

LUCIEN TESNIÈRE

ÉLÉMENTS
DE
SYNTAXE
STRUCTURALE

PRÉFACE DE
JEAN FOURQUET
PROFESSEUR A LA SORBONNE

*Ouvrage publié avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique*

PARIS
LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK
1959

DEDICACE

A mes enfants, Michel, Bernard et Yveline Tesnière, je dédie ce livre dont leurs curiosités d'élèves de sixième A ont hâté la maturation.

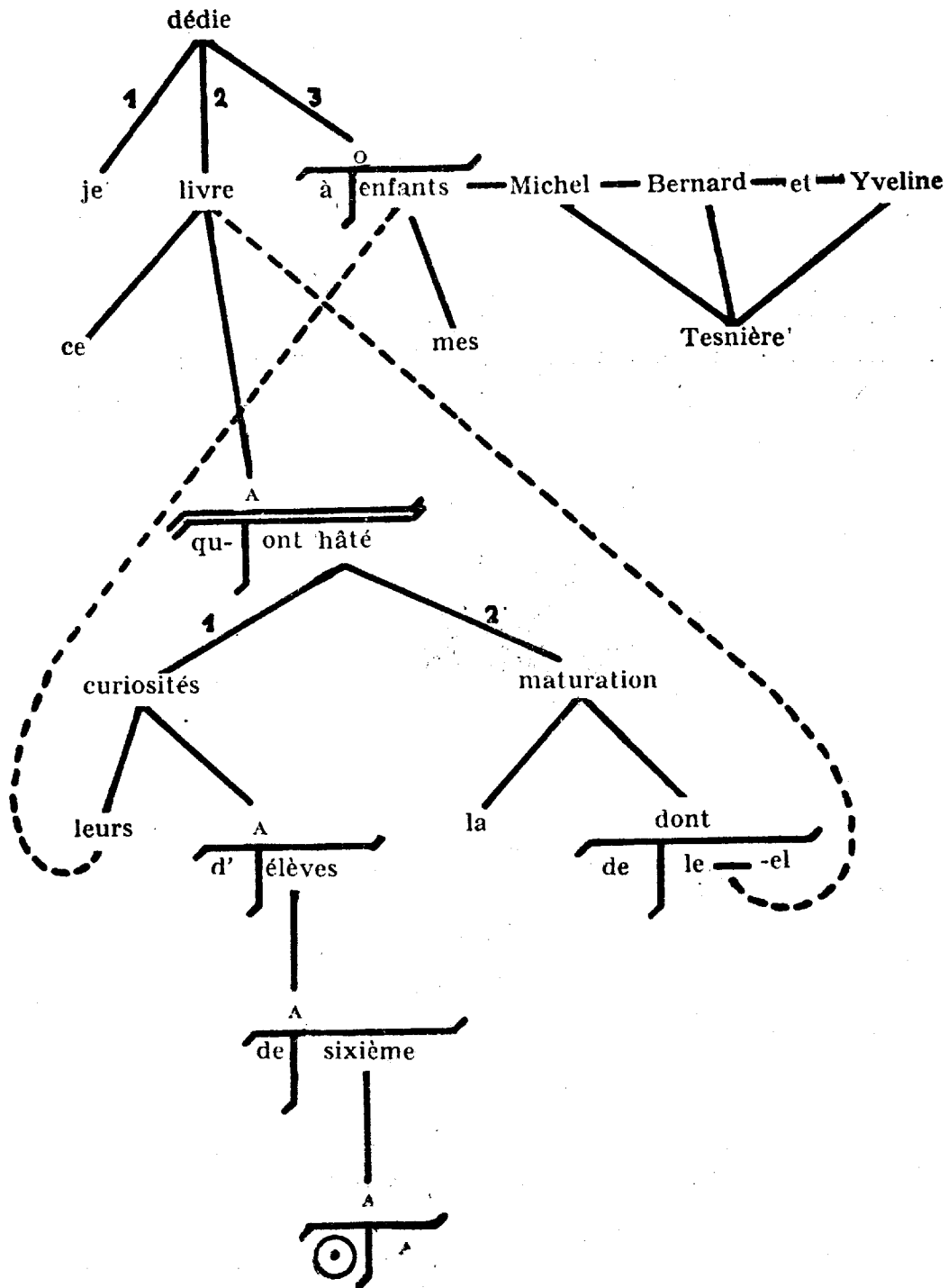


TABLE DES MATIÈRES

Table des stemmas	XIX
Avertissement	1
Préface	3

PREMIÈRE PARTIE. — LA CONNEXION

LIVRE A : PREAMBULE

I. — *STRUCTURE*

Chap. 1. — La connexion	11
— 2. — Hiérarchie des connexions	13
— 3. — Le nœud et le stemma	14
— 4. — L'ordre structural	16
— 5. — La chaîne parlée	17
— 6. — Ordre structural et ordre linéaire	19
— 7. — Antinomie de l'ordre structural et de l'ordre linéaire.	21

a) ORDRE

Chap. 8. — Sens du relevé linéaire	22
— 9. — Ordre accusé	24

b) ADHERENCE

Chap. 10. — Le mot	25
— 11. — L'agglutination	27

c) CLASSIFICATION

Chap. 12. — Classification des langues	28
— 13. — La classification historique et la classification typologique de Humboldt	30
— 14. — La classification par le sens du relevé linéaire ...	32

II. — *FORME*

Chap.	15. — Syntaxe et morphologie	34
—	16. — Le marquant morphologique	35
—	17. — Le marquant zéro	36
—	18. — La méthode introspective	37

III. — *FONCTION*

Chap.	19. — Structure et fonction	39
-------	-----------------------------------	----

IV. — *SENS*

Chap.	20. — Distinction de la structure et du sens	40
—	21. — Rapports de la structure et du sens	42
—	22. — Le nucléus	44
—	23. — Le nucléus dissocié	46
—	24. — Les catégories	48
—	25. — Catégories et fonctions	49
—	26. — Ordre statique et ordre dynamique	50

V. — *ESPECES DE MOTS*

Chap.	27. — Les espèces de mots traditionnelles	51
—	28. — Mots pleins et mots vides	53
—	29. — Mots constitutifs et mots subsidiaires	55
—	30. — Mots variables et mots invariables	58
—	31. — Les mots pleins	59
—	32. — Les espèces de mots pleins	61
—	33. — Les symboles et la phrase virtuelle	63
—	34. — Le substantif	66
—	35. — L'adjectif	68
—	36. — Le verbe	71
—	37. — L'adverbe	74
—	38. — Les mots vides	80
—	39. — Les jonctifs	81
—	40. — Les translatifs	82
—	41. — Les indices	83
—	42. — L'anaphore	85
—	43. — Les anaphoriques	89
—	44. — La méthode des mots composites	91

VI. — *ESPECES DE PHRASES*

Chap.	45. — Les mots-phrases	94
—	46. — Classification des mots-phrases	96
—	47. — Les espèces de phrases	99

LIVRE B : STRUCTURE DE LA PHRASE SIMPLE

I. — NŒUD VERBAL

Chap.	48. — Le nœud verbal	102
—	49. — Sujet et prédicat	103

a) ACTANTS

Chap.	50. — Les actants	105
—	51. — Les espèces d'actants	107
—	52. — Les espèces d'actants à travers les langues	111
—	53. — Les substantifs personnels	115
—	54. — Le genre dans les substantifs personnels	119
—	55. — Le nombre dans les substantifs personnels	122

b) CIRCONSTANTS

Chap.	56. — Les circonstants	125
—	57. — Limite entre actants et circonstants	127

c) SUBORDONNÉS DIRECTS DU VERBE

Chap.	58. — La structure du nœud verbal et la construction de la phrase allemande	129
—	59. — Les indices	131
—	60. — Indices personnels régimes	133
—	61. — Indices et conjugaison	137
—	62. — La conjugaison objective	141

II. — NŒUD SUBSTANTIVAL

Chap.	63. — L'adjectif épithète	144
—	64. — L'adjectif épithète dans les langues mitigées	147
—	65. — L'épithète non adjectivale	150
—	66. — L'adjectif attribut	155
—	67. — La phrase à verbe « être »	158
—	68. — L'attribut du second et du tiers actant	161
—	69. — L'apposition	163
—	70. — L'adjectif en apposition	166
—	71. — L'apostrophe	168
—	72. — Projection des actants	172
—	73. — La phrase substantivale	177

III. — NŒUD ADJECTIVAL

Chap.	74. — Le nœud adjectival	181
—	75. — La phrase adjectivale	184

IV. — NŒUD ADVERBIAL

Chap.	76. — Le nœud adverbial	186
—	77. — La phrase adverbiale	188

LIVRE C : INTERROGATION ET NEGATION

Chap.	78. — Interrogation et négation	191
—	79. — L'interrogation nucléaire	192
—	80. — Les mots généraux interrogatifs	194
—	81. — Mots interrogatifs renforcés	198
—	82. — Interrogation binucléaire	201
—	83. — Interrogation connexionnelle	203
—	84. — Le marquant de l'interrogation connexionnelle ..	206
—	85. — La réponse à l'interrogation connexionnelle	211
—	86. — L'exclamation	216
—	87. — La négation nucléaire	217
—	88. — La négation connexionnelle	218
—	89. — Anticipation de la négation	221
—	90. — Accord des jonctifs avec la négation	222
—	91. — La négation à double détente	223
—	92. — Le discordantiel	224
—	93. — Les forclusifs	227
—	94. — Extension et évolution de la négation à double détente	229
—	95. — La double négation	232
—	96. — La négation perméable	235

LIVRE D : VALENCE

Chap.	97. — Valence et voix	238
—	98. — Les verbes avalents	239
—	99. — Les verbes monovalents	240
—	100. — Les verbes transitifs	242
—	101. — La diathèse active	243
—	102. — La diathèse passive	244
—	103. — La diathèse réfléchi	246
—	104. — L'adjectif possessif réfléchi	252
—	105. — La diathèse réciproque	253
—	106. — Les verbes trivalents	255
—	107. — Variation du nombre des actants	259
—	108. — La diathèse causative. Le nouvel actant	260
—	109. — Causatif et passif	262
—	110. — Causatif et réfléchi	264
—	111. — La nouvelle valence	265
—	112. — Le marquant analytique de la nouvelle valence ..	266
—	113. — Le marquant synthétique de la nouvelle valence ..	267
—	114. — La nouvelle valence à marquant zéro	271
—	115. — La diathèse récessive à marquant réfléchi	272
—	116. — La diathèse récessive à marquant passif	275
—	117. — La diathèse récessive à marquant zéro	277
—	118. — Les différents degrés du récessif	278
—	119. — Causatif et récessif	280

LIVRE E : METATAXE

Chap. 120. — La métataxe	283
— 121. — La métataxe simple	284
— 122. — L'interversion des actants.....	286
— 123. — L'interversion double des actants.....	288
— 124. — Interversion des actants et des circonstants.....	290
— 125. — Métataxe et passif	292
— 126. — Métataxe et causatif.....	293
— 127. — Métataxe et anti-causatif	298
— 128. — Renversement sémantique des nœuds en connexion verticale	300
— 129. — Changement du centre structural.....	302
— 130. — Les adverbes résultatifs.....	306
— 131. — Mouvement et déplacement	307
— 132. — Changement du centre structural par subordination.	311
— 133. — Parataxe et hypotaxe	313

DEUXIÈME PARTIE. — LA JONCTION

Chap. 134. — Les complications de la phrase simple	323
— 135. — Le dédoublement et la jonction	325
— 136. — Représentation graphique	326
— 137. — La jonction sans jonctif	327
— 138. — Variétés linéaires du jonctif	330
— 139. — Variétés sémantiques du jonctif.....	331
— 140. — Les jonctifs antinomiques.....	332
— 141. — Les jonctifs dialectiques	336
— 142. — Le jonctif justificatif	336
— 143. — Variétés structurales de la jonction	339
— 144. — Le plexus	341
— 145. — Les phrases bifides	346
— 146. — Bifidité double	349
— 147. — Les phrases à comparaison	351
— 148. — Les phrases à comparatif	353
— 149. — La jonction anaphorique	355
— 150. — La jonction connexionnelle	356

TROISIÈME PARTIE. — LA TRANSLATION

LIVRE A : INTRODUCTION

I. — *THEORIE*

Chap. 151. — Théorie de la translation	361
— 152. — Mécanisme de la translation	364
— 153. — Rôle et importance de la translation.....	365
— 154. — Terminologie de la translation	366
— 155. — Représentation graphique de la translation.....	367
— 156. — La translation dans le stemma	369
— 157. — Le translatif et le nucléus.....	371

—	158. — Vie et évolution de la translation	373
—	159. — Survivance de la translation	375
—	160. — Le marquant de la translation	377
—	161. — Agglutination des translatifs	378
—	162. — La translation sans marquant	380
—	163. — La translation et les linguistes	381

II. — VARIETES

Chap.	164. — Variétés stemmatiques de la translation	384
—	165. — Variétés nucléaires de la translation	387
—	166. — La translation formelle	388
—	167. — Variétés catégoriques de la translation	391
—	168. — La translation atténuée	393
—	169. — Les indices	395
—	170. — Le verbe auxiliaire	397
—	171. — Les préverbes vides	399
—	172. — Variétés fonctionnelles de la translation	401
—	173. — Variétés sémantiques de la translation	402
—	174. — La dérivation	403
—	175. — La composition	406

III. — CLASSIFICATION

Chap.	176. — Classification des faits de translation	408
-------	--	-----

LIVRE B

TRANSLATION DU PREMIER DEGRE TRANSLATION SIMPLE

A > O ⁽¹⁾

Chap.	177. — Transl. de l'adjectif particulier en substantif (A > O).	411
—	178. — Transl. de l'adjectif général en substantif (A > O).	414

E > O

—	179. — Translation de l'adverbe en substantif (E > O).	417
---	--	-----

I > O

—	180. — L'infinitif	417
—	181. — Evolution de l'infinitif	419
—	182. — La proposition infinitive	421
—	183. — Les connexions inférieures de l'infinitif	423
—	184. — Les connexions supérieures de l'infinitif	425
—	185. — Infinitif et diathèse	426
—	186. — Infinitif et mode	428
—	187. — Infinitif et catégories temporelles	430
—	188. — Infinitif et personne	432
—	189. — Infinitif et nombre	435
—	190. — Infinitif et extension	436
—	191. — Translation I > O sans infinitif	437

(1) Pour le sens de ces symboles voir le « Petit lexique » pages 665 et 59.

O > A

- 192. — Transl. du substantif en adjectif qualificatif (O>A). 438
- 193. — Translation du substantif en adjectif de couleur, de matière, subjectif et objectif (O > A) 441
- 194. — Translation du substantif en adjectif (O>A)... 443
- 195. — Transl. du substantif en adjectif de quiddité (O>A). 445

A > O**O > A**

- 196. — Translation inversée substantivale et adjectivale. 448

E > A

- 197. — Translation de l'adverbe en adjectif (E>A) 450

I > A

- 198. — Le participe 451
- 199. — La proposition participe 454
- 200. — Evolution du participe..... 456

O > E

- 201. — Translation du substantif en adverbe (O>E) par préposition ou postposition 459
- 202. — Translation du substantif en adverbe (O > E) au moyen d'un cas translatif 462
- 203. — Translation du substantif en adverbe (O > E) sans marquant 465
- 204. — La transvaluation 465

A > E

- 205. — Translation de l'adjectif en adverbe (A > E) 468

I > E

- 206. — Translation du verbe en adverbe. Le gérondif ... 470

O > I**A > I****E > I**

- 207. — La translation simple verbale 471

A > A**E > E**

- 208. — Les translations simples sous-catégoriques (A > A) et (E > E)..... 472

LIVRE C

TRANSLATION DU PREMIER DEGRÉ

TRANSLATION MULTIPLE

I. — TRANSLATION DOUBLE

Chap. 209.	— La translation double	474
— 210.	— Classification des translations doubles.....	476
	O > A > O	
— 211.	— Translation O > A > O à double marquant....	477
— 212.	— Translation O > A > O à première translation sans marquant	480
— 213.	— Les noms de navires.....	482
— 214.	— Translation O > A > O inversée	483
— 215.	— Translation O > A > O à deuxième translation sans marquant	485
	A > A > O E > A > O	
— 216.	— Translation double substantivale à dernière translation A > O	486
	I > A > O	
— 217.	— Translation double I > A > O	488
	O > E > O A > E > O E > E > O	
— 218.	— Translation double à seconde translation E > O .	492
	A > O > A E > O > A	
— 219.	— Translation double à seconde translation O > A .	493
	O > E > A	
— 220.	— Translation double de formule O > E > A	495
	I > O > A	
— 221.	— Translation double de formule I > O > A	497
	A > O > E E > O > E	
— 222.	— Transl. doubles de formule A > O > E ou E > O > E...	498

I > O > E

- 223. — Translation double de formule I > O > E 499

$$\begin{array}{l} \mathbf{O > A > E} \\ \mathbf{I > A > E} \\ \mathbf{O > E > E} \\ \mathbf{E > E > E} \end{array}$$

- 224. — Transl. double à seconde translation A>E ou E>E. 503

$$\begin{array}{l} \mathbf{I > O > I} \\ \mathbf{I > A > I} \end{array}$$

- 225. — Translation double à seconde translation verbale .. 507
 — 226. — Translation elliptique nucléaire 510
 — 227. — Translation elliptique connexionnelle..... 513

II. — *TRANSLATION TRIPLE*

- 228. — Translation triple 516

X > X > X > O

- 229. — Translation triple à dernier transféré O 518

X > X > X > A

- 230. — Translation triple à dernier transféré A 521

X > X > X > E

- 231. — Translation triple à dernier transféré E 524

X > X > X > I

- 232. — Translation triple à dernier transféré I 529

III. — *TRANSLATION QUADRUPLE***X > X > X > X > O**

- 233. — Translation quadruple à dernier transféré O..... 531

X > X > X > X > A

- 234. — Translation quadruple à dernier transféré A..... 533

$$\begin{array}{l} \mathbf{X > X > X > X > E} \\ \mathbf{X > X > X > X > I} \end{array}$$

- 235. — Translation quadruple à dernier transféré E ou I. 536

IV. — TRANSLATION QUINTUPLE,
SEXTUPLE ET SEPTUPLE

—	236. — Les translations quintuples	537
—	237. — Les translations sextuples.....	538
—	238. — Les translations septuples.....	539

LIVRE D

TRANSLATION DU SECOND DEGRE
TRANSLATION SIMPLE

Chap.	239. — La translation du second degré.....	543
—	240. — La corrélation	545

I » O

—	241. — La translation I » O	546
—	242. — Le marquant de la translation I » O	548
—	243. — L'interrogation indirecte connexionnelle	553
—	244. — L'interrogation indirecte nucléaire	555

I » A

—	245. — La translation I » A	557
—	246. — Le marquant de la translation I » A	559
—	247. — L'élément translatif du pronom personnel	562
—	248. — L'élément anaphorique du pronom relatif	564
—	249. — Accord de l'élément anaphorique	568
—	250. — Disjonction de l'élément translatif et de l'élément anaphorique.....	570
—	251. — Disjonction syntaxique du pronom relatif agglutiné.	573
—	252. — L'antécédent de la proposition relative	577
—	253. — L'accord du participe	579

I » E

—	254. — La translation I » E	582
—	255. — Circonstantielles de temps et de lieu.....	584
—	256. — Les propositions causales	588
—	257. — Les phrases conditionnelles	591
—	258. — La proposition conditionnante	593
—	259. — La phrase hypothétique	597
—	260. — La proposition concessive	600
—	261. — La proposition consécutive.....	602
—	262. — La proposition finale	603
—	263. — La proposition modale	606
—	264. — La proposition quantitative.....	608
—	265. — Les propositions indéterminatives généralisées ..	609
—	266. — Le structural et le sémantique dans la proposition subordonnée	612
—	267. — Progrès de la subordonnée.....	615

LIVRE E

TRANSLATION DU SECOND DEGRE

TRANSLATION MULTIPLE

Chap. 268. — La translation multiple	618
— 269. — La translation double.....	619
— 270. — La translation triple.....	623
— 271. — La translation quadruple, quintuple et sextuple.	626

LIVRE F : APPLICATIONS

Chap. 272. — Le stemma intégral	629
— 273. — Utilisation du stemma pour l'étude du style	632
— 274. — La phrase rhétorique	633
— 275. — La phrase courte	634
— 276. — Indications pédagogiques.....	654
— 277. — Programme d'étude de la syntaxe structurale....	658
— 278. — Conclusion	661
Petit lexique de Syntaxe structurale	665
Addenda, Corrigenda, errata des Stemmas	671

TABLE DES STEMMAS

	Pages
Dédicace	
1. — Alfred parle.	14
2. — mon ami parle.	14
3. — mon vieil ami chante cette jolie chanson.	14
4. — cette jolie chanson charme mon vieil ami.	14
5. — mon vieil ami chante cette fort jolie chanson.	15
6. — Alfred frappe Bernard.	15
7. — Bifurcation.	17
8. — Double bifurcation.	17
9. — les petits ruisseaux font les grandes rivières.	19
10. — cet ouvrage concerne Louis XIV.	19
11. — tantae molis erat Romanam condere gentem.	20
12. — cheval blanc.	23
13. — white horse.	23
14. — un chemin montant, sablonneux, malaisé.	23
15. — le cheval blanc.	25
16. — wajjibrā' 'ēlohīm 'ēt hā'ādām.	25
17. — Kaya mektubunu aldi.	26
18. — votre jeune frère.	37
19. — le signal vert indique la voie libre.	41
20. — le silence vertébral indispose la voile licite.	41
21. — petits ruisseaux.	43
22. — petits ruisseaux (incidence structurale).	43
23. — petits ruisseaux (incidence sémantique).	43
24. — le livre d'Alfred.	44
25. — petits ruisseaux (trait de connexion pointillé).	44
26. — Alfred parle (nucléus).	46
27. — Alfred est arrivé (nucléus).	46
28. — Alfred est grand (nucléus).	46
29. — ni fu-tshin êu tsai ni-men ti fang-tse li mo? (nucléus). ...	54
30. — ton père habite-t-il dans votre maison? (nucléus).	54
31. — les chevaux mangèrent le foin.	54
32. — le livre d'Alfred (nucléus).	56
33. — il regarde le livre d'Alfred (nucléus).	56
34. — il aime les roses (nucléus).	58
35. — ille amat illas rosas.	58
36. — bona mente.	58
37. — bonne-ment (nucléus).	58
38. — personne n'a rien vu.	60
39. — hier Alfred a oublié son chapeau.	61
40. — on oublie toujours quelque chose.	61

41. — un dîner léger	63
42. — il dîne légèrement	63
43. — votre jeune cousine chante délicieusement (réel).....	64
44. — votre jeune cousine chante délicieusement (virtuel)....	64
45. — cette vieille sorcière louche affreusement (réel).....	65
46. — cette vieille sorcière louche affreusement (virtuel).....	65
47. — Alfred parle bien (virtuel)	65
48. — Alfred parle bien	65
49. — Alfred spricht gut.....	65
50. — Aulus bene loquitur	65
51. — чей это дом? «de qui est-ce la maison?»	70
52. — чей это дом? «à qui est cette maison?»	70
53. — ci-gît Biron	72
54. — l'arbre est vert	72
55. — arbor uiret	72
56. — der Baum grünt	72
57. — Alfred est debout	72
58. — Aulus stat.....	72
59. — Alfred steht	72
60. — tameṭ tehousi	72
61. — tameṭ tehousit.....	72
62. — stemma symbolique du suivant.....	80
63. — les hommes craignent la misère et la mort	80
64. — le bleu de Prusse (stemma virtuel)	80
65. — le bleu de Prusse	80
66. — Alfred aime son père	85
67. — vous remettrez la valise de ma tante à son mari et sa clef à leur fils	88
68. — Alfred siffle son chien	91
69. — voici votre chapeau	97
70. — avez-vous votre livre? — Oui	97
71. — six forts chevaux	100
72. — extrêmement jeune	100
73. — relativement vite.....	100
74. — le stupide XIX ^e siècle	100
75. — ouvert la nuit	100
76. — à la recherche du temps perdu	100
77. — Alfred donne le livre à Charles.....	102
78. — Alfred fourre toujours son nez partout	102
79. — Alfred parle lentement	104
80. — filius amat patrem	104
81. — votre jeune ami connaît mon jeune cousin.....	104
82. — stemma virtuel du précédent.....	104
83. — votre jeune ami connaît mon jeune cousin	104
84. — stemma virtuel du précédent.....	104
85. — filius amat patrem	105
86. — pater amator a filio	105
87. — filius amat patrem	105
88. — pater amator a filio	105
89. — pluit	106
90. — il pleut	106
91. — Alfred tombe	106
92. — Alfred et Antoine tombent.....	106
93. — Alfred tombe + Antoine tombent = Alfred et Antoine tombent.....	106

94. — Alfred peut donner le livre à Charles	107
95. — Bernard est frappé par Alfred.....	110
96. — le livre est donné par Alfred à Charles.....	110
97. — Alfred is speaking.....	112
98. — ὁ Ἀλέξανδρος λέγει	112
99. — Aulus loquitur	112
100. — gizona onā da	112
101. — gizonak erraiten du	112
102. — kac'man cigni dacera	112
103. — Alfred is striking Bernard	112
104. — bārā' 'elohim 'et ha-ššama m we'et ha-'ares	113
105. — Petrul frapū pe Gianul	113
106. — quién no ha visto a Sevilla ?.....	113
107. — τὸν πατέρα χαρίζει ὁ υἱός	113
108. — der Sohn liebt den Vater	113
109. — сын любит отца.....	113
110. — Bernhard wird von Alfred geschlagen.....	114
111. — гроб несом товарищами.....	114
112. — homines cupiditate ducuntur	114
113. — wajj'omer 'elohim 'el-'abraham šema'	114
114. — ὁ Ἀλέξανδρος δίδωσι τὸ βιβλίον τῷ Γαβριήλ	114
115. — Aulus dat librum Caio	114
116. — der Alfred gibt dem Karl das Buch.....	114
117. — Антон даёт книгу Гаврилу.....	115
118. — Alfred part demain à midi.....	125
119. — parla sempre	125
120. — tha čhang šuo	125
121. — je l'estime naturellement toujours beaucoup.....	126
122. — on le voit toujours beaucoup partout.....	126
123. — Alfred passera rapidement là-bas demain.....	126
124. — on aime naturellement toujours beaucoup ses parents...	126
125. — Marie vous rendra sûrement votre livre demain.....	127
126. — peut-être connaissez-vous déjà mon nom.....	127
127. — la tyrannie a toujours d'heureuses prémisses.....	127
128. — un traître ne doit jamais être imité.....	127
129. — figure du « trousseau de clés», de Fourquet	129
130. — Alfred vous en remercie beaucoup.....	133
131. — j'en remercie la Providence	133
132. — votre jeune cousine	145
133. — votre jeune cousine chante une chanson	145
134. — chacun admire votre jeune cousine	145
135. — Alfred donne un livre à votre jeune cousine.....	145
136. — votre joli petit chat blanc	145
137. — un livre magnifique	146
138. — votre jeune cousine donne à mon pauvre neveu un livre magnifique	146
139. — un livre de raison.....	150
140. — le train de Paris	150
141. — la Tour Eiffel	151
142. — le boulevard Gambetta	151
143. — le dîner Durand	151
144. — l'affaire Dreyfus	151
145. — ein Glass Bier	151
146. — un verre de bière	151
147. — l'homme qui écrit	154

148. — l'homme que vous voyez	154
149. — l'auto rouge que vous avez eue hier.....	154
150. — kiv bur (la langue est bonne)	156
151. — дом нов (la maison est neuve)	156
152. — bur kiv (la bonne langue)	156
153. — новый дом (la maison neuve)	156
154. — πάντων μέτρον ἄνθρωπος	156
155. — triste lupus stabulis	160
156. — la maison est neuve	160
157. — la maison est neuve	160
158. — pour vivre heureux, vivons cachés	160
159. — je t'aimais inconstant, qu'aurais-je fait fidèle.....	161
160. — Cicero erat consul	162
161. — Romani creauerunt Ciceronem consulem	162
162. — j'appelle un chat un chat.....	162
163. — Romani Ciceronem consulem creauerunt.....	163
164. — otioso mihi esse non licet.....	163
165. — Louis XIV, roi de France, protégea les lettres et les arts ..	164
166. — orateur remarquable, Atticus était un écrivain médiocre ..	165
167. — mortuus est pauper	168
168. — amo te, Domine	168
169. — amo uos, fratres mei	168
170. — prends un siège, Cinna	170
171. — le loup, il a mangé l'agneau (représentation actancielle)	173
172. — le loup, il a mangé l'agneau	173
173. — toi, tu chanteras ; moi, je danserai	174
174. — schéma (résumé des connexions étudiées dans le chap. 72).	176
175. — un livre extrêmement joli.....	181
176. — un très beau livre	181
177. — ce livre est très beau	181
178. — ce livre me plaît beaucoup	181
179. — ici-bas	186
180. — ci-après	186
181. — il m'a reçu fort aimablement	186
182. — il marche extrêmement vite	186
183. — cela se fait relativement très facilement.....	187
184. — une facilité relative	187
185. — relativement facile	187
186. — relativement facilement	187
187. — plus grand que Bernard	188
188. — Alfred chante une chanson.....	193
189. — ? chante	193
190. — quel livre lit Alfred ?	195
191. — Alfred lit le livre rouge	195
192. — en quoi faisant obtiendrais-je tel résultat ?.....	195
193. — Τί παθὼν σαυτὸν ἐς τοὺς τῆς Αἴτνης κρατῆρας ἐνέβαλες	195
194. — qui chante une chanson ?.....	197
195. — qui est-ce qui chante une chanson ?	197
196. — tableau de l'interrogatif	199
197. — tableau du relatif	199
198. — tableau du relatif interrogatif	199
199. — tableau du chassé-croisé arabe	200
200. — tableau des interrogatifs composés	200
201. — Alfred chante-t-il ?	206
202. — uenietne Aulus ?	209

203. — Aulusne ueniet ?	209
204. — Alfred ne chante pas	218
schéma 205. — Alfred ne chante pas (discordantiel forclusif) ..	225
206. — Alfred donne aux pauvres	239
207. — Alfred donne la main	239
208. — Alfred dort	241
209. — Alfred se tue	241
210. — Alfred et Bernard s'entretuent	241
211. — me adsum qui feci	244
212. — Antonius a Burrho uerberatur	244
213. — le maître aime son élève, mais déteste ses défauts (type lat. eius uitia)	253
214. — le maître aime son élève, mais déteste ses défauts (type lat. sua uitia)	253
215. — Alfred et Bernard se frappent l'un l'autre	254
216. — cum... multa crudeliter... fecisset	285
217. — après de nombreux actes de cruauté	285
218. — tela milites deficiunt	286
219. — les traits font défaut aux soldats	286
220. — I miss you	288
221. — vous me manquez	288
222. — die grosse Gefahr entmutigte ihn nicht	300
223. — la grandeur du danger ne le décourageait pas	300
224. — Antonius modo profectus est	304
225. — Antoine vient de partir	304
226. — er ist bekanntlich schon tot	305
227. — on sait qu'il est déjà mort	305
228. — décidément, cet homme est fou	306
229. — après mûr examen il est certain que cet homme est fou ..	306
230. — Anton schwimmt über den Fluss	310
231. — Antoine traverse le fleuve en nageant	310
232. — mit knapper Not entging er seinen Feinden	311
233. — il eut bien de la peine à échapper à ses ennemis	311
234. — уже я с трудом различал отдаленные предметы ..	312
235. — j'avais déjà de la peine à distinguer les objets éloignés	312
236. — Anton schlägt Bernhard	312
237. — c'est Antoine qui frappe Bernard	312
238. — orare atque obsecrare	316
239. — prier instamment	316
240. — diuellere ac distrahere	316
241. — séparer violemment	316
242. — spectator et testis	317
243. — un témoin oculaire	317
244. — moderatio et sapientia	317
245. — une sage modération	317
246. — jemandem etwas zur Unterschrift vorlegen	318
247. — soumettre quelque chose à la signature de quelqu'un ..	318
248. — Alfred et Bernard tombent	327
249. — Alfred et Bernard tombent (nucléus)	327
250. — Alfred et Bernard aiment leurs parents	339
251. — Alfred aime son père et sa mère	339
252. — un chat gras et dodu	340
253. — toute sa personne velue représentait un ours, mais un ours mal léché	340
254. — les enfants rient et chantent	340

255. — Alfred achète des livres et des cahiers neufs	340
256. — les garçons et les fillettes cueillent des renoncules et des pâquerettes	341
257. — ces enfants donnent des livres et des cahiers neufs à leurs amis et à leurs camarades pauvres	341
258. — Alfred et Bernard travaillent et Charles chante et rit...	341
259. — les enfants aiment et honorent leurs parents.....	342
260. — les parents achètent et donnent des livres aux enfants...	342
261. — Alfred et Bernard jouent et rient	343
262. — Alfred et Bernard aiment et honorent leurs parents.....	343
263. — les enfants aiment et honorent leur père et leur mère..	343
264. — Alfred et Bernard aiment et honorent leur père et leur mère	343
265. — le père et la mère achètent et donnent des livres et des cahiers à Alfred et à Bernard	345
266. — les maîtres, les pédagogues et les éducateurs donnent, répètent et ressassent des avis, des conseils et des avertissements aux écoliers, aux collégiens et aux lycéens...	345
267. — Raton tire et Bertrand croque les marrons.....	347
268. — Raton et Bertrand tirent et croquent les marrons.....	347
269. — le crime fait la honte et non pas l'échafaud.....	348
270. — Alfred adore les gâteaux et déteste les punitions.....	348
271. — Alfred aime les roses, non les épines.....	349
272. — il est bon de parler et meilleur de se taire.....	349
273. — l'un portait sa cuirasse, l'autre son bouclier.....	350
274. — Alfred frappe comme un sourd	351
275. — Alfred aime Bernard comme un frère (comme un frère aime Bernard)	352
276. — Alfred aime Bernard comme un frère (Alfred aime Bernard comme il aime un frère).....	352
277. — le train de Paris	363
278. — la gare de Sceaux.....	363
279. — interné de la Résistance	363
280. — interné de la Gestapo	363
281. — le livre de mon ami.....	370
282. — écrivez dans le livre de votre ami	370
283. — le livre d'Alfred	371
284. — un livre de raison.....	371
285. — le train de Paris	371
286. — liber Petri	372
287. — le livre de Pierre	372
288. — un prince aimé des dieux	374
289. — O (une mer méditerranée)	376
A	
290. — un exemple frappant	379
291. — illustre rejeton d'un prince aimé des dieux.....	379
292. — liber Petri	379
293. — représentation stemmatique d'une cascade de translations O > A	385
294. — le cousin du fils de la femme de mon oncle.....	385
295. — type A > O (translation inversée)	385
296. — les trois petits garçons	397
297. — moi, je danserai	397
298. — O > A (l'Aurore aux doigts de rose).....	407

299. — O (la rose, fleur) > A (rose) adjectif	407
300. — la mauvaise monnaie chasse la bonne	411
301. — un plat plat	413
302. — une bonne nouvelle	413
303. — une nouvelle bonne	413
304. — lequel	414
305. — peu d'eau	417
306. — Deus est sanctus	421
307. — credo Deum esse sanctum	421
308. — fateor me esse Atheniensem	434
309. — ὁμολογῶ εἶναι Ἀθηναῖος... ..	434
310. — un poète de génie	439
311. — un roi de bonn(e) aire	439
312. — la tour Eiffel	440
313. — la ville de Paris	446
314. — un imbécile de marmiton	450
315. — où sont les neiges d'antan ?	450
316. — Alfred habite à Montpellier	461
317. — uenit Romam	461
318. — rapport à Bernard (avant transvaluation)	466
319. — rapport à Bernard (après transvaluation)	466
320. — excepté(s) les enfants	466
321. — excepté les enfants	475
322. — dans le vif	476
323. — une dinde	478
324. — celui de Bernard	478
325. — la meilleure leçon est celle des exemples	480
326. — un bâton de rouge	494
327. — stemma symbolique O > A > O	494
A > O > A	
328. — un homme de bien	494
329. — grenouilles aussitôt de sauter dans les ondes	497
E	
330. — $\frac{A}{I}$	504
I	
331. — puer egregia indole	511
332. — puer egregiae indolis	511
333. — die Liebe zum Ruhm	512
334. — l'amour de la gloire	512
335. — quorum in numero tu certe fuisses	512
336. — quo in numero tu certe fuisses	512
337. — à cause de la guerre	513
338. — habitat ad aedem Castoris	515
339. — interest* (causa) regis	515
340. — la difficulté fut d'attacher le grelot	530
341. — une âme de sans-culotte	534
342. — les beautés du monde d'ici-bas me donnent par avance une idée des joies de celui de l'au-delà	541
343. — ad quos cum Caesar nuntios misisset, qui postularent eos, qui sibi Galliaeque bellum intulissent, sibi dederent, responderunt	558
344. — die, die, die, die, die Bäume beschädigen anzeigen werden belohnt	558

299. — O (la rose, fleur) > A (rose) adjectif	407
300. — la mauvaise monnaie chasse la bonne	411
301. — un plat plat	413
302. — une bonne nouvelle	413
303. — une nouvelle bonne	413
304. — lequel	414
305. — peu d'eau	417
306. — Deus est sanctus	421
307. — credo Deum esse sanctum	421
308. — fateor me esse Atheniensem	434
309. — ὁμολογῶ εἶναι Ἀθηναῖος... ..	434
310. — un poète de génie	439
311. — un roi de bonn(e) aire	439
312. — la tour Eiffel	440
313. — la ville de Paris	446
314. — un imbécile de marmiton	450
315. — où sont les neiges d'antan ?	450
316. — Alfred habite à Montpellier	461
317. — uenit Romam	461
318. — rapport à Bernard (avant transvaluation)	466
319. — rapport à Bernard (après transvaluation)	466
320. — excepté(s) les enfants	466
321. — excepté les enfants	475
322. — dans le vif	476
323. — une dinde	478
324. — celui de Bernard	478
325. — la meilleure leçon est celle des exemples	480
326. — un bâton de rouge	494
327. — stemma symbolique O > A > O	494
	$A > O > A$
328. — un homme de bien	494
329. — grenouilles aussitôt de sauter dans les ondes	497
	$\frac{E}{\frac{A}{I}}$
330. —	504
331. — puer egregia indole	511
332. — puer egregiae indolis	511
333. — die Liebe zum Ruhm	512
334. — l'amour de la gloire	512
335. — quorum in numero tu certe fuisses	512
336. — quo in numero tu certe fuisses	512
337. — à cause de la guerre	513
338. — habitat ad aedem Castoris	515
339. — interest* (causa) regis	515
340. — la difficulté fut d'attacher le grelot	530
341. — une âme de sans-culotte	534
342. — les beautés du monde d'ici-bas me donnent par avance une idée des joies de celui de l'au-delà	541
343. — ad quos cum Caesar nuntios misisset, qui postularent eos, qui sibi Galliaeque bellum intulissent, sibi dederent, responderunt	558
344. — die, die, die, die, die Bäume beschädigen anzeigen werden belohnt	558

345. — l'homme qui écrit	561
346. — l'homme qui écrit	561
347. — est enim in manibus laudatio, quam cum legimus, quem philosophum non contemnimus ?	574
348. — est enim manibus laudatio, quam cum legimus, quem philosophum non contemnimus ? (schéma)	574
349. — la femme que j'ai vue peindre	581
350. — la femme que j'ai vu peindre	581
351. — les blés que nous avons vu semer	581
352. — ceux que nous avons vus germer	581
353. — qui est-ce qui chante ?	615
354. — la cigale, ayant chanté tout l'été... avant l'oût, foi d'animal, intérêt et principal.....	638
(suite)... eh bien ! dansez maintenant	639
355. — le vase où meurt cette verveine d'un coup d'éventail fut fêlé	640
(suite)... il est brisé, n'y touchez pas.....	641
356. — Extrait de Platon (Ion, 539 d-e).....	642, 643
357. — ergo apud... (Tacite, Dialogue des Orateurs).....	644
358. — de même qu'on voit un grand fleuve... (Bossuet, Panégyrique de Saint Paul)	645
359. — l'autre jour, au fond d'un vallon... qui creva (Voltaire)	635
360. — Source délicieuse, en misères féconde... (Polyeucte)..	646, 647
361. — Percé jusques au fond du cœur... le père de Chimène ! (le Cid)	648
362. — Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur... (Phèdre)	636
363. — Oui, je viens dans son temple adorer l'Eternel.....	649
364. — Promettez sur ce livre, et devant ces témoins... (Athalie)..	650
365. — Tout reposait dans Ur... (Booz endormi).....	651
366. — J'aime à regarder de ma fenêtre (Le crime de Sylvestre Bonnard)	652, 653

AVERTISSEMENT

Lucien Tesnière travailla fort longtemps à ses *Eléments de Syntaxe Structurale*. Il en avait préparé une première rédaction dès avant 1939. Il la reprit et la perfectionna jusqu'en 1950, mais sans le secours des nouvelles publications étrangères qui commencèrent seulement à lui parvenir au moment où la maladie gêna considérablement ses travaux. Finalement, le livre ne paraît que longtemps après sa mort, survenue le 6 décembre 1954. Le manuscrit en était achevé et a été publié tel quel, comme il se devait par respect pour la mémoire du Maître disparu. Toutefois, lors de la correction des épreuves, les références ont été vérifiées et, le cas échéant, rectifiées. Lorsque de nouvelles éditions de livres cités avaient paru, on a ajouté les références à ces éditions et, quand il a semblé nécessaire, quelques brèves notes, toujours soigneusement placées entre crochets carrés, de sorte que ces additions puissent être facilement distinguées de l'original. Rarement on s'est permis de menues modifications, lorsque le texte laissait paraître une imperfection évidente ou une obscurité que Lucien Tesnière lui-même eût évidemment corrigées. Enfin, toutes les langues citées ont été revues sur épreuves par des spécialistes de chacune d'elles, ce qui a permis une correction plus sûre. Il n'est pas possible de citer tous ceux qui ont été sollicités pour quelque passage, tant ils sont nombreux. Pourtant, on ne pouvait passer sous silence ceux qui, avec tant de bonne grâce, ont donné beaucoup de leur temps pour permettre à l'ouvrage de se présenter dans des conditions meilleures : Mlle A. Matignon, MM. É. Bachellery, L. Bazin, P. Demiéville, H. Guitton, R. Lafon, P. Meile, J. Perrot, A. Vaillant, M. Vey. Qu'ils trouvent tous ici, ainsi que les personnes que nous n'avons pu nommer, l'expression de nos remerciements pour le soin qu'ils ont mis à corriger les épreuves ou les stemmas.

Cet ouvrage n'aurait pu paraître sans le dévouement des amis les plus intimement liés à L. Tesnière : MM. J. Fourquet. et F. Daumas (1)

Ainsi, bien qu'il ne faille pas se dissimuler les imperfections qui demeureront et que l'auteur aurait corrigées, l'œuvre sera plus proche de la forme toujours plus parfaite que Lucien Tesnière rêvait de lui donner.

(1) M. F. Daumas en a revu d'un bout à l'autre les placards. C'est à lui que sont dues les courtes additions entre crochets carrés (dans les notes) ainsi que les Addenda.

PRÉFACE

Lucien Tesnière, animé d'une vocation de linguiste qui a surmonté tous les obstacles que lui opposait sa famille, est allé d'emblée aux deux grandes nouveautés qui allaient transformer la linguistique : la dialectologie et le structuralisme.

Il a fait, avec ses études sur la disparition du nombre duel en slovène, la première grande application des méthodes de la géographie linguistique au domaine slave (1925).

Lorsqu'en 1934, il a donné au *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg* son article intitulé « Comment construire une Syntaxe » il esquissait le plan d'une méthode pour dégager dans chaque langue la *structure de l'énoncé*.

C'est à la démonstration de l'application de cette méthode sur un grand nombre de langues et d'abord sur le français, qu'il a consacré les vingt dernières années de sa vie. Il a mis dans cette entreprise toute sa personnalité. Il était l'homme qui avait essayé de réaliser pleinement le vœu de Meillet, que le linguiste moderne se proposât d'acquérir la *possession active et complète des langues vivantes* du domaine sur lequel il travaillait.

Il refaisait sur les étudiants auxquels il enseignait les langues slaves, et les étudiants étrangers auxquels il enseignait le français, l'expérience qu'il avait faite lui-même : apprendre la morphologie, et une syntaxe réduite à l'énumération des servitudes grammaticales, c'est rester devant le seuil à franchir, celui de la naissance de l'expression selon les structures propres à une langue donnée.

Ce qu'il concevait était une méthode d'analyse que chaque pays appliquerait à la langue nationale, pour en faire comprendre le fonctionnement. L'expérience ainsi acquise pourrait être transportée dans l'enseignement d'une langue étrangère, si on éclairait la structure propre de cette langue selon la même méthode.

Le temps très long qu'il a fallu à Tesnière pour achever son grand ouvrage s'explique certes en partie par les graves accidents de santé qui ont ralenti son travail dans les dernières années ; mais pour une partie sans doute plus importante encore par des raisons internes : le désir de fonder une syntaxe générale, de dégager les démarches d'une analyse universellement applicable à toutes les langues qu'il connaissait, voire à d'autres encore, et il a déploré dans son ouvrage de n'avoir pas eu l'expérience de langues d'un type profondément différent du type européen.

Pour au moins une langue, le français, Tesnière a voulu ne pas laisser un fait grammatical qui ne fût ramené à l'un des principes simples avec lesquels il opérait, ou à une combinaison de ces principes. Il a tenu à honneur de donner un exemple d'analyse grammaticale intégrale — sans reste — sur un texte littéraire du caractère le plus idiomatique, une fable de La Fontaine.

Reconstruire ainsi, en repartant à zéro, toute la grammaire d'une grande langue littéraire, n'est possible que par un long effort de découverte dans le détail, qui a occupé toute la pensée de Tesnière dans ses dernières années.

Enfin il était dans la logique interne de sa conception de prouver par la méthode expérimentale l'*applicabilité* pédagogique de la nouvelle analyse grammaticale.

Il a trouvé le champ d'expérience qu'il lui fallait à l'École Normale d'Institutrices de Montpellier, et les enfants de l'école annexe ont très facilement appris à décomposer la phrase selon le schéma stématique que l'on trouvera dans la première partie de la Syntaxe structurale.

Pendant que Tesnière s'attaquait à une œuvre de réalisation immédiate, la linguistique structurale se développait autour de lui dans un autre sens, celui des constructions *théoriques*. Il n'a pas ignoré ce mouvement — encore qu'à la fin il n'ait plus pu le suivre dans le détail — mais il n'a pas pensé, semble-t-il, qu'il fallût attendre la suprême mise au point d'une *analyse pure* pour passer à l'*analyse appliquée*, alors que l'enseignement présent restait prisonnier de notions confuses et inadéquates, qui le rendaient inefficace, et que l'application la plus simple des principes structuraux suffisait à mettre fin à cette situation affligeante.

Il s'est trouvé ainsi longtemps isolé dans son effort pour renouveler d'urgence dans son détail la pratique de l'enseignement du français, par une méthode également applicable aux autres grandes langues européennes.

Le fait que vingt ans *après lui*, des pédagogues et des linguistes de langue allemande proclament aujourd'hui la nécessité de ce renouvellement méthodique est caractéristique. On veut faire le pont entre la théorie scientifique de la langue et les enseignements grammaticaux, jusque là livrés à l'empirisme.

Les théoriciens objecteront sans doute qu'il ne fallait pas se presser, et ne passer à l'application qu'une fois la science *pure* définitivement fondée et élaborée. En réalité l'interaction constante entre le classement des faits dans leur multiplicité concrète et la théorie, la mise à l'épreuve des notions directrices par l'application est indispensable et aura manqué à certaines écoles d'analyse « pure ». Une des supériorités du structuralisme américain et une des raisons de son dynamisme est qu'il a derrière lui l'expérience de la description des faits dans les langues amérindiennes, et les relations réciproques entre cette activité et la théorie.

D'autre part on ne passe pas facilement de la pure théorie à une *pratique* efficace, fondée sur la solution simple de nombreux petits problèmes spécifiques. Un exemple comme celui de l'application au français de la méthode du Cercle de Copenhague par K. Togeby, si

riche d'enseignements qu'il soit, s'arrête en somme, là où commencerait la fondation d'une méthode d'enseignement complète.

Par ailleurs un danger auquel n'ont pas échappé de tels essais d'application de l'analyse pure est celui de transposer dans le vocabulaire et de représenter par les symboles d'une théorie les faits d'une langue, tout en restant au fond à demi-prisonnier des analyses inadéquates que l'enseignement a ancrées dans notre esprit — (ainsi telle analyse des formes verbales du français reste prisonnière d'une division fautive des formes en *-ait* en formes d'« indicatif » et en formes de « conditionnel »). Tesnière a en somme fait porter le centre de gravité de son attaque sur la *région moyenne* où s'articulent l'attitude scientifique avec tout ce qu'elle implique de rigueur et de contrôle critique, et l'observation attentive de la multiplicité concrète des faits de langue.

Au théoricien soucieux de démontrer la valeur scientifique des notions qu'il a élaborées par le traitement intégral d'une langue donnée, l'étude de Tesnière livrera, en français surtout, des analyses pertinentes directement utilisables, même dans un autre vocabulaire et dans un autre système de notions que ceux élaborés par Tesnière. Aussi bien Tesnière n'avait-il pas hésité là où d'autres avant lui, Damourette et Pichon par exemple, avaient fait de telles analyses pertinentes dans leur nouveauté, à les intégrer dans son édifice.

Inversement, dès que le praticien, « aux prises avec l'application d'un texte littéraire déterminé », ne se contentera plus des explications (ou des dérobades) de la vieille grammaire plus ou moins logicienne, plus ou moins normative, les analyses de Tesnière seront pour lui une mine de propositions d'explication, fondées sur des analyses lumineuses.

En essayant de situer et de caractériser la syntaxe *structurale* de Tesnière je trouve que là aussi, son tempérament l'a porté à attaquer dans une zone moyenne, celle où s'articulent la syntagmatique et la sémantique.

Le centre de la pensée syntaxique de Tesnière est la notion que l'on désigne imparfaitement par le terme de *classe de mots*. Il ne s'agit pas ici des parties du discours au sens ancien, considérées comme des espèces identifiables par l'observateur de leurs formes, mais par exemple du fait que donner une information sur un événement à l'aide d'un verbe, de groupes à fonction substantivale (sujet, objet) et adverbiale (temps, lieu) implique une première activité conceptuelle, avec des idées de procès, de participant actif et non-actif du procès, de circonstance de l'action.

Tesnière a abordé ces problèmes par la notion de connexion, qui implique celles de termes reliés, l'un étant *nœud* de groupe (nœud verbal, substantival), l'autre étant à l'autre extrémité d'un des traits de connexion, et déjà porteur de qualités qui lui permettent d'entrer dans telle connexion avec tel nœud.

Il a généralisé ici une notion que l'on n'avait aperçue jusque-là que dans les cas les plus éclatants : on avait déjà vu par exemple qu'une proposition relative assume par rapport à un nœud substantival une fonction qualificative ou déterminative semblable à celle qu'assume un adjectif (fonction hypothétique). La classification des faits de *transfert* et des « opérateurs » de transfert (le pronom ou adverbe « relatif » dans le cas du transfert d'un groupe verbal en déterminatif d'un sub-

stantif) est une des parties les plus originales du présent ouvrage. On verra comment Tesnière a pris plaisir à analyser la série de transferts qui permet à une habilleuse de dire : *Mademoiselle sera d'un comme il faut* ».

Vu sous cet aspect, le structuralisme de Tesnière n'est pas un structuralisme formaliste.

Débrouiller la phrase d'un texte par un *stemma* ayant pour nœud le verbe et indiquant des connexions, l'analyser en une action et des actants et des circonstants, c'est, pour l'élève de l'école primaire, apercevoir l'articulation d'une *expérience vécue* avec la structure linguistique, la structuration de l'évènement en vue de sa communication par la langue.

On peut comme praticien n'être pas toujours d'accord avec la forme que Tesnière a donnée à sa nomenclature, ou avec les représentations graphiques qu'il a proposées ; toute pratique implique des options de présentation. On peut, comme théoricien, préférer aborder les problèmes dans un autre ordre, et opérer avec d'autres abstractions : le résultat de vingt ans d'effort d'un linguiste vigoureux pour reprendre méthodiquement l'analyse d'un nombre immense de faits de langue avec une liberté cartésienne vaut la peine d'être connu.

J'ai retiré de la lecture du manuscrit un enrichissement que je ne peux comparer qu'à celui de la lecture de l'ouvrage de Bally, *Linguistique générale et linguistique française*, qui a eu plus d'une édition ; (en fait c'est une synthèse générale construite sur l'observation du français et de l'allemand c'est-à-dire sur une base moins vaste que celle dont disposait Tesnière).

Je pense que la *Syntaxe structurale* de Tesnière commencera par attirer l'attention par la richesse des aperçus « éclairants » qu'on trouve de page en page.

Il sera peut-être même discrètement pillé, pour rajeunir des manuels, par des auteurs qui y trouveront des formules ingénieuses et pertinentes ; il leur pardonnerait bien volontiers pour le plaisir de voir passer dans la pratique le résultat de son inlassable recherche du « *trait pertinent* ».

L'ouvrage surmontera aussi peu à peu les obstacles qu'a rencontrés le seul projet de sa publication (obstacles maintenant vaincus par la ténacité de Madame Tesnière et de quelques disciples et amis du linguiste) : d'une part le fait que Tesnière n'a fait, d'analyse *pure*, que ce qui lui paraissait nécessaire pour attaquer les problèmes de base de l'enseignement grammatical, et qu'il est resté en dehors des débats relatifs au structuralisme *théorique* (sans toutefois les ignorer) ; d'autre part le fait qu'il exige pourtant le même acte de foi révolutionnaire que les écoles structuralistes : une foi dans la supériorité de l'attitude *rationnelle* en face de la pratique purement empirique.

La syntaxe structurale va s'insérer dans le mouvement de renouvellement de l'enseignement grammatical qui a atteint l'anglais et plus récemment l'allemand, et qui se développe maintenant rapidement, se manifestant par des faits comme la fondation de l'école écossaise de formation de professeurs de langues vivantes sous la direction du dialectologue et structuraliste Catford, ou comme l'offre faite à Hans

Glinz l'auteur de « Die innere Form des Deutschen » de la direction d'un Institut pédagogique.

Ce n'est pas sans une certaine amertume que l'on pense aux 25 ans d'avance qu'aurait pu avoir la France, si elle avait donné à Tesnière en 1934 la direction d'un Institut de linguistique appliquée comme celui d'Edinbourg.

J. FOURQUET
Professeur à la Sorbonne.

PREMIÈRE PARTIE

LA CONNEXION

Br

LIVRE A : PRÉAMBULE

CHAPITRE 1. — La connexion.

1. — L'objet de la syntaxe structurale est l'étude de la phrase. Aussi bien les linguistes allemands, quand il leur a fallu traduire le mot syntaxe dans leur langue, n'en ont-ils pas trouvé de meilleur équivalent que *Satzlehre* « science de la phrase ».

2. — La phrase¹ est un **ensemble organisé** dont les éléments constituants sont les **mots**².

3. — Tout mot qui fait partie d'une phrase cesse par lui-même d'être isolé comme dans le dictionnaire³. Entre lui et ses voisins, l'esprit aperçoit des **connexions**, dont l'ensemble forme la charpente de la phrase.

4. — Ces connexions ne sont indiquées par rien. Mais il est indispensable qu'elles soient aperçues par l'esprit, sans quoi la phrase ne serait pas intelligible. Quand je dis : *Alfred parle* (v. St. 1), je n'entends pas dire d'une part qu'« il y a un homme qui s'appelle Alfred » et d'autre part que « quelqu'un parle », mais j'entends dire tout à la fois que « Alfred fait l'action de parler » et que « celui qui parle est Alfred ».

5. — Il résulte de ce qui précède qu'une phrase du type *Alfred parle* n'est pas composée de **deux** éléments 1° *Alfred*, 2° *parle*, mais bien

1. Les grammairiens ont quelquefois essayé de faire de la lumière sur la notion de **phrase** en lui substituant le terme de **proposition**, emprunté à la logique (cf. chap. 20, § 18). Cette tentative malheureuse ne semble pas leur avoir donné pleine satisfaction, cf. O. Bloch : « les auteurs ne sont même pas d'accord sur ce qu'il faut entendre par le terme de proposition » (cf. *Bulletin de la Société linguistique de Paris*, Tome 37, 1936, fasc. 3, p. 90).

2. C'est dire que nous ne partageons pas le point de vue de A. Sauvageot qui, jetant le manche après la cognée, dit : « une définition de la phrase est sans aucun intérêt du point de vue de la syntaxe. Tout au plus peut-on la considérer comme un aboutissement, jamais comme un point de départ » (Cf. *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, Tome 37, 1936, fasc. 3, p. 162).

3. C'est d'ailleurs par une pure abstraction que nous isolons le mot de la phrase, qui est le milieu naturel dans lequel il vit, comme le poisson dans l'eau.

C'est pourquoi le dictionnaire, résultat d'un travail qui consiste à prendre les éléments de la réalité linguistique et à les sortir artificiellement du milieu naturel vivant où on les trouve, est fatalement quelque chose de mort.

de **trois** éléments, 1° *Alfred*, 2° *parle* et 3° la connexion qui les unit et sans laquelle il n'y aurait pas de phrase. Dire qu'une phrase du type *Alfred parle* ne comporte que deux éléments, c'est l'analyser d'une façon superficielle, purement morphologique, et en négliger l'essentiel, qui est le lien syntaxique.

6. — Il en va de même en chimie, où la combinaison du chlore Cl et du sodium Na fournit un composé, le sel de cuisine ou chlorure de sodium NaCl, qui est un tout autre corps et présente de tout autres caractères que le chlore Cl d'une part et le sodium Na d'autre part.

7. — Là connexion est **indispensable** à l'expression de la pensée. Sans la connexion, nous ne saurions exprimer aucune pensée continue et nous ne pourrions qu'énoncer une succession d'images et d'idées isolées les unes des autres et sans lien entre elles¹.

8. — C'est donc la connexion qui donne à la phrase son caractère **organique** et **vivant**, et qui en est comme le **principe vital**.

9. — Construire une phrase, c'est mettre la vie dans une masse amorphe de mots en **établissant** entre eux un **ensemble** de **connexions**.

10. — Inversement, comprendre une phrase, c'est **saisir l'ensemble des connexions** qui en unissent les différents mots.

11. — La notion de connexion est ainsi à la **base** de toute la syntaxe structurale. On ne saurait donc trop insister sur son importance.

12. — C'est d'ailleurs la notion de connexion qu'exprime le nom même de la syntaxe, en grec « mise en ordre, disposition ». Et c'est également à cette notion, purement intérieure le plus souvent,

1. Tel est le déroulement normal de l'activité mentale chez l'enfant, chez lequel le raisonnement est moins développé que chez l'adulte. En revanche, les images qu'il a sont plus vives. Mais il n'y a pas entre elles ce lien logique qui constitue à proprement parler la pensée.

C'est ce qu'a magnifiquement illustré le poète slovène Oton Joupantchitch dans une de ses poésies pour enfants les plus réussies, *Le Turc* (cf. Lucien Tesnière, *Oton Joupantchitch, poète slovène*, p. 335), dont le début présente une **succession d'images** plaisantes à une imagination enfantine, mais sans lien logique entre elles :

*Comme c'est long, un nez de Turc,
C'est couvert de grosses verrues !
Sabots de Turc, la pointe en l'air,
Comme une barque sur la Save !*

*Ou un fez, un fez de Turc —
Une vraie fleur de coquelicot !
Et une belle ceinture de Turc,
Aux couleurs d'arc-en-ciel.*

*Turc, donne-moi ton fez,
Ton beau fez et ta ceinture —
Garde ton nez et tes sabots,
C'est ta gloire et ton honneur !*

Il en est de même dans les rêves, où l'on passe d'une image à une autre au gré d'associations inconséquentes dont l'ensemble n'a en général ni queue ni tête.

que correspond la *innere Sprachform*¹ « forme intérieure de la langue », de Guillaume de Humboldt².

13. — Pour plus de clarté, nous représenterons graphiquement les connexions entre les mots par des traits, que nous appellerons **traits de connexion** (v. St. 1).

CHAPITRE 2. — Hiérarchie des connexions.

La loi souveraine est la subordination et la dépendance.
(Vauvenargues.)

1. — Les connexions structurales établissent entre les mots des rapports de **dépendance**. Chaque connexion unit en principe un terme **supérieur** à un terme **inférieur**.

2. — Le terme supérieur reçoit le nom de **régissant**. Le terme inférieur reçoit le nom de **subordonné**. Ainsi dans la phrase *Alfred parle* (v. St. 1), *parle* est le régissant et *Alfred* le subordonné.

3. — On exprime la connexion supérieure en disant que le subordonné **dépend** du régissant, et la connexion inférieure en disant que le régissant **commande** ou **régit** le subordonné. Ainsi dans la phrase *Alfred parle* (v. St. 1), *Alfred* dépend de *parle*, tandis que *parle* commande *Alfred*.

4. — Un mot peut être à la fois subordonné à un mot supérieur et régissant d'un mot inférieur. Ainsi dans la phrase *mon ami parle* (v. St. 2), *ami* est à la fois le subordonné de *parle* et le régissant de *mon*.

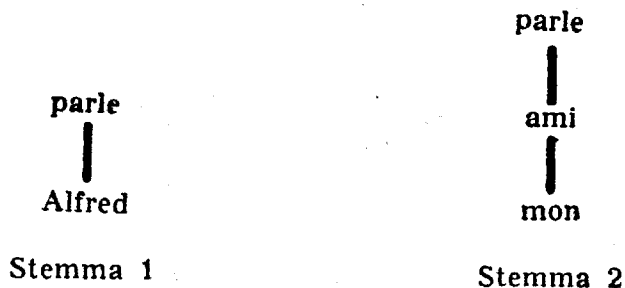
1. Si, depuis plus d'un siècle qu'a été conçue la notion féconde de *innere Sprachform*, la linguistique n'en a encore rien tiré, c'est que, sous l'influence trop exclusive des « morphologistes », elle posait comme son postulat d'Euclide que seuls relevaient d'elle les faits de langue saisissables sous une forme matérielle, donc extérieure. C'était nier *a priori* la *innere Sprachform*, qui est par définition **Intérieure**.

2. Linguiste de grande classe, aux intuitions de génie, auquel la linguistique moderne est loin de rendre pleine justice, alors qu'elle porte aux nues Bopp, le père de la grammaire comparée. Meillet estimait que cette échelle des valeurs des linguistes était justifiée, ce qui est au moins paradoxal, si l'on songe à l'importance relative reconnue à ces deux esprits. Les historiens des idées, eux, ne s'y sont pas trompés, et n'hésitent pas à voir dans Humboldt, ami de Schiller et de Goethe, un esprit très supérieur à Bopp, qui n'a jamais dépassé le niveau d'un bon technicien spécialisé. Ceux qui ont quelque notion de l'évolution de la pensée allemande au XIX^e siècle s'étonneront à bon droit que les linguistes n'aient pas été sensibles à ce qu'il y a d'étrange à classer dans l'échelle des valeurs, fût-ce des valeurs linguistiques, un esprit universel hautement cultivé et armé en particulier d'une culture scientifique approfondie, comme Humboldt, après un simple technicien de la grammaire comparée comme Bopp, que l'histoire de la pensée allemande ne mentionne souvent même pas. La linguistique sera fatalement amenée à rendre un jour pleine justice à Humboldt, qu'un homme comme Goethe avait admis dans son intimité intellectuelle, et qui était un esprit d'une tout autre envergure que Bopp. (cf. J. Vendryes, « La comparaison en linguistique », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 42, tome 1, p. 7).

5. — L'ensemble des mots d'une phrase constitue donc une véritable **hiérarchie**. Ainsi dans la phrase *mon ami parle* (v. St. 2), *mon* dépend de *ami*, qui dépend à son tour de *parle*, et inversement *parle* commande *ami*, qui commande à son tour *mon*.

6. — L'étude de la phrase, qui est l'objet propre de la syntaxe structurale (v. chap. 1, § 1), est essentiellement l'étude de sa structure, qui n'est autre que la **hiérarchie de ses connexions**.

7. — Le trait de connexion sera en principe **vertical** (v. St. 1 et 2), puisqu'il symbolise le lien entre un terme supérieur et un terme inférieur.



CHAPITRE 3. — Le nœud et le stemma.

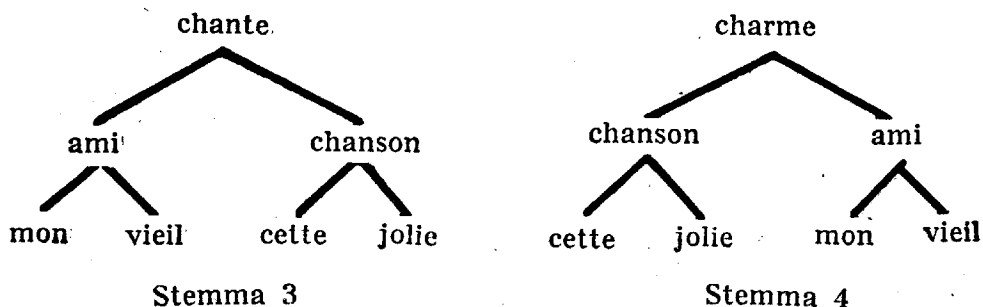
Stemboom

1. — En principe¹, un subordonné ne peut dépendre que d'un **seul** régissant. Au contraire un régissant peut commander **plusieurs** subordonnés, p. ex. : *mon vieil ami chante cette jolie chanson* (v. St. 3).

2. — Tout régissant qui commande un ou plusieurs subordonnés forme ce que nous appellerons un **nœud**.

3. — Nous définirons donc le nœud comme l'ensemble constitué par le régissant et par tous les subordonnés qui, à un degré quelconque, directement ou indirectement, dépendent de lui, et qu'il **noûe** ainsi en quelque sorte en un seul faisceau.

4. — Il résulte de la définition précédente que **tout subordonné suit le sort de son régissant**. Soit par exemple la phrase : *mon vieil ami chante cette jolie chanson* (v. St. 3), si j'en renverse les éléments pour dire : *cette jolie chanson charme mon vieil ami* (v. St. 4), le substantif *ami*, en passant de la fonction de sujet à celle de complément d'objet, entraîne avec lui les adjectifs *mon* et *vieil* qui dépendent de lui.



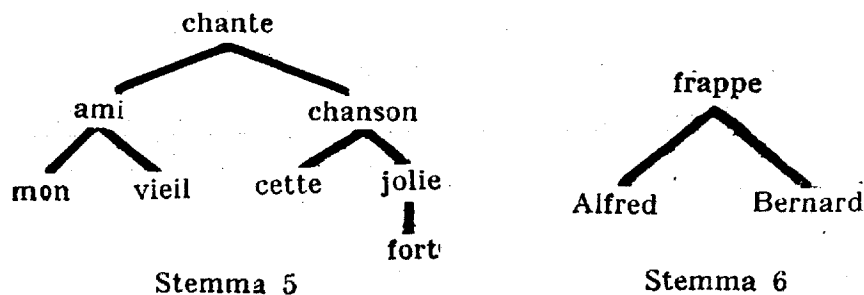
1. C'est-à-dire sauf le cas de **dédouplement**, qui sera étudié ultérieurement (v. chap. 135).

5. — De même que les connexions (v. Chap. 2, § 4), les nœuds peuvent se superposer. Il existe ainsi une **hiérarchie des nœuds** comme il existe une hiérarchie des connexions. Soit par exemple la phrase *mon vieil ami chante cette fort jolie chanson* (v. St. 5), le nœud de *jolie* dépend de celui de *chanson*.

6. — Le nœud formé par le régissant qui commande tous les subordonnés de la phrase est le **nœuds des nœuds** ou **nœud central**. Il est au centre de la phrase, dont il assure l'unité structurale en en nouant les divers éléments en un seul faisceau. Il s'identifie avec la phrase.

7. — Le nœud des nœuds est généralement un nœud verbal, ainsi qu'il ressort des exemples cités jusqu'ici. Mais rien n'empêche qu'une phrase ait pour nœud central un nœud substantival, adjectival ou adverbial. Le cas est surtout fréquent dans la conversation courante et dans les titres d'ouvrages littéraires (v. chap. 47, § 12).

8. — Comme les connexions inférieures peuvent être multiples on est amené, dans la représentation graphique, à tricher sur la verticalité des traits de connexion et à en faire des traits obliques (v. St. 3, 4, 5 et 6).



9. — L'ensemble des traits de connexion constitue le **stemma**¹. Le stemma montre clairement la hiérarchie des connexions, fait apparaître schématiquement les différents nœuds qui les nouent en faisceau, et matérialise ainsi visuellement la structure de la phrase.

1. L'idée première du stemma m'est venue en juin 1932. Les premiers stemmas que j'ai publiés ont paru dans mon article « comment construire une syntaxe », écrit en septembre 1933 et publié dans le *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, en mai-juin 1934. C'est en 1935 que j'ai commencé à utiliser le stemma dans mon enseignement privé, et en 1936 dans mon enseignement public à Strasbourg.

Me trouvant en mission en U.R.S.S. en 1936, et y ayant acheté quelques grammaires russes, j'ai eu la joie de constater que l'idée du stemma y avait germé de façon indépendante. La première en date des grammaires où j'ai trouvé des stemmas est celle d'Ušakov, Smirnova et Šceptova, *Učebnaja kniga po ruskomu jazyku*, Moscou-Léningrad, Gosizdat, 1929, 3^o partie, pp. 6 et 7, et 4^o partie, p. 5. Je me suis laissé dire que MM. Barkhudarov et Princip, élèves de M. Ščerba, avaient utilisé le stemma dès 1930. Et j'ai retrouvé des stemmas dans *la Grammatika* de Krjučkov et Svetliev, Moscou, 1936, pp. 6 et 7.

Il y a lieu de noter par ailleurs que, si l'idée fondamentale est la même, le détail de l'application est assez différent. Les linguistes russes expriment dans leurs stemmas l'opposition entre le sujet et le prédicat, conception que je tiens pour grammaticalement erronée (v. ci-dessous, chap. 49, §§ 2, sqq.). Aussi bien le stemma n'apparaît-il, au moins dans les grammaires que je connais et que je viens de citer, que d'une façon tout à fait passagère et fugitive, à titre de simple démonstration de principe, et les auteurs ne me semblent pas en avoir tiré la méthode pratique qui me paraît s'imposer ni avoir entrevu tout le développement dont je la crois susceptible.

10. — Le stemma est ainsi une représentation visuelle d'une notion abstraite qui n'est autre que le schème structural de la phrase.

11. — Le stemma se trouve ainsi exprimer l'**activité parlante** que l'on a opposée sous le nom de **parole** au **résultat** de cette activité tel qu'il apparaît sous la forme tangible et immuable qui s'impose à une collectivité donnée et qui est ce à quoi on est convenu de réserver le nom de **langue**. Cette opposition avait déjà été pleinement sentie par G. de Humboldt (cf. chap. 1, § 12, note 2) qui avait eu l'intuition de génie de la différence fondamentale entre ce qu'il appelait de deux mots grecs pleins de sens profond l'**ergon** (langue) et l'**energeia** (parole).

12. — Le stemma répond au même souci qu'exprimaient, dans la grammaire traditionnelle, les pédagogues avertis, en invitant leurs élèves à **construire** les phrases en présence desquelles ils se trouvaient, que ce soit en latin ou en langues vivantes. Chacun sait qu'une phrase dont on a négligé de faire la construction est un piège à contre sens.

13. — Etant donnée la faveur que de telles représentations matérialisées et concrètes de notions abstraites rencontrent en général dans l'enseignement, on peut entrevoir le jour où toute analyse, l'analyse grammaticale comme l'analyse logique, serait remplacée par une analyse unique, l'analyse stemmatique (cf. chap. 276, § 22).

14. — Etant donnée la nature du stemma, on conçoit aisément que, pratiquement, il est toujours plus facile de le construire en le prenant **par en bas**, car en le prenant par en haut, on risque, faute d'avoir prévu suffisamment de place, de se trouver engagé dans des représentations graphiques trop étroites et d'aboutir à un étranglement du stemma.

CHAPITRE 4. — L'ordre structural.

1. — **L'ordre structural** des mots est celui selon lequel s'établissent les connexions.

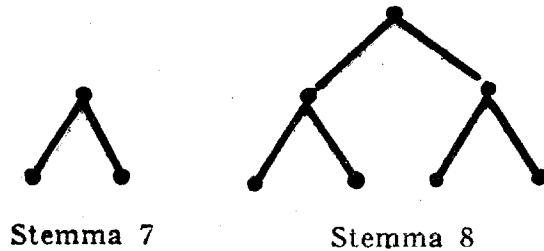
2. — Or les connexions sont multiples, puisque chaque régissant peut commander plusieurs subordonnés. Il en résulte que l'ordre structural est à **plusieurs dimensions**.

3. — Le stemma, qui est l'expression graphique de l'ordre structural, obéit à la même loi. Il devrait donc être, lui aussi, à **plusieurs dimensions**. Mais il peut être en fait ramené à **deux dimensions**.

4. = En effet, nous avons vu (chap. 3, § 1 et chap. 4, § 2) qu'un seul régissant peut commander plusieurs subordonnés, sans que la réciproque soit vraie. Cette particularité conditionne la forme du stemma, qui se présente en principe sous une forme analogue à celle d'un tableau généalogique, avec une seule extrémité supérieure (le nœud central de la phrase) et plusieurs extrémités inférieures (v. St. 7 et 8). Or une telle représentation ne nécessite pas plus de **deux dimensions**.

5. — Mais d'autre part le stemma est fait pour être figuré sur une surface plane (feuille de papier, ardoise, tableau noir). Or une surface plane n'a par définition que deux dimensions. Le stemma ne peut donc être représenté graphiquement que s'il n'a pas plus de **deux dimensions**.

6. — Le nombre de dimensions du stemma est donc au **minimum** de deux du point de vue de l'ordre structural qu'il représente et au **maximum** de deux du point de vue des possibilités graphiques auxquelles il est lié. Le stemma sera donc forcément à **deux dimensions**.



CHAPITRE 5. — La chaîne parlée.

1. — La matière brute de la parole est la suite des sons ou phonèmes que nous percevons au moyen de l'ouïe. Nous donnerons à cette suite le nom de **chaîne parlée**¹.

2. — La chaîne parlée est la **donnée immédiate de la parole**. C'est elle qui, sous sa forme naturelle ou sous sa notation écrite, fournit les faits de base dont l'observation préalable est à la source de toute spéculation linguistique.

3. — La chaîne parlée est à **une dimension**. Elle se présente comme une ligne. C'est là son caractère essentiel.

4. — Le caractère linéaire de la chaîne parlée tient à ce que nous parlons **dans le temps**, qui est lui-même à une dimension. En effet, les phonèmes ou groupes de phonèmes, qui sont les signes des idées que nous voulons exprimer, ne peuvent être **simultanés**. Je ne saurais articuler en même temps un *a* et un *b*. Il faut que l'un d'eux précède l'autre : *ab* ou *ba*. Nous sommes donc obligés d'enfiler les phonèmes successivement sur la **ligne du temps**. D'ailleurs un discours ne se mesure-t-il pas au temps qu'il a duré ?

5. — Le caractère linéaire de la chaîne parlée n'apparaît pas d'emblée. C'est que, dans une langue que nous connaissons, nous associons involontairement aux sons de la chaîne parlée un sens qui accapare notre attention et nous en masque la véritable nature. Il en va tout autrement dans une langue que nous ne connaissons pas, car nous y percevons la chaîne parlée dans son essence élémentaire, purement acoustique, et

1. La notion de chaîne parlée (chaîne des sons, chaîne de la parole entendue, chaîne acoustique, chaîne phonique) est une des conceptions les plus profondes et les plus fécondes de Ferdinand de Saussure. V. son *Cours de Linguistique générale* publié par Bally et Sechehaye, pp. 65-67 et 79 sqq.

indépendamment de toute sa superstructure sémantique. Son caractère linéaire ressort alors avec netteté. Il suffit, pour s'en convaincre, d'écouter un discours **dans une langue que l'on ne comprend pas.**

6. — Le caractère linéaire de la chaîne parlée se trouve transposé automatiquement dans les notations écrites de la parole, où il constitue un fait d'observation courante et élémentaire. L'écriture se présente sous forme de ligne. Un livre entier ne comporte au fond, d'un bout à l'autre, qu'une seule et même ligne, qui est seulement débitée par petites tranches pour la commodité de la disposition des pages. C'est ainsi que la ligne, qui est à une dimension, se présente sous la forme de la page, qui est une surface à deux dimensions. Débitée de la même façon, la page à deux dimensions se présente sous forme de volume à trois dimensions¹. On retrouve cette même ligne dans le sillon microscopique par lequel la parole se grave elle-même en creux sur le disque d'un **phonographe**. Enfin si le **télégraphe** et le **téléphone** sont amenés à utiliser des lignes pour transporter la parole ou l'écriture à distance, c'est toujours parce que la parole se présente elle-même comme une ligne.

7. — Le caractère linéaire du discours a d'ailleurs été maintes fois relevé, en particulier par Lessing, qui, dans un livre célèbre, *le Laocoon ou des frontières de la poésie*, trace la limite entre ces deux formes d'art en disant que « la succession est le domaine du poète, comme l'espace est le domaine du peintre » (*Laocoon*, chap. 18).

8. — Nous appellerons ordre linéaire² celui d'après lequel les mots viennent se ranger sur la chaîne parlée. L'ordre linéaire est, comme la chaîne parlée, à une dimension.

9. — Nous dirons que deux mots qui se suivent sur la chaîne parlée constituent une **séquence**. Ainsi dans la phrase *mon vieil ami chante une jolie chanson*, les mots *chante* et *une* sont en séquence.

10. — Un mot de la chaîne parlée ne saurait être en séquence avec plus de **deux** mots, celui qui le précède et celui qui le suit. Soit par exemple la phrase *mon vieil ami chante une jolie chanson*, le mot *une* est en séquence avec *chante*, qui le précède et avec *jolie*, qui le suit, mais il ne saurait être en séquence avec un troisième mot.

11. — Non seulement la chaîne parlée est à une dimension (cf. § 3), mais elle est à **sens unique**. Car elle est, comme nous l'avons vu (cf. § 4), fonction du temps, qui est lui-même à sens unique.

1. Il ne s'agit pas ici d'un simple jeu de mots et d'une facétie sans portée réelle, car si l'on va au fond des choses, on constate que c'est précisément parce qu'ils enrroulaient (lat. *uoluo*) le papyrus qui était une surface sous forme de rouleau, que les Romains en faisaient un *uolumen*.

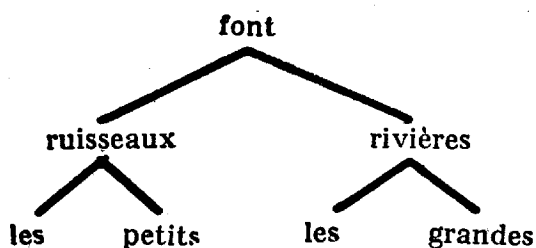
2. Cet ordre linéaire ne semble avoir rien de commun avec ce que M. Marr appelle le **langage linéaire** (cf. le compte rendu de Marcel Cohen, *B. S. L.*, n° 40, p. 11) et qui n'est autre, semble-t-il, que le langage par gestes. L'illustre linguiste russe semble avoir vu dans le caractère linéaire du langage le fait extérieur et superficiel du bras ou de la main qui trace une ligne **concrète** dans l'espace, et non avoir reconnu que le langage articulé, qu'il oppose précisément au langage linéaire, est lui-même essentiellement linéaire en ce que sa forme intérieure, qui est la base **abstraite** de la **chaîne parlée**, est comme celle-ci à une dimension.

12. — Elle est donc comme le temps, **irréversible**. De même qu'on ne remonte pas le cours du temps, de même on ne peut parler à l'envers. Un discours dans une langue connue, qui serait reproduit à l'envers par un disque phonographique ou par tout autre moyen mécanique, deviendrait rigoureusement incompréhensible. Engil erèinred ettec ed erutel al ed trosser iuq tmemengiesne'l retidém ed ercniavnoc ne's ruop tiffus li¹.

CHAPITRE 6. — **Ordre structural et ordre linéaire.**

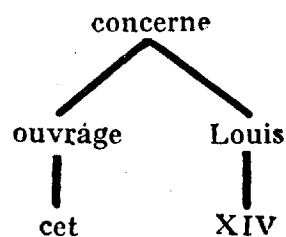
1. — Toute la syntaxe structurale repose sur les rapports qui existent **entre l'ordre structural et l'ordre linéaire.**

2. — Construire, ou établir le stemma d'une phrase, c'est en transformer l'ordre linéaire en ordre structural. Soit par exemple la phrase : *Les petits ruisseaux font les grandes rivières*, si j'en transforme l'ordre linéaire en ordre structural, j'obtiens le stemma 9.



ORDRE STRUCTURAL

Stemma 9



Stemma 10

3. — Inversement, relever un stemma, ou en faire la **mise en phrase**² c'est en transformer l'ordre structural en ordre linéaire en disposant sur la chaîne parlée les mots qui le constituent. Soit par exemple le stemma 9, si je le relève en ordre linéaire, j'obtiens la phrase : *les petits ruisseaux font les grandes rivières*.

Les petits ruisseaux font les grandes rivières

ORDRE LINÉAIRE

4. — De ce point de vue, nous pouvons dire, en reprenant notre définition du début (chap. 1, §§ 9 et 10) pour la préciser et la développer, que **parler** une langue, c'est en transformer l'ordre structural en ordre linéaire, et inversement que **comprendre** une langue, c'est en transformer l'ordre linéaire en ordre structural.

1. A lire à l'envers.

2. La **mise en phrase** correspond assez exactement, technique mise à part, à l'opération pour laquelle les techniciens de la radio ont adopté le terme, maintenant consacré, de **mise en onde**.

5. — Le principe fondamental de la transformation de l'ordre structural en ordre linéaire est de transporter les **connexions** de l'ordre structural en **séquences** de l'ordre linéaire, de façon que les éléments qui sont en connexion dans l'ordre structural se trouvent en voisinage immédiat sur la chaîne parlée.

6. — C'est l'effort nécessaire pour vaincre les difficultés que l'on rencontre pour réaliser la transformation de l'ordre structural en ordre linéaire qui est la cause profonde de l'« energieia » si bien sentie par G. de Humboldt (cf. chap. 3, § 11).

7. — Ainsi dans la phrase française : *Cet ouvrage concerne Louis XIV* (v. St. 10), toutes les connexions structurales ont été transformées en séquences linéaires :

1° Il y a connexion entre le régissant *ouvrage* et le subordonné *cet*. Or le mot *ouvrage* suit immédiatement le mot *cet*.

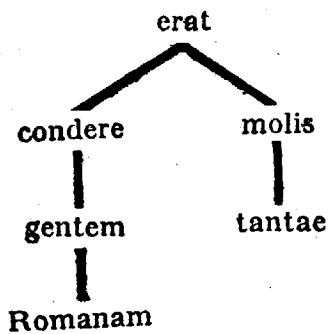
2° Il y a connexion entre le régissant *concerne* et le subordonné *ouvrage*. Or le mot *concerne* suit immédiatement le mot *ouvrage*.

3° Il y a connexion entre le régissant *concerne* et le subordonné *Louis*. Or le mot *concerne* précède immédiatement le mot *Louis*.

4° Il y a connexion entre le régissant *Louis* et le subordonné *XIV*. Or le mot *Louis* précède immédiatement le mot *XIV*.

8. — La transposition de l'ordre structural en ordre linéaire a donc pour effet de faire en quelque sorte passer le stemma au **laminoir**. Le schème linéaire est un schème structural tréfilé et laminé.

9. — La transposition de l'ordre structural en ordre linéaire est souvent facilitée par l'accord grammatical, qui consiste à marquer les mots qui sont en connexion, par des signes qui se correspondent. L'accord aide grandement à la compréhension de la phrase en facilitant l'établissement des connexions, soit par exemple le vers de Virgile.



Stemma 11

Tantae molis erat Romanam condere gentem (*Enéide* I-33), la connexion s'établit aisément entre *tantae* et *molis*, parce que les deux mots ont la forme du génitif féminin singulier (v. Stemma 11).

10. — Il y a lieu de ne pas perdre de vue que, syntaxiquement, la vraie phrase, c'est la **phrase structurale** dont la phrase linéaire n'est que l'image projetée tant bien que mal, et avec tous les inconvénients d'aplatissement que comporte cette projection, sur la chaîne parlée.

CHAPITRE 7. — Antinomie de l'ordre structural et de l'ordre linéaire.

1. — La **possibilité** pour un terme de l'ordre structural d'avoir, outre son unique connexion supérieure, deux ou plusieurs connexions inférieures (v. chap. 3, § 1) se heurte dans la mise en phrase, à l'**impossibilité** pour un mot de la chaîne parlée, d'être en séquence immédiate avec plus de deux mots voisins (v. chap. 5, § 10). En d'autres termes, tout nœud structural est susceptible de créer des bifurcations, trifurcations, etc..., incompatibles avec l'ordre linéaire.

2. — Ainsi dans la phrase : *Les petits ruisseaux font les grandes rivières* (v. St. 9), le terme *ruisseaux* forme un nœud de trois connexions structurales (1^o *font* avec *ruisseaux*, 2^o *ruisseaux* avec *les*, 3^o *ruisseaux* avec *petits*), auxquelles ne peuvent répondre que deux séquences linéaires : *petits ruisseaux*, et *ruisseaux font*.

3. — Il y a donc **antinomie** entre l'**ordre structural**, qui est à plusieurs dimensions (réduites à deux dans le stemma), et l'**ordre linéaire**, qui est à une dimension. Cette antinomie est la « quadrature du cercle » du langage. Sa résolution est la condition *sine qua non* de la parole.

4. — On ne peut résoudre l'antinomie entre l'ordre structural et l'ordre linéaire qu'en sacrifiant, lors de la mise en phrase, au moins une séquence linéaire. Ainsi dans la phrase ci-dessus, on renonce à transformer la connexion entre *ruisseaux* et *les* en une séquence linéaire immédiate *les ruisseaux* ou *ruisseaux les*. La séquence n'est que **médiate** : *les petits ruisseaux*.

5. — Reprenant encore une fois notre définition précédente (v. chap. 1, §§ 9 et 10, et chap. 6, § 4), nous pouvons maintenant préciser que **parler** une langue, c'est savoir quelles sont les connexions structurales qu'il y a lieu de sacrifier en transformant l'ordre structural en ordre linéaire, et inversement que **comprendre** une langue, c'est savoir quelles sont les connexions structurales non exprimées par des séquences qu'il y a lieu de rétablir en transformant l'ordre linéaire en ordre structural.

6. — Dans le rétablissement des connexions non exprimées par des séquences, le rôle de l'accord grammatical (v. chap. 6, § 9) est capital. Ainsi dans le vers de Virgile *Tantae molis erat Romanam condere gentem* (v. St. 11), si la connexion s'établit aisément entre *Romanam* et *gentem*, bien que ces deux mots ne soient pas en séquence sur la chaîne parlée, c'est qu'ils ont tous deux la marque de l'accusatif féminin singulier.

7. — L'accord grammatical permet donc de rompre des séquences sans dommage pour la compréhension de la phrase. Il en résulte que, plus une langue est riche en possibilités d'accord, plus elle a de liberté pour rompre les séquences linéaires, et inversement que, moins une langue est riche en possibilités d'accord, moins elle a de liberté pour rompre les séquences linéaires.

8. — Certaines langues poussent la liberté jusqu'à profiter de la richesse de leurs procédés d'accord pour rompre des séquences sans nécessité syntaxique absolue. On dit alors que **l'ordre** linéaire est **brisé**. L'ordre brisé est fréquent dans la poésie latine. Soit par exemple la phrase de Virgile *Tantae molis erat Romanam condere gentem*, la séquence correspondant à la connexion entre *Romanam* et *gentem* (v. St. 11) est sacrifiée sur la chaîne parlée. Or rien, du point de vue de la syntaxe latine n'obligeait à la sacrifier. Il était parfaitement possible de dire *Tantae molis erat Romanam gentem condere*. Mais le vers eût été faux. L'ordre brisé répond ici à une **contrainte métrique**.

9. — La rupture facultative des séquences linéaires a généralement pour causes des considérations métriques ou stylistiques. Elle n'est jamais occasionnée par des nécessités typologiques et proprement syntaxiques.

CHAPITRE 8. — Sens du relevé linéaire.

1. — Quand deux mots sont en connexion structurale, il y a **deux manières** de les placer en séquence linéaire, suivant que l'on commence par l'un ou par l'autre le relevé sur la chaîne parlée.

2. — Dans un cas, on énonce **d'abord le régissant et ensuite le subordonné**. C'est ce qui se fait par exemple dans le français *cheval blanc* (v. St. 12).

3. — Dans l'autre cas, on énonce **d'abord le subordonné et ensuite le régissant**. C'est ce qui se fait par exemple dans l'anglais *white horse* (v. St. 13).

4. — Dans le premier cas (*cheval blanc*), nous dirons qu'il y a **ordre descendant** ou **centrifuge**, parce que, pour placer les termes sur la chaîne parlée (ordre linéaire), on les relève sur le stemma (ordre structural) de haut en bas, c'est-à-dire en **s'éloignant du nœud central**.

5. — Inversement dans le deuxième cas (*white horse*), nous dirons qu'il y a **ordre montant**¹ ou **centripète**, parce que, pour placer les termes sur la chaîne parlée (ordre linéaire), on les relève sur le stemma (ordre structural) **de bas en haut**, c'est-à-dire en **se rapprochant du nœud central**.

6. — De ce point de vue, on constate que les différentes langues se comportent de façon différente.

7. — Les unes donnent la préférence à l'ordre descendant ou centrifuge. Nous les appellerons **langues descendantes** ou **centrifuges**. C'est ainsi que par exemple le français est une langue centrifuge (v. § 2 et St. 12).

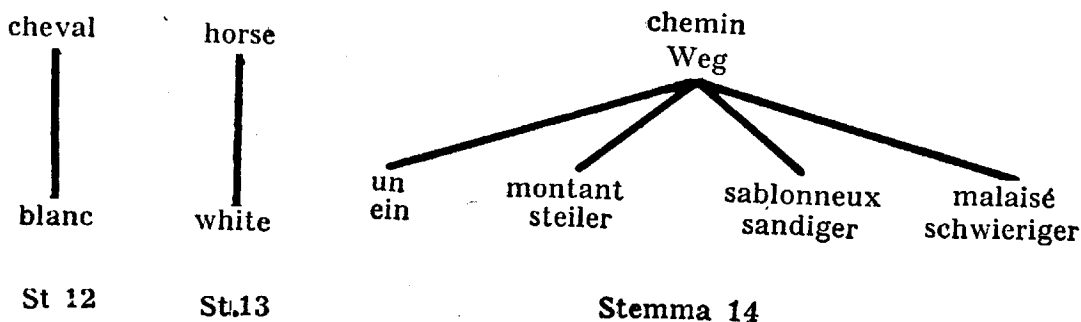
1. Cf. H. About : La syntaxe latine a une marche ascendante inverse de l'allure descendante du français. Les déterminés précèdent le déterminant. (*Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, XIII ; 3, janvier 1935, p. 108).

8. — Les autres donnent la préférence à l'ordre montant ou centripète. Nous les appellerons **langues montantes** ou **centripètes**. C'est ainsi que par exemple l'anglais est une langue centripète (v. § 3 et St. 13).

9. — Le sens du relevé linéaire prend toute son importance dès que l'on aborde la **traduction** d'une langue centrifuge dans une langue centripète ou inversement.

10. — La règle est alors la suivante : **Intervertir l'ordre des relevés verticaux mais respecter l'ordre des relevés horizontaux.**

11. — Soit par exemple le membre de phrase français, *un chemin montant, sablonneux, malaisé* (La Fontaine, *Fables*, VII-9), dont le relevé est nettement centrifuge (v. St. 14), si nous voulons le traduire dans une langue centripète comme l'allemand, nous aurons à **intervertir** l'ordre du régissant *chemin* et de l'ensemble des trois subordonnés *montant, sablonneux, malaisé*, ce qui nous donnera *ein steiler, sandiger, schwieriger Weg*. Mais nous devons laisser les trois subordonnés *montant, sablonneux, malaisé* dans le même ordre *steiler, sandiger, schwieriger*, parce qu'ils sont coordonnés entre eux, donc horizontaux.



12. — On observe parfois un ordre linéaire inverse de celui qui ressort de la typologie propre d'une langue donnée. Il s'agit alors généralement d'une infraction intentionnelle à la norme, destinée à frapper l'auditeur ou le lecteur et à produire sur lui un effet de style archaïque, poétique (**licences poétiques**, etc...). C'est ce qu'on peut appeler **l'ordre stylistique**.

Style poétique (adjectif épithète précédant le substantif au lieu de le suivre) :

Fr. *Enfants, voici des bœufs qui passent,
Cachez vos rouges tabliers.*

(V. Hugo, *Odes et Ballades*,
La légende de la Nonne.)

Style poétique (adjectif épithète suivant le substantif au lieu de le précéder) :

All. *Röslein, Röslein, Röslein rot.*
(Goethe, *Röslein rot*).

« Petite rose, petite rose, petite rose rouge ».

Style poétique soulignant l'ironie :

*Il pleut des vérités premières,
Tendez vos rouges tabliers.*

Style destiné à frapper l'auditeur (phrase commençant par le verbe au lieu de l'avoir en son milieu) :

Restait cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne.

(Bossuet.)

13. — La confusion de l'ordre stylistique avec l'ordre linéaire normal est à la base d'une des aberrations pédagogiques les plus invétérées et les plus néfastes. C'est ainsi qu'il y a proprement insanité à enseigner le beau vers allemand :

Ich weiss nicht was soll es bedeuten...

(Heine, *Die Lorelei, Heimkehr*, 2).

à des élèves qui ne sont pas préalablement rompus au mécanisme de la construction allemande¹.

CHAPITRE 9. — **Ordre accusé.**

1. — La tendance d'une langue à préférer l'ordre centrifuge ou l'ordre centripète peut être plus ou moins marquée. Nous dirons, selon le cas, que cette langue présente un caractère centrifuge ou centripète **accusé** ou **mitigé**.

2. — Nous admettrons qu'une langue présente un caractère **mitigé** lorsqu'aucun des deux ordres centrifuge ou centripète ne l'emporte complètement sur l'autre et que tous les deux coexistent dans une certaine mesure. Tel est par exemple le cas du français où le membre de phrase *le cheval blanc* présente à la fois l'ordre centripète (*le cheval*) et l'ordre centrifuge (*cheval blanc*) (v. St. 15).

3. — Inversement nous admettrons qu'une langue présente un caractère **accusé** lorsque l'un des deux ordres centrifuge ou centripète l'emporte nettement sur l'autre.

4. — Dans les langues dont le type est le plus accusé, la tendance à faire prévaloir l'ordre centrifuge ou l'ordre centripète peut aller jusqu'à entrer en **conflit avec le principe de séquence** (v. chap. 6, § 5).

5. — En effet, **dès que** l'ordre structural présente une **bifurcation** (v. chap. 7, § 1), il n'est possible de transposer les deux connexions en séquences linéaires qu'à condition de relever l'une des deux en ordre centripète et l'autre en ordre centrifuge.

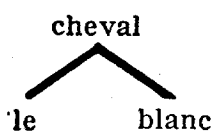
6. — Mais **dès que** l'on veut relever les deux connexions dans le même ordre, que ce soit l'ordre centrifuge ou l'ordre centripète, on est obligé de sacrifier une des deux séquences (v. chap. 7, § 4), c'est pourquoi la tendance centrifuge ou centripète accusée entraîne nécessairement l'**ordre brisé** (v. chap. 7, § 8).

1. Lucien Tesnière : « Une survivance pédagogique, l'inversion et le rejet dans la construction de la phrase allemande », *Les Langues modernes*, mars-avril 1947, pp. 151-152.

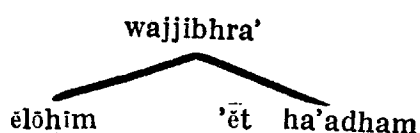
7. — Soit par exemple la phrase française *Alfred frappe Bernard*, elle présente une bifurcation structurale. Mais comme le français est une langue à ordre centrifuge mitigé, l'ordre centripète n'en est pas exclu, et les deux connexions structurales peuvent être mises l'une et l'autre en séquence linéaire. On relève alors la première connexion en ordre **centripète** (*Alfred frappe*) et la seconde en ordre **centrifuge** (*frappe Bernard*) (v. St. 6).

8. — Soit maintenant une langue centrifuge accusée comme l'hébreu, le relevé linéaire de l'ordre structural aura tendance à s'y faire entièrement dans l'ordre centrifuge : *wajjibhrah' 'elohim 'et ha'adhām* « et Dieu créa l'homme » (Genèse, I, 27). A la connexion du régissant (*wajjibhrah'*) et du subordonné *'et ha'adhām* ne répond, on le voit, aucune séquence linéaire immédiate (st. 16). Dans les langues de ce type, la phrase commence par son nœud, c'est-à-dire par le verbe.

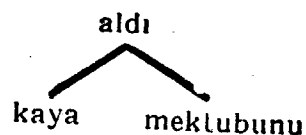
9. — Soit au contraire une langue **centripète** accusée comme le turc, le relevé linéaire de l'ordre structural s'y fera entièrement dans l'ordre centripète : *Kaya mektubunu aldi* « Pierre prit son livre ». A la connexion du régissant *aldi* et du subordonné *Kaya* ne répond, on le voit, aucune séquence linéaire immédiate (voir st. 17). Dans les langues de ce type, la phrase finit par son nœud, c'est-à-dire par le verbe.



Stemma 15



Stemma 16



Stemma 17

CHAPITRE 10. — Le mot.

1. — Pour simple qu'elle paraisse, la notion de mot est une de celles dont la **définition** est la plus **délicate** pour le linguiste ¹.

2. — C'est peut-être que trop souvent on **part de la notion de mot** pour arriver à la notion de phrase, au lieu de partir de la notion de phrase pour **arriver à la notion de mot**. Or on ne saurait définir la phrase à partir du mot, mais seulement le mot à partir de la phrase. Car **la notion de phrase est logiquement antérieure à celle de mot** (v. chap. 1, §§ 1, 2 et 3).

3. — La phrase venant se disposer en ordre linéaire sur la chaîne parlée, le mot ne peut se définir que comme un **segment** de cette chaîne.

4. — Or un segment linéaire est une portion de ligne comprise entre deux points. De même un mot est une portion de la chaîne parlée comprise entre deux coupures. En d'autres termes, on ne saurait définir le mot par lui-même, mais seulement par les **coupures** qui en marquent le commencement et la fin.

1. V. Vendryes, *Le Langage*, pp. 62-105.

5. — Les coupures présentent différents **caractères**, qui nous renseignent sur la nature du mot.

6. — En premier lieu, les coupures sont **partielles**, c'est-à-dire qu'elles ne font jamais qu'entailler la chaîne parlée, sans jamais la couper complètement. S'il en était autrement, le fil du discours serait interrompu et les mots se succéderaient sans lien entre eux. Or un mot n'est jamais complètement **isolé** dans la suite du discours.

7. — En deuxième lieu, les coupures sont **variables**, c'est-à-dire que les entailles qu'elles creusent sur la chaîne parlée n'ont pas toutes une égale profondeur. Ainsi dans le vers de La Fontaine :

La raison du plus fort est toujours la meilleure

(*Fables*, I, 10).

la coupure qui sépare *du* de *plus fort* est plus profonde que celle qui sépare *plus* de *fort*, celle qui sépare la *raison* de *du plus fort* est encore plus profonde, et celle qui sépare la *raison du plus fort* de *est* l'est encore davantage. De sorte que, si l'on convient de marquer la coupure par des traits verticaux d'autant plus nombreux qu'elle est plus profonde, on obtient la séquence : *raison*/// *du* // *plus* | *fort* /// *est*...

8. — En troisième lieu, les coupures n'ont pas de valeur absolue, mais seulement une valeur **relative**, c'est-à-dire que l'on ne saurait mesurer la profondeur d'une coupure en soi, mais seulement par rapport à d'autres coupures. Soit en effet les vers de Victor Hugo :

*Mon âme aux mille voix, que le Dieu que j'adore
Mit au centre de tout comme un écho sonore.*

(Feuilles d'automne : *Ce siècle avait deux ans.*)

l'ensemble *que le Dieu que j'adore mit au centre de tout comme un écho sonore* est subordonné à *âme* au même titre que *que j'adore* est subordonné à *Dieu*. Or malgré cette identité de nature, nous ne saurions attribuer la même valeur à la coupure qui précède chacun des deux *que*. La première, qui détache tout l'ensemble *que le Dieu que j'adore mit au centre de tout comme un écho sonore*, est évidemment plus forte que la seconde, qui détache seulement *que j'adore*, c'est-à-dire une partie de cet ensemble, soit :

Mon âme aux mille voix, // que le Dieu | que j'adore |

Mit au centre de tout comme un écho sonore !

9. — Supposons maintenant que la phrase comporte une proposition relative de plus, soit par exemple *Mon âme aux mille voix, que le Dieu, que ma mère, que j'adorais, m'apprit à vénérer, mit au centre de tout comme un écho sonore*, nous aurons, pour la même raison, trois coupures de valeurs différentes : *Mon âme aux mille voix, /// que le Dieu, // que ma mère, | que j'adorais, | m'apprit à vénérer, // mit au centre de tout comme un écho sonore*. Le nombre de coupures de cette nature pouvant, au moins théoriquement, augmenter jusqu'à l'infini, il est évident qu'elles prendront alors une **infinité de valeurs**, qu'il serait vain de vouloir mesurer avec un critérium absolu et qui ne peuvent par conséquent être que **relatives** les unes par rapport aux autres.

10. — En d'autres termes, à la hiérarchie des connexions (v. chap. 2, § 6) et des nœuds (v. chap. 3, § 5) correspond une **hiérarchie des coupures**.

11. — Il résulte de ce qui précède que les coupures qui délimitent le mot sur la chaîne parlée sont non seulement **imprécises**, mais **imprécisables**, et que par conséquent la notion de mot est essentiellement fuyante.

12. — Il est d'ailleurs remarquable que dans bien des textes ou inscriptions anciennes les scribes ou lapicides n'indiquaient en fait pas la séparation entre les mots. Cela n'a rien d'étonnant si l'on songe à la difficulté qu'il y a souvent à repérer, à la simple audition, les coupures entre les mots d'une langue que l'on ne connaît pas ou que l'on connaît mal (v. chap. 5, § 5).

13. — Le caractère insaisissable de la notion de mot apparaît en pleine lumière dans les incertitudes de l'**orthographe**, qui se révèle impuissante à marquer de façon conséquente les coupures entre les mots.

14. — Tantôt **elle fait des différences** là où il n'y en a pas : *chou-rave* ≠ *betterave*, *sous-nappe* ≠ *soucoupe*, *plat-bord* ≠ *plafond*, *poule d'Inde* ≠ *dinde*, *d'or* ≠ *dorer*, *d'Arsonval* ≠ *darsonvaliser*, *si oui* ≠ *sinon*, *bon Dieu* ≠ *bondieuserie*, *bonne efemme* ≠ *bonhomme*, *moyen âge* ≠ *moyen-âgeux*, *fleur de lis* ≠ *fleurdelisé*.

15. — Tantôt au contraire **elle ne fait pas de différences** là où il y en a : *de bonnes femmes* = *des bonnes femmes* (en face de *de bons hommes* ≠ *des bonshommes*), *de jeunes filles* = *des jeunes filles* ; allemand *der Schiffer will uns nicht übersetzen* = *der Dolmetscher will diesen Brief nicht übersetzen* (en face de l'indicatif *der Schiffer setzt uns über* ≠ *der Dolmetscher übersetzt diesen Brief*).

CHAPITRE 11. — L'agglutination.

1. — On constate qu'au cours de l'histoire des langues la profondeur des coupures qui séparent les mots va toujours en **diminuant**, jamais en augmentant.

2. — Il en résulte que deux mots qui sont en contact sur la chaîne parlée tendent à **adhérer** de plus en plus fortement l'un à l'autre.

3. — L'aboutissement du processus est la disparition totale de la coupure et par suite la **soudure** complète des deux mots qu'elle séparait.

4. — Nous donnerons à ce processus historique le nom d'**agglutination**.

5. — Nous appellerons **agglutinés** les mots auxquels l'agglutination est en train de faire perdre leur individualité. Ainsi les mots composés (français *cerf-volant*), les temps composés (français *(nous) avons chanté*) et les verbes en composition préverbale (français *prédominer*) sont, à des degrés divers, des agglutinés.

6. — Inversement, nous appellerons **autonomes** les mots qui ne sont pas touchés par l'agglutination et qui conservent ainsi leur autonomie pleine et entière. Ainsi les temps simples (français (*nous*) *chantons*) sont des mots autonomes.

7. — L'agglutination ne joue pas au hasard. Elle est soumise à des **conditions bien définies**, dont les principales sont les suivantes.

8. — 1° Pour qu'il y ait agglutination, il faut, bien entendu, que les mots intéressés se trouvent en **séquence** sur la chaîne parlée.

9. — 2° Bien plus, cette séquence doit correspondre à une **connexion structurale** (*plafond* < **plat fond*; *sainfoin* < **sain foin*; *fourvoyer* < **fors voyer*). Deux mots qui se trouveraient en séquence linéaire par l'effet d'un simple hasard, sans qu'il y ait entre eux connexion structurale ne seraient pas susceptibles de s'agglutiner. Ainsi *mit au* de l'exemple précédemment invoqué (v. chap. 10, § 8) n'a aucune chance de s'agglutiner en **mitau*.

10. — 3° En outre la séquence et la connexion qu'elle exprime doivent avoir une certaine **fréquence**. Deux mots qui ne seraient en connexion et en séquence que de façon exceptionnelle ne sont pas susceptibles de s'agglutiner.

11. — Il y a plusieurs **degrés** dans l'agglutination, selon que le processus est plus ou moins avancé. De ce point de vue, nous dirons que l'agglutination est **lâche** quand elle est peu avancée, et au contraire qu'elle est **étroite** quand elle est très avancée.

12. — Mais on ne saurait donner à ces termes une valeur rigoureuse, car l'agglutination est essentiellement **progressive** et il est impossible d'en mesurer avec précision le degré à un moment donné. Les degrés d'agglutination sont d'ailleurs en nombre infini, tout comme les valeurs des coupures auxquelles ils correspondent (v. chap. 10, § 9).

13. — On ne peut, toujours comme pour les coupures (v. chap. 10, § 9), que déterminer la **valeur relative** des différents degrés d'agglutination les uns par rapport aux autres. C'est ainsi que l'agglutination est **plus lâche** dans *bas-fond*, qui s'oppose à *haut-fond*, que dans *tréfond*, où l'on sent pourtant encore la valeur de *-fond*, mais où l'on ne donne plus à *tré-* une valeur bien précise; et **plus étroite** dans *plafond*, dont le dérivé *plafonner* (et non **plafonder*) semble indiquer que le processus est entièrement achevé et que nous sommes en présence d'un mot nouveau.

14. — L'orthographe dispose, au moins en français, de deux procédés pour marquer le degré d'agglutination. Elle peut réunir les deux mots agglutinés par un **trait d'union** (*bas-fond*) ou les écrire **en un seul mot** (*tréfond*). Mais nous avons vu (chap. 10, §§ 13, 14 et 15) combien il est difficile d'utiliser ces deux procédés d'une façon tant soit peu conséquente.

CHAPITRE 12. — Classification des langues.

1. — Il y a deux manières de **classer** les langues, selon qu'on les considère du point de vue diachronique ou du point de vue synchronique.

2. — Le point de vue **diachronique**, ou **historique**, fait intervenir l'histoire des langues. Il aboutit à la classification **généalogique**, qui est fondée sur la **communauté d'origine**.

3. — Le point de vue **synchronique** fait intervenir le **caractère** des langues. Il aboutit à la classification **typologique**, qui est fondée sur la **communauté de structure**.

4. — Le point de vue diachronique permet de mettre en évidence la **parenté** des langues. Deux langues sont réputées **parentes** lorsque ce sont deux formes prises, à la suite d'une évolution différente, par une seule et même langue antérieure, autrement dit la parenté implique la **communauté d'origine**.

5. — Le terme de parenté ayant ainsi un sens précis et bien défini, il serait de mauvaise méthode de lui demander de désigner également la **communauté de structure**, à laquelle nous réserverons, d'une façon non moins précise, le terme d'**affinité**.

6. — **La parenté n'exclut point l'affinité**. Deux langues parentes peuvent présenter de l'affinité entre elles. On conçoit en effet qu'une communauté d'origine puisse entraîner une communauté de structure. C'est ainsi que le français et l'italien, langues parentes, puisqu'elles sont toutes deux des formes prises à date moderne par le latin, ont en même temps de l'affinité l'une avec l'autre.

7. — Mais la parenté et l'affinité **ne vont point forcément de pair**.

8. — Ainsi deux langues peuvent **être parentes sans avoir entre elles d'affinité**. Tel est le cas du français et du russe, qui sont des langues parentes, puisqu'elles sont l'une et l'autre des formes de l'indo-européen, mais qui n'ont pas d'affinité entre elles, car elles relèvent de types structuraux bien différents.

9. — Inversement deux langues peuvent **avoir de l'affinité entre elles sans être aucunement parentes**. Tel est le cas de langues comme l'arménien et le géorgien, qui présentent, surtout au point de vue phonétique, des ressemblances frappantes, mais qui ne sont à aucun degré parentes, puisque l'arménien est une forme évoluée de l'indo-européen, tandis que le géorgien est une langue caucasique.

10. — Un ensemble de langues parentes entre elles constitue une **famille** de langues. Il convient de réserver au mot famille son sens historique et généalogique précis et de ne l'appliquer qu'aux groupes de langues qui ont une origine commune. Les langues indo-européennes constituent une famille, parce qu'elles sont toutes des formes prises, à des époques et dans des circonstances différentes, par une seule et même langue antérieure qui est l'indo-européen commun.

11. — Le terme de famille ayant ainsi un sens précis et bien défini, il serait de mauvaise méthode de lui demander de désigner également les ensembles de langues présentant entre elles de l'affinité (v. § 5). Nous réserverons donc à ces ensembles le terme, non moins précis, de **type**. Ainsi les langues ouralo-altaïques constituent un type de langue, caractérisé par un certain nombre de traits communs, mais dont rien ne prouve l'origine commune ; il n'y a pas d'ouralo-altaïque commun. Il est donc impropre de parler, comme on l'a fait trop souvent autrefois, d'une famille de langues ouralo-altaïques. Il y a seulement un type ouralo-altaïque.

CHAPITRE 13. — La classification historique et la classification typologique de Humboldt.

1. — La classification historique et généalogique des langues est en général celle des linguistes qui se rattachent à l'école des **néo-grammairiens**¹. Ils lui prêtent même souvent une valeur exclusive, qui ne va pas sans intransigeance à l'égard des autres modes de classement².

2. — La classification typologique des langues est celle qu'avaient établie les linguistes de l'**école romantique allemande** Frédéric Schlegel³ et Guillaume de Humboldt⁴, et qu'avaient adoptée dans son ensemble Bopp et Pott.

3. — La classification typologique de Schlegel et de Guillaume de Humboldt⁵ est fondée sur le **degré de fusion** et d'interpénétration des éléments formels (nous dirions aujourd'hui des sémantèmes) et des éléments matériels (nous dirions aujourd'hui des morphèmes) de la phrase.

4. — De ce point de vue, Schlegel et Humboldt répartissent l'ensemble des langues du globe entre **trois grands types** : langues isolantes, langues agglutinantes et langues flexionnelles⁶.

5. — Dans les langues **isolantes** (sino-tibétain, annamite), les éléments formels et les éléments matériels restent séparés et forment des mots distincts. Ainsi dans le chinois *lai la* « vint », le mot *lai*, qui exprime l'idée de « venir », est nettement séparé du mot *la*, qui exprime la notion de passé.

1. La première en date est celle que donne Frédéric Müller dans son *Grundriss der Sprachwissenschaft*, 1876-1885.

2. « La seule classification linguistique qui ait une valeur et une utilité est la classification généalogique, fondée sur l'histoire des langues » (Meillet, *Les langues du Monde*, 1924, repris par Marouzeau, *Lexique de la terminologie linguistique*, 1933, p. 48). [Il est bon de remarquer que dans la 2^e éd. des *Langues du Monde*, Paris 1952, l'introduction de Meillet ne figure plus ; il faut désormais la chercher dans le tome II de *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris 1938, pp. 53 et sqq. D'autre part le groupement des langues dans cette nouvelle édition paraît plus axé sur la géographie que sur l'histoire, comme elle l'était dans la première édition.]

Dans la 2^e éd. du *Lexique de terminologie linguistique*, Paris 1943, M. Marouzeau ajoute : « Les progrès de la linguistique fonctionnelle et structurale permettent aujourd'hui d'envisager et même d'entreprendre un classement synchronique des langues... » p. 54. La 3^e éd., 1951, ne change rien à la seconde pour ce qui nous intéresse (p. 48-49). On voit bien ainsi le mouvement qui s'est amorcé depuis 1933, date de la 1^{re} éd. de ce livre.]

3. *Über die Sprache und Weisheit der Indier*, 1808.

4. *Über die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaues und ihren Einfluss auf die geistige Entwicklung des Menschengeschlechts*, 1835, préface de *Über die Kawisprache auf der Insel Java*, 1836.

5. Cf. ci-dessus, chap. 1, § 12, note 2.

6. Cette classification, quoique essentiellement typologique, n'était d'ailleurs pas sans prétentions historiques, car, dans l'esprit de ceux qui l'ont proposée, les types isolant, agglutinant et flexionnel constituent trois états successifs, trois stades par lesquels toutes les langues sont appelées à passer successivement au cours de leur évolution.

6. — Dans les langues **agglutinantes**¹ (malayo-polynésiennes, dravidiennes, ouralo-altaïques, bantoues, etc...), les éléments formels et les éléments matériels sont soudés en un seul mot, mais sans être nullement altérés, de telle façon qu'ils restent facilement reconnaissables. Ainsi dans le mot turc *geldi* «vint», l'analyse distingue facilement l'élément radical *gel-*, qui exprime l'idée de «venir», et l'élément suffixal *-di*, qui exprime la notion de passé.

7. — Enfin dans les langues **flexionnelles** (indo-européennes, sémitiques), les éléments formels et les éléments matériels sont si bien fondus ensemble, si entièrement amalgamés, et par ailleurs si profondément altérés, qu'ils résistent à toute analyse. Ainsi le français *vint* exprime à la fois l'idée de «venir» et la notion de passé, sans que l'on puisse distinguer les éléments de ce mot qui expriment l'une et ceux qui expriment l'autre.

8. — Humboldt, Pott et Steinthal ont même admis un quatrième type, celui des langues **polysynthétiques** (holophrastiques, incorporantes), dans lesquelles l'agglutination va si loin, qu'elle finit par intéresser la totalité des éléments de la phrase, qui tend à n'être plus qu'un immense mot agglutiné, un peu comme le français *kekseksa* pour *qu'est-ce qu'est-ce que c'est que ça*².

9. — La classification typologique de Humboldt, après avoir connu une longue faveur, a été **violemment attaquée** par les néogrammairiens, qui lui déniaient toute espèce de valeur³.

10. — Le défaut de la classification de Humboldt n'est pas d'être typologique, mais de n'avoir pas retenu le caractère typologique, le plus propre à servir de point de départ à une classification rationnelle.

11. — En effet, la classification de Humboldt est fondée sur le **degré de fusion**, c'est-à-dire d'agglutination des éléments entre eux. Or nous avons vu (chap. 11, § 12) que, l'agglutination étant progressive, il est impossible d'en mesurer le degré avec précision à un moment donné. Toute classification fondée sur le degré d'agglutination est donc condamnée à se heurter à cette impossibilité.

12. — C'est ainsi que le **khasi**, langue parlée du sud de l'Assam, présente un type **intermédiaire** entre le type isolant et le type agglutinant, de sorte qu'il n'y a aucune raison de le ranger plutôt dans un de ces types que dans l'autre⁴.

1. On a aussi proposé de les appeler langues **groupantes**, cf. J. Przyluski « La Plasticité des mots et la cohésion du discours », *Journal de Psychologie* 1934. Nos 7-8, pp. 583 et 584.

2. *Keksekça* est placé dans la bouche de Gavroche par V. Hugo (*Les Misérables*, 4, 6, 1), qui juge opportun de prévenir ses lecteurs que ce n'est pas « un mot russe ou polonais, ou l'un de ces cris sauvages que les Yoways et les Botocudos se lancent du bord d'un fleuve à l'autre à travers les solitudes », mais « un mot qu'ils se disent tous les jours ».

3. « La trop fameuse classification des langues en isolantes, agglutinantes et flexionnelles ne se laisse pas poursuivre exactement, et, pour autant qu'elle se laisse formuler, elle n'a ni portée scientifique, ni utilité pratique (Meillet, *Les langues du monde*, p. 1). Voir aussi ci-dessus § 1 et note 2. [Voir p. 30, note 2].

4. V. Hovelacque, *La Langue khasia étudiée sous le rapport de l'évolution des formes*, 1880, et, du même, *La Linguistique*, 4, pp. 58-59 et 63-65.

13. — Aussi bien avons-nous vu (chap. 11) que l'agglutination est un **phénomène général**, commun à toutes les langues. Elle ne saurait donc caractériser un type linguistique plutôt qu'un autre. Toutes les langues, à des degrés divers, pratiquent l'agglutination, et c'est pourquoi Guillaume de Humboldt lui-même a été amené à ranger la majorité des langues humaines dans le type agglutinant.

CHAPITRE 14. — La classification par le sens du relevé linéaire.

1. — Si le degré d'agglutination ne fournit pas un critérium de classification typologique satisfaisant, il n'en va pas de même pour le **sens du relevé linéaire**, qui a l'avantage de donner une prise commode sur les faits (cf. aussi chap. 63, § 12 sqq.).

2. — En effet, le relevé ne pouvant se faire que dans un sens ou dans le sens opposé, **on ne saurait concevoir de type intermédiaire**. Et s'il est vrai que les deux types peuvent coexister dans une même langue (v. chap. 9, § 2), il est bien rare que l'un des deux ne l'emporte pas sur l'autre.

3. — La classification typologique par le sens du relevé linéaire a été appliquée dans une certaine mesure par Steinthal, et plus récemment par le P. W. Schmidt¹. Elle est contenue implicitement dans les doctrines de l'école phonologique de Prague. Comme elle est fondée sur un trait de **structure**, c'est celle qui intéresse le plus directement la syntaxe structurale, et c'est par conséquent celle que nous adopterons ici, en nous gardant toutefois de frapper d'exclusive la classification généalogique, dont il n'est pas question de contester le bien-fondé du point de vue historique.

4. — Nous classerons donc les langues en **langues centrifuges** et **langues centripètes** (v. chap. 8, §§ 7 et 8), et nous distinguerons, dans chaque type, celles à caractère accusé et celles à caractère mitigé (v. chap. 9).

5. — De ce point de vue, nous aboutirons en gros à la **classification** suivante, où nous commençons par les langues les plus centrifuges pour terminer par les langues les plus centripètes :

1. V. *Die Sprachfamilien und Sprachenkreise der Erde*, Heidelberg, 1926, en particulier, pp. 381 sqq.

6. — **Classification typologique** des langues par le sens du relevé linéaire :

Langues	centrifuges	accusées	Langues bantoues. Langues sémitiques (hébreu, arabe). Langues austriennes (malayo-polynésien).	Langues indo-européennes
		mitigées	Langues négro-africaines. Tasmanien. Langues de l'Asie antérieure ancienne (élamite, sumérien). Langues de l'Amérique. Basque.	
			Langues celtiques. Langues néo-latines (italien, espagnol, français).	
	centripètes	mitigées	Grec. Latin. Langues germaniques (anglais, allemand). Langues slaves (russe).	
			Langues d'Australie. Langues des Papous. Langues des îles Andaman. Langues sino-tibétaines (chinois).	
		accusées	Langues du Caucase. Langues sud-africaines (hottentot, boschiman). Langues dravidiennes. Burušaski. Langues hyperboréennes. Langues ouralo-altaïques (y compris le japonais et le coréen).	

7. — On remarquera l'opposition typologique entre le français (centrifuge) et l'allemand (centripète). Et on notera tout particulièrement que le français (centrifuge) et le latin (centripète), quoique **historiquement** et **génétiquement** parents (puisque le français descend du latin), sont typologiquement très différents.

8. — D'autre part on constatera une **répartition géographique** caractéristique. Les langues centrifuges occupent la plus grande partie de l'**Afrique** (à l'exception de l'extrême sud) et de l'Océanie. Au contraire les langues centripètes occupent la plus grande partie de l'**Asie**. Il serait étrange qu'une répartition aussi nette fût l'effet d'un simple hasard (voir la carte à la fin du volume).

CHAPITRE 15. — Syntaxe et Morphologie.

1. — Une fois disposé en ordre linéaire sur la chaîne parlée, le **schème structural** de la phrase est prêt à recevoir le **vêtement phonétique** qui lui donnera sa **forme extérieure**.

2. — Mais cette **forme extérieure**, élément sensible destiné à frapper notre ouïe, ne se confond ni avec le **schème structural**, ni avec le **schème linéaire** desquels elle procède, éléments abstraits dont elle diffère profondément par sa nature essentiellement concrète.

3. — Le schème structural et le schème sémantique, constituent donc, en face de la forme extérieure de la phrase, une véritable **forme intérieure**. C'est celle dont précisément G. de Humboldt avait eu l'intuition de génie, et à laquelle il avait donné le nom, fort judicieusement choisi, de *innere Sprachform* (v. chap. 1, § 12 et note 1).

4. — Tous ceux qui ont pratiqué une langue étrangère savent la contrainte que peut exercer sur les sujets parlant la forme intérieure d'une langue. C'est une force à laquelle ils ne sauraient se soustraire, un véritable **impératif catégorique** grammatical.

5. — L'étude de la forme **extérieure** de la phrase est l'objet de la **morphologie**. L'étude de sa forme **intérieure** est l'objet de la **syntaxe**.

6. — La syntaxe est donc bien **distincte** de la morphologie. Elle en est **indépendante**. Elle a sa loi propre : elle est **autonome**.

7. — L'autonomie de la syntaxe est loin d'être généralement admise. Depuis que, sous l'influence des idées qui ont dominé le XIX^e siècle, la tendance préconisée par Bopp¹ l'a emporté sur celle de G. de Humboldt, la grammaire comparée s'est développée presque uniquement **dans le sens phonétique et morphologique**. La plupart des manuels écrits ces temps derniers par les néogrammairiens accusent même une tendance non déguisée à faire dater des travaux, d'ailleurs remarquables, de Bopp l'an I de la linguistique.

8. — Quant à la syntaxe, elle a toujours été depuis Bopp, traitée en parente pauvre. Quand d'aventure on consent à ne la point passer complètement sous silence, ce n'est que pour lui imposer la camisole de force d'un plan morphologique. La plupart des syntaxes qui ont été publiées depuis un siècle ne sont ainsi que des **syntaxes morphologiques**.

9. — A. Meillet, un des derniers et des plus illustres représentants de l'école des néo-grammairiens, ne croyait pas à l'autonomie de la syntaxe. « Une langue », écrivait-il, « est définie par trois choses, un système phonétique, un système morphologique et un vocabulaire, c'est-à-dire par une manière de prononcer, par une grammaire et par certaines manières de désigner les notions². On voit que cette concep-

1. Créateur de la grammaire comparée, cf. ci-dessus, chap. 1, § 12 et note 2

2. *Linguistique historique et linguistique générale*, Vol. I, pp. 83-84.

tion ne fait aucune place à la syntaxe proprement dite, dans laquelle Meillet ne voyait que l'étude de l'emploi des formes.

10. — La croyance dans le caractère morphologique de la syntaxe est à tel point ancrée dans l'esprit de Meillet et de la plupart de ses élèves, qu'ils ont été jusqu'à s'approprier purement et simplement la terminologie syntaxique, sans même se rendre compte qu'ils **dérobaient** ainsi aux syntacticiens un bien qui leur appartenait essentiellement, et privés duquel il leur devient bien difficile de traiter de syntaxe d'une façon vraiment syntaxique, puisque les morphologistes se sont ingénies à qui mieux mieux à donner à tous les termes syntaxiques une signification morphologique.

11. — C'est ainsi qu'ils ont décrété que le terme **itératif** s'appliquait en slave à un type de verbes ayant, non un sens donné, mais une **forme** donnée confisquant ainsi ce terme à leur profit, quitte à le rejeter ensuite dédaigneusement quand ils ont enfin fini par s'apercevoir que ces verbes sont en réalité des **imperfectifs dérivés**, ce qui ne les a pas empêchés de se faire alors gloire de cette belle « découverte ».

12. — Le mérite d'avoir réhabilité la forme intérieure du langage en face de la morphologie revient à Ch. Bally, dont le *Précis de stylistique* (Genève, 1905) marque à ce point de vue un tournant dans l'histoire de la linguistique. Pour Bally, la linguistique « est basée sur l'observation de ce qui se passe dans l'esprit d'un sujet parlant au moment où il exprime ce qu'il pense »¹.

13. — La même tendance générale à affranchir la syntaxe de la morphologie se retrouve dans le livre de F. Brunot sur la *Pensée et la langue* (v. ci-dessous, chap. 20, § 20) et, à date plus récente, dans les travaux de A. Juret² et de V. Brøndal³, qui sont des tenants convaincus de l'autonomie de la syntaxe. Parmi les livres qui s'inspirent de cet esprit, signalons la syntaxe grecque de Jean Humbert⁴.

CHAPITRE 16. — Le marquant morphologique.

1. — Nous donnerons le nom d'**exprimende** à la pensée et aux schèmes structural et linéaire qui lui correspondent sur le plan linguistique, et le nom d'**exprimé** au vêtement phonétique qui leur prête une forme sensible.

2. — Le **sens** ou **signification** d'un élément donné de la chaîne parlée est le **rapport de l'exprimé à l'exprimende**. En effet **l'exprimende est le sens de l'exprimé**.

1. *Traité de stylistique française*, Genève, 1909, I, pp. 83-84.

2. *Système de la syntaxe latine*, Strasbourg, 1926.

3. *Morfologi og Syntax*, programme de l'Université de Copenhague, novembre 1932, résumé français sous le titre « L'autonomie de la syntaxe », dans le *Journal de Psychologie* 1933, nos 1-4, pp. 217-224.

4. Jean Humbert, *Syntaxe grecque*, Paris, Klincksieck, 1945 ; [2^{me} éd. remaniée, Paris 1954.]

3. — La notion de sens ne permet, on le voit, de définir l'exprimende que par rapport à l'exprimé. Elle implique donc la **primauté de l'exprimé** sur l'exprimende, c'est-à-dire de la morphologie sur la syntaxe.

4. — Or cette primauté ne saurait être admise. En effet la **syntaxe est antérieure à la morphologie**. Lorsque nous parlons, notre intention n'est pas de trouver après coup un sens à une suite de phonèmes qui lui préexistent, mais bien de donner une forme sensible aisément transmissible à une pensée qui lui préexiste et en est la seule raison d'être. En d'autres termes, le télégraphe est là pour transmettre les dépêches, non les dépêches pour faire fonctionner le télégraphe.

5. — La **primauté de la syntaxe** nous contraint d'adopter dans notre terminologie un terme qui soit l'inverse de celui de **sens**. Nous arrêterons notre choix sur celui de **marquant** (ou marquant morphologique).

6. Le marquant exprimera non plus le rapport de l'exprimé à l'exprimende (v. § 2), mais le **rapport de l'exprimende à l'exprimé**. Et nous dirons que **l'exprimé est le marquant de l'exprimende**.

7. — Il résulte de ce qui précède que la **morphologie** est essentiellement et uniquement **l'étude des marquants**.

8. — Les marquants diffèrent entre eux par **trois caractères** : leur nature, leur ordre, leur adhérence.

9. — La **nature** des marquants est le vêtement phonétique qui les constitue.

10. — L'**ordre** des marquants est celui dans lequel ils se succèdent sur la chaîne parlée. Il n'est donc que la réplique morphologique de l'ordre linéaire (v. chap. 8).

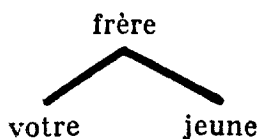
11. — Enfin l'**adhérence** des marquants est le degré de cohésion qui unit entre eux ceux qui sont en séquence sur la chaîne parlée. L'adhérence est donc fonction inverse de la profondeur des coupures (v. chap. 10, § 4 sqq.).

12. — La connexion n'a **pas de marquant**, mais elle n'en existe pas moins, puisqu'il est indispensable qu'elle soit saisie par l'esprit, sans quoi la phrase ne serait pas comprise (cf. chap. 1, § 4).

CHAPITRE 17. — Le marquant zéro.

1. — Il s'en faut de beaucoup que tous les faits de syntaxe aient leur marquant morphologique. Souvent au contraire, on constate que des faits syntaxiques indéniables ne sont traduits sur le plan morphologique par aucun marquant. Nous dirons alors qu'ils sont **sans marquant**, ou, ce qui revient au même, qu'ils ont le **marquant zéro** que nous indiquerons, s'il y a lieu, dans le stemma par le signe \circ (cf. Stemma 358).

2. — C'est ainsi que, le plus souvent, la connexion n'a pas de marquant. Ainsi quand je dis *votre jeune frère* (v. St. 18), j'entends bien qu'il y a connexion entre *votre* et *frère*. Mais **aucun marquant**, pas même une séquence ou un accord, ne l'indique sur le plan morphologique.



Stemma 18

3. — L'existence de faits de syntaxe sans marquants, c'est-à-dire d'**exprimés sans exprimés**, suffit à montrer le **point faible de toute syntaxe morphologique** (v. chap. 1, § 5).

4. — En effet, ne voir dans la syntaxe que la science des emplois des formes, c'est ne vouloir envisager les faits de syntaxe que dans la mesure où ils ont un marquant morphologique et par conséquent se condamner à **ignorer tous ceux qui n'ont pas de marquant** (v. chap. 162, § 6).

5. — On conçoit par là qu'une vue purement morphologique de la syntaxe ne puisse être que **fragmentaire**, et qu'elle ne donne qu'un reflet appauvri de la réalité.

6. — On conçoit également qu'avec des matériaux pareillement incomplets il ne soit **pas possible de construire le système** de la syntaxe, ni même d'entrevoir l'existence de ce système.

7. — En effet l'économie d'un système syntaxique ne peut apparaître qu'à qui connaît la **totalité** de ses éléments constituants et cherche à découvrir la loi interne de leur agencement.

8. — Il résulte de ce qui précède que l'étude de la syntaxe n'est possible qu'à condition de suppléer aux lacunes des matériaux morphologiques par la connaissance directe des matériaux proprement syntaxiques. Là où les moyens d'information **extérieurs** font défaut, il faut savoir se résoudre à faire appel aux moyens d'information **intérieurs**.

9. — Les conditions mêmes dans lesquelles se présentent les faits de syntaxe nous imposent donc l'usage au moins partiel de la **méthode introspective**. En effet, l'activité du sujet parlant sur le plan structural ne peut s'analyser que par un retour introspectif sur elle-même.

10. — C'est pourquoi l'**introspection** est destinée à devenir une des pièces maîtresses de la méthode d'investigation des faits de syntaxe.

CHAPITRE 18. — La méthode introspective.

1. — La méthode introspective est trop contraire aux habitudes reçues en linguistique et aux traditions héritées du XIX^e siècle pour que l'emploi n'en soulève pas des **objections** et des **critiques**.

2. — On lui reprochera en particulier d'être d'un emploi **difficile** en raison de son caractère **subjectif** et par conséquent **dangereux**.

3. — Certes, l'emploi de la méthode introspective en syntaxe est difficile. Mais la difficulté d'une tâche a-t-elle jamais été un motif valable pour ne pas l'affronter ?

4. — La méthode introspective se verra reprocher son caractère **subjectif**, parce qu'elle fait appel à l'**intuition**.

5. — Ici le grief est encore plus contestable. Assurément, la méthode introspective fait appel à l'intuition. Mais elle fait aussi appel à l'**expérience interne**. Elle est à ce titre une méthode **expérimentale** et par conséquent **objective**.

6. — La méthode introspective est également objective parce qu'elle porte sur des **faits**. Certes, ces faits sont **abstrait**s. Mais il n'existe pas que des faits **concrets**. On peut même dire qu'en syntaxe tous les faits sont abstraits, puisque après tout ce n'est jamais que leur marquant qui est concret. Or il n'y a guère d'autre méthode pour atteindre les faits syntaxiques purement abstraits que celle de l'**analyse interne**.

7. — Enfin la méthode introspective se verra reprocher son caractère **dangereux**. Et il faut reconnaître que l'on se trouve avec elle sur un terrain glissant.

8. — Mais on se bornera à tirer de cette constatation les enseignements de **prudence** qu'elle impose.

9. — Tout d'abord il faut savoir en **limiter l'emploi** à l'indispensable. On ne fera donc en principe appel à la méthode introspective que lorsque l'on sera en présence de faits syntaxiques sans marquants.

10. — Il faut également savoir **limiter les conclusions** de la méthode introspective à ce qu'elle peut raisonnablement donner. On évitera par conséquent de tomber dans le travers de ceux qui, partant de phénomènes établis par introspection, prétendent aboutir à des conclusions de caractère historique et jettent ainsi le discrédit sur la méthode introspective.

11. — Enfin il faut savoir, dans l'intérieur de ces limites, faire de la méthode introspective un **emploi judicieux**, c'est-à-dire qu'il faut savoir s'analyser correctement et méthodiquement.

12. — Pas plus qu'aucune autre technique, celle de l'analyse introspective n'est innée. Quelles que soient les dispositions naturelles que l'on ait pour elle, il faut savoir l'étudier et la travailler assidûment pour la développer pleinement en soi-même et y atteindre à la maîtrise. Bref, il y a toute une **éducation de l'introspection** à faire.

13. — Il va de soi que la méthode introspective ne peut en principe porter que sur la langue maternelle de celui qui s'analyse. Son emploi exige donc que **le linguiste soit en même temps le sujet parlant**.

14. — Aussi ne peut-on espérer arriver à construire une **syntaxe comparée** que lorsque l'on disposera, parmi les sujets parlant les langues les plus différentes, de linguistes formés et exercés à la méthode introspective.

15. — Ainsi pratiquée, la méthode introspective peut contribuer utilement à la **théorie de la syntaxe**, en permettant de saisir et de constater d'abord les faits syntaxiques, pour en partir ensuite et en étudier les marquants morphologiques conformément au principe qui a été établi ci-dessus (chap. 16, § 4).

CHAPITRE 19. — **Structure et fonction.**

1. — La méthode introspective vise à découvrir, par delà la façon extérieure dont ils se présentent, la **raison d'être profonde** des mots.

2. — Elle conduit ainsi à mettre en évidence ce à quoi ils servent, c'est-à-dire le **rôle** qu'il jouent dans l'économie et le fonctionnement d'un système syntaxique donné.

3. — Les mots apparaissent ainsi comme des **outils**, dont chacun est fait en vue d'un usage déterminé, auquel il est étroitement adapté.

4. — Nous appellerons **fonction** des mots le rôle qui leur est assigné dans le mécanisme de l'expression de la pensée.

5. — Nous avons vu (chap. 3, § 3) que le régissant a pour fonction de nouer en un seul faisceau les différentes connexions qui unissent à lui ses divers subordonnés. Nous donnerons à cette fonction le nom de **fonction nodale**.

6. — Nous avons vu (chap. 3, § 1) qu'un ensemble connexionnel ne comporte jamais qu'un seul régissant. C'est que le terme supérieur d'un tel ensemble n'a jamais qu'une **seule et même fonction**, la fonction nodale, qui est toujours et partout identique à elle-même.

7. — Inversement nous avons vu (chap. 3, § 1) qu'un ensemble connexionnel peut comporter plusieurs subordonnés. C'est que les différents subordonnés assument vis-à-vis du régissant des **fonctions différentes**. Nous verrons, lorsque nous aborderons l'étude de la phrase (v. chap. 48, sqq.), le détail de ces fonctions subordonnées.

8. — L'économie d'un ensemble structural donné repose sur l'agencement judicieux des fonctions de chacun des éléments qui le composent. Il ne peut y avoir **structure** qu'autant qu'il y a **fonction**. En d'autres termes, il en va de même que dans la hiérarchie (v. chap. 2, § 5) militaire, où chaque gradé remplit une fonction déterminée.

9. — Il résulte de ce qui précède que la **syntaxe structurale** est en même temps la **syntaxe fonctionnelle** et que, comme telle, elle aura essentiellement à étudier les différentes **fonctions** nécessaires à la vie de la phrase.

10. — Savoir une langue, c'est donc savoir les différentes fonctions qui doivent y être assurées, et savoir la parler, c'est connaître le **manie-ment** des outils qui assurent ces fonctions.

11. — De ce point de vue, la syntaxe fonctionnelle est d'une **utilité** immédiate pour l'étude des langues étrangères vivantes modernes parlées, pour leur connaissance active et pour leur **pédagogie**.

12. — On notera l'analogie frappante entre la conception de la syntaxe fonctionnelle et la **phonologie** de l'école de Prague, laquelle vise à découvrir, derrière la nature purement physique des phénomènes, leur aptitude à être chargés de fonctions proprement linguistiques.

CHAPITRE 20. — Distinction de la structure et du sens.

1. — Si la syntaxe est distincte de la morphologie, elle ne l'est pas moins de la sémantique. Autre chose est la **structure** d'une phrase, autre chose **l'idée** qu'elle exprime et qui en constitue le **sens**. Il y a donc lieu de distinguer entre le **plan structural** et le **plan sémantique**.

2. — Nous avons jusqu'ici laissé délibérément de côté le plan sémantique pour n'envisager que le **plan structural**, qui est le seul qui intéresse **directement** la syntaxe structurale.

3. — Mais nous ne saurions néanmoins passer complètement sous silence le **plan sémantique**, le sens étant en dernière analyse la raison d'être de la structure et intéressant **indirectement** à ce titre la syntaxe structurale.

4. — La distinction entre le plan structural et le plan sémantique est d'**importance capitale** pour la bonne compréhension de la syntaxe structurale.

5. — Le **plan structural** est celui dans lequel s'élabore l'expression linguistique de la pensée. Il relève de la grammaire et lui est **intrinsèque**.

6. — Le **plan sémantique** au contraire est le domaine propre de la pensée, abstraction faite de toute expression linguistique. Il ne relève pas de la grammaire, à laquelle il est **extrinsèque**, mais seulement de la psychologie et de la logique.

7. — Encore y a-t-il lieu de faire soigneusement la distinction entre le sémantique réel et celui qu'exprime en fait le marquant morphologique dont on le revêt. Car il arrive fréquemment qu'un exprimende donné subisse après coup un **glissement sémantique**, qui fait qu'il ne correspond plus du tout au marquant morphologique dont on l'a revêtu.

8. — Ainsi le français *excessivement* est loin d'exprimer l'idée de « avec excès » pour n'être plus qu'un succédané intensif de *très*. Combien de francophones disent couramment *cette femme est excessivement jolie*, alors qu'il est évident qu'il ne saurait y avoir un excès de beauté.

9. — De même *sans doute* n'indique pratiquement plus qu'il n'y a pas de doute, mais au contraire qu'il y en a, et se distingue par là de *sans aucun doute*. *Fera-t-il beau cet après-midi ?* demandez-vous à un bon connaisseur du temps qu'il fera. S'il répond *sans doute*, il sera prudent d'emporter votre parapluie.

10. — Les glissements sémantiques sont très dangereux pour les étrangers, qui, s'ils ne sont pas avertis, sont portés à avoir une confiance

aveugle dans des expressions dont le marquant morphologique est maintenant très loin de l'exprimé réel.

11. — C'est ainsi que nombre de germanophones croient en toute confiance que all. « *ohne Zweifel* » se traduit exactement par fr. « *sans doute* », alors qu'il faut en fait faire appel à fr. « *sans aucun doute* » si l'on veut obtenir le sens correspondant.

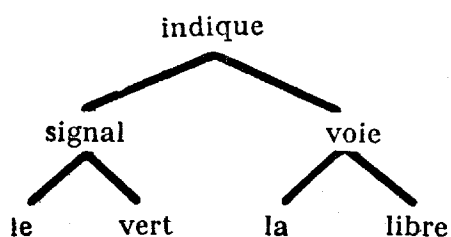
12. — On a un cas très analogue dans fr. « *je l'espère* », qui n'exprime en fait aucun espoir, mais au contraire la constatation renforcée, et relevée d'une pointe de satisfaction, d'un fait réel, dans une phrase comme : « *En voilà un de robuste, je l'espère* ». (J.-H. Fabre, *La science de l'oncle Paul*, p. 27).

13. — L'activité mentale qui s'exerce dans le plan structural est **subjective** et **inconsciente**. Elle constitue un phénomène **profond**, **élémentaire** et **nécessaire**. Elle échappe à tout contrôle de la volonté humaine. Elle est la vie même de la parole. Elle ne peut s'analyser que par un **retour intuitif**, sur elle-même, qui n'est pas dans l'ordre naturel des choses. C'est pourquoi le sujet parlant moyen, qui cause si volontiers de la grammaire, en a en général une conception si fautive.

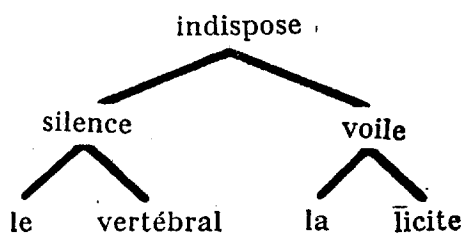
14. — Et il est bon qu'il soit ainsi. La réflexion tue la vie. Le malade qui s'écoute trop se fait plus de mal que de bien. Le jour où tous les sujets parlants sauraient **comment** ils parlent c'en serait fait de l'éloquence et du bavardage. Le linguiste lui-même, naturellement peu éloquent, perdrait complètement l'usage de la parole si, quand il parle, il n'avait soin d'oublier sa linguistique.

15. — Au contraire l'activité mentale qui s'exerce dans le plan sémantique est **objective** et **consciente**. Elle constitue un phénomène **superficiel** et purement **contingent**. Le sujet parlant choisit les idées qu'il veut exprimer. Pour peu qu'il ait quelque culture, il peut même contrôler ses modes d'expression et préférer tel mot à tel autre.

16. — Nombre de mots ont ainsi été créés par un acte de volonté consciente et individuelle. Ce sont ceux dont on a l'« acte de naissance », avec la date d'apparition et l'indication de la paternité, p. ex. *gaz* (1648, van Helmont), *dolomite* (1792, Bénédict de Saussure), *avion* (1875), etc...



Stemma 19



Stemma 20

17. — Le plan structural et le plan sémantique sont donc théoriquement entièrement **indépendants** l'un de l'autre. La meilleure preuve en est qu'une phrase peut être sémantiquement **absurde** tout en étant structurellement parfaitement correcte. Soit en effet la phrase : *Le signal vert indique la voie libre* (v. St. 19), qui a un sens raisonnable, si j'en remplace tous les mots chargés de sens par les mots de même

espèce qui les suivent immédiatement par ordre alphabétique dans le dictionnaire, j'aboutis à la phrase : *le silence vertébral indispose la voile licite* (v. St. 20), qui conserve le même schéma structural inattaquable, mais qui n'a plus aucun sens (v. aussi *passim* chez les poètes futuristes et surréalistes).

18. — Il résulte de l'indépendance du plan structural et du plan sémantique que la syntaxe est tout-à-fait **indépendante de la logique et de la psychologie**. Elle intéresse la **forme** de l'expression de la pensée, non la pensée qui en est le **contenu**.

19. — Cette conception de la syntaxe est donc loin d'être, comme on pourrait le redouter, un simple retour à la grammaire **logique et raisonnée** qui était à la mode à la fin du XVII^e siècle et au XVIII^e siècle, depuis la *Grammaire Générale* de Port-Royal (1660) jusqu'à la *Grammaire* de Condillac (1756).

20. — Mais elle est aussi très différente de la conception **psychologique** de Wundt¹ ou de celle, plus récente, de Ferdinand Brunot, qui, dans *La Pensée et la Langue* (1922), tout en se défendant d'avoir voulu faire une « Psychologie », n'en a pas moins centré son exposé sur les faits de pensée plutôt que sur leurs modes d'expression¹.

21. — Distincte de la logique, distincte de la psychologie, la syntaxe n'a à chercher sa propre loi qu'en elle-même. Elle est autonome.

CHAPITRE 21. — Rapports de la structure et du sens.

1. — Nous venons de voir (chap. 20, §§ 17 sqq.) que le plan structural et le plan sémantique sont indépendants l'un de l'autre. Mais cette indépendance n'est qu'une vue théorique de l'esprit. Dans la pratique les deux plans sont en fait parallèles, parce que le plan structural n'a d'autre objet que de rendre possible l'expression de la pensée, c'est-à-dire du plan sémantique. Entre les deux, il n'y a pas **identité**, mais il y a **parallélisme**.

2. — Ce parallélisme se manifeste dans les connexions. Aux connexions structurales se superposent en effet des **connexions sémantiques**. Soit en effet le membre de phrase *petits ruisseaux* (v. St. 21), si le mot *petits* est mis en connexion structurale avec le mot *ruisseaux*, c'est que l'on veut exprimer qu'il y a entre les deux une connexion sémantique, à savoir que l'idée de *petits* s'applique à l'idée de *ruisseaux*.

3. — En d'autres termes, on peut formuler le parallélisme en disant que **le structural exprime le sémantique**.

4. — L'expression du structural par le sémantique se réalise de la façon suivante : **Le sens du subordonné porte sur celui du régissant dont il dépend**. Ainsi dans la phrase : *les petits ruisseaux font*

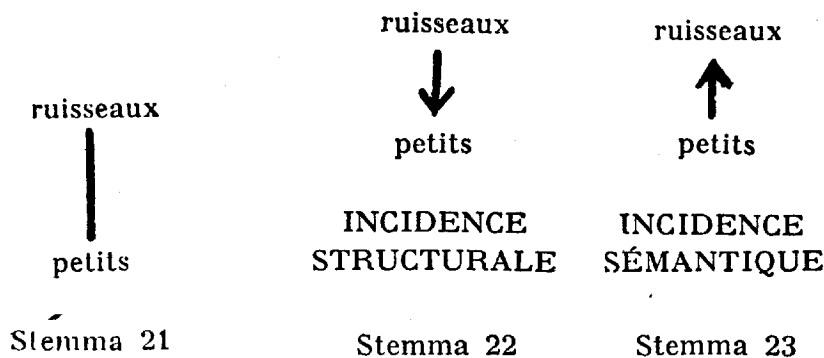
1. *Völkerpsychologie*, I, *Die Sprache*, 1900.

2. « Ce que j'ai voulu, c'est présenter un exposé méthodique des faits de pensée, considérés et classés par rapport au langage, et des moyens d'expression qui leur correspondent » F. Brunot, *La Pensée et la Langue*, Introduction, p. VII.

les grandes rivières (v. St. 9), *petits* dépend de *ruisseaux* (l'accord l'indique), donc le sens de *petits* porte sur celui de *ruisseaux*, et je comprends ainsi que la petitesse est la qualité des ruisseaux et non celle des rivières ; et de même *grandes* dépend de *rivières* (l'accord l'indique), donc le sens de *grandes* porte sur celui de *rivières*, et je comprends ainsi que la grandeur est la qualité des rivières et non celle des ruisseaux.

5. — Il ressort de ce qui a été dit ci-dessus (chap. 2 et chap. 3, § 5) sur la hiérarchie des connexions et des nœuds que les connexions structurales s'exercent dans le sens du régissant au subordonné, c'est-à-dire **de haut en bas** dans la représentation stématique (v. St. 22).

6. — Par contre, il ressort de ce qui vient d'être dit ci-dessus (chap. 21, § 4) que l'incidence sémantique s'exerce dans le sens du subordonné au régissant, c'est-à-dire **de bas en haut** dans la représentation stématique (v. St. 23).



7. — **L'incidence sémantique** s'exerce donc en sens inverse de la **connexion structurale**. Cette constatation vient renforcer ce que nous avons dit précédemment (v. chap. 20, § 4) sur la distinction fondamentale entre le sémantique et le structural (v. aussi chap. 266, §§ 10 sqq.)¹.

8. — Il résulte de ce qui précède que l'importance hiérarchique des mots (plan structural) est en **raison inverse** de leur importance sémantique (plan sémantique). **Plus un mot est bas situé sur l'échelle structurale, plus il a de chances d'être essentiel pour le sens de la phrase.** Comme si le rôle du régissant n'était que de supporter l'incidence sémantique du subordonné. Ainsi la phrase *Le signal vert indique la voie libre* (v. St. 19) ne prend son sens plein que grâce aux mots *vert* et *libre*, qui sont subordonnés de subordonnés et figurent comme tels à l'extrémité inférieure du stemma. En effet, si on les supprimait, la phrase n'aurait plus guère de sens : *le signal indique la voie*. Et si on les remplaçait par d'autres, la phrase prendrait un tout autre sens : *le signal rouge indique la voie fermée*.

9. — On exprime les connexions sémantiques en disant que le subordonné **détermine** le régissant. Le subordonné est alors le déterminant, et le régissant est le **déterminé**. Ainsi, dans la phrase précédente, le déterminant *vert* détermine le régissant *signal*.

1. La même chose a été observée par G. Galichet, *Essai de grammaire psychologique*, p. 61.

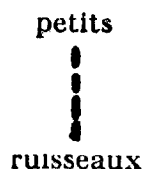
10. — On dit également que le subordonné complète le régissant. Le subordonné est alors le **complément** du régissant. Ainsi dans la phrase précédente, le complément *voie* complète le verbe *indique*.

11. — Bien qu'il s'agisse dans les deux cas précédents du **même phénomène structural**, la grammaire traditionnelle les appelle différemment. Elle réserve le nom de **complément** à certaines structures, celui de **déterminant** à d'autres. La répartition des deux termes, purement routinière, n'obéit à aucun principe systématique. Si *rouge* y est dit le déterminant de *signal*, et *voie* le complément de *indique*, par contre *signal* n'y est dit ni complément, ni déterminant, mais sujet de *indique*. Et dans le membre de phrase : *le livre d'Alfred* (v. St. 24), *Alfred* y est dit à la fois **complément** et **déterminant** de *livre* et reçoit le nom traditionnel de **complément déterminatif**, comme si tout complément n'était pas *ipso facto* déterminatif.

12. — Nous conviendrons de représenter graphiquement les connexions sémantiques par un **trait de connexion pointillé**. Ainsi dans le membre de phrase *petits ruisseaux*, nous exprimerons la connexion sémantique entre *petits* et *ruisseaux* par le stemma 25.



Stemma 24



Stemma 25

13. — Nous ne ferons bien entendu usage du trait de connexion pointillé que lorsque nous aurons en vue la connexion sémantique. Lorsque nous voudrions au contraire exprimer **à la fois la connexion structurale et la connexion sémantique** qui lui est parallèle, nous **superposerons** le trait pointillé de la connexion sémantique au trait suivi de la connexion structurale si bien que seul ce dernier apparaîtra. Ainsi le stemma 21 exprimera à la fois la connexion sémantique et la connexion structurale entre *petits* et *ruisseaux*.

14. — Il résulte de ce qui précède que nous ne prévoyons aucun procédé pour noter la connexion structurale à l'exclusion de la connexion sémantique. C'est que dans la pratique nous n'en aurons jamais besoin. En effet **il n'existe jamais de connexion structurale sans connexion sémantique** (v. § 1), tandis que, comme nous le verrons plus loin quand nous étudierons l'anaphore (v. chap. 42), il peut exister des connexions sémantiques sans connexions structurales.

CHAPITRE 22. — Le nucléus.

1. — **L'opposition du structural et du sémantique** ne vaut pas seulement pour les connexions, mais aussi pour les centres qu'elles ont pour fonction de connecter.

2. — En effet, s'il existe des connexions sémantiques distinctes des connexions structurales, c'est qu'il existe, à l'endroit où elles viennent se nouer, des **centres sémantiques distincts des centres structuraux**.

3. — La notion de **nœud**, à laquelle nous avons donné une valeur structurale précise (v. chap. 3, § 2 sqq.), devient donc insuffisante pour rendre compte de la complexité des faits à partir du moment où nous faisons intervenir le facteur sémantique.

4. — Nous sommes ainsi amenés à élargir la notion de nœud en faisant intervenir une notion plus large, à laquelle nous réserverons le nom de **nucléus**.

5. — Nous définirons le nucléus comme l'**ensemble** dans lequel viennent s'intégrer, outre le nœud structural proprement dit, tous les autres éléments dont le nœud est comme le support matériel, à commencer par les éléments sémantiques.

6. — Nous concevrons donc le nucléus comme le **siège** d'un certain nombre de **fonctions**.

7. — Parmi ces fonctions, nous avons déjà vu (chap. 19, § 5) la **fonction nodale**, qui est celle d'où nous sommes partis au début de cet exposé.

8. — Nous avons également vu (chap. 20) la **fonction sémantique**, qui a fait éclater la notion trop étroite de nœud et nous a amenés à celle de nucléus.

9. — Enfin nous pouvons dès maintenant prévoir que le nucléus sera le siège de plusieurs autres fonctions. C'est en particulier la **fonction translative** (chap. 38, § 6 et chap. 151, sqq.).

10. — Il convient de ne pas confondre la notion de nœud, qui est **simple**, avec celle de nucléus, qui est plus **vaste** et plus **complexe**.

11. — Le nœud n'est que l'expression matérielle de la fonction nodale du nucléus. Il n'est donc qu'une **partie du nucléus** qui, outre le nœud, contient ou peut contenir un certain nombre d'autres éléments.

12. — Le nœud n'est donc qu'un **point géométrique**, tandis que le nucléus est l'ensemble de plusieurs points, ou mieux encore le cercle ou la sphère qui les contient, c'est-à-dire une **surface** ou un **volume**.

13. — De ce point de vue, on pourrait dire que le nucléus n'est que le **grossissement microscopique** de ce qui nous était d'abord apparu (v. chap. 3) sous les dehors du simple nœud.

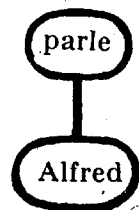
14. — Le nucléus est donc en dernière analyse l'entité syntaxique élémentaire, le matériau fondamental de la charpente structurale de la phrase, et en quelque sorte la **cellule** constitutive qui en fait un organisme vivant.

15. — Avec toutes les fonctions dont il est le siège, le nucléus est au fond une **racine de mots en puissance**. Et l'on voit en fait, dans toutes les langues, des éléments sur le point de s'agglutiner à un nucléus qui constitue ainsi le **centre de concrétion** autour duquel se forme ce qu'à un stade ultérieur d'évolution on appelle une racine. C'est ainsi que la racine actuelle *commenc-* de fr. *commenc-er* est constituée étymo-

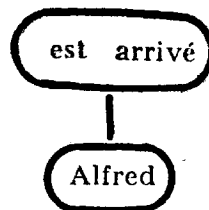
logiquement par les préfixes et les suffixes qui se sont, au cours du développement du latin, agglutinés peu à peu autour de l'élément central *-i-* du nucléus de lat. *i-re* « aller » (par l'intermédiaire de lat. pop. **com - in - i - ti - a - re*). On notera que la racine originelle représentée par le *-i-* latin a complètement disparu dans la racine française *commenc-*, étouffée qu'elle a été entre les éléments adventices, préfixes et suffixes, qui ont fini par l'écraser.

16. — Puisque nous avons été amenés à comparer le nucléus à un cercle, nous le représenterons graphiquement en entourant les mots formant nucléus par un trait en principe circulaire auquel viendront aboutir les traits de connexion et que nous appellerons **cercle de nucléus** (v. St. 26).

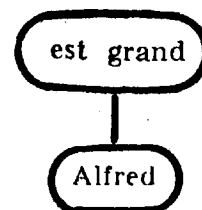
17. — Toutefois, il paraît superflu de faire dans le stemma un usage aussi conséquent du cercle de nucléus que du trait de connexion. Nous ne nous astreindrons donc à marquer le nucléus par un cercle que lorsque nous aurons une raison particulière d'en délimiter l'étendue avec précision. Dans les autres cas, nous éviterons d'alourdir nos stemmas du cercle de nucléus, les traits de connexion suffisant le plus souvent, en indiquant l'économie structurale de la phrase, à faire comprendre en même temps l'étendue des nucléus. En d'autres termes, l'usage du cercle de nucléus dans le stemma demeurera **facultatif**.



Stemma 26



Stemma 27



Stemma 28

CHAPITRE 23. — Le nucléus dissocié.

1. — Parmi les diverses **fonctions** du nucléus, il en est deux qui sont **fondamentales**, la fonction nodale et la fonction sémantique.

2. — Il ne peut y avoir de nucléus sans **fonction nodale**, puisque, comme nous l'avons vu (chap. 22, § 4), la notion même de nucléus n'est qu'un élargissement de celle de nœud qu'elle comporte.

3. — Il ne peut y avoir de nucléus sans **fonction sémantique**, puisque le structural n'a de raison d'être que dans le sémantique, (v. chap. 20, § 3), et que par conséquent un nucléus purement structural n'aurait pas de raison d'être (v. chap. 21, § 14).

4. — La présence **simultanée** d'un nœud structural et d'un nœud sémantique est donc **obligatoire** dans le nucléus, et il n'y a nucléus qu'en tant que ces deux fonctions y sont assurées l'une et l'autre.

5. — Mais elles ne doivent y être assurées chacune **qu'une seule fois**. Un nucléus ne saurait comporter deux centres structuraux ou deux centres sémantiques.

6. — Nous dirons donc que, pour qu'il y ait nucléus, **il faut et il suffit** qu'il y ait à la fois un centre structural et un centre sémantique.

7. — Mais il n'est pas nécessaire que la fonction structurale et la fonction sémantique soient assurées par le même mot. Elles peuvent être **dissociées** et assurées chacune par un mot distinct.

8. — Nous dirons en pareil cas que nous avons affaire à un **nucléus dissocié**.

9. — Il résulte de ce qui précède que tout nucléus dissocié contient au moins **deux mots**, dont l'un assure la fonction structurale et l'autre la fonction sémantique.

10. — On donne souvent le nom de **morphème** à celui des deux mots qui assure la fonction structurale et le nom de **sémantème** à celui qui assure la fonction sémantique.

11. — Le cas le plus frappant de nucléus dissocié est celui des **temps dits composés**¹. Un temps composé est une symbiose formée de deux mots, dont l'un, appelé **auxiliaire**, est le morphème qui assure la fonction structurale, tandis que l'autre appelé **auxilié**², est le sémantème qui assure la fonction sémantique.

12. — C'est ainsi que dans la phrase *Alfred est arrivé*, le nucléus supérieur comporte les deux mots *est arrivé*, dont l'un, *est*, assure la fonction structurale, tandis que l'autre, *arrivé*, assure la fonction sémantique (v. st. 27).

13. — Un autre exemple est fourni par la symbiose de l'**adjectif attribut** et du **verbe être**, que l'on a appelé pour cette raison **verbe substantif**.

14. — C'est ainsi que dans la phrase *Alfred est grand*, le nucléus supérieur comporte les deux éléments *est grand*, dont l'un, *est*, assure la fonction structurale, tandis que l'autre, *grand*, assure la fonction sémantique (v. St. 28).

15. — Il résulte de ce qui précède que la **notion de nucléus** est essentiellement **différente de celle de mot**.

16. — Parfois d'ailleurs il peut arriver que la symbiose des deux éléments, le structural et le sémantique, se traduise par le fait que le verbe substantif et l'adjectif attribut sont agglutinés en un seul mot : turc *kitap kırmızıdır* « le livre est rouge ».

17. — Tandis que le mot, simple segment de la chaîne parlée (v. chap. 10, § 3), est l'**unité linéaire** de la phrase, le nucléus en est l'**unité structurale**.

1. V. mon article sur la « Théorie structurale des temps composés », *Mélanges Bally*, Genève, 1939. V. aussi ci-dessous, chap. 170.

2. Le terme a été introduit par Damourette et Pichon dans leurs ouvrages. Précis et commode, il mérite de passer dans la pratique de l'enseignement.

18. — Jetant maintenant un regard en arrière, nous comprenons alors pourquoi il est si difficile de saisir la notion de mot (v. chap. 10, § 1). C'est qu'elle n'a **aucune réalité syntaxique**. On ne peut faire de la syntaxe que dans la mesure où derrière les mots, on sait voir les nucléus.

CHAPITRE 24. — Les catégories.

1. — On sait qu'en similitravure les différences de teintes de l'original ne peuvent être saisies que grâce à une **trame** que l'on applique sur la photographie à reproduire. Les teintes unies sont ainsi tamisées et apparaissent sur la similitravure comme une série de points juxtaposés plus ou moins gros selon que l'original est plus ou moins foncé, et dont l'ensemble, bien que **discontinu**, réussit à redonner l'impression de la teinte **continue** de l'original. Il est facile de se rendre compte de la chose en examinant une similitravure à la loupe.

2. — Le rôle des **catégories** en logique et en grammaire peut être comparé à celui des trames en similitravure.

3. — La pensée ne peut saisir la complexité du monde extérieur qu'en jetant sur lui la trame d'un système d'idées générales appelés **catégories de la pensée**. Par les catégories de la pensée, l'esprit humain amène le monde à sa propre mesure.

4. — De même, sur le plan linguistique, le langage ne peut saisir la pensée qu'en jetant à son tour sur elle la trame d'un système de notions générales appelées **catégories grammaticales**. Par les catégories grammaticales, le langage amène la pensée à sa propre mesure.

5. — Les catégories grammaticales concordent souvent avec les catégories de la pensée. Mais elles n'en restent pas moins sur un **plan essentiellement différent**.

6. — Les catégories de la pensée sont sur le plan **psychologique et logique**. Les opérations psychologiques et logiques étant le fond commun de toute pensée, elles sont communes à tous les hommes, quelle que soit la langue de ceux-ci.

7. — Les catégories de la grammaire sont au contraire sur le **plan linguistique**. Comme telles, elles peuvent varier considérablement d'une langue à l'autre.

8. — C'est ainsi que dans la catégorie du **genre**, le français oppose le masculin et le féminin, le slave l'animé et l'inanimé, l'allemand le masculin, le féminin et le neutre, le suédois le genre commun et le genre neutre, etc... De même, la catégorie du **temps** domine dans les langues latines, tandis que c'est celle de l'**aspect** qui l'emporte dans les langues slaves.

9. — La trame des catégories grammaticales projetées par une langue sur la pensée qu'elle veut exprimer ne dépasse jamais le **minimum nécessaire** pour saisir cette pensée.

10. — Une langue qui disposerait d'un nombre **insuffisant** de catégories n'arriverait pas à enserrer la réalité dans un réseau suffisamment serré pour pouvoir la saisir et l'exprimer.

11. — Inversement une langue qui disposerait d'un nombre **trop considérable** de catégories en serait alourdie sans aucune espèce d'utilité.

12. — Il y a donc pour chaque langue un nombre **optimum** de catégories, qui est fonction de la complexité de la civilisation qu'elle a pour mission d'exprimer, et qui constitue un **équilibre**, qu'elle atteint d'ailleurs automatiquement par le simple jeu de son fonctionnement.

13. — Cet optimum est **quantitatif** et non qualitatif. Et si toute langue doit, pour être viable, se tenir dans les limites qu'il impose, par contre chaque langue est libre de choisir les catégories qui lui conviennent le mieux. Et c'est pourquoi les catégories sont si variables d'une langue à l'autre.

14. — Concordant souvent avec les catégories de la pensée, les catégories grammaticales, tout en restant sur le plan grammatical, ont **d'étroits rapports avec le plan sémantique**.

15. — Les catégories grammaticales sont les chefs sous lesquels viennent s'ordonner dans chaque langue, selon son idio-synchrasié, les **idées** qu'elle a à exprimer. A ce titre, les catégories relèvent de la **sémantique**.

16. — Mais il n'en subsiste pas moins une **opposition** principielle entre le plan catégorique et le plan sémantique.

17. — En effet, le plan catégorique est celui des **idées générales** susceptibles de servir de **classificateurs**, tandis que le plan sémantique est celui de la poussière innombrable des **idées particulières**.

CHAPITRE 25. — Catégories et fonctions.

1. — La notion de catégorie (v. chap. 24) et celle de fonction (v. chap. 19) sont des notions **distinctes**, et qui, sous bien des rapports, s'opposent nettement l'une à l'autre.

2. — Les catégories sont un élément **statique** et **inerte**. Les fonctions sont au contraire un élément **dynamique** et **vivant**.

3. — Soit par exemple la phrase : *Alfred frappe Bernard* (v. St. 6), si nous en envisageons les **catégories**, nous constatons qu'*Alfred* et *Bernard* appartiennent à la catégorie grammaticale du substantif et **frappe** à celle du verbe. Mais ces mots, aussi longtemps que nous ne les envisageons que de ce point de vue, nous apprennent seulement qu'il y a un nommé *Alfred*, un nommé *Bernard*, et une action de *frapper* : ils ne nous apprennent rien sur le lien organique qui unit ces trois éléments isolés en une phrase.

4. — Si au contraire nous faisons intervenir la notion de **fonction**, nous constatons qu'*Alfred* remplit la fonction de sujet, *Bernard* celle d'objet, et *frappe* celle de nœud verbal. Dès lors tout s'éclaire, les connexions s'établissent, les mots inertes deviennent un organisme vivant et la phrase prend son sens.

5. — On peut comparer les catégories à des **pièces d'artillerie** rangées dans leur parc à l'état de repos, les fonctions aux mêmes pièces mises en batterie et en pleine action, c'est-à-dire en train de fonctionner.

6. — Ou encore on peut comparer les catégories aux **caractères d'imprimerie** distribués dans la casse du typographe, les fonctions aux mêmes caractères composés en ligne dans le composeur et serrés dans les châssis en vue de l'impression.

7. — La distinction entre catégories et fonctions se trouve confirmée a posteriori par le **comportement** des différentes langues à leur égard. Comme l'avait constaté A. Meillet, qui faisait état dans son enseignement de la différence de nature fondamentale qu'il y a entre les catégories et les fonctions, les catégories varient considérablement selon les langues, tandis que les fonctions restent toujours plus ou moins identiques à elles-mêmes.

8. — D'autre part, nous verrons plus loin (chap. 28) que la distinction entre les catégories et les fonctions est à la base de la **classification des mots** en espèces de mots.

9. — L'étude des catégories grammaticales et celle des fonctions constituent donc, tout concourt à l'indiquer, les deux **divisions essentielles** de la syntaxe.

10. — Nous appellerons **syntaxe statique** celle qui a pour objet l'étude des catégories, et **syntaxe dynamique** celle qui a pour objet l'étude des fonctions.

11. — Le présent exposé n'ayant pour objet que la **syntaxe structurale**, c'est-à-dire celle des fonctions, les catégories n'y seront pas envisagées en elles-mêmes, mais seulement dans leurs rapports avec les fonctions.

CHAPITRE 26. — **Ordre statique et ordre dynamique.**

1. — A chacune des deux divisions essentielles de la syntaxe correspond un **ordre** différent dans le classement des faits.

2. — De même qu'il y a une syntaxe statique et une syntaxe dynamique, nous distinguerons donc radicalement entre l'**ordre statique** et l'**ordre dynamique** des éléments du langage.

3. — L'**ordre statique** est l'ordre logique et systématique de classement des éléments du langage dans l'esprit du sujet parlant antérieurement à toute mise en œuvre dans la phrase. Ce sera par exemple celui des paradigmes de la déclinaison et de la conjugaison dans la grammaire.

4. — L'**ordre dynamique** est au contraire celui dans lequel les éléments statiques s'organisent dans notre esprit et y sont mis en œuvre en vue de la constitution de la phrase. Ce sera par conséquent celui de la forme intérieure du langage, celui selon lequel s'établissent les connexions (v. chap. 4, § 1) et s'organise le schème structural que matérialise le stemma.

5. — L'ordre dynamique est donc le même que l'**ordre structural**, dont il ne diffère que par le point de vue. En effet, il est d'ordre dynamique en tant qu'il s'oppose à l'ordre statique, et d'ordre structural en tant qu'il s'oppose à l'ordre linéaire (v. chap. 6).

6. — La distinction de l'ordre statique, de l'ordre dynamique et structural et de l'ordre linéaire est à la base de toute la **pédagogie** des langues.

7. — L'**ordre statique** est celui des déclinaisons et des conjugaisons. C'est celui que préconisent en général les maîtres de langues anciennes qui recommandent avant tout de savoir les paradigmes d'une façon imperturbable.

8. — Cette méthode aboutit infailliblement à une connaissance purement massive des **langues anciennes**, et c'est elle qui en fait les **langues mortes**. Il est en effet évident que ce n'est pas en ressassant d'habitude des formes dans l'ordre statique des déclinaisons et des conjugaisons qu'on apprendra à les organiser dans l'ordre dynamique du schème interne de la phrase vivante, encore moins à les enfileur sur la chaîne parlée dans l'ordre linéaire du discours.

9. — C'est ce qu'ont senti les maîtres de **langues modernes**, qui, par une réaction bien naturelle visant à conserver à ces langues leur caractère de **langues vivantes**, ont centré leur pédagogie sur l'**ordre linéaire**, en fondant leur enseignement sur la pratique active de la phrase vivante et parlée.

10. — Cette méthode, connue sous le nom de **méthode directe**, si elle a pallié les inconvénients ci-dessus signalés, en a par contre entraîné d'autres. Il est apparu à l'expérience qu'elle ne créait souvent la vie du discours qu'aux dépens de sa correction. C'est qu'elle porte trop exclusivement sur la **forme externe** du langage, en s'en remettant à un long usage pour en créer petit à petit la **forme interne**, sans laquelle il n'y a pas de parole correcte.

11. — En résumé, ces deux méthodes contraires, et dont chacune a ses bons côtés, ont ceci de commun qu'elles ne se fondent ni l'une, ni l'autre sur l'**ordre dynamique et structural**, qui est aussi méconnu que la syntaxe elle-même. Il est permis de penser que l'introduction de la **méthode structurale** et de la pratique des stemmas qui en découle donnerait de bons résultats dans l'enseignement des langues.

CHAPITRE 27. — Les espèces de mots traditionnelles.

1. — La syntaxe traditionnelle distingue **dix espèces de mots**, qu'elle appelle les **parties du discours** et qu'elle retrouve plus ou

moins dans la plupart des langues : l'article, le substantif (nom), l'adjectif, le pronom, le verbe, le participe, l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection.

2. — Cette classification, qui repose sur un **empirisme** vague et stérile et non sur une doctrine précise et féconde, ne résiste pas à l'examen.

3. — En effet, une bonne classification ne peut, de toute évidence s'appuyer **simultanément** sur plusieurs caractères. Aussi est-on amené à distinguer les caractères essentiels des caractères secondaires, ou, pour emprunter la terminologie des logiciens, les caractères dominateurs des caractères subordonnés. C'est le principe de la subordination des caractères qui mène à établir une hiérarchie des critères, le plus important servant à déterminer les **classes**, le second les **sous-classes**, et ainsi de suite.

4. — Or la classification traditionnelle en dix espèces de mots est fondée simultanément sur les **trois critères** de la nature, de la fonction et de la position.

5. — En effet, le verbe, le substantif, l'article et le participe sont définis et nommés en considération de leur nature propre.

6. — Le pronom, qui remplace le nom, l'adjectif, qui accompagne le substantif, l'adverbe, qui accompagne le verbe, et la conjonction, qui relie les mots, sont définis et nommés en considération de leur **fonction**.

7. — Enfin la préposition, qui est placée devant le substantif, et l'interjection, qui est interjetée dans le discours, sont définies et nommées en considération de leur **position**.

8. — Vicieuse à la base, cette classification est **inconséquente** à l'usage, puisqu'elle mène à dire par exemple que dans le latin *mecum* « avec moi », la **préposition** se place **après** le pronom (cf. chap. 160, § 6), ou que le mot français *oui*, **qui n'accompagne jamais le verbe** est un **adverbe**.

9. — Le procès de la classification traditionnelle des espèces de mots n'est d'ailleurs plus à faire. Et J. Vendryes a pu écrire dès 1921 : « la difficulté de classer les parties du discours est telle qu'on n'est pas arrivé jusqu'ici à une classification satisfaisante »¹.

10. — Malgré l'embarras d'une classification aussi imparfaite on se tire néanmoins toujours d'affaire en qualifiant de **sous-entendus** les mots dont l'absence s'accorde mal avec les explications préconisées, et d'**explétifs** ceux dont on ne sait que faire.

11. — Ces deux termes à tout usage sont, en raison de leur commodité même, extrêmement **dangereux**, car ils ne servent pratiquement qu'à masquer l'incompréhension des grammairiens. Ils permettent en effet d'expliquer la syntaxe de n'importe quelle langue par celle de n'importe quelle autre. Aussi doit-on n'en user qu'avec la plus extrême circonspection (v. chap. 195, § 9).

12. — En fait, la langue dont la grammaire vient ainsi se substituer à celle que l'on prétend étudier est la plupart du temps le **latin**. Celui-ci

1. *Le langage*, p. 136.

jouit en effet dans nos sociétés humaines d'un certain nombre de positions-clés. Les études de lettres commencent par lui. Il est à la base de la formation des grammairiens. En particulier, les missionnaires, qui sont souvent les premiers à étudier les idiomes exotiques, en sont imprégnés depuis le séminaire.

13. — Cette substitution se réalise par le mécanisme suivant. Si d'aventure la langue étudiée se trouve avoir le même nombre de mots que le latin, la syntaxe latine s'y applique, par définition, d'une façon on ne peut plus adéquate! La langue étudiée présente-t-elle maintenant par malheur un mot de moins que ne le veut la typologie latine, qu'à cela ne tienne, il est **sous-entendu!** La langue étudiée présente-t-elle au contraire un mot de plus que ne l'exige la typologie latine, la difficulté n'est pas plus grande : le mot est **explétif!** Passez muscade! Et voilà, Monsieur, pourquoi votre fille est muette !

CHAPITRE 28. — Mots pleins et mots vides.

1. — Il y a deux espèces de mots essentielles, les mots **pleins** et les mots **vides**.

2. — Les mots **pleins** sont ceux qui sont **chargés d'une fonction sémantique**, c'est-à-dire ceux dont la forme est associée directement à une idée, qu'elle a pour fonction de représenter et d'évoquer. Ainsi fr. *cheval*, all. *Pferd*, angl. *horse*, lat. *equus*, etc... sont des mots pleins, parce que leur forme, c'est-à-dire les phonèmes (ou les lettres) qui les composent suffisent à évoquer l'idée d'un cheval.

3. — Les mots **vides** sont ceux qui ne sont pas chargés d'une fonction sémantique. Ce sont de simples **outils grammaticaux**¹ dont le rôle est uniquement d'indiquer, de préciser ou de transformer la catégorie des mots pleins et de régler leurs rapports entre eux.

4. — Ainsi fr. *le*, all. *das*, angl. *the*, etc..., sont des mots vides, parce qu'ils n'évoquent rien par eux-mêmes et qu'ils ne servent qu'à déterminer les catégories dont relèvent les mots *cheval* (substantif, masculin, singulier), *Pferd* (substantif, neutre, singulier, nominatif), *horse* (substantif, singulier).

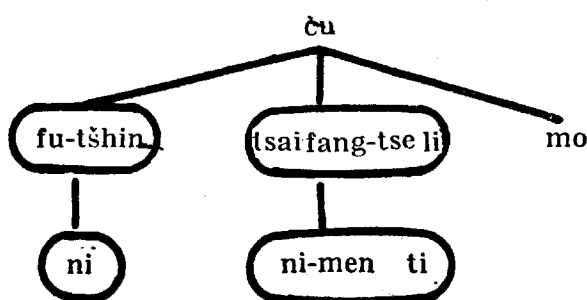
5. — Ce que nous appelons respectivement les mots pleins et les mots vides sont des notions dont semblent être assez voisines celles que certains linguistes désignent souvent, et bien qu'ils soient loin d'être d'accord entre eux, par les termes de **sémantèmes** et de **morphèmes** (cf. chap. 23, § 10).

6. — La distinction des mots pleins et des mots vides n'est rigoureuse que dans certaines langues, en particulier en **chinois**. C'est d'ailleurs à

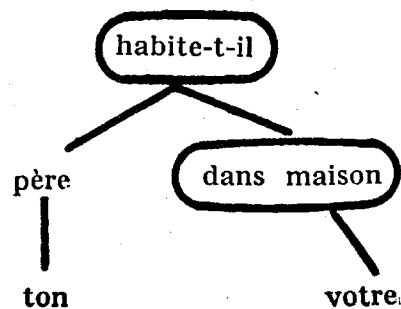
1. Damourette et Pichon disent très heureusement des « struments », d'autres ont proposé « mots-charnières ».

la stylistique du chinois que sont empruntés les termes de mots pleins et de mots vides.

7. — Ainsi dans la phrase chinoise : *ni fu-tshin çu tsai ni-men ti fang-tse li mo ?* « ton père habite-t-il dans votre maison ? » (v. St. 29 et 30), les mots *fu tshin* « père », *fang-tse* « maison » et *çu* « habite » sont nettement pleins, tandis que les mots *ti* (marquant du complément déterminatif), *tsai* (marquant du locatif), *li* « dans » et *mo* (marquant de l'interrogation) sont nettement vides.



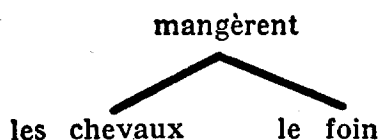
Stemma 29



Stemma 30

8. — Beaucoup de langues, et notamment nos langues d'Europe, c'est-à-dire celles qui nous intéressent plus particulièrement, réunissent souvent dans le même mot des éléments pleins et des éléments vides (cf. chap. 23, § 7). Nous qualifierons les mots de ce type de **composites**.

9. — Ainsi dans la phrase française : *Les chevaux mangèrent le foin* (v. St. 31), les mots *chevaux* et *mangèrent* sont composites, puisqu'ils comportent à la fois des éléments pleins comme *mang-* et des éléments vides comme *-èrent*, et que les deux éléments sont même si intimement associés dans *chevaux* qu'il est malaisé d'en faire le départ avec précision.



Stemma 31

10. — Il va sans dire que **les mots composites doivent être considérés syntaxiquement comme mots pleins**, puisqu'ils sont chargés, de par leur élément plein, de la fonction sémantique inhérente aux mots pleins (v. § 2).

11. — Le **style télégraphique**, qui vise à supprimer, dans un but d'économie, tous les mots qui ne sont pas rigoureusement indispensables à la compréhension d'un texte, consiste à conserver les mots pleins en éliminant les mots vides.

12. — Ainsi le télégramme français *Arriverai Paris demain train huit heures* se comprend aisément comme *j'arriverai à Paris demain par le train de huit heures*, tandis que les mots vides de cette phrase n'auraient, à eux seuls, aucun sens : *j', à, par, le, de*.

13. — Au cours du développement **historique** des langues, les mots pleins ont **tendance à se vider** de leur contenu sémantique pour devenir les outils grammaticaux que sont les mots vides. Aussi nombre de mots vides s'expliquent-ils comme d'anciens mots pleins, tandis que l'inverse ne s'observe jamais, p. ex. lat. *qua rē* > fr. *car* ; lat. *illam* > fr. *la* ; i.e. **aug-* (cf. lat. *aug-eo* « j'augmente ») > all. *auch* « aussi » ; i.e. **m^e/o g* « pouvoir » (cf. all. *ich mag* « je peux bien ») > lat. *magis* « plus » > fr. *mais* ; lat. *de* « du haut de » > fr. *de*.

14. — Les idées exprimées par les mots pleins ne pouvant être saisies qu'à travers la trame des catégories grammaticales (v. chap. 24, § 4), les mots pleins relèvent essentiellement de la **syntaxe catégorique**.

15. — Les mots vides au contraire, n'ayant à intervenir, en tant qu'outils grammaticaux, que pour permettre l'édification structurale de la phrase, relèvent essentiellement de la **syntaxe fonctionnelle**.

16. — Ainsi l'opposition entre **mots pleins et mots vides** n'est que la réplique de l'opposition entre **syntaxe statique et syntaxe dynamique** (v. chap. 25, § 10).

17. — Notons qu'il est très difficile de **vider** complètement de sa valeur sémantique un mot plein et d'arriver à le concevoir comme un mot vraiment vide. C'est l'occasion de nombreuses fautes de traduction.

18. — C'est ainsi que les **prépositions** françaises sont fort souvent vides, ce que nombre d'usagers d'autres langues, en particulier des langues germaniques et slaves, arrivent difficilement à concevoir. La chose ressort à l'évidence du fait divers suivant, que j'ai relevé dans un journal de Strasbourg, et dont la rédaction française révélait évidemment, par sa conception concrète (mot plein) de la préposition *de* (mot vide) un rédacteur du cru, qui substituait inconsciemment la typologie locale à celle du français : *Elle reçut un coup de revolver dans le foie de son fiancé.* « *Elle reçut de son fiancé un coup de revolver dans le foie.* »

19. — De même les francophones ont beaucoup de peine à vider l'adjectif russe *свой*, qui contient la notion de **réfléchi** pur, de la notion de personne à laquelle celle-ci est constamment associée dans notre langue. Il suffit pour s'en convaincre de demander à un francophone, même intellectuel et prévenu, de découvrir le sens d'une expression comme le russe *своя карета*. J'ai fait maintes fois l'expérience. Les francophones interrogés se débarrassaient difficilement de la notion de « sa voiture » ou à la rigueur « ma voiture », « notre voiture », « leur voiture », pour arriver à comprendre correctement « une voiture de maître », c'est-à-dire « une voiture que l'on (*on* impersonnel) possède en propre » (cf. chap. 103, §§ 6, 11).

CHAPITRE 29. — Mots constitutifs et mots subsidiaires.

1. — A la distinction entre les mots pleins et les mots vides sur le plan sémantique correspond sur le plan structural celle entre les mots **constitutifs** et les mots **subsidiaires**.

2. — Nous appellerons **constitutif** tout mot susceptible d'assumer une fonction structurale et de former nœud (v. chap. 3, §§ 2 et 3). Ainsi dans le membre de phrase fr. *le livre d'Alfred* (v. St. 24), les mots *livre* et *Alfred* (v. St. 24), sont constitutifs.

3. — Inversement nous appellerons **subsidaire** tout mot qui n'est pas susceptible d'assumer une fonction structurale et de former nœud. Ainsi, dans la phrase précédente, les mots *le* et *de* sont subsidiaires.

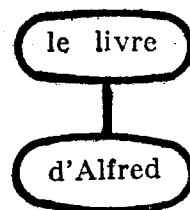
4. — Il résulte de ce qui précède qu'un mot subsidiaire, puisqu'il n'est pas susceptible de constituer par lui-même un nœud, ne peut apparaître qu'à l'**intérieur d'un nucléus** à côté du mot constitutif qui est le centre structural de ce nucléus. Ainsi, dans la phrase précédente, le mot subsidiaire *d'* apparaît à l'intérieur du nucléus dont le centre structural est le mot constitutif (v. St. 32).

5. — Le sort de tout mot subsidiaire est ainsi **intimement lié** à celui du mot constitutif dans le nucléus duquel il se trouve (v. chap. 3, § 4).

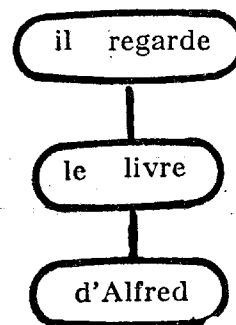
6. — Les mots constitutifs sont toujours **autonomes**, c'est-à-dire qu'ils conservent leur individualité pleine et entière (v. chap. 11, § 6). Ils sont donc quelque chose par eux-mêmes et ils peuvent se rencontrer dans la phrase sans être accompagnés de mots subsidiaires. Ainsi dans la phrase *Alfred frappe Bernard* (v. St. 6), chacun des trois mots *Alfred*, *frappe* et *Bernard* se suffit à lui-même.

7. — Au contraire, les mots subsidiaires n'ont pas d'autonomie. Ils ne sont rien par eux-mêmes et ne peuvent se rencontrer dans la phrase indépendamment des mots constitutifs qu'ils ont pour fonction d'accompagner, dont ils sont de véritables **satellites**, avec lesquels ils forment nucléus, et auxquels ils tendent à **s'agglutiner** (v. chap. 11, § 5).

8. — Ainsi l'article français *le* ne saurait se concevoir sans le substantif qu'il détermine, p. ex. *le livre*. De même l'indice personnel fr. *il* ne saurait se concevoir sans le verbe dont il a pour mission d'indiquer la personne, p. ex. *il chante*, cf. aussi fr. *le* dans *donne-le-moi*.



Stemma 32



Stemma 33

9. — En d'autres termes, les mots constitutifs sont comme les **pierres** de construction de la phrase, tandis que les mots subsidiaires ne sont que le **ciment** qui sert à assurer plus de cohésion à leur agencement.

10. — Ayant seuls qualité pour intervenir par eux-mêmes comme éléments structuraux de la phrase, les mots constitutifs sont seuls qualifiés pour intervenir par eux-mêmes dans le stemma.

11. — Inversement les mots subsidiaires, n'ayant pas qualité pour intervenir par eux-mêmes comme éléments constitutifs de la phrase, ne peuvent figurer par eux-mêmes dans le stemma. Ils n'y apparaissent que comme **séides** des mots pleins, et dans le même cercle de nucléus (v. chap. 22, § 16).

12. — Ainsi dans la phrase : *il regarde le livre d'Alfred* (v. St. 33), les trois mots subsidiaires *il*, *le* et *de* (*d'*) apparaissent respectivement dans le même cercle de nucléus que les mots constitutifs *regarde*, *livre* et *Alfred*.

13. — Les mots **constitutifs** sont par définition des **morphèmes**, puisqu'ils assurent une fonction structurale (v. chap. 23, § 10).

14. — Parallèlement, mais sur le plan sémantique, les mots pleins sont par définition des **sémantèmes**, puisqu'ils assurent une fonction sémantique (v. chap. 23, § 10).

15. — Le plus souvent, les mots **constitutifs** sont en même temps **pleins**, et inversement. Ainsi dans l'exemple ci-dessus, *Alfred* est à la fois constitutif, puisqu'il forme nœud, et plein, puisqu'il a charge sémantique.

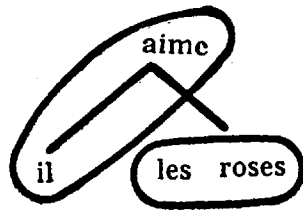
16. — Mais il arrive qu'un mot **constitutif** soit **vide**. Il doit alors être contre-balancé par un mot **plein subsidiaire**, et nous sommes en présence d'un nucléus dissocié (v. chap. 23, § 7).

17. — Du point de vue historique, les mots subsidiaires sont en général d'anciens mots constitutifs, qui ont peu à peu perdu leur autonomie au cours des âges. Ainsi l'indice personnel français *il*, qui est un mot subsidiaire, puisqu'il ne saurait s'employer seul et sans verbe, n'est que la forme prise en français par un démonstratif latin du type de *ille*, qui était un mot autonome. L'indice personnel subsidiaire *il* était d'ailleurs encore un pronom personnel autonome en vieux-français, cf. *Ne vus ne il n'i porterez les piez*. « Ni vous, ni lui n'y porterez les pieds ». (*Chanson de Roland*, 260).

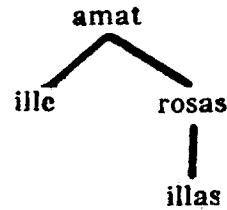
18. — Le mot constitutif qu'accompagne un mot subsidiaire est généralement **celui, dont il dépendait quand il était autonome**. Le rapport structural de mot constitutif à mot subsidiaire est donc en principe le même que celui de régissant à subordonné. Mais tandis que la connexion entre le régissant et le subordonné implique une certaine distance entre les deux, cette distance est réduite à néant entre le mot constitutif et le mot subsidiaire qui l'accompagne. Les mots subsidiaires sont donc en quelque sorte comme des **satellites** qui seraient **tombés** sur l'astre autour duquel ils gravitaient. C'est pourquoi il convient de les représenter à l'intérieur du même cercle de nucléus en ne laissant subsister les traits de connexion qu'à titre purement étymologique.

19. — On admettra donc une fois pour toutes que tout trait de connexion contenu à l'intérieur d'un nucléus n'a par définition qu'une valeur étymologique.

20. — On peut ainsi traduire graphiquement la différence structurale profonde entre le français *il aime les roses* et son prototype ancestral latin *ille amat illas rosas* par la différence entre les deux Stemmas 34 et 35.



Stemma 34



Stemma 35

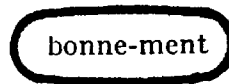
21. — L'évolution sémantique des mots et la genèse des mots vides étant indépendantes de l'évolution structurale et de la genèse des mots subsidiaires, il arrive que ce soit le mot plein subordonné qui devienne le mot constitutif. En pareil cas, et contrairement à ce qui a été observé dans le paragraphe précédent, le mot constitutif qu'accompagne le mot subsidiaire est **celui que ce dernier régissait quand il était autonome**. C'est le cas des adverbes de manière français, où l'élément subsidiaire *-ment* provient du mot autonome latin *mente* : *bona mente* « dans un bon esprit » > fr. *bonnement* (v. St. 36 et 37).

mente.



bona

Stemma 36



Stemma 37

CHAPITRE 30. — Mots variables et mots invariables.

1. — Si la distinction entre les mots pleins et les mots vides est d'ordre **sémantique** et celle entre les mots constitutifs et les mots subsidiaires d'ordre **structural**, la distinction entre les mots variables et les mots invariables est d'ordre **morphologique**.

2. — Cette dernière distinction **n'a donc pas à être envisagée pour elle-même** dans un exposé consacré à la syntaxe structurale.

3. — Néanmoins il peut n'être pas sans intérêt d'étudier les **rappports** entre la variabilité des mots et leur caractère structural ou sémantique.

4. — Les mots **constitutifs** sont **susceptibles d'être variables**, puisque le marquant de la variation est un élément subsidiaire vide et qu'ils sont susceptibles de s'agglutiner des éléments subsidiaires. Tel est par exemple le cas de fr. *cheval*, pl. *chevaux*, angl. *horse*, pl. *horses*, all. *Pferd*, pl. *Pferde*.

5. — Mais ce n'est là qu'une **simple possibilité**, elle n'est pas toujours mise à profit, et nombre de mots **constitutifs** sont **invariables**.

C'est en général le cas des adverbes : fr. *lentement*, angl. *slowly*. C'est en anglais, le cas de l'adjectif : *two beautiful books* « deux jolis livres ».

6. — Au contraire les mots **subsidiaires**, ne jouissant pas de l'autonomie qui seule leur permettrait de s'agglutiner d'autres éléments, restent en principe **invariables** : p. ex. fr. *de*, all. *von*, angl. *of*.

7. — Mais si les mots **subsidiaires** ne sont pas en état, actuellement, de s'agglutiner d'autres éléments, ils ont pu le faire du temps où ils étaient eux-mêmes autonomes et constitutifs. Ils pouvaient alors être **variables**, et il arrive qu'ils le soient restés même comme mots subsidiaires. La variabilité des mots subsidiaires est donc un fait de survivance. Tel est en français le cas de l'article *le, la, les*, ou des indices personnels *il, elle, ils, elles*.

8. — Si la variabilité des mots est ainsi en étroite corrélation avec leur caractère structural constitutif ou subsidiaire, par contre elle n'est **nullement liée à leur caractère sémantique** plein ou vide, sauf bien entendu indirectement dans la mesure où les mots constitutifs tendent à être en même temps pleins (v. chap. 29, § 15).

9. — Certes les mots **pleins** sont souvent **variables**, cf. fr. *cheval*, pl. *chevaux*, et les mots **vides invariables**, cf. fr. *de*. Mais la corrélation n'a rien d'obligatoire.

10. — C'est ainsi qu'on trouvera nombre de mots **pleins invariables** : fr. *lentement*, angl. *(two) beautiful (books)*.

11. — Inversement on trouvera des mots **vides variables**. Tel. sont par exemple les verbes auxiliaires vides : fr. *être*, all. *sein*, angl. *(to) be*.

12. — On notera que la **variabilité** d'un mot vide n'est pas un obstacle à son **agglutination**. Ainsi dans le futur fr. *(je) parlerai, (tu) parleras, (il) parlera*, les désinences *-ai, as-, -a* ne sont autres que les formes de présent du verbe *avoir* (*j'*) *ai, (tu) as, (il) a*. Or l'agglutination en est complète sans qu'ils aient pour cela cessé d'être variables.

13. — On notera également que, sous sa forme **variée**, un mot plein devient automatiquement **composite**, parce que le marquant de la variation est un élément vide ayant valeur grammaticale. Dans les langues où, comme en chinois, il n'y a que des mots pleins et des mots vides, mais pas de mots composites, les mots pleins sont par définition toujours invariables.

CHAPITRE 31. — Les mots pleins.

1. — Les mots pleins sont, nous l'avons vu (chap. 28, § 2), ceux qui **expriment directement la pensée**.

2. — Or on peut penser **deux sortes d'idées**, les idées **particulières**, qui représentent les choses elles-mêmes, et les idées **générales**, qui représentent seulement les catégories grâce à la trame desquelles nous saisissons les idées particulières (v. chap. 24, §§ 3 et 17).

3. — Nous distinguerons de même, parmi les mots pleins, ceux qui expriment les idées particulières et ceux qui expriment les idées générales. Nous appellerons les premiers **mots pleins particuliers** et les seconds **mots pleins généraux**.

4. — Les **mots pleins particuliers** expriment à la fois les idées particulières et les catégories générales qui permettent de les saisir. Ils ont donc à la fois un contenu proprement **sémantique** et un contenu **catégorique**. Ainsi le mot fr. *cheval* exprime à la fois l'idée de « cheval » (contenu sémantique) et la catégorie du substantif (contenu catégorique).

5. — Les mots pleins généraux au contraire n'expriment que les catégories générales qui permettent de saisir les idées particulières, à l'exclusion de ces idées mêmes. Ils ont donc un contenu **catégorique**, mais pas de contenu proprement **sémantique**. Ainsi le mot fr. *quelqu'un* exprime la catégorie du substantif (contenu catégorique), sans exprimer aucune idée particulière (contenu sémantique).

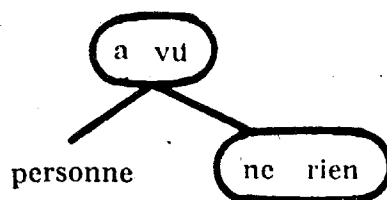
6. — La grammaire traditionnelle qualifie généralement les mots pleins généraux d'**indéfinis** ou d'**indéterminés**. Ainsi le mot fr. *quelqu'un* est généralement appelé « pronom indéfini ».

7. — En raison de leur contenu indéterminé, les **mots pleins généraux** risquent souvent d'être pris pour des **mots vides**. Il faut se garder de cette confusion. Les mots pleins généraux ont beaucoup plus de points communs avec les mots pleins particuliers qu'avec les mots vides.

8. — Tout d'abord, les mots pleins généraux peuvent intervenir comme **centres sémantiques des nucléus** au même titre que les mots pleins particuliers. Et c'est même là le motif déterminant qui interdit de les confondre avec les mots vides.

9. — Le caractère de centres sémantiques des mots pleins généraux ressort à l'évidence du fait que, dans les nucléus non dissociés, ils assument en même temps la fonction de centres structuraux (v. chap. 23, § 6), ce qui indique qu'ils sont à la fois **pleins** et **constitutifs** (v. chapitre 29, § 15).

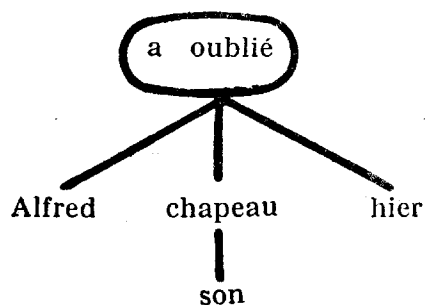
10. — Soit par exemple la phrase fr. *personne n'a rien vu* (v. St. 38), les deux mots pleins généraux *personne* et *rien* sont nettement constitutifs, puisqu'il serait impossible d'établir le stemma sans les considérer comme tels.



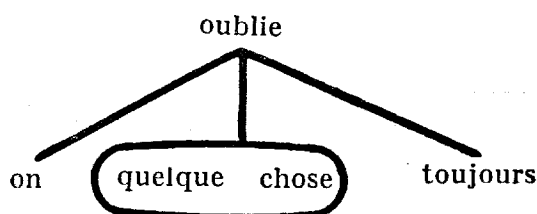
Stemma 38

11. — En outre, les mots pleins généraux se rapprochent des mots pleins particuliers en ce qu'ils **subsistent dans le style télégraphique** (v. chap. 28, § 8). Ainsi aucun mot ne saurait être facilement supprimé dans le télégramme fr. *personne n'a rien acheté*.

12. — Il résulte de ce qui précède que les mots pleins particuliers expriment un monde réel, dont les mots pleins généraux n'expriment que la **réplique sémantique virtuelle**. Ainsi la phrase fr. *hier Alfred a oublié son chapeau* (v. St. 39) exprime une réalité. Au contraire la phrase fr. *on oublie toujours quelque chose* (v. St. 40) n'exprime qu'une vague généralité, qui peut ou non trouver son application dans la réalité.



Stemma 39



Stemma 40

CHAPITRE 32. — Les espèces de mots pleins.

1. — Nous avons vu (v. chap. 31, §§ 4 et 5) que le contenu **sémantique** ne se rencontre que dans les mots pleins particuliers, tandis que le contenu **catégorique** se rencontre à la fois dans les mots pleins particuliers et dans les mots pleins généraux. Le contenu catégorique est ainsi le seul susceptible de nous fournir un principe de **classification** commun à tous les mots pleins, qu'ils soient particuliers ou généraux. Nous classerons donc les mots pleins d'après leur contenu catégorique.

2. — Une **première subdivision** opposera les idées de **substances** à celles de **procès**.

3. — Les substances sont les choses perçues par les sens et conçues par l'esprit comme douées d'une existence distincte, p. ex. *cheval, table, quelqu'un*. Les mots pleins exprimant l'idée d'une substance sont appelés **substantifs**.

4. — Les **procès** sont les **états** ou les **actions** par lesquels les substances manifestent leur existence, p. ex. *est, dort, mange, fait*, etc... Les mots pleins exprimant l'idée d'un procès sont appelés **verbes**.

5. — La plupart des langues n'ont pas su distinguer la notion de procès de celle de substance. **Elles conçoivent le procès comme une substance**, et par conséquent le verbe comme un substantif. C'est ainsi que, dans de telles langues, *il aime* ne se distingue pas de *son amour*, ni *ils aiment* de *leur amour*. Autrement dit, le nœud de la phrase y est un nœud substantival. La **notion verbale** proprement dite semble bien ne se rencontrer que dans nos langues d'Europe.

6. — La chose est encore transparente en hongrois, où les indices personnels du verbe présentent une grande analogie avec les suffixes possessifs du substantif :

1. *vár-om* « je (l')attends » comme *kalap-om* « mon chapeau ».
2. *vár-od* « tu (l')attends » — *kalap-od* « ton chapeau ».
3. *vár-ja* « il (l')attend » — *kalap-ja* « son chapeau ».

7. — De même en turc et en égyptien :

Turc :

Sing. : *sever-im* « j'aime » cf. : *ev-im* « ma maison ».
 sever-sin « tu aimes » *ev-in* « ta maison »
 sever « il aime » *ev-i* « sa maison »

Plur. : *sever-iz* « nous aimons » *ev-imiz* « notre maison ».
 sever-siniz « vous aimez » *ev-iniz* « votre maison ».
 sever-ler « ils aiment » *ev-leri* « leur maison ».

8. — Egyptien :

Sing. : 1. *sḏm-j* « j'entends » *pr-j* « ma maison ».
 2m. *sḏm-k* « tu entends » *pr-k* « ta maison ».
 2f. *sḏm-t* « tu entends » *pr-t* « ta maison ».
 3m. *sḏm-f* « il entend » *pr-f* « sa maison ».
 3 f. *sḏm-s* « elle entend » *pr-s* « sa maison ».

Plur. : 1. *sḏm-n* « nous entendons » *pr-n* « notre maison ».
 2. *sḏm-tn* « vous entendez » *pr-tn* « votre maison ».
 3. *sḏm-sn* « ils entendent » *pr-sn* « leur maison ».

9. — On constate même qu'en turc le pluriel du verbe à la troisième personne ne se distingue pas de celui du substantif (sans suffixe possessif) :

Sing. *sever* « il aime » comme *ev* « la maison ».
 Plur. *sever-ler* « ils aiment » — *ev-ler* « les maisons ».

10. — Une **deuxième subdivision** opposera aux notions en principe **concrètes** de substance et de procès leurs attributs **abstraites**. D'où deux nouvelles espèces de mots pleins, l'une dans le domaine des substances, l'autre dans le domaine des procès.

11. — Les mots pleins exprimant les attributs abstraits des substances sont appelés **adjectifs**.

12. — Les mots pleins exprimant les attributs abstraits de procès sont appelés **adverbes**.

13. — De par sa nature même, l'adjectif est donc plus proche du substantif, tandis que l'adverbe est plus proche du verbe. Aussi la distinction entre substantif et adjectif est-elle fuyante dans nombre de langues : ainsi en français, où des mots comme *bon*, *bonne*, *général*, *nouvelle*, s'emploient tout aussi bien comme substantifs que comme adjectifs (v. chap. 177, § 12). Il est commode de réserver à ces mots, qui ne sont par eux-mêmes ni substantifs, ni adjectifs mais qui sont susceptibles de devenir l'un ou l'autre par leur emploi, le terme générique de **nom**. Ainsi un nom peut être ou substantif ou adjectif.

14. — La nomenclature grammaticale officielle française bouscule à plaisir ce système délicat, parfaitement clair et bien organisé.

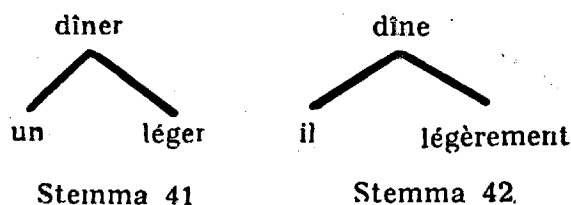
15. — Elle appelle le **substantif** un **nom**, ce qui supprime du même coup et le **terme** de substantif, et la **notion** de nom. Elle brise ainsi le parallélisme entre les termes de **substantif** et d'**adjectif**. Et elle voile toute l'économie du système, dont il y a lieu au contraire de souligner la vigueur et la souplesse.

16. — Etablie par des grammairiens sans horizon linguistique suffisant, elle ne s'applique ni à l'anglais, ni à l'allemand, ni au russe.

17. — Elle est donc essentiellement antipédagogique, puisqu'elle ferme ainsi irréparablement l'accès des langues étrangères à ceux à qui elle devrait au contraire l'ouvrir.

18. — L'adverbe est au verbe ce que l'adjectif est au substantif. Il en résulte que, quand on change un substantif en verbe, il faut **parallèlement** changer l'adjectif en adverbe.

19. — Ainsi en français : *un dîner léger* (v. St. 41) deviendra : *il dîne légèrement* (v. St. 42). On notera que, dans les deux cas, le stemma est de même forme.



20. — La constatation de ce parallélisme est une des bases élémentaires de toute théorie de la **traduction** (v. chap. 121, § 8).

21. — Les quatre espèces de mots pleins sont donc en définitive le **substantif**, l'**adjectif**, le **verbe** et l'**adverbe**¹. Ces quatre éléments sont les **pierres angulaires** du discours. Leurs rapports se résument dans le tableau suivant, qui est le **quadrilatère de base** des mots pleins :

	Substance (Nom)	Procès
Concret	Substantif	Verbe
Abstrait	Adjectif	Adverbe

CHAPITRE 33. — Les symboles et la phrase virtuelle.

1. — Il peut être commode de représenter chacune des espèces de mots pleins par un **symbole** qui en exprime la nature profonde sans en retenir les contingences accidentelles.

1. L'auteur, qui enseigne la chose depuis avant 1943 (cf. *Cours de Syntaxe structurale*, polycopié, Montpellier, 1943, p. 10), a été heureux que G. Galichet se rencontre avec lui sur ce point dans son *Essai de grammaire psychologique*, 1947, p. 38.

2. — Nous adopterons les **représentations symboliques** suivantes :

O = Substantif.

A = Adjectif.

I = Verbe.

E = Adverbe.

3. — On notera que les quatre lettres adoptées correspondent aux terminaisons des quatre espèces de mots correspondantes en **espéranto** : *-o* pour le substantif, *-a* pour l'adjectif, *-i* pour l'infinitif, *-e* pour l'adverbe.

4. — Cette particularité fournit **un moyen mnémotechnique** commode, l'espéranto étant plus ou moins une moyenne des différentes langues européennes : *-o* d'après les substantifs masculins de l'italien et de l'espagnol et neutres du slave, *-a* d'après les adjectifs féminins de la plupart des langues romanes et slaves, *-i* d'après l'infinitif passif latin et les infinitifs en *-ti* du slave et en *-ni* du hongrois, *-e* d'après les adverbes romans et slaves en *-e*.

5. — En outre ce système de symboles a l'avantage d'utiliser les **quatre premières voyelles** de l'alphabet, ce qui peut être commode.

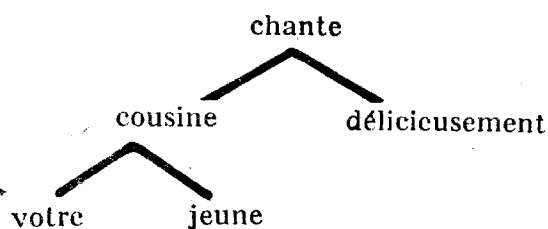
6. — Mais il va de soi que, par ailleurs, et ces avantages purement pratiques mis de côté, le système adopté est entièrement **arbitraire**. Du simple point de vue théorique, n'importe quel autre serait aussi bon.

7. — Si maintenant nous remplaçons les espèces de mots par leur symbole, le tableau final du chapitre 32, § 21 deviendra simplement :

O	I
A	E

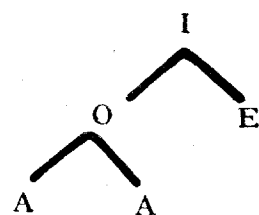
8. — D'autre part si, dans le stemma d'une phrase, nous substituons aux mots réels leur représentation symbolique, nous obtiendrons, au lieu d'un stemma de mots, un stemma de symboles. Nous donnerons au premier le nom de **stemma réel** et au second le nom de **stemma virtuel** (ou **symbolique**).

9. — Soit par exemple la phrase fr. *vo*tre *je*une *cou*sine *chan*te *déli*cieusement, elle fournira le **stemma réel** 43 et le **stemma virtuel** 44.



Stemma réel

Stemma 43



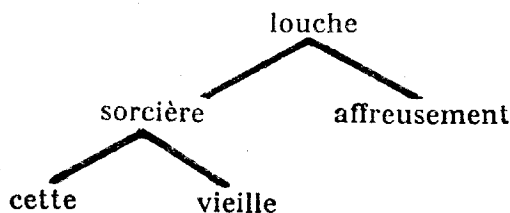
Stemma virtuel

Stemma 44

10. — L'emploi des symboles est à la grammaire ce qu'est au calcul la **méthode algébrique**, qui consiste à représenter les nombres par des lettres.

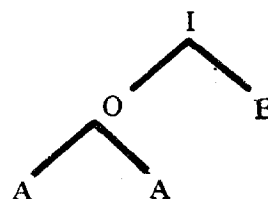
11. — De même que la méthode algébrique permet de **généraliser** la solution des problèmes de quantités en superposant à la multitude infinie des solutions particulières des solutions types représentées par des formules plus générales, de même l'emploi des symboles nous permettra de généraliser les questions de grammaire en substituant à la multitude infinie des phrases particulières des phrases types représentées par des formules plus générales.

12. — Soit par exemple la phrase française : *Cette vieille sorcière louche affreusement*, elle fournira le **stemma réel** 45 et le **stemma virtuel** 46.



Stemma réel

Stemma 45



Stemma virtuel

Stemma 46

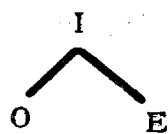
13. — Or il est aisé de constater que, si le **stemma réel** de cette phrase (v. St. 45) est différent de celui de la phrase précédente (v. St. 43), par contre, leur **stemma virtuel** est **identique** (v. St. 44 et 46).

14. — L'exemple précédent a été choisi à dessein pour montrer que le **stemma virtuel** ne se préoccupe pas du sémantique et **ne retient que le structural**. En effet les deux phrases proposées **ont des sens très différents** tout en étant construites sur un schème structural identique.

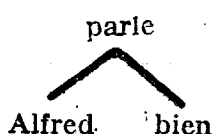
15. — En d'autres termes le **stemma réel** rend compte de la **phrase réelle**, tandis que le **stemma symbolique** rend compte de la **phrase virtuelle**.

16. — L'utilité du procédé est de mettre en évidence, par derrière les différences morphologiques, qui ne sont que réelles, les ressemblances **typologiques**, qui sont virtuelles.

17. — Ainsi les phrases fr. *Alfred parle bien* (v. St. 48) et all. *Alfred spricht gut* (v. St. 49), qui, sous la diversité de leurs apparences, cachent des structures identiques, se notent par le même **stemma symbolique** (v. St. 47). Ce **stemma** est également celui de la phrase lat. *Aulus bene loquitur* (v. St. 50), dont le type structural est encore le même, bien que les mots en soient disposés dans un autre ordre sur la chaîne parlée.



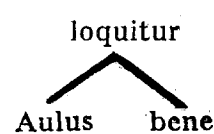
Stemma 47



Stemma 48



Stemma 49



Stemma 50

18. — La représentation symbolique des faits de grammaire permet donc de saisir, par-delà les dehors extérieurs de la phrase, la **innere Sprachform** de Humboldt (v. chap. 1, § 12).

19. — C'est pourquoi cette méthode de représentation symbolique sera, par excellence, celle de la **syntaxe structurale**, à laquelle elle fournit le moyen de dégager, derrière la multitude des contingences réelles, les **virtualités structurales profondes** de la phrase.

20. — On aperçoit dès l'abord les prolongements **pédagogiques** possibles de cette méthode, qui permet de dégager facilement les types structuraux essentiels à enseigner de la multitude monotone de ses revêtements particuliers, et la « substantifique moëlle », qui est affaire d'intelligence, de la superficielle verbosité, qui ne concerne que la mémoire.

CHAPITRE 34. — Le substantif.

1. — Conformément à la définition données ci-dessus (v. chap. 31, §§ 1 et 2), nous distinguerons les **substantifs généraux** (*qui?*, *personne*) et les **substantifs particuliers** (*cheval*, *Alfred*).

2. — Les **substantifs généraux** sont ordinairement désignés dans les grammaires traditionnelles sous les noms de **pronoms** et d'**indéterminés** ou d'**indéfinis** (v. chap. 31, § 6).

3. — Nous réservons ici au terme de pronom un sens précis, celui d'adjectif employé en fonction de substantif, ou, pour employer la terminologie que nous proposerons plus loin (v. cf. chap. 152), d'**adjectif transféré** en substantif. Ainsi défini, le pronom n'est qu'un des multiples cas particuliers du phénomène plus général de la **translation**. Aussi n'est-ce qu'en étudiant la translation (v. ch. 151 sqq.), que nous serons en mesure de lui assigner sa place exacte dans l'économie du système de la syntaxe (v. chap. 177 et 178).

4. — Si la grammaire traditionnelle appelle volontiers **pronoms** les substantifs généraux, c'est qu'effectivement la plupart d'entre eux ne sont que les espèces substantivales de notions proprement adjectives. Aussi bien le **parallélisme** entre les deux séries est-il frappant :

Interrogatif	<i>Quel ?</i>	<i>lequel ?</i>
Démonstratifs	<i>ce...ci</i> <i>ce...là</i>	<i>ceci</i> <i>cela</i>
Individuel	<i>chaque</i>	<i>chacun</i>
Indéfini	<i>quelque</i>	<i>quelqu'un</i>
Identique	<i>même</i>	<i>le même</i>

etc. etc. (v. chap. 53, § 3).

5. — Mais il existe également des **pronoms** qui sont de véritables substantifs, et c'est à ceux-là que nous réservons l'appellation de **substantifs généraux**.

6. — Les substantifs généraux se reconnaissent aisément, soit parce qu'ils sont susceptibles d'avoir par eux-mêmes un **genre grammatical**, soit parce qu'ils ne sont **en parallélisme avec aucun adjectif**.

7. — C'est grâce au premier de ces caractères que nous identifierons les **substantifs interrogatifs** *qui ?* et *quoi ?*, ainsi que les **substantifs négatifs** *personne* et *rien*. En effet *qui ?* et *personne* présentent le **genre commun** (masculin-féminin), *quoi ?* et *rien* le **genre inanimé** (neutre).

8. — C'est grâce au second des caractères mentionnés dans le § 6 que nous identifierons les **substantifs personnels** *moi, toi, lui, elle, etc...* En effet, aucun adjectif ne leur est parallèle. C'est pourquoi nous rompons avec l'habitude traditionnelle de les appeler **pronoms personnels** (v. aussi chapitre 41, § 24).

9. — Quant aux termes d'**indéterminés** et d'**indéfinis** (v. § 2), ils ont le défaut de ne s'appliquer qu'à une des nombreuses catégories des notions générales. Si l'on tend parfois à les appliquer à l'ensemble de ces catégories, c'est parce que, faute d'analyser ces catégories et de les classer d'une manière tant soit peu rigoureuse, on n'a de leur véritable nature qu'une notion vague et imprécise, à laquelle les qualificatifs d'indéterminés et d'indéfinis ne conviennent que trop bien.

10. — Nous nous efforcerons donc de réserver ici les termes d'indéterminés et d'indéfinis aux mots qui expriment réellement une idée vague et indéterminée. Tels sont les **substantifs indéterminés** : fr. *quelqu'un*.

11. — Quant à l'analyse détaillée des catégories générales, elle relève de la **syntaxe catégorique** et non de la syntaxe structurale. Aussi n'en ferons-nous état, dans les pages qui suivent, que dans la mesure où elle est indispensable à la bonne compréhension des faits de syntaxe structurale.

12. — Les **substantifs particuliers** peuvent être classés, d'après leur **extension** et leur **compréhension**¹, qui varient en sens inverse l'une de l'autre, en substantifs communs et substantifs propres.

13. — Les **substantifs propres** ont l'extension la plus limitée, puisqu'ils s'appliquent à des individus, mais en même temps la compréhension la plus vaste, puisque ces individus comportent un nombre infini de qualités : cf. fr. *Alfred*.

14. — Les **substantifs communs** ont une extension plus large, puisque, comme leur nom l'indique, ils sont communs à des groupes plus ou moins importants d'individus, mais en même temps une compréhension moins vaste, puisque ces groupes ne comportent en commun qu'un nombre moindre de qualités : cf. fr. *cheval*.

15. — Les substantifs communs, servant dans la pratique à désigner ou « appeler » les choses qui nous entourent, reçoivent parfois le nom d'**appellatifs**, qui n'a que l'inconvénient de pouvoir s'appliquer tout aussi justement aux substantifs propres.

1. Pour le sens technique de ces termes, nous renvoyons aux manuels de logique.

16. — Si nous continuons à élargir l'extension et à limiter la compréhension des substantifs, nous sortons du cadre des substantifs particuliers pour rentrer dans celui des **substantifs généraux**, qui ont, de par leur généralité même, l'extension la plus vaste, mais dont la compréhension est en même temps la plus limitée, puisqu'elle ne comporte en principe qu'une seule qualité.

17. — Les **substantifs propres**, dont l'extension est restreinte et la compréhension illimitée, sont à l'opposé des **substantifs généraux**, dont la compréhension est restreinte et l'extension illimitée, tandis que les **substantifs communs**, dont l'extension et la compréhension sont moyennes, se situent entre les deux.

18. — L'article, qui est un mot vide, servant essentiellement à indiquer l'**extension du substantif**, sera *ipso facto* le marquant du substantif. C'est en cette qualité que nous le retrouverons lors de l'étude des mots vides (v. chap. 41, § 21, cf. aussi chap. 177, § 3).

19. — Les principales variétés de substantifs peuvent se **résumer** dans le tableau suivant :

Substantifs	généraux	interrogatifs	: <i>qui ?</i>
		négatifs	: <i>personne</i>
		personnels	: <i>moi</i>
		indéterminés	: <i>quelqu'un</i>
	particuliers	communs (ou appellatifs)	: <i>cheval</i>
		propres	: <i>Alfred</i>

CHAPITRE 35. — L'adjectif.

1. — Comme pour les substantifs, et pour la même raison (v. chap. 31, §§ 1, 2 et 3) nous distinguerons les **adjectifs généraux** (*tel, mon*) et les **adjectifs particuliers** (*blanc*).

2. — Les adjectifs généraux sont ordinairement qualifiés dans la grammaire traditionnelle d'**indéterminés** ou **indéfinis**, épithètes sur lesquelles nous nous sommes déjà expliqués (v. chap. 34, §§ 9 et 10).

3. — Les **adjectifs particuliers** ont une **compréhension restreinte** et d'ailleurs variable avec leur complexité sémantique. Elle est minimum dans un adjectif à sens simple tel que *rouge*. Elle est sensiblement plus vaste dans un adjectif à sens complexe tel que *mièvre*.

4. — D'autre part, et en raison même de leur nature abstraite (v. chap. 32, § 11), les adjectifs n'ont par eux-mêmes **aucune extension**. L'idée de *blanc* se conçoit par elle-même et indépendamment de son application à tout cas particulier concret. L'absence d'extension est même ce qui distingue essentiellement l'adjectif du substantif.

5. — Mais s'ils n'ont par eux-mêmes aucune extension, les adjectifs

en prennent automatiquement une dès qu'ils déterminent (v. chap. 21, § 9) un substantif. Dans ce cas, la compréhension de l'adjectif venant s'ajouter à celle du substantif, la **compréhension du nœud substantival** est plus vaste que celle du substantif, et l'extension du nœud substantival, puisqu'elle varie en sens inverse, est plus restreinte que celle du substantif. Le terme de *livre rouge* s'applique à moins d'objets que le terme de *livre* sans déterminant.

6. — La compréhension des adjectifs étant restreinte et leur extension étant nulle, ces deux caractères **ne peuvent fournir un principe de classification** pour les adjectifs comme ils la fournissent pour les substantifs (v. chap. 34, § 12).

7. — Par contre, nous trouverons un principe de classification des adjectifs dans la **nature** même de l'idée abstraite qu'ils expriment.

8. — De ce point de vue, nous distinguerons deux espèces essentielles d'adjectifs, les adjectifs **attributifs** et les adjectifs **de rapport**.

9. — Les **adjectifs attributifs** attribuent au substantif qu'ils déterminent une qualité ou une quantité. Nous diviserons donc les adjectifs attributifs en **adjectifs de qualité** (le *livre rouge*) et **adjectifs de quantité** (*deux livres*).

10. — Les **adjectifs de rapport** indiquent que le substantif qu'ils déterminent est en rapport avec une personne ou une circonstance de temps ou de lieu donnée. Nous diviserons donc les adjectifs de rapport en **adjectifs personnels** (*mon livre*) et **adjectifs circonstanciels** (*ce livre-ci*).

11. — Les **adjectifs attributifs** expriment des notions adjectives par excellence. Ce sont en quelque sorte **les plus adjectifs des adjectifs**.

12. — Au contraire les **adjectifs de rapport** font intervenir **indirectement**, outre l'idée adjectivale proprement dite, celle de l'espèce de mot avec laquelle ils évoquent un rapport. C'est ainsi que les adjectifs personnels évoquent l'idée **substantive** de personne et que les adjectifs circonstanciels évoquent l'idée **adverbiale** de circonstance.

13. — Toutes ces variétés d'adjectifs existent sous les deux espèces **générale et particulière** (v. §§ 1-3).

14. — Les **adjectifs de qualité généraux** (*quel ? , tel , etc...*) présentent toutes les variétés déjà signalées ci-dessus (v. chap. 34, § 4) à propos du substantif.

15. — Les adjectifs de qualité particuliers sont ceux que la grammaire traditionnelle désigne ordinairement par le terme d'**adjectifs qualificatifs**. Les principaux de ces adjectifs sont ceux de **qualité** (*bon*), de **dimension** (*grand*), de **couleur** (*rouge*), et d'**ordre** ou **ordinaux** (*troisième*).

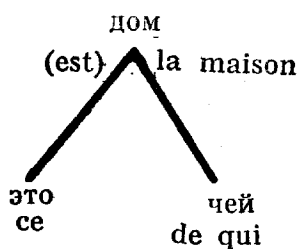
16. — Les **adjectifs de quantité généraux** (*maint*, lat. *paucus*) sont assez rares en français, où ils sont généralement remplacés par les tournures adverbiales correspondantes : *beaucoup de livres*, en face de lat. *multi libri*, all. *viele Bücher*.

17. — Les **adjectifs de quantité particuliers** sont ceux que la grammaire traditionnelle désigne ordinairement par le terme d'**adjectifs numériques cardinaux** : *trois livres*.

18. — Les **adjectifs personnels généraux** indiquent une relation avec un substantif personnel général. C'est ainsi qu'au substantif personnel général *moi* correspond l'adjectif personnel général *mon*, et que l'on a de même toute la double série.

		Substantif	Adjectif
Singulier	{ 1ère personne	<i>moi</i>	<i>mon, ma</i>
	{ 2me —	<i>toi</i>	<i>ton, ta</i>
	{ 3me —	<i>lui, elle</i>	<i>son, sa</i>
Pluriel	{ 1ère —	<i>nous</i>	<i>notre</i>
	{ 2me —	<i>vous</i>	<i>votre</i>
	{ 3me —	<i>eux, elles</i>	<i>leur</i>

19. — Certaines langues, comme par exemple le russe, possèdent également, en face du substantif général interrogatif (et relatif) rus. что? « qui ? », un **adjectif personnel interrogatif** чей? qui manque en français, où on ne peut le rendre qu'en ajoutant le mot vide *de* ou *à* : чей это дом? (v. St. 51) « à qui est cette maison ? » (v. St. 52).



Stemma 51



Stemma 52

20. — La grammaire traditionnelle désigne ordinairement les adjectifs personnels généraux par le terme d'**adjectifs possessifs**, qui rend mal compte de leur nature, parce qu'il est **trop étroit**.

21. — En effet, l'adjectif possessif n'exprime pas que des relations de possession. Certes on dit *son chien* en parlant du maître qui possède le chien. Mais on dit aussi *son maître* en parlant du chien, sans vouloir dire par là qu'il possède le maître. C'est simplifier un peu trop les choses que de ramener toutes les relations personnelles à des relations de possession.

22. — Les **adjectifs personnels particuliers** sont rares en français : *cornélien*, *cartésien*. Mais ils sont fréquents dans une langue comme le russe, où aux substantifs particuliers correspondent comme aux substantifs généraux des adjectifs de relation, que l'on désigne ordinairement sous le nom d'**adjectifs d'appartenance** : Иванов дом « la maison de Jean », сестрин дом « la maison de la sœur ».

23. — Les **adjectifs circonstanciels généraux** indiquent un rapport avec une circonstance générale. Il n'y en a guère en français. Mais ils sont abondants en allemand et en russe : all. *gestrig*, rus. *вчерашний*, « d'hier », all. *hiesig*, rus. *здешний* « d'ici ».

24. — Enfin les **adjectifs circonstanciels particuliers** indiquent en principe un rapport avec une circonstance particulière¹. Mais comme ces circonstances sont généralement exprimées, non par des adverbes, mais par des locutions adverbiales, l'adjectif correspond, non à un adverbe, mais à une périphrase circonstancielle sur la nature exacte de laquelle nous nous expliquerons au chapitre de la translation (v. chap. 201, § 4).

25. — C'est ainsi que l'adjectif *souterrain* correspond à la périphrase circonstancielle *sous terre*. Les adjectifs de ce type sont particulièrement fréquents en russe, où l'adjectif *подмосковный* « des environs de Moscou » correspond à la périphrase circonstancielle *под Москвою* « aux environs de Moscou ».

26. — Les principales variétés d'adjectifs peuvent se résumer dans le tableau suivant :

		Adjectifs (Attributs)	
		généraux	particuliers
attributifs	de qualité	<i>tel</i>	<i>rouge</i> (adjectifs qualificatifs)
	de quantité	<i>maint</i>	<i>deux</i> (adjectifs numériques)
de rapports	personnels	<i>mon</i> (adjectifs possessifs)	rus. <i>Иванов</i> (adjectifs d'appartenance)
	circonstanciels	<i>ce</i> (adjectifs démonstratifs)	all. <i>morgig</i>

CHAPITRE 36. — Le verbe.

1. — Ainsi qu'il a été dit ci-dessus (v. chap. 32, § 4), le verbe exprime les **procès**.

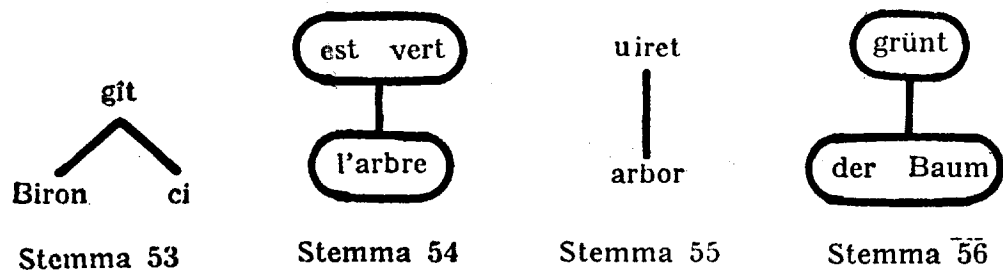
1. A. Malblanc relève avec raison la faculté presque indéfinie de l'allemand à créer des adjectifs selon ses besoins. (*Pour une stylistique comparée du français et de l'allemand*, p. 76).

2. — Le terme de procès est celui qu'avait adopté A. Meillet pour désigner, par une appellation suffisamment large, à la fois les **états** et les **actions**.

3. — Nous ne ferons donc que dégager le sens même de ce terme en distinguant deux espèces essentielles de verbes, les **verbes d'état** et les **verbes d'action**.

4. — Cette distinction apparaît avec une netteté particulière dans certaines langues, par exemple en **basque**, où toute la conjugaison se ramène à celle de deux verbes auxiliaires, le verbe *da* « être » pour les états et le verbe *du* « avoir » pour les actions : *gizona ona da* « l'homme est bon », *gizonari erraiten du* « il dit à l'homme ».

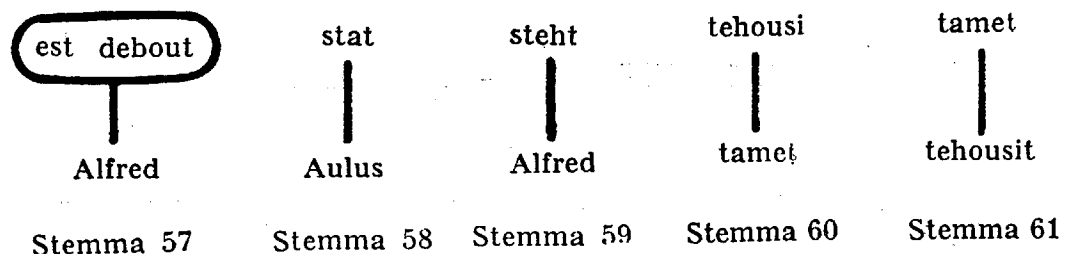
5. — Les **verbes d'état** sont ceux qui expriment un état, c'est-à-dire, une manière d'être caractérisée par une qualité ou par une position : *Ci-gît Biron* (v. St. 53).



6. — Les verbes d'état sont rares en français, où leur place est généralement tenue par des **nucléus dissociés** (v. chap. 23, § 1 sqq.), dont le centre structural est le verbe *être* et le centre sémantique l'adjectif (ou l'adverbe) qui exprime la qualité ou la position : *l'arbre est vert*, *Alfred est debout* (v. chap. 23, § 13 et St. 54 et 57).

7. — A ces nucléus complexes correspondent souvent dans les langues étrangères des **verbes d'état simples** : lat. *arbor uiret*, all. *der Baum grünt*, lat. *Aulus stat*, all. *Alfred steht* (v. St. 55, 56, 58 et 59).

8. — Certaines langues, comme le **berbère**, présentent même l'état exactement inverse du français. Elles n'ont pas d'adjectifs, mais seulement des verbes d'état, et c'est le participe de ces verbes qui fait fonction d'adjectif : tamachek *tameḷ' tehousi* « la femme est jolie » (v. St. 60), *tameḷ tehousit* « une femme (étant) jolie » (St. 61).



9. — La pratique usuelle de nos grammaires scolaires, qui réserve une place privilégiée aux verbes *être* et *avoir*, éveille volontiers l'idée que ces deux verbes sont les deux pierres angulaires du discours. Cette idée est inexacte. Il ressort en effet de ce que nous avons dit ci-dessus

(§ 3) que l'**opposition fondamentale** n'est pas entre l'idée du verbe *être* et celle du verbe *avoir*, mais bien entre l'idée du verbe *être* et celle du verbe *faire*.

10. — Quant au verbe *avoir*, c'est un verbe d'état. On peut le définir comme un **verbe être retourné**, auquel vient s'ajouter l'**idée de possession**. C'est pourquoi nombre de langues ne le connaissent pas et le tournent par le verbe *être* : rus. у меня лошадь, lette : *man ir zirgs*, tamachek : *illa r'our i aais*¹, « j'ai un cheval » mot-à-mot « un cheval est à moi », cf. lat. *est patri meo domus* « mon père a une maison », mot-à-mot « à mon père est une maison ».

11. — Les **verbes d'action** sont ceux qui expriment une activité : *Alfred frappe Bernard, Alfred tombe, il pleut*.

12. — D'ailleurs nombre de verbes d'action ne sont constitués dans beaucoup de langues que par le verbe de base *faire*², suivi d'un élément dont le rôle est simplement d'indiquer l'action que l'on fait : *faire fureur, faire sensation, faire semblant*³.

13. — Aussi bien le verbe *faire* est-il en français un verbe assez vide de sens, et c'est pourquoi il peut servir de substitut à n'importe quel autre verbe : *Un charmant garçon qui ne fait que sortir du régiment* (H. Lavedan, *Viveurs*, Acte I, p. 76), — *Si ça continue, je m'en vais te la débarquer comme j'ai fait ce soir de Louise Dubois* (*ibid.* Acte II, p. 179), (cf. chap. 43, § 19).

14. — La distinction des verbes d'état et des verbes d'action, à laquelle se rattache la distinction entre les verbes de sensation (les Empfindungsverben des grammairiens allemands) et les verbes d'action (les Tatverben des grammairiens allemands), ne doit pas être confondue avec celle des verbes **intransitifs** et des verbes **transitifs**, que nous examinerons plus en détail au chapitre de la valence (cf. chap. 99 et 100).

15. — Il est vrai que les **verbes d'état** sont volontiers **intransitifs** : *ci-gît Biron* ; et qu'inversement les **verbes d'action** sont volontiers **transitifs** : *Alfred frappe Bernard*.

16. — Mais les deux notions ne se recouvrent pas. Et il existe aussi bien des **verbes d'état transitifs** : *Alfred a un cheval* ; que des **verbes d'action intransitifs** : *Alfred tombe*.

1. [Transcription Hanoteau, *grammaire de la langue Tamachek*, 1896, p. 85].

2. Il y a lieu de noter que, lorsqu'il s'agit d'un aspect inchoatif (cf. chap. 37, § 25), le français familier remplace volontiers le verbe de base *faire* par le verbe *piquer* : *piquer un laïus, piquer un roupillon, piquer une colère*.

3. A. Malblanc fait très justement remarquer que dans ce cas, au verbe *faire* français, plus abstrait, correspondent une foule de verbes allemands plus concrets : fr. *faire un sacrifice*, all. *ein Opfer bringen* ; fr. *faire merveille*, all. *Wunder wirken* ; etc. (cf. *Pour une stylistique comparée du français et de l'allemand*, p. 120).

17. — Les principales variétés de verbes peuvent se résumer dans le tableau suivant :

	Verbes (Procès)	
	Etat	Action
Intransitifs	<i>Etre, ci-gît</i>	<i>Tomber</i>
Transitifs	<i>Avoir</i>	<i>Frapper</i>

CHAPITRE 37. — L'adverbe.

1. — Comme nous l'avons vu ci-dessus (v. chap. 32, § 12), les adverbes expriment les attributs des procès, c'est-à-dire les **circonstances** dans lesquelles interviennent ces procès.

2. — Ces circonstances ont pour effet de **localiser** les procès dans l'espace et dans le temps et d'en **marquer les relations** avec d'autres procès.

3. — Nous distinguerons donc les **adverbes de localisation**, subdivisés eux-mêmes en **adverbes de lieu** et **adverbes de temps**, et les **adverbes de relation**.

4. — L'opposition entre les adverbes de localisation et les adverbes de relation est parallèle à celle que les philosophes établissent entre le monde de la **sensibilité** et celui de l'**entendement**.

5. — Dans chacune des trois catégories du temps, du lieu et de la relation, il y a lieu de distinguer **quatre sous-catégories**.

6. — Dans la **catégorie du lieu**, les quatre sous-catégories répondent aux quatre questions posées par les adverbes latins *ubi ? quo ? unde ? qua ?*

7. — A la question *ubi ?* répondent les adverbes qui indiquent le **lieu où l'on est** : lat. *ubi es ?* « où es-tu ? » — *hic* « ici ».

8. — A la question *quo ?* répondent les adverbes qui indiquent le **lieu où l'on va** : lat. *quo is ?* « où vas-tu ? » — *istuc* « là ».

9. — L'opposition entre la question *ubi ?* et la question *quo ?* est nettement marquée dans certaines langues : lat. *ubi es ?* en face de *quo is ?* all. *wo bist du ?* en face de *wo gehst du hin ?*

10. — Cette opposition est bien connue des apprentis latinistes où elle est symbolisée par l'opposition des types syntaxiques *in urbem ingressus est* « il entra dans la ville » et *ambulat in horto* « il se promène dans le jardin ».

11. — On avait autrefois coutume d'exprimer cette opposition en disant que dans un cas (*in urbem ingressus est*) il y a **mouvement**, tandis que dans l'autre cas (*ambulat in horto*), il n'y a pas mouvement ou qu'il y a **repos**. On enseignait alors aux débutants que certaines prépositions latines se construisent avec l'accusatif lorsqu'il y a mouvement et avec l'ablatif lorsqu'il n'y a pas mouvement.

12. — Cette façon de formuler la règle en question avait malheureusement un grave défaut. Elle manquait de clarté. Le professeur s'ingéniait bien à expliquer que *in* se construit avec l'accusatif dans *uenit in hortum* « il vient dans le jardin » parce qu'il y a mouvement, et avec l'ablatif dans *ambulat in horto* « il se promène dans le jardin » parce qu'il n'y a pas mouvement ; mais ce commentaire grammatical déconcertait généralement les jeunes esprits, qui se demandaient avec angoisse comment on pouvait se promener dans un jardin sans qu'il y eût mouvement (v. chap. 131, § 10).

13. — Cette difficulté de terminologie a été résolue par les professeurs de l'enseignement secondaire, en particulier par les professeurs d'allemand, qui, ayant eu le bon esprit de reconnaître l'inexactitude et l'absurdité de la terminologie traditionnelle, et renonçant à faire « comprendre » à de jeunes élèves, qui ne sont pas forcément complètement dépourvus d'esprit critique, que l'on peut se promener dans un jardin sans y faire aucun mouvement, préconisent de remplacer les termes de **mouvement** et de **repos** par ceux de **translocal** et d'**intra-local**, qui sont infiniment plus clairs et ne les obligent pas à mettre l'esprit de leurs élèves à la torture, désignant tous deux des mouvements (v. chap. 131, § 11), devant des problèmes insolubles.

14. — A la différence du latin et de l'allemand qui marquent nettement l'opposition du translocal et de l'intralocal, le français n'a pas de marquant grammatical propre à distinguer la chose et, au latin *ubi ?* et *quo ?*, répond indifféremment fr. *où ?* : *où es-tu ?*, *où vas-tu ?*

15. — A la question *unde ?* répondent les adverbess qui indiquent le **lieu d'où l'on vient** : lat. *unde uenis ?* « d'où viens-tu ? » — *illinc* « de là-bas ».

16. — A la question *qua ?* répondent les adverbess qui indiquent le **lieu par où l'on passe** : lat. *qua is ?* « par où vas-tu ? » — *ea* « par là ».

17. — Dans la **catégorie du temps**, à la question *ubi ?* correspond la question *quand ?* : *quand es-tu arrivé ?* — *hier*.

18. — A la question *quo ?* correspond la question temporelle *jusqu'à quand ?* : *jusqu'à quand as-tu dormi ?* — *jusqu'à hier soir*.

19. — A la question *unde ?* correspond la question temporelle *depuis quand ?* : *depuis quand dors-tu ?* — *depuis hier soir*.

20. — A la question *qua ?* correspond la question temporelle *pendant combien de temps ?* : *pendant combien de temps as-tu dormi ?* — *pendant longtemps*.

21. — Dans les langues où, comme en russe et en général dans les langues slaves, les sous-catégories précédentes, au lieu d'être exprimées par un adverbe, le sont par le verbe même, elles constituent ce qu'on appelle l'**aspect**.

22. — L'aspect correspondant à la question *ubi* ? est l'aspect **momentané**, ou **perfectif**, ou **aoriste**, qui exprime le **temps point**, c'est-à-dire celui où le procès se trouve situé sur un point de la ligne du temps : rus. я упал « je suis tombé ».

23. — Le français ne dispose guère de procédé pour exprimer l'aspect perfectif. C'est sans doute parce que, comme il conçoit normalement toute action à l'aspect perfectif, il ne lui semble pas nécessaire de l'indiquer par un marquant spécial. Toutefois il semble qu'il y ait une tendance dans le français populaire à indiquer l'aspect perfectif par le préverbe *re-*. Il est courant dans le peuple de dire *rentrez* (au lieu de *entrez*) à quelqu'un qu'on invite à entrer pour la première fois : *Défense au public de rentrer dans l'atelier* (A. Moufflet, *Contre le massacre de la langue française*, I, 1930, p. 17).

24. — L'aspect correspondant à la question *quo* ? est l'aspect **terminatif**, qui exprime le **temps ligne-point**, c'est-à-dire à la fois la durée pendant laquelle le procès se déroule sur la ligne du temps, et le point de cette ligne jusqu'auquel il se déroule et où s'en trouve par conséquent situé l'aboutissement : rus. я проснулся « je me suis réveillé », mot à mot « j'ai cessé de dormir ».

25. — L'aspect correspondant à la question *unde* ? est l'aspect **inchoatif**, qui exprime le **temps point-ligne**, c'est-à-dire à la fois le point de la ligne du temps depuis lequel le procès se déroule et où s'en trouve par conséquent situé le commencement, et la durée pendant laquelle il se déroule ensuite sur cette ligne : rus. я заснул « je me suis endormi » (v. chap. 36, § 12, note 2).

26. — Enfin l'aspect correspondant à la question *qua* ? est l'aspect **imperfectif** ou **duratif**, qui exprime le **temps-ligne**, c'est-à-dire la durée pendant laquelle le procès se déroule sur la ligne du temps : rus. я спал « j'ai dormi » (sans aucune limitation d'action, ni en son début, ni en son terme).

27. — L'aspect est complètement étranger au français, bien que nombre de francophones, qui ne l'ont jamais pratiqué, c'est-à-dire senti en parlant réellement une langue slave, comme par exemple le russe, n'hésitent pas à en parler à tort et à travers. C'est ainsi que certains grammairiens croient voir un aspect imperfectif dans l'imparfait français, qui exprime non la durée (cf. chap. 44, § 7) de l'action, mais son **assuétude** (cf. chap. 44, § 13).

28. — En fait il est curieux de constater à quel point les hellénistes français en général sentent peu la valeur de l'aspect. En 1847, dans la 45^e édition de sa *Méthode pour étudier la langue grecque*, J.-L. Burnouf, qui était pourtant d'une génération nourrie de grec, comme ne le sont plus les générations actuelles, dont les ouvrages faisaient autorité et qui était arrivé à une haute situation universitaire, n'hésitait pas à enseigner (p. 273) qu'à l'impératif « le présent et l'aoriste s'emploient souvent l'un pour l'autre », ce qui le rend bien suspect d'avoir senti l'opposition entre le présent et l'aoriste comme une opposition de temps (conformément à la typologie du français), et non comme une opposition d'aspect.

29. — De là ces invraisemblables traductions juxtalinéaires « par une société de professeurs et d'hellénistes » dont fut empoisonnée notre

jeunesse : Ἀπόδος, ὦ κατάρατε, τὰ πορθμεῖα, m.-à-m. « O maudit, aie payé le prix du passage » (Lucien, *Dialogues des Morts*, XXII), et une nuée d'impératifs passés qui ne signifient rien en français, mais qui montrent éloquentement que le traducteur sentait l'aoriste du grec non comme un **aspect** perfectif, mais comme un **temps** passé.

30. — A beaucoup d'hellénistes actuels, la notion d'aspect perfectif n'est pas usuelle et cette lacune les gêne parfois considérablement quand ils veulent se faire entendre en grec moderne, où la notion d'aspect du grec classique est conservée.

31. — C'est ainsi qu'un ancien pensionnaire de l'École d'Athènes, aujourd'hui helléniste distingué, racontait une fois à l'auteur qu'au cours d'une fouille, ayant demandé à un ouvrier grec de retourner une pierre nouvellement mise à jour et dont il désirait voir l'autre face pour y lire la continuation de l'inscription qui était au recto, il fut surpris de voir cet ouvrier se mettre à faire tourner sans fin la pierre, très intrigué par ce que le professeur français pouvait bien attendre de ce mouvement giratoire. C'est alors seulement que notre helléniste mesura l'inconvénient qu'il peut y avoir en grec à employer l'impératif présent (imperfectif, fr. « tourne la pierre ») là où il faut employer l'impératif aoriste (perfectif, fr. « retourne la pierre »).

32. — C'est de la catégorie de l'aspect que relèvent les adverbes *déjà* et *encore*, mais de l'aspect vu du point de vue **affectif**.

33. — De ce point de vue, *encore* correspond à l'aspect **terminatif**, et exprime que le procès n'est pas encore terminé au point du temps où l'on s'attendait à ce qu'il le fût (ou bien où on aurait souhaité qu'il le fût) : *Quelle heure est-il ? Neuf heures du matin. Le révérend père n'a pas encore assez bu pour être gris* (E. About, *Le Roi des Montagnes*, V, vers la fin).

34. — Du même point de vue, *déjà* correspond inversement à l'aspect **inchoatif** et exprime que le procès est déjà commencé au point du temps où l'on ne s'attend pas à ce qu'il le soit, ou bien où l'on aurait souhaité qu'il ne le fût pas : *Ils étaient déjà saouls comme des tiques* (Zola, *L'Assommoir*, VII).

35. — Dans la **catégorie de la relation**, il semble que les adverbes correspondant à la question *ubi* ? soient ceux qui expriment l'**essence** même du procès, ce qu'en reprenant un terme scolastique on pourrait appeler sa **quiddité** (v. chap. 36, § 12).

36. — Les **adverbes de quiddité** ne se trouvent pas dans toutes les langues. Ils sont courants en basque, où ils forment avec les auxiliaires d'action vides des nucléus dissociés analogues à ceux que forment en français les auxiliaires d'état et les adjectifs (v. chap. 23, § 13) : basque, *erraiten du* « il dit ».

37. — En français, les adverbes de quiddité se rencontrent surtout dans le langage des enfants, qui *font risette, coucou, joujou, dodo*, et mille autres choses (v. chap. 36, § 12). Dans d'autres langues, l'adverbe de quiddité se confond avec l'infinitif : angl. *I do speak* « je parle » (intensif), all. *Die Kinder tun spielen* « les enfants jouent » (familier).

38. — On notera qu'en anglais on dit *if you want me to do so* « si vous voulez que je fasse ainsi » et non comme en français **if you want me to do it* « si vous voulez que je fasse cela », ce qui montre bien que

l'élément subordonné au verbe *to do* « faire » est bien senti comme un adverbe (de quiddité) et non comme un actant (substantif). Le même caractère adverbial du subordonné de *to do* « faire » se trouve tant dans la question usuelle *how do you do?* « comment allez-vous ? » que dans la réponse courante *very well* « très bien », qui ne peut procéder structurellement que d'une phrase de type *I do well* « je vais bien ».

39. — Les adverbes de relation correspondant à la question *quo?* sont les adverbes de **but** ou de **fin**, auxquels semblent se rattacher ceux d'**effet** ou de **conséquence** all. *deswegen* au sens de « à cet effet », et les adverbes **résultatifs** (cf. chap. 130).

40. — Il convient de s'arrêter un peu sur les adverbes **résultatifs**, parce que, s'ils sont d'un emploi courant dans les langues comme par exemple l'allemand, par contre le français les ignore complètement.

41. — En allemand, le type le plus courant d'adverbe résultatif est ce que les grammairiens appellent d'un terme très défectueux les **particules séparables**¹. Ils sont toujours accentués : *ich schliesse die Tür zu* « je ferme la porte à clé », m.-à-m. « je ferme la porte à clé (de manière qu'elle soit) fermée », *ich schliesse die Tür auf* « j'ouvre la porte » m.-à-m. « j'ouvre la porte (qui était fermée à clé) (de façon qu'elle soit) ouverte » (cf. aussi chap. 201, § 10).

42. — Les adverbes résultatifs allemands sont souvent des adverbes de lieu à sens **translocal** (cf. ci-dessus § 13) *ich gehe hinaus* « je sors » m.-à-m. « je vais dehors ».

43. — Les adverbes résultatifs allemands ont la faculté de se construire directement avec les **auxiliaires de mode** : *ich muss fort* « il faut que je parte », *wo will das hinaus?* « où est-ce que vous voulez en venir avec cela ? », *lasst ihn herein* « faites-le entrer ».

44. — Ils peuvent en outre se construire seuls, avec valeur verbale **impérative**. Ils ont alors la faculté de régir des subordonnés adverbiaux introduits par la préposition (cf. chap. 201, § 2) *mit*, qui équivalent sémantiquement dans la typologie du français à des primes actants : *weg mit ihm* « qu'il s'en aille » (cf. aussi chap. 116, § 5 et chap. 207, § 11).

45. — L'**impératif du passif impersonnel** peut être exprimé en allemand par le participe passif antérieur sans plus : *aufgepasst* « attention », *stillgestanden* « garde-à-vous » (cf. chap. 116, § 9).

46. — Les adverbes résultatifs permettent souvent à l'allemand une précision de l'expression qui donne à un francophone l'impression d'une **répétition**² : *nachäffen* « singer » m.-à-m. « singer après ».

47. — Enfin l'**adjectif attribut** de l'allemand prend souvent une valeur résultative (cf. chap. 205, § 22) : *freilassen* « libérer » m.-à-m. « laisser libre », *totschlagen* « tuer » m.-à-m. « frapper mort », *Alfred tropfte die Kerzen fest* « Alfred fit tenir les bougies en en faisant fondre une goutte » m.-à-m. « Alfred fondit les bougies (de façon à les rendre) solides », *sich krank lachen* « se rendre malade de rire » m.-à-m. « se rire (de façon à en devenir) malade », *sich müde gehen* « se fatiguer en marchant » m.-à-m. « se marcher (jusqu'à en devenir) fatigué », *sich dick*

1. Cf. A. Malblanc, *Pour une stylistique comparée du français et de l'allemand*, p. 31.

2. Cf. Malblanc, *Pour une stylistique comparée du français et de l'allemand*, p. 15.

fressen « grossir à force de bouffer », m.-à-m. « se bouffer (à en devenir) gros ».

48. — Les adverbess de relation correspondant à la question *unde* ? sont les adverbess de **cause** (all. *deshalb*, lat. *ideo*, « pour cette raison »), auxquels il y a lieu de rattacher les adverbess de **concession** et de **condition** (fr. *sinon*).

49. — Enfin les adverbess de relation correspondant à la question *qua* ? sont les adverbess de **manière** (fr. *gentiment*) auxquels il y a lieu de rattacher ceux de **comparaison** et de **quantité**.

50. — Les seuls adverbess de relation vraiment fréquents sont ceux de manière. Les autres sont rares. Le plus souvent, ils sont représentés par des **locutions adverbialess** ou par des **propositions circonstancielless**, sur lesquelles nous reviendrons lors de l'étude de la translation (v. chap. 254, sqq., en particulier 264). Ces ensembles peuvent être considérés comme des adverbess dont les éléments composants ont conservé toute leur autonomie.

51. — Inversement, il arrive que d'authentiques adverbess soient en passe de perdre leur autonomie et de s'agglutiner aux verbess dont ils dépendent. C'est le cas des **préverbess** : gr. *μετα-γράφω* « je change le texte d'un écrit », lat. *tran(s)-scribo*, rus. *пере-писываю* « je transcris ».

52. — Les principales variétés d'adverbess peuvent se résumer dans le tableau suivant :

Adverbess (Circonstances)				
Localisation (Sensibilité)			Relation (Entendement)	
	Lieu (Espace)	Temps		
		Aspect		
Point	<i>Ubi</i> ?	<i>Quand</i> ?	perfectif momentané aoriste rus. я упал	essence, quiddité : basque <i>erraiten</i> fr. <i>dodo</i> .
Ligne-Point	<i>Quo</i> ?	<i>jusqu'à quand</i> ?	terminatif rus. я проснулся	but ou fin : all. <i>deswegen</i> effet ou conséquence
Point-Ligne	<i>Unde</i> ?	<i>depuis quand</i> ?	inchoatif rus. я заснул	cause : lat. <i>ideo</i> concession condition : fr. <i>sinon</i>
Ligne	<i>Qua</i> ?	<i>pendant combien de temps</i> ?	imperfectif duratif rus. я спал	manière : fr. <i>gentiment</i> comparaison quantité.

CHAPITRE 38. — Les mots vides.

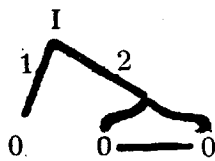
1. — Nous avons vu que les mots vides sont des outils grammaticaux (v. chap. 28, § 3) et que comme tels ils relèvent de la syntaxe **fonctionnelle** (v. chap. 28, § 15). Nous les classerons donc d'après la nature de la **fonction** qui leur est dévolue.

2. — Les fonctions assurées par les mots vides sont de deux espèces. Elles concourent à **diversifier la structure de la phrase** en en modifiant l'économie, les unes sous le rapport de la **quantité**, les autres sous le rapport de la **qualité**.

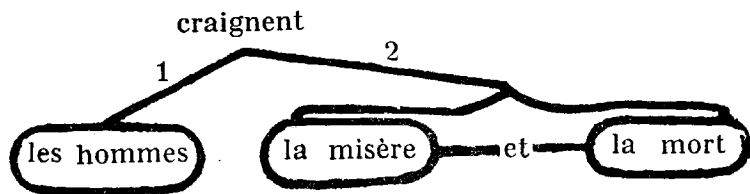
3. — La fonction qui modifie l'économie **quantitative** de la phrase est la **fonction jonctive**, qui permet d'en augmenter les termes à l'infini, en adjoignant à tout nucléus un nombre théoriquement illimité de nucléus de même nature.

4. — Nous donnerons aux marquants morphologiques de la jonction le nom de **jonctifs**.

5. — Les jonctifs ont donc pour fonction de **joindre** les uns aux autres les mots pleins ou les nœuds qu'ils forment. Ainsi dans la phrase fr. *les hommes craignent la misère et la mort*, le jonctif *et* réunit le mot plein *misère* et le mot plein *mort* et les groupe en un seul ensemble (v. St. 62 et 63).



Stemma 62



Stemma 63

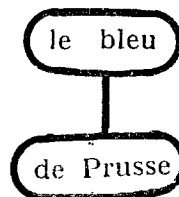
6. — La fonction qui modifie l'économie **qualitative** de la phrase est la **fonction translative**, qui permet d'en différencier les termes à l'infini, en transmuant tout nucléus en une variété théoriquement illimitée de nucléus de nature (c'est-à-dire de catégorie) différente.

7. — Nous donnerons aux marquants morphologiques de la translation le nom de **translatifs** (cf. chap. 151, § 5).

8. — Les translatifs ont donc pour fonction de **transformer** la **catégorie** des mots pleins. Ainsi dans le nœud substantival fr. *le bleu de Prusse*, *le* est le translatif qui transforme l'adjectif *bleu* en substantif, et *de* est le translatif qui transforme le substantif *Prusse* en adjectif, le groupe *de Prusse* ayant en effet valeur d'adjectif. (v. St. 64 et 65).



Stemma 64



Stemma 65

9. — Des translatifs, il y a lieu de rapprocher les **indices**, qui n'en sont que des variétés, dont on verra plus loin (chap. 41 et 59) les caractéristiques.

10. — Il résulte de ce qui précède qu'il y a deux espèces essentielles de mots vides : les **jonctifs** et les **translatifs**.

11. — De même que nous avons adopté les majuscules comme symboles des mots pleins (cf. chap. 33, § 2), nous adopterons les minuscules comme symboles des mots vides :

j = jonctifs ;
t = translatifs.

12. — Le plus souvent les mots **vides** sont en même temps **subsidiaries** et inversement (v. chap. 29, § 15). Ainsi, dans les exemples ci-dessus, le jonctif *et* et les translatifs *le* et *de* sont à la fois vides, puisqu'ils n'ont pas de charge sémantique, et subsidiaires, puisqu'ils ne forment pas nœud par eux-mêmes.

13. — Mais il arrive qu'un mot vide soit **constitutif** (v. chap. 29, § 16). C'est le cas des verbes auxiliaires, qui sont à la fois vides, puisqu'ils n'ont pas de charge sémantique, et constitutifs, puisqu'ils forment nœud par eux-mêmes.

14. — Les mots vides sont, nous l'avons vu (chap. 29, § 17) d'anciens mots pleins vidés de leur sens et devenus des outils essentiellement grammaticaux. En d'autres termes ce sont des mots ayant perdu leur ancienne valeur **concrète** pour acquérir une valeur purement **abstraite**.

15. — Par leur nature abstraite, les mots vides sont moins éloignés des **mots pleins abstraits**, comme l'adjectif et l'adverbe, que des mots pleins concrets, comme le substantif et le verbe (v. chap. 32, §§ 10-12).

16. — On constate effectivement que, sur le plan historique, les mots vides sont presque toujours d'**anciens adjectifs** ou d'**anciens adverbes** : lat. *illam* > fr. *la* ; lat. *supra* (adverbe) > lat. *supra* (préposition) > fr. *sur*.

17. — Mais **les mots pleins abstraits**, dont nous venons (§ 15) de voir l'affinité avec les mots vides peuvent être d'anciens substantifs. Il s'agit alors plutôt des substantifs qui, par leur compréhension restreinte, se rapprochent le plus des adjectifs : lat. *homo* > fr. *on*.

18. — Ce passage du concret à l'abstrait ne pouvant être que le résultat d'une longue civilisation, les mots vides sont en définitive, les éléments les plus **évolués**, donc les plus **humanisés** et les plus **intéressants** du langage.

CHAPITRE 39. — Les jonctifs.

1. — Les jonctifs sont, nous l'avons vu (chap. 38, § 5), des mots vides dont la fonction est d'**unir** entre eux les mots pleins ou les nœuds qu'ils forment.

2. — Les jonctifs sont donc en quelque sorte un **ciment** qui lie des nucléus de même nature. (v. chap. 29, § 9).

3. — Il en résulte que, tel le ciment entre les pierres, les jonctifs se situent structurellement entre les nucléus, auxquels ils restent extérieurs. Nous dirons qu'ils sont **internucléaires** (v. chap. 136, § 7). Nous verrons d'ailleurs qu'ils seront figurés comme tels dans le stemma (v. St. 63 et 249).

4. — La fonction jonctive a été reconnue par la grammaire traditionnelle qui connaît les jonctifs sous le nom de **conjonctions de coordination**.

5. — Il importe de ne pas confondre la notion de **jonction** avec celle de **jonctif**. La jonction est un phénomène structural, le jonctif n'en est que le **marquant** morphologique.

6. — Le jonctif étant le marquant de la jonction, **il ne peut y avoir de jonctif sans jonction**. En effet, il n'y aurait pas lieu de marquer morphologiquement un phénomène inexistant.

7. — Par contre, **il peut y avoir jonction sans jonctif**, c'est-à-dire que la fonction jonctive peut s'exercer sans qu'il y ait besoin d'un marquant pour l'indiquer : lat. *ueni, uidi, uici* « je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu ».

8. — Ainsi la notion de jonction est **plus vaste** que celle de jonctif.

9. — **L'étude des jonctifs est donc inséparable de celle de la jonction**, à laquelle nous renvoyons pour plus de détails. C'est là qu'on trouvera en particulier la classification des différents types de jonction et par conséquent de jonctifs (cf. chapitres 138, sqq.).

CHAPITRE 40. — Les translatifs.

1. — Les translatifs sont, nous l'avons vu (chap. 38, § 8), des mots vides dont la fonction est de **transformer** la catégorie des mots pleins.

2. — Il en résulte que leur action s'exerce directement sur les mots pleins, par conséquent à l'intérieur des nucléus que forment ces mots. Nous dirons donc que, à la différence des jonctifs, qui sont internucléaires (v. chap. 39, § 3), les translatifs sont **intranucléaires** (cf. chap. 157, § 7). Nous verrons d'ailleurs qu'ils sont figurés comme tels dans le stemma (v. St. 65 et v. chap. 157, § 10).

3. — La fonction translative n'a pas été aperçue par la grammaire traditionnelle, qui, aux conjonctions de coordination, n'oppose que les **conjonctions de subordination**.

4. — En fait, il y a lieu de ranger parmi les translatifs, non seulement les conjonctions de subordination, mais encore les **pronoms relatifs**, les **prépositions**, l'**article** et les **verbes auxiliaires** de la grammaire traditionnelle, sans oublier les **préverbes vides** et les **terminaisons grammaticales** lesquels ne sont autres que des translatifs agglutinés.

5. — Il importe de ne pas confondre la notion de **translation** avec celle de **translatif**. La translation est un phénomène syntaxique, le translatif n'en est que le **marquant** morphologique (v. chap. 39, § 5).

6. — Le translatif étant le marquant de la translation, **il ne peut y avoir de translatif sans translation**. En effet il n'y aurait pas lieu de marquer morphologiquement un phénomène inexistant (v. chap. 39, § 6).

7. — Par contre, il peut y avoir translation sans translatif. C'est-à-dire que la fonction translative peut s'exercer sans qu'il soit besoin d'un marquant pour l'indiquer. C'est ainsi que dans fr. *Tour Eiffel*, le mot *Eiffel*, qui est en réalité un substantif propre, est transféré en un adjectif relatif personnel sans qu'aucun marquant morphologique souligne cette translation (v. chap. 39, § 7).

8. — Ainsi la notion de translation est **plus vaste** que celle de translatif (v. chap. 39, § 8).

9. — **L'étude des translatifs** est donc **inséparable de celle de la translation**, à laquelle nous renvoyons pour plus de détails (v. chap. 39, § 9). C'est là qu'on trouvera en particulier la classification des différents types de translation et par conséquent de translatifs (v. chap. 176).

CHAPITRE 41. — Les indices.

1. — Il y a lieu de faire une place à part, à côté des translatifs, aux **indices**, qui, tout en se rapprochant beaucoup d'eux, ne se confondent néanmoins pas complètement avec eux.

2. — Les indices sont les marquants de la **fonction indicative**.

3. — A la différence des translatifs, qui **transforment** la catégorie des mots pleins, les indices se bornent à **l'indiquer**, sans qu'il soit besoin de la transformer.

4. — Soit par exemple le membre de phrase fr. *le livre d'Alfred* (v. St. 32), le mot vide *de* y est un **translatif**, puisqu'il transforme le substantif *Alfred* en un groupe *d'Alfred*, qui a valeur d'adjectif, tandis que le mot vide *le* y est un **indice**, puisque le mot *livre* est déjà un substantif par lui-même, et que l'article *le* se borne à en souligner, sans le transformer, le caractère substantival.

5. — La différence entre les indices et les translatifs tient donc moins dans le **point d'aboutissement** de leur nature que dans son **point de départ**.

6. — Dans les deux cas en effet, le **point d'aboutissement**, c'est-à-dire la catégorie à laquelle on aboutit, est **le même**. De ce point de vue, la fonction indicative se confond donc avec la fonction translative.

7. — Mais le **point de départ** est **très différent** dans les deux cas.

8. — Dans le cas de **translation**, la catégorie de départ, c'est-à-dire celle du mot plein avant translation, est nettement définie et bien distincte de la catégorie d'arrivée.

9. — Ainsi, dans l'exemple ci-dessus, le mot *Alfred* est nettement un substantif avant que l'adjonction du translatif *de* n'en ait fait l'équivalent syntaxique d'un adjectif.

10. — Au contraire, dans le cas de simple **indication**, ou bien (1°) la catégorie de départ n'est pas nettement marquée, ou bien (2°) elle ne diffère pas de la catégorie d'arrivée.

11. — Le premier cas (1°) est celui de nombreux mots anglais qui ne relèvent par eux-mêmes d'aucune catégorie, mais qui sont susceptibles de devenir indifféremment substantifs ou verbes selon qu'ils sont précédés de l'article *the* ou d'un indice personnel : *the love* « l'amour », *I love* « j'aime ».

12. — Le second cas (2°) est celui que nous avons dans l'exemple ci-dessus § 4, où le mot *livre* relève de la catégorie du substantif avant comme après l'adjonction de l'indice *le*.

13. — Il est d'ailleurs très difficile de faire un **départ** rigoureux entre les translatifs et les indices. Ce sont au fond deux variétés d'une seule et même espèce de mots, et le caractère tantôt translatif, tantôt indicatif de leur fonction dépend beaucoup plus des circonstances de leur emploi que de leur nature propre.

14. — Soit par exemple l'article *le*, dont le rôle translatif est évident quand il fait d'un adjectif un substantif, cf. fr. *le bleu*, il n'a plus qu'un rôle uniquement indicatif quand il se trouve devant un mot qui est déjà substantif par lui-même, cf. fr. *le livre*.

15. — Soit encore le verbe fr. (*nous*) *aim-ons*, nous pouvons y considérer la finale *-ons* comme un translatif ou comme un indice selon le **point de vue** auquel nous nous plaçons.

16. — Si en effet nous admettons que la forme (*nous*) *aim-ons* est construite sur le temps primitif (*j'*) *aim(e)*, nous devons attribuer à la finale *-ons* une valeur de **translatif**, puisqu'elle transforme une première personne du singulier en première personne du pluriel.

17. — Si au contraire nous admettons que la forme (*nous*) *aim-ons* est construite sur le thème *aim-* (que nous retrouvons dans les formes *aim-ais*, *aim-ai*, *aim-er*, *aim-ant*, etc...), nous devons attribuer à la finale *-ons*, une valeur d'**indice**, puisque le thème *aim-* n'exprime par lui-même ni la catégorie de la première personne du singulier, ni celle de la première personne du pluriel.

18. — Le point de vue différera d'ailleurs d'un verbe à l'autre selon les **contingences morphologiques**. C'est ainsi que la finale *-ons*, qui peut être considérée comme ayant le rôle de translatif dans le cas du verbe *aimer*, où en face de la forme (*nous*) *aim-ons* existe une forme (*il*) *aim(e)*, ne peut pas l'être dans le cas du verbe *aller*, ou en face de la forme (*nous*) *allons* il n'existe pas de forme *(*j'*) *alle*, mais seulement une forme (*je*) *vais*.

19. — Il résulte de ce qui précède que la **distinction** entre la notion de translatif et celle d'indice est **fuyante**. On passe insensiblement de

l'une à l'autre. Il s'agit en réalité de deux variétés de mots vides extrêmement voisines, et dont la détermination rigoureuse n'a d'ailleurs pratiquement guère d'importance en syntaxe structurale.

20. — Les principales **espèces d'indices** sont, outre les terminaisons des différentes flexions, l'article et l'indice personnel.

21. — L'**article** a pour fonction d'indiquer l'extension du substantif (v. chap. 34, § 18). Il est donc l'**indice substantival** par excellence : fr. *le livre*.

22. — L'**indice personnel** a pour fonction d'indiquer la personne et le nombre dans le verbe : fr. *j'aime, tu aimes, il aime*.

23. — L'indice personnel est donc l'équivalent syntaxique exact des **désinences personnelles** d'une langue telle que le latin : fr. *j'aime, tu aimes, il aime* ; lat. *am-o, am-as, am-at*. La seule différence est que l'indice est postposé et agglutiné en latin, tandis qu'il est préposé et autonome (au moins dans l'orthographe) en français. Des formes comme *nous aimons, vous aimez* sont des témoins d'un état ancien où le français conserve la trace des désinences latines.

24. — Il y a donc lieu d'établir une distinction rigoureuse entre les indices personnels *je, tu, il*, et les **substantifs personnels, moi, toi, lui**. On se gardera par conséquent de les confondre, comme le fait la grammaire traditionnelle, sous le terme générique de **pronoms personnels** (v. chap. 34, § 8).

25. — L'indice personnel est l'**indice verbal** par excellence. Nous verrons en effet (v. chap. 178, sqq.) que les seules formes proprement verbales sont les formes personnelles et que la forme de l'infinitif, sous laquelle on a malheureusement coutume de citer le verbe dans la plupart des langues, n'est pas à proprement parler une forme verbale.

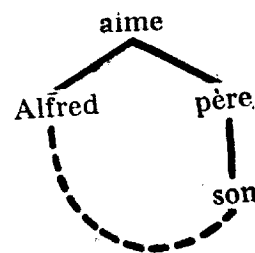
CHAPITRE 42. — L'anaphore.

1. — L'anaphore est une **connexion sémantique supplémentaire** à laquelle ne correspond aucune connexion structurale.

2. — Soit **par exemple** la phrase fr. *Alfred aime son père* (v. St. 6)6 e mot *son* y est en connexion sémantique, non seulement avec le mot *père* dont il dépend structuralement, mais aussi avec le mot *Alfred*, dont il est structuralement entièrement indépendant.

3. — Conformément à ce que nous avons dit ci-dessus (v. chap. 21, §§ 12-14), nous représenterons graphiquement l'anaphore dans le stemma par un **trait pointillé** (v. St. 66), que nous appellerons **trait d'anaphore**.

4. — Toute anaphore suppose **deux connexions sémantiques**, 1° celle qui double la connexion structurale, et 2° la connexion sémantique supplémentaire qui constitue l'anaphore.



Stemma 66

5. — Ces deux connexions ne sont **pas de même nature**.

6. — La connexion sémantique qui double la connexion structurale exprime un rapport de **détermination**.

7. — Ainsi, dans l'exemple ci-dessus, le mot *son* exprime que l'idée de *père* est déterminée par celle d'*Alfred*. Il s'agit du *père d'Alfred*, non d'un autre.

8. — La connexion anaphorique, au contraire, exprime une **identité** et constitue par là un véritable **renvoi sémantique**. Tel est d'ailleurs le sens étymologique du grec ἀναφορά « référence, renvoi ».

9. — Ainsi, dans l'exemple ci-dessus, le mot *son* exprime l'idée d'*Alfred*, à laquelle il se réfère, puisque *son* = *de lui* et que *lui* = *Alfred*.

10. — Les anaphoriques sont ainsi des **mots vides** dans le dictionnaire, où ils figurent en dehors de toute connexion anaphorique. Mais ils **deviennent pleins** dès que, dans une phrase, ils entrent en connexion anaphorique avec un autre mot, parce que celui-ci leur communique son sens.

11. — C'est ainsi que fr. *il* ne désigne particulièrement personne dans le dictionnaire¹. Mais dans la phrase fr. *j'ai vu Alfred ; il va bien*, il est évident que *il* désigne *Alfred*, et dans la phrase *j'ai vu Bernard ; il va bien*, le même *il* désigne maintenant *Bernard*.

12. — Le mécanisme de l'anaphore est souligné nettement par l'exemple suivant :

Salomon. — *Je me suis dit : Si je montais la voir, je ne la vois pas assez.*

Alice. — *la, c'est moi ?*

Salomon. — *la, c'est vous !*

(Henri Lavedan, *Viveurs*, III, p. 214).

Les deux dernières répliques montrent très bien que ce qui est en question, c'est bien le sens anaphorique de *la* (= *moi* pour Alice, *vous* pour Salomon = Alice).

13. — Le mot plein qui se trouve à l'extrémité supérieure de la connexion anaphorique et qui est par conséquent celui qui communique sa valeur sémantique au mot vide qui se trouve à l'extrémité inférieure, joue ainsi un rôle important dans la compréhension de la phrase. Il y a donc lieu, pour éviter toute ambiguïté, de le désigner d'un terme clair et précis. On songe tout d'abord au terme d'**antécédent**, qui désigne déjà ce mot plein dans la grammaire traditionnelle lorsqu'il s'agit du mot avec lequel l'élément anaphorique (cf. chap. 246, § 13) du pronom relatif (cf. chap. 246, §§ 4-6) est en connexion anaphorique.

14. — Malheureusement ce terme a l'inconvénient de désigner le mot en question, non d'après sa **nature**, qu'on ne recherche même pas, mais d'après sa **position**, qui est sujette à toutes les variations que lui impose l'ordre linéaire de la chaîne parlée. En fait, si l'antécédent précède

1. Cf. E. Benvéniste : « il » en soi ne désigne spécifiquement rien ni personne (« Structure des relations de personnes dans le verbe », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 43, p. 1947, p. 7).

effectivement toujours le pronom relatif sur la chaîne parlée, il n'en est pas forcément de même dès que le terme inférieur de la connexion anaphorique n'est pas un pronom relatif, ce qui est le cas dans la phrase suivante : *Le bonheur de la femme qu'il aime quand ce bonheur lui vient d'un rival, est une torture pour un jaloux* (A. Dumas, *Le vicomte de Bragelonne*, Visite domiciliaire, éd. Marescq, Paris, 1853, p. 362). Dans cette phrase, l'anaphorique *il* se trouve placé **avant son antécédent un jaloux**. Ceci suffit à montrer l'absurdité d'une dénomination morphologique pour désigner une réalité syntaxique. Aussi, adopterons-nous, faute d'un meilleur terme, celui de **source sémantique**, qui, à défaut d'autres qualités, a tout au moins celle de bien dire ce qu'il veut dire.

15. — L'anaphore n'est pas limitée au cadre de la proposition ou de la phrase. Elle le déborde souvent. Et un anaphorique peut très bien établir une connexion sémantique entre deux phrases qui ne sont pas unies par une connexion syntaxique. Elle joue alors entre une phrase subséquente et une phrase précédente : fr. *j'ai vu Alfred ; il allait bien*. (cf. § 11). Il est évident que l'anaphorique *il*, qui est le sujet de la deuxième phrase, établit une connexion sémantique avec *Alfred*, qui est le complément d'objet de la première phrase.

16. — De même dans le passage suivant :

*La cigale, ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort dépourvue
Quand la bise fut venue :
Pas un seul petit morceau
De mouche ou de vermisseau.
Elle alla crier famine
Chez la fourmi sa voisine,
La priant de lui prêter
Quelques grains pour subsister
Jusqu'à la saison nouvelle.*

(La Fontaine, *Fables*, I, 1.)

L'anaphore *elle* de la dernière phrase s'y rapporte évidemment à la *cigale* (cf. St. 354) de la première bien que, structurellement, les deux phrases soient entièrement indépendantes (cf. chap. 272, § 15).

17. — Souvent, la source sémantique de l'anaphore n'est pas exprimée explicitement. On a alors affaire à une **anaphore vague**, à une sorte de devinette dont seuls ceux qui connaissent bien la langue en question ont la clé, et ce n'est souvent que par hypothèse que l'on peut rétablir le mot auquel l'anaphore renvoie dans l'esprit du sujet parlant :

— fr. *la* : *la sauter* ou vulgairement *la péter* (la faim), *la comprendre* (l'existence), *se la couler douce* (l'existence), *la connaître dans les coins* (la façon de se débrouiller), *l'échapper belle*, *la baïller belle à quelqu'un*,

— fr. *en* : *ne pas s'en faire* (de la bile), *en découdre*, *en venir aux mains*, *s'en aller*, *j'en tiens*, *en avoir assez*, *malgré que j'en eusse* (étymologiquement : *quelque mauvais gré que j'eusse de cela*), *en griller une* (cigarette), *j'en suis* (de la partie), *en pincer pour quelqu'un* (être amoureux de quelqu'un).

— fr. *y* : *tu n'y couperas pas* (tu n'y échapperas pas) ; *Et maintenant, il faut savoir qui y sera* — dit *Rose* (H. de Régner, *Les vacances d'un*

jeune homme sage, VI), *Nous avons joué à cache-cache. C'est Mlle Hurtrout qui y était...* (*ibid.*, *in fine*) =

— all. *es* : *er hat es leicht* « il a beau jeu », *ich habe es nicht böse gemeint* « je ne l'ai pas fait en songeant à mal », *ich habe es gut warm* « je suis bien au chaud », *ich halte es mit ihm* « je suis de son bord », *er treibt es zu bunt* « il va trop loin », etc. (cf. A. Malblanc, *Pour une stylistique comparée du français et de l'allemand*, pp. 62-63).

18. — C'est ainsi qu'à l'île Maurice en 1816, *lui* signifiait Napoléon (alors prisonnier à Sainte-Hélène) pour les Mauriciens, qui craignaient de le désigner nommément depuis la prise de l'île (alors nommée « île de France ») par les Anglais en 1810. *On buvait à « lui »* (Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*, V, *Esprit de l'île de France*, *in fine*).

19. — Dans le langage vulgaire, qui est celui des gens qui se réfèrent en principe toujours à la notion la plus ordurière, la source sémantique non exprimée laisse place aux interprétations les plus inconvenantes et les plus polissonnes. Dans ce cas, l'anaphore est volontiers **équivoque** :

— fr. *le* : *l'être ou ne pas l'être* (cocu), parodie du fameux vers du *Hamlet* de Shakespeare *to be or not to be, that is the question* « être ou ne pas être, c'est la question ».

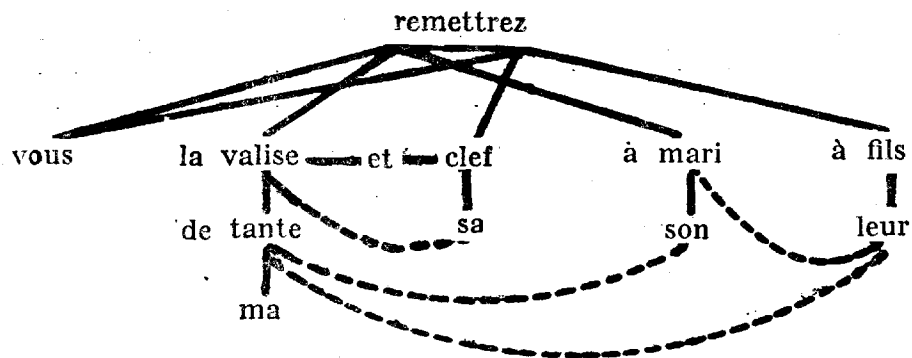
— fr. *en* : *en avoir ou pas* (des couilles), titre français de la traduction de anglais *to have or to have not*, roman de Hemingway.

20. — On conçoit qu'il soit parfois délicat de se prononcer sur le sens d'un anaphorique, dès que le mot avec lequel il est en connexion anaphorique n'est **pas évident**. C'est le cas de *ils* dans le refrain de l'hymne de Victor Hugo :

*Gloire à notre France éternelle !
Gloire à ceux qui sont morts pour elle !
Aux martyrs ! Aux vaillants ! Aux forts !
A ceux qu'enflamme leur exemple,
Qui veulent place dans le temple,
Et qui mourront comme ils sont morts.*

(*Chants du crépuscule*, III).

Il faut un temps de réflexion pour comprendre que *ils* du dernier vers est en connexion anaphorique avec *ceux qui sont morts pour elle, les martyrs, les vaillants et les forts*, auxquels renvoie déjà la connexion anaphorique du *leur* de *leur exemple*, et non avec *ceux qu'enflamme*



Stemma 67

leur exemple, auxquels renvoie l'anaphore des *qui* des deux derniers vers.

21. — Une phrase peut comporter **plusieurs anaphoriques**. Les phrases qui comportent ainsi **plusieurs anaphores** susceptibles de s'embrouiller en sont facilement d'autant plus compliquées. Le cas est fréquent, si l'anaphorique est un adjectif possessif : *vous remettrez la valise de ma tante à son mari et sa clef à leur fils* (cf. St. 67).

22. — Il y a là une source d'obscurité que réprouve la clarté française. Mais bien entendu, si l'anaphore critiquable de ce point de vue est due à un grand écrivain, on s'empresse de la baptiser **anacoluthé** et de s'extasier sur sa valeur esthétique :

*Indomptable taureau, dragon impétueux,
Sa croupe se recourbe en replis tortueux*

(Racine, *Phèdre*, V-6 ; cf. aussi chap. 252, § 5).

Olivier... contemplait le désert de sa vie... Où était l'ardeur de son noviciat, sorti de Saint-Cyr et entrant dans l'armée ?

(Paul Marguerite, *Les Fabrécé*, première partie, V).

23. — C'est ici qu'il y aurait eu lieu de classer l'abondant sottisier des anaphores maladroites ou ridicules. Telle est celle-ci, qui a été relevée en 1941 dans un « Avis aux voyageurs » affiché dans une gare française : *MM. les voyageurs sont priés d'écrire sur leurs colis leur adresse et leur destination. La destination des colis où celle des voyageurs ?* (cf. aussi chap. 252, § 9).

24. — On conçoit par ce qui précède que la rédaction à la troisième personne des cartes de visite de Monsieur et Madame adressées à Monsieur et Madame tourne facilement en casse-tête chinois : *Monsieur et Madame Durand présentent leurs meilleurs vœux à Monsieur et Madame Dupont et leur adressent leurs remerciements pour leur aimable invitation, à laquelle ils seront heureux de se rendre. Ils (?) espèrent qu'ils (?) vont bien, etc.* C'est pourquoi les gens bien avisés évitent dans ce cas la troisième personne et tournent la difficulté en faisant appel le plus vite possible à la première et à la deuxième : *Nous espérons que vous allez bien, etc...*

25. — L'anaphore est un phénomène qui a pour effet d'**adapter** le schéma hiérarchique quelque peu rigide de la phrase structurale, où tous les subordonnés dépendent en dernière analyse, directement ou indirectement, d'un seul et même régissant, aux nécessités de l'**expression de la pensée**, qui présente un réseau infiniment plus souple de connexions infiniment plus variées.

CHAPITRE 43. — Les anaphoriques.

1. — Nous appellerons **anaphorique** le mot auquel aboutissent les deux connexions sémantiques de l'anaphore. C'est ainsi que, dans

l'exemple du chapitre précédent (v. chap. 42, § 2), le mot *son* est un anaphorique.

2. — Le phénomène d'anaphore ne se produisant que dans la phrase organisée, les anaphoriques n'ont **par eux-mêmes aucun sens** tant qu'ils ne sont pas inclus dans une phrase.

3. — En d'autres termes, les anaphoriques sont des mots **vides sur le plan statique**. Mais ils deviennent automatiquement **pleins sur le plan dynamique**.

4. — Ainsi l'anaphorique *son* ne désigne par lui-même personne, et ce n'est que dans une phrase comme par exemple *Alfred aime son père* qu'il prend le sens de *d'Alfred*.

5. — Les anaphoriques sont donc des mots vides qui ne se réalisent dans la phrase que comme mots pleins. Ce sont des **mots pleins virtuels**.

6. — On peut comparer avantageusement les anaphoriques à des ampoules électriques qui ne s'allument que lorsque le fil qui les alimente est mis en contact avec la source d'électricité. Il y a là en quelque sorte une prise de courant sémantique. En ce sens on peut dire que les anaphoriques sont des **mots-prises de courant**.

7. — Les anaphoriques se **classent** tout naturellement comme les mots pleins avec lesquels ils s'identifient sémantiquement.

8. — Nous distinguerons donc, parmi les anaphoriques, des **substantifs**, des **adjectifs**, des **verbes** et des **adverbes**.

9. — Les **substantifs anaphoriques** sont les pronoms démonstratifs, les substantifs personnels (dits pronoms personnels) à la 3^e personne, les pronoms de rapport personnels (dits pronoms possessifs) et circonstanciels (dits pronoms démonstratifs) et les pronoms relatifs.

10. — **Pronom possessif** : *On voit les maux d'autrui d'un autre œil que les siens* (c'est-à-dire ceux de *on*). (Corneille).

11. — **Pronom démonstratif** : *Corneille nous assujettit à ses caractères et à ses idées, Racine se conforme aux nôtres, celui-là (= Corneille) peint les hommes tels qu'ils devraient être, celui-ci (= Racine) les peint tels qu'ils sont*. (La Bruyère, *Caractères*, 1.)

12. — **Pronom relatif** : *Le nombre des sages est assez grand qui (= les sages), en observant le cours des astres, et l'art prodigieux qui (= l'art) règne dans la structure des animaux et des végétaux, reconnaissent une main puissante qui (= la main) opère de continuelles merveilles*. (Voltaire) (cf. chap. 246, § 12).

13. — Les **adjectifs anaphoriques** sont les adjectifs de rapport personnel (dits adjectifs possessifs) et circonstanciel (dits adjectifs démonstratifs) et les adjectifs relatifs.

14. — **Adjectif possessif** : *Alfred aime son (= d'Alfred) père*.

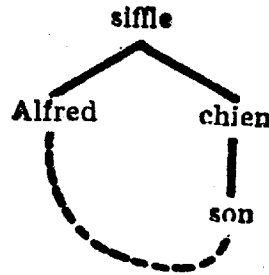
15. — **Adjectif démonstratif** : *Lorsqu'on représentait à Napoléon une chose comme impossible, il prétendait que ce mot-là (= impossible) n'était pas français* (Say).

16. — **Adjectif relatif :**

*Lequel Hiérome, après plusieurs rébellions,
Aurait atteint, frappé, moi sergent, à la joue...*

(Racine, *Plaideurs*, II, 4).

17. — On notera que, tant pour les substantifs que pour les adjectifs, il s'agit de ceux de **rapport** et de **relation**, le rapport ou la relation s'établissant entre deux termes qui sont précisément les deux mots avec lesquels les anaphoriques sont en connexion sémantique.



Stemma 68

18. — Dans le cas particulier des pronoms et adjectifs dits possessifs (v. chap. 35, § § 18-20), il tombe sous le sens que tout **rapport de possession** suppose un **possesseur** et un **possédé**. Ainsi dans la phrase *Alfred siffle son chien* (v. St. 68), l'anaphorique *son* est relié par une connexion sémantique structurale au possédé *chien*, et par une connexion sémantique anaphorique au possesseur *Alfred*.

19. — Le principal **verbe anaphorique** est le verbe **faire** (v. chap. 36, § 13) : *On regarde une femme savante comme on fait* (= *comme on regarde une belle arme*). (La Bruyère, *Caractères*, III).

20. — Les principaux **adverbes anaphoriques** sont l'adverbe *ainsi* et ses succédanés : *comme ça*, etc... *Le hibou cherche l'obscurité, ainsi* (= *comme le hibou cherche l'obscurité*) *le méchant cherche les ténèbres*. (Laveaux).

CHAPITRE 44. — La méthode des mots composites.

1. — **L'opposition entre les mots pleins et les mots vides** fournit à l'investigation syntaxique un de ses procédés les plus objectifs et les plus rigoureux.

2. — Ce procédé trouve son application la plus simple dans les mots qui contiennent à la fois des éléments pleins et des éléments vides, c'est-à-dire dans les **mots composites** (v. chap. 28, § 8). Aussi l'appellerons-nous méthode des mots composites.

3. — La **méthode des mots composites** consiste à faire réagir les uns sur les autres les éléments pleins et les éléments vides des mots composites. En instituant des expériences de fonctionnement bien

aménagées, on peut ainsi, grâce aux **variations concomitantes** et aux **cas d'incompatibilité**, utiliser l'indication sémantique des éléments pleins pour définir la fonction des éléments vides.

4. — Soit par exemple à définir les limites d'emploi de l'**imparfait** (ou passé-présent) français¹, la méthode des mots composites nous permet à la fois de démontrer la fausseté de plusieurs des règles communément enseignées dans les grammaires, et d'éprouver la justesse de celle que nous proposons de leur substituer.

5. — La plupart des grammaires élémentaires enseignent en particulier qu'on emploie l'imparfait quand il y a **durée** ou **répétition**, ce qui a pour effet inmanquable d'amener les Slaves, qui, eux, possèdent effectivement avec leur imperfectif, une catégorie de la durée, à dire par exemple en français : *hier il se leva à huit heures* (puisqu'il n'y a pas durée) *et se promenait toute la journée* (puisqu'il y a durée) ou bien *il agitait la bouteille plusieurs fois* (puisqu'il y a répétition) *et l'ouvrit* (puisqu'il n'y a pas répétition).

6. — La méthode des mots composites permet de mettre en évidence la **fausseté** des règles ci-dessus énoncées.

7. — Soit en effet l'idée de **durée**, le mot plein qui l'exprime est le verbe *durer*. Si donc l'idée de durée est bien une de celles qui entraîne, au passé, l'emploi de l'imparfait, le verbe *durer* qui l'exprime par définition, ne doit pouvoir se mettre à aucun autre temps du passé qu'à l'imparfait. Or s'il est vrai que le verbe *durer* existe bien à l'imparfait, il existe tout aussi bien au passé simple. On dit en effet : *la guerre de Cent ans dura* (et non **durait*) *en réalité cent seize ans*. On voit que l'élément vide *-a*, qui est le marquant du passé simple, n'est nullement incompatible avec l'élément plein *dur* —. Ce n'est donc pas l'idée de durée qui entraîne l'emploi de l'imparfait. La règle proposée est fausse.

8. — Soit maintenant l'idée de **répétition**, le mot plein qui l'exprime est le verbe *répéter*. Si donc l'idée de répétition est bien une de celles qui entraînent, au passé, l'emploi de l'imparfait, le verbe *répéter*, qui l'exprime par définition, ne doit pouvoir se mettre à aucun autre temps du passé qu'à l'imparfait. Or s'il est vrai que le verbe *répéter* existe bien à l'imparfait, il existe tout aussi bien au passé simple. On dit en effet *il répéta* (et non **répétait*) *cent fois la même expérience*. On voit que l'élément vide *-a*, qui est le marquant du passé simple, n'est nullement incompatible avec l'élément plein *répét-* *dur-*. Ce n'est donc pas l'idée de répétition qui entraîne l'emploi de l'imparfait. La règle proposée est fausse.

9. — Aux concepts de durée et de répétition, nous avons proposé¹ de substituer ceux d'**habitude** et de **concomitance** comme entraînant obligatoirement, au passé, l'emploi de l'imparfait et comme en étant par conséquent la cause déterminante.

10. — Soit en effet l'idée d'**habitude**, le mot plein qui l'exprime est la locution verbale *avoir l'habitude*. Si donc l'idée d'habitude est bien une de celles qui entraîne l'emploi de l'imparfait, la locution *avoir l'habitude*, qui l'exprime par définition, ne doit pouvoir se mettre à

1. Voir Lucien Tesnière « L'emploi des temps en français », *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, Cours de Vacances 1927, pp. 46 sqq.

aucun autre temps du passé qu'à l'imparfait. Or on dit effectivement, *il avait l'habitude de...*, tandis qu'il serait impossible de dire *il eut l'habitude de...* On voit que l'élément vide de *eut*, qui est le marquant du passé simple, est incompatible avec le mot plein *habitude*. C'est donc bien l'idée d'habitude qui entraîne l'emploi de l'imparfait. La règle proposée est juste.

11. — On objectera qu'il s'agit ici d'une **locution composée** d'un mot vide et d'un mot plein, et non d'un mot composite proprement dit. Mais le caractère agglutiné ou autonome des deux éléments plein et vide qui jouent ne change absolument rien au principe de la méthode, qui trouvera souvent à s'appliquer avec des mots entièrement indépendants.

12. — D'ailleurs il suffit de remonter de quelques siècles dans l'histoire du français pour retomber dans le cas de la méthode des mots composites proprement dits. En effet, il existait autrefois en français un verbe *souloir* < lat. *solere* qui exprimait en un seul mot la même idée que notre expression moderne *avoir l'habitude*. Reprenons notre raisonnement avec ce verbe. Si l'idée d'**habitude** est bien une de celles qui entraînent l'emploi de l'imparfait, le verbe *souloir*, qui l'exprime par définition, ne doit pouvoir se mettre à aucun autre temps du passé qu'à l'imparfait. Or on dit effectivement *il soulait* :

*Jean s'en alla comme il était venu,
Mangeant le fonds avec le revenu,
Tint les trésors chose peu nécessaire.
Quant à son temps, bien sut le dispenser,
Deux parts en fit, dont il soulait passer
L'une à dormir et l'autre à ne rien faire.*

(Épigramme de la Fontaine par lui-même).

tandis que la vieille forme du passé simple serait impossible¹. On voit que l'élément vide qui est le marquant du passé simple est incompatible avec l'élément plein du verbe *souloir*. C'est donc bien l'idée d'habitude qui entraîne l'emploi de l'imparfait. La règle proposée est juste.

13. — C'est pourquoi il serait bon de reconnaître, pour la notion d'habitude, une catégorie grammaticale spéciale, que l'on confond souvent à tort avec l'**aspect** (v. chap. 37, § 27), et que l'on pourrait désigner par le terme d'**assuétude**.

14. — Quant à l'idée de **concomitance**, elle n'est exprimée directement par aucun verbe. La méthode des mots composites ne trouve

1. Cette forme est attestée en vieux-français sous différentes formes : *solt*, *sot*, *seult*, *sieut*, *siout*, *siut*, *suet*, qui continuent une forme latine refaite **soluit*. Il résulte de ce qui a été dit ci-dessus que, tant que ces formes ont été en usage en vieux-français, l'emploi de l'imparfait devait y être différent de ce qu'il est en français moderne, et se rapprocher davantage de celui du latin, où le perfectum *solitus sum* existe également. Le passé simple du verbe *souloir* semble avoir été employé jusqu'au XIII^e siècle : *On siout jadis grans cours* (Philippe Mouskes, *Chroniques*). Il apparaît encore au XVI^e siècle, mais dans une grammaire, celle de Du Guez, non dans un texte. Au XVII^e siècle, le *Dictionnaire de Trévoux* enseigne que *souloir* « ne s'est guère dit qu'à l'imparfait ». On lit de même dans le *Dictionnaire général* de Hatzfeld, Darmesteter et Thomas, s.v. *souloir* : « Ne se trouve qu'à l'imparfait. » [Littré (*Dictionnaire de la langue française*, t. IV) écrivait déjà : « Terme vieilli dont il ne reste que l'imparfait, à peine encore usité quelquefois. »]

donc pas ici son application directe. Soit la phrase fr. *Jésus-Christ est venu surprendre la reine dans le temps que nous la croyions la plus saine, dans le temps qu'elle se croyait la plus heureuse.* (Bossuet). Certes, il est facile de démontrer que l'emploi des désinences d'imparfait *-ions* de *croy-ions* et *-ait* de *croy-ait* est conditionné par la présence de la locution *dans le temps que*, qui exprime la concomitance. Et il est aisé d'établir que l'emploi du passé simple *crûmes*, *crut* serait incompatible avec cette locution. Mais ce n'est pas là à proprement parler la méthode des mots composites, qui exigerait comme réactif aux désinences temporelles, non pas la locution *dans le temps que*, mais bien le thème *croy-* du verbe.

15. — La méthode des mots composites tire de sa rigueur absolue et de son caractère purement objectif une grande **puissance démonstrative**. Conformément à ce qui a été dit ci-dessus (v. chap. 18, § 8, sqq.), elle doit, chaque fois où la **chose est possible, être préférée à la méthode introspective**.

CHAPITRE 45. — Les mots-phrases.

1. — Si nous passons en revue les différentes parties du discours de la grammaire traditionnelle, nous constaterons qu'il y en a une qui reste en dehors de la classification en espèces de mots que nous avons proposée ci-dessus (v. chap. 28, sqq.), à savoir celle des **interjections**.

2. — Si les interjections ne trouvent pas place dans notre classification en espèces de mots, c'est qu'en réalité ce ne sont pas des **espèces de mots**, mais bien des **espèces de phrases**.

3. — Soit en effet une interjection comme fr. *aïe*, elle suffit à exprimer la douleur et constitue ainsi par elle-même **l'équivalent d'une phrase entière**.

4. — Certaines interjections arrivent même à exprimer des états d'âme et d'esprit si nuancés et si complexes, qu'elles en disent à elles seules plus qu'une phrase entière, et qu'il faut de **longues périphrases** pour en analyser et en définir le contenu sémantique.

5. — Soit par exemple l'interjection fr. *parbleu !*, elle n'exprime rien de moins que l'assurance superbe avec laquelle l'esprit se récrie devant une chose qu'il se plaît, non sans quelque forfanterie, à représenter comme trop évidente : *Mais que vas-tu faire de cette horreur (une main d'écorché) ? nous écriâmes-nous.* — « *Eh parbleu, j'en ferai mon bouton de sonnette pour effrayer mes créanciers.* » (Guy de Maupassant, *La main d'écorché*.)

L'analyse sémantique de *à la bonne heure !* comme expression de l'approbation, de *allons donc !* comme expression du doute, et de tant d'autres expressions analogues, n'est pas moins délicate¹.

1. Voir aussi l'étude de J. Jeanjaquet sur fr. *par exemple* avec valeur exclamative dans les *Mélanges Bally*, pp. 439-459.

6. — Puisque les interjections jouent dans le discours le même rôle que des phrases entières, nous les appellerons des **mots-phrases**, ou encore des **phrasillons**.

7. — Les mots-phrases sont des mots **composites**, puisqu'ils sont des équivalents de phrases, et que toute phrase contient à la fois des éléments pleins et des éléments vides.

8. — Mais il serait vain de chercher à déterminer dans un mot-phrase donné, les éléments pleins et les éléments vides. Car, sauf dans certains cas particulièrement favorables (*voici, voilà*), les mots-phrases résistent à l'analyse structurale. Ce sont des organismes ankylosés, des expressions stéréotypées. Ce qu'il signifient, ils le signifient en bloc, sans qu'on puisse le plus souvent discerner dans leur structure un agencement interne de nucléus comportant un mécanisme grammatical qui fonctionne. Bref, ce sont des mots **structuralement inanalysables**.

9. — Aussi les phrases grammaticalement inorganisées échappent-elles à la contrainte grammaticale dans la mesure où elles se figent en mots-phrases. C'est ainsi que les marques de la deuxième et de la troisième personne du pluriel, qui n'ont plus aucune valeur réelle, peuvent très bien coexister dans fr. *Allez, allez, laissons cela tranquille* (Denys Amiel, *Ma Liberté*, p. 11).

10. — Plus une langue est primitive, plus elle a de chance d'être constituée par des mots-phrases encore inarticulés syntaxiquement. C'est le cas en particulier du langage de certains singes supérieurs, chez lesquels on a pu distinguer jusqu'à 18 articulations ayant une signification différente, mais qui ne sont jamais rien de plus que des mots-phrases sans véritable organisation grammaticale.

11. — Mais s'ils ne sont pas **analysables** structuralement, ils le sont **sémantiquement**. Et l'exemple du § 5 montre qu'il n'est pas impossible d'essayer d'en analyser le sens, qui est toujours plus ou moins complexe, jusque dans ses moindres nuances.

12. — Dépourvus de structure interne, privés de tout fonctionnement grammatical, les mots-phrases apparaissent comme des mots figés. Ils n'ont par eux-mêmes **aucun intérêt** du point de vue de la syntaxe structurale.

13. — Nous avons vu (chap. 45, § 5) qu'en revanche ils sont le plus souvent riches d'un **contenu sémantique** extrêmement **complexe**, et finement nuancé, qui rachète leur pauvreté structurale.

14. — Porteurs d'une charge sémantique, les mots-phrases descendent souvent **historiquement de mots pleins antérieurs** : fr. *aïe !* < lat. pop. **adjuta* ; all. *je !* < *Jesus*.

15. — Équivalents de phrases entières, les mots-phrases descendent souvent **historiquement de petites phrases**, ou tout au moins d'éléments de phrases ou de groupes de mots : fr. *oui !* < v. fr. *oil* < lat. *hoc illum* ; fr. *non !* < lat. **ne oinom* « pas un » ; fr. *palsambleu !* < fr. *par le sang (de) Dieu*.

16. — La tendance à accoler un pronom anaphorique au démonstratif pour en tirer un mot-phrase affirmatif (lat. *hoc illum* > fr. *oui*) se retrouve à date plus récente dans la tendance à accoler un indice personnel aux mots-phrases d'affirmation ou de négation ou inversement : m.-h.-all. *já ěr*, cf. aussi le fait signalé par Marchel Cohen à Fressines (près de Niort)¹.

17. — Comme toutes les phrases, les mots-phrases sont susceptibles de s'accroître d'une addition supplémentaire facultative, qui prend le plus généralement la forme d'un adverbe. Ainsi dans le dialogue fr. *Avez-vous terminé ? — Non, pas tout à fait*, le *pas tout à fait* de la fin vient préciser en le corrigeant le sens exprimé par le mot-phrase anaphorique négatif *non*. Il en est de même de l'expression *pan dans l'œil* où la précision *dans l'œil* détermine le point sur lequel vient porter le coup exprimé par le mot-phrase *pan*, cf. aussi rus. *бац в воду* « vlan dans l'eau ».

18. — Inversement le mot-phrase, quand il est anaphorique, peut ne comporter que la valeur adverbiale qui vient s'ajouter à la source sémantique de l'anaphore, p. ex. dans fr. : *nous aimons les roses, non leurs épines*, où *non* exprime la négation de la phrase *nous aimons* à laquelle renvoie l'anaphore.

19. — De même que nous sommes convenus d'un symbole pour les mots pleins (cf. chap. 33, § 2) et pour les mots vides (cf. chap. 38, § 11), il est commode d'en adopter un pour les mots-phrases. Ce sera le sigle ♀, dont la base est un I, symbole du verbe, que le mot-phrase implique par définition.

CHAPITRE 46. — Classification des mots-phrases.

1. — En raison de leur caractère inanalysable et figé, les mots-phrases ne présentent en principe aucune variété structurale. Ils se prêtent donc mal à une **classification structurale**.

2. — Tout au plus peut-on établir une distinction entre eux selon qu'ils sont structurellement **complets ou incomplets**.

3. — Les **mots-phrases complets** se suffisent à eux-mêmes, c'est-à-dire qu'ils sont les équivalents d'une phrase complète. Soit par exemple le mot fr. *aie*, il est complet, parce qu'il fait phrase à lui seul et suffit à exprimer la douleur physique sans qu'il soit nécessaire de lui ajouter aucun autre élément pour compléter la phrase.

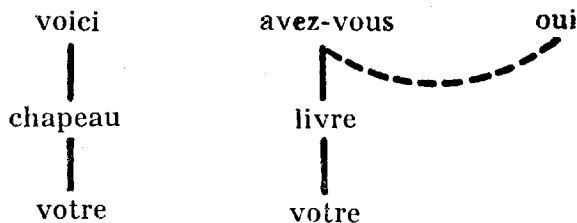
4. — Les **mots-phrases incomplets** au contraire ne se suffisent pas à eux-mêmes, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas les équivalents d'une

1. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 37, 2, 1936, p. XV.

phrase complète. Ils ne constituent que des fragments de phrases, qu'il est nécessaire de compléter par d'autres éléments pour obtenir des phrases complètes.

5. — Soit par exemple la phrase fr. *Voici votre chapeau !* (v. St. 69), le mot *voici* y est un mot-phrase incomplet, car s'il est vrai qu'il constitue par lui-même une grosse partie de la phrase et répond ainsi dans une large mesure à la définition du mot-phrase, il n'est pourtant pas l'équivalent d'une phrase tout entière, puisqu'il faut lui adjoindre le complément *votre chapeau* pour que la phrase soit complète.

6. — Les **mots-phrases anaphoriques** occupent une place à part. Structuralement, ils sont complets et équivalent à des phrases entières. Mais sémantiquement, ils sont en connexion anaphorique avec d'autres phrases et ne prennent de sens qu'en fonction de ces phrases.



Stemma 69

Stemma 70

7. — Soit par exemple le dialogue fr. *Avez-vous votre livre ? — Oui* (v. St. 70), le mot *Oui* isolé ne signifierait rien par lui-même, et ce n'est qu'en connexion anaphorique avec la phrase *avez-vous votre livre ?* qu'il devient lui-même l'équivalent de la phrase *j'ai mon livre*.

8. — Les mots-phrases anaphoriques ont un contenu sémantique pratiquement illimité, puisqu'ils se chargent de tout le contenu sémantique, parfois considérable, des phrases avec lesquelles ils sont en connexion anaphorique (Cf. l'exemple précédent et aussi chap. 85, § 7).

9. — S'ils prêtent mal à une classification structurale, en revanche les mots-phrases se prêtent admirablement, et en raison même de la richesse et de la variété des idées et des sentiments qu'ils peuvent exprimer, à une **classification sémantique**.

10. — De ce point de vue, nous distinguerons les **phrasillons logiques** et les **phrasillons affectifs**.

11. — Les **phrasillons logiques** sont des mots-phrases dans lesquels la notion exprimée est purement intellectuelle, sans aucun élément affectif. Les uns sont incomplets : *voici*, *voilà*. D'autres sont anaphoriques ; *oui*, *non*, *si*.

12. — Faute d'avoir reconnu l'espèce des mots-phrases, la grammaire traditionnelle classe généralement des phrasillons logiques *oui*, *non* et *si* parmi les adverbes, ce qui est évidemment irrecevable, puisque ces mots expriment le procès (V. chap. 27, § 8).

13. — Mais s'ils ne sont pas des adverbes, les mots-phrases peuvent provenir d'adverbes. C'est ainsi que le mot-phrase all. *doch* « si » a encore la même forme que le jonctif *doch* qui peut être employé en valeur d'adverbe « cependant » (v. chap. 140, § 8). De même le mot-phrase fr. *si* provient de l'adverbe lat. *sic* « ainsi » qui a d'abord été un adverbe dépendant du participe antérieur *fait* dans *si fait*.

14. — A la différence des phrasillons logiques, les **phrasillons affectifs** sont des mots-pleins dans lesquels la notion exprimée présente un caractère affectif plus ou moins accusé.

15. — Les phrasillons affectifs correspondent par conséquent exactement aux **interjections** de la grammaire traditionnelle.

16. — Les phrasillons affectifs se subdivisent à leur tour, suivant qu'ils expriment une attitude plus ou moins active ou passive du sujet parlant par rapport au monde extérieur, en phrasillons **impératifs**, **représentatifs** et **impulsifs**.

17. — Les phrasillons **impératifs** expriment une attitude active plus ou moins marquée du sujet parlant sur le monde extérieur et comportent trois nuances.

1° Les phrasillons de **politesse**, dans lesquels l'attitude impérative est réduite à son minimum, et qui sont par là les plus proches des phrasillons logiques : fr. *s'il vous plaît !*

2° Les phrasillons d'**appel**, dans lesquels l'attitude impérative n'est pas atténuée : fr. *hep ! pst !*

3° Les phrasillons d'**ordre**, dans lesquels l'attitude impérative atteint son maximum : *chut !*

18. — Les phrasillons **représentatifs** ou **imitatifs** expriment une attitude d'équilibre entre le monde extérieur et le sujet parlant, qui cherche à reproduire par imitation l'impression qu'il a lui-même ressentie : fr. *pan ! pif ! paf ! poum !*

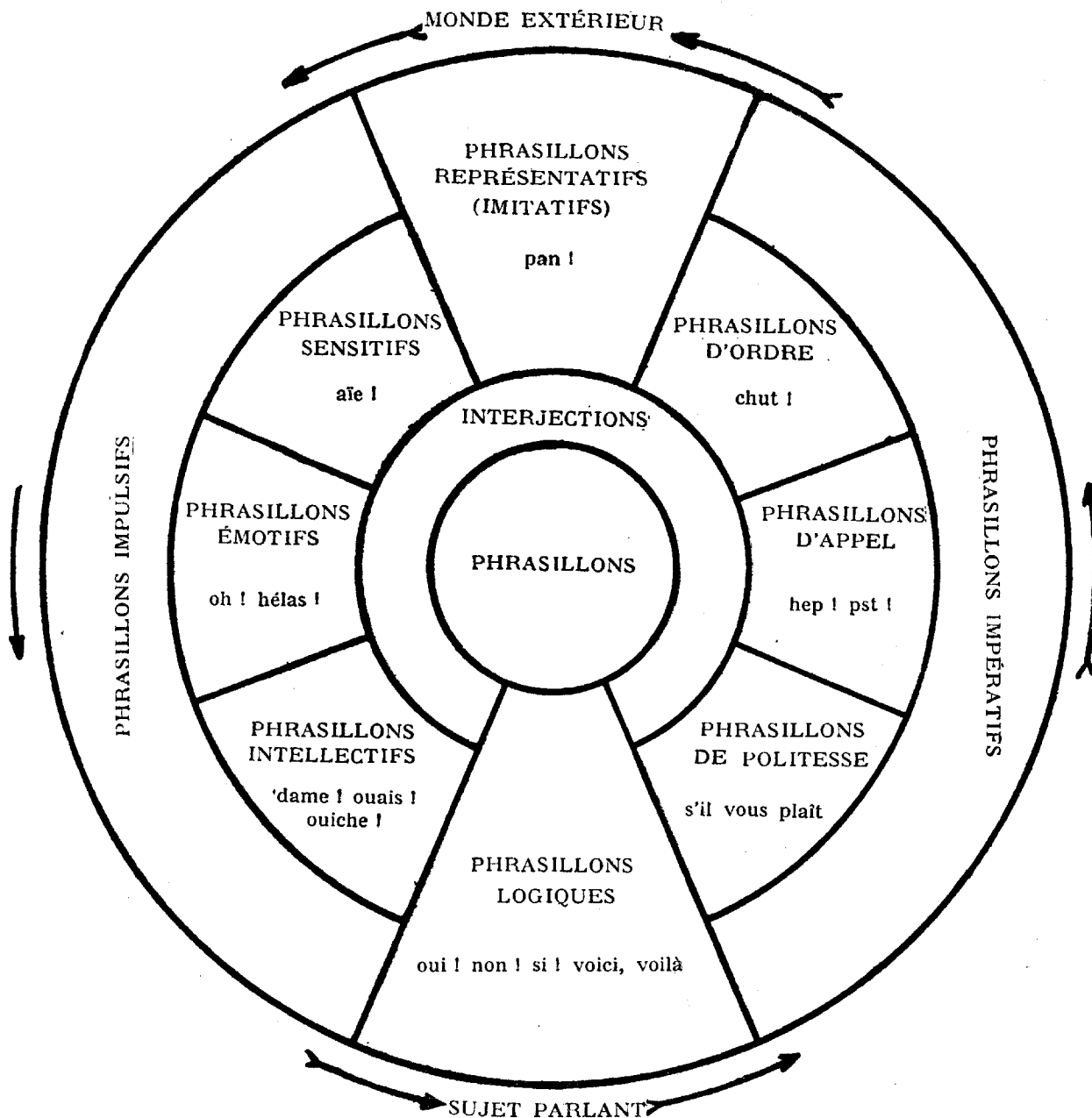
19. — Enfin les phrasillons **impulsifs**, qui s'opposent aux phrasillons impératifs, expriment une attitude passive, c'est-à-dire réceptive plus ou moins marquée du sujet parlant par rapport au monde extérieur, et comportant trois nuances :

1° Les phrasillons **sensitifs**, dans lesquels l'attitude réceptive du sujet parlant atteint son maximum : fr. *aïe !*

2° Les phrasillons **émotifs**, dans lesquels l'attitude réceptive du sujet parlant est moins accusée : fr. *oh ! hélas !*

3° Les phrasillons **intellectifs**, dans lesquels l'attitude réceptive du sujet parlant est réduite à son minimum et déjà toute pénétrée d'éléments intellectuels, et qui sont par là les plus proches des phrasillons logiques : fr. *dame ! ouais ! ouiche ! parbleu !*

20. — Les principales variétés de phrasillons peuvent se résumer dans le tableau suivant :¹



CHAPITRE 47. — Les espèces de phrases.

1. — Tout mot plein est susceptible de former un nœud. Nous distinguerons donc autant d'espèces de nœuds qu'il y a d'espèces de mots pleins, soit quatre : le nœud verbal, le nœud substantival, le nœud adjectival et le nœud adverbial.

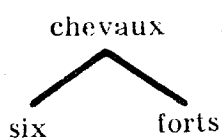
1. Pour plus de détails, voir Lucien Tesnière, « sur la classification des interjections » Mélanges P. M. Haškovec, Brno, 1936, pp. 343-352.

2. — Le **nœud verbal** est celui qui a pour centre un verbe, p. ex. fr. *Alfred frappe Bernard* (v. St. 6).

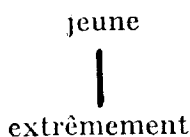
3. — Le **nœud substantival** est celui qui a pour centre un substantif, p. ex. fr. *six forts chevaux* (v. St. 71).

4. — Le **nœud adjectival** est celui qui a pour centre un adjectif, p. ex. *extrêmement jeune* (v. St. 72).

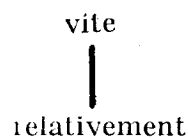
5. — Le **nœud adverbial** est celui qui a pour centre un adverbe, p. ex. fr. *relativement vite* (v. St. 73).



Stemma 71



Stemma 72



Stemma 73

6. — Nous avons vu que toute phrase est l'agencement d'un ou de plusieurs nœuds, et nous avons donné le nom de **nœud central** à celui qui commande tous les autres (v. chap. 3, § 6).

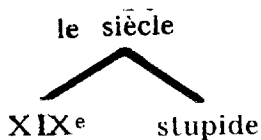
7. — Nous classerons les phrases d'après la nature de leur nœud central. Nous distinguerons donc autant d'**espèces de phrases** qu'il y a d'espèces de nœuds, soit quatre : la phrase verbale, la phrase substantivale, la phrase adjectivale, et la phrase adverbiale.

8. — La **phrase verbale** est celle qui a pour nœud central un nœud verbal, p. ex. fr. *Le signal vert indique la voie libre* (v. St. 19).

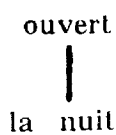
9. — On notera que les mots-phrases *voici, voilà* (v. chap. 46, § 2) sont des phrases verbales par leur étymologie « vois ici, vois là », où il n'est pas difficile de reconnaître le verbe *vois*.

10. — La **phrase substantivale** est celle qui a pour nœud central un nœud substantival, p. ex. fr. *Le stupide XIX^e siècle*, titre d'un roman de Léon Daudet (v. St. 74).

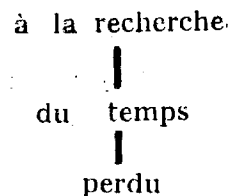
fr. « *Je me fais des résolutions près desquelles les projets du stathouder et ceux du roi d'Espagne sont des jeux d'enfant puis, le jour de la mise à exécution, rien* ». (A. Dumas, *Le Vicomte de Bragelonne : Ce qui se disait sous le chêne royal*), lat. *Uae uictis* « malheur aux vaincus ».



Stemma 74



Stemma 75



Stemma 76

11. — La **phrase adjectivale** est celle qui a pour nœud central un nœud adjectival, l'adjectif pouvant d'ailleurs être remplacé par un participe, ce qui revient structurellement au même (voir chap. trans-

lation), p. ex. fr. *Ouvert la nuit*, titre d'un roman de Paul Morand (v. St. 75), all. *Frankreich hoch !* « vive la France ! »

12. — La **phrase adverbiale** est celle qui a pour nœud central un nœud adverbial, l'adverbe pouvant d'ailleurs être remplacé par une locution adverbiale, ce qui revient structurellement au même (voir chap. 197), p. ex. fr. *A la recherche du temps perdu* (titre d'un ensemble de romans de Marcel Proust, v. St. 76).

13. — Dans les langues qui distinguent le verbe du substantif, c'est-à-dire en général dans nos langues européennes (v. chap. 32, § 5), la phrase la plus **fréquente** est la **phrase verbale**. Puis viennent par ordre de fréquence décroissante, la phrase substantivale, la phrase adjectivale et la phrase adverbiale. Ces dernières se rencontrent fréquemment dans les titres de livres comme on vient de le voir (§§ 10-12), dans les indications scéniques des pièces de théâtre, etc. (v. chap. 3, § 7).

14. — Dans les langues qui ne distinguent pas le verbe du substantif, il ne saurait évidemment y avoir de phrases verbales ; la phrase la plus **fréquente** y est alors la **phrase substantivale** (v. chap. 32, § 5).

15. — Le **simple agencement** d'un ou de plusieurs nœuds est, dans la structure de la phrase, le **phénomène de base**.

16. — Sur cette base commune viennent se greffer d'autres phénomènes, qui ont pour effet de **compliquer** la structure de la phrase et d'en multiplier les variétés. Ces phénomènes sont la **jonction** (v. chap. 134, sqq.) et la **translation** (v. chap. 151, sqq.).

17. — Nous conviendrons d'appeler **phrase simple** toute phrase où l'agencement normal des nœuds n'est compliqué par aucun phénomène de jonction ni de translation.

18. — Inversement, nous conviendrons d'appeler **phrase complexe** toute phrase où interviennent à un titre quelconque les phénomènes de jonction ou de translation.

19. — Il est rare qu'une phrase ne contienne pas au moins un phénomène de jonction ou de translation. Aussi les **phrases complexes** sont-elles beaucoup **plus nombreuses** que les phrases simples.

20. — Néanmoins, comme il est de bonne pédagogie d'aller **du simple au complexe**, nous commencerons par l'étude de la phrase simple.

21. — Notre **plan** sera donc le suivant :

- 1° Etude de la phrase simple (Première partie : Livres B à E).
- 2° Etude de la jonction (Deuxième partie).
- 3° Etude de la translation (Troisième partie).

LIVRE B : STRUCTURE DE LA PHRASE SIMPLE

CHAPITRE 48. — Le nœud verbal.

1. — Le nœud verbal, que l'on trouve au centre de la plupart de nos langues européennes (v. chap. 3, § 7 et chap. 32, § 5), exprime tout un **petit drame**. Comme un drame en effet, il comporte obligatoirement un **procès**, et le plus souvent des **acteurs** et des **circonstances**.

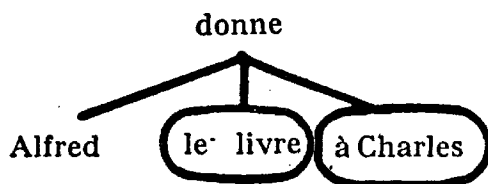
2. — Transposés du plan de la réalité dramatique sur celui de la syntaxe structurale, le procès, les acteurs et les circonstances deviennent respectivement le **verbe**, les **actants** et les **circonstants**.

3. — Le **verbe** exprime le **procès**. Ainsi dans la phrase fr. *Alfred frappe Bernard* (v. St. 6), le procès est exprimé par le verbe *frappe*.

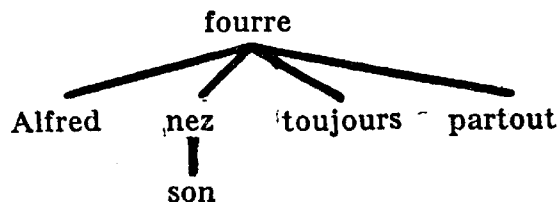
4. — Les **actants** sont les êtres ou les choses qui, à un titre quelconque et de quelque façon que ce soit, même au titre de simples figurants et de la façon la plus passive, participent au procès.

5. — Ainsi dans la phrase fr. *Alfred donne le livre à Charles* (v. St. 77), *Charles*, et même le *livre*, bien que n'agissant pas par eux-mêmes, n'en sont pas moins des actants au même titre qu'*Alfred* (v. chap. 64, § 15).

6. — Les **actants** sont toujours des **substantifs** ou des équivalents de substantifs. Inversement les substantifs assument en principe toujours dans la phrase la fonction d'actants.



Stemma 77



Stemma 78.

7. — Les **circonstants** expriment les circonstances de temps, lieu, manière, etc... dans lesquelles se déroule le procès. Ainsi dans la phrase fr. *Alfred fourre toujours son nez partout* (v. St. 78), il y a deux circonstants, un de temps (*toujours*) et un de lieu (*partout*).

8. — Les **circonstants** sont toujours des **adverbes** (de temps, de lieu, de manière, etc...) ou des équivalents d'adverbes. Inversement les adverbes assument en principe toujours dans la phrase la fonction de circonstants.

9. — Nous avons vu que le verbe est au centre du nœud verbal (v. chap. 47, § 2) et par conséquent de la phrase verbale (v. chap. 47, § 8). Il est donc le **régissant** de toute la phrase verbale.

10. — Certains grammairiens férus de logique, ont avancé que toute phrase simple avait pour nœud central un verbe. D'autres ont argué de l'existence des phrases substantivales, adjectivales et adverbiales pour contester cette assertion. D'où une **antinomie** qui paraît inconciliable.

11. — C'est que le **problème** est **mal posé**, et en termes trop absolus. Dans une phrase simple, le nœud central n'est pas forcément un verbe. Mais quand il y a un verbe, celui-ci est toujours le nœud central de la phrase.

12. — C'est donc abusivement que les grammairiens allemands (Morhof, 1682, Gottsched, 1730), ont baptisé le substantif de *Hauptwort*, c'est-à-dire « mot principal ». En réalité cette épithète convient bien mieux au verbe qu'au substantif.

13. — Quant aux actants et aux circonstants, ce sont les **subordonnés immédiats** du verbe.

14. — **Graphiquement**, nous conviendrons de matérialiser la chose dans le stemma, en plaçant autant que possible les actants sur la gauche et les circonstants sur la droite. Ainsi la phrase *Alfred parle bien* sera représentée par le Stemma 48.

15. — Le **stemma symbolique** de la phrase verbale sera donc toujours du type du stemma 47.

CHAPITRE 49. — **Sujet et prédicat.**

1. — Le schème de la phrase verbale, tel qu'il vient d'être établi dans le chapitre précédent, diffère considérablement de celui qu'adopte la **grammaire traditionnelle**.

2. — Se fondant sur des principes **logiques**, la grammaire traditionnelle s'efforce de retrouver dans la phrase l'opposition **logique** entre le **sujet** et le **prédicat**, le sujet étant ce dont on dit quelque chose, le prédicat ce qu'on en dit.

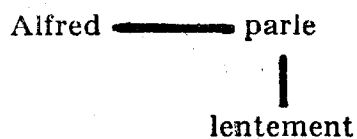
3. — Ainsi dans la phrase *Alfred parle lentement*, le sujet serait *Alfred* et le prédicat *parle lentement*, ce qui donnerait le Stemma 79.

4. — Il ne faut voir dans cette conception qu'une **survivance** non encore éliminée, de l'époque, qui va d'Aristote à Port-Royal, où toute la grammaire était fondée sur la logique.

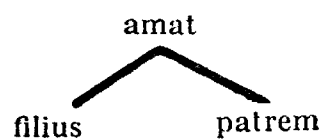
5. — En effet tous les arguments qui peuvent être invoqués contre la conception du nœud verbal et en faveur de l'opposition du sujet et du prédicat relèvent de la **logique formelle a priori**, qui n'a rien à voir en linguistique.

6. — Quant à l'observation strictement linguistique des **faits de langue**, les conclusions qu'elle permet a posteriori sont de tout autre nature. Dans aucune langue, aucun fait proprement linguistique n'invite à opposer le sujet au prédicat.

7. — Soit par exemple la phrase lat. *filius amat patrem* « Le fils aime son père » (v. St. 80), le mot *amat* y est un agglutiné de l'élément prédicatif *ama-* et de l'élément sujet *-t*. La **coupure entre le sujet et le prédicat** n'est donc pas marquée par une coupure de mots. Par contre une telle coupure existe entre les éléments composants du sujet *filius...-t* et du prédicat *ama-...patrem*.



Stemma 79



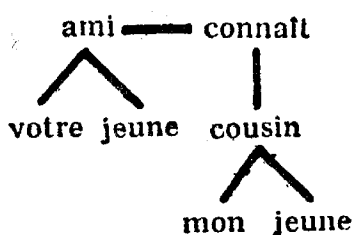
Stemma 80

8. — L'**enchevêtrement** des éléments du sujet et du prédicat s'accorde mal avec l'opposition de ces deux notions, tandis qu'elle ne fait aucune difficulté dans l'hypothèse du nœud verbal comme nœud central.

9. — D'autre part, il est **difficile de mettre sur un pied d'égalité le sujet**, qui ne contient souvent qu'un seul mot, et qui peut même n'être pas pleinement exprimé, avec le prédicat, dont l'énonciation est obligatoire et comporte, dans la majorité des cas, des éléments beaucoup plus nombreux que ceux du sujet.

10. — L'objection formulée au paragraphe précédent est d'autant plus grave que le prédicat peut comporter des éléments dont la **nature** et la **structure** interne sont entièrement **comparables à celles du sujet**.

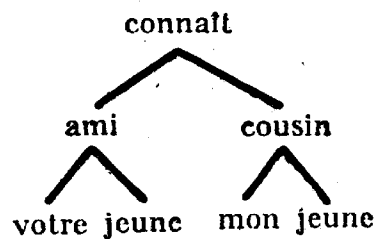
11. — Soit par exemple la phrase fr. *votre jeune ami connaît mon jeune cousin* (v. St. 81), l'élément *mon jeune cousin* y est un nœud substantival de même nature que *votre jeune ami*, ainsi que le montre l'identité de leurs stemmas virtuels (v. St. 82). Les faits n'invitent donc pas à les mettre sur des plans différents, comme c'est fatal dès qu'on admet l'opposition du sujet et du prédicat (v. St. 81 et 82).



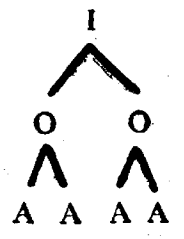
Stemma 81



Stemma 82



Stemma 83



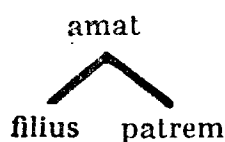
Stemma 84

12. — Cet inconvénient disparaît dès qu'on admet l'hypothèse du nœud verbal comme nœud central, et que l'on établit les stemmas en conséquence. Le parallélisme entre les deux nœuds substantivaux se trouve alors rétabli (v. St. 83 et 84).

13. — L'opposition du sujet et du prédicat empêche ainsi de saisir l'équilibre structural de la phrase, puisqu'elle conduit à isoler comme sujet un des actants, à l'exclusion des autres, lesquels se trouvent rejetés dans le prédicat pêle-mêle avec le verbe et tous les circonstants. C'est là accorder à l'un des éléments de la phrase une **importance disproportionnée**, qu'aucun fait strictement linguistique ne justifie.

14. — L'opposition du sujet et du prédicat masque en particulier le **caractère interchangeable des actants**, qui est à la base du mécanisme des voix active et passive.

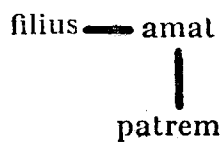
15. — Soit en effet la phrase lat. *filius amat patrem*, elle devient au passif *pater amatur a filio* par une simple interversion des actants, le premier actant étant *pater* au lieu de *filius*, le second *a filio* au lieu de *patrem*, chacun restant sur le même plan (v. St. 85 et 86).



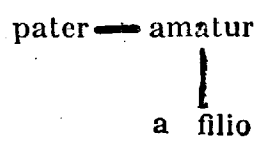
Stemma 85



Stemma 86



Stemma 87



Stemma 88

16. — Au contraire l'opposition du sujet et du prédicat introduit un facteur de **dissymétrie**, chaque actant étant sur un plan différent selon qu'il est ou non sujet (v. St. 87 et 88).

17. — En masquant le mécanisme des voix, l'opposition du sujet et du prédicat obscurcit du même coup toute la théorie des **actants** et de la **valence** des verbes.

18. — En outre, elle empêche de dégager les faits de **jonction** et de **translation**, qui sont si clairs avec l'hypothèse du nœud verbal comme nœud central.

19. — Ce n'est donc pas un hasard si la grammaire traditionnelle n'a jamais reconnu ces notions. Portant à faux sur un fondement de pure logique, qui n'a rien à voir en grammaire, elle ne le pouvait pas.

20. — Inversement le développement que nous permettra de donner à ces notions dans les prochains chapitres la conception du nœud verbal sera, a posteriori, la meilleure preuve du bien fondé de cette conception.

CHAPITRE 50. — Les actants.

1. — Nous avons vu (chap. 48, § 4) que les **actants** sont les personnes ou choses qui participent à un degré quelconque au procès.

2. — D'autre part, nous avons vu que les actants sont en principe toujours des **substantifs** (v. chap. 48, § 6) et que ce sont des **subordonnés immédiats du verbe** (v. chap. 48, § 13).

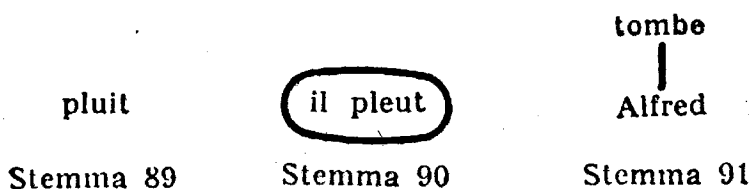
3. — Les actants diffèrent entre eux par leur **nature**, qui est elle-même fonction de leur **nombre** dans le nœud verbal. La question du **nombre des actants** domine donc toute la structure du nœud verbal.

4. — Tous les verbes ne comportent **pas le même nombre d'actants**. Bien plus, le même verbe ne comporte pas toujours le même nombre d'actants.

5. — Il y a des verbes **sans actant**, des verbes à **un** actant, des verbes à **deux** actants et des verbes à **trois** actants.

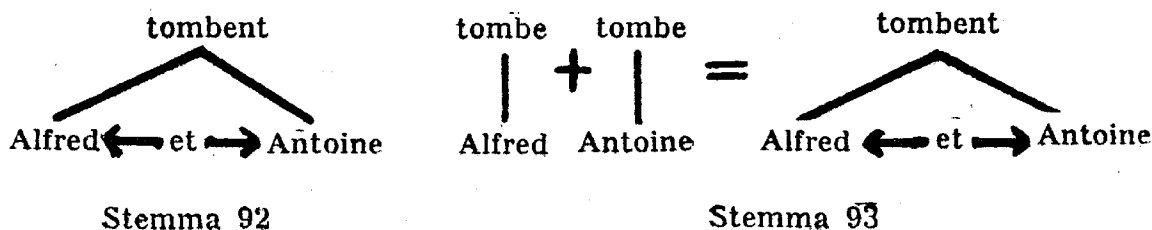
6. — Les verbes **sans actant** expriment un procès qui se déroule de lui-même, sans que personne ni rien y participe. C'est essentiellement le cas de ceux qui désignent des phénomènes météorologiques. Ainsi dans la phrase latine *pluit*, « il pleut », le verbe *pluit* dépeint une action (la pluie) sans actant. Le stemma se réduit ici à un simple nucléus (v. chap. 22, § 4), puisque, faute d'actants, il ne saurait y avoir de connexion entre ceux-ci et le verbe (v. St. 89).

7. — On ne saurait tirer objection des phrases françaises, *il pleut*, *il neige*, où *il* semble être un actant. Car *il* n'est en réalité que l'**indice** de la 3^e personne et ne désigne nullement une personne ou une chose qui participerait d'une façon quelconque au phénomène de la pluie. *Il pleut* ne forme qu'un nucléus, et le stemma est identique au précédent (v. St. 90). C'est ce que la grammaire traditionnelle avait reconnu en qualifiant *il*, dans ce cas de **sujet apparent**.



8. — Reprenant notre comparaison de la phrase avec un petit drame (v. chap. 48, § 1), nous dirons que, dans le cas du verbe sans actant, le rideau se lève sur une **scène** où tombe de la pluie ou de la neige, mais **vide d'acteurs**.

9. — Les verbes à **un actant** expriment un procès auquel ne participe qu'une seule personne ou une seule chose. Ainsi, dans la phrase *Alfred tombe* (v. St. 91), Alfred est seul à participer à l'action de tomber, et il n'est pas nécessaire, pour qu'elle se réalise, que quelqu'un ou quelque chose d'autre qu'Alfred y prenne part.



10. — On pourrait tirer argument de la définition précédente pour prétendre que le verbe *tomber* comporte deux actants dans une phrase comme *Alfred et Antoine tombent* (v. St. 92). Il n'en est rien. C'est le même actant qui est représenté plusieurs fois. C'est le même rôle qui est rempli par plusieurs personnes. Autrement dit *Alfred et Antoine tombent* = *Alfred tombe* + *Antoine tombe* (v. St. 93). Il y a ici un simple phénomène de **dédoublément** (v. chap. 135). Et les phénomènes de dédoublement n'interviennent pas dans la détermination du nombre des actants.

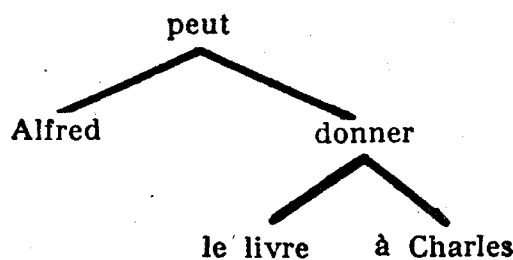
11. — Les verbes à **deux actants** expriment un procès auquel participent deux personnes ou choses (bien entendu, sans dédoublement). Ainsi, dans la phrase fr. *Alfred frappe Bernard*, (v. St. 6), il y a deux actants, 1° *Alfred*, qui donne les coups, et 2° *Bernard*, qui les reçoit. Le procès à deux actants ne saurait avoir lieu sans qu'y prennent part, chacun dans son rôle, et l'un et l'autre.

12. — Les verbes à **trois actants** expriment un procès auquel participent trois personnes ou choses (bien entendu, toujours sans dédoublement). Ainsi dans la phrase fr. *Alfred donne le livre à Charles* (v. St. 77), il y a trois actants, 1° *Alfred*, qui donne le livre, 2° *le livre*, qui est donné à Charles, et 3° *Charles*, qui reçoit le livre. Le procès à trois actants ne saurait avoir lieu sans qu'y prennent part tous les trois, chacun dans son rôle.

13. — Dans les verbes à trois actants, le premier et le troisième actant sont en principe des **personnes** (*Alfred*, *Charles*), le second une **chose** (*le livre*).

14. — L'introduction d'un auxiliaire (de mode ou de temps) ne change rien à la construction des actants : La structure actancielle de fr. *Alfred peut donner le livre à Charles* (v. St. 94) ne diffère en rien de celle de *Alfred donne le livre à Charles* (v. St. 77).

15. — Dans la *représentation stématique* on aura avantage à adopter le principe de toujours disposer le prime actant à la gauche du second actant et celui-ci à la gauche du tiers actant (v. St. 77).



Stemma 94

CHAPITRE 51. — Les espèces d'actants.

1. — Les différents actants ne remplissent pas la même **fonction** vis-à-vis du verbe auquel ils sont subordonnés.

2. — De ce point de vue nous distinguerons autant d'**espèces d'actants** que peut en comporter un verbe, soit trois, puisqu'il existe des verbes à trois actants (v. chap. 50, § 5).

3. — Nous distinguerons les actants par un numéro d'ordre. Mais aux termes courants de **premier, deuxième** et **troisième**, nous préfererons les termes plus archaïques de **prime, second** et **tiers**, qui ont l'avantage d'être plus brefs. Et nous dirons : **prime actant, second actant, tiers actant**.

4. — Le numéro d'ordre des actants ne peut jamais être **plus élevé** que le nombre d'actants que comporte le verbe. Ainsi, s'il est évident qu'un verbe sans actant ne saurait comporter aucune espèce d'actant, il est non moins évident qu'un verbe à un actant ne saurait comporter ni second actant, ni tiers actant, et qu'un verbe à deux actants ne saurait comporter de tiers actant.

5. — Il reste que le **prime actant** se rencontre en principe dans toutes les phrases à un, à deux ou à trois actants ; que le **second actant** se rencontre en principe dans les phrases à deux ou à trois actants ; et que le **tiers actant** ne se rencontre que dans les phrases à trois actants.

6. — Du point de vue **sémantique**, le prime actant est celui qui **fait l'action**.

7. — A ce titre, le prime actant est connu dans la grammaire traditionnelle sous le nom de **sujet**, que nous lui conserverons.

8. — Ainsi, dans la phrase fr. *Alfred parle* (v. St. 1), *Alfred* est structurellement le prime actant et sémantiquement le sujet de *parle*.

9. — Du point de vue sémantique, le second actant est celui qui **supporte l'action**.

10. — Le second actant était connu autrefois dans la grammaire traditionnelle sous le nom de **complément direct**, qui a été remplacé en 1910¹ par celui de **complément d'objet**. Nous l'appellerons purement et simplement objet.

11. — Il y a lieu d'observer que si, sémantiquement, il y a opposition entre le sujet (v. § 7) et l'objet (v. St. 12), par contre, structurellement, entre le prime actant et le second actant, il n'y a pas **opposition**, mais simple **différence**.

1 . A la suite d'une des spoliations successives qui ont privé la syntaxe de toute terminologie au profit de la morphologie (cf. chap. 15, §§ 10, 11). Les termes de **complément direct** (exprimé par l'**accusatif** latin) et de **complément indirect** (exprimé par le **datif** latin) désignaient des notions syntaxiques parfaitement claires. On en a fait des notions morphologiques en appelant direct tout complément ne comportant pas de préposition et indirect tout complément comportant une préposition. Cette réforme, contre laquelle s'élèvent avec raison quelques trop rares grammairiens (Cf. A. Moufflet, *Contre le massacre de la langue française*, I, 1930, pp. 202 et 203), était d'autant moins nécessaire qu'il suffisait de dire **complément prépositionnel** ou **complément non prépositionnel**. Bien plus, elle est, pour l'enseignement élémentaire, d'une vertu pédagogique douteuse. Car elle habitue l'enfant à ne plus reconnaître, derrière le fait matériel et concret qu'est la présence ou l'absence d'une préposition, le fait syntaxique abstrait, seul susceptible d'enrichir véritablement son esprit et de le préparer à l'étude des langues étrangères à cas, tant **anciennes** (grec, latin) que **modernes** (allemand, russe, etc.).

12. — Au point de vue structural en effet, qu'il soit prime actant ou second actant, le subordonné est toujours un **complément** qui **complète** le régissant (v. chap. 21, § 10), à quelque titre que ce soit, et c'est, dans un cas comme dans l'autre, un substantif, qui continue à régir, qu'il soit **sujet** ou **objet**, tous les subordonnés contenus dans le nœud dont il est le centre.

13. — De ce point de vue, et pour exprimer la chose en termes traditionnels, on peut sans hésiter avancer, ce qui semble au premier abord paradoxal, mais est facilement démontrable si l'on précise qu'il s'agit purement du point de vue structural, et non du point de vue sémantique, que le **sujet est un complément comme les autres**.

14. — Ainsi dans la phrase fr. *Alfred frappe Bernard* (v. St. 6), *Bernard* est structuralement le second actant et sémantiquement l'objet de *frappe*.

15. — Nous nous sommes placés, pour définir le deuxième actant dans le cas le plus fréquent, qui est celui de la **diathèse** (v. chap. 100, § 3) **active**. Il y a lieu d'envisager maintenant le cas de la **diathèse passive**, où l'action est conçue en sens inverse (v. St. 6 et 95).

16. — Tandis que le second actant du verbe actif est celui qui supporte l'action (v. § 9 et St. 6), le **second actant du verbe passif** est celui qui la fait : *Bernard est frappé par Alfred* (v. St. 95).

17. — Du point de vue structural, nous distinguerons donc du second actant actif, auquel nous réserverons le nom de second actant tout court, le **second actant passif**.

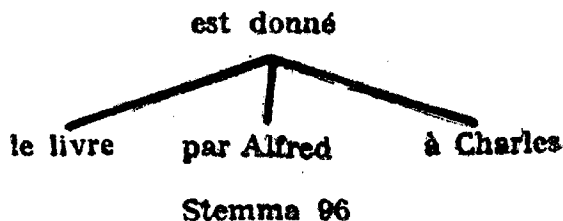
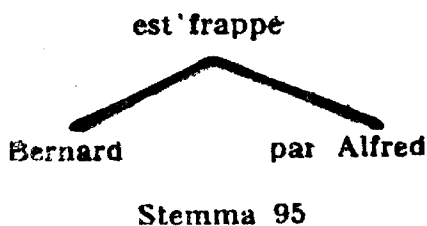
18. — Du point de vue sémantique le second actant passif est connu dans la grammaire traditionnelle sous le nom de **complément du passif**. Nous lui donnerons le nom de **contre-sujet** puisqu'il s'oppose au sujet comme le passif s'oppose à l'actif.

19. — Du point de vue sémantique, le tiers actant est celui **au bénéfice ou au détriment duquel se fait l'action**.

20. — A ce titre, le tiers actant était connu autrefois dans la grammaire traditionnelle sous le nom de **complément indirect**, qui a été remplacé récemment (v. § 10, n° 1), par celui de **complément d'attribution**¹.

1. Le terme est plus ou moins heureux. Dans la phrase fr. *le préfet accorde une bourse à l'élève*, on comprend que l'élève soit le complément d'attribution. Mais on le conçoit moins dans la phrase fr. *le préfet refuse la bourse à l'élève*. D'autre part il est fâcheux de s'exposer au risque toujours possible d'une confusion entre le terme d'**attribution** et celui d'**attribut** (v. chap. 66). D'ailleurs le terme d'attribution a encore soulevé d'autres critiques (v. G. Galichet, *Physiologie de la langue française*, 1949, pp. 76-77).

21. — Le tiers actant n'est en rien affecté par l'intervention des actants et par le passage de l'actif au passif. Dans l'une comme dans l'autre diathèse, il reste tiers actant : *Alfred donne le livre à Charles* (v. chap. 48, § 5) comme *le livre est donné par Alfred à Charles* (v. St. 96).



22. — La valeur sémantique du tiers actant est quelquefois **plus large** que celle qui a été définie ci-dessus au § 16. C'est ainsi qu'elle s'étend facilement d'une façon générale à une personne par rapport à laquelle est envisagé un procès : lat. *Gomphos peruenit, quod est oppidum primum Thessaliae uenientibus ab Epiro* (César, *De bello Civili*, III, 80, 1) « il arrive à Gomphes, qui est la première ville de la Thessalie pour ceux qui viennent de l'Epire ».

23. — En latin, cette valeur sémantique est volontiers celle du tiers actant d'un verbe au passé passif, qui, étant par définition au perfectum et exprimant de ce fait un procès accompli, ne saurait s'accommoder du complément du passif (cf. § 18), exprimé en latin par l'ablatif précédé ou non de *ab* (cf. chap. 52, § 18), qui indiquerait un infectum, ce qui serait absurde puisque cela impliquerait une participation actuelle à un procès terminé : lat. *mihi consilium captum iamdiu est* « pour moi, il y a longtemps que mon parti est pris ».

24. — Les actants étant toujours des substantifs, nous les **représenterons symboliquement** par la lettre O, à laquelle nous affecterons éventuellement les indices prime (O'), seconde (O''), et tierce (O'''), selon qu'il s'agira du prime actant, du second actant ou du tiers actant.

25. — Quant au second actant passif (contre-sujet), puisque c'est le contraire du second actant actif, nous le représenterons de façon inverse, c'est-à-dire en plaçant l'indice seconde avant le O, soit "O, que nous énoncerons : O **contre-seconde**.

26. — Les caractéristiques des diverses espèces d'actants peuvent se résumer dans le **tableau suivant** :

Point de vue					Représentation		
Structural		Sémantique				Symbole	Enonciation
Dénomination	Caractère : apparaît dans les phrases à	Dénomination			Caractère		
		Traditionnelle		Dans le présent ouvrage			
		Ancienne	Nouvelle				
prime actant	1,2 et 3 actants	sujet			fait l'action	O'	O prime
second actant (actif)	2 et 3 actants	complément direct	complément d'objet	objet	supporte l'action (du verbe actif)	O''	O seconde
second actant (passif)	2 et 3 actants	Complément du passif		contre-sujet	fait l'action (du verbe passif)	"O	O contre-seconde
tiers actant	3 actants	complément indirect	complément d'attribution		l'action se fait à son profit ou à son détriment	O'''	O tierce

CHAPITRE 52. — Les espèces d'actants à travers les langues.

1. — Il est de toute nécessité, pour qu'une phrase soit compréhensible, que les différents actants soient pourvus de **signes distinctifs** suffisants pour qu'on puisse les différencier.

2. — Ces signes distinctifs sont ou bien des **indices** (v. chap. 41) plus ou moins agglutinés (prépositions et postpositions, préfixes, suffixes ou désinences), ou bien la **position** des actants sur la chaîne parlée.

3. — Parmi ces divers procédés les différentes langues font, pour chaque actant, le **choix** le plus varié.

4. — Dans les langues sans cas, le prime actant est considéré comme l'**actant normal** et n'est pourvu d'aucun signe distinctif. C'est en particulier le cas du français et de l'anglais, p. ex. fr. *Alfred parle* (v. St. 1), angl. *Alfred is speaking* (v. St. 97).

5. — Dans les langues à cas, le prime actant se met au **nominatif**. C'est ce qui a lieu en latin et en grec p. ex. gr. 'Ο 'Αλέξανδρος λέγει « Alexandre parle », lat. *Aulus loquitur* « Aulus parle » (v. St. 98 et 99).

6. — Enfin certaines langues de type très archaïque, telles que le basque et les langues du Caucase, en particulier le géorgien, marquent très fortement, par une désinence, le caractère **agissant** du prime actant.

7. — Ainsi, en basque, tandis que le sujet des verbes d'état n'a pas de désinence, celui des verbes d'action en a une qui fait ressortir le caractère actif du sujet. Et l'on dira *gizona* dans la phrase *gizona ona da* « l'homme est bon », mais *gizonak* dans la phrase *gizonak erraiten du* « l'homme parle » (v. St. 100 et 101).

is speaking



Alfred

'Stemma 97

λέγει



ὁ Ἀλέξανδρος

'Stemma 98

loquitur



Aulus

Stemma 99

da ona



gizona

Stemma 100

du erraiten

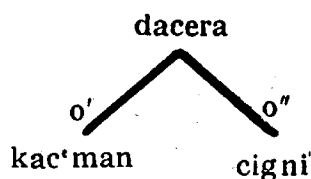


gizonak

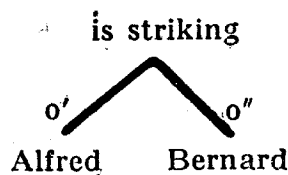
Stemma 101

8. — En géorgien, le même phénomène ne se manifeste que lorsque le verbe est au parfait. Le prime actant, au lieu d'être au nominatif, est alors mis à un cas spécial, dont le nom d'**ergatif**¹ ou **actif** indique assez clairement la valeur, p. ex. *kac'man cigni dacera* « l'homme a écrit le livre » (v. St. 102).

9. — **Second actant.** Dans les langues sans cas, aucun indice ne distingue généralement le second actant du premier. Force est donc de recourir à la position des actants, et d'attribuer à chacun d'eux une place fixe, à laquelle soit liée la fonction de sujet ou d'objet. C'est ce qui se passe en français et en anglais, où la position avant le verbe est celle du sujet et la position après le verbe celle de l'objet, p. ex. fr. *Alfred frappe Bernard* (v. St. 6), angl. *Alfred is striking Bernard* (v. St. 103).



Stemma 102



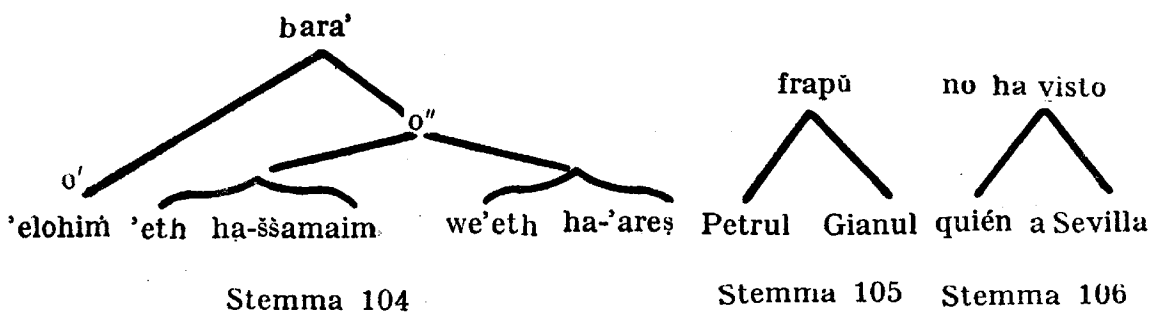
Stemma 103

1. Cf. A. Vaillant « L'ergatif indo-européen », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 37, 1936, pp. 93-108.

10. — C'est aussi le cas du chinois, où la simple interversion du prime actant et du second actant suffit à retourner le sens de la phrase : *ni ta wo* m.-à-m. « toi frappe moi », c'est-à-dire « tu me frappes » ; *wo ta ni* m.-à-m. « moi frappe toi », c'est-à-dire « je te frappe ».

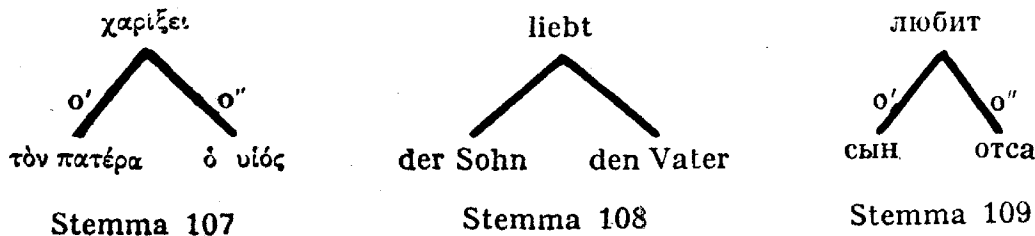
11. — Certaines langues sans cas recourent à une **préposition** pour indiquer le second actant.

C'est ce qui a lieu en hébreu, en roumain, et souvent en espagnol : p. ex. héb. *bārā' 'elohim 'et ha-ššamaïm we'et ha-'areš* « Elohim créa le ciel et la terre » (v. St. 104) ; roum. *Petrul frapū pe Gianul* « Pierre frappe Jean » (v. St. 105) ; esp. *Quién no ha visto a Sevilla?* « Qui n'a vu Séville ? » (v. St. 106).



12. — Dans les langues à cas, le second actant se met à l'accusatif. C'est ce qui a lieu en grec, en latin, en allemand et en russe¹ :

gr. *Τὸν πατέρα χαρίζεται ὁ υἱός* « le fils aime son père » (v. St. 107) ; lat. *filius amat patrem* (même sens) (v. St. 85) ; all. *der Sohn liebt den Vater* (même sens) (v. St. 108), rus. *сын любит отца* (même sens) (v. St. 109).



13. — La variété des procédés, pourtant si simples, employés par les diverses langues pour distinguer le second actant est la source de fautes répétées chez ceux qui apprennent une langue étrangère.

14. — Le péché mignon des francophones est d'oublier de mettre le second actant à l'accusatif dans les langues à cas.

15. — Les Slaves font la faute inverse. Habités à manier leurs langues à cas, ils ont beaucoup de mal à comprendre que la nature des actants est liée à leur position et qu'il n'est pas indifférent de dire *Alfred frappe Bernard* ou *Bernard frappe Alfred*. Comme d'autre part la position des actants a dans leur langue des valeurs stylistiques qu'ils ont le tort de vouloir transposer telles quelles en français, il leur arrive souvent de dire exactement le contraire de ce qu'ils veulent.

1. A noter les très intéressantes remarques de E. Benvéniste sur l'indistinction originelle du « nominatif-accusatif » neutre (cf. *Origines de la formation des noms en indo-européen*, p. 95), v. aussi chap. 52, § 4.

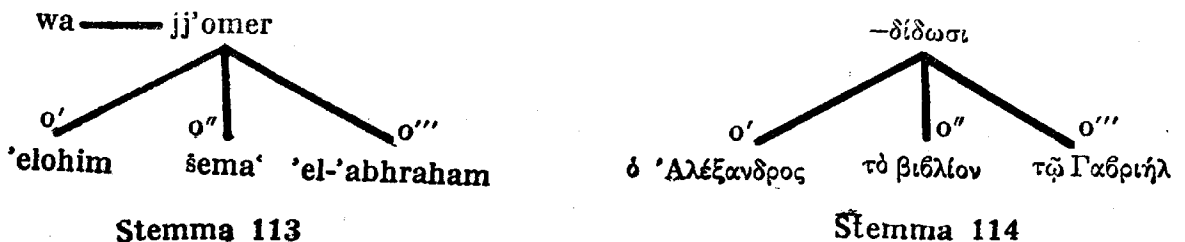
16. — Le second actant passif (v. chap. 51, §§ 17, sqq.) est le plus souvent marqué par une préposition, même dans les langues à cas, all. *Bernhard wird von Alfred geschlagen* (v. St. 110) comme fr. *Bernard est frappé par Alfred* (v. St. 95).



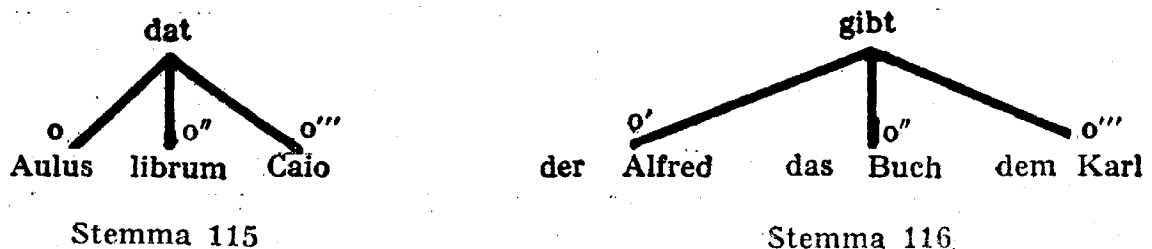
17. — Mais quelques langues à système casuel développé font simplement appel à un cas. Tel le russe, qui emploie alors l'instrumental p. ex. *гробъ несом товарищами* « le cercueil est porté par les camarades » (v. St. 111).

18. — Le latin marque le contre-sujet (v. chap. 51, § 18) par la préposition *ab* et l'ablatif quand c'est un nom de personne, par l'ablatif seul quand c'est une chose, p. ex. *pater amatur a filio* (v. St. 86), mais *homines cupiditate ducuntur* « les hommes sont guidés par la passion » (v. St. 112).

19. — Le grec marque le contre-sujet par la préposition *ὕπο* renforcée par le génitif *παιδεύομαι ὑπό τοῦ διδασκάλου* « je suis instruit par mon maître ».



20. — **Tiers actant.** — Dans les langues sans cas, le tiers actant est marqué par une préposition : fr. *Alfred donne le livre à Charles* (St. 77), héb. *wajj'omer 'elohim 'el-'abraham šema'* ! « et Elohim dit à Abraham : Ecoute! » (v. St. 113).



21. — Dans les langues à cas, le tiers actant est marqué par le **datif**, p. ex. gr. *Ὁ Ἀλέξανδρος δίδωσι τὸ βιβλίον τῷ Γαβριήλ* « Alexandre donne

le livre à Gabriel » (v. St. 114), lat. *Aulus dat librum Caio* (même sens) (v. St. 115), all. *der Alfred gibt dem Karl das Buch* (même sens) (v. St. 116), rus. *Антон даёт книгу Гаврилу* (même sens) (v. St. 117).



Stemma 117

CHAPITRE 53. — Les substantifs personnels.

1. — A côté des substantifs dont il a été question jusqu'à présent, il existe une catégorie de substantifs, peu nombreux mais très fréquents, qui diffèrent des substantifs proprement dits en ce que, au lieu de désigner les personnes et les objets par leur **appellation propre** (*le père, le livre*), ils les désignent par leur **personne grammaticale**, c'est-à-dire par leur rapport aux interlocuteurs : *moi, toi, lui*.

2. — Nous appellerons ces substantifs des **substantifs personnels**. Structuralement, ils se construisent en effet comme de véritables substantifs et peuvent en particulier être précédés d'une préposition : *pour moi, pour toi, pour lui*, comme *pour Alfred*.

3. — La grammaire traditionnelle a donné à ces mots le nom de **pronoms personnels**. Mais cette dénomination a le grave défaut de prêter ici un sens très spécial au terme de **pronom**, qui, dans tous les autres cas, s'applique en fait aux formes substantives des adjectifs déterminatifs (v. chap. 34, § 4).

4. — Si l'on généralise cette terminologie (v. chap. 178, § 3), on s'aperçoit qu'un substantif personnel n'est pas un pronom, puisqu'il est **substantif** par lui-même, et non pas par substantivation d'un adjectif que l'on chercherait vainement.

5. — Il convient donc de préciser tout d'abord la notion de **personne**. La grammaire traditionnelle distingue trois personnes : la première, qui est celle **qui** parle ; la deuxième, qui est celle **à qui** l'on parle ; la troisième, qui est celle **de qui** l'on parle.

6. — Cette classification semble au premier abord parfaitement défendable, puisqu'elle est fondée sur le fait d'observation courante que la 1^{re} personne est celle qui intéresse le plus directement le **sujet parlant** ou **locuteur**, que la 2^e personne est celle qui l'intéresse le plus directement après la sienne propre, et qu'enfin la 3^e personne est celle qui l'intéresse le moins directement¹.

1. Georges Galichet, *Essai de Grammaire Psychologique*, p. 102.

7. — C'est pour la même raison que la 1^{re} personne l'emporte sur la 2^e et la 2^e sur la 3^e. On constate en effet que dans les langues un *je* (1^{re} personne) et un *tu* (2^e personne) font un *nous* (1^{re} personne) et un *u* (2^e personne) et un *il* (3^e personne) font un *vous* (2^e personne)¹.

8. — Mais à y regarder de plus près, cette classification est plus **psychologique** que logique, puisqu'elle repose essentiellement sur la constatation éthique courante que « charité bien ordonnée commence par soi-même ». Il est humain que la personne qui parle ait tendance à se considérer subjectivement comme ayant automatiquement droit à la première place.

9. — C'est là un exemple de **muflerie grammaticale**, analogue à celui qui veut que la grammaire, faite à l'origine par des hommes et non par des femmes, place tout naturellement le masculin avant le féminin, même quand les faits morphologiques invitent à le reléguer après, comme par exemple en latin ou en grec, où le féminin, qui se trouve être de première déclinaison, n'a que faire entre le masculin et le neutre, qui, étant l'un et l'autre de deuxième déclinaison, ont avantage à être groupés ensemble après le féminin.

10. — Ce n'est d'ailleurs pas dans toutes les langues que les grammairiens conjuguent les verbes en commençant par la 1^{re} personne. Ainsi dans les langues **sémitiques** (hébreu, arabe) il est d'usage de conjuguer les temps personnels en énumérant d'abord la troisième personne, dont la forme au parfait représente généralement la racine du verbe, puis la deuxième personne, et enfin la première. Il en est de même en sanskrit, de telle sorte que le numéro des trois personnes de ces langues se trouve être l'inverse de celui qu'ont admis, sur le modèle du grec, nos grammairiens européens.

11. — Dans ces conditions et en raison de l'imperfection de la terminologie qui se fonde sur le numérotage des personnes, c'est à juste titre que Damourette et Pichon ont songé² à inaugurer, en distinguant le **locutif** (1^{re} personne), l'**allocutif** (2^e personne) et le **délocutif** (3^e personne), une terminologie qui présente l'avantage, tout en évitant un numérotage arbitraire, d'opérer avec des termes qui indiquent la **caractéristique** des notions désignées.

12. — On a beaucoup critiqué la terminologie de Damourette et Pichon. Il serait facile de répondre que, s'ils ont senti le besoin de mots nouveaux, c'est parce qu'ils avaient des notions nouvelles à exprimer. Or il s'agissait précisément ici d'une notion déjà nommée, mais mal dénommée. Quoiqu'il en soit, et bien que cette terminologie soit trop différente de la terminologie actuellement en usage pour pouvoir être adoptée sans plus, elle présente de très heureuses trouvailles qui constituent un indéniable progrès et auxquelles il serait fâcheux de refuser, par principe, le droit de cité en grammaire (chap. 91, § 5 et note 1).

1. Georges Galichet, *Essai de Grammaire Psychologique*, p. 103, § 12.

2. *Des Mots à la Pensée, Essai de Grammaire de Langue Française*, I, p. 75, § 54.

13. — Mais si, de ce point de vue, la terminologie de Damourette et Pichon est loin d'être mauvaise, elle prête néanmoins à la critique en ce que la structure de la notion de personne sur laquelle elle est fondée ne semble pas correspondre à la réalité.

14. — Car, toute **psychologique** qu'elle est, cette structure n'est pas confirmée par la majorité des langues, dont beaucoup s'accordent au contraire à postuler une structure **syntaxique** toute différente et beaucoup plus profonde.

15. — Cette structure syntaxique a été magistralement mise en évidence par E. Benvéniste dans l'étude qu'il a consacrée à la « *Structure des relations de personne dans le verbe* » dans le *Bulletin de la Société Linguistique de Paris* (43, 1947, fasc. 1, pp. 1-12).

16. — L'étude de Benvéniste montre par l'examen des faits concordants d'un grand nombre de langues que le caractère ternaire de la structure psychologique est fondé sur une apparence superficielle. En réalité, tous les faits de langue que l'on peut invoquer s'accordent pour montrer qu'il y a là en fait deux **corrélations binaires** qui se superposent, celle de la personnalité et celle de la subjectivité.

17. — La corrélation de **personnalité** oppose la personne (1^{re} ou 2^e) à la **non-personne**, que l'arabe appelle *al-ġāyibu* « celui qui est absent ». C'est aussi celle sous la forme de laquelle les grammairiens du sanskrit citent le verbe, alors qu'il est cité à la première personne en grec (cf. ci-dessus, § 10). Enfin, cette non-personne (3^e personne) confine au substantif par beaucoup de ses caractères dans nombre de langues.

18. — La corrélation de **subjectivité** oppose la personne qui parle à celle à qui elle parle et c'est même essentiellement par cette opposition au **non-moi** que la personne qui parle prend psychologiquement conscience de sa personnalité subjective, de son **moi**.

19. — On voit immédiatement de ce point de vue le côté faible de la terminologie de Damourette et Pichon, qui ne reconnaît à aucun degré cette double corrélation et dans laquelle c'est au contraire le locutif (1^{re} pers., sans préverbe) qui fait cavalier seul en face de l'allocutif (2^e pers.) et du délocutif (3^e pers., tous deux avec préverbe).

20. — Dans ces conditions il est souhaitable de trouver une terminologie qui joigne à l'avantage de conserver les commodités de celle de Damourette et Pichon celui de tenir compte des deux corrélations mises en évidence par Benvéniste.

21. — On pourrait par exemple broder avec le suffixe d'origine latine *-if*, adopté par Damourette et Pichon, sur le thème *ont-*, qui, étant celui du participe présent du verbe « être » en grec, semble particulièrement apte à signifier l'essence de la personne. On opposerait ainsi d'abord l'**anontif** (3^e pers., non-personne de Benvéniste) à l'**ontif** (1^{re} et 2^e personnes). Puis au sein de l'**ontif** on pourrait alors distinguer l'**autoontif** (1^{re} pers.) de l'**antiontif** (2^e pers.) par opposition auquel il prend conscience de son moi.

22. — En raison de la différence de numérotage des trois personnes entre les langues sémitiques, le sanskrit et nos langues d'Europe, il n'est pas superflu de résumer l'ensemble de ce qui vient d'être exposé dans le tableau suivant (1) :

PERSONNES

	1 ^{re} personne	2 ^e personne	3 ^e personne
Grec	πρόσωπον πρῶτον	πρόσωπον δεύτερον	πρόσωπον τρίτον ou bien : ἀπροσώπως
Sanskrit	uttama puruṣa dernière personne	madyama puruṣa personne intermédiaire	prathama puruṣa 1 ^{re} personne <i>bhārati</i> « il porte »
Arabe	al-mutakallimu celui qui parle	al-muḥāṭabu celui à qui on s'adresse	al-ġāyibu celui qui est absent
Damourette et Pichon	locutif	allocutif	délocutif
Benvéniste	corrélacion de · < ————— > · personnalité		non-personne
	corrélacion de · < ————— > · subjectivité		
Terminologie proposée ici	ontif		anontif
	autoontif	antontif	

Nous n'avons pu inscrire, dans les cases du tableau que L. Tesnière avait laissées en blanc, que les noms des personnes en grec. Sur l'analyse des personnes du verbe chez les grammairiens grecs, cf. Schwyzer, *Griechische Grammatik*, t. II. München, 1950, p. 244 avec référence à Wackernagel, *Vorlesungen über Syntax*², Bâle, 1926, p. 105 et sq. Voici la définition de ces « personnes » par Apollonios Dyscolos Περὶ Ἀντωνυμίας, 22 B (= *Grammatici graeci*, éd. Teubner, 1878, t. II., fasc. 1, p. 18) : "Ὅπερ ῥητέον ἐν μὲν τῇ περὶ ἑαυτοῦ ἀποφάσει, πρῶτον, εἴγε καὶ ἡ

ἐν τοῖς ἐξῆς προσώποις ἀπόφασις ἐξ αὐτοῦ γίνεται · ἐν δὲ τῇ πρὸς δν ὁ λόγος ὑπὲρ αὐτοῦ, δεύτερον · ἐν δὲ τῇ μήτε προσφωνούση μήτε προσφωνουμένη, τρίτον. On voit que l'analyse du grammairien grec avait déjà, en partie, dégagé la notion d'anontif. Mais la désignation même des personnes est acquise dès l'époque hellénistique (Denys de Thrace, 638, 20) et Varron certainement (*De lingua latina*, IX, 101-102) utilise leur terminologie et parfois leurs définitions.

Une désignation abrégée, résumant l'ensemble des grammairiens est donnée par A. Buttmann, *Des Apollonios Diskolos vier Bücher über die Syntax...*, Berlin, 1877, p. 208, n. 1 ; 1^{re} pers. τὸ ἀποφαινόμενον οὐ ἀφ' οὗ ὁ λόγος ; 2^e pers. τὸ πρὸς δν ὁ λόγος ; 3^e pers. τὸ περὶ τινος.

23. — Comme les autres substantifs, les substantifs personnels sont variables en cas (dans les langues qui en ont), en genre et en nombre. Ce sont les variations en genre et en nombre qui sont les plus intéressantes à étudier ici et que nous allons examiner ci-après.

CHAPITRE 54. — Le genre dans les substantifs personnels.

1. — En français et dans la plupart des langues européennes, la distinction des genres (masculin, féminin et éventuellement neutre) n'apparaît guère que dans le substantif personnel anontif : *lui, elle, eux, elles*.

2. — Mais il existe des langues, **sémitiques** ou **chamitiques** par exemple, où le substantif personnel connaît la distinction de genre non seulement à l'anontif, mais également à l'antiontif et parfois même à l'autoontif :

Singulier	Anontif		Antiontif		Autoontif	
	féminin	masculin	féminin	masculin	féminin	masculin
Hébreu	hī'	hw'	'a(tī)	'attāh	'ānokhī	
Arabe	hiya	huwa	'anti	'anta	'anā	
Kabyle	neṭṭaṭ	neṭṭa	kem	kečč	nekk	
Tamachek	entat	enta	kem	kai	nek	
Traduct. française	elle	lui	toi		moi	
Pluriel	Anontif		Antiontif		Autoontif	
	féminin	masculin	féminin	masculin	féminin	masculin
Hébreu	hēnnāh	hēm	'attannah	'attem	'anaḥnū	
Arabe	hunna	hum	'antunna	'antum	naḥnu	
Kabyle	nuṭenti	nuṭni	ḵunemṭi	ḵunwi	nukenti	nukni
Tamachek	entene-tidh	entenidh	kame-tidh	kaoue-nidh	nekkene-tidh	nekke-nidh
Khasi	ka	u	p'ā	mē	nā	
Traduct. française	elles	eux	vous		nous	

[Le kabyle est donné d'après A. BASSET et A. PICARD, *Eléments de grammaire berbère (Kabylie = Irjen)*, Alger 1948. Pour le tamachek, dont il n'existe pas de grammaire récente, on a conservé la transcription vieillie de A. HANOTEAU, *Essai de grammaire de la langue tamachek*, Alger 1896, — uniquement dans un but de commodité.]

3. — Dans les mêmes langues, la distinction de genre existe non seulement dans le substantif personnel, mais dans le verbe¹.

Pluriel	Anontif		Antiontif		Autoontif
	féminin	masculin	féminin	masculin	
Hébreu	kātbhū		ktabhten	ktabhtem	kātabhnū
Arabe	katabna	katabū	katabtunna	katabtum	katabnā
Kabyle	-tt	-n	ṭ—mṭ	t—m	-m
Tamachek	-nt	-n	t—mt	t—m	-n
Traduction française	elles ont écrit	ils ont écrit	vous avez écrit		nous avons écrit

4. — De même, le genre apparaît dans le prétérit des langues slaves, qui est un ancien participe **actif** et qui, comme tel, s'accorde en genre (et en nombre) avec le sujet, quelle que soit d'ailleurs la personne. C'est ainsi qu'on a en serbo-croate et en bulgare un prétérit qui est un temps composé du présent du verbe être et de ce participe :

Serbo-croate :			Français :			
Féminin		Masculin				
<i>Ona</i>	<i>je</i>	<i>pisala</i>	<i>On</i>	<i>je</i>	<i>pisao</i>	« elle ou il a écrit »
<i>Ti</i>	<i>si</i>	<i>pisala</i>	<i>Ti</i>	<i>si</i>	<i>pisao</i>	« tu as écrit »
<i>Ja</i>	<i>sam</i>	<i>pisala</i>	<i>Ja</i>	<i>sam</i>	<i>pisao</i>	« j'ai écrit »

Bulgare :			même sens			
Féminin		Masculin				
тя	е	писала	той	е	писал	même sens
ти	си	писала	ти	си	писал	
аз	съм	писала	аз	съм	писал	

1. Evidemment parce que les personnes du verbe proviennent à l'origine de substantifs personnels qui, à la longue, se sont agglutinés au verbe en perdant leur autonomie et en devenant ainsi de simples affixes personnels (v. chap. 55, § 3 et 61, § 13). Mais c'est du substantif verbal que part la distinction de genre, qui s'est étendue dans le verbe à l'**anontif** et à l'**autoontif**.

5. — En tchèque, l'auxiliaire commence timidement à tomber à l'**antiontif** et à l'**autoontif**¹. Il a complètement disparu à l'**anontif** :

Tchèque :					
Féminin			Masculin		
(Ona)		<i>psala</i>	(On)		<i>psal</i> même sens
(Ty)s		<i>psala</i>	(Ty)s		<i>psal</i>
(Já)	(jsem)	<i>psala</i>	(Já)	(jsem)	<i>psal</i>

6. — En russe, où le verbe être n'est jamais exprimé au présent des phrases nominales (дом нов « la maison est neuve »), le même participe, étant employé en fonction d'attribut, constitue le prétérit à lui seul et sans aucun auxiliaire :

Russe :					
Féminin			Masculin		
она		писала	он		писал même sens
ты		писала	ты		писал
я		писала	я		писал

7. — En polonais les choses sont allées plus loin encore. L'auxiliaire a subsisté sous forme postposée, agglutinée et élidée à l'**antiontif**, où *czytałś* représente évidemment l'évolution d'un ancien *czytał si*. On donne parfois la même explication pour l'**autoontif**. Mais ici la chute de *s* et de tout le radical dans l'auxiliaire *jestem* invite plutôt à penser à une reconstruction analogique :

Polonais :		Français :	
Féminin		Masculin	
<i>Pisala</i>		<i>Pisal</i>	« elle ou il a écrit »
<i>Pisalaś</i>		<i>Pisales</i>	« tu as écrit »
<i>Pisalam</i>		<i>Pisalem</i>	« j'ai écrit »

8. — Quoi qu'il en soit, les formes des finales personnelles du prétérit polonais constituent maintenant dans cette langue une véritable conjugaison du prétérit qui diffère du masculin au féminin pour les trois personnes.

CHAPITRE 55. — Le nombre dans les substantifs personnels.

1. — Les variations de nombre apparaissent dans le substantif personnel, ce qui est tout naturel, puisqu'il s'agit d'un substantif. Comme les variations de genre, elles s'étendent également au verbe où elles ont dû entrer par la forme anontive, qui est la **forme verbale la plus substantive**, à telles enseignes que son pluriel est encore, dans certaines langues, comme par exemple le turc (v. chap. 32, § 9) exactement le même que celui d'un substantif :

1. V. Mazon, *Grammaire Tchèque* 3, 1952, § 104, p. 169.

	Substantif		Anontif	
	singulier	pluriel	singulier	pluriel
Turc	<i>ev</i> « maison »	<i>ev-ler</i> « maisons »	<i>sever</i> « il aime »	<i>sever-ler</i> « ils aiment »

2. — Ces faits sont à comparer avec ceux du slave, en particulier avec ceux du tchèque et du polonais, où c'est également l'**anontif** qui présente une forme purement nominale de pluriel, tch. *psali* « ils ont écrit », pol. *pisali*, tandis que le maintien de l'auxiliaire prête à l'**antiontif** et à l'**autoontif** un caractère plus essentiellement verbal.

3. — Mais, si tout semble inviter à chercher au pluriel verbal une origine substantivale, la chose ne va pas toujours sans difficulté en ce qui concerne le **substantif personnel**.

4. — En effet, A. Meillet a fait très finement remarquer que le *moi*, étant par définition singulier, **ne peut être mis au pluriel**. On peut dire qu'*eux*, c'est *lui* + *lui*, qu'*elles*, c'est *elle* + *elle*. De même *vous* peut être *toi* + *toi*, quand on emploie l'antiontif en s'adressant à deux personnes. Mais il est impossible de dire que *nous*, c'est *moi* + *moi*. Comme il ne peut y avoir d'autres *moi* que moi-même, *nous* est forcément *moi* + un autre, c'est-à-dire *moi* + *toi*, ou *moi* + *lui*. De même, quand on emploie l'antiontif en s'adressant à un seul interlocuteur, *vous* ne peut, hormis le cas de pluriel de politesse, être *toi* + *toi* et est forcément *toi* + *lui*, *elle*, *eux*, ou *elles*. Ce n'est donc que par une abstraction si forte qu'elle en sort même de la réalité que l'on peut concevoir un véritable pluriel de l'autoontif *moi* ou de l'antiontif *toi*.

5. — Cet effort d'abstraction, nombre de langues n'ont pas su le faire. Ces langues, au lieu d'avoir un seul pluriel *nous* en face du singulier *moi*, ont deux pluriels, un *nous* = *moi* + *toi*, et un autre *nous* = *moi* + *lui*. C'est le cas en **maori**. Ou plus exactement, comme le maori distingue en outre, dans le substantif personnel, le duel du pluriel, le *nous* = *moi* + *toi* et le *nous* = *moi* + *lui* (ou *elle*) sont des formes de duel, ce qui n'exclut pas les pluriels *nous* = *moi* + *vous*, et *nous* = *moi* + *eux* (ou *elles*). Il n'y a donc, en maori, pas moins de quatre façons d'exprimer le *nous* français :

autoontif + antiontif sing. = *taua* « nous » (*moi* + *toi*),
 autoontif + antiontif plur. = *itatou* « nous » (*moi* + *vous*),
 autoontif + anontif sing. = *mauo* « nous » (*moi* + *lui* ou *elle*),
 autoontif + anontif plur. = *imatou* « nous » (*moi* + *eux* ou *elles*).

6. — Il est d'usage de distinguer les formes de duel et de pluriel du substantif personnel par les termes d'**inclusif** ou d'**exclusif**, selon qu'elles désignent ou non, outre l'autoontif qu'elles impliquent de toute façon, l'**antiontif**. Une forme de substantif personnel, duelle ou plurielle, désignant à la fois l'autoontif et l'antiontif, est dite **inclusive**. Inversement, une forme de substantif personnel, duelle ou plurielle, qui désigne à la fois l'autoontif et l'anontif, à l'exclusion de l'antiontif, est dite **exclusive**.

7. — L'atlas de Schmidt¹ fournit la **répartition dans le monde** des langues présentant la distinction entre l'inclusif et l'exclusif. On en trouve un peu partout dans les langues exotiques :

Afrique : hottentot et boschiman, somali, malgache (hova).

Asie : langues dravidiennes et langues munda-kol, toungouse, mandchou auquel il y a lieu d'ajouter le tibétain.

Océanie : malais et langues austronésiennes, anciennes langues du Sud-Est de l'Australie, auxquelles il y a lieu d'ajouter le papou.

Amériques : algonkin, sioux et une grande partie des langues amérindiennes.

On remarquera que cette grossière énumération laisse complètement en dehors les langues de l'Europe, sauf exception pour quelques langues du Caucase, comme si le phénomène était absolument inconnu en Europe.

8. — Et pourtant, la distinction entre l'inclusif et l'exclusif est si naturelle qu'on en trouve des traces même en Europe. Le fait que Schmidt n'en fasse pas état indique soit qu'il les ignore, soit qu'il n'ait pas cru les reconnaître comme telles. Il n'est donc pas exclu qu'il en existe encore ailleurs que dans les régions signalées sur sa carte.

9. — Les langues européennes auxquelles il est fait allusion dans le paragraphe précédent, ne sont autres que les langues romanes, à commencer par le français, où dans les expressions *nous autres*, *vous autres*, l'épithète *autres* indique une exclusivité :

nous autres, c'est-à-dire *nous*, mais non *vous*, s'opposant à *vous autres*, c'est-à-dire *vous*, mais non *nous*².

On notera que cette opposition entre l'autoontif et l'antiontif laisse à peu près entièrement de côté l'anontif, où l'expression analogique *eux autres* ne s'entend que très rarement³.

10. — En **italien**, les formes correspondantes *noialtri*, *voialtri*, s'écrivent en un mot, ce qui semble indiquer entre le substantif personnel et l'épithète exclusive une agglutination plus poussée qu'en français.

11. — En **espagnol**, le développement est allé encore plus loin. Non seulement *nosotros* et *vosotros* sont agglutinés dans l'écriture, comme en italien, mais ces formes ont pris une telle extension dans l'usage qu'elles ont complètement éliminé les formes simples *nos* et *vos*. De telle sorte qu'elles s'emploient dans tous les cas et que l'épithète *otros* a totalement perdu sa valeur étymologique d'exclusif. Les mots *nosotros*, *vosotros* ne disent aujourd'hui rien de plus que le fr. *nous*, *vous*.

12. — C'est une forme de même nature que l'on rencontre dans le

1. P. W. Schmidt, *Die Sprachfamilien und Sprachkreise der Erde*, Atlas von 14 Karten, carte XI.

2. C'est évidemment du substantif personnel inclusif *vous autres* que procède par aphérèse le créole (de la Réunion) *zo'* « vous » : « *Ça que zo' y appelle patois créole* » (Georges Fourcade, *Z'histoires la caze*, Tananarive, 5^e éd., page 3 et passim).

3. Cf. cependant A. Moufflet, *Contre le massacre de la langue française*, I, 1930, p. 360.

vieux catalan *nosaltros*, cf. H. Gutter, Grammaire de la langue du « *Llibre d'Ave Maria* » de Ramon Llull, p. 18, § 50 et p. 79, 13-14.

13. — Les formes exclusives de ce type semblent même particulièrement contagieuses, puisqu'on en relève sporadiquement jusqu'en allemand, où Finck en signale sous la plume de Goethe : *Uns andere Laien* « nous autres profanes »¹; v. aussi Sudermann : *Wir anderne wollen wir Hölzer suchen* « Nous autres, nous allons chercher des morceaux de bois »².

CHAPITRE 56. — Les circonstants.

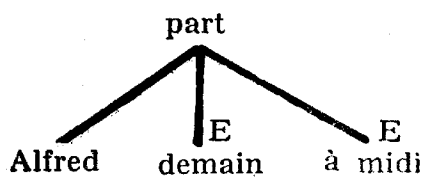
1. — Nous avons vu (v. chap. 48, § 7) que les circonstants expriment les **circonstances** dans lesquelles se déroule le procès.

2. — D'autre part la fonction de circonstant est toujours assumée par un mot de l'espèce **adverbe** ou par un groupe de mots équivalant à un adverbe (v. chap. 48, § 8). Aussi bien la terminologie grammaticale allemande désigne-t-elle l'adverbe par le mot composé *Umstandswort*, mot-à-mot « mot de circonstance », le premier élément de ce mot étant *Umstand* qui signifie **circonstance** (lat. *circumstantia*), dont il n'est d'ailleurs qu'un calque (*um-* = *circum*, *-stand* = *stantia*).

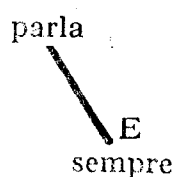
3. — Il y a donc autant d'**espèces de circonstants** qu'il y a d'espèces d'adverbes : temps, lieu, manière, etc... (v. chap. 37).

4. — Le nombre des circonstants n'est pas défini comme celui des actants. Il peut n'y en avoir **aucun**, tout comme il peut y en avoir un nombre **illimité**.

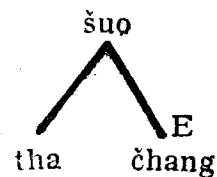
5. — Toutefois il est évident qu'il ne peut y avoir deux circonstants de la même espèce que dans la mesure où ils ne s'excluent pas. C'est ainsi qu'on pourra dire : *Alfred part demain à midi* (v. St. 118), avec deux circonstants de temps : *demain* et *à midi*, parce que le circonstant *à midi*, qui exprime l'heure, ne fait que préciser le circonstant *demain* qui indique le jour, sans être en contradiction avec lui, tandis que les deux circonstants : *quelquefois* et *toujours* ne peuvent dépendre du même nœud verbal, parce qu'ils lui assignent des conditions temporelles incompatibles.



Stemma 118



Stemma 119



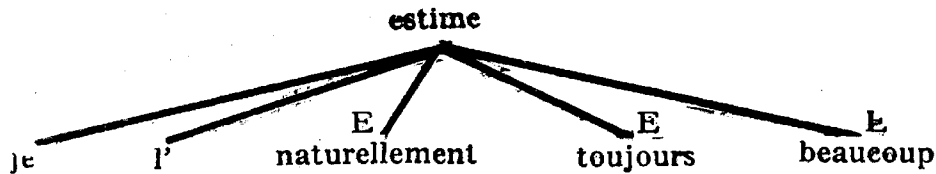
Stemma 120

1. Reineke Fuchs VII, 171-173, cf. Finck, *Die Haupttypen des Sprachbaus*, p. 91.

2. *Der Katzensteg*, 6.

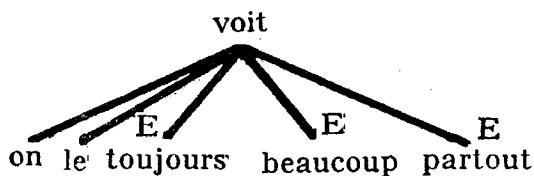
6. — Dans les **langues centrifuges** (v. chap. 14, § 4), le circonstant suit le verbe dont il dépend : fr. *il parle toujours*, ital. *parla sempre* (v. St. 119), bret. *heñ a gomz bepred*.

7. — Au contraire, dans les **langues centripètes**, le circonstant se place avant le verbe dont il dépend : chin. *tha čhang šuo* « il parle toujours » (v. St. 120). russe *он всегда говорит* angl. *he always speaks* ; de même en ukrainien, russe blanc, polonais, lituanien, lette, latin, roumain, votiak, tchérimisse, tchouvache, zyriène, basque et arménien. Géorgien : *is amaqad daseirnobda* « il se promène fièrement ». Tzigane : *kaj tu salas kana joda brošindelas ?* « où es-tu allé quand il pleuvait tellement ? »

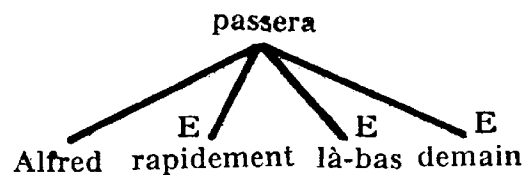


Stemma 121

8. — Les circonstants tendent à se suivre dans un certain **ordre**. C'est ainsi que les circonstants de manière se placent volontiers avant ceux de temps général, ceux-ci avant ceux de quantité, ces derniers avant ceux de lieu, et enfin ceux de lieu avant ceux de temps particulier : « *je l'estime naturellement toujours beaucoup* », « *on le voit toujours beaucoup partout* », « *Alfred passera rapidement là-bas demain* » (v. St. 121, 122 et 123), all. *er ist immer da*.



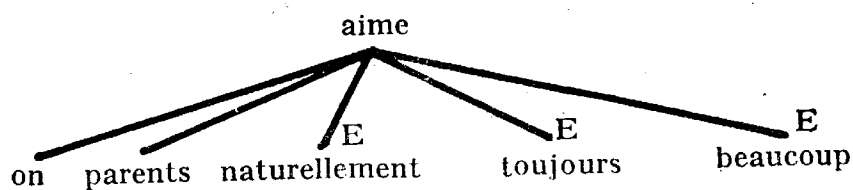
Stemma 122



Stemma 123

9. — La **position des circonstants par rapport aux actants** est généralement la suivante. Tous se placent après le premier actant, mais :

1° Les circonstants de manière, de temps général et de quantité se placent ordinairement **après** le premier actant et **avant** le second et le troisième actants et le verbe auxilié, tandis que :



Stemma 124

2° Les circonstants de lieu et de temps particulier se placent ordinairement **après** le deuxième et le troisième actant (et le verbe auxilié

2. — Ces **critériums** sont au nombre de deux, celui de la forme et celui du sens.

3. — Au point de vue de la **forme**, l'actant, étant en principe un substantif, se suffit à lui-même comme dépendant du verbe, p. ex. fr. *Alfred frappe Bernard*, tandis que le circonstant, ne pouvant être qu'un adverbe, doit d'abord, s'il est substantif, recevoir la marque adverbiale au moyen d'une préposition (cf. chap. 201, § 2), p. ex. fr. *Alfred marche avec une canne*.

4. — Au point de vue du **sens**, l'actant fait corps avec le verbe, au point qu'il est souvent indispensable pour compléter le sens du verbe, p. ex. fr. *Alfred frappe Bernard*. On conçoit mal *Alfred frappe* sans second actant. Au contraire, le circonstant est essentiellement facultatif : fr. *Alfred marche* se suffit à lui-même, sans qu'il soit nécessaire d'indiquer avec quoi il marche, ni même s'il a besoin de quelque chose pour marcher.

5. — Dès lors on conçoit que le tiers actant, et même le second actant, s'ils sont indubitablement des actants par la forme dans les langues qui possèdent un datif et un accusatif, se rapprochent au contraire singulièrement des circonstants dans les langues où ils sont signalés par des prépositions : fr. *Alfred donne le livre à Charles* (v. chap. 52, § 20 et St. 77), roum. *Petrul frapă pe Gianul* (v. chap. 52, § 11 et St. 105).

6. — Inversement, certains compléments qui présentent un caractère indubitable de circonstants du fait qu'ils comportent une préposition, ne s'en rapprochent pas moins singulièrement des actants par l'étroitesse de leur connexion avec le verbe dont le sens apparaît incomplet sans eux : p. ex. fr. *Alfred change de veste*.

7. — Mais *de veste* ne peut pas être un actant, puisqu'il ne répond ni à la définition du prime actant, qui fait l'action (v. chap. 51, § 6), ni à celle du second actant, qui supporte l'action (v. chap. 51, § 9), ni enfin à celle du tiers actant, au bénéfice ou au détriment de qui se fait l'action (v. chap. 51, § 19). N'étant pas un actant, il ne peut être qu'un circonstant. Effectivement, on peut concevoir que *de veste* exprime une des circonstances qui accompagnent et définissent l'action de *changer*. Les circonstants de ce type sont donc en quelque sorte des adverbes de **quiddité** (v. chap. 37, § 35).

La limite cherchée se trouverait donc entre le tiers actant et les circonstants du type *de veste*.

8. — On notera que ce départ range comme tiers actants la plupart des compléments qui se construisent au datif (p. ex. en latin) ou avec la préposition *à* en français : fr. *plaire à quelqu'un*, *nuire à quelqu'un*, lat. *nocere alicui*, peuvent en effet être assimilés à des verbes de **don** (v. chap. 106, § 8) : *donner du plaisir à quelqu'un*, *donner de la nuisance à quelqu'un*, *porter envie à quelqu'un*.

9. — Inversement, se trouvent rangés comme circonstants la plupart des compléments qui se construisent au génitif (p. ex. en latin) ou avec la préposition *de* en français : *dépendre de quelqu'un*, *changer de chaussettes*, *se souvenir de quelque chose*, *se tromper de porte*.

10. — On notera en particulier la propension des verbes de **souvenir** à se construire avec un circonstant de ce genre p. ex. fr. *je me souviens*

de mon enfance, qui tend, dans le français populaire, à déteindre sur *je me rappelle mon enfance* sous la forme incorrecte *je me rappelle de mon enfance*.

CHAPITRE 58

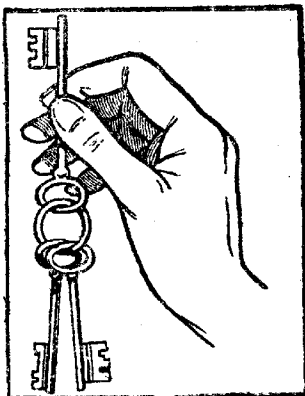
La structure du nœud verbal et la construction de la phrase allemande.

1. — Nous avons vu (chap. 48, § 13) que les subordonnés immédiats du verbe sont les actants et les circonstants. La **construction de la phrase allemande** nous fournit une confirmation éclatante de la chose.

2. — Le **principe** de la construction de la phrase allemande (non interrogative ou exclamative, ni introduite par un subordonnant) est en effet d'énoncer en tête de phrase, l'un quelconque des actants ou des circonstants subordonnés directement au verbe, puis ensuite le verbe, et enfin tous les autres actants subordonnés directement au verbe dans un ordre dont le détail, à préciser pour la grammaire allemande, est sans intérêt ici. C'est ainsi qu'on pourra, avec une simple nuance de valeur, mais sans différence de sens à proprement parler, construire **indifféremment** :

1	2	3	4	5
<i>Mein Sohn</i>	<i>besuchte</i>	<i>gestern</i>	<i>mit einem Freunde</i>	<i>das Museum</i>
<i>Gestern</i>	<i>besuchte</i>	<i>mein Sohn</i>	<i>mit einem Freunde</i>	<i>das Museum</i>
<i>Mit einem Freunde</i>	<i>besuchte</i>	<i>mein Sohn</i>	<i>gestern</i>	<i>das Museum</i>
<i>Das Museum</i>	<i>besuchte</i>	<i>mein Sohn</i>	<i>gestern</i>	<i>mit einem Freunde</i>

Toutes ces variantes sont également correctes. La seule différence entre elles, c'est que l'élément mis en tête y prend davantage de relief.



3. — Monsieur Fourquet compare fort heureusement cette structure à un **trousseau de clés** où les dépendants directs du verbe (actants comme circonstants) seraient représentés par les différentes clés, et le nœud verbal par l'anneau qui les retient ensemble. Ceci posé, la phrase allemande se comporte comme si l'on tenait une des clés que suivraient alors de haut en bas, d'abord (à la deuxième place) l'anneau-nœud, et ensuite tous les autres subordonnés-clés (v. fig. 129).

4. — Cette structure amène à distinguer dans la phrase allemande un certain nombre de **places** et à constater que le secret de la construction allemande réside avant tout dans la place du verbe, qui est la première dans les phrases interrogatives et exclamatives, la dernière dans les phrases introduites par un subordonnant, et la deuxième dans tous les autres cas.

5. — On tirera de ces faits la conclusion, que la position des mots dans la phrase allemande n'est pas **relative**, comme on l'enseigne trop souvent avec la théorie de l'**inversion**, ce qui brouille tout, mais bien **absolue**, puisque le verbe ne se place pas **après** tel ou tel autre mot, mais bien, selon la nature de la phrase, à une place fixe et déterminée en elle-même ¹.

6. — Pour le reste on constatera que chaque subordonné du verbe, qu'il soit actant ou circonstant, et quelle que soit son étendue, occupe **une place** dans la phrase, et **une seule**, étant toutefois bien entendu que chacun de ces subordonnés du verbe peut être à son tour un régissant et entraîner avec lui tous ses subordonnés. Ceux-ci suivent alors son sort conformément au principe déjà formulé (v. chap. 3, § 4) de telle sorte que le nœud tout entier, quelle que soit la quantité des subordonnés et des sous-subordonnés, etc., qu'il comporte, n'occupe jamais qu'une place, et une seule :

1

Alfred | *schienkte mir ein Buch.* « Alfred m'a fait cadeau d'un livre ».

Mein Vater, der mich sehr gern hat und nie eine Gelegenheit vermisst mir eine Freude zu machen, besonders wenn dieselbe zu meiner Erziehung beitragen kann, | *schienkte mir ein Buch,* « Mon père, qui m'aime beaucoup et qui ne manque jamais une occasion de me faire plaisir, surtout quand celle-ci peut contribuer à mon éducation, m'a fait cadeau d'un livre ». Comme on le voit, que le substantif soit seul comme *Alfred*, ou pourvu d'un ample cortège de subordonnés comme *Vater*, qui régit non seulement *mein*, mais aussi la kyrielle des subordonnés *der mich sehr gern hat und nie eine Gelegenheit vermisst mir eine Freude zu machen, besonders wenn dieselbe zu meiner Erziehung beitragen kann*, l'ensemble du nœud n'occupe jamais qu'une place.

7. — On voit par ce qui précède que la structure de la phrase allemande postule, pour être pleinement comprise, que les actants et les circonstants soient, à des titres divers, les **subordonnés immédiats** du verbe, puisque chacun d'eux, quel que soit le nœud qu'il peut éventuellement comporter et entraîner à sa remorque, occupe toujours une « place » dans la construction de la phrase allemande, laquelle peut ainsi, et ainsi seulement, **se déduire** logiquement de la structure du nœud verbal.

8. — Inversement, et vu sa rigueur, la structure de la phrase allemande fournit, non plus cette fois par la voie déductive, mais par la voie inductive, une précieuse **méthode pour l'investigation de la structure de la phrase** et de l'essence profonde des espèces de mots.

1. Pour tout ce qui concerne la structure de la phrase allemande, v. Lucien Tesnière « Une survivance pédagogique ; l'inversion et le rejet dans la construction de la phrase allemande », *Les Langues Modernes*, n° 2 A, mars-avril 1947, pp. 21 sqq.

9. — C'est ainsi que l'on tirera par exemple des faits de la phrase allemande des renseignements fort instructifs sur la nature de l'**infinitif** et du **participe**. En effet, ces deux espèces de mots occupent dans la phrase allemande une place spéciale, et qui n'est pas celle du verbe :

2

Ich | werde | dieses Buch morgen fertig gelesen haben, « J'aurai terminé la lecture de ce livre demain »,
en face de l'interrogatif :

1

Werde | ich dieses Buch morgen fertig gelesen haben ? et de la subordonnée :

Du glaubst nicht dasz ich dieses Buch morgen gelesen haben | ^{der} ^{nier} | werde |.

10. — Comme on le voit par les exemples précédents seul l'**auxiliaire** *werde* est considéré comme un **verbe** puisque seul il occupe la place du verbe, tandis que les **auxiliés** que sont le participe *gelesen* et l'infinitif *haben* sont traités comme des espèces de mots **différentes** puisqu'ils occupent une place à eux, et qui n'est pas la place du verbe. Nous verrons par la suite (v. chap. 180 et 198) que cette conclusion est exactement confirmée par l'analyse de ces espèces de mots.

CHAPITRE 59. — Les indices.

1. — Les subordonnés immédiats du verbe, surtout les substantifs, ont une tendance naturelle à **former séquence** (v. chap. 6, § 5), avec le verbe dont ils dépendent, et, par conséquent, à en être placés le plus près possible sur la chaîne parlée. C'est ainsi que, dans la graphie du français, les actants ne doivent jamais être séparés du verbe par une virgule¹. Il est correct de ponctuer sans virgule *mon père aime la chasse*, tandis qu'il serait incorrect de ponctuer *mon père, aime la chasse* ou *mon père aime, la chasse*.

2. — Dans **cette gravitation universelle** des subordonnés immédiats du verbe autour de celui-ci, il apparaît que les substantifs personnels ont une tendance encore plus marquée que les autres à ne pas s'éloigner du verbe.

3. — La chose est évidente par exemple en français, où l'on dira *je donne le livre à mon frère*, avec un second et un tiers actant substantifs, mais, si l'on remplace l'un de ces deux substantifs par un substantif personnel, *je le donne à mon frère, je lui donne le livre*. Dans ces deux dernières phrases, on constate en effet que le substantif personnel a **priorité** pour se placer auprès du verbe, qu'il s'agisse d'un second ou d'un tiers actant.

1. Plus précisément par une **seule** virgule. Car ils peuvent en être séparés par deux virgules faisant fonction de virgules parenthèses, la première ouvrant une parenthèse que ferme la seconde : *mon père, qui a le tempérament sanguin et qui éprouve le besoin de faire beaucoup d'exercice, aime la chasse*.

4. — La chose n'est pas moins nette en allemand, où l'on a *ich gebe meinem Bruder das Buch*, en face de *ich gebe es meinem Bruder*, et de *ich gebe ihm das Buch*.

5. — De même, en anglais, on dira *I give the book to my brother* « je donne le livre à mon frère », mais *I give it to my brother* « je le donne à mon frère » et *I give him the book* « je lui donne le livre ».

6. — Dans certaines langues, les substantifs personnels, qui gravitent ainsi dans le voisinage immédiat du verbe, ont tendance à perdre leur autonomie. Phonétiquement, ils **perdent leur accent**. Morphologiquement, ils tendent à **s'agglutiner** au verbe dont ils deviennent partie intégrante sous forme d'affixes (préfixes ou suffixes). Dans les langues européennes, ce processus s'observe surtout dans les langues latines et dans leurs voisines, les langues slaves du Sud (et le tchèque, mais non le russe, ni le polonais).

7. — Si les formes de ce substantif personnel, ainsi incorporé au verbe, diffèrent des formes du substantif personnel autonomes, c'est qu'elles ont un traitement phonétique différent dû à leur atonie, ainsi qu'il ressort nettement de l'opposition de fr. *il me le donne* et *donne-le moi*. Dans le premier cas *me* est atone et traité phonétiquement comme tel, tandis que, dans le second cas, *moi* présente le traitement phonétique des syllabes accentuées.

8. — Ainsi privés de leur autonomie tant phonétique que morphologique, les substantifs personnels se spécialisent de plus en plus dans leur rôle d'**adjuvants du verbe**. C'est ainsi que les substantifs personnels sujets tendent alors à devenir de simples indicateurs de la personne du verbe (v. chap. 60, § 16). Nous les appellerons donc **indices personnels**. En effet dans fr. *je parle*, *je* sert beaucoup moins à marquer la personne du locuteur qu'à indiquer que le verbe est à l'autoontif (v. chap. 53, § 21).

9. — Il ressort de ce qui précède qu'il y a lieu de condamner formellement le terme de **pronom personnel**, non seulement parce que ce n'est pas un pronom (v. chap. 53, §§ 3 et 4), mais parce qu'il a l'inconvénient de grouper sous la même dénomination deux espèces de mots foncièrement distinctes, le substantif personnel et l'indice personnel.

10. — Le **substantif personnel** se reconnaît facilement à ce qu'il conserve toujours son accent et peut être construit avec une préposition. On dit *avec moi* comme on dit *avec Alfred*, et *il se moque de moi* comme *il se moque d'Alfred*.

11. — Inversement l'**indice personnel** se reconnaît à ce qu'il ne porte jamais l'accent et n'est qu'un mot subsidiaire (v. chap. 29, § 3), adjuvant du verbe. Ainsi dans fr. *je parle*, le mot *je* est effectivement privé d'autonomie et ne saurait s'employer seul. On ne dit pas *avec je*, mais seulement *je parle*, où *je* indique simplement que le verbe *parler* est employé à l'autoontif¹.

1. Il n'y a pas lieu de faire état des formules du type : *Je, soussigné Jean-Pierre Durand, notaire à Saint-Jean, certifie par les présentes, que...* En effet, dans cette tournure, qui est le seul cas, dans lequel l'indice personnel s'emploie encore en fonction de substantif personnel, il s'agit d'un archaïsme isolé, qui n'est conservé que dans le jargon juridique et administratif, mais qui n'est plus vivant dans la langue courante.

12. — L'opposition entre le substantif personnel et l'indice personnel apparaît en pleine lumière dès qu'il s'agit d'insister sur la personne indiquée par l'indice. Dans ce cas, l'indice n'est plus suffisant et il y a lieu de faire appel en outre au substantif lui-même, par exemple : fr. *toi, tu chanteras, moi je danserai. Il me frappe. — Qui ? — Moi.*

it. — *Egli mi tocca. — Chi ? — Me.*

esp. — *El mi ama. — A quien ? — A me.*

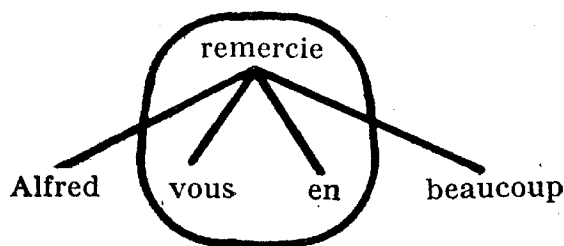
serbo-croate. — *On me je video. — Koga ? — Mene.*

13. — Le parler familier supprime parfois l'indice sujet ou équivalent. Cette suppression donne à la phrase une allure négligée : fr. *Ah, nom de Dieu, Déodat, pour un facteur, êtes un sacré facteur...* (Marcel Aymé, *La Jument verte*, p. 103). Ce type de phrase n'est pas une innovation contemporaine. On le relève déjà dans Alexandre Dumas : *Bonsoir, Grimaud, dit-il, comment va ?* (Le vicomte de Bragelonne).

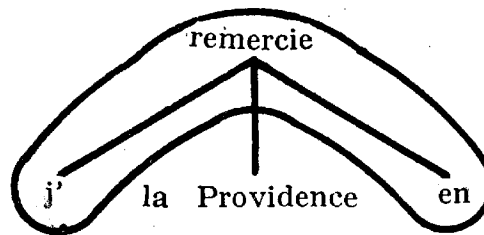
14. — En **anglais** le même tour prend surtout valeur d'abréviation, et est assez courant en langage familier : *Here's Mr. Maldon, begs the favour of a word, Sir* (Dickens, *David Copperfield*, I, 16) « Voici M. Maldon, (il) demande la permission de vous dire un mot, Monsieur. »

15. — Ces divers exemples montrent que, même dans les langues où la personne est normalement indiquée par l'indice, celui-ci peut manquer. Mais dans ce cas, on notera que le verbe est toujours à une forme qui suffit à la rigueur à indiquer la personne (*êtes, va, begs*).

16. — Dans la représentation stématique, les indices garderont leurs places d'actants et de circonstants, mais ils seront inclus dans le cercle circonscrivant le nucléus verbal : *Alfred vous en remercie beaucoup, j'en remercie la Providence* (v. St. 130 et 131).



Stemma 130



Stemma 131

CHAPITRE 60. — Indices personnels régimes.

1. — Si le substantif personnel prime actant a tendance à devenir un simple indice personnel, ce n'est pas le seul. Le substantif personnel second actant ou tiers actant peut également devenir indice personnel. Ce n'est plus l'indice personnel sujet, mais un **indice personnel régime**. Ainsi, dans le fr. *je le lui donne*, *je* est un indice personnel prime actant tandis que *le* et *lui* sont des indices personnels régimes, *le* indice personnel du second actant, et *lui* indice personnel du tiers actant.

2. — L'indice personnel régime masculin peut désigner l'idée contenue dans l'**ensemble d'une phrase précédente** : fr. *Ce fut ainsi qu'elle mourut un soir du mois d'octobre. Le jour de l'arrivée des grives, comme Isidore le fit observer à son père* (Murger, *Le Sabot rouge*, X, in fine). L'indice régime *le* désigne anaphoriquement l'idée que c'est le jour de l'arrivée des grives que l'héroïne mourut.

3. — On trouve des indices personnels régimes dans la plupart des langues où il existe des indices personnels sujets :

fr. *je le vois.*

it. *lo vedo.*

bret. *me am eus hen gwelet.* } « je l'ai vu »
 serb. *ja sam ga vidao.* }

4. — Mais il est bien évident que seul l'indice personnel prime actant est susceptible de fournir le départ d'un système de désinences ou de préfixes personnels et, par conséquent, d'une conjugaison, puisque le verbe s'accorde toujours en personne avec son prime actant.

5. — L'indice personnel anontif *le* ou *la* devant voyelle s'élide en *l'*, qui tend à se prononcer géminé *ll'* dans le parler populaire et dans certains parlars locaux.

6. — Ce n'est pas, comme le pense A. Moufflet (*Contre le massacre de la langue française*, 1930, p. 16), par un bien improbable danger de confusion avec *gelé* que *l'* se prononce populairement *ll'* dans *je l'ai*, c'est parce que la prononciation *ll'* de l'indice personnel second actant est le seul moyen de distinguer à l'ouïe celui-ci du prime actant *il* dans le groupe fréquent *qui l'*, qui donne à la phrase le sens contraire de *qu'il* : *l'homme qui l'* (prononcé populairement *ll'*) *a vu* ≠ *l'homme qu'il a vu*. Dans

*Apprenez que tout flatteur
 Vit aux dépens de celui qui l'écoute*

(La Fontaine, *Fables*, I, 2, Le Corbeau et le Renard), (cf. chap. 271, § 3), la prononciation correcte *l'* a le grave inconvénient de prêter à confusion avec *qu'il*, qui donnerait à la phrase un sens diamétralement opposé et ne justifiant en rien l'apologue. C'est pourquoi la prononciation *ll'*, bien qu'incorrecte, a grand'chance de finir par l'emporter sur la prononciation académique, qui est moins claire en raison de son ambiguïté.

7. — La tendance des indices à s'agglutiner au verbe a pour effet d'amener aux mêmes places sur la chaîne parlée ceux qui sont immédiatement contigus au verbe, et, par conséquent, de favoriser leur groupement plus ou moins indissoluble. Par ex. fr. *vous le lui donnez*, où les trois indices personnels prime, second et tiers actants, venant se tasser les uns contre les autres immédiatement avant le verbe, tendent à former un **bloc indissociable**.

8. — La cohésion est particulièrement forte entre les indices second et tiers actants, qui, par exemple en français, sont toujours l'un contre l'autre sur la chaîne parlée et dans le même ordre respectif, tandis que l'indice prime actant peut être de l'autre côté du verbe, comme par exemple dans les phrases interrogatives, cf. fr. *le lui donnerez-vous ?*, ou même manquer complètement, comme c'est le cas à l'impératif, cf. fr. *donnez-le lui*.

9. — Dans les exemples précédents on constate que les deux indices personnels régimes, le second actant *le* et le tiers actant *lui* tendent à former un bloc indissociable *le lui* (v. § 7), que ce bloc soit d'ailleurs placé sur la chaîne parlée immédiatement avant ou immédiatement après le verbe : *vous le lui donnez* et *le lui donnez-vous ?* en face de *donnez-le lui*. Nous désignerons ce bloc (*le lui*) sous le nom de **bloc indiciel régime**.

10. — Enfin peuvent être représentés par un indice tous les subordonnés qui sont introduits par les prépositions *de* et *à*, qu'il s'agisse là d'actants ou de circonstants. Dans ces cas, l'indice *en* tient la place de tout groupe subordonné qui commence par la préposition *de*, et l'indice *y* tient la place de tout groupe subordonné qui commence par la préposition *à*.

11. — L'indice *en* peut être un actant comme dans *pour avoir de vrais amis, il faut être capable d'en faire et digne d'en avoir* (La Rochefoucauld), où *en* signifie *des amis*. Il peut aussi être un **circonstant** de lieu, comme dans *Alfred est à Paris, Bernard en vient, où en signifie de Paris*.

12. — L'indice *y* peut être un actant, comme dans *C'est lorsque nous sommes éloignés de notre pays que nous sentons surtout l'instinct qui nous y attache* (Chateaubriand), où *y* signifie *à notre pays*. Il peut aussi être un circonstant de lieu comme dans *Ce qu'il y a de plus intéressant, c'est la simplicité des mœurs de la ville de Vevey ; on ne m'y connaît que comme peintre, et j'y suis traité pourtant comme à Nancy* (De Boufflers), où *y* signifie les deux fois *à Vevey*.

13. — De plus en plus, le français répugne à employer les indices *en* et *y* quand il s'agit de personnes. Là où Balzac écrit encore : *C'est un jeune homme et il a du cœur. Nous ne pourrions jamais nous en emparer à son entrée à Fougères* (Les Chouans), le français a de plus en plus tendance à dire : *Nous ne pourrions jamais nous emparer de lui à son entrée à Fougères*. De même, là où le dictionnaire de l'Académie préconise : *C'est un honnête homme, fiez-vous y*, le français a de plus en plus tendance à dire : *C'est un honnête homme, fiez-vous à lui*.

14. — Les indices *en* et *y* constituent une des grandes originalités des langues latines et en particulier du français, parce qu'ils expriment à eux seuls autant que les subordonnés qu'ils représentent, et qui sont parfois fort longs. Généralement les **étrangers** ne savent pas les employer et, quand un texte, même écrit en français correct, a été rédigé par un étranger, la chose est facile à déceler par l'absence totale des indices *en* et *y*, qui viennent au contraire tout naturellement sous la plume des francophones de naissance.

15. — Bien qu'ils soient associés si intimement au verbe qu'ils lui sont pratiquement agglutinés, les indices personnels continuent à s'écrire comme des mots séparés en français : *vous le lui donnez*. Toutefois même l'orthographe française enregistre l'agglutination par un **trait d'union**, lorsque le jeu de la construction de la phrase inverse la place respective du verbe et des indices et que ceux-ci, qui se mettent normalement en français avant le verbe, viennent se placer immédiatement après lui, comme dans certaines constructions et en particulier dans les phrases interrogatives et impératives : *le lui donnez-vous ? aussi le lui donnerez-vous ; donnez-le lui ; donnez-lui le livre*.

16. — En espagnol et en italien, les indices personnels régimes se soudent toujours en un seul mot orthographique entre eux, et également avec le verbe, s'ils le suivent : it. *Lei glielo da* « vous le lui donnez », *glielo dia!* « donnez-le lui », *bisogna darglielo* « il faut le lui donner » ; esp. *escribiéndolo* « en l'écrivant », *prometiéndoselo* « en le lui promettant ». C'est pourquoi dans la terminologie grammaticale de ces langues, les indices personnels sont souvent appelés **pronoms personnels conjoints** (cf. chap. 59, § 8).

17. — Les pronoms personnels conjoints peuvent être agglutinés à un substantif auquel ils sont subordonnés : it. *communicare numero riferimento e numero circolare ministeriale esatti specificando ogettole* « communiquer le numéro de référence et le numéro de la circulaire ministérielle exacts en en spécifiant l'objet ».

18. — Les formes agglutinées sont également écrites en un seul mot dans certains dialectes français, comme par exemple en gascon, où il serait d'ailleurs difficilement possible d'écrire *m* tout seul dans une phrase comme *dechem droumi* « laisse-moi dormir ».

19. — Il en est encore de même en breton, où il existe, comme en italien et en espagnol, de véritables pronoms personnels conjoints, c'est-à-dire des indices personnels agglutinés au verbe et écrits en un seul mot avec lui, p. ex. *-i* « -la » dans *keméret-i* « prenez-la ».

20. — Dans les langues où les indices sont toujours écrits en un seul mot avec le verbe dont ils dépendent, on les appelle **pronoms affixes**. C'est le cas par exemple de l'hébreu, où l'on a *kātabh* « il a lu », mais *ktābhō* « il l'a lu », ou de l'araméen, dans la phrase célèbre que les Evangiles de Matthieu et de Marc attribuent à Jésus expirant sur la croix : *Eli, Eli, lama sabaqthani?* « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? », où le verbe *šabhaq* est suivi des deux indices agglutinés *-ta-* « toi » (prime actant) et *-ni* « moi » (second actant).

21. — Les pronoms affixes n'existent à peu près pas dans les langues germaniques. Cependant on en trouve dialectalement en allemand, par exemple dans les parlers alémaniques : *sagi* pour *sage ich* « dis-je », *bringem* pour *bring ihm* « porte-lui » (Hebel, *Alemannische Gedichte*, Préface).

22. — On voit par ce qui précède que les indices, qui étaient à l'origine des substantifs personnels parfaitement autonomes, sont devenus progressivement de simples éléments du verbe dont ils sont arrivés à former, dans nombre de langues, une partie intégrante. Au cours de cette évolution, qui leur fait perdre peu à peu leur liberté de position dans la phrase, ils finissent par être coincés contre le verbe, autour duquel ils gravitaient à l'origine. Mais il est bien évident qu'ils sont immobilisés dans la position qu'ils occupaient au moment où l'agglutination les a coincés en les privant de leur liberté de mouvement originelle.

23. — Il résulte du paragraphe précédent que les règles, qui régissent l'ordre des indices agglutinés, reflètent le mécanisme de leur construction du temps où ils étaient encore autonomes. Ainsi s'expliquent certaines anomalies apparentes, qui ne sont en réalité que le souvenir du libre jeu de la construction originelle des substantifs personnels. Par exemple

on constate qu'en français, lorsqu'un indice second actant coexiste avec un indice tiers actant, on met en principe l'indice tiers actant après l'indice second actant, sauf s'il est à l'autoontif ou à l'antiontif pluriel, auquel cas il se place avant : *donnez-le moi, donnez-la lui, mais donnez-nous la, tenez-vous le pour dit.*

24. — On notera en particulier que la position du bloc indiciel régime (v. § 9) en français actuel n'est pas la même qu'au XVII^e siècle, dans le cas où il dépend d'un infinitif dépendant lui-même d'un verbe de volition (auxiliaire de mode : *vouloir, pouvoir, devoir*). Au grand siècle, le bloc indiciel régime précédait le verbe de volition, là où de nos jours il se place après le verbe de volition et avant l'infinitif qui lui est subordonné :

XVII^e siècle : *je le lui veux donner.*

de nos jours : *je veux le lui donner.*

Les éléments du bloc restent figés entre eux, mais l'ensemble qu'ils forment n'est plus figé avec le verbe dans la même position qu'au XVII^e siècle, ce qui prouve que la fixation du XVII^e siècle n'était pas encore solide et définitive. Après avoir tendu à se figer avec le verbe dans une position, le bloc indiciel régime s'est finalement figé définitivement dans une autre.

25. — Dans une conversation, il est facile de déterminer par la personne le locuteur, qui se désigne lui-même par l'emploi de l'autoontif et l'allocutaire, qui est désigné par l'emploi de l'antiontif. Mais il est beaucoup plus délicat de déterminer quelle est la personne dont on parle, car l'anontif, au moyen duquel elle est désignée par les interlocuteurs, peut s'appliquer à un tiers quelconque, personne ou même chose. C'est pourquoi les substantifs et, par voie de conséquence, les indices anontifs sont en principe toujours des anaphoriques (v. chap. 43). Ainsi, dans la phrase fr. *je vous assure qu'il est parti*, on comprend à première vue que *je* désigne la personne qui parle et *vous* la personne à qui elle parle. Mais il est impossible à qui n'a pas assisté au début de la conversation et est par là même hors d'état de connaître la source sémantique (v. chap. 42, § 14) de la connexion anaphorique aboutissant à *il*, de déterminer de qui il est question, ni même s'il est question d'une personne qui est partie, ou d'un objet quelconque, paquet ou autre, qui a été envoyé par exemple par la poste.

26. — Un indice personnel régime peut être régi par un mot-phrase incomplet (v. chap. 46, § 2 sqq.) : *me voici, te voici, le voici qui vient.*

CHAPITRE 61. — Indices et conjugaison.

1. — Nous avons vu (v. chap. 53, § 1) que les substantifs personnels désignent les gens par leur personne grammaticale. Leur fonction essentielle est donc de **désigner la personne**. Aussi, dans beaucoup de langues, surtout exotiques, la conjugaison personnelle est-elle uniquement assurée par le substantif personnel prime actant, tandis que le verbe

proprement dit est invariable. Tel est le cas, par exemple, en chinois et en samoan :

chinois

Sing.	{	anontif	<i>tha ta</i>	« il frappe »
		antiontif	<i>ni ta</i>	« tu frappes »
		autoontif	<i>wo ta</i>	« je frappe »
Plur.	{	anontif	<i>tha-men ta</i>	« ils frappent »
		antiontif	<i>ni-men ta</i>	« vous frappez »
		autoontif	<i>wo-men ta</i>	« nous frappons »

samoan

Sing.	{	anontif	<i>na te alofa</i>	« il aime »
		antiontif	<i>e te alofa</i>	« tu aimes »
		autoontif	<i>ou te alofa</i>	« j'aime »
Plur.	{	anontif	<i>latou te alofa</i>	« ils aiment »
		antiontif	<i>tou te alofa</i>	« vous aimez »
		autoontif	<i>tatou te alofa</i>	« nous aimons »

2. — Dans la mesure où le substantif personnel prime actant ne conserve pas son autonomie, mais devient un simple indice atone, il ne sert plus à autre chose qu'à marquer la personne du **verbe** et à assurer ainsi la **conjugaison personnelle**. Tel est par exemple l'état du breton ou de l'anglais, où l'indice seul assure la conjugaison personnelle, dite impersonnelle en breton, du verbe, tandis que le verbe lui-même reste complètement invariable :

breton

Sing.	{	anontif	<i>heñ a gar</i>	« il aime »
		antiontif	<i>te a gar</i>	« tu aimes »
		autoontif	<i>me a gar</i>	« j'aime »
Plur.	{	anontif	<i>i a gar</i>	« ils aiment »
		antiontif	<i>c'houi a gar</i>	« vous aimez »
		autoontif	<i>ni a gar</i>	« nous aimons »

anglais

Sing.	{	anontif	<i>he loved</i>	« il aima »
		antiontif	<i>thou loved</i>	« tu aimas »
		autoontif	<i>i loved</i>	« j'aimai »
Plur.	{	anontif	<i>they loved</i>	« ils aimèrent »
		antiontif	<i>you loved</i>	« vous aimâtes »
		autoontif	<i>we loved</i>	« nous aimâmes »

3. — L'indice personnel sujet en arrive ainsi à jouer exactement le même rôle qu'une désinence personnelle. La chose ressort à l'évidence de la **comparaison typologique du latin et du français** :

latin		français	
anontif	<i>am-at</i>	[<i>il-ēm</i>]	(il aime)
antiontif	<i>am-as</i>	[<i>ty-ēm</i>]	(tu aimes)
autoontif	<i>am-o</i>	[<i>ž-ēm</i>]	(j'aime)

Le tableau, qui précède, montre que les indices personnels français [*l*], [*ty*], [*ž*], qui n'ont pour fonction que d'indiquer la personne, jouent exactement le même rôle que les désinences latines *-at*, *-as*, *-o*.

4. — L'agglutination au verbe du substantif personnel sujet est ainsi un des procédés les plus naturels par lesquels les langues ont développé leurs systèmes de préfixes, d'affixes, ou de désinences personnelles, c'est-à-dire leur conjugaison. C'est ainsi que le verbe **sémitique** semble avoir fabriqué à l'origine son parfait en agglutinant l'indice personnel postposé et son imparfait en agglutinant l'indice personnel préposé. La chose est encore transparente dans la plupart des langues sémitiques. Par exemple en hébreu, où le substantif personnel allocutif masculin singulier a la forme *atāh* « toi », les formes verbales correspondantes sont *kātabhtā* « tu as écrit » au parfait et *tiktobh* « tu écrivais » à l'imparfait.

5. — Les exemples précédents rendent infiniment probable l'**hypothèse glossogénétique**, déjà souvent formulée avec raison, d'après laquelle les désinences personnelles remonteraient dans toutes les langues à des substantifs personnels plus ou moins anciens. Cette observation prête une importance significative au fait que, dans nombre de langues, les désinences verbales présentent des analogies plus ou moins frappantes avec le substantif personnel. C'est ainsi que, dans les langues indo-européennes, il est caractéristique que les désinences de l'anontif soient marquées par un *-t*, qui se trouve précisément être identique au thème *t-* du démonstratif. Dans le latin *ama-t*, par exemple, le *-t* final pourrait bien n'être que l'agglutination au verbe du démonstratif qui a survécu comme tel dans le russe то « cela » et comme article dans le grec τό, cf. lat. (*is*) - *tud* (cela).

6. — Il résulte de ce qui précède que, lorsque l'on dit en latin : *Aulus amat*, le prime actant est en réalité exprimé **deux fois** : une première, mais à titre purement étymologique, par la désinence *-t*, qui est le résidu d'un ancien substantif personnel, et une seconde par le mot *Aulus* lui-même, qui est le prime actant senti actuellement comme tel. En disant *Aulus amat*, c'est un peu comme si l'on disait en français : *Alfred il aime*. Aussi bien la forme latine *amat* s'emploie-t-elle indifféremment, qu'elle soit ou non accompagnée d'un sujet exprimé. On dit aussi bien *amat* « il aime » que *Aulus amat* « Aulus aime ».

7. — Dès lors parler de l'**accord** entre le verbe et son prime actant revient simplement à constater que le verbe a déjà incorporé un prime actant de fonction syntaxique identique au prime actant actuellement vivant.

8. — Au fur et à mesure que les indices personnels anontifs deviennent de simples désinences verbales, on conçoit qu'ils tendent à ne plus comporter aucune anaphore (v. chap. 43, § 9), puisqu'ils ne servent

plus à désigner un actant. C'est par exemple le cas des verbes dits **impersonnels**. En effet, *il* dans fr. *il pleut* et *es* dans all. *es regnet* n'impliquent nullement qu'il y ait un actant, qui fasse l'action de pleuvoir, mais seulement que le verbe qui désigne ce processus météorologique, n'étant et ne pouvant être ni à l'autoontif, ni à l'antiontif, est à l'anontif comme le latin *pluit* « il pleut » (v. chap. 50, §§ 6 et 7, chap. 98, § 1 sqq.).

9. — C'est également le cas dans les phrases comportant un indice actant dit **sujet apparent**, lequel n'est nullement un actant, puisque le vrai sujet est nommé plus loin, mais seulement l'outil grammatical servant à indiquer que le verbe est à l'anontif. Ainsi, dans le français *il pleut des hallebardes*, l'actant est *des hallebardes*, et non pas *il*, qui n'a d'autre fonction que d'indiquer que le verbe est à l'anontif. Aussi bien *il*, qui est un singulier, ne saurait-il désigner anaphoriquement *des hallebardes*, qui sont au pluriel (v. chap. 99, § 6).

10. — Dans la mesure où l'indice personnel prime actant devient ainsi simple désinence personnelle et où, par conséquent, sa valeur sémantique de prime actant s'efface, il devient nécessaire, si l'on a l'intention d'employer réellement un prime actant, de l'exprimer en sus du sujet apparent et sous la forme du **sujet réel**. C'est ainsi que s'explique la tournure si fréquente de l'allemand *es lacht der Mai* (Goethe) « le (mois de) mai rit ». Le prime actant est ici *der Mai* et non pas *es*, qui n'a d'autre fonction que d'indiquer que le verbe est à l'anontif. Aussi bien *es*, qui est au neutre, ne saurait-il désigner anaphoriquement *der Mai*, qui est un masculin.

11. — Le prime actant réel, au lieu d'être un substantif ordinaire, peut aussi être un substantif personnel à valeur pleine. Ce substantif personnel de sens plein est donc loin de faire double emploi avec l'indice personnel, qui s'est vidé de son sens. Il est nécessaire de l'employer, dans les langues où il existe un indice personnel prime actant, lorsqu'on a l'intention d'**insister** sur la personne du prime actant. Car l'indice vidé de son sens n'en a plus la capacité (v. ch. 59, § 12). La chose arrive aussi bien en français qu'en latin :

Latin		Français
anontif	<i>ille amat</i>	<i>lui, il aime</i>
antiontif	<i>tu amas</i>	<i>toi, tu aimes</i>
autoontif	<i>ego amo</i>	<i>moi, j'aime</i>

Dans le tableau qui précède, les groupes français ont exactement la même valeur que les groupes latins correspondants, et ce serait une grave erreur que de faire équivaloir *ego* à *je*, et de traduire *ego amo* par *j'aime*.

12. — L'indice vidé de son sens ne saurait convenir à supporter le poids d'une opposition. En pareil cas, il faut obligatoirement faire appel au substantif personnel : fr. *toi tu chanteras, moi, je danserai* (cf. chap. 72, § 11 et chap. 59, § 12).

13. — Au cours des paragraphes précédents nous avons vu que le substantif personnel, devenant ainsi peu à peu indice personnel, puis désinence personnelle, en arrive ainsi à fournir au verbe les éléments de sa **conjugaison personnelle**. L'apparition du verbe, qui n'est d'ailleurs pas un fait universel dans les langues (v. chap. 32, § 5), se

produit donc, quand elle a lieu, par l'agglutination d'un substantif d'action et d'un substantif personnel. Cette conclusion vient confirmer, les remarques que nous avons déjà faites, sur l'**origine substantive du verbe** (v. chap. 32, § 5 ; 54, § 3, note 1 et 55, § 3)¹.

CHAPITRE 62. — La conjugaison objective.

1. — Nous venons de voir que les indices personnels sujets fournissent, lorsqu'ils sont complètement agglutinés au verbe, les désinences personnelles qui constituent la conjugaison, et que c'est cette agglutination même qui fait que le verbe s'accorde en personne, en nombre et parfois même en genre avec le prime actant qui dépend de lui.

2. — Mais il peut arriver aussi que le verbe s'agglutine le second actant pour en faire également une désinence personnelle. Dans ces formes, la désinence personnelle n'indique plus la personne du prime actant, mais, bien entendu, celle du second actant. Une forme verbale de ce type s'accordera évidemment, non pas avec le prime actant, mais avec le second actant qui dépend d'elle.

3. — C'est à des agglutinations de ce type que doit remonter, à l'origine, l'usage d'accorder le verbe avec son complément d'objet. Le fait semble assez rare, mais on en trouve un exemple frappant dans la **conjugaison objective** du hongrois.

4. — La conjugaison objective du hongrois s'emploie en principe quand le verbe possède un second actant. C'est ainsi que le verbe *látni* « voir » présente, à l'autoontif singulier du présent de l'indicatif, en face de cet infinitif unique, deux formes, dont l'une s'emploie quand il n'y a pas de second actant, et l'autre quand il y en a un. On dira donc *én látok* « je vois », mais *én látom a fát* « je vois l'arbre », et de même *én látom* « je le vois », de telle sorte que *én látom a fát* signifie en réalité « je le vois l'arbre ».

5. — La conjugaison objective constitue ainsi, aux temps personnels du hongrois, toute une conjugaison spéciale parallèle à la conjugaison **subjective**, par exemple, au présent de l'indicatif :

		Conjugaison		
		subjective	objective	
Sing.	{	anontif	<i>ő-lát</i>	<i>ő lát-ja</i>
		antiontif	<i>te lát-sz</i>	<i>te lát-od</i>
		autoontif	<i>én lát-ok</i>	<i>én lát-om</i>
Plur.	{	anontif	<i>ők lát-nak</i>	<i>ők lát-ják</i>
		antiontif	<i>ti lát-tok</i>	<i>ti lát-játok</i>
		autoontif	<i>mi lát-unk</i>	<i>mi lát-juk</i>

1. Cf. Vaillant, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 37 (1936), p. 104, et Benvéniste : *Origine de la formation des noms en indo-européen*, p. 173.

6. — On notera que rien, dans la morphologie actuelle du hongrois, ne permet de déceler l'agglutination de l'indice personnel second actant. Les formes du substantif personnel hongrois et celles de la conjugaison hongroise ne présentent aucune caractéristique commune, autrement dit la preuve de l'origine indicielle des désinences de la conjugaison objective ne peut pas être administrée par des arguments morphologiques. Elle est seulement vraisemblable du point de vue syntaxique, et parce que, si aucune agglutination indicielle ne semble pouvoir être prouvée historiquement, il n'en est pas moins vrai que, dans son état actuel, la conjugaison objective du hongrois comporte la **notion de second actant incorporé**.

7. — Le hongrois fait usage de la conjugaison objective chaque fois qu'un verbe a comme second actant :

1° Un substantif déterminé : *ő lát-ja a fát* « il voit un arbre » ; *ő lát-ja azt a fát* « il voit cet arbre ».

2° Un nom propre : *ő lát-ja Ernőt* « il voit Ernest ».

3° Un pronom démonstratif : *ő lát-ja ezt* « il voit ceci ».

4° Une proposition complétive, c'est-à-dire faisant office de second actant (v. chap. 241, § 6 sqq.), introduite par *hogy* « que » (v. chap. 242, § 17) : *ő lát-ja, hogy szegény fiú vagy* « il voit que tu es un pauvre enfant ».

5° Un substantif personnel anontif : *ő lát-ja őt* « il le (ou la) voit » ; *ő lát-ja őket* « il les voit ».

6° Un substantif personnel réfléchi ou réciproque, quelle qu'en soit la personne (non seulement anontif, mais aussi ontif) : *ő lát-ja magát* « il se voit », *én lát-om magamat* « je me vois », *mi lát-juk egymást* « nous nous voyons l'un l'autre ».

8. — On remarquera que, sauf au réfléchi et au réciproque, la conjugaison objective ne s'emploie que pour l'anontif. Pour l'ontif, le hongrois emploie la conjugaison subjective : *ő lát engem* « il me voit » ; *ő lát magamat* « il ne voit que moi-même ».

9. — Si la conjugaison objective présente ainsi l'incorporation au verbe de la notion de second actant anontif, le hongrois possède par ailleurs un suffixe spécial pour indiquer l'**incorporation** au verbe d'un second actant **antiontif**. C'est à cela que sert le suffixe *-lak* (*-lek*) : *én látlak téged* « je te vois » ; *én látlak titeket* « je vous vois ».

10. — S'il y a de grandes analogies de structure entre la conjugaison objective et la conjugaison subjective, celle-ci ayant incorporé un indice second actant, celle-là un indice prime actant, il n'en subsiste pas moins entre les deux procédés des différences considérables. C'est ainsi que le verbe s'**accorde** en nombre et personne avec le prime actant tandis qu'avec le second actant il ne s'accorde qu'en personne, mais pas en genre, ni en nombre.

11. — Par exemple, *ő lát-ja a fát* « il voit l'arbre » présente la même forme *lát-ja* avec un second actant singulier qu'avec un second actant pluriel : *ő lát-ja a fákat* « il voit les arbres ».

12. — De même, avec un second actant antiontif, on aura la même forme *látlak* avec le second actant singulier *téged* qu'avec le second

actant pluriel *titekēt* : *én látlak téged* « je te vois », *én látlak titekēt* « je vous vois ».

13. — C'est ainsi qu'avec le second actant anontif non exprimé, *ō látja* signifiera aussi bien « il le (la) voit » que « il les voit », et qu'avec le second actant antiontif non exprimé, la phrase *én látlak* sans plus signifiera aussi bien « je te vois » que « je vous vois ».

14. — En conclusion, la conjugaison objective et le suffixe *-lak* (*-lek*) fournissent à la conjugaison issue, par agglutination, de l'indice prime actant un parallèle syntaxique intéressant et suggestif, en montrant que, sous quelque forme que ce soit, la conjugaison semble toujours issue de l'agglutination au verbe d'indices personnels, c'est-à-dire d'éléments originellement substantifs.

15. — Il est impossible de ne pas rapprocher de la conjugaison objective du hongrois la voix moyenne, que la concordance du sanskrit et du grec nous amène à attribuer à l'indo-européen. Pas plus qu'en hongrois, il n'est possible de déceler par des analogies morphologiques l'agglutination d'un indice personnel, mais le sens des formes moyennes montre qu'elles ont incorporé le contenu sémantique d'un indice personnel réfléchi.

16. — Soit en effet la forme grecque *αἰροῦμαι* « je prends *pour moi* » donc « je choisis », moyen de l'actif *αἰρῶ* « je prends », elle indique que l'action, qui a été faite par le locuteur, l'a été à son profit et pour son intérêt, de telle sorte qu'elle inclut la notion de ce locuteur, telle qu'elle est exprimée par le substantif personnel correspondant. A telles enseignes que le français, qui ne possède pas de diathèse moyenne, ne peut en donner l'idée qu'en exprimant dans sa traduction le substantif personnel *moi* sous sa forme pleine, puisqu'en pareil cas, il ne peut en employer une forme réduite à un indice ou à une désinence personnelle.

17. — Dans le cas de la diathèse moyenne, l'indice dont la valeur est incorporée n'est ni un prime actant, ni un second actant. Ce n'est même pas un tiers actant, mais plutôt un circonstant, puisque la personne intéressée ne l'est pas en tant que personne, mais en tant que cause finale : « pour moi ». Effectivement, dans l'expression languedocienne *me la suce o me la manje, l'irange ?* « est-ce que je (me) la mange ou bien est-ce que je (me) la suce, l'orange ? » (qui est une sorte de moyen), l'indice *me* n'est pas un tiers actant avec valeur de « à moi », mais un circonstant de but avec valeur de « pour moi ».

18. — On notera d'ailleurs que nombre de ces moyens provençaux existent précisément pour des verbes qui sont moyens en grec, cf. *me pense que vendrās* « je (me) pense que tu viendras », où le verbe *penser* est moyen comme son correspondant grec *οἶομαι*.

19. — La tournure provençale existe également en italien où l'on dira *me lo merito* « je le mérite » m.-à-m. « je (me) le mérite ».

20. — Quand l'indice personnel tiers actant est un antiontif, il constitue souvent la tournure connue sous le nom de **datif éthique**, que l'on interprète généralement comme si le tiers actant était pris à témoin de la chose dite :

*Le renard sort du puits, laisse son compagnon
Et vous lui fait un beau sermon....*

(La Fontaine, *Fables*, III, 5, Le Renard et le Bouc).

Philaminte : *Vous ne voulez pas, vous, me la faire sortir ?*

(Molière, *Les Femmes savantes*, II, 6).

Prends-moi le bon parti : laisse là tous les livres.

(Boileau, *Satires*, VIII, 179).

21. — On notera que le datif éthique peut comporter à la fois deux indices personnels de l'antiontif singulier, la forme normale et le pluriel de politesse qui fait redondance avec elle : *te vous*.

Avez-vous vu comme je te vous lui ai craché à la figure. (Victor Hugo, *Les Misérables*, IV, V, 13).

Je te vous lui aurais coupé la margoulette (Victor Hugo, *Les Misérables*, III, VIII, 20).

Comme je te vous lui flanquerais une bonne sommation respectueuse. (Victor Hugo, *Les Misérables*, IV, VIII, 7).

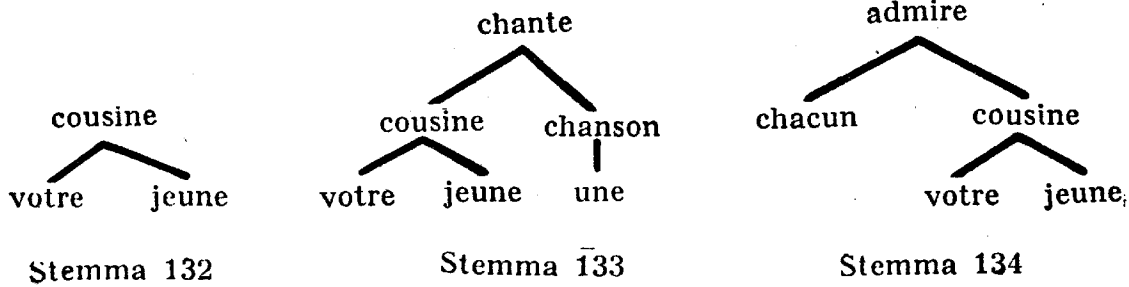
CHAPITRE 63. — L'adjectif épithète.

1. — De même que le verbe régit un certain nombre de subordonnés, qui sont les actants et les circonstants, de même ces subordonnés du verbe ont à leur tour des subordonnés de différentes natures.

2. — Nous avons vu (v. chap. 48, § 6), que les actants sont en principe des substantifs, personnels ou non. Ces substantifs sont donc structurellement le point de jonction d'un nombre plus ou moins grand de connexions, et ils forment par conséquent un nœud, le **nœud substantival**. Ce qu'il importe de bien remarquer, c'est que l'aptitude des substantifs à nouer en eux un nœud de connexions est due, non à leur qualité de prime actant, de second actant, ou de tiers actant, mais à leur qualité de substantif.

3. — C'est ainsi que, si un substantif régissant un nœud est second actant au lieu d'être prime actant, seuls les rapports actanciels, c'est-à-dire les connexions supérieures de ce substantif, sont intéressées, tandis que les connexions inférieures restent **inchangées**. Autrement dit, le nœud substantival suit le sort du substantif dont il dépend (v. chap. 3, § 4).

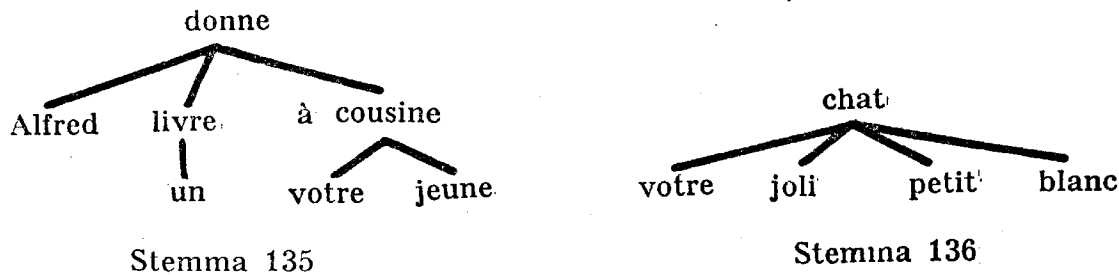
4. — Soit par exemple un nœud substantival *vo*tre jeune *cousine*, dans lequel le substantif *cousine* régit à la fois l'adjectif qualificatif, *jeune* et l'adjectif possessif *vo*tre (v. St. 132, cf. St. 18), le substantif *cousine* et les deux adjectifs qu'il régit et avec lesquels il constitue un nœud substantival, peuvent être indifféremment prime, second ou tiers actant, sans que cette structure interne soit affectée en quoi que ce soit par la nature de ses connexions supérieures avec le verbe. Il peut être aussi bien prime actant : *vo*tre jeune *cousine* *chante* une *chanson* (v. St. 133), ou second actant : *chacun* *admire* *vo*tre jeune *cousine* (v. St. 134), ou tiers actant : *Alfred* *donne* un *livre* à *vo*tre jeune *cousine* (v. St. 135).



5. — Parmi les subordonnés du substantif, qui, à ce titre, font partie du nœud substantival, le plus ordinaire est l'**épithète**, qui a pour objet de qualifier le substantif dont il dépend. Ainsi, dans fr. *le signal vert indique la voie libre* (v. St. 19), *vert* est l'épithète qui qualifie *signal* et sans laquelle la phrase n'aurait pas le sens utile que l'on veut lui donner, puisqu'on ignorerait la couleur du signal. De même, si l'on remplaçait l'épithète *vert* par l'épithète *rouge*, la phrase prendrait un tout autre sens et exprimerait une contre-vérité, puisque le signal rouge n'indique pas la voie libre, mais au contraire la voie occupée.

6. — En principe le rôle de l'épithète est tenu par un adjectif. *Le signal vert, le signal rouge, votre jeune cousine.*

7. — Tandis que le nombre des actants du verbe est limité à trois, celui des épithètes du substantif est illimité : *votre joli petit chat blanc* (v. St. 136).



8. — Dans les langues qui ont un genre, la connexion entre le substantif et l'adjectif épithète qu'il régit est marquée par l'accord : l'adjectif épithète se met aux mêmes genre, nombre et cas que le substantif dont il dépend :

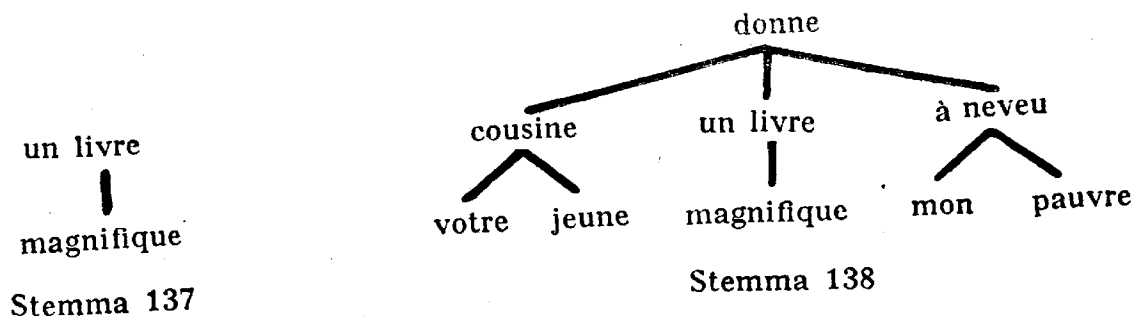
fr. *un grand arbre, une grande fabrique* ;
 all. *ein grosser Baum, eine grosse Fabrik, ein grosses Haus* ;
 gr. ὁ εὐρὺς ποταμός « le large fleuve ».

9. — Mais en anglais, l'accord ne se fait bien entendu pas, puisque l'adjectif est toujours invariable : *a big tree, a big factory, a big house.*

10. — Le cas d'invariabilité de l'adjectif est exceptionnel en français :
feu mon père,
feu ma mère.

11. — Dans le stemma, la connexion entre le substantif et son épithète sera marquée en principe par un trait vertical : *un livre magnifique* (v. St. 137). Au cas où il y a plusieurs épithètes, le trait vertical fait bien entendu place à des traits obliques (v. chap. 3, § 8). Soit par exemple la phrase française *votre jeune cousine donne à mon pauvre neveu un livre magnifique*, le stemma en sera le suivant (v. St. 138).

Il y a lieu de considérer alors que seule la composante verticale de ces obliques a valeur structurale, tandis que leur composante horizontale est uniquement due aux nécessités matérielles de la représentation graphique, et n'exprime par conséquent aucune notion structurale.



12. — La différence du sens du relevé linéaire des phrases contenant une connexion entre substantif et épithète est une des plus frappantes qui soient. Dans les langues où le substantif épithète suit le substantif dont il dépend, le relevé est centrifuge (v. chap. 14, § 4), et, par conséquent, le déterminant subordonné est, sur la chaîne parlée, subséquent au déterminé régissant. Inversement, dans les langues où l'adjectif épithète précède le substantif dont il dépend, le relevé est centripète et, par conséquent, le déterminant subordonné est, sur la chaîne parlée, antécédent au déterminé régissant.

13. — De ce point de vue, les langues suivantes sont centrifuges :

bantou	: <i>muntu uzo mubi</i> homme ce mauvais	« ce mauvais homme »
soubiya	: <i>muntu mulotu</i> homme beauté	« un homme de beauté »
égyptien	: <i>hrw nfr</i> jour beau	« un beau jour »
samoan	: <i>le funafuna pala'ai</i> l'holothurie poltronne	« l'holothurie poltronne »
arabe	: <i>el oued el kebir</i> le fleuve le grand	« le grand fleuve » (cf. esp. <i>Guadalquivir</i>)
roumain	: <i>un hom bogat</i> un homme riche	« un homme riche »
italien	: <i>un uomo ricco</i>	même sens
espagnol	: <i>un hombre rico</i>	même sens
breton	: <i>eun den pinvik</i>	même sens, de même en celtique, cf. <i>Bulletin de la Société de Linguistique de Paris</i> , n° 36, p. 87,
eskimo	: <i>ilu-totak</i> maison vieille	« vieille maison »
basque	: <i>gizon aberats</i> homme riche	« homme riche »

14. — Inversement les langues suivantes sont centripètes :

chinois	: <i>xao zen</i> « homme bon » bon homme
russe	: <i>хороший человек</i> « l'homme bon » bon homme
turc	: <i>eğri gemi</i> « bateau courbe » courbe bateau
allemand	: <i>ein weisses Buch</i> « un livre blanc » un blanc livre
anglais	: <i>a white book</i> « un livre blanc » un blanc livre
hollandais	: <i>een wit boek</i> « un livre blanc » un blanc livre
lituanien	: <i>bagotas žmogus</i> « l'homme riche » riche homme
lette	: <i>bagats cilveks</i> « l'homme riche » riche homme
tzigane	: <i>zeleno čarori</i> « l'herbette verte » verte herbette
géorgien	: <i>didi kac'i</i> « grand homme » grand homme
arménien	: <i>harust mard</i> « homme riche » riche homme

De même en scandinave moderne (cf. *B. S. L.* 36, p. 87), dans les langues finno-ougriennes (en particulier en zyriène, tchouvache, tchérimisse et votiak), en tatar, en mongol et en toungouse (cf. *B. S. L.* N° 36, p. 135).

15. — On notera que la localité de Hennebont en Basse-Bretagne semble attester une très ancienne construction centripète :

hen bont } « vieux pont », dans une région où la langue maternelle
vieux pont }
est encore aujourd'hui le breton, construction confirmée pour l'adjectif
hen par l'usage des autres langues brittoniques à toute époque.

CHAPITRE 64. — L'adjectif épithète dans les langues mitigées.

1. — Dans les langues mitigées (cf. chap. 9, § 2), il arrive que les deux ordres de la position respective du substantif et de l'adjectif qui lui sert d'épithète coexistent avec des valeurs différentes. C'est le cas du français, où *un brave homme* n'est pas forcément *un homme brave*, ni *une bonne femme*, *une femme bonne*.

2. — En français on peut dire que l'ordre normal, c'est-à-dire l'ordre actuellement vivant, est l'ordre centrifuge, puisqu'on dit fort bien

un livre rouge, un chien intelligent, tandis qu'il est absolument impossible de dire *un rouge livre, un intelligent chien*. Dans ces conditions, la forme normale est donc *un homme brave, une femme bonne* (v. chap. 56, § 7).

3. — Dans le cas d'ordre centripète *un brave homme, une bonne femme*, on constate que l'adjectif tend plus ou moins à s'agglutiner avec le substantif subséquent pour former un nouveau substantif, qui est un **véritable substantif composé**.

4. — La tendance à l'agglutination se marque par quatre faits :

a) orthographiquement, par la tendance à mettre un trait d'union ou même à écrire **en un seul mot** ;

b) morphologiquement, par la tendance à faire sentir l'union intime de l'adjectif et du substantif en faisant entre eux la **liaison** dans la prononciation ;

c) syntaxiquement, par l'emploi de *des* au lieu de *de* comme **article partitif** ;

d) sémantiquement, par la tendance de chacun des deux mots à perdre son sens et par celle du nouveau composé à présenter un **sens nouveau** et original, dans lequel il peut être difficile de retrouver celui de chacun des composants pris séparément.

5. — On peut suivre l'agglutination orthographique depuis les mots qui restent graphiquement indépendants, comme *un brave homme, votre jeune cousine, un petit garçon*, à travers ceux qui prennent un trait d'union, comme *petit-fils, grand-père*, jusqu'à ceux qui s'écrivent en un seul mot, comme *bonhomme* et *plafond* (v. chap. 11, § 9). Des stades intermédiaires attestent parfois l'hésitation de l'orthographe. Ainsi, on écrit déjà *bonhomme* en un seul mot, mais *bonne femme* encore en deux (v. chap. 10, § 15). De même, *grand-père* prend un trait d'union dont *grand'mère* semble être privé par son apostrophe.

6. — La liaison n'est pas obligatoire entre le substantif et l'adjectif qui le suit. On peut dire aussi bien, sans liaison, *un mouvement accéléré* qu'avec liaison, *un mouvement accéléré*. Mais elle est obligatoire, quand l'ordre est inverse, et l'on ne saurait dire sans liaison *un bon enfant*, au lieu du correct *un bon enfant* avec liaison.

7. — C'est ainsi qu'on fera la différence entre *un savant allemand*, où *savant* est le substantif et *allemand* l'adjectif, et *un savant Allemand*, où la liaison suffit à faire comprendre que *savant* est l'adjectif et *Allemand* le substantif.

8. — De même, *le beau idéal* signifie une conception du beau qui est idéale, tandis que *le bel idéal* signifierait un idéal qui est beau. Dans l'expression anglaise *beau-ideal*, qui est empruntée au français et attestée en anglais depuis 1801, c'est donc *beau* qui est le substantif et *idéal* l'adjectif : *the beau-ideal of domestic comfort* « le beau idéal du confort domestique » (Charlotte Brontë, *Jane Eyre*, chap. XI). Toutefois on remarquera que, en raison de la construction centripète de l'anglais, les anglophones tendent à prendre *ideal* pour le substantif (cf. *Dictionnaire d'Oxford*, s. v. *beau-ideal*).

9. — Les groupes où l'adjectif précède le substantif sont parfois si bien agglutinés sémantiquement qu'ils sont traités syntaxiquement comme de vrais substantifs. On sait en effet que, lorsque l'adjectif précède le substantif, l'article partitif du pluriel *des* cède la place à la seule préposition *de*. Et l'on a *de savoureuses pommes* en face de *des pommes savoureuses*. Si donc *jeune* est encore plus ou moins adjectif dans *de jeunes filles* ou *de jeunes gens*, qui sont *des filles jeunes* ou *des hommes jeunes*, par contre l'emploi de *des* dans *des jeunes filles*, *des jeunes gens* montre bien que *jeunes filles* et *jeunes gens* ne sont plus sentis que comme des substantifs composés. Une *jeune fille* est une tout autre espèce sociale qu'une *fille jeune*. Aussi bien peut-elle atteindre la cinquantaine et même plus.

10. — Inversement, quand un groupe composé d'un substantif et d'un adjectif tend à se figer et à s'agglutiner, il le fait volontiers dans l'ordre centripète, même dans le cas où il était centrifuge à l'origine et où il a fallu par conséquent renverser l'ordre des éléments. On disait en vieux français *mère-grand*, mais c'est sous la forme *grand'mère* que le mot s'est figé.

11. — Enfin lorsque l'adjectif précède le substantif, c'est qu'il tend à former avec lui un mot unique, de sens nouveau, et, par conséquent, le sens primitif de l'adjectif se trouve plus ou moins modifié. Si l'adjectif suit le substantif, le sens du groupe est la **somme** des sens de ses éléments composants. Si au contraire l'adjectif précède le substantif, le groupe formé par les deux prend un sens nouveau, qui n'a plus qu'un rapport plus ou moins vague avec la somme des sens de ses éléments composants.

12. — Soit par exemple, l'adjectif *brave*, qui est synonyme de *courageux*, son sens est intact dans le groupe *un homme brave*, qui continue à signifier *un homme courageux*. Le sens du groupe est l'addition du sens de *homme* et de celui de *brave*. Au contraire, dans *un brave homme*, l'union de ces deux mots crée un vocable sémantiquement nouveau pour désigner l'espèce sociale du *brave homme*, qui évoque un ensemble de qualités très complexes : honnêteté, bienveillance, bonhomie, simplicité, etc., mais qui n'est pas forcément *un homme brave*.

13. — De même, *un saint homme* est une expression infiniment plus nuancée qu'*un homme saint*. Il y a dans *le saint homme* plus de mansuétude, d'onction et de sainteté apparentes que dans *l'homme saint*, qui possède plus de vertu réelle. De telle sorte que, si *un brave homme* n'est pas forcément *un homme brave*, pareillement *un saint homme* n'est pas forcément un *saint*, ni même un homme : *un saint homme de chat*, a pu écrire La Fontaine (*Fables, Le Chat, la Belette et le petit Lapin*, VII, 16, v. chap. 196, 1 sqq.).

14. — Les deux possibilités de la position de l'adjectif en français, fournissent ainsi à cette langue une foule d'expressions richement nuancées. Dans *un vieil ami*, c'est l'amitié qui est vieille, et l'expression se nuance de tendresse et d'affection, tandis que, dans *un ami vieux*, c'est l'ami lui-même qui est vieux, et l'expression comporte plus d'objectivité et moins d'affection.

15. — Alf. Sommerfelt écrit dans un compte rendu (*B. S. L.* 36, p. 87) : « Fait significatif, en celtique, où le verbe figure toujours en première place, l'adjectif attributif suit toujours le substantif ». Cette judicieuse

remarque implique que le rapport structural entre le verbe et ses actants est de même nature que celui qui existe entre le substantif et l'adjectif¹, puisqu'elle admet que, quand l'un est marqué par l'ordre centrifuge, il est naturel que l'autre le soit également. C'est admettre que, ainsi que nous l'avons avancé ci-dessus (v. chap. 48, § 9), ce sont les actants qui sont les subordonnés du verbe, et non inversement.

16. — Cette confirmation est précieuse, car le rapport entre le verbe et l'actant n'est pas aussi évident à première vue qu'entre le substantif et l'adjectif épithète.

CHAPITRE 65. — L'épithète non adjective.

1. — Le rôle d'épithète n'est pas toujours tenu par un adjectif proprement dit. Il peut l'être aussi par des éléments qui, tout en n'étant pas, à proprement parler, des adjectifs, **se comportent** néanmoins **syntactiquement** comme tels (v. chap. 151, § 17).

2. — Le plus ordinaire des **subordonnés épithétiques** du substantif est, après l'adjectif, le substantif précédé de la préposition *de*. Nous verrons plus loin (v. ci-dessous chap. 152, § 2-5) dans quelles conditions le substantif précédé de *de* peut ainsi faire fonction d'adjectif. C'est ainsi que nous avons en français des expressions du type *le livre de Pierre, un livre de raison, le train de Paris*, toutes expressions dans lesquelles les groupes *de Pierre, de raison, de Paris* font office d'épithète au même titre que les adjectifs.

3. — Le même procédé existe dans les langues à cas mais avec cette différence que le substantif épithète, au lieu d'être précédé par la préposition *de*, est mis au génitif, p. ex. :

lat. *puer egregiae indolis* « un enfant d'un bon naturel » ;

russe : человек высокого роста « un homme de haute taille ».

4. — Nous représenterons donc ces groupes dans les **stemmas**, comme s'ils étaient réellement des adjectifs, puisqu'ils en font fonction et que les stemmas ont valeur de représentation fonctionnelle (v. St. 32, 139, 140 et v. chap. 152, § 3).

un livre

le train



de raison

de Paris

Stemma 139

Stemma 140

1. Il s'agit bien entendu de l'adjectif épithète ainsi que le prouvent d'ailleurs les faits celtiques. Si Sommerfelt emploie ici le mot **attributif**, c'est sans doute qu'il l'a trouvé dans le livre dont il rend compte, et qui est rédigé en suédois. Car dans la terminologie grammaticale allemande, qui a servi de modèle à toute l'Europe Centrale, au sens large du mot, il est d'usage d'appeler l'épithète **attribut** et l'attribut **prédicat** (v. chap. 49, § 2). Enfin il y a lieu de prendre garde à la différence de sens du mot **attribut** en français et en allemand, y compris les nombreuses langues qui ont emprunté à celui-ci leur terminologie grammaticale.

5. — Ces groupes, commençant par la préposition *de*, peuvent par conséquent être représentés par l'indice *en* (v. chap. 60, § 10). Effectivement, dans le vers de Racine :

Nourri dans le sérail, j'en connais les détours (Bajazet IV ; 7, v 1424), *en*, qui est en connexion anaphorique avec *sérail*, signifie *du sérail*.

6. — Le mot *en* est donc un véritable **adjectif**, puisqu'il en tient lieu syntaxiquement. Mais les grammaires et dictionnaires traditionnels ne semblent pas avoir reconnu cette nature du mot *en*, dont ils font un **pronom personnel**. Il y a là, de leur part, une erreur de théorie qui rend très difficile, sinon impossible, la compréhension de la vraie structure des phrases qui le contiennent.

7. — La présence de la préposition *de* n'est pas indispensable pour que le substantif fasse office d'épithète et soit, par conséquent, employé comme un véritable adjectif, ainsi qu'en témoignent des groupes de mots, comme la *Tour Eiffel*, le *boulevard Gambetta*, le *dîner Durand*, l'*affaire Dreyfus*. Dans ces expressions, *Eiffel*, *Gambetta*, *Durand* et *Dreyfus*, qui sont de toute évidence des substantifs, puisqu'ils désignent des personnes, sont employés en valeur d'adjectifs épithètes ayant pour rôle de qualifier une tour, un boulevard, un dîner, une affaire (v. St. 141, 142, 143, 144).

la Tour Eiffel Stemma 141	le boulevard Gambetta Stemma 142	le dîner Durand Stemma 143	l'affaire Dreyfus Stemma 144
--------------------------------------	---	---------------------------------------	---

8. — De la même façon, en allemand par exemple, un substantif subséquent peut servir à qualifier un substantif antécédent : *ein Glass Bier* « un verre de bière » (v. St. 145 et 146).

ein Glass Bier Stemma 145	un verre de bière Stemma 146
--------------------------------------	---

9. — C'est par ce procédé qu'on en vient, dans un grand nombre de langues, à constituer des substantifs **composés** (chap. 175, § 1 sqq.), dont l'un, qui garde sa valeur syntaxique de régissant, constitue le véritable substantif, tandis que l'autre, qui assume la fonction d'adjectif, joue le rôle d'épithète subordonnée et sert à qualifier le substantif régissant. On constate qu'à travers les langues, le substantif qui fait fonction de substantif épithète se construit généralement comme l'adjectif épithète lui-même.

10. — C'est ainsi que l'on a des **substantifs composés** centripètes dans les langues suivantes :

samoan : *itu-taua* « parti de la guerre ».
parti guerre

- copte : *remēnkēmi* « Egyptien ».
homme d'Égypte
- égypt. : *'t-sb*; « école » (copt. *S. anzēbe*).
chambre d'enseigner

11. — Cet ordre n'est pas usuel en grec, où il ne peut s'expliquer que par un héritage lointain ou par un substrat. Cependant il est attesté dans des mots comme :

ἵπποπόταμος « hippopotame », m.-à-m. cheval de fleuve.
cheval fleuve

φιλόανθρωπος m.-à-m. ami des hommes.
ami homme

φιλόσοφος « philosophe », m.-à-m. ami de la sagesse (v. chap. 175, ami sagesse § 7).

12. — Le cas de l'allemand *Frauenzimmer* « demoiselle » s'explique tout différemment par une restriction de sens, le mot ayant d'abord désigné la chambre où se tenaient les demoiselles, puis, par une diminution du nombre de celles-ci, la chambre où se tenait une seule demoiselle, puis cette demoiselle elle-même.

13. — Inversement, on a des **substantifs composés centrifuges** dans les langues suivantes :

chinois : *ʒu fāng* « école » m.-à-m. maison des livres.
livre maison

grec : *ὕδροφοβία* « hydrophobie » m.-à-m. peur de l'eau.
eau peur

14. — Ce type, extrêmement fréquent en grec, est à la base d'un nombre infini de mots scientifiques modernes :

hydrogène, qui signifie m.-à-m. générateur d'eau.
eau générateur

hydrologie, qui signifie m.-à-m. science des eaux.
eau science

latin : *agricultura* « agriculture », m.-à-m. culture des champs.
champ culture

allemand : *Briefträger* « facteur », m.-à-m. porteur de lettres.
lettre porteur

anglais : *postman* « facteur » m.-à-m. homme de la poste.
poste homme

15. — Cette tournure de type anglais a pénétré en France, où elle a même fait fureur au début du XX^e siècle. Ce fut alors une mode anglo-mane de goût plus ou moins douteux que de fabriquer à tout prix des composés anglais plus ou moins authentiques : *Montpellier's bar*, *Fouquet's* (hôtel),...

16. — On notera que l'allemand fait une différence entre ses mots composés qui sont de type centripète et les groupes syntaxiques de deux substantifs non composés, où il adopte l'ordre centrifuge. C'est ainsi que les mêmes éléments en arrivent à avoir des sens différents, suivant qu'ils sont des **composés** (centripètes) ou des **juxtaposés syntaxiques** (centrifuges). Cette particularité permet d'opposer ainsi des expressions de sens différent, et d'obtenir des jeux de mots, comme celui de Bismarck, qui se plaisait à dire des Francfortois : *Früh morgens ein Bierfass, spät abends ein Fass Bier* « le matin de bonne heure un tonneau à bière, tard le soir un tonneau de bière ».

17. — C'est aussi en allemand qu'apparaît peut-être le mieux la nature adjectivale du substantif épithète subordonné dans les composés, puisqu'il peut y en avoir plusieurs qui qualifient le même substantif régissant (v. chap. 63, § 7), p. ex. : *der Brief // und Paketträger* « le facteur aux lettres et aux paquets ».

18. — Les substantifs **composés** sont au fond d'une nature sémantiquement, sinon syntaxiquement toute proche de celle des **dérivés**. Il suffit en effet que, le sens restant le même, le rapport syntaxique se trouve peu à peu renversé et que l'élément régissant, celui qui fait nœud, le plus important du point de vue structural, perde cette prérogative au profit du subordonné, pour que le mot devienne un dérivé.

Soit par exemple l'esquimo : *sila-mio* « habitant de la terre », *mio*
terre habitant

n'y est pas senti comme régissant de *sila*, mais comme un suffixe servant à tirer de *sila* un dérivé *sila-mio*, que l'on pourrait traduire par *terrien*.

19. — Aussi bien est-il courant de voir des substantifs autonomes utilisés comme second élément de composé perdre peu à peu leur autonomie et devenir ainsi de simples **suffixes** du premier élément de composé qu'ils régissaient à l'origine. Ce passage de la valeur de substantif autonome à celle de suffixe rappelle le passage progressif des substantifs personnels aux indices et aux désinences personnels de la conjugaison dans le verbe (cf. chap. 174, § 20).

20. — Les langues germaniques, en particulier l'anglais et l'allemand, fournissent de bons exemples de **suffixes** actuels **descendant d'anciens substantifs autonomes**. Soit, par exemple, l'allemand *Gottheit* « divinité », ce n'est que l'agglutination de la forme plus ancienne du gotique *gudis haidus* « manière d'être de Dieu ». De même le suffixe allemand *-tum* répond au substantif autonome gotique *dōms* « jugement », et le suffixe allemand *-lich* au substantif autonome gotique *leik* « corps », cf. all. *Leiche* « cadavre » (v. chap. 174, § 21, sqq.). De même encore, les suffixes allemands *-sam* et *-haft* correspondent respectivement aux adjectifs autonomes got. *sama* « le même » et *hafts* « qui comporte » (lat. *captus*).

21. — Enfin le même sort attend sans doute, dans un avenir plus ou moins lointain, les composés allemands à second élément *-mann*, comme par exemple *Kaufmann* « marchand » et *Seemann* « marin », dans lesquels cet élément *-mann* semble destiné à devenir tout simplement un suffixe désignant des noms de métiers ¹.

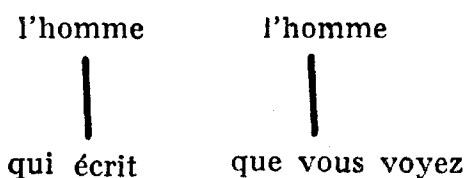
1. V. Charles Bally, *Linguistique générale et linguistique française*, Paris, 1932, pp. 100, 233 et 311. Sur les formations qui sont ainsi à la limite de la composition et de la dérivation, v. aussi andvoort, *Grammaire descriptive de l'anglais contemporain*, trad. Bouvet, I.A.C., 1949, §§ 819 et 820).

22. — En fabriquant l'**espéranto**, le docteur Zamenhof a exploité cette particularité, si bien que l'on en est quelquefois à se demander, en présence de tel ou tel mot espéranto, s'il s'agit d'un dérivé ou d'un composé. C'est ainsi qu'il a emprunté aux substantifs génériques grecs *Atrides*, *Pélopidés*, *Pélé-des*, un suffixe générique *-id-*, qui désigne la descendance. Par exemple, à côté des mots espérantos *la koko* « le coq » et *la hundo* « le chien », Zamenhof a créé les dérivés *la kokido* « le poussin » et *la hundido* « le chiot », mais en même temps il a employé le suffixe *-id-* comme racine dans le substantif *la ido* « l'enfant ». De telle sorte que l'on peut comprendre le mot *kokido* aussi bien comme dérivé « le poussin », m.-à-m. « le coquet » ou comme un composé « le petit du coq ».

23. — Enfin, à côté du substantif subordonné en valeur d'adjectif épithète, il faut signaler la **proposition subordonnée adjectiv épithète**, puisqu'elle se rattache, elle aussi, au nœud substantival. Dans fr. *l'homme qui écrit*, *l'homme que vous voyez*, etc..., les groupes *qui écrit*, *que vous voyez*, y servent en effet d'épithètes déterminant l'homme. Nous pourrions donc, tout au moins provisoirement¹, stemmatiser ces phrases (v. St. 147 et 148) comme les précédentes (v. St. 139-146).

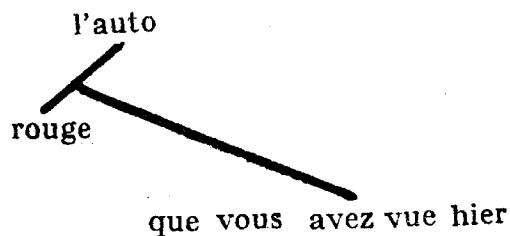
24. — On notera que tous les subordonnés ne dépendent pas toujours du nœud substantival d'une façon aussi **étroite** les uns que les autres. Certains lui sont rapportés **très immédiatement**, d'autres d'une façon plus lâche (cf. chap. 11, § 11 - § 13) et **plus lointaine**, si bien qu'ils semblent dépendre, non pas du substantif commandant le nœud, mais du nœud formé par le substantif et un de ses subordonnés.

25. — Pour représenter ces nuances, qui mériteraient une analyse plus poussée qu'on ne peut la faire ici, il est possible (mais non nécessaire dans la pratique courante des stemmas) d'adopter des traits de connexion plus longs pour les subordonnés plus éloignés et de faire partir ces traits de connexion, non pas du nœud lui-même, mais d'un point du trait de connexion qui unit le substantif à un de ses subordonnés proches. C'est par ce procédé que, dans le membre de phrase *l'auto rouge que vous avez vue hier*, il est possible de faire apparaître sur le stemma que le subordonné *que vous avez vue hier* détermine moins le substantif *l'auto* lui-même que le groupe *l'auto rouge*. En effet ce que vous avez vu hier, ce n'est pas *l'auto*, c'est *l'auto rouge* (v. st. 149).



Stemma 147

Stemma 148



Stemma 149

1. Nous verrons par la suite (chap. 246, §§ 9-15) que le stemma des propositions subordonnées, tout en restant en gros fidèle à la disposition que nous venons d'indiquer, peut être figuré d'une façon encore plus précise.

CHAPITRE 66. — L'adjectif attribut.

1. — Le rôle d'épithète n'est pas le seul dans lequel on rencontre l'adjectif. Celui-ci peut également figurer dans la phrase en qualité d'**attribut**. Dans l'exemple français *la grande maison*, *grande* est un adjectif épithète. Au contraire, dans la phrase *la maison est grande*, *grande* est un adjectif attribut.

2. — Il suffit d'énoncer un prime actant et son attribut pour former une phrase complète. Nous réserverons à ce type de phrase le nom de **phrase attributive**.

3. — Nous avons vu (v. chap. 63, § 14) que, dans un certain nombre de langues, l'adjectif **épithète** s'énonce avant le substantif dont il dépend. Or nous constatons que, dans ces mêmes langues, l'adjectif **attribut** occupe par rapport au verbe la position inverse, c'est-à-dire qu'il suit le verbe. Soit par exemple le zyriène *bur kiv* « une bonne langue », le même groupe de mots inversé *kiv bur* signifiera « la langue est bonne ». Autrement dit, l'adjectif *bur* « bon(ne) » y est épithète s'il précède le substantif, attribut s'il le suit. Cette loi de position est à la base de la syntaxe de la plupart des langues ouralo-altaïques, qui occupent presque toute l'Asie Centrale et Sibérienne :

turc	:	<i>dil iyi</i> langue bonne	} « la langue est bonne »
tatar	:	<i>til yorš</i> langue bonne	
tchouvache	:	<i>šelxe laix</i> langue bonne	
votjak	:	<i>kil dzeć</i> langue bonne	

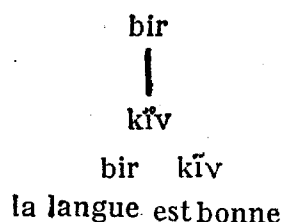
Le phénomène déborde sur le domaine russe, où *новый дом* signifie « la maison neuve » et *дом нов* « la maison est neuve ».

4. — L'interprétation de ces faits est instructive. Faut-il en conclure que ces langues, qui sont centripètes, quand l'adjectif est épithète, cessent de l'être, quand il est attribut ? C'e serait absurde, car, si la tendance structurale profonde de la langue variait en même temps que la valeur d'épithète ou d'attribut de l'adjectif, il deviendrait impossible de comprendre cette valeur, puisque celle-ci est précisément fondée sur la position. Force est donc d'admettre que c'est dans l'opposition des deux constructions que réside le marquant de la valeur de l'adjectif, et que c'est son antécédence ou sa subséquence qui le fait épithète ou attribut.

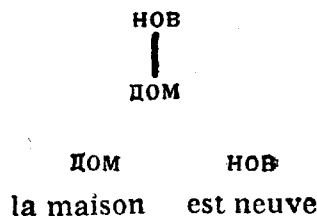
5. — L'opposition entre l'antécédence et la subséquence est ainsi parallèle à celle qui existe entre l'adjectif épithète et l'adjectif attribut.

Il apparaît donc dès lors que si, dans une langue qui ne cesse d'être centripète, l'adjectif épithète est subordonné au substantif, l'adjectif attribut doit au contraire être le régissant du substantif.

6. — Or, le régissant du substantif étant normalement le verbe, on se trouve amené à conclure que l'adjectif attribut joue le même rôle structural que le verbe. Autrement dit, dans les phrases zyriène et russe qui viennent d'être citées, les mots *bir* « bon(ne) » et *нов* « neuve » doivent se construire comme des nœuds verbaux, auxquels sont subordonnés les substantifs *kiv* « langue » et *дом* « maison » (v. St. 150 et 151).

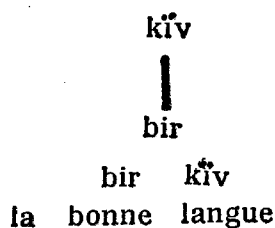


Stemma 150

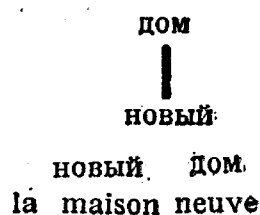


Stemma 151

7. — On constatera en effet que, dans ces stemmas, les substantifs dépendent des adjectifs-verbes, et que la structure y est exactement inverse de celle des adjectifs épithètes (v. St. 152 et 153).



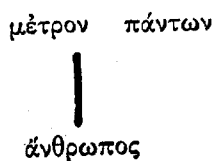
Stemma 152



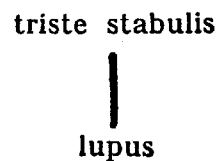
Stemma 153

8. — Les phrases attributives existent également en latin, où l'on peut dire : *domus nova* « la maison est neuve ». C'est le type même de la **phrase nominale**, telle que le latin l'a héritée de l'indo-européen. De même en grec *πάντων μέτρον ἄνθρωπος* « l'homme est la mesure de toute chose », (cf. st. 154).

9. — Dans la phrase latine *Triste lupus stabulis* « le loup est une chose néfaste pour les étables » (v. St. 155), l'épithète *triste* est bien un adjectif, mais un adjectif pris substantivement. La preuve en est qu'il est au neutre et ne s'accorde par conséquent pas avec le prime actant.



Stemma 154



Stemma 155

10. — Dans les phrases nominales, l'adjectif joue le rôle d'attribut, parce qu'il exprime une qualité qui est attribuée au substantif prime

actant. C'est le fait même d'attribuer cette qualité qui fait de l'adjectif un équivalent structural du verbe. L'ensemble de la phrase ainsi régie par un adjectif attribut exprime donc un **état**, puisqu'il n'y a pas de verbe exprimant l'action : quand je dis *domus noua*, je constate simplement l'état de neuf de la maison.

11. — A côté de l'attribut du prime actant au nominatif, il existe en russe un attribut du prime actant à l'instrumental. Il y a une différence entre l'attribut au nominatif et l'attribut à l'instrumental : le premier exprime une qualité foncière et permanente, inhérente au prime actant, le deuxième une qualité passagère et accidentelle de celui-ci. C'est ainsi qu'on aura : *Антон был кучер (nom.)* « Antoine était cocher », mais *он сидел кучером (instr.)* « il était assis en faisant fonction de cocher ». Dans le premier cas, il s'agit d'un homme dont le propre est d'être cocher. Dans le second cas, il s'agit d'un homme qui faisait fonction de cocher ce jour-là, mais qui n'était pas cocher de son état.

12. — Dans les exemples ci-dessus, l'adjectif attribut se suffit à lui-même pour jouer le rôle de verbe sans qu'il soit nécessaire d'employer le verbe « être » comme en français. Cette tournure sans verbe « être » semble être la tournure normale ou tout au moins la plus fréquente dans les langues. Elle n'est d'ailleurs pas complètement exclue du français, où elle se rencontre dans les phrases du type *trois fois quatre douze*. De même l'allemand dira : *Frankreich hoch !* « Vive la France ! »

13. — Dans les langues qui normalement emploient le verbe « être » avec l'adjectif attribut (comme par exemple le français et l'allemand), cette tournure est de préférence réservée aux phrases exclamatives ou interrogatives :

Votre ami ! un as.

Madame Blandin. — ... *Nous, des viveurs ? Ah ! Ah ! Des sous-viveurs tout au plus* (H. Lavedan, *Viveurs*, acte IV).

All. *Wer da ?* « qui va là ? ».

14. — Le plus souvent d'ailleurs l'ordre des mots habituel est inversé et l'attribut est énoncé avant son sujet, ce qui donne à ce tour un caractère particulièrement vigoureux :

Très joli, votre tableau !

Excellent, votre poulet !

Remarquable, ce livre !

Un des jeunes gens. — *Gai, le Durand de ce soir, hé !* (H. Lavedan, *Viveurs*, acte II).

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage ! (Du Bellay).

Bienheureux les pauvres d'esprit ! traduction du *Beati pauperes spiritu* de l'Évangile (Mathieu, V, 3).

all. *Heil Hitler !*

15. — Ce type de phrase s'accommode fort bien d'un attribut n'étant pas à proprement parler un adjectif :

Participe : *Déchirés les Compactats, enfuie la dernière chance d'accorder entre Rome et la Bohême utraquiste !* (V. L. Tapié, *Une église tchèque au XV^e siècle, l'unité des Frères*, p. 59).

Toute plissée sa jupe... (Céline, *Mort à crédit*, p. 21).

Substantif : *Pas un endroit réservé, mon dos ?* (protestation indignée d'un homme sandwich en période électorale, cf. *Le Matin*, 27-XII-34).

Substantif tiers actant : *A moi les gâteaux, à toi les pénitences.*

A bon chat bon rat.

A cœur vaillant rien d'impossible.

Circonstant de temps : *A demain les affaires sérieuses !*

Locution adverbiale : *Mais dans quel but cette trappe et cet escalier ?* (Alexandre Dumas, *Le Vicomte de Bragelonne*, Visite domiciliaire).

CHAPITRE 67. — La phrase à verbe « être ».

1. — Dans nombre de langues surtout européennes, le schème de la phrase verbale est si impérieux qu'il s'impose même à la phrase attributive. Le verbe choisi alors comme centre structural est en principe le verbe « être », parce que c'est celui qui exprime le plus normalement l'état. C'est à ce titre qu'on lui donne le nom de verbe substantif. On distinguera donc deux espèces de phrases à adjectif attribut, la phrase attributive pure, dont il vient d'être question dans le chapitre précédent, et la **phrase à verbe « être »**.

2. — La phrase à verbe « être » concurrence ainsi, même en latin, la phrase attributive pure, et il est aussi latin de dire : *domus est noua* que *domus noua*.

3. — D'autres langues ignorent complètement les phrases attributives pures et ne peuvent construire l'adjectif attribut qu'en le faisant précéder du verbe substantif. C'est le cas du français *la langue est bonne*, et d'un grand nombre de langues européennes :

italien	: <i>la lingua e buona</i>
provençal	: <i>la lengo es bona</i>
languedocien	: <i>la lenga es bona</i>
espagnol	: <i>la lingua es buen</i>
roumain	: <i>limba este bună</i>
bas-breton	: <i>an teod a zo mad</i>
allemand	: <i>die Zunge ist gut</i>
flamand	: <i>de tong is goed</i>
anglais	: <i>the tongue is good</i>
lette	: <i>mele ir laba</i>
polonais	: <i>język jest piękny</i>
ukrainien	: <i>язык же гарним</i>
russe-blanc	: <i>язык ёсь красивым</i>
serbo-croate	: <i>jezik je dobar</i>

« la langue est bonne »

Même sens dans toutes ces langues.

4. — L'adjectif attribut de l'allemand prend souvent une valeur **résultative** (cf. chap. 37, § 47).

5. — Ainsi employé, le verbe *être* est quelquefois qualifié de **copule**, parce qu'il sert à unir le substantif prime actant et l'attribut. Cette conception rend mal compte de la nature des faits. L'attribut faisant ici fonction de verbe est structurellement à la même place que le verbe substantif, et celui-ci, loin d'unir le substantif prime actant et l'attribut, fait corps avec l'attribut dont il sert uniquement à marquer le rôle verbal¹ (v. chap. 207, § 8).

6. — Il résulte de ce qui précède que le verbe substantif et l'attribut ainsi rapproché de lui forment un **nucléus dissocié** (v. chap. 23, § 8 et § 14), dans lequel le verbe substantif est l'**auxiliaire**, puisqu'il assure la fonction structurale, et l'attribut l'**auxilié**, puisqu'il assure la fonction sémantique. En effet, dans la phrase *la langue est bonne*, l'*auxiliaire est* a pour rôle d'assumer la fonction structurale de centre de la phrase, tandis que l'*auxilié bonne* n'a que celui d'exprimer la qualité que l'on prête au prime actant. C'est grâce à la présence du verbe substantif auxiliaire qu'il est ainsi possible d'utiliser pour auxilié un adjectif qui par ailleurs ne se distingue en rien de l'adjectif épithète.

7. — C'est pourquoi, de même que l'adjectif épithète, l'adjectif attribut **s'accorde** en genre, en nombre et en cas avec le prime actant qu'il régit (v. chap. 61, § 7).

8. — L'union intime du verbe-substantif avec l'attribut dans le nucléus dissocié est d'ailleurs marquée morphologiquement dans certaines langues.

9. — C'est ainsi que, dans le grec ancien, on sent si bien que le verbe-substantif employé en valeur d'auxiliaire n'est plus qu'un simple mot-outil, privé de son autonomie, qu'il perd son accent et devient **enclitique** : ἀγαθός ἐστιν (avec un seul accent pour l'ensemble du nucléus) « il est bon ».

10. — De même, en géorgien, le verbe substantif, dont la forme pleine est *aris* « est », se trouve généralement réduit dans ce cas à la forme **atone** *-a*, qui fait fonction de véritable suffixe : *melani šavi-a* « l'encre est noire ».

11. — Dans le cas où l'attribut est soutenu structurellement par la présence du verbe auxiliaire *est*, la place de l'attribut dans le stemma coïncide avec celle du verbe auxiliaire et il serait logique de faire le stemma de la phrase *la maison est neuve* en plaçant *est neuve* au même endroit (v. St. 156, v. aussi St. 151 et 157).

12. — Mais cette disposition aurait l'inconvénient de bloquer à une seule place deux éléments dont il est au contraire essentiel de faire ressortir graphiquement la différence de nature. L'inconvénient deviendrait grave, dès que l'attribut est lui-même constitué par plusieurs éléments, puisqu'alors tous ces éléments se trouveraient bloqués ensemble et avec l'auxiliaire, ce qui exclurait toute analyse graphique, et ce qui serait directement contraire à la notion même de représentation stemmatique. Aussi conviendrons-nous de faire figurer dans ce cas les attributs

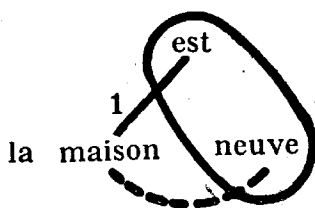
1. Sur l'opposition entre le verbe-substantif et la copule cf. ce que dit Vaillant dans le *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 37, p. 104.

au même niveau horizontal que les actants qu'ils régissent. Outre que cette dérogation est alors inévitable, elle est sans inconvénient grave, car on peut en cas de besoin prendre la précaution d'enfermer l'attribut dans le même cercle de nucléus que l'auxiliaire qui le soutient structurellement (ceci, afin d'éviter qu'il ne soit pris pour un actant) et marquer la connexion sémantique entre l'attribut et l'actant qu'il régit au moyen d'un trait pointillé d'anaphore (v. chap. 42, § 3), afin de bien marquer que cette connexion subsiste, bien que l'attribut soit éloigné graphiquement du verbe auxiliaire où aboutit le trait de connexion.

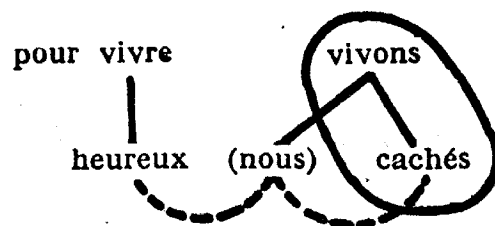
Aussi bien la connexion structurale, qui unit l'actant au nucléus verbal, ne peut-elle aboutir en bonne doctrine qu'au verbe auxiliaire, puisque c'est lui qui, dans le nucléus dissocié, assume seul la fonction structurale (v. St. 157).

est neuve
|
la maison

Stemma 156



Stemma 157



Stemma 158

13. — Nous donnerons au stemma ainsi conditionné le nom de **stemma développé** pour bien indiquer que la structure interne du nucléus dissocié est analysée graphiquement dans toute son extension et tout son détail. Nous nous trouvons donc ici en présence de deux possibilités de stemmas : le **stemma abrégé** et le **stemma développé**. Nous emploierons ou l'un ou l'autre, selon les nécessités de la démonstration, et nous nous efforcerons de ne faire appel au stemma développé que dans le cas où le stemma abrégé serait manifestement impuissant à satisfaire aux besoins de l'analyse graphique et de la démonstration.

14. — De même que l'épithète, au lieu d'un adjectif, peut être un substantif précédé de la préposition *de* (v. chap. 65, § 2), de même l'attribut, au lieu d'être un adjectif, peut être un groupe de ce genre ; ainsi, dans le français *Alfred est d'une amabilité excessive*, le nœud nominal *une amabilité excessive* précédé de la préposition *de* (*d'*) constitue l'attribut régissant le prime actant.

15. — Le même phénomène s'observe dans de nombreuses langues, par exemple en russe : он был высокого роста « il était de haute taille », (cf. chap. 65, § 3).

16. — Toujours comme le rôle d'épithète, celui d'attribut peut être tenu par un substantif non précédé de *de* (v. chap. 65, § 2) : fr. *Dans le royaume des aveugles, les borgnes sont rois*. De même en grec : Ἡ σοφία ἐστὶν ἀρχὴ τῆς εὐτυχίας « La sagesse est le commencement du bonheur ».

17. — A côté du verbe substantif proprement dit, il existe un certain nombre de verbes de sens voisin, qui sont susceptibles comme lui de se construire avec un attribut. Ce sont les verbes *devenir*, *rester*, *sembler*, *passer pour*, *se croire*, *s'appeler*, etc..., dont l'attribut exprime également une qualité du **prime actant** :

fr. : *on devient cuisinier, mais on nait rôtisseur* (Brillat-Savarin, *Physio-*

logie du goût, Aphorisme du professeur, IV); lat. *Cicero creatus est consul* « Cicéron fut fait consul »; *ego nominor leo* « je m'appelle lion ».

all. : *das heisst gelogen* m.-à-m. « cela s'appelle menti », c'est-à-dire « cela s'appelle mentir ».

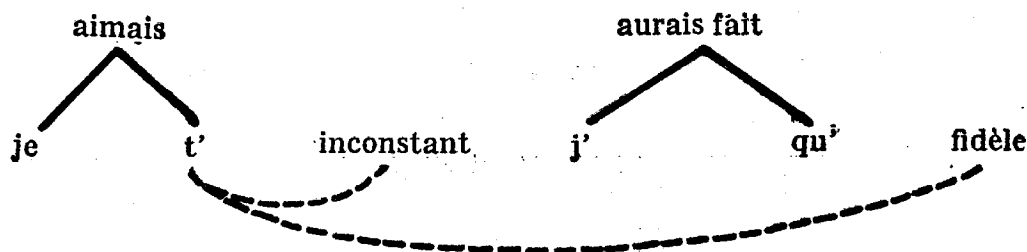
18. — Enfin nous verrons par la suite que la fonction d'attribut peut être remplie par un participe : *mon plan est arrêté*, par un substantif personnel : *je redeviens moi-même*, par un infinitif : *souffler n'est pas jouer*, par un adverbe : *cet homme est bien*, etc..., (v. chap. 177, sqq.).

19. — Lorsqu'un adjectif sert d'attribut à un substantif personnel, ce substantif personnel peut être déjà réduit au rôle d'indice ou même complètement incorporé au verbe. Dans ce cas il sera représenté fictivement par un nœud **virtuel**, auquel aboutiront d'une part un trait de connexion venant du verbe et d'autre part le trait pointillé de connexion anaphorique venant de l'adjectif attribut : *pour vivre heureux, vivons cachés* (v. St. 158).

CHAPITRE 68. — L'attribut du second et du tiers actants.

1. — A côté de l'attribut du prime actant, il peut y avoir un attribut du second actant. La qualité exprimée par l'attribut est alors attribuée non pas au prime actant, mais au second actant. C'est le cas en français dans des phrases du type *J'appelle un chat un chat et Rolet un fripon* (Boileau, *Satire* I, v. 52), où la qualité de « chat » est attribuée au second actant *un chat* et la qualité de « fripon » au second actant *Rolet*, ou encore *je te baptise carpe*, où la qualité de « carpe » est attribuée au mets désigné par l'indice personnel antiontif *te*.

2. — Dans *Je l'aimais inconstant, qu'aurais-je fait fidèle ?* (Racine, *Andromaque*, IV, 5, v. 1365), l'attribut *inconstant* indique la qualité en fonction de laquelle la personne désignée par l'indice personnel *l'* (Pyrrhus) était aimée. On notera que cette phrase célèbre contient une ellipse assez dure, puisque *fidèle*, quoique dans la seconde phrase, est également l'attribut de *l'*, qui est dans la première (v. St. 159).



Stemma 159

3. — De même qu'il existe des verbes qui se construisent normalement avec un attribut du prime actant (v. chap. 67, § 17), de même il existe des verbes propres à se construire avec un attribut du second actant. Les principaux sont : *faire, rendre, prendre pour, appeler, nommer*,

créer, trouver, reconnaître : je vous rends responsable, nommer quelqu'un général, je vous trouve bien pâle.

4. — Dans les langues à cas, le second actant se mettant à l'accusatif, son attribut se met également à l'accusatif :

lat. : *creare aliquem consulem* « nommer quelqu'un consul », *appellare aliquem regem* « saluer quelqu'un du titre de roi ».

gr. : αἰροῦνται αὐτὸν ἄρχοντα « ils le choisissent comme chef ».

5. — On notera que cet emploi n'est au fond qu'un développement du précédent et que les rapports de fait entre le prime actant et la qualité qu'on lui attribue restent les mêmes. Ce n'est que dans la mesure où le prime actant devient second actant que la qualité exprimée par l'attribut le suit dans son nouveau rôle. Dans le latin *Romani creauerunt Ciceronem consulem*, le rapport entre *Ciceronem* et *consulem* est le même que celui entre *Cicero* et *consul* dans *Cicero erat consul*. Mais ce rapport, au lieu d'être constaté comme un simple état, est donné comme le résultat de l'intervention d'un nouvel actant *Romani*, qui prend la place du prime actant, tandis que l'ancien prime actant *Cicero* se trouve relégué avec son attribut *consul* au rôle de second actant. Ce rapport complexe peut être figuré par les schémas 160 et 161.

6. — Les schémas précédents font comprendre qu'en russe l'attribut du prime actant, désignant une qualité passagère, peut se retrouver avec la même nuance comme attribut du second actant, toujours à l'instrumental. C'est ainsi qu'on aura : *Пётр был астроном (nom.)* « Pierre était astronome », mais *он назвал свою собаку Астрономом (instr.)* « il avait appelé son chien Astronome ». Dans le premier cas, il s'agit d'un homme dont le propre est d'être astronome, tandis que, dans le second cas, il s'agit seulement d'une qualité que l'on prête à un chien par plaisanterie et dont on l'affuble en manière de nom, mais le chien n'est pas au fond astronome et ne le sera jamais.

(erat) consul



Schéma 160

consulem

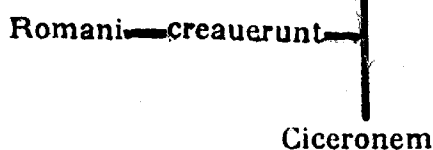
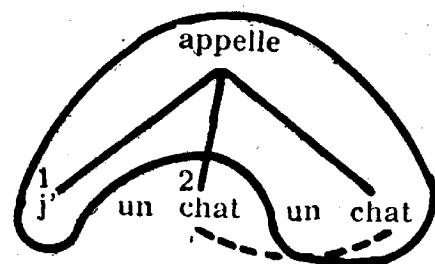


Schéma 161

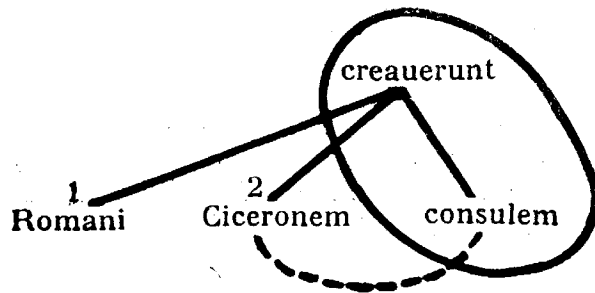


Stemma 162

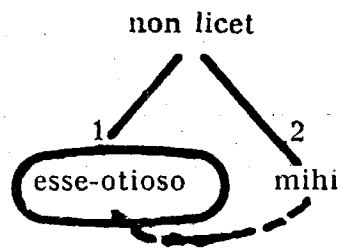
7. — Enfin, et toujours dans les mêmes conditions, l'attribut peut exprimer une qualité prêtée au **tiers actant**. Dans les langues à cas, il se met alors au même cas que le tiers actant, c'est-à-dire au datif ; soit par exemple le latin *mihi non licet esse otioso* « il ne m'est pas permis d'être oisif », l'attribut *otioso* est au datif, parce que la qualité qu'il exprime est attribuée au substantif personnel *mihi*, lequel est également au datif en sa qualité de tiers actant de *licet*.

8. — Dans la représentation stemmatique de l'attribut du second ou du tiers actant, l'emploi du stemma développé est de rigueur, car autrement il serait impossible de distinguer l'attribut du second ou

du tiers actant d'un éventuel attribut du prime actant. La chose ressort à l'évidence de phrases comme *j'appelle un chat un chat* (§ 1), *Romani Ciceronem consulem creauerunt*, ou *otioso mihi esse non licet* (v. St. 162, 163 et 164).



Stemma 163



Stemma 164

On remarquera que, dans les stemmas précédents, nous nous sommes efforcés de faire figurer l'attribut à la droite de l'actant qu'il régit. Pour plus de clarté, nous adopterons chaque fois qu'elle est possible cette disposition dans tous les cas de nucléus dissociés comportant un verbe et un attribut.

9. — On notera que cette disposition du stemma, telle qu'elle figure par exemple dans le stemma 163, reproduit fidèlement l'économie du schéma 161, à cette seule différence près qu'elle prend la forme d'un stemma proprement dit, puisque le verbe y figure en haut en tant que centre structural de la phrase.

CHAPITRE 69. — L'apposition.

1. — L'apposition est un substantif qui fait partie du nœud substantival. Soit en français la phrase *Louis XIV, roi de France, protégea les lettres et les arts*, le substantif *roi* y est dit en apposition à *Louis*.

2. — Le substantif en apposition fait évidemment partie du nœud substantival ayant pour centre le substantif auquel il est en apposition. Ainsi *roi* fait partie du nœud structural commandé par *Louis*. En effet *roi* est en connexion sémantique directe avec *Louis*, dont il n'est syntaxiquement qu'une **hypostase**.

3. — Le mot *roi* se trouve donc en connexion directe avec *Louis*. Il importe maintenant d'étudier la nature de cette connexion.

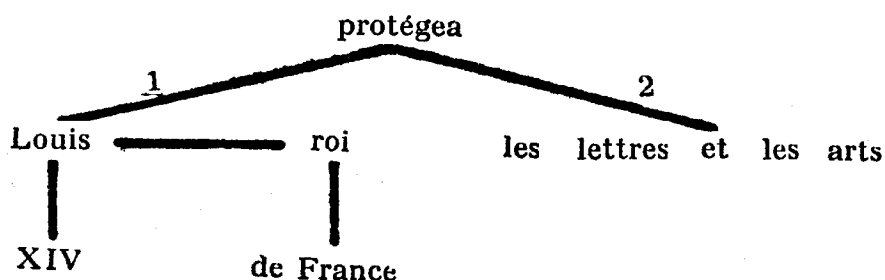
4. — Il apparaît dès l'abord que cette connexion n'est pas verticale (malgré chap. 2, § 7). Structuralement, on sent que *roi* est sur le même plan que *Louis*. Aussi bien est-ce un substantif comme lui et ne saurait-il par conséquent se placer à un autre niveau. Ce sentiment est si évident que c'est lui qui a inspiré aux grammairiens le terme d'**apposition**, par lequel ils ont entendu que sa position était à **côté** du substantif et non **au dessus** ou **au dessous**.

5. — D'autre part l'apposition n'est pas en connexion avec le verbe. Elle ne dépend de celui-ci que par l'intermédiaire du nœud substantival. Ainsi *roi* n'est pas en connexion avec *protégea*, mais seulement avec *Louis*, qui est lui-même en connexion directe avec *protégea*.

6. — Certes, si je dis *Louis XIV protégea les lettres et les arts*, cela implique bien que le roi de France protégea les lettres et les arts, puisque *Louis XIV* était *roi de France*. Cela n'empêche pas que c'est à *Louis XIV* et non au *roi de France* que j'attribue ici le rôle de protecteur des lettres et des arts. Libre à mon interlocuteur de tirer la conséquence de mes paroles en en déduisant que, puisque *Louis XIV* protégea les lettres et les arts, il est exact aussi que ce fut le *roi de France* qui protégea les lettres et les arts. Mais ce n'est pas ce que j'ai dit. Je me suis borné à établir une connexion entre *protégea* et *Louis*, et une autre connexion entre *Louis* et *roi*. Je veux bien qu'au point de vue structural *roi* soit égal à *Louis*. Mais, de ce que deux éléments sont égaux entre eux, il ne s'ensuit pas forcément qu'ils soient identiques.

Structuralement, il subsiste entre eux une différence spécifique : *Louis* seul est le prime actant de *protégea*, tandis que *roi* n'est que l'attribut de *Louis*.

7. — Au point de vue **graphique**, nous figurerons naturellement la connexion entre le substantif, centre du nœud substantival, et son apposition par un trait horizontal. Mais seul le substantif centre du nœud recevra un trait de connexion l'unissant au verbe, puisque, comme nous l'avons vu, le substantif en apposition n'est pas en connexion avec le verbe (v. St. 165).



Stemma 165

8. — Cette disposition permet de faire ressortir d'une façon précise que c'est de *Louis* seulement que j'affirme qu'il protégea les lettres et les arts et non du *roi de France*, qui ne participe à cette affirmation que par l'intermédiaire de la connexion horizontale qui le rattache à *Louis*.

9. — L'apposition se distingue ainsi nettement d'une part de l'épithète, d'autre part de l'attribut, qui sont en connexion verticale avec le substantif centre du nœud substantival, puisque sa connexion avec celui-ci, loin d'être verticale, est au contraire horizontale.

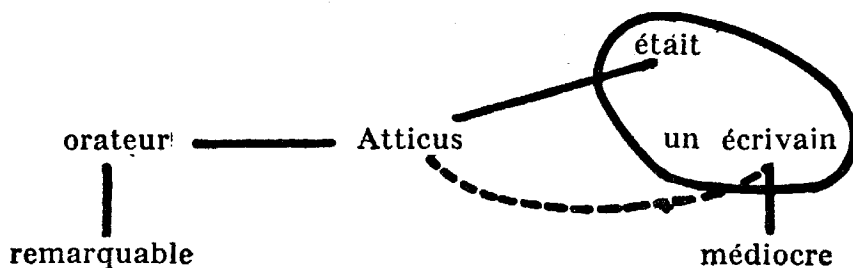
10. — Il faut bien faire attention à ne pas confondre l'**apposition**, qui est rattachée structurellement à un actant, avec l'**apostrophe**, qui s'exprime dans les langues à cas par le vocatif et dont nous parlerons au chapitre 71.

11. — Dans certaines phrases la confusion est possible et elle entraînerait un gros contre-sens. C'est ainsi que ce serait ne rien comprendre au dicton *Souffre, enclumeau, frappe, marteau*, que d'y concevoir *enclu-*

meau et *marteau* comme des apostrophes, comme si l'on ordonnait à l'enclumeau de souffrir et au marteau de frapper, au lieu de les concevoir comme des appositions au prime actant non exprimé du verbe impératif (v. chap. 71, § 11) et de comprendre que l'ordre donné est celui de souffrir dans le rôle d'enclumeau et de frapper dans le rôle de marteau, c'est-à-dire de savoir en tout s'adapter à la situation qui vous est faite, et d'être aussi souple à s'y plier en cas de nécessité qu'à en tirer partie quand l'occurrence est favorable.

12. — L'exemple précédent pourrait donc être glosé en français même, de la façon suivante : « *Souffre quand (ou si) tu es enclumeau, frappe quand (ou si) tu es marteau* ». C'est là qu'apparaît la valeur exacte de l'apposition, qui, n'étant pas actant elle-même, tend volontiers, tout en restant en connexion avec l'actant avec lequel elle est en apposition, à prendre une légère nuance de circonstant (*quand*, temporel, ou *si* de condition).

13. — Cette nuance circonstancielle peut être très variable. Ainsi, dans la phrase *Orateur remarquable, Atticus était un écrivain médiocre* (v. St. 166), si la qualité d'écrivain médiocre est attribuée à Atticus par l'attribut, c'est une qualité autre et en opposition avec la première qui lui est prêtée par l'apposition, si bien que celle-ci peut se développer dans le sens d'un circonstant concessif : *quoiqu'orateur remarquable, Atticus était un écrivain médiocre*.



Stemma 166

14. — Dans les langues à cas, l'apposition, étant par définition rattachée au centre du nœud substantival et jouant ainsi fictivement le même rôle, se met obligatoirement au même cas : lat. *urbs Roma* « la ville de Rome », *Hannibal debellavit urbem Romam* « Hannibal vainquit la ville de Rome ».

15. — Pour ce qui est de ces deux exemples, nous verrons ci-dessous (v. chap. 195, § 8) que dans la structure française *la ville de Rome* ou *de Paris* qui est d'un type tout différent, *de Rome* ou *de Paris* n'est pas une apposition comme on l'enseigne couramment, mais bien une épithète.

16. — Mais si le substantif en apposition s'accorde en cas avec le substantif centre du nœud, il ne s'accorde pas avec lui en genre, ni en nombre. C'est que ce n'est pas un adjectif comme l'épithète, mais un substantif lui aussi, et que, comme tel, il possède son genre et son nombre propres, tandis que sa fonction est la même que celle du substantif centre du nœud. C'est pourquoi l'on dira fort bien *urbs Lugdunum* « la ville de Lyon » avec le neutre *Lugdunum* en apposition au féminin *urbs*, ou *urbs Athenae* avec le pluriel *Athenae* en apposition au singulier *urbs*.

17. — Lors de la traduction du latin en français, il peut être expédient, pour bien faire ressortir la nuance circonstancielle de l'apposition, d'intervertir les rôles et de faire du centre de l'ancien nœud verbal un circonstant que l'on subordonne à l'apposition, laquelle devient alors le centre du nouveau nœud verbal : *admodum senex suasor legis Cinciae fuit* (Cicéron, *de Senect.*, 4, 10) « il était d'un âge très avancé, quand il fit passer la loi Cincia ».

18. — On peut quelquefois être très embarrassé pour trouver l'expression française susceptible de rendre la nuance circonstancielle du latin. C'est ainsi qu'il est absolument impossible de traduire mot-à-mot en français l'exclamation prêtée par Suétone à Néron expirant : *Qualis artifex pereo !* (*Vita Neronis*, 49). Le français « quel artiste je meurs ! » ne serait guère compréhensible. Mais on notera que toutes les bonnes tentatives de traduction tendent à faire intervenir sous une forme ou sous une autre la notion de circonstant : « *quel artiste meurt en moi ! quel artiste meurt en ma personne !* »

19. — On notera la tendance du grec à faire de l'épithète une sorte d'apposition, lorsqu'il veut insister sur la qualité exprimée par l'adjectif. Il lui suffit alors de substantiver l'adjectif au moyen de l'article (v. chap. 173, § 3, 4 et 6), de telle sorte que l'on soit en présence de deux véritables substantifs dont le second est une apposition au premier. C'est ainsi que, à l'adjectif épithète ἀγαθός de ὁ ἀγαθός πατήρ « le bon père », il substituera volontiers l'adjectif substantivé en apposition dans ὁ πατήρ ὁ ἀγαθός, où la qualité de bon se trouve spécifiée avec plus d'énergie.

CHAPITRE 70. — L'adjectif en apposition.

1. — Nous avons vu au chapitre 65, § 7 que le rôle de l'épithète, qui est normalement tenu par un adjectif, parce qu'il s'agit d'une connexion verticale et qu'il faut par conséquent faire choix d'une espèce de mot structurellement inférieure au substantif, peut être également tenu par un substantif. Réciproquement, si le rôle d'apposition est normalement rempli par un substantif, il peut également l'être par un adjectif qui tient alors lieu de substantif :

latin : *Aristides mortuus est pauper* « Aristide mourut pauvre ».

grec : αὐτὸς ἦκεν « il est venu lui-même ».

2. — L'adjectif en apposition comporte comme le substantif dans la même occurrence une nuance circonstancielle, qui peut être de lieu :

Duobus summis oratoribus, Crasso et Antonio, L. Philippus proximus accedebat (Cic. *Brut.*, 47, 173) « L. Philippe était celui qui s'approchait le plus près des deux orateurs éminents, Crassus et Antoine ».

de temps :

assiduus in oculis fuerat « il avait été constamment en vue ».

ou de manière :

praeceps abiit « il partit précipitamment ».

3. — Dans les exemples ci-dessus le caractère circonstanciel est exprimé en français par un adverbe, mais il peut l'être aussi par une expression adverbiale formée au moyen d'un **substantif** (ou substantif personnel ou infinitif) précédé d'une préposition :

en : *rediit incolumis* « il est revenu en bon état ».

avec : *haud timidi resistunt* « ils résistent avec intrépidité ».

4. — Le rôle de l'adjectif-apposition lui-même peut être tenu par un participe :

Etant petit garçon, je lisais son roman.

Et je le lis encore, ayant la barbe grise (La Fontaine, *Poésies diverses*, VII, *Ballade*, v. 15-16).

Les traductions présentent le même caractère adverbial : lat. *faciam libens* « je le ferai volontiers ».

Diuersae duae legiones proeliabantur « deux légions combattaient séparément ».

Feci non inuitus « j'ai agi de mon plein gré ».

Sapiens nihil facit inuitus « le sage ne fait rien malgré lui ».

Non rogatus uenit « il est venu sans être prié ».

5. — Le grec affectionne tout particulièrement les tournures contenant un participe en apposition :

ἐπαύσατο μαχόμενος « il cessa de combattre ».

ἔλαθε ἐχθρὸς ὄν (Xénophon) m.-à-m. « il resta caché étant ennemi », c'est-à-dire « on ne s'aperçut pas que c'était un ennemi ».

τοῦτον ὑμεῖς ἐπίστασθε ἡμᾶς προδόντα « vous savez qu'il nous a trahis ».

δείξω οὕτω ταῦτα ἔχοντα (Platon) « je montrerai qu'il en est ainsi ».

6. — A la différence du substantif en apposition, l'adjectif et le participe en apposition, qui n'ont pas de genre et de nombre propres, s'accordent avec le substantif auquel ils sont en apposition non seulement en cas, mais en genre et nombre :

accusatif : lat. *eos non possum retinere inuitos* « je ne puis les retenir malgré eux », datif : *quorum rerum altera mihi uiuo nunquam eripietur, altera ne mortuo quidem* « la première (de ces passions), on ne me l'arrachera jamais de mon vivant et la mort ne me ravira pas la seconde ».

7. — On notera qu'en allemand l'adjectif en apposition reste invariable, qu'il s'agisse d'un adjectif proprement dit ou d'un participe :

Fest gemauert in der Erden,

Steht die Form, aus Lehm gebrannt (Schiller, *Das Lied von der Glocken*) (v. 1-2) « le moule, fait d'argile cuite, est solidement maçonné dans la terre ».

Il partage cette particularité avec l'adjectif attribut : *die Form ist in der Erde fest gemauert* « le moule est maçonné solidement dans la terre ».

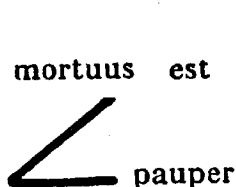
On peut conclure de cette observation qu'en allemand, l'adjectif ou le participe ne s'accordent point avec leurs connexions inférieures (attribut) ou horizontales (apposition), mais seulement avec leurs

connexions supérieures (épithète) : *die in der Erde fest gemauerte Form* « le moule solidement maçonné dans la terre ».

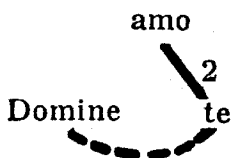
8. — Lorsqu'un mot est en apposition à un substantif personnel (cf. chap. 67, § 19), ce substantif peut être déjà réduit au rôle d'indice ou même complètement incorporé au verbe. Dans ce cas, il est représenté **fictivement** par un nœud **virtuel**, auquel aboutissent d'une part un trait de connexion horizontal venant de l'apposition et d'autre part un trait de connexion vertical venant du verbe. C'est ce qui arrive dans une phrase comme *mortuus est pauper*, où *pauper* est en apposition au prime actant de *mortuus est*, lequel est incorporé au verbe et n'est plus exprimé en tant qu'actant (v. St. 167).

9. — Bien que l'apposition se fasse en principe à un actant, il arrive qu'elle se fasse à un substantif non actant. Des tournures de ce genre sont plus ou moins correctes en raison du caractère d'anacolithe qu'elles présentent : *Voisin de l'une des parties les plus giboyeuses de la forêt et entouré de toutes parts par une agglomération de bois communaux, la position accidentée de ce hameau en rendait la surveillance plus difficile* (Murger, *Le Sabot rouge*, I). Dans cet exemple, les nœuds appositionnels régis par le substantif *voisin* et le participe *entouré*, qui sont au masculin, ne peuvent se rapporter qu'au substantif masculin *hameau*, ce qui est incorrect, puisque *hameau* n'est pas lui-même un actant, mais fait fonction d'épithète qualifiant le mot *position* qui est féminin.

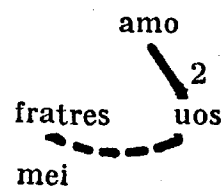
10. — L'anacolithe est encore plus dure, lorsque l'apposition se fait non pas à un actant, mais à une idée qui n'est même pas exprimée par un substantif : *D'ailleurs il était question d'améliorer ce service en le logeant plus au large, tout un vaste local sous une des rampes du Rosaire et dont on préparait déjà l'aménagement* (Zola, *Lourdes*, IV).



Stemma 167



Stemma 168



Stemma 169

CHAPITRE 71. — L'apostrophe.

1. — L'apostrophe est un appel au moyen duquel le sujet parlant attire l'attention de son interlocuteur en le nommant. Ainsi, dans la phrase *Nicole, apportez-moi mes pantoufles* (Molière, *Le Bourgeois Gentilhomme*, II, 4), *Nicole* est un mot mis en apostrophe, parce qu'il sert à Monsieur Jourdain à appeler Nicole, ou plus précisément à attirer son attention sur l'ordre qu'il se dispose à lui donner.

2. — En raison de son caractère d'appel, et de façon à répondre pleinement à son but, qui est d'attirer l'attention, l'apostrophe se met en général en tête de la phrase. Mais elle peut également se trouver

en fin de phrase : *Prends un siège, Cinna* (Corneille, *Cinna*, V, 1) (cf. St. 170). Dans ce cas, l'appel est moins impératif et correspond à un ton plus posé.

3. — Puisqu'il sert à appeler, le substantif en apostrophe est essentiellement un antiontif. Dans les langues à cas, ce caractère antiontif est marqué par un cas spécial, le **vocatif** : lat. *Domine* ! « Seigneur ! »

4. — Le substantif en apostrophe peut servir à interpeller une personne dont on veut attirer l'attention sur un procès dans lequel elle n'est pas directement impliquée et qui est par conséquent exprimé par un nœud dont les actants sont anontifs ou autoontifs :

anontif : fr. *Mon Dieu, que ce paysage est beau !*

autoontif : fr. *Mon Dieu, que je suis fatigué !*

5. — Mais, dès que la personne interpellée intervient elle-même comme actant dans le nœud verbal, il s'établit automatiquement une connexion anaphorique entre le substantif en apostrophe et cet actant, puisque tous les deux désignent la même personne.

6. — Dans le cas où c'est le second actant qui est antiontif, l'anaphore s'établit entre le mot en apostrophe et le second actant :

lat. *amo te, Domine* « je t'aime, Seigneur ».

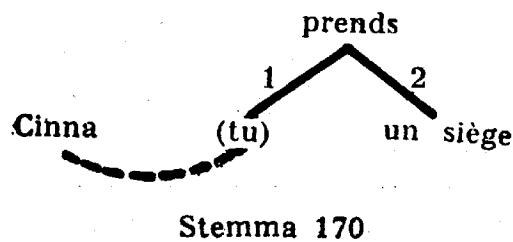
lat. *amo uos, fratres mei* « je vous aime, mes frères » (v. St. 168 et 169).

7. — Les exemples précédents permettent de montrer clairement la différence qu'il y a entre l'apostrophe et l'apposition. La preuve qu'il ne s'agit pas d'une apposition, c'est que, dans les langues à cas, le mot en apostrophe ne se met pas au même cas que l'actant auquel il se rapporte, mais au vocatif, qui le place structurellement en dehors du nœud verbal. C'est ainsi qu'en latin, dans les exemples ci-dessus, *Domine* et *fratres mei* sont des vocatifs, celui du singulier ayant sa forme propre, différente du nominatif *Dominus*, celui du pluriel ayant une forme à la vérité semblable à celle du nominatif, mais qui en tout cas n'est pas celle de l'accusatif (*mei*).

8. — Si, au lieu d'être en apostrophe, les mots *Domine* et *fratres mei* étaient en apposition, ils s'accorderaient avec le second actant et se mettraient comme lui à l'accusatif : *amo te Dominum, amo uos fratres meos*. Mais le sens serait tout autre : « je t'aime en tant que Seigneur, parce que tu es le Seigneur », « je vous aime en tant que frères, parce que vous êtes mes frères ».

9. — Dans le cas où c'est le prime actant qui est antiontif, la chose est moins claire, parce que le vocatif emprunte la forme du nominatif chaque fois qu'il n'a pas de forme propre, de telle sorte qu'il y a confusion, mais la doctrine est la même. L'apposition au prime actant se met au nominatif, tandis que le substantif en apostrophe se met au vocatif, p. ex. en latin : *Quousque tandem, Catilina, abuteris patientia nostra ?* (Cicéron, *Catilinaires*, I, 1) « Jusques-à quand, Catilina, abuseras-tu de notre patience ? »

10. — Mais, si le verbe est à l'impératif, comme l'impératif est forcément à l'antiontif, puisque l'ordre que l'on donne s'adresse à la personne à qui on le donne, il y a nécessairement anaphore entre le mot en apostrophe et le prime actant fictif *tu* de l'impératif : *Prends un siège, Cinna* (v. St. 170).



11. — Dans ce cas l'apostrophe, tout en n'étant pas à proprement parler un actant, se comporte donc structurellement comme le **prime actant virtuel d'un verbe à l'impératif**.

12. — La raison en est que la personne interpellée par l'apostrophe dans une phrase impérative est celle qui ferait fonction de prime actant si la même phrase était à l'indicatif, p. ex. *Nicole apporte les pantoufles de Monsieur Jourdain ; Cinna s'assied*.

13. — Les Latins et les Grecs sentaient si bien la chose qu'il leur arrivait (d'ailleurs très rarement, et seulement en poésie) de mettre au vocatif l'attribut au prime actant fictif d'une phrase exprimant une idée impérative¹ :

lat. *uenias hodierna* (Tibulle, I, 7, 53) « viens aujourd'hui ».

gr. ὄλιε, κοῦρε, γένιοιο (Théocrite, *Idylles*, 17, 66) heureux, jeune garçon, sois = « sois heureux, jeune garçon ».

14. — C'est aussi pourquoi l'impératif s'accorde en nombre avec le substantif en apostrophe. Si Auguste dit : *prends*, c'est qu'il s'adresse au seul Cinna. Si au contraire *Allons* est au pluriel dans le premier vers de la Marseillaise *Allons, enfants de la Patrie*, c'est que le chant s'adresse aux enfants de la Patrie, qui sont au pluriel. Le cas de *Nicole, apportez-moi mes pantoufles* est à part, puisque le pluriel d'*apportez* n'est pas un pluriel d'accord, mais un pluriel de politesse.

15. — Tout comme l'impératif auquel elle correspond, l'apostrophe tient de la nature de l'**interjection**. C'est un actant employé en valeur d'interjection tout comme l'impératif est un verbe employé en valeur d'interjection.

16. — De même que la forme interjective du verbe est l'impératif, celle du substantif est le vocatif, que, nous l'avons vu § 7, les langues à cas distinguent en principe du nominatif.

17. — Ce n'est donc pas par hasard que le vocatif et l'impératif présentent souvent des caractéristiques morphologiques communes, ainsi *-e* en latin et en grec dans la flexion thématique : lat. *Parce, Domine*

1. V. Riemann, *Syntaxe latine*, édition revue et corrigée par Ernout, § 28, n° 2.

« aie pitié, Seigneur », gr. Ἄγε, ὦ Κύριε « parle, Seigneur ». Il s'agit en effet d'une même forme indo-européenne à suffixe *-e, mais sans désinence, le thème nu, c'est-à-dire non fléchi, répondant mieux au caractère invariable de l'interjection.

18. — C'est que l'interjection est par définition un **appel**, une espèce de **cri** qui doit attirer immédiatement l'attention de la personne interpellée, et dont le centre expressif doit être par conséquent reporté le plus possible vers son début. Or la flexion se fait en indo-européen par la fin du mot. Elle est donc particulièrement inutile dans l'interjection.

19. — C'est pour la même raison qu'en russe, à côté de l'ancien vocatif slave, qui ne subsiste que dans six mots de caractère religieux et d'origine slavonne, le russe populaire commence timidement à développer un vocatif nouveau caractérisé par l'apocope de la désinence du nominatif :

Nominatif		Vocatif
старуха	« vieille femme »	старух
Никита	« Nikita »	Никит
ваня	« Jeannot »	вань
Батя	« Papa »	Бать

20. — La tendance à reporter l'attention sur le début des formes de vocatif se manifeste volontiers dans le domaine de l'accent. C'est ainsi qu'en grec on constate que, dans les cas où le vocatif diffère du nominatif par son accentuation, cette différence consiste en un recul de l'accent du vocatif par rapport à celui du nominatif. Dans ce cas l'accent du vocatif recule sur l'initiale :

Nominatif		Vocatif
πατήρ	« père »	πάτερ
άνήρ	« homme »	άνερ
γαστήρ	« ventre »	γάστερ
γυνή	« femme »	γύναι
μήτηρ	« mère »	μη̄τερ
ρήτωρ	« rhéteur »	ρήτορ
δαήρ	« beau-frère »	δᾱερ
δαίμων	« démon »	δᾱιμον
δεσπότης	« maître »	δέσποτα
Δημήτηρ	« Déméter »	Δήμητερ
αὐθάδης	« suffisant »	αὐθαδες
Ἄπολλων	« Apollon »	Ἄπολλον
θυγάτηρ	« sœur »	θύγατερ
ἀδελφός	« frère »	ἀδελφε
Ποσειδών	« Poseidon »	Πόσειδον

ou tout au moins aussi loin qu'il peut reculer sans contrevenir aux lois assez compliquées de l'accentuation grecque :

Ἄγαμέμνων	« Agamemnon »	Ἀγάμεμνον
ἐλεήμων	« miséricordieux »	ἐλέημον

21. — Rares sont les mots où les possibilités de recul de l'accent au vocatif ne sont pas exploitées au maximum. Mais même dans ce cas le sens du déplacement est quand même un recul :

βασιλεύς	« roi »	βασιλεῦ
εὐώδης	« odoriférant »	εὐῶδες
στρατιώτης	« soldat »	στρατιῶτα

22. — On trouve un recul semblable en sanskrit, où le vocatif *pītār* accuse un recul d'accent par rapport au nominatif *pitá* et à l'accusatif *pítáram*.

23. — Enfin on constate le même recul dans le pluriel féminin serbo-croate de certains mots : nom. plur. *žene*, voc. plur. *žène* « femmes ». En effet l'accent grave représente en serbe un accent qui a reculé d'une syllabe et qui par conséquent était autrefois sur la finale de ce mot, tandis que le double accent grave représente un accent plus bref qui n'a pas reculé et qui était par conséquent anciennement sur la première syllabe. A cette époque antérieure, l'accent du vocatif, qui était déjà sur l'initiale, accusait donc un recul par rapport à celui du nominatif.

24. — Les divers travaux sur le pré-indo-européen, en particulier ceux de E. Benvéniste, ayant montré que l'alternance **o/o/zéro** semblait dépendre de l'accent, les degrés pleins remontant aux formes accentuées et le degré zéro aux formes atones, il est séduisant de constater que le vocatif indo-européen des thèmes en **-ā-* est caractérisé lui aussi par le degré zéro **-a* en face du degré plein **-ā* du nominatif, p. ex. grec hom. nom. *νύμφη*, voc. *νύμφᾶ*, nom. v. sl., tchèque *žena*, serbo-croate *žèna*, pol. *glowa* - voc. v. sl., tchèque *ženo*, serbo-croate *žèno*, pol. *glowo*. Or le **-ā* du nominatif représente un ancien **ea₂*, dont le degré *e* révèle une voyelle accentuée en pré-indo-européen, tandis que le **a* du vocatif représente un pré-indo-européen *a₂*, dont le degré zéro révèle une ancienne voyelle qui est tombée parce qu'elle était atone. Comme c'était la dernière voyelle du mot, puisqu'il s'agit d'une désinence, c'est donc que l'accent était sur une syllabe précédente. Serait-ce la trace d'un recul d'accent au vocatif en pré-indo-européen ?

CHAPITRE 72. — Projection des actants.

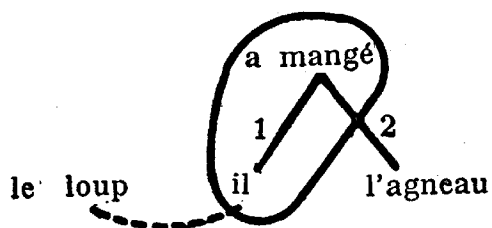
1. — Il arrive dans certaines langues que les actants jouissent parfois d'une autonomie poussée si loin que c'est à peine s'ils font partie du nœud verbal, auquel ils ne sont plus reliés par une connexion structurale proprement dite, mais par une simple connexion sémantique indirecte.

2. — C'est par exemple le cas en français où la tournure, qui existe dans le langage familier, est extrêmement expressive. Par exemple la phrase *le loup a mangé l'agneau* sera volontiers remplacée, notamment dans le langage des enfants, par la suivante, qui est infiniment plus vivante et vigoureuse : *le loup, il a mangé l'agneau*.

3. — Dans la dernière phrase du paragraphe précédent, l'actant *loup* n'appartient au stemma de la phrase que par la connexion anaphorique

qui le relie à l'indice personnel *il*, lequel indice est à son tour relié au verbe, auquel il est d'ailleurs plus ou moins incorporé, par une connexion structurale (v. St. 171).

4. — Si la connexion sémantique entre le verbe et l'actant *loup* est ainsi assurée indirectement par l'intermédiaire de l'indice personnel *il*, par contre la connexion structurale est extrêmement lâche, et l'actant jouit d'une sorte d'autonomie structurale. Cette autonomie est marquée dans la chaîne parlée par un temps d'arrêt, représenté dans l'orthographe par une virgule ou même par deux points : *Le nez de Cléopâtre : s'il eût été plus court, toute la face de la terre aurait changé* (Pascal, *Pensées*, II, 162, éd. Brunschvicg).



Stemma 171



Stemma 172

5. — Ainsi détaché du verbe, l'actant se trouve **vigoureusement souligné** et comme projeté en dehors du nœud verbal. C'est pourquoi nous dirons en pareil cas qu'il y a **projection actancielle**.

6. — On peut d'ailleurs présenter le phénomène d'une autre façon, en disant que l'indice, étant complètement incorporé au verbe, fait partie du même nucléus que celui-ci, à l'intérieur duquel il représente l'actant *loup*, avec lequel il est alors en connexion structurale directe, figurée dans le stemma par un trait de connexion plein (v. St. 172). Il est certain que, dans la mesure où le verbe incorpore l'indice-actant, le substantif actant se trouve rapproché du verbe, mais cette conception a l'inconvénient de ne pas rendre compte du caractère phonétiquement autonome du substantif projeté loin du verbe sur la chaîne parlée.

7. — Le substantif projeté loin du verbe sur la chaîne parlée s'y **détache** de tous les mots faisant partie du nœud verbal qui ne sont pas projetés. Soit par exemple la phrase *le loup a mangé l'agneau*, si nous projetons *le loup*, elle devient *le loup, il a mangé l'agneau*, où *le loup* forme un groupe à part. Si au contraire nous projetons *l'agneau*, c'est celui-ci qui formera un groupe à part : *l'agneau, le loup l'a mangé*.

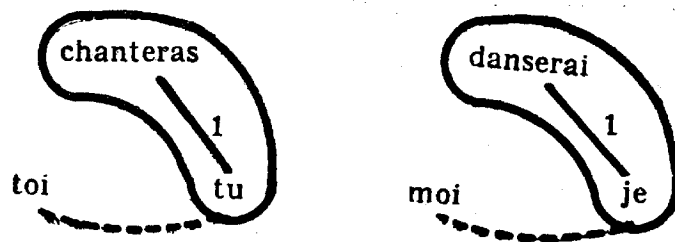
8. — Il résulte du paragraphe précédent que l'actant projeté peut l'être à peu près indifféremment avant ou après le groupe verbal. C'est ainsi que, dans les exemples précédents où l'actant projeté est placé avant le groupe verbal sur la chaîne parlée, on pourrait aussi bien le placer après : *il a mangé l'agneau, le loup* ; *le loup l'a mangé, l'agneau*.

9. — Dans la mesure où l'actant est projeté loin du centre verbal et par conséquent séparé du verbe sur la chaîne parlée, la **séquence** qui exprime sa connexion avec le verbe (v. chap. 6, § 5) se trouve **rompue**. Telle est la raison pour laquelle il est indispensable de la rétablir, au moins sémantiquement, grâce à une anaphore. L'**anaphore** est donc la **rançon** inévitable de la **rupture de séquence**, et c'est pourquoi toute projection d'actant s'accompagne nécessairement d'une anaphore et par conséquent d'un anaphorique.

10. — L'anaphorique est en principe un indice personnel anontif, mais ce peut être aussi un pronom démonstratif ; *Ah ! c'est un vrai type, ton père !* (Denys Amiel, *Ma Liberté*, acte I, p. 10).

11. — Quant à l'actant projeté, c'est normalement un substantif. Mais ce peut très bien être un substantif personnel : *toi, tu chanteras ; moi, je danserai* (v. St. 173).

Cette tournure permet, grâce à l'autonomie de l'actant, des effets de position extrêmement vigoureux (v. chap. 61, § 12).



Stemma 173

12. — L'actant projeté peut faire partie d'une proposition subordonnée, auquel cas il doit être entièrement séparé sur la chaîne parlée de la proposition subordonnée : « *Je suis surpris, vous qui voyagez beaucoup, que vous ne le sachiez pas* (Jean-Jacques Bernard, *Nationale 6*, p. 11). Il peut même être séparé de celle-ci par la principale : *Vous qui voyagez beaucoup, je suis surpris que vous ne le sachiez pas*. Ou encore il peut être projeté dans la principale : *Regarde Jean, quelle drôle de tête il a*. (Maupassant, *Contes* : « la Reine Hortense »), cf. chap. 61, § 12.

13. — L'actant projeté n'est pas forcément le prime actant. Ce peut être le **second actant** ou le **tiers actant** :

second actant : *Mon doigt, l'abeille l'a piqué. Ma mère, je la vois* (Meilhac et Halévy, livret de *Carmen*, I),

tiers actant : *mon malheureux cousin, je lui ai offert un beau livre*.

14. — La projection peut aussi concerner un **circonstant** : *là-bas, je n'y vais jamais*.

15. — Mais, si ce **circonstant** est un **substantif précédé d'une préposition**, le substantif seul est projeté. C'est ainsi qu'on dira *Paris, j'y vais souvent*, mais non *à Paris, j'y vais souvent*.

16. — La projection peut avoir lieu pour plusieurs actants de la même phrase. Nous dirons alors qu'il y a **projection multiple**. Par exemple : il y a projection double dans *l'abeille, elle l'a piqué, mon doigt*.

17. — En cas de projection double la tendance naturelle est de projeter les deux actants dans les deux directions opposées sur la chaîne parlée, sans qu'il soit nécessaire de mettre l'un ou l'autre plutôt avant qu'après le groupe verbal. On dira aussi couramment *mon doigt, elle l'a piqué, l'abeille, que l'abeille, elle l'a piqué, mon doigt*.

18. — Mais il est plus difficile de projeter les deux actants du même côté : *l'abeille, mon doigt, elle l'a piqué*, ou bien *elle l'a piqué, mon doigt, l'abeille*. Ces dernières phrases sont dures à l'oreille et d'une familiarité qui frise le vulgairisme.

19. — Plus le nombre des actants (et circonstants) projetés est grand, plus la phrase est négligée et populaire : *Il la lui a donnée, à Jean, son père, sa moto* (entendu dans la bouche d'un étudiant en 1936).

20. — Cette tournure de phrase semble être le prototype même de la phrase des **langues bantoues**, où elle est favorisée par la quantité des genres, que l'on y connaît sous le nom de catégories. Beaucoup de ces langues possèdent jusqu'à une vingtaine de ces catégories, qui sont par exemple : le genre personnel, le genre vivant, le genre neutre, le genre organique, le genre individuel, le genre diminutif, le genre abstrait, le genre superficiel, le genre intérieur, et même le singulier et le pluriel de ces genres.

21. — La présence de cette richesse de genres permet en effet à ces langues d'avoir une grande variété d'anaphores sans risquer de confusion, puisque, sur la vingtaine de genres que peut présenter un substantif, il y a relativement peu de chances pour que les trois ou quatre actants projetés présentent le même. Dès lors il suffit qu'ils soient représentés dans le nœud verbal par un indice anaphorique muni du marquant de sa fonction. C'est l'anaphore seule qui indique, par l'accord en genre, à quel anaphorique il y a lieu de rapporter chaque substantif projeté.

22. — Soit l'exemple **soubiya** :

<i>Mulala</i>	<i>in-</i>	<i>zoka</i>	<i>iyó</i>	<i>i</i>	<i>sumpwa</i>
Mulala (catég.	serpent	ce		il	s'appelait
animale)			(catégorie animale)		

« Ce serpent s'appelait Mulala », l'indice anaphorique *i*, qui est prime actant du verbe *sumpwa* avec lequel il est en séquence sur la chaîne parlée, est du genre animal et renvoie par conséquent au substantif *zoka* qui est précédé du classificateur *in-* qui est également du genre animal. Et c'est ainsi qu'on comprend que le prime actant de *sumpwa* est *in-zoka*.

23. — De même dans la phrase **soubiya** :

<i>Abo</i>	<i>ba-</i>	<i>kazana</i>	<i>i</i>	<i>ba</i>	<i>mini</i>	<i>manze</i>
ces	jeunes filles	il	elles	mangea	toutes	
(cat. hum.)	(cat. hum.)	(cat. anim.)	(c. hum.)	(c. hum.)	(c. hum.)	

« il mangea toutes ces jeunes filles ». Le centre de la phrase est le groupe *i ba mini* « il les mangea », dont l'indice prime actant *i* qui est de la catégorie animale, renvoie anaphoriquement au substantif *zoka* « le serpent », lequel figure dans les phrases antérieures, précédé du classificateur *in-*, qui est également de catégorie animale, ce qui indique par ricochet que c'est le serpent qui est le prime actant, et dont l'indice second actant *ba-* qui est de la catégorie humaine pluriel (cf. *ba-ntu* « hommes » pluriel de *mu-ntu* « homme ») renvoie anaphoriquement au substantif *kazana* « jeunes filles », qui est précédé du classificateur *ba-*, lequel est également de catégorie humaine pluriel, ce qui indique par ricochet que ce sont les jeunes filles que représente l'indice second actant. C'est par ce mécanisme que l'on comprend que c'est le serpent qui a mangé les jeunes filles, et non le contraire.

24. — Le **tonga** *ba-lavu ba-ba-luma ba-ntu* « les lions mordirent les hommes » m.-à-m. lions mordre hommes « les lions, ils les mordirent, les hommes », nous fournit un exemple dans lequel le prime actant *ba-* et le second actant *-ba-* sont au **même genre**. Malgré cela la confusion ne se produit pas pour deux raisons :

1^o parce que le sens indique clairement que ce sont les lions qui mordirent les hommes et non les hommes qui mordirent les lions ;

2^o parce que le prime actant précède le groupe verbal, tandis que le second actant le suit.

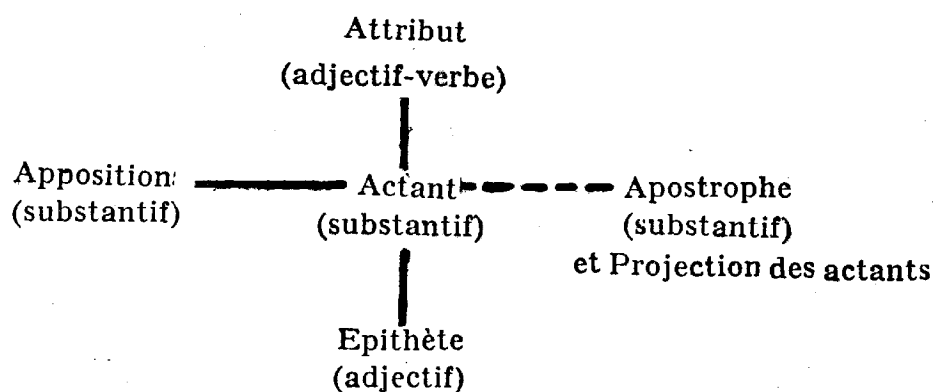
25. — Ainsi donc la projection des actants, qui est, en français par exemple, un procédé hautement expressif, semble être le mécanisme **normal** dans une langue bantoue comme le **soubiya**.

26. — Le mécanisme du bantou semble exister encore dans d'autres langues, par exemple en **Chinook**, langue amérindienne, où

tgi génxaute ikanāte tEmewāEma
ils la surveillent l'âme les esprits

signifie « les esprits surveillent l'âme », m.-à-m. « ils la surveillent, l'âme, les esprits »¹.

27. — On voit par les chapitres précédents que le nœud substantival est susceptible de rayonner à son tour au moyen de connexions qui peuvent s'étendre dans tous les sens : par ses connexions inférieures, il régit l'**épithète**, par ses connexions supérieures, il est régi par l'**attribut**, par ses connexions horizontales structurales, il commande l'**aposition**, et par ses connexions sémantiques horizontales il commande l'**apostrophe** et permet la projection des actants. L'ensemble de toutes ces connexions peut être résumé par le schéma suivant :



Stemma 174

1. Boas, *Hdb. of Amer.-Ind. Langu.*, I, p. 647, cité d'après Benvéniste, « Structure des relations de personne dans le verbe, » *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 43, 1947, p. 7.

CHAPITRE 73. — La phrase substantivale.

1. — Tout nœud substantival suffit à constituer une phrase, s'il n'est pas lui-même subordonné à une entité syntaxique supérieure, qui ne peut être que le verbe, dont il est alors un actant. Mais en l'absence de verbe, le nœud substantival se suffit à lui-même et il forme à lui seul une phrase qui est dite **phrase substantivale**.

2. — La phrase substantivale est particulièrement apte à exprimer une **description**. Il lui suffit pour cela d'énoncer le ou les substantifs désignant les personnes ou les objets à décrire, chaque substantif étant ou non accompagné d'éléments à lui subordonnés et constituant avec lui le nœud substantival.

3. — Plusieurs phrases substantivales peuvent se suivre. Une telle séquence constitue le **style substantival**, qui est plus vif et plus frappant que la phrase ordinaire, mais dont il faut savoir ne pas abuser, parce qu'il est décousu, ne prête guère à la variété et devient vite monotone : *Taille splendide ; profil de madone ; petites dents serrées éblouissantes de blancheur ; flots abondants de cheveux blonds cendrés ; jolies oreilles roses bien ourlées ; mains allongées ornées d'ongles en griffes de chat, et tout cela pour un vieux guerrier rogue et détérioré ; (Allemandes, anonyme (1886) p. 121).*

Pavillons de tous les pays, russes, grecs, suédois, tunisiens, américains... Les navires au ras du quai, les beauprés arrivant sur la berge comme des rangées de baïonnettes. Au dessous les naïades, les déesses, les saintes vierges et autres sculptures de bois peint qui donnent le nom au vaisseau ; tout cela mangé par l'eau de mer, dévoré, ruisselant, moisi... De temps en temps, entre les navires, un morceau de mer, comme une grande moire tachée d'huile... Dans l'enchevêtrement des vergues, des nuées de mouettes faisant de jolies taches sur le ciel bleu, des mousses qui s'appelaient dans toutes les langues.

Sur le quai, au milieu des ruisseaux qui venaient des savonneries, verts, épais, noirâtres, chargés d'huile et de soude, tout un peuple de douaniers, de commissionnaires, de portefaix avec leurs bogheys attelés de petits chevaux corses.

Des magasins de confection bizarres, des baraques enfumées où les matelots faisaient leur cuisine, des marchands de pipes, des marchands de singes, de perroquets, de cordes, de toiles à voiles, des bric-à-brac fantastiques où s'étaient pêle-mêle de vieilles coulevrines, de grosses lanternes dorées, de vieux palans, de vieilles ancres édentées, vieux cordages, vieilles poulies, vieux porte-voix, lunettes marines du temps de Jean Bart et de Duguay-Trcuin. Des vendeuses de moules et de clovisses accroupies et piaillant à côté de leurs coquillages. Des matelots passant avec des pots de goudron, des marmites fumantes, de grands paniers pleins de poulpes qu'ils allaient laver dans l'eau blanchâtre des fontaines.

Partout, un encombrement prodigieux de marchandises de toute espèce : soieries, minerais, trains de bois, saumons de plomb, draps, sucres, caroubes, colzas, réglisses, cannes à sucre. L'Orient et l'Occident pêle-mêle. De grands tas de fromages de Hollande que les Génoises teignaient en rouge avec leurs mains.

Là-bas, le quai au blé ; les portefaix déchargeant leurs sacs sur la berge du haut de grands échafaudages. Le blé, torrent d'or, qui roulait au milieu d'une fumée blonde. Des hommes en fez rouge, le criblant à mesure dans de grands tamis de peau d'âne, et le déchargeant sur des charrettes qui s'éloignaient suivies d'un régiment de femmes et d'enfants avec des balayettes et de paniers à glanes... Plus loin, le bassin de carénage, les grands vaisseaux couchés sur le flanc et qu'on flambait avec des broussailles pour les débarasser des herbes de la mer, les vergues trempant dans l'eau, l'odeur de la résine, le bruit assourdissant des charpentiers doublant la coque des navires avec de grandes plaques de cuivre. (A. Daudet, *Tartarin de Tarascon*, premier épisode, XIV).

4. — Par son caractère décousu la phrase substantivale convient particulièrement au **ton de la conversation** et c'est pourquoi elle est employée volontiers par les auteurs dramatiques :

Madame Blandin. —*Je me suis faite noceuse enragée, à jet continu, la vie de Saint Guy, du matin au soir et du soir au matin, sans raison, sans but, comme des hystériques ou des fous. Saint Lazare et la Salpêtrière.* (H. Lavedan, *Viveurs*, acte IV).

Gustave. — *Pyjamas ou chemises de nuit.....*

Ravier. — *Décidément vous ne pensez qu'à dormir..... Je pars vingt-quatre heures, le smoking, linge de soirée..... et pyjamas de soie* (P. Armont et L. Marchand, *Le Valet Maître*, acte IV, sc. 4, *Petite Illustration* du 7 mai 1938).

5. — Le substantif formant centre du nœud substantival peut apparaître sous la **forme négative** :

Salomon. —*On ne se quitte pas, malgré tout, après quatre ans, sans un petit machin.*

Madame Blandin. — *Non mon cher. Pas de petit machin... pas le moindre. Un grand accablement et un bon débarras...* (H. Lavedan, *Viveurs*, acte IV).

6. — La phrase substantivale convient particulièrement aux **titres** d'œuvres littéraires, artistiques ou autres, qui sont des phrases comme les autres, et qu'il n'y a aucune raison de passer sous silence : *Horace, Le Cid, Le Misanthrope, Le Bourgeois gentilhomme, Le Corbeau et le Renard, La Cigale et la Fourmi, Le Loup et l'Agneau.*

7. — Dans les pièces de théâtre, on utilise la phrase substantivale non seulement pour indiquer le titre, mais pour donner **les indications scéniques** (personnages et décors).

Un salon. — A gauche, au premier plan, une cheminée ; au deuxième, une porte ; au troisième, une console. — A droite, au premier plan, un bonheur du jour ; au deuxième, une porte ; au troisième, une console. — Des lampes allumées et des statuette sur les consoles. Une pendule et deux candélabres allumés sur la cheminée ; à côté de l'un de ces candélabres, un petit bougeoir non allumé. — A gauche, devant la cheminée, une table, et, sur cette table, du papier, deux ou trois gros livres tout ouverts ; près de cette table, un fauteuil et deux chaises. — A droite, une chaise longue ; derrière la chaise longue, une table. Sur cette table, une lampe allumée, un plateau portant des tasses à café et un sucrier ; un petit nécessaire de femme avec dé à coudre, ciseaux, fil, aiguilles, etc... ; une broderie, et

un numéro de la Revue des Deux Mondes. — *Chaises et fauteuils au fond.* (Meilhac et Halévy, *La Petite Marquise*, acte I, sc. 1).

8. — Les indications de cette nature peuvent également se rencontrer au début d'un roman, ce qui donne un caractère plus alerte au récit : *Quatre heures du soir au mois de septembre* (F. Deschamps, *les Petits Poussargues*, chap. I, *Bibliothèque rose*).

9. — Le substantif centre de la phrase substantivale peut être accompagné d'un tiers actant :

A tout seigneur tout honneur.
A tout péché miséricorde.
Garde à vous.

10. — Le substantif centre de la phrase substantivale peut d'ailleurs, quoique simple substantif et ne dépendant d'aucun verbe, être conçu comme **tiers actant** : *A d'autres !*

11. — Enfin ce même substantif peut être un infinitif, l'infinitif étant, nous le verrons (v. chap. 180), la forme substantive du verbe :

Que faire ?

Et dire que les vives préoccupations d'une personne non tout-à-fait dépourvue de sens se trouvent parfois sous la dépendance d'une querelle de roquets (J.-H. Fabre, *Nouveaux souvenirs entomologiques*, chap. 6, *Les Odynères*).*Quoi ? Toujours, malgré mes remontrances, Heurter le fondement de toutes les sciences* (Molière, *Les Femmes savantes*, II, 6).

lat. *Tam nullo consilio gesta esse omnia !* « Faut-il que tout ait été fait avec si peu de prudence ! ».

Omnes per urbem discurrere pavidī ; alii alios sciscitari ; auctorem nuntii requirere « Tous couraient effrayés par la ville, s'interrogeaient les uns les autres, recherchaient l'auteur de la nouvelle ».

12. — Comme nous l'avons dit, le substantif qui fait fonction de centre du nœud substantival peut être accompagné de divers **subordonnés**, par exemple :

avec adjectif épithète : *Charles X a soixante treize ans. Il est très grand et très mince. Les cheveux tout blancs* (L. Verneuil, *Vive le Roi*, II, 3).

avec participe présent servant aussi d'épithète : *Le Loup plaidant contre le Renard par devant le Singe* (La Fontaine, *Fables*, II, 3).

avec circonstant de temps : *Après nous le déluge* (Mme de Pompadour).

avec circonstant de lieu : *Il ne doute pas de l'effet que ses allusions vont produire dans l'esprit du prince, son jeune parent, à l'esprit si doux, qui règne sur un pays neutre avec le juste souci de son bonheur et de sa prospérité : Satan sur la montagne* (L'Officier de réserve, n° 7, 1935, p. 106).

avec circonstant de manière : *Chaque compagnie des autres régiments comptait des piquiers, des mousquetaires et des grenadiers. Les mousquetaires en gris, bleu ou blanc,...* (H. de Régnier, *Le Bon Plaisir*, ch. VII).

Fallait voir ses hanches ! Un vrai scandale sur pétard (Céline, *Mort à crédit*, p. 21).

13. — Le subordonné du substantif qui fait fonction de nœud substantival peut être le résultat d'une translation.

du premier degré (O > E cf. chap. 201) : *trêve de plaisanteries !*

du second degré (I > > A cf. chap. 245) :

*Le chat qui la regarde
D'un petit air fripon.*

(*Il était une bergère*, ronde enfantine populaire, 3^e couplet)

Même le vieux Rabbe, qui est prêt à s'engager, si on veut de lui !
(Roger Martin du Gard, *Les Thibault*, Été 1914, 71, p. 226).

14. — Comme une phrase ordinaire, la phrase substantivale peut être **interrogative** :

*Le moyen d'apaiser un auteur irrité ?
Je le plains sans doute, mais quel remède ?*

15. — De même la phrase substantivale peut être **exclamative**. A ce titre elle est capable d'exprimer les sentiments les plus divers :

l'émotion : *Ah ! mon vieil ami !*
l'exaspération : *La peste de l'animal !*
l'ironie : *La belle avance ! Le beau mérite ! Le grand mal !*
l'étonnement malveillant : *Et les cadeaux qu'elle se fait donner par les grandes grues qui viennent ici !* (H. Lavedan, *Viveurs*, I).

16. — Le sentiment peut être exprimé par la grandeur du fait qui provoque l'étonnement, celui-ci étant alors rendu par le pronom neutre *ce* :

Ce qu'elle est gourmande ! (H. Lavedan, *Viveurs*, I).

17. — Le substantif centre de la phrase substantivale peut être suivi d'un complément déterminatif composé de la préposition *de* et d'un infinitif (cf. chap. 221, § 4) :

Grenouilles aussitôt de sauter dans les ondes. (La Fontaine, *Fables*, II, 14).

*Et grenouilles de se plaindre,
Et Jupin de leur dire :...* (La Fontaine, *Fables*, III, 4).
E mi dos furo de s'esquiha (Frédéric Mistral, *Nouvelle prose d'almanach*, p. 278), « et mes deux souris de s'échapper ».

18. — Le substantif centre de la phrase substantivale peut être également suivi d'une phrase relative qui dépend de lui. Les phrases de ce type sont particulièrement fréquentes dans les titres :

L'Homme qui rit (V. Hugo).

La Terre qui meurt (R. Bazin).

Et notamment dans ceux de nombreuses fables de La Fontaine :

L'Avare qui a perdu son trésor (IV, 20).

Le Chien qui lâche sa proie pour l'ombre (IV, 17).

Les Grenouilles qui demandent un Roi (III, 4).

Le Chien à qui on a coupé les oreilles (X, 8).

La subordonnée relative, ayant à son tour pour centre un verbe, peut s'étendre à l'infini. Certains de ces titres deviennent ainsi de véritables récits en raccourci :

L'Homme qui court après la fortune et l'Homme qui l'attend dans son lit (La Fontaine, *Fables*, VII, 12).

20. — Enfin le substantif centre de la phrase substantivale peut être suivi d'un élément de phrase qui est introduit par *que* :

De vrais petits sauvages que mes neveux ! (Mme Chéron de la Bruyère, *L'Épée du Donjon*, chap. 2, *Bibliothèque rose*).

Rien de plus compliqué qu'un barbare (Flaubert, *A Sainte-Beuve*, Décembre 1862).

Fadaises que tout cela !

CHAPITRE 74. — Le nœud adjectival.

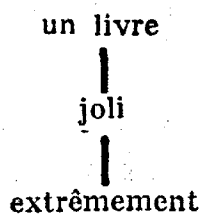
1. — Au fur et à mesure que l'on descend dans la hiérarchie des nœuds, le nombre des espèces possibles de subordonnés va en diminuant. L'adjectif n'a guère comme subordonné possible que l'adverbe. Les développements possibles du nœud adjectival sont donc assez restreints.

2. — Le subordonné normal de l'adjectif est donc l'adverbe, qui, en cette fonction, est représenté stemmatiquement au-dessous de lui et uni à lui par un trait de connexion de type vertical : *un livre extrêmement joli* (v. St. 175).

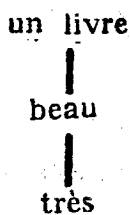
3. — Sur la chaîne parlée l'adverbe se met très généralement devant l'adjectif dont il dépend : fr. *très bon*, all. *sehr gut*, angl. *very good*, russe *очень хорошо*. Toutefois, dans certaines langues à ordre centrifuge accusé, il arrive que l'adverbe suive l'adjectif, p. ex. dans les langues austriennes :

maori : *E tau hoa iti here rahi*, en bon français « O mon très cher petit ami » (P. Loti, *Mariage de Loti*, p. 295).

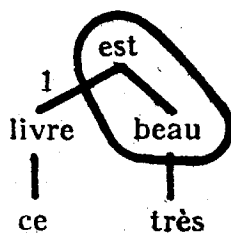
samoan : *tele lava*, en bon français « très grand ».
grand très



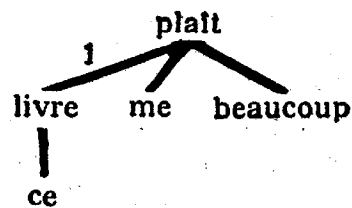
Stemma 175



Stemma 176



Stemma 177



Stemma 178

4. — Par son aptitude à recevoir comme subordonnés les adverbes, c'est-à-dire des circonstants, l'adjectif s'apparente dans une certaine

mesure au verbe. Et c'est pourquoi il peut faire fonction de verbe, ce qui est, nous l'avons vu, la propre définition de l'adjectif attribut.

5. — Exactement, le verbe peut régir des actants et des circonstants, l'adjectif des circonstants seulement. C'est là ce qui marque, structurellement parlant, la différence profonde qui n'en subsiste pas moins entre le verbe et l'adjectif.

6. — Aussi bien peut-on déceler la trace de cette différence jusque dans les adverbes, quoique le fait soit rare. C'est ainsi que deux adverbes de même sens, *très* et *beaucoup* s'emploient de préférence l'un avec l'adjectif, l'autre avec le verbe : *un très beau livre* (v. St. 176), *ce livre est très beau* (v. St. 177), mais *ce livre me plaît beaucoup* (v. St. 178).

7. — En analysant plus loin la différence entre le verbe et l'adjectif, nous trouvons que le verbe est essentiellement le moyen d'expression du procès, action ou état. Or c'est précisément parce qu'il exprime des procès-actions qu'il a besoin de pouvoir régir des actants. Mais s'il est verbe d'état ou adjectif attribut, il ne requiert que des circonstants.

8. — Une nouvelle distinction s'impose selon la nature des circonstants. Tous les circonstants, quels qu'ils soient, peuvent être appelés à qualifier un procès. Mais les circonstants d'espace, c'est-à-dire ceux de lieu et de temps, s'ils sont quasi indispensables pour déterminer, dans le temps et le lieu, les conditions du procès d'action ou d'état, et par conséquent de l'adjectif attribut, ne trouvent par contre guère leur application de circonstants avec l'adjectif épithète, auquel la notion de procès manque. C'est pourquoi l'adjectif épithète n'aura guère comme dépendants que des adverbes de manière et de quantité.

9. — Ce qui vaut pour l'adjectif vaut bien entendu pour les espèces de mots qui peuvent éventuellement tenir lieu d'adjectif, dans les différentes circonstances que nous avons vues aux chapitres précédents :

substantif : *il est très magistrat, il est trop magistrat pour..., il est très homme du monde, il est très orateur de réunion publique, il est très professeur de Sorbonne, elle est très grande dame, il est très soupe au lait, il est très service, il est très Régence.*

adverbe ou locution adverbiale : *un monsieur très bien, une dame très comme il faut, cet auteur est très m'as-tu vu.*

10. — A côté des adverbes proprement dits, les adjectifs peuvent avoir comme dépendants des quantités de formules adverbiales introduites par des prépositions, dont les plus fréquentes sont *de* et *à* :

de : *capable de, différent de, fier de, jaloux de, redevable de, susceptible de; jaloux de* (v. chap. 60 § 10).

J'aime trop la valeur pour en être jaloux (La Harpe).

à : *sensible à, apte à, enclin à, fidèle à, pareil à, hostile à, propre à, contraire à, rebelle à, semblable à, sujet à, utile à, une salle pleine à craquer.*

avec : *compatible avec, incompatible avec.*

pour : *utile pour, bon pour.*

en : *riche en miel, fertile en incidents.*

par : *célèbre par ses crimes.*

sur : *haut sur pattes.*

11. — Dans les langues à cas comme le latin et le grec, ce sont, bien entendu, des cas qui tiennent lieu des prépositions du français :

accusatif : lat. *murus decem pedes altus* « un mur haut de dix pieds », *ager centum pedes latus* « un champ large de cent pieds ».

génitif : lat. *plenus*, « plein », *cupidus* « désireux », *peritus* « instruit », gr. πλήρης « plein », ἄξιος « digne ».

datif : lat. *utilis* « utile », *par* « égal », *similis* « semblable », gr. ὅμοιος « semblable », ἴσος « égal ».

ablatif : lat. *diues* « riche », *orbis* « privé », *dignus* « digne ».

12. — Un même adjectif peut avoir d'ailleurs plusieurs compléments circonstanciels répondant chacun à une notion différente. C'est ainsi qu'en français *plein* peut se construire à la fois avec *de* et avec *à* : *plein de blé* exprime le complément de moyen, c'est-à-dire l'objet au moyen duquel le sac ou le boisseau est plein ; *plein à craquer*, exprime au contraire le complément de manière, c'est-à-dire ici le point jusqu'auquel le sac est plein, à savoir plein jusqu'à en craquer.

13. — La multiplicité des compléments possibles n'est, on le voit, pas plus limitée que celle des circonstants.

14. — La chose se conçoit aisément si l'on songe que la plupart des adjectifs sont d'anciens participes (v. chap. 36, § 8), c'est-à-dire des formes d'origine verbale, et par conséquent susceptibles de comporter des circonstants. Les circonstants qu'ils régissaient à l'origine en tant que verbes ont donné naissance aux adverbes qui dépendent d'eux en tant qu'ils sont devenus adjectifs.

15. — Soit en effet le latin *latus* « large », ce n'est au fond que l'ancien participe passé **stlatus* « étendu » d'un verbe qui signifiait « étendre » et qui ne subsiste plus en latin : *centum pedes latus* signifie donc à proprement parler « étendu sur cent pieds ».

16. — De même *plenus* n'est qu'un ancien participe antérieur en *-no-* formé sur le thème *ple-* de lat. *im-ple-re*, cf. gr. πλήρης et signifie donc à proprement parler « rempli » plutôt que « plein ». La chose vaut naturellement pour le fr. *plein* qui, sous son apparence débonnaire d'adjectif, cache étymologiquement un ancien participe. La construction française avec *de* n'est donc en définitive qu'un circonstant reproduisant à distance, et d'une façon plus ou moins fidèle, le circonstant qui était étymologiquement celui du verbe *remplir*.

17. — Toutes ces considérations amènent à concevoir que, si, dans nombre de cas, l'adjectif est susceptible de régir des circonstants comme le verbe, ce n'est précisément que dans la mesure où il n'est lui-même, que le développement d'une forme adjectivale du verbe (le participe), ce qui revient à dire que le circonstant est au fond **de même nature**, qu'il dépende du verbe ou qu'il dépende de l'adjectif épithète.

18. — Mais il existe un adverbe de tout autre espèce qui se distingue des autres circonstants : 1° par son emploi, en ce qu'il ne peut servir de circonstant qu'au seul adjectif et 2° par sa forme, en ce qu'elle ne diffère en rien de celle de l'adjectif lui-même et que, par conséquent, elle est variable comme lui. C'est l'adverbe du type *tout* ou *grand* dans l'expression *toute grande ouverte*.

19. — Les expressions adverbiales de ce type ne sont pas très nombreuses, mais elles relèvent d'un tour profondément français. Les principaux exemples sont les suivants :

1^o *tout* devant un adjectif : *elle est toute honteuse, la toute bonne, les toutes belles* (cf. *tout beau* !)

2^o *tout* devant un adverbe variable : *cette porte est toute grande ouverte*.

3^o certains adjectifs courants en fonction d'adverbe devant un autre adjectif ou équivalent d'adjectif : *elle est arrivée bonne dernière ; une porte grande ouverte ; un parfait honnête homme*.

Sans doute y-a-t-il lieu de rapprocher de cet exemple l'expression si sympathique du français de Suisse *il fait bon chaud dans cette chambre*.

20. — Ce qu'il y a de singulier dans toutes ces expressions, c'est que le mot qui remplit syntaxiquement la fonction d'adverbe se comporte morphologiquement comme un véritable adjectif et s'accorde comme tel en genre et en nombre avec l'adjectif auquel il sert de circonstant.

21. — Si le fait est difficile à observer avec précision en français, c'est qu'il a été vicié par les grammairiens qui ont prétendu lui appliquer les normes de la grammaire latine (v. chap. 27, § 12). Erigeant en maxime universelle ce qui n'est qu'un principe de grammaire latine, ils ont voulu qu'en français, comme en latin, l'adverbe soit invariable, et ils ont réussi à imposer leur conception à l'orthographe française chaque fois que l'adverbe *tout* pouvait **sembler** être invariable, c'est-à-dire devant un adjectif féminin commençant par une voyelle ou une *h* muette : *elles sont tout étonnées, elles sont tout heureuses*.

22. — Mais ils ont été obligés de céder devant l'évidence des faits et d'admettre l'accord de l'adverbe devant consonne ou *h* aspirée : *elles sont toutes confuses, toutes honteuses*. Il en résulte dans le français officiel une chinoiserie grammaticale et une source de fautes d'orthographe qu'il eût été facile d'éviter en admettant tout simplement, si étrange qu'elle puisse paraître, la simple vérité qu'à la différence du latin, il existe en français des adverbes variables. Aussi bien le bon sens français répugne-t-il à ces cuistreries, puisque l'orthographe *toute entière* est maintenant devenue facultative à côté de *tout entière*.

23. — En dépit de l'intervention inopportune des grammairiens, qui n'ont réussi qu'à jeter la confusion et le désordre là où tout était clair et ordonné, il apparaît avec netteté que l'adverbe, loin d'être toujours invariable par définition comme en latin, peut très bien varier et s'accorder avec son régissant adjectif, comme parfois en français.

CHAITRE 75. — La phrase adjectivale.

1. — Contrairement à un principe encore trop souvent enseigné, mais qui est en contradiction flagrante avec les faits, le nœud adjectival, tout comme le nœud substantival, peut suffire à constituer une phrase (v. chap. 48, § 10). Il suffit, pour cela qu'il n'y ait point d'unité

syntaxique supérieure susceptible d'assumer cette fonction, ce qu'elle ne manquerait pas de faire. Car c'est toujours l'élément syntaxique le plus haut placé qui devient automatiquement le centre de la phrase, de même que c'est le plus haut gradé qui prend le commandement, ce qui ne veut pas forcément dire qu'il faille un haut gradé pour prendre le commandement.

2. — La phrase composée d'un nœud adjectival sans plus est ce que nous appellerons une **phrase adjectivale**. Elle est entièrement régie par un adjectif.

3. — Comme la phrase substantivale, la phrase adjectivale a quelque chose d'alerte et de vivant, mais aussi de décousu et d'amorphe. Elle est d'un style facile, mais ne donne pas une impression d'entière correction. C'est une **phrase en manches de chemise**. Elle juge son auteur.

4. — La phrase adjectivale peut se composer en tout et pour tout d'une épithète qui s'applique à quelqu'un dont il a été question à l'anontif :

La duchesse de Berry, jeune, vive, ardente et brune, parle avec un très léger accent italien. Elle est la gaité même. Jolie et sympathique. (L. Verneuil, *Vive le Roi*, p. 19).

Blandin. — *Es-tu enfant ! Gentille mais peu sérieuse.* (Henri Lavedan, *Viveurs*, acte IV, p. 291).

Quant au compagnon de Sarcany, l'italien Zirone, qu'on ne voie en lui qu'un de ces hommes sans foi ni loi, aventurier à toutes mains, à la disposition du premier qui le payera mieux, pour n'importe quelle besogne. Sicilien de naissance, âgé d'une trentaine d'années (J. Verne, *Mathias Sandorf*, 1^{re} partie, chap. 1).

5. — Ainsi qu'il apparaît dans l'exemple précédent, l'adjectif peut être remplacé par un participe (v. chap. 196, § 2). De même :

Mme Rémusat. — *Tiens, Alain ! Mais je ne vous savais pas à Annonay !*

Alain. — *Débarqué nuitamment.* (D. Amiel, *La Maison Monestier*, épilogue, sc. 2, *Petite Illustration*, 17 juin 1939).

6. — La phrase adjectivale peut aussi être constituée par un adjectif qui ne sert d'épithète qu'à une idée exprimée sous forme de proposition infinitive qui semble dépendre de l'adjectif, mais qui pourrait aussi être considérée comme en étant en réalité le prime actant. L'adjectif serait alors le « prédicat », donc un adjectif attribut. La phrase, dans un cas comme dans l'autre, est une phrase adjectivale :

Inutile d'insister davantage. (P. Lester et L. Millot, *Les Races humaines*, p. 192).

Libre à vous d'agir à votre guise.

7. — Enfin la personne de l'adjectif régissant la phrase adjectivale peut être l'autoontif et cette phrase peut se résumer à une simple exclam-

mation suivie d'un complément, amené soit sous forme de complément déterminatif, soit sous forme de proposition subordonnée :

complément déterminatif : *pauvre de moi !*¹, languedocien *paure de ieu* « pauvre de moi », cf. aussi *praube de nous autes* « pauvre de nous » en gascon et en béarnais, *pauvre d'eux*², espagnol *triste de mi !*³ (v. chap. 196, § 6).

proposition subordonnée : *imbécile que je suis !* (v. chap. 249, § 15).

CHAPITRE 76. — Le nœud adverbial.

1. — Si l'adjectif n'a guère comme subordonné possible que l'adverbe (v. chap. 74, § 1), l'adverbe, situé plus bas dans la hiérarchie des nœuds, n'est à plus forte raison pas mieux partagé. Etant, nous l'avons vu (v. chap. 32, § 18) au verbe ce que l'adjectif est au substantif, il partage avec l'adjectif (épithète) non seulement le caractère d'être un subordonné par définition, mais aussi celui de ne pouvoir régir comme subordonné qu'un autre adverbe.

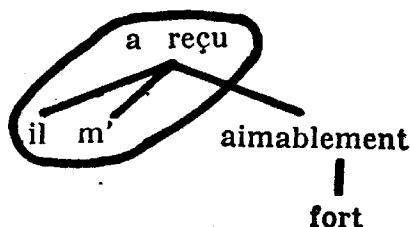
2. — Nous avons un exemple d'adverbe régissant un autre adverbe dans les adverbes doubles du type *ici-bas*, *ci-après*. Dans ce cas l'adjectif *bas* est en réalité employé comme adverbe au même titre que la préposition *après*, et il est subordonné à l'adverbe *ici*, comme *après* est subordonné à l'adverbe *ci*. L'ordre des deux adverbes est donc **centrifuge**, ainsi qu'il ressort des stemmas 179 et 180.

ici
|
bas

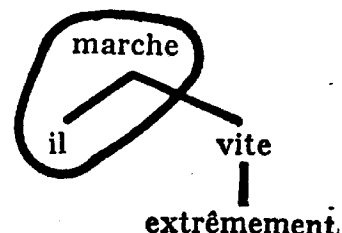
St.179

ci
|
après

St.180



Stemma 181



Stemma 182

3. — Mais l'ordre **centripète** est également très fréquent s'il s'agit d'un adverbe en *-ment*, ou d'un adverbe de quantité comme *très* ou *fort*:

il m'a reçu fort aimablement (v. St. 181).

il marche extrêmement vite (v. St. 182).

4. — A partir du moment où on est descendu dans la hiérarchie des nœuds jusqu'au niveau de l'adverbe, rien ne limite théoriquement le

1. Mme Chéron de la Bruyère, *L'Epée du Donjon*, Paris, 1903, Hachette, Bibliothèque Rose, pp. 90, 100, 106, 129, 150, 214, 246, 252.

2. Combarous, *Mamette*, Montpellier, vers 1943, p. 46.

3. P. Laborde, « Marivaux et El si de las ninas », *Revue des Langues Romanes*, t. LXIX, 1946, p. 142 (Da. Francisca).

nombre des adverbes subordonnés les uns aux autres. Toutefois une **cascade de trois adverbes subordonnés** les uns aux autres est déjà rare :

Cela se fait relativement très facilement (v. St. 183).

Ces tournures sont lourdes à cause de la lourdeur des adverbes en *-ment*. Cela ressort à l'évidence du fait que les séquences de deux adverbes en *-ment* sont pratiquement impossibles. Il est vilain de dire :

Cela se fait relativement facilement.

5. — Les adverbes en *-ment* sont le plus souvent dérivés d'adjectifs. Le suffixe de dérivation *-ment* a donc pour effet de les faire baisser d'un degré dans la hiérarchie des nœuds. C'est ainsi qu'on dira :

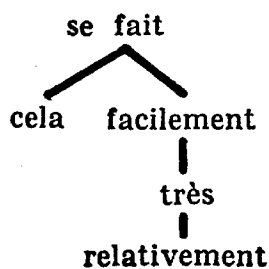
une facilité relative, (v. St. 184).

mais, un degré au-dessous,

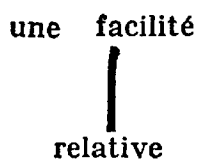
relativement facile, (v. St. 185).

et encore un degré au-dessous :

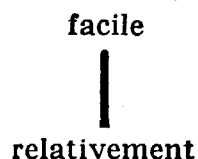
relativement facilement, qui est pratiquement condamné par sa lourdeur (v. St. 186).



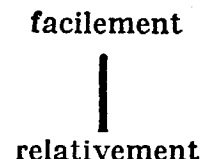
Stemma 183



Stemma 184



Stemma 185



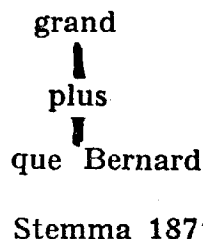
Stemma 186

On voit par la forme des stemmas que, si l'ensemble du nœud s'abaisse dans la hiérarchie au fur et à mesure qu'il s'adverbialise, les positions respectives du régissant et du subordonné qu'il contient restent toujours dans le même rapport structural.

6. — Si l'on abaisse d'un degré, pour en faire des adverbes, les adjectifs ayant eux-mêmes pour subordonnés des groupes adverbiaux introduits par des prépositions, ces groupes adverbiaux subsistent comme compléments possibles des adverbes dérivés de ces adjectifs. C'est ainsi que l'on aura des compléments d'adverbes du type : *indépendamment de*, *préférentiellement à*, *proportionnellement à*, *heureusement pour*. Par exemple, dans la phrase : *(vous serez rémunéré) proportionnellement à votre travail*, *proportionnellement* est l'adverbe qui dépend de *serez rémunéré*, et *à votre travail* est une expression de type adverbial qui dépend à son tour de *proportionnellement*. Il est facile de se rendre compte de la chose en remontant le groupe d'un degré dans la hiérarchie : *(votre rémunération sera) proportionnelle à votre travail*.

7. — On notera que l'élément comparatif du nœud adjectival *plus grand que Bernard* constitue (avec le complément du comparatif) un nœud adverbial et comporte ainsi un étage structural de plus que

l'**absolutif** (v. chap. 78, § 7, note 1) ainsi que le montre le stemma 187, ce qui est normal si l'on songe qu'à la simple expression de la notion de qualité il ajoute celle d'une notion de quantité (cf. chap. 148, §§ 1-4).



CHAPITRE 77. — La phrase adverbiale.

1. — Un adverbe, s'il n'est accompagné d'aucun régissant, suffit à lui seul à former une phrase. Il peut par exemple avoir lui-même comme circonstant un substantif précédé de *de* qui fait fonction d'adverbe :

Charles X a soixante treize ans..... Infiniment de majesté, de grâce et de séduction. (L. Verneuil, *Vive le Roi*, p. 19).

2. — La phrase peut elle-même être constituée par un substantif précédé d'une préposition, le tout faisant office d'adverbe :

Charles X a soixante treize ans..... En habit mauve brodé, avec le cordon du Saint-Esprit... En uniforme chamarré (L. Verneuil, *Vive le Roi*, p. 19).

3. — Les phrases de ce type sont surtout fréquentes avec la préposition *à*, qui peut exprimer :

le terme du revoir : *au revoir, à demain, à l'année prochaine.*

la fidélité dévouée : *à votre service.*

le vœu : *à votre santé* (dans un toast), *à la gloire de nos alliés* (sur un monument).

la manière : *à qui mieux mieux, à la guerre comme à la guerre.*

4. — Dans certains cas l'énonciation de la manière dont s'est faite l'action **suffit à évoquer cette action**, sans qu'elle soit exprimée, mais le prime actant est indiqué comme si l'action était exprimée par un verbe :

Claude. —*Oh ! tu sais, j'ai bien peur que tout le monde ne tire un peu ce mois-ci. Janine a des élèves qui ne l'ont pas encore payée, et puis maman a la première échéance de sa dent à pivot. Il n'y a que Nicole. Celle-là, rubis sur l'ongle !* (D. Amiel et Mme Monique Amiel-Petry, *Famille*, acte II, sc. 5, *Petite Illustration*, 1, I, 1938).

5. — La phrase adverbiale peut être constituée par un **adverbe qui régit une proposition subordonnée** commençant par *que*. Dans ce cas-là fréquent dans le langage parlé, l'adverbe constituant la proposition régissante est généralement un adverbe en *-ment*. Cet adverbe est souvent l'adverbe *heureusement* :

Blandin. — *Heureusement que je suis là.* (H. Lavedan, *Viveurs*, acte IV, p. 291).

Alice. —*Heureusement que ta femme aime ce genre de musique* (D. Amiel, *Ma Liberté*, acte II, p. 16).

Heureusement que la maman me supplée (P. J. Stahl, *Les Histoires de mon Parrain*, p. 169).

Mais heureusement qu'elle a d'autres qualités (A. Lichtenberger, *Petite Madame*, p. 34).

Probablement que, selon les maximes de Mme de Cardonnel qui a tant recommandé à Jotte de tenir son mari en respect, elle aurait mieux fait de ne pas l'avouer du tout (A. Lichtenberger, *Petite Madame*, p. 55).

Sûrement qu'il s'est trompé.

Certainement que je viendrai !

Dans quel guépier...

— *Si vous voulez m'y suivre.*

— *Certainement que je vous y suivrai* (A. Dumas, *Le Vicomte de Bragelonne*, Montalais et Malicorne).

Mais oui, qu'on peut, certainement, qu'on peut, pourquoi pas (entendu en 1945).

6. — Le **circonstant qui fait office de proposition régissante** peut être lui-même, au lieu d'un adverbe, une locution adverbiale :

Peut-être qu'il viendra.

Sans doute que vous lui avez écrit.

Sans doute que son inquiétude cessa, car il vida son assiette de ce qu'elle contenait.... (H. de Régnier, *Le Bon Plaisir*, p. 31²).

A la bonne heure que Monsieur de Fontenelle ait égaré ses mondes (Voltaire).

7. — L'adverbe régissant peut être représenté par un substantif précédé d'une préposition :

Avec ce pantalon que tu iras à la messe ! (Marcel Aymé, *La Jument Verte*, p. 78).

8. — On notera le ton du **refus frondeur** dans les expressions introduites par *plus souvent que* :

— *Viens donc, Laïde : un p'tit coup de main, m'n'éfant.*

— *Plus souvent que je vas y aller* (H. Malot, *En Famille*, I, p. 191).

9. — La proposition subordonnée, au lieu de commencer par *que*, peut être une **conditionnante** introduite par *si* :

Du diable si je me souviens de ce... (M. Dekobra, *Flammes de Velours*, 27, II, p. 13). *Du diable si je devine à quel mobile vous obéissez !* (E. Augier, *Lions et Renards*, 4, VII). *Du diable si j'aurais jamais pensé* (Colette, *Claudine à l'école*, p. 145). *Du tonnerre si nous remettons jamais les pieds dans votre baraque* (Zola, *L'Assommoir*, chapitre III, vers la fin).

Du diable s'il (Jean Charles) *l'* (ce goût) *aurait jamais manifesté sous un régime d'éducation purement théorique* (A. Laurie, *L'Oncle de Chicago*, IX, in fine). *A peine s'ils pouvaient se servir de leurs mains* (F. Deschamps, *Les Petits Poussargues*, Bibliothèque rose, XI, in fine).

10. — Des phrases de ce genre, où la proposition régissante est un adverbe, peuvent se rencontrer en **grec** :

Θαυμαστῶς ὡς πλούσιός ἐστιν « il est étonnamment riche ».

11. — En **allemand**, le rôle de proposition principale est tenu par une de ces particules séparables qui sont au fond des adverbes de mouvement (cf. chap. 37, § 41, § 42, § 45 et § 46) :

fort ! « partez ! »

herein ! « entrez ! »

hinaus ! « sortez ! » (cf. aussi fr. dehors !)

weiter ! « continuez ! »

12. — On notera que le complément de ces tournures peut être un circonstant, lequel est généralement introduit par la préposition *mit* :

heraus damit ! « qu'on sorte ça ! »

hinaus mit ihm ! « qu'on le flanque à la porte ! »

13. — L'adverbe qui sert de proposition principale peut régir un tiers actant :

wohl dem, der seiner Väter gern gedenkt « heureux celui qui aime à se rappeler ses ancêtres ».

14. — L'allemand fait aussi un grand usage des phrases adverbiales où il y a corrélation entre deux adverbes de même type :

je eher, je lieber « le plus tôt sera le mieux »,

je langer, je lieber « le plus longtemps sera le mieux ».

15. — Comme toujours le rôle d'adverbe peut être tenu par un substantif précédé d'une préposition :

aus den Augen, aus dem Sinn « Loin des yeux, loin du cœur ».

16. — On voit par la traduction de cet exemple que la tournure existe également en **français**.

LIVRE C : INTERROGATION ET NÉGATION

CHAPITRE 78. — Interrogation et négation.

1. — Toutes les phrases que nous avons vues jusqu'à présent donnaient l'idée exprimée par elles comme existante et réelle, sans faire à ce sujet aucune réserve, ni formuler aucun doute. Mais cette sereine certitude est loin d'être toujours le cas. Il arrive souvent que le sujet parlant ignore si la proposition avancée est exacte ou même sache pertinemment qu'elle ne l'est pas.

2. — Dans le premier cas, sa pensée n'est plus en repos et il est amené à se demander si la proposition en question est exacte ou si elle ne l'est pas. Cet état de suspension entre les deux termes d'une alternative et le besoin qu'éprouve l'esprit d'en sortir afin d'être fixé et de savoir à quoi s'en tenir constituent l'attitude intellectuelle de l'**interrogation**.

3. — Qu'elle soit intérieure, et s'adresse à lui-même pour l'inciter à trouver une réponse satisfaisante par réflexion interne, ou qu'elle soit extérieure, c'est-à-dire qu'elle s'adresse à un tiers dont le sujet parlant attend la réponse, soit dans l'intention de l'adopter sans critique, soit au contraire dans l'intention de n'y voir qu'un avis qu'il se réserve d'adopter ou non par la suite, l'interrogation se formule dans les langues par des tournures spéciales, dites interrogatives.

4. — Soit par exemple la phrase française *Le directeur de l'usine est arrivé à dix heures*, elle énonce un certain nombre de faits qui sont donnés comme exacts. Mais chacun de ces faits peut être mis en doute, et, à chaque doute possible correspond une interrogation :

- 1) *Qui est arrivé ?*
- 2) *Quel directeur est arrivé ?*
- 3) *Qu'a fait le directeur de l'usine ?*
- 4) *À quelle heure est arrivé le directeur de l'usine ?*
- 5) *Le directeur de l'usine est-il arrivé ?*

5. — Les faits mis en doute par chacune de ces questions peuvent être reconnus exacts, auquel cas la réponse se borne à les confirmer. Mais il arrive également que tel ne soit pas le cas et que la réponse soit amenée à les infirmer, auquel cas la réponse sera **négative**.

6. — Par exemple les réponses faites aux interrogations ci-dessus seront :

- 1) *Personne n'est arrivé.*
- 2) *Aucun directeur n'est arrivé.*
- 3) *Le directeur de l'usine n'est pas arrivé.*
- 4) *Le directeur de l'usine n'est jamais arrivé.*
- 5) *Non, le directeur de l'usine n'est pas arrivé.*

7. — En face de ces phrases interrogatives et négatives il importe de pouvoir désigner clairement celles qui ne sont ni interrogatives, ni négatives. Le terme souvent adopté de « positif » est malheureusement ambigu, car il peut s'opposer aussi bien à « interrogatif » qu'à « négatif »¹. Aussi conviendrons-nous de le restreindre à l'opposition de « négatif », et d'opposer au terme d' « interrogatif » celui d' « énonciatif ».

8. — Notre terminologie opposera donc :

énonciatif à interrogatif

et

positif à négatif.

9. — L'interrogation et la négation ne s'excluent pas, mais elles ne sont pas tout-à-fait sur le même plan, puisqu'elles sont susceptibles d'interférer entre elles. C'est ainsi que l'interrogation peut être positive ou négative, de même qu'une négation peut être énonciative ou interrogative :

Énonciative positive : *Le directeur est arrivé.*

Interrogative positive : *Le directeur est-il arrivé ?*

Énonciative négative : *Le directeur n'est pas arrivé.*

Interrogative négative : *Le directeur n'est-il pas arrivé ?*

10. — Comme on le voit, l'interrogation négative est la forme d'élocution la plus opposée à l'énonciative positive.

CHAPITRE 79. — L'interrogation nucléaire.

1. — Soit la phrase énonciative *Alfred chante une chanson*. Nous constatons, comme il a été dit dans le chapitre précédent (v. chap. 78, § 4), que chacun des éléments qui constituent l'énonciation de cette idée peut être révoqué en doute, et par conséquent donner lieu à une interrogation ; ce qui fait ici trois interrogations :

- 1) *qui chante une chanson ?*
- 2) *que fait Alfred ?*
- 3) *que chante Alfred ?*

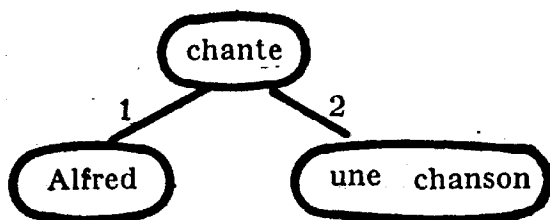
1. Sans compter qu'il se prête à une troisième signification en ce qu'il est susceptible de s'opposer à « comparatif » et à « superlatif ». Nous proposons de le remplacer dans ce cas par le terme d' « absolutif » (chap. 75, § 7), pour désigner le degré de comparaison que Quintilien (*Inst. Or.* IX, 3, 19) appelle l'*absolutum*.

2. — D'autre part, si nous établissons le stemma de cette même phrase (v. St. 188), nous constatons que le nombre de nucléus est également de trois.

3. — L'examen minutieux des trois nucléus et des trois questions montre que, si la phrase à trois nucléus donne lieu à trois questions, c'est que **chaque nucléus donne lieu à une question.**

4. — En effet le nucléus *Alfred*, s'il est révoqué en doute, amène à poser la question : *Qui chante une chanson ?* D'autre part, si c'est le nucléus *une chanson* qui est révoqué en doute, l'interrogation portera sur *une chanson*, et la question sera *Que chante Alfred ?* Enfin, si le doute porte sur le nucléus *chante*, la question que l'on sera amené à poser sera *Que fait Alfred ?*

5. — Une interrogation portant ainsi sur le contenu d'un nucléus recevra le nom d'**interrogation nucléaire.** Et l'exemple précédent montre à l'évidence que **chaque énonciation peut donner lieu à autant d'interrogations nucléaires qu'elle comporte de nucléus.**



Stemma 188



Stemma 189

6. — Soit par exemple maintenant une phrase à quatre nucléus, telle que *Alfred donne le livre à Bernard*, il nous est loisible de vérifier qu'elle peut donner lieu à quatre interrogations nucléaires, portant l'une sur *Alfred*, la seconde sur *le livre*, la troisième sur *à Bernard* et la quatrième sur *donne*. Il est facile de constater que nous pouvons effectivement poser les questions suivantes :

- 1° *qui donne le livre à Bernard ?*
- 2° *que donne Alfred à Bernard ?*
- 3° *à qui Alfred donne-t-il le livre ?*
- 4° *que fait Alfred ?*

et que ces questions épuisent les possibilités d'interrogations nucléaires auxquelles peut donner lieu la phrase énonciative envisagée.

7. — Le **mécanisme de l'interrogation nucléaire** est très facile à saisir. Soit la phrase à deux nucléus *Alfred parle* (v. St. 26), elle peut par exemple donner lieu à l'interrogation nucléaire *qui parle ?* C'est ce qui se passe lorsqu'il y a doute sur la personne qui parle. Est-ce *Alfred* ? N'est-ce pas plutôt *Albert* ou *Antoine* ? Voilà ce dont je ne suis pas certain et ce dont il m'importe de m'assurer. Je sais bien qu'il y a quelqu'un qui parle, et que, par conséquent, il y a un nucléus de prime actant, mais j'ignore si ce nucléus doit être affecté à *Alfred*, ou à *Albert* ou à *Antoine*. Le contenu du nucléus est donc pour moi une énigme et c'est sur ce point que porte mon interrogation.

8. — Nous pouvons représenter la chose stemmatiquement en vidant le nucléus du mot *Alfred* et en le remplaçant par un point d'interrogation (v. St. 189).

9. — On peut donc dire que l'**interrogation nucléaire se fait à nucléus vide**. Elle se fait par conséquent au moyen d'un mot vide, qui est ici le substantif interrogatif *qui ? : qui parle ?* Le nucléus ne saurait en effet être ici rempli par un substantif particulier, puisqu'on ignore qui est le prime actant. Force est donc d'y mettre un **substantif général** (v. chap. 34, § 1 sqq.), ayant seulement pour fonction de remplir le nucléus par un prime actant qui soit porteur de l'interrogation.

10. — L'outil grammatical de l'interrogation nucléaire est donc en définitive un mot général que nous appellerons le **mot interrogatif**.

CHAPITRE 80. — Les mots généraux interrogatifs.

1. — Les **mots généraux interrogatifs** sont assez nombreux. En principe, il y en a un par nucléus, et la forme en varie suivant la nature structurale du nucléus.

2. — S'il s'agit d'un nucléus contenant un actant, l'interrogatif correspondant sera un substantif général interrogatif que nous qualifierons d'**actanciel**. Les principaux substantifs interrogatifs actanciels sont en français *qui ?* pour les personnes et *que ?* ou *quoi ?* pour les choses : *qui chante ? que chante Alfred ? quoi ?*

3. — S'il s'agit d'un nucléus contenant un circonstant, l'interrogatif correspondant sera un adverbe général interrogatif que nous qualifierons de **circonstanciel**. Il y a bien entendu autant d'**adverbes interrogatifs circonstanciels** qu'il y a d'espèces de circonstances :

lieu : *où êtes-vous ? où allez-vous ? d'où venez-vous ? par où passez-vous ?*

temps : *quand viendrez-vous ? depuis quand êtes-vous ici ? jusqu'à quand êtes-vous ici ? pendant combien de temps pensez-vous rester ici ?*

lat. *Quousque tandem, Catilina, abutere patientia nostra ?* « Jusques à quand, Catilina, abuseras-tu de notre patience ? » (Cic. *Exorde de la première Catilinaire*).

manière : *comment faites-vous ? pourquoi lisez-vous ce livre ? dans quel dessein écrivez-vous à Alfred ?*

4. — D'ailleurs ces **mots interrogatifs** ont déjà été reconnus dans diverses langues à des fins différentes :

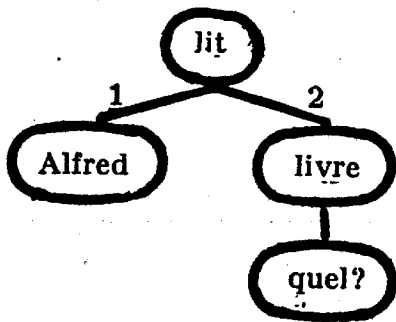
à des fins **spéculatives** dans le **latin des Scolastiques** :
cur, quomodo, quando.

à des fins **militaires** en **allemand**, où la tétralogie *Wer ? Wo ? Wann ? Wie ?* est enseignée à toutes les recrues militaires comme canevas des renseignements que tout éclaireur en reconnaissance doit être capable de se procurer et de rapporter à ses chefs.

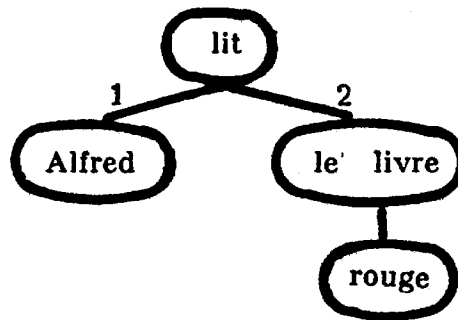
5. — Enfin, s'il s'agit d'un nucléus contenant un adjectif épithète, l'interrogatif correspondant sera un adjectif interrogatif.

6. — L'adjectif général interrogatif est *quel*, que l'on retrouve sous sa forme substantivée *lequel* (v. chap. 34, § 4).

Quel livre lit Alfred ? (v. St. 190) - *Alfred lit le livre rouge* (v. St. 191).



Stemma 190



Stemma 191

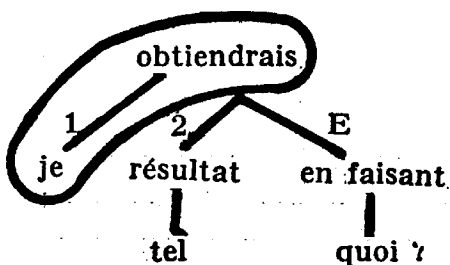
7. — Pour terminer, il ne faut pas oublier que le nucléus verbal, qui forme le nœud supérieur de toute la phrase, est susceptible lui aussi de fournir une interrogation nucléaire. Le verbe particulier est alors remplacé par le verbe *faire* qui fait office de mot général et auquel on donne comme second actant l'interrogatif actanciel *que ?* :

que fait Alfred ?

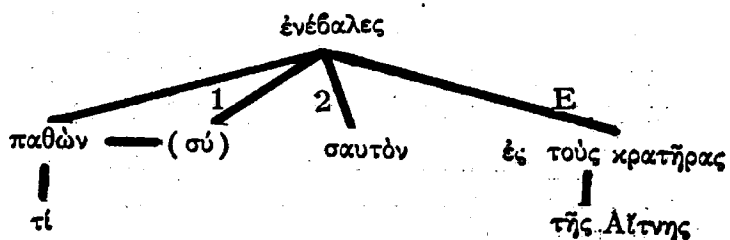
8. — On a pu voir par les exemples précédents que, sur la chaîne parlée, au moins dans nos langues européennes, le mot interrogatif se place volontiers **en tête de la phrase interrogative** : *qui donne le livre ? où êtes-vous ? quand viendrez-vous ?*, etc.

9. — Mais sur le stemma, le mot interrogatif peut se trouver à tout endroit et en particulier très loin du nœud central. On constate par l'expérience que, dans ce dernier cas, plus le mot interrogatif est loin du centre structural, plus la phrase est difficile à construire. Cela tient à ce que l'obligation impérative de placer le mot interrogatif en tête de la phrase interrogative entraîne parfois des constructions plus ou moins acrobatiques sur la chaîne parlée pour y maintenir les séquences voulues.

10. — C'est ce qui se passe dans les phrases du type fr. *En quoi ferais-je tel résultat ?* (v. St. 192).



Stemma 192



Stemma 193

11. — Des types de phrases analogues sont assez fréquentes dans une langue qui, comme le **grec**, jouit en général d'une grande liberté dans l'emploi des interrogatifs. Le grand usage que le grec fait des participes a pour conséquence un emploi fréquent de l'interrogatif dépendant d'un nœud commandé par un participe :

Τί παθών ; m.-à-m. « Ayant éprouvé quoi ? »

Τί βουλόμενος ; m.-à-m. « Quoi voulant ? »

Par exemple : Τί παθών σαυτὸν ἐς τοὺς τῆς Αἴτνης κρατῆρας ἐνέβαλες ;
(Lucien, *Dial. mort.* 20, 4).

« Pourquoi t'es-tu jeté, (quelle idée t'a prise de te jeter) dans le cratère de l'Etna ? » (v. St. 193).

Τί ἀδικηθεὶς ὑπ' ἐμοῦ ἐπιβουλεύεις μοι ; « En quoi t'ai-je offensé pour que tu cherches à me nuire ? » m.-à-m. « En quoi ayant été offensé par moi cherches-tu à me nuire ? »

Τί ποιῶν ἀν νικῆν λάβοιμι « Que dois-je faire pour obtenir la victoire ? » m.-à-m. « En quoi faisant obtiendrais-je la victoire ? »

12. — On voit par ce qui précède que le nombre d'interrogations nucléaires que l'on peut faire à partir d'une phrase énonciative est assez considérable. Soit par exemple la phrase française : *hier à la poste Alfred a remis cent francs à Bernard en le remerciant, parce qu'il les lui devait et afin de liquider ses dettes*, elle est susceptible de donner lieu aux questions suivantes :

— *qui ?* — *Alfred.*

— *quoi ?* — *cent francs.*

— *à qui ?* — *à Bernard.*

— *où ?* — *à la poste.*

— *quand ?* — *hier.*

— *qu'a-t-il fait ?* — *il a remis.*

— *comment ?* — *en le remerciant.*

— *pourquoi ?* — *parce qu'il les lui devait.*

— *dans quel dessein ?* — *afin de liquider ses dettes.*

13. — L'art d'un bon **professeur de langue vivante** est de savoir extraire de toute phrase énonciative toutes les interrogations nucléaires auxquelles elle est susceptible de donner lieu. Un très bon exercice pour celui qui veut apprendre tout seul à parler une langue étrangère est de prendre un texte quelconque et de se poser à lui-même, à propos de chaque phrase énoncée, toutes les questions auxquelles cette phrase peut donner lieu. On est surpris en constatant la variété des interrogations que l'on arrive ainsi à dégager d'un texte et la qualité de l'exercice de mécanisme que cet effort impose.

14. — Car si le remplacement du mot contenu dans chaque nucléus par le mot interrogatif correspondant fournit déjà un nombre assez élevé de questions possibles, le remplacement du mot général interrogatif par le mot particulier convenable dans la réponse donne lieu à une variété encore infiniment plus grande.

15. — Prenons en effet l'interrogatif *qui ?* dans la phrase *qui chante ?* Le nombre des actants qui peuvent fournir la réponse est pratiquement infini. Non seulement ce peut être *Alfred ou Albert* ou quelque autre encore, mais ce peut être *mon père, ma mère, mon fils*, ou encore *Caruso* ou *Chaliapine*, ou quelque autre chanteur célèbre. Ainsi donc chacune des questions possibles peut donner lieu à des réponses extrêmement nombreuses, d'où une **démultiplication** qui permet, par des exercices appropriés, en partant d'une phrase énonciative unique, et en passant par un nombre de questions déjà élevé, d'aboutir à un nombre de réponses encore infiniment plus élevé.

16. — C'est que le nombre des mots particuliers est par définition plus élevé que celui des mots généraux, et que, si les interrogations nucléaires contiennent des mots interrogatifs généraux, ce sont par contre des mots particuliers que contiennent les réponses à ces questions. Autrement dit, chaque mot interrogatif général appelle un nombre infini de mots particuliers comme réponses possibles.

17. — L'interrogation nucléaire se faisant à nucléus vide (v. chap. 79, § 9), il suffira, pour y répondre, de **remplir le nucléus** en question *qui chante ? — Alfred chante.*

18. — Il est même **inutile de répéter toute la phrase**, et il suffit le plus souvent, surtout dans la conversation courante, d'énoncer le mot destiné à remplir le nucléus :

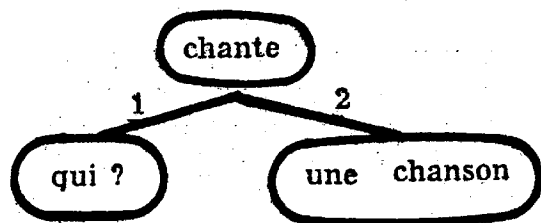
qui chante ? — Alfred.

19. — Au point de vue de la méthodologie des langues vivantes, l'art du bon professeur n'est donc pas seulement, comme nous l'avons dit (v. chap. 80, § 13), de savoir multiplier le nombre des interrogations nucléaires qu'il est possible de tirer d'une phrase énonciative de base, mais encore de savoir multiplier chacune de ces interrogations nucléaires par toutes les réponses auxquelles peut donner lieu le remplissage sémantique de chacun des nucléus intéressés.

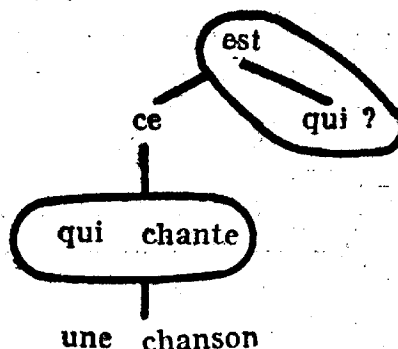
20. — L'interrogation nucléaire n'apparaît pas dans le stemma par une différence structurale, la structure de la phrase énonciative et celle de l'interrogation nucléaire qui lui correspond étant **rigoureusement les mêmes**. Par exemple l'énonciative *Alfred chante une chanson* (v. St. 188), et l'interrogative correspondante *qui chante une chanson ?* (v. St. 194) donnent lieu à deux stemmas entièrement semblables.

21. — La seule chose que l'on peut noter, c'est que le stemma interrogatif comporte un **point d'interrogation**, qui fait ressortir l'endroit sur lequel porte l'interrogation, et montre par exemple qu'il s'agit ici d'une **interrogation nucléaire**, puisqu'il se trouve à l'intérieur d'un nucléus.

22. — L'interrogatif actant peut être **subordonné à un mot-phrase incomplet** (v. chap. 46, § 4) : *qui vive ?*



Stemma 194



Stemma 195

CHAPITRE 81. — Mots interrogatifs renforcés.

1. — Il existe un moyen de renforcer les mots généraux interrogatifs, et par conséquent les interrogations nucléaires, en mettant les premiers dans une proposition principale à verbe **être** et en laissant figurer le corps même de **l'interrogation dans une subordonnée** dépendant de cette principale interrogative (v. chap. 267, § 2).

2. — C'est ainsi qu'au lieu de dire *qui chante une chanson ?* (v. St. 194), on dira avec plus de force *qui est-ce qui chante une chanson ?* (v. St. 195).

3. — Cette seconde tournure est moins soignée que la première, mais elle est plus expressive, plus populaire et beaucoup plus vivante.

4. — Elle est d'ailleurs d'un emploi extrêmement facile, puisque tout se passe comme si le substantif général interrogatif *qui ?* était remplacé par le groupe *qui est-ce qui ?* qui est aujourd'hui entièrement figé, et que l'on peut, si l'on veut, considérer comme un substantif général interrogatif en passe de remplacer l'interrogatif *qui ?*, parce que plus expressif. Il suffit presque toujours de remplacer *qui ?*, par *qui est-ce qui ?* pour obtenir la forme expressive, sans qu'il soit besoin de changer en quoi que ce soit le reste de la phrase ;

<i>Qui</i>	}	<i>chante une chanson ?</i>
<i>Qui est-ce qui</i>		

5. — Tous les mots généraux sont susceptibles de développer ainsi par subordination un **doublet** souvent **moins correct** mais toujours **plus expressif** :

<i>que ? quoi ?</i>	<i>qu'est-ce que ?</i>
<i>à qui ?</i>	<i>à qui est-ce que ?</i>
<i>où ?</i>	<i>où est-ce que ? (ousque ? est même vulgaire)</i>
<i>d'où ?</i>	<i>d'où est-ce que ?</i>
<i>quand ?</i>	<i>quand est-ce que ?</i>
<i>pourquoi ?</i>	<i>pourquoi est-ce que ?</i>
<i>comment ?</i>	<i>comment est-ce que ?, etc..., etc.</i>

6. — Si les nouveaux mots interrogatifs ainsi constitués par des éléments subordonnés figés jouissent d'une grande faveur et gagnent constamment du terrain, ce n'est pas seulement parce qu'ils sont plus expressifs, mais aussi parce qu'ils sont, au moins dans certains cas, **infiniment plus clairs**. Cette assertion mérite une démonstration.

7. — Un point crucial que les grammaires élémentaires mettent rarement en évidence, qui ne présente aucune difficulté pour les Français (ils ne s'en rendent même pas compte), mais qui est plein d'embûches pour les Etrangers, c'est l'emploi comparé de *qui* et de *que*. Comme **interrogatifs**, *qui ?* désigne les personnes et *que ?* désigne les choses ; comme **relatifs** au contraire, *qui* désigne le prime actant et *que* le second. Il n'est, pour s'en rendre compte, que de faire, d'une part pour l'interro-

gatif, d'autre part pour le relatif, un petit **tableau à deux entrées** faisant ressortir le détail des emplois. Ce tableau s'établit comme suit :

	Interrogatif		Relatif	
	1 ^{me} actant	2 ^d actant	1 ^{me} actant	2 ^d actant
Personnes	qui ?	qui ?	, qui	, que
Choses	que ?	que ?	, qui	, que

Tableau 196

Tableau 197

8. — On s'aperçoit immédiatement que la ligne qui sépare les emplois de *qui* et ceux de *que* est horizontale pour les interrogatifs et verticale pour les relatifs. De telle sorte que les valeurs de *qui* font un **chassé-croisé** avec celles de *que* :

	Relatif	Interrogatif	
prime actant	, qui	que ?	choses
second actant	, que	qui ?	personnes

Tableau 198

9. — Ce chassé-croisé, qui semble à première vue une complication, et qui en est effectivement une pour les Etrangers, répond à une nécessité profonde que l'on rencontre dans les systèmes morphologiques d'une foule de langues, qui, afin de parer à des confusions, évitent que ces systèmes s'établissent sur des plans parallèles. C'est ainsi que, dans les langues sémitiques (arabe, hébreu, etc.), l'antiontif masculin de l'imparfait a la même forme que l'anontif féminin, tandis que l'antiontif féminin et l'anontif masculin sont de formes nettement différentes. L'identité des formes s'établit donc **en biais** tandis que si elles s'établissaient verticalement entre l'antiontif et l'anontif, soit du féminin, soit du masculin, l'ambiguïté, entre ces deux personnes serait inévitable. La chose ressort nettement du tableau suivant :

	Féminin	Masculin
Anontif	ar. <i>taqtulu</i> héb. <i>tiq̄ol</i> } « elle tuera »	ar. <i>yaqtulu</i> héb. <i>yq̄ol</i> } « il tuera »
Antiontif	ar. <i>taqtulina</i> héb. <i>tiq̄eli</i> } « tu tueras »	ar. <i>taqtulu</i> héb. <i>tiq̄ol</i> } « tu tueras »

Tableau 199

10. — Or, les interrogations renforcées par subordination ont pour effet d'utiliser à la fois le système interrogatif et le système relatif et de les faire interférer. Les deux tableaux nos 196 et 197 se trouveront donc amenés à être superposés et chaque case y sera remplie par un interrogatif composé unique, qui indiquera avec précision à la fois s'il s'agit d'une personne ou d'une chose, et s'il s'agit d'un prime ou d'un second actant (v. tableau 200).

Interrogatifs composés

	1 ^{me} actant	2 ^a actant
Personnes	<i>Qui est-ce qui ?</i>	<i>Qui est-ce que ?</i>
Choses	<i>Qu'est-ce qui ?</i>	<i>Qu'est-ce que ?</i>

Tableau 200

11. — Ces nouveaux interrogatifs composés sont infiniment plus **précis** que les interrogatifs simples et l'extension de leur emploi est donc un enrichissement de la langue, car ils permettent parfois des emplois qui sont impossibles avec les interrogatifs simples.

12. — Soit en effet une phrase énonciative *Alfred frappe Bernard* où chacun des deux actants a comme substitut interrogatif de personne la même forme *qui ?*, il est, dans la phrase interrogative correspondante de même type *qui frappe Alfred ?*, **impossible de savoir si** *qui ?* est prime actant (lat. *quis uerberat Alfredum ?*) ou bien second actant (lat. *quem uerberat Alfredus ?*)

13. — Au contraire, si nous disons dans le premier cas *qui est-ce qui frappe Alfred ?* et dans le second *qui est-ce que frappe Alfred ?*, **aucun doute n'est possible** sur le sens précis de la question posée.

14. — Voici une application amusante de cette théorie, qui met en évidence les **avantages de précision des substantifs interrogatifs**

composés par subordination. Un test en faveur il y a un an ou deux consistait à poser aux sujets interrogés les trois questions suivantes :

- 1° *quel est le roi français qui faisait de la fausse monnaie ?*
- 2° *quel est le fusil en usage dans l'armée française ?*
- 3° *qui est-ce qui a tué Caïn ?*

L'**astuce** consiste à **troubler** au moyen de la rime les réponses des sujets interrogés. Effectivement ceux-ci, après avoir répondu *Philippe Le Bel* à la première question, et *le fusil Lebel* à la seconde, manqueront rarement de répondre *Abel* à la troisième, sans se rendre compte que la question est exprès posée à l'envers et qu'ils sont amenés insidieusement à intervertir le prime et le second actant, puisque ce n'est pas *Abel* qui a tué *Caïn*, mais *Caïn* qui a tué *Abel*.

15. — Or il arriva un jour que la question fût posée à un grammairien, qui ne manqua pas de tomber à pieds joints dans le piège ainsi tendu. Réfléchissant alors un peu tard, mais heureusement encore à temps, aux moyens de limiter les dégâts et de sortir à son honneur de cette position difficile, il s'avisa tout d'un coup que la troisième question lui avait été posée sous la forme **ambiguë** *qui a tué Caïn ?*, ce qui lui permit de soutenir, en toute mauvaise foi, qu'il avait compris *qui ?* comme second actant et que sa réponse *Abel* était parfaitement exacte. L'auteur du test en fut pour sa courte honte. Pareille mésaventure ne lui serait pas arrivée, si, au lieu de *qui ?*, il avait dit *qui est-ce qui ?*

CHAPITRE 82. — Interrogation binucléaire.

1. — Nous avons raisonné jusqu'ici comme si l'interrogation ne pouvait porter que sur un des nucléus de la phrase. C'est en effet le cas du français.

2. — Mais de nombreuses langues, en particulier les langues germaniques, slaves, le grec et le latin, admettent très bien de faire porter les interrogations nucléaires sur deux nucléus à la fois. Nous appellerons ces interrogations **binucléaires**.

3. — C'est ainsi qu'en **anglais** l'équivalent du Bottin porte le nom de *who's who*, ce qui signifie exactement « qui est qui ? ». Cette tournure ne serait pas compréhensible en français, bien qu'elle soit parfaitement logique en soi, et qu'elle soit la question à laquelle répond chaque ligne du Bottin : *Monsieur Dupont est notaire, Monsieur Durand est charcutier*, puisque le nucléus *Monsieur Dupont* et le nucléus *est notaire* ont été vidés l'un et l'autre de leur contenu sémantique, lequel a été remplacé les deux fois par le substantif général interrogatif *qui ?*.

4. — L'interrogation binucléaire est assez courante en **russe**. On en trouve un exemple très joli dans le dicton populaire suivant :

Бык ревѣт

Корова ревѣт,

А кто кого бодѣт ?

Сам чорт не разберѣт

« Le taureau beugle,
La vache beugle,

Mais quel est celui qui donne des coups et à qui les donne-t-il ? (m.-à-m. « Mais qui donne des coups à qui ? ». « Mais qui cosse qui ? » ou plus simplement : « Mais quel est celui qui donne des coups à l'autre ? »).

Le diable lui-même n'y comprend goutte. » (Dicton faisant aimablement allusion à une scène de ménage).

5. — On voit par l'exemple ci-dessus que la **traduction française** d'une interrogation binucléaire pose une question à peu près insoluble, puisque l'interrogation binucléaire n'existe pas en français. Un moyen pratique, sinon élégant, de s'en tirer est, on vient de le voir (§ 4), de couper la phrase interrogative en deux phrases, dont chacune contient un des nucléus interrogatifs et de traduire ensuite séparément chacune de ces deux phrases.

6. — L'interrogation binucléaire existe couramment en **serbe**, où l'expression *gdje je što*, m.-à-m. « où est quoi », traduit très idiomatiquement notre « table des matières ».

7. — Le même phénomène se trouve également en **grec**, par exemple dans l'interrogation : *Τίνας ὑπὸ τίνων εὐροιμεν ἂν μείζονα εὐεργετημένους ἢ παῖδας ὑπὸ γονέων* ; « Qui trouverions-nous comblés de plus de bienfaits que les enfants le sont de leurs parents ? De qui en ont-ils reçu davantage ? »

On constatera que le procédé de traduction est exactement le même que dans le paragraphe ci-dessus.

8. — En **latin** le même procédé est utilisé dans l'interrogation binucléaire *quis quem uerberat* ? « quel est celui qui frappe et qui frappe-t-il ? »

9. — Bien que, comme nous l'avons vu § 5, le **français** ne connaisse pas en principe l'interrogation binucléaire, on en trouve des exemples quand sont remplies les deux conditions suivantes :

1° L'interrogation nucléaire porte sur le nucléus causal au moyen de l'interrogatif *pourquoi* ?

2° La chose qui a été demandée par l'interrogateur n'a pas été entendue ou bien n'a pas été saisie par l'interrogé, lequel, se retournant alors vers l'interrogateur, pour lui faire répéter sa question, ajoute au premier nucléus interrogatif *pourquoi* ? un second nucléus *quoi* ? qui s'applique à tout le reste de l'interrogation.

10. — L'interrogation qui s'établit en pareil cas revêt la forme *pourquoi quoi* ? Elle est d'une élégance douteuse, mais il arrive souvent qu'on soit obligé d'y recourir lors d'une conversation, en particulier d'une conversation téléphonique, où les interlocuteurs s'entendent mal. Par exemple :

Question. — *Pourquoi ne veux-tu pas aller à Versailles ?*

Contre-question. — *Pourquoi quoi ?*

Sur quoi l'interrogateur n'a rien d'autre à faire que de répéter la question mal entendue ou mal comprise, à laquelle l'interrogé fait alors la réponse voulue.

11. — D'ailleurs cette tournure, bien qu'elle ressemble étrangement à une interrogation binucléaire, n'en est pas une en réalité. C'est plutôt une sorte de demande reconventionnelle, par conséquent, une interrogation **mononucléaire**, qui vient se greffer sur une interrogation nucléaire antérieure. Mais les interrogations ne sont pas de même date, ni de même nature, condition qui serait indispensable pour qu'il y eût interrogation binucléaire proprement dite.

12. — Rien n'empêche de concevoir, à côté des interrogations binucléaires, des interrogations **multinucléaires**. Toutefois il ne semble pas qu'aucune langue fasse usage de ces interrogations.

CHAPITRE 83. — Interrogation connexionnelle.

1. — Nous avons vu (v. chap. 79, § 5), que chaque énonciative donne lieu à autant d'interrogations nucléaires qu'elle comporte de nucléus, parce que chaque nucléus est susceptible d'être révoqué en doute. C'est pourquoi, dans toute interrogation nucléaire, il y a au moins un nucléus sémantiquement vide (et même deux dans les interrogations binucléaires).

2. — Mais il existe, en face des mêmes phrases énonciatives, des **interrogations d'un type tout différent**, et qui se reconnaissent aisément à ce que tous les nucléus sont pleins. C'est dire que ce ne sont pas des interrogations nucléaires, puisque l'interrogation ne porte pas sur le nucléus.

3. — Où porte donc cette interrogation qui n'est pas nucléaire ? **L'analyse d'une interrogation de ce nouveau type** peut seule nous l'apprendre.

4. — Soit l'énonciative *Alfred chante une chanson* (v. St. 188), la question qui correspond à ce nouveau type est la suivante : *Alfred chante-t-il une chanson ?*

5. — Il est facile de constater que les nucléus *Alfred*, *chante* et *une chanson* sont tous les trois pleins. Cela revient à dire qu'*Alfred* nous est donné, que *une chanson* nous est donnée et que l'action de *chanter* nous est également donnée. Ce qui ne nous est pas donné, qui est **révoqué en doute**, que nous ignorons et que nous désirerions savoir, c'est si ces trois notions doivent être mises bout-à-bout, c'est-à-dire s'il y a connexion entre elles.

6. — C'est donc sur la connexion de nucléus pleins que porte ici l'interrogation. C'est pourquoi nous donnerons à ce type d'interrogation tout différent du précédent, le nom d'**interrogation connexionnelle**.

7. — L'interrogation connexionnelle est bien **différente** de l'interrogation nucléaire, et, bien que la différence ne soit pas entrée dans la pratique grammaticale courante, elle a été déjà vue ou entrevue par plusieurs auteurs.

8. — C'est ainsi que A. Juret écrit dans sa *Syntaxe Latine*¹ la phrase suivante : L'interrogation porte « sur la détermination d'une représentation » (c'est l'interrogation nucléaire) ou « sur le point de savoir si telle affirmation convient à une représentation déterminée » (c'est l'interrogation connexionnelle).

9. — Les termes d'interrogation nucléaire et d'interrogation connexionnelle, tels que nous les avons définis, nous semblent plus clairs et plus commodes que la définition plus abstraite de Juret, parce qu'ils constituent une terminologie qui permet d'étiqueter plus facilement chacun des types d'interrogation, mais la distinction qu'ils établissent et qu'ils permettent de saisir aisément est exactement la même que celle qu'a vue et définie Juret.

10. — D'autre part on trouve la même discrimination dans la méthode d'anglais de Le Baut², lequel distingue deux types d'interrogations qu'il appelle interrogation **particulière** et interrogation **générale**, et qu'il définit de la façon suivante :

11. — « **Interrogation particulière** : Nous appellerons ainsi l'interrogation qui n'intéresse qu'un terme de la phrase. Exemple: *Où est Pierre ?* Elle commence par un mot spécifiquement interrogatif et admet le plus souvent un nombre illimité de réponses » (p. 21, n° 1). C'est évidemment l'interrogation nucléaire.

12. — « **Interrogation générale** : Nous appellerons ainsi l'interrogation qui intéresse la phrase entière. Exemple : *Etes-vous française ?* Elle résulte en anglais de l'inversion du verbe auxiliaire et du sujet et n'admet comme réponse que *oui* ou *non*, ou la répétition du verbe auxiliaire » (p. 22, n° 1). C'est évidemment l'interrogation connexionnelle.

13. — Il est curieux de constater que L. Le Baut est arrivé à cette distinction par une méthode toute différente de celle de l'auteur du présent ouvrage. Celui-ci a procédé par analyse introspective du contenu de ces interrogations. L. Le Baut au contraire est arrivé à cette discrimination en se fondant uniquement sur un fait d'observation purement matériel, à savoir l'**intonation** de la phrase.

14. — Il distingue en effet deux types d'intonation de la phrase, le type 1, où la phrase se termine sur une intonation **descendante** et le type 2, où elle se termine sur une intonation plutôt **ascendante**.

15. — Le type 1 (**fin descendante**) est celui des affirmations et des **interrogations particulières**, p. ex. (Le Baut p. 21) :

Affirmation :



Tom is a boy

Tom est un jeune garçon

Interrogation particulière :



What is Tom ?



Qu'est Tom ?

1. A. Juret, *Système de la Syntaxe Latine*, Paris-Strasbourg, Belles Lettres, 1926, p. 137.

2. L. Le Baut, agrégé d'anglais, inspecteur d'Académie, *Istra's first english book*, 1^{re} année d'anglais à l'usage de l'enseignement du second degré (programme de 1938), Paris-Strasbourg, Librairie Istra, s. d. (vers 1938).

16. — Le type 2 (**fin plutôt ascendante**) est celui des **interrogations générales**, p. ex. (Le Baut p. 22) :

Interrogations générales :

	
Is Mister Grey French?	Is Missis Grey in?
M. Grey est-il français ?	Mme Grey est-elle à la maison ?

17. — En résumé l'interrogation nucléaire se fait en anglais avec une intonation descendante de la phrase, tandis que l'interrogation connexionnelle se fait avec une intonation ascendante. Cette **opposition fondamentale**, qu'il est très facile d'observer en anglais, corrobore utilement ce qui vient d'être exposé sur l'interrogation et prouve que la distinction entre l'interrogation nucléaire et l'interrogation connexionnelle n'est pas une simple vue de l'esprit, mais une réalité profonde et marquée par l'intonation même de la phrase.

18. — En creusant la nature de l'opposition entre l'interrogation nucléaire et l'interrogation connexionnelle, on s'aperçoit vite qu'elle repose sur les mêmes notions fondamentales qui opposent la **syntaxe catégorique** ou **statique** à la **syntaxe fonctionnelle** ou **dynamique** (v. chap. 25, § 10).

19. — En effet l'interrogation **nucléaire** fait intervenir les **catégories**, puisqu'elle se fait au moyen des mots interrogatifs, qui, nous l'avons vu (v. chap. 79, § 10), sont différents quand il s'agit de catégories différentes.

20. — Au contraire, l'interrogation **connexionnelle** ne met en jeu que la connexion, c'est-à-dire l'architecture ou structure même de la phrase, et par conséquent la **syntaxe structurale** ou fonctionnelle.

21. — C'est pourquoi l'**interrogation nucléaire** est en quelque sorte une **interrogation catégorique**, tandis que l'**interrogation connexionnelle** serait plutôt une **interrogation fonctionnelle**.

22. — C'est une des raisons pour lesquelles, dans sa *Grammaire Russe*¹, l'auteur du présent ouvrage, qui n'avait pas encore analysé les deux types d'interrogations d'une façon aussi précise que depuis, et auquel les termes de nucléaire et de connexionnelle ne s'étaient par conséquent pas encore imposés avec autant de force, ne parle encore que d'interrogation catégorique et d'interrogation fonctionnelle, termes qui lui paraissaient alors plus aisément accessibles au public.

1. L. Tesnière, *Petite Grammaire Russe*, Paris, Didier, 1934, pp. 136 et 137.

23. — L. Le Baut étant par ailleurs arrivé indépendamment à une troisième terminologie, il n'est pas inutile, afin d'éviter toute confusion, d'établir ci-dessous la correspondance entre les trois terminologies :

	Présent ouvrage (1949)	P. Grammaire Russe (1934)	First English Book de L. Le Baut (vers 1938)
Interrogation	nucléaire connexionnelle	catégorique fonctionnelle	particulière générale

24. — Pas plus que l'interrogation nucléaire, l'interrogation connexionnelle n'apparaît dans le stemma. Dans l'interrogation connexionnelle *Alfred chante-t-il ?*, les rapports connexionnels entre les nucléus *Alfred* et *chante* sont exactement les mêmes que dans l'énonciative *Alfred chante*. Mais rien n'empêche de rendre dans le stemma le caractère interrogatif de la phrase au moyen d'un point d'interrogation, comme ci-dessus (v. chap. 80, § 20), pour l'interrogation nucléaire. Il suffira de placer le point d'interrogation contre le trait de connexion au lieu de le placer à l'intérieur d'un nucléus (v. St. 201).

chante

?

Alfred (il)

Stemma 201

25. — L'impossibilité de rendre compte, par opposition aux interrogations nucléaires, de la nature des interrogations que nous appelons connexionnelles, autrement qu'en faisant appel à la notion de connexion, vient confirmer a posteriori la nécessité de postuler cette notion, dont nous avons déjà vu le caractère **essentiel** et syntaxiquement inéluctable (cf. chap. 1, §§ 3 sqq.).

CHAPITRE 84. — Le marquant de l'interrogation connexionnelle.

1. — Ainsi que nous l'avons vu (v. chap. 83, § 17), l'interrogation connexionnelle entraîne en anglais l'usage de l'intonation ascendante. L'**intonation ascendante** semble en effet traduire par elle-même la position intellectuelle de l'interrogation connexionnelle.

2. — En effet il est normal que, dans une phrase ordinaire, la hauteur du ton, qui s'élève volontiers au début, décline peu à peu sur la fin,

de sorte que la phrase se termine sur un ton plutôt bas. Si, contrairement à cette tendance naturelle, la phrase se termine sur une intonation ascendante, elle laisse l'auditeur sur l'impression de quelque chose d'**inachevé**, ou, comme on dit volontiers plus vulgairement, de quelque chose d'« en l'air ».

3. — Or cette impression correspond à merveille à une interrogation connexionnelle, où tous les nucléus sont, il est vrai, donnés, mais où, la connexion étant mise en cause, ils se présentent dans la question en ordre dispersé, avec un aspect dégingandé qui correspond bien à un stemma disloqué et **incohérent**. C'est pourquoi l'intonation montante convient si naturellement à l'interrogation connexionnelle.

4. — Mais si, dans nombre de langues, l'interrogation connexionnelle s'accompagne volontiers pour cette raison de l'intonation ascendante, inversement l'intonation ascendante **suffit** aussi, dans beaucoup de langues, à exprimer l'interrogation connexionnelle.

5. — C'est le cas, par exemple, en français, où il suffit, tout au moins dans la langue courante, de prononcer une phrase énonciative avec l'intonation ascendante pour qu'elle prenne immédiatement le sens interrogatif. C'est ainsi qu'on dira familièrement, au lieu de *Alfred est-il venu ?*, ou bien *Est-ce qu'Alfred est venu ?*, simplement *Alfred est venu ?*, avec intonation montante, ce qui aura pour effet de rendre la phrase interrogative connexionnelle.

6. — Il en est de même en russe, où l'interrogation correcte au moyen de la particule interrogative *ли*, dont il sera question ci-dessous, est couramment remplacée dans la conversation par une interrogation plus familière, dont le marquant est essentiellement l'intonation ascendante. Il est vrai que dans ce cas le russe fait volontiers précéder la phrase interrogative de la conjonction de coordination a « et », « mais ». Cette conjonction, qui est ainsi en passe de devenir un véritable mot interrogatif, ne l'est toutefois pas encore pour le moment, elle est seulement associée, dans ce cas, à l'intonation montante qui reste le marquant essentiel de l'interrogation connexionnelle : p. ex. :

А вы Русский ? « Vous êtes russe ? »

А Ваня приехал ? « Est-ce que Jeannot est arrivé ? »

7. — A côté de l'intonation ascendante, il est un autre marquant de l'interrogation connexionnelle, qui consiste à mettre le verbe au début de la phrase. C'est le procédé courant en allemand où le verbe, en première place, est par là mis en évidence, ce qui a pour effet de rendre la phrase interrogative connexionnelle. Par exemple, en face de l'énonciative :

Alfred ist gekommen « Alfred est venu »

on aura l'interrogative connexionnelle :

Ist Alfred gekommen ? « Alfred est-il venu ? »¹

1. Pour le détail des faits, v. Lucien Tesnière, « Une survivance pédagogique : L'inversion et le rejet dans la construction de la phrase allemande » ; *Langues Modernes*, n° 2A, mars-avril 1947, pp. 21 sqq.

8. — La mise en évidence du verbe en première place a pour effet une **inversion** (v. chap. 58, § 5), c'est-à-dire une interversion réciproque de la place du verbe et de celle du prime actant sur la chaîne parlée. Cette inversion qui n'est en allemand qu'une résultante de la place du verbe en tête de la phrase, est par elle-même, dans d'autres langues, le marquant de l'interrogation, p. ex. :

français : *Parlez-vous français ?*
italien : *Parla Lei italiano ?*
espagnol : *Habla V^a español ?*

On trouve des tournures analogues en catalan, en roumain, en néerlandais, en lituanien, en arménien, en arabe, en tchouvache et en basque.

9. — En français et dans quelques autres langues l'inversion n'est tolérée qu'entre le verbe et l'indice personnel,

antiontif : *parlez-vous français ?*
autoontif : *irai-je danser ?*
anontif : *est-il venu ?*

Mais elle ne saurait s'établir entre le verbe et le substantif autonome prime actant. On ne peut dire * *est Alfred venu ?* comme l'allemand dit *ist Alfred gekommen ?*

Pour exprimer cette interrogation, il y a lieu d'établir l'inversion entre le verbe et l'indice anontif prime actant, celui-ci étant en connexion anaphorique avec le substantif prime actant, lequel figure obligatoirement au début de la phrase : *Alfred est-il venu ?* Dans cette tournure *Alfred* rappelle de très près un actant projeté (v. chap. 72, §§ 1 sqq.).

10. — Un troisième procédé pour marquer l'interrogation connexionnelle est l'emploi d'un **mot interrogatif** uniquement destiné à cet usage, et qui précède le mot sur lequel porte l'interrogation dans les langues centrifuges tandis qu'il le suit dans les langues centripètes.

11. — Type centrifuge :

lette : *Vai viñš saka ?*
bas-breton : *Hag heñ a lavar ?* } « Est-ce qu'il dit ?... »

béarnais : *E t'en arrides ou e parles seriouzemen ?*
est-ce que t'en tu ris ou est-ce que tu parles sérieusement
« Est-ce que tu ris ou est-ce que tu parles sérieusement ? »

russe (avec **réponse attendue négative**) : *разве он придёт ?* « mais il viendra donc ? » (j'étais persuadé qu'il ne viendrait pas).

russe (avec **réponse souhaitée négative**) : *неужени он придёт ?* « il ne va tout de même pas venir ? » (j'espère bien que non).

latin (avec **réponse attendue négative**) : *num ueniet ?* « est-ce qu'il viendra ? » (j'étais persuadé qu'il ne viendrait pas).

latin (avec **réponse attendue positive**) : *nonne ueniet ?* « est-ce qu'il ne viendra pas ? » (j'étais persuadé qu'il viendrait et je suis déçu).

12. — Type centripète :
chinois : *lai mo ?* « vient-il ? »

latin : *uenietne ?* } « viendra-t-il ? »
russe : *придѣт ли ?* }

finnois : *puhutteko te suomea ?* « parlez-vous finnois ? »
parlez (*puhutte*) est-ce que (*-ko*) vous finnois

13. — Ce qui rend le **maniement des mots interrogatifs très commode**, c'est qu'ils portent avec précision sur le mot qui, selon les langues, les précède ou les suit. Par exemple, on aura :

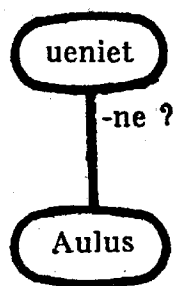
chinois : *ta mo lai* « est-ce lui qui vient ? »
lui est-ce que venir

latin : *illene ueniet ?* « est-ce lui qui viendra ? »

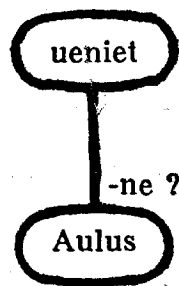
russe : *он ли придѣт ?* « est-ce lui qui viendra ? »
il est-ce que viendra

Dans ces phrases, la particule interrogative (chinois *mo*, latin *-ne*, russe *ли*) suit exactement le mot qui signifie « lui » et fait porter l'interrogation sur ce mot.

14. — On notera que, malgré l'apparence, et quoique l'interrogation porte sur le nucléus, il ne s'agit pas là d'interrogations nucléaires à proprement parler, puisque le nucléus est plein, et que l'interrogation ne porte par conséquent pas sur l'intérieur du nucléus, mais sur la connexion ou plus précisément sur l'**extrémité de la connexion qui touche au nucléus**. La question n'est pas de savoir si, dans l'ensemble de la phrase, il y a connexion (*uenietne Aulus ?* v. St. 202), mais de savoir si c'est tel ou tel nucléus particulier donné et non tel ou tel autre qui se rattache à l'ensemble des connexions de la phrase (*Aulusne ueniet ?* v. St. 203).



Stemma 202



Stemma 203

15. — Dans la représentation graphique, on peut distinguer ces deux types de stemmas par l'endroit du trait de connexion où l'on place le point d'interrogation.

16. — Le français a développé à partir de l'interrogation par inversion du verbe *être* un procédé d'interrogation subordonnée analogue au procédé de renforcement qui a été étudié à propos de l'interrogation nucléaire (v. chap. 81, §§ 1 sqq. et chap. 267, §§ 2 sqq.), p. ex. :

français : *est-ce qu'Alfred est venu ?*

ou bien en faisant porter l'interrogation connexionnelle sur la connexion du mot *Alfred* :

français : *est-ce Alfred qui est venu ?*

17. — On notera que le groupe *est-ce que* est plus ou moins figé et que, dans ce cas, il équivaut exactement à la particule interrogative des langues centrifuges (v. § 11), p. ex. :

lette : <i>vai viñš saka ?</i>	} « Est-ce qu'il dit ?... »
bas-breton : <i>Hag heñ a lavar ?</i>	

18. — Comme on l'a fait remarquer souvent, si le français était une langue exotique et qu'elle fût notée pour la première fois par des **missionnaires** n'ayant aucun moyen d'en reconnaître la préhistoire, on lui aurait attribué un mot interrogatif préposé *esk' (ə)*, p. ex. :

esk' Alfred viendra ?
esk' il fait beau ?

On notera que l'emploi du nouveau mot interrogatif *esk' (ə)* est strictement limité à l'interrogation portant sur un verbe.

19. — Le français fournit aussi un exemple typique de la façon dont un **mot interrogatif peut se développer à partir de l'inversion**. Soit, à l'anontif, la phrase suivante, où l'interrogation est exprimée par l'inversion : *vient-il ?* En langage familier elle est prononcée [*vjēti ?*]. Or, dans la langue populaire, on fait couramment une fausse coupe [*vjē-ti ?*] dans laquelle l'élément [*-ti*] est senti comme un mot interrogatif postposé, mais ayant exactement la même valeur que le mot interrogatif préposé [*esk' (ə)*] dans [*esk'i vjē*]. Ce qui démontre péremptoirement que l'élément *-ti* a réellement bien pris la valeur d'un mot interrogatif, c'est que tout en restant comme *esk' (ə)* limité à la valeur d'interrogatif verbal, il ne s'en est pas moins étendu en dehors de sa personne d'origine (anontif) aux deux ontifs. C'est ainsi que l'on dira dans un français qui n'est d'ailleurs rien moins qu'élégant et qui est même encore considéré comme très **incorrect** : *tu viens-ti ? je viens-ti ? J'sais t'i c'que vous avez à m'agoniser comme ça* (Maupassant, *Cortes*, « *La mère aux monstres* »).

20. — Enfin un quatrième et dernier procédé pour marquer les interrogations connexionnelles est celui des langues qui possèdent un véritable **verbe interrogatif**. C'est le cas par exemple du groenlandais, où le verbe interrogatif apparaît d'ailleurs sous forme suffixée. Ainsi :

Enonciative : *Kimek sinigp-ok* « Le chien dort ».
Le chien dort

Interrogative : *Kimek sinigp-a ?* « Le chien dort-il ? »
Le chien dort-il ?

21. — C'est un procédé de même nature que l'on trouve en finnois, où existe un auxiliaire négatif :

sing.	plur.
3 <i>ei</i>	<i>eivät</i>
2 <i>et</i>	<i>ette</i>
1 <i>en</i>	<i>emme</i>

Ce verbe négatif se construit au présent de l'indicatif avec le thème du verbe à rendre négatif, qui en est l'auxilié (cf. chap. 23, § 11) : fin. *anna* thème du verbe « donner », *en anna* « je ne donne pas ».

22. — On peut rapprocher de ce type celui de l'anglais qui ne peut faire une interrogation connexionnelle qu'au moyen d'un verbe auxiliaire interrogatif. Le plus fréquent est le verbe *faire*.

23. — Le breton emploie l'auxiliaire *ober* « faire », à l'affirmatif, à l'interrogatif et au négatif. Ce procédé est d'un usage très fréquent à l'interrogatif, où il se combine avec celui de l'intonation montante.

Kôzeal a ret brezoneg ? « Parlez-vous breton ? » (m.-à-m. (l'action de) parler vous faites breton ?).

24. — En anglais, l'auxiliaire interrogatif est le plus souvent le verbe *to do* « faire », mais ce procédé se combine souvent avec celui de l'inversion :

Do you speak english ? « Parlez-vous anglais ? » (m.-à-m. « Faites-vous (l'action de) parler anglais ? »).

25. — La tournure anglaise rappelle d'une façon frappante l'emploi général de la tournure périphrastique avec l'auxiliaire *faire* dans les trois langues brittoniques : breton, gallois et cornique. Ce n'est peut être pas un fait fortuit. On sait que le brittonique de Grande Bretagne est un des **substrats** qui a pu agir à distance sur l'anglais.

CHAPITRE 85. — La réponse à l'interrogation connexionnelle.

1. — A l'inverse de l'interrogation nucléaire qui se fait à nucléus vide (v. chap. 79, § 9) et dont la réponse se fait à nucléus plein (v. chap. 80, § 17), l'interrogation connexionnelle se fait à nucléus plein et la réponse afférente se fait à nucléus vide.

2. — Ce parallélisme s'explique aisément si l'on veut bien songer que, dans l'interrogation connexionnelle, le contenu des nucléus étant donné et la connexion étant seule mise en cause, les réponses seront fatalement limitées à deux types, dont l'un affirmera l'existence de la connexion et dont l'autre l'infirmera. Il suffit pour cela de deux mots **conventionnels**, qui sont en français *oui* dans le premier cas et *non* dans le second.

Oui signifie « Il y a connexion ». *Non* signifie « Il n'y a pas connexion ».

3. — Le mot conventionnel affirmatif est si commode et si commun qu'on est souvent amené, pour en éviter la trop fréquente répétition, à lui substituer un de ses **succédanés**, qui sont nombreux dans toutes les langues où il existe :

français succédanés de *oui* : *bien sûr, entendu, en effet, assurément, sûrement, évidemment, ça va de soi, certes, certainement, d'accord,*
allemand succédanés de *ja* : *freilich, gewiss,*

russe succédané de да : конечно
slovène succédané de da : seveda.

4. — La parfaite connaissance des succédanés du mot conventionnel affirmatif est un des procédés qui donnent, aux moindres frais, le plus d'**aisance**, au moins apparente, **dans une conversation en langue étrangère**. L'auteur a le souvenir d'avoir réussi par ce « truc » à soutenir pendant deux heures, dans une langue qu'il ne connaissait par ailleurs aucunement, une conversation à laquelle il ne comprenait rigoureusement rien, mais à laquelle il donnait l'impression de s'intéresser prodigieusement. Son interlocuteur déclara le lendemain à des amis communs qu'il avait eu à faire à un homme remarquablement intelligent. Evidemment, puisque, par la force des choses, il était toujours exactement du même avis que lui.

5. — On peut quelquefois être amené à préciser ou à faire préciser par un *oui* ou par un *non* le **sens exact qu'il y a lieu d'attribuer au mot-phrase de politesse merci** :

Mme Jourdain. — *Un peu de sauce ?*

Christian. — *Merci.*

Mme Jourdain. — *Merci oui ou merci non ?*

Christian. — *Merci tout court... J'en ai déjà.*

(Yvon Noé, *Christian*, II).

6. — Les mots *oui* et *non* sont des **anaphoriques** (v. chap. 43, § 1 sqq), c'est-à-dire des mots vides qui se remplissent automatiquement, soit au positif, soit au négatif, selon le cas, du contenu de l'interrogation à laquelle ils répondent.

7. — Soit la phrase : *Est-ce bien vous que j'ai aperçu hier matin à neuf heures, alors que je descendais de taxi et que mon père sortait de la poste en courant pour s'élaner dans la rue qui mène à la place de la Préfecture et de là à la gare ?* — *oui* signifie en réalité : *C'est bien moi que vous avez aperçu hier matin à neuf heures, alors que vous descendiez de taxi et que votre père sortait en courant pour s'élaner dans la rue qui mène à la place de la Préfecture et de là à la gare ;* et *non* signifie : *Ce n'est pas moi que vous avez aperçu hier matin à neuf heures alors que vous descendiez de taxi et que votre père sortait de la poste en courant pour s'élaner dans la rue qui mène à la place de la Préfecture et de là à la gare.* *Oui* et *non* sont donc deux mots vides qui sont équivalents chacun à une **phrase entière** et éventuellement très longue (v. chap. 46, § 8).

8. — Ces deux mots sont d'ailleurs de **création moderne**. Ils existent à peine dans les langues anciennes. C'est ainsi qu'en latin la réponse à une interrogation connexionnelle se faisait couramment par la répétition du verbe de la phrase interrogative, précédé ou non de la négation suivant le cas.

9. — Par exemple, à la question *Venitne Caesar ?* « César est-il venu ? », la réponse affirmative normale était *Venit*, et la réponse négative normale *Non uenit*. Il est vrai que, dans ce cas, la réponse ne se faisait pas à nucléus vide, mais à **nucléus plein**. Mais on remarquera que, s'il est vrai qu'il est plein, le **nucléus** n'est **nullement rempli**, puisqu'il était déjà plein auparavant. Il est simplement répété.

10. — La création des mots vides du type *oui* et *non*, quelle que soit la commodité de ces mots, n'a pas forcément pour conséquence immédiate et inéluctable l'élimination du type de réponse précédent. C'est ainsi qu'en russe, à la question *пришел ли Иван ?* « Jean est-il venu ? » on peut répondre indifféremment *пришел*, ou bien *да* qu'il y a lieu de traduire tous les deux par « oui » en français, ou même *да, пришел* « Oui, il est venu ». La première réponse, plus russe, est même plus habituelle, surtout chez le peuple et dans les campagnes.

11. — A côté de l'anaphorique *oui* qui répond affirmativement à une interrogation connexionnelle positive, il y a lieu d'en signaler une variante, l'anaphorique *si*, qui répond également affirmativement, mais à une interrogation connexionnelle négative :

demande : *N'êtes-vous pas venu ?*

réponse : *Si*.

L'anaphorique *si* signifie en réalité *Je suis venu* et indique ainsi qu'il y a affirmation de la chose précédemment niée, tandis que *oui* n'est pas clair et peut tout aussi bien indiquer l'affirmation de la négation, qui en est ainsi la **confirmation** (v. chap. 85, § 16).

12. — L'anaphorique *si*, qui répond affirmativement à une interrogation négative, n'est pas également développé dans toutes les langues.

13. — En anglais par exemple, il est inconnu. Et, à l'interrogation négative *Is not the book red ?* « Le livre n'est-il pas rouge ? », la réponse affirmative est *Yes* « Si », tout comme si l'interrogative avait été positive *Is the book red ?* « Le livre est-il rouge ? »

14. — En russe l'anaphorique du type *si* n'existe pas non plus, mais, au lieu d'y suppléer par l'anaphorique du type *oui*, on y supplée par l'anaphorique du type *non*, étant bien entendu que la négation porte en ce cas, non pas sur le contenu sémantique de l'interrogation négative, mais sur la négation même contenue dans cette interrogation, et que, comme deux négations valent une affirmation et même plus exactement une affirmation renforcée (cf. chap. 95, § 6), l'anaphorique, tout négatif qu'il est, a finalement valeur affirmative. Toutefois, dans ce cas, l'anaphorique seul n'est pas suffisant en russe, et il y a lieu de répéter l'interrogation sous forme énonciative :

Demande — *Он не там ?* « N'est-il pas là ? »

Réponse — *Нет, он там* « Si, il est là »¹.

15. — Cette particularité du russe se retrouve d'une façon presque identique en japonais. Très gênante est, en japonais, la façon de répondre aux questions. Si l'on demande à un Japonais : « N'allez-vous pas travailler aujourd'hui ? », il répondra « non » s'il y va et « oui » s'il n'y va pas. Selon sa logique orientale, s'il y va, il répond « non » car il veut dire : « La suggestion impliquée par votre interrogation négative est erronée. Je vais au travail ». Dans le cas contraire, il exprime : « Vous avez suggéré que je n'allais pas au travail. Vous avez raison ». Donc « oui ». (« Honorables fantaisies de la langue japonaise », par Francis Sill Wickware (Condensé de *Life*), dans *Sélection du Reader's Digest*, Septembre 1949, p. 67).

1. Nina Potapova, *Le Russe*, première partie, p. 31.

16. — L'ignorance de cette particularité, qui fait que, en pareil cas, le russe *нет* doit être traduit en français par *si* et non par *non*, entraîne quelquefois des **erreurs de traduction**. C'est ainsi que dans une traduction française, d'ailleurs bonne dans l'ensemble, du *Doubrovski* de Pouchkine, le texte russe :

— Что же ты хмуришься, брат, — спросил его Кирила Петрович,
— или псарня моя тебе не нравится ?

— Нет, — отвечалон сурово, — псарня чудная,... est traduit en français par :

— *Pourquoi te renfrognes-tu, frère, — lui demanda Kirila Piétrovitch, — mon chenil ne te plaît-il pas ?*

— *Non, — répondit rudement Doubrovski, — le chenil est merveilleux,....*

Ainsi que le contexte l'indique à l'évidence, *нет* devait être traduit par *si* et non par *non*.

17. — Il ne faut jamais perdre de vue que, en français, la réponse à une interrogation connexionnelle ne peut guère se faire que par *oui* (*si*) et par *non*. Cette nécessité entraîne des conséquences d'une assez grande portée.

18. — Il est des **jeux de société** qui consistent à poser des questions, auxquelles le partenaire n'a le droit de répondre que par *oui* ou par *non*. Il est bien évident que, dans ces conditions, les questions posées sont strictement limitées aux interrogations connexionnelles. Toute interrogation nucléaire resterait fatalement sans réponse. Ces jeux, pour puérils qu'ils puissent paraître, n'en constituent pas moins un excellent entraînement à l'usage de ceux qui, pour une raison ou pour une autre, veulent s'habituer à faire des interrogations connexionnelles (v. chap. 85, § 19).

19. — Passant à la vie sociale, nous constatons que, souvent, les **administrations** font des **enquêtes** auprès du public au moyen de formulaires dont certaines questions sont accompagnées de la mention : *ne répondre que par oui ou par non*. Il est bien évident que les demandes en question devront être obligatoirement formulées par l'administration sous forme d'interrogations connexionnelles, faute de quoi le public serait bien empêché de ne répondre que par *oui* ou par *non*.

20. — On peut être amené par les nécessités d'une enquête urgente à poser à un **malade** ou à un **blessé très affaibli** des questions auxquelles il puisse répondre avec un minimum d'effort, c'est-à-dire par *oui* et par *non*. Ces questions doivent naturellement être posées sous forme d'interrogations connexionnelles.

21. — C'est le cas imaginé par J. Verne dans *Le Capitaine Hatteras*, II, chap. III, 2^e alinéa, Les premières paroles d'Altamont. Les membres anglais d'une expédition polaire trouvent le survivant d'une autre expédition polaire, américaine celle-là en la personne d'un nommé Altamont, qu'ils découvrent à demi mort et qu'ils sont naturellement très pressés d'interroger, malgré son extrême état de faiblesse. « Mais, continue le romancier (v. chap. 3), les renseignements d'Altamont étaient encore incomplets et, après quelques minutes de repos, le docteur reprit avec lui cette précieuse conversation ; il lui présenta des questions sous une forme qui ne demandait pour toute réponse qu'un simple signe de tête ou un mouvement des yeux ». Ces gestes d'Altamont étaient évidemment des signes qui voulaient dire conventionnellement

oui ou *non*. On constate effectivement qu'à la page 247 (II, 2) les réponses d'Altamont sont notées par J. Verne comme des *oui*. Il est clair que les questions posées par le docteur à Altamont, pour atteindre leur but, ne pouvaient être que des interrogations connexionnelles.

22. — Il arrive quelquefois qu'on assiste à des **conversations téléphoniques** où l'on n'entend que l'un des deux interlocuteurs, et que celui-ci, soit timidité, soit manque d'éloquence, ne réponde que par *oui* ou par *non*. Ce qu'on entend de la conversation est alors singulièrement monotone, puisqu'on n'entend que des réponses à nucléus vide. Soit à peu près :

Demande : / Réponse : *Oui*. — Demande : / Réponse : *Non*. —
 Demande : / Réponse : *Non*. — Demande : / Réponse : *Oui*. —
 Demande : / Réponse : *Non*. — Demande : / Réponse : *Si*. —
 Demande : / Réponse : *Non*. — Demande : / Réponse : *Oui*. —

On peut être assuré que le mystérieux interlocuteur qui est au bout du fil a fait des interrogations connexionnelles.

23. — Il arrive même parfois que l'entretien revête cette forme à dessein et d'un commun accord, les interlocuteurs s'étant donné le mot pour que celui des deux qui risque d'être écouté en public, dans un **café** par exemple, ne soit pas amené à divulguer ainsi un **secret qu'il y a intérêt à garder**.

24. — Enfin, il est extrêmement important que le **professeur de langue vivante** qui désire obtenir des réponses de ses élèves sache les y obliger par des interrogations nucléaires, puisque les interrogations connexionnelles ne susciteraient chez ceux-ci que des anaphoriques laconiques et monosyllabiques. Rien n'est plus tristement amusant que de voir un maître de langue vivante maladroit s'évertuer à animer une conversation en adressant à son élève des interrogations connexionnelles.

25. — Le maître de langue rompu à son métier doit être capable de poser à son choix, soit des interrogations nucléaires, soit des interrogations connexionnelles. Il fera même bien de **grader la difficulté** des réponses, c'est-à-dire, de commencer par les interrogations connexionnelles, quand il y a lieu, tout au début, d'enseigner à l'élève des anaphoriques vides du type *oui* et *non*. Par exemple :

Demande : *Le livre est-il rouge ?*

Réponse : *Oui* ou *non*.

26. — Puis, tout en restant sur le plan connexionnel, il exigera petit-à-petit de ses élèves que l'anaphorique soit suivi de la répétition des mots de la question sous forme énonciative. Par exemple :

Demande : *Le livre est-il rouge ?*

Réponse : *Oui, le livre est rouge, ou bien Non, le livre n'est pas rouge.*

27. — Après ce stade, il pourra aborder avec quelque chance de succès les interrogations nucléaires. Suffisamment habitué à répondre à nucléus vide, l'élève pourra alors s'essayer à répondre à nucléus plein. Par exemple :

Demande : *Qu'est-ce qui est rouge ?*

Réponse : *C'est le livre qui est rouge.*

28. — Toute cette **mécanique verbale** constitue l'**arsenal de base** de tout maître de langue qui désire enseigner par la méthode directe.

CHAPITRE 86. — L'exclamation.

1. — Dans l'ensemble que constituent l'interrogation et la négation, il y a lieu de faire aussi une place spéciale à l'**exclamation**.

2. — Dans nombre de langues, l'expression de l'exclamation est plus ou moins voisine de celle de l'interrogation. Beaucoup de mots sont ainsi à la fois interrogatifs et exclamatifs. Nous suivrons ici l'usage, qui est de les appeler **interrogatifs-exclamatifs**.

3. — On conçoit aisément les rapports de l'interrogation et de l'exclamation. L'interrogation est, nous l'avons vu, (v. chap. 78, § 2), la réaction naturelle de l'esprit qui conçoit un doute et veut s'en libérer. Mais cette réaction interrogative n'arrive au fond que la seconde, lorsque les motifs du doute parviennent à l'intellect. Auparavant, ils parviennent à la conscience **affective** et choquent l'être intuitif avant de déclencher le mécanisme plus réfléchi de l'entendement. L'exclamation est la traduction dans le langage de cette première réaction, qui se développe ensuite naturellement en interrogation.

4. — Ces considérations nous invitent à aborder, aussitôt après l'étude de l'interrogation, celle de l'**exclamation**.

5. — On peut distinguer dans l'exclamation, comme dans l'interrogation, deux types, suivant qu'elle est **nucléaire** ou **connexionnelle**.

6. — L'**exclamation nucléaire** est celle qui porte sur le contenu d'un nucléus. Dans nombre de langues elle peut s'exprimer par le même marquant que l'interrogation :

français : *Quel gentil enfant !*
anglais : *What a nice child !*

ou par un marquant voisin :

allemand : *Welch' ein artiges Kind !*

7. — L'exclamation peut aussi être marquée par l'emploi du **génitif**, là où il existe. C'est en particulier le cas en allemand :

O, des artigen Kindes ! « Oh ! Le gentil enfant ! »

8. — L'**exclamation connexionnelle**, comme l'interrogation connexionnelle, porte sur une connexion, c'est-à-dire sur l'ensemble de toute une phrase. Elle s'exprime par divers procédés, et en particulier par les mêmes que l'interrogation. Par exemple, en français :

Madame Blandin. — *Mange-t-il ! Non, mais mange-t-il ! Regardez-le. Ça en est inconvenant.* (Henri Lavedan, *Viveurs*, Acte II, p. 171).

— *Cré nom ! j'ai-t-il mal aux pieds !* (Edmond About, *Le nez d'un notaire*, I ; propos prêtés à une danseuse, v. aussi chap. 84, § 19).

9. \checkmark L'exclamation connexionnelle s'exprime volontiers en français par le pronom *ce* qui s'applique à l'**intensité du procès** (v. chap. 73, § 16) dont il est parlé, et qui équivaut, par conséquent, à un adverbe de quantité, tout en conservant la nuance exclamative de la phrase. Par exemple :

Eve. — ...*Ce qu'elle est gourmande ! Sous prétexte qu'elle est ici le bras droit de M. Honoré, elle se croit tout permis.* (Henri Lavedan, *Viveurs*, Acte I, p. 3),

ou encore :

Suzanne. — *Vous êtes rigolo, non ce que vous êtes rigolo !* (Denys Amiel, *Ma Liberté*, Acte II, p. 21).

10. — Souvent aussi l'émotion que cause la surprise a pour effet d'annihiler l'emploi des formes grammaticales supérieures, et de ramener par exemple l'expression verbale à une simple expression substantivale. Autrement dit le verbe apparaîtra sous sa forme substantive, qui est l'**infinitif** (v. chap. 180, § 1). C'est le cas dans la phrase grecque suivante et dans sa traduction française :

Grec : Ἐμὲ παθεῖν τάδε.

Français : « Moi, souffrir de telles choses ! »

CHAPITRE 87. — La négation nucléaire.

1. — Toute négation procède d'une affirmation. La chose niée s'exprime en effet de la même façon que la chose affirmée, avec cette seule différence qu'elle comporte en plus le **marquant de la négation**. L'étude de la négation comporte donc essentiellement l'étude de son marquant.

2. — Le marquant de la négation diffère suivant le type de négation que l'on envisage. On se trouve ainsi amené à distinguer, de même que pour l'interrogation (v. chap. 83, § 1, sqq.), et que pour l'exclamation (v. chap. 86, § 5), la **négation nucléaire** et la **négation connexionnelle**.

3. — La négation nucléaire est celle qui porte sur un nucléus. Par exemple dans le cas d'une interrogation nucléaire, par conséquent à nucléus vide, fr. *qui est venu ?*, si, au lieu de répondre à nucléus plein *Alfred est venu*, en remplissant le nucléus avec le nom de la personne qui est venue, je réponds *personne n'est venu*, en le remplissant avec le mot général négatif *personne*, afin d'indiquer que le premier actant n'était ni Alfred, ni qui que ce soit, il est évident que c'est un nucléus, celui du prime actant qui est avant tout intéressé.

4. — De même qu'il existe des mots généraux interrogatifs (v. chap. 80, §§ 1, sqq.), il y a donc lieu de prévoir des **mots généraux négatifs**, qui expriment le degré zéro sémantique de l'actant ou du circonstant qui remplit normalement le nucléus.

5. — Les mots généraux négatifs correspondent en principe aux mots généraux interrogatifs (v. chap. 80). Nous distinguerons donc, par exemple en français :

Substantifs généraux négatifs actanciels :

Personnes : *personne*

Choses : *rien*

Adverbes généraux négatifs circonstantiels :

Lieu : *nulle part*

Temps : *jamais*

Manière : *nullement*

Adjectifs généraux négatifs : *aucun*.

6. — Tous ces mots généraux négatifs existent en principe dans toutes les langues. On peut en dresser comme suit le **tableau comparé** dans quelques-unes des langues les plus importantes :

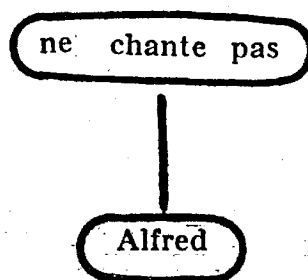
Français	Latin	Grec	Allemand	Anglais	Russe
<i>personne</i>	nemo	οὐδείς	niemand	nobody	никто
<i>rien</i>	nihil	οὐδέν	nichts	nothing	ничего
<i>nulle part</i>	nusquam	οὐδαμοῦ	nirgends	nowhere	нигде
<i>jamais</i>	nunquam	οὐδέποτε	nie	never	никогда
<i>nullement</i>	nequaquam	οὐδαμῶς	keineswegs	by no means	никак
<i>aucun</i>	nullus	οὐδείς	kein	no	никакой

CHAPITRE 88. — La négation connexionnelle.

1. — En face de la négation nucléaire, il existe, comme pour l'interrogation, une **négation connexionnelle**.

2. — La négation connexionnelle comporte des nucléus pleins et qui ont en eux-mêmes un sens positif, mais dont la connexion est niée au moyen d'un marquant qui, portant sur la connexion, intéresse du même coup toute la phrase.

3. — Le marquant de la négation connexionnelle est donc un mot vide (*ne ... pas*) qui doit figurer dans le stemma à l'intérieur du nucléus du mot plein (*chante*) sur l'ensemble connexionnel duquel il porte, (v. St. 204).



Stemma 204

4. — Le marquant d'une négation connexionnelle peut se trouver, sur la chaîne parlée, soit **avant**, soit **après** le nœud central du stemma selon les langues.

5. — Le plus généralement, au moins dans nos langues européennes, le marquant de la négation précède sur la chaîne parlée le nœud central de la phrase. Ainsi :

Grec : Οὐ νομίζει « Il ne pense pas »

Latin : *Non intelligit* } « Il ne comprend pas »
 Italien : *Non capisce* }

Espagnol : *Quien no ha vistoa Sevilla, no ha vistoa maravilla,*
 « Qui n'a pas vu Séville n'a pas vu une merveille »

Russe : *Не понимает* } « Il ne comprend pas »
 Polonais : *Nie rozumie* }
 Tchèque : *Ne rozumí* }
 Serbo-Croate : *Ne razume* }

Tzigane : *Ma činger miro sano gadoro,*
 ne pas déchire ma fine chemise
 « Ne déchire pas ma fine chemise »

Egyptien : *N mdw. n. f,* « Il ne parle pas »

Géorgien : *Melani šavi ar aris,* « L'encre n'est pas noire »
 l'encre noire ne pas est

Chinois : *Tha pu pha wo,* « Il ne me craint pas »
 il ne pas craint moi

Bantou : *Kansi u endi na sue,* « Ne viens pas avec nous »
 ne pas toi viens avec nous

6. — Il est curieux de noter que c'est cette structure qui prévalait dans l'esprit du « **petit nègre** » (langue mixte) franco-germano-russe qui s'était établi dans les camps de prisonniers en 1914-1918, bien que seul le russe présente cet ordre syntaxique, qui ne se retrouve sous cette forme ni en français, ni en allemand :

« Petit nègre » franco-germano-russe de 1914-1918 : *Moi nix bouffer, nix rabot* « Si je n'ai pas à manger, je ne travaillerai pas ».

7. — Dans certaines langues du type à marquant de la négation préposé, il y a **agglutination** entre le verbe du nœud central et la négation qui le précède, laquelle devient ainsi une sorte de **préfixe**.

Latin : *nolo,* « je ne veux pas », à la place de *non uolo.*

Notez aussi la forme synthétique :

Lette : *viñš nav* « il n'est pas », en face de *viñš ir,* « il est ».

Finnois : *eitte puhua suomea,* « vous ne parlez pas finnois »,
 you do not parler finnois
 en face de : *puhutte suomea*
 vous parlez finnois

Basque : *gizona ezta on,* « l'homme n'est pas bon »,
 l'homme ne pas est bon
 en face de : *gizona ona da,* « l'homme est bon »
 l'homme bon est

8. — Une contraction analogue s'observe parfois en russe avec le verbe « être » :

Russe : *его здесь нет* « il n'est pas ici »,
de lui ici il n'est pas

9. — La position du marquant négatif après le verbe du nœud central sur la chaîne parlée semble beaucoup moins répandue :

Allemand : *er spricht nicht*, « il ne parle pas »,
il parle ne pas

Anglais : *he does not speak*, « il ne parle pas »,
il fait ne pas l'action de parler
ou encore, à la conjugaison intensive :
he speaks not, « il ne parle pas »,
il parle ne pas

Turc : *sev- me- mek* « ne pas aimer »,
aim- ne pas -er

C'est également la tournure du néerlandais, du catalan, du provençal, et du tchouvache.

10. — Dans le cas d'agglutination, le marquant de la négation placée sur la chaîne parlée après le verbe du nucléus central devient non plus un préfixe, mais un **suffixe**.

C'est le cas en tatar et en tchérémissie.

Tatar : *til joxše tugel*, « la langue n'est pas bonne »,
langue est bonne ne pas

Tchérémissie : *jolme poro og ol*
langue est bonne ne pas élément verbal
périphrastique

11. — Enfin, mais c'est ici une question de style plutôt qu'une question de grammaire, le marquant de la négation est parfois complètement absent et c'est par une **antinomie** plus ou moins ironique que la phrase, de type grammatical positif, doit être entendue sémantiquement au négatif. Par exemple :

Maman, se tordant d'abord, puis se ressaisissant. — *Ah ! si l'on m'avait dit que j'aurais un jour un pensionnaire anglais !... et que nous serions obligés de prendre nos bains en fraude ! aussi, qu'est-ce que tu veux ! il faut bien qu'on se lave ! Il nous embête.*

Janine. — *Ah ! je te conseille de te plaindre !*

Maman. — *Je sais, je sais, je sais... C'est moi qui avais raison.*

(Denys Amiel et Mme Monique Amiel Petry, *Famille*, II, 2, p. 15).

Jacques. — *Ça ne te regarde pas.*

Roger. — *S... !*

Jacques. — *Méfie-toi !*

Roger. — *Je vais me gêner. Tu as abusé de mon amitié.*

(Yvan Noé, *Christian*, III, p. 30).

Le moindre ruisseau était infranchissable : il fallait faire un pont en abattant un arbre, ou, comme des singes, passer d'une branche à l'autre dans les airs, système commode pour des hommes chargés ! (Relation d'un voyage colonial).

12. — L'ironie est également évidente dans cette tournure assez fréquente dans le langage des grandes personnes parlant aux petits enfants :
Non, c'est le chat !

Il est probable que cette expression remonte à une circonstance dans laquelle un enfant a trouvé commode de se décharger de quelque méfait (avoir brisé quelque porcelaine ou mangé quelque gâteau défendu) sur le chat domestique :

L'enfant. — *Ce n'est pas moi !*

La grande personne, ironiquement. — *Non, c'est le chat !*

13. — En grec ancien, il y a deux négations, une **objective** οὐ(κ) qui sert à nier une affirmation exprimant une **réalité**, et une **subjective** μή, qui sert à nier une **spéculation de l'esprit**, soit intellectuelle (supposition), soit volitive (désir, intention, volonté), ou à exprimer un sentiment affectif (crainte), par exemple :

οὐ δακρύομεν « nous ne pleurons pas », en face de : μή δακρύομεν « ne pleurons pas ».

En gros, on peut donc dire que οὐ correspond au sens de l'indicatif et μή au sens des autres modes (impératif, subjonctif, optatif et même infinitif).

14. — L'effet d'une négation est détruit par un mot comme le français *mais* ou comme l'allemand *sondern*, lequel est expressément affecté à cet emploi.

Fr. — *Je ne suis pas grand, mais petit.*

All. — *Ich bin nicht gross, sondern klein.*

CHAPITRE 89. — Anticipation de la négation.

1. — On observe quelquefois qu'une négation qui porte sur une proposition subordonnée est **exprimée par anticipation** par un marquant négatif qui se trouve dans la proposition principale ou dans la phrase principale. Cette particularité se rencontre surtout avec les verbes de volition (v. chap. 60, § 24).

2. — Vouloir

Latin : *Noli me tangere*. Mot à mot : « Ne veuille pas me toucher », c'est-à-dire en bon français : « Veuille ne pas me toucher », « ne me touche pas ».

3. — Ordre

Russe : нам никого не велено пускать, Mot à mot : « Il ne nous est pas ordonné de laisser entrer qui que ce soit ». C'est-à-dire en bon français : « Il nous est ordonné de ne laisser entrer personne ». (Gogol, *Tarass Boulba*, p. 154 a).

Russe : здесь, говорит, этого не велят. Mot à mot : « Ici, dit-il, on n'ordonne pas cela (de gémir) ». C'est-à-dire en bon français : « Ici, dit-il, on défend cela (de gémir) ». (Tolstoï, *Destin de paysanne*, chap. XXI, in fine).

4. — **Nécessité**

Russe : не надо пустите ! (Tolstoï, *Résurrection*). « Ah ! il faut ne pas (faire cela), laissez-moi ».

En bon français : « Ah ! laissez-moi, il ne faut pas faire cela », réponse de Katioucha qui, forcée jusque dans les derniers retranchements de sa vertu par les assiduités du prince Nekhlioudov, s'efforce par ces mots de le repousser.

5. — On notera d'ailleurs que le français dit aussi dans ce cas là *il ne faut pas*, avec le même sens que le russe. En français aussi, il y a anticipation de la négation, puisque *il ne faut pas mentir* signifie en réalité « il faut ne pas mentir ».

6. — **Espoir**

Allemand : *Ich hoffe nicht, dasz Sie krank sind*. Mot à mot : « Je n'espère pas que vous êtes malade », c'est-à-dire en bon français : « J'espère que vous n'êtes pas malade ».

De même la formule plus courte : *Ich hoffe nicht*, mot à mot : « Je n'espère pas », c'est-à-dire en bon français : « J'espère que non ».

7. — **Faire semblant**

Fr. : *Henri IV étant à Fresne, chez le maréchal de Biron, demanda l'explication d'un vers grec ; quelques maîtres des requêtes qui se trouvaient là ne firent pas semblant d'entendre*. (D'Avenel, *La noblesse française*, p. 285).

Il est évident qu'il faut comprendre ici « *firent semblant de ne pas entendre* ».

8. — En latin et en grec, l'anticipation de la négation est de rigueur avec les verbes **déclaratifs** :

Lat. : *Negavit se esse paratum*. « Il nia être prêt », c'est-à-dire : « Il dit qu'il n'était pas prêt ».

Gr. : *Οἱ στρατιῶται οὐκ ἔφασαν ἴέναι τοῦ πρόσω*. « Les soldats ne dirent pas qu'ils iraient plus loin », c'est-à-dire : « Les soldats dirent qu'ils n'iraient pas plus loin ».

CHAPITRE 90. — **Accord des jonctifs avec la négation.**

1. — Les **jonctifs** (c'est-à-dire les conjonctions de coordination (v. chap. 39, § 4)), s'accordent volontiers avec la négation, c'est-à-dire qu'il y a, pour exprimer une même idée de coordination, deux jonctifs différents, l'un pour le **positif**, l'autre pour le **négatif**.

2. — C'est ainsi qu'en français *et* (et *ou*) s'emploient dans les phrases positives, tandis que dans les phrases négatives correspondantes il y a lieu d'employer *ni* :

Alfred et Bernard sont venus.

Ni Alfred ni Bernard ne sont venus.

Alfred rit et chante toujours.

Alfred ne rit ni ne chante jamais.

3. — De même, *aussi* s'emploiera dans une phrase positive et *non plus* dans une phrase négative :

Je chante. Alfred chante aussi.

Je ne chante pas. Alfred ne chante pas non plus.

4. — L'anglais oppose de même *nor* et *neither* « ni », à *and* « et », et *or* et *either* « ou » :

Alfred and Bernard have come, « Alfred et Bernard sont venus ».

Neither Alfred nor Bernard have come, « Ni Alfred ni Bernard ne sont venus ».

I speak English and you speak English too, « Je parle anglais et vous parlez anglais aussi ».

I do not speak English and you do not speak English either, « Je ne parle pas anglais et vous ne parlez pas anglais non plus ».

He speaks English and so do I, « Il parle anglais et moi aussi ».

He does not speak English nor do I, « Il ne parle pas anglais et moi non plus ».

5. — L'allemand oppose *weder... noch* « ni », à *und* « et » et à *oder* « ou » :

Alfred und Bernhard sind gekommen, « Alfred et Bernard sont venus ».

Weder Alfred noch Bernhard sind gekommen, « Ni Alfred ni Bernard ne sont venus ».

6. — Mais all. *auch* « aussi » s'accommode aussi bien du positif que du négatif :

Alfred singt. Ich auch, « Alfred chante. Moi aussi. »

Alfred singt nicht. Ich auch nicht, « Alfred ne chante pas. Moi non plus. »

7. — En russe comme en français, le jonctif и s'accorde avec la négation sous la forme ни.

Их разговор благоразумный, Leur conversation pleine de bon sens...

Конечно не блистал ни чувством, Ne brillait certes ni par le sentiment,

Ни поэтическим огнём, Ni par le feu poétique,

Ни острою, ни умом, Ni par le piquant, ni par l'esprit,

Ни общежития искусством, Ni par l'art du savoir-vivre.

(Pouchkine, *Eugène Oniéguine*, II-11).

8. — Mais, pas plus que le jonctif *auch*, le jonctif тоже n'a de forme négative :

Я тоже это знаю, « Moi aussi, je sais cela ».

Я тоже этого не знаю, « Moi non plus, je ne sais pas cela ».

CHAPITRE 91. — La négation à double détente.

1. — La question de la négation en français est en général très mal exposée dans les grammaires. Au lieu de constater que la négation se fait au moyen de deux mots *ne* et *pas*, qui sont indépendants l'un de l'autre et constituent une articulation souple et nuancée, leur premier

soin est d'**ankyloser** le mécanisme, et de les souder dans l'esprit par la formule consacrée : « La négation française est *ne ... pas* ».

2. — On conçoit immédiatement le résultat de pareil enseignement. L'articulation, étant ankylosée, ne peut plus fonctionner, et la souplesse nuancée qui en est la caractéristique principale, et qui donne tant d'aisance au français, devient pour les étrangers un mystère d'une complète **rigidité**.

3. — Si l'on peut employer une comparaison pour se faire comprendre, on peut dire que *ne* et *pas* se comportent comme les éléments de l'articulation du coude ou du genou, dont le fonctionnement normal exige le maintien d'une souplesse absolue entre les os supérieurs et les os inférieurs du bras et de la jambe. Si, pour une raison ou pour une autre, l'articulation s'ankylose ou qu'une opération oblige à l'amputer et à **souder** l'un à l'autre les os entre lesquels l'articulation doit normalement faire charnière, le jeu normal de celle-ci est annihilé, et le bras ou la jambe devient raide. Telle est cependant la belle explication que la plupart des grammairiens n'hésitent pas à proposer à leurs lecteurs : un membre infirme et ankylosé à la place d'une articulation saine et souple.

4. — Il semble évident que le caractère double de la négation française impose la conclusion que, puisqu'elle nécessite morphologiquement l'emploi de **deux mots**, c'est donc qu'elle doit comporter également **deux fonctions** syntaxiques, dont l'ensemble constitue la négation, chacun des deux mots exprimant une fonction distincte.

5. — En dépit de cette évidence, les seuls grammairiens français qui se soient avisés du caractère double de la négation française et qui aient su en tirer cette conclusion, sont J. Damourette et E. Pichon, dont la théorie, la seule qui rende compte des faits et soit satisfaisante pour l'esprit, mérite d'être adoptée sans réserve dans l'enseignement. C'est d'elle que s'inspire directement l'exposé qui suit. Nous renvoyons donc dès maintenant et une fois pour toutes, à leurs travaux ¹.

D'après Damourette et Pichon, la négation française se fait en deux temps au moyen de deux marquants dont le premier, *ne* est le discordantiel et le deuxième *pas*, le forclusif. C'est l'**ensemble du discordantiel et du forclusif** qui constitue la négation française.

CHAPITRE 92. — Le discordantiel.

1. — Le discordantiel ne forme pas à lui seul la négation. Il la **prépare** seulement. Et c'est ensuite le forclusif qui la réalise. Le mécanisme pourrait se comparer à l'ensemble musical constitué par une **dissonance** (discordantiel) et par sa résolution dans une **consonance** (forclusif).

1. Jacques Damourette et Edouard Pichon, *Des mots à la pensée ; Essai de grammaire française*, tome I, chap. 7, p. 129 sqq. et « Sur la signification psychologique de la négation en français », *Journal de Psychologie*, 1928, n° 3, pp. 228-254.

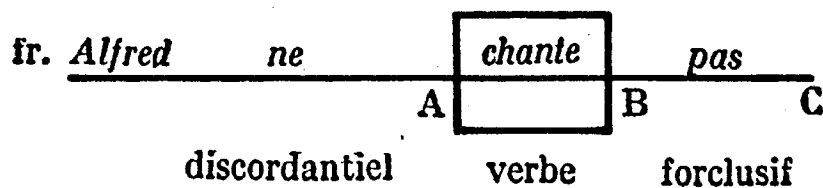
2. — Nous avons vu (chap. 87, § 1) que toute négation procède d'une affirmation. Cela veut dire qu'avant de nier le contenu d'une phrase, l'esprit doit d'abord l'affirmer afin de pouvoir ensuite le nier. Il y a donc un véritable décrochage. Quand je dis : *Alfred ne chante pas*, je décroche ma pensée de la phrase *Alfred chante*.

3. — Or, tandis que la plupart des langues étrangères font cette opération au moyen d'un seul marquant, précédant ou suivant (v. chap. 88, §§ 4 sqq.), selon les langues, le verbe de la proposition principale, le français procède en deux temps. Il décroche d'abord sa pensée de la notion affirmative, puis il la raccroche à la notion négative, ce qui lui permet de nuancer le degré de la négation. C'est le discordantiel qui opère le **décrochage**, tandis que le forclusif exprime le **raccrochage**.

4. — Il résulte de ce qui précède que, sur la chaîne parlée, le **discordantiel** doit être obligatoirement et toujours placé **avant le forclusif**, au moins avant le forclusif connexionnel (v. chap. 93, § 4).

Car il ne saurait évidemment être question de raccrocher quelque chose qui n'a pas été préalablement décroché.

5. — En fait, le discordantiel se place généralement sur la chaîne parlée avant le verbe du nucléus central et le forclusif après ce même verbe. Le verbe du nucléus central se trouve donc encadré de part et d'autre et placé entre le discordantiel d'une part et le forclusif d'autre part (schéma 205).



6. — Au moment précis où, dans la phrase ci-dessus, nous avons déjà articulé le discordantiel *ne* et par conséquent atteint le point A de la chaîne parlée, nous avons déjà opéré le **décrochage**, mais aucun raccrochage n'a encore eu lieu.

7. — Lorsque, peu après, au point B, nous avons articulé le verbe *chante*, nous savons déjà à quoi s'applique le décrochage et nous savons qu'il y a entre la pensée et la notion de **Alfred chante**, une discordance, dont nous **ignorons** d'ailleurs encore la résolution ultérieure.

8. — Et c'est seulement quand, arrivés au bout de la phrase, au point C, nous avons articulé à son tour le forclusif, que nous sommes enfin renseignés sur le **raccrochage**, qui s'opère ici à zéro, et que nous savons que, non seulement notre pensée ne s'accorde pas avec la phrase *Alfred chante*, mais qu'elle s'accorde avec la négation complète et entière de cette proposition.

9. — Le discordantiel ne marque donc rien de plus qu'une **inadéquation** de l'esprit au contenu d'une proposition donnée. Il laisse la **pensée en suspens** quant à savoir au contenu de quelle proposition exactement celle-ci pourra par la suite donner son adhésion et quelle sera la concordance qui effacera l'inadéquation.

10. — Quoiqu'il en soit, le **tandem** formé par le discordantiel et le forclusif est un indice (cf. chap. 41, §§ 1 sqq.) circonstant subordonné au verbe dont il marque la valeur négative (v. chap. 129, § 21).

En ce sens, la négation fonctionne comme un translatif atténué (v. chap. 168, § 5).

11. — Le discordantiel ne se présente pas seulement en français comme préliminaire du forclusif. Il peut également être **employé seul** dans toutes les occasions où il y a lieu de marquer une discordance. Nous allons maintenant passer en revue ces occasions, ou tout au moins les principales d'entre elles. Le mérite de la théorie de Damourette et Pichon est d'avoir su montrer l'**indépendance du discordantiel**, dont la liberté de maniement permettra maintenant de comprendre les emplois isolés.

12. — Parmi ces emplois isolés, un des plus caractéristiques est celui dans lequel le discordantiel suit un **comparatif d'inégalité**. Soit la phrase comparative fr. *Alfred est plus grand que je ne le suis*, le discordantiel *ne* n'exprime pas du tout une négation, car le fait qu'Alfred est plus grand que moi n'implique en aucune manière que je ne suis pas grand. Le discordantiel marque ici simplement qu'il y a discordance ou inadéquation entre la taille d'Alfred et la mienne, puisque l'une est plus grande que l'autre.

13. — C'est également au comparatif d'inégalité qu'il faut rattacher les expressions *plutôt que* et *à moins que* qui entraînent l'une et l'autre l'usage du discordantiel.

Fr. « *Je tombai plutôt que je ne m'assis sur le banc* » (Comtesse de Ségur, *Le Général Dourakine*, XX).

« *Un lièvre en son gîte songeait
Car que faire en un gîte à moins que l'on ne songe ?* »

(La Fontaine, *Le lièvre et les grenouilles*, 1, 2, *Fables*, II-14).

14. — Parmi les notions qui entraînent l'usage du discordantiel, Damourette et Pichon signalent encore les verbes qui expriment une **Crainte**, une **précaution** ou un **empêchement** :

15. — **Crainte** :

L'emploi du discordantiel est ici facile à expliquer, car la crainte est par définition une discordance. Il y a inadéquation entre ce que l'on voudrait espérer et ce à quoi on s'attend : *Je crains qu'il ne vienne*.

Nous n'avons plus à craindre que la main gauche ne reprenne ce que la main droite a donné. (Mme Julie Lavergne, *La Diane de Marly*, p. 123).

Inquiets qu'on ne revint sur cette nouvelle décision, M. Ruffin et son ami Colson pressèrent tant qu'ils purent l'envoi des statues ; (Mme Julie Lavergne, *La Diane de Marly*, p. 122).

16. — **Précaution** :

Prenez garde qu'on ne vous voie ;

*Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée,
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.*

(Boileau, *Art poétique*, I, 107-108).

17. — **Empêchement** :

Rien n'empêche que vous ne veniez me voir.

18. — L'emploi du discordantiel est également de rigueur avec *avant que*, la discordance de date entre les deux procès séparés par *avant que* étant flagrante :

*Espérons que vous serez arrivé avant qu'il ne parte*¹.

CHAPITRE 93. — Les forclusifs.

1. — Si, comme nous venons de le voir, le discordantiel connaît, outre l'emploi avec le forclusif, divers autres emplois, inversement il y a plusieurs variantes du forclusif pour répondre au discordantiel.

2. — Le forclusif peut être **nucléaire** ou **connexionnel**.

3. — Le forclusif nucléaire à son tour peut revêtir diverses formes, suivant la nature du nucléus dont il exprime la forclusion. Les différents forclusifs nucléaires ne sont autres que les mots généraux négatifs, que nous avons déjà vus (v. chap. 87, § 5).

Exemples : *Alfred ne frappe personne. Alfred ne fait rien.*

4. — On notera que le forclusif nucléaire se construit comme un mot particulier quelconque, et qu'il peut par conséquent se trouver placé avant ou après le discordantiel *ne*, lequel se place invariablement avant le verbe. C'est ainsi que, par exemple, le forclusif nucléaire prime actant, se plaçant au début de la phrase en tant que prime actant, **précèdera** le discordantiel *ne* sur la chaîne parlée, tandis que le forclusif nucléaire deuxième actant, se plaçant plus loin dans la phrase en tant que second actant, **suivra** au contraire le discordantiel *ne* sur la chaîne parlée :

personne ne chante, mais Alfred ne frappe personne.

5. — Le forclusif est *plus* lorsque la négation porte sur la **continuation** de la proposition affirmée : fr. *Alfred n'est plus jeune*, qui est la négation de *Alfred est encore jeune*.

6. — Le forclusif connexionnel s'exprime par le mot *pas* : fr. *Alfred ne chante pas*.

Mais il existe en outre un certain nombre de succédanés du mot *pas*, tels que *point*, *mie*, *goutte*, etc.

Le sens de ces mots s'explique étymologiquement dans des phrases comme :

Je ne marche pas, Je n'écris point, Je ne mange mie, Je ne bois goutte.

7. — En français actuel, le forclusif connexionnel le plus en usage est *pas*. Le forclusif *point* est un peu moins usuel et a une saveur de terroir. Le forclusif *mie* est archaïque. Et le forclusif *goutte* ne s'emploie plus guère que dans l'expression : *n'y voir goutte*.

1. Sur la question du *ne* dit explétif, cf. A. Moufflet, *Encore le massacre de la langue française*, II, 1935, pp. 135-136.

8. — Le forclusif connexionnel ne saurait tenir lieu de forclusif nucléaire. C'est ainsi que Balzac, dont le style est d'ailleurs contesté, s'exprime d'une façon négligée lorsqu'il écrit :

Dans cette épouvantable guerre, les deux partis ne faisaient pas de prisonniers. (Balzac, *Les Chouans*, III), ce qui peut signifier qu'il n'y avait qu'un seul des deux partis qui faisait des prisonniers. Si Balzac avait voulu éviter cette ambiguïté, il l'aurait pu en écrivant : *Dans cette épouvantable guerre, aucun des deux partis ne faisait de prisonniers.*

9. — Nous avons vu (v. chap. 92, § 4), que le forclusif connexionnel devait obligatoirement venir sur la chaîne parlée après le discordantiel. Mais nous avons vu aussi (ci-dessus, § 4), que cette obligation ne s'appliquait pas forcément au forclusif nucléaire. C'est pourquoi en français il peut arriver que le forclusif *pas* ait valeur connexionnelle en fin de phrase : *un honnête homme ne ment pas*, mais valeur nucléaire en début de phrase : *pas un honnête homme ne ment*. De même le nucléus affecté par la forclusion est fonction de la place de *plus* : *un homme ne ment plus* / *plus un homme ne ment*.

10. — A côté du forclusif, qui, après que le discordantiel a décroché la pensée de la notion positive, raccroche celle-ci à la notion entièrement contraire de négatif absolu, il y a lieu de faire place à d'autres mots qui fournissent des **variétés** différentes **de la résolution de la discordance**. Les principaux de ces mots sont le restrictif et le limitatif.

11. — Le **restrictif** exprime que le raccrochage, au lieu de se faire à zéro, se fait à une quantité également positive, mais très restreinte. Le restrictif est exprimé par le mot *guère* : *je ne suis guère riche*. L'inadéquation avec la richesse exprimée par le discordantiel *ne*, au lieu de se résoudre à zéro, comme dans *je ne suis pas riche*, se résoud ici à une quantité infiniment petite, mais néanmoins positive.

12. — Le **limitatif** opère également un raccrochage à une quantité infiniment petite, mais de plus il exprime le montant de cette quantité. Le limitatif est le mot *que* suivi de l'expression de la quantité à laquelle est limitée l'affirmation : *je n'ai que deux francs dans ma poche*.

La discordance se résoud ici à la quantité limitée, mais néanmoins positive, de deux francs.

13. — L'ensemble composé par le discordantiel et le limitatif est donc exactement équivalent à l'adverbe *seulement* :

j'ai seulement deux francs dans ma poche.

C'est pourquoi la plupart des étrangers trouvent plus commode, en pareil cas, d'employer l'adverbe *seulement*, qui traduit exactement un mot de leur langue (anglais : *only*, allemand : *nur*, russe : *только*), que de recourir à la tournure plus souple et plus nuancée que le français préfère d'instinct, parce qu'elle lui semble plus légère.

14. — Le limitatif a également l'avantage d'être plus précis que l'adverbe *seulement*, lequel peut porter indifféremment sur le mot qui le précède ou sur le mot qui le suit :

il est resté cinq minutes seulement, ou il est resté seulement cinq minutes.

En effet, le raccrochage ne pouvant, comme nous l'avons vu (v. chap. 92, § 4), intervenir qu'après le décrochage et la limitation étant introduite par *que*, il est évident que la limitation ne peut être placée, sur la chaîne parlée, qu'après le limitatif :

il n'est resté que cinq minutes.

15. — C'est grâce à cette particularité qu'il est possible de distinguer des phrases comme les suivantes :

On a le droit de ne faire que les trois premiers exercices, et on n'a le droit de faire que les trois premiers exercices. Dans le premier cas, il s'agit d'un droit positif, celui, pour un candidat à un examen, par exemple, de ne faire que les trois premiers exercices au lieu de les faire tous, ce qui ne lui est pas interdit, tandis que, dans le second cas, c'est le droit énoncé après *que* qui subit une limitation : il n'est pas permis au candidat de faire plus de trois exercices.

16. — C'est pour cette raison que dans telle traduction, d'ailleurs bonne, de *Doubrovski* de Pouchkine¹⁾, il y a lieu de corriger, en face du russe : Его состояние позволяло ему держать только двух гончих и одну свору борзую.

« Ses moyens ne lui permettaient que de garder deux chiens courants et quelques lévriers » en « Ses moyens ne lui permettaient de garder que deux chiens courants et quelques lévriers ».

CHAPITRE 94

Extension et évolution de la négation à double détente.

1. — Le système de la négation à double détente au moyen du discordantiel et du forclusif est spécifiquement français. Mais il s'étend dans certains cas à quelques langues voisines. C'est ainsi qu'en italien il est possible de dire : *non e mica vero* « cela n'est pas vrai », phrase dans laquelle *non* joue le rôle de discordantiel et *mica* celui de forclusif. Mais cette tournure, loin d'être la norme, n'y est que d'un emploi local, d'ailleurs particulièrement répandu à Florence.

2. — Par contre, la négation à double détente est, en breton comme en français, la seule courante.

Breton : *Breiz - Izel n'eo ket braz*, « la Basse-Bretagne n'est pas grande ». Dans cette tournure bretonne, le discordantiel *n'* et le forclusif *ket* répondent exactement aux mots français correspondants.

3. — De même qu'il est possible de **renforcer** les mots généraux interrogatifs en les plaçant dans une proposition principale à verbe **être** et en reléguant le corps même de l'interrogation dans une subordonnée dépendante de cette principale (v. chap. 81, § 1 sqq.), de même

1. Pouchkine, *Doubrovski*, chap. I.

il est possible de renforcer par le même procédé les négations qui portent particulièrement sur un nucléus. C'est ainsi que l'on dira : *ce n'est pas Alfred qui frappe Bernard*, ou encore *ce n'est pas Bernard qui frappe Alfred*, avec incidence de la négation respectivement sur Alfred ou sur Bernard.

4. — Dans quelques rares tournures de type archaïque, le discordantiel peut à lui seul exprimer la négation : *je ne sais, je ne puis*. Mais ces emplois sont extrêmement limités et ont tendance à perdre du terrain.

5. — Par contre, l'emploi du forclusif seul en valeur de négation s'étend chaque jour dans la langue populaire et tend à y supplanter la négation à double détente, qui est toutefois la seule correcte en français d'aujourd'hui : une expression comme *je sais pas* en face de *je ne sais pas* est d'un français franchement négligé et même très commun. C'est de même dans un français très familier que se situent les exemples suivants :

Philippe. — ...*Etre ruinés, ce n'est pas du tout n'avoir plus ou pas d'argent, c'est conserver la mentalité des gens qui ont de l'argent, mais de n'en pas avoir. Toi, tu es ruinée, Nicole est ruinée, moi pas, Janine pas, Claude pas, Pierre pas. Nous sommes des enfants qui ont des parents ruinés...*

(Denys Amiel et Madame Monique Amiel-Pétry, *Famille*, p. 17).

Marthe. — *Je lui dirais qu'il s'est pas levé d'assez bonne heure...*

(Denys Amiel, *Ma Liberté*, Acte III, p. 27).

Enfin, terminons sur deux exemples empruntés à Céline, écrivain qui s'est fait une spécialité d'écrire dans un français argotique et vulgaire :

Mais Madame Gorloge, elle se frappait pas comme maman... Ça l'arrêtait pas de tricoter, les esclandres et les rugissements. (Céline, *Mort à crédit*, p. 198).

C'est en somme que beaucoup plus tard qu'on a commencé à se rendre compte que c'était chiant d'être travailleur. (Céline, *Mort à crédit*, p. 198).

6. — Ce n'est pas seulement le forclusif connexionnel qui tend à s'employer seul en valeur de négation. Le forclusif nucléaire, employé seul, a également cette valeur : et ce, dans le meilleur français :

fr. *Qui avez-vous vu ? — Personne.*

fr. *Quand l'avez-vous vu ? — Jamais.*

7. — On notera que le forclusif, ajouté aux expressions normalement constituées avec le discordantiel seul, fournit à ces expressions une forme négative.

C'est ainsi que : *à moins que l'on ne songe pas* est le contraire de *à moins que l'on ne songe* ; que *je crains qu'il ne vienne pas* est le contraire de *je crains qu'il ne vienne*. Dans le premier cas, ce que l'on craint, c'est la venue, dans le second, c'est la non-venue. L'explication donnée par A. Moufflet (*Encore le massacre de la langue française*, II, 1935, p. 136), et qui se borne à distinguer le *ne* explétif du *ne* négatif, ne va pas au fond de la question et n'apporte pas beaucoup de lumière. De même *inquiets qu'on ne revînt pas sur cette décision* serait le contraire de *inquiets qu'on ne revînt sur cette décision* (v. chap. 92, § 15), etc.

8. — Dans ces expressions négatives, *ne* conservant son rôle de discordantiel, c'est *pas* qui assure à lui seul la négation, puisque son adjonction suffit à renverser le sens positif de la phrase et à en faire des phrases négatives. Dans ce cas, l'emploi de *pas* seul comme marquant de la négation est parfaitement correct. Ces expressions ont certainement beaucoup contribué à favoriser le développement de *pas* seul comme marquant de la négation même dans les autres cas, c'est-à-dire dans ceux qui ont été signalés ci-dessus au § 5, et qui sont encore incorrects en français d'aujourd'hui.

9. — Ainsi donc, si l'emploi comme négation complète du discordantiel seul est archaïque et appartient au **français de jadis**, par contre, l'emploi en cette même valeur du forclusif seul n'est encore qu'argotique et appartient au **français de demain**. Il semble que la négation à double détente du **français d'aujourd'hui** soit un état d'équilibre intermédiaire entre les deux. La substitution lente du forclusif au discordantiel en valeur de négation complète a pour effet de transformer à la longue le marquant de la négation préposé au verbe en marquant de la négation postposé au verbe.

Marquant préposé : *je ne sais*

Négation à double détente : *je ne sais pas*

Marquant postposé : *je sais pas*

10. — L'allemand fournit un parallèle frappant de l'évolution du français.

En germanique, la négation était *ni* précédant le verbe ¹. Tel est l'état conservé par le gotique.

Ni skuld ist « Il n'est pas permis » ².

A côté de *ni*, l'ancien haut-allemand commence à développer des négations composées du type de *nieman*, *niwicht*, etc.

Au XII^e siècle, *nicht* < *niwicht*, d'abord particule de renforcement de *mha ne*, *en-* (< *aha ni*) se répand de plus en plus, et l'état classique du moyen-haut-allemand ressemble étrangement à celui du français :

Ich enkan sîn anders niht verstân « Je ne peux pas le comprendre autrement » (Walther von der Vogelweide, *Eloge de l'Allemagne* ³).

A partir de 1200, la négation préposée *en-* ne peut plus s'employer seule que dans des cas de plus en plus rares, et en allemand moderne la négation postposée s'est entièrement substituée à elle.

Le développement de la négation à double détente concordant par la date avec l'époque où l'influence française atteint son maximum, on ne peut se défendre de l'impression qu'il s'agit là d'une imitation du français. Le parallélisme n'en reste pas moins frappant.

11. — Le forclusif ayant valeur de négation complète se construit volontiers avec la préposition *de* suivie du nom de la personne ou de la chose niée. Cette tournure courante est du meilleur français :

Point d'argent, point de Suisse, et ma porte était close.

(Racine, *Les Plaideurs*, I-1.).

1. cf. Hermann Paul, *Deutsche Grammatik*, IV, § 506.

2. cf. Mossé, *Grammaire de la langue gotique*, § 252.

3. cf. Mossé, *Manuel de l'allemand du Moyen Age*, p. 417.

Duvaneau. — *Dehors, en ce cas ! Je vais vous faire voir dehors. Derrière Madeleine... paroisse à bibi... pas de raseur... on sera comme chez soi.*

(Henri Lavedan, *Viveurs*, Acte II, p. 185).

Salomon. — *Il n'y aurait pas de déshonneur. On ne se quitte pas, malgré tout, après quatre ans, sans un petit machin.*

Madame Blandin. — *Non, mon cher. Pas de petit machin... pas le moindre. Un grand accablement et un bon débarras...*

(Henri Lavedan, *Viveurs*, Acte IV, p. 281).

12. — On constate même le développement de cet emploi de *de* dans certaines tournures positives qui s'opposent à la tournure négative, en particulier avec les verbes de volition :

Même le vieux Rabbe, qui est prêt à s'engager, si on veut de lui !

(Martin du Gard, *Les Thibaud*, Été 1914, III, 71, p. 22).

CHAPITRE 95. — La double négation.

1. — En latin, en allemand et en anglais la négation, généralement marquée morphologiquement par un *n*, se trouve sous sa forme simple dans les **négations connexionnelles** : lat. *non*, all. *nicht*, ang. *not*.

2. — Dans les **négations nucléaires** de ces mêmes langues, la négation peut se rencontrer soit sous sa forme simple, soit sous sa forme composée, qui est alors obtenue par agglutination de la négation avec un mot général qu'il est d'usage d'appeler semi-négatif (cf. chap. 96, § 2), bien qu'il n'implique en lui-même aucune valeur négative, et uniquement parce qu'il est spécialement destiné à faire tandem avec la négation :

lat. *non + ullus = nullus*

all. *nicht + jemand = niemand*

ang. *not + anybody = nobody*.

3. — Qu'ils soient constitués par une négation connexionnelle simple ou par une négation nucléaire contenant la négation simple, tous les mots négatifs, c'est-à-dire tous les mots contenant la puissance négative, ont le caractère commun d'être en quelque sorte **impermeables**, c'est-à-dire qu'ils sont impénétrables à la valeur négative les uns des autres. Dans deux mots négatifs les valeurs négatives ne s'interpénètrent pas, mais au contraire elles s'excluent.

4. — C'est ce que la grammaire latine classique enseigne dans la formule : **Deux négations valent une affirmation**. Ceci signifie que lorsqu'il y a deux négations dans une même phrase, ces négations, loin de se renforcer l'une l'autre, portent au contraire l'une sur l'autre et ont pour effet de se détruire mutuellement.

C'est ainsi que dans la phrase : *nemo hoc nunquam dixit* les deux négations de *nemo* et de *nunquam* s'annulent, et qu'au lieu de signifier « personne n'a jamais dit cela », elle signifie « il n'est personne qui n'ait jamais dit cela », ce qui revient à dire que tout le monde a dit cela une fois ou l'autre.

C'est par le même mécanisme que dans le groupe *non nullus*, la négation *non* détruit celle contenue dans *nullus*, de telle sorte que le groupe signifie finalement : « *pas personne* », c'est-à-dire « quelqu'un », et qu'au pluriel *nonnulli* signifie « quelques-uns ».

6. — Si l'on y regarde de près, on s'aperçoit vite que l'enseignement courant de la grammaire classique, selon lequel deux négations valent une affirmation, est légèrement inexact. Deux négations ne valent pas une affirmation, mais plus qu'une affirmation. En effet, pourquoi irait-on employer un procédé plus compliqué que l'affirmation ordinaire pour ne pas obtenir un résultat supérieur ? Or il est évident que l'affirmation qui résulte de la négation d'une négation est plus catégorique que l'affirmation pure et simple. Cette constatation gagnerait à être formulée de la façon suivante : **Deux négations valent une affirmation renforcée.**

7. — Par exemple la négation nucléaire : lat. *nemo hoc nunquam dixit* signifie plus que « cela se dit ». Elle signifie « il n'est personne qui n'ait jamais dit cela », ce qui revient à dire en bon français « cela se dit bel et bien ».

8. — De même dans la négation connexionnelle, lat. *nec non dixit*, où *nec* = *et non*, ce qui fait en réalité *et non non dixit*, le premier *non* annulant le deuxième, la phrase veut dire « et il dit », ou plus exactement « et il ne s'abstient pas de dire », c'est-à-dire « et il dit bel et bien ».

9. — *nec non* au lieu de *et* est une de ces fausses élégances du latin, surtout du latin moderne, où elle abonde, en particulier dans les thèses et écrits universitaires, où les candidats s'évertuent à singer un peu à tort et à travers les écrivains classiques chez qui cette tournure était devenue un cliché.

10. — En grec, les deux négations, οὐ et μή, construites l'une avec l'autre, fournissent des tournures extrêmement raccourcies dans lesquelles ces mots se comportent comme si le premier sur la chaîne parlée faisait partie d'une proposition principale, et le second d'une proposition subordonnée dépendant de cette proposition principale. De telle sorte que les deux négations, étant senties comme faisant sémantiquement partie de deux propositions différentes, ne s'annulent pas, mais conservent leur valeur pleine chacune dans sa proposition.

11. — C'est ainsi que dans le groupe οὐ μή, la première négation οὐ s'applique à la réalité de la pensée de l'interlocuteur, tandis que la seconde s'applique à la crainte qu'il conçoit. Par exemple Οὐ μή δυσμενῆς ἔσῃ φίλοις (Euripide, *Médée*, 1151). « Tu ne vas pas, je suppose, être désagréable avec les miens ? »

12. — Dans le groupe μή οὐ, au contraire, la première négation μή s'applique à l'objet d'un sentiment tel que la crainte par exemple, tandis que la deuxième négation οὐ s'applique au contenu de la chose qui est crainte. Par exemple δέδοικα μή οὐ θεραπεύῃ « je crains qu'il ne se soigne pas », contraire de δέδοικα μή θεραπεύῃ « je crains qu'il ne se soigne ».

13. — De même le latin oppose *ne non* à *ne* dans : *timeo ne non ueniat* « je crains qu'il ne vienne pas », contraire de *timeo ne ueniat* « je crains qu'il ne vienne ».

14. — En français le mécanisme de la double détente complique la question. Il est bien évident que le discordantiel ne saurait annuler le forclusif ou inversement, puisque les deux sont nécessaires pour que la négation soit complète.

15. — De même, deux forclusifs, tout au moins deux forclusifs nucléaires, sont loin de s'exclure, mais ont au contraire la faculté de se construire avec le même discordantiel mis en quelque sorte en facteur commun. Par exemple : *personne n'a jamais rien vu d'aussi beau*, où le discordantiel commun est *ne*, tandis que les forclusifs des différentes catégories sont : *personne*, *jamais* et *rien*.

Le même phénomène se rencontre également en italien : *non lo ha mai detto nessuno* « personne ne l'a jamais dit ».

16. — Toutefois il y a lieu de remarquer que le forclusif connexionnel, s'appliquant à l'ensemble de la phrase, annule les forclusifs nucléaires qui ne s'appliquent qu'à un seul nucléus. Les phrases de ce type sont d'ailleurs incorrectes : ex. *Je ne dis pas rien*, qui est une grave incorrection, et contraire au génie de la langue française, ne pourrait jamais signifier que : « Je dis quelque chose », le forclusif connexionnel *pas* ayant pour effet d'annuler à lui seul la négation complète constituée par le discordantiel *ne* et le forclusif *rien*.

17. — La faute dont il vient d'être question est courante dans le parler populaire. C'est celle que Molière, dès le XVII^e siècle, attribue à Martine dans *Les Femmes savantes* :

Martine. — *Quand on se fait entendre, on parle toujours bien
Et tous vos biaux dictons ne servent pas de rien.*

Philaminte. — *Eh bien ! Ne voilà pas encore de son style ?
Ne servent pas de rien*

Bélise. — *O cervelle indocile !
Faut-il qu'avec les soins qu'on prend incessamment
On ne te puisse apprendre à parler congrument ?
De pas mis avec rien tu fais la récidive ;
Et c'est, comme on t'a dit, trop d'une négative.*

(Molière, *Les Femmes savantes*, II, 6).

Il est juste de dire à la décharge de Martine que, si la tournure qu'elle emploie est incontestablement incorrecte, les « soins incessants » de Bélise sont pour elle des circonstances largement atténuantes. En effet les savantes explications de Bélise ne sont pas non plus exemptes de critique, car, s'il est juste de constater que l'emploi de *pas avec rien* en français est fautif, par contre il est faux de voir des « négatives » dans ces mots qui, nous venons de le voir, sont en réalité des forclusifs, l'un connexionnel, l'autre nucléaire.

18. — Indépendamment de l'exclusive du forclusif connexionnel et du forclusif nucléaire, il reste qu'en français, comme dans les langues que nous avons vues au début de ce chapitre, deux négations complètes, c'est-à-dire comportant chacune son discordantiel et son forclusif, ou même seulement deux idées négatives exprimées par quelque procédé que ce soit, s'excluent en laissant à la phrase un sens positif.

C'est ce qui arrive par exemple dans :

fr. *il ne laissait pas d'être inquiet.*

Dans cette phrase, la négation exprimée par l'ensemble du discordantiel *ne* et du forclusif *pas*, annule celle qui est contenue sémantiquement dans le verbe *laisser*, si bien que la phrase finit par signifier « il était très inquiet ». On a de même :

Il n'y avait pas jusqu'à la cloche de la chapelle qui ne vibrât de terreur, et qui ne mêlât sa plainte longue et sonore au fracas des éléments.
(Charles Nodier, *Le Génie Bonhomme*).

Dans cette dernière phrase, la première négation exprimée par *n'* et *pas*, annule les deux suivantes, qui sont indiquées par *ne*. Le sens est renforcé : la cloche de la chapelle « vibrait bel et bien de terreur ».

19. — Notons d'ailleurs que le calcul des deux négations équivalent à une affirmation est déjà par lui-même assez compliqué et entraîne parfois, chez les sujets parlant ou écrivant, des lapsus que révèle le contexte, et qui font dire aux gens exactement le contraire de ce qu'ils ont voulu dire. C'est ainsi qu'un journal, correctement rédigé, en général, prêté à M. Robert Schumann, parlant au groupe parlementaire du M. R. P., la déclaration suivante évidemment destinée à rassurer l'opinion publique :

Eloignez de votre pensée qu'en aucun cas nous ne devons envisager l'hypothèse d'une dévaluation. (*Midi Libre*, 17 octobre 1946).

20. — Enfin rappelons que c'est également à la double négation, que ressortit l'anaphorique russe *нет* en valeur de « si » (cf. chap. 85 §§ 14-16), puisque, comme nous l'avons signalé (v. chap. 85, § 14), la négation anaphorique porte *нет* sur la négation contenue dans l'interrogation négative.

CHAPITRE 96. — La négation perméable.

1. — L'imperméabilité des négations rend très délicat d'exprimer dans les langues où elle existe des phrases du type de fr. *personne n'a jamais rien dit nulle part à ce sujet*, puisque tous les mots négatifs qu'il est nécessaire d'y accumuler entrent immédiatement en conflit en s'annulant. C'est pourquoi ces langues possèdent, à côté des mots négatifs imperméables, une série parallèle de mots négatifs non imperméables, qui en principe ne suffiraient pas à eux seuls pour exprimer une négation véritable, mais qui sont faits pour se marier avec les mots négatifs.

2. — Ces mots, que l'on appelle ordinairement **semi-négatifs**, sont les suivants :

	Latin	Allemand	Anglais
<i>personne</i>	ullus	jemand	anybody
<i>rien</i>	quidquam	etwas	anything
<i>nulle part</i>	usquam	irgendwo	anywhere
<i>jamais</i>	unquam	je	ever
<i>nullement</i>		irgend wie	by any means
<i>aucun</i>	ullus	ein	any

3. — Pour établir une phrase à négation nucléaire portant sur plusieurs nucléus, il faut donc éviter que deux nucléus soient remplis par des mots négatifs imperméables. On en remplit un au choix, avec **un mot négatif imperméable**, et tous les autres avec des mots négatifs perméables, de telle sorte que les négations ne puissent pas s'annuler ; c'est ainsi qu'on dira par exemple en latin : *nemo hoc unquam dixit*, ou *nunquam hoc ullus dixit* : « Personne n'a jamais dit cela » en évitant de placer *nunquam* et *nemo* dans la même phrase, mais en veillant à ce que l'un au moins de ces mots y figure, tandis que l'autre prend la forme non imperméable *unquam* ou *ullus*.

4. — On aura de même en allemand :

das hat keiner je gesagt, ou :
das hat niemals einer gesagt,

et en anglais :

nobody ever said so, ou :
never did anybody say so.

5. — On remarquera que, ainsi qu'il apparaît dans les exemples précédents, c'est le mot général **négatif imperméable** qui se place toujours **le premier** sur la chaîne parlée.

6. — A l'inverse du latin, de l'allemand et de l'anglais, le russe, et en général les langues slaves, ignorent les mots négatifs imperméables. Tous les mots négatifs de ces langues sont perméables. Les négations qu'ils contiennent ne s'excluent donc pas, et la formule **Deux négations valent une affirmation (renforcée)** ne s'applique pas à ces langues. Bien au contraire, quand un de ces mots est négatif, tous les autres doivent l'être également, comme s'ils étaient astreints à **s'accorder** avec la valeur négative du premier.

7. — C'est ainsi que l'on dira en russe :

никто нигде никогда этого не сказал :
« personne n'a jamais dit cela nulle part. »

8. — Le même système se trouve également en grec :

οὐδείς οὐδὲν ὑποπτεύει « personne ne soupçonne rien. »

9. — En latin et en grec, la négation connexionnelle (*non* : οὐ (κ), μή) présente cette particularité remarquable d'être **impermeable sur sa gauche seulement**; c'est-à-dire que sa valeur négative détruit celle d'un autre mot négatif se trouvant **avant** elle sur la chaîne parlée et aboutit ainsi à une affirmation renforcée, tandis que, loin de l'exclure, elle s'accorde avec la valeur négative d'un autre mot négatif se trouvant **après** elle sur la chaîne parlée.

10. — C'est ainsi que dans : lat. *nemo non putat*, gr. οὐδεις οὐ νομίζει, les négations : lat. *non* gr. οὐ, étant imperméables sur leur gauche, ne s'interpénètrent pas avec les mots négatifs : lat. *nemo*, gr. οὐδεις, et que par conséquent les deux négations se détruisent. Le sens est donc : « il n'est personne qui ne pense », c'est-à-dire « tout le monde pense ».

11. — Au contraire dans : lat. *non nemo putat*, gr. οὐκ οὐδεις νομίζει, l'imperméabilité de la négation ne jouant pas vers la droite sur la chaîne parlée, rien n'empêche que le sens négatif de *non*, οὐκ, ne s'interpénètre avec celui de *nemo*, οὐδεις, de telle sorte que le résultat, loin de devenir positif, reste franchement négatif : « personne ne pense ».

12. — Pour plus de clarté, nous représenterons cette imperméabilité unilatérale de la négation par un crochet vertical, lequel ne figurera par conséquent que sur la gauche de la négation :

[*non*, [οὐ (κ).

Nous écrirons donc :

lat. *nemo* [*non* 'putat ; gr. οὐδεις [οὐ νομίζει, phrases dans lesquelles le crochet placé à la gauche des négations *non* et οὐκ représente leur imperméabilité, les sépare de *nemo* et οὐδεις, et fait que les deux négations s'annulent : « tout le monde pense » ;

mais :

lat. [*non nemo putat*,
gr. [οὐκ οὐδεις νομίζει,
phrases dans lesquelles le crochet qui exprime l'imperméabilité, ne séparant pas *non* de *nemo* ni οὐκ de οὐδεις, laisse subsister le sens négatif de la phrase : « personne ne pense ».

13. — Il convient d'ailleurs de remarquer que cette imperméabilité partielle ne joue que **si les deux négations portent toutes les deux sur l'ensemble de la phrase**. Si l'une des deux ne porte que sur un des nucléus, seul ce nucléus est positif, tandis que l'ensemble de la phrase reste négatif, car l'annulation des deux négations ne joue que pour le nucléus sur lequel porte, outre la négation générale de la phrase, la négation particulière de ce nucléus :

Ἄσκληπιὸς [οὐκ ἀγνοία... τοῖς ἐκγόνοις [οὐ κατέδειξεν αὐτό

« Ce n'est pas par ignorance qu'Asclépios n'a pas révélé cela à ses fils » (Platon, *République*, 406 C) ¹.

1. cf. Jean Humbert, *Syntaxe grecque*, 1945, p. 368. Pour toutes les questions de négation en grec, on consultera avec fruit le très bon exposé contenu dans ce livre, p. 345 sqq. [Seconde éd. remaniée, 1954].

LIVRE D : VALENCE

CHAPITRE 97. — Valence et voix.

1. — Nous avons vu (v. chap. 50, § 5 sqq.) qu'il y avait des verbes sans actant, des verbes à un actant, des verbes à deux actants et des verbes à trois actants.

2. — De même qu'il y a ainsi différentes espèces d'actants, le prime actant, le second actant et le tiers actant (v. chap. 51), la nature du verbe qui régit ces actants varie suivant qu'il régit un, deux ou trois actants. Car il est évident que la pensée d'un sujet parlant ne conçoit pas psychologiquement de la même façon un verbe susceptible de ne régir qu'un actant, un verbe susceptible de régir deux ou trois actants, et un verbe qui n'est susceptible d'en régir aucun.

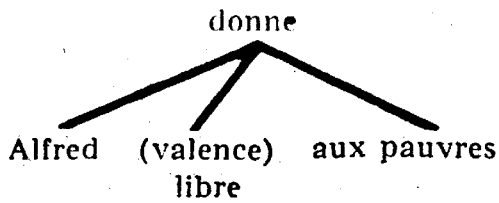
3. — On peut ainsi comparer le verbe à une sorte d'**atome crochu** susceptible d'exercer son attraction sur un nombre plus ou moins élevé d'actants, selon qu'il comporte un nombre plus ou moins élevé de crochets pour les maintenir dans sa dépendance. Le nombre de crochets que présente un verbe et par conséquent le nombre d'actants qu'il est susceptible de régir, constitue ce que nous appellerons la **valence** du verbe.

4. — La façon de concevoir psychologiquement le verbe en fonction de sa valence par rapport à ses actants éventuels est ce qu'on appelle en grammaire la **voix**¹. La voix du verbe dépend donc essentiellement du nombre des actants qu'il est susceptible de comporter.

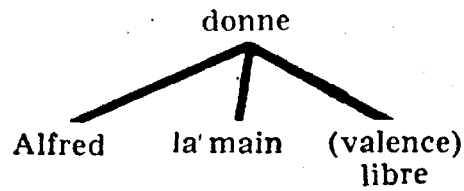
5. — Notons d'ailleurs qu'il n'est jamais nécessaire que les valences d'un verbe soient toutes pourvues de leur actant et que le verbe soit, pour ainsi dire, saturé. Certaines valences peuvent rester inemployées

1. La réforme de 1910 a été bien mal inspirée en prescrivant dans la nomenclature le terme de **forme** pour remplacer celui de **voix**. C'était remplacer une notion syntaxique indispensable par une notion morphologique toute différente, et convier l'usager de la grammaire à une confusion contre laquelle il est au contraire essentiel de le mettre en garde (cf. G. Galichet, *Essai de Grammaire Psychologique*, p. 92). C'est là un des nombreux larcins terminologiques commis par les morphologistes aux dépens des syntacticiens (cf. chap. 15, §§ 10, 11 et 51, § 10, n. 1).

ou **libres**. C'est ainsi que le verbe divalent *chanter* peut très bien s'employer sans second actant. C'est le cas lorsqu'on dit *Alfred chante* en face de *Alfred chante une chanson*. De même le verbe trivalent *donner* peut s'employer sans second ou sans troisième actant : *Alfred donne aux pauvres* (cf. st. 206) *Alfred donne la main* (cf. st. 207).



Stemma 206



Stemma 207

CHAPITRE 98. — Les verbes avalents.

1. — Les verbes sans actants ou verbes **avalents**, c'est-à-dire ceux qui n'ont aucune valence, sont connus dans la grammaire traditionnelle sous le nom de verbes **impersonnels**. Mais ce terme a été reconnu mauvais, car les verbes dits impersonnels existent aussi bien aux modes personnels (indicatif, subjonctif, par exemple : *il pleut*) qu'aux modes impersonnels (infinitif, participe, par exemple : *pleuvoir*). Et l'on a proposé de remplacer le terme d'impersonnel par celui d'**unipersonnel**, en arguant de ce que les verbes sans actants n'existent effectivement qu'à l'anontif du singulier (lat. *pluit*, fr. *il pleut*, all. *es regnet*).

2. — Mais le terme d'unipersonnels ne convient pas mieux que celui d'impersonnels à des verbes auxquels la notion de personne est au fond étrangère puisqu'ils ne comportent pas d'actants. C'est pourquoi nous nous en tiendrons au terme d'avalent, qui dit bien ce qu'il veut dire.

3. — L'absence d'actant dans les verbes avalents s'explique facilement si l'on songe qu'il s'agit d'un drame qui se joue indépendamment de tout actant. *Il neige* exprime simplement un procès qui se déroule dans la nature sans que nous puissions concevoir un actant qui en soit à l'origine (cf. chap. 50, §§ 6 et 8).

4. — Quant au sujet apparent qui se trouve dans certaines langues (fr. *il pleut*, *il neige*, *il vente* ; all. *es regnet*) ce n'est en réalité, comme nous l'avons vu (cf. chap. 50, § 7) que le marquant de l'anontif singulier du verbe.

5. — On explique quelquefois les verbes impersonnels comme dérivant d'anciens verbes à un actant, lequel est aujourd'hui sous-entendu, et l'on fonde cette considération sur l'expression grecque : Ζεὺς ὕει, « Jupiter pleut », ὁ θεὸς ὕει « Le dieu pleut ».

Il est possible, en effet, qu'à une époque où l'animisme des primitifs peuplait la nature entière d'esprits, lesquels étaient considérés comme

les agents de tous les phénomènes qui s'y déroulaient, et qui n'étaient au fond que la personnification des forces de la nature, et surtout chez les Grecs, dont l'imagination était féconde et esthétique, on ait pu attribuer véritablement les phénomènes météorologiques à des agents personnifiés¹. Mais ce n'est là qu'une explication historique et mythologique, qui n'a rien à voir avec le sentiment actuel du sujet parlant, lequel conçoit bel et bien une action sans actant.

6. — Dans le cas des phénomènes météorologiques, le procès est conçu comme un **état** en allemand, où l'on dit : *es ist kalt, es ist warm*, et en anglais, où l'on dit : *it is cold, it is warm*, d'où l'emploi du verbe être, tandis qu'il est assimilé à une **action** en français, où l'on emploie le verbe *faire* (cf. chap. 36, § 12) : *Il fait froid, il fait chaud, il fait jour, il fait bon, il fait beau*.

CHAPITRE 99. — Les verbes monovalents.

1. — Les verbes à un actant ou verbes **monovalents** sont connus dans la grammaire traditionnelle, soit sous l'ancien nom de verbes **neutres**, soit sous le nom, plus récent et plus précis, de verbes **intransitifs**. Ainsi *sommeiller, voyager, jaillir*, sont des verbes intransitifs.

2. — En effet on peut dire *Alfred dort* ou *Alfred tombe* (v. St. 208), mais on ne peut pas dire ou plutôt on ne peut pas concevoir que ce procès intéresse un autre actant que le seul Alfred. On ne peut ni *sommeiller, ni voyager, ni jaillir quelqu'un* ou *quelque chose*.

3. — Les verbes à un actant sont souvent des verbes **d'état** (cf. chap. 36, § 15) et c'est ce qui explique qu'ils sont souvent exprimés en français par le verbe *être* suivi d'un adjectif attribut : *l'arbre est vert*². Mais ce peuvent être aussi des verbes **d'action**, auquel cas la nuance, assez subtile, au moins en français, peut être exprimée par l'utilisation d'un marquant différent : A la différence de *l'arbre est vert*, qui exprime l'état de l'arbre dans toute sa passivité, *l'arbre verdoie* suggère la notion d'une force interne active qui est à l'origine de la végétation de l'arbre. On se souvient du conte de Barbe-Bleue, dans lequel Perrault fait dire à sœur Anne : *Je ne vois rien que le soleil qui poudroie et l'herbe qui verdoie*.

4. — La nuance de l'action est nettement exprimée en languedocien par le suffixe : *-ejà* dans des verbes comme *amarejà* « devenir amer », *blanquejà* « paraître, devenir blanc », *negrejà* « paraître, devenir noir »³.

5. — Il est parfois très délicat, dans les verbes à un actant, de préciser si cet unique actant est un prime actant ou un second actant. C'est ainsi qu'en français on analyse parfois **logiquement** *il faut une loi* comme *une loi faut* c'est-à-dire *manque*. Il n'en est pas moins vrai que **le sens linguistique** de la plupart des francophones d'aujourd'hui

1. Ce sont là, comme le dit très justement E. Benvéniste « Structure des relations de personne dans le verbe », *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*, 43, 1947, p. 6, des locutions « rationalisées à rebours ».

2. Cf. chap. 23, §§ 14-15 et chap. 67, § 3.

3. Lamouche, *Grammaire languedocienne*, p. 139.

voit dans *une loi* le complément d'objet de *il faut*. On ne sent pas : *Qu'est-ce qui faut ?* Réponse : *une loi faut*. Mais on sent : *il faut quoi ?* Réponse : *il faut une loi*.

6. — De même on peut être fort embarrassé lorsqu'il s'agit de verbes **météorologiques** employés comme verbes à un actant. Dans l'expression *il pleut des hallebardes*, on analyse quelquefois *des hallebardes pleuvent*. Mais les hallebardes sont plutôt à concevoir comme l'objet de la pluie que comme un sujet, lequel serait plutôt quelque chose comme le dieu pleuvant des Grecs (cf. chap. 98, § 5). Aussi bien les *hallebardes*, qui sont au pluriel, ne peuvent-elles être senties grammaticalement comme le sujet du verbe *pleut* qui reste au singulier (cf. chap. 61, § 9). La conclusion s'impose donc que l'actant unique *des hallebardes* est plutôt un second actant qu'un prime actant. Dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, l'observation linguistique, aussi bien introspective qu'objective, amène à des conclusions tout autres que celles que semble imposer la logique a priori.

7. — C'est également le cas de l'expression : *Vive la France* à propos de laquelle Ferdinand Brunot déclare¹ : « Il se peut... que dans : *Vive la France*, la *France* ait été le sujet de *Vive* mais il n'apparaît plus comme tel au sujet parlant. Or c'est là ce que l'observateur veut considérer. C'est une étude de suivre les variations des langues... C'en est une autre, et assez différente, de les examiner telles qu'elles sont. Après l'erreur logique d'autrefois, ne tombons pas dans l'erreur étymologique. »

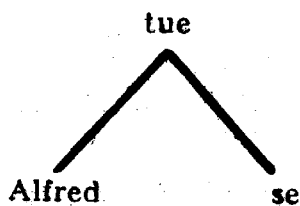
8. — Nous pouvons donc conclure que dans les expressions comme : « *il faut une loi* » (v. § 5), « *il pleut des hallebardes* » (v. § 6), « *Vive la France* » (v. § 7), l'unique actant du verbe n'est pas un prime actant, mais un second actant.

9. — Il peut fort bien exister également des verbes à un actant où cet unique actant est un tiers actant. C'est en particulier le cas dans des expressions comme all. *es ist mir warm* m.-à-m. « il m'est chaud » (cf. chap. 98, § 6) c'est-à-dire « j'ai chaud », où l'actant, qui est ici au datif, est la personne à laquelle est attribuée la sensation de chaud exprimée par le verbe.

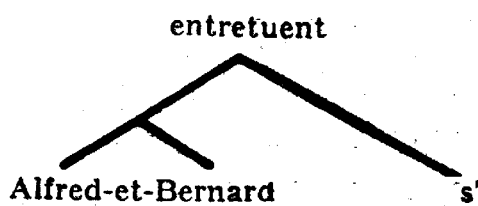
10. — Notons enfin qu'en français le verbe *changer* a une valeur toute particulière lorsqu'il est conçu comme verbe à un actant. Il se construira alors avec un circonstant précédé de *de*, et, tandis qu'avec deux actants on dit *l'horloger change le ressort de ma montre*, on a au contraire, avec un seul actant : *Alfred change de veste* (cf. chap. 57, § 6). Cette conception monovalente du verbe *changer* est une des particularités les plus déroutantes du français pour les étrangers, dont le péché mignon est en ce cas de dire en français *j'ai changé la chemise* au lieu de *j'ai changé de chemise*.



Stemma 208



Stemma 209



Stemma 210

1. Brunot, *La pensée et la langue*, 1922, p. XIII.

CHAPITRE 100. — Les verbes transitifs.

1. — Les verbes à deux actants sont connus dans la grammaire traditionnelle sous le nom de verbes **transitifs**, parce que, dans une phrase comme *Alfred frappe Bernard* (cf. St. 6), l'action passe ou **transite** d'*Alfred* sur *Bernard*.

2. — Mais la grammaire traditionnelle n'a pas de terme spécial pour désigner les verbes à **trois actants**. Elle les confond avec les verbes à deux actants sous le nom de verbes transitifs. C'est là, évidemment, une grave lacune, car, outre que les verbes à trois actants répondent à deux types bien définis (verbes de **dire** et de **don**, v. chap. 106, § 3), ce sont structurellement les plus complexes et les plus difficiles à manier.

3. — En revanche, la grammaire traditionnelle a distingué à juste titre dans la voix transitive quatre variétés, qui sont par conséquent des sortes de **sous-voix** que nous appellerons en adoptant le terme des grammairiens grecs ($\delta\iota\acute{\alpha}\theta\epsilon\sigma\iota\varsigma$) des **diathèses**.

4. — En effet, dès qu'une action comporte deux actants, on est fondé à la concevoir différemment suivant le sens dans lequel elle s'exerce, ou, pour conserver l'image traditionnelle, suivant le sens dans lequel elle **transite** d'un actant à l'autre.

5. — Soit par exemple le verbe transitif *frapper* et deux actants A (*Alfred*), qui donne les coups et B (*Bernard*), qui les reçoit, nous pouvons avoir la phrase *Alfred frappe Bernard* (v. St. 6). Nous dirons alors que le verbe *frapper* est à la **diathèse active**, parce que le prime actant fait l'action de frapper, à laquelle sa participation est ainsi pleinement active.

6. — Mais nous pouvons également exprimer la même idée au moyen de la phrase *Bernard est frappé par Alfred* (v. St. 95). Nous dirons alors que le verbe *frapper* est à la **diathèse passive**, parce que le prime actant subit l'action, à laquelle sa participation est ainsi toute passive.

7. — Si l'actif et le passif sont ainsi les diathèses fondamentales de la voix transitive, ce ne sont pas les seules, car on peut encore les **combiner** entre elles.

8. — Par exemple il peut arriver que ce soit la même personne (ou chose) qui frappe et qui reçoit le coup. Elle est ainsi à la fois actant actif et actant passif ou prime actant et second actant. C'est le cas dans une phrase comme *Alfred se tue* (v. St. 209). Nous dirons alors que le verbe est à la **diathèse réfléchie**, parce que l'action qui est partie d'*Alfred* aboutit également à lui, comme si elle avait été réfléchie par un miroir. Aussi bien dirions-nous de la même façon : *Alfred se mire* ou *Alfred se regarde dans un miroir*.

9. — Enfin il peut arriver qu'il y ait deux actions **parallèles** et **inverses**, chacun des deux actants jouant à la fois le rôle actif dans l'une et le rôle passif dans l'autre. C'est le cas dans une phrase comme : *Alfred et Bernard s'entretuent* (v. St. 210). Nous dirons alors que le verbe est à la **diathèse réciproque** parce que l'action est réciproque.

10. — Les quatre diathèses de la voix transitive peuvent donc se résumer dans le schéma suivant :

Actif	:	A	—————→	B
Passif	:	A	←—————	B
Réfléchi	:	A	—————↪	
Réciproque	:	A	—————↔	B

CHAPITRE 101. — La diathèse active.

1. — Nous avons vu (v. chap. 100, § 5) que la diathèse active est celle où l'action transite d'un premier actant sur un second actant.

2. — La présence d'un **second actant** suffit donc à elle seule à trahir un verbe actif. C'est pourquoi, dans les langues qui disposent d'un procédé suffisamment clair pour distinguer le prime actant, comme les langues à cas, le verbe n'a même pas besoin d'être exprimé pour que la diathèse active ressorte. Celle-ci résulte automatiquement de ce qu'il y a un second actant. En pareil cas, on pourrait dire que la diathèse est **virtuelle**.

3. — Soit par exemple, l'expression russe courante dans la conversation *что вы ?*, dont le premier mot est le pronom interrogatif neutre « quoi ? » (lat. *quid ?*) et le deuxième mot le substantif personnel antipersonnel du pluriel de politesse au nominatif (fr. « vous »), cette expression signifiera, selon les circonstances, aussi bien *Qu'est-ce que vous faites ?* que *Qu'est-ce que vous dites ?* ; la nature exacte de l'activité du prime actant *вы* ne peut être précisée, puisque le verbe n'est pas exprimé, mais il est évident que ce verbe ne saurait être qu'un verbe actif, puisqu'il y a deux actants, dont l'un est forcément le second.

4. — La même absence de verbe existe en latin dans le fameux passage de Virgile (*Énéide*, IX, 427) *Me, me, adsum qui feci*, où l'accusatif *me* ne peut évidemment pas être en opposition au sujet de *adsum* ; car, bien que non exprimé, ce sujet ne saurait être conçu qu'au nominatif. Cet accusatif *me* ne peut donc être conçu que comme le second actant d'un verbe autre que *adsum*, non exprimé, mais évidemment pensé à la voix active, puisqu'il exprime le second actant.

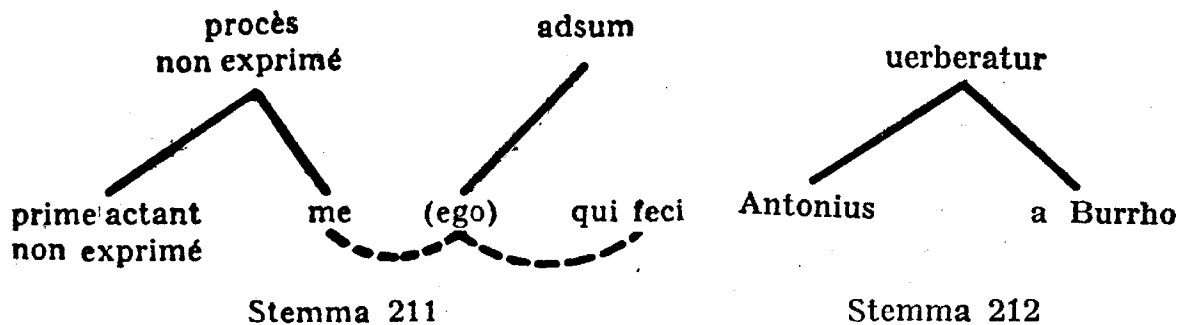
5. — C'est d'ailleurs ce qui ressort de la situation exposée dans le contexte : Virgile y décrit une embuscade qui met aux prises deux héros troyens, Nisus et son ami Euryale, avec un parti de Rutules, commandé par Volcens, qui les a surpris. Nisus, lequel reste d'abord caché, veut dégager Euryale et lance un javelot mortel qui vient transpercer le corps de Sulmon. Cherchant à venger celui-ci et n'apercevant qu'Euryale, Volcens tourne sa fureur contre ce dernier et marche sur lui l'épée à la main. C'est alors que Nisus, sortant de sa cachette, lance la phrase en question, cherchant héroïquement par là à appeler l'attention sur lui et à détourner ainsi le coup qui menace Euryale.

6. — C'est évidemment ce coup qui constitue l'action dont *me* est le second actant. Le sens est donc quelque chose comme « C'est moi

que tu dois frapper. C'est contre moi que tu dois porter ton coup ». L'absence de prime actant est due à ce qu'il s'agit en l'espèce d'un impératif.

7. — On conçoit qu'une pareille tournure soit délicate à traduire. Les pages roses du *petit Larousse* tombent en plein dans le contre-sens en traduisant : « C'est moi, moi qui l'ai fait. » La traduction de la collection Budé, plus prudente, donne : « Moi ! Moi ! C'est moi qui ai tout fait... » Mais si le traducteur évite ainsi le contre-sens caractérisé, il laisse subsister une ambiguïté sur le sens des deux premiers *moi*, qui courent le risque d'être assimilés au troisième, lequel évidemment est un prime actant. La chose est difficilement évitable dans une langue qui, comme le français, n'a pas de moyen morphologique pour marquer la distinction entre le second actant et le prime actant.

8. — Par contre le procédé stématique permet de faire saisir facilement le sens délicat de ce passage (v. St. 211).



CHAPITRE 102. — La diathèse passive.

1. — Nous avons vu (v. chap. 100, § 6) que la diathèse passive est celle où le prime actant subit l'action exercée par l'autre actant.

2. — La diathèse passive est donc l'**inverse** de la diathèse active, c'est-à-dire que le transit y est conçu en sens inverse, puisque le prime actant, dont il émane dans la diathèse active, en est au contraire l'aboutissement dans la diathèse passive.

3. — L'inversion du sens du transit nécessite pour la diathèse passive un **marquant** qui l'oppose nettement à la diathèse active.

4. — Ce marquant peut être, comme il arrive constamment en morphologie, exprimé par des procédés de deux types : l'un analytique ou **périphrastique**, l'autre **synthétique**.

5. — Le marquant analytique du passif ou **auxiliaire du passif** est en français le verbe *être*, en allemand le verbe *werden*, en danois le verbe *blive*, l'**auxilié** étant dans les deux cas le participe antérieur (dit participe passé, cf. § 9) : fr. *je suis aimé*, all. *ich werde geliebt*, dan. *jeg bliver elsket*.

6. — Le procédé synthétique d'expression du passif consiste en un système de formes morphologiques dont chacune comporte un seul mot incluant en lui-même le sens du passif : lat. *fertur*, gr. *φέρεται*, skr. *bhàrate*, « il est porté ». Cette concordance semble indiquer que la forme synthétique était déjà en usage en indo-européen : * *bhéretai*.

7. — Notons qu'en latin les formes passives peuvent, par suite de leur évolution sémantique, en être arrivées à exprimer des notions verbales qui ne se distinguent plus en rien des notions proprement actives. La grammaire latine réserve le nom de **déponents** à des verbes qui à une **forme passive** allient un **sens actif** : *loquitur*, « il parle ».

8. — On notera que la diathèse passive est étrangère au génie du français, où elle n'a guère été citée que pour traduire les textes latins, mais qui ne l'emploie guère spontanément, tandis qu'elle pénètre profondément le système grammatical du latin, où elle est normale : type *Amor a patre* (v. chap. 49, §§ 14, 15 et 16), *Antonius a Burrho uerberatur*, (cf. St. 212).

9. — S'il est vrai que le participe antérieur du français, dit participe passé, est en fait conçu à la diathèse passive, c'est un emploi du passif isolé, qui ne fait partie d'aucun système et qui ne s'oppose pas à un participe passé actif. Le participe fr. *mangé* est antérieur et passif et ne s'oppose pas à un participe antérieur actif, car, s'il est vrai que le participe *mangeant* est un participe actif, ce n'est pas, par contre, un participe antérieur, mais bien un participe concomittant, c'est-à-dire exprimant non l'antériorité, mais la simultanéité.

10. — L'absence de racines profondes du passif dans la conception du verbe français se manifeste nettement en ce que la notion du passif outre qu'elle se confond facilement avec la notion d'état en raison de l'emploi de l'auxiliaire *être*, devient extrêmement floue dès que l'on quitte le verbe proprement dit pour passer aux **formes nominales** du verbe, c'est-à-dire dès que l'on passe des modes personnels aux modes impersonnels, infinitif et participe par exemple, qui ne sont pas au fond des formes véritablement verbales.

11. — C'est ainsi que dans la phrase française *j'ai vu manger des chiens*, la diathèse de l'infinitif *manger* est ambiguë. On peut aussi bien comprendre au sens actif que l'objet du spectacle a été *des chiens* « qui mangeaient », ou au sens passif *des chiens* « qui étaient mangés » (v. chap. 109, § 4). C'est pourquoi l'infinitif peut très bien, quand il est de sens passif, se construire avec le complément du passif : *En 1924, leurs hâtes firent tracer la promenade des Anglais sur la grève où l'on voyait encore tirer les filets par les pêcheurs* (Jules Sion, *La France Méditerranéenne*, n° 199, Paris, Colin, 1934).

12. — Il est courant de trouver aussi en Français des emplois d'infinitif où la diathèse est grammaticalement ambiguë, et où l'on trouve une forme active exprimant, avec une correction parfois douteuse, l'idée passive. C'est ainsi qu'on peut lire une réclame ainsi conçue : *Si votre fer à repasser a besoin de nettoyer, frottez-le avec...* (« Quelques conseils », *Midi libre*, 16 mai 1949).

13. — La même ambiguïté existe pour le participe présent et c'est ainsi que l'on dira couramment qu'une pièce de verre ou de porcelaine est *cassante*, non pas lorsqu'elle opère activement une cassure sur un autre objet, mais au contraire lorsqu'elle est susceptible « d'être cassée »

par lui. De même *une couleur voyante* n'est pas une couleur « qui voit », mais une couleur qui attire l'œil et qui par conséquent doit « être vue » et l'expression *séance tenante* fait allusion non à une séance « qui tient mais à une séance « qui est tenue ».

14. — Le participe présent français est si dégagé du système des diathèses qu'il peut même s'appliquer non seulement au prime actant du passif, mais à un circonstant. C'est ainsi qu'*une rue passante* n'est ni une rue « qui passe », ni une rue « qui est passée », mais « une rue où l'on passe beaucoup ». De même une soirée dansante est une soirée « où l'on danse » (cf. chap. 198, § 10).

La même chose vaut en anglais : *a story worth putting* (c'est-à-dire *being put*) *on record* « une histoire digne d'être notée ».

15. — A la différence du français, le latin distingue soigneusement la diathèse passive de la diathèse active tant dans son infinitif que dans ses différentes espèces de participes : *lapides conjici coepti sunt* mot-à-mot « des pierres furent commencées à être lancées », c'est-à-dire « on se mit à lancer des pierres ».

16. — On sait que les verbes neutres ou intransitifs ne peuvent pas comporter de diathèse passive. On conçoit aisément pourquoi. C'est que ce sont des verbes monovalents, c'est-à-dire n'ayant qu'un seul actant, et que, par conséquent, l'action ne peut être conçue que dans un seul sens.

17. — De même que l'actant unique des verbes monovalents peut être un second actant, de telle sorte qu'il n'y a pas de prime actant (v. chap. 99, §§ 5-8), il peut arriver que les deux actants d'un verbe divalent soient le prime actant et le tiers actant et qu'il n'y ait pas de second actant.

18. — C'est le cas pour le verbe *plaire*, tant en français que dans beaucoup de langues étrangères (all. *gefallen*, rus. *нравиться*). On ne peut pas être plu par celui à qui l'on plaît : *le livre me plaît*, all. *dieses Buch gefällt mir*, rus. *эта книга мне нравится*.

19. — Il est évident que, faute d'un second actant rendant possible l'inversion du sens du transit, les verbes de ce type ne sont pas plus susceptibles d'avoir un passif que les verbes monovalents.

CHAPITRE 103. — La diathèse réfléchie.

1. — Nous avons vu (v. chap. 100, § 8), que la réfléchie est celle où le prime actant est la même personne que le second.

2. — La diathèse réfléchie se manifeste à la fois dans le **substantif personnel**, dans le **verbe réfléchi** (qui le contient), et dans l'**adjectif possessif réfléchi** (qui en dérive). C'est donc dans ces trois espèces de mots que l'on est appelé à rencontrer la notion de réfléchi.

3. — Il résulte de la définition même de la diathèse réfléchie :

1° que le substantif personnel ou indice réfléchi renvoie toujours anaphoriquement au prime actant ;

2° qu'il n'est par conséquent jamais lui-même prime actant, mais toujours second ou tiers actant : *Alfred se regarde* ; *Alfred se demande s'il acceptera. Le bien et le mal se succèdent. Les jours se* (deuxième actant) *suivent mais ne se* (troisième actant) *ressemblent pas*. C'est pourquoi, dans les langues à cas (grec, latin, allemand, russe, etc...) le substantif ou l'indice personnels réfléchis n'existent jamais au nominatif.

4. — Dans certaines langues, la notion de réfléchi se combine avec celle de personne, dont elle est inséparable. C'est le cas de l'anglais qui oppose à la série de ses substantifs personnels ordinaires une série parallèle complète de substantifs personnels réfléchis :

		Série ordinaire	Série réfléchie		
Sing.	{	anontif {	F. M. N.	<i>she</i> <i>he</i> <i>it</i>	<i>herself</i> <i>himself</i> <i>itself</i>
		antiontif {	archaïque courant	<i>thou</i> <i>you</i>	<i>thysel</i> <i>yourself</i>
		autoontif		<i>I</i>	<i>myself</i>
Plur.	{	anontif		<i>they</i>	<i>themselves</i>
		antiontif		<i>you</i>	<i>yourselves</i>
		autoontif		<i>we</i>	<i>ourselves</i>

5. — Dans beaucoup de langues (français, allemand, eskimo, etc...) la différence entre le réfléchi et le non réfléchi n'apparaît à aucun des ontifs, et les formes de réfléchi sont l'**apanage exclusif de l'anontif**.

		Autoontif (sans forme spéciale pour le réfléchi)	Antiontif	Anontif réfléchi
Français	{	Sing. <i>Je me lave</i>	<i>Tu te laves</i>	<i>Il se lave</i>
		Plur. <i>Nous nous lavons</i>	<i>Vous vous lavez</i>	<i>Ils se lavent</i>
Allemand	{	Sing. <i>Ich wasche mich</i>	<i>Du wäschst dich</i>	<i>Er wäscht sich</i>
		Plur. <i>Wir waschen uns</i>	<i>Ihr wäscht euch</i>	<i>Sie waschen sich</i>

6. — Mais si la forme du réfléchi est ainsi souvent liée à celle du substantif personnel, la **notion de réfléchi en elle-même est indépendante** de celle de personne. Il peut donc arriver que le réfléchi soit conçu sur un plan nettement différent du non réfléchi et qu'à la différence du substantif personnel ordinaire, lequel comporte les trois personnes, le substantif personnel réfléchi ne comporte aucune distinction de personne. En ce cas, on ne saurait, bien entendu, dire qu'il y a un réfléchi de l'autoontif, un réfléchi de l'antiontif et un réfléchi de l'anontif, puisque la forme du réfléchi est la même dans les trois cas et que c'est seulement à la faveur de la traduction dans une langue comme le français ou l'allemand qu'on est obligé de faire apparaître la notion de personne.

7. — Tel est le cas en russe et dans les langues slaves, dans les langues baltiques, dans les langues scandinaves, en bas-breton et dans un certain nombre d'autres langues comme par exemple le votiak, le turc et le tatar.

8. — Soit par exemple la phrase russe я его принял у себя « je l'ai reçu chez moi », le substantif personnel réfléchi reste inchangé quels que soient la personne et le nombre du prime actant, tandis que la traduction française change en conséquence :

ОН	} его принял у себя	{	<i>il l'a reçu chez lui</i>
ТЫ			<i>tu l'as reçu chez toi</i>
Я			<i>je l'ai reçu chez moi</i>

Autrement dit, le russophone pense et exprime quelque chose comme *Il l'a reçu chez soi, Tu l'as reçu chez soi, Je l'ai reçu chez soi, etc...*, *soi* ayant toujours la même valeur de réfléchi, quelle que soit la personne à laquelle il renvoie.

9. — De même l'adjectif possessif est toujours le même en russe quelle que soit la personne à laquelle il se rapporte :

			Mot-à-mot
Anontif	ОН ЛЮБИТ	} СВОЙ	Il aime sa maison,
Antiontif	ТЫ ЛЮБИШЬ		Tu aimes ta maison, “sa maison”
Auto-ontif	Я ЛЮБЛЮ		J'aime ma maison, “sa maison”
Anontif	ОНИ ЛЮБЯТ		ДОМ Ils aiment leur maison, “sa maison”
Antiontif	ВЫ ЛЮБИТЕ		Vous aimez votre maison, “sa maison”
Auto-ontif	МЫ ЛЮБИМ		Nous aimons notre maison, “sa maison”

10. — Dans ces conditions, il est inexact de parler en russe de réfléchi anontif, antiontif ou autoontif : il y a un réfléchi commun et c'est tout. Ce réfléchi est indépendant de la notion de personne, ou plus exactement il est au-dessus de la notion de personne, laquelle n'apparaît qu'à la traduction.

11. — C'est pourquoi la valeur pure du réfléchi russe est parfois si difficile à sentir pour des étrangers, et si délicate à traduire dans nos langues occidentales, où elle ne nous est pas familière et où nous avons du mal à la dissocier de la notion de personne. On s'en convaincra en méditant les expressions russes suivantes :

	Mot-à-mot
ОН СВОЙ БАТР	Il est son propre frère.
ОН СВОЙ ЧЕЛОВЕК	Il est son propre homme.
МЫ ЗДЕСЬ СВОИ	Nous sommes ici (nos) propres.
СВОЙ СВОЕГО ИЩЕТ	Le (sien) propre cherche le (sien) propre
СВОЯ РУКА ВЛАДЫКА	(Sa) propre main est seigneur.
СВОИ СУХАРИ ЛУЧШЕ ЧУЖИХ ПИРОГОВ	(Ses) propres biscuits sont meilleurs que des pâtés étrangers.
СВОИ КАРЕТЫ	De propres voitures.
СВОИ ЛОШАДИ	De propres chevaux.
СВОЯК	Le (mari) de la (femme) propre c.-à-d. de celle issue du groupe propre de la famille, de la sœur, (cf. § 22).

Bon français

C'est un copain. Il est des nôtres.

C'est une vieille connaissance.

Nous sommes ici entre nous.

Qui se ressemble, s'assemble.

On n'est jamais mieux servi que par soi-même.

Mieux vaut un petit chez soi, qu'un grand chez les autres. Cf. Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre (A. de Musset).

Des voitures de maîtres.

Des chevaux de maîtres.

Le beau-frère.

12. — L'idée réfléchi est particulièrement intense dans l'expression tchèque *jdi s sebou* « viens avec moi », où le réfléchi *sebou* ne se rapporte pas à l'antiontif contenu dans l'impératif *jdi*, mais, par un raccourci sémantique violent, à l'autoontif impliqué par celui qui emploie cet impératif.

13. — En slave occidental (tchèque, slovaque et polonais), le substantif personnel réfléchi qui est subordonné au verbe subsiste jusque dans le substantif verbal dérivé de ce verbe : tch. *učení se cizím jazykům je někdy nesnadné*, slovaque *učenie sa cudzím jazykom je niekedy t ažké*, m.-à-m. « le s'instruire », c'est-à-dire « l'apprentissage des langues étrangères est parfois difficile », pol. *zbogacenie się*, m.-à-m. « le s'enrichir », c'est-à-dire « l'enrichissement », cf. dès le XV^e siècle *O zachowaniu się przy stole*, m.-à-m. « sur le se comporter à table », c'est-à-dire « sur la façon de se tenir à table ».

14. — Le réfléchi vaut également pour toutes les personnes du singulier et du pluriel dans les langues baltiques, qui sont cousines germaniques des langues slaves. C'est ainsi que le verbe réfléchi est composé du verbe simple suffixé avec le substantif personnel réfléchi : lit. *rašau* « j'écris », *rašau-si* m.-à-m. « je m'écris » c'est-à-dire « je signe », *slepiu* « je cache », *slepiuo-si* « je me cache ». Il est curieux de noter qu'en lituanien si le substantif personnel *-si* est suffixé dans les verbes simples, par contre, dans les verbes composés au moyen d'un préverbe, il figure entre le préverbe et le verbe : *pa-rašau*, « je souscris », *pa-si-rašau* m.-à-m. « je me souscris » c'est-à-dire « je signe », *pa-slepiu* « je cache », *pa-si-slepiu* « je me cache ».

15. — Le substantif réfléchi ainsi infixé entre le préverbe et le verbe subsiste dans le substantif verbal qui dérive de celui-ci : *pa-si-slepimas* « le (fait de) se cacher », *pa-si-elgimas* m.-à-m. « le (fait de) se comporter » c'est-à-dire « le comportement ».

16. — En lette comme en slave occidental le substantif personnel réfléchi subsiste (sous sa forme suffixée) dans le substantif verbal. C'est ainsi que le substantif verbal du verbe *redzet* « voir », qui est *redzešana* « le fait de voir, le voir » a une forme réfléchie *redzešanas* « le fait de se voir », qui est courante et s'emploie en particulier au génitif dans l'expression fréquente *uz redzešanuos* « jusqu'au (fait de) se voir » c'est-à-dire « au revoir ».

17. — La valeur du réfléchi slave et baltique se rencontre également dans les langues scandinaves. Mais elle ne semble s'y être installée que secondairement, ce qui invite à penser qu'elle ne serait pas l'héritage d'un état linguistique antérieur, mais le résultat d'un emprunt à un groupe voisin, peut-être le baltique ou le slave.

18. — En vieux-norais en effet, la généralisation du réfléchi à toutes les personnes n'est pas complète ; et, à la différence de toutes les autres personnes, qui ont comme marquant du réfléchi le suffixe *-sk*, résidu de l'ancien substantif personnel réfléchi autonome *sik* postposé, le seul autoontif singulier conserve le suffixe *-mk*, résidu de l'ancien substantif personnel autoontif autonome *mik* :

anontif	} <i>finn-r</i>	« il trouve »	* <i>finn-sk</i> > <i>finn-zk</i>	} « il se trouve »
antiontif		« tu trouves »		
autoontif	<i>finn-a</i>	« je trouve »	<i>finno-mk</i>	« je me trouve »
anontif	<i>finn-a</i>	« ils trouvent »	<i>finna-sk</i>	« ils se trouvent »
(infinitif)		« trouver »		« se trouver »
antiontif	<i>finn-eþ</i>	« vous trouvez »	<i>finneþ-sk</i> > <i>finne-zk</i>	« vous vous trouvez »
autoontif	<i>finn-om</i>	« nous trouvons »	<i>finnom-sk</i>	« nous nous trouvons »

19. — A partir du XIII^e siècle, l'autoontif singulier subit l'influence analogique de l'autoontif pluriel, et la différence originelle s'efface, le réfléchi ayant depuis lors le même suffixe pour toutes les personnes :

Sing.	} <i>finn-z</i>	anontif
		antiontif
		autoontif <i>finnum-z</i>
Plur.	} <i>finna-z</i>	anontif
		(infinitif)
		antiontif <i>finni-z</i>
		autoontif <i>finnum-z</i>

20. — C'est l'état morphologique qui subsiste dans les langues scandinaves modernes, avec cette seule différence que le suffixe réfléchi *-z* s'est assourdi en *-s* : suéd. *finna-s* « se trouver », norv. *anda-s* « respirer », dan. *møde-s* « se rencontrer ».

21. — Notons d'ailleurs que cette forme n'y est conservée qu'avec la valeur de récessif (cf. chap. 115, § 2), la valeur de réfléchi proprement dit s'y exprimant maintenant au moyen d'une forme refaite où, comme en français et en allemand, le substantif réfléchi n'est pas agglutiné (cf. ci-dessus, § 5) : suéd. *han tvålar sig* « il se lave ».

22. — La même valeur du réfléchi se trouve en bas-breton, où le groupe moderne *en em* vaut pour toutes les personnes des deux nombres :

$\left. \begin{array}{l} heñ \\ te \\ me \end{array} \right\}$	$en\ em\ walc'h$	$\left\{ \begin{array}{l} il\ se\ lave \\ tu\ te\ laves \\ je\ me\ lave \end{array} \right.$
$\left. \begin{array}{l} i \\ c'hwi \\ nimp \end{array} \right\}$		$\left\{ \begin{array}{l} ils\ se\ lavent \\ vous\ vous\ lavez \\ nous\ nous\ lavons \end{array} \right.$

En breton comme en lette, le réfléchi du verbe a valu aussi pour le substantif verbal correspondant ; en moyen breton où la particule réfléchie était alors simplement *em*, on avait : *em gannañ* « se battre », *emgann* « bataille » m.-à-m. « le se battre ».

23. — Ce sens de **réfléchi concentré** devait être déjà celui de l'indo-européen, si l'on en juge par l'accord de toutes les langues dont nous venons de parler et par l'étymologie indo-européenne du nom même de la « sœur », qui est à l'origine un composé **swe-sor* (lat. *soror*, all. *Schwester*, rus. *сестра* « la propre personne féminine » c.-à-d. « celle issue du groupe », probablement par opposition avec le nom de la « femme » **ug^wh-sor* « la personne féminine qui a été transportée (ie. *we-og^wh*, lat. *ueh-o* « je transporte ») d'un autre groupe », mot qui conserve peut-être le lointain souvenir d'un ancien rite d'enlèvement.

24. — Il est à noter qu'un fait analogue se rencontre localement dans certains parlers français. C'est ainsi qu'à Sète on dit *S'en anan* « Nous nous en allons » (et *S'en anas* « vous vous en allez »)¹. Mais il y a lieu de remarquer qu'il ne vaut ici que pour l'autoontif et l'anti-ontif du pluriel, ce qui laisse subsister un doute quant à son origine, d'autant plus qu'il semble être récent. L'aire du phénomène est d'ailleurs extrêmement limitée. Elle n'atteint pas Montpellier. Mais elle semble englober Marseillan, sur les bords de l'étang de Thau, et Agde. D'après le même auteur, qui malheureusement ne précise pas, le même emploi de *se* existe « non seulement dans d'autres dialectes de la langue d'Oc, mais encore dans certaines parties de la France septentrionale »².

1. Léon Lamouche, *Grammaire languedocienne*, Montpellier, 1942, p. 55.

2. Un des patois où se rencontre cette tournure est celui de Gondecourt (Nord), où l'on dit aux ontifs pluriels *nous se lavons*, *vous se lavez* ; cf. Gougenheim, C. R. de E. Cochet : « Le patois de Gondecourt (Nord) », *Romanica*, I (1936), p. 30.

CHAPITRE 104. — L'adjectif possessif réfléchi.

1. — L'adjectif possessif réfléchi est réfléchi en ce sens qu'il renvoie au premier actant, c'est-à-dire que le possesseur du second actant auquel est subordonné cet adjectif est le prime actant. C'est ainsi que dans la phrase lat. *magister discipulum suum amat* « le maître aime son élève », *suum* exprime que *discipulum*, auquel il est subordonné, désigne l'élève du maître qu'est le prime actant *magister*.

2. — En effet l'adjectif possessif réfléchi latin *suus* renvoie obligatoirement au prime actant (dans une proposition subordonnée complétive au prime actant de la proposition principale).

3. — Il en résulte que, s'il s'agit de renvoyer à un autre mot que le prime actant, il y a lieu d'employer pour cela, non pas l'adjectif possessif réfléchi, mais le génitif du substantif personnel anontif non réfléchi. On dira donc *magister discipulum eius amat* s'il s'agit de désigner l'élève d'un autre que le maître qui est ici le prime actant.

4. — Dès qu'il y a dans une phrase deux possesseurs dont le premier est le prime actant tandis que l'autre est un autre mot de la phrase, il faut donc employer l'adjectif possessif dans le premier cas mais pas dans le second. C'est ainsi que l'adjectif possessif français *son* s'exprimera différemment en latin suivant que cet adjectif est ou non réfléchi et anaphoriquement renvoie par conséquent ou non au prime actant : *magister discipulum suum amat at eius vitia odit* « le maître aime son élève (c.-à-d. l'élève du maître), mais déteste ses défauts (c.-à-d. les défauts de l'élève) ».

5. — La même différence existe en allemand où l'on dit : *Der Lehrer liebt seinen Schüler und hasst dessen Laster* et où il y a opposition entre :

Réfléchi	Non réfléchi
<i>Die Frau sah ihren Hund</i>	<i>Die Frau sah deren Hund</i>
La femme voyait son chien (le sien, à elle-même)	La femme voyait son chien (celui d'un autre)

cf. lat. *Femina canem suum uidebat* cf. lat. *Femina canem eius uidebat*

6. — De même le danois, le russe, l'esquimo et le géorgien opposent :

Dan.	<i>Kvinden saa sin Hund</i>	<i>Kvinden saa dens Hund</i>
Rus.	жена видела свою собаку	жена видела её собаку
Esk.	<i>aRnap Kimi-ne takuwā</i>	<i>aRnap Kimi-a takuwā</i> ¹
Géorg.	<i>k'ali xedavda t'avis dzarġls</i>	<i>k'ali xedavda imid dzarġls</i>

7. — Dans les langues où, comme en français et en basque, l'adjectif possessif anontif n'est pas uniquement réfléchi, mais susceptible de ren-

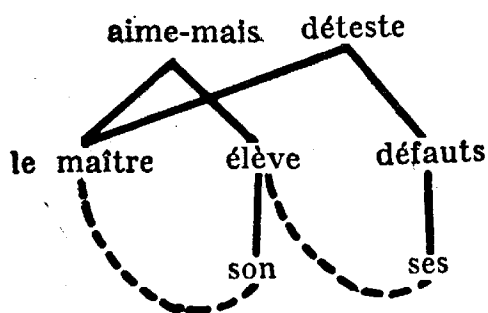
1. Finck, *Die Haupttypen des Sprachbaus*, Leipzig, Teubner, 1910, p. 41.

voyer anaphoriquement à quelque autre mot que le prime actant, il peut prêter à confusion, car l'anaphore à laquelle il donne lieu comporte une ambiguïté qu'il est difficile d'éviter.

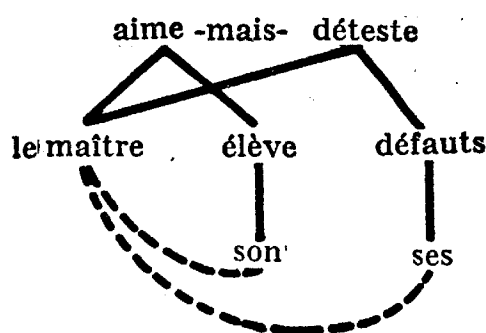
8. — C'est ainsi qu'en français, dans la phrase *le maître aime son élève, mais déteste ses défauts*, *ses* peut tout aussi bien signifier qu'il s'agit des défauts du maître que de ceux de l'élève.

9. — De même dans le basque *Haurra bere aitaren ganat igorri du* « il a envoyé l'enfant chez son père », *bere* « son » peut tout aussi bien signifier qu'il est question du père de l'enfant que du père de celui qui l'a envoyé¹.

10. — Cette ambiguïté peut être embarrassante, lorsqu'il s'agit de textes à traduire dans une langue où elle n'existe pas. En pareil cas la stemmatisation préalable de la phrase rendra d'utiles services au traducteur en lui permettant de préciser le sens exact à traduire et de déterminer s'il doit adopter le stemma 213 (lat. *eius vitia*) ou le stemma 214 (lat. *sua vitia*).



Stemma 213



Stemma 214

CHAPITRE 105. — La diathèse réciproque.

1. — La diathèse réfléchie et la diathèse réciproque ont ceci de commun que chacune d'elles combine un procès actif et un procès passif. Mais, dans le réfléchi, le procès actif est, au moins psychologiquement, antérieur au procès passif, puisqu'il n'est évidemment pas possible de recevoir un coup avant de se l'être porté, tandis que, dans le réciproque, le procès actif et le procès passif sont simultanés, ce qui peut s'exprimer par les formules suivantes :


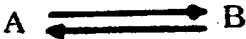
Réfléchi = actif + passif (successivement)

Réciproque = actif + passif (simultanément).

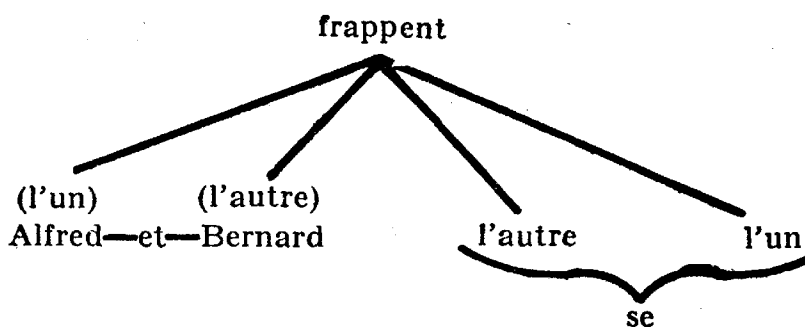
1. Lafitte, *Grammaire basque (navarro-labourdin littéraire)*, Bayonne, 1944, p. 92.

2. — Par suite le réciproque est **toujours au pluriel**, ce qui est naturel, puisqu'il s'agit de **deux** procès parallèles, tandis que le réfléchi peut être au singulier aussi bien qu'au pluriel, selon qu'il est question d'un ou de plusieurs actants faisant transiter l'action sur eux-mêmes.

3. — Il résulte de ce qui précède qu'il y a lieu de toujours bien distinguer, surtout pour analyser le sens exact d'une phrase française en vue de sa traduction dans une langue étrangère, entre le réfléchi pluriel et le réciproque. Le réfléchi singulier ne prête à aucune confusion avec le réciproque, puisque, le réciproque étant toujours pluriel, le réfléchi singulier est forcément un véritable réfléchi. Mais les phrases au réfléchi pluriel du type *Alfred et Bernard se frappent* peuvent parfois être ambiguës, car si l'on peut y voir deux procès réfléchis, dans chacun desquels l'actant fait transiter le procès sur lui-même, on peut également y voir deux procès parallèles et inverses, ce qui constitue par définition le réciproque. En représentant schématiquement la transition du procès par une flèche, on aurait :

dans le 1^{er} cas (réfléchi pluriel) A  B
 dans le 2^e cas (réciproque) A  B

4. — La confusion possible entre réfléchi pluriel et réciproque est facile à éviter en français, où il suffit d'ajouter *l'un l'autre* (v. St. 215) ou de faire précéder le verbe du préverbe *entre* pour bien marquer qu'il ne peut s'agir que du réciproque : *Alfred et Bernard se frappent l'un l'autre. Les loups se dévorent entre eux ou s'entredévorent. On dira de même s'entr'aider et même s'entre-rendre service : Est-ce que les choses ont été si mal menées, que riches ou pauvres, hommes ou femmes, enfants et vieillards n'aient eu dans une si grande ville d'ordinaire si grouillante qu'une idée : faire son devoir, s'entre-rendre service*¹.....



Stemma 215

5. — La plupart des langues étrangères ont pour le réciproque des marquants spéciaux : lat. *inter-se*, le réciproque *inter se amant* « ils s'aiment l'un et l'autre » étant différent du réfléchi pluriel *se amant* « ils s'aiment » ; bret. *an eil egile* « l'un l'autre » : *i en em gar an eil egile* « ils s'aiment l'un l'autre » ; all. *einander* : *sie lieben einander* « ils s'aiment l'un l'autre » ; rus. друг друга : они любят друг друга « ils s'aiment l'un l'autre » ; etc...

1. P.-J. Stahl (pseudonyme de Jules Hetzel), *Les histoires de mon Parrain*, Paris, Hetzel, s.d. p. 187, Dans le brouillard).

CHAPITRE 106. — Les verbes trivalents.

1. — Bien que la grammaire traditionnelle ne les distingue pas des verbes à deux actants, avec lesquels elle les **confond** sous le titre global de verbes **transitifs** (v. chap. 100, § 2), les verbes à trois actants présentent un certain nombre de particularités, dues précisément à leur trivalence, et qui suffisent à leur donner droit à une étude spéciale.

2. — Tout d'abord on ne saurait trop souligner l'**importance capitale** des verbes trivalents pour ceux qui étudient une langue étrangère. En effet, si les verbes monovalents, n'ayant qu'un seul actant, ne peuvent guère être conçus dans les langues étrangères autrement qu'en français, et si par conséquent les chances que l'on a de tomber juste en les pensant comme en français se rapprochent de 100 %, si les verbes divalents, en raison de leurs deux actants, qui peuvent être conçus à la place l'un de l'autre, peuvent y être pensés d'une façon différente du français, et si de ce fait les chances de tomber juste en les pensant comme en français ne sont déjà plus que de l'ordre de 50 %, ce pourcentage devient catastrophique avec les verbes trivalents qui, comportant trois actants, peuvent être construits de $3 \times 2 = 6$ façons différentes, de telle sorte que les chances de retrouver dans une langue étrangère la même disposition actancielle qu'en français n'est plus que de une sur six soit environ 17 % et qu'inversement les **chances d'erreur** se montent à cinq sixièmes, soit environ 83 %. Dans ces conditions, on conçoit l'intérêt qu'il y a dans l'étude des langues étrangères à accorder une attention toute spéciale à des verbes aussi **dangereux**.

3. — Les verbes à trois actants sont en principe les verbes de **dire** et de **don**. En effet dans la phrase *Alfred donne le livre à Charles*, le prime actant est *Alfred*, le second le *livre* et le tiers actant *Charles* (cf. St. 77). De même dans la phrase *Alfred dit bonjour à Charles*, le prime actant est *Alfred*, le second *bonjour* et le tiers actant *Charles*.

4. — Le verbe français *demander* appartient à la fois aux deux séries. Dans *Alfred demande le livre à Charles*, Alfred demande le livre **pour l'avoir**. Dans *Alfred demande l'heure à Charles*, Alfred demande l'heure **pour la savoir**. Nombre de langues étrangères font la distinction entre *demander pour avoir* (série don) et *demander pour savoir* (série dire), cf. all. *Alfred bittet Karl um das Buch*, mais *Alfred fragt Karl nach der Zeit*.

5. — Les verbes de dire et de don comportent non seulement ceux qui expriment ces notions, mais aussi ceux qui expriment leurs contraires. C'est ainsi que l'on dira : *Alfred demande un renseignement à Charles* avec une structure actancielle identique à celle de *Alfred donne un renseignement à Charles*. D'autres variétés prennent place à côté des nuances de base : c'est ainsi qu'en face de *dire* on trouvera l'itératif *répéter*, les intensifs *affirmer* ou *démontrer* et les diminutifs *insinuer* et *souffler*.

6. — Il est bien entendu que, dans les verbes réfléchis, le second actant est le substantif personnel réfléchi lui-même. C'est le cas dans les verbes réfléchis *s'adresser à* (verbe de dire), *se fier à*, *se présenter à*, *s'adonner à* (verbe de don).

7. — Ceci posé, les principaux **verbes de dire** sont : *dire, énoncer, exprimer, raconter, rapporter, relater, exprimer, présenter, expliquer, enseigner, démontrer, prouver, préciser, spécifier, marquer, déclarer, proclamer, confirmer, affirmer, nier, soutenir, assurer, certifier, garantir, jurer, signifier, ordonner, commander, assigner, recommander, indiquer, mentionner, insinuer, suggérer, glisser, souffler, avancer, concéder, confier, permettre, demander, (pour savoir, cf. § 4), répondre, taire, cacher, avouer, confesser, dévoiler, révéler, dénoncer, divulguer, annoncer, communiquer, apprendre, répéter, ressasser, réciter, débiter, citer*. On appelle quelquefois ces verbes **déclaratifs**.

8. — Les principaux **verbes de don** sont : *donner, fournir, procurer, attribuer, distribuer, reléguer, conférer, concéder, déléguer, décerner, prodiguer, administrer, octroyer, destiner, promettre, accorder, refuser, céder, sacrifier, laisser, abandonner, prêter, confier, rendre, payer, rembourser, porter, transmettre, remettre, livrer, envoyer, expédier, demander (pour savoir, cf. § 4), enlever, ôter, soustraire, voler*.

9. — Ces listes pêle-mêle montrent combien il serait intéressant pour la **classification** des faits de vocabulaire de mettre un peu d'ordre dans ces différentes variantes d'une même idée fondamentale en analysant le sens de base ainsi que toutes les nuances accessoires. C'est une classification de ce genre que Charles Bally a préconisée avec raison dans son *Traité de Stylistique française*¹ (cf. chap. 127, § 4).

10. — S'il est vrai que les verbes monovalents ne peuvent pas avoir de passif parce qu'ils n'ont qu'un actant (v. chap. 102, § 16) inversement, les verbes trivalents peuvent avoir **deux espèces de passif** suivant que le prime actant du passif est le second ou le tiers actant de l'actif.

11. — Dans le premier cas, le passage de l'actif au passif se fait entre le **second actant**, qui devient prime actant et le prime actant qui devient complément du passif, cependant que le tiers actant n'est affecté en rien par l'interversion des deux premiers actants. C'est ainsi que le passif de *Alfred donne le livre à Charles* sera *le livre est donné par Alfred à Charles*, le tiers actant à Charles conservant dans les deux cas la même valeur et par conséquent le même marquant. C'est en principe le seul passif que le français connaisse pour les verbes à trois actants.

12. — Mais dans d'autres langues, il est possible que le passage de l'actif au passif, au lieu d'intéresser les deux premiers actants affecte le **tiers actant** et le prime actant à l'exclusion du second actant, qui reste un complément d'objet bien que le verbe devienne passif en ce qui concerne le tiers actant. C'est ainsi qu'en anglais, la phrase *Alfred gives the book to Charles* connaît, outre le passif du second actant *the book is given by Alfred to Charles* « le livre est donné par Alfred à Charles », un **passif du tiers actant** *Charles is given the book by Alfred*, tournure qui est théoriquement intraduisible en français. C'est ici le second actant *the book* qui reste inchangé et conserve dans les deux cas la même valeur et le même marquant. Cette tournure, éminemment anglaise, risque d'être comprise à contresens par qui n'est pas familier

1. Heidelberg, Winter et Paris, Klincksieck, 1909, v. surtout vol. I, pp. 104 sqq.

avec elle. C'est ainsi que le titre d'article de journal anglais *Motorist refused a license* signifie non pas qu'un automobiliste a refusé un permis de conduire, mais *qu'un permis de conduire a été refusé à un automobiliste*¹.

13. — De même que l'actant unique des verbes monovalents peut être un second actant (v. chap. 99, §§ 5-8) et que les deux actants d'un verbe divalent peuvent être un prime actant et un tiers actant (v. chap. 102, § 17), de même il peut arriver que les trois actants d'un verbe trivalent ne soient pas un prime actant, un second actant et un tiers actant. Le tiers actant peut manquer. Il existe en effet, au moins dans certaines langues, des verbes trivalents sans tiers actant, mais qui comportent en revanche deux seconds actants. C'est le cas pour les verbes qui, dans les langues à cas, se construisent avec deux **accusatifs** lat. *Antonius docet pueros grammaticam* « Antoine enseigne la grammaire aux enfants » mot-à-mot « Antoine enseigne les enfants la grammaire », de même en grec *διδάσκειν τινὰ γραμματικὴν* « enseigner à quelqu'un la grammaire ».

14. — La construction de certains verbes avec deux accusatifs existe également en allemand : *Wer hat dich solche Streiche gelehrt ?* « Qui est-ce qui t'a enseigné des tours comme ça ? », *Was fragen Sie mich ?* « Qu'est-ce que vous me demandez », *Das Buch kostete mich einen Taler*, « Le livre m'a coûté un thaler », *Das habe ich dich nicht geheissen* « Ce n'est pas ça que je t'ai ordonné » (cf. chap. 108, § 9).

15. — Il est bien évident que, dans les cas de ce genre, les deux seconds actants ne sont pas à concevoir de la même façon. Il est tentant de soutenir qu'alors l'un des deux accusatifs seul est le second actant, à savoir ici *pueros*, cependant que l'autre est un circonstant, à savoir l'accusatif de relation *grammaticam*, de telle sorte que la phrase signifierait exactement en latin : *Antoine enseigne les enfants en ce qui concerne la grammaire*. Nous verrons plus loin (v. chap. 108, § 9) que cette justification n'est pas indispensable.

16. — Parallèlement aux verbes divalents construits avec deux accusatifs, il existe en latin des verbes construits avec deux **datifs** : *Id est mihi gaudio* m.-à-m. « Cela est à moi à joie », c'est-à-dire « C'est une joie pour moi », *Id est mihi cordi*, m.-à-m. « Cela est à moi à cœur », c'est-à-dire « j'ai cela à cœur ». De même que les deux accusatifs, les deux datifs sont évidemment conçus de façon différente. Et l'on peut également soutenir que seul l'un d'eux (*mihi*) est, de par son caractère attributif, le véritable tiers actant, tandis que l'autre datif (*gaudio, cordi*), qui fait plutôt figure d'attribut, est en réalité un circonstant.

17. — Avec leurs trois actants, les verbes trivalents présentent une structure plus complexe que les verbes divalents. Effectivement, du point de vue historique et génétique, le type trivalent semble bien n'apparaître que postérieurement au type divalent. C'est ainsi que beaucoup de verbes latins composés avec un préverbe se construisent, soit, comme verbes à deux actants, avec la préposition qui leur sert de préverbe et le régime de cette préposition, c'est-à-dire avec un ensemble qui constitue un circonstant, soit avec un troisième actant.

1. Heinrich Straumann, *Newspaper Headlines. A Study in linguistic method*, London, G. Allen and Unwin Ltd, 1935, p. 263, cité d'après le *Bulletin de la Société linguistique de Paris*, tome 36, 1935, p. 97.

La seule différence sémantique est que, dans le premier cas, le verbe est pris dans son sens propre, tandis que, dans le deuxième, il est pris dans son sens figuré : *Iniicere se in medios hostes* « Se jeter au milieu des ennemis », *Iniicere terrorem alicui* « Inspirer de la terreur à quelqu'un ». Tout se passe comme si la tournure à trois actants n'était qu'un développement de la tournure à deux actants augmentée d'un circonstant prépositionnel. Aussi bien est-il conforme à l'évolution sémantique que le **sens propre** de la tournure à deux actants et un circonstant prépositionnel soit **antérieur au sens figuré** de la tournure à trois actants (cf. aussi chap. 113, § 11).

18. — La complexité croissante du système actancier du verbe a toutes chances d'être fonction des progrès de l'esprit humain, qui enfante des structures actancielles de plus en plus complexes. On est ainsi amené à se demander s'il n'existe pas également, après les verbes trivalents, des verbes **tétravalents**. Si on laisse de côté les formes périphastiques à valeur tétravalente, dont il sera question dans les chapitres suivants : (v. chap. 108, § 10), il semble bien qu'il n'existe dans aucune langue de formes verbales simples comportant plus de trois valences.

19. — Mais de même que les verbes divalents et les verbes trivalents ont dû apparaître successivement au cours des millénaires, au fur et à mesure du développement intellectuel de l'humanité, il n'est pas interdit d'envisager comme possible, dans un avenir plus ou moins éloigné, le développement de verbes simples à structure tétravalente. Ces verbes seraient alors d'un maniement encore plus délicat que les verbes trivalents, et les risques d'erreur dans les traductions de langue à langue y deviendraient encore plus considérables. Les verbes tétravalents pourraient en effet être conçus de $4 \times 3 \times 2 = 12$ façons différentes de telle sorte que la possibilité de coïncider entre deux langues ne serait que de $1/12$ et qu'inversement la chance d'erreur atteindrait $11/12$ soit près de 92 % (cf. chap. 106, § 2).

20. — La question de la genèse des verbes polyvalents amène à se poser celle de la genèse des actants, pour laquelle s'impose une solution analogue. Il est évident que, si la glottogénèse suggère l'hypothèse que l'apparition dans le langage des différents degrés de valence du verbe a eu lieu dans l'ordre de valence croissante et que les langues ont ainsi développé successivement leurs verbes dans l'ordre suivant : avalents, monovalents, divalents, trivalents, il y a lieu de conjecturer parallèlement que les actants se sont développés dans l'ordre suivant : prime actant, second actant, tiers actant, conformément au développement d'une structure actancielles de plus en plus complexe. Si l'on admet que les verbes monovalents eux-mêmes procèdent des verbes avalents qui ne pouvaient par définition avoir pour subordonnés que des constants, on est amené par extrapolation à conjecturer également que les actants ne sont peut-être en définitive que d'anciens constants évolués ce qui expliquerait pourquoi, comme nous l'avons constaté ci-dessus (v. chap. 57, § 1), la frontière entre les deux est si floue et si difficile à préciser.

CHAPITRE 107. — Variation du nombre des actants.

1. — Il arrive fréquemment que le sens de deux verbes ne diffère que par le nombre des actants qu'il comporte. C'est ainsi que le verbe *renverser* ne diffère du verbe *tomber* que par la présence d'un actant de plus. En effet, si *Alfred tombe*, la chute qu'il fait subsiste intégralement si je dis que *Bernard renverse Alfred*. C'est seulement le nombre des actants qui est différent, puisque *tomber* ne comporte qu'un actant, *Alfred*, tandis que *renverser* en comporte deux, *Bernard* et *Alfred*.

2. — De même le verbe *montrer* ne diffère du verbe *voir* que par la présence d'un actant de plus. En effet, si *Alfred voit une image*, l'action qu'il accomplit par là ne diffère en rien si je dis *Charles montre une image à Alfred*. Mais *voir* ne comporte que deux actants : *Alfred* et *l'image*, tandis que *montrer* en comporte trois : *Charles*, *l'image* et *Alfred*.

3. — Un certain nombre de verbes sont dans le même rapport que les précédents :

Un actant	Deux actants	Trois actants
<i>tomber</i>	<i>renverser</i>	<i>envoyer</i>
<i>mourir</i>	<i>tuer</i>	<i>montrer</i>
<i>aller</i>	<i>voir</i>	<i>dire</i>
	<i>savoir</i>	<i>donner</i>
	<i>avoir</i>	

4. — Le tableau précédent permet maintenant de comprendre la présence fondamentale des verbes de **dire** et de **don** (v. chap. 106, §§ 3 à 7) parmi les verbes à trois actants, puisque les notions qu'ils expriment correspondent, avec un actant de plus, aux notions élémentaires de *savoir* et d'*avoir*.

5. — Il est facile de constater que, dans tous les cas précédents, la présence d'un actant supplémentaire peut être amenée par le verbe auxiliaire *faire*, qui se comporte par conséquent comme s'il amenait avec lui une valence supplémentaire. C'est ainsi que

<i>renverser</i>	c'est	<i>faire tomber</i>
<i>tuer</i>	—	<i>faire mourir</i>
<i>envoyer</i>	—	<i>faire aller</i>
<i>montrer</i>	—	<i>faire voir</i>
<i>dire</i>	—	<i>faire savoir</i>
<i>donner</i>	—	<i>faire avoir</i>

6. — Cette correspondance sémantique, fréquente entre des verbes ne différant entre eux que par le nombre des actants, permet à beaucoup de langues de réaliser un **mécanisme** assurant la variation du nombre des actants au moyen d'un marquant morphologique qui, tout en restant toujours le même, vaut pour un grand nombre de verbes et assure ainsi un **système grammaticalisé** cohérent de relations entre des verbes de même sens mais de valence différente.

7. — Un **marquant** ainsi conçu est fort utile dans une langue, puisqu'il permet, en vertu d'une sorte d'**opération correctrice**, d'utiliser les verbes d'une valence donnée, avec un nombre d'actants supérieur ou inférieur d'une unité. C'est ainsi qu'un verbe à deux actants pourra être poussé à trois actants ou ramené à un actant.

8. — L'opération qui consiste à augmenter d'une unité le nombre des actants constitue ce que l'on appelle la diathèse **causative**, que les grammairiens allemands désignent généralement par le terme de diathèse **factive**.

9. — L'opération inverse, qui consiste à diminuer d'une unité le nombre des actants, constitue ce que nous appellerons la diathèse **récessive**.

CHAPITRE 108. — La diathèse causative. Le nouvel actant.

1. — Si le nombre des actants est augmenté d'une unité, on dit que le nouveau verbe est **causatif** par rapport à l'ancien. Ainsi nous pouvons dire que, pour le sens, *renverser* est le causatif de *tomber* (cf. chap. 107, § 1) et *montrer* le causatif de *voir* (cf. chap. 107, § 2).

2. — On constate que, dans ce cas, le nouvel actant est toujours, sinon l'agent immédiat du procès, du moins, à un degré plus médiateur, mais souvent plus efficace, donc plus réel, son **instigateur**. C'est ainsi que si Alfred (A) voit une image (B), c'est évidemment lui qui est l'agent de voir, mais que si *Charles (C) montre l'image (B) à Alfred (A)*, c'est, par derrière Alfred, Charles qui est le promoteur responsable de l'action exécutée par Alfred. Le caractère d'instigateur du nouvel actant est très bien mis en relief par la phrase attribuée au Duc de Guise, lequel, entendant citer une jolie épigramme de Gombauld (A) demanda : « *N'y aurait-il pas un moyen de faire en sorte que (C) j' (A) eusse fait cet épigramme (B) ?* »¹.

3. — Lorsque l'opération causative fait intervenir le nouvel actant, il y a lieu d'examiner à quel titre ce nouvel actant vient s'intégrer dans le système actanciel préexistant.

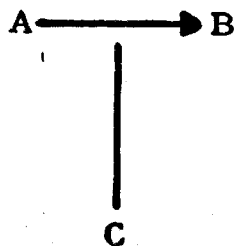


Schéma du § 2

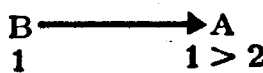


Schéma du § 4

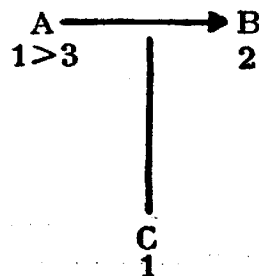


Schéma du § 5

1. Cité par le Vicomte d'Avenel, *La noblesse française*, p. 286.

4. — S'il s'agit d'un verbe à un actant (A), cet actant, qui était le plus souvent le prime actant, devient le second actant, cependant que le nouvel actant (B) passe devant lui en qualité de prime actant. C'est ce que montre la comparaison du verbe monovalent *mourir* avec son causatif divalent périphrastique *faire mourir* dans les deux phrases : *Alfred* (prime actant) *meurt* et *Bernard* (prime actant) *fait mourir Alfred* (second actant).

5. — S'il s'agit au contraire d'un verbe à deux actants, le prime actant (A) devient tiers actant, et le nouvel actant se substitue à lui comme prime actant, cependant que le second actant reste inchangé. C'est ce que montre la comparaison du verbe divalent *apprendre* avec son causatif trivalent périphrastique *faire apprendre* dans les deux phrases *Alfred* (prime actant) *apprend la grammaire* (second actant), et *Charles* (prime actant) *fait apprendre la grammaire* (second actant) à *Alfred* (tiers actant).

6. — Ainsi s'explique la règle de la grammaire française selon laquelle, dans la proposition infinitive, si l'infinitif a lui-même un complément direct, son sujet devient un complément prépositionnel : *Je* (C, prime actant) *fais réciter l'enfant* (B, second actant), mais *Je* (C, prime actant) *fais réciter sa leçon* (B, second actant) à *l'enfant* (A, tiers actant)¹.

7. — On notera que le régime actanciel causatif de *faire apprendre* est exactement le même, au moins en français, que celui de son équivalent *enseigner* : *Charles* (prime actant) *enseigne la grammaire* (second actant) à *Alfred* (tiers actant).

8. — La préposition précédant l'ancien prime actant devenu ainsi tiers actant, qui est en français à peut aussi être quelquefois *par*, qui exprime bien le rôle d'**instrument** auquel l'agent, devenu simple agent d'exécution, est réduit par le passage de l'instigateur au premier plan. C'est ainsi que l'on dira *Charles fait tuer Bernard par Alfred*.

9. — Mais il n'en est pas forcément de même dans toutes les langues. C'est ainsi qu'en latin, où l'on a, d'une part, *Doceo pueros* « J' (prime actant) instruis les enfants (second actant) », et d'autre part, *Doceo grammaticam* « J' (prime actant) enseigne la grammaire (second actant) », les deux seconds actants restent à l'accusatif dans le complexe trivalent *Doceo pueros* (second actant) *grammaticam* (second actant) « J'enseigne la grammaire aux enfants », dans lequel, s'il y a bien trois actants, il n'y a cependant pas de tiers actant, mais plus exactement **deux seconds actants** (cf. chap. 106, § 13).

10. — Enfin s'il s'agit de verbes trivalents, l'intervention de l'auxiliaire causatif crée des structures actancielles tétravalentes (cf. chap. 106, § 18), dans lesquelles le prime actant est relégué au rôle de quatrième actant par le nouvel actant, qui se substitue à lui comme prime actant, cependant que le second actant et le tiers actant restent inchangés. C'est ce que montre la comparaison du verbe trivalent *donner* avec son causatif tétravalent périphrastique *faire donner* dans les deux phrases : *Charles* (prime actant) *donne le livre* (second actant) à *Alfred* (tiers actant) et *Daniel* (prime actant) *fait donner le livre* (second actant) à

1. *Grammaire Larousse du XX^e siècle*, p. 95.

Alfred (tiers actant) par *Charles* (quatrième actant). On notera que la préposition qui précède en français le prime actant devenu quatrième actant est *par*.

11. — Nous constatons d'ailleurs que, dans certains cas de ce type, la deuxième actance peut rester libre, ce qui réduit la structure actancielle résultante à trois actants. Dans ce cas, on tait bien entendu la personnalité du donateur du livre (*Charles*). C'est la structure trivalente du verbe fr. *procurer*, all. *verschaffen* : *Daniel* (prime actant) *pro-cure le livre* (second actant), à *Alfred* (tiers actant).

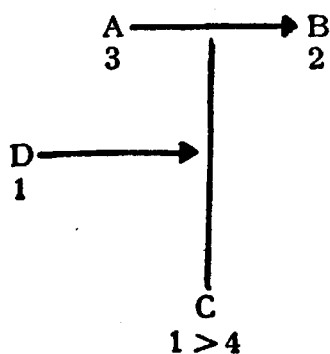


Schéma du § 10

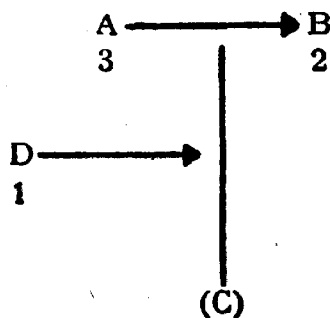


Schéma du § 11

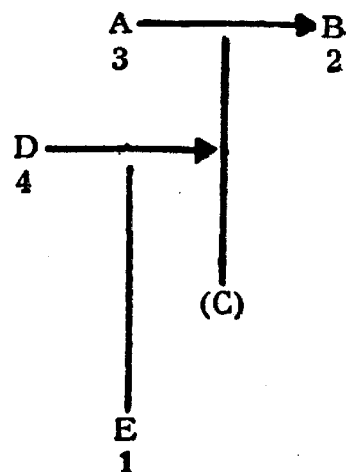


Schéma du § 12

12. — Mais ce verbe peut à son tour devenir tétravalent par l'adjonction de l'auxiliaire causatif : *Ernest* (prime actant) *fait procurer le livre* (second actant) à *Alfred* (tiers actant) *par Daniel* (quatrième actant). Dans ce cas, la personnalité du donateur du livre (*Charles*) continue à rester ignorée.

13. — Dans tous les cas précédents tout se passe comme si l'auxiliaire causatif *faire* apportait avec lui une valence qui se substitue à celle du verbe non causatif préexistant, laquelle se trouve alors rejetée après toutes les valences existantes de ce verbe de telle sorte que l'ancien premier actant devient second actant dans les causatifs divalents, tiers actant dans les causatifs trivalents et quatrième actant dans les causatifs tétravalents.

CHAPITRE 109. — Causatif et passif.

1. — Le verbe divalent au prime actant duquel vient se substituer le nouvel actant du causatif peut être lui-même à la diathèse active ou à la diathèse passive. Il peut donc y avoir un **causatif du transitif actif** et un **causatif du transitif passif**.

2. — Le rapport entre le nouvel actant et l'ancien peut être de son côté conçu à la diathèse active et à la diathèse passive. Il peut donc y avoir un **causatif actif** et un **causatif passif**.

3. — Théoriquement, le nombre des combinaisons possibles est donc de quatre :

- 1° Causatif actif du transitif actif,
- 2° Causatif actif du transitif passif,
- 3° Causatif passif du transitif actif,
- 4° Causatif passif du transitif passif.

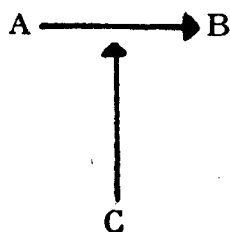


Schéma 1°

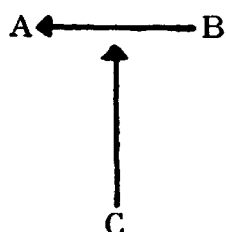


Schéma 2°

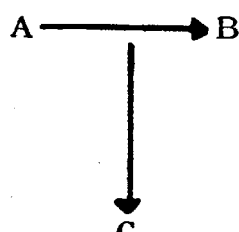


Schéma 3°

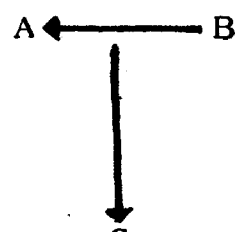


Schéma 4°

4. — La plupart de nos langues d'Europe ne connaissent généralement que le causatif actif, qui s'applique indistinctement au transitif actif et au transitif passif. C'est ainsi qu'en français on dira de la même façon *Charles (C) fait boire Alfred (A)* (schéma 1°) et *Charles (C) fait boire le café (B)* (schéma 2°), bien qu'Alfred joue ici le rôle de consommateur (prime actant, causatif actif du transitif actif, schéma 1°), à l'inverse du café (B), qui n'intervient ici que par ce qu'il a été consommé (second actant, causatif actif du transitif passif, schéma 2°), c'est-à-dire avec la même ambiguïté qui a déjà été signalée ci-dessus (v. chap. 102, § 11).

5. — Par contre il serait impossible de dire * *Alfred est fait boire par Charles* (causatif passif du transitif actif, schéma 3°) ni * *le café est fait boire par Charles* (causatif passif du transitif passif, schéma 4°).

6. — Mais en sémitique, l'hébreu, par exemple, distingue nettement le causatif actif du causatif passif, tout en laissant d'ailleurs dans l'ambiguïté la nature active ou passive de la diathèse transitive à laquelle s'applique le causatif.

7. — C'est ainsi qu'en face du verbe hébr. *pāqad* « Il a surveillé », il existe

I au *hiphil* (causatif actif) une forme *hipqād* qui signifie « il a fait surveiller » :

1° au sens de « il a fait être surveillant », c'est-à-dire « il a établi surveillant » (causatif actif du transitif actif, schéma 1°) ;

2° au sens de « il a fait être surveillé », c'est-à-dire « il a soumis à la surveillance » (causatif actif du transitif passif, schéma du 2°) ;

II au *hophal* (causatif passif) une forme *hopqad*, qui signifie :

3° « il a été fait surveillant » c'est-à-dire « il a été établi surveillant » (causatif passif du transitif actif, schéma 3°) ;

4° m.-à-m. * « il a été fait surveillé », c'est-à-dire « il a été soumis à une surveillance » (causatif passif du transitif passif, schéma 4°)¹.

1. J. Touzard : *Grammaire hébraïque abrégée* 4, 1911, p. 42.

8. — La même distinction existe en turc, mais elle s'y perd un peu à date moderne où le 4^o est bien tombé en désuétude :

1^o *sev-dir-ir* « il fait aimer » ;

2^o *sev-il-dir-ir* « il fait être aimé » ;

3^o *sev-dir-il-ir* « il est fait aimer », c'est-à-dire « il est amené à aimer » ;

4^o * *sev-il-dir-il-ir* « il est fait être aimé », c'est-à-dire « il est amené à être aimé ».

CHAPITRE 110. — Causatif et réfléchi.

1. — Parmi les principes que nous avons dégagés comme conditionnant le fonctionnement structural du réfléchi et celui du causatif, il en est deux qui doivent nécessairement entrer en conflit chaque fois qu'il y a lieu d'employer la diathèse réfléchie à la voix causative.

2. — D'une part, nous avons vu (v. chap. 103, § 3) que, dans les verbes réfléchis, l'indice *se* renvoie toujours anaphoriquement au prime actant.

3. — D'autre part, nous venons de voir (v. chap. 108, § 5) que l'intervention du nouvel actant causatif, qui assume le rôle de prime actant et prend la valeur d'instigateur, a pour effet de reléguer l'ancien prime actant dans la fonction de tiers actant, avec la valeur bien différente de simple agent d'exécution. De telle sorte que l'indice *se*, s'il renvoie toujours à la même personne, ne renvoie par contre plus au prime actant, puisque celui-ci est maintenant devenu tiers actant.

4. — Il en résulte entre ces deux principes une antinomie irréductible, en vertu de laquelle il est difficile de concilier le causatif avec le réfléchi. C'est pourquoi les phrases comme *Bernard fit se garer Albert* sont loin de pouvoir être considérées comme élégantes, et qu'elles choquent toujours plus ou moins le sens linguistique des francophones, lesquels s'efforcent de les éviter quand ils ont le souci de la pureté de leur langue.

5. — La même chose vaut bien entendu lorsqu'il s'agit du **réci-proque**: *La terreur faisait s'entre-choquer ses mâchoires* (Marianne, 14 avril 1937). *Le danger fait s'unir toute la nation*.

6. — Cette considération ne joue toutefois pas lorsque l'auxiliaire est un **verbe de volition** (auxiliaire de mode), car le prime actant de ces auxiliaires est toujours le même que celui de l'auxilié. Quand je dis, *Alfred veut voir Bernard*, il est en effet évident que c'est le même *Alfred* qui est le prime actant de *veut* et celui de *voir*. Donc, quand je dis : *Alfred veut se voir dans la glace*, si l'indice *se* de l'auxilié renvoie au prime actant de l'auxilié, il renvoie ipso facto à celui de l'auxiliaire, de telle sorte que le principe qui veut que l'indice réfléchi se réfère au prime actant est parfaitement respecté.

7. — A plus forte raison la contradiction entre le causatif et le réfléchi ne joue-t-elle pas lorsque l'indice au lieu de porter sur le verbe auxilié seul, porte sur **tout le groupe** composé de l'auxiliaire et de l'auxilié. Etant donné que c'est alors l'auxiliaire qui exprime les caractéristiques

grammaticales de l'ensemble, l'auxilié n'exprimant que la valeur sémantique de la racine verbale ¹, l'indice réfléchi *se* renvoie anaphoriquement au prime actant de l'auxiliaire, et le principe du renvoi de l'indice *se* au prime actant est respecté.

8. — C'est ainsi que s'expliquent les phrases comme *Alfred se fait lever*, dont l'indice *se*, qui se trouve alors précéder et non pas suivre l'auxiliaire causatif *fait*, renvoie anaphoriquement à *Alfred*.

9. — Il y a simplement lieu d'observer que les factitifs réfléchis de ce type ont une **valeur stylistique** particulière, du fait que le renvoi anaphorique vise l'instigateur et non l'agent de l'action. C'est ainsi que les phrases du type *Alfred s'est fait tuer*, tout en donnant *Alfred* comme la cause première de sa mort, n'impliquent nullement que son rôle d'instigateur soit intentionnel et conscient, et qu'il soit par conséquent responsable en définitive d'avoir causé sa propre mort. Bien au contraire, elles indiquent qu'Alfred n'a pas eu l'intention d'aller au devant de la mort et que c'est tout-à-fait inopinément qu'il l'a rencontrée, par sa faute, il est vrai, mais par une faute inconsciente et dont il n'est pas responsable. La même remarque vaut pour toutes les tournures analogues : *Alfred s'est fait battre*, *Alfred s'est fait voler*, *Alfred s'est fait pincer*, etc...

CHAPITRE 111. — La nouvelle valence.

1. — Si l'adjonction d'une nouvelle valence dans les causatifs nous a amenés à étudier dans les chapitres précédents les tribulations du nouvel actant, il est évident que l'intervention de ce nouvel actant dans la **structure actancielle** du verbe nous invite à examiner également de près les perturbations qu'il amène dans cette structure même, et par conséquent à analyser la notion même du causatif.

2. — Comme nous l'avons dit ci-dessus (v. chap. 107, § 8), le nouvel actant à valeur d'instigateur, dont l'existence a été décelée au chapitre précédent (cf. chap. 108, § 2), entraîne dans tous les verbes causatifs la présence d'une **valence de plus** que dans les verbes non causatifs correspondants.

3. — C'est ainsi que les verbes que nous avons étudiés ci-dessus (cf. chap. 98) sous le nom de verbes avalents, parce qu'ils expriment des actions sans actants, donnent, en devenant causatifs, des verbes à un actant. Par ex. en face de la phrase sans actant fr. *Il pleut*, nous avons la phrase à un actant fr. *La condensation de la vapeur d'eau fait pleuvoir*.

4. — De même les verbes monovalents donnent, en devenant causatifs, des verbes à deux actants, fr. *Bernard tombe* | *Alfred fait tomber Bernard*.

1. Lucien Tesnière, « Théorie structurale des temps surcomposés », *Mélanges Bally*, 1939, p. 160.

5. — Toujours de la même façon, les verbes à deux actants donnent, en devenant causatifs, des verbes à trois actants, fr. *Bernard frappe Alfred* / *Charles fait frapper Alfred par Bernard*.

6. — Enfin, les verbes à trois actants donnent, en devenant causatifs, des verbes à quatre actants, fr. *Charles donne le livre à Alfred* / *Daniel fait donner le livre à Alfred par Charles*.

CHAPITRE 112. — Le marquant analytique de la nouvelle valence.

1. — L'intervention de la nouvelle valence peut être marquée soit par un procédé **analytique** (emploi d'un auxiliaire causatif ou factitif), soit par un procédé **synthétique** (emploi d'une forme spéciale du verbe), soit enfin **ne pas être marquée** du tout morphologiquement.

2. — L'auxiliaire causatif normal du français est le verbe *faire* qui trouve en cette valeur un nombre assez considérable d'emplois : *La condensation de la vapeur d'eau fait pleuvoir*, *Bernard fait tomber Alfred*, *Charles fait frapper Alfred par Bernard*, *Daniel fait donner le livre à Alfred par Charles*, etc...

3. — L'auxiliaire causatif fr. *faire* conserve en cet emploi la faculté d'avoir son indice personnel régime propre, dont il est bien difficile de dire s'il est alors conçu comme deuxième ou comme troisième actant :
Cécile. — *On voulait me faire vous écrire* (Berthe Vadier, *La petite Nièce*, Scène VII, *Magasin d'éducation*, 1881, II, p. 2772).

4. — Le bloc constitué par l'auxiliaire *faire* et son auxilié est à tel point senti comme une unité par les sujets parlants français, qu'il leur arrive de le faire précéder du préverbe itératif *re-*, lequel ne devrait précéder que l'auxilié : fr. *Ils ont été obligés de refaire faire le plafond* (entendu le 30 avril 1935) alors que la phrase correcte eût été : *Ils ont été obligés de faire refaire le plafond*.

5. — L'auxiliaire causatif de l'allemand est normalement *lassen* : *der General liess eine Brücke schlagen* « le général fit lancer un pont ». Mais cet auxiliaire est beaucoup moins répandu qu'en français, l'allemand procédant la plupart du temps d'une tout autre façon dès qu'il s'agit d'exprimer la notion factitive (v. chap. 126 et 127).

6. — Par contre, en français, le verbe *laisser* n'a jamais la valeur causative. C'est pourquoi les rares emplois qu'on peut en lire en ce sens sont extrêmement suspects d'être dus à l'influence d'un substrat germanique qu'il s'agisse d'Alsaciens ou de germanophones d'origine : *Il laissa atteler le cheval noir*¹.

7. — Le latin ne possède pas d'auxiliaire causatif d'un usage fréquent. Il aurait-il est vrai la ressource d'employer avec une valeur voisine le verbe *cogo*, mais le sens propre de ce verbe, qui signifie « forcer »,

1. Mme de Stolz, *La maison roulante*, p. 197.

« obliger », conserve sa pleine valeur : *Eum fugere coegit* « Il le força à s'enfuir ». Et il s'agit plutôt d'un fait de vocabulaire que d'un fait systématique et proprement grammatical.

8. — L'auxiliaire causatif courant des verbes d'état est en français le verbe *rendre*. Il est facile, en effet, de vérifier que *rendre* est par son sens l'équivalent de *faire être*. *Rendre heureux* peut en effet s'analyser comme *faire être heureux*, formule moins correcte, il est vrai, mais parfaitement claire du point de vue sémantique. D'autre part l'auxiliaire *rendre* est au moins aussi répandu en français en combinaison avec les adjectifs attributs que l'auxiliaire *faire* avec les verbes à l'infinitif. On dit couramment : *rendre heureux, rendre malheureux, rendre furieux, rendre malade, rendre inutile, rendre praticable, rendre gourmand, etc...*

9. — Il y a lieu de s'arrêter quelque peu à l'union des mots *rendre attentif*, qui frappe dans le français des Alsaciens, lesquels disent et écrivent volontiers : *Je vous rends attentif à ce fait, que...* alors que le Parisien emploiera plus volontiers l'expression consacrée : *J'attire votre attention sur ce fait, que...* L'usage alsacien pourrait être taxé de régionalisme s'il n'avait en France même ses lettres de noblesse. C'est George Sand elle-même qui écrit : *...La Reine des prés, ...voulait le rendre attentif à ses discours*¹.

10. — L'emploi du verbe *rendre* comme auxiliaire causatif est hérité du latin, où l'on disait : *reddere aliquem beatum* « rendre quelqu'un heureux ».

11. — Au lieu de l'auxiliaire *rendre*, le français emploie quelquefois comme causatif d'un verbe d'état, l'auxiliaire *faire* : *faire quelqu'un général*.

12. — L'auxiliaire causatif des verbes d'état *faire* était déjà courant en latin : *Romani Ciceronem consulem creauerunt* (v. chap. 68, § 8), et en grec c'était même l'auxiliaire causatif ordinaire des verbes d'état : *ποιεῖν τινα βελτίω* « rendre quelqu'un meilleur », *ποιεῖν τινα στρατηγόν* « faire quelqu'un général ».

CHAPITRE 113

Le marquant synthétique de la nouvelle valence.

1. — Le marquant synthétique destiné à indiquer la valeur causative d'un verbe peut être, soit un **dérivé**, soit un **composé**, soit l'utilisation d'une **opposition préexistante** entre un verbe causatif et un verbe non causatif.

2. — Les dérivés causatifs peuvent être en principe marqués par une flexion interne ou par une flexion externe.

1. George Sand, *Gribouille*, p. 82.

3. — Le redoublement semble à première vue être un procédé de flexion externe, puisqu'il se présente comme un préfixe. Mais il n'en est rien, car, tiré de la racine, il affecte une forme qui n'en est pas indépendante, mais qui la reproduit en partie, et qui de ce fait est différente pour chaque racine. Ce procédé, qui se rencontre dès l'indo-européen, est assez rarement employé. Il n'est guère attesté que par le latin *si-sto* « Je fais tenir debout » en face de *sto* « Je me tiens debout ».

4. — Le plus souvent, la flexion interne pure n'existe pas, et elle s'accompagne d'un marquant externe.

5. — Ce marquant est en hébreu un préfixe, le préfixe *hi-* qui vient s'ajouter à la variation vocalique interne des radicales. C'est ainsi que le causatif du verbe *pāqad* « il a surveillé » est *hi-pqīd* « il a établi surveillant ». Ce préfixe subsiste, avec seulement un autre vocalisme, dans le passif correspondant *ho-pqad* « il a été établi surveillant » (cf. chap. 109, § 7).

6. — Le marquant externe du causatif est au contraire un suffixe en indo-européen, où en face du verbe simple, qui était formé en principe sur le degré *e* de la racine, le verbe causatif correspondant était formé sur le degré *o* de la racine, avec adjonction du suffixe * *-ey-*. Ainsi, de la racine * *men-* « penser », on tirait un causatif * *mon-ey-ō* « Je fais penser ».

7. — Ce type subsiste dans la diathèse causative du sanskrit; dans un certain nombre de verbes à suffixe *-i-* du slave, p. ex. vieux slave *lož-i-ti* « poser à plat », de même, en face du degré *e* du slave, rus. *течь* « couler », le factitif à degré *o* sl. c. (vieux slave) * *točiti* « aiguïser », originellement « faire couler (de l'eau sur la meule) », rus. *точить* « aiguïser », slov. *točiti* « verser à boire »; dans quelques formations verbales grecques et latines, comme p. ex. : lat. *moneō* « j'avertis », et dans les factitifs synthétiques du germanique.

8. — C'est ainsi qu'en face du verbe monovalent de type fort, c.-à-d. indo-européen, *liegen* « être couché » (prét. *-lag*, participe passé *gelegen*) il existe en allemand un causatif *lāgen* « poser à plat », qui devrait d'ailleurs s'orthographier étymologiquement * *lāgen*, puisqu'il représente le degré *o* *log-* > germ. * *lag-* de la racine indo-européenne * *leg-*.

9. — Au cours de l'évolution de l'indo-européen au germanique le suffixe i.-e. *-ey-* s'est progressivement réduit à germ. * *-j-* (d'où les causatifs germaniques en * *-i-an*, cf. * *fall-i-an* « faire tomber » - all. *fällen* « abattre »), puis il a complètement disparu, notamment en allemand, mais non sans y avoir laissé sa trace en teintant de son timbre la voyelle radicale par le phénomène de la **métaphonie** ou **inflexion**. il en résulte que le marquant externe du causatif a complètement disparu, mais en renforçant le marquant interne, qui seul subsiste actuellement en allemand.

10. — L'allemand possède ainsi, en face de ses verbes simples, une **série de doublets** causatifs, dont le sens étymologique a parfois quelque peu évolué, mais qui souvent aussi ont gardé un rapport sémantique causatif évident avec les verbes simples dont ils sont dérivés :

Verbes simples :

beissen « mordre »
reissen « arracher »
biegen « plier »
fliessen « couler »
sincken « affaïsser, sombrer »
springen « sauter »
zwingen « obliger »
verschwinden « disparaître »
essen « manger »
fahren « aller en voiture »
fallen « tomber »
walzen « cylindrer »

Doublets causatifs :

beizen « corroder »
reizen « exciter »
beugen « ployer »
flössen « faire flotter »
senken « abaisser »
sprengen « faire sauter »
zwängen « forcer »
verschwenden « dissiper »
ätzen « donner à manger »
führen « conduire »
fällen « abattre »
wälzen « rouler »

11. — Il y a lieu de noter que la forme de tous ces causatifs concorde bien chronologiquement avec leur sens, en ce que l'une et l'autre sont d'un **type postérieur** à celui des simples correspondants. En effet, d'une part, pour le sens, la structure actancielle des causatifs, qui comportent deux actants, est d'un type plus récent que celle des simples, lesquels n'en comportent qu'un, puisqu'ils sont tous intransitifs, et parallèlement, pour la forme, les simples non causatifs appartiennent à la conjugaison **forte**, c'est-à-dire à un type morphologique de date indo-européenne, tandis que les causatifs qui en dérivent appartiennent à la conjugaison **faible**, qui est une formation de date germanique, donc plus récente.

12. — Très souvent, le marquant du causatif est purement externe et il ne consiste que dans un affixe (suffixe ou préfixe).

13. — C'est le cas des dérivés français formés avec les suffixes *-iser* et *-fier*, tous deux d'origine plus ou moins savante.

14. — Le suffixe *-iser* est d'origine grecque (*dramat-iser*). Mais on le trouve maintenant suffixé à des mots d'origine latine (*canal-iser*, *neutral-iser*), française (*brutal-iser*, *égal-iser* et à des mots d'emprunt (*macadam-iser*).

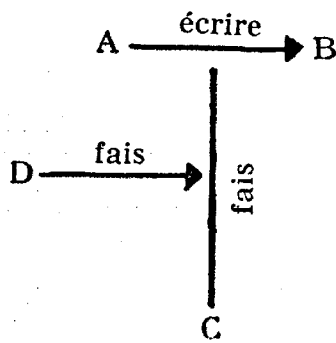
15. — Le suffixe *-fier* est d'origine savante et sert à dériver des mots tels que *ampli-fier*, *boni-fier*, *lubri-fier*, *codi-fier*. C'est sur ce même type qu'a été dérivé par analogie le familier *cocu-fier*, dont l'ironie gouailleuse persiste dans les formations analogues *statu-fier* « élever une statue à quelqu'un » et même plaisamment *compte rendu-fier* « faire le compte rendu d'une publication de quelqu'un ».

16. — Le marquant du causatif peut, au contraire, être un préverbe. C'est ainsi que l'allemand connaît, en face des verbes monovalents *warten* « attendre », lequel se construit avec la préposition *auf*, qui introduit un circonstant, et *wohnen* « habiter », lequel se construit avec une préposition de lieu, qui introduit également un circonstant, des formes composées de ces mêmes verbes *er-warten*, *be-wohnen*, qui, tout en conservant le même sens, ont alors une valeur divalente. De sorte qu'on dit aussi bien *ich warte auf ihn* que *ich erwarte ihn* « je l'attends », et *Alfred wohnt in diesem Haus* « Alfred habite dans cette maison » que *Alfred bewohnt dieses Haus* « Alfred habite cette maison ». La grammaire allemande enseigne même que c'est une des fonctions essentielles du préverbe *be-* que de rendre transitifs (divalents) des verbes intransitifs (monovalents).

17. — Enfin beaucoup de langues font appel, pour rendre la valeur causative, à des formes à marquant externe double, c'est-à-dire qui sont à la fois dérivées avec un suffixe et composées avec un préfixe. C'est le cas en français, où *dé-ferr-er un cheval* est un causatif qui exprime l'idée d'enlever le *fer* fixé à son sabot. La même notion s'exprime en slovène par le verbe *iz-bos-iti* : *izbositi konja* « déferer un cheval ». Le verbe slovène est, comme le verbe français correspondant, un dénomiatif. Mais on notera que la valeur du préverbe et le processus sémantique qui en résulte ne sont pas les mêmes dans les deux langues : en français le mot *fer* est un substantif désignant l'objet qui était au pied avant l'action ; au contraire en slovène le mot *bos* « nu-pieds » est un adjectif qui se rapporte à l'état du cheval après l'action (résultatif).

18. — En géorgien, le marquant du causatif est externe et double, puisqu'il comporte à la fois le préverbe *a-* et le suffixe *-in-eb* :

v-a-cer « j'écris »,
v-a-cer-in-eb « je fais écrire ».



Schéma

19. — Il y a lieu de noter que le géorgien a la faculté de créer des causatifs de causatifs par l'emploi répété du suffixe *-in-eb* : *v-a-cer-in-eb- m.-à-m.* « Je fais faire écrire », c'est-à-dire « Je (D) fais écrire quelqu'un (A) par l'intermédiaire d'un autre (C) » (cf. chap. 108, § 10). Il est à peine besoin de dire que, chaque emploi du suffixe *-in-eb* ajoutant une valence, les verbes de ce type ont deux valences de plus que les simples correspondants.

20. — Enfin l'allemand et, à un moindre degré, le latin connaissent comme marquant du causatif un procédé qui consiste à utiliser une opposition sémantique préexistante non grammaticalisée entre des verbes qui présentent la valeur causative et des verbes qui ne la présentent pas.

21. — C'est ainsi qu'en allemand, *machen* « faire », qui a une valeur causative par rapport à *werden* « devenir », permettra la formation de locutions causatives en face des nombreuses locutions non causatives où *werden* est construit avec la préposition *zu* et un substantif : *zum Mörder werden* « devenir un meurtrier » / *zum Mörder machen* « rendre quelqu'un meurtrier ».

22. — Mais le procédé le plus répandu est celui qui consistait en latin à opposer au verbe *eo* le verbe *do* « je donne », *per-eo* « je périss » / *per-do* « je perds », *uen-eo* « je suis vendu » m.-à-m. « je vais à la vente » / *uen-do* « je vends » m.-à-m. « je donne à la vente ». Le type de formation de ces derniers verbes rappelle celui de l'allemand *feil-bieten* « mettre en vente » m.-à-m. « offrir à la vente ».

23. — Parmi les verbes dont l'allemand utilise ainsi volontiers la valeur sémantique pour exprimer l'opposition entre le causatif et le non causatif, *kommen* « venir » et *bringen* « apporter » « faire venir », occupent une place privilégiée : *unter-kommen* « trouver un abri, trouver à se loger » / *unter-bringen* « procurer un abri, loger », *zustande-kommen* « se réaliser » / *zustande-bringen* « réaliser ».

CHAPITRE 114. — La nouvelle valence à marquant zéro.

1. — Au lieu d'être marquée par un procédé analytique ou synthétique, la nouvelle valence peut également ne pas être marquée, ce qu'il y a lieu, en bonne terminologie grammaticale, d'exprimer en disant que le marquant de la nouvelle valence est **zéro** (cf. chap. 17, § 1).

2. — Lorsque le marquant est **zéro** on constate simplement que des verbes normalement monovalents sont employés abusivement avec valeur de verbes divalents, ou que des verbes normalement divalents sont employés avec valeur de verbes trivalents.

3. — Parmi les verbes monovalents, il y a lieu de signaler en particulier certains emplois transitifs de verbes intransitifs français dont l'usage s'est établi dans le français des bureaux de la Société des Nations à Genève : *répondre une lettre* « répondre à une lettre », *circuler un dossier* « faire circuler un dossier ». Il est très vraisemblable qu'il s'agit ici d'une influence de l'anglais, où il est courant de faire varier le nombre des actants sans signaler cette variation par aucun marquant.

4. — Il y a lieu de signaler également ici un emploi divalent de *sauter* au sens de « faire sauter (un édifice) », qui semble s'être établi à la faveur de la guerre : *Nous avons sauté la douane* ¹.

5. — De même on rencontre parfois un emploi divalent du verbe *tomber* (lequel est normalement monovalent en français), surtout dans le langage sportif, où il est courant de dire qu'un boxeur ou un joueur de football *a tombé* son adversaire. Cet usage est peut-être d'origine méridionale, car, dans les parlers provençaux et languedociens, les spectateurs d'une rixe interviennent volontiers en criant : *toumba lou*, « fais-le tomber ». C'est une incorrection fréquente chez les Français du Midi que d'employer des tournures telles que : « *J'ai tombé mon livre* », dans lesquelles transparait le caractère divalent du verbe *tomber* dans leur parler local : *ai toumbat moun capèl* « j'ai laissé tomber mon chapeau » ². Chacun sait combien volontiers, dans ce pays ensoleillé, dès qu'il fait chaud, *on tombe la veste*.

6. — On a constaté qu'un certain nombre de verbes de mouvement normalement monovalents deviennent volontiers divalents et que l'on dit couramment : *monter, descendre, avancer, reculer, sortir* ³, pour *faire monter, faire descendre, faire avancer, faire reculer, faire sortir*. Il est vrai que *sortir* en emploi divalent est grossier quand le second actant est une personne. Il est plus grossier de dire *Sortir quelqu'un* que de dire *Sortir un pot de fleur* ⁴.

1. *Paris Soir*, 5 août 1939.

2. Cf. Lamouche, *Grammaire languedocienne*, p. 110.

3. Cf. A. Malblanc, *Pour une Stylistique comparée du français et de l'allemand*, Paris, Didier, s. d. p. 27.

4. Cf. la charge d'Emile Faguet :

Malgré qu'il pleut, on part à Gif, nous deux mon chien.

C'est pour sortir Azor, surtout qu'il n'est pas bien.

(D'après A. Moufflet, *Contre le massacre de la langue française*, I, 1930, p. 191).

7. — Enfin il arrive que des verbes à un actant se construisent avec deux actants lorsque le second actant, au lieu de désigner une notion extérieure à un procès, en désigne simplement le contenu : fr. *Vivre sa vie, Dormir un bon sommeil, Dormez votre sommeil, grands de la terre !* (Bossuet), gr. ὁδὸν ἰέναι μακρὰν « parcourir une longue route », lat. *tutiorē uivere uitam* « vivre une vie plus sûre », all. *seinen Weg gehen* « aller son chemin ». En pareil cas l'accusatif employé dans les langues à cas est appelé **accusatif de l'objet interne**. Il y a lieu de noter que les verbes monovalents ainsi traités ne cessent pas, malgré leur divalence apparente, d'être des verbes sémantiquement monovalents.

8. — La nouvelle valence à marquant zéro peut également se rencontrer dans des verbes **divalents**, lesquels prennent ainsi une valeur causative trivalente qu'ils n'ont pas normalement. C'est le cas dans la phrase latine suivante : *Caesar pontem fecit* (César, *De bello Gallico*, III, 44, I), « César fit construire un pont » et non « César construisit un pont », car il est évident que César n'a pas construit lui-même le pont, mais qu'il l'a fait construire par ses hommes, cf. aussi gr. ἀπόδυσον καὶ τοῦτον (Lucien, *Dialogues des Morts*, XIX) « fais-le dévêtir (et non pas « dévêts-le ») lui aussi », car ce n'est évidemment pas Hermès qui va dévêtir lui-même le philosophe.

CHAPITRE 115. — La diathèse récessive à marquant réfléchi.

1. — A l'inverse de la diathèse factitive, la diathèse récessive diminue d'une unité le nombre des actants.

2. — Il est rare que les grammairiens aient reconnu l'existence de la diathèse qui joue le rôle inverse de la diathèse factitive, encore plus rare qu'ils en aient déterminé la valeur exacte. La chose apparaît clairement dans la diversité des termes par laquelle ils ont cherché à la désigner : **réversif** (par Damourette dans sa communication du 15 juin 1935 à la Société Linguistique de Paris), **régressif**, **rétroactif**. Quelques-uns de ces mots sont excellents. Mais comme ils ont déjà tous des sens reçus qui risquent d'induire en erreur, nous préférons adopter ici le terme synonyme, mais encore inexploité de **récessif** (cf. chap. 107, § 9).

3. — Le marquant de la diathèse récessive est, en français comme dans beaucoup de langues, le même que celui de la diathèse réfléchie.

4. — L'emploi du réfléchi en valeur récessive se justifie aisément. C'est que, faute d'une forme récessive synthétique, ou simplement spécialisée, la langue a fait tout naturellement appel à la forme par laquelle les verbes à deux actants se rapprochent le plus des verbes à un actant. Or il est évident que cette forme est celle de la diathèse réfléchie, puisque, si celle-ci comporte bien deux actants, ces deux actants n'y représentent néanmoins qu'une seule et même personne, ou pour mieux dire, c'est la même personne qui y apparaît à la fois dans le rôle de prime actant et dans le rôle de second actant. On conçoit dès lors que, de la notion de deux actants représentant une même personne, on puisse passer très facilement à la notion d'un seul actant.

5. — Les verbes se construisant avec le substantif personnel dit réfléchi pouvant avoir ainsi, soit la valeur réfléchie proprement dite, soit la valeur récessive, qui en est toute différente, il importe, en bonne syntaxe, d'établir avec autant de précision que possible la distinction entre ces deux valeurs.

6. — Une facétie classique bien connue des clowns dans les cirques français fera nettement saisir cette différence. Le clown, étant assis et voulant se lever, fait mine de se saisir lui-même au collet et de se hisser vers le haut, ce qui produit un effet de bouffonnerie comique, car chacun comprend qu'il y a tricherie et que l'intéressé ne peut pas se hisser lui-même, faute d'avoir un point d'appui extérieur à sa propre personne. Mais les clowns habiles réussissent à donner l'impression qu'ils exercent réellement une traction de bas en haut sur eux-mêmes. Dans ce cas, on peut dire du clown qu'il *se lève*, en donnant à cette expression une valeur réfléchie. Quand au contraire, on est assis et qu'on *se lève*, au sens courant de cette expression, il n'y a aucune idée réfléchie et le verbe est simplement à la voix récessive.

7. — Cette assertion est facile à contrôler par la comparaison avec les langues étrangères. En effet, l'anglais *Alfred stands up* et l'allemand *Alfred steht auf*, qui sont les équivalents exacts de *Alfred se lève*, sont des verbes monovalents qui ne sauraient se construire avec deux actants. Ils prouvent par conséquent que l'expression française correspondante, malgré la présence du substantif personnel réfléchi *se*, n'a aucune valeur réfléchie, mais que le *se* y est seulement le marquant de la voix récessive et que son rôle est seulement de permettre d'employer le verbe divalent *lever* en valeur de verbe monovalent. Aussi bien serait-il vain de chercher à faire saisir, avec le verbe monovalent anglais ou allemand correspondant, la nuance que nous nous sommes efforcés de dégager au § 6 ci-dessus.

8. — Certes, cette nuance est subtile et il est parfois difficile de déterminer si effectivement le substantif personnel réfléchi a complètement perdu sa valeur réfléchie, et si par conséquent le verbe est bien récessif. C'est que, le récessif n'étant à l'origine qu'un emploi du réfléchi, nombre de verbes sont en cours d'évolution, de telle sorte que, si la différence entre les réfléchis et les récessifs est théoriquement très nette, il n'y a néanmoins pas de limite tranchée entre eux.

9. — Mais, dans nombre de cas, l'effort de réflexion le plus élémentaire permet de reconnaître facilement par le sens de la phrase que, la valeur réfléchie ne donnant aucun sens satisfaisant, il s'agit forcément de la valeur récessive. Telles sont en français des phrases comme *Les maisons se construisent lentement*, *Le blé se sème en automne*, *Cette montagne se voit de loin*, *La porte s'ouvre*, *Cet objet se vend bien*, *Ce livre se lit facilement*, car il est trop évident que ce ne sont pas les maisons qui font leur propre construction, ni le blé qui procède à sa propre semence, ni la montagne qui perçoit sa propre image, ni la porte qui tourne sa propre clenche, ni l'objet qui procède à sa propre vente, ni le livre qui procède à sa propre lecture.

10. — Les considérations précédentes conduisent à condamner formellement le terme de verbe **pronominal**, parce que c'est un terme morphologique et non syntaxique, et parce qu'il dispense de l'effort de réflexion syntaxique qui est nécessaire pour distinguer deux voix que l'on n'est que trop porté à confondre. Préconiser l'emploi du terme

de pronominal, c'est inviter à se contenter de prendre acte du marquant morphologique et à se dispenser de l'effort de compréhension syntaxique réelle. **Pronominal** est un terme morphologique. Seul **réfléchi** exprime une notion syntaxique. Aussi sommes-nous ici en plein accord avec ce que dit à ce propos Galichet dans son *Essai de Grammaire psychologique*, p. 94.

11. — Les termes de **essentiellement** et **accidentellement** sont également critiquables parce qu'ils conduisent à la même confusion.

12. — Les grammairiens ont d'abord distingué les verbes essentiellement réfléchis et les verbes accidentellement réfléchis. Ils entendaient que, les verbes essentiellement réfléchis étant réfléchis de par leur essence même, ils doivent obligatoirement présenter une forme réfléchie et ne sont pas susceptibles de se présenter sous la forme non réfléchie : p. ex. : *s'évanouir*. Au contraire, les verbes accidentellement réfléchis sont définis comme des verbes normalement non réfléchis, mais pouvant le devenir par accident, et susceptibles par conséquent de se présenter tantôt à la forme réfléchie, tantôt à la forme non réfléchie : p. ex. : *cacher*, dans *cacher quelque chose* et *se cacher*.

13. — Lorsque la déplorable habitude de substituer aux termes syntaxiques des dénominations purement extérieures, formelles et morphologiques, s'est, à la faveur de hauts mais néfastes patronages, implantée dans la nomenclature grammaticale officielle, et que les verbes réfléchis ont été débaptisés et rebaptisés verbes pronominaux, on a conservé la distinction terminologique entre les verbes essentiellement pronominaux et les verbes accidentellement pronominaux. En un sens, la nouvelle terminologie était plus franche, puisqu'elle invitait à ne s'intéresser qu'à la présence ou à l'absence de la forme réfléchie et correspondait ainsi mieux à la définition purement formelle des verbes dits essentiellement et accidentellement réfléchis, selon qu'ils étaient ou non susceptibles de se construire à la forme réfléchie. Mais par contre c'était éliminer, en même temps que le terme même de réfléchi, l'invitation à se rendre compte de la valeur sémantique de ces catégories.

14. — Or c'est précisément cette valeur qu'il est essentiel de saisir en syntaxe. Et il est **paradoxal** de constater que les verbes dits **accidentellement** réfléchis ou pronominaux sont précisément ceux dans lesquels la diathèse réfléchie a sa pleine valeur, telle que nous l'avons définie ci-dessus, (v. chap. 100, § 8) puisque l'actant dont émane et auquel aboutit l'action est le même et qu'il y a par conséquent « réflexion » du transit, tandis que les verbes dits **essentiellement** réfléchis, s'employant toujours avec le pronom réfléchi, n'ont pas de correspondant non réfléchi auquel ils puissent s'opposer pour affirmer par là leur valeur réfléchie proprement dite.

15. — Autrement dit, ce sont les verbes dits **accidentellement** réfléchis qui en fait, servent **essentiellement** à exprimer la notion de réfléchi, tandis que les verbes **essentiellement** réfléchis ne sont en fait réfléchis qu'**accidentellement**, puisqu'ils comprennent quantité de verbes ne comportant, ou ne comportant plus, aucune idée réfléchie, tels les verbes récessifs comme *se tromper*, *se lever*, etc...

16. — Ceci revient à dire que ce sont les véritables verbes réfléchis qu'on appelle **accidentellement** réfléchis et au contraire les pseudo-réfléchis tels que les verbes récessifs que l'on appelle **essentiellement**

réfléchis. Cela suffit à montrer combien est vicieuse à la base une terminologie qui, faite à l'origine pour exprimer des notions syntaxiques, a été malencontreusement détournée de son vrai rôle à l'effet d'exprimer des notions morphologiques d'une nature toute différente.

17. — Le récessif marqué par l'emploi du réfléchi est particulièrement développé dans les langues méridionales où l'on dit : *Si parla italiano* « on parle italien », esp. *Se habla español* « on parle espagnol ». Car il est bien évident que ce ne sont pas les langues italienne et espagnole qui font l'action de *se parler* elles-mêmes, et que l'emploi du réfléchi n'a ici pour rôle que de marquer l'emploi monovalent du verbe signifiant *parler* qui est normalement divalent.

18. — En russe, le marquant du récessif est une forme abrégée et suffixée -ся, -сь du substantif personnel réfléchi : себя (v. chap. 103, § 8). C'est pourquoi elle est la même pour les trois personnes et aux deux nombres :

Anontif	ошибается	« Il se trompe »
Antiontif	ошибаешься	« Tu te trompes », m.-à-m. « Tu se trompes »
Autoontif	ошибаюсь, forme abrégée de ошибаюся	« Je me trompe », m.-à-m. « Je se trompe »
Anontif	ошибаются	« Ils se trompent »
Antiontif	ошибаетесь forme abrégée de ошибаетеся	« Vous vous trompez », m.-à-m. « Vous se trompez »
Autoontif	ошибаемся	« Nous nous trompons », m.-à-m. « Nous se trompons »

Mais c'est seulement par son étymologie, c'est-à-dire par son histoire ancienne, que ce suffixe est réfléchi. Il ne l'est plus jamais aujourd'hui, où il n'a que la valeur récessive, et où il faut faire appel au substantif personnel non abrégé себя pour exprimer la notion de réfléchi¹.

CHAPITRE 116. — La diathèse récessive à marquant passif.

1. — A côté de l'emploi de la forme du réfléchi comme marquant du récessif, il y a lieu de signaler également l'emploi de celle du **passif**. Cet emploi se justifie d'une façon très voisine de celle de l'emploi réfléchi. Certes, le changement de sens du transit entre les deux actants et la transformation du second actant en prime actant et du prime actant en complément du passif ne modifient en rien le nombre global des actants. Mais il suffit que le complément du passif soit passé sous silence pour qu'il n'y ait plus qu'un actant exprimé et que le verbe se trouve par là considérablement rapproché des verbes monovalents.

1. Voir Roman Jakobson, Compte rendu de L. Trager « Introduction to Russian », *The Slavonic and East European Review*, XXII, octobre 1944, p. 130.

2. — Par la modification de la structure actancielle à laquelle il est ainsi exposé, le récessif à marquant passif voisine donc avec le récessif à marquant réfléchi. C'est en ce sens qu'on a pu dire que les verbes récessifs avaient une valeur passive, ce qui est un peu inexact, car il serait plus juste de dire que c'est en l'espèce la diathèse passive qui prend une valeur récessive.

3. — Tel est le cas en latin, où l'on dira par exemple : *domus in hac regione cito aedificantur*, « les maisons se bâtissent vite dans ce pays ».

4. — C'est pourquoi le passif latin se traduit fréquemment par le récessif français : *exerceri* « s'exercer ».

5. — L'emploi du passif en valeur récessive est assez fréquent en allemand où l'on dit couramment *Die Tür wurde aufgemacht* « La porte s'ouvrit »¹.

6. — Enfin il y a lieu de signaler comme récessif l'emploi latin du **passif dit impersonnel** : *dormitur* « on dort », *amatur* « on aime », *itum est* « on alla », *ut ualetur* ? « comment cela va-t-il ? ». Le passif présente l'avantage que l'on peut laisser un prime actant complément au passif, ce qui serait bien plus difficile à l'actif car cet actant serait le prime actant.

7. — Le passif impersonnel est très répandu en latin et en allemand et fort commode même en français lorsqu'on veut éviter de désigner l'agent d'un procès.

8. — Le passif impersonnel, se bornant à exprimer le procès sans considération de la personne qui l'accomplit, confine ainsi aux verbes avalents. C'est pourquoi il peut s'employer même avec les verbes monovalents comme par exemple dans l'expression : *dormitur* « on dort », *itum est* « on alla », *es wurde getanzt* « on dansa », *es wurde gearbeitet* « on travailla ». En pareil cas, le sujet est laissé dans l'ombre comme dit Bally².

9. — Nous avons déjà vu (v. chap. 37, § 45) qu'en allemand le passif impersonnel au mode impératif peut être exprimé par le seul participe antérieur passif sans plus : *aufgepasst* « attention », *stillgestanden* « garde-à-vous ».

10. — Certaines langues ne connaissent même, pour exprimer le passif, que la forme de la diathèse réfléchie, qui a alors la valeur récessive. C'est le cas des langues scandinaves, où la diathèse passive s'exprime par le **déponent**, qui n'est au fond qu'un verbe réfléchi à valeur récessive : dan. *lykkes* « réussir » (monovalent)³.

11. — On signale également une confusion fréquente du passif et du réfléchi, c'est-à-dire du récessif, en turc⁴.

1. C'est d'ailleurs là une question de diathèse et non une question d'aspect comme semble le croire A. Malblanc, dans son livre, d'ailleurs excellent, *Pour une Stylistique comparée du français et de l'allemand*, Didier, s. d. (1944) p. 32-33.

2. *Linguistique générale et Linguistique française*, p. 370 [3^e éd., 1950, § 578].

3. Le déponent scandinave est bien entendu d'une nature purement syntaxique essentiellement différente de celle du déponent latin, qui est plutôt morphologique (cf. chap. 102, § 7).

4. J. Deny, *Grammaire turque*, § 573.

12. — L'affinité entre le récessif à marquant réfléchi et le récessif à marquant passif explique que l'on soit souvent obligé de passer de l'un à l'autre lors d'une traduction d'une langue dans une autre. C'est ainsi qu'au récessif à marquant réfléchi fr. *la porte s'ouvrit* correspond le récessif à marquant passif all. *die Tür wurde aufgemacht*, et qu'au récessif à marquant réfléchi de l'italien *Si parla inglese* répond le participe passif de l'anglais *english spoken*.

CHAPITRE 117. — La diathèse récessive à marquant zéro.

1. — La diathèse récessive n'est pas obligatoirement liée à la présence d'un marquant comme le marquant réfléchi ou le marquant passif. Il peut fort bien exister des verbes à valeur récessive qui ne se distinguent morphologiquement par rien. On constate alors seulement qu'un verbe d'une valence donnée connaît aussi des emplois présentant une valence de moins, par exemple que des verbes normalement divalents présentent des emplois monovalents. On dira alors que le marquant de la diathèse récessive est **zéro** (cf. chap. 17, § 1).

2. — C'est le cas normal en indo-européen, où les racines verbales exprimaient des procès à l'idée desquels n'était pas attachée une diathèse déterminée, un peu comme en anglais, où le verbe *to get* peut aussi bien être monovalent avec le sens de « devenir », que divalent avec le sens « d'obtenir ».

3. — C'est ainsi qu'en grec le verbe $\epsilon\chi\omega$ peut aussi bien être divalent, auquel cas il a le sens d'*avoir*, que monovalent, auquel cas il a le sens de *se trouver, être* : $E\delta\ \epsilon\chi\omega$ « Je me trouve bien, je suis bien ». De même, $E\delta\ \pi\rho\acute{\alpha}\tau\tau\epsilon\iota\ \eta\ \pi\acute{o}\lambda\iota\varsigma$ mot-à-mot « La cité fait bien », c'est-à-dire « La cité est heureuse ».

4. — On peut observer également en français des emplois monovalents de verbes normalement divalents. Nous signalerons en particulier, parce que c'est un néologisme, le verbe *coller*, qui est normalement divalent, mais auquel les lycéens et les étudiants de la nouvelle génération prêtent à Montpellier et en général dans le Midi, un emploi monovalent, lorsqu'ils parlent d'un échec à un examen. Ils disent alors *Alfred a collé* au lieu de *Alfred a été collé*¹.

5. — Le français présente souvent un fait analogue dans le cas où le second actant n'est pas exprimé mais est incorporé sémantiquement au verbe. C'est ce qui arrive par exemple pour le verbe *cuire*, quand la chose à cuire s'entend d'elle-même. En pareil cas, le second actant, quoique non exprimé, n'en bouche pas moins la valence correspondante, de telle sorte que ce verbe, qui est normalement divalent, devient en fait monovalent. C'est ainsi que dans certaines régions de France, *cuire* signifie à lui seul « cuire le pain ».

6. — Le deuxième actant non exprimé, et qui indique la chose qui est cuite, peut d'ailleurs différer d'une région à l'autre. En provençal

1. Fait observé par l'auteur depuis 1946 et probablement antérieur.

mettre à cuire, c'est préparer le plat par excellence, le seul en usage pendant longtemps chez les Provençaux : le pot-au-feu. Chez les mêmes Provençaux, *mettre à bouillir*, c'est faire la lessive.

7. — La généralisation des verbes récessifs au détriment des verbes non récessifs dont ils procèdent constitue, par l'intégration sémantique du nucléus qui correspondait à la valence annulée par lui, un enrichissement indéniable de la langue.

CHAPITRE 118. — Les différents degrés du récessif.

1. — La diathèse récessive, ayant pour effet de diminuer de un le nombre des actants, ramène les verbes trivalents à des verbes divalents, les verbes divalents à des verbes monovalents et les verbes monovalents à des verbes avalents.

2. — Soit le verbe trivalent fr. *dire*, on le trouve sous sa forme trivalente ordinaire dans la phrase : *Alfred dit tant pis à Charles*. Mais on l'emploie couramment à la diathèse récessive *se dire* : *Tant pis, se dit Alfred*. La valeur récessive est parfaitement claire en ce cas, puisqu'il est évident qu'Alfred ne tient pas conversation avec lui-même. Aussi bien le verbe récessif *se dire*, correspond-il très souvent au verbe *meinen*, lequel est effectivement divalent.

3. — La diathèse récessive transforme les verbes divalents en verbes monovalents. Telle est la valeur des verbes français *se tromper*, *se réveiller*, *s'effrayer*, qui ont pour équivalents les verbes monovalents allemands, *irren*, *erwachen*, *erschrecken*, ou du verbe *s'amoindrir*, à laquelle équivaut en allemand une expression monovalente formée d'un verbe monovalent *werden* et de l'adjectif au comparatif *geringer* : *Notre fortune s'amoindrit | Unser Vermögen wird geringer*.

4. — On conçoit dès lors que les Méridionaux, qui sentent le verbe *tomber* comme divalent (voir chap. 114, § 5), ne puissent l'employer comme monovalent qu'en le mettant à la diathèse récessive. Et c'est pourquoi, ils disent *Je me suis tombé* au lieu de *Je suis tombé*. L'emploi de *J'ai tombé* un livre et celui de *Je me suis tombé*, qui constituent des incorrections par rapport au parisien, ne sont que deux manifestations d'un seul et même phénomène de syntaxe structurale qui est la conception divalente du verbe *tomber*.

5. — Enfin les verbes monovalents employés à la diathèse récessive deviennent des verbes avalents, bien reconnaissables à la présence d'un sujet apparent et à l'absence d'actants réels : fr. *Il s'agit d'un livre*, all. *Es handelt sich um ein Buch*, où la préposition trahit que *d'un livre* et *um ein Buch* ne sont pas des actants, mais des circonstants.

6. — Les exemples précédents montrent que la valeur de l'indice personnel *se* n'est pas récessive dans l'expression, *Madame se meurt*, puisque le premier actant *Madame* subsiste, et qu'il s'agit par conséquent toujours d'un verbe monovalent. L'indice *se* a donc ici une tout

autre valeur, qui confine plutôt à celle du réfléchi, puisqu'elle semble indiquer la lutte que Madame se livre à elle-même dans les affres de l'agonie.

7. — Il y a lieu de signaler ici l'emploi du **récessif intégral**, qui ramène les actants à zéro quel que soit le nombre des actants. Tel est le cas du **passif impersonnel** latin, qui rend tous les verbes avalents, quelle que soit leur valence d'origine. C'est ainsi que le verbe *amo*, qui est divalent, n'a pas plus de valence, dans son emploi passif impersonnel *amatur* « on aime » que le verbe *eo*, qui est monovalent, dans l'emploi correspondant *itur* « on va ». Les expressions latines *amatur* « on aime », *itur* « on va », *itum est* « on alla », *dormitur* « on dort », *ut ualetur?* « comment cela va-t-il? » voisinent ainsi par leur absence d'actant avec les verbes météorologiques comme *pluit* « il pleut ». Dans un cas comme dans l'autre, le verbe exprime simplement un procès qui se déroule en dehors de tout actant.

8. — Le passif impersonnel semble avoir été commun à tout le groupe des langues italo-celtiques : ombr. *ferar* « on portera », irl. *berir* « on porte ». La même tournure existe en bas-breton, où elle est désignée par les grammairiens sous le terme de forme **indéfinie**, et où, comme en latin, elle exprime un récessif intégral et vaut à la fois pour les verbes divalents et pour les verbes monovalents : *gweler* « on voit », *ér* « on va », *efer* « on ira ».

9. — En dehors de l'italo-celtique, on ne rencontre la caractéristique *-r* qu'en tokharien, où elle a exactement la même valeur qu'en italo-celtique¹.

10. — La concordance de ces différentes langues suggère l'hypothèse que la désinence **-r* aurait caractérisé, en indo-européen, un impersonnel.

11. — En signalant cette hypothèse², Meillet souligne que la caractéristique **-r* ne subsiste que dans les langues périphériques (italo-celtique, tokharien), où persistent les restes des formes les plus anciennes de l'indo-européen. Cette observation, d'après laquelle les formes en **-r* seraient extrêmement archaïques, concorderait bien avec l'hypothèse qui a été avancée ci-dessus (v. chap. 106, § 18), et d'après laquelle, moins une structure actancielle est complexe, plus elle a de chance d'être ancienne. Ce serait le développement des verbes monovalents et divalents qui aurait fait prendre secondairement, et par ricochet, à cet impersonnel une valeur récessive, c'est-à-dire relative, alors qu'il aurait exprimé à l'origine, une valeur avalente absolue du procès.

12. — Le passif impersonnel est fort commode même en français lorsqu'on veut éviter de désigner l'agent d'un procès. Le passif présente en effet l'avantage que l'on peut laisser au passif un prime actant subordonné, ce qui serait bien plus difficile à l'actif, car cet actant serait le prime actant.

13. — L'emploi du passif impersonnel est courant en allemand où il est marqué par le récessif passif : *Es wurde getanzt* « on dansa », *Es wurde gearbeitet* « on travailla ».

1. Voir *Revue Celtique*, XXXIV, p. 139, citée d'après Meillet et Vendryes. *Traité de Grammaire comparée des langues classiques*, 1924, § 524. [2^e éd. 1948, § 529].

2. Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, 1934, p. 235.

14. — C'est parce que le passif impersonnel, se bornant à exprimer le procès sans considération de la personne qui l'accomplit, confine ainsi aux verbes avalents (§ 5), qu'il peut s'employer même avec les verbes monovalents comme dans les expressions lat. : *dormitur* « on dort », *itum est* « on alla », all. *es wurde getanzt* « on dansa », *es wurde gearbeitet* « on travailla ». En pareil cas, le sujet est laissé dans l'ombre comme le dit excellemment Bally³.

15. — C'est à la même conception qu'il y a lieu de rapporter l'emploi du participe passé passif allemand en valeur d'impératif : *aufgepasst*, à comprendre comme « *il doit être fait attention* », c'est-à-dire « qu'on fasse attention » ou mieux encore « Attention ! » *stillgestanden*, à comprendre comme « on doit se tenir tranquille », c'est-à-dire « garde-à-vous » (cf. chap. 37, § 45).

16. — Dans l'expression française des tournures de ce type, on emploie volontiers un indice indéterminé *on*, comme prime actant : *On parle français*.

17. — L'indice *on* est vague et marque seulement qu'il y a un prime actant, mais sans le désigner avec précision : *on*, c'est tout le monde et ce n'est personne ; le sujet écoutant reste dans la plus complète ignorance de l'agent du procès.

18. — C'est d'ailleurs pourquoi il est de mauvais français de remplacer le substantif personnel *nous* par le substantif impersonnel *on*, qui n'a qu'une valeur structurale, mais aucune valeur sémantique, et de dire, comme le font malheureusement de plus en plus les jeunes : *On a été se promener*, *On a bien rigolé*, au lieu de dire *Nous avons été nous promener*, *Nous avons bien rigolé*. C'est avec raison que les puristes condamnent ces tournures, qui sont le fait d'une pensée lâche et imprécise et qui, loin d'enrichir la langue, l'appauvrissent lamentablement.

19. — Aussi l'emploi de *on* équivaut-il à l'absence d'actant. Il joue le rôle de marquant du récessif intégral et fait que le verbe est en fait avalent.

CHAPITRE 119. — Causatif et récessif.

1. — Le causatif et le récessif constituant des opérations opposées, puisque l'une a pour but d'augmenter le nombre des actants et l'autre de le diminuer, il serait contradictoire de les employer tous les deux dans une même phrase. En effet, l'indice *se*, lorsqu'il est récessif, loin de marquer un actant, marque au contraire que le nombre des actants est diminué d'une unité. De telle sorte que, pour un verbe divalent, où ce nombre est de deux, si le marquant causatif le porte à trois, inversement le marquant récessif le ramène à deux.

2. — Dans ces conditions, il peut paraître **paradoxal** d'employer l'indice *se*, dont la valeur propre est d'exprimer un actant, puisqu'il

3. *Linguistique générale et linguistique française*, p. 370. [3^e éd., 1950, § 578].

ne s'agit pas d'exprimer un actant, mais au contraire de diminuer d'un le nombre des actants. Et il est concevable qu'on se trouve gêné pour l'employer en pareil cas.

3. — Effectivement, on constate que le français évite d'employer l'indice récessif *se* conjointement avec le marquant du causatif. C'est pourquoi on ne dit pas **Bernard fait se lever Alfred*, mais *Bernard fait lever Alfred*.

4. — La phrase **Bernard fait se lever Alfred* donnerait en effet par trop l'impression d'exprimer **trois** actants, *Bernard*, *Alfred* et *se* alors qu'il n'y en a en fait que **deux** *Bernard* et *Alfred*, nombre qui ressort beaucoup plus clairement si l'on supprime purement et simplement l'indice *se* : *Bernard fait lever Alfred*. Aussi bien *se* ne désigne-t-il de toute façon pas un autre actant qu'*Alfred*.

5. — Il résulte de ce qui précède que l'absence de *se* s'impose d'une façon d'autant plus nécessaire que la valeur récessive du verbe est plus nette. C'est pourquoi on l'observe surtout avec les verbes *se lever*, *s'asseoir*, *se coucher*, *se dresser*, *se taire*, *se tromper*, et qu'on dira : *Bernard fait lever Alfred*, *Bernard fait asseoir Alfred*, *Bernard fait coucher Alfred*, *Bernard fait taire Alfred*, *Bernard fait tromper Alfred*. *Cela fait dresser les cheveux sur la tête*.

6. — Il en est de même avec le verbe *envoyer*, qui est sémantiquement le causatif du verbe *aller* (v. chap. 107, §§ 3-5). C'est pourquoi l'on dit familièrement sans *se* : *envoyer promener quelqu'un*, *envoyer coucher quelqu'un*.

7. — L'emploi de *se* avec des verbes **évidemment récessifs** est donc discutable et prête à la critique. *On les fit se coucher dans la rizière* (Paul Adam) a même été qualifié comme une « faute de français », jugement qui paraît d'ailleurs bien sévère à G. Gougenheim¹.

8. — La tendance à maintenir l'indice réfléchi avec les factitifs des verbes évidemment récessifs gagne du terrain, surtout à l'époque contemporaine, où on la rencontre même chez de bons écrivains : ...*un chien se mit à le suivre. Il n'y prit point garde d'abord ; mais l'obstination de la bête à marcher sur ses talons le fit bientôt se retourner*. (Maupassant, *Contes : Mademoiselle Cocotte*, début.) Cette tendance se manifeste en particulier avec une remarquable fréquence chez Roger Martin du Gard et surtout chez Emile Zola :

La vue des deux étrangers... l'avait fait se lever.

(Zola, *Rome*, VIII.)

...*Cette crise de contagieux délire... la faisait se ruer vers le Saint Sacrement.*

(Zola, *Lourdes*.)

L'argenterie paternelle... le fit se souvenir à propos des dîners de famille de jadis.

(Roger Martin du Gard, *les Thibaut*, VII, *Été* 14, 1, p. 196.)

1. *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*, tome 40, compte-rendu de Thelma Fogelberg, *La langue et le style de Paul Adam*, p. 97.

9. — Lorsque la valeur de l'indice *se* n'est pas récessive, mais nettement réfléchi, la contradiction entre le causatif et le récessif n'intervient plus. Mais on retombe dans la difficulté qui provient de l'antonomie du réfléchi et que nous avons déjà signalée ci-dessus (v. chap. 110).

10. — Si bien que l'emploi simultané du **causatif** et de la forme **pronominale** (récessif ou réfléchi) est toujours scabreuse.

LIVRE E : MÉTATAXE

CHAPITRE 120. — La métataxe.

1. — Bien que l'analyse structurale de la phrase simple soit toujours fondée sur les mêmes principes généraux, quelle que soit la structure qu'adopte telle ou telle langue pour y couler un exprimende sémantique donné, il n'en résulte pas que les différentes langues fassent toujours appel à des structures identiques pour exprimer des idées qui pourtant se correspondent exactement sur le plan sémantique.

2. — En pareil cas, la traduction d'une langue à l'autre oblige à faire appel à une structure différente. Nous donnerons à ce **changement structural** le nom de **métataxe**.

3. — Il va de soi que la métataxe n'intervient en principe que lors du passage d'une langue à une autre, c'est-à-dire au cours de la traduction.

4. — La métataxe comporte par définition une différence entre le **stemma** de la phrase à traduire et celui de la phrase traduite dans une autre langue.

5. — Il s'agit donc ici de traductions particulièrement délicates puisqu'il y a lieu, non seulement de procéder à l'opération en quelque sorte **mécanique** qui consiste à remplacer un mot par un autre mot, mais de substituer une structure différente à celle qui se trouve dans la phrase à traduire et par conséquent de **repenser** cette phrase dans la langue dans laquelle il s'agit de la traduire.

6. — C'est en ce sens que l'on peut dire que les traductions comportant métataxe sont en quelque sorte des **traductions profondes**. Et l'expérience montre qu'en pareil cas, les traductions superficielles sont non seulement gauches, mais souvent même inexactes.

7. — Il en résulte que, quand il y a la métataxe, celle-ci doit intervenir **préalablement** à la traduction proprement dite, puisque la structure adoptée domine toute la question et commande le choix des traductions, à tel point que, celles-ci risquent d'être non seulement inexactes, mais même complètement irréalisables, si la question struc-

turale préjudicielle n'a pas été résolue dès l'abord, et si le traducteur a commis l'irréparable imprudence de s'engager ainsi à la légère dans une voie dont il ne lui est plus possible de s'écarter (cf. chap. 123, § 3).

8. — La métatase n'est qu'une application du principe de l'**indépendance du structural et du sémantique** qui a été signalée ci-dessus (v. chap. 20, § 17), puisqu'il s'agit d'exprimer une idée sémantiquement identique par une phrase structurellement différente.

9. — Dans ce cas, c'est bien entendu le sémantique qu'il y a lieu de traduire et non le structural, car l'usager de la traduction n'a besoin que de savoir le contenu sémantique de la phrase et se désintéresse en principe complètement de son ordonnance structurale, qui est du ressort du traducteur.

10. — Le traducteur a même le devoir d'être discret et de laisser dans l'ombre toute la **cuisine structurale**, qui constitue la **technique de la traduction**. Celle-ci peut présenter un gros intérêt professionnel pour le traducteur dont c'est le métier, mais elle n'en présente absolument aucun pour l'usager de la traduction, qui demande au contraire à être libéré de toute contrainte qui l'empêche d'avoir accès directement à l'idée exprimée. L'important pour un convive est qu'on lui serve un bon dîner, et non qu'on lui explique comment il a été préparé. Ceci est l'affaire exclusive du cuisinier, et c'est tomber dans la confusion des genres que de mêler la technique de l'art culinaire, qui est du ressort de l'office, aux joies ineffables de la dégustation gastronomique, qui se goûtent à la salle à manger.

11. — Il y a toutes sortes de degrés dans la métatase, selon que le changement structural auquel il y a lieu de procéder pour pouvoir réaliser la traduction est plus ou moins important. Elle peut aller du simple appel à une catégorie grammaticale, donc à une espèce de mots différente, jusqu'à la transformation complète de l'ordonnance structurale avec changement du nœud central.

CHAPITRE 121. — La métatase simple.

1. — Toute langue établit entre les **catégories de la pensée** et les **catégories grammaticales** qui les expriment, certaines correspondances qui lui sont propres. De telle sorte que, pour exprimer tel ou tel genre de notion, elle fera plus volontiers appel à telle catégorie grammaticale qu'à telle autre.

2. — Mais, toutes les langues ne faisant pas forcément appel à la même catégorie grammaticale pour exprimer la même catégorie de la pensée, il en résulte que la traduction d'une langue dans une autre nécessite quelquefois l'appel à une catégorie grammaticale différente. C'est la forme la plus simple de la métatase.

3. — Soit par exemple l'idée de déplacement, c'est-à-dire de changement de lieu, l'allemand possède pour l'exprimer une catégorie spéciale dont elle fait grand usage, celle des **adverbes résultatifs**, connue sous le nom impropre de **particules séparables**. Or, la seule catégorie

grammaticale qui soit en principe susceptible d'exprimer un changement de lieu en français est le verbe. Il en résulte qu'un adverbe de déplacement allemand ne peut en général être traduit en français que par un verbe. Soit par exemple la phrase impérative all. *Fort !* (cf. chap. 77, § 11), le seul moyen pratique d'exprimer en français l'ordre qu'elle exprime en allemand est de faire appel à un verbe à l'impératif : *Va-t-en !* ou *Allez-vous en !* (cf. chap. 37, § 44.)

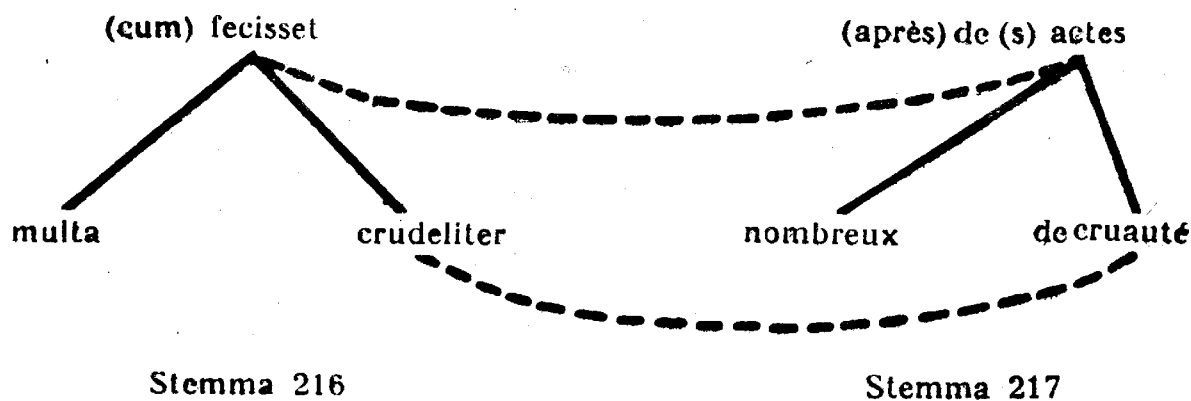
4. — Il en est de même pour la locution adverbiale résultative formée en allemand par la préposition *um* suivie d'un substantif. Une des valeurs de cette locution ne peut être rendue en français que par l'expression verbale *faire le tour* : all. *Gehen Sie um das Haus !* fr. *Faites le tour de la maison !*

5. — Dans l'union des mots *faire le tour*, le verbe *faire* contamine le substantif *tour* et lui confère la possibilité d'exprimer secondairement une idée de changement de lieu. Le mot français *tour* devient dans ces conditions, quoique n'étant pas verbe, mais substantif, l'équivalent sémantique de la préposition allemande *um* : all. *eine Reise um die Welt* fr. *le tour du monde*. C'est ainsi que, lors de la métataxe, c'est, dans cette locution, et à titre tout à fait exceptionnel, un substantif français qui correspond à la préposition allemande.

6. — Un changement de catégorie de même nature intervient entre la phrase allemande *jemandem das Versprechen abnehmen* et son équivalent français *faire promettre à quelqu'un*, puisque c'est par le factitif analytique du verbe *promettre* que le français répond au substantif verbal allemand *das Versprechen*.

7. — Quand la catégorie d'un mot est solidaire de celle d'un autre, le passage métataxique de ce mot à un mot d'une autre catégorie a automatiquement pour effet d'entraîner parallèlement une transformation métataxique équivalente du mot qui est solidaire avec lui.

8. — C'est ainsi que, l'adverbe étant au verbe ce que l'adjectif est au substantif, il y a lieu comme nous l'avons expliqué ci-dessus (v. chap. 32, § 19), si l'on change un substantif en verbe ou inversement, de changer parallèlement l'adjectif en adverbe ou inversement : fr. *un dîner léger* / *il dîne légèrement*.



9. — C'est pourquoi, lorsqu'on traduit lat. *cum... multa crudeliter... fecisset* (Cornélius Nepos, *Lysandre*, 4,1) par fr. *après de nombreux actes de cruauté*, si l'on décide de rendre le verbe latin *fecisset* par le substantif français *actes*, il est nécessaire de changer parallèlement l'adverbe

latin *crudeliter* en un adjectif français, cet adjectif étant représenté ici par la locution adjectivale que constitue le substantif *cruauté* précédé de la préposition *de* (voir St. 216 et 217 et v. chap. 192).

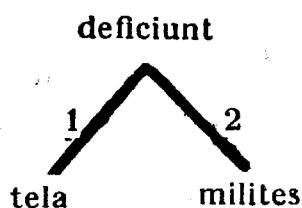
10. — De même, dans la traduction de rus. когда погода установилась на долго (Tourguéniev, *La prairie de Biéga*, début) mot-à-mot, « quand le temps est établi pour longtemps », par le français plus idiomatique et plus élégant *pendant les longues périodes de beau temps*, si l'on décide de rendre le verbe russe установилась par le substantif français *périodes*, il en résulte que la locution adverbiale russe на долго doit être changée parallèlement en l'adjectif *longues*.

CHAPITRE 122. — L'interversion des actants.

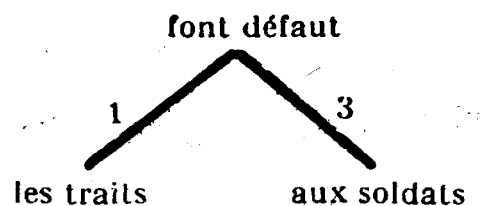
1. — La métatase intervient chaque fois que la structure actancielle d'un verbe diffère d'une langue à une autre. En pareil cas, à un actant d'une langue correspond sémantiquement un autre actant dans une autre langue, et la traduction de l'une à l'autre n'est possible qu'en changeant la nature de l'actant. C'est une des formes les plus courantes de la métatase.

2. — C'est ce changement de la nature des actants que nous désignons par le terme d'**interversion des actants**. Mais il y a lieu de noter que le terme **interversion** ne doit pas être entendu sur le plan linéaire de la chaîne parlée, comme c'est le cas pour la **métathèse**, mais sur le plan interne de l'ordonnance structurale, de telle sorte qu'elle n'entraîne pas forcément un changement de l'ordre linéaire des mots sur la chaîne parlée, lequel est absolument indépendant de l'interversion des actants.

3. — Soit par exemple la phrase latine *Tela milites deficiunt*, elle a pour correspondant français *Les traits font défaut aux soldats*. Or nous constatons que, pour répondre au deuxième actant lat. *milites*, le français est obligé de faire appel à un tiers actant *aux soldats*. La traduction du second actant latin par un tiers actant français constitue ce que nous appelons une **interversion des actants**, puisque l'actant conçu comme deuxième actant en latin est conçu comme troisième actant en français (v. St. 218 et 219).



Stemma 218



Stemma 219

4. — On notera d'ailleurs qu'en français même l'interversion des actants peut entraîner une modification parallèle des circonstanciels. C'est ainsi qu'on dira *le blé manquait à l'armée*, mais *l'armée manquait de blé*.

5. — Sous des dehors extérieurs totalement différents de vocabulaire, nous avons exactement le même phénomène de syntaxe structurale dans lat. *Aegre necem effugit*, fr. *Il échappa à grand'peine à la mort*.

6. — C'est par suite d'un phénomène analogue que l'allemand construit le verbe *helfen* avec un tiers actant, tandis que le français emploie au contraire un second actant : all. *Sein Knecht half ihm*, fr. *Son valet l'aida* ; all. *Ihm wurde von seinem Knechte geholfen*, fr. *Il fut aidé par son valet*. On notera d'ailleurs que la construction du verbe *aider* avec un tiers actant, bien qu'incorrecte en français, y est cependant assez répandue dans le parler vulgaire : *Son valet lui aida*.

7. — On conçoit que le nombre d'interversions d'actants qui s'imposent entre deux langues est considérable et que, si l'on voulait en faire une liste complète, on épuiserait tout le vocabulaire de cette langue sans être même sûr d'y réussir. Si l'on ajoute que la même question se repose pour chaque nouvelle langue différente, il est facile de comprendre que nous n'avons nullement la prétention d'être exhaustifs et que nous nous bornons ci-après à illustrer la théorie par quelques exemples particulièrement caractéristiques.

8. — Mais il ne faut pas oublier que, si l'on désire maîtriser une langue étrangère et être capable de prévoir les interventions d'actants qui s'imposent préalablement aux traductions de cette langue dans une autre, il y a lieu de connaître à fond la structure actancielle des verbes, tant dans la langue à traduire que dans celle dans laquelle on traduit.

9. — Cette indication est essentielle pour les lexicographes qui ne devraient jamais faire état d'un verbe sans en indiquer la structure actancielle. Un verbe dont on connaît le sens, mais dont on ignore la structure actancielle, est **inutilisable**.

10. — Or malheureusement, la plupart des dictionnaires n'ont aucune doctrine ferme de la structure actancielle, ni par conséquent aucun procédé typographique pour la signalisation lexicographique de cette structure. C'est pourquoi ils se bornent, et seulement les meilleurs d'entre eux, à donner des indications de phraséologie, d'autant plus utiles qu'elles sont plus nombreuses, c'est-à-dire une moisson plus ou moins abondante d'exemples, parmi lesquels l'usager du dictionnaire peut avoir des chances d'en trouver qui lui permettent, en raisonnant par analogie, de suppléer à l'absence de la doctrine théorique qu'on a été impuissant à lui donner.

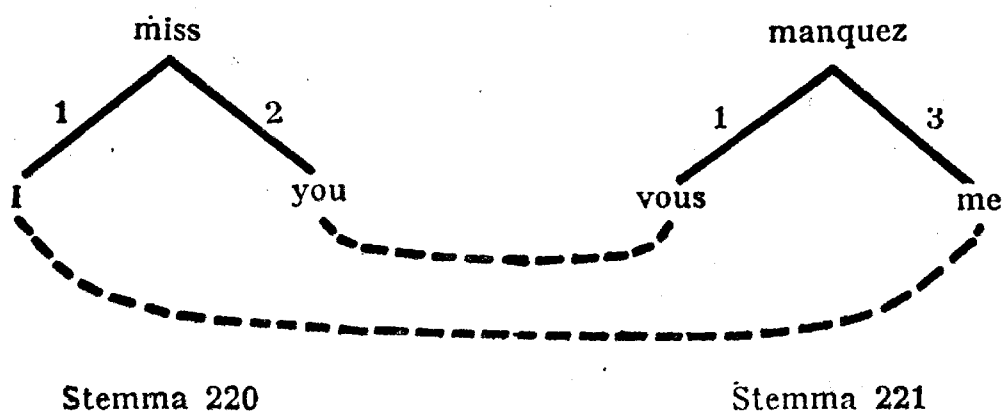
11. — Les exemples des paragraphes 3 et 4 montrent la correspondance d'un second actant latin avec un tiers actant français. L'exemple suivant montre une correspondance différente, celle d'une prime actant latin à un tiers actant français : lat. *legatorum tarditas repudianda est*, fr. *il faut renoncer aux lenteurs de la diplomatie*.

12. — Inversement, on trouvera par exemple la correspondance d'un tiers actant allemand avec un prime actant français dans la phrase : all. *es ist mir Kalt*, fr. *j'ai froid*. Le tiers actant allemand *mir* y a en effet pour équivalent le prime actant français *je*.

CHAPITRE 123. — L'interversion double des actants.

1. — L'interversion des actants peut ne pas être unique et concerner deux ou plusieurs actants différents. Nous dirons dans ce cas qu'il y a **interversion double** ou **multiple**.

2. — C'est ainsi que la phrase anglaise *I miss you*, all. *Ich vermisste Sie* ne peut guère être exprimée en français que par *vous me manquez* traduction au cours de laquelle le prime actant anglo-allemand devient tiers actant en français, cependant que le second actant anglo-allemand devient prime actant en français (v. St. 220 et 221).



3. — Cet exemple est caractéristique, parce qu'il fait ressortir combien le renversement des actants est indispensable antérieurement à la traduction. C'est une expérience amusante que de proposer la phrase anglaise ou allemande à la sagacité de gens connaissant ces langues, mais n'ayant pas l'expérience de la traduction. Ils ne manquent jamais de s'engager tête baissée dans la phrase française en disant *je...*, mais ils s'arrêtent aussitôt, faute de pouvoir trouver le verbe correspondant au verbe anglo-allemand. La vérité est que le verbe correspondant français a une structure actancielle toute différente, et qu'ils se sont lancés dans une voie sans issue en commençant par traduire le premier actant sans s'être préalablement assurés que la structure actancielle française est bien la même que celle de l'anglais et de l'allemand. Une fois engagés dans une fausse voie portés qu'ils sont naturellement à concevoir la structure actancielle française sur le modèle anglo-allemand qu'ils ont en tête, et fortifiés dans cette façon de penser la phrase par le début de traduction qu'ils ont ébauché, les apprentis traducteurs ne peuvent naturellement aller plus loin, et la traduction ainsi engagée ne peut aboutir à rien. Pour leur faire comprendre l'impasse dans laquelle ils se sont fourvoyés, il y a lieu de leur expliquer la théorie de l'interversion des actants, en application de laquelle on peut alors les inviter à faire machine arrière, et à repenser la phrase avec la structure actancielle française, avant de s'essayer à la traduire à nouveau, en la prenant cette fois par le bon bout, c'est-à-dire en réservant le prime actant anglo-allemand, qui s'offre fallacieusement en tête de la phrase, pour en faire un tiers actant, et en prenant au contraire le second actant anglo-allemand pour en faire le prime actant du français. Il est à peine besoin

d'ajouter que la plupart des traducteurs, ne connaissant pas le principe de l'interversion des actants, ne peuvent améliorer leur technique de traduction que par une expérience acquise, lentement et un peu au petit bonheur, au gré des phrases qu'ils rencontrent et des traductions qui ont pu en être proposées à la suite d'intuitions heureuses. Ils sont ainsi livrés sans défense à un travail long et sans méthode, au milieu d'un fouillis de faits innombrables, que seule une doctrine solidement assise peut leur permettre de classer, de prévoir et de maîtriser.

4. — L'éventualité des interversions d'actants est bien entendu d'autant plus probable que le nombre des actants est plus élevé. C'est pourquoi, comme nous l'avons montré ci-dessus (v. chap. 106, § 2), le maniement des verbes à trois actants est si plein d'embûches.

5. — Notons d'ailleurs que les pièges que tend l'interversion des actants varient en fonction des structures actanciennes différentes qui peuvent se rencontrer dans les différentes langues étrangères. Nous avons déjà vu (v. chap. 106, § 13 et 108, § 9) que le verbe correspondant au verbe français *enseigner* se construit en latin avec deux seconds actants. Or en français il se construit avec le deuxième actant de la chose enseignée et avec le tiers actant de la personne à qui elle est enseignée. Il en résulte que le second actant latin de la personne à qui la chose est enseignée doit être rendu en français par un tiers actant : lat. *Doceo pueros grammaticam*, fr. *J'enseigne la grammaire aux enfants*.

6. — Quant au russe, il fait intervenir ici une structure actancielle différente à la fois de celle du latin et de celle du français. C'est la personne à qui la chose est enseignée qu'il conçoit comme tiers actant. On a ainsi en russe la phrase *учу детей грамматике* dont la structure actancielle, si elle était conservée en français, donnerait le mot à mot **J'enseigne les enfants à la grammaire*. Il en résulte :

1° que pour traduire la phrase latine en russe il y a lieu de transformer le deuxième actant en tiers actant, non pas comme en français la personne à qui la chose est enseignée (lat. *pueros* > fr. *aux enfants*), mais bien la chose enseignée elle-même (lat. *grammaticam*, rus. *грамматике*);

2° que pour traduire la phrase russe en français il y a lieu de transformer le second actant rus. *детей* en tiers actant, fr. *aux enfants*, et le tiers actant rus. *грамматике* en second actant, fr. *la grammaire*, et bien entendu inversement s'il s'agit de traduire le français en russe.

7. — La structure actancielle comparée du latin, du français, et du russe en ce qui concerne le verbe « enseigner » peut donc être résumée dans le tableau schématique suivant :

	Personne à qui la chose est enseignée	Chose enseignée
Latin	second actant	second actant
Français	tiers actant	second actant
Russe	second actant	tiers actant

8. — Ce tableau fait ressortir l'extrême complexité qui résulte d'un tel ensemble de correspondances et permet de se faire une idée de la complication en présence de laquelle on se trouve dans la pratique dès qu'un verbe à trois actants présente une structure actancielle différente dans plusieurs langues. On conçoit que l'esprit s'y embrouille facilement, et que le polyglotte qui s'y perd ne puisse s'y retrouver sans le fil d'Ariane que peut être pour lui une saine théorie de l'interversion des actants.

9. — La connaissance de la structure actancielle véritable est seule capable de guider utilement l'usager d'une langue étrangère dans un pareil dédale, à condition bien entendu qu'elle ne reste pas pour lui un schéma abstrait et mort, mais qu'il s'en inspire pour comprendre dans quel esprit il doit sentir et penser cette langue. C'est ainsi qu'en russe, la connaissance, même pratique, de l'interversion du second et du tiers actant par rapport au français pour le verbe *enseigner* n'est qu'une acquisition fragile et d'un intérêt limité, si toute la question se repose d'une façon indépendante en ce qui concerne le verbe *apprendre*, car les deux questions sont connexes et il y a intérêt à les rapporter toutes les deux à la conception structurale dont elles dépendent l'une et l'autre, à savoir à la structure actancielle.

10. — C'est ce qui ressort des faits suivants : Le verbe *enseigner*, qui est trivalent, se comporte, comme le causatif sémantique du verbe *apprendre*, qui est divalent, *enseigner quelque chose à quelqu'un* est en effet l'équivalent sémantique de *faire apprendre quelque chose à quelqu'un*. Or le russe sent si bien cette équivalence que, s'il rend l'idée d'*enseigner* par le verbe *учить*, qui est étymologiquement un causatif (cf. chap. 113, § 7), il recourt pour exprimer l'idée d'*apprendre* à la voix récessive de ce même verbe exprimée par le marquant -ся : *учиться* étymologiquement réfléchi (v. chap. 115, §§ 3, 4 et 18). Dès lors il est normal que, si le second actant, c'est-à-dire celui de la personne à qui la chose est enseignée, vient s'identifier avec le prime actant pour diminuer d'une unité le nombre des actants, par contre l'actant de la chose enseignée reste un tiers actant (cf. chap. 108, § 5) dans le verbe récessif aussi bien que dans le verbe causatif dont il procède. Et c'est pourquoi le verbe russe *учиться* se construit avec le datif de la chose enseignée. Car le russophone pensant *Антон учит Бориса грамматике* mot à mot « Antoine enseigne Boris à la grammaire » est automatiquement amené à penser *Антон учится грамматике*, mot à mot « Antoine s'enseigne à la grammaire » avec la même structure actancielle, c'est-à-dire en se bornant à remplacer le second actant *Бориса* par l'indice réfléchi -ся. On conçoit que l'étranger qui désire s'assimiler profondément la langue russe et penser en russe ne peut y arriver qu'en rapportant lui aussi les deux verbes *учить* et *учиться* à la même conception actancielle structurale.

CHAPITRE 124. — Interversion des actants et des circonstants.

1. — Il arrive fréquemment que des circonstants soient impliqués dans les phénomènes d'interversion des actants, c'est-à-dire que, d'une langue à l'autre, des actants soient remplacés par des circonstants ou inversement.

2. — C'est ainsi que le complément de **prix** est senti en français comme un deuxième actant : *le livre coûte quoi ? Il coûte cinquante francs*. En latin, au contraire, le complément de prix est un circonstant dont le marquant est l'ablatif, et c'est pourquoi le verbe *constare, stare*, au sens de « coûter », se construit avec l'ablatif : *liber pretio magno stat*, m.-à-m. « le livre coûte un grand prix », c'est-à-dire « le livre coûte cher ». La traduction du latin en français entraîne par conséquent à transformer le circonstant en second actant.

3. — Il en est de même dans le cas du verbe lat. *interdicere* qui se construit en latin avec le tiers actant de la personne à qui s'adresse l'interdiction et le circonstant de la chose interdite, laquelle se met à l'ablatif : *interdicere alicui aliqua re*. En français au contraire, tandis que la personne à qui s'adresse l'interdiction est également conçue comme un tiers actant, la chose interdite est conçue comme un second actant, et l'on dit *interdire quelque chose à quelqu'un*. Le circonstant *aliqua re* devient donc dans la traduction en français le second actant *quelque chose*.

4. — Un phénomène analogue joue pour le verbe *emprunter*, qui est conçu en français comme verbe à trois actants et pensé sur le modèle actantiel du verbe *donner*, en vertu du principe exposé ci-dessus (v. chap. 106, § 5), et d'après lequel la trivalence est non seulement le fait des verbes de don, mais aussi de leurs contraires, et parce que *emprunter* est le contraire de *prêter*¹, qui n'est lui-même qu'une variété de *donner*, le prêt n'étant qu'un don provisoire, grevé de l'obligation de rendre. C'est pourquoi on dit *emprunter quelque chose à quelqu'un*.

5. — En allemand au contraire, la personne à qui l'on emprunte n'est pas conçue comme tiers actant (celui-ci ayant une valeur attributive plus concrète et ne pouvant par conséquent s'appliquer à ce qui est précisément le contraire d'une attribution), mais comme circonstant indiquant la provenance. Et c'est pourquoi on dit allem. *etwas von jemandem leihen* ou *borgen*, que les germanophones traduisent souvent à tort en français avec leur substrat par l'incorrect fr. **emprunter quelque chose de quelqu'un*.

6. — La traduction correcte de l'allemand en français exige ici que le circonstant soit transformé en tiers actant et la traduction du français en allemand exige qu'inversement le tiers actant soit transformé en circonstant.

7. — La même chose vaut pour le verbe *acheter* : all. *etwas von jemandem kaufen*, fr. mot à mot *acheter quelque chose de quelqu'un*, c'est-à-dire *acheter quelque chose à quelqu'un*.

1. Les étrangers, tout au moins ceux de l'Europe centrale, ignorent le plus souvent l'existence du verbe *emprunter* et lui substituent le verbe *prêter*. C'est ainsi qu'il leur arrivera de dire : *Je n'ai pas reçu mon mandat, alors je vais prêter de l'argent à mon ami*. Il faut donc se méfier beaucoup du verbe *prêter* dans leur français, car, quand ils l'emploient, ils disent souvent le contraire de ce qu'ils veulent dire, et il n'est pas toujours facile, ni même possible, de savoir exactement ce qu'ils entendent. C'est ainsi que, par la phrase *J'ai prêté de l'argent à mon ami, et il ne me l'a pas refusé*, l'étranger entend souvent que c'est son ami qui a accepté de lui prêter de l'argent, tandis que son interlocuteur francophone entend au contraire que c'est lui qui a prêté de l'argent à son ami, lequel a accepté.

8. — Le latin pense ici avec la même structure que l'allemand *emere aliquid ab aliquo*. Et c'est pourquoi la phrase *Ranae... regem petiere ab Joue* (Phèdre, 1, 2, II.) doit se traduire en français par *Les grenouilles demandèrent un roi à Jupiter*.

9. — Inversement il peut arriver que ce soit un circonstant français qui corresponde à un prime actant latin. C'est le cas dans la phrase latine suivante *Potest mihi denegare occupatio tua* (Cicéron, *Ad familiares*, V, 12) qui signifie m.-à-m. *Tes occupations peuvent me le refuser*, mais qui correspond au bon français *Tu peux me le refuser à cause de tes occupations*. Pour traduire d'une façon conforme au génie du français, il a fallu transformer le prime actant latin *occupatio tua* et en faire le circonstant français *à cause de tes occupations*.

10. — L'interversion des actants et des circonstants peut être double comme celle des actants. Nous allons d'abord examiner le cas où l'interversion d'un actant et d'un circonstant s'ajoute à celle de deux actants.

11. — C'est le cas dans la phrase latine *Frumentum exercitui deerat*, à laquelle correspond la traduction française *l'armée manquait de blé*. Le tiers actant latin *exercitui* est devenu en français le prime actant *l'armée*, cependant que le prime actant latin *frumentum* aboutit en français au circonstant *de blé*. Il en est de même dans la phrase lat. *Tibi tot civium neces impunitae fuerunt*, fr. *tu n'as pas été puni pour avoir fait périr tant de citoyens*.

12. — Dans la phrase suivante, au contraire, c'est à un second actant français qu'aboutit le tiers actant latin et c'est un second actant latin qui aboutit au circonstant français : lat. *gratulor tibi victoriam*, fr. *je te félicite de la victoire*.

13. — Inversement c'est un circonstant allemand qui se traduit par un prime actant français cependant qu'au prime actant allemand correspond un second actant français dans la phrase all. *zum Ausschuss gehören fünf Deutsche*, fr. *Le comité compte cinq Allemands*.

14. — Enfin l'interversion double peut concerner en même temps un circonstant qui devient actant et un actant qui devient circonstant. C'est le cas pour la phrase latine : *tua scelera dii in nostros milites expiaverunt*, dont la traduction française : *Les dieux ont puni notre armée de tes sacrilèges* s'obtient en traduisant le circonstant latin *in nostros milites* par le second actant français *notre armée* et le second actant latin *tua scelera* par le circonstant français *de tes sacrilèges*.

CHAPITRE 125. — Métataxe et passif.

1. — La traduction d'une langue dans une autre, ou même la mise en phrase d'une même idée sous une forme différente dans la même langue, amène assez souvent à changer la diathèse du verbe, ce qui a pour conséquence un changement parallèle de la structure actancielle. En pareil cas l'interversion des actants et des circonstants se complique d'un changement de diathèse.

2. — L'exemple le plus simple est le passage de la diathèse active à la diathèse passive. Il est évident que, l'une étant le contraire de l'autre, le régime des actants sera automatiquement renversé par le passage de l'une à l'autre.

3. — Le second actant du verbe actif deviendra prime actant dans le verbe passif et le prime actant du verbe actif deviendra contre-objet du verbe passif (v. chap. 51, §§ 16-18). Et bien entendu la transformation inverse aura lieu lors du passage du passif à l'actif.

4. — Le français ayant une prédilection pour la diathèse active, la diathèse passive n'ayant guère été développée par lui que pour la traduction des langues étrangères comme le latin et l'allemand (cf. chap. 102, § 8), c'est le plus souvent au passage du passif à l'actif qu'il y aura lieu de faire appel en français. Mais dans certains cas, qui relèvent surtout de considérations de style, les diathèses active et passive peuvent être employées concurremment, et le cas est favorable pour constater l'exactitude des rapports actanciels exposés au paragraphe précédent *Alfred chantera la Marseillaise/La Marseillaise sera chantée par Alfred.*

5. — La métataxe de l'actif et du passif est surtout fréquente lors de la traduction du latin en français ou inversement. C'est ainsi que le passif latin *Lex data est a sapiente*, pourra se traduire en français, avec le passage de la diathèse passive à la diathèse active et l'interversion des actants qui en résulte, par : *C'est un sage qui a fait cette loi.*

6. — La métataxe de l'actif et du passif n'exclut pas qu'il y ait concurremment **renversement sémantique** du verbe, mais les deux faits s'ils se détruisent en partie se compliquent aussi par ailleurs et aboutissent à des métataxes complexes. Soit par exemple le verbe *délecter*, il donne un sens opposé à celui d'*aimer* en ce sens que pour passer de l'un à l'autre il y a lieu de renverser les actants : *Antoine aime la lecture/la lecture délecte Antoine.* Si le latin emploie le verbe *délecter* et le français le verbe *aimer*, et si en outre le latin emploie la diathèse passive et le français la diathèse active, on obtient la correspondance lat. *Antonius lectione delectatur*, fr. *Antoine aime lire.* On constate que les deux renversements d'actants simultanés que nécessite la traduction de la phrase latine dans la phrase française, s'ils ont bien pour effet d'annuler le renversement du prime actant qui reste le même dans les deux langues, compliquent au contraire la question de l'autre actant, qui est représenté par un ablatif complément du passif (cf. chap. 51, § 18 et chap. 52, § 18) dans le latin *lectione*, et au contraire par un infinitif second actant dans le français *lire.*

CHAPITRE 126. — Métataxe et causatif

1. — Si les métataxes provoquées par la transposition de la diathèse active en diathèse passive et inversement sont d'une relative simplicité, par contre l'opération devient plus compliquée dès que, dans la langue à traduire ou dans celle où l'on traduit, intervient la voix causative, qui pose des questions délicates et dans lesquelles il est facile de s'embrouiller.

2. — Tout d'abord il peut arriver que le verbe causatif soit synthétique dans une langue et analytique dans l'autre. C'est le cas pour un assez grand nombre de verbes, notamment en grec, en allemand, et en russe, par rapport au français. Mais pour qu'il y ait vraiment métatase et non pas simplement appel à un marquant morphologique différent il faut que l'auxilié qui se construit avec l'auxiliaire factitif dans une langue soit au moins partiellement contenu dans le verbe factitif synthétique de l'autre. Le cas est assez rare, car il suppose que les deux langues possèdent précisément le moyen d'exprimer le même complexe sémantique en le découpant différemment, de telle sorte que le verbe qui se construit avec le causatif soit lui aussi synthétique dans une langue et analytique dans l'autre, à savoir analytique dans la langue qui possède le causatif synthétique, et au contraire synthétique dans celle qui possède le causatif analytique, de telle sorte que, l'importance du contenu sémantique d'un des verbes compensant celle de l'autre, la différence qu'il y a entre eux se trouve rachetée dans le total sémantique qu'ils forment dès qu'on les emploie ensemble. C'est le cas de l'expression allemande *holen lassen*, qui exprime exactement le même complexe sémantique que le français *aller chercher*, bien que le découpage sémantique en soit différent dans les deux langues. En allemand la marque de la diathèse causative est analytique et représentée par l'auxiliaire causatif *lassen* tandis qu'en français elle est incluse dans le sens même du verbe causatif synthétique *envoyer*, qui s'analyse sémantiquement en *faire aller*. En allemand au contraire, c'est l'idée d'*aller* qui est incluse dans le verbe synthétique *holen* « aller chercher », qui contient en outre sémantiquement l'idée de *chercher*, tandis que cette idée est exprimée analytiquement dans le français *chercher*. La similitude du complexe sémantique ainsi exprimé de façon différente dans les deux langues, le total sémantique égal y résultant de l'addition de totaux partiels différents, et le mécanisme par lequel les opérations différentes dans l'une et l'autre langue aboutissent quand même au même résultat, peuvent être mises en lumière par le schéma suivant :

	Verbe analytique allemand (auxiliaire factitif)	Verbe synthétique allemand	
Allemand	<i>lassen</i>	<i>holen</i>	
Idées exprimées	<i>faire</i>	<i>aller</i>	<i>chercher</i>
Français	<i>envoyer</i>		<i>chercher</i>
	Verbe synthétique français (causatif)	Verbe analytique français	

3. — Mais c'est à la différence du nombre des actants que sont dues en majeure partie les métatases qui résultent de l'emploi de la voix causative. En effet, celle-ci fait par définition intervenir un actant

de plus que l'autre, de telle sorte que les deux langues présentent un régime actantiel différent, qui entraîne forcément, à la traduction, des transformations fondamentales, l'actant supplémentaire d'une langue ne pouvant être représenté dans l'autre que par un circonstant.

4. — Nous avons vu (v. chap. 108, § 5) qu'en français, lorsque les verbes à deux actants deviennent causatifs à trois actants, l'intervention du nouvel actant avait pour effet de rejeter le prime actant au rôle de tiers actant, le nouvel actant devenant lui-même le prime actant du verbe causatif.

5. — Le procédé très spécifiquement français qui consiste à substituer le nouvel actant à l'ancien dans le rôle de prime actant est loin d'être aussi développé en russe et en allemand. Les langues de ce type préfèrent ne pas faire appel au causatif et présenter simplement l'instigateur sous forme d'un circonstant de cause, ce qui a pour effet de laisser les actants à leur place.

6. — Cette particularité oblige, lors de la traduction des expressions de ce type de l'allemand ou du russe en français, à transformer le verbe en verbe causatif et le circonstant causal en prime actant. On obtient ainsi des phrases infiniment plus idiomatiques en français. C'est une des raisons pour lesquelles il est inversement très difficile de traduire le causatif français en allemand ou en russe, langues où il s'emploie beaucoup moins qu'en français et qui se bornent le plus souvent à faire appel à une structure actantielle différente.

7. — Toutes les métataxes de ce type sont des interversions doubles, puisque, le circonstant de la langue étrangère devenant prime actant en français, le prime actant s'y trouve reporté au rôle de second actant.

8. — Il y a lieu de méditer longuement le mécanisme de cette métataxe et les correspondances qui en résultent, et qui sont la clé de nombreuses traductions, non seulement du latin, mais de l'allemand, du russe et en général de toutes les langues étrangères du même type.

9. — Soit par exemple : la phrase latine *Ipsa liberatione et uacuitate omnis molestiae gaudemus* (Cicéron, *De finibus...* I-11-37) il y a lieu de la traduire en français par *C'est uniquement l'exemption et l'absence de toute douleur qui nous met en joie*. On constate que le circonstant latin *ipsa liberatione...* devient en français le prime actant *l'exemption...*, et que le prime actant latin qui est inclus dans le verbe *gaudemus* passe en français sous la forme du second actant *nous*.

10. — Les métataxes de ce type sont extrêmement nombreuses dans le passage de l'allemand au français, et l'on peut dire que nombre de traductions de cette langue seraient désespérées sans le recours au procédé indiqué, qui a d'ailleurs été repéré par les bons théoriciens de la typologie comparée de l'allemand et du français.

11. — A. Malblanc en donne d'excellents exemples dans le chapitre intitulé *Encore « faire »* de sa pénétrante étude sur la *Stylistique comparée du français et de l'allemand* (pp. 27-28) : all. *Davon zitterten die Fensterscheiben*, fr. mot à mot : *Les vitres tremblèrent de cela*, c'est-à-dire *Cela fit trembler les vitres* ; all. *Bei diesen Worten erbleichte Hans*, fr. mot à mot : *A ces mots Jean pâlit*, c'est-à-dire *Ces paroles firent pâlir Jean* ;

all. *Vor dem nahenden Feind entflohen die Einwohner in die Wälder*, fr. mot à mot : *Devant l'ennemi approchant les habitants s'enfuirent dans les forêts*, c'est-à-dire *L'approche de l'ennemi fit fuir les habitants dans les forêts*.

12. — Commentant ces métataxes, A. Malblanc écrit très justement (*ibid.*, p. 27) : « En allemand l'idée de causalité sous-jacente dans ces verbes factitifs français disparaît ; l'allemand traduit le fait en exprimant la nature par des verbes image appropriés, ... ne gardant pour la liaison causale que le jugement implicite et objectivé par un démonstratif adverbe (*davon*). Souvent d'ailleurs l'allemand objectivera, en l'implicitant dans une préposition, le jugement causal exprimé directement par « *faire* ». C'est une autre manière de constater que le circonstant de l'allemand *davon, bei diesen Worten* correspond à un prime actant français, *cela, ces paroles*, tandis qu'au prime actant allemand *die Fensterscheiben, Hans*, correspond un second actant français *les vitres, Jean*.

13. — Les faits de ce genre se compliquent d'ailleurs souvent d'autres procédés de traduction qui les empêchent d'apparaître sous leur forme la plus simple et ont pour effet de les rendre moins évidents à première vue ; all. *Sie schienen die Grösse seiner Handlung ganz über dem Verbotenen, das sie so nebenher an sich hatte, zu übersehen*¹, fr. *Ce que son action comportait subsidiairement de défendu semblait les empêcher d'en voir la grandeur*. Quand le phénomène est dégagé de la gangue grammaticale qui l'entoure et ramené à ses traits essentiels, on constate que le circonstant allemand *über dem Verbotenen* correspond au prime actant français *ce que son action comportait subsidiairement de défendu*, et qu'au prime actant allemand *Sie* correspond le second actant français *les*.

14. — Les langues scandinaves pensent les phrases de ce type exactement de la même façon que l'allemand. C'est ainsi qu'on dira en danois : *Det er en almindig Opfattelse, at Jorden er blevet lille, efter at Afstandene formindesker Aar for Aar of Fly, Biler og Motorbaade*, m.-à-m. « C'est une idée très répandue que la terre a rapetissé depuis que les distances diminuent d'année en année du fait des avions, des autos et des navires à moteur », en bon français « C'est une idée très répandue que la terre a rapetissé depuis que les avions, les autos et les navires à moteurs raccourcissent d'année en année les distances ».

15. — La métataxe entre le russe et le français se présente de la même façon que celle du latin et de l'allemand ; rus. *из-за шума ничего не слышно*, m.-à-m. « De par derrière le bruit rien ne s'entend », en bon français *Le bruit empêche de rien entendre*. De même que pour l'allemand et le latin, le circonstant russe *из-за шума* devient le prime actant français *le bruit*, et le prime actant russe *ничего* devient le second actant français *rien*.

16. — C'est dans le sens de la métataxe qu'il y a lieu de chercher la traduction du titre de la fameuse comédie de Griboïedov *Горе от ума*, que l'on traduit généralement tant bien que mal par *Le malheur d'avoir trop d'esprit*. Or, si l'on tient compte de la nature de la métataxe, telle qu'elle vient d'être exposée, il est évident qu'il faut plutôt chercher une traduction dans le genre de *L'esprit fait souffrir* ou *L'esprit rend malheureux*.

1. *Deutsche Erzähler von heute, Der Turmhahn.*

17. — C'est dans le même esprit qu'il y a lieu de traduire rus. смеялся и подчас сам не знал и не помнил чему смеялся (Dostoïevski, *L'Idiot*, I, début). « Il riait et parfois il ne savait ni ne se rappelait lui-même » mot à mot « de quoi il riait », en bon français, « ce qui le faisait rire ».

18. — La même remarque s'applique à la compréhension correcte Чем люди живы de Tolstoï, que l'on a longtemps traduit par « De quoi vivent les hommes » alors que le sens véritable est « Ce qui fait vivre les hommes », ainsi que l'a lumineusement démontré A. Mazon dans la *Revue des Etudes Slaves*, 25, 1949, p. 22, en se fondant sur l'explication littéraire conforme à la pensée de Tolstoï, laquelle explication vient heureusement corroborer la déduction tirée ci-dessus de la structure syntaxique de ce titre en russe.

19. — Une variante du type précédent est celle où le prime actant de la langue étrangère correspond à un tiers actant du français. C'est le cas dans la phrase allemande *Dadurch kann ich Zeit gewinnen*, à laquelle correspond le français *Cela me fait gagner du temps*. Comme dans les précédentes, le circonstant allemand *dadurch* est représenté par le prime actant français *cela*, mais ce n'est plus par un second actant, mais bien par un tiers actant français *me* qu'est représenté le prime actant allemand *ich*.

20. — Les phrases qui appellent une traduction de ce type sont fréquentes en allemand : *ein Mensch... der über grossen und schrecklichen Leiden und Entbehrungen gelernt hatte, sich ohne Scham schwach zu fühlen* (Hermann Hesse, *Peter Kamenzind*, p. 101). « Un homme à qui des souffrances et des privations grandes et terribles avaient enseigné à se sentir faible sans honte ».

21. — Mais les exemples de ce type sont surtout nombreux, lorsqu'il s'agit d'exprimer non pas l'idée d'enseigner, c'est-à-dire de *faire apprendre* mais l'idée contraire de *faire oublier*, qu'il est pratiquement impossible d'exprimer dans nombre de langues à moins de faire appel à une structure actantielle radicalement différente de celle du français. L'instigateur de l'oubli, au lieu d'y assurer comme en français le rôle de prime actant, y est présenté comme un circonstant causal exprimant la cause de l'oubli : all. *Die Malerin hatte ich über der Schriftstellerei ganz vergessen* (Hermann Hesse, *Peter Kamenzind*, p. 53), *Mon activité d'écrivain m'avait fait complètement oublier la femme peintre*.

22. — La même correspondance se trouve entre le latin et le français. Soit la phrase latine *Dum obsequor adulescentibus, me senem esse sum oblitus*¹. La façon la plus élégante d'en faire passer le sens en français est de transformer la proposition circonstancielle *dum obsequor adulescentibus* en un nœud substantival, et de faire intervenir celui-ci comme prime actant d'un verbe causatif : *Ma complaisance pour les jeunes gens m'a fait oublier ma vieillesse*².

23. — Enfin le même mode d'expression se rencontre en russe : *Через них она забыла свою черную беду* (Dostoïevski, *L'Idiot*, VI) m.-à-m. « Par eux elle oubliâ sa misère noire », en bon français, *Ils lui firent*

1. Cicéron, *De Oratore*, II, 4, 15.

2. Riemann et Goelzer : *Grammaire latine complète*, après § 110.

oublier sa misère noire. De même qu'en allemand et en latin le circonstant russe через них devient le prime actant français *ils*, et le prime actant russe она devient le tiers actant français *lui*.

24. — La notion du verbe causatif est tellement développée en français qu'on y fait souvent appel, pour traduire les phrases étrangères, à des phrases qui ne sont pas de type directement causatif, mais qui se construisent de la même façon. C'est ainsi que l'existence de l'auxiliaire causatif *faire* suscite souvent à la traduction l'emploi, en valeur d'auxiliaire augmentant le nombre des actants d'une unité, du verbe *voir*: all. *Zu dieser Zeit wurde ein grosser Dichter geboren*, fr. *Cette époque vit naître un grand poète*¹.

CHAPITRE 127. — Métataxe et anti-causatif.

1. — Le causatif français peut d'ailleurs être représenté, dans les mêmes conditions, par son contraire, que l'on pourrait pour cette raison appeler l'**anti-causatif**. Bien entendu le marquant analytique de l'anti-causatif n'est plus le verbe auxiliaire positif *faire*, mais un des verbes qui expriment l'idée inverse, comme par exemple le verbe auxiliaire à valeur sémantiquement négative *empêcher*: *Empêcher quelqu'un de boire* est en effet le contraire de *faire boire quelqu'un*.

2. — Soit par exemple la phrase latine *Solem prae iaculorum multitudine et sagittarum non uidebitis*, où l'idée négative est exprimée en latin par *non*: elle se traduit élégamment en français par *La multitude des traits et des flèches vous empêchera de voir le soleil*. On constatera que le circonstant latin *prae iaculorum multitudine* devient en français le prime actant *la multitude des traits*, et que le prime actant latin inclus dans le verbe *uidebitis* devient en français le second actant *vous*, ce qui n'empêche pas le second actant latin *solem* de rester second actant dans le français *le soleil*.

3. — C'est du même type que relève la métataxe *At prae lacrimis non quo plura dicere* (Cicéron à *Tullia*, 29, IV, 58), *Mais les larmes m'empêchent d'en dire davantage*.

4. — L'anti-causatif *empêcher* est en relation sémantique directe avec un certain nombre d'autres verbes français qui procèdent sémantiquement les uns des autres et ne mettent en œuvre que des idées simples comme celle de causatif et celle de négation. Si le contraire de *faire* est *empêcher*, ne pas empêcher, c'est *permettre*, et ne pas permettre, c'est *défendre*. On voit à quelles notions simples se ramènent un grand nombre de mots. Il s'agit là d'idées élémentaires dont l'ensemble constitue un système sémantique comparable au système élémentaire que représente, dans l'organisation de la matière, la chimie organique. Mais la chimie organique, science matérielle, est incomparablement plus avancée que l'étude du système sémantique correspondant, qui

1. A. Malblanc : *Pour une stylistique comparée du français et de l'allemand*, p. 56, § 53.

est à peine ébauché, et dont l'intérêt est loin d'apparaître en pleine lumière. Qui ne conçoit cependant l'avantage qu'il y aurait, pour la technique de la traduction, à connaître dans le détail l'économie de systèmes sémantiques comme celui que constituent les verbes *faire*, *empêcher*, *permettre*, *défendre*, et autres verbes éventuellement connexes sur le plan sémantique, dont le maniement est indispensable et constant lorsqu'il s'agit de résoudre les problèmes que pose la métataxe (cf. chap. 106, § 9) ?

5. — C'est ainsi que le verbe *empêcher* sera très utile pour répondre à l'idée exprimée par le verbe russe давать au sens de *permettre*, lorsqu'il est employé au négatif гроза не даёт мне спать, m.-à-m. « l'orage » ne me donne pas dormir », en bon français *l'orage m'empêche de dormir*.

6. — L'anti-causatif français peut d'ailleurs être employé lui-même négativement. En ce cas, il y a lieu de noter que, bien que l'anti-causatif soit le contraire du causatif, **l'anti-causatif négatif** ne donne pas une nuance sémantique exactement analogue à celle du causatif. *Ne pas empêcher quelqu'un de boire*, n'est pas la même chose que *faire boire quelqu'un*. La seconde de ces phrases exprime une activité que n'implique pas la négation de l'activité contraire dans la première.

7. — La nuance assez subtile que donne en français l'emploi de l'anti-causatif négatif correspond assez exactement à celle que l'allemand exprime par le circonstant *meinetwegen* : all. *meinetwegen dürfen Sie rauchen*, fr. *je ne vous empêche pas de fumer*.

8. — Du russe comme de l'allemand, on est souvent amené à traduire en français par l'anti-causatif négatif : я всё равно её люблю, m.-à-m. « je l'aime ça m'est égal » ou « je l'aime quand même », en bon français *ça ne m'empêche pas de l'aimer*.

9. — Le russe possède comme l'allemand un adverbe spécialisé dans l'expression de la même nuance que l'anti-causatif français. C'est le mot пожалуй, dont la traduction en français est toujours délicate. On peut le rendre en français par *si vous voulez*, *je veux bien*, *j'y consens*, *soit*, *d'accord*, etc..., rus. : Колпаки, пожалуй, можно надеть и чистые (Gogol, *Le Révizor*, I, 1), m.-à-m. « Il est possible, concède, de leur mettre des bonnets propres », en bon français, *On peut leur mettre des bonnets propres si vous voulez*, ou bien *Je veux bien qu'on leur mette des bonnets propres*, ou bien *Qu'on leur mette des bonnets propres, j'y consens*, ou bien, *Soit ! qu'on leur mette des bonnets propres !* ou bien *D'accord ! qu'on leur mette des bonnets propres !*

10. — Mais la meilleure traduction française consiste le plus souvent à faire appel à l'anti-causatif négatif : rus. там... пожалуй опять можете его повесить, m.-à-m. « Vous pouvez, concède, le raccrocher là », en bon français *Je ne vous empêche pas de le raccrocher là*.

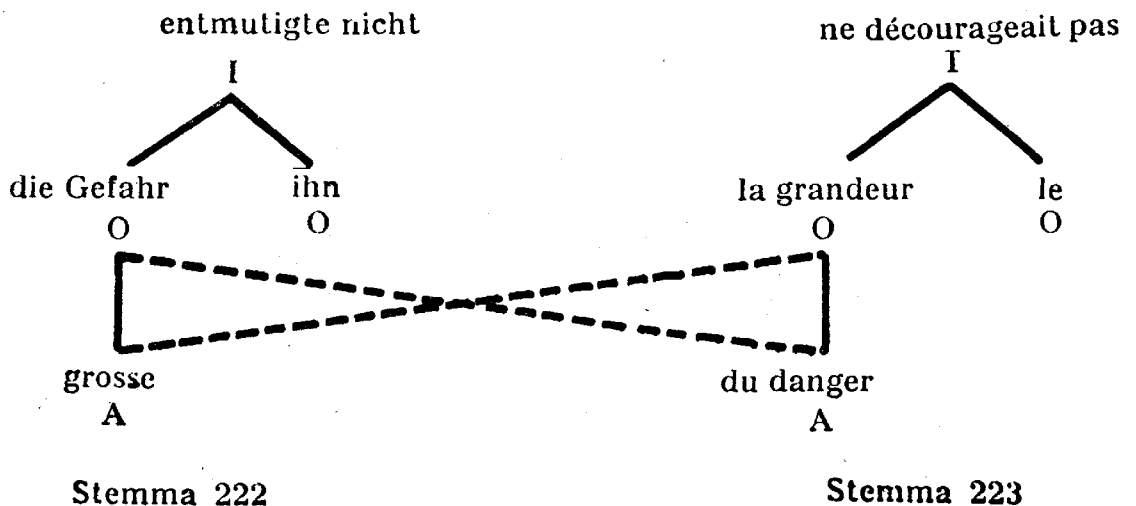
CHAPITRE 128. — Renversement sémantique des nœuds en connexion verticale.

1. — Un autre type de métataxe est le suivant. Lorsqu'un nœud régissant est en connexion avec un nœud subordonné, il peut arriver que la répartition des exprimendes (cf. chap. 16, § 1) entre les deux nœuds soit inverse, de telle sorte que l'idée exprimée dans une langue par le nœud régissant le soit par le nœud subordonné dans l'autre et inversement.

2. — Il y a ainsi entre les deux langues une sorte de chassé-croisé et, la connexion restant structurellement la même dans les deux langues, il y a néanmoins, dans le passage de l'une à l'autre un renversement sémantique qui fait que la disposition des exprimendes dans une langue apparaît sens dessus dessous dans l'autre.

3. — La chose apparaît clairement dans le stemma. Car si le symbole (cf. chap. 33) qui exprime la valeur structurale de chacun des nœuds reste identique, par contre les exprimendes sont tête-bêche par rapport à l'autre.

4. — Soit par exemple la phrase allemande *Die grosse Gefahr entmutigte ihn nicht*, pour laquelle A. Malblanc (*ibid.*, p. 81) propose l'équivalent français *La grandeur du danger ne le décourageait pas* : nous constatons effectivement que, si nous avons affaire dans les deux langues à une structure identique comportant un substantif régissant (all. *die Gefahr*, fr. *la grandeur*) et un adjectif subordonné (all. *grosse*, fr. *du danger*, qui est l'équivalent d'un adjectif ainsi qu'il sera démontré ci-dessous, chap. 192, §§ 1-3), par contre la disposition des exprimendes est inverse, puisque l'idée de *danger* est exprimée par le nœud régissant en allemand et par le nœud subordonné en français, tandis que l'idée de *grandeur* est exprimée par le nœud subordonné en allemand et par le nœud régissant en français.



5. — Et la stemmatisation de ces deux phrases nous permet en effet de vérifier que, si le stemma symbolique (cf. chap. 33, § 8) en est le même,

par contre les exprimendes y apparaissent tête-bêche, ainsi que le fait ressortir une ligne de traits qui montre la correspondance sémantique d'un stemma à l'autre (cf. St. 222 et 223).

6. — Le mode d'expression du français est ici plus abstrait que celui de l'allemand, puisque l'idée de *grandeur*, dont la nature abstraite répond en principe à la structure adjectivale (cf. chap. 84, § 8), y est rendue par un substantif, ce qui oblige à faire du substantif *danger* une locution de type adjectival *du danger*.

7. — La chose est encore plus nette dans les expressions latines *in alta arbore*, *in media arbore*, fr. *en haut de l'arbre*, *au milieu de l'arbre*, où le latin, plus près de la réalité, exprime l'objet concret qu'est l'« arbre » par le substantif *arbore* et la notion plus abstraite de « hauteur », par l'adjectif *alta*, tandis que le français, plus porté à voir les choses à travers le miroir de l'entendement, rend la notion d'« arbre » par l'expression adjectivale *de l'arbre* et inversement la notion de la « hauteur » de celui-ci par l'adjectif substantivé (*le*) *haut*.

8. — Il arrive que le subordonné adjectif latin soit représenté par un substantif en apposition : *post Ciceronem consulem*, fr. *après le consulat de Cicéron*. Ici encore le latin est plus proche de la réalité, puisque c'est un être concret qu'exprime le substantif *Cicero*, alors que la notion plus abstraite de sa fonction de consul y est exprimée par le substantif *consulem*, dont le rôle d'apposition fait l'équivalent d'un adjectif, tandis que le français a pour substantif l'abstrait *le consulat* et pour équivalent d'adjectif *de Cicéron*.

9. — En pareil cas, le latin fait un grand usage des formes nominales du verbe, en particulier des participes présents et plus encore antérieurs et du gérondif, ce qui lui fournit des tournures pour lesquelles il manifeste une évidente prédilection.

10. — Si le mot auquel le latin fait appel pour remplir le rôle de subordonné adjectif est un participe, il est généralement représenté en français par un substantif abstrait.

11. — Nous avons affaire à un **participe présent** dans la phrase *mortem uenientem nemo hilaris excipit* (Sénèque, *Lettres*, 30, 12)¹, fr. *personne n'accueille avec gaieté l'approche de la mort*. Ici l'exprimende rendu en latin par le participe présent subordonné *uenientem* l'est en français par le substantif régissant *l'approche* et au contraire celui qui est rendu par le substantif régissant latin *mortem* l'est en français par le groupe subordonné à valeur adjectivale *de la mort*.

12. — Nous avons au contraire à faire à un **participe antérieur** dans les phrases suivantes : lat. *Lacedaemoniis nulla res tanto erat damno quam disciplina Lycurgi sublata* (Tite-Live, XXXVIII, 34, 9)/fr. *Rien ne faisait autant de mal à Lacédémone que la perte de la constitution de Lycurgue* ; lat. *Ab urbe oppugnanda Poenum absterruere conspecta moenia* (Tite-Live, XXIII, I, 10)/fr. *La vue des murs de Naples fit renoncer Annibal à l'idée de donner l'assaut* ; lat. *Angebant virum Sicilia Sardiniaque amissae* (Tite-Live, XXI, I, 5)/fr. *La perte de la Sicile et de la Sardaigne serrait le cœur de cet homme* ; lat. *urbem captam hostis diripuit*

1. Cf. Riemann et Goelzer, *Grammaire latine complète*, 1902, p. 73.

fr. après la prise de la ville, l'ennemi la pill¹; lat. *ab Urbe condita*, fr. depuis la fondation de la Ville. Il est facile de constater qu'aux participes antérieurs subordonnés latins *sublata*, *conspecta*, *amissae*, *captam*, *condita*, répondent sémantiquement les substantifs régissants français *la perte*, *la vue*, *la perte*, *la prise*, *la fondation*, et qu'inversement aux substantifs régissants latins, *disciplina*, *moenia*, *Sicilia...*, *urbem*, *Urbe*, correspondent les groupes subordonnés à valeur adjectivale français, *de la constitution*, *des murs*, *de la Sicile*, *de la ville*, *de la Ville*.

13. — Enfin il est fréquent qu'à un adjectif verbal subordonné latin réponde sémantiquement un infinitif régissant français et qu'inversement au substantif latin régissant l'adjectif verbal réponde sémantiquement le second actant français de ce verbe : lat. *cupidus uidendae urbis*,/fr. *désireux de voir la ville*; lat. *tanto oneri sustinendo impar est*, fr. *il n'a pas la force de porter un si grand fardeau*². Aux adjectifs verbaux latins *uidendae* et *sustinendo* répondent sémantiquement les verbes français *voir* et *porter*, cependant qu'aux substantifs régissant latins correspondent les seconds actants français *la ville* et *un fardeau*.

14. — Inversement il arrive, surtout lorsque les deux notions en connexion présentent un certain degré d'abstraction, de telle sorte qu'aucune des deux n'ait un caractère nettement plus concret que l'autre, qu'à un substantif abstrait latin réponde un adjectif verbal français : lat. *Non sine uarietate doctrinae satis politus et sapiens esse orator potest* (Cicéron, *de Oratore*, III, 21, 80)/fr. *Sans connaissances variées un orateur ne peut avoir ni assez de politesse, ni assez de goût*; lat. *contumelia maledicti* (Cicéron, *pro Sulla*, 8, 25)/fr. *une injure blessante*; lat. *gravitas dicendi* (Cicéron, *pro Sextio*, 62, 130)/fr. *une éloquence entraînante*³. L'équivalent d'adjectif est en latin un génitif (*doctrinae*, *maledicti*, *dicendi*), tandis qu'il est en français un adjectif verbal (*variées*, *blessante*, *entraînante*).

15. — Tous les faits cités dans ce chapitre illustrent bien la complète indépendance du structural et du sémantique (v. chap. 20, § 17 et chap. 120, § 8), puisque les correspondances structurales ne concordent pas avec les correspondances sémantiques. La chose apparaît en pleine lumière si l'on compare les stemmas 222 et 223.

CHAPITRE 129. — Changement du centre structural.

1. — Quand le renversement sémantique des nœuds connectés intéresse un nœud verbal, il y a changement du **centre structural**.

2. — Toutes les langues en effet ne choisissent pas le même exprime sémantique pour en faire le verbe et le mettre au centre structural de la phrase. On ne conçoit guère ici qu'il puisse y avoir hésitation entre le verbe lui-même et un des actants, qui sont de nature différente, mais on constate qu'en fait il y a souvent opposition entre le verbe et

1. Cf. Riemann et Goelzer, *Grammaire latine complète*, 1902, p. 57, 354, 308.

2. Cf. Riemann et Goelzer, *ibid.*, p. 58.

3. Cf. Riemann et Goelzer, *ibid.*, pp. 308 et 373.

un de ses circonstants, comme si le verbe lui-même n'était en dernière analyse qu'un circonstant promu à la dignité de centre structural (adverbe de quiddité, v. ch. 37, §§ 36, 37).

3. — C'est ainsi que le français est loin de choisir toujours comme centre structural le même circonstant que le latin, l'allemand ou le russe. Il choisit de préférence des circonstants de caractère plus **abstrait** que ces langues. Et c'est pourquoi M. Malblanc a pu dire avec raison qu'aux yeux d'un francophone « il semble que l'allemand par la multiplicité de ses verbes s'essaie à épuiser la multiplicité du concret » et « que le verbe allemand... est plus lourd de perception sensible et de relations exprimées que le verbe français »¹. Et c'est pourquoi cet auteur oppose très justement le verbe image de l'allemand, qui est sur le plan sémantique du réel, et le verbe signe du français, qui est sur le plan de l'entendement.

4. — La chose apparaît en pleine lumière lorsque le circonstant est exprimé en latin, allemand ou russe, par l'espèce de mot qui l'exprime le plus normalement, c'est-à-dire par un *adverbe*. Auquel cas il est facile de classer les nombreux exemples qui illustrent cette structure selon la nature de l'adverbe, suivant qu'il s'agit d'un adverbe de temps, de lieu, de manière, etc.

5. — Au contraire le circonstant abstrait, qui reste adverbe en latin, allemand et russe, assume en outre en français le rôle de centre structural autour duquel vient s'ordonner la phrase, et qui devient ainsi le verbe.

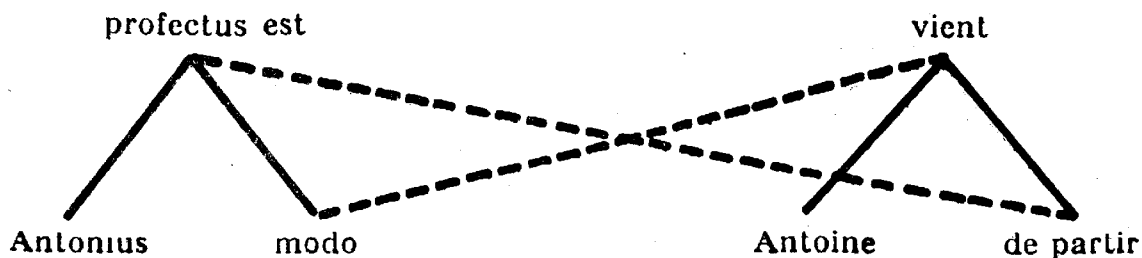
6. — Inversement, tandis que le circonstant le plus concret assume en latin, en allemand et en russe la fonction de centre structural et y figure par conséquent comme verbe, le même circonstant ne doit pas assumer en français un rôle autre que celui de circonstant, et c'est pourquoi, si, comme il arrive souvent, il s'exprime normalement sous la forme d'un verbe, il doit être ramené de la forme verbale à la forme de circonstant, ce qui est facile grâce à l'emploi d'une des formes du verbe qui, comme les modes impersonnels (infinitif, participe et surtout gérondif) ne sont plus à proprement parler des formes verbales, mais des formes nominales et adverbiales.

7. — Soit par exemple la phrase latine *Antonius modo profectus est*, dans laquelle l'adverbe *modo* est un adverbe de temps destiné à exprimer le passé récent, le français lui donne la valeur verbale d'auxiliaire du passé récent dans le verbe *venir*, cependant que l'idée de départ exprimée par le verbe latin *profectus est* est ramenée en français à la forme nominale de l'infinitif *partir*, précédé lui-même de la préposition *de* qui a pour effet d'en faire un circonstant, et l'on a la correspondance française *Antoine vient de partir* (v. St. 224 et 225).

8. — L'allemand et le russe procèdent ici exactement comme le latin et répondent à fr. *Antoine vient de partir* par all. *Anton ist eben fortgegangen*, rus. *Антон только что ушёл*.

1. A. Malblanc, *Pour une stylistique comparée du français et de l'allemand*, pp. 14 et 14-15.

9. — La même opposition apparaît si l'adverbe allemand exprime la durée ; *der Fluss steigt unaufhörlich* / fr. *le fleuve ne cesse de monter*. De même à l'allemand *vollends tun* correspondra le français *achever de faire*.



10. — Il y a lieu de signaler ici un adverbe de lieu employé en valeur d'adverbe de temps, le comparatif *weiter* « plus loin », qui appelle souvent pour correspondant français le verbe *continuer* : all. *lesen Sie weiter* / fr. *continuez à lire* ; all. *schreiben Sie weiter* / fr. *continuez à écrire* ; all. *wir glauben weiter, dass...* / fr. *nous persistons à croire que...*¹, à tel point que *weiter*, employé seul avec valeur d'impératif (cf. chap. 37, § 39), répond exactement à l'impératif français *continuez* (cf. chap. 77, § 11) et qu'il suffit souvent de traduire l'adverbe allemand par le verbe français à l'impératif, sans qu'on ait même à se préoccuper de traduire le verbe allemand par un adverbe français. C'est le cas dans l'expression *geben Sie den Salat weiter*, que suffit à traduire fr. « passez la salade ! », ou dans l'expression chère à certains jeunes collégiens, qui, de l'extrémité d'une rangée, donnent un coup de poing à leur voisin en disant : all. *gib das weiter !* fr. « passe ça à ton voisin ! » ou simplement « fais passer ! »

11. — Parmi les adverbes de temps allemands auxquels correspondent des verbes français, il y a lieu de citer *anfangs* et *endlich*, qui expriment en allemand l'ordre dans lequel se succèdent les procès, all. *anfangs tun* / fr. *commencer par faire* ; all. *endlich tun* / fr. *finir par faire*, dont on peut rapprocher l'adverbe *schnell* qui exprime la vitesse : all. *er zieht sich schnell an* / fr. *il se dépêche de s'habiller*.

12. — Ce qui vient d'être dit pour les adverbes de temps est également valable pour les adverbes de manière ou assimilés : lat. *hac re careo aegre* / fr. *j'ai de la peine à m'en passer*.

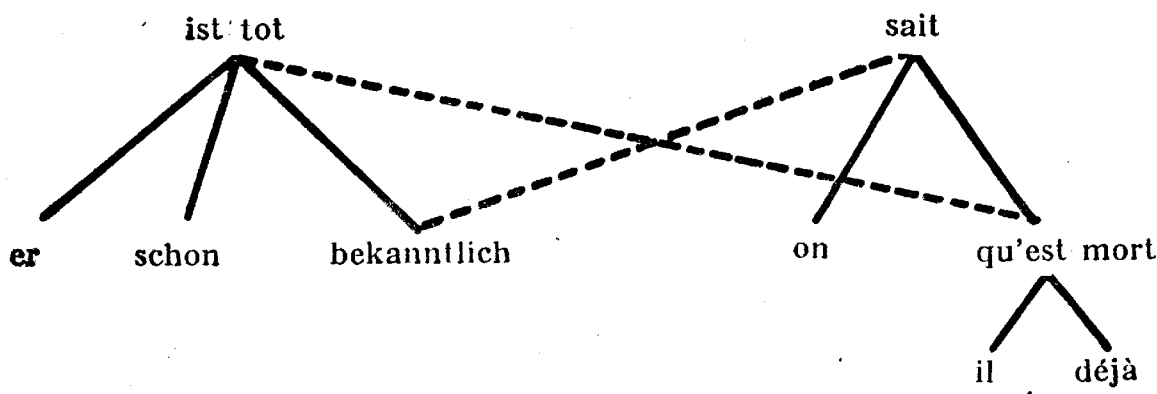
13. — De ce même type relèvent des phrases allemandes assez nombreuses : all. *er leugnet hartnäckig* / fr. *il s'obstine à nier* ; all. *sie hätten die Flotte beinahe überrumpelt* / fr. *ils faillirent surprendre la flotte* ; all. *man hat sogar gesagt* / fr. *on a été jusqu'à dire*. C'est en vertu de ce même principe que l'adverbe allemand *gern* se traduit par le verbe français *aimer* : all. *ich lese gern* / fr. *j'aime lire*, ce qui a pour conséquence que le comparatif all. *lieber* a pour correspondant en français le verbe *préférer*, qui a sémantiquement la valeur d'un comparatif : all. *ich lese lieber* / fr. *je préfère lire*. Telle est la véritable façon de traduire en allemand le

1. Cet exemple, comme beaucoup de ceux qui suivent, est emprunté à la *Stylistique comparée du français et de l'allemand* de M. Malblanc (p. 16), qui en contient une abondante collection, à laquelle nous avons plaisir à renvoyer le lecteur.

mot *aimer*, l'emploi du verbe allemand *lieben* étant restreint à l'expression de l'idée d' « aimer d'amour ». C'est pourquoi il ne faut pas traduire, comme le font trop souvent les débutants en allemand, *j'aime le vin* par *ich liebe den Wein*, mais par *ich trinke gern Wein*.

14. — C'est de ce type qu'il y a lieu de rapprocher all. *wir fahren bequemer* / fr. *il sera plus commode d'aller en voiture* (qu'à pied) ; all. *wir fahren besser* / fr. *nous ferons mieux de prendre le tramway*.

15. — Très souvent, le contenu sémantique de l'adverbe allemand correspond à celui d'un verbe déclaratif français. Les phrases de ce type ne peuvent se traduire convenablement qu'en faisant appel en français à ce verbe déclaratif : all. *er ist bekanntlich schon tot* / fr. *on sait qu'il est déjà mort* (cf. St. 226 et 227).



Stemma 226

Stemma 227

16. — On a une tournure analogue dans la phrase all. *er ist angeblich angekommen* / fr. *on prétend qu'il est arrivé, on le dit arrivé*.

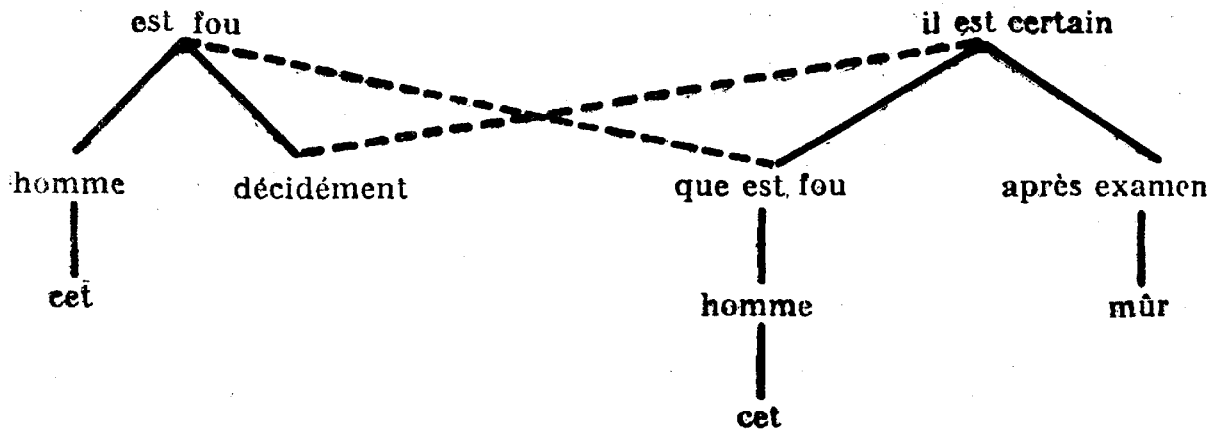
17. — Il arrive quelquefois que ce soit en français qu'apparaisse sous forme d'adverbe le contenu sémantique que l'on est habitué à y voir exprimé par un verbe déclaratif. Ainsi dans la phrase *décidément, cet homme est fou*, qui signifie bien entendu, non pas qu'il est fou d'une manière décidée, mais bien que c'est après mûr examen qu'on est parvenu à se faire cette opinion. La comparaison du stemma même de cette phrase et de l'explication que nous en donnons fait bien ressortir qu'elle est conçue sur le même type structural que les phrases allemandes citées ci-dessus (cf. St 228 et 229) :

C'est sans doute pourquoi le *décidément* français exprime une nuance si difficile à rendre dans les langues étrangères, cf. aussi :

Cet homme, assurément, n'aime pas la musique.

(Molière, *Amphitryon*, II, 1).

18. — Le latin s'exprime ici comme l'allemand : lat. *Melius peribimus* (Tite-Live, I, 13, 3), fr. *il vaut mieux que nous périssions* ; lat. *Inspienter sperat* (Cicéron, *de Senectute*, 19, 68) « il a tort d'espérer » ; lat. *haec dicuntur et creduntur stultissime* (Cicéron, *de Natura deorum*, II, 28, 70), fr. *c'est la plus grande folie de dire et de croire de pareilles choses*.



Stemma 228

Stemma 229

19. — La connaissance de ces types de correspondances fournit souvent de bonnes traductions, que l'on chercherait sans succès par un autre moyen. C'est ainsi que l'on tenterait vainement de traduire convenablement en français la phrase russe удивительно умирают русские люди, (Tourgeniev, *Récits d'un chasseur*, XVI, la Mort) avec la même structure française par « les Russes meurent d'une façon étonnante », le verbe russe restant verbe en français, alors qu'on obtiendra une expression beaucoup plus adéquate de la même idée en tirant le verbe français de l'adverbe russe удивительно et en tournant « les Russes ont une façon étonnante de mourir ».

20. — Dans les mêmes conditions, l'adverbe de quantité allemand devient volontiers un verbe en français : *er trinkt zu viel Wein*, fr. *il abuse du vin*.

21. — Enfin il y a souvent intérêt à traiter la négation allemande *nicht* comme un véritable adverbe (cf. chap. 92, § 10) et à la traduire en français par un verbe, le verbe allemand étant à son tour rendu en français par un infinitif précédé d'une préposition. C'est ainsi que dans la subordonnée causale all. *um dem Feind nicht zu begegnen*, la négation *nicht* sera avantageusement rendue par le verbe français « éviter », ce qui donne la traduction *pour éviter de rencontrer l'ennemi*.

22. — Inversement c'est parfois la négation allemande qui assume le rôle du verbe : all. *mit der Liebe ist nicht zu spassen* / fr. *on ne badine pas avec l'amour*. La négation *nicht* devient en effet avec l'auxiliaire *ist* le nœud régissant du nœud subordonné *zu spassen*, dont elle est ainsi dissociée, alors qu'en français elle reste subordonnée au nœud régissant *badine*.

CHAPITRE 130. — Les adverbess résultats.

1. — Parmi les adverbess qui correspondent volontiers à des verbes français, il y a lieu de signaler tout particulièrement les **particules dites séparables** de l'allemand qui sont tout simplement des **adverbess résultats** marquant non pas la façon dont est fait, le procès, mais le résultat auquel il aboutit¹ ? (cf. chap. 37, § 40) all. *ich mache die*

Tür auf / fr. *j'ouvre la porte* ; all. *ich mache die Tür zu* / fr. *je ferme la porte*, les particules séparables *auf* et *zu* indiquant le résultat diamétralement opposé auquel aboutit le procès identique exprimé par le verbe *machen* « faire ».

2. — Le résultatif allemand *ab* fournit une série de bons exemples du même phénomène : *abbetteln* « obtenir en mendiant », *abschmeicheln* « obtenir en flattant », *ablügen* « obtenir en mentant », *abschwindeln* « obtenir en escroquant ».

3. — En effet all. *ab* exprime ici le résultat obtenu en détachant une chose de quelqu'un et ne peut par conséquent guère se traduire que par le verbe français « obtenir », tandis que le verbe allemand exprime le procédé par lequel on a obtenu ce détachement et ne peut être exprimé en français que par un gérondif.

4. — Avec un sens différent, puisqu'il exprime la notion de changement, le résultatif *um* se manie d'une façon tout à fait analogue : *umstimmen* « changer de ton », *umschalten* « changer de circuit ».

5. — Signalons enfin, parmi tant d'autres, la particule *aus*, qui exprime l'idée locative de « sortir », mais qui prend très souvent la valeur figurée de « sortir » du procès dans lequel on est engagé, c'est-à-dire de l'« achever ». All. *er ist ausgewachsen* signifie mot-à-mot « il est sorti du procès de croissance », c'est-à-dire « il a fini de croître, il a achevé sa croissance ».

6. — Lorsque la tendance à l'agglutination (v. chap. 11) a pour effet de transformer les particules séparables de l'allemand en particules inséparables, c'est-à-dire en véritables préverbes, c'est dans le préverbe allemand que se retrouvent les caractéristiques sémantiques exposées ci-dessus pour les particules.

7. — C'est ainsi que le préverbe *ver-*, qui exprime que le procès est poussé jusqu'à son terme ultime, et que ce terme doit être entendu péjorativement, ne peut guère être rendu en français que par le verbe « perdre » : all. *verspielen* « perdre en jouant », *die Zeit verschlafen* « perdre son temps en dormant », *sein Vermögen vertrinken* « perdre son bien par la boisson », *verscherzen* « perdre par sa faute », *verspeisen* « perdre en mangeant », ou par un équivalent du verbe « perdre » : *seinen Verstand versaufen* « noyer sa raison dans la boisson ».

8. — Par contre on peut traduire de façons fort diverses en français le préverbe all. *er*, qui, étant la particule résultative par excellence (cf. chap. 113, § 16), peut s'appliquer à un grand nombre de résultats divers qu'il peut être bon de différencier en français : all. *er erbrach den Brief* « il ouvrit la lettre en en brisant le cachet ».

CHAPITRE 131. — Mouvement et déplacement.

1. — Lorsqu'on est en présence de particules résultatives à valeur spatiale, ce qui est extrêmement fréquent en allemand, il y a lieu, pour comprendre le mécanisme de la traduction, de bien saisir la différence fondamentale qui existe entre le **mouvement** et le **déplacement**.

2. — Cette différence peut, a priori, sembler oiseuse et tirée par les cheveux ; en fait elle joue un rôle considérable dans un très grand nombre de langues, et c'est pourquoi il y a lieu de l'analyser avec beaucoup de soin.

3. — Certes la distinction est délicate à faire et la confusion est favorisée par le fait élémentaire et l'observation courante que, dans la pratique, le moyen le plus simple pour obtenir un déplacement d'un lieu à un autre est de faire le mouvement qui consiste à marcher.

4. — Mais le but poursuivi est le déplacement et le mouvement n'en est que le moyen. Et l'on peut fort bien concevoir la dissociation des deux, c'est-à-dire le déplacement sans mouvement ou le mouvement sans déplacement.

5. — Lorsque je me fais conduire en automobile ou que je m'installe confortablement dans le coin de mon compartiment de chemin de fer, je peux rester complètement immobile pendant tout le temps du parcours. A l'arrivée, j'ai obtenu le déplacement que je voulais sans avoir fait aucun mouvement.

6. — Inversement l'écureuil qui marche sans sa cage tournante effectue par là un mouvement qui est même très rapide, mais, la cage n'étant pas fixe sur son axe et fuyant au fur et à mesure sous les pieds de l'écureuil, celui-ci n'obtient finalement aucun déplacement et se retrouve en fin de compte toujours au même endroit. Son sort est comparable à celui du cycliste mannequin qui, dans la vitrine d'un magasin de sport, pédale éperdument sur une bicyclette suspendue et dont par conséquent les roues tournent à vide parce qu'elles n'ont aucun contact avec le sol. Ce cycliste fait un mouvement, mais il n'en obtient aucun déplacement.

7. — C'est que, si l'on ramène le problème à ses données essentielles, le mouvement est **intrinsèque** tandis que le déplacement est **extrinsèque**.

8. — Le mouvement est intrinsèque, c'est-à-dire que la nature du mouvement qu'il faut faire pour obtenir un déplacement donné est liée aux conditions somatiques du sujet qui le fait. Pour se rendre d'un point situé sur la rive d'une rivière à un autre point situé à un kilomètre de là sur la même rive, l'homme marche (ou court), l'oiseau vole, le poisson nage, le serpent rampe. Le but qu'ils se proposent les uns et les autres est le même, mais le moyen dont ils disposent pour l'atteindre est différent, parce qu'ils font les uns comme les autres appel au mouvement qui leur est le plus commode, que ce mouvement dépend de la structure de leur corps, et que cette structure est différente selon l'espèce animale à laquelle ils appartiennent. Le mouvement qu'ils exécutent dépend donc, non pas du but à atteindre, mais de leurs possibilités propres et des virtualités qui sont en eux. C'est pourquoi les mouvements sont aussi divers que les corps des sujets appelés à les accomplir et aussi complexes que la structure de ces corps, ce qui s'exprime dans le vocabulaire par un nombre indéfini de verbes étroitement spécialisés, tels que *marcher, courir, trotter, galoper, sauter, sautiller, ramper, voler, nager*, etc...

9. — Le déplacement au contraire est extrinsèque. C'est qu'il est un changement de lieu et que, comme tel, il ne se centre pas sur le sujet

qui est appelé à l'exécuter, mais sur l'espace dans lequel il s'effectue. Il ne participe donc en aucune manière à la grâce vivante du sujet qui se meut. Un mouvement peut être joli et gracieux, par exemple le saut du chat ou du tigre, ou les évolutions de la danseuse. Au contraire, on ne saurait parler de la beauté ou de la grâce d'un déplacement en tant que déplacement, et indépendamment du mouvement par lequel il se réalise. C'est que le déplacement relève de l'**espace**, et par là même de la géométrie dans l'espace. Ici les concepts n'ont plus de valeur esthétique, mais seulement une valeur mathématique. Et les notions s'y opposent deux par deux selon les axes de l'espace à trois dimensions : le haut et le bas, l'avant et l'arrière, la droite et la gauche ; de telle sorte que le nombre des déplacements possibles dans l'espace est relativement petit et que les mots qui l'expriment sont en nombre limité et se reconnaissent facilement à ce qu'ils forment des paires opposables : *monter* et *descendre*, *aller* et *venir*, *entrer* et *sortir* ; all. *auf* et *ab*, *hin* et *her*, *ein* et *aus*, etc...

10. — La confusion entre le mouvement et le déplacement présente de graves inconvénients au point de vue pédagogique. La terminologie traditionnelle a le défaut capital de favoriser cette confusion en désignant très improprement le « déplacement » par le terme de *mouvement*, ce qui entraîne des explications difficilement compréhensibles pour les élèves (cf. chap. 37, § 12). La vérité est que ce sont eux qui ont raison, et que l'intelligence qu'on leur demande consiste à acquérir la déformation professionnelle et l'inexactitude terminologique de leurs maîtres, qui, par le terme de mouvement, entendent en réalité le déplacement.

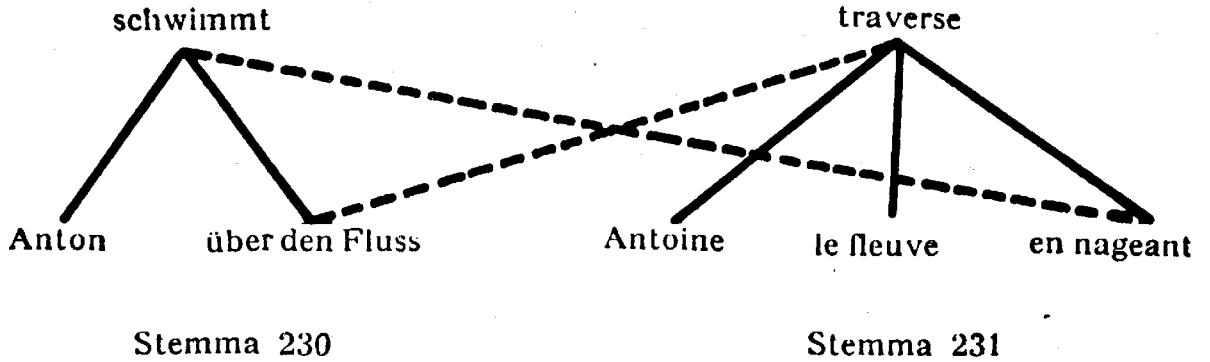
11. — Il s'agit en effet, dans l'exemple donné ci-dessus, non pas de savoir si le sujet qui est dans le jardin y est en mouvement ou au repos, mais bien de savoir s'il y a de sa part un « changement de lieu » **par rapport au jardin**, ce qui n'est pas le cas lorsque sa promenade s'effectue à l'intérieur des limites du jardin, mais ce qui est le cas lorsqu'elle le mène à franchir les limites du jardin pour aller de l'intérieur à l'extérieur de ce jardin, le sujet fût-il complètement paralysé et obligé de procéder à ce changement de lieu dans une petite voiture d'infirme poussée par un tiers, mais où lui-même reste complètement immobile.

12. — Le même problème que pour le latin se pose pour l'allemand, le russe et une foule de langues modernes. C'est pourquoi il est recommandable d'adopter pour ces langues la nouvelle terminologie de **translocal** et d'**intra-local** signalée ci-dessus (v. chap. 37, § 13).

13. — Grâce à cette terminologie, ce n'est plus qu'un jeu de constater que le verbe allemand exprime le mouvement, tandis que le verbe français exprime le déplacement, ou, si l'on préfère la terminologie de M. Malblanc, que le verbe allemand indique la « nature » ou le « caractère » de l'action, tandis que la particule allemande qui correspond au verbe en français, en exprime le « sens ».

14. — Soit par exemple la phrase all. *Anton schwimmt über den Fluss*, dans laquelle c'est le verbe *schwimmt* qui exprime le mouvement, et le circonstant *über den Fluss* qui exprime le déplacement, le correspondant français ne saurait en être « Antoine nage à travers le fleuve », les prépositions françaises comme *à travers* n'étant pas susceptibles de prendre la valeur résultative des mots allemands correspondants, grâce à laquelle l'allemand exprime tout naturellement le

changement de lieu qui est le résultat obtenu. La seule espèce de mots du français susceptible d'exprimer un déplacement étant le verbe, force est de dire en français *Antoine traverse le fleuve à la nage* ou *Antoine traverse le fleuve en nageant*, phrase dans laquelle le déplacement est exprimé par le verbe *traverser*, tandis que le mouvement est exprimé par un circonstant, soit qu'on tire ce circonstant du substantif abstrait *la nage*, en en faisant la locution adverbiale *à la nage*, soit qu'on l'obtienne en faisant appel au verbe *nager* sous sa forme de gérondif *en nageant* (v. St. 230 et 231).



15. — La chose est tellement vraie et le mouvement est si secondaire dans l'expression du déplacement, qu'il peut être remplacé par l'indication d'une activité connexe et toute différente. C'est ainsi que l'on dira en allemand : *er bimmelte die Strasse hinauf* « il montait la rue au son des grelots ».

16. — C'est aussi pourquoi, lorsque la particule allemande s'emploie seule en valeur d'impératif, le plus simple est de la traduire en français par un verbe à l'impératif. C'est ainsi que l'ordre all. *heraus!* (cf. chap. 77, § 11) peut s'exprimer par fr. « sortez! ». Notons que cette expression dénuée d'aménité, surtout sous sa forme vulgaire *eaus!* était courante dans le vocabulaire des sous-officiers allemands qui, dans les camps où étaient internés pendant la guerre de 1914-1918 les prisonniers de guerre français en Allemagne, intimaient à ceux-ci l'ordre de sortir de leurs baraques, pour l'appel par exemple. Les prisonniers français qui avaient vite saisi à la perfection la notion de déplacement exprimée par cette particule, devaient fatalement faire appel à un verbe pour la rendre en français. C'est là l'origine du verbe *raousser*, qui fut éphémère, puisqu'il ne dura qu'aussi longtemps que le jargon des camps de prisonniers, mais dont les prisonniers de guerre français en Allemagne pendant la guerre de 1914-1918 peuvent avoir conservé le souvenir : *tu parles, si y nous a raoussés!*

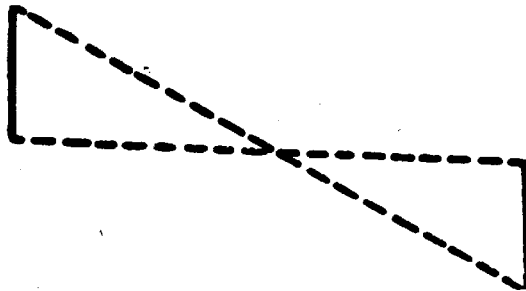
17. — Il est curieux de noter que le verbe *raousser*, qui devait avoir complètement disparu après 1919, a été recréé dans les mêmes conditions pendant la guerre de 1939, où il a été signalé dans l'argot des camps de déportés en Allemagne¹, tant il est vrai que les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets.

1. D'après la communication de F. Max à la Société de Linguistique dans sa séance du 15 décembre 1945, cf. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 43, p. X.

CHAPITRE 132. — Changement du centre structural par subordination.

1. — Lorsque l'une des deux langues entre lesquelles il y a métatase, généralement le français, présente un centre structural analytique, c'est-à-dire que l'exprimé du nœud verbal y est analysé en deux éléments, dont l'un reste le verbe, mais dont l'autre est un de ses subordonnés directs, ce subordonné se trouve être dans le stemma au même étage que son correspondant sémantique de l'autre langue, cependant que le nœud qui lui est à son tour subordonné répond sémantiquement au verbe de l'autre langue.

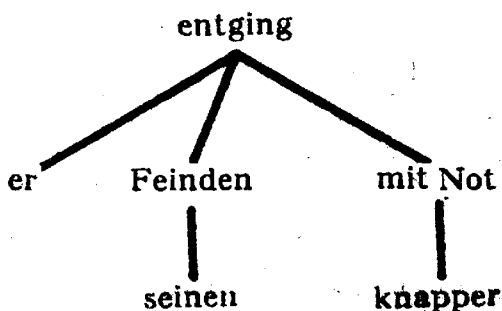
2. — Le chassé-croisé qui en résulte se trouve ainsi déjeté d'un étage, c'est-à-dire que, dans le stemma comparatif, un des traits d'anaphore que nous utilisons pour faire ressortir la correspondance sémantique se trouve finalement être horizontal, cependant que l'autre, au lieu de joindre deux nœuds dont la différence de niveau est d'un étage, joint deux nœuds dont la différence verticale est de deux étages. Le stemma présente donc la forme théorique suivante :



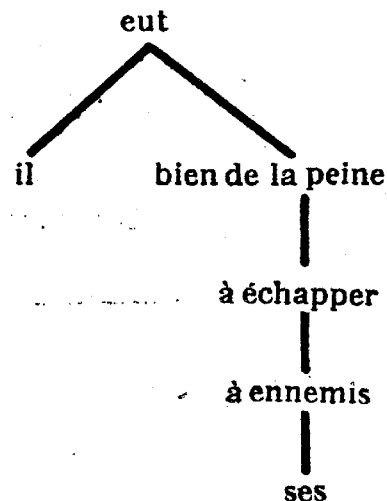
qui se trouve généralement plus ou moins déformée dans la pratique par les sujétions de la représentation graphique.

3. — Ces considérations sont illustrées par la phrase all. *mit knapper Not entging er seinen Feinden*, qu'il est impossible de traduire convenablement en français autrement que par une phrase dans le genre de « il eut bien de la peine à échapper à ses ennemis », c'est-à-dire en faisant du groupe à valeur adverbiale all. *mit knapper Not* un verbe fr. « il eut bien de la peine » et en faisant inversement du verbe all. *entging* un infinitif précédé de *à*, c'est-à-dire un circonstant fr. « à échapper ».

4. — Le stemma de ces phrases s'établit de la façon suivante (cf. St. 232 et 233) :



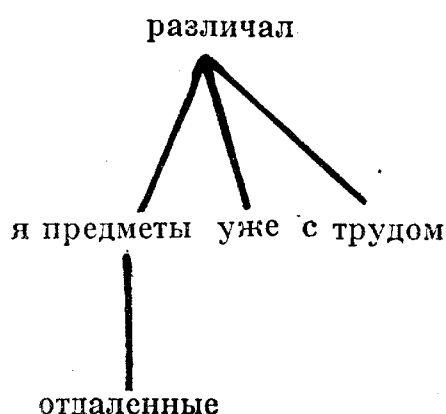
Stemma 232



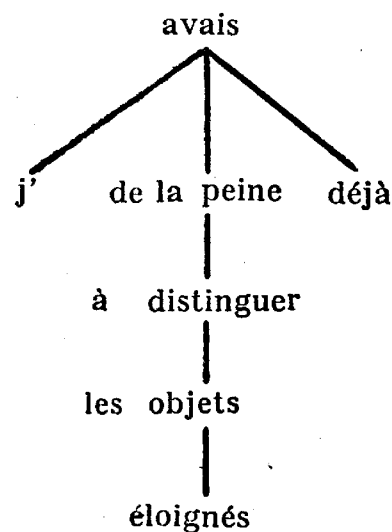
Stemma 233

5. — La même particularité vaut pour le russe. On y lit sous la plume de Tourgeniev, dans les *Récits d'un chasseur*, vers le début du récit intitulé « la Prairie de Biéga », la phrase suivante : уже я с трудом различал отдаленные предметы, c'est-à-dire en français mot-à-mot « je distinguais avec peine les objets éloignés ». Mais cette traduction, qui garde en français le groupe prépositionnel с трудом et le verbe du russe, est gauche et ne donne pas du tout la même impression que la phrase russe. C'est qu'il y a lieu de faire du groupe prépositionnel с трудом un verbe et du verbe различал un infinitif précédé d'une préposition, ce qui permet d'obtenir la traduction française plus idiomatique « j'avais déjà de la peine à distinguer les objets éloignés ».

6. — Le stemma de ces phrases s'établit de la façon suivante (v. St. 234 et 235) :

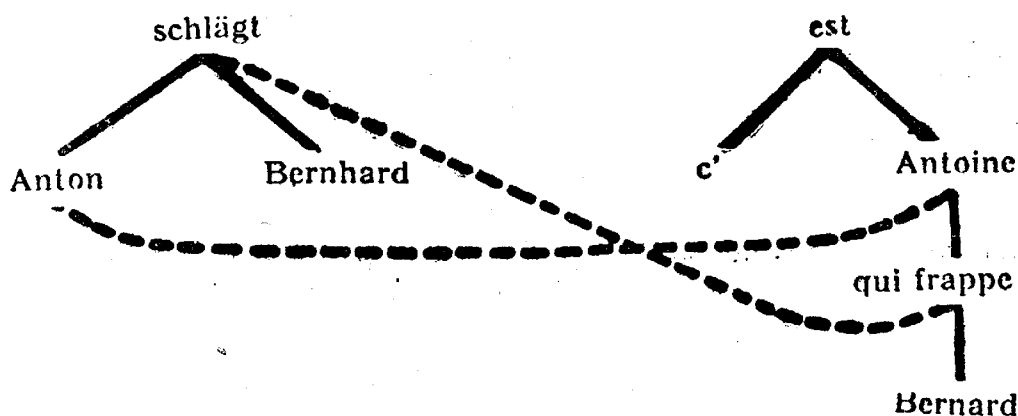


Stemma 234



Stemma 235

7. — C'est à ce type que ressortissent toutes les phrases françaises qui commencent par *c'est... qui*, *c'est... que*, *c'est dont*, etc... C'est le moyen favori du français pour mettre en évidence un exprimende que d'autres langues font ressortir en le plaçant au début de la phrase et en le prononçant d'une façon particulièrement vigoureuse. Le français, au contraire, se borne à extraire cet exprimende de la phrase dans laquelle il est inclus pour en faire une proposition régissante en en faisant l'attribut du verbe *être* (cf. chap. 67), cependant que le reste de la phrase



Stemma 236

Stemma 237

étrangère devient en français une proposition subordonnée introduite par le relatif *qui, que, dont, etc...* dont cet exprimende est l'antécédent : all. *Anton schlägt Bernhard*, fr. *c'est Antoine qui frappe Bernard* (v. St. 236 et 237).

8. — C'est ce type de métataxe qui explique la tournure si fréquente dans la bouche des étrangers de l'Europe Centrale *je suis pour la première fois ici*, qui n'est autre que la traduction d'un substrat du type all. *ich bin zum ersten Male hier*. La vraie façon d'exprimer cette idée en français consiste à exprimer l'idée de « fois » sous forme de verbe en disant *c'est la première fois* et de transformer ensuite le verbe principal en verbe subordonné en disant *que je suis ici : c'est la première fois que je suis ici*.

CHAPITRE 133. — Parataxe et hypotaxe.

1. — Un dernier type de métataxe est celui dans lequel une structure coordonnée d'une langue correspond à une structure subordonnée d'une autre langue.

2. — La structure coordonnée consiste à établir deux exprimendes sur le même étage structural. La disposition qui en résulte est ce qu'on appelle une **parataxe**, le grec *para* signifiant que les deux nœuds sont placés l'un à côté de l'autre. Le terme de parataxe est donc le terme d'origine grecque qui correspond au terme d'origine latine de **coordination**. Les faits de parataxe ou coordination se présentent dans le stemma sur la même ligne horizontale.

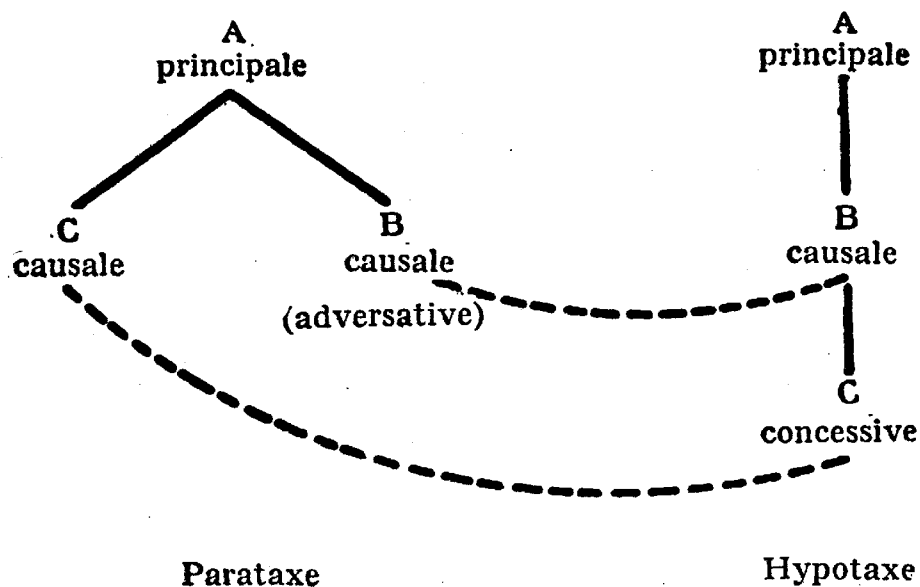
3. — Au contraire la structure subordonnée consiste à établir l'un des exprimendes au-dessous de l'autre. La disposition qui en résulte est ce qu'on appelle une **hypotaxe**, le grec *hypo* signifiant que l'un des nœuds est placé sous l'autre. Le terme d'hypotaxe est donc le terme d'origine grecque qui correspond au terme d'origine latine de **subordination**. Les faits d'hypotaxe ou subordination se présentent sur le stemma sur la même ligne verticale.

4. — On conçoit qu'un même exprimende soit, par lui-même, parataxique ou hypotaxique, et que passer de l'une de ces structures à l'autre constitue une différence de sens appréciable. Mais en fait, l'hypotaxe, étant plus abstraite que la parataxe, n'est pas toujours aperçue par les sujets parlants, de telle sorte que, même s'il y a véritablement hypotaxe dans le rapport des idées entre elles, ce rapport peut n'être pas senti, auquel cas l'idée est exprimée, un peu inexactement il est vrai, sous la forme structurale de la parataxe.

5. — Soit par exemple la phrase *Alfred est heureux, parce que son père est mort, mais il n'a pas souffert*, elle paraît étrange en français, parce qu'elle semble dire qu'Alfred est heureux de la mort de son père. Mais ce qu'on a voulu dire en réalité, ce n'est pas qu'Alfred est heureux de la mort de son père, mais bien de ce que son père n'a pas souffert lors de sa mort. Ce qui apparaît sous forme de proposition causale doit

donc en réalité apparaît comme proposition concessive ou restrictive : *Alfred est heureux, car, si son père est mort, il n'a pas souffert*, phrase dans laquelle disparaît ce qu'il y avait de choquant dans la précédente.

6. — Le schéma suivant permet de comprendre le lien hypotaxique des idées et de montrer l'imperfection de son expression parataxique



On voit que la première causale de la parataxe est en réalité une concessive de la seconde causale, laquelle n'apparaît que comme coordonnée à la première par un coordonnant adversatif *mais*, mais qui est en réalité la véritable causale.

7. — Les exemples de parataxe de ce type ne sont pas rares en français : *Madame Fernel se livre à des calculs économiques qui ont pour but, sans doute, de trouver le moyen d'élargir la manche sans ajouter du drap. Ce problème est la quadrature du cercle de toutes les mères de familles, j'entends de celles qui ne sont pas avares, mais qui répugnent à la nécessité de rapiécer les habits de leurs enfants.* (Ulbach, M. et Mme Fernel, III.) Evidemment l'hypotaxe, *sans être avares*, serait ici plus claire. *Mon agent devait être un agent de l'ancienne police, car il bousculait mon bagage mais il me parlait tendrement* (Jean Giraudoux, *Siegfried et le Limousin*, p. 246). Evidemment l'hypotaxe, *s'il est vrai qu'il bousculait mon bagage*, serait ici plus explicite.

— *Monsieur ! Monsieur ! Venez vite ! Mlle Denise qui se noie !*

— *Oh ! Bon Dieu ! m'écriai-je.*

Je descendis l'escalier quatre à quatre complètement affolé, claquant des dents et gémissant, car Denise, je l'ai dit et je l'ai peut-être un peu trop dit, me tapait assez fréquemment sur les nerfs, mais dans ces moments-là on sait ce que c'est d'être père. (Jean Martet, *La partie de boules*, IV, p. 103.) Evidemment l'hypotaxe, *si Denise me tapait fréquemment sur les nerfs*, serait plus facilement compréhensible.

De même en anglais : *it was the importunity of Rebecca which prevailed on her father to have the gallant young warrior transported from the lists to the house which for the time the Jews inhabited in the suburbs of Ashby. It would not have been difficult to have persuaded Isaac to this step in any other circumstances, for his disposition was kind and grateful. But he had also the prejudices and scrupulous timidity of his persecuted*

people, and those were to be conquered. (Walter Scott, *Ivanhoe*, XXVIII.) « Rebecca obtint de son père, à force d'importunités, de faire transporter ce jeune guerrier dans la maison que ce juif habitait alors dans un faubourg d'Ashby. En toute autre circonstance, il n'aurait pas été difficile d'y faire consentir Isaac, car il était naturellement humain et reconnaissant, mais il avait aussi les préjugés et les scrupules de sa nation persécutée et c'était ce qu'il s'agissait de vaincre » (*Ivanhoe*, trad. de l'éd. Nelson, XXVI, p. 312). Evidemment l'hypotaxe, *s'il était naturellement humain et reconnaissant*, serait ici plus claire.

8. — D'une façon générale, les langues commencent par exprimer les idées un peu complexes sous la forme parataxique, et ce n'est qu'au cours de leur développement qu'elles deviennent capables d'en apercevoir et d'en exprimer le lien hypotaxique. Elles ne font en cela que reproduire le développement individuel de l'être humain. L'enfant ordonne d'abord ses idées parataxiqument, et ce n'est que lorsque son esprit acquiert plus de maturité qu'il en saisit l'ordonnance hypotaxique.

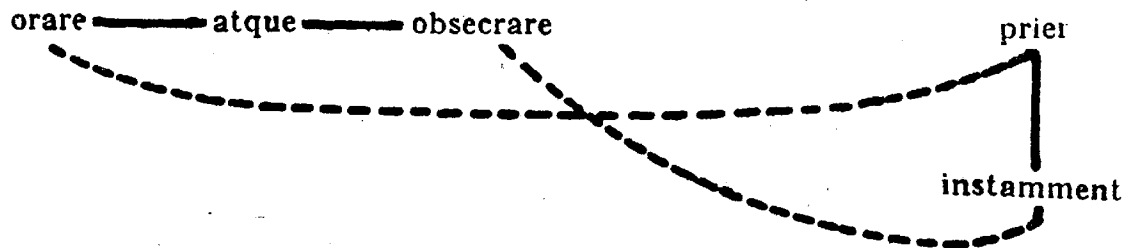
9. — Dans une langue donnée l'hypotaxe n'apparaît donc qu'après la parataxe. Et c'est ainsi que le latin, bien qu'ayant déjà atteint un haut degré d'abstraction, n'en conçoit pas moins parataxiqument bien des complexes sémantiques où le français aperçoit un lien hypotaxique. Dans les cas de ce genre, il y a lieu de traduire la parataxe latine par une hypotaxe française.

10. — D'autre part, dans les langues de souche différente, il peut arriver que le développement abstrait soit plus ou moins avancé. C'est ainsi que les langues germaniques, comme l'anglais et l'allemand, ou slaves, comme le russe, qui ont accédé au développement de la civilisation postérieurement au latin et aux langues latines, pensent encore quelquefois parataxiqument des ensembles d'idées que le français pense hypotaxiquement. En pareil cas, il y a lieu de traduire la parataxe anglaise, allemande ou russe par une hypotaxe française.

11. — C'est ainsi que le latin exprime souvent par deux verbes coordonnés des phrases qu'il y a lieu de traduire en français par un verbe accompagné d'un adverbe :

Latin	Français
<i>orare atque obsecrare</i>	<i>prier instamment</i> (cf. St. 238 et 239),
<i>auxilium implorare et flagitare</i> (Cicéron, <i>pro Rabirio</i> 3,9)	<i>implorer du secours d'une manière pressante,</i>
<i>appetere atque deprecari</i> (Cicéron, <i>Philippiques</i> 3, 13, 33)	<i>rechercher avec ardeur,</i>
<i>interdicit atque imperat</i> (César, <i>de bello Gallico</i> , V, 22, 5)	<i>il défend expressément,</i>
<i>Tiberim transnatat nec arma dimittit.</i>	<i>il passe le Tibre à la nage sans lâcher ses armes</i> ¹ .

1. Riemann et Goelzer, *Grammaire latine complète*, pp. 210, 211 et 378.



Stemma 238

Stemma 239

On notera que, dans les exemples précédents, c'est l'exprimende sémantique qui figure le second sur la chaîne parlée dans la parataxe qui se trouve faire l'office du subordonné dans l'hypotaxe.

12. — Dans les exemples suivants, c'est au contraire celui qui y figure le premier qui se trouve, faire l'office de subordonné dans l'hypotaxe.

Latin	Français
<i>diuellere ac distrahere</i>	<i>séparer violemment</i>
<i>se applicare et adiungere</i> (Cicéron, <i>De amicitia</i> , 14, 48).	(cf. St. 240 et 241), <i>s'unir intimement</i> ¹ .

Stemma 240

Stemma 241

13. — Parallèlement, on trouve en latin des expressions composées de deux substantifs coordonnés, qu'il y a lieu de traduire en français l'une par un substantif, l'autre par un adjectif qui lui est subordonné.

Latin	Français
<i>spectator et testis</i>	<i>un témoin oculaire</i>
<i>ratio et doctrina</i> (Cicéron, <i>Tusculanes</i> , III, 1, 2)	(cf. St. 242 et 243), <i>un enseignement méthodique,</i>
<i>oratio et facultas</i> (Cicéron, <i>pro Archia</i> 3, 4).	<i>un talent oratoire,</i>
<i>uis et potentia</i>	<i>un pouvoir violent,</i>
<i>aestus febrisque</i> (Cicéron, <i>Catilinaires</i> , I, 13, 31).	<i>une fièvre brûlante,</i>
<i>temeritas et casus</i> (Cicéron, <i>de Divinatione</i> , III, 41, 85).	<i>un hasard aveugle,</i>
<i>studium et aures</i> (Cicéron, <i>pro Archia</i> , 3, 5).	<i>une oreille favorable.</i>
<i>furor ac tela</i> (Cicéron, <i>Catilinaires</i> , I, 1, 2).	<i>des traits furieux</i> ² .

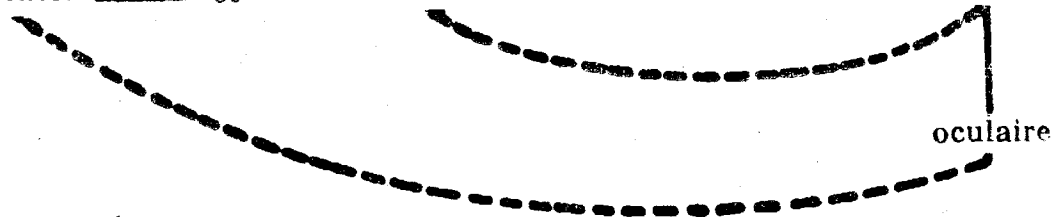
1. *Ibid.*, pp. 210 et 211.

2. *Ibid.*, p. 75.

C'est ici l'exprimende sémantique qui figure le premier sur la chaîne parlée dans la parataxe qui se trouve faire l'office de subordonné dans l'hypotaxe.

spectater — et — testis

un témoin



Stemma 242

Stemma 243

14. — Dans l'exemple suivant, c'est au contraire celui qui y figure le second qui se trouve faire l'office de subordonné dans l'hypotaxe :

Latin

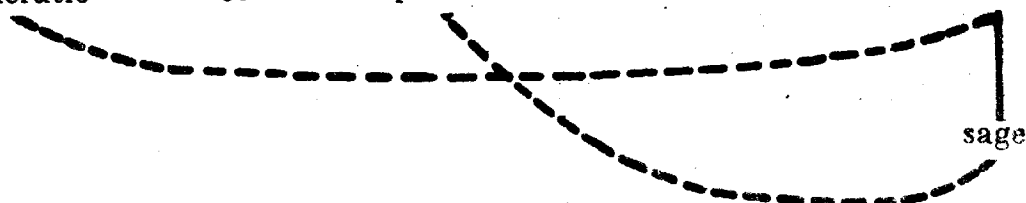
moderatio et sapientia

Français

*une sage modération*¹.
(cf. St. 244 et 245).

moderatio — et — sapientia

une modération



Stemma 244

Stemma 245

15. — Les métataxes les plus complexes sont bien entendu celles où les nœuds subordonnés sont des propositions. Dans ce cas, il arrive fréquemment que le latin en fasse des propositions coordonnées, alors que le français en fait des propositions en lien de subordination. C'est le cas dans la phrase suivante, qui est construite sur le type de celui donné ci-dessus (§ 6) : lat. *Cum plerique arbitrentur, res bellicas maiores esse quam urbanas, minuenda est haec opinio* (A). *Multi enim bella saepe quaesiuerunt propter gloriae cupiditatem...* ; (C) *uere autem... multae res extiterunt urbanae maiores clarioresque quam bellicae* (B) / fr. *La plupart des gens étant d'avis que les faits de la vie militaire sont plus grands que ceux de la vie civile, il y a lieu d'infirmar cette opinion* (A). *Car, si beaucoup ont souvent cherché la guerre parce qu'ils désiraient la gloire* (C), *néanmoins il y a bien des faits de la vie civile plus grands et plus glorieux que les faits de la vie militaire* (B).

16. — En allemand et en anglais on rencontre des parataxes surtout dans les phrases du type suivant : all. *Seien Sie so gut und geben Sie mir das Buch*, ang. *Be so kind and give me the book* / fr. *Ayez la bonté de me donner le livre* ; all. *Der ist imstande und erwürgt mich* (Grünau) / fr.

1. *Ibid.*, p. 75.

Il est capable de m'étrangler. La tournure, qui est familière, est très fréquente en allemand, moins en anglais, où le style soutenu préfère l'hypotaxe *Be so kind as to give me the book.*

On notera aussi la parataxe que constitue en anglais la tournure familière *Give me the book, you are a good boy*, fr. *Donnez-moi le livre, vous serez bien gentil.*

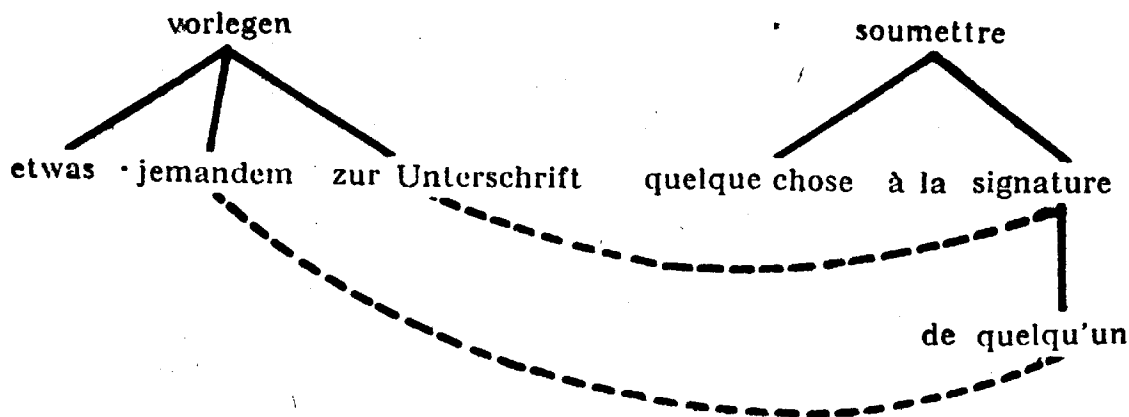
17. — Notez également en anglais familier la parataxe des verbes subordonnés à un verbe de mouvement, type *go and fetch me the book* (*allez me chercher le livre*) ; *you, come and put some paper down* (D. H. Lawrence, *Aaron's Rod*), fr. *Vous, venez déposer du papier en bas* (?).

18. — Cette tournure se trouve également en russe dans le style de la conversation : rus. *будьте добры и дайте мне эту книгу* *ayez la bonté de me donner ce livre* m.-à-m. « soyez bon et donnez-moi ce livre » ; *пойду скажу* *je vais aller le dire*, m.-à-m. « j'irai je le dirai », *пойду осведомлюсь* *je vais aller me renseigner* m.-à-m. « j'irai je me renseignerai ».

19. — On constatera aussi l'opposition de la parataxe allemande et de l'hypotaxe française dans all. *Vercingetorix hoffte seinen Sieger zu besänftigen und lieferte sich selbst aus* « Vercingétorix, espérant adoucir le vainqueur, vint se livrer lui-même »¹.

20. — Enfin c'est de la parataxe que relèvent les expressions dans lesquelles un tiers actant allemand correspond à un complément déterminatif français :

Allemand	Français
<i>jemandem etwas zur Unterschrift vorlegen</i> (cf. St. 246).	<i>soumettre quelque chose à la signature de quelqu'un</i> (cf. St. 247).
<i>jemandem die Hand drücken</i> <i>jemandem zu Hilfe eilen</i>	<i>serrer la main de quelqu'un</i> <i>courir au secours de quelqu'un</i> ² .



Stemma 246

Stemma 247

1. A. Malblanc, *Pour une stylistique comparée du français et de l'allemand*, p. 38.
2. A. Malblanc, *Pour une Stylistique comparée du français et de l'allemand*, p. 69.

21. — Il arrive inversement, quoique moins souvent, que ce soit le français qui utilise la parataxe, alors que l'allemand fait appel à l'hypotaxe : all. *Moreau, der schon vor Tagesanbruch zu Pferde gestiegen war, ritt an der Spitze seines Stabes, während in einiger Entfernung Richepanse et Decaen die vorgeschriebene Bewegung ausführten* / fr. *Moreau, à cheval avant le jour, était à la tête de son état-major, et, un peu plus loin, Richepanse et Decaen exécutaient le mouvement qui leur était prescrit*¹.

22. — Il importe de ne pas confondre la parataxe, dans laquelle les deux nœuds sont sémantiquement coordonnés, avec l'**hypotaxe sans marquant**, dans laquelle ils sont sémantiquement subordonnés, mais sans marque morphologique de la subordination, de telle sorte qu'ils sont morphologiquement coordonnés. Il est évident qu'il n'y a pas métataxe lorsqu'une même phrase est sémantiquement subordonnée dans deux langues, le fût-elle avec marquant dans l'une et sans marquant dans l'autre, car c'est là une différence purement morphologique sans aucun caractère syntaxique. Pour qu'il y ait métataxe, il faut qu'il y ait subordination sémantique dans une des langues et coordination sémantique dans l'autre, l'une dégageant l'hypotaxe sémantique que l'autre ne sent pas.

23. — C'est ainsi que le russe *захочешь, пойду* : mot-à-mot « tu veux, j'irai », en bon français *si tu veux, j'irai*, ne constitue pas une métataxe par rapport au français, parce que, bien que non marquée morphologiquement, l'hypotaxe y est sémantiquement parfaitement sentie, et qu'il y a donc hypotaxe aussi bien en russe qu'en français, bien que le marquant de cette hypotaxe soit zéro en russe et *si* en français (v. chap. 258, § 23).

24. — La plupart des exposés sur la parataxe sont viciés à la base parce que, faute de faire la distinction entre la parataxe, fait syntaxique, et son marquant, fait morphologique, ils confondent constamment la parataxe avec l'hypotaxe sans marquant.

DEUXIÈME PARTIE

LA JONCTION

CHAPITRE 134. — Les complications de la phrase simple.

1. — Après avoir établi, dans la première partie, quel est le schéma de la phrase simple, à laquelle on arrive toujours après élimination des éléments qui viennent la compliquer, il importe d'étudier maintenant quels sont ces éléments de complication.

2. — Ceux-ci se ramènent à deux phénomènes de nature bien différente, la **jonction** et la **translation**. Connexion, jonction et translation sont donc les trois grands chefs sous lesquels viennent se ranger tous les faits de syntaxe structurale.

3. — La jonction consiste à ajouter entre eux des nœuds de même nature, de telle sorte que la phrase, grossie de ces nouveaux éléments, gagne en ampleur et devient par là plus longue.

4. — La translation consiste au contraire à changer les éléments constitutifs de la phrase les uns en les autres, si bien que la phrase y gagne, non plus directement en ampleur, mais surtout en variété. Elle devient plus longue, ici aussi, comme grâce à la jonction, mais par le jeu d'un autre mécanisme.

5. — Comme nous l'avons déjà vu ci-dessus (v. chap. 38), nous appellerons **jonctifs** les mots qui ont pour objet de marquer la jonction et **translatifs** (v. chap. 40) ceux qui ont pour objet de marquer la translation.

6. — Etant en dehors du système de la phrase simple, jonctifs et translatifs ne rentrent dans aucune des quatre catégories de mots fondamentaux. Ce sont des **mots vides** (v. chap. 38) c'est-à-dire de simples outils grammaticaux. Jonctifs et translatifs sont donc les deux grandes classes entre lesquelles se partagent les outils grammaticaux.

7. — N'étant pas des mots fondamentaux, les jonctifs et les translatifs ne peuvent pas être figurés symboliquement par un des symboles A, E, I, O (v. chap. 33, § 2). Nous avons vu (ch. 38, § 11) que nous adopterons pour eux à la différence des majuscules que nous avons réservées pour les mots pleins, les lettres minuscules qui leur servent d'initiales

j = jonctifs
t = translatifs

8. — Aussi bien les jonctifs et les translatifs ne peuvent-ils s'intégrer dans le stemma de la même façon que les mots constitutifs. Ils appellent une représentation stemmatique en rapport avec la nature de la fonction de complication qu'ils exercent dans la phrase. Cette représentation

sera étudiée lors de l'étude de la jonction (v. chap. 136) et de la translation (v. chap. 155).

9. — Bien que la grammaire traditionnelle confonde souvent jonctifs et translatifs sous la désignation commune, et d'ailleurs assez vague, de **conjonctions** (conjonctions de coordination et conjonctions de subordination — cf. chap. 164, §§ 20-22), elle n'a reconnu ni leur véritable nature, ni le caractère propre de chacun, et ne met pas en lumière ce qu'ils ont d'irréductiblement opposé.

10. — La jonction est un phénomène **quantitatif**, comparable à ce que sont en arithmétique l'addition et la multiplication. Ses effets sont en nombre relativement limité et les développements qu'elle est susceptible de donner à la phrase simple, s'ils permettent déjà d'en augmenter considérablement les dimensions, ne vont cependant pas jusqu'à fournir les moyens de l'amplifier à l'infini.

11. — La translation est au contraire un phénomène **qualitatif**. Les effets en sont infiniment plus variés, et elle permet d'augmenter les dimensions de la phrase simple dans des proportions infinies et de lui donner des développements théoriquement illimités.

12. — Ce que l'on entrevoit de la structure des différentes langues du monde permet des hypothèses **glottogoniques** sur l'ordre d'apparition, bien entendu préhistorique, de la connexion, de la jonction et de la translation.

13. — Le premier de ces phénomènes a évidemment précédé les deux autres, parce qu'ils le présupposent. On ne peut même pas concevoir comment une langue aurait pu connaître la jonction ou la translation sans avoir connu au préalable la connexion. Le fait est inscrit dans toutes les langues encore de nos jours, car elles peuvent construire des phrases par simple connexion sans jonction ni translation, alors que l'inverse est impossible : on ne rencontre jamais une phrase dont la structure soit fondée sur la jonction ou la translation, sans qu'elle le soit en même temps et d'une façon logiquement antérieure sur la connexion.

14. — La jonction et la translation sont deux phénomènes qui interviennent à partir de la connexion, et qui se développent dans deux directions divergentes. L'un des deux ne présuppose donc pas forcément l'autre. En fait, il peut y avoir dans nos langues des phrases comportant, outre la base commune nécessaire de la connexion, des phénomènes de connexion sans translation, ou inversement des phénomènes de translation sans connexion.

15. — Toutefois on constate que la translation correspond, dans l'ensemble, à un développement intellectuel plus poussé et par conséquent à une civilisation plus avancée que la jonction. On est donc en droit de penser que les premiers faits de jonction ont dû commencer à se développer antérieurement aux premiers faits de translation.

16. — Mais ceci ne veut pas dire que tous les faits de jonction remontent à un stade antérieur au développement des premiers faits de translation. Les deux ordres de phénomènes se développant dans des directions différentes et ne se conditionnant pas l'un l'autre, même si l'un d'eux est en gros antérieur à l'autre, cela ne signifie nullement qu'il y ait entre eux un rapport chronologique constant et absolu. En

fait, les phénomènes de jonction ont dû continuer à se développer après que les faits de translation avaient déjà fait leur apparition. Aussi bien continuent-ils à se développer de nos jours et presque sous nos yeux dans les langues les plus évoluées.

CHAPITRE 135. — Le dédoublement et la jonction.

1. — Lorsque deux nucléus de même nature ont la même fonction dans une phrase, nous dirons qu'il y a dédoublement.

2. — C'est ainsi que dans la phrase *Alfred et Bernard tombent*, *Alfred* et *Bernard*, remplissant tous les deux la fonction de premier actant, nous dirons que le premier actant est dédoublé, puisqu'il est représenté par deux personnes.

3. — On se gardera de dire que cette phrase comporte deux actants, car, le verbe *tomber* étant monovalent, la phrase ne peut donc comporter qu'un seul actant. Mais celui-ci est dédoublé. Ou, si l'on préfère, on peut dire que la phrase comporte deux primes actants.

4. — Le dédoublement résulte donc au fond de l'addition de deux phrases, l'une de ces phrases étant *Alfred tombe* et l'autre *Bernard tombe*. Et l'on peut dire que *Alfred tombe* + *Bernard tombe* = *Alfred et Bernard tombent*. On peut même disposer l'opération sous la forme traditionnelle de l'addition arithmétique :

$$\begin{array}{r} \textit{Alfred} \qquad \qquad \textit{tombe} \\ \qquad \qquad \qquad \textit{Bernard tombe} \\ \hline \textit{Alfred et Bernard tombent} \end{array}$$

5. — Les deux actants, *Alfred* et *Bernard* ne peuvent pas être mis au pluriel, car ce sont deux personnes différentes, dont chacune n'existe qu'à un seul exemplaire et ne peut par conséquent se concevoir au pluriel. Mais l'action qu'ils font est commune et c'est pourquoi le verbe se met au pluriel. C'est cette vérité évidente que reconnaissent les grammaires élémentaires lorsqu'elles enseignent que le verbe s'accorde en se mettant au pluriel lorsqu'il a deux sujets au singulier, c'est-à-dire que deux primes actants au singulier veulent leur verbe au pluriel.

6. — Le nombre des termes d'une telle addition est illimité. Nous pouvons avoir *Alfred tombe* + *Bernard tombe* + *Charles tombe* = *Alfred, Bernard et Charles tombent*, et ainsi de suite, sans limitation dans le nombre des termes. En pareil cas on peut dire qu'il y a non dédoublement, mais détriplement, etc..., ou d'une façon plus générale démultiplication.

7. — Lorsque il y a dédoublement, les deux termes dédoublés, remplissant chacun la même fonction structurale, se trouvent de ce fait rapprochés, et l'identité fonctionnelle crée entre eux un lien. C'est ce lien qui constitue au fond la jonction. En ce sens qu'on peut dire que la jonction est la **conséquence nécessaire** du dédoublement.

8. — Deux nœuds entre lesquels s'établit la jonction seront dits **jonctés**. C'est ainsi que dans la phrase *Alfred et Bernard tombent*, on dira qu'*Alfred et Bernard* sont jonctés ou, ce qui revient au même, que *et* joncte *Alfred et Bernard*.

9. — La jonction s'opère entre deux nœuds de même nature, quelle que soit par ailleurs cette nature. C'est ainsi qu'il peut y avoir jonction entre deux actants (fr. *Les hommes craignent la misère et la mort*) ou entre deux circontants (fr. *Alfred travaille vite et bien*); entre deux nœuds verbaux (fr. *Passe-moi la rhubarbe et je te passerai le séné*) ou entre deux nœuds adjectivaux (fr. *...un saint homme de chat, bien fourré, gros et gras*, La Fontaine, *Fables*, VII, 16) cf. aussi chap. 272, § 8.

10. — Mais il est indispensable que les deux nœuds soient de même nature. C'est ainsi que, de même qu'il est impossible d'additionner une poire et une pomme, on ne saurait joncter un actant et un circonstant, ni un nœud verbal et un nœud substantival.

11. — De même on évite en général de joncter deux nœuds **disparates**, c'est-à-dire constitués par des procédés trop différents. On peut dire *Le régal fut petit et sans beaucoup d'apprêts* (La Fontaine, *Fables*, I, 18), bien que *sans beaucoup d'apprêts* ne prenne sa valeur d'adjectif qu'à la suite de toute une opération sémantique à laquelle n'est pas soumis *petit*, qui est naturellement un adjectif. Mais les puristes condamnent la jonction entre un actant et une proposition subordonnée : *...c'est elle qu'avait mille fois mérité la danse et même que je l'étende* (Céline, *Mort à crédit*, p. 22) relève d'un style vulgaire à dessein ; cependant Colette, dont le français est généralement très pur, risque *Il apprend son nom et qu'on l'appelait « Sido »* (La Maison de Claudine, II, 16).

CHAPITRE 136. — Représentation graphique.

1. — Le principe de la représentation graphique de la jonction consiste à relier entre eux les événements jonctés par un trait auquel nous donnerons le nom de **trait de jonction**.

2. — Deux nœuds ne pouvant être jonctés qu'à la condition d'être de même nature, et par conséquent d'appartenir au même étage structural, le nœud de jonction devra forcément être **horizontal**.

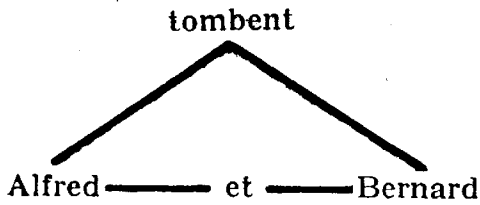
3. — Si la jonction est marquée par un jonctif, le trait de jonction sera constitué par deux tronçons au milieu desquels apparaîtra le jonctif :

Alfred — et — Bernard

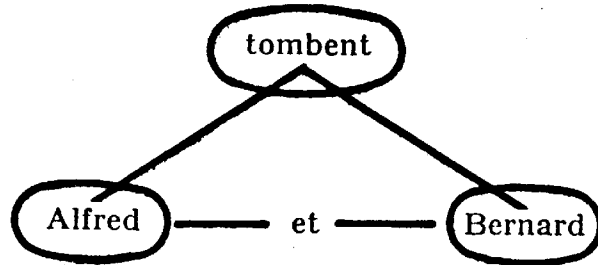
4. — Deux nœuds jonctés n'en conservent pas moins leur connexion verticale semblable. Il en résulte que l'ensemble graphique formé par leurs deux connexions verticales et le trait de jonction constitue toujours un triangle (v. St. 248).

5. — Le trait de jonction est de forme identique au trait d'apposition (v. chap. 69, § 7), puisque tous deux sont horizontaux. Toutefois il est

impossible de les confondre. En effet, les connexions verticales qui, par définition, accompagnent le trait de jonction constituent nécessairement un triangle dont il est la base. Au contraire le trait d'apposition n'est jamais la base d'un triangle, puisque la nature même de l'apposition exige que la connexion entre le mot en apposition et le régissant du mot auquel il est en apposition ne soient pas en connexion immédiate, mais seulement en connexion médiate.



Stemma 248



Stemma 249

6. — On notera que le jonctif ne fait partie d'aucun des deux nucléus qu'il a pour fonction de joncter. De même que le ciment destiné à lier deux pierres ne fait partie ni de l'une ni de l'autre, de même que l'attelage qui unit deux wagons est extérieur aux wagons, de même le jonctif reste extérieur aux deux nucléus qu'il est chargé d'unir. Le jonctif n'est donc pas **intranucléaire** mais **extranucléaire**.

7. — La fonction du jonctif étant par définition de se trouver entre deux nucléus, il apparaît toujours comme **internucléaire** (v. chap. 39, § 3). Le caractère internucléaire du jonctif ressort avec évidence dans le stemma, pour peu qu'on y fasse apparaître les cercles de nucléus (v. chap. 22, § 16 et cf. St. 249).

8. — Nous verrons plus loin (v. chap. 157, § 7) qu'à la différence du jonctif, le translatif est intranucléaire. Il en résulte que les jonctifs de translatifs, participant forcément eux aussi à cette particularité, sont exceptionnellement intranucléaires. Toutefois il convient de bien noter que, quand il leur arrive d'être intranucléaires, ce n'est pas en tant que jonctifs, mais bien parce que jonctant des éléments déjà intranucléaires par eux-mêmes.

CHAPITRE 137. — La jonction sans jonctif.

1. — Le moyen le plus simple de joncter deux nœuds est la juxtaposition. Il y a alors absence de jonctif, ce que l'on peut exprimer en terminologie grammaticale en disant que le jonctif est zéro.

2. — Le jonctif zéro existe dans un certain nombre de langues et peut même être employé en français : fr. *Je vois, je sais, je crois, je suis désabusée* (Corneille, *Polyeucte*, V, 5); lat. *Veni, uidi, uici* (César) « Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu » ;

chin. *xuei tsia kao - su tha fu - tshin*
 rentrer maison dire informer son père parent
 « il rentra chez lui et dit à son père »¹ ;

soubiya : *ba i busi ba i ni inkoko*
 elles le réveillent, elles lui donnent le pain
 « elles le réveillent et lui donnent le pain »².

3. — Après une énumération de jonctés, il peut arriver que l'ensemble qu'ils représentent soit rappelé en bloc par un mot qui les représente tous. Nous donnerons à ce mot le nom de **résomptif**, parce qu'il résume tous les jonctés qui le précèdent. C'est ainsi que dans le vers,

Femmes, moine, vieillards tout était descendu

(La Fontaine, *Fables*, VII, 9), *tout* (au sens de « tout le monde ») est le résomptif qui résume l'ensemble des jonctés *femmes, moine* et *vieillards*.

4. — Le résomptif donne donc la synthèse dont l'énumération des jonctés a préalablement fourni l'analyse. Inversement on peut analyser après coup les jonctés qui ont d'abord été énoncés en bloc : *Assis, qui sur le lit, qui sur les tabourets de bois ou sur des sièges de hasard, nous étions là tous les sept*. (G. Duhamel, *Le désert de Bièvres*, p. 54).

« *Que bien, que mal, elle arriva* »

(La Fontaine, *Fables*, IX, 2, *Les deux Pigeons*, v. 61).

5. — L'analyse postérieure des jonctifs se rencontre en latin dans le style familier : *qua cibi, qua quietis immemor nox* (Tive-Live, 9, 3, 4) « une nuit oublieuse tant de la nourriture que du repos ». Riemann, qui cite cet exemple (*Syntaxe latine*, § 272, R. II), suppose que *qua* est peut-être l'ablatif du pronom indéfini (*ali*) *qua* (*parte*) (cf. chap. 177, § 16) et en rapproche avec raison les tournures françaises ci-dessus mentionnées.

6. — Il importe de ne pas confondre la jonction sans jonctif avec la **composition** par juxtaposition. Dans la jonction sans jonctif, il s'agit de la juxtaposition de deux nœuds, de deux actants par exemple, tandis que, dans la composition, il s'agit d'un seul et même actant qui est désigné par deux appellations différentes. Le départ est donc relativement facile à faire, si l'on songe que les nœuds jonctés continuent à désigner deux notions distinctes, tandis que les composés ne constituent qu'un seul et même nœud et ne désignent par conséquent qu'une seule notion.

7. — C'est ainsi qu'il y a jonction sans jonctif lorsque, par exemple, deux nœuds sont précédés ou suivis d'un élément qui les concerne l'un et l'autre et qui est mis **en facteur commun**, de telle sorte qu'il n'est exprimé qu'une fois : fr. *notre joli petit chat*.

8. — On trouve un curieux emploi de mise en facteur commun d'un élément préposé dans l'expression française *ces Messieurs Dames*, qui est rarement écrite, parce qu'elle relève de la langue parlée et même familière. Ceux qui se décident à l'écrire y ajoutent quelquefois un *et*

1. Finck, *Die Haupttypen des Sprachbaus*, 1910, p. 30.

2. *Ibid.*, p. 70.

qui est purement imaginaire et que l'on n'entend pas : *ces Messieurs et Dames* (Paul Darcy, *La perle noire*, p. 60). Mais on peut aussi lire la graphie plus fidèle *ces Messieurs-dames* (*Midi Libre*, « De ma lucarne », 3 mars 1948)¹. Dans cet exemple c'est l'élément préfixé *mes-* qui porte à la fois sur *-sieurs* et sur *dames*, puisqu'il s'agit d'un amalgame sémantique entre *Messieurs* et *Mesdames*. Comme il est évident que ces deux appellations désignent deux actants différents, il s'agit bien entendu ici de jonction.

9. — Inversement on peut trouver la simple juxtaposition de deux radicaux verbaux avec un seul suffixe mis en facteur commun. C'est le cas dans le turc

yarım gel-ir bak- ar- ım
demain ven- ant regard-ant je

« demain je viendrai et regarderai ».

10. — De la même façon, la jonction peut quelquefois concerner deux désinences qui s'ajoutent, de façon à former une désinence complexe où le sens de l'une vient s'ajouter au sens de l'autre. C'est le cas dans la locution russe *пойдёмте*, qui a longtemps embarrassé les étymologistes. Certains voulaient y voir dans l'élément *-те* une forme abrégée du datif éthique *тебе* « à toi » du substantif personnel antiontif *ты* « toi ». Mais le fait que *пойдёмте* est un autoontif pluriel inclusif incluant l'antiontif pluriel ou de politesse, par opposition à *пойдём*, qui, bien qu'inclusif également, inclut au contraire l'antiontif du singulier, oblige à admettre qu'il s'agit ici bel et bien d'une contamination entre l'autoontif *пойдём* et l'antiontif *пойдёте*, dans laquelle la désinence *-те* de l'antiontif vient se suffixer à la désinence *-м* de l'autoontif (cf. Jakobson, compte rendu de Georges Trager, *Introduction to Russian : The Slavonic and East European Review*, octobre 1944, p. 132).

11. — Par contre, il y a composition, généralement marquée par un trait d'union, lorsqu'il s'agit de deux dénominations qui désignent le même actant ou la même action présentant une nature complexe et participant de celle des deux composants. C'est le cas du substantif français *reine-marguerite*, où il ne s'agit pas de la jonction d'une reine et d'une marguerite, mais de l'appellation par un terme double d'une seule fleur, qui présente à la fois le caractère de reine et celui de marguerite.

12. — Ce type de composition qu'il faut bien se garder de prendre pour de la jonction (cf. chap. 133, § 18) est particulièrement fréquent en russe, où il est assez courant de désigner un seul procès complexe par deux verbes que la graphie unit par un trait d'union : rus. *он пришёл-смотрел*, m.-à-m. « il vint-regarda », c'est-à-dire « il vint et regarda », *жил-был* « il y avait une fois », m.-à-m. « vivait-était » (avec son substantif verbal, *житьё-бытьё* « les mœurs », m.-à-m. « la vie-essence ») ; *жил-был мужик да баба*, m.-à-m. « vivait-était un moujik et une paysanne », c'est-à-dire « il y avait une fois un moujik et une paysanne ».

13. — La preuve qu'il s'agit bien en pareil cas d'un véritable verbe composé se trouve dans la phrase suivante, que l'auteur a eu l'occasion

1. Cf. A. Moufflet, *Contre le massacre de la langue française*, I, 1930, p. 176.

d'entendre lui-même en Russie : я яб(ло)жи сидела-ела, m.-à-m. « j'étais assise-mangeais des pommes », c'est-à-dire « j'étais assise à manger des pommes ». Dans cette phrase le second actant яб(ло)жи ne peut évidemment pas dépendre du régissant сидела, bien qu'il lui soit contigu, puisqu'on ne peut pas « être assis des pommes » ni du régissant ела seul, puisqu'il en est séparé sur la chaîne parlée par l'autre régissant сидела. Force est donc d'admettre que le régissant de яб(ло)жи est le groupe composé сидела-ела.

CHAPITRE 138. — Variétés linéaires du jonctif.

1. — Nous nous proposons d'étudier dans le chapitre qui vient la manière dont le jonctif doit être disposé sur la chaîne parlée par rapport aux jonctés.

2. — Le procédé le plus courant consiste à intercaler le jonctif entre les deux jonctés : fr. *Jeannot et Colin*. Ce procédé se rencontre dans un grand nombre de langues

fr. : <i>et</i> ,	rus. : и,
lat. : <i>et</i> ,	serbo-croate : <i>i</i> ,
ital. : <i>e</i> ,	bas-bret. : <i>ha</i> ,
esp. : <i>y</i> ,	gr. : <i>καί</i> ,
all. : <i>und</i> ,	arabe : <i>wə</i> ,
angl. : <i>and</i> ,	basq. : <i>eta</i> ,
néerl. : <i>en</i> ,	géorg. : <i>da</i> .
lett. : <i>un</i> ,	

Le même procédé se trouve en roumain, en arménien, en tchérémissé, en zyriène, etc., etc....

3. — Si les nœuds à joncter sont plusieurs, le jonctif peut se répéter entre chacun d'eux :

*J'ai perdu ma force et ma vie,
Et mes amis et ma gaieté.*

(Alfred de Musset, *Tristesse*).

On instruit les enfants à craindre et à obéir : l'avarice ou l'orgueil ou la timidité des pères leur enseigne l'économie ou la soumission.
(Vauvenargues).

4. — Mais le plus souvent, lorsqu'il y a plus de deux nœuds à joncter, le jonctif se met seulement entre les deux derniers : fr. *Alfred, Bernard et Charles ; il est grand, gros et gras ; naître, vivre et mourir* ; lat. *pueri, senes et mulieres*.

5. — Il arrive que le jonctif se place devant chacun des jonctés. En ce cas il prend une valeur d'insistance particulière : lat. *Et perdunt operam et deridentur turpiter*, Phèdre, *Fables*, I, 25, 2, fr. *Et ils perdent leur peine, et ils se font moquer d'eux honteusement*.

6. — La répétition du jonctif est particulièrement fréquente avec le jonctif négatif : fr. *Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux*.

7. — Si la négation ne porte que sur un des deux éléments jonctés, on ne peut opposer le jonctif positif au jonctif négatif, tout au moins en français. Mais la chose est parfaitement possible en latin et, en pareil cas on conseille en général de traduire en français par *d'une part, d'autre part*. On a ainsi en latin, avec premier jonctif positif et second jonctif négatif :

Et, quem tenebat ore dimisit cibum
Nec, quem petebat, adeo potuit attingere
 (Phèdre, *Fables*, I, 4, 6-7).

fr. « d'une part, il laissa échapper de sa gueule la pâture qu'il tenait, d'autre part il ne peut pas pour cela attraper celle qu'il guignait », ou inversement, avec premier jonctif négatif et second jonctif positif : *illum a te tanti fieri nec miror et gaudeo* « que tu fasses de lui un tel cas, d'une part je ne m'en étonne pas, d'autre part, je m'en réjouis ».

8. — Il est plus rare de trouver le jonctif après le second joncté. Le procédé existe concurremment à l'autre en latin où il semble être un héritage de l'indo-européen : *Senatus populusque Romanus* « Le Sénat et le peuple romain », *terra marique* « sur terre et sur mer », *domi bellique* « en paix comme en guerre ». Ce procédé unit les deux jonctés d'une façon plus intime que l'autre et en fait un groupe plus étroitement associé.

9. — Le jonctif après le second joncté se trouve également en groenlandais :

Tiki-m̄at *kia-zu-n̄eR-mi-l̄o* *masa-Ki-m̄at...*
 Lorsqu'il arriva de sueur et était mouillé...
 « Lorsqu'il arriva et qu'il fut mouillé de sueur... »¹

10. — Le jonctif postposé peut également être répété : gr. : *πατήρ ἀνδρῶν τε θεῶν τε* (*Iliade*, I, 544).
 « Le père des hommes et des dieux ».

11. — Mais la tournure de beaucoup la plus fréquente en grec consiste à combiner le jonctif postposé avec le jonctif interposé de telle sorte qu'il semble y avoir deux jonctifs :

'Ατρείδαι τε καὶ ἄλλοι ἐυκνήμιδες Ἀχαιοί (*Iliade*, I, 17).
 « Atrides et autres Grecs aux beaux jambarts ».

12. — Comme on le voit, la disposition du jonctif sur la chaîne parlée peut affecter les structures linéaires les plus diverses.

CHAPITRE 139. — Variétés sémantiques du jonctif.

1. — En ce qui concerne les variétés sémantiques de jonctifs, il y a un premier départ à faire selon leur niveau structural. Les uns servent aussi fréquemment à joncter des nœuds subordonnés que des centres

1. Finck, *Die Haupttypen des Sprachbaus*, 1910, Leipzig, Teubner, p. 44.

structuraux. Autrement dit ils sont aussi normalement **jonctifs de mots** que **jonctifs de phrases**. Les autres au contraire sont plus étroitement spécialisés à joncter entre eux des centres structuraux. En d'autres termes, ils ne sont généralement que **jonctifs de phrases**.

2. — Les premiers, devant s'adapter à des circonstances plus diverses, expriment naturellement une notion plus souple et plus générale. On en distingue deux nuances principales, le **jonctif adjonctif** et le **jonctif disjonctif**.

3. — Le type du jonctif adjonctif est en français *et*. Il présente, comme dans beaucoup de langues, la particularité de s'accorder avec la négation. Il est alors exprimé par sa variante négative *ni* (voir chap. 90).

4. — On remarquera la valeur particulière de *encore* (cf. chap. 37, § 33) comme jonctif conjonctif : *mais ce qui les intéressait le plus c'étaient encore les copistes* (Zola, *L'Assommoir*, v. chap. 3, p. 83).

5. — Le jonctif disjonctif est au contraire *ou*, qui sert à marquer l'alternative entre deux termes. La variante renforcée *ou bien* a pour effet de souligner l'alternative d'une façon particulièrement énergique.

6. — On notera que ces jonctifs, qui peuvent être jonctifs de mots aussi bien que jonctifs de phrases, présentent des variétés linéaires identiques. C'est ainsi qu'ils sont particulièrement sujets à être redoublés : fr. *et l'un, et l'autre* ; *ni l'un, ni l'autre* ; *ou l'un, ou l'autre*. De même lors d'une énumération ils se prêtent particulièrement à n'être placés que devant les deux derniers jonctés : *le roi, l'âne et moi* ; *le roi, l'âne ni moi* :

Avant l'affaire
Le roi, l'âne, ou moi, nous mourrons
(La Fontaine, *Fables*, VI, 19).

CHAPITRE 140. — Les jonctifs antinomiques.

1. — A la différence des précédents, les jonctifs qui sont uniquement jonctifs de phrases, n'étant pas tenus à la même souplesse d'adaptation, se colorent souvent d'une nuance sémantique conforme au rapport qu'il y a entre le sens de deux phrases. Venant au commencement de la seconde phrase, ils en soulignent l'orientation sémantique par rapport à la première et permettent ainsi le plus souvent de prévoir dans quelle direction la pensée va évoluer et quelle va être la suite des idées.

2. — De ce point de vue, on peut comparer le rôle des jonctifs de phrases à celui des indications, qui, aux carrefours, font connaître les endroits où mènent les différents chemins qui s'offrent au choix du voyageur. C'est pourquoi on peut dire que ce sont les **poteaux indicateurs de la phrase**.

3. — Les jonctifs sont donc très utiles parce qu'ils peuvent servir à marquer les articulations de la phrase. Une phrase dont toutes les articulations sont soulignées par un jonctif est aisément compréhensible. On a seulement affaire à un style un peu **verbeux**.

4. — Mais la richesse en jonctifs présente un péril, c'est de s'en remettre à la valeur logique de ceux-ci pour cacher derrière une clarté apparente une absence de fermeté réelle de la pensée. Autrement dit on a alors affaire à une démarche de la pensée sans pensée, à des poteaux indicateurs sans chemins.

5. — Aussi une pensée vraiment forte se passe-t-elle aisément de jonctif. Elle est toute de vigueur interne. On a alors affaire à un style dépouillé.

6. — On conçoit dès lors très bien qu'on puisse imaginer une pensée vide, c'est-à-dire une démarche de la pensée sans pensée. Telle serait la phrase suivante composée uniquement de cadres vides : fr. *Vous savez bien que... et que... Mais... Or... Donc...* On pourrait terminer par C. Q. F. D. (ce qu'il fallait démontrer). La démonstration est d'une logique parfaite, lumineuse même, seulement on ignore ce qu'on a démontré.

7. — La possibilité de penser aussi à vide permet de comprendre l'utilité primordiale des jonctifs. C'est pourquoi, pour arriver à comprendre une langue étrangère et à se débrouiller rapidement dans un texte en cette langue, il est essentiel de se rendre le plus vite possible maître du mécanisme sémantique des jonctifs qui éclairent le cheminement de la phrase. Avant d'en comprendre la valeur sémantique précise, on sait déjà dans quelle direction il y a lieu de chercher cette valeur.

8. — Sujets à se nuancer d'une valeur sémantique, les jonctifs de phrases confinent par là aux adverbes, si bien que le départ est parfois difficile à faire entre les uns et les autres. Un adverbe comme *cependant*, par exemple, présente souvent un sens très voisin de celui du jonctif *mais*.

9. — Les jonctifs de phrases relèvent de deux groupes nettement différents, les jonctifs **antinomiques**, qui soulignent une opposition et les jonctifs **dialectiques** qui se moulent sur les contours du raisonnement logique.

10. — Le plus courant des jonctifs antinomiques est le **jonctif adversatif** *mais* qui exprime l'opposition des contraires dans ce qu'elle a de plus général : *bon mais cher*.

11. — Un certain nombre d'adverbes peuvent servir de succédanés à l'adversatif *mais*, au sens duquel ils ajoutent quelques nuances sémantiques assez délicates. Les adverbes *cependant* et *pourtant* ajoutent une nuance concessive, moins absolue dans *cependant*, plus énergique dans *pourtant* : *Le temps menace, cependant il fait beau. Le sol est mouillé, pourtant il n'a pas plu*. L'adverbe *néanmoins* indique une restriction : *Je suis très pressé, néanmoins je tâcherai de trouver quelques minutes pour vous recevoir*. L'adverbe *toutefois* indique une exception : *L'appartement est confortable, toutefois, il ne comporte pas d'ascenseur*.

12. — En allemand l'adversatif le plus général est *aber* : *Gut aber teuer*. En russe le même jonctif est *но* : *хорошо но дорого*.

13. — Il n'est pas inutile de noter que les termes qui sont jonctés par ces jonctifs peuvent être inversés sur la chaîne parlée, ce qui donne un sens opposé bien entendu, mais sans qu'il soit besoin de changer le jonctif : fr. *Cher mais bon*, all. *teuer aber gut*, rus. *дорого но хорошо*.

14. — On peut distinguer deux nuances assez subtiles d'opposition, suivant qu'il s'agit de passer d'une notion négative à une notion positive, ou d'une notion positive à une notion négative, comme si l'une était la **compensation** de l'autre.

15. — S'il s'agit de passer du **négatif au positif** le français emploiera volontiers *en revanche*, l'allemand *dafür* et le russe *за то* : fr. *J'ai fait un déjeuner exécrable, en revanche, j'ai fait un excellent dîner.*

16. — Quand une notion négative entraînant le jonctif adversatif *mais* n'est pas exprimée, le *mais* puise dans cette omission une valeur intensive souvent exprimée par le ton du membre de phrase qu'il commence : *Nous vous croyons capables de tout, mais de tout* (Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*, 16, VII, 1816).

17. — S'il s'agit au contraire de passer du **positif au négatif**, on tend de plus en plus à employer la locution *par contre* qui, naguère encore, était condamnée par les puristes : *J'ai fait un excellent déjeuner, par contre j'ai fait un dîner exécrable.*

18. — Pour accentuer l'opposition entre le premier terme positif et le deuxième terme négatif, non content de faire précéder ce dernier du jonctif adversatif, on prend volontiers la précaution de faire précéder le premier d'un adverbe préalable que l'on peut pour cette raison appeler **préadversatif**. Le préadversatif marque la concession que la négation fait à l'affirmation qui s'en trouve renforcée. Le sens du préadversatif est donc à peu près celui de *il est vrai que*.

19. — Le préadversatif est si bien spécialisé dans son rôle, qui consiste à dorer la pilule préventivement à un blâme, qu'on s'est habitué à y voir surtout une précaution oratoire annonciatrice d'un deuxième terme opposé au premier. Une pluie d'éloges introduite par lui est de ce fait **inquiétante**, parce qu'on est toujours anxieux de connaître le blâme qui va suivre, le *mais* redouté.

20. — En français le préadversatif est *certes*, s'il est très accentué *bien* s'il est plus atténué.

...*Je vois bien quelque chose,
Mais je ne sais pour quelle cause
Je ne distingue pas très bien.*

(Florian, *Fables*, II, 7).

21. — On notera également l'emploi de *encore* (cf. chap. 37, § 33 et 139, § 4) en valeur préadversative :

Passe encor de bâtir : mais planter à cet âge !

(La Fontaine, *Fables*, XI, 8, *Le vieillard et les trois jeunes hommes*).

22. — En allemand le préadversatif est *zwar*, qui est assez fort : *Zwar brechen die Tapfersten durch, aber die Verwirrung wächst* (Goethe, *Campagne de France*, 27 septembre) « Les plus braves se frayent bien un passage, mais la confusion augmente ».

23. — A côté de l'antinomie qui oppose des termes contraires il y a lieu d'en distinguer une variante atténuée qui n'oppose que des termes **différents** et une variante plus accentuée qui oppose des termes **contradictaires**.

24. — La variante atténuée est caractéristique du jonctif russe *a* qui marque simplement la dissemblance entre deux termes. On saisira la différence entre *a* et *no* par les deux exemples suivants : я хотел говорить, а он хотел писать « je voulais parler, lui voulait écrire », я хотел говорить, но не мог « je voulais parler, mais je n'ai pas pu ».

On notera que, comme les termes contraires, les termes différents jonctés par *a* peuvent être inversés sans qu'il soit nécessaire de changer le jonctif : он хотел писать, а я хотел говорить, « Il voulait écrire, moi je voulais parler ».

25. — Comme on le voit par les exemples précédents, la façon la plus simple de rendre en français le *a* russe est de juxtaposer les deux termes jonctés. En soulignant par un jonctif quelconque l'opposition qui en résulte, on risquerait de l'affaiblir.

26. — La variante accentuée oppose des termes contradictoires, c'est-à-dire des termes qui s'excluent : fr. *Alfred réussira, au contraire Bernard échouera*. Il est évident en effet que quelqu'un ne peut pas à la fois réussir et échouer. Comme les autres contraires, les termes contradictoires sont interversibles : *Bernard échouera, au contraire Alfred réussira*. La locution *au contraire* peut être renforcée par *bien* ou par *tout* : *bien au contraire, tout au contraire*.

27. — En raison de la stricte opposition qu'il implique entre les termes qu'il joncte, *au contraire* ne peut s'employer qu'entre deux termes nettement contradictoires. C'est ce qui explique qu'il soit impropre lorsqu'il s'agit simplement d'exprimer une chose contraire ou différente. Un monsieur qui marche sur les pieds d'une dame s'excusera en disant : *J'espère que je ne vous ai pas fait mal*. Si la dame répond : *Au contraire*, cela signifie forcément que la chose ne lui a pas fait mal, mais du bien, ce qui est évidemment ridicule, et a finalement pour effet de cacher derrière une réponse polie une critique déguisée de la maladresse du Monsieur.

28. — L'allemand *sondern* (cf. chap. 88, § 14) a pour rôle de précéder une affirmation contradictoire d'une négation préalable : *Dieses Buch ist nicht rot, sondern blau* « Ce livre n'est pas rouge, mais bleu. » En ce cas, le *mais* français peut être développé en *mais bien*. On peut aussi employer *mais au contraire* ou simplement *au contraire*.

29. — Il est significatif de noter que les termes jonctés par l'allemand *sondern* ne peuvent pas être inversés. On ne saurait dire **Dieses Buch ist blau, sondern nicht rot*. Le caractère négatif du premier terme est en effet obligatoire.

30. — Chose paradoxale le jonctif russe *a*, qui sert de variante **atténuée** destinée à opposer des termes différents, sert aussi de variante **accentuée** destinée à opposer des termes contradictoires dont le premier est négatif : эта книга не красная, а синяя « ce livre n'est pas rouge, mais bleu ».

CHAPITRE 141. — **Les jonctifs dialectiques.**

1. — Ayant pour fonction de se mouler sur le cheminement de la pensée et d'en souligner les détours, les jonctifs excellent à préciser les rapports de cause à effet entre les termes jonctés. Nous réserverons le nom de **jonctifs dialectiques** à ceux qui assument ce rôle.

2. — Le jonctif dialectique le plus simple est le **jonctif causal**, qui intervient pour introduire l'énonciation de la cause qui explique un effet exprimé antérieurement et qui constitue le premier terme joncté. En français, le jonctif causal le plus usuel est *car*. On rencontre aussi quelquefois *en effet* ou même *c'est qu'en effet*, ce dernier faisant d'ailleurs un peu pléonasme : *Rotschild peut payer, car il est riche ; Rotschild peut payer, en effet, il est riche ; Rotschild peut payer, c'est qu'en effet il est riche.*

3. — Le jonctif inverse, c'est-à-dire celui qui joue le rôle opposé à celui du jonctif causal, est le **jonctif consécutif**. Il énonce l'effet qui est la conséquence de la cause exprimée antérieurement, laquelle constitue le premier terme joncté. En français, le jonctif consécutif le plus usuel est *donc* ou une de ses variantes, *c'est pourquoi* ou *par conséquent*, ce dernier enfermant plus étroitement l'esprit dans la rigueur de la logique. On peut également employer *aussi*, qui est volontiers suivi de l'inversion : *Rotschild est riche, donc il peut payer ; Rotschild est riche, c'est pourquoi il peut payer ; Rotschild est riche, par conséquent il peut payer ; Rotschild est riche, aussi il peut payer, ou mieux Rotschild est riche, aussi peut-il payer.*

4. — Il résulte de ce qui précède que, lorsqu'un des termes jonctés exprime la cause et l'autre la conséquence, leur ordre respectif sur la chaîne parlée est inverse, suivant qu'ils sont jonctés par le jonctif causal *car* ou par le jonctif consécutif *donc* : *Rotschild peut payer, car il est riche ; Rotschild est riche, donc il peut payer.*

5. — Il arrive très fréquemment que la proposition commençant par le jonctif consécutif soit précédée d'une proposition commençant par un jonctif spécial, qui a pour fonction d'introduire une donnée nouvelle. Ce jonctif est *or*. Il a sa place toute marquée dans le raisonnement par syllogisme, quand, après l'énonciation du premier terme, il s'agit de faire intervenir le second avant de tirer la conclusion du raisonnement. C'est ainsi que le syllogisme classique s'énoncera sous la forme suivante : *Tous les hommes sont mortels ; or Socrate est un homme ; donc Socrate est mortel.*

CHAPITRE 142. — **Le jonctif justificatif.**

1. — Il y a lieu de réserver ici une étude spéciale au **jonctif justificatif** qui occupe dans cet ensemble logique une place très nettement définie mais souvent mal précisée.

2. — Le jonctif justificatif est un jonctif de **type causal**, car, avec lui, les deux termes jonctés se suivent sur la chaîne parlée dans le même ordre qu'avec le jonctif causal et dans l'ordre inverse de celui qui interviendrait avec le jonctif consécutif.

3. — Mais il y a une nuance très nette entre le jonctif causal et le jonctif justificatif. Le premier donne seulement l'explication de la conséquence préalablement exprimée, tandis que le second présente cette **explication** sous le jour d'une **justification**, comme si l'esprit craignait de s'être quelque peu aventuré et éprouvait le besoin de se justifier.

4. — Un certain nombre de jonctifs peuvent assumer, en français et en allemand, le rôle justificatif. Mais, dans aucune de ces deux langues, ils ne sont spécialement affectés à ce rôle à l'exclusion de tout autre. Autrement dit, il n'y a pas de jonctif justificatif spécialisé dans cette fonction. Aussi n'est-ce pas d'abord dans nos langues occidentales qu'il y a lieu d'en chercher le prototype et d'étudier le mécanisme de son fonctionnement.

5. — En revanche, l'existence d'un jonctif justificatif spécialisé est typique dans la plupart des langues slaves, comme si c'était un procédé dialectique particulièrement cher aux slavophones que de lancer d'abord une idée et d'en justifier après coup le bien-fondé.

6. — Il est frappant de constater que, si la plupart des langues slaves possèdent effectivement un jonctif justificatif remplissant dans chacune de ces langues une même fonction, par contre la forme de ces jonctifs est différente d'une langue à l'autre, et ils ne sont même pas toujours tirés de la même racine. C'est donc la fonction qui est propre aux langues slaves, et non le mot.

7. — Pour exprimer cette idée, on pourrait parler ici, en songeant au bien originel commun aux langues slaves et qui s'est perpétué dans celles-ci, non pas d'un mot qui a changé de sens, mais d'un **sens qui a changé de mot**.

8. — En russe le mot justificatif est *ведь* : *Ротшильд может заплатить, ведь он богат*, « Rotschild peut payer : il est riche ». Le russophone avance d'abord que Rotschild est capable de payer. Ce n'est qu'ensuite qu'il donne la cause de l'assertion qu'il a avancée, non pas sous forme d'explication, mais sous forme de justification de son dire.

9. — La traduction du mot justificatif en français est délicate. Dans tous les cas, il faut éviter le jonctif consécutif *donc*, qui constituerait un faux sens caractérisé. Il suffit, pour s'en convaincre de considérer ce qu'il y aurait d'illogique à dire en français : *Rotschild peut payer, donc il est riche*. En effet ce n'est pas parce qu'il peut payer qu'il est riche, mais bien parce qu'il est riche qu'il peut payer. Il ne faut pas prendre la cause pour la conséquence.

10. — Le plus souvent, le jonctif justificatif est représenté en français tout simplement par le jonctif adversatif *mais*, qui n'est pas spécialisé du tout dans le rôle justificatif : *Rotschild peut payer ; mais il est riche !* On peut aussi employer en français la tournure *c'est que*, volontiers précédée d'un *mais* de protestation : *Rotschild peut payer : c'est qu'il est riche !* ou mieux encore *Rotschild peut payer : mais c'est qu'il est riche !*

11. — Un autre procédé consiste à faire intervenir le verbe *savoir*, qui justifie après coup la conséquence par la connaissance qu'on avait de la cause. *Rotschild peut payer : vous savez bien qu'il est riche.*

12. — Il y a d'ailleurs lieu de remarquer que le mot justificatif russe et slovaque *ved'* est dérivé d'une racine qui a le sens de savoir, rus. *vdat'* « savoir ».

13. — Mais le procédé le plus élégant pour rendre en français le mot justificatif est de faire du terme qui le suit une interrogation, laquelle est négative si le premier terme est positif et positive si le premier terme est négatif : *Rotschild peut payer : n'est-il pas riche ?* Inversement on dirait pour un pauvre : *Job ne peut pas payer : est-il riche ?*

14. — Le jonctif justificatif est en russe d'un emploi courant, aussi bien dans la langue écrite, où il souligne utilement la marche d'un raisonnement, que dans la langue parlée, à laquelle il confère beaucoup de vivacité :

Скажи-ка, дядя, ведь не даром Москва, спалённая пожаром Французу отдана?	Dis donc, oncle, ce n'est tout de même pas pour rien que Moscou, consumée par l'incendie A été livrée aux Français ?
Ведь были-ж схватки боевые?	Il y a bien eu des échauffourées où l'on s'est battu ?

(Lermontov, *Borodino*).

15. — Le jonctif justificatif se retrouve avec exactement le même emploi en slovène (*saj*), en polonais (*więc*)¹, en tchèque (*vždy* ou *vždyt'*) et en slovaque (*ved'*) : tch., *Vždyt' ty jsi byl pravý umělec* (Fr. Langer, *Periferie*, p. 20) « Mais c'est que tu étais un véritable artiste ».

16. — Le jonctif justificatif déborde même le domaine slave, puisqu'on le trouve sous la forme *doară*, dans le roumain, où l'influence slave a été considérable, non pas tant sur les mots de la langue, qui sont pour la plupart restés latins, mais sur le sens qu'ils expriment.

17. — En français, le mot que l'on emploie le plus souvent en valeur de jonctif justificatif est, comme nous l'avons vu ci-dessus (v. §§ 10 et 15), le jonctif adversatif *mais*.

18. — Comme nous l'avons dit ci-dessus (§ 9), le jonctif justificatif ne s'exprime jamais en bon français par le jonctif *donc*, dont la valeur est consécutive, et par conséquent inverse. Cependant on notera que les Slaves qui parlent français ont tendance à prêter abusivement au *donc* français la valeur du justificatif russe. Cet emploi insolite, qui ne peut être décelé qu'à la suite d'une analyse abstraite et délicate, donne à leur français une résonance syntaxique étrange, qui fait partie de ce qu'on est convenu d'appeler « le charme slave ». Cette tournure, insolite en français, a été notée par Roger Martin du Gard, qui ne manque pas de la placer dans la bouche d'un Russe.

« Il demanda au Russe : — Praznovski est ici ? »

— « Il est donc arrivé ce matin »

(*Les Thibaut*, VII, 19, p. 241).

1. Cf. « Zur Bedeutungsentwicklung der polnischen Partikel więc », *Lunds Universitets Arsskrift*, N. F. Avd. I, Bd. 33. n° 5, Lund, 1937.

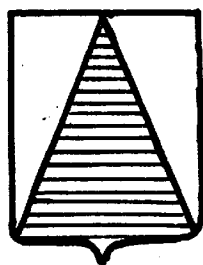
19. — En allemand le jonctif justificatif est *ja* placé après le verbe : *Er kann zahlen, er ist ja reich*. « Il peut payer : il est riche. » Au lieu de *ja* on peut aussi trouver *doch* : *Er kann zahlen, er ist doch reich*. Comme nous l'avons dit, aucun de ces deux mots n'est spécialisé dans la valeur de justificatif : le plus souvent *ja* a le sens de « oui » et *doch* celui de « mais ».

CHAPITRE 143. — Variétés structurales de la jonction.

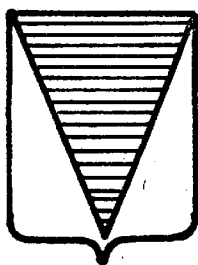
1. — Les différentes variétés de la disposition des jonctifs sur la chaîne parlée ne doivent pas être confondues avec les variétés structurales qui résultent de la jonction pour les jonctés et qui apparaissent dans le stemma.

2. — Comme nous l'avons vu (v. ci-dessus chap. 136, § 4), dès que deux nœuds jonctés sont en connexion verticale, le stemma affecte la forme d'un triangle. L'étude des triangles résultant de la jonction permettra de se rendre compte des différentes variétés de la forme que celle-ci revêt dans le stemma.

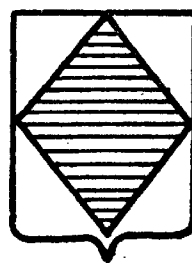
3. — Afin de faciliter cette étude par l'emploi d'une terminologie adéquate, le mieux est d'adopter les termes usuels en héraldique de **chapé**, **chaussé** et **vêtu** qui nous fournissent précisément la possibilité de désigner les différents types géométriques qui sont susceptibles de se présenter dans le stemma.



chapé

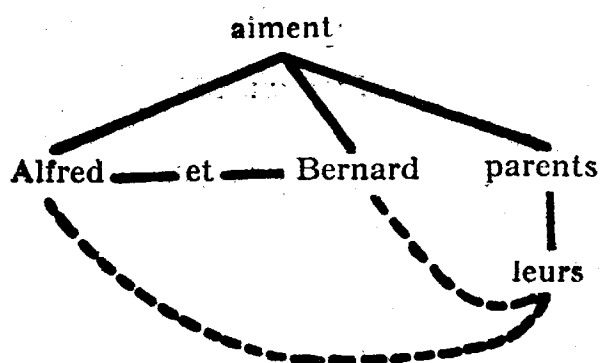


chaussé

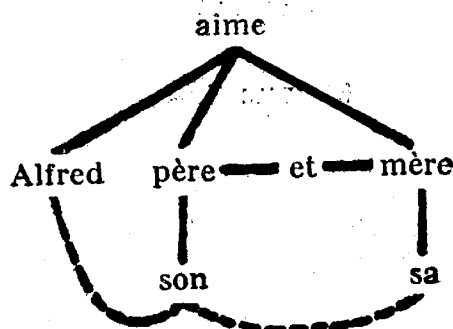


vêtu

4. — Le stemma chapé est le plus courant. C'est celui qui se présente chaque fois qu'il y a dédoublement d'un nœud subordonné ; le nœud dédoublé pouvant être un actant (prime actant dans *Alfred et Bernard aiment leurs parents*, v. St. 250), second actant dans *Alfred aime son père et sa mère* (v. St. 251), ou adjectif épithète (*un chat gras et dodu*, voir St. 252).



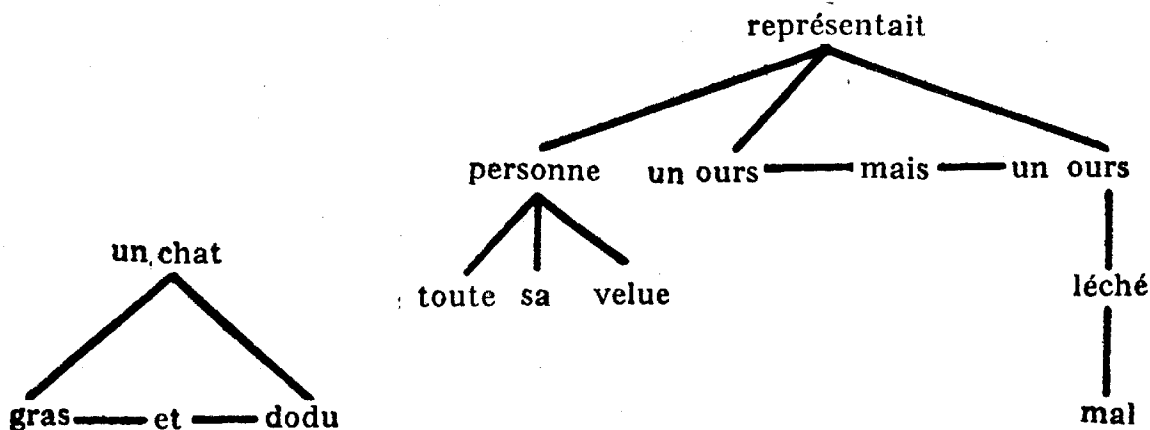
Stemma 250



Stemma 251

5. — Il peut y avoir jonction entre un terme sans subordonné et le même terme avec subordonné. En effet le sens des deux n'est pas identique, puisque celui du second subit une restriction du fait de l'épithète que lui adjoint le subordonné (v. St. 253).

*Toute sa personne velue
Représentait un ours, mais un ours mal léché.*
(La Fontaine, *Fables*, XI, 7).

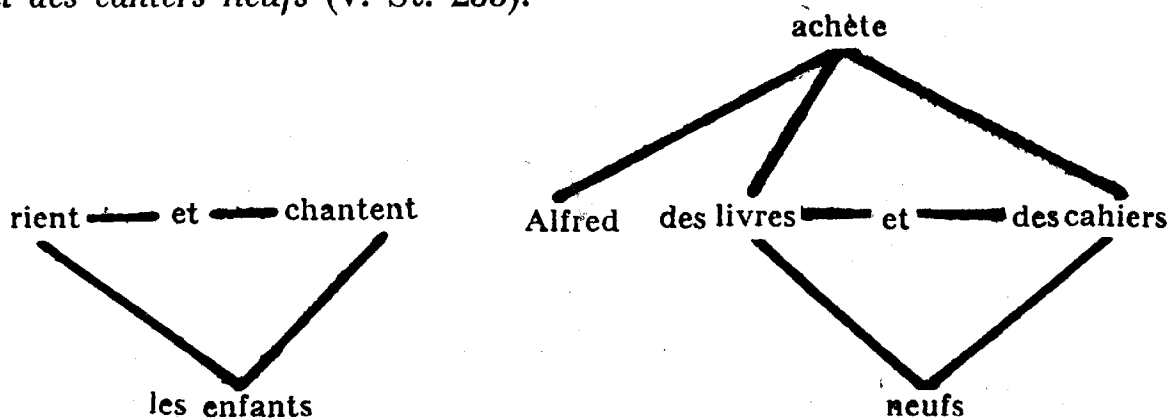


Stemma 252

Stemma 253

6. — A l'inverse du précédent, le stemma chaussé se présente lorsqu'il y a dédoublement du nœud régissant, par exemple dans la phrase *Les enfants rient et chantent* (v. St. 254).

7. Enfin le stemma vêtu est celui qui résulte de la superposition du chapé et du chaussé. Les deux triangles joints base à base affectent alors la forme d'un losange. Le stemma vêtu se présente, lorsque le nœud dédoublé est à la fois le subordonné d'un nœud régissant unique et le régissant d'un nœud subordonné unique. C'est le cas lorsqu'un actant dédoublé régit une épithète commune : *Alfred achète des livres et des cahiers neufs* (v. St. 255).



Stemma 254

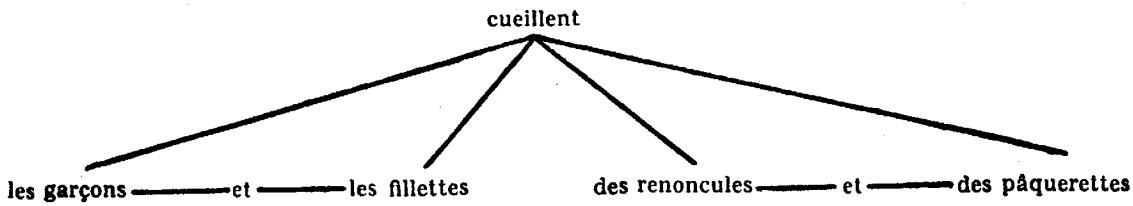
Stemma 255

8. — Les types précédents sont susceptibles d'être jonctés entre eux par leur nœud supérieur, ce qui fournit des variantes à l'infini. Par exemple, on peut avoir le double chapé, le double chaussé ou le double vêtu.

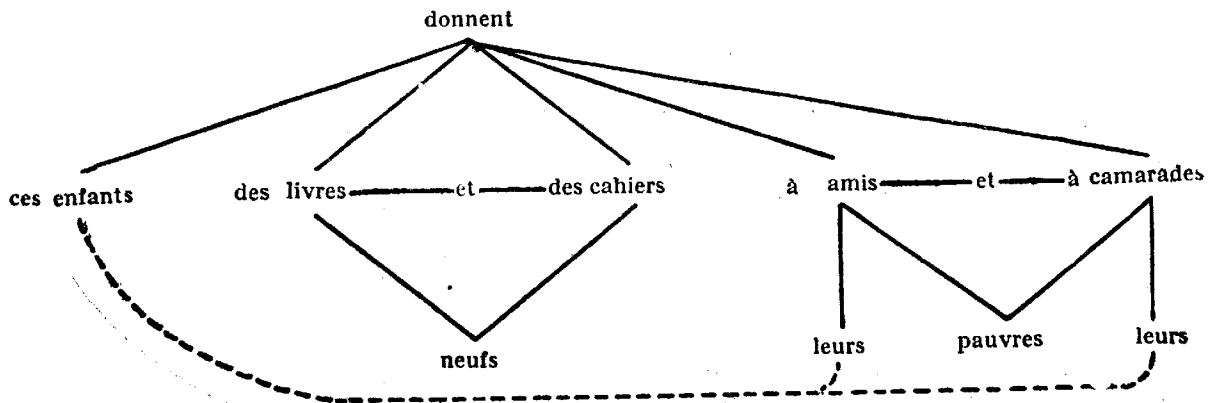
9. — La phrase *Les garçons et les fillettes cueillent des renoncules et des pâquerettes* fournit un stemma en double chapé (v. st. 256).

10. — De même la phrase suivante fournit un stemma en double

vêtu : *Ces enfants donnent des livres et des cahiers neufs à leurs amis et à leurs camarades pauvres* (v. St. 257).

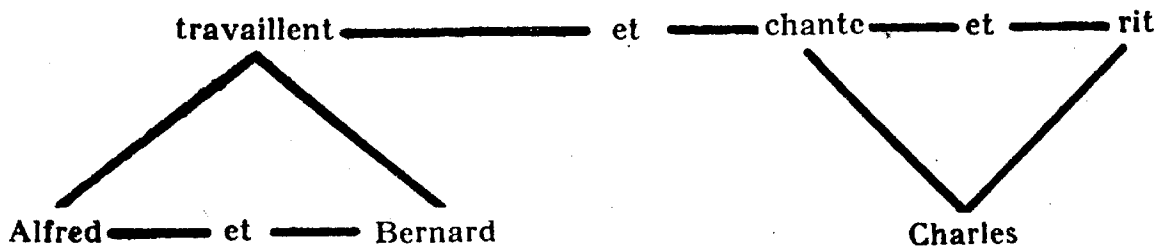


Stemma 256



Stemma 257

11. — On peut aussi avoir des combinaisons du chapé du chaussé et du vêtu entre eux. C'est ainsi qu'on aura un **chapé — chaussé** dans la phrase *Alfred et Bernard travaillent et Charles chante et rit* (v. St. 258).



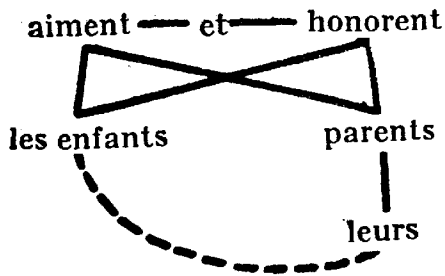
Stemma 258

12. — En un mot, toutes les combinaisons entre chapé, chaussé et vêtu sont possibles, à condition que ces figures ne viennent pas interférer les unes avec les autres, ce qui risquerait d'entraîner un croisement ou un plexus, complications d'un type spécial dont l'étude sera faite au chapitre suivant.

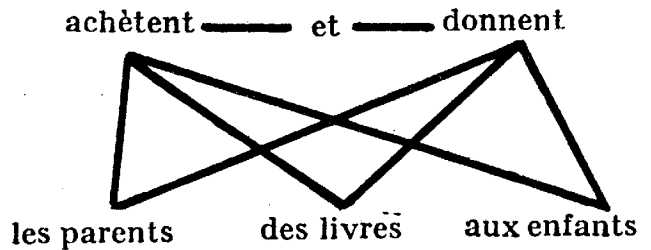
CHAPITRE 144. — Le plexus.

1. — Si de chacune des deux extrémités d'un trait de jonction partent au moins deux traits de connexion verticale, deux de ces traits doivent obligatoirement se croiser dans le stemma. C'est ce qui se produit, par exemple, lorsque les deux termes d'un nœud dédoublé régissent chacun deux subordonnés, ainsi dans une phrase comme *Les enfants aiment et honorent leurs parents* : (v. St. 259).

2. — Nous dirons que le **croisement** qui intervient dans le stemma précédent est **hétérogène**, parce qu'il intervient entre deux traits qui expriment des connexions de nature différentes. En effet, il s'agit, d'une part, du trait de connexion entre un des nœuds verbaux et le second actant, d'autre part, d'un trait de connexion entre l'autre nœud verbal et le prime actant.



Stemma 259



Stemma 260

3. — On constatera que cette phrase est, comme précédemment (v. chap. 135, § 4), le résultat d'une addition : *les enfants aiment leurs parents* + *les enfants honorent leurs parents* = *Les enfants aiment et honorent leurs parents*, ce que l'on peut représenter, sous la forme de l'opération arithmétique, de la façon suivante :

$$\begin{array}{r}
 \begin{array}{ll}
 \textit{les enfants aiment} & \textit{leurs parents} \\
 \textit{les enfants} & \textit{honorent leurs parents}
 \end{array} \\
 \hline
 \textit{les enfants aiment et honorent leurs parents}
 \end{array}$$

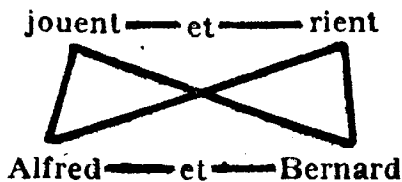
4. — Dès que le nombre des subordonnés des régissants en connexion atteint trois, le nombre des croisements ne peut être inférieur à trois. C'est le cas pour la phrase : *les parents achètent et donnent des livres aux enfants* (v. St. 260), dont le stemma comporte trois croisements hétérogènes.

5. — Plus les dédoublements sont nombreux et variés plus le nombre de croisements augmente. Très vite, ils constituent sur le stemma un enchevêtrement de traits auquel nous donnerons le nom de **plexus**.

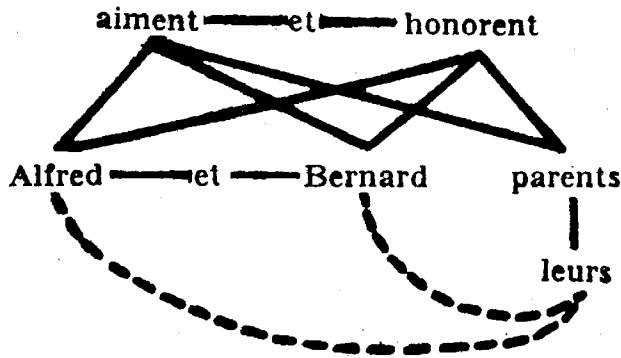
6. — Les faits se compliquent dès que le dédoublement intéresse plusieurs nœuds en connexion, l'un étant régissant et l'autre étant subordonné. En effet, chacun des termes de l'un des nœuds pouvant alors être en connexion avec chacun des termes de l'autre, le nombre des traits de jonction, c'est-à-dire des combinaisons possibles entre les différents termes de chacun des nœuds, s'exprime non pas par la **somme** de ces nœuds, mais par leur **produit**.

7. — Soit, par exemple, la phrase *Alfred et Bernard jouent et rient*, les régissants étant au nombre de deux (*jouent et rient*) et les subordonnés étant également au nombre de deux (*Alfred et Bernard*) le nombre des traits de jonction et celui des combinaisons possibles est de $2^2 = 4$ (v. St. 261).

8. — Le **croisement** qu'on obtient dans l'exemple précédent est différent de celui que nous avons vu ci-dessus au § 2. Il n'est plus hétérogène, mais **homogène**, puisqu'il intéresse deux traits de connexion qui tous deux unissent un des termes du nœud verbal dédoublé avec un des termes du prime actant également dédoublé.



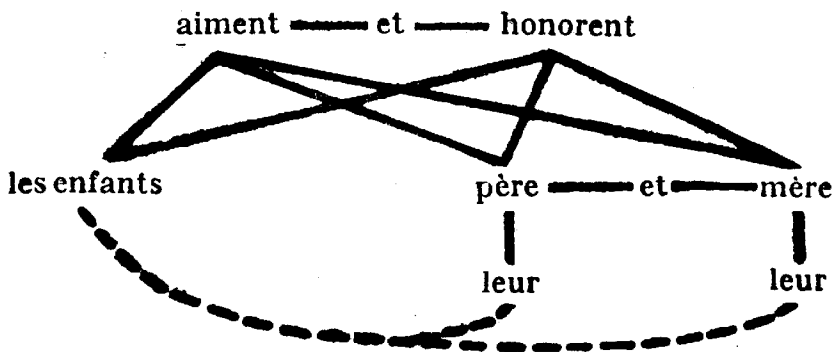
Stemma 261



Stemma 262

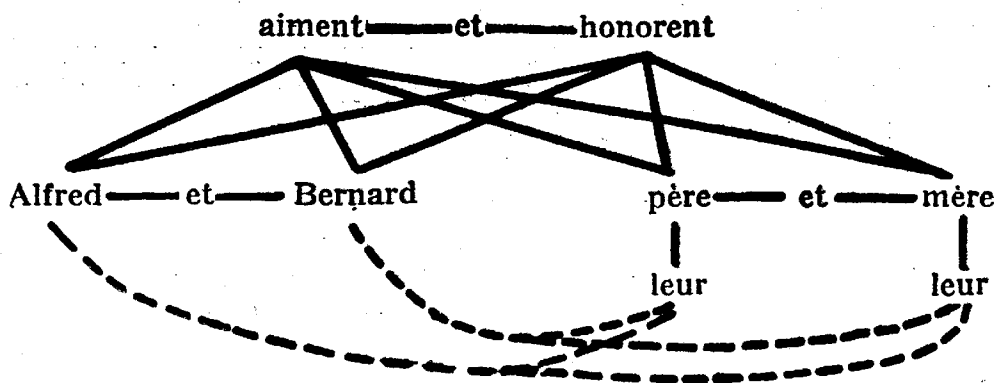
9. — Le croisement homogène peut d'ailleurs se compliquer d'un croisement hétérogène. Ainsi dans la phrase, *Alfred et Bernard aiment et honorent leurs parents*, nous avons, outre le croisement homogène qui intervient entre les traits de connexion qui unissent le nœud verbal dédoublé et le premier actant également dédoublé, un croisement hétérogène entre ces mêmes traits de connexion et un de ceux qui unissent le même nœud verbal dédoublé et le second actant commun (v. St. 262).

10. — Nous avons aussi un croisement hétérogène dans le cas inverse, c'est-à-dire dans une phrase comme : *Les enfants aiment et honorent leur père et leur mère*, où il intervient entre un des traits de connexion qui unissent le nœud verbal dédoublé au prime actant commun et ceux qui unissent un des termes du même nœud verbal dédoublé au second actant également dédoublé (v. St. 263)..



Stemma 263

11. — Bien entendu, le croisement est également hétérogène lorsqu'il intervient entre les traits de connexion, qui unissent le nœud verbal dédoublé au prime actant également dédoublé et ceux qui unissent le même nœud verbal dédoublé au second actant également dédoublé (v. St. 264).



Stemma 264

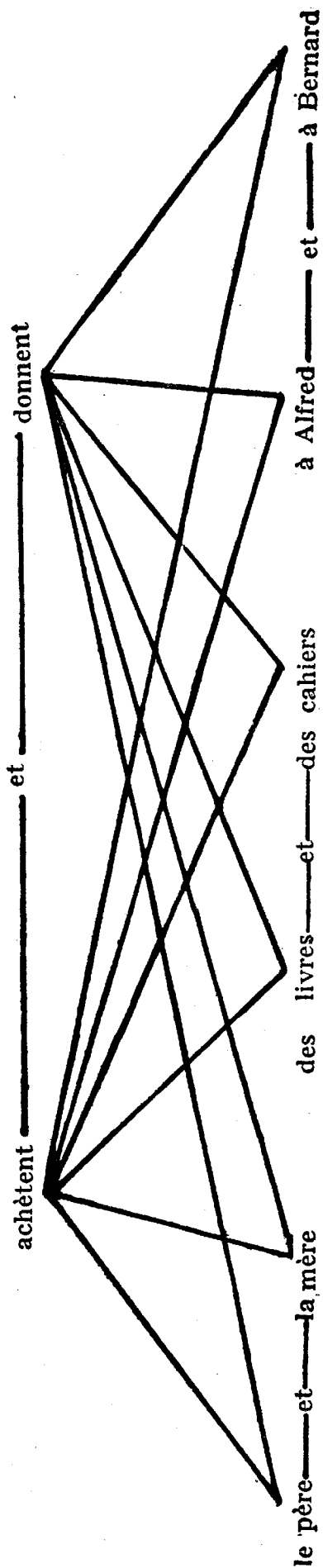
12. — Comme on le voit, dès que plusieurs termes en connexion sont dédoublés, il y a plexus. Si le nombre des dédoubléments de chaque terme est égal, la formule mathématique qui permet de calculer le nombre de traits de connexion qui forment le plexus est facile à donner. Elle consiste à prendre le carré du nombre des termes jonctés à chaque nœud et de le multiplier par le nombre des connexions. C'est ainsi que, dans l'exemple ci-dessus, d'une part, les termes jonctés étant au nombre de deux à chaque nœud, aussi bien au nœud verbal régissant qu'aux nœuds subordonnés que sont le prime actant et le second actant, il y a lieu de prendre comme nombre de base 2, de le porter au carré 2^2 et, d'autre part, le nombre des connexions étant de deux, celle entre le nœud verbal régissant et le prime actant et celle entre le nœud verbal régissant et le second actant, il y a lieu de multiplier le carré 2^2 par 2, soit $2^2 \times 2 = 4 \times 2 = 8$.

13. — Mais si l'on veut calculer, non plus le nombre des connexions qui forment le plexus, mais le nombre des combinaisons possibles, c'est-à-dire le nombre des phrases additionnées, la formule se calcule d'une façon différente. En effet, il y a lieu, non plus de multiplier le nombre des termes jonctés à chaque nœud par le nombre des connexions, mais de lui donner comme exposant le nombre des nœuds en connexion. Ainsi, dans l'exemple ci-dessus, le nombre des termes jonctés à chaque nœud étant de 2, et le nombre des nœuds en connexion étant de 3, le nombre des combinaisons possibles sera de $2^3 = 8$.

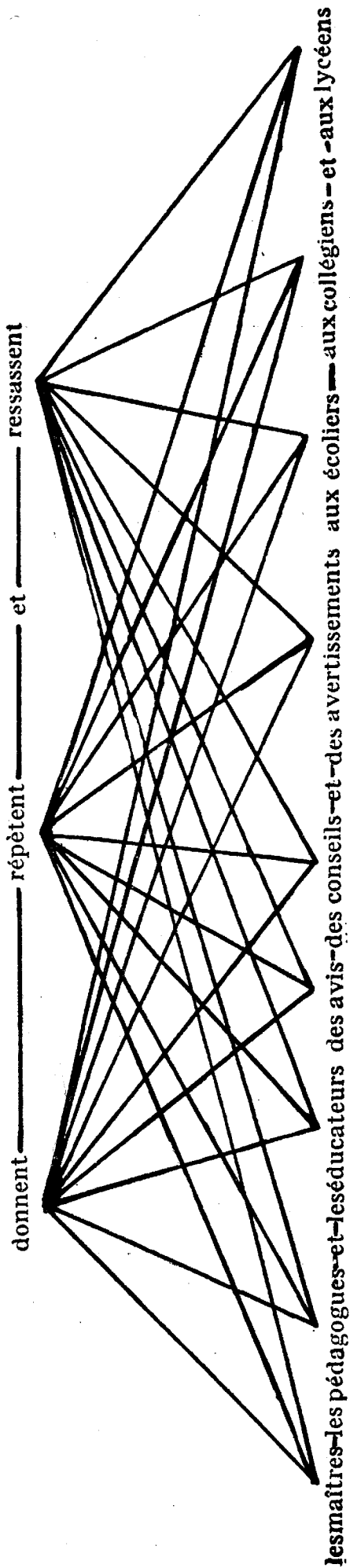
14. — Dans ce cas particulier, le nombre des traits de connexion et celui des combinaisons possibles est le même, à savoir 8. Mais, dès qu'augmente le nombre des nœuds en connexion et surtout celui des termes dédoublés de chaque nœud, le nombre total des combinaisons possibles, c'est-à-dire celui des phrases additionnées, croît beaucoup plus rapidement que celui des traits de connexion.

15. — Si nous prenons, par exemple, un verbe dédoublé à trois actants dont chacun est dédoublé, le nombre des termes dédoublés étant partout de 2, le nombre des traits de jonction sera de $2^2 \times 3 = 12$, tandis que le nombre des phrases additionnées sera de $2^4 = 16$. C'est le cas dans la phrase : *le père et la mère achètent et donnent des livres et des cahiers à Alfred et à Bernard* (v. St. 265).

16. — La progression est très rapide. Si nous prenons, par exemple, maintenant un verbe dédoublé à trois actants, dont chacun est dédoublé, le nombre des termes dédoublés étant partout de 3, le nombre des traits de jonction sera de $3^2 \times 3 = 27$, alors que le nombre des phrases additionnées ne sera pas de moins de $3^4 = 81$. C'est le cas dans la phrase : *Les maîtres, les pédagogues et les éducateurs donnent, répètent et ressassent des avis, des conseils et des avertissements aux écoliers, aux collégiens et aux lycéens* (v. St. 266).



Stemma 265



Stemma 266

17. — Cette phrase, si elle ne comporte que 27 traits de connexion, n'en est pas moins le résultat de l'addition de 81 phrases différentes :

*Les maîtres donnent des avis aux écoliers.
Les pédagogues donnent des avis aux écoliers.
Les éducateurs donnent des avis aux écoliers.
Les maîtres répètent des avis aux écoliers, etc.*

18. — Le stemma n'étant ici que l'image des connexions qui s'établissent dans notre esprit, le sujet parlant qui prononce la phrase ci-dessus exprime donc en une seule phrase le contenu de 81 phrases différentes. On reste confondu devant la complexité, la délicatesse et la puissance de l'instrument que le don du langage met ainsi à notre disposition.

CHAPITRE 145. — Les phrases bifides.

1. — Lorsqu'il y a dédoublement de deux nœuds en connexion et par conséquent dédoublement de la connexion même, deux cas peuvent se présenter selon que la **jonction** est totale ou **partielle**.

2. — Jusqu'ici nous n'avons examiné que la jonction totale, c'est-à-dire celle qui intervient à chacune des extrémités de la connexion, de telle sorte que chacun des deux termes dédoublés d'un des nœuds reste en connexion avec chacun des deux termes dédoublés de l'autre.

3. — Nous allons examiner maintenant la jonction partielle, c'est-à-dire celle qui n'intervient qu'à une des extrémités de la connexion sans intervenir à l'autre, de telle sorte que les deux termes de cette dernière, n'étant pas jonctés entre eux, mais restant indépendants, ne sont chacun en connexion qu'avec un des termes de l'autre extrémité.

4. — L'extrémité par laquelle la jonction s'établit alors est toujours celle du régissant, cependant que les deux termes du subordonné restent indépendants.



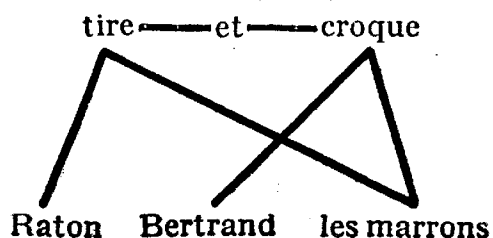
Feuille bifide

5. — Nous donnerons aux phrases de ce type le nom de phrases **bifides** en raison de la structure de leur extrémité inférieure. Celle-ci y apparaît, en effet, ainsi que les feuilles dites bifides en botanique, comme fendue en deux parties séparées par un angle aigu assez profond (v. figure).

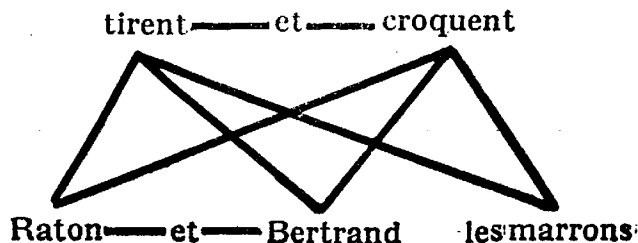
6. — Le stemma des phrases bifides est nettement différent de celui des phrases à jonction totale, l'absence de jonction inférieure entraînant une figuration tout autre.

7. — En effet, au lieu d'y obtenir, comme dans les stemmas chapé (v. chap. 143, § 4) ou vêtu (v. chap. 143, § 7), des triangles dont la base est constituée par les traits de jonction, nous n'y voyons apparaître que les angles formés par les deux côtés supérieurs des triangles.

8. — Le sens n'est d'ailleurs pas du tout le même dans les deux cas. Soit la situation supposée par La Fontaine dans sa fable *Le singe et le chat* (XVI, 9), on peut résumer l'intrigue dans la phrase *Raton* (le chat) *tire et Bertrand* (le singe) *croque les marrons*. Cette phrase est bifide, puisqu'il y a division du travail et que c'est l'un qui tire et l'autre qui croque les mêmes marrons (v. St. 267).



Stemma 267



Stemma 268

9. — Si, au contraire, nous examinons la phrase *Raton et Bertrand tirent et croquent les marrons*, la situation est toute différente. Il ne s'agit plus de l'exploitation de l'un par l'autre, mais de la mise en commun et du travail et de la dégustation (v. St. 268).

10. — On notera que, dans le premier cas, chacun des verbes, ne régissant qu'un prime actant, reste au singulier, tandis que dans le deuxième, chacun des verbes régissant les deux primes actants jonctés, se met au pluriel.

11. — De même le premier cas ne fait intervenir que deux phrases *Raton tire les marrons* et *Bertrand croque les marrons*, qu'il n'est pas plus possible d'additionner qu'il n'est possible d'additionner une poire et une pomme.

12. — Le second cas au contraire fait intervenir quatre phrases, qu'il est parfaitement possible d'additionner :

<i>Raton</i>	<i>tire</i>	<i>les marrons</i>	
<i>Raton</i>		<i>croque</i>	<i>les marrons</i>
<i>Bertrand</i>	<i>tire</i>	<i>les marrons</i>	
<i>Bertrand</i>		<i>croque</i>	<i>les marrons</i>

Raton et Bertrand tirent et croquent les marrons.

13. — Les phrases bifides sont comparables aux monstres animaux, qui ont deux têtes ou deux extrémités inférieures. Aussi, nous autoriserons-nous de cette analogie pour les désigner en utilisant la même terminologie que les biologistes : assimilant la tête au début de la phrase et l'extrémité inférieure du corps à la fin de la phrase, nous distinguerons les phrases **catadidymes**, dont la bifidité va en descendant, c'est-à-dire les phrases bifides par leur début, et les phrases **anadidymes**, dont la bifidité va en montant, c'est-à-dire les phrases bifides par leur fin.

14. — Le nombre des termes de dédoublement mis à part, les phrases catadidymes sont comparables au dragon à plusieurs têtes et les phrases anadidymes au dragon à plusieurs queues de la fable (cf. La Fontaine, *Fables*, I, 12).

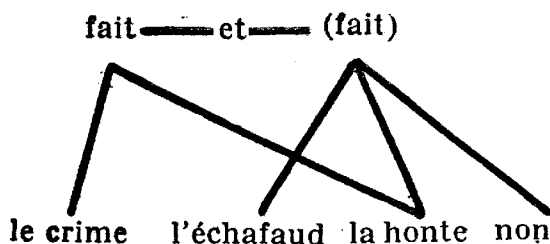
15. — Comme exemple de phrase catadidyme, nous prendrons la phrase analysée ci-dessus (v. § 8) : *Raton tire et Bertrand croque les marrons.*

16. — Le nœud régissant dédoublé peut concerner un verbe et le même verbe au négatif. C'est le cas dans le vers :

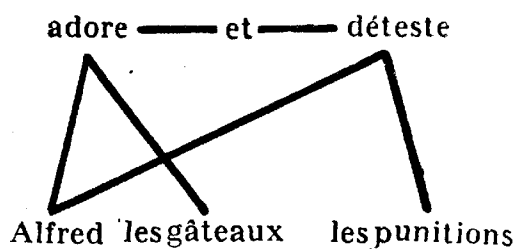
Le crime fait la honte et non pas l'échafaud.

(Thomas Corneille, *Le comte d'Essex*, IV-3).

dont le stemma (n° 269) est le suivant :



Stemma 269



Stemma 270

17. — L'utilité de s'astreindre à établir un stemma comme celui-ci apparaît à la pratique. Car, à première vue, la plupart des gens sont tentés de le concevoir, non comme catadidyme, mais comme anadidyme et de faire figurer le terme *l'échafaud* comme second actant au même titre que *la honte*, ce qui rend la phrase complètement inintelligible.

18. — Nous avons un exemple de phrase anadidyme dans *Alfred adore les gâteaux et déteste les punitions* (v. st. 270), dont la structure est exactement inverse de celle de la phrase du § 8.

19. — De même la réplique anadidyme de la phrase catadidyme du § 16 est fournie par une phrase comme *Alfred aime les roses, non les épines* (v. St. 271).

20. — Les phrases de ce type admettent des variantes structurales à l'infini, surtout dans le style de la conversation, qu'elles rendent particulièrement vivant :

Anna. — ... *Un homme de trente-six ans, qui a fait la guerre, qui a vécu... C'est une femme expérimentée qui lui convient. Pas une jeune fille.*

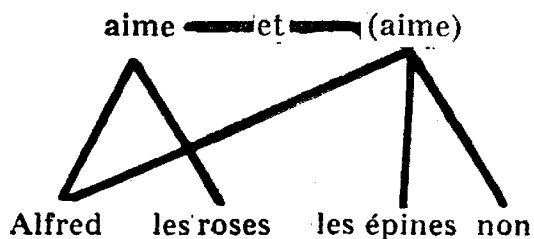
(Louis Verneuil, *Vive le Roi*, p. 28).

21. — Bien entendu, dans les phrases dont le verbe a un seul actant, et où il est parfois délicat de déterminer si cet actant est un prime actant ou un second actant (v. chap. 99, § 5), il est également difficile de discerner s'il s'agit d'une phrase catadidyme ou d'une phrase anadidyme. C'est le cas dans le vers :

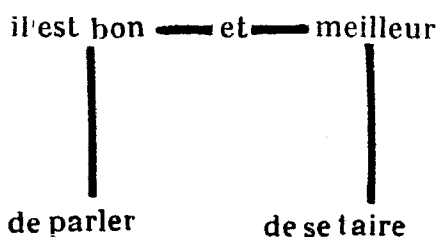
Il est bon de parler et meilleur de se taire.

(La Fontaine, *Fables*, VIII, 10).

dont le stemma (n° 272) est le suivant :



Stemma 271



Stemma 272

CHAPITRE 146. — Bifidité double.

1. — Il peut arriver que la bifidité soit double, c'est-à-dire que la phrase soit **clivée** par les deux bouts, tandis que le centre est commun.

2. — Les phrases de ce type sont donc à la fois catadidymes et anadidymes. Continuant à nous inspirer de la terminologie des biologistes, nous appellerons ces phrases **anacatadidymes**.

3. — Soit, par exemple, le vers :

L'un portait sa cuirasse, l'autre son bouclier.

(*Chanson de Malborough*),

il n'y a jonction ni entre les deux primes actants *l'un* et *l'autre*, ni entre les deux seconds actants *cuirasse* et *bouclier*, mais le centre verbal *portait* est commun aux deux phrases additionnées *l'un portait sa cuirasse* + *l'autre portait son bouclier*.

4. — Cette phrase se comporte donc comme un dragon qui aurait à la fois plusieurs têtes et plusieurs queues, mais un seul tronc. Ou encore comme les frères siamois, qui étaient soudés l'un à l'autre dos à dos par le milieu du corps.

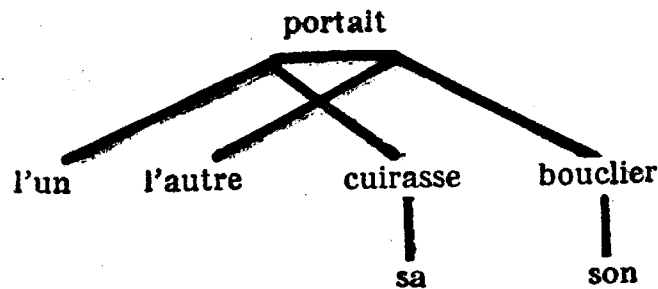
5. — Le stemma des phrases à bifidité double est délicat à établir. En effet, si on le construit comme le stemma 256, les deux primes actants *l'un* et *l'autre* portent à la fois chacun sur chacun des deux seconds actants *cuirasse* et *bouclier*.

6. — Or, chacun des deux actants a une **affectation réservée** : le prime actant *l'un* ne porte que sur le second actant *cuirasse*, et le prime actant *l'autre* ne porte que sur le second actant *bouclier*, mais *l'un* ne portait pas *son bouclier* et *l'autre* ne portait pas *sa cuirasse*.

7. — Pour trouver, en pareil cas, une solution au problème du stemma, il y a lieu de considérer que le nœud verbal ne comporte pas

de **dédoublément sémantique**, mais qu'il comporte un **dédoublément structural**, puisque ses valences sont jumelées, l'une valant, pour le premier prime actant et pour le premier second actant, et l'autre pour le deuxième prime actant et pour le deuxième second actant.

8. — Il suffit donc, pour résoudre la difficulté signalée ci-dessus, de figurer la valence jumelée du verbe par un petit trait horizontal que l'on place sous lui à l'intérieur du cercle de nucléus, et dont chaque extrémité représente un des deux groupes de valences. Grâce à ce trait de jumelage les deux moitiés de la phrase peuvent alors être construites chacune sur un groupe de valences (v. St. 273).



Stemma 273

9. Dès qu'il y a bifidité double, il est indispensable de recourir à cette disposition stemmatique. Car c'est alors le seul moyen de représenter graphiquement l'affectation réservée des actants subordonnés au nœud verbal commun.

10. — Les phrases à bifidité double se rencontrent assez couramment :

... *L'huitre est pour le juge,
Les écailles pour les plaideurs.*

(La Fontaine, *Fables*, IX, 9).

L'Angleterre prit l'aigle et l'Autriche l'aiglon.

(Victor Hugo, *Les Chants du Crépuscule*, Napoléon II, IV, 6).

11. — Les phrases anacatadidymes sont particulièrement indiquées, lorsque l'un des groupes d'actants est *l'un... l'autre*. Outre l'exemple des §§ 3-8, on peut citer :

*L'un portait la sardine blanche,
L'autre le jaune baudrier.*

(Nadaud, *Les Deux Gendarmes*).

*Quant à son temps, bien sut le dispenser
Deux parts en fit, dont il soulait passer
L'une à dormir, et l'autre à ne rien faire.*

(La Fontaine, *Poésies diverses*, 1, Epitaphe d'un paresseux).

12. — Les phrases anacatadidymes peuvent concerner un actant et un circonstant : *Le chat* (introduit par un paysan dans son buffet pour dévorer le rat qui lui mange son fromage).

mangea le rat d'abord et le fromage ensuite.

13. — Plus encore que les phrases à bifidité simple, les phrases anacatadidymes donnent lieu à des complications extrêmement diverses :

L'Italienne ne croit être aimée de son amant que quand il est capable de commettre un crime pour elle ; l'Anglaise une folie, et la Française une sottise (Chamfort). Un personnage, interrogé sur l'estime qu'il s'accordait à lui-même répondit : *Fort peu quand je me considère, beaucoup lorsque je me compare*. Charles X. — *Voyons, Monsieur Hugo !... Pour que je laisse mon aïeul Louis XIII monter sur les planches, il faudrait que vous lui prêtiez une autre figure ! Charles-Quint, ça m'est égal*. (Louis Verneuil, *Vive le Roi*, p. 19).

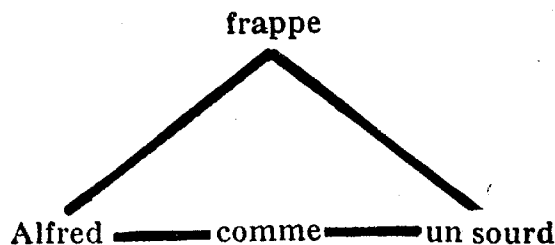
CHAPITRE 147. — Les phrases à comparaison.

1. — Parmi les phrases bifides, il y a lieu de faire une place spéciale aux phrases qui expriment une comparaison, car les deux termes comparés se comportent l'un vis-à-vis de l'autre, comme s'ils étaient jonctés et peuvent dépendre du même subordonnant.

2. — De ce point de vue, l'adverbe *comme* qui les joncte assume la fonction de jonctif.

3. — Bien entendu, pour que les phrases contenant une comparaison puissent être du type bifide, il faut qu'elles aient au moins un élément de comparaison qui leur serve de point de jonction (cf. § 11). En d'autres termes, il faut qu'il y ait entre les deux termes jonctés un certain parallélisme. C'est pourquoi, si la comparaison porte sur des phrases totalement différentes, l'absence d'un élément commun empêche qu'il y ait bifidité (cf. ch. 135, § 10).

4. Dans le type le plus commun, l'élément joncté est le prime actant : *Alfred frappe comme un sourd*, c'est-à-dire *comme un sourd frappe*. Le régissant *frappe* est commun aux deux primes actants, qui sont jonctés par l'adverbe *comme* (v. St. 274).



Stemma 274

5. — Sur le même type sont construites un grand nombre de phrases comportant une comparaison : *Planchet, mon ami, dit d'Artagnan, tu raisones comme un fromage* (A. Dumas, *Le vicomte de Bragelonne, De la Société qui se forme rue des Lombards...*).

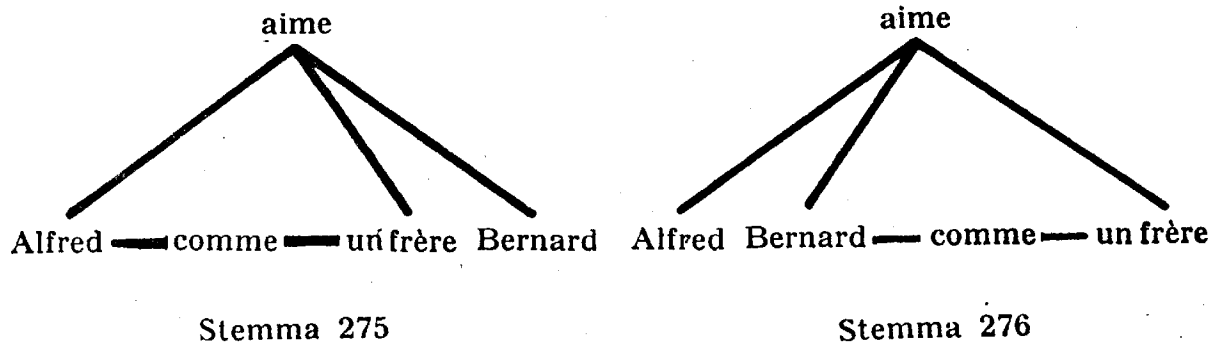
*Alfred est sourd comme un pot. Alfred est blanc comme neige.
Alfred est fort comme un Turc.*

*... Quand dans ma chambre vint s'asseoir
Un pauvre enfant vêtu de noir,
Qui me ressemblait comme un frère !*

(A. de Musset, *La Nuit de Décembre*).

6. — Dans la comparaison suivante, l'élément joncté est le second actant : *Je vous traite comme un ami*, c'est-à-dire *comme je traite un ami*.

7. — L'analyse des comparaisons de ce type est d'autant plus nécessaire qu'en français rien ne distingue, par la forme, un prime actant d'un second actant. Une phrase comme : *Alfred aime Bernard comme un frère*, est donc ambiguë. Elle peut signifier qu'*Alfred aime Bernard comme un frère aime Bernard* (v. St. 275) ou, au contraire, qu'*Alfred aime Bernard comme il aime un frère* (v. St. 276).



8. — L'établissement du stemma peut être utile pour déterminer laquelle de ces deux interprétations est la bonne, surtout quand il s'agit de traduire le texte français dans une langue à cas, comme le latin, où un *frère* doit être mis au nominatif dans le premier cas (*sicut frater*) et à l'accusatif dans le second (*sicut fratrem*).

9. — L'élément joncté est le tiers actant dans la phrase suivante : *Vous me dites la vérité, Jeanne ? La vérité comme à un ami, comme à un frère, comme à un confesseur.* (George Sand.)

10. — L'élément de comparaison peut être un complément déterminatif : lat. *Non debent esse amicitiarum, sicut aliarum rerum, satietates* (Cicéron, *De amicitia*, 67). « On ne doit pas se lasser des amitiés comme des autres choses. »

11. — Dans la phrase *Il fait noir comme dans un four*, l'élément de comparaison *dans un four* n'est nettement joncté avec rien. C'est un circonstant isolé du régissant *il fait noir*, qui est un verbe avalent. Tout au plus peut-on dire que ce régissant est dédoublé et que le circonstant *dans un four* n'est subordonné qu'à un des deux termes de ce dédoublement. *Il fait noir comme (il fait noir) dans un four*. Il n'y a donc pas, à proprement parler, parallélisme entre l'élément de comparaison et un autre élément. Dans ces conditions, il y a bien jonction (v. chap. 143, § 5), mais, comme nous l'avons dit ci-dessus au § 3, il ne saurait y avoir bifidité.

12. — L'adjectif *même*, qui fait intervenir une comparaison entre les deux termes de l'identité, fournit une variante de la comparaison et donne lieu de ce fait à des phrases bifides. Dans la phrase : lat. *Incidit in eandem invidiam quam pater* (Cornelius Nepos, *Cimon*, III, 1), fr. *Il fut en butte aux mêmes haines que son père*, les deux termes de l'identité sont *il* et *son père* qui forment le prime actant dédoublé du régissant *fut en butte*.

13. — Dans la phrase latine *Iisdem libris utor quibus tu* « je me sers des mêmes livres que toi », le dédoublement des deux termes ressort de ce que *libris* et *quibus* sont l'un et l'autre au même cas, l'ablatif.

14. — Le dédoublement peut avoir lieu entre le même terme envisagé à deux époques différentes : *il est le même qu'il était*. Le dédoublement intervient alors dans le nœud verbal, qui est exprimé une fois au présent et une fois au passé présent : *est* et *était*.

15. — L'adjectif *autre* présente, du point de vue de la comparaison, les mêmes caractéristiques que l'adjectif *même*, dont il est le contraire : lat. *Longe alius est atque erat*, fr. *il est tout autre qu'il n'était*.

CHAPITRE 148. — Les phrases à comparatif.

1. — Le comparatif diffère de la comparaison en ce qu'il fait intervenir un élément quantitatif.

2. — Tandis que la comparaison exprime seulement l'analogie entre deux termes, *Alfred est fort comme un Turc*, le comparatif mesure, en outre, le degré de cette analogie *Alfred est plus fort qu'un Turc*. Il fait non seulement le rapprochement de la qualité, mais encore il apprécie la quantité de ce rapprochement.

3. — Dans la phrase à comparaison, qui exprime seulement l'analogie entre *Alfred* et un *Turc* sous le rapport de la force, puisque tous les deux présentent la même qualité d'être forts, c'est cette qualité, attribuée aux deux termes, qui est l'élément de comparaison. Au contraire, dans la phrase à comparatif, c'est la mesure de l'intensité de cette qualité chez chacun des deux sujets qui est l'élément de comparaison.

4. — C'est cette intervention de la notion quantitative, dont la comparaison se traduit par un égal, un plus ou un moins, qui donne naissance aux trois espèces de comparatifs, le comparatif d'égalité, le comparatif de supériorité, et le comparatif d'infériorité.

5. — Mais, cette notion de quantité, si elle précise la comparaison en la mesurant, n'en change pas la nature fondamentale, et c'est pourquoi les phrases à comparatif sont, comme les phrases à simple comparaison, des phrases bifides, dès qu'intervient un élément de comparaison permettant le dédoublement.

6. — Ainsi, dans la phrase *Alfred est plus fort qu'un Turc*, les deux éléments de comparaison *Alfred* et *un Turc* représentent les deux termes du prime actant dédoublé, dont le régissant *est fort* est commun : *Alfred est plus fort qu'un Turc (n'est fort)*.

7. — Les phrases comparatives les plus fréquentes sont celles où l'élément dédoublé est le prime actant : *Il ne faut pas être plus royaliste que le roi* (Chateaubriand, *La Monarchie selon la Charte*, p. 94).

Rien ne nous rend si grand qu'une grande douleur

(A. de Musset, *La Nuit de Mai*).

8. — Une ambiguïté analogue à celle que nous avons signalée ci-dessus (v. chap. 147, § 7) dans les phrases à comparaison peut également exister dans les phrases comparatives. Lorsque Marius prétend qu'*il saute plus haut que la Tour Eiffel*, il n'exagère rien, mais il a bien soin de spécifier qu'entre les deux primes actants comparés, la Tour Eiffel et lui-même, la comparaison quantitative doit s'établir en fonction de la même qualité, qui est la hauteur du saut qu'ils font et non pas, comme on pourrait le comprendre, en fonction de deux qualités différentes, à savoir, en ce qui le concerne, la hauteur du saut qu'il fait, et en ce qui concerne la Tour Eiffel, la hauteur qu'elle mesure. C'est ce qu'il entend quand, après avoir fait un saut de quelques centimètres, il triomphe en répondant aux incrédules : « Demandez un peu à la Tour Eiffel d'en faire autant ! »

9. — L'élément de comparaison peut également être, non pas la quantité d'une même qualité chez deux sujets, mais la quantité de deux qualités chez un seul et même sujet : *Alfred est plus bête que méchant*.

10. — Enfin le comparatif peut porter sur un circonstant : *Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir*. (*Actes des Apôtres*, XX, 35.)

11. — L'expression du comparatif est extrêmement diverse dans les différentes langues. Dans nos langues, où l'intensité comparée d'une qualité est exprimée par un marquant incorporé à l'adjectif qui exprime cette qualité, ce marquant peut être analytique comme en français *plus grand*, ou synthétique comme en latin *maior*. Notons d'ailleurs que le procédé synthétique hérité du latin subsiste dans quelques adjectifs français tel que *meilleur*.

12. — Il y a lieu de noter, qu'à la différence du français, le latin emploie le comparatif au même titre, qu'il s'agisse de comparer une même qualité chez deux sujets ou deux qualités chez un seul et même sujet : lat. *Fortior est quam prudentior* fr. « Il est plus brave qu'habile » m.-à.-m. « Il est plus brave que plus habile ».

13. — De même que les phrases à comparaison (v. ci-dessus chap. 147, §§ 3 et 10), les phrases à comparatif ne sont du type bifide qu'à condition de présenter au moins un élément de comparaison net. C'est pourquoi, les éléments de comparaison étant entièrement dissemblables, il n'y a pas à proprement parler de bifidité dans la phrase suivante : *Je voudrais avoir autant d'écus d'or qu'il y a d'étoiles dans le ciel*.

CHAPITRE 149. — La jonction anaphorique.

1. — La jonction peut être la conséquence de l'anaphore. Lorsque celle-ci joue entre deux phrases indépendantes (v. chap. 42, § 10), bien que le lien qu'elle établit entre elles soit uniquement sémantique et nullement structural, il n'en reste pas moins que les deux phrases sont quand même un peu jonctées par ce lien, si lâche soit-il.

2. — Mais cette jonction diffère de la jonction proprement dite, en ce qu'elle ne comporte pas dédoublement. Les mots de chacune des deux phrases entre lesquelles s'établit l'anaphore font partie de phrases totalement différentes et peuvent jouer, chacun dans sa phrase, des rôles totalement différents.

3. — Sur la chaîne parlée, les phrases jonctées sémantiquement restent structurellement entièrement indépendantes. Mais il peut arriver que l'une d'elles soit enclavée dans l'autre au milieu de laquelle elle est comme insérée entre parenthèses et qu'elle coupe ainsi en deux. Les phrases ainsi intercalées au milieu d'autres sont appelées **incises**.

4. — Faute de pouvoir classer les incises par la nature de leur lien structural, puisqu'elles sont indépendantes et n'en ont par conséquent pas, force est de les classer par le lien sémantique entre la phrase incise et l'autre. Ce lien peut être du type coordonné ou du type subordonné.

5. — On a un bon exemple de lien sémantique de type coordonné dans les vers suivants :

*A ces mots, l'animal pervers
(C'est le serpent que je veux dire,
Et non l'homme : on pourrait aisément s'y tromper...),*
(La Fontaine, *Fables*, X-I).

Dans cet exemple, l'anaphorique *c'* de l'incise se rapporte directement à l'*animal* énoncé dans l'autre phrase, où il joue le rôle d'actant.

6. — Le lien sémantique peut aussi être plus lâche :

*Mais un fripon d'enfant (cet âge est sans pitié)
Prit sa fronde et, du coup, tua plus qu'à moitié
La volatile malheureuse.*

(La Fontaine, *Fables*, IX, 2).

Ici l'anaphorique *cet* de l'incise ne désigne évidemment pas le *fripon d'enfant* de l'autre phrase, mais l'*âge* du fripon d'enfant, bien que le mot *âge* ne soit exprimé que dans l'incise.

7. — Le lien est également assez vague, lorsque l'anaphorique de l'incise, au lieu de se référer à un actant exprimé dans l'autre phrase, se réfère à l'ensemble de cette phrase. Soit par exemple les vers :

*Je suis jeune, il est vrai, mais aux âmes bien nées
La valeur n'attend point le nombre des années.*

(Corneille, *Le Cid*, II, 2).

Le prime actant de l'incise (*il n'est que le sujet apparent*, cf. chap. 50, § 7) n'est pas un actant particulier de l'autre phrase, mais d'une façon beaucoup plus lâche l'idée exprimée par cette phrase : le prime actant de *est vrai* est l'ensemble *je suis jeune*.

8. — On notera que ce qui est vrai en ce cas, à savoir *je suis jeune*, est concédé à titre préadversatif, avant la phrase introduite par le jonctif adversatif *mais*. C'est pourquoi l'ensemble de la proposition *il est vrai* prend de plus en plus la valeur d'un simple jonctif préadversatif non analysé (v. chap. 140, § 18).

9. — Ce préadversatif non analysé n'a cependant pas cessé d'être analysable, car sa formation est encore transparente. Mais il n'en est pas de même dans le préadversatif all. *zwar* (v. ci-dessus chap. 140, § 22), dont l'analyse en *es ist wahr* « c'est vrai », n'est plus directement sentie, et relève de l'étymologie.

10. — C'est également par un lien sémantique de type coordonné qu'il y a lieu de rendre compte de l'anaphorique *c'* du français *c'est-à-dire*, qui a également de plus en plus tendance à ne pas être analysé, mais à être senti globalement comme un jonctif ayant pour fonction de fournir l'explication du terme ou de la phrase qui le précède.

11. — Telle est également la valeur du *id* latin dans l'expression courante *id est*, qui a exactement la même valeur que le français *c'est-à-dire*.

12. — Comme nous l'avons dit (v. ci-dessus § 4) le lien sémantique qui joncte l'incise à l'autre phrase peut être également du type subordonné. Mais c'est alors la phrase non incise qui est sémantiquement subordonnée à l'incise, laquelle joue le rôle de régissante. Tel est le cas dans les expressions du type *dit-il*, *dit-on*, *ce dit-on*, dont les choses dites sont en fait le second actant. Soit la phrase *merci*, *dit-il*, il est, en effet, évident que la chose dite, à savoir, *merci*, est le second actant du verbe *dit*. Il y a lieu de remarquer que, dans l'expression maintenant archaïque *ce dit-on*, malgré l'inversion, *ce* assume la fonction de second actant, tandis que *on* assume celle de prime actant.

13. — L'examen de ces quelques phrases montre que le lien sémantique entre l'incise et la phrase au milieu de laquelle elle est incise peut être extrêmement divers. C'est que, comme nous l'avons vu, il s'agit d'un lien assez lâche, et qui n'enferme point les phrases qu'il joncte dans des types logiques rigoureux et limités. En fait, la plus grande liberté règne dans le rapport sémantique entre les phrases incises et celles au milieu desquelles elles sont incises.

CHAPITRE 150. — La jonction connexionnelle.

1. — De même qu'elle peut être la conséquence de l'anaphore, la jonction peut être la conséquence de la connexion, laquelle, comme nous l'avons vu, est non seulement sémantique, comme l'anaphore, mais par surcroît structurale.

2. — C'est le cas lorsqu'il y a **double connexion**, c'est-à-dire qu'un même nucléus dépend à la fois, mais bien entendu à des titres différents, de deux régissants indépendants et sans aucune attache structurale entre eux.

3. — Il est bien évident qu'alors le fait d'avoir un même subordonné, fût-ce à des titres différents, crée entre les deux régissants un lien qui les joncte.

4. — Mais cette jonction, que nous appellerons connexionnelle, ne comporte pas plus de dédoublement que la jonction anaphorique (v. chap. 149, § 2).

5. — Pour l'analyse des phénomènes de double connexion, il y a lieu de bien distinguer entre les deux connexions et d'examiner avec soin quelle est la nature de la première et quelle est celle de la seconde.

6. — Soit la phrase allemande *Wenn meine Mutter zu mir « lieber Junge » sagt, so ist das so viel als wenn eine andere wer weiss was anstellt.* (*Deutsche Erzähler*, p. 108.) « Lorsque ma mère me dit « cher enfant », c'est autant que si une autre fait Dieu sait quoi », le pronom *was* « quoi » est d'une part le second actant de *wer weiss* « Dieu sait », mais en même temps, il est, d'autre part, le second actant de *anstellt* « fait » ou plus exactement c'est le groupe *wer weiss was* « Dieu sait quoi » qui est le second actant de *anstellt*.

7. — La première connexion s'établit entre *anstellt* « fait » et le subordonné commun qui y joue le rôle de second actant. La deuxième connexion est celle qui existe entre *sagt* et le subordonné commun qui y joue aussi, mais sur un tout autre plan, le rôle de second actant.

8. — Si le nucléus commun joue volontiers le rôle de second actant dans la deuxième connexion, par contre, il joue facilement n'importe quel rôle dans la première.

9. — Dans la phrase : *Vous ne me ferez pas l'injure de croire que j'ajouterai foi à cette fable absurde répandue dans je ne sais quel but* (A. Dumas, *Le Vicomte de Bragelonne*, Comment il est bon d'avoir deux cordes à son arc.), le nucléus commun *quel but*, joue dans la première connexion le rôle d'actant transformé en circonstant de but par la préposition *dans*.

10. — Dans les vers latins suivants :

*Is forte ludis, non satis memini quibus,
Dum pegma rapitur concidit casu graui...*

(Phèdre, V, 7)

« Celui-ci, lors de je ne me souviens plus bien quels jeux, tomba d'une mauvaise chute pendant qu'on enlevait le décor. »

Le nucléus commun *ludis* joue également dans la première connexion le rôle d'actant, mais transformé cette fois en circonstant temporel par l'emploi de l'ablatif.

11. — Dans la phrase lat. *Boni nescio quomodo tardiores sunt* (Cicéron, *pro Sestio*, 47, 100) « Les honnêtes gens sont, je ne sais comment, trop lents à agir. » Le nucléus commun *modo* joue le rôle de circonstant de manière.

12. — Enfin dans la phrase suivante ang. *I... read them over and over, I don't know how many times more* (Dickens, *David Copperfield*, I, 10, p. 196) « Je les relus et les relus je ne sais combien de fois de plus », le nucléus commun *many times*, joue également le rôle de circonstant, mais ici de circonstant de quantité.

13. — Il est aisé de vérifier que, dans tous ces exemples, les nucléus communs, dont le rôle varie dans la première connexion, joue toujours celui de second actant dans la deuxième connexion, qu'il s'agisse de fr. *je ne sais dans quel but*, de lat. *non satis memini quibus*, de lat. *nescio quomodo*, ou de ang. *I don't know how many times more*.

14. Par contre, le nucléus commun joue le rôle d'attribut dans la deuxième connexion des phrases, qui renferment des expressions du type de fr. *ne fut-ce que*. Ainsi dans la phrase fr. *si j'avais ne fût-ce que dix francs, je prendrais le tramway*, où il joue, dans la première connexion, le rôle de second actant.

15. — De même le nucléus commun joue le rôle d'attribut dans la deuxième connexion des phrases qui contiennent l'expression française *qui de droit*. Ainsi dans la phrase fr. *je me plaindrai à qui de droit*, où il joue, dans la première connexion, le rôle de tiers actant.

TROISIÈME PARTIE

LA TRANSLATION

LIVRE A : INTRODUCTION

CHAPITRE 151. — Théorie de la translation.

1. — La translation est, avec la jonction, mais beaucoup plus que celle-ci, un des phénomènes qui contribuent à compliquer la phrase simple.

2. — Soit un groupe de mots comme fr. *le livre de Pierre*, la grammaire traditionnelle en étudie la structure à la syntaxe de la préposition, parce que le rapport de possession entre *Pierre* et *le livre* est exprimé par la préposition *de*. Soit maintenant la tournure latine correspondante *liber Petri*, la grammaire latine en rend compte à la syntaxe des cas, parce que *Petri* est au génitif. Soit enfin la phrase anglaise *Peter's book*, la structure en est cette fois étudiée à propos du génitif saxon en *s*. L'étude de cette tournure ressortit ainsi à trois rubriques différentes, selon qu'il s'agit de latin, de français ou d'anglais.

3. — Or, dans les trois cas, il est question d'un même exprimende syntaxique, et, en bonne syntaxe, il y aurait évidemment intérêt après en avoir reconnu la nature exacte, à l'étudier partout et toujours à la même place au lieu d'en disperser l'étude entre trois chapitres différents de la morphologie.

4. — En effet, ceux qui apprennent les langues étrangères, au lieu de se voir contraints à aller chercher, l'exposé de faits syntaxiquement semblables à des endroits différents de la grammaire et souvent même sous des noms différents, selon la langue dont il s'agit, verraient leur étude facilitée, s'ils pouvaient retrouver les mêmes faits aux mêmes endroits que dans la grammaire de leur langue maternelle, quelle que soit la langue étudiée.

5. — D'autre part, le rapprochement des faits qui, sous la diversité de leur apparence morphologique, sont de même nature syntaxique, faciliterait l'édification d'une **syntaxe générale**, car il permettrait d'établir ces faits sur une base vraiment syntaxique, au lieu d'être toujours en porte à faux sur le plan morphologique, lequel ne peut avoir pour effet que d'en fausser la compréhension et le classement.

6. — Libéré de cette irritante servitude, le syntacticien, qui trouverait toujours et partout son bien à la même place, ne serait plus

obligé d'aller le quêter aux quatre coins de l'horizon. Le classement en serait plus aisé, l'examen comparé plus fructueux, et l'interprétation plus pénétrante. La constitution d'une doctrine solide réagirait à son tour avantageusement sur le classement des faits.

7. — Pour nous conformer à ce programme, commençons donc par analyser en français la tournure qui nous intéresse. Soit l'expression *le livre de Pierre*, les grammairiens en rendent généralement compte, ou croient en rendre compte, en expliquant que la préposition *de* y exprime un rapport de possession entre *le livre* et *Pierre*, c'est-à-dire un rapport d'appartenance entre un possédé (*le livre*) et un possesseur (*Pierre*). Et la chose n'est pas inexacte, puisqu'il est de fait qu'on dit *le chien du maître* quand on veut désigner le chien qui appartient au maître.

8. — Mais on se rend vite compte que c'est là une explication superficielle, si on veut bien prendre la peine de constater que l'expression peut être retournée et qu'on dira tout aussi bien *le maître du chien*, ce qui ne signifie nullement que le *maître* appartient au *chien*. Il est donc évident que l'on a envisagé le phénomène d'un point de vue trop étroit, que la réalité syntaxique a tôt fait de déborder.

9. — Soit maintenant l'expression *le train de Paris*, celui qui, surtout s'il est étranger, cherche à y analyser la valeur de la préposition *de*, arrive le plus souvent à cette conclusion qu'elle exprime le lieu d'origine du train. Pour lui, on dit *le train de Paris*, parce qu'il s'agit du train qui vient de Paris.

10. — Mais il est facile, surtout pour un francophone, de se rendre compte, à la réflexion, que cette explication est tout aussi superficielle que la précédente, car *le train de Paris* est aussi bien celui qui va à Paris que celui qui en vient. Certes, le contexte évite le plus souvent toute ambiguïté. Mais il ne faut pas en être dupe. Lorsque le voyageur demande au chef de gare *A quelle heure arrive le train de Paris ?* ou bien *A quelle heure part le train de Paris ?*, ce n'est pas la préposition *de* qui exprime la direction du train, puisqu'elle sert aussi bien dans les deux cas, c'est l'emploi du verbe *arrive* dans un cas et du verbe *part* dans l'autre.

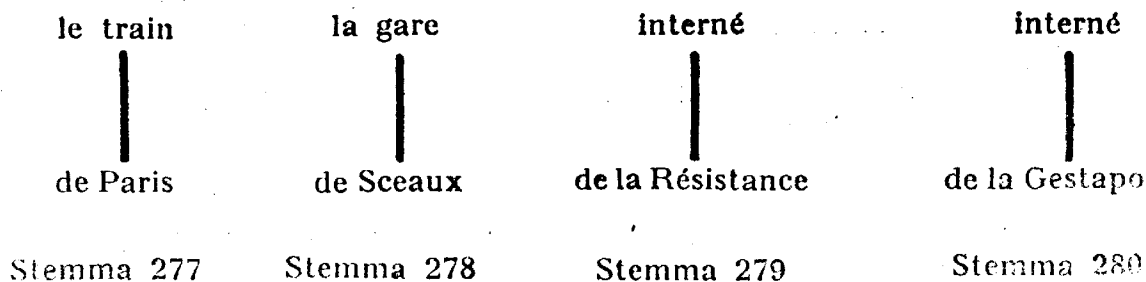
11. — Mais, en l'absence d'un contexte qui indique de quel train il s'agit, il y a bel et bien ambiguïté. Et si, à une heure où arrive à la fois un train venant de Paris, cependant qu'un autre train est en partance pour Paris, un voyageur demande au chef de gare *Où est le train de Paris ?* celui-ci ne manquera pas de lui faire préciser sa question. « Est-ce le train qui va à Paris que vous demandez ou celui qui en vient ? »

12. — Soit encore l'union des mots *la gare de Sceaux*, elle implique également une ambiguïté, puisque à Paris on désigne couramment sous ce nom tout aussi bien la gare qui est à Sceaux, que la gare du Luxembourg où l'on prend le train pour Sceaux. L'auteur conserve le souvenir de l'expérience grammaticale instructive qu'il fit le jour où, ayant donné rendez-vous à quelques amis étrangers à la gare de Sceaux, pour les emmener dîner dans un restaurant du quartier latin, il ne les trouva point au rendez-vous et dut faire appel à l'amabilité du chef de gare de la gare du Luxembourg pour décrocher téléphoniquement et faire renvoyer à Paris ses invités, qui l'attendaient tout placidement à Sceaux.

13. — Enfin, on a pu voir, sur un bulletin de vote de 1946, le même parti politique désigner aux suffrages des électeurs deux candidats qu'il patronnait, en les qualifiant l'un d'*interné de la Résistance*, et l'autre d'*interné de la Gestapo*. Or, *la Résistance* s'opposant à *la Gestapo*, il est évident que la préposition *de* prend dans les deux formules des significations totalement dissemblables. Dans le premier cas, il s'agit de quelqu'un qui a été interné « parce qu'il appartenait à la Résistance » dans le second cas, de quelqu'un qui a été interné « par la Gestapo ».

14. — Si, dans les différents exemples, la préposition *de* peut exprimer à la fois un rapport et le rapport inverse, c'est que la valeur de cette préposition doit être plus large que celle qu'on lui attribue communément.

15. — C'est qu'on s'entête à vouloir lui prêter une valeur **sémantique** définie, alors qu'elle n'a en fait qu'une valeur **structurale** beaucoup plus générale. On constate, en effet, que, tant dans *le livre de Pierre*, que dans *le train de Paris*, dans *la gare de Sceaux*, dans *interné de la Résistance* et dans *interné de la Gestapo*, l'élément introduit par *de* est toujours le subordonné du substantif (ou de l'adjectif substantivé) régissant (cf. St. 32, 277, 278, 279 et 280).



16. — Or, nous avons vu (chap. 63, § 5) que le subordonné le plus ordinaire du substantif régissant est l'épithète et (chap. 63, § 6) que le rôle d'épithète est en principe tenu par un adjectif.

17. — Il y a donc lieu d'admettre que les groupes *de Pierre*, *de Paris*, etc., étant subordonnés aux substantifs régissants, ont valeur d'adjectifs, c'est-à-dire que, sans être à proprement parler des adjectifs, ils se comportent néanmoins syntaxiquement comme tels (v. chap. 65, § 1).

18. — Mais les mots devant lesquels est placée la préposition *de* sont des substantifs. Loin d'être une difficulté, cette constatation nous fournit, au contraire, l'explication de la préposition *de*. **Si, Pierre étant substantif, le groupe de Pierre prend syntaxiquement la valeur d'adjectif, c'est que la préposition de en a changé la nature syntaxique. D'un substantif, elle a fait syntaxiquement, un adjectif.**

19. — C'est à ce changement de nature syntaxique que nous donnons le nom de translation.

CHAPITRE 152. — **Mécanisme de la translation.**

1. — Dans son essence, la translation consiste donc à transférer un mot plein d'une **catégorie** grammaticale dans une autre catégorie grammaticale, c'est-à-dire à transformer une espèce de mot en une autre espèce de mot.

2. — Dans le groupe *le livre de Pierre*, le substantif *Pierre* devient syntaxiquement un adjectif épithète au même titre que dans *le livre rouge*. Bien que non adjectif morphologiquement, il acquiert ainsi les caractéristiques syntaxiques de l'adjectif, c'est-à-dire la valeur adjectivale. Le subordonné *de Pierre* joue dans cette union de mots un rôle en tous points similaire au subordonné *rouge*.

3. — Effectivement, rien ne distingue structurellement le syntagme *le livre de Pierre* du syntagme *le livre rouge*. Dans les deux cas, le subordonné joue le même rôle d'épithète du mot *livre*. Qu'il s'agisse du *livre de Pierre* ou du *livre rouge*, on a affaire à l'expression d'une des qualités du livre considéré qui est destinée à le distinguer des autres livres (cf. chap. 65, § 4 et St. 32).

4. — A son tour, le changement de catégorie a pour effet d'entraîner, ou tout au moins de permettre, un changement de fonction, la fonction des différents mots étant attachée à leur catégorie.

5. — C'est ainsi que la translation *de Pierre* en adjectif dans ce qu'on appelle traditionnellement le complément déterminatif, permet à ce substantif *Pierre* de jouer le rôle d'épithète d'un autre substantif, tout comme s'il était devenu lui-même un adjectif. Il ne se comporte donc plus comme un actant, mais comme une épithète.

6. — Mais cet effet structural n'est pas ce qui caractérise la translation. Ce n'en est que la conséquence, immédiate d'ailleurs, mais de nature différente, parce que structurale et non catégorique.

7. — Il y a donc lieu de distinguer soigneusement les deux opérations. La première est le **changement de catégorie** qui constitue la translation. Elle commande la seconde. La seconde est le **changement de fonction** qui en résulte, et qui commande à son tour toutes les possibilités structurales.

8. — La translation est donc la condition préalable de certaines connexions, mais elle n'est pas la cause directe de la connexion. La connexion est le fait de base sur lequel repose la structure de la phrase simple. Elle s'établit **automatiquement** entre certaines catégories de mots, et elle n'est marquée par rien. Elle est si naturelle qu'il suffit qu'elle soit possible pour qu'elle se réalise.

9. — Le translatif ne connecte donc pas. Il se borne à transférer, c'est-à-dire à changer la catégorie du transférendé. Dès que celui-ci appartient à la nouvelle catégorie, dans laquelle il est versé par le phénomène de la translation, la connexion s'établit d'elle-même.

10. — Pour bien comprendre la nature de la translation, il importe de ne pas perdre de vue que c'est un phénomène **syntaxique** et qui, par conséquent, dépasse les données morphologiques avec lesquelles nous avons la mauvaise habitude de raisonner en syntaxe. C'est pourquoi ceux qui persistent à ne voir dans les mots que des entités morphologiques se condamnent à n'y rien comprendre.

11. — En effet, morphologiquement, le mot transféré conserve les caractéristiques de la catégorie à laquelle il ressortissait avant d'être transféré. Aussi certains esprits, incapables de s'affranchir du plan morphologique, et par conséquent rebelles à la syntaxe, ne peuvent-ils se résoudre à considérer qu'un substantif devienne par translation un adjectif. Pour eux, *Pierre* est un substantif, non seulement morphologiquement, mais syntaxiquement, et irrévocablement condamné à le demeurer envers et contre tout de façon immuable, quelle que soit la fonction dans laquelle on l'emploie, car, à leurs yeux, il n'y a que la forme qui compte.

CHAPITRE 153. — Rôle et importance de la translation.

1. — La translation a pour effet, sinon pour but, de résoudre la **difficulté** qui surgit pour le sujet parlant lorsqu'il s'est engagé dans une phrase de structure donnée et qu'il se voit obligé, en cours d'élocution, d'employer à l'improviste un mot relevant d'une catégorie qui n'est pas directement **connectable** avec un des mots de la fraction de phrase déjà énoncée.

2. — Du point de vue de son rôle et de son utilité dans la phrase, la translation est donc le phénomène qui **rachète** les différences de catégories et qui permet de mettre sur pied n'importe quelle phrase en transformant n'importe quelle espèce de mot en n'importe quelle autre.

3. — Il est de fait qu'on ne voit jamais dans aucune langue un sujet parlant normal se trouver brusquement empêché d'achever une phrase commencée et demeurer court faute de pouvoir y faire entrer un mot donné, parce que ce mot appartient à une catégorie dont les possibilités connexionnelles ne concordent pas avec celles de mots qu'il a déjà prononcés.

4. — C'est que, quelle que soit la phrase dans laquelle il est engagé, le sujet parlant trouvera toujours moyen de s'en sortir en faisant appel, au moment opportun, à la translation qui lui permettra de transformer la catégorie du mot qui lui monte aux lèvres en une catégorie **connectable** avec ce qui précède.

5. — La translation est ainsi le phénomène qui permet de réaliser n'importe quelle structure de phrase en se jouant des catégories de base, c'est-à-dire des espèces de mots fondamentales. C'est grâce à elle que le sujet parlant **ne reste jamais bouche bée**, sans pouvoir achever sa phrase. C'est assez dire combien elle est non seulement utile, mais encore nécessaire et même indispensable.

6. — La translation peut être comparée au subterfuge des sacripants que Prosper Mérimée met en scène dans la *Chronique du règne de Charles IX* (chap. 23), et qui, envahissant le cabaret de Beaugency un vendredi, alors qu'ils ont la dent longue, et désireux de pouvoir faire maigre tout en mangeant de la viande, y obligent un moine alsacien à transformer des poulets en poissons en leur administrant le baptême : « Je te baptise carpe ». C'est, en effet, par un subterfuge analogue, que le sujet parlant prête inconsciemment à un substantif la qualité d'adjectif avec l'acquiescement complice et tacite de ses interlocuteurs.

7. — La translation est ainsi un des principaux mécanismes par lesquels se réalise l'**indépendance du structural et du sémantique**, qui a déjà été signalée ci-dessus (v. chap. 20, § 17).

8. — Le procédé est si simple et si naturel, qu'il constitue un des phénomènes les plus courants du langage humain.

9. — Une expérience, qui a été tentée par l'auteur au cours de l'audition d'une causerie, lui a permis de constater que, pour 200 mots que l'orateur employait, il ne faisait pas moins de 47 translations, soit environ une translation tous les 4 mots.

10. — Or, si l'on considère qu'un débit quelque peu rapide peut facilement atteindre 400 mots à la minute, il est facile de calculer que cela représente environ 100 translations à la minute, soit près de 2 translations à la seconde.

11. — On est émerveillé quand on songe à la **rapidité** avec laquelle se succèdent les translations et à la souplesse qu'elles supposent dans l'instrument, qui nous permet de faire fonctionner ce mécanisme subtil à une telle allure, inconsciemment et sans même nous en rendre compte.

12. — Cette impression vient confirmer le jugement que nous avons déjà porté (v. chap. 144, § 18), à propos de la jonction sur la **puissance intellectuelle considérable** que confère à notre esprit le merveilleux outil, dont il est doté avec le langage.

13. — On voit par là l'importance qu'il y a à reconnaître le phénomène de la translation, qui émaille nos discours à un pareil rythme, et qui se révèle par là comme une des caractéristiques essentielles du langage humain.

CHAPITRE 154. — Terminologie de la translation.

1. — L'importance de la translation dans le mécanisme de la syntaxe structurale nous contraint à établir et à adopter une terminologie précise.

2. — Nous réserverons à l'ensemble de l'opération qui vient d'être décrite le nom de **translation**, terme qui a l'avantage, non négligeable

en pareil cas, de n'être pas encore utilisé pour désigner un phénomène grammatical. De plus, il peut être introduit tel quel dans la plupart des langues étrangères, à l'exception toutefois de l'anglais, pour lequel il faudrait lui chercher un autre équivalent peut-être **transference**, car le mot **translation** y a déjà le sens de « traduction ».

3. — Le mot tel qu'il se présente avant d'avoir subi l'opération de la translation recevra le nom de **transférénde**. Le transférénde est donc le nucléus appelé à être soumis à la translation.

4. — Au contraire, le mot qui a déjà subi la translation recevra le nom de **transféré**. Le transféré est donc le même nucléus après que la translation l'a fait passer dans sa nouvelle catégorie. C'est le mot ou le groupe de mots résultant de la translation.

5. — Enfin, lorsqu'il y a un marquant morphologique pour marquer la translation, cet outil grammatical recevra le nom de **translatif** (v. chap. 38, § 7, 10 et 134, § 5).

6. — Transférénde, transféré et translatif sont ainsi les trois facteurs essentiels de la translation.

7. — D'autre part, il est important de pouvoir indiquer de quelle catégorie à quelle catégorie s'opère la translation. Nous avons vu (chap. 32, § 21) qu'il y a quatre espèces de mots fondamentaux, qui forment le quadrilatère de base, sur lequel s'édifie toute la syntaxe structurale : le substantif, l'adjectif, l'adverbe et le verbe. Par conséquent la translation peut enlever le transférénde à chacune de ces catégories et le verser dans chacune de ces catégories.

8. — Nous appellerons translation **substantivale**, **adjectivale**, **adverbiale** ou **verbale**, celle qui a pour effet de verser le transférénde dans la catégorie du substantif, de l'adjectif, de l'adverbe ou du verbe.

9. — Inversement nous désignerons par les termes de **désubstantivale**, **déadjectivale**, **déadverbiale** et **déverbale** toute translation qui aura pour objet de transférer le transférénde à partir d'une de ces catégories de départ.

CHAPITRE 155. — Représentation graphique de la translation.

1. — Pour exprimer la translation, nous adopterons le **signe** $>$, que nous ferons précéder du symbole (cf. chap. 33, §§ 1 et 2) du transférénde et suivre du symbole du transféré. C'est ainsi que la translation contenue dans *de Pierre*, ayant pour effet de faire passer le nucléus *Pierre* de la catégorie du substantif, dont le symbole est O, à celle de l'adjectif, dont le symbole est A, sera représentée par $O > A$.

2. — Le signe $>$ marque ainsi le **sens de la translation**, puisqu'il signifie ici qu'il s'agit d'une translation désubstantivale et adjectivale. Il indique donc la même direction que la flèche dont il serait la pointe.

3. — Cette particularité permet de retourner le signe $>$ selon les besoins de la phrase où on l'emploie. C'est ainsi que l'on pourra indiquer par $A < O$ qu'il s'agit d'un adjectif provenant de la translation d'un substantif.

4. — On peut ainsi établir, pour chaque variété de translation une **formule** qui, notant la catégorie du transférendé, celle du transféré, et le sens de la translation, indique en abrégé les caractéristiques essentielles de cette variété et permet de la désigner commodément.

5. — La formule de la translation et les signes $>$ et $<$ n'ont de valeur que dans le plan linéaire. Ils ne peuvent donc être employés que sur la chaîne parlée, c'est-à-dire dans les textes suivis où il est question de la translation ou dans leurs titres. C'est ainsi qu'on pourra parler de la translation $O > A$ ou de la translation $A > O$.

6. — Strictement **linéaires** les signes $>$ et $<$ sont par contre rebelles à l'emploi structural. Ils ne se prêtent donc pas à apparaître dans les stemmas.

7. — Pour noter la translation dans la représentation graphique structurale, il nous faudra donc adopter un signe autre que $>$ ou $<$. Nous ferons appel au *sigle* \top , qui affecte approximativement la forme de la lettre T, initiale du mot **translation**.

8. — L'avantage de ce sigle est qu'il se prête avec complaisance à la figuration schématique de la translation et permet une disposition graphique commode des trois facteurs de celle-ci, le transférendé, le transféré et le translatif.

9. — Le transférendé et le translatif se placeront au-dessous de la barre horizontale du \top , le transféré se placera au-dessus de celle-ci.

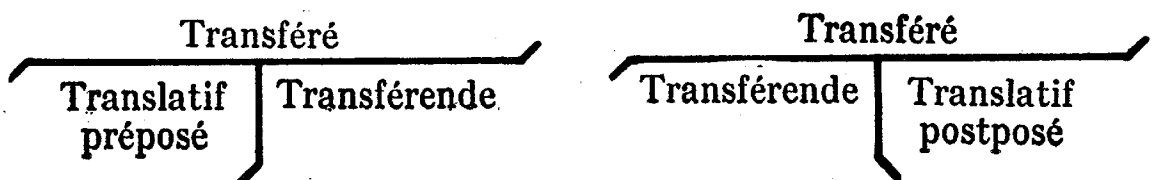
10. — Quant à l'**ordre respectif** du transférendé et du translatif au-dessous de la barre horizontale du \top , nous adopterons tout simplement le même que sur la chaîne parlée, ce qui aura l'avantage de refléter l'ordre linéaire.

11. — Mais de façon à éviter toute confusion entre le transférendé et le translatif, nous aurons soin de toujours tourner le **crochet inférieur de la hampe** du \top vers le translatif.

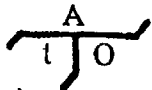
12. — Le sigle de la translation sera donc \top ou \top selon que le translatif ou marquant de la translation sera préposé ou postposé au

transférendé fr. *de* $\overline{\text{de } \top \text{ Pierre}}$ ang. $\overline{\text{Peter } \top \text{'s}}$.

13. — Le principe de cette représentation graphique peut donc être résumé dans les schémas suivants :




14. — Le rôle de la translation apparaît en pleine valeur, si l'on représente les éléments de la translation par leurs symboles (v. chap. 33, §§ 1, 2 et chap. 134, § 7). C'est ainsi que la translation contenue dans

de *Pierre* sera exprimée par le **schéma symbolique**  A horizontal bar with a hook on the left side. Above the bar is the letter 'A'. Below the bar, the letter 'i' is positioned under the hook and the letter 'O' is positioned under the main stem of the bar.

15. — S'il s'agit maintenant de représenter cette même translation non plus sous forme de schéma symbolique, mais sous forme de stemma réel, il convient d'abord de considérer que les mots de la chaîne parlée ne doivent apparaître qu'une seule fois dans le stemma. Or, la représentation graphique que nous préconisons amène forcément à les y faire figurer deux fois, une fois sous forme de transférende et de translatif, et une fois sous forme de transféré. Pour obvier à cet inconvénient, il est expédient de représenter l'un des deux termes de la translation, généralement le transféré, par son symbole, ou de le mettre entre parenthèses.

16. — Soit à figurer la translation du groupe de *Pierre*, nous la représenterons donc dans le stemma réel sous la forme suivante

Ainsi le translatif *de* se trouvera effectivement sous la barre  A horizontal bar with a hook on the left side. Above the bar is the letter 'A'. Below the bar, the word 'de' is positioned under the hook and the word 'Pierre' is positioned under the main stem of the bar.

horizontale du T le crochet de l'extrémité inférieure de la hampe du T tourné vers lui, le transférende *Pierre* sera de l'autre côté de la hampe, l'ordre respectif du transférende et du translatif reproduisant fidèlement celui des mots de la chaîne parlée, et enfin le résultat de la translation sera indiqué par son symbole A figurant au-dessus de la barre horizontale du T .

CHAPITRE 156. — La translation dans le stemma.

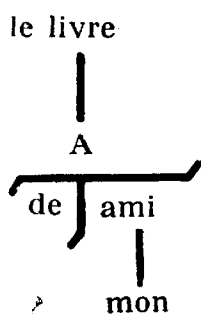
1. — L'avantage de la représentation graphique que nous avons adoptée pour la translation apparaît dès que l'on cherche à **intégrer** la translation **dans le stemma**.

2. — En effet on constate que le nucléus où se produit la translation se comporte comme transférende dans ses connexions inférieures mais comme transféré dans ses connexions supérieures. De telle sorte que le côté de la barre horizontale de T où un mot est porté se trouve être le même que celui d'où auront à partir les traits de connexion qui l'unissent à son subordonné ou à son régissant.

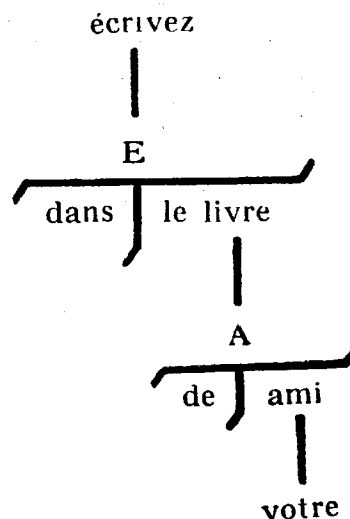
3. — Soit, par exemple le titre de l'ouvrage qu'Anatole France a intitulé *Le livre de mon ami*, il se mettra en stemma (cf. St. 281) de la façon suivante :

4. — Cette représentation a l'avantage de faire apercevoir d'un seul coup d'œil que le transférende *ami* est un substantif régissant par sa connexion inférieure l'adjectif subordonné *mon*, tandis que le résultat de la translation *de ami*, qui a valeur d'adjectif épithète, est subordonné par sa connexion supérieure au régissant *livre*.

5. — La disposition préconisée permet de superposer deux translations quand le transféré de l'une est subordonné au transférend de l'autre, par exemple, dans la phrase, *écrivez dans le livre de votre ami* (v. St. 282). En effet, le transférend de la translation supérieure se trouve toujours occuper dans le stemma la position favorable au départ de la connexion qui l'unit avec le transféré de la translation inférieure et inversement.



Stemma 281



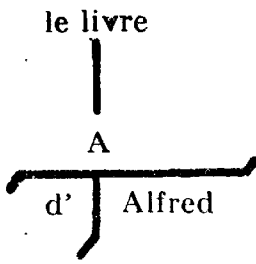
Stemma 282

6. — On comprend maintenant comment la translation permet de racheter (v. chap. 153, §§ 2 à 4) les incompatibilités connexionnelles entre les différents nucléus et de rendre connectables les catégories inconnectables. Dans la phrase *écrivez dans le livre de votre ami*, il existe, en dehors du verbe *écrivez* deux substantifs, *livre* et *ami*, qui ne sont pas connectables entre eux, un substantif ne pouvant entrer en connexion verticale avec un autre substantif.

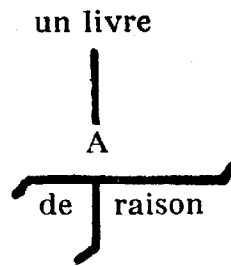
7. — Mais la translation inférieure a pour effet de racheter la différence de catégorie entre le substantif qu'est *ami* et l'adjectif A que postule la nécessité d'entrer en connexion verticale avec le substantif régissant *livre*, puisqu'elle transforme le substantif *ami* en adjectif.

8. — De même la translation supérieure a pour effet de racheter la différence de catégorie entre le substantif qu'est *livre* et l'adverbe que postule la nécessité d'entrer en connexion en qualité de circonstant avec le verbe *écrivez*, puisqu'elle transforme le substantif *livre* en adverbe de lieu qui indique l'endroit où l'on écrit, c'est-à-dire en circonstant.

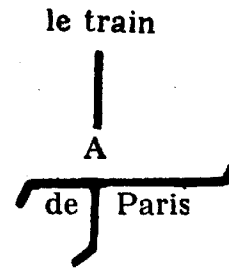
9. — Il apparaît dès lors que ce que nous avons dit ci-dessus (chap. 65, § 4) sur la disposition des stemmas de ce type ne pouvait être que provisoire. Maintenant que nous avons exposé la nature et la représentation graphique de la translation, nous sommes en mesure de revenir sur ces premières indications et de préciser qu'il y a lieu de compléter les stemmas 32, 139 et 140, qui contenaient tous trois une translation, en y ajoutant le sigle Υ (v. stemmas 283, 284 et 285).



Stemma 283



Stemma 284



Stemma 285

CHAPITRE 157. — Le translatif et le nucléus.

1. — L'opinion couramment reçue et enseignée est que les mots que nous appelons translatifs sont de petits mots invariables destinés à marquer le **rappor**t entre les mots pleins.

2. — Par exemple dans *le livre de Pierre*, on enseigne que la préposition *de* a pour fonction d'indiquer le rapport entre *le livre* et *Pierre*.

3. — On présente donc les translatifs comme des outils qui servent à relier entre eux les mots pleins. C'est en faire des instruments **conjonctifs**, donc internucléaires, donc extranucléaires.

4. — Nous avons vu ci-dessus (v. chap. 151, §§ 7, 9, 11 et 12) combien cette conception est décevante. En analysant le rapport que la préposition est censée établir entre les nucléus, nous avons constaté qu'on ne pouvait arriver qu'à des explications superficielles.

5. — Voir dans les translatifs des mots conjonctifs, c'est les réduire à un rôle voisin de celui des jonctifs, et en faire les instruments d'une opération beaucoup trop étroite (v. chap. 151, § 14).

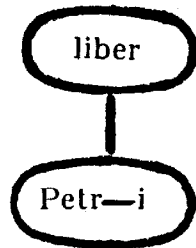
6. — En réalité les translatifs marquent la translation, c'est-à-dire une opération qui va beaucoup plus loin en profondeur que la jonction.

7. — La conception courante est donc erronée. Le translatif n'est pas internucléaire, c'est-à-dire externe au nucléus mais, comme nous l'avons déjà avancé ci-dessus (chap. 40, § 2) intranucléaire, c'est-à-dire interne au nucléus. Dans *de Pierre*, le translatif *de* fait partie intégrante du même nucléus que *Pierre*.

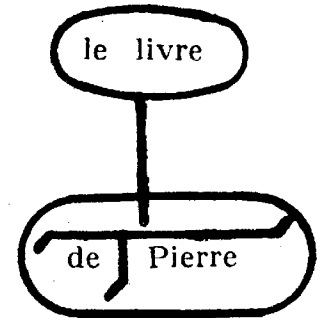
8. — La chose ressort avec évidence de l'examen du groupe lat. *Liber Petri*. En effet, dans l'ordre linéaire de la chaîne parlée, la chaîne parlée, la désinence *-i* qui exprime le prétendu rapport entre *liber* et *Petrus*, n'occupe nullement une position intermédiaire entre ces deux mots, puisqu'il est, au contraire, à la fin du second.

9. — Force nous est donc de construire le stemma de ce groupe de mots en incorporant la désinence au même nucléus que le radical *Petr-* (v. St. 286).

10. — Or, il s'agit de la même translation dans le stemma français que dans le stemma latin, puisqu'elle est de même nature ($O > A$) et qu'elle produit le même effet syntaxique et structural. Nous ne pouvons donc faire autrement que de la représenter de la même façon et nous sommes ainsi amenés à inclure également le translatif *de* dans le nucléus de *Pierre* (v. St. 287) (comparer au St. 32).



Stemma 286




Stemma 287

11. — Cette figuration fait ressortir que, comme nous l'avons déjà montré ci-dessus (chap. 152, §§ 8 et 9), le translatif n'établit pas la connexion, il la rend seulement possible et c'est elle qui s'établit d'elle-même.

12. — Il n'est donc pas plus licite de considérer *de* comme reliant *Pierre* et *livre* dans *le livre de Pierre* que de considérer *-ant* comme reliant *intéresser* et *livre* dans *un livre intéressant*.

13. — Si le translatif est intranucléaire, c'est de toute évidence que la translation qu'il représente l'est également. Aussi les nucléus transférés doivent-ils inclure aussi bien le sigle \mathcal{T} que le translatif. C'est effectivement ce qu'on a été amené à faire dans le stemma précédent (St. 287).

14. — Ces nucléus sont donc divisés par la barre horizontale du sigle \mathcal{T} en deux zones, dont l'une, celle du bas, contient le transférendé et l'autre, celle du haut le transféré ou son symbole. Ils se présentent donc schématiquement de la façon suivante : . Cette **division bipartite** met en évidence que les nucléus qui sont le siège d'une translation sont des nucléus **mixtes**.

15. — Le caractère intranucléaire d'un phénomène aussi important que la translation a pour effet d'orienter l'étude des nucléus vers l'**analyse intranucléaire**. Celle-ci est à la syntaxe structurale ce que l'**analyse chimique** est à l'étude des corps.

16. — Il apparaît donc que l'avenir des recherches de syntaxe est dans l'investigation intranucléaire, qui, seule, pourra permettre de reconnaître, à l'intérieur du nucléus, les phénomènes qui y siègent et qui procèdent, dans l'ordre intellectuel, de structures au moins aussi compliquées que le sont, celles de la cellule, de la molécule et de l'atome dans l'ordre matériel.

CHAPITRE 158. — Vie et évolution de la translation.

1. — Le nucléus se révèle donc, à l'analyse, comme un organisme au sein duquel se déroulent des opérations subtiles et complexes. Comme tous les organismes, il est vivant, c'est-à-dire qu'il évolue et connaît avec le temps des développements et des transformations qui ont leur histoire.

2. — C'est ainsi qu'il y a lieu de distinguer, parmi les translations dont le nucléus est le siège, celles qui sont encore vivantes, et celles qui sont déjà **figées** dans la rigidité de la mort. A mesure que la translation vieillit, elle s'atténue et a tendance à n'être plus vivante. Elle est figée quand le transférende n'est plus vivant et n'a plus qu'une valeur étymologique.

3. — Un très bon exemple de cette distinction nous est fourni par l'opposition entre le **participe présent**, où la translation est encore bien vivante et en pleine action, puisque, comme son nom l'indique, il participe à la fois de la nature du verbe (par ses connexions inférieures) et de celle de l'adjectif (par ses connexions supérieures) et l'**adjectif verbal**, où la translation n'est plus vivante, et qui est, au contraire, figée en valeur d'adjectif sans rien conserver de sa valeur verbale originelle.

4. — C'est ainsi que, dans le membre de phrase *des étapes fatigant les plus résistants*, le participe présent *fatigant* conserve, tout comme le verbe *fatiguer* dont il procède, la **faculté d'être régissant d'un second actant les plus résistants**. Au contraire, dans l'expression *des étapes très fatigantes*, l'adjectif verbal *fatigantes* a perdu cette faculté, parce qu'il a cessé de participer à la nature verbale pour devenir syntaxiquement un véritable adjectif, dont la nature verbale antérieure n'est plus qu'un **souvenir étymologique** (cf. chap. 200, §§ 11 et 12).

5. — De même, le participe présent *fatigant* reste **invariable** comme le verbe, dont il procède et à la nature duquel il participe encore par là, tandis que l'adjectif verbal *fatigantes*, **s'accorde** en genre et en nombre, parce qu'il est devenu un adjectif intégral n'ayant plus rien conservé dans son fonctionnement actuel de ses origines verbales (cf. chap. 200, § 9).

6. — Enfin, la chose est sensible jusque dans l'**orthographe** du mot, qui conserve, lorsqu'il est participe présent, l'orthographe qu'il tient du verbe dont il procède. Il maintient le *u* diacritique, lequel n'a sa raison d'être que devant les terminaisons verbales commençant par la lettre *e*, comme dans le futur il *fatigu-era*, tandis qu'il est parfaitement inutile devant le *a* de il *fatigu-ait*. Au contraire, l'adjectif verbal *fatigantes*, n'ayant plus, en sa qualité d'adjectif, aucune attache avec le verbe, élimine purement et simplement cet *u* devenu sans objet et qui n'est plus qu'un poids mort (cf. chap. 200, § 11).

7. — Comme on le voit, la translation figée dans la mort ne se distingue plus en rien de la dérivation. Aussi bien nombre des dérivés ne sont-ils, quand on y regarde de près, que d'anciens nucléus transférés (cf. chap. 200, § 17).

8. — En raison de sa double nature, le nœud qui est le siège d'une translation répond de moins en moins au caractère ponctuel, qui suggère au premier abord le terme de **nœud**.

9. — On se souvient que nous avons d'abord conçu le nœud comme le lieu géométrique des connexions qui se nouent (chap. 3, §§ 2 et 3), c'est-à-dire comme un point.

10. — Par la suite nous avons déjà été amenés (v. chap. 22, § 4) à élargir la notion de nœud et à lui substituer celle de **nucléus**.

11. — Au fur et à mesure que nous nous apercevons de tout ce que nous sommes obligés de loger à l'intérieur du nucléus, celui-ci va en s'étoffant de plus en plus, et nous sommes amenés à lui assigner des proportions de plus en plus considérables, qui se traduisent graphiquement par l'ampleur que finit par prendre le cercle de nucléus.

12. — Il en est donc pour ainsi dire du nucléus comme d'un astre, qui apparaît sous forme de point à l'œil nu, mais qui prend un **diamètre apparent**, dès qu'on l'observe avec un certain grossissement (chap. 22, § 13).

un prince



des dieux

13. — Le nœud se trouve alors dissocié, parce que les connexions supérieures et les connexions inférieures ont un point d'attache opposé sur le pourtour du cercle de nucléus. C'est ainsi que dans le groupe *un prince aimé des dieux*, la connexion de *aimé* avec *prince* a son point d'attache dans la région supérieure du pourtour du cercle des nucléus, tandis que la connexion de *aimé* avec *des dieux* a le sien dans la région inférieure du même cercle de nucléus : (v. St. 288 et 291).

Stemma 288

14. — Lorsque la translation est figée, comme, par exemple, dans l'adjectif verbal, l'attache du trait de connexion supérieur n'est plus distincte, de celle du trait de connexion inférieur, puisque le nucléus n'est plus double et que le nœud n'est, par conséquent, **plus dissocié**.

15. — La translation cessant d'être vivante, la nature du transféré qui n'occupait d'abord que la partie supérieure du nucléus a envahi la totalité de ce nucléus, le transféré s'y étant complètement substituée au transférende dont il procède, et de ce fait l'attache supérieure du trait de connexion est **descendue** dans la partie inférieure du nucléus.

16. — De telle sorte que l'on peut mesurer le **vieillessement** et la mort de la translation dans un nucléus à l'**affaissement** dans celui-ci du point d'attache de la connexion supérieure.

17. — Cet affaissement peut parfois être quelque peu **en retard**, et il arrive que, dans certaines langues, le transféré conserve encore, après achèvement de la translation, les connexions inférieures du transférende.

18. — C'est le cas en sanskrit où l'on a conservé les connexions inférieures du deuxième actant de *dhvāraṭi* « il endommage » dans le nom d'action *dhūrtiḥ*, qui peut encore être construit avec l'accusatif : *nā tam dhūrtiḥ* (Rigveda, VIII, 27, 15) « on ne peut l'endommager », tour d'ailleurs exceptionnel. La rection verbale se rencontre également en avestique (cf. Benvéniste, *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, pp. 10 et 19) : *Astā iṣum* « qui lance le trait ».

19. — L'affaissement tardif du point d'attache de la connexion inférieure constitue une incorrection très nettement perçue par le sens linguistique français dans la tournure, qui consiste à conserver comme subordonné d'un nom d'action la locution adverbiale, qui dépendait du verbe dont procède ce nom d'action : ... *Il (Henri I, Duc de Montmorency) prit d'abord le titre de seigneur de Damville et prit celui de duc de Montmorency à la mort, sans enfants, de son aîné. (Larousse du XX^e siècle, s. v. Montmorency, Henri I^{er}, duc de). Il est évident que, sans enfants, est la locution adverbiale subordonnée au verbe mourut dans la phrase *il mourut sans enfants*, dont procède le nom d'action *la mort*.*

CHAPITRE 159. — Survivance de la translation.

1. — Quand une translation a cessé d'être vivante, on peut quelquefois en retrouver la trace, à l'intérieur du nucléus qui en a été le siège. Toutefois, ce n'est qu'une recherche étymologique, qui présente parfois un intérêt historique considérable, mais qui n'a plus actuellement aucune valeur vivante. De ce point de vue, on peut dire que les nucléus sont parfois des **cimetières de translations**. Un exemple fera comprendre dans quel sens il faut entendre cette expression.

2. — Le latin possède un adjectif (A) *mediterraneus* « qui est au milieu des terres ». C'est ainsi qu'en décrivant la Britannia (Grande-Bretagne actuelle) César écrit : *Nascitur ibi plumbum album in mediterraneis regionibus, in maritimis ferrum. (De bello Gallico, V, XII, 5).* « Là, il y a des mines d'étain, dans les régions situées à l'intérieur des terres, du fer dans les régions maritimes. »

3. — L'adjectif latin *mediterraneus* (A) est un dérivé du substantif (O) *terra* « la terre », ce qui peut s'exprimer par la formule (cf. chap. 155, § 4), $O > A$.

4. — A son tour, lat. *terra* vient de l'indo-européen * *ters-a*. Certains étymologistes ont émis l'hypothèse que cette forme serait un adjectif substantivé, c'est-à-dire transféré en substantif ($A > O$) ayant le sens de « la sèche », de la même racine que lat. *torreo* « je dessèche », fr. *torr-ide, torr-éfier*. Si cette hypothèse est exacte, la formule des translations successives, par lesquelles on a abouti à lat. *mediterraneus* serait $A > O > A$.

5. — L'adjectif lat. *mediterraneus* est devenu en français l'adjectif *méditerrané*, qui a conservé le même sens qu'en latin. C'est ainsi que Buffon parle encore des *golfs méditerranés*, c'est-à-dire des golfes qui

sont situés au milieu des terres. Mais, dans cette acception, l'adjectif *méditerrané* a bien vieilli en français actuel.

O

|

A

6. — Il s'est surtout conservé au féminin, comme épithète subordonnée au substantif *mer*, dans l'expression *une mer méditerranée*, c'est-à-dire « une mer située au milieu des terres », union de mots dont le stemma est le suivant (v. St. 289).

Stemma 289

7. — Mais le plus souvent, on n'exprime pas le substantif *mer* et l'on se borne à transférer l'adjectif *méditerranée* en un substantif qui conserve bien entendu le genre féminin du substantif *mer* dont il procède (cf. ch. 177, § 6). C'est ainsi qu'on dira *la mer Caspienne est une méditerranée*, ce qui signifie que c'est une mer située à l'intérieur des terres, une mer intérieure. Ce nouveau substantif n'est donc, par son origine, qu'un adjectif transféré ($A > O$), ce qui, ajouté à la formule précédente, fournit la formule : $A > O > A > O$.

8. — L'adjectif *méditerrané*, comme le substantif *méditerranée* qui procède de sa translation, tend d'ailleurs de plus en plus en français moderne à s'employer exclusivement pour désigner la *méditerranée* par excellence, c'est-à-dire la grande mer intérieure située entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie, *la mer Méditerranée*, ou substantivement *la Méditerranée*.

9. — Ce substantif à son tour donne naissance par dérivation suffixale ($O > A$), à l'adjectif *méditerranéen*, dont la formule s'allonge par conséquent en $A > O > A > O > A$. Cet adjectif est une formation purement française, qui ne s'est jamais développée en latin. Toutefois, il y a lieu de noter que, si elle y avait déjà existé, elle n'aurait pu être que du type **mediterr-an-e-an-us*, avec répétition du suffixe *-an-* correspondant à la double translation $O > A$.

10. — Mais toutes les translations contenus dans la formule $A > O > A > O > A$ ne sont pas vivantes. La première appartient à l'étymologie indo-européenne, la seconde relève de la dérivation latine et est moribonde en français, où elle ne survit guère que dans la langue savante. Seules, la troisième et la quatrième sont encore bien vivantes en français moderne. Si nous voulons nous borner à faire ressortir celles-ci en mettant entre parenthèses les translations figées, qui n'ont plus qu'une valeur étymologique, la structure du nucléus *méditerranéen*, telle qu'elle est sentie de nos jours par les sujets parlant français, s'exprime donc par la formule : $(A > O >) A > O > A$.

11. — Il ressort de cette formule que le sens linguistique des francophones actuels n'est plus directement touché par les translations figées ($A > O > A$). Celles-ci ne peuvent être ramenées au jour que par une véritable **exhumation** étymologique. Elles sont maintenant intégrées dans la valeur sémantique du mot, et ce n'est que par un effort intellectuel subtil et pénétrant que l'esprit peut en faire abstraction.

12. — Il suffit, pour s'en convaincre, de voir la façon dont les candidats au baccalauréat ont réagi à la phrase citée ci-dessus au § 2, lorsqu'elle a été proposée à leur sagacité en 1928 à Strasbourg.

13. — Le problème consistait pour eux à concevoir rétrospectivement la signification du mot *mediterraneus* avec une translation de moins que le français *méditerranéen* (type lat. **mediterraneanus*) qui leur était plus familier.

14. — La plupart s'en montrèrent incapables et ne manquèrent pas de traduire *mediterraneus* « qui est au milieu des terres » par *méditerranéen*, sans s'aviser de la nuance sémantique, et sans s'arrêter au contre sens géographique qu'il y a à situer des régions méditerranéennes en Angleterre.

15. — L'enseignement que l'on peut tirer de ce qui précède est que tout nucléus, étant susceptible d'être un cimetière de translations, en est suspect et doit en être suspecté.

16. — Bien plus, tout nucléus, et par conséquent, tout mot plein, peut cacher des translations tellement anciennes que la trace en a complètement disparu et que même l'investigation étymologique n'est plus en mesure de les ramener au jour.

17. — Si l'histoire ancienne des nucléus est justiciable de l'étymologie, leur **préhistoire** nous échappe donc complètement, et il est vain de chercher à la reconstituer. Mais ce serait également une faute de méthode de conclure de là qu'elles n'en ont pas. La destruction des archives efface notre connaissance de l'histoire, mais elle n'efface pas l'histoire.

CHAPITRE 160. — Le marquant de la translation.

1. — Quand la translation est marquée, nous donnons à son marquant le nom de **translatif** (v. chap. 154, § 5) ; le translatif est donc le marquant de la translation. Comme nous l'avons dit ci-dessus (chap. 134, § 7), nous adopterons comme symbole du translatif la lettre minuscule *t*.

2. — Le translatif de beaucoup le plus fréquent en français est la préposition *de*, dont les usages sont nombreux et variés. Il est intéressant de noter que, tant par son sens que par son étymologie, ce mot trahit chez le sujet parlant français le souvenir inconscient de la catégorie du transférende « de » laquelle procède le transféré.

3. — Sur la chaîne parlée, le translatif peut précéder ou suivre le transférende. On appelle **préposition** le translatif qui précède le transférende, **postposition** celui qui le suit.

4. — Certaines langues donnent la préférence aux prépositions, d'autres aux postpositions. Le français, l'anglais, l'allemand, le latin, le grec, et en général nos langues d'Europe présentent des prépositions. Au contraire, les langues finno-ougriennes (hongrois), turco-tatares (turc), caucasiens (géorgien) et le basque procèdent au moyen de postpositions : hongr. *az asztal előtt* « devant la table ».

5. — Il n'est d'ailleurs pas rare de rencontrer des postpositions, même dans les langues qui usent normalement de prépositions. C'est ainsi que le translatif all. *gegenüber* est une postposition : *mir gegenüber* « en face de moi ».

6. — La terminologie usuelle, qui, ne reconnaissant pas la nature des translatifs, s'entête à désigner cette espèce de mot par le terme de préposition, d'après le critérium de sa position, amène à formuler des règles qui défont le bon sens. C'est ainsi qu'elle conduit à dire que « la préposition allemande *gegenüber* doit se placer après son complément ». On goûtera l'ironie du paradoxe qu'il y a à parler d'une préposition qui se place après. C'est une gageure de prétendre enseigner la grammaire et former l'intelligence grammaticale avec une telle doctrine (cf. chap. 27, § 8).

7. — Il peut se trouver qu'un translatif veuille son complément à un cas différent, selon qu'il lui est préposé ou postposé. Le translatif all. *zufolge* se construit avec le génitif quand il est préposition et avec le datif quand il est postposition. all. *zufolge deiner Befehle, deinen Befehlen zufolge* « à la suite de tes ordres ».

8. — Les deux mots latins *causa* « en vue de » et *gratia* « pour l'amour de », qui sont des ablatifs employés en valeur de translatifs, sont des postpositions : lat. *fili gratia* « pour l'amour de son fils ».

9. — Un translatif peut être doublé. C'est en général le cas lorsque la nuance sémantique qu'il exprime est complexe : fr. *une bouteille de vin de derrière les fagots*, rus. *из-за острова* « de derrière l'île ».

10. — Les translatifs doubles permettent, en particulier, de préciser les rapports de deux nuances sémantiques contradictoires. C'est ainsi que le français *d'avec* est commode pour bien marquer que le lien comitatif exprimé par *avec* est ensuite délié par une séparation : *distinguer une chose d'avec une autre*.

11. — Les translations peuvent même être multiples et nécessiter l'emploi de plusieurs translatifs. C'est le cas dans l'expression française, *voir les choses par en dedans*, où l'analyse permet de déceler plusieurs translations successives. Le translatif *dans* devient adverbe par l'adjonction du translatif *de-* : *dedans*. L'adverbe *dedans* est précisé par le translatif *en* : *en dedans*, lequel est précisé à son tour par le translatif *par* : *par en dedans*.

CHAPITRE 161. — Agglutination des translatifs.

1. — A force d'être employés en séquence sur la chaîne parlée, les translatifs finissent par s'agglutiner peu à peu aux transférendes, qu'ils transfèrent (v. chap. 11, §§ 2-4).

2. — L'**agglutination** a pour effet de transformer les **prépositions en préfixes** et les **postpositions en suffixes ou en désinences**.

3. — On conçoit que, dans ces conditions les préfixes et les suffixes aient souvent valeur de translatifs. Mais, en raison de l'ancienneté de

la date à laquelle remonte leur autonomie (cf. chap. 11, § 6), les translations qu'ils ont provoquées de leur vivant sont le plus souvent des translations actuellement figées. C'est ainsi que les suffixes servent le plus souvent de marquants de la dérivation. En ce cas, on les appelle **suffixes de dérivation** (cf. chap. 158, § 7 et 174).

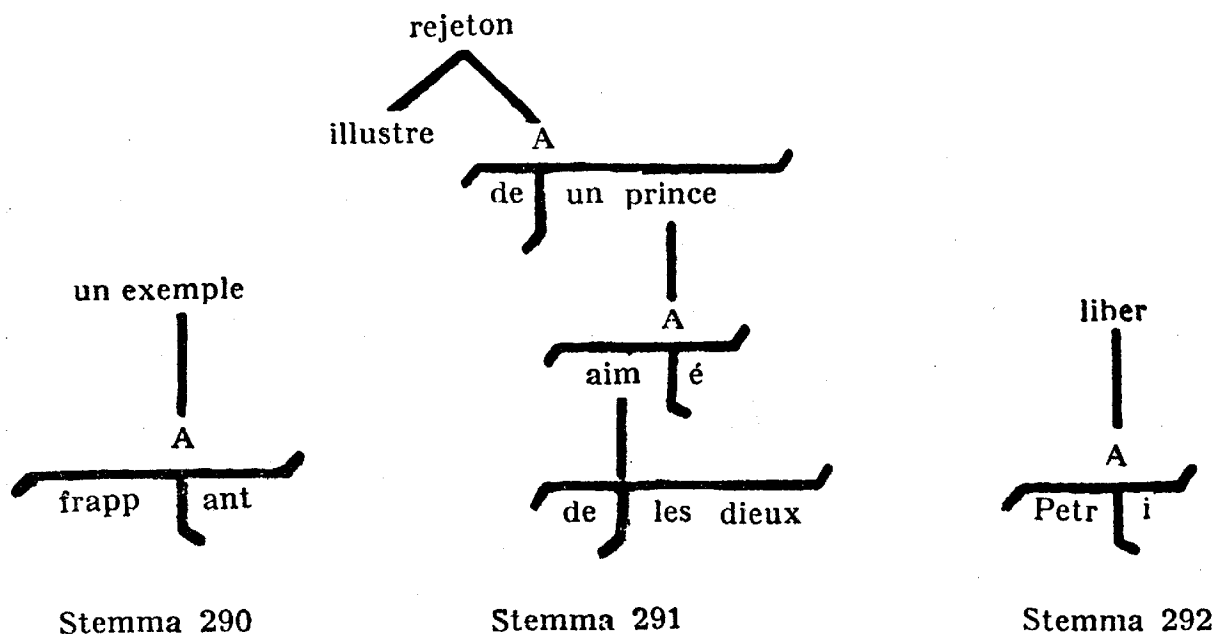
4. — L'agglutination ne change rien à la représentation graphique que nous avons préconisée au chapitre 156. Il suffira de figurer le préfixe ou le suffixe à la place du translatif. C'est ainsi que le groupe français, *un exemple frappant* sera figuré de la façon suivante (v. St. 290).

5. — L'économie du stemma n'est en rien altérée par l'agglutination, et l'avantage de pouvoir y intégrer commodément les groupes transférés subsiste intégralement. La chose apparaît avec évidence dans le vers français :

Illustre rejeton d'un prince aimé des cieux,
(La Fontaine, *Fables*, Dédicade au Dauphin, v. 7).

où le suffixe *-é* transforme le verbe *aimer*, qui est ici au passif et qui est le régissant du complément du passif *des cieux*, en un participe, c'est-à-dire en un adjectif qui est susceptible d'être subordonné au substantif *prince* (v. St. 291).

6. — Les **désinences flexionnelles** auront naturellement dans le stemma le même sort que les suffixes. C'est ainsi que le groupe lat. *liber Petri* sera représenté de la façon suivante (v. St. 292).



7. — Lorsqu'il y a agglutination entre un substantif personnel transféré et son translatif, c'est normalement le translatif qui s'agglutine. C'est le cas en latin où, avec le substantif personnel des deux ontifs, le translatif *cum* « avec », normalement préposition, devient postposition (cf. ch. 160, § 3) suffixée au substantif personnel : *cum amico* « avec un ami », mais *mecum* « avec moi », *uobiscum* « avec vous ».

8. — Mais il peut arriver dans certaines langues que ce soit le substantif personnel transféré qui s'agglutine au translatif, sous forme d'**indice personnel suffixé**. En pareil cas, le translatif semble se conjuguer comme un verbe.

9. — C'est le cas en breton, où les **prépositions se conjuguent** grâce aux indices personnels suffixés que la grammaire bretonne connaît sous le nom de pronoms suffixés.

10. — Ainsi la préposition *evit* « pour » est fléchie de la façon suivante :

<i>evid-on</i>	« pour moi »
<i>evid-out</i>	« pour toi »
<i>evit-añ</i>	« pour lui »
<i>evit-i</i>	« pour elle »
<i>evid-omp</i>	« pour nous »
<i>evid-oc'h</i>	« pour vous »
<i>evit-o</i>	« pour eux, pour elles »

11. — On notera qu'en breton les pronoms suffixés rappellent parfois les désinences de la conjugaison personnelle. C'est ainsi qu'à l'autoontif pluriel, le pronom suffixé de *evid-omp* « pour nous » présente une forme très voisine de la désinence de *gre-omp* « nous faisons », présent de l'auxiliaire *ober* « faire ».

12. — La même particularité s'observe en hongrois : bien qu'il s'agisse de postpositions, et non plus de prépositions comme en breton, les indices personnels leur sont quand même suffixés : hongr. *előtt-em* « devant moi ».

CHAPITRE 162. — La translation sans marquant.

1. — Il arrive que la translation ne soit marquée par rien. Dans ce cas, nous dirons que le marquant de la translation est zéro (v. chap. 17), c'est-à-dire qu'il y a **translation sans translatif**. Mais il n'y en a pas moins translation. Signalé ou non par un marquant morphologique, le phénomène syntaxique reste le même.

2. — Soit en français les unions de mots *un ruban orange*, *une étoffe citron*, les mots *orange* et *citron*, qui sont d'authentiques substantifs, sont employés en valeur d'adjectifs pour désigner, non pas la nature du ruban ou de l'étoffe, mais sa couleur. C'est donc qu'il y a eu translation du substantif en adjectif, au cours de laquelle seule cette qualité de couleur du substantif transférende est passée dans l'adjectif transféré.

3. — La translation sans marquant du substantif en adjectif est tellement normale, qu'on n'y prend même pas garde. Elle est particulièrement fréquente avec les noms propres de personne, sans doute parce que la plupart de ceux-ci n'ont point donné naissance à un adjectif : *la tour Eiffel*, *le dîner Durand* (c'est-à-dire le dîner où la personne qui invite ou celle en l'honneur de laquelle il invite porte le nom de *Durand* (cf. Stemmas 141 et 143).

4. — Le substantif transféré en adjectif l'est, bien entendu, avec tout le groupe, qui lui est subordonné. C'est ainsi qu'on dira parfaitement en français ; *cet homme est vieux jeu*.

5. — La translation sans marquant peut avoir lieu pour n'importe quelle espèce de mots. C'est ainsi que l'adjectif peut souvent se transférer en adverbe, sans qu'il soit besoin pour cela d'aucun marquant, ni translatif autonome, ni suffixe de dérivation : fr. *boire frais, boire sec, taper dur* (cf. chap. 205, § 16).

6. — L'existence de la translation sans translatif implique la condamnation de toutes les théories, qui prétendent fonder la syntaxe sur la morphologie et ne reconnaîtrent comme faits syntaxiques avérés, que ceux qui sont exprimés par un marquant morphologique (v. chap. 17, § 4).

7. — En effet, il est évident que lorsque l'on dit *la tour Eiffel* ou *le dîner Durand*, les substantifs *Eiffel* et *Durand* cessent de jouer le rôle de substantifs pour jouer celui d'adjectif. Bien que rien ne le marque morphologiquement, nul n'ira s'aviser de comprendre qu'il s'agit de désigner M. Eiffel ou M. Durand lui-même et non de qualifier une chose par le caractère que lui impartit le fait d'être en rapport d'association avec M. Eiffel ou avec M. Durand.

8. — Ignorer une translation sous prétexte qu'elle n'est pas marquée morphologiquement, c'est se condamner à n'apercevoir qu'une partie des translations (v. chap. 17, § 5). Essayer ensuite de dégager un système cohérent de cet inventaire incomplet, c'est se vouer par avance à un échec, car il est illusoire de chercher à reconnaître la structure d'un édifice, dont on n'aperçoit pas tous les matériaux (v. chap. 17, § 6).

9. — Il y a lieu de noter que, dans les langues à cas, le nominatif fournit le nucléus non transféré. Toute translation doit donc être marquée par un cas oblique, au moins l'accusatif. La translation sans marquant n'existe donc pas dans les langues à cas, et un substantif transféré n'y est jamais au nominatif : lat. *tres annos regnavit* « il régna (pendant) trois ans ».

10. — C'est là un fait essentiel à retenir pour les francophones, car, le français n'ayant pas de formes casuelles, le marquant y est alors inapparent, donc zéro, bien qu'il distingue deux catégories, dont la traduction est différente dans beaucoup de langues étrangères.

CHAPITRE 163. — La translation et les linguistes.

1. — La notion de translation, si elle n'a encore jamais été conçue clairement, exprimée formellement, étudiée méthodiquement et intégrée explicitement dans un exposé systématique de la syntaxe, n'en a pas moins été maintes fois soupçonnée par les meilleurs linguistes, perçue confusément par les antennes de leur sens linguistique, cherchée et à moitié devinée par intuition, entrevue sous forme de programme d'avenir et certains s'en sont même quelquefois approchés d'assez près par des allusions, plus ou moins gênés d'avoir à concevoir et à exposer une notion syntaxique dans les cadres et avec la terminologie de la syntaxe morphologique.

2. — C'est à ma connaissance Charles Bally qui, le premier, semble avoir senti le besoin de dégager la notion de translation, avoir deviné toute la richesse des développements syntaxiques, qu'elle contenait en puissance et avoir été obsédé par cette idée.

3. — En août 1922, il consacre, à l'examen critique de *La Pensée et la Langue* de Ferdinand Brunot un article ¹, où il écrit entre autres choses : « ... Les catégories sont une réalité, et si la langue fait passer si aisément les signes d'une catégorie dans une autre, c'est par un ensemble de procédés transpositifs qu'elle met au service de la parole et qui prouvent par contre-coup la réalité des catégories entre lesquelles se fait le passage » (p. 119) et « un signe linguistique est transposé quand, sans perdre la valeur que lui attribue sa catégorie naturelle, il joue le rôle d'un signe appartenant à une autre catégorie » (note 1 de la p. 119) et encore : « c'est la transposition qui prouve la catégorie » (*ibid.*, p. 120).

4. — Dès cette époque, Bally avait conscience des racines profondes que la translation a dans le système linguistique et il saisissait l'importance essentielle qu'elle présente « ... elle plonge très avant dans le mécanisme de la langue et souvent la manière dont un idiome opère ses échanges fonctionnels suffit à le caractériser. » (p. 119).

5. — Se rendant compte de tout le parti que la syntaxe est appelée à tirer de cette notion d'avenir, Bally déplorait, dès cette époque, qu'elle n'eût jamais été étudiée comme elle le mérite : « Mais la transposition n'a jamais été l'objet d'une étude dont la statique n'a à envisager que le résultat comme un fait accompli. Dans le premier cas, le signe porte un masque qu'il peut enlever à volonté, dans le second, le masque adhère au visage et le remplace. » (p. 120, note 1 de la p. 119.)

6. — C'était reconnaître la distinction que nous avons faite ci-dessus (chap. 158, §§ 2 sqq.) entre la translation vivante et la translation figée : la transposition vraie et fonctionnelle de Bally, qui est un procédé statique, c'est la translation vivante alors que la transposition devenue habituelle, qui est un procès historique, c'est la translation figée.

7. — Dans les années suivantes, cette idée mûrit dans la pensée de Bally et, en 1932, il n'hésite pas à admettre ² que, dans un cas donné, « le substantif a changé de catégorie et n'est plus un vrai substantif ».

8. — L'idée était en l'air. Dès cette époque, entre 1926 et 1933, on peut lire chez Juret : « L'analogie de la fonction fait parfois passer (« transposition ») un mot ou un groupe de mots d'une catégorie dans une autre. En grec, un adjectif peut devenir nom propre ou abstrait en changeant l'accent de place $\gamma\lambda\alpha\upsilon\kappa\acute{o}\varsigma > \Gamma\lambda\alpha\upsilon\kappa\omicron\varsigma$, $\phi\alpha\iota\delta\rho\acute{\alpha} > \Phi\alpha\iota\delta\rho\alpha$, $\pi\upsilon\rho\rho\acute{o}\varsigma > \Pi\upsilon\rho\rho\omicron\varsigma$, $\delta\iota\omicron\gamma\epsilon\nu\acute{\eta}\varsigma > \Delta\iota\omicron\gamma\epsilon\nu\eta\varsigma$, $\kappa\alpha\kappa\acute{\eta} > \kappa\acute{\alpha}\kappa\eta$, $\lambda\epsilon\upsilon\kappa\acute{\eta} > \lambda\epsilon\upsilon\kappa\eta$ « peuplier blanc ». L'article fait passer en grec dans la catégorie des substantifs un adjectif, un adverbe, un infinitif, même une proposition entière : $\omicron\acute{\iota} \pi\acute{\alpha}\lambda\alpha\iota$. Le latin, ne disposant ni des variations d'accent, ni de l'article, emploie moins librement comme substantifs un adverbe, un adjectif (*asinarius*) un infinitif (v. la syntaxe latine). »

1. « La pensée et la langue », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 1922, p. 177.

2. *Linguistique générale et linguistique française*, Paris, 1932, p. 295. [3^e éd., Berne, 1950, p. 292, § 473].

9. — Dans sa communication à la Société de Linguistique du 28 janvier 1933 ¹, G. Guillaume a dit à propos des numérales des langues de l'Extrême-Orient : « Les numérales comme le nombre grammatical (comme aussi l'article en français) sont essentiellement des outils qui permettent tel emploi des substantifs (transposition explicite du substantif continu en substantif discontinu) ; les faits de classification doivent être tenus pour secondaires. »

10. — Dans un article de 1933 ², M. Gougenheim constate « l'usage d'une catégorie grammaticale bien définie détournée de sa valeur propre. Nous assistons à une espèce d'usurpation de la stylistique sur la syntaxe. Ce sont les usurpations de cette nature qui enrichissent les moyens d'expression d'une langue et lui permettent de s'adapter aux formes complexes de la pensée. »

11. — En 1933, M. Benvéniste, s'appuyant sur une étude de M. Porzig (IF., XLII, pp. 221-274) sur les neutres indo-européens en **-men*, déclare accessoirement que les dérivés abstraits en **-ti-* indiquent le « transfert » de l'acte à l'objet. C'est là une translation et plus précisément ce que nous avons appelé une translation figée (cf. chap. 158, § 2, 7).

12. — Deux ans plus tard, en 1935, le même M. Benvéniste a reconnu dans la genèse de la flexion nominale indo-européenne ³ l'existence d'éléments suffixaux anciens, depuis longtemps figés, mais auxquels il a été amené à supposer toutes les caractéristiques des translatifs. C'est ainsi que le suffixe **-men-* lui est apparu comme spécialisé en tant qu'outil de dérivation nominale servant en particulier à constituer des dérivés casuels en **-en-t-**, **-en-g-*, **-en-do-*, etc. (p. 177), et constituant l'amorce d'un cas oblique et d'autres dérivés (p. 184). C'était trouver, pour une date préhistorique, une précieuse confirmation de l'existence de la translation et la preuve de la permanence du phénomène à travers les âges.

13. — Lorsque, en 1934, je me suis décidé à publier, simultanément avec ma *Petite Grammaire russe* ⁴, mon article intitulé : « Comment construire une syntaxe ⁵ », qui était destiné à éclairer le lecteur sur ce que pouvait avoir d'un peu énigmatique et déroutant une syntaxe conçue dans un esprit résolument novateur et selon un plan entièrement nouveau, je me suis trouvé avoir à choisir entre le nom de **translation**, que j'avais toujours donné personnellement au phénomène, et celui de **transposition**, que j'avais ensuite trouvé chez Bally, chez M. Juret et chez M. Guillaume. Si, tout bien pesé, je me suis tenu au terme précédemment adopté, ce n'est pas par un vain amour-propre d'auteur (d'autant plus que j'étais ravi de voir que ces auteurs se rencontraient avec moi, sinon sur le terme, du moins sur la notion, ce qui était l'essentiel et fut pour moi, un précieux encouragement), mais c'est d'abord parce que le terme de translation est plus bref d'une syllabe et partant maniable, et c'est surtout parce qu'il est la clé de tout un système terminologique commode (exposé ci-dessus chapitre 154, §§ 1-5).

1. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 1933 p. XIV.

2. « Le « nous » de solidarité et de substitution », *Revue de Philologie française*, 1933, p. 117.

3. *Origine de la formation des noms en indo-européen*, I.

4. Paris, Didier, 1934.

5. *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, 12^e année, n^o 7, mai-juin 1934, pp. 219-229.

14. — Dans un article de 1936¹, M. Kuryłowicz cite quelques exemples du double caractère des parties du discours mis en relief par M. Slotty : « ... Il y a les adjectifs « anaphoriques », qui sont de véritables adjectifs quant à leur valeur lexicale, mais qui fonctionnent comme des substantifs au point de vue syntaxique ; il y a les participes, dont la valeur lexicale est celle du verbe personnel correspondant, mais qui pourraient aussi être qualifiés d'adjectifs en vue de leur fonction syntaxique, etc. ».

15. — Enfin, dans un de ses articles sur la défense de la langue française², M. Dauzat écrit : « Dans le type « billet de banque », même quand les éléments gardent toute leur individualité, la préposition *de*, sans article, se rapporte à un complément qui n'est pas individualisé : billet émis par une banque quelconque (au pluriel : des billets de banque — *banque* au singulier). Le complément pourrait être remplacé par un adjectif sans que le sens fût altéré : « un billet *bancaire* », si *bancaire* était usité dans cet emploi. »

16. — Toutes ces citations montrent que, si elle n'a pas encore obtenu droit de cité en grammaire, la translation n'en a pas moins été pressentie et parfois même partiellement reconnue par les esprits les plus perspicaces, depuis une trentaine d'années.

Mais, chez aucun, elle n'apparaît comme quelque chose de plus qu'une aperception lointaine, vague et imprécise, et nul n'en a encore reconnu la nature essentielle et n'a par conséquent cherché à l'organiser en corps de doctrine et à l'intégrer à la place qui lui revient organiquement dans l'ensemble du système de la syntaxe.

CHAPITRE 164. — Variétés stemmatiques de la translation.

1. — Le principe de la translation une fois admis, on s'aperçoit vite que les faits de translation affectent dans la réalité une multitude de formes différentes. Il importe donc de faire l'inventaire des divers types possibles, et d'en reconnaître la nature exacte, afin de pouvoir y mettre un peu d'ordre et en établir un classement méthodique.

2. — Il y a lieu tout d'abord d'examiner les différents types de structure, sous lesquels la translation se présente du point de vue du stemma.

3. — Parmi les types qui, d'emblée, se dégagent nettement sous ce rapport, nous signalerons surtout les translations en cascades et les translations inversées.

4. — Il y a **cascade de translations** lorsque le stemma présente plusieurs translations de même formule, le transféré de chacune d'entre elles étant subordonné au transférend de celle qui la régit immédia-

1. « Dérivation lexicale et dérivation syntaxique », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 1936, p. 79.

2. « Préposition et particule », *Le Monde*, 2 juillet 1947.

tement. Les translations qui dépendent ainsi les unes des autres, se situent à des niveaux différents et forment des étages superposés, que l'on peut comparer aux bonds successifs d'une chute d'eau.

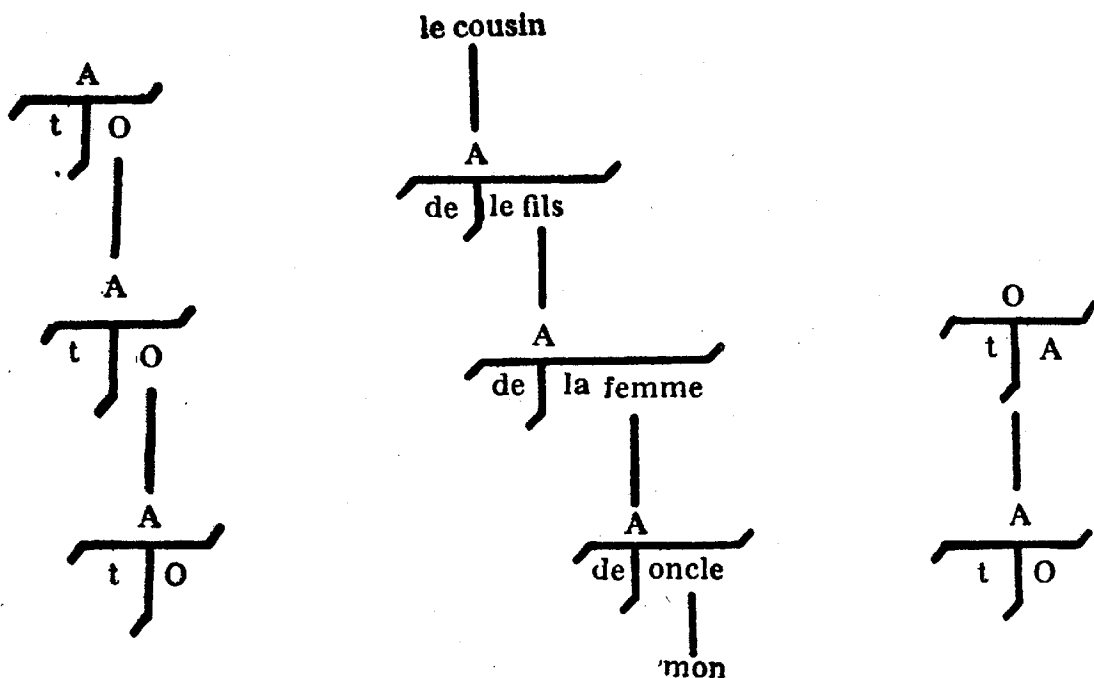
5. — Le type le plus commun de la translation en cascade se rencontre avec la formule $O > A$, le A de chaque étage dépendant toujours du O de l'étage supérieur (v. stemma symbolique 293).

6. — On a un bon exemple de translation en cascade dans la périphrase fr. *Le cousin du fils de la femme de mon oncle* (v. St. 294), circonlocution volontairement alambiquée et déconcertante par laquelle certains mauvais plaisants, visant à embrouiller leur interlocuteur, trouvent quelquefois facétieux de se désigner tout simplement eux-mêmes.

7. — Les translations en cascade sont généralement d'un effet disgracieux : *La guerre de cent ans est l'objet du plus triste des chapitres de l'histoire de la France du Moyen Age*. Les stylistes les évitent. On prétend que Flaubert ne s'est jamais consolé d'avoir écrit : *une pipe d'écume de mer*.

8. — Il y a **translation inversée** lorsque le stemma présente, en connexion verticale, deux translations de formule inverse l'une de l'autre.

9. — Le type par excellence de la translation inversée, est celui où un nucléus transféré de formule $A > O$ régit un nucléus transféré de formule $O > A$, ce qui donne le stemma symbolique 295.



10. — L'expression fr. *un imbécile de marmiton* fournit un exemple de cette structure syntaxique : le régissant est l'adjectif *imbécile* transféré en substantif par l'article indéfini *un* et le subordonné est le substantif *marmiton* transféré en adjectif par le translatif *de* (cf. St. 314).

11. — Enfin, il y a lieu de distinguer entre la translation du premier degré et la translation du second degré. Cette distinction est capitale.

12. — Nous avons vu (chapitre 152, § 1 et chap. 154, § 7) que la translation a toujours comme point de départ et comme point d'aboutissement une catégorie donnée, c'est-à-dire une espèce de mot.

13. — Si le transférendé est une espèce de mot, c'est-à-dire un élément de la phrase simple sans plus, et non pas un nœud régissant lui-même une phrase entière, nous dirons que la translation est du premier degré.

14. — Si, au contraire, le transférendé est un nœud verbal avec tous ses subordonnés éventuels, c'est-à-dire une phrase entière, nous dirons que la translation est du second degré.

15. — La translation du premier degré joue donc, entre éléments de même ordre et souvent même de même étage syntaxique. La translation du second degré, au contraire, comporte obligatoirement un changement d'étage syntaxique, puisqu'un nœud régissant est transféré en une espèce de mot jouant un rôle de subordonné dans un autre nœud régissant hiérarchiquement supérieur.

16. — Le changement de niveau syntaxique qui intervient dans la translation du second degré est donc une descente dans la hiérarchie structurale, puisqu'il **dégrade** le nœud verbal pour le ramener à un degré inférieur en lui assignant le même rôle subordonné qu'à un des autres éléments de la phrase simple. Et c'est ce qu'avait implicitement reconnu la grammaire traditionnelle en désignant la translation du second degré par le terme de **subordination**.

17. — En conséquence toute translation qui fera intervenir un verbe subordonné régissant à son tour une phrase sera par définition une translation du second degré, et dans toute translation du second degré, le verbe subordonné régissant à son tour une phrase sera toujours le transféré.

18. — Nous avons vu ci-dessus (v. chap. 154, § 5), que le marquant de la translation est le translatif. Les translatifs de la translation du premier degré n'étant pas les mêmes que ceux de la translation du second degré, nous les distinguerons en les appelant d'une façon abrégée **translatifs du premier degré** et **translatifs du second degré**.

19. — La grammaire traditionnelle connaît les translatifs du premier degré, sous le nom de prépositions ou postpositions (cf. chap. 160, § 3) et les translatifs du second degré sous le nom de **conjonctions de subordination** (cf. chap. 40, § 3).

20. — Si elle n'a pas reconnu la translation, ni à plus forte raison la distinction entre la translation du premier degré et celle du second degré, elle n'en a donc pas moins senti implicitement que les translatifs, qui sont l'outil de l'une et de l'autre, constituent deux espèces de mots distinctes, puisqu'elle leur a donné des noms différents.

21. — Mais cette distinction repose sur une théorie boîteuse et a le défaut de fausser l'économie d'ensemble du système linguistique, en rapprochant les translatifs du second degré des jonctifs sous le nom générique de **conjonctions** (conjonctions de coordination = jonctifs, conjonctions de subordination = translatifs du second degré), et en les éloignant des translatifs du premier degré qu'elle désigne sous le nom tout différent de **prépositions** (cf. chap. 134, § 9).

22. — Cette incohérence étant susceptible de créer une confusion dans l'esprit du lecteur, nous croyons bon de préciser ci-après dans un tableau de correspondances les rapports entre la terminologie traditionnelle et celle que nous adoptons dans le présent ouvrage :

Terminologie traditionnelle	Terminologie adoptée ici
Conjonctions de coordination Prépositions Conjonctions de subordination	Jonctifs Translatifs du premier degré Translatifs du second degré

CHAPITRE 165. — Variétés nucléaires de la translation.

1. — D'autres variétés structurales de la translation se fondent sur la façon dont elle se présente à l'intérieur de chaque nucléus.

2. — De ce point de vue, nous dirons que la translation est simple lorsque le nucléus n'en contient qu'une.

3. — Mais un même nucléus peut contenir deux translations successives. Nous dirons, en ce cas, qu'il y a **translation double**.

4. — Soit, par exemple, le substantif fr. *le commerçant*, il est transféré à partir du verbe *commercer*, dont la translation en adjectif au moyen du suffixe *-ant* donne d'abord le participe présent *commerçant*. Mais l'adjectif qu'est le participe présent *commerçant* est lui-même transféré en substantif par l'article *le*. Il y a donc double translation dont la formule est $I > A > O$ (cf. chap. 217, § 5).

5. — De même qu'il y a des translations doubles, il y a des translations **multiples** d'un ordre plus élevé : triples, quadruples, etc., selon que le nombre de translations contenu à l'intérieur du même nucléus est de trois, de quatre, et même plus.

6. — Le nombre de translations susceptibles de figurer à l'intérieur d'un nucléus est théoriquement illimité. Mais les translations multiples sont d'autant moins fréquentes que le nombre des termes qui les constituent est plus élevé. Dans la pratique, les translations quadruples constituent une limite qui est rarement dépassée.

7. — Le plus souvent d'ailleurs, en cas de translation multiple, certaines des translations, en général les plus anciennes, c'est-à-dire les premières, sont figées et ne peuvent être retrouvées que par l'étymologie (cf. chap. 159, § 10).

8. — Parmi les translations doubles, un cas particulier est celui de la **translation réversible**.

9. — Il y a translation réversible lorsque, dans le même nucléus, la deuxième translation est de formule inverse de la première. La catégorie d'aboutissement de la translation réversible se trouve donc être la même que sa catégorie de départ.

10. — Soit, par exemple, le substantif français *une après-midi*, il y a lieu, pour en expliquer la genèse, de partir du substantif *midi*, qui est transféré en adverbe de temps par le translatif *après*. L'expression adverbiale *après midi* est à son tour retransférée en substantif par l'article *une*. La formule de cette translation réversible est donc $O > E > O$. On notera que l'orthographe enregistre la deuxième translation, puisque l'adverbe est *après midi* sans trait d'union, alors que le substantif est *après-midi* avec un trait d'union.

11. — Si, du point de vue structural, la translation réversible revient ainsi à son point de départ, il n'en est pas de même du point de vue sémantique. Les deux translations et le passage dans la catégorie intermédiaire laissent dans la signification du transféré une trace indélébile (cf. chap. 159, § 8).

12. — En effet, si *midi* et *après-midi* sont tous deux des substantifs, par contre ce sont des substantifs ayant une signification différente. Le sens de *après-midi* s'est en effet chargé, depuis celui de *midi*, de tout l'apport sémantique qu'il doit aux translations successives qu'il a subies et à son passage dans la catégorie de l'adverbe de temps.

13. — La distinction est encore plus nette lorsqu'il s'agit d'une translation sans marquant. Soit le nœud substantival formé en français par le substantif *pied* et l'adjectif subordonné *bot*, il constitue l'expression *pied bot*, qui désigne un pied affecté d'une difformité. Ce substantif peut être transféré en adjectif par translation sans marquant : *Byron était pied bot*. Cet adjectif à son tour peut être transformé de nouveau en substantif par translation réversible sans marquant, et c'est ainsi qu'on dira *un pied bot* pour désigner, non plus un pied contrefait, mais un homme qui a le pied contrefait. Si la forme du substantif transféré est la même que celle du substantif transférende, la trace des avatars qu'a subis le nucléus est nettement sensible dans la différence d'acception qu'ils accusent l'un par rapport à l'autre.

CHAPITRE 166. — La translation formelle.

1. — Il y a lieu de réserver une place à part à la **translation formelle**, qui est dans une situation spéciale par rapport au nucléus, et dont, comme on va le voir, on ne saurait dire ni qu'elle est extranucléaire, ni qu'elle est intranucléaire.

2. — C'est que le transférende n'y est **pas en possession d'état syntaxique**, ou, plus exactement, que ce n'est pas en tant que possédant un état syntaxique donné et à partir de cet état qu'il est transféré.

3. — Ce n'est pas le contenu syntaxique du mot qui est transféré, c'est sa **forme** extérieure, compte non tenu de son état civil syntaxique

éventuel. Et c'est la raison pour laquelle nous donnons au phénomène le nom de translation formelle.

4. — Le transférende peut donc avoir un état civil syntaxique ou n'en avoir pas, puisqu'il n'y a pas à en tenir compte. Pour la même raison, on ne saurait ranger la translation formelle ni dans celle du premier degré, ni dans celle du second degré. La translation se faisant à partir de n'importe quel mot et le transférende étant par conséquent pris n'importe où, la question ne se pose même pas.

5. — C'est la translation elle-même qui donne un statut syntaxique au transférende, car elle le verse dans une catégorie et le fait ipso facto entrer dans un nucléus. De ce point de vue on pourrait dire qu'elle est **novonucléaire**.

6. — La catégorie d'arrivée de la translation formelle est toujours celle du substantif. Comme elle n'a pas de catégorie de départ, elle peut-être représentée par la formule **zéro** > O.

7. — La translation formelle n'a jamais de marquant. C'est pourquoi elle est parfois délicate à reconnaître et susceptible, quand le transférende appartient à une catégorie transférable, d'être confondue avec une translation syntaxique véritable.

8. — Soit, par exemple, le distique français.

Philaminte

*J'aime SUPERBEMENT et MAGNIFIQUEMENT :
Ces deux adverbess joints font admirablement*

(Molière, *Les Femmes savantes*, III, 2).

Les deux mots *superbement* et *magnifiquement* y subissent une translation formelle. Philaminte n'entend pas dire qu'elle aime d'une façon superbe et d'une façon magnifique, mais bien qu'elle aime les deux mots *superbement* et *magnifiquement*, qu'elle désigne d'ailleurs nommément comme adverbess.

9. — En tant qu'adverbess, ces deux mots sont employés dans le sonnet à la Princesse Uranie sur sa fièvre, dont Trissotin, vient de donner lecture, et où effectivement ils jouent un rôle de circonstant, puisqu'il s'agit de *traiter magnifiquement* et de *loger superbement* une ennemie.

10. — Mais, lorsque Philaminte parle de ces deux mots, elle ne les emploie plus en fonction de circonstants ; elle les cite comme formes, qui, en tant que telles, sont transférées en substantifs et jouent en cette qualité le rôle de seconds actants dans la phrase.

11. — Et c'est pourquoi ces deux mots sont imprimés en italique dans le texte, car on sent qu'on ne peut se dispenser d'avertir le lecteur, par un artifice quelconque, qu'il y a quelque chose d'insolite dans la phrase. Ce quelque chose, c'est tout simplement la translation formelle.

12. — La scène de Molière que nous venons de citer renferme plusieurs translations formelles du même genre :

Armande . — A PRUDENCE ENDORMIE *il faut rendre les armes.*

Bélise . — LOGER SON ENNEMIE *est pour moi plein de charmes.*

(Molière, *Les Femmes savantes*, *ibid.*).

Armande . — *Que RICHE APPARTEMENT est là joliment dit*
(Ibid.).

Philaminte. — *Ah ! que ce QUOI QU'ON DIE est d'un goût admirable*
(Ibid.).

13. — D'une façon générale, il y a translation formelle chaque fois que l'on rapporte en les citant les mots employés par quelqu'un. Ainsi dans ces joyeuses vantardises de militaires à la veille d'une campagne.

— *Peut-être seras-tu général.*

— *Ce « peut-être » est une insulte.*

(Roger Boschet, *Le Général Daumesnil*, Hachette, 1938, p. 63).

cf. aussi *Toutes les nuits... le roulement de la voiture, le « porte, s'il vous plaît ! » du cocher, le faisaient tressaillir.* (A. Daudet, *Le petit Chose*, 1^{re} partie, X).

14. — C'est à ce type que se rapporte l'expression d'Ausone, *Arma uirumque peritus* (*Epigrammata*, 137) « qui possède son Enéide », par allusion aux deux mots *Arma uirumque* par lesquels commence le poème. L'accusatif *arma uirumque* s'explique ici comme marquant, dans le texte de l'Enéide, du second actant de *cano* (*Arma uirumque cano*) et non comme marquant, dans le texte d'Ausone, du subordonné de *peritus*, marquant qui ne pourrait être que le génitif, cf. *antiquitatis nostrae peritus* (Cicéron, *Brutus*, 205) « au courant du passé de notre histoire ».

15. — En russe, un mot qui est ainsi l'objet d'une citation comportant translation formelle est conçu comme un substantif neutre, comme le montre le genre de l'adjectif qui est susceptible de lui être adjoint. Служил он что ли в ополчении ? — какое в ополчении ! (Tourguéniev, *Несчастная*, V) m.-à-m. « Il a servi dans la milice, n'est-ce pas ? — Quel « dans la milice », c'est-à-dire en bon français. « Il a servi dans la milice n'est-ce pas ? — Dans la milice, allons donc ! »

16. — La citation à laquelle on se réfère peut consister en un mot vide unique :

Avec des SI et des MAIS, on construirait Paris en un jour. (Proverbe).

Avec un SI on mettrait Paris dans une bouteille. (Proverbe).

Se quereller pour un OUI et pour un NON.

*Un prêtre, un OUI, trois mots latins
A jamais fixent vos destins.*

(Voltaire)

*Eux de recommencer la dispute à l'envie
Sur le que SI, que NON.*

(La Fontaine, IX, 14).

17. — La citation à laquelle il est fait allusion n'est souvent représentée que par un des mots de la phrase qui a été réellement prononcée : ... *De faux tiroirs dissimulaient le lourd battant de métal. Léonie forma le mot qui était le Sésame du coffre* (François Mauriac, *Les chemins de la mer*, p. 18), par allusion à la phrase célèbre d'Ali-Baba dans les *Mille et une Nuits* : *Sésame, ouvre-toi*. De même des *adieux* sont des salu-

tations au cours desquelles on prend congé de quelqu'un en brodant sur le thème *Je vous recommande à Dieu*, et des *mamours* sont des cajoleries au cours desquelles on prononce les mots *m'amour*, « mon amour ».

18. — Il arrive que l'on désigne une œuvre littéraire par la translation formelle des premiers mots qui la composent, comme dans l'exemple de *Arma uirumque*, cité au § 14. Le procédé était courant chez les Juifs où la dénomination acrophonique d'une œuvre lui servait normalement de titre. C'est ainsi qu'en hébreu *B'rēšith* signifiait normalement la Genèse, parce que le premier livre de la Bible commençait par le mot *B'rēšith* « au commencement (Dieu créa le ciel et la terre) ».

19. — L'usage des dénominations acrophoniques en valeur de titre est demeuré de tradition dans l'Eglise où il est courant pour les bulles, les encycliques et les prières : la *bulle Unigenitus*, l'*encyclique Rerum novarum*, un *Notre père*, un *Je vous salue Marie*, un *Kyrie eleison*, l'*angélus*.

20. — On notera que la translation formelle affecte facilement les mots étrangers. C'est que leur forme extérieure ressort d'autant plus que leur sens est moins évident : le NO MAN'S LAND. *Je pratique assez énergiquement le NIHIL ADMIRARI* (E. About, *Le roi des montagnes*, IV vers la fin) (cf. chap. 191, § 8).

CHAPITRE 167. — Variétés catégoriques de la translation.

1. — La translation indique souvent la valeur sémantique de la catégorie d'arrivée dans laquelle elle verse le transférende. C'est ainsi qu'elle est marquée par un translatif différent dans fr. *Alfred arrive de Paris* et dans fr. *Alfred arrive par Paris*. Dans les deux cas, la catégorie d'arrivée est un adverbe et même plus spécialement un adverbe de lieu. Mais le groupe *de Paris* est un adverbe qui indique le lieu d'origine, tandis que le groupe *par Paris* est un adverbe qui indique le lieu de passage.

2. — D'autre part, nous avons vu (v. ci-dessus chapitres 34-37) qu'à l'intérieur de chacune des différentes espèces essentielles de mots pleins qui correspondent aux catégories grammaticales fondamentales, il y a lieu d'établir des subdivisions ou sous-catégories.

3. — C'est ainsi qu'à l'intérieur de la catégorie de l'adjectif nous avons été amenés (cf. chap. 37, § 7) à distinguer des adjectifs attributifs de qualité et de quantité et des adjectifs de rapport personnels et circonstanciels, tous appartenant à la catégorie générale de l'adjectif, mais chacun différant des autres par sa nature propre au sein de la catégorie de l'adjectif.

4. — Or, on constate que si la translation précise la valeur sémantique de la catégorie d'arrivée, elle est par contre très peu explicite en ce qui concerne la subdivision dans laquelle elle verse le transférende.

5. — C'est ainsi que le même translatif *de* peut transférer le substantif aussi bien en adjectif qualificatif (*un homme de génie*, *une femme de tête*) qu'en adjectif de rapport personnel ou adjectif possessif (*le livre*

de *Pierre*, qui est sur le même plan structural que *mon livre*) ou en adjectif de rapport circonstanciel (*le train de Paris*).

6. — Bien plus, la catégorie générale elle-même n'est pas toujours désignée sans ambiguïté, et le même translatif peut servir à désigner deux catégories d'arrivée différentes. C'est ainsi que le translatif *de* peut aussi bien transférer le substantif en adjectif (*le livre de Pierre*) qu'en adverbe (*regarder de côté*). Il répond donc à la fois à la formule $O > A$ à la formule $O > E$.

7. — Mais si la translation ne précise pas la subdivision de la catégorie dans laquelle elle verse le transférende, elle n'en verse pas moins celui-ci, non seulement dans une catégorie, mais encore dans une des variétés existant au sein de cette catégorie.

8. — Aussi dans les exemples donnés ci-dessus au § 5, si le translatif indique seulement que le substantif est versé dans la catégorie de l'adjectif ($O > A$), il n'en reste pas moins qu'il est en fait versé tantôt dans la variété de l'adjectif qualificatif (*un homme de génie*), tantôt dans celle de l'adjectif de rapport personnel (*le livre de Pierre*), tantôt dans celle de l'adjectif de rapport circonstanciel (*le train de Paris*) (cf. chap. 35, § 22).

9. — L'imprécision, sinon de la catégorie d'arrivée, du moins de sa subdivision, nous fournit l'explication du fait paradoxal, que nous avons constaté ci-dessus (v. chap. 151, §§ 3-14), à savoir que le même translatif peut exprimer à la fois un rapport et le rapport inverse.

10. — C'est que c'est, en réalité, le même rapport, quel que soit le sens dans lequel on l'envisage. La route d'Etampes à Arpajon est toujours la même qu'on se dirige vers Etampes ou qu'on se dirige vers Arpajon.

11. — Si, dans *le livre de Pierre, le chien du maître* (v. ci-dessus chap. 151, §§ 7-8), la translation indique seulement que le substantif *Pierre* ou *maître* est transféré en adjectif, il n'en est pas moins transféré en fait en adjectif de rapport personnel (adjectif dit possessif), sans que ce rapport soit le moins du monde précisé. *Le livre de Pierre*, c'est un livre qui est caractérisé par le fait qu'il se trouve dans un certain rapport avec *Pierre*; *le chien du maître*, c'est un chien caractérisé par le fait qu'il se trouve dans un certain rapport avec le *maître*. Mais la translation demeure muette, non seulement sur la nature, mais encore sur le sens de ce rapport. De telle sorte que le même rapport existe en sens inverse. Le rapport entre *Pierre* et *le livre*, et celui entre le *maître* et *le chien* est constant, quel que soit le sens dans lequel on l'envisage. Et c'est pourquoi on peut dire *le possesseur du livre* — *le maître du chien* aussi bien que l'inverse : *le possesseur du livre*, c'est un possesseur qui est caractérisé par le fait qu'il se trouve dans un certain rapport avec *le livre*; *le maître du chien*, c'est un maître qui est caractérisé par le fait qu'il se trouve dans un certain rapport avec le *chien*.

12. — Cette argumentation montre à quel point peut être inexact et néfaste le terme reçu d'**adjectif possessif** qui semble indiquer la possession ou l'appartenance d'un sujet à un autre, alors qu'il s'agit simplement et d'une façon beaucoup plus générale d'un rapport de possession ou d'appartenance entre les deux, ce qui n'implique nullement le sens dans lequel il y a lieu d'envisager ce rapport.

13. — C'est pour la même raison que *le train de Paris* (v. ci-dessus chap. 151, §§ 9-10) peut signifier aussi bien celui qui vient de Paris que celui qui va à Paris. La translation ne fait rien de plus que de transférer le substantif *Paris* en adjectif de rapport circonstanciel c'est-à-dire en un adjectif, qui indique qu'il y a un rapport de circonstance, en l'espèce de lieu, entre *le train* et *Paris*. C'est un train qui établit la communication entre un lieu donné et Paris. Il l'établit dans les deux sens, et la translation ne spécifie jamais par elle-même s'il faut, dans un cas donné, l'entendre plutôt dans un sens que dans l'autre.

14. — On s'explique de la même façon que le même translatif puisse servir dans l'expression *interné de la Résistance* et *interné de la Gestapo* (v. ci-dessus chap. 151, § 13). Il peut s'agir dans les deux cas du même interné, parce qu'il était dans un certain rapport avec *la Résistance* et dans un certain rapport avec *la Gestapo*. Rien d'étonnant à cela, si l'on songe que, *la Résistance* et *la Gestapo* s'affrontant l'une l'autre, il y avait forcément un certain rapport entre l'une et l'autre.

CHAPITRE 168. — La translation atténuée.

1. — Dans le cas des infinitifs comme fr. *déjeuner, dîner, souper*, nous avons affaire à des translations de formule $I > O$, dans lesquelles l'infinitif est un verbe transféré en substantif.

2. — Or cet infinitif, qui est déjà substantif du fait de la translation, peut en plus recevoir l'indice substantival qu'est l'article *le* : *le déjeuner, le dîner, le souper*.

3. — Le passage de la catégorie du verbe à celle du substantif est donc marqué deux fois, la première par l'emploi de l'infinitif, la deuxième par l'emploi de l'article.

4. — Il y a donc lieu d'admettre qu'aucun des deux translatifs ne suffit à accomplir l'intégralité de la translation. Chacun d'eux n'y contribue que pour une part, et c'est seulement en conjuguant leur action et en unissant leur puissance translative qu'ils arrivent à assurer la totalité de la fonction syntaxique de la translation.

5. — Chacun des deux translatifs n'a donc qu'une valeur translative réduite et n'opère qu'une **translation atténuée** et n'est par conséquent qu'un **translatif atténué**.

6. — On observe un phénomène analogue dans les langues à flexion casuelle, qui possèdent des prépositions ou postpositions se construisant avec tel ou tel cas donné du substantif.

7. — C'est le cas par exemple du latin, où *avec un ami* se dit *cum amico*. Tandis qu'en français le translatif *avec* suffit à lui seul à opérer la translation, le translatif latin *cum* doit s'associer pour cela à l'emploi du cas translatif qu'est l'ablatif *amico*.

8. — Alors que le français *avec* opère la translation intégrale, le latin *cum* et l'emploi de l'ablatif n'accomplissent chacun qu'une partie

de la translation, puisqu'il faut les employer l'un et l'autre pour que la translation soit complète. La valeur translative de chacun d'eux est donc atténuée.

9. — Ce mécanisme hybride apparaît généralement dans nos langues comme un stade intermédiaire entre la période où la translation est intégralement opérée par la flexion, et celle où elle est intégralement opérée par un translatif autonome.

10. — Un bon exemple du premier cas, qui semble être le stade le plus ancien auquel on puisse remonter dans l'histoire des langues indo-européennes, nous est fourni par let. *es esmu istabā* « je suis dans la chambre », où l'emploi d'un cas, le locatif *istabā*, suffit à lui seul à opérer la même translation que le translatif qui est la préposition française *dans*.

11. — Le stade intermédiaire, où il faut conjuguer l'effet d'un cas translatif et d'un mot translatif autonome pour obtenir la totalité de l'effet translatif, est représenté par le grec, le latin, l'allemand, les langues scandinaves et les langues slaves sauf le bulgare.

12. — Le dernier stade est celui du français, des langues latines et de l'anglais, où la préposition assure à elle seule l'intégralité de la même fonction translative, sans qu'il soit nécessaire d'y adjoindre l'emploi d'un cas.

13. — Au fur et à mesure de cette évolution, il y a lieu d'admettre que la valeur translative passe progressivement des désinences casuelles aux translatifs autonomes.

14. — La translation exprimée par les désinences casuelles va donc en s'atténuant de plus en plus, à partir du moment où le translatif autonome apparaît comme translatif de renfort.

15. — Inversement le translatif autonome, qui n'était à l'origine qu'un simple adjuvant venant en renfort, prend une valeur translative de plus en plus marquée au fur et à mesure que celle des désinences casuelles va en s'atténuant.

16. — Le résultat final est que la désinence casuelle, complètement vidée de la valeur translative qui est sa raison d'être, devient un poids mort destiné à s'éliminer à plus ou moins brève échéance, et finit par être remplacée par le translatif autonome.

17. — Cette évolution est celle que l'on observe dans la plupart des langues indo-européennes, où elle est le signe du passage de la typologie proprement indo-européennes à une typologie toute différente. De ce point de vue, on peut dire que les langues indo-européennes vont en se « **désindo-européanisant** ».

18. — Il peut également y avoir translation atténuée lorsque le translatif n'est pas remplacé par un autre translatif, mais perd de sa valeur, parce qu'il effectue une translation qui est en train de **tomber en désuétude**.

19. — Dans ce cas il est parfois particulièrement difficile de déceler la translation qu'il marquait à l'origine et qui est moribonde, parce qu'elle ne répond plus à une opération translative vivante et qu'elle n'a plus dès maintenant qu'une valeur étymologique, dont l'origine

doit être cherchée dans l'histoire de la langue ou dans quelque substrat difficile à déterminer.

20. — C'est le cas du translatif *de* dans le français *de quoi ?* qui n'a conservé de la translation vivante, dont il doit nécessairement procéder étymologiquement, qu'une valeur sémantique et stylistique d'ailleurs très nette.

21. — L'expression fr. *de quoi ?* n'a plus actuellement de vivant que son ton rogue et provocant, qui est parfaitement sensible aux francophones. C'est une manière grossière de fermer la bouche à quelqu'un qui regimbe.

22. — Bien qu'il soit très difficile de suivre l'histoire des expressions qui sont fondées sur un substrat, parce qu'en ce cas il n'y a pas **continuité historique** entre la tournure originelle et la tournure française actuelle, il semble qu'il s'agisse d'un substrat analogue à celui que l'on rencontre encore dans les parlers français méridionaux et plus particulièrement dans ceux du Sud-Ouest.

23. — C'est ainsi qu'en montpelliérain, *quoi* et *que* interrogatifs s'expriment par *déqué* : *dequé voulés ?* « que voulez-vous ? »¹. Il semble qu'il y ait en languedocien une nuance entre *per qué* « pour que, pourquoi (cause) » et *per dequé* « pourquoi »² (but).

CHAPITRE 169. — Les indices.

1. — Il y a lieu de rapprocher des translatifs atténués certains translatifs qui peuvent être quelquefois utilisés également lorsqu'il n'y a pas de translation à exécuter.

2. — La translation comporte deux opérations catégoriques, la première consiste à sortir le transférendé de sa catégorie originelle, la seconde consiste à le verser dans sa nouvelle catégorie. Les translatifs dont nous parlons ici n'exécutent que cette deuxième opération.

3. — Ceci revient à dire que le translatif marque nettement la catégorie du mot dont il s'agit, mais qu'il est inutile de marquer que ce mot provient d'une autre catégorie, parce qu'il appartient déjà à la catégorie indiquée par le translatif.

4. — Ces translatifs n'ont donc pas pleinement valeur de translatifs, puisqu'ils n'opèrent pas une translation à proprement parler et qu'ils marquent seulement, sans la changer la catégorie du mot qu'ils accompagnent.

5. — Ils n'ont donc pas valeur translative, mais seulement valeur indicative et c'est pourquoi nous les appelons des **indices** (cf. chap. 41).

6. — Les indices peuvent être d'anciens mots autonomes ou d'anciens translatifs à valeur réduite. Mais ceci ne concerne que le point de vue

1. Lamouche, *Grammaire languedocienne*, p. 60.

2. *Ibid.*, p. 121.

historique de leur étymologie. Du point de vue statique, on constate simplement que leur rôle est d'indiquer sans plus la catégorie du mot plein sur lequel ils portent.

7. — Les indices les plus courants dans nos langues européennes sont l'**article** et l'**indice personnel**.

8. — L'article tel qu'il existe en français et dans beaucoup de langues (italien, espagnol, anglais, allemand, etc.) est l'**indice substantival**, et il peut également servir de translatif.

9. — C'est ainsi qu'il peut servir à marquer la translation de la catégorie de l'adjectif à celle du substantif ($A > O$) (v. chap. 177, § 2). C'est lui qui distingue le substantif *le général* (v. chap. 177, § 7), de l'adjectif *général*.

10. — Mais le plus souvent l'article n'a que valeur d'indice substantival et se borne à marquer le caractère substantival d'un mot qui est par nature un substantif.

11. — C'est ainsi, qu'en français on emploiera l'article *le* devant le substantif *cheval* : *le cheval*. Il est évident qu'ici l'article n'est pas translatif et qu'il ne s'agit pas de transférer le mot *cheval* en substantif, puisqu'il l'est déjà.

12. — Le rôle de l'article se borne alors à indiquer que l'on a affaire à un mot originaire d'une autre catégorie.

13. — De même l'**indice personnel** n'effectue aucune translation, tout au moins en français, puisqu'il n'a nullement pour fonction de sortir le verbe devant lequel on le place d'une catégorie autre que la catégorie verbale.

14. — L'indice personnel n'a pour fonction que d'indiquer la personne du verbe (v. chap. 59, § 8), c'est-à-dire de préciser si le verbe doit être entendu à l'anontif, à l'autoontif ou à l'antiontif. Son rôle se borne ainsi à marquer la catégorie de la personne, qui est une subdivision de celle du verbe.

15. — L'indice personnel suffit donc à assurer la conjugaison personnelle du verbe, et c'est à quoi il sert dans nombre de langues (cf. chap. 61, § 1 sqq).

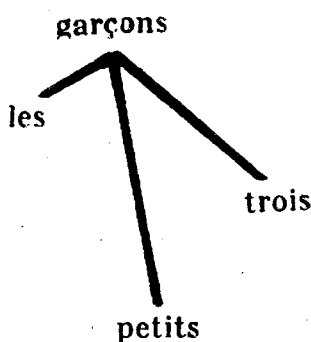
16. — Etant donné que les mêmes outils peuvent servir à la fois de translatsifs et d'indices, il est quelquefois extrêmement délicat de distinguer les translatsifs et les indices.

17. — La définition historique trop répandue dans les grammaires veut que l'article soit un **ancien démonstratif**. C'est se payer de mots et masquer la réalité en la regardant à travers des lunettes d'historien, c'est-à-dire en substituant anachroniquement à la faveur d'un véritable périscope mental un fait antérieur à celui que l'on prétend observer. Nul doute qu'une observation ainsi délibérément déformée par une aussi flagrante faute de méthode ne soit foncièrement impropre à faire la lumière sur la valeur syntaxique réelle de l'**actuel** article.

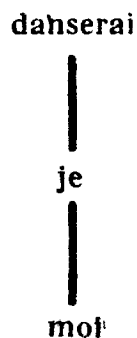
18. — La différence entre les deux réalités que cache l'uniformité du terme de **pronom personnel**, par lequel on a le tort de désigner à la fois le substantif personnel et l'indice personnel (de la valeur synta-

xique actuelle duquel il serait aussi inexact de prétendre rendre compte en disant que c'est un ancien substantif personnel) est de même nature.

19. — Pour représenter graphiquement les connexions de ce type, on peut être tenté de faire une différence de longueur entre les traits de connexion, plus courts (cf. ch. 65, § 24) pour les subordonnés immédiats, puisqu'il s'agit de satellites tombés (cf. chap. 29, § 18), et plus longs pour les subordonnés médiats, dont la connexion est plus lâche (cf. St. 296, *les trois petits garçons*, et 297, *moi, je danserai*, cf. chap. 61, §§ 11 et 12).



Stemma 296



Stemma 297

20. — Mais il est plus simple et plus conforme à la réalité **actuelle** des faits d'intégrer carrément les indices dans le nucléus du terme régissant, puisqu'il s'agit en fait de satellites **actuellement** tombés sur leur régissant (cf. chap. 29, §§ 18, 19, 20 et cf. St. 34).

CHAPITRE 170. — Le verbe auxiliaire.

1. — Certains translatifs peuvent avoir pour effet de transférer le transférende d'une sous-catégorie (cf. chap. 37, § 5) dans une autre sous-catégorie tout en le laissant dans la même catégorie.

2. — C'est ainsi qu'en sanskrit le translatif *sma* postposé à un verbe suffit à faire passer celui-ci de la sous-catégorie du présent à celle du passé, sans pour cela le transférer dans une autre catégorie que la catégorie verbale : skr. *prativasati* « il habite », *prativasati sma* « il habitait ».

3. — Les langues d'Europe font souvent usage dans la conjugaison du verbe d'un procédé translatif de même nature, et qui ne diffère de celui qui vient d'être exposé que par deux caractères essentiels :

1° Le translatif est préposé.

2° Le translatif, au lieu d'être un mot invariable, est un mot variable (v. ci-dessus chap. 30, § 11).

4. — C'est ainsi que le français opposera au présent *Alfred parle* le passé *Alfred a parlé*. C'est le verbe *a* qui indique, bien qu'il soit lui-même au présent, que le verbe *parler* doit être entendu au passé.

5. — Les verbes qui servent ainsi à aider les autres verbes à se constituer une conjugaison en transférant une partie de leur effectif dans une sous-catégorie différente de la même catégorie, reçoivent le nom de **verbes auxiliaires**. Les verbes auxiliaires se vident ainsi de leur contenu sémantique (v. chap. 28, § 13) pour devenir de simples translatifs de sous catégorie.

6. — Ainsi dans la phrase fr. *Alfred a frappé Bernard*, l'auxiliaire *a* s'est vidé de son sens propre de « posséder » pour devenir un simple indice grammatical du passé.

7. — Pour n'être pas invariables les verbes auxiliaires n'en sont donc pas moins des translatifs. Ils comptent même, en raison de leur variabilité et de la complexité d'emploi qui en résulte, parmi les translatifs dont l'emploi est le plus délicat et le maniement le plus difficile à acquérir.

8. — Grâce aux verbes auxiliaires, un grand nombre de langues ont la possibilité de se constituer, dans une autre sous-catégorie temporelle, une réplique du système de leurs temps sans auxiliaire qui leur permet de dédoubler ce système et d'enrichir par là l'effectif des formes verbales dont elles disposent.

9. — Les formes verbales non transférées constituent ce qu'on appelle les **temps simples** (v. ch. 11, § 6). Les formes verbales transférées au moyen d'un verbe auxiliaire constituent, au contraire, ce qu'on appelle les **temps périphrastiques**, parce que la forme verbale simple y est remplacée par une périphrase, ou **temps composés**, parce que la forme verbale, au lieu d'être simple, est composée de deux formes, le **verbe auxiliaire**, et le **verbe auxilié**¹ (v. chap. 23, § 11 et 67, § 6).

10. — Les verbes auxiliaires sont des mots vides, mais ils constituent précisément le nœud verbal de la phrase. C'est que ce sont des mots vides constitutifs (v. ch. 29, § 16).

11. — Les temps composés sont donc des nucléus dissociés comportant un morphème, l'auxiliaire, mot constitutif, mais vide, qui en assure la fonction structurale, et un sémantème, l'auxilié, mot plein mais subsidiaire, qui en assure la fonction sémantique (v. chap. 23, §§ 10 et 11).

12. — On classe ordinairement les temps composés d'après la sous-catégorie, dans laquelle ils versent le transférend. C'est ainsi qu'on distinguera des auxiliaires de temps (passé, futur), des auxiliaires de voix (passif), etc. On dira, par exemple, que, dans le temps composé *Alfred a parlé*, le verbe *a* est l'**auxiliaire du passé**, tandis que dans le temps composé *Alfred va parler*, le verbe *va* est l'**auxiliaire du futur**.

13. — Les verbes le plus communément employés comme auxiliaires sont : *être* (et l'allemand *werden* « devenir »), *avoir*, *faire*, *aller* et *venir*.

1. Voir Lucien Tesnière « Théorie structurale des temps composés », *Mélanges Bally*, Genève, 1939.

14. — Le même auxiliaire peut avoir, selon les conditions dans lesquelles il est employé, des valeurs translatives différentes. C'est ainsi qu'en français le verbe *être* sert à la fois d'**auxiliaire du passé** dans *Alfred est venu* et d'**auxiliaire du passif** dans *Alfred est frappé*.

15. — Il en résulte qu'il est essentiel pour le francophone, qui désire exprimer, dans une langue étrangère, une variété catégorique exprimée en français au moyen de l'auxiliaire *être*, de se rendre compte, avant d'aller plus loin, s'il s'agit de l'auxiliaire du passé ou de l'auxiliaire du passif. L'expérience de l'enseignement des langues étrangères aux francophones montre combien il est difficile d'obtenir de ceux-ci une analyse correcte de la valeur de l'auxiliaire dans ce cas. C'est le péché mignon des Français inexpérimentés que de confondre constamment dans leurs traductions en langue étrangère le passé et le passif.

16. — Ce qui complique encore le mécanisme, c'est que les emplois des auxiliaires peuvent se combiner. C'est ainsi que dans all. *Alfred wird geschlagen werden* « Alfred sera frappé », le même auxiliaire *werden* est employé une fois (*wird*), avec son auxilié à l'infinitif, comme auxiliaire du futur, et une autre fois (*werden*), avec son auxilié au participe antérieur, comme auxiliaire du passé.

CHAPITRE 171. — Les préverbes vides.

1. — Par un mécanisme délicat et spécifique des langues slaves, les préverbes peuvent aboutir à avoir la valeur de translatifs de sous-catégorie (v. chap. 170, § 1).

2. — Soit en russe le verbe пишу « j'écris », il admet la composition avec le préverbe пере- « trans- » et donne ainsi naissance au composé перепису.

3. — Le préverbe пере- est un **résultatif** (cf. chap. 129), c'est-à-dire un circonstant exprimant le résultat de l'action, de telle sorte que перепису signifie le résultat obtenu par l'action exprimée dans пишу.

4. — Les résultatifs, indiquant que le résultat est obtenu, donc que l'action est parvenue à son terme, relèvent par définition de l'aspect perfectif (cf. ch. 37, § 22), qui marque que l'action est parachevée, c'est-à-dire qu'elle a abouti. Les préverbes ont donc **valeur perfectivante**.

5. — Et comme le résultat est forcément postérieur à l'action, si le simple imperfectif пишу a valeur de présent, le composé perfectif перепису prend de ce fait, sous son extérieur morphologique de présent, valeur de futur.

6. — Ainsi le composé перепису diffère du simple пишу sous un double rapport, d'une part par sa valeur sémantique et, d'autre part, par sa valeur de sous-catégorie grammaticale.

7. — Du point de vue sémantique, il ajoute au sens du verbe « écrire » le sens du préverbe пере- « trans- » qu'il comporte, ce qui donne au

verbe composé la signification de « transcrire ». Le préverbe *пере-* est donc un mot plein.

8. — Du point de vue de la valeur grammaticale, le préverbe *пере-* fait passer le verbe *пишу* de la sous-catégorie du présent à celle du futur. C'est donc un mot vide.

9. — Puisqu'il réunit en lui les caractéristiques de mot plein et celles de mot vide, le préverbe *пере-* est donc un mot composite (cf. chap. 28, § 8).

10. — Si bien qu'en fin de compte, en face de *пишу* qui signifie « j'écris », *перепишу* ne signifie pas « je transcris », mais bien « je transcrirai ».

11. — Si le système russe se bornait à cela, il serait impossible de former sur les verbes simples des composés de nuance sémantique différente, sans les faire passer en même temps dans la sous-catégorie du perfectif et du futur.

12. — Mais le russe dispose en même temps d'un autre mécanisme qui, procédant cette fois par dérivation, a **valeur imperfectivante**. Il suffit d'employer le suffixe de dérivation imperfectivant, qui est ici *-ыва-*, pour empêcher que le verbe ne devienne perfectif et par conséquent qu'il ne passe de la valeur de présent à la valeur de futur.

13. — C'est ainsi que l'on peut quand même exprimer en russe l'idée exprimée par fr. « je transcris » au présent, en employant la forme *переписываю* (v. chap. 37, § 51), dans laquelle la valeur perfectivante du préverbe *пере-* est détruite par la valeur imperfectivante du suffixe *-ыва-*.

14. — Dans cette forme, la valeur perfectivante de *пере-* et la valeur imperfectivante de *-ыва-* s'annulant, la valeur sémantique de *пере-* « trans- » subsiste seule.

15. — Somme toute, dans le mécanisme russe, le préverbe ajoutant au verbe simple à la fois une valeur perfectivante et une valeur sémantique, mais le suffixe imperfectivant retranchant la valeur perfectivante seule, la valeur sémantique reste acquise.

16. — Tout plein qu'il est, le préverbe *пере-* reste structurellement subsidiaire de *пишу*, avec lequel même il est étroitement agglutiné (cf. 37, § 51). C'est un mot plein subsidiaire (v. chap. 29, § 16).

17. — Si le mécanisme du russe en restait là, il serait possible de former un présent pour les composés préverbaux, mais impossible de donner un futur aux verbes simples.

18. — Mais à côté de ces **préverbes pleins**, comme *пере-*, le russe a développé un certain nombre de préverbes, généralement un seul pour chaque verbe, qui se sont vidés avec le temps de leur contenu sémantique (v. chap. 28, § 13) et que l'on appelle pour cette raison des **préverbes vides**¹.

1. Cf. Boyer et Speranski, *Manuel pour l'étude de la langue russe*, Paris, Colin, 1905, p. 245.

19. — Pour le verbe qui nous occupe le préverbe vide est на-, qui a pour effet de donner au verbe simple le sens de futur, sans lui ajouter aucune nuance sémantique supplémentaire : напишу « j'écrirai ».

20. — Les préverbes vides peuvent se reconnaître facilement à ce qu'ils sont incompatibles avec la suffixation imperfectivante. En effet, il ne servirait de rien de perfectiver un verbe avec un préverbe vide, et qui, du point de vue sémantique, ne lui ajouterait par conséquent aucun sens, pour l'imperfectiver ensuite au moyen du suffixe imperfectivant. C'est pourquoi *на-пис-ыва-ю n'existe pas en russe ; car il ne dirait rien de plus que пишу

21. — N'ayant aucune valeur sémantique, les préverbes vides se bornent à transférer le verbe de la subdivision catégorique du présent à celle du futur.

22. — Si bien que les préverbes vides retiennent exactement et sans plus la valeur qui est celle des translatifs de sous-catégorie.

CHAPITRE 172. — Variétés fonctionnelles de la translation.

1. — Certains translatifs de sous-catégorie n'ont pour effet que de transférer le transférendé d'une sous-catégorie lui permettant d'assumer une fonction donnée en une sous-catégorie lui permettant d'assumer une autre fonction.

2. — Tout en restant la condition, mais non la cause de la connexion (v. chap. 152, § 8), les translatifs de cette espèce semblent donc avoir pour effet d'opérer, non un changement de catégorie, mais un changement de fonction.

3. — Nous appellerons ces translations des translations **fonctionnelles**.

4. — Nous avons des exemples de translation fonctionnelle dans les procédés utilisés pour distinguer entre eux les actants, qui n'en restent pas moins toujours des substantifs, quel que soit le marquant dont ils sont affectés suivant la fonction qu'ils assument éventuellement dans la phrase (v. chap. 52).

5. — C'est ainsi que le translatif fr. à est un translatif fonctionnel, lorsqu'il fait passer le prime actant à la catégorie du tiers actant tout en le laissant à l'intérieur de la catégorie du substantif : *Alfred donne le livre à Bernard*.

6. — Dans les langues à flexion casuelle, la même translation est assurée par l'emploi du datif : lat. *Antonius dat librum Paulo*, « Antoine donne le livre à Paul » ; all. *Alfred gibt seinem Bruder das Buch*, « Alfred donne le livre à son frère ». Il en est de même en grec et dans les langues slaves, sauf le bulgare.

7. — On notera que la présentation syntaxique du phénomène a l'avantage de grouper sous un même chef un mécanisme analogue, malgré la différence morphologique du marquant. Morphologiquement

les langues dites synthétiques comme le latin utilisent ici un cas, tandis que les langues dites analytiques comme le français utilisent une préposition. Le phénomène syntaxique n'en est pas moins exactement le même (cf. chap. 151, § 3).

CHAPITRE 173. — Variétés sémantiques de la translation.

1. — Nous avons vu (chap. 152, § 1) que la translation avait pour effet de transférer un mot d'une catégorie grammaticale dans une autre, et que, dans le groupe de *Pierre*, le substantif *Pierre* était en fait transféré en adjectif.

2. — Les tenants de la syntaxe morphologique objecteront que le substantif reste toujours substantif et que, sémantiquement, il y aura toujours une différence entre un substantif transféré en adjectif et un adjectif.

3. — C'est ainsi qu'il y a une nuance de sens nettement sentie, selon que le translatif est encore autonome ou qu'il est figé sous forme de suffixe. Dans ce deuxième cas, la qualité exprimée par le nouvel adjectif est plus permanente que celle qu'exprime le translatif. Le *train parisien* ou un *journal parisien* diffère par là de le *train de Paris* ou un *journal de Paris*.

4. — Le *train parisien* est plus imprégné des qualités proprement parisiennes que le *train de Paris*. Si on utilise la même rame de wagons pour l'expédier demain sur Berlin ou sur Madrid, le train restera *parisien* par le bon goût de son aménagement intérieur, par l'élégance de sa décoration, etc., mais il ne restera pas le *train de Paris* il deviendra le *train de Berlin* ou le *train de Madrid*.

5. — De même le *journal de Paris* est celui qui a son lieu de publication à Paris, tandis que le *journal parisien* est celui qui participe au bon goût traditionnel de Paris et qui se distingue par sa conformité aux habitudes de la vie de Paris et par la place qu'il réserve aux informations susceptibles d'intéresser les habitants de Paris.

6. — La chose est évidente. Mais, en disant que le substantif transféré en adjectif devient un adjectif, nous nous plaçons strictement au point de vue structural, et nous n'entendons nullement faire litière de toutes les ressources sémantiques qu'offre à la langue française la différence entre l'adjectif qui est proprement adjectif et celui qui l'est devenu par translation.

7. — Il y a entre les deux une différence analogue à celle qui existe entre le Français de naissance et l'étranger naturalisé Français. Celui-ci aura beau faire, ce n'est qu'après une longue acclimatation qu'il réussira à acquérir, s'il l'acquiert jamais, la manière d'être et le comportement d'un Français. Il lui restera longtemps, quelquefois toujours, la marque indélébile de son origine. Mais ceci n'empêche pas qu'une fois naturalisé, il jouit de tous les droits civils du citoyen français et de toutes les prérogatives légales attachées à la qualité de Français.

En se plaçant au même point de vue, on peut dire que l'adjectif véritable est un adjectif de naissance, tandis que le substantif transféré en adjectif est un substantif naturalisé adjectif.

8. — Aussi bien la chose a-t-elle été sentie et exprimée par la grammaire traditionnelle, qui désigne l'adjectif transféré en substantif sous le nom d'adjectif substantivé.

9. — De toute façon, le caractère adjectival du substantif transféré en adjectif est non seulement indéniable, à condition qu'il soit bien entendu qu'il s'agit uniquement du caractère du transféré et non de celui du transférende, mais encore fort utile à connaître lorsqu'il s'agit de traduire un texte d'une langue dans une autre.

10. — On est, en effet, souvent amené dans les traductions à rendre un adjectif d'une langue par un substantif transféré d'une autre ou inversement.

11. — C'est ainsi que les adjectifs de lieu en *-er* de l'allemand correspondent le plus souvent à des noms propres de lieu français transférés en adjectifs par le translatif *de* : *die Frankfurter Zeitung* « La Gazette de Francfort » (v. chap. 194, § 20).

12. — Cette équivalence met en pleine lumière le faux sens que font en français les étrangers, lorsqu'ils comprennent que le *train de Paris* est « le train qui vient de Paris ». Car, en fait, l'équivalent allemand de cette expression est tout simplement *der Pariser Zug*, expression qui désigne, tout comme le *train de Paris*, aussi bien « le train qui vient de Paris » que « celui qui y va » (v. chap. 151, §§ 9-10).

CHAPITRE 174. — La dérivation.

1. — Nous avons vu (chap. 158, § 7) que la dérivation était une translation figée.

2. — Aussi n'y a-t-il pas lieu de nous étonner si, en classant les types de dérivés, nous trouvons entre eux des rapports structuraux en tous points analogues à ceux qui existent entre les différents nucléus du nœud verbal.

3. — C'est ainsi que les substantifs donnent des dérivés qui se sont constitués en un système calqué sur le système structural auquel ils correspondent. Du point de vue sémantique, tous les types de substantifs dérivés sont conçus par rapport au verbe du nœud verbal, sur lequel ils sont centrés.

4. — En se référant, par exemple, au verbe d'action, on distinguera parmi les substantifs dérivés qui en procèdent sémantiquement les noms d'action, les noms d'actants et les noms de circonstants.

5. — Les **noms d'action** sont connus de la grammaire traditionnelle sous la désignation latine de *nomina actionis*. En français, ils sont le plus souvent formés avec le suffixe *-tion(-sion)* : *l'acclamation*, *l'affirmation*, *la direction*, *la pression*, *la discussion*, *l'éclosion*, *l'intrusion*.

Mais il existe également un des noms d'action formés au moyen du suffixe *-ment* : un *balbutiement*, un *remerciement*.

6. — En allemand, les noms d'action sont généralement formés avec le suffixe *-ung* : *die Handlung* « l'action », *die Zeichnung* « le dessin ». En anglais, on rencontre souvent en cet emploi dans les mots qui n'ont pas été empruntés aux mots français en *-tion* (*-sion*) le suffixe *-ing* : *the cheering* « les acclamations ». En russe, les noms d'action les plus fréquents sont les substantifs verbaux dérivés au moyen du suffixe *-ie* de la forme du participe passé et qui comme tels font morphologiquement partie du paradigme de la conjugaison du verbe : *страдание* « la souffrance », *учение* « l'enseignement ».

7. — Souvent aussi, en particulier en allemand, le nom d'action est formé sans suffixe par simple emploi de la racine verbale, dont le phonétisme (vocalisme) est seulement modifié : all. *der Schnitt* « la coupe ».

8. — De même que nous avons été amenés à distinguer trois types d'actants, le prime actant, le second actant et le tiers actant (v. chap. 51), nous sommes amenés à distinguer les trois types de dérivés substantivaux, qui leur correspondent exactement.

9. — Au prime actant correspond le nom de celui qui fait l'action, conçu et désigné par référence à cette action. C'est le **nom d'agent**, connu dans la grammaire traditionnelle sous l'appellation latine de *nomen agentis*.

10. — Les noms d'agents sont généralement formés en français au moyen du suffixe *-eur* (*-teur*, *-seur*) : l'*acteur*, le *donneur*, le *chanteur*, le *chasseur*, avec féminin en *-euse* (la *chanteuse*), *-eresse* (la *chasseresse*), ou *-trice* (l'*actrice*, la *donatrice*).

11. — Les grammairiens ont déjà remarqué qu'en français aux noms d'agent en *-(t)eur* correspondent souvent des noms d'action en *-(t)ure* et *-(t)ion* ; *directeur* / *direction*, *percepteur* / *perception*, *éditeur* / *édition*. Mais ces possibilités n'existent guère toutes les trois que dans *facteur* / *facture* / *faction* (avec glissements sémantiques notables), *législateur* / *législature* / *législation*.

12. — Le suffixe de nom d'agent du français est la continuation historique du suffixe latin *-or*, *-tor* (lat. *imperator* « celui qui commande »), qui s'est également conservé dans l'italien *-tore* (*il trovatore* « le trouvère ») et dans l'espagnol *-dor* (*el conquistador* « le conquérant »).

13. — Le suffixe de nom d'agent est généralement *-er* dans les langues germaniques (angl. *the singer*, all. *der singer* « le chanteur »), et *-tel-* dans les langues slaves (rus. *учитель* « le professeur »).

14. — Au second actant correspond le nom de celui qui subit l'action, également conçu et désigné par référence à cette action. Par opposition avec le terme de nom d'agent, on pourrait l'appeler le **nom de patient**. C'est très souvent un participe passé passif substantivé : l'*accusé*, l'*employé*, le *vaincu*, le *commis*.

15. — Enfin au tiers actant correspond le nom de celui à qui est attribué le résultat de l'action, toujours conçu et désigné par référence à cette action. C'est ce qu'on pourrait appeler le **nom d'attributaire** : le *donataire*, le *légataire*, le *destinataire*, le *mandataire* (« celui à qui est donné, légué, destiné, etc., quelque chose »).

16. — Comme il y a des noms d'actants, il y a également des noms de circonstants, volontiers formés en français au moyen du suffixe *-oir* (*e*) (*-toir* (*e*), *-soir* (*e*). Nous nous bornerons à citer les **noms d'endroits** : le *dortoir*, l'*abattoir*, le *réfectoire*, le *laboratoire* et les **noms d'instruments** : le *grattoir*, l'*arrosoir*, la *baignoire*, la *bassinoire*.

17. — Si le substantif dérivé, au lieu de se référer à un verbe d'action, se réfère à un verbe d'état, on a affaire à un **substantif abstrait**. Les substantifs abstraits sont souvent dérivés des adjectifs qualificatifs. Dans la plupart des langues qui connaissent une distinction de genre, ils sont féminins. En français, ils présentent le suffixe *-té*, ou quelquefois *-eur*, *-esse* ou *-ance* : la *beauté*, la *bonté* ; la *grandeur*, la *douceur*, la *fraîcheur* ; la *tendresse*, la *politesse* ; la *puissance*, l'*élégance*.

18. — Le suffixe le plus employé pour former les substantifs dérivés abstraits est en allemand *-heit* : *die Freiheit* « la liberté », et en anglais *-ness* : *the greatness* « la grandeur ».

19. — Nous avons vu (chap. 161, § 3) que la translation figée que constituent les dérivés avait pour translatif le suffixe de dérivation.

20. — L'étymologie montre que ce suffixe est souvent un ancien mot autonome qui apparaît sous une forme agglutinée et figée dans le dérivé (cf. chap. 161, § 2).

21. — C'est ainsi que le suffixe de substantif abstrait germanique all. *-tum* (*Eigentum* « propriété »), ang. *-dom* (*Kingdom* « royaume ») était encore un substantif autonome dans le gotique *dōms* et dans le vieil anglais *dōm* « jugement » (cf. chap. 65, § 20).

22. — De même le suffixe de substantif abstrait all. *-heit* (*Kindheit* « enfance »), angl. *-hood* (*childhood* « enfance ») est un ancien substantif autonome attesté par le gotique *haidus* « essence, espèce, nature », encore vivant avec le même sens dans le vieil anglais *hād* et dans le moyen haut allemand *heit*.

23. — Il en est de même des suffixes français *-ard* (*renard*), qui a pris par la suite une valeur péjorative (*pendard*, *soudard*, *dreyfusard* ce dernier mot créé avec valeur péjorative par les *dreyfusistes*) et qui remonte au mot autonome germanique *hard* « dur » ; et *-aud* (*finaud*, *rustaud*), qui remonte à la racine du mot autonome germanique *hald-an* « tenir ».

24. — Le suffixe d'adverbe *-ment* est également un ancien mot autonome, puisque *bonnement* remonte au latin *bona mente* « d'un esprit bon » (v. chap. 205, § 4).

25. — Enfin, le suffixe français *-fier* (issu du latin médiéval *-ficare*) se rattache lui-même au verbe autonome du latin classique *facere* « faire » : *pétrifier*, *jalCIFier*, d'où par analogie *statuifier* (v. chap. 113, § 15).

CHAPITRE 175. — La composition.

1. — Dans la composition biradicale, le déterminant (cf. chap. 21, § 9) est l'objet d'une translation qui le transfère en une catégorie susceptible d'être subordonnée au déterminé (cf. chap. 65, § 9).

2. — Les mots composés contiennent ainsi sous forme figée une translation dans leur déterminant.

3. — Cette translation peut être marquée par une désinence casuelle ou par un translatif inclus et comme coincé dans la forme du composé. La translation ainsi incluse peut également être une translation sans marquant (cf. chap. 192, § 17 et 193, § 15).

4. — Ainsi la désinence du génitif germanique *-s* qui marque la translation $O > A$ subsiste dans le premier élément du composé : *Landsknecht* « serviteur du pays ». La valeur translative de la désinence étymologique s'est bien entendu complètement évanouie dans l'emprunt français *lansquenet*.

5. — C'est, au contraire, le deuxième élément du composé qui contient étymologiquement la translation dans *mappemonde* : ce mot remonte en effet au latin médiéval *mappa mundi*, qui signifiait littéralement « nappe du monde ».

6. — Enfin le translatif français *de* (*d'*) est coincé dans la formation du mot *bédâne*, qui peut encore s'écrire *bec-d'âne* conformément à l'étymologie. Par contre la graphie *gendarme* est aujourd'hui de rigueur bien que l'étymologie (*gens d'armes*) soit encore transparente. Plus la dérivation se complique, plus indissolublement le translatif est enrobé dans le composé, et moins l'étymologie saute aux yeux : fr. *se gendарmer*, *fleurdelisé* (dérivé de *fleur de lis*).

7. — Nous avons des exemples de translations sans marquant dans l'anglais *postman* « facteur » et, en français, dans les prototypes étrangers des mots d'emprunt :

Brahmapoutre, nom hindou d'un fleuve de l'Inde < skr.-*brahma-putrah* « fils de Brahma », *caravansérail* < pers. *karwân-serai* « maison de caravane », *philosophe* (gr. *φίλο-σοφος* « ami de la sagesse » -cf. ch. 65, § 11), *clavecin* < lat. méd. *clavicymbalum* « cymbale à clé, à clavier », *marsouin* < scandinave : danois et suédois *marssvin* « cochon de mer », *édredon* < isl. *aederdun* « duvet d'eider », (*loup*)-*garou* (francique **wariwulf* « homme-loup »), *maréchal* < ancien haut-allemand *marahscale* « serviteur (qui s'occupe) des chevaux », *margrave* < all. *markgraf* « comte de marche », *orang-outang* < malais *orang-outan* « homme des bois ».

8. — L'adjectif grec *ῥοδοδάκτυλος*, qui appartient à ce même type, mérite une mention spéciale. C'est chez Homère l'épithète de nature de l'Aurore : *ῥοδοδάκτυλος Ἥώς* « L'Aurore aux doigts de rose » (*Odys-*

sée II, 1). Le premier élément du composé comporte en grec une translation sans marquant de formule $O > A$, par laquelle le substantif composant « rose (fleur) » est transféré en adjectif. Cette translation correspond à la représentation graphique de la figure 298.

9. — Or, il se trouve, pour le malheur des francophones, que le substantif français *rose* est aussi l'objet d'une translation sans marquant de même formule (cf. ch. 193, § 2), mais qui, à la différence du grec, **en fait un adjectif de couleur** : *une étoffe rose* ; d'où la nécessité, pour rendre la translation sans marquant du grec, de la souligner par un marquant en français ; et c'est pourquoi les premiers traducteurs d'Homère ont traduit $\rho\omicron\delta\omicron\delta\acute{\alpha}\kappa\tau\upsilon\lambda\omicron\varsigma$ par, « aux doigts de rose » avec le translatif *de*.

C'est également ce qu'ont compris les Allemands, qui, plus sensibles que nous à la sémantique du composé grec, et disposant d'ailleurs dans leur langue d'un procédé analogue, ont adopté la traduction « *Rosenfinger* »¹.

10. — Mais une expérience maintes fois pratiquée par l'auteur, et qu'il est facile de répéter, montre que la plupart des Français qui étudient aujourd'hui le grec, et qui n'en sentent plus la valeur comme nos anciens hellénistes, comprennent l'épithète homérique comme s'il y avait « l'Aurore aux doigts roses »². Cette interprétation de l'épithète homérique n'est possible qu'au prix d'une translation multiple assez compliquée de formule $O > A > O > A$, à savoir O (la *rose*, fleur) $> A$ (*rose*, adjectif de couleur, cf. chap. 193) $> O$ (*le rose*, c'est-à-dire la couleur rose) $> A$ (*de rose*, adjectif qualificatif, cf. chap. 192) cette translation pouvant se figurer par la représentation graphique de la figure 299. Mais c'est là substituer à la translation du grec, qui s'applique à toutes les qualités de la rose, celle du français, qui s'applique à la seule couleur. « L'Aurore aux doigts roses », devient ainsi une image à l'eau de rose banale, plate et insipide.

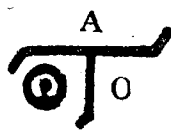


Figure 298

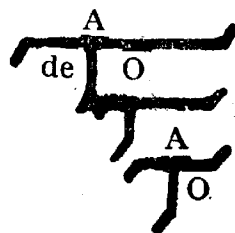


Figure 299

11. — Aussi les Français qui se consacrent de nos jours à l'étude du grec ne vouent-ils plus généralement à cette image qu'une admiration de commande pour se conformer à l'enseignement traditionnel que leur transmettent leurs maîtres, et parce qu'il est entendu que l'image est sublime et qu'il faut par conséquent s'extasier devant elle sous peine de passer pour un béotien. Mais rares sont les Français qui en sentent la beauté réelle.

1. Cf. H. Paul, *Deutsche Grammatik*, 1920, tome 5, p. 29.

2. Cf. Mario Meunier, *La Légende dorée*, 1924, p. 10, 1-21.

12. — Et c'est une révélation pour la plupart d'entre eux lorsqu'on leur dévoile le véritable sens de la translation du mot grec, dans lequel les doigts de l'Aurore n'ont pas seulement de la rose la couleur, mais toutes les qualités. Pour bien saisir la richesse de ces qualités et la beauté de l'image qui en résulte, il n'est que de regarder par transparence, face à la lumière du jour, la commissure des doigts, dont la chair apparaît ainsi d'une matière diaphane et translucide comme un pétale de rose. On comprend alors pourquoi cette image des doigts « en rose » de l'Aurore a pu soulever l'enthousiasme de ceux qui la comprenaient vraiment.

13. — La translation incluse dans l'élément déterminant du mot composé peut n'être qu'une translation fonctionnelle (cf. chap. 172, §§ 1-3). C'est le cas lorsque le substantif déterminant est le second actant du déterminé. La translation est alors sans marquant : fr. *abat-jour*, *cure-dent*, *cache-nez* ; lat. *armiger* « qui porte des armes » ; lat. *agricola* « cultivateur, qui cultive les champs » ; lat. *animaduerto* « je remarque », c'est-à-dire, « je tourne mon esprit vers » ; lat. *credo* « je crois », c'est-à-dire « je donne créance », ainsi que l'indique le correspondant sanskrit *ṛáddadhāmi*, cf. pour le parallèle sémantique v. sl. *věro jěti* « croire » m.-à-m. « prendre foi » ; all. *Briefträger* « facteur », m.-à-m. « porteur de lettres » ; all. *Herzog* « duc », étymologiquement « conducteur d'armée », d'où le calque slave rus. *воевода* « chef de l'armée, voïévode », serbo-croate *vojvoda* « duc, vo.vode ».

CHAPITRE 176. — Classification des faits de translation.

1. — Les faits de translation sont si nombreux et si variés qu'il est indispensable de prévoir dans quel ordre il y a le plus d'avantages à les exposer.

2. — La distinction fondamentale qui s'impose est celle qui oppose la translation du premier degré à celle du second degré (v. chap. 164, § 12-17).

3. — A l'intérieur de chacune de ces deux grandes divisions, nous ordonnerons les translations d'après leur contenu nucléaire : translation simple, translation double, translation triple, etc. (v. chap. 165).

4. — A l'intérieur de chacune de ces subdivisions, nous classerons les nucléus d'après la catégorie à laquelle ils appartiennent, substantif (O), adjectif (A), adverbe (E), verbe (I).

5. — Mais nous avons vu (v. chap. 154, §§ 7-9), qu'il y a lieu de considérer, d'une part, la catégorie de départ, d'autre part, la catégorie d'aboutissement. Il y a donc lieu d'opter, dans la hiérarchie des critères commandant le classement, entre ces deux types de catégorie.

6. — Les catégories d'aboutissement présentent des caractéristiques communes plus souvent que les catégories de départ. D'autre part, elles sont en général plus claires parce qu'elles ont moins de chances

de recéler des translations figées, qui, n'étant plus vivantes, peuvent être difficiles à établir (v. chap. 165, § 7). Aussi donnerons-nous le pas dans notre classification aux catégories d'aboutissement.

7. — Nous étudierons donc successivement les translations substantivales, les translations adjectivales, les translations adverbiales et les translations verbales. Et ce n'est que dans chacune de ces divisions que nous examinerons successivement les translations désubstantivales, les translations déadjectivales, les translations déadverbiales et les translations déverbales.

8. — L'ensemble des faits de translation à examiner peut donc se résumer de façon succincte dans le tableau suivant :

		Catégorie d'aboutissement		
		O	A	E
Catégorie de Départ	O		Préposition (<i>de</i>) Cas (génitif)	Préposition (<i>sur</i>) Cas (locatif)
	A	Pronom Adjectif sub- stantivé		Adverbes en <i>-ment</i>
	E	<i>l'embonpoint</i>	<i>un homme bien</i>	
	I	Infinitif Substantif verbal	Participe Adjectif verbal	Gérondif

9. — Quant aux translatifs il y a lieu de prévoir également pour eux une classification. Mais cette classification s'appuyant au moins partiellement sur des critères morphologiques, il importera de n'y recourir qu'en cas de nécessité et lorsque la classification ci-dessus exposée se révélera impuissante à distinguer des variétés de translation.

10. — Les principaux caractères susceptibles de distinguer entre eux ces translatifs sont que ceux-ci peuvent être :

- 1° Constitutifs ou subsidiaires (v. chap. 29).
- 2° Autonomes ou agglutinés (v. chap. 29, §§ 6-7).
- 3° Variables ou invariables (v. chap. 30).

11. — La classification des translatifs peut donc se résumer dans le tableau suivant :

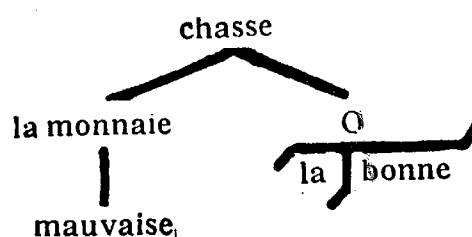
Translatifs	Constitutifs	Subsidiaires	
	Autonomes		Agglutinés
Variables	Verbes auxiliaires	Article Pronom relatif	
Invariables		Préposition Conjonction de subordination	Terminaison (désinence) Préverbe vide

LIVRE B :
TRANSLATION DU PREMIER DEGRÉ
TRANSLATION SIMPLE

CHAPITRE 177. — **Translation de l'adjectif particulier
en substantif (A > O) .**

1. — La translation substantivale typique est celle de l'adjectif qualificatif en substantif.

2. — Cette translation est généralement marquée par l'emploi de l'article (défini ou indéfini) : fr. *le livre noir et le rouge, un livre noir et un rouge, la mauvaise monnaie chasse la bonne*, (Stemma 300), *Dieu est d'ordinaire pour les gros escadrons contre les petits* (Bussy-Rabutin).



Stemma 300

3. — L'article, en effet, ajoute à l'adjectif l'extension qui lui manque pour être un substantif (v. chap. 34, §§ 12 et 18).

4. — La translation en question est bien connue dans la grammaire traditionnelle, où l'adjectif transféré en substantif est désigné sous le nom d'**adjectif substantivé** (v. chap. 173, § 8).

5. — Dans les exemples précédents le substantif qu'il faut rétablir pour comprendre la valeur de l'adjectif transféré est exprimé par ailleurs. Mais souvent l'ellipse du substantif est absolue et rien dans le groupe n'indique plus quel il était à l'origine : *l'oral* « examen », *les hauts-de-chausses* « vêtement », *les hauts de Hurle-Vent* « pays », *l'inter(-urbain)* « téléphone », *un bleu* (« ecchymose », « vêtement de travail », « conscrit »).

6. — Les substantifs, le plus fréquemment sujets à l'ellipse, donnent ainsi naissance par translation déadjectivale figée à de nouveaux substantifs qui forment des **séries** sémantiques s'ordonnant chacune autour du substantif maintenant disparu.

Bien entendu, ces nouveaux substantifs sont du même genre que ceux dont ils procèdent ainsi sémantiquement (cf. chap. 159, § 7).

7. — On notera en particulier au masculin :

les noms d'**animaux** : *un quadrupède, un mammifère, un carnivore* ;
 les noms d'**hommes** : *un jeune, un vieux, un poitrinaire, un noble, le souverain, le général, un bleu, un noir, un jaune* ; rus. городской « (sergent) de ville » ; les noms d'**imprimés** : *le journal, un périodique, un quotidien* ; les noms de **mots** : *le substantif* et en particulier de **modes grammaticaux** : *l'adjectif, l'infinitif, l'indicatif, le subjonctif* ; les noms de **drogues** : *un vomitif, un sudorifique, l'apéritif* ; les noms d'**instruments** : *un moteur, un carburateur, un ventilateur* ; les noms **abstraites** : *le haut, le bas, le beau, le bon, le vrai, le faux, le sublime, le droit, le propre de l'homme.*

8. — Au féminin, on a entre autres :

les noms de **femmes** : *une danseuse, une pêcheuse, une serveuse, une ouvreuse* ; en particulier les noms d'**ouvrières** : *une brodeuse, une blanchisseuse, une glaneuse, une repasseuse, une fileuse, une vendangeuse* ; les noms de **machines** : *une fraiseuse, une bobineuse, une lessiveuse, une couveuse, une moissonneuse-lieuse, une mitrailleuse* ; les noms de **liqueurs** : *la chartreuse, la bénédictine* ; les noms de **notes de musique** : *une ronde, une blanche, une noire* ; les noms de **chants** : *une berceuse, la marseillaise, la brabançonne* ; les noms de **danses** : *une allemande* ; les noms de **fêtes** : *la Saint-Jean* ; les noms de **lignes** : *une droite, une verticale, une horizontale, une perpendiculaire* ; en russe, les noms de **pièces** (комната) **d'un logement** : *уборная « (cabinet) de toilette », приёмная mot-à-mot « (pièce) de réception »* c'est-à-dire ; les noms de **voitures** : *une motrice, une automobile.*

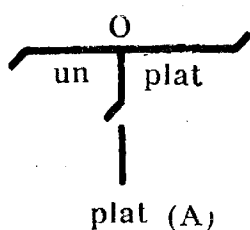
9. — Le genre de ce dernier mot a fait, il y a un demi-siècle, couler beaucoup d'encre, et pour pas grand'chose. Certains ont prétendu que le mot devait être masculin et qu'il fallait dire *un automobile*. Tout le monde s'est mêlé de la question, même le Conseil d'Etat : *les autos trépidants (le Conseil d'Etat venait de décider qu'on disait un et non une auto), à la hauteur de la rue de Berri, commençaient à s'échelonner* (Morand, 1900, p. 132). Et il est de fait que, vers le commencement du siècle, certains puristes plus ou moins bien inspirés préconisaient le genre masculin et s'efforçaient de prêcher d'exemple, sous le prétexte fallacieux que le substantif dont procédait sémantiquement le mot était *véhicule*, qui est du masculin. Mais ce fut là une tentative très artificielle et que l'usage ne devait pas ratifier. Le *nouveau Larousse illustré* indiquait le masculin, mais un quart de siècle plus tard le *Larousse du XX^e siècle* enregistrait le féminin en se bornant à ajouter « Quelques-uns font ce mot du masculin ». En fait, personne n'hésite plus aujourd'hui à admettre que le mot est féminin.

10. — Il eût été facile de s'en apercevoir dès l'abord, car, même à l'époque où la controverse battait son plein, les plus féroces tenants du masculin n'ont jamais hésité à dire : *une quarante chevaux, une Renault*. On a toujours dit *une sans soupapes, une Peugeot*, comme on

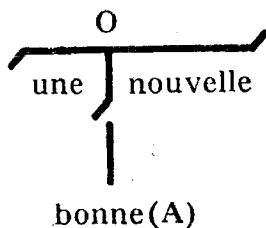
dit actuellement *une Citroën*. Aussi bien personne actuellement n'a-t-il plus d'*automobile* : on a une *voiture*, ce qui prouve bien que le fondement sémantique d'*automobile* était bien le substantif *voiture*¹.

11. — Il arrive que le même adjectif soit employé simultanément comme adjectif transféré en substantif, et comme adjectif subordonné à ce substantif. On dira *un plat plat*, pour l'opposer à *un plat creux* (v. St. 301).

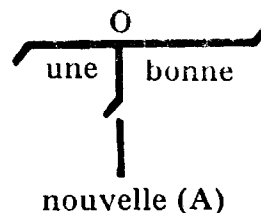
12. — Il arrive également qu'entre deux adjectifs on puisse hésiter sur celui des deux qui est transféré en substantif. D'où la plaisanterie bien connue : Madame. — *Chéri, je t'annonce une bonne nouvelle* (v. St. 302). — Monsieur. — *Laquelle ?* — Madame. — *Eh bien ! oui, une nouvelle bonne* (v. St. 303).



Stemma 301



Stemma 302



Stemma 303

13. — Les adjectifs numéraux peuvent être transférés en substantifs de la même façon que les adjectifs qualificatifs : *trois-six* (eau-de-vie consistant en un mélange buvable de trois parties en poids d'alcool marquant un certain degré et de trois parties d'eau).

14. — Les adjectifs numéraux peuvent alors être représentés par des lettres à valeur algébrique, c'est ainsi que l'inconnue sera représentée par *x* d'où : *Monsieur X*. C'est par un mécanisme analogue qu'on parle des *J 3*.

15. — En grec, c'est également l'article qui procède à la translation des adjectifs qualificatifs en substantifs : gr. ὁ σοφός « le sage », οἱ δίκαιοι « les justes », τὸ καλόν « le beau », τὰ ἀγαθὰ « les biens », τὸ ὑψηλότατον τῶν δένδρων « le plus élevé des arbres ».

16. — Et, comme en français, le substantif victime de l'ellipse peut n'être pas exprimé : ὁ ἄκρατος (à savoir οἶνος) « le vin pur », ἡ οἰκουμένη (à savoir γῆ) « la terre habitée », ἡ νικῶσα (à savoir γνώμη) « l'avis qui prévaut », ἡ ὑστεραία (à savoir ἡμέρα) « le lendemain ». De même en latin (cf. chap. 137, § 5).

17. — En allemand, comme en grec et en français, l'adjectif employé avec l'article est transféré en substantif, ce que prouve, dans l'orthographe, l'emploi de la majuscule. *Der Arme und der Reiche* (Titre d'un conte de Grimm) « Le pauvre et le riche » ; *die Eltern* « les parents », mot-à-mot « les plus vieux », qui a été calqué par le slovène *starši*, même sens.

1. Cf. A. Moufflet, *Contre le massacre de la langue française*, II, 1935, pp. 15-17 et 75.

18. — Le procédé, très expressif, est très vivant en argot : *une babillarde* « une lettre », *ma profonde* « ma poche ».

19. — Le marquant de l'adjectif transféré en substantif est en anglais le nom de nombre *one* employé pronominalement : *the black book and the red one* « le livre noir et le rouge ».

20. — En breton le marquant de l'adjectif substantivé est un translatif spécial à valeur substantive *hini*, plur. *re* : *al levr du hag an hini ru* (le livre noir et le rouge », *al levriou du hag ar re ru* « les livres noirs et les rouges ».

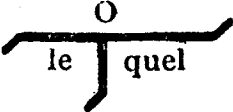
21. — Il est frappant de voir l'adjectif numéral anglais *one* prendre la même valeur pronominalisante que le *hini* breton, alors que ce développement de sens est complètement étranger au mot de même étymologie, all. *ein*. L'hypothèse que ce développement de la valeur translativité $A > O$ de angl. *one* serait due à un substrat celtique est tentante et semble confirmée par l'usage du gallois qui, dans les mêmes cas et avec la même construction que le breton *hini*, emploie le nom de nombre « un » : *yr un coch* « le rouge ».

22. — En basque, l'adjectif qualificatif suivi de l'article postposé est transféré par là en substantif : *on-a* « le bon » ou « le bien » (cf. Lafitte, *Grammaire basque*, § 325).

CHAPITRE 178. — Translation de l'adjectif général en substantif

(A > O)

1. — Les adjectifs généraux (cf. chap. 35, § 23) peuvent être transférés en substantifs au même titre que les adjectifs particuliers.

le  quel

Stemma 304

2. — La grammaire traditionnelle réserve, en général, l'appellation de **pronom** à ces substantifs correspondant aux adjectifs déterminatifs, dont ils procèdent par translation. C'est ainsi qu'en français *lequel* (St. 304) est le pronom interrogatif correspondant à l'adjectif interrogatif *quel* (v. chap. 34, § 4 et chap. 53, § 3).

3. — Il y a intérêt à généraliser cette terminologie et à réserver rigoureusement le nom de pronom à tous les adjectifs transférés en substantifs et à eux seuls (cf. chap. 53, §§ 3 et 4 et chap. 59, § 9).

4. — De ce point de vue, il apparaît que l'adjectif qualificatif transféré en substantif, traditionnellement connu sous le terme d'adjectif substantivé, aurait pu à tout aussi juste titre être dénommé, **pronom qualificatif**.

5. — L'identité de la translation a d'ailleurs été aperçue par le sentiment linguistique des francophones. En effet, on retrouve comme marquant de la translation substantivale des adjectifs déterminatifs le même translatif que pour les adjectifs qualificatifs : c'est le plus souvent l'article défini *le* ou indéfini *un*, exceptionnellement le substantif personnel *lui*.

On notera que si *aucun* cumule actuellement la valeur d'adjectif et celle de pronom, ce n'en est pas moins étymologiquement l'adjectif * *auc-* (< lat. *aliquis*) devenu pronom par l'adjonction du translatif *un*. Le sens originel, conservé dans *d'aucuns*, est d'ailleurs positif comme celui de *personne* et celui de *rien* (> lat. *rem* « chose »), qui n'ont pris le sens négatif qu'en raison de la fréquence de leur emploi avec le discordantiel *ne* (cf. chap. 92).

	Adjectifs	Pronoms
Interrogatifs	<i>quel ?</i>	<i>lequel ?</i>
Possessifs	<i>mon</i>	<i>le mien</i>
Indéfinis	<i>tel</i>	<i>un tel</i>
	<i>quelque</i>	<i>quelqu'un</i>
	<i>chaque</i>	<i>chacun</i>
Démonstratifs	<i>ce...(-ci)</i>	<i>celui-ci</i>

Abstraction faite du translatif *le*, la différence de forme entre l'adjectif et le pronom possessifs provient uniquement de ce qu'à l'origine l'adjectif *mon* n'était pas accentué, tandis que le pronom (*le*) *mien* l'était.

6. — Le français a également développé entre le pronom et l'adjectif d'autres différences de forme d'origine phonétique : *tous* est prononcé [tu] comme adjectif (*tous les hommes sont mortels*) et [tus] comme pronom (*tous sont mortels*).

7. — En breton nous trouvons une correspondance analogue à celle du français. Le translatif du pronom est en principe *hini*, plur. *re* comme pour l'adjectif particulier (cf. chap. 177, § 20).

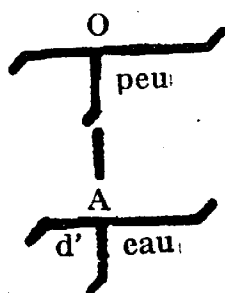
	Adjectifs	Pronoms	
		Singulier	Pluriel
Interrogatifs	pe ? « quels ? »	pehini ? « lequel ? »	pere ? « lesquels ? »
Exclamatifs	pebez ! « quel ! »	pebez hini ! « quel homme ! »	pebez re ! « quels hommes ! »
Démonstratifs	-mañ « ci »	hemañ « celui-ci »	ar re-mañ « ceux-ci »
Possessifs	ma « mon »	ma hini « le mien »	ma re « les miens »
Négatifs	ebet « aucun »	hini ebet « aucun »	
Indéfinis	pep « chaque »	pep-hini « chacun »	
	hevelep « même »	an hevelep hini « le même »	an hevelep re « les mêmes »
	all « autre »	an hini all « l'autre »	ar re-all « les autres »
Qualificatifs	ru « rouge »	an hini ru « le rouge »	ar re ru « les rouges »
		unan ru « un rouge »	re ru « des rouges »

CHAPITRE 179. — Translation de l'adverbe en substantif (E > O).

1. — La translation de l'adverbe qui passe directement à la catégorie du substantif est assez rare. Nous verrons, en effet (chap. 216, § 6) que le plus souvent l'adverbe devient d'abord adjectif et que l'adjectif devient ensuite substantif, de telle sorte qu'il s'agit en réalité d'une translation double.

2. — Dans de nombreux cas, on peut hésiter. On est souvent amené à se demander si l'adverbe transféré en substantif n'a pas été d'abord considéré comme un adjectif. En effet, comme nous l'avons dit (chap. 165, § 7 et chap. 176, § 6), si l'aboutissement de la translation est toujours clair, il y a parfois lieu d'hésiter sur son départ.

3. — La translation directe E > O de l'adverbe en substantif paraît évidente dans *le bien*, *le mal*, ou l'adverbe *bien*, ou *mal* est transféré en substantif par le translatif *le*.



Stemma 305

4. — Il semble également qu'il y ait translation directe de l'adverbe au substantif dans les expressions françaises du type : *peu d'eau*, *beaucoup d'or*. En effet, *peu* et *beaucoup* sont des adverbes de quantité ; mais le substantif transféré en adjectif de quiddité (v. chap. 195, § 6) qu'ils régissent montre qu'ils fonctionnent comme substantifs, puisqu'un adjectif ne peut pas être subordonné à un adverbe (v. St. 305).

5. — Il y a d'ailleurs lieu de noter que, si l'on remonte à l'étymologie, la translation de *beaucoup* en substantif est double, puisqu'il faut partir de *coup* qui est un substantif. Celui-ci est d'abord transféré en adverbe dans l'expression *beau coup*, figée et écrite en un mot dans l'adverbe *beaucoup*, transféré lui-même en substantif de sorte que la translation est finalement une translation double réversible : (O > E > O).

6. — La translation directe E > O paraît sûre dans l'emploi substantif de l'adverbe de lieu latin *hic* en français : *c'est là le hic*.

7. — C'est le même procédé que l'on trouve en grec dans la translation de l'adverbe de temps $\nu\upsilon\nu$ « maintenant » en substantif au moyen de l'article : $\tau\omicron \nu\upsilon\nu$ (cf. chap. 222, § 13).

CHAPITRE 180. — L'infinitif.

1. — On peut dire qu'en gros le verbe transféré en substantif, quand la translation est marquée, est l'infinitif¹.

1. Cf. Bally, *Linguistique générale et linguistique française*, 1937, § 70 [3^e éd., 1950, § 184].

2. — Verbe par le transférendé dont il procède et substantif par le transféré auquel il aboutit, l'infinitif présente donc à la fois des caractères verbaux et des caractères substantivaux.

3. — C'est également pourquoi, comme l'a excellemment montré Benvéniste¹, l'infinitif n'est pas une notion **unitaire** : c'est que chaque type d'infinitif garde la valeur de la formation nominale qui lui sert de transférendé.

4. — Du verbe dont il procède, l'infinitif conserve la faculté d'être le régissant de deux espèces de subordonnés, les actants et les circonstants.

5. — Inversement, du substantif qu'il devient, l'infinitif acquiert la faculté d'assumer le rôle d'actant (prime actant, second actant, etc.) (cf. chap. 50, § 2).

6. — En bref les connexions inférieures de l'infinitif sont celles du verbe (cf. chap. 184, § 1), tandis que ses connexions supérieures sont celles du substantif (cf. chap. 183, §§ 1-2).

7. — L'infinitif se présente ainsi comme une espèce **intermédiaire** entre la catégorie du verbe et celle du substantif. C'est une catégorie mixte, un terme médian entre deux catégories.

8. — L'infinitif n'est donc pas plus un verbe que ce n'est un substantif.

9. — Aussi bien est-il l'objet d'un traitement spécial dans la construction de la phrase allemande. On sait que le verbe s'y met en principe à la deuxième place (à la première place dans les phrases interrogatives, à la dernière place dans les phrases introduites par un subordonnant)². Or l'infinitif y occupe une place (cf. ch. 58, §§ 4 et 9) spéciale et toute différente de celle du verbe, précisément parce que les sujets parlant allemand ne le sentent pas comme un verbe.

10. — Mais quand on parle d'un verbe et qu'on a besoin de le désigner, la nécessité où l'on est pour cela de l'objectiver et de le considérer comme une notion et non comme un fonctionnement fait qu'on se trouve amené à la citer sous sa forme la plus proche du substantif, c'est-à-dire sous sa forme de verbe transféré en substantif, donc d'infinitif : fr. *le verbe aimer*.

11. — C'est pourquoi les grammairiens allemands qui se sont employés à germaniser la terminologie grammaticale allemande ont proposé de remplacer l'emprunt latin *der Infinitiv* par le mot composé d'éléments purement allemands *die Nennform*, m. à m. « la forme servant à nommer » comme l'emprunt latin *das Nomen* par le composé *das Nennwort*.

12. — Cependant cette façon de désigner le verbe par l'infinitif est loin d'être universelle.

13. — La tradition en usage pour les langues de l'antiquité veut que l'on désigne les verbes latins et grecs par la première personne du singulier du présent de l'indicatif : le verbe *amo* « j'aime » en latin, le verbe *λόω* « je délie » en grec.

1. *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, p. 92.

2. Lucien Tesnière « Une survivance pédagogique : l'inversion et le rejet dans la construction de la phrase allemande », *Les langues modernes*, mars-avril 1947, pp. A-21 sqq.

14. — En sanskrit, il est d'usage de désigner le verbe par l'ontif du singulier du présent de l'indicatif : le verbe *bhárati* « il porte » (v. chap. 53, §§ 10 et 17).

15. — Dans les langues sémitiques, les grammairiens désignent le verbe par la troisième personne du singulier masculin de l'imparfait de la forme simple : le verbe *qātal* « il a tué » en hébreu, le verbe *qatala* « il a tué » en arabe (v. chap. 53, § 10).

16. — En basque, on désigne le verbe par son participe : le verbe *bilhatu* « cherché, ayant cherché »¹.

17. — L'usage de désigner le verbe par l'infinitif n'est même pas toujours possible. Dans certaines langues, l'infinitif n'existe pas, ou du moins y est d'usage fort restreint. C'est le cas en bulgare. C'est pourquoi les grammairiens y ont adopté la tradition gréco-latine et désignent le verbe par l'autoontif du présent de l'indicatif : le verbe *običam* « j'aime »². Il en est de même en albanais : le verbe *lâ* « je laisse ».

18. — L'usage de nos langues occidentales modernes qui désignent le verbe par l'infinitif est très fâcheux, parce que paradoxal et néfaste.

19. — Paradoxal parce qu'il n'est pas logique d'aller chercher, pour désigner le verbe, précisément une des seules formes du verbe qui ne soit pas verbale.

20. — Néfaste, parce qu'il suggère et répand l'idée fautive que l'infinitif est un verbe, et rend par là très difficile la juste compréhension de la translation du verbe. On ne répètera jamais suffisamment que **l'infinitif n'est pas un verbe.**

CHAPITRE 181. — Evolution de l'infinitif.

1. — Nucléus en pleine évolution, l'infinitif évolue conformément à la structure syntaxique de la translation dont il résulte.

2. — Simple moment d'une translation en cours de réalisation, l'infinitif est essentiellement quelque chose de flou, de flottant et de difficilement saisissable.

3. — En effet, selon que la translation dont il résulte est plus ou moins avancée, l'infinitif peut avoir conservé un nombre plus ou moins grand de caractères verbaux et acquis un nombre plus ou moins grand de caractères substantivaux.

4. — La nature des caractères verbaux conservés et celle des caractères nominaux développés par l'infinitif étant susceptibles de varier considérablement d'une langue à l'autre, il n'existe pas d'infinitif type susceptible d'être rigoureusement défini par la présence ou l'absence de telles ou telles caractéristiques verbales ou substantivales.

1. P. Lafitte, *Grammaire basque*, 1944, p. 200.

2. Léon Beaulieux, *Grammaire de la langue bulgare*, 1933, p. 170.

5. — Tout ce qui est possible, et il y aura lieu de ne pas négliger de le faire, c'est d'examiner successivement, les différentes caractéristiques verbales et les différentes caractéristiques substantivales que comportent les différents types d'infinitif.

6. — Ces caractéristiques sont :

1° les connexions structurales inférieures ou supérieures dans lesquelles l'infinitif est susceptible d'entrer avec les autres nœuds du stemma, dont il fait partie (v. chap. 183 et 184) ;

2° la nature verbale ou substantivale de l'infinitif, qui se reconnaît essentiellement aux catégories qu'il admet (v. chap. 185 à 189).

7. — Lorsque la translation du verbe en substantif est très avancée et que les caractéristiques verbales du nucléus ont complètement cédé la place aux caractéristiques substantivales, on a affaire à un substantif, qui ne se distingue plus d'un substantif ordinaire que par les liens morphologiques qu'il garde avec le verbe et par la conscience que les sujets parlants conservent de son origine verbale. C'est ce qu'on appelle le **substantif verbal**.

8. — A un stade plus évolué encore, quand, le souvenir de son origine verbale et de sa parenté avec le verbe s'estompant et finissant par disparaître complètement, la translation cesse d'être vivante (v. chap. 158), on a affaire à un dérivé complètement figé, le **nom d'action** (v. chap. 174, §§ 5-7).

9. — Les langues slaves et baltiques sont particulièrement propices à l'étude du substantif verbal, qui y apparaît sous une forme très claire : rus. видение « la vision » en face du verbe видеть « voir », lett. *redzešana* « le revoir » en face du verbe *redzet* « voir ».

10. — Le substantif verbal se distingue aisément du nom d'action, en ce qu'il fait encore partie de la conjugaison du verbe : rus. виде-ние « la vision » est une forme du thème de l'infinitif du verbe виде-ть « voir », tandis que le nom d'action fr. *vision* n'est pas une forme de la conjugaison du verbe *voir*.

11. — De même le substantif verbal existe en principe toujours pour tous les verbes, car c'est une forme qu'on peut toujours tirer du verbe, tandis qu'il n'est pas toujours possible de dériver un nom d'action d'un verbe. On ne saurait en français former un nom d'action dérivé * *fumation* sur le verbe *fumer*, comme on forme *agitation* sur *agiter* et *humiliation* sur *humilier*.

12. — La parenté originelle de l'infinitif et du nom d'action apparaît quelquefois nettement dans l'étymologie de ces mots : C'est ainsi que l'infinitif slave en *-ti* (serbe *pisa-ti* « écrire », rus. писа-ть « écrire ») présente le même suffixe translatif originel que les noms d'action du latin en *-ti-o*, *admiratio* « admiration ».

13. — Aussi bien est-on souvent amené, d'une langue à l'autre, à traduire le nom d'action par un infinitif ou inversement : lat. *Cuius rei nulla est occultatio* (César, *De bello Gallico*, VI, 21, 5) « Il n'y a aucun moyen de cacher cette affaire ». *His erat inter se de principatu contentio*

(César, *De bello Gallico*, VII, 39, 2) « Ils se disputaient l'un à l'autre le premier rang ».

All. *zum Friedensschluss geneigt* « disposé à conclure la paix »¹.

CHAPITRE 182. — La proposition infinitive.

1. — Lorsqu'un verbe est transféré en substantif par l'emploi de l'infinitif, le nœud qu'il constitue reçoit le nom de proposition infinitive.

2. — La proposition infinitive repose sur une translation du premier degré, puisque la translation du verbe en substantif au moyen de l'infinitif est une translation du premier degré.

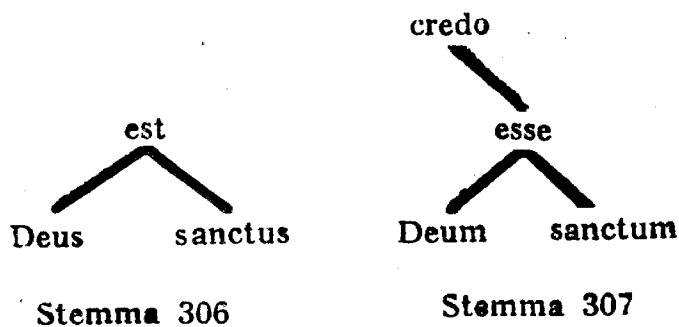
3. — La proposition infinitive est loin d'être inconnue en français : *Alfred veut partir, Bernard sait chanter, Alfred regardait valser les danseurs, saint Pierre entendit le coq chanter, Bernard sentit la terre trembler, je désirerais vous voir.*

4. — Cependant, pour des raisons qui seront exposées plus loin (cf. chap. 188, §§ 9, 10, sqq. et 26) son emploi y est assez limité. En particulier, elle n'y est pas admise si elle a un autre prime actant que la régissante à laquelle elle est subordonnée et que le verbe de celle-ci soit un verbe **déclaratif** (*dire, croire, penser*, cf. chap. 106, § 7). En ce cas le français est obligé de recourir à la translation du second degré (cf. chap. 241) : *Alfred croit que Bernard chantera, je crois que Dieu est saint.*

5. — Au contraire le latin, qui, avec les verbes déclaratifs régissants, ignore la translation du second degré du verbe en substantif, fait alors obligatoirement appel à la translation du premier degré et à la proposition infinitive.

6. — Aussi le latin est-il la langue la plus propice à l'étude de la proposition infinitive, et c'est en latin que nous en étudierons le mécanisme.

7. — Soit une proposition indépendante *Deus est sanctus* « Dieu est saint » (cf. St. 306), si nous désirons en faire le second actant du verbe *credo* « je crois », il y a lieu de la transférer entièrement en substantif.



1. Cf. A. Malblanc, *Stylistique comparée du français et de l'allemand*, p. 98.

8. — A cet effet, il faut opérer la translation du verbe *est* en substantif au moyen de l'infinitif *esse*.

9. — D'autre part, il y a lieu de mettre cette phrase à l'accusatif, qui est la marque de second actant. L'infinitif latin n'est pas susceptible de prendre la forme de l'accusatif. Mais le substantif *Deus* et son attribut *sanctus*, susceptibles de cette marque, se mettront à l'accusatif : *Deum et sanctum*.

10. — La phrase est d'ailleurs au neutre : lat. *Turpe est mentiri*. « Il est honteux de mentir » ; gr. τοὺς πολίτας ὁμονοεῖν ἀναγκαῖον « Il est nécessaire que les citoyens soient dans la concorde ».

11. — Et c'est ainsi que l'on aboutit en latin à la phrase : *credo Deum esse sanctum* « je crois que Dieu est saint ». m.-à-m. « je crois Dieu être saint » (v. St. 307).

12. — La preuve que la proposition infinitive est un actant, c'est qu'elle peut être appelée dans le nœud régissant par un pronom, c'est-à-dire par un actant qui joue un rôle analogue au résomptif que nous avons signalé ci-dessus à propos de la jonction (v. chap. 137, § 3). Ce résomptif est le pronom démonstratif, employé soit au singulier *hoc* « ceci », soit au pluriel *haec* « ces choses » : *Atque hoc quidem uidere licet, eos qui antea commodis fuerint moribus, imperio, potestate, prosperis rebus immutari* (Cicéron, *De amicitia*, 15, 54). « Et l'on peut faire cette observation que des gens d'un caractère autrefois facile, sont changés par l'exercice du pouvoir et par la prospérité », *Non assentior iis qui haec nuper disserere coeperunt, cum corporibus simul animos interire* (Cicéron, *De amicitia*, 4, 13). « Je n'approuve pas ceux qui se sont mis naguère à soutenir cette doctrine que l'âme meurt avec le corps. »

13. — Pour transférer une proposition en substantif actant, le grec admet indifféremment la translation du premier degré (proposition infinitive du latin) et la translation du second degré (proposition subordonnée par un translatif autonome comme en français) : λέγω σε ἀμαρτάνειν ου λέγω ὅτι ἀμαρτάνεις « je dis que tu te trompes ».

14. — La proposition infinitive existe en anglais, comme en latin et en grec : *I suppose my friend to be very rich* à côté de *I suppose that my friend is very rich* « je suppose que mon ami est très riche ».

15. — Comme nous l'avons vu ci-dessus (§ 9), la structure de la proposition infinitive demande que son prime actant soit mis à l'accusatif : lat. *Plerique deos esse dixerunt ; nullos esse omnino Diagoras putauit* (Cicéron, *De natura deorum*, I, 1, 2) « La plupart des hommes ont affirmé l'existence des dieux : mais Diagoras l'a niée absolument », *iubeo eum uenire* « je lui ordonne de venir ».

16. — Le latin a même étendu, sans doute par analogie, cette particularité aux propositions infinitives jouant le rôle de prime actant : *is est reipublicae status, ut eam unius consilio atque cura gubernari necesse sit* (Cicéron, *De natura deorum*). « L'Etat est dans une telle situation que la monarchie devient une nécessité », *utile erit fratrem tuum adesse* « la présence de ton frère sera utile », *Aequos exisse adfertur* « on rapporte la nouvelle que les Eques sont sortis de leur territoire ».

17. — En grec comme en latin, le prime actant de la proposition infinitive doit être mis à l'accusatif : ψήφισμα ἐποιοῦν μηδένα ἐξιέναι ἐκ

τῆς πόλεως « ils firent un décret défendant à tout le monde de sortir de la ville ».

18. — De même en anglais, quand le prime actant de la proposition infinitive est susceptible de prendre la forme de l'accusatif, il se met à l'accusatif : *I believe him to be sincere* « je le crois sincère ».

19. — La proposition infinitive exige également que l'attribut du prime actant soit mis à l'accusatif : lat. *credo Deum esse sanctum* « je crois que Dieu est saint », ἡγοῦμαι Ἀλέξανδρον ἀξιοθαύμαστον εἶναι « je crois qu'Alexandre est digne d'admiration ».

20. — Si la proposition infinitive est la translation d'une phrase nominale (cf. chap. 66, § 8), il n'est pas plus nécessaire d'exprimer le verbe substantif dans la proposition infinitive que dans la proposition indépendante dont elle procède (cf. chap. 66, § 2) : il suffit d'exprimer le prime actant et son attribut, tous les deux, bien entendu, à l'accusatif : lat. *Saluum te cupimus* (Phèdre II, 8, 17). « Nous désirons que tu sois sain et sauf ». C'est donc bien improprement que la proposition transférée ainsi obtenue est qualifiée d'infinitive, puisqu'elle ne comporte pas plus d'infinitif que son transférende ne comporte de verbe.

21. — La plupart des caractéristiques de la proposition infinitive découlent, comme nous le verrons (v. en particulier chap. 188), de la nature même de l'infinitif, et en particulier de la perte de ses caractéristiques verbales.

22. — De même que le nœud constitué par l'infinitif est la proposition infinitive (v. § 1), de même nous appellerons parallèlement **proposition substantive verbale** le nœud constitué par le substantif verbal, qui est, comme nous l'avons vu (cf. chap. 181, § 7) le résultat d'une translation du verbe en substantif à un état plus avancé que celui de l'infinitif : turc *bizim gelmiş olduğumuz bilmiyor* « il ignore que nous soyons venus » (cf. chap. 188, § 23).

23. — La proposition substantive verbale permet au turc et au basque d'exprimer des propositions subordonnées substantivales au moyen d'une translation du premier degré, comme la proposition infinitive le permet au latin, alors qu'un grand nombre de langues, et en particulier le français, sont obligées de recourir à cet effet à la translation du second degré (cf. chap. 188, § 26).

CHAPITRE 183. — Les connexions inférieures de l'infinitif.

1. — Nous avons vu (v. chap. 180, § 4) que l'infinitif conserve, tout comme un verbe, la faculté d'être le régissant de deux espèces de subordonnés, les actants et les circonstants (v. chap. 48, § 10).

2. — L'infinitif a pour prime actant le substantif *Caruso* dans : *avez-vous entendu chanter Caruso ?*

3. — L'infinitif régit le second actant *mayonnaise* dans fr. *réussir une mayonnaise est chose délicate*. De même il régit le second actant : *vivre* dans le *savoir-vivre*.

4. — Il en est de même qu'en français dans la plupart des langues. Ainsi, en grec, où l'infinitif régit un second actant dans : νόμος ἦν αὐτοῖς τοῦτο ποιεῖν « c'était une loi chez eux de faire ainsi », καλόν ἐστι τιμᾶν τοὺς γονέας « il est beau d'honorer ses parents », πολλὴν εἶχον ἐπιθυμίαν τὴν πόλιν εἰσορᾶν « ils avaient un grand désir de voir la ville », παρεσκευάζοντο τὴν νῆσον πολιορκῆσαι « ils se préparèrent à faire le siège de l'île ».

5. — Nous avons vu (v. chap. 158, § 18) que le sanskrit conserve parfois la faculté verbale de régir un second actant jusque dans le nom d'action, qui est un substantif verbal¹.

6. — L'infinitif peut avoir pour subordonné l'attribut d'un second actant, ainsi *un personnage* attribut du second actant *se* dans :

Se croire un personnage est fort commun en France.
(La Fontaine, Le Rat et l'Eléphant, *Fables*, VIII, 15).

7. — De même l'infinitif conserve la faculté verbale de régir un circonstant.

8. — Le circonstant subordonné qu'il régit est un adverbe de manière dans : *Alfred espère réussir facilement.*

9. — Le circonstant subordonné est un adverbe de quantité dans :

Partir, c'est mourir un peu.
(Edmond Haraucourt, *Seul*, Rondel de l'Adieu).

de même dans le proverbe : *trop parler nuit.*

10. — Au fur et à mesure que, du fait de la translation, le verbe devient substantif, parallèlement l'adverbe qui lui est subordonné a tendance à être remplacé par un adjectif (v. chap. 32, § 19 ; 76, § 1 et 121, § 8).

11. — Cette substitution est le signe que la translation est très avancée et que l'infinitif a totalement perdu sa nature verbale et complètement acquis la nature substantivale : fr. *le petit déjeuner, un grand dîner, un souper fin*, all. *ein glückliches Leben* « une vie heureuse ».

12. — Mais ici aussi on observe parfois des faits de retard analogues à celui qui a été signalé ci-dessus au § 5.

13. — C'est ainsi que le subordonné reste parfois adverbe, malgré l'apparition de la caractéristique substantivale qu'est l'article devant l'infinitif : *un pis aller.*

14. — Malgré les apparences morphologiques le subordonné est un adjectif transféré en adverbe par translation sans marquant dans l'expression : *avoir son franc parler.* On emploie, en effet, *franc* comme adverbe subordonné au verbe *parler* (cf. chap. 205, § 16) avant même que celui-ci n'ait commencé à être transféré en substantif par l'emploi de l'infinitif : *je vous parle franc.*

1. Cf. en dernier lieu les très profondes considérations de E. Benvéniste sur la rection verbale des « noms d'auteurs » (*Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Paris, 1948, pp. 11, 18-19 et passim.).

15. — Le circonstant subordonné à l'infinitif peut également être un substantif transféré en adverbe, par exemple le substantif *patrie* transféré en adverbe au moyen de la préposition *pour* dans :

*Mourir pour la patrie,
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.*
(Rouget de l'Isle).

CHAPITRE 184. — Les connexions supérieures de l'infinitif.

1. — Tandis que les connexions inférieures de l'infinitif sont celles d'un verbe, ses connexions supérieures sont celles d'un substantif (v. chap. 180, § 6) et il a la faculté d'assumer dans la phrase, tout comme un substantif, le rôle d'actant (v. chap. 180, § 5).

2. — L'infinitif assume le rôle de prime actant dans la phrase *réussir encourage à persévérer*. La preuve, c'est que, si on y remplace l'infinitif *réussir* par un vrai substantif de sens équivalent tels que *la réussite* ou *le succès*, celui-ci est également premier actant du verbe : *la réussite encourage à persévérer, le succès encourage à persévérer*.

3. — L'infinitif peut même être identifié avec un véritable substantif. Tel est le cas dans les phrases nominales où la copule *est* établit entre eux une sorte d'égalité syntaxique. C'est ainsi que, dans les phrases suivantes, les infinitifs : *mourir* et *chanter* sont sur le même plan syntaxique que *sort* et *façon*, qui sont d'authentiques substantifs :

*Mourir pour le pays est un si digne sort
Qu'on briguerait en foule une si belle mort.*
(Corneille, *Horace*, II, 3).

Chanter, c'est ma façon de me battre et de croire
(Rostand, *Chantecler*, II, 3).

4. — L'emploi de l'infinitif sujet est fréquent en français. Aux exemples déjà cités on peut ajouter les suivants :

Et conter pour conter me semble peu d'affaire
(La Fontaine, *Le pâtre et le lion*, *Fables*, VI, 1, v. 6).

Partir, c'est mourir un peu
(Edmond Haraucourt, *Seul*, Rondel de l'Adieu).

5. — En grec, en latin et en allemand, comme en français, l'infinitif a la faculté d'assumer le rôle de prime actant : gr. *πρέπει λέγειν* « il convient de parler », *καλόν ἐστι τιμᾶν τοὺς γονέας* « il est beau d'honorer ses parents », *ἔξεστί σοι ἀγαθῶ γενέσθαι* « il t'est possible de devenir un honnête homme » ; lat. *Tempori cedere, id est necessitati parere, semper sapientis est habitum* (Cicéron, *Ad familiares*, IV, 9, 2), « Céder aux circonstances, c'est-à-dire se soumettre à la nécessité, a toujours

passé pour le fait d'un sage », *Hoc me piget attingere* « j'ai de la peine à parler de ce sujet » ; all. *mit der Liebe ist nicht zu spassen* « on ne badine pas avec l'amour ».

6. — L'infinitif est également susceptible d'assumer, tout comme un substantif, le rôle de second actant.

7. — C'est ainsi qu'en français l'infinitif joue le rôle de second actant dans la phrase : *Alfred espère réussir*. La preuve, c'est que, si on y remplace l'infinitif *réussir* par un vrai substantif de sens équivalent, tel que la *réussite* ou le *succès* (v. ci-dessus § 3), celui-ci est également second actant du verbe : *Alfred espère la réussite*, *Alfred espère le succès*. Les phrases de ce type sont courantes en français : *Alfred compte partir demain*, *je ne sais de quel côté me tourner*.

8. — En grec, il en est de même qu'en français : ὑμᾶς ἐλπίζω περιέσεσθαι « j'espère que vous aurez l'avantage ».

9. — Il en est encore de même dans une langue typologiquement aussi différente du français et du grec que le turc : *girmek istedi* « il voulut entrer ».

10. — Nous avons vu (cf. chap. 99, § 5) que, dans les verbes à un actant, comme par exemple *il faut*, il est parfois délicat de préciser si cet unique actant est un prime actant ou un second actant. Le cas est le même pour l'infinitif. Il n'est pas moins délicat de dire s'il s'agit d'un prime actant ou d'un second actant dans *il faut travailler* que dans *il faut une loi*.

11. — Enfin l'infinitif peut, tout comme un substantif, être en apposition à un autre substantif (v. chap. 69). Le fait est constant en grec.

12. — L'infinitif est en apposition à un substantif prime actant dans gr. ὥρα ἐστὶ ἀπιέναι « il est temps de partir » κίνδυνος ἦν αὐτῷ ἀποθανεῖν « il était en danger de mourir », νόμος ἦν αὐτοῖς τοῦτο ποιεῖν « c'était une loi chez eux de faire cela ». Les infinitifs ἀπιέναι, ἀποθανεῖν, ποιεῖν sont en apposition aux primes actants ὥρα, κίνδυνος, νόμος.

13. — L'infinitif est en apposition à un substantif second actant dans ψήφισμα ἐπόλουν μηδένα ἐξιέναι ἐκ τῆς πόλεως « ils firent un décret défendant à tout le monde de sortir de la ville », πολλὴν εἶχον ἐπιθυμίαν τὴν πόλιν εἰσορᾶν « ils avaient un grand désir de voir la ville ». Les infinitifs ἐξιέναι et εἰσορᾶν sont en apposition aux seconds actants ψήφισμα et ἐπιθυμίαν.

CHAPITRE 185. — Infinitif et diathèse.

1. — Nous avons vu (chap. 50, § 4 et 97, §§ 1-4) que la diathèse est une des caractéristiques essentielles du verbe. La diathèse est, en effet, une des catégories qui se maintiennent le plus longtemps à l'infinitif.

2. — Aussi la plupart des langues qui connaissent l'infinitif distinguent-elles l'infinitif actif et l'infinitif passif.

	Actif	Passif
Grec	λύειν « délier »	λύεσθαι « être délié »
Latin	<i>amare</i> « aimer »	<i>amari</i> « être aimé »
Français	<i>aimer</i>	<i>être aimé</i>
Anglais	<i>to love</i> « aimer »	<i>to be loved</i> « être aimé »
Allemand	<i>lieben</i> « aimer »	<i>geliebt werden</i> « être aimé »
Hébreu	<i>qatol</i> « tuer »	<i>niqtol</i> « se tuer » « être tué »
Turc	<i>sev-mek</i> « aimer »	<i>sev-il-mek</i> « être aimé »

3. — Il existe de même un infinitif réfléchi et un infinitif réciproque : **Réfléchi.** — fr. *se regarder dans un miroir*, all. *sich spiegeln* « se mirer », rus. *умываться* « se débarbouiller », turc *sevinmek* « s'aimer soi-même ». **Réciproque.** — fr. *Il se faut entr'aider : c'est la loi de nature* (La Fontaine, *Fables*, VIII, 17, L'Ane et le Chien), turc : *anla, mak için sevişmek lâzımdır* « pour se comprendre il faut s'aimer ».

4. — De même les langues qui connaissent une diathèse causative admettent l'infinitif à cette diathèse.

Hébreu	<i>haqtél</i> « faire tuer » (1 ^o) ou « faire être tué » (2 ^o)	<i>haqtél</i> « être fait tuer », c'est-à-dire « être désigné pour tuer » (3 ^o) « ou être fait être tué » c'est - à - dire « être désigné pour être tué » (4 ^o).
Turc	<i>sev-dir-mek</i> « faire aimer » (1)	<i>sev - dir - il - mek</i> « être fait aimer » c'est - à - dire « être amené à aimer » (3).
	<i>sev-il-dir-mek</i> « faire être aimé » (2)	<i>sev-il-dir-il-mek ?</i> « être fait être aimé », c'est-à-dire « être amené à être aimé » (4) (cf. chap. 109, § 8).

5. — N'étant pas incompatible avec l'infinitif, la notion de diathèse peut donc intervenir dans la proposition infinitive.

6. — C'est ainsi que le latin met volontiers au passif un verbe déclaratif régissant une proposition subordonnée infinitive. Il lui suffit pour cela de prendre comme prime actant du verbe déclaratif celui de la proposition infinitive et de le mettre au nominatif. *Galli dicuntur in Italiam transisse*, mieux que *Dicitur Gallos in Italiam transisse*. « On dit que les Gaulois ont passé en Italie », *Uulpes ad cenam dicitur ciconiam inuitasse* (Phèdre I, 26, 3) mieux que *Dicitur uulpem ad cenam ciconiam inuitasse*. « On dit que le renard invita la cigogne à dîner. »

7. — Mais si l'infinitif est accompagné d'un attribut, le latin considère celui-ci comme attribut du prime actant et le met au nominatif : *prudens esse dicitur* « on dit qu'il est sage », m.-à-m. « il est dit être sage », *eques... sic locutus traditur* « on rapporte que le cavalier parla ainsi » m.-à-m. « le cavalier est rapporté avoir parlé ainsi ».

8. — Toutefois la notion de diathèse est loin d'être aussi nette dans l'infinitif que dans le verbe. Et nous avons vu (chap. 102, § 10-12) que la diathèse de l'infinitif est parfois ambiguë en français : fr. *j'ai vu manger des chiens*, etc.

CHAPITRE 186. — **Infinitif et mode.**

1. — La catégorie du mode est le reflet de l'attitude psychologique du sujet parlant vis-à-vis du procès qu'il exprime par le verbe. Ces attitudes étant susceptibles d'être très variées et surtout très nuancées, la classification des modes est chose délicate, et il est naturel que les grammairiens n'aient pu en faire une théorie rigoureuse.

2. — Parallèlement au contenu de la psychologie des sujets parlants, qui est tantôt d'ordre plus ou moins logique, tantôt d'ordre plus ou moins affectif, on peut distinguer en gros les modes logiques et les modes affectifs.

3. — Les modes **logiques** sont surtout des modes de pensée. Il est rare qu'ils aient une expression grammaticale propre. C'est cependant à eux que ressortit le conjectural (cf. chap. 259, § 4).

4. — Les modes **affectifs** sont généralement de type impératif, parce qu'ils expriment une action exercée par le sujet parlant sur le monde extérieur¹.

5. — Les modes de type impératif, dont les principaux sont l'impératif, le subjonctif et l'optatif, ont dans nombre de langues une expression grammaticale propre. L'indicatif est l'absence de mode de type impératif.

6. — Cessant d'être un verbe du fait de la translation, il est naturel que l'infinitif perde la faculté strictement verbale de comporter des différences de mode. La notion de mode est donc en principe étrangère à l'infinitif.

7. — Ni en grec, ni en latin, ni en français, ni en allemand, l'infinitif n'est susceptible d'être mis à l'une ou à l'autre des formes modales, à tel point que la grammaire de ces langues n'hésite pas à faire un mode de l'infinitif lui-même, ce qui, dès qu'on a reconnu qu'il procède en réalité d'un fait de translation, apparaît comme un vain effort pour le faire entrer de force dans les cadres de la grammaire traditionnelle, laquelle ignore la translation.

8. — Cependant l'infinitif est encore trop près de ses origines verbales pour être toujours incompatible avec la notion de mode. Et, par un phénomène de retard analogue à celui qui a déjà été étudié ci-dessus (v. chap. 158, § 18, et 183, §§ 5, 12 et 13), il peut conserver la faculté d'assumer l'expression de certaines nuances modales, sinon de façon active et explicitement marquée, tout au moins de façon passive et non marquée.

9. — Le degré de conservation de cette faculté est d'ailleurs très variable d'un mode à l'autre.

1. Cette ébauche de classification des modes concorde avec la classification des interjections que j'ai tentée dans les *Mélanges, Haškovec*, Imprimerie Globus, 8, rue Veveri, Brno, Tchécoslovaquie, 1936, pp. 343-352, v. en particulier p. 345, (cf. chap. 46, § 20).

10. — C'est qu'il dépend dans une large mesure de ce que les phonologues de l'École de Prague appellent la marque, c'est-à-dire de la caractéristique sémantique, qui constitue la valeur modale.

11. — D'une façon générale les caractéristiques modales se conservent d'autant mieux que leur marque sémantique est moins accentuée.

12. — C'est ainsi, que les modes logiques, qui n'ont en principe guère de marque sémantique, peuvent se conserver assez longtemps à l'infinitif.

13. — Par contre les modes affectifs, souvent plus fortement marqués, répugnent en général à s'accommoder de l'infinitif, qui ne conserve généralement pas la faculté d'exprimer une marque modale accentuée.

14. — Parmi les modes qui ne sont pas incompatibles avec l'infinitif, il convient de citer l'**impératif**.

15. — L'infinitif à valeur d'**impératif** est assez courant dans la plupart des langues : fr. *agiter avant de s'en servir*, all. *Tür schliessen* « fermer la porte », gr. σὺ δέ ... τὰς πύλας ἀνοίξας ἐπεκθεῖν « toi ... tu ouvriras la porte et t'élanceras dehors » (Thuc. V, 9) .

16. — L'infinitif à valeur d'impératif est bien connu en indo-iranien et en grec, et E. Benvéniste a montré (*Origines de la formation des noms en indo-européen*, p. 132-133) que ces deux modes peuvent provenir d'une même forme indo-européenne ancienne à suffixe nominal en *-en-* non fléchi (cas indéfini) : cyp. *δοῖ-εν-αι*, véd. *dāv-án-e* « donner », cf. attique *ἔχειν* « avoir » < * *εχε-εν*.

17. — En italien l'emploi de l'infinitif est même de rigueur à la deuxième personne du singulier pour exprimer l'impératif négatif : *chiudi la porta* « ferme la porte », mais *non chiudera la porta* « ne ferme pas la porte ».

18. — Parmi les modes qui sont incompatibles avec l'infinitif, il convient de citer d'abord l'optatif et le subjonctif, qui sont des modes affectifs, mais il y a lieu de faire également une place au conjectural (voir présent chapitre, § 30), qui, bien que mode logique, est très fortement marqué sémantiquement.

19. — Il ne semble pas que l'**optatif** soit jamais compatible avec l'infinitif. Il est vrai que ce mode se rencontre assez rarement dans les langues et que, parmi les langues indo-européennes, seuls le sanskrit et le grec ancien l'ont conservé assez vivant, pour qu'on puisse y étudier utilement son fonctionnement.

20. — Pour le subjonctif, il convient de ne pas perdre de vue qu'il s'oppose, comme **mode marqué**, à l'indicatif **mode non marqué** (cf. §§ 5 et 10-13).

21. — Or, le latin peut transférer en propositions infinitives les indépendantes à mode non marqué : *Deus est sanctus* « Dieu est saint » Et c'est ainsi que les infinitives peuvent être subordonnées aux verbes déclaratifs : *Credo Deum esse sanctum* « je crois que Dieu est saint ».

22. — Par contre le latin se refuse à transférer en infinitives les indépendantes à mode marqué. Et c'est pourquoi les infinitives ne peuvent être subordonnées à des verbes exprimant la **volonté** ou la **crainte**.

23. — Pour les subordonnées de ces verbes il y a lieu de recourir à la translation de second degré : *nobis imperat ut loquamur* « il nous ordonne de parler », *timeo ne ueniat* « je crains qu'il ne vienne ».

24. — C'est que l'infinitif et la proposition infinitive dont il est le nœud central sont impuissants à assumer en latin l'expression de la nuance modale de volonté ou de crainte qui exigerait, dans l'indépendante dont procède la subordonnée, l'emploi d'un mode marqué.

25. — Ainsi s'explique que certains verbes régissants latins admettent ou non une subordonnée infinitive, selon que la nuance de sens qu'ils expriment appelle un mode non marqué ou un mode marqué.

26. — On dira, par exemple : *non dubitabo proficisci* « je n'hésiterai pas à partir » (mode non marqué), mais, *non dubito quin id uerum sit* « je ne doute pas que cela soit vrai » (mode marqué à cause de l'idée de doute, même négative).

27. — De même on dira *uereor loqui* « je n'ose pas parler » (mode non marqué), mais *timeo ne ueniat* « je crains qu'il ne vienne » (mode marqué à cause de l'idée de crainte).

28. — A la différence du latin, le grec admet que les verbes exprimant une volonté puissent régir une proposition infinitive : *βούλομαι σε λέγειν* « je veux que tu parles », *ἔπειθε τὸν δῆμον στρατεύεσθαι* « il persuada au peuple de faire campagne », *ἡμᾶς δεῖ τῶν πραγμάτων ἀντέχεσθαι* « il faut que nous nous occupions nous-mêmes de nos affaires ».

29. — C'est que, sans doute par un phénomène de retard dans la disparition des caractéristiques verbales (cf. ci-dessus, § 8), l'infinitif ne se refuse pas à assumer en grec l'expression de la nuance modale exprimée par le mode marqué qu'entraînerait dans l'indépendante l'idée de volonté exprimée par le verbe de la régissante.

30. — Enfin le **conjectural**, que nous appelons improprement conditionnel en français (v. ch. 259, § 4), semble être, en général, une notion assez étrangère à l'infinitif. Effectivement ni le français, ni le latin ne connaissent d'infinitif conjectural.

31. — Cependant, sans doute par un phénomène de retard dans la disparition des caractéristiques verbales (cf. ci-dessus §§ 8 et 29), le grec peut construire l'infinitif avec la particule conjecturale *ἄν* : *ἠγοῦμαι Ἀλέξανδρον ἀξιοθαυμαστότερον ἄν εἶναι εἰ σωφρονέστερος ἐγένετο* « je crois qu'Alexandre eût été plus admirable s'il eût été plus modéré ».

CHAPITRE 187. — Infinitif et catégories temporelles.

1. — L'infinitif cesse de réagir à la **notion de temps** proprement dit. Il n'y a pas, tout au moins dans nos langues occidentales, d'infinitif qui mérite le nom de passé ou de futur, pas plus d'ailleurs que d'infinitif qui mérite le nom de présent. En cessant d'être verbe, l'infinitif est sorti de la catégorie du temps. On dit aussi bien, *je peux réussir, que je pouvais réussir ou je pourrai réussir*. La notion temporelle affecte l'idée de *pouvoir*, non celle de *réussir*.

2. — Mais l'infinif resté susceptible de réagir à certaines catégories temporelles voisines de celle du temps, en particulier à celle de **sécution**.

3. — La sécution exprime l'ordre dans lequel les procès se suivent et s'ils sont **antérieurs** ou **postérieurs** les uns aux autres, ou **concomitants** les uns avec les autres.

4. — C'est dans la catégorie de la sécution qu'il y a lieu de ranger ce que l'on appelle parfois improprement dans beaucoup de langues l'infinif passé : fr. *avoir vu*, all. *gesehen haben* « avoir vu ».

5. — En particulier, la catégorie par laquelle le latin oppose l'**infec-tum** et le **perfectum** relève de la sécution. L'infec-tum est un concomitant, le perfectum un antérieur.

6. — Il existe en latin un infinitif de l'infec-tum *capere* « prendre » (appelé improprement infinitif présent) et un infinitif du perfectum *cepisse* « avoir pris » (appelé improprement infinitif passé ou infinitif parfait).

7. — Le latin connaît même un infinitif postérieur *capturum esse* « devoir prendre », qui n'appartient ni au thème de l'infec-tum, ni à celui du perfectum : *ferre* « porter », *tulisse* « avoir porté », *laturum esse* « devoir porter » ; *esse* « être », *fuisse* « avoir été », *fore* « devoir être ». On donne fort improprement à cet infinitif postérieur le nom d'infinif futur.

8. — L'infinif cessant de réagir à la notion de temps, la proposition infinitive (cf. chap. 182, § 1) ne saurait exprimer le temps proprement dit.

9. — Mais elle n'en a pas besoin : toujours subordonnée par définition à une régissante, elle n'a au fond jamais à exprimer d'autre notion temporelle que la sécution par rapport au temps de cette régissante, ce qu'elle fait aisément au moyen des infinitifs antérieur, concomitant et postérieur : lat. *dicitur Gallos in Italiam transisse* « on dit que les Gaulois sont passés en Italie », *credo Deum esse sanctum* « je crois que Dieu est saint », *pollicentur se obsides duros esse* « ils promettent de donner des otages ».

10. — La même chose vaut pour le passé postérieur que l'on appelle fort improprement en français le conditionnel (v. ch. 257, § 11), même quand il ne comporte pas l'idée de condition : *Alfred m'a dit qu'il viendrait sûrement demain*. L'emploi du terme de conditionnel a pour seul effet de rendre obscur l'exposé des faits latins, qui sont très clairs en eux-mêmes : *credo eum, si tempus habuisset, omnia hodie fuisse confecturum* « je crois que, s'il avait eu le temps, il aurait tout terminé aujourd'hui ».

11. — L'infinif conserve de ses origines verbales la faculté de réagir à la notion d'**aspect** comme à celle de sécution. Le latin distingue un infinitif imperfectif (*capere* « prendre », *concupere* « contenir », et un infinitif perfectif (*cepisse* « avoir pris ») *concepisse* « avoir contenu »). De même le russe distingue un infinitif imperfectif писать « écrire » et un infinitif perfectif написать « avoir fini d'écrire ».

12. — En russe, la notion d'aspect perfectif et imperfectif se conserve jusque dans le substantif verbal. Il est presque impossible de traduire en français la différence très nette qui sépare en russe l'imperfectif

открыванье et le perfectif открытъе impuissant qu'est le français à rendre ces deux substantifs autrement que par l'unique substantif « découverte ». Mais il est possible de faire comprendre cette différence à la lumière d'un exemple.

13. — Dans un de ses romans, Tolstoï, analysant la psychologie de Christophe Colomb, oppose, du point de vue de la hauteur morale, l'открыванье **imperfectif** et l'открытъе **perfectif**.

14. — Le premier, « le fait d'être en train d'effectuer la découverte », donne, selon Tolstoï, à celui qui la fait, une joie d'une plus haute élévation morale, parce qu'elle est plus pure et qu'elle résulte d'une spéculation de l'esprit totalement désintéressée et sans immixtion possible de sentiments personnels moins élevés, comme la solution d'un problème de mathématiques, qui est belle en elle-même et indépendamment des circonstances humaines dans lesquelles on la trouve.

15. — Au contraire l'открытъе **perfectif**, « le fait d'avoir effectué la découverte », donne une joie moins pure, parce qu'à la joie de la découverte en elle-même ne peut pas ne pas se mêler, dans une proportion si faible soit-elle, la joie égoïste d'avoir été l'auteur de cette découverte, de telle sorte que le niveau moral de cette joie se trouve fatalement rabaissé par l'élément de vanité personnelle qui en est inséparable.

CHAPITRE 188. — Infinitif et personne.

1. — La catégorie de la personne est une des catégories verbales, qui disparaît le plus tôt et le plus généralement de l'infinitif : parmi les langues distinguant le verbe du substantif (cf. § 25), on n'en voit en fait aucune possédant un infinitif susceptible d'être ontif ou anontif. C'est pourquoi on range communément l'infinitif parmi les modes **impersonnels** (cf. ch. 98, § 1).

2. — Les langues comme le turc ne sauraient infirmer cette généralisation.

3. — Certes, une phrase turque courante telle que : *bizim gelmiş oldüğümüz bilmiyor* « il ignore que nous soyons venus » peut à première vue soulever des objections. Il semble que *oldüğümüz* « que nous sommes venus », qui est substantival par ses connexions supérieures, puisqu'il est second actant de *bilmiyor* « il ignore », soit, au contraire, verbal par ses connexions inférieures, puisqu'il a lui-même pour prime actant le « nous » exprimé par le suffixe - *umuz*. Substantival par ses connexions supérieures et verbal par ses connexions inférieures, le mot *oldüğümüz* serait donc un infinitif, et un infinitif comportant la notion de personne.

4. — Mais, à y regarder de près, cette objection ne tient pas. Certes, le verbe présente en turc sur plus d'un point des analogies évidentes avec le substantif, et il n'est pas toujours facile de distinguer l'un de l'autre. En particulier, les suffixes personnels du verbe ont une forme très voisine des suffixes possessifs du verbe.

5. — Mais la distinction reste claire à certaines personnes ; notamment à l'autoontif pluriel *oldu-k* « nous étions » /, *yol-umuz* « notre chemin ».

6. — Il est dès lors facile de constater que *olduğ-umuz* n'est pas le suffixe personnel du verbe, mais le suffixe possessif du substantif. On en déduit que le mot auquel il s'attache n'est pas un verbe, mais un substantif, que par conséquent les connexions inférieures de *olduğ-umuz* ne sont pas celles d'un verbe mais celles d'un substantif, comme ses connexions supérieures, et qu'ainsi *olduğ-umuz* n'est pas un infinitif ; mais un substantif verbal, que les sujets parlant turc ne sentent pas comme nous sentons un verbe en français, mais comme une espèce de substantif « notre être (venus) ».

7. — On ferait la même démonstration pour l'infinitif abrégé, qui se forme en turc au moyen du suffixe *-ma-* et qui est également un substantif verbal, puisqu'il admet les suffixes possessifs : *baba-mız bizim çik-ma-mız bekledi* « notre père attendit notre sortie ».

8. — D'ailleurs l'infinitif non abrégé, qui se forme au moyen du suffixe *-mak* (*çik-mak* « sortir »), conserve ses connexions inférieures verbales et vient confirmer notre généralisation (cf. ci-dessus §§ 1 et 2) en ce qu'il se refuse à admettre aucune caractéristique personnelle, pas plus les suffixes personnels du verbe que les suffixes possessifs du substantif.

9. — L'infinitif n'étant pas en mesure d'exprimer la notion de personne, si le prime actant d'une proposition infinitive n'est pas exprimé on lui attribue automatiquement celui du verbe régissant : *Alfred croit rêver, Alfred veut partir, Alfred sait chanter*.

10. — Si donc, le prime actant de la proposition infinitive est autre que celui de la régissante : il est indispensable de l'exprimer : *Alfred prie Bernard de chanter ; Alfred regardait valser les danseurs ; je désirerais vous voir danser ; saint Pierre entendit le coq chanter trois fois ; Bernard sentit la terre trembler*.

11. — C'est pourquoi le prime actant de la proposition infinitive doit toujours être exprimé en latin : *Alexander filium se Jovis esse contendebat* « Alexandre prétendait être le fils de Jupiter ».

12. — C'est, en particulier, le cas pour le substantif personnel prime actant : lat. *te abire uolo* « je veux que tu t'en ailles », *fateor me esse Atheniensem* « j'avoue que je suis Athénien » (cf. St. 308). Il en est de même en grec : λέγω σε ἀμαρτάνειν « je dis que tu te trompes ».

13. — Seuls quelques rares verbes admettent en latin de régir une proposition infinitive dont le prime actant n'est pas exprimé, mais est le même que celui du verbe régissant (voir § 9) : lat. *uereor loqui* « j'hésite à parler, *destitit loqui* « il cessa de parler », *non possum currere* « je ne peux pas courir », *non dubitabo proficisci*, « je n'hésiterai pas à partir ».

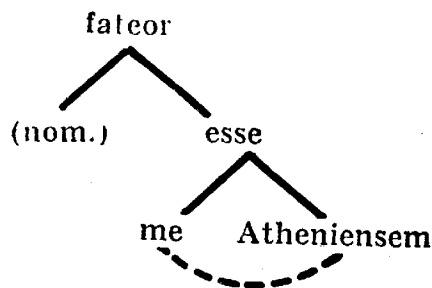
14. — La chose est en particulier possible si le verbe transféré est le verbe substantif (cf. chap. 182, § 20), auquel cas l'attribut du prime actant doit se mettre à l'accusatif (cf. chap. 182, § 9), comme le prime actant non exprimé avec lequel il est en connexion : lat. : *sapientis est esse temperantem* (Cicéron, *De officiis*, 1, 80) « Le sage doit être tempérant », *debet esse temperantem* « il convient qu'on soit tempérant »,

contentum esse decet rebus suis « il convient d'être content de ce qu'on a »,
non licet esse otiosum « il n'est pas permis de rester oisif ».

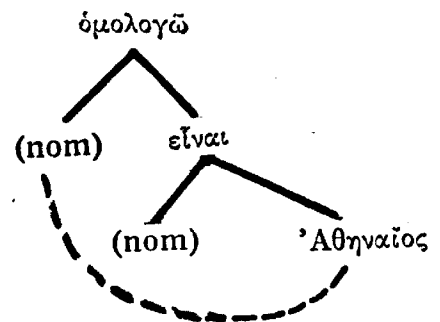
15. — Il en est de même en grec : καλὸν θανεῖν μαχόμενον (ou μαχόμενους)
 ὑπὲρ τῆς πόλεως « il est beau de mourir en combattant pour sa patrie ».

16. — La faculté de régir une proposition infinitive à prime actant non exprimé (cf. § 14) est plus étendue en grec qu'en latin. En particulier le grec, à la différence du latin, admet que le prime actant d'une infinitive à verbe substantif ne soit pas exprimé, quand il est le même que celui de la régissante : gr : ὁμολογῶ εἶναι Ἀθηναῖος (cf. St. 309) « en face de » lat. *fateor me esse Atheniensem* « j'avoue que je suis Athénien ».

17. — Bien entendu, l'attribut de ce prime actant non exprimé doit alors être en grec au nominatif, comme le prime actant du verbe régissant avec lequel il est en connexion anaphorique immédiate (v. l'exemple du paragraphe précédent et comparer le Stemma 308 au Stemma 309).



Stemma 308



Stemma 309

18. — Le grec admet même l'amalgame des deux constructions : infinitif commun, mais dédoublé (cf. chap. 135) quant à ses connexions inférieures et régissant par elles un prime actant dédoublé, dont les deux termes relèvent chacun d'une structure différente (malgré ce qui a été dit au chap. 135, § 11) et sont ainsi l'un au nominatif et l'autre à l'accusatif : Κλέων οὐκ ἔφη αὐτὸς ἀλλ' ἕκεινον στρατηγεῖν « Cléon dit que ce n'était pas lui-même mais l'autre (Démosthène) qui était général ».

19. — Ainsi donc, la répugnance de l'infinitif pour la notion de personne vaut à la proposition infinitive des **servitudes** compliquées, qui en rendent le maniement mal commode. C'est sans doute la raison pour laquelle la proposition infinitive est assez rare dans les langues.

20. — Le seul moyen d'échapper à ces servitudes est de renoncer à la proposition infinitive, soit en recourant à la proposition substantive verbale, soit en renonçant complètement à la translation du premier degré pour faire appel à celle du deuxième degré.

21. — Le substantif verbal, étant un substantif, et comme tel susceptible de régir un adjectif possessif, convient particulièrement bien à la translation d'une proposition indépendante en substantif (I > O) lorsque le prime actant que régir celle-ci comporte la catégorie de la personne.

22. — Car si l'infinif et par conséquent la proposition infinitive sont difficilement compatibles avec la notion de personne, le substantif verbal et par conséquent la proposition substantive verbale permettent de recourir à un expédient opportun en utilisant le suffixe possessif subordonné au substantif verbal comme **succédané** du suffixe personnel et en lui confiant l'expression de la personne du prime actant de la proposition substantive.

23. — C'est le procédé auquel fait appel le turc, qui possède un nom verbal *-duk(-ecek* au futur) spécialement destiné à cet usage (cf. § 6) *bizim gelmiş olduğ-umuz bilmiyor* « il ignore que nous soyons venus », *bizim geleceğimiz bilmiyor* « il ignore que nous viendrons ».

24. — Enfin le français, comme un grand nombre de langues, échappe aux servitudes de la proposition infinitive en faisant appel, pour transférer les propositions en substantifs, à la translation du deuxième degré (cf. chap. 239, § 12) : *Alfred croit que Bernard chantera, Alfred désire que Bernard chante, je crois que Dieu est saint.*

25. — La discordance de la notion de personne avec la catégorie du substantif, et par conséquent avec l'infinif, tombe, bien entendu, d'elle-même dans les langues qui ne distinguent pas le verbe du substantif (cf. chap. 32, § 5 ; 54, § 3, n. 1 ; 55, § 3 ; 61, §§ 12 et 13).

26. — C'est ce qui explique les faits du turc (§§ 4 et 23), où les traces de l'indistinction du verbe et du substantif sont encore manifestes (cf. chap. 55, § 1).

27. — C'est aussi sans doute ce qui explique les faits du basque, où la forme personnelle du verbe est susceptible d'être transférée en second actant par translation sous-catégorique tout en conservant ses caractéristiques personnelles.

28. — Ce phénomène est présenté par les grammairiens sous des noms différents. Gèze parle de **forme régie**¹, Lafitte de **mode complétif**².

29. — Mais il s'agit dans les deux cas du même phénomène, la translation sous-catégorique du verbe-substantif en second actant au moyen du suffixe translatif *-la* : *ez daki ethorri garela* « il ignore que nous soyons venus » *ez daki ethorriko garela* « il ignore que nous viendrons ».

30. — Etant donnée la répugnance assez générale de l'infinif pour la notion de personne, on ne peut guère considérer que comme une translation particulièrement attardée (cf. chap. 158, § 18) l'infinif personnel du portugais : *es tempo de partirmos* « il est temps (pour nous) de partir ».

CHAPITRE 189. — Infinitif et nombre.

1. — La catégorie du nombre, ou plus exactement celle que l'on a coutume de désigner par ce terme, n'est pas une catégorie verbale, mais une catégorie substantivale.

1. Gèze, *Éléments de grammaire basque*, Bayonne, 1873, p. 73.

2. P. Lafitte, *Grammaire basque*, Bayonne, 1944, p. 400.

2. — Ce n'est pas que le nombre portant sur le procès lui-même ne puisse pas intervenir dans le verbe : un procès peut se réaliser plusieurs fois et être envisagé dans sa pluralité.

3. — Mais dans ce cas on a coutume de désigner la catégorie dont relève la pluralité par de tout autres termes que celui de nombre, et la notion de pluralité elle-même par des termes différents de celui de pluriel. C'est ainsi qu'un verbe exprimant un procès qui se réalise plusieurs fois est généralement appelé **fréquentatif** ou **itératif**.

4. — Bien entendu, cette catégorie verbale est susceptible de se maintenir longtemps, dans l'infinitif, et les verbes itératifs possèdent normalement un infinitif : gr. *ρίπτάζειν* « lancer souvent », lat. *iactere* « jeter souvent », *uolitare* « voleter », *factitare* « faire souvent », fr. *tapoter*, moyen angl. *flakeren* « uolitare », all. *flackern* « flamboyer », *stottern* « bégayer », *klingleln* « tinter », *grübeln* « subtiliser ».

5. — Au contraire, ce que l'on connaît communément sous le nom de nombre grammatical dans le verbe est en réalité, non pas le nombre du procès, mais le nombre de son prime actant : anontif ou un des ontifs du singulier ou du pluriel.

6. — Or l'actant est un substantif. Le nombre proprement dit est donc essentiellement une catégorie substantivale, et c'est par conséquent son apparition que nous aurons à envisager dans l'infinitif.

7. — L'infinitif est susceptible de prendre la marque du pluriel dès qu'il n'est plus senti comme verbe, mais entièrement comme substantif, ce qui se reconnaît entre autres choses à ce que l'emploi de l'article est alors obligatoire dans les mêmes conditions syntaxiques que pour le substantif. fr. *Alfred aime les bons dîners, ce linguiste étudie les parlars franco-provençaux, les diplomates ont entamé des pourparlers, les avoïrs d'un industriel, les direx d'un expert.*

CHAPITRE 190. — Infinitif et extension.

1. — L'extension étant le propre du substantif (v. chap. 34, § 18 et 35, §§ 4 et 5), l'article, qui est le marquant de l'extension (v. chap. 41, § 21), est le signe distinctif du substantif (v. chap. 177, § 3).

2. — Aussi l'infinitif acquiert-il très vite l'article dès que la valeur substantivale se développe en lui.

3. — En grec, l'infinitif peut être considéré comme un substantif et prendre l'article neutre : *αἰσχρὸν τὸ ψεύδεσθαι* « le mensonge est honteux ».

4. — Il en est de même en allemand, où tout infinitif peut être employé comme substantif si on le fait précéder de l'article neutre : *das Entkommen*, *das Entschleichen*, etc. « le salut »¹, *Das Überschreiten der Geleise ist verboten*, mot à mot « le traverser des voies est interdit », c'est-à-dire « il est interdit de traverser les voies », *das Essen* « le manger », *das Trinken* « le boire », *das Leben* « la vie », *das Dasein* « l'existence », *das Wesen* « l'essence », *das Vergnügen* « le plaisir », *das Vermögen* « la fortune ». L'infinitif peut même être latin *das Interesse* « l'intérêt ».

5. — Cet emploi est souvent possible également en français avec l'article masculin : *le boire et le manger*, *le savoir*, *le savoir-vivre*. L'infinitif est en arabe *le trafic* < ar. *tafriq* « distribuer », cf. Kluge Goetze, *Etymologisches Wörterbuch, deutschen Sprache*, 11, 1934, p. 624.

6. — Mais en français, l'article fait le plus souvent de l'infinitif un véritable substantif : *le déjeuner*, *le dîner*, *le souper* (v. chap. 168, §§ 1-5), *un parler*.

7. — La nature entièrement substantivale de *un aller* ressort de la possibilité de joncter ce mot avec un véritable substantif : *un aller et retour*.

CHAPITRE 191. — Translation I > O sans infinitif.

1. — Il arrive que la translation I > O soit réalisée sans intervention de l'infinitif.

2. — C'est ainsi qu'il est fréquent en français qu'un verbe à l'impératif soit transféré en substantif :

Un Tiens vaut mieux que deux Tu l'auras
(La Fontaine, *Fables*, V, 3, Le Petit Poisson et le Pêcheur).

un va-et-vient, *un rendez-vous*, *un laissez-passer*, *cela vous a un petit goût de revenez-y*, *un décrochez-moi-ça*, *un suivez-moi-jeune-homme* et avec des mots latins *un vade mecum* m.-à.-m. « un va avec moi ».

3. — Le procédé a été emprunté par l'allemand : *ein Stelldichein*, « un rendez-vous », m.-à.-m. « un trouve-toi-là », *das Vergissmeinnicht* « le myosotis », m.-à.-m. « le ne-m'oubliez-pas », *das Lebwohl* « l'adieu », m.-à.-m. « le porte-toi-bien ».

4. — De l'impératif le procédé s'est étendu à l'indicatif à la faveur des formes homophones, dont souvent on ne peut déterminer si ce sont à l'origine des impératifs ou des indicatifs² : *un monte-charge*, *un perce-neige*, *un brise-glace(s)*, *un prie-Dieu*, *un croquemitaine*, *un croquem-bouche*, *un saute-ruisseau*, *un coupe-file*, *un grippe-sou*, *un attrape-nigaud*,

1. Voir A. Malblanc, *Pour une stylistique comparée du français et de l'allemand*, p. 74.

2. Hatzfeld, Darmesteter et Thomas, *Dictionnaire général de la langue française*, Traité de la formation de la langue, pp. 87 sqq.

un sauf-conduit, un trompe-l'œil, un perce-oreille, un pince-nez, un accroche-cœur, un casse-tête, le troc, un tire-au-flanc, un pince-sans-rire; la paye, l'embauche, la foire d'empoigne; le maintien, le prix de revient, un vanu-pieds.

5. — L'aboutissement de ce développement se trouve dans les mots où le transféré est sûrement un indicatif sans confusion possible avec l'impératif : *un vaurien, un sot-l'y-laisse, un m'as-tu-vu, le qu'en-dira-ton, elle faisait sa mademoiselle jordonne avec des filles deux fois plus grandes qu'elle* (Zola, *L'Assommoir*, V).

6. — La translation du verbe à l'indicatif en substantif peut en ce cas être marquée, outre l'article, par un suffixe de dérivation de substantif. C'est ainsi que sur le verbe *j'm'en fiche*, le français a formé au moyen du suffixe *-isme* les dérivés *un j'm'en fichiste, le j'm'en fichisme*.

7. — Le français transfère même en substantifs français des formes verbales étrangères : *un lavabo* (de lat. *lavabo...* « je laverai... », Psaumes XXVI, 6), *un credo* (de lat. *credo...* « je crois... »), *un confiteor* (de lat. *confiteor...* « je confesse... »), *un vasistas* (de all. *was ist das?* « qu'est-ce que c'est que ça »), cf. hébr. *mān* « la manne » (Exode, XVI, 31) dont la Bible propose l'étymologie populaire ⁽¹⁾ : hébr. *mān hū'* ? (Exode XVI, 15) « qu'est ceci ? ».

8. — Mais le francophone ne réalisant pas en principe qu'il s'agit ici d'une forme verbale, il s'agit alors plutôt d'une translation formelle (v. ci-dessus, chap. 166).

9. — Le transférendé, au lieu d'être un verbe proprement dit, peut être un mot-phrase, par exemple un mot-phrase représentatif (v. ci-dessus, chap. 46, § 18) : fr. *le tric-trac*.

CHAPITRE 192. — Translation du substantif en adjectif qualificatif (O > A).

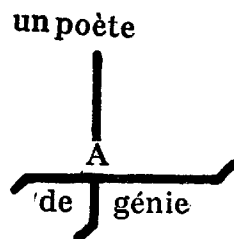
1. — La translation adjectivale typique est celle du substantif en adjectif qualificatif.

2. — Quand cette translation est marquée, le translatif le plus usuel en français est la préposition *de* : *un homme de cœur, un homme de goût, un poète de génie* (St. 310), *une faim de loup, une Bretonne de race, un paysage qui n'est pas d'imagination, un homme de grand cœur, un homme de haute taille, des livres de toute espèce, un homme du métier, un officier du génie, un officier de génie, son intelligence et sa mémoire sont d'un génie, « je vous ai trouvé... d'une originalité de conceptions, d'une audace même »* (Denys Amiel, *Ma Liberté*, Acte I, p. 10).

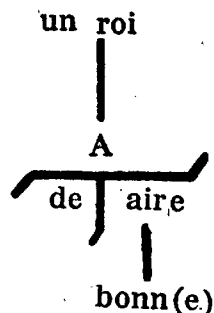
3. — Toutes ces expressions sont de véritables adjectifs (cf. chap. 151, § 17). La preuve c'est qu'on peut souvent leur substituer un adjectif

1. Couroyer, *L'Exode*, dans la *Bible de Jérusalem*, 1952, p. 84, n. e.

sans modifier en rien la structure syntaxique de la phrase : *un poète de génie, c'est un poète génial*. Aussi bien le vieux français *de bon (e) aire* (*Chanson de Roland*) a-t-il donné en français moderne l'adjectif *débonnaire* (cf. St. 311). De même, avec un autre translatif, la préposition *ab*, le latin populaire * *ab oculis* « (privé) d'yeux » a donné le français *aveugle*.



Stemma 310



Stemma 311

4. — La valeur translative de la préposition *de* est si nette qu'il suffit même parfois d'amorcer avec elle la translation et de laisser le groupe en suspens sans avoir besoin d'énoncer le transféré : *On ne voit pas ce qu'on cause quand il fait nuit. C'est la raison de* (Marcel Aymé, *La Jument verte*, p. 49).

5. — Au lieu du translatif *de* on trouve parfois en français le translatif *à* : *la femme à barbe, la Vierge à la chaise, la Poule aux œufs d'or, ces Dames aux chapeaux verts, une voiture à bras, une lampe à arc*.

6. — Dans les langues à cas, le marquant de la translation adjectivale est le génitif : gr. *μνῶν τεσσάρων χώρα* « un terrain de quatre mines », *ἀνὴρ πολλῶν ἐτῶν* « un homme de beaucoup d'années », *πολλοὶ τῶν ἀνθρώπων* « beaucoup d'entre les hommes », lat. *res est magni laboris* « c'est une chose qui donne beaucoup de peine », *puer nouem annorum* « un enfant de neuf ans ».

7. — Aussi bien y a-t-il souvent lieu en français de traduire ce génitif par un adjectif : *hostium castra* « le camp ennemi », *corporis dolor* « la douleur physique », *historiae fides* « la vérité historique ».

8. — En russe, comme en latin et en grec, la translation du substantif en adjectif est marquée par le génitif *человек высокого роста* « un homme de haute taille ».

9. — Le marquant de la translation du substantif en adjectif est parfois un suffixe adjectival, par exemple fr. *-ien* (*un héros cornélien*), all. *-ig* (*staub-ig* « poussier-eux »), angl. *-y* (*dust-y* « poussier-eux »), persan *-i* (*khâk-i* « poussier-eux »), d'où l'emprunt fr. *kaki*. Pour la nuance de sens entre le translatif autonome et le suffixe, cf. chap. 173, § 7.

10. — La translation adjectivale élève la notion du substantif à l'idée plus générale de l'adjectif. C'est pourquoi le génitif, dont la propriété essentielle est d'exprimer cette translation, avait reçu en grec le nom de *γενική πτώσις*, ce qui signifie « cas général », ou mieux « générique, qui exprime le genre », l'adjectif *γενικός* étant dérivé en grec du substantif *γένος* « genre ».

11. — Les Latins, d'esprit obtus et peu accessible aux idées générales abstraites, ne comprirent pas la portée philosophique de l'appellation grecque. Ramenant la conception de celle-ci à l'étroitesse de leur propre esprit et n'envisageant que le cas particulier où le génitif sert à exprimer l'origine, la naissance, la paternité (lat. *Diodorus Timarchidi*, Cicéron, *In Verrem*, 2, IV, 138 « Diodore, fils de Timarchidès »), ils n'y virent que la notion génétique et traduisirent l'adjectif grec γενικός par *genitiuus*, comme s'il y avait en grec γεννητικός « propre à la génération », adjectif dérivé du substantif γέννησις « action d'engendrer, génération »¹. Et c'est ainsi que la vraie nature du génitif, parfaitement vue par les Grecs, s'est trouvée fâcheusement obscurcie par la tradition que nous tenons des Latins.

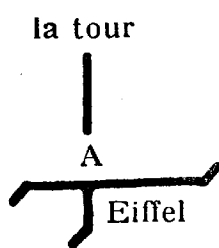
12. — La translation du substantif en adjectif qualificatif peut se faire sans marquant : il suffit d'employer tout simplement le substantif en valeur d'adjectif sans aucun translatif : fr. *il est vache, un sifflement canaille, un livre cochon, une ferme-modèle, un navire-école, un exemplaire type, une industrie-clé* ; lat. *uber* (O) « mammelle » et > (A) « fertile »².

13. — Plusieurs indices prouvent que, malgré l'absence de marquant, la translation a bel et bien transformé le substantif en un véritable adjectif :

1° Le transféré peut être déterminé par un adverbe : fr. *il est très vache*.

2° Le transféré peut prendre la marque du pluriel : fr. *des propos cochons*.

3° Le transféré peut être à son tour transféré en adverbe, tout comme un simple adjectif : *se cocarder cochonnement* (Zola, *L'Assommoir*, III).



Stemma 312

14. — Le substantif transféré peut conserver son adjectif épithète : fr. *il est vieux jeu, il est tout à fait nouveau genre, je suis très nouvelles couches* (Henri Lavedan, *Viveurs*, III, pp. 200-201).

15. — La translation adjectivale des substantifs est particulièrement fréquente pour les noms de personnes : fr. *la tour Eiffel* (cf. chap. 65, § 7 et St. 312) *l'épicerie Dupont, le dîner Durand, un bouillon Duval, l'Académie Goncourt*.

16. — De même les substantifs qui désignent les périodes historiques sont volontiers transférés en adjectifs quand ils qualifient les styles : fr. *des ornements Renaissance, le style Louis XIV, un costume Régence, un boudoir Pompadour*, angl. *a 16 th century church*.

17. — La translation des substantifs en adjectifs qualificatifs sans marquant est courante dans les composés germaniques, par exemple en allemand (cf. chap. 175, § 3).

der Hausdiener « le domestique ».

der Haarpinsel « le blaireau ».

der Leidensgenosse « le compagnon de misère ».

der Kupferstich « l'estampe, la gravure en taille douce ».

die Seereise « le voyage sur mer ».

1. Cf. K. E. Schmidt, *Beiträge zur Geschichte der Grammatik*, 1859, Ueber den Begriff der γενική πτώσις, p. 320, repris par Max Müller, *La Science du langage*, trad. fr. de Harris Perrot, Paris, 1867, p. 130.

2. Cf. Cousin, *Evolution et structure de la langue latine*, p. 56.

18. — La preuve que le substantif est bien transféré en adjectif c'est qu'il correspond souvent à un adjectif français *die Vaterliebe* « l'amour paternel » *die Mutterliebe* « l'amour maternel », *die Kindesliebe* « l'amour filial » (v. ci-dessus § 7).

CHAPITRE 193.

Translation du substantif en adjectif de couleur, de matière, subjectif et objectif, (O > A).

1. — Parmi les adjectifs auxquels aboutit la translation désubstantivale, ceux qui désignent une couleur ou une matière sont particulièrement fréquents.

2. — Pour les adjectifs de couleur, la translation est souvent sans marquant en français. Il suffit d'employer en valeur d'adjectif le substantif désignant un objet particulièrement remarquable par la couleur en question. Le plus ordinairement, cet objet est une fleur (rose, lilas, mauve) ou un fruit (orange, marron) : *une étoffe rose* (v. ch. 175, § 9), *un chapeau marron*.

3. — Bien entendu, le substantif ainsi transféré garde son genre, et, comme il n'est de ce fait pas susceptible de s'accorder avec un substantif de genre différent, il devient, en tant qu'adjectif, invariable : *un chapeau rose, une étoffe marron*.

4. — Ce n'est que tout à fait exceptionnellement que, la syntaxe l'emportant sur la morphologie, la translation entraîne la création d'une forme variable adaptée à sa nouvelle fonction d'adjectif. C'est ainsi que de *violette, châtaigne*, on a dérivé les adjectifs *violet, châtain* : *un vêtement violet, des cheveux châains ; elle était fort jolie, petite, châaine* (Zola, *Rome*, p. 107).

5. — Au contraire, pour aboutir à des adjectifs de matière, on utilise volontiers en français la préposition *de* : *un bouton de nacre, c'était un jeune officier de trente-cinq ans, brun, coquet, aimé des dames, beau valseur à la cour, et portant avec grâce les épaulettes de fer blanc* (E. About. *le Roi des montagnes*, V).

6. — Dans les langues à cas comme le grec et le latin, la même translation peut être obtenue par l'emploi du génitif : gr. χρυσοῦ στέφανος « une couronne d'or », lat. *flumen sanguinis* « des flots de sang ».

7. — Mais, le plus généralement, la translation en adjectif de matière se fait en latin et en grec au moyen d'un suffixe : lat. *aur-eus*, gr. χρύσ-εος. C'est également le cas dans les langues germaniques et slaves : all. *holz-ern*, angl. *wood-en*, rus. дерев-янный « de bois ».

8. — Le substantif transféré en adjectif qualificatif subordonné peut être un actant du verbe qui correspond au substantif subordonnant dont il dépend. Si cet actant est un prime actant, on dira que le substantif transféré est subjectif. Si, au contraire, cet actant est un second actant, on dira que le substantif transféré est objectif. Soit, par exemple,

en français le groupe : *la crainte des ennemis* ; s'il correspond à l'idée que *les ennemis craignent*, le substantif sera dit subjectif. S'il correspond, au contraire, à l'idée que *l'on craint les ennemis* le substantif transféré sera dit objectif.

9. — La translation en adjectif qualificatif d'un substantif objectif est normalement marquée en français par le translatif *de* : *l'amour de la gloire* (cf. *on aime la gloire*).

10. — En allemand, le translatif est de préférence, en ce cas, une préposition de sens plus concret que le *de* français all. *die Liebe zum Ruhm* « l'amour de la gloire », *der Wille zur Macht* « la volonté de puissance » (cf. chap. 220, § 13).

11. — Quelle que soit, en ce cas, la préposition allemande choisie, la préposition française est généralement *de* : *Eine Aenderung in der Politik* « un changement de politique », *die Herrschaft über den Wagen verlieren* « perdre le contrôle de la voiture »¹.

12. — La même translation peut être marquée dans les langues à cas par le génitif, qui est alors appelé génitif subjectif ou génitif objectif selon que l'actant qu'il représente est un prime actant ou un second actant (cf. § 8). On a un génitif subjectif dans lat. *propter eorum ad quos venerat injurias* « à cause des torts de ceux qu'il était venu trouver » (parce que ceux qu'il était venu trouver avaient eu des torts). On a, au contraire, un génitif objectif dans lat. *rerum publicarum euersiones* (Cicéron, *De senectute*, 12, 40) « le renversement des Etats » (parce qu'on renverse les Etats).

13. — Rien en dehors du contexte n'indiquant si le génitif est subjectif ou objectif, il en résulte parfois une certaine ambiguïté, tout comme en français (cf. § 8) : gr. *ὁ πολεμίων φόβος* « la crainte des ennemis ».

14. — Le substantif transféré, génitif subjectif ou objectif, peut très fréquemment se traduire en français par un adjectif, ce qui vient confirmer ce que nous avons avancé sur la nature adjectivale du transféré (cf. chap. 192, §§ 7 et 13) : *multarum rerum usus* (Cicéron, *De amicitia*, 2,6) « une longue expérience ».

15. — La translation peut être sans marquant (cf. ch. 175, § 3). C'est le cas dans les composés germaniques : all. *der Bettwärmer* « le moine » (ustensile destiné à chauffer un lit). En ce cas le substantif transféré *Bett* « lit » est objectif, parce que le moine (premier actant) chauffe le lit (deuxième actant).

16. — Remarquons qu'en allemand la translation sans marquant (*die Freiheitsliebe*) « l'amour de la liberté » exprime une qualité plus permanente que la translation avec marquant (*die Liebe zur Freiheit*)².

17. — Les substantifs évoquant une idée de temps ou de lieu donnent particulièrement des adjectifs circonstanciels. En russe le translatif est alors le suffixe - ний : летний « estival ».

1. Cf. Malblanc, *Pour une stylistique comparée du français et de l'allemand*, p. 101.

2. Malblanc, *Pour une stylistique comparée du français et de l'allemand*, p. 102.

CHAPITRE 194. — Translation du substantif en adjectif (O > A).

1. — Nous avons vu (chap. 35, § 22 et 167, § 8) que les principaux adjectifs de rapport sont ceux de rapport personnel (d'appartenance) et ceux de rapport circonstanciel.

2. — Pour transférer un substantif en adjectif d'appartenance, le français utilise généralement la préposition *de* : *le livre de Pierre*. Mais nous avons vu (chap. 151, §§ 7 et 8) que la notion d'appartenance est conçue d'une façon très large et qu'elle peut s'appliquer aussi bien au possesseur qu'au possédé. On dit aussi bien *le chien du maître* que *le maître du chien*.

3. — Le même procédé se retrouve dans la plupart des langues néo-latines et en anglais : it. *il libro di Pietro*, esp. *el libro de Pedro*, port. *o livro de Pedro*, angl. *the book of Peter*, le livre de Pierre ».

4. — Dans les langues à cas, c'est en principe le génitif qui transfère un substantif en adjectif d'appartenance : lat. *liber Petri* (cf. chap. 151, § 1 et 157, § 8), « le livre de Pierre », gr. ὁ τοῦ Πέρσου ἀκινάκης « le cimetière du Perse », all. *das Haus meines Vaters*, rus. дом моего отца « la maison de mon père ».

5. — En germanique le génitif d'appartenance peut précéder le substantif auquel il est subordonné, auquel cas il tient lieu d'article : all. *Peters Buch*, ang. *Peter's book* « le livre de Pierre », *my father's house* « la maison de mon père » ; c'est ce qu'on appelle parfois en anglais le **génitif saxon**.

6. — Le russe possède un adjectif possessif interrogatif *чей* « de qui » (cf. chap. 35, § 19), qui comporte dès le nominatif la notion d'appartenance. Bien entendu, quand il est au génitif, ce cas opérant une translation du substantif (et de l'interrogatif possessif qui lui est subordonné) en adjectif d'appartenance, la notion de possession est exprimée deux fois : il y a donc lieu de l'exprimer également deux fois dans la traduction française en employant deux fois le translatif *de* : rus. чьего сына книга ? « le livre du fils de qui ».

7. — Le substantif transféré en adjectif d'appartenance par l'emploi du génitif peut être aussi bien construit comme adjectif attribut que comme adjectif épithète : gr. σωφρόνων ἐστὶν καὶ ἀνδρὸς καὶ γυναικὸς οὕτω ποιεῖν « il appartient à un homme et à une femme raisonnables d'agir ainsi », lat. *haec domus patris mei est* « cette maison est à mon père », *est regis tueri subditos* « il appartient au roi de protéger ses sujets », ang. *my son is my son, and nobody else's* « mon fils est mon fils, et il n'est à personne d'autre ».

8. — Des substantifs transférés en adjectifs d'appartenance, nombre de langues dérivent leurs adjectifs possessifs (v. chap. 35, § 18). C'est ainsi qu'en grec le génitif du substantif personnel ἐγώ « moi », qui est ἐμοῦ ou μοῦ « de moi » (cf. ὁ πατήρ μου « le père de moi » c'est-à-dire « mon père ») est à l'origine de l'adjectif possessif ὁ ἐμός « mon ».

9. — De même en latin, le génitif du substantif personnel *ego* « moi », qui est *mei* « de moi », fournit, lorsqu'il est décliné comme *bonus*, *bona*, *bonum* « bon », l'adjectif possessif *meus*, *mea*, *meum* « mon ». C'est ainsi qu'en latin archaïque les génitifs de quelques substantifs personnels se déclinaient comme des adjectifs : *hujus liber* « son livre », *huja toga* « sa toge », *hujum pectus* « sa poitrine » ; et cet usage se rencontre jusque chez Virgile : *cujum pecus ?* (*Bucoliques*, III, 1) « à qui est ce troupeau ? »

10. — Il en est de même dans les langues germaniques où l'adjectif possessif, v. angl. *min*, all. *mein* « mon », n'est autre que la forme déclinées du génitif du substantif personnel v. angl. *ic*, all. *ich* « je ».

11. — En basque, où les différents cas des substantifs sont marqués par des désinences suffixées, la translation du substantif en adjectif d'appartenance est indiquée par la désinence *-aren* : *gizon-aren etchea* « la maison de l'homme ».

12. — En slave, le translatif agglutiné est un suffixe : rus. Иванов дом « la maison de Jean », tch. *Husův dům* « la maison de Hus ».

13. — Une langue comme le turc fait appel à un procédé analogue, mais avec cette particularité que, outre la désinence casuelle du substantif subordonné il fait suivre le subordonnant du suffixe possessif : *baba-nıñ kitab-ı* « du père son livre » c'est-à-dire « le livre du père ».

14. — Dans le style très familier, on utilise également en français la préposition *à* pour transférer un substantif en adjectif d'appartenance : *le père à Jean* (cf. chap. 192, § 5).

15. — De même que la translation du substantif en adjectif d'appartenance est exceptionnellement marquée en français par le translatif *à* au lieu du translatif *de* (v. ci-dessus, § 4), de même il arrive que, dans les langues à cas, la même translation soit marquée non par le génitif, mais par le datif. C'est ainsi que l'on dira couramment dans le parler familier et dialectal de certaines régions d'Allemagne « *meinem Vater sein Haus*, m.-à.-m. « à mon père sa maison », au lieu du classique *das Haus meines Vaters* « la maison de mon père ». Ce datif possessif a remplacé le génitif possessif dans presque tous les parlers allemands vers le XV^e siècle ¹.

● 16. — En hongrois, on trouve le datif possessif du subordonné comme en allemand, mais avec le suffixe possessif du subordonnant comme en turc : *Péter-nek könyv-e* « à Pierre son livre », c'est-à-dire « le livre de Pierre ».

17. — Cette même tournure, qui apparaît dialectalement en allemand et qui est la norme en hongrois, se retrouve dans une langue de type tout différent comme le groenlandais : *Kiĩip neKā* « au chien sa chair », c'est-à-dire « la chair du chien » ². Cette particularité suggère qu'il s'agit peut-être là en allemand d'un substrat remontant à une couche linguistique extrêmement ancienne.

1. Bach, *Geschichte der deutschen Sprache*, p. 124.

2. Finck, *Die Haupttypen des Sprachbaus*, Leipzig, Teubner, 1910, p. 40.

18. — Pour transférer un substantif en adjectif d'appartenance, il peut être suffisant de l'employer adjectivement. C'est le cas en hébreu : *d'vār 'elōhīm* « la parole de Dieu ». Il serait un peu inexact de dire que, dans ce cas, la translation n'est pas marquée ; mais le marquant est ici d'un ordre particulier : au lieu qu'il affecte le subordonné *'elōhīm* « Dieu », qui est ici à sa forme ordinaire, il affecte le subordonnant *dāvār*. Et celui-ci prend une forme réduite spéciale *d'vār*, qui indique que le mot suivant est un subordonné, et qui en quelque sorte l'annonce. Cette forme du subordonnant est appelée en grammaire hébraïque l'**état construit** (status constructus).

19. — Nous avons vu (cf. chap. 35, § 22 et 167, § 8) qu'à côté des adjectifs de rapport d'appartenance, il existe des adjectifs de rapport circonstanciel, ou **adjectifs circonstanciels**. Ce sont ceux qui évoquent une circonstance de temps ou de lieu.

20. — Les adjectifs circonstanciels qui résultent de la translation d'un substantif ont souvent un marquant spécial.

21. — C'est ainsi que, pour les adjectifs évoquant une circonstance de lieu, l'allemand possède une suffixation d'adjectif indéclinable en *-er* : *die Frankfurter Zeitung* « la Gazette de Francfort », *der Pariser Zug* « le train de Paris ». Cette correspondance prouve que les groupes *de Francfort*, *de Paris* sont bien de véritables adjectifs (v. chap. 151, §§ 9-11 et chap. 173, § 9).

22. — De même la translation du substantif en adjectif circonstanciel de lieu est marquée en basque par une désinence suffixée de génitif locatif, différente de celle du génitif d'appartenance. Par exemple, le substantif *etche* « maison » est transféré en adjectif circonstanciel par la désinence du génitif locatif *-ko* : *etheko anderia* « la maîtresse de la maison ».

CHAPITRE 195. — Translation du substantif en adjectif de quiddité (O > A).

1. — Il arrive fréquemment que, pour renforcer la valeur d'un substantif, on lui subordonne comme épithète un adjectif dérivé de la même racine. C'est ainsi que, dans le français populaire, on distinguera de la *vérité* sans plus la *vérité vraie*, à laquelle on accorde un caractère plus véridique.

2. — De la même façon il est possible de renforcer le sens d'un substantif par ce substantif lui-même transféré en adjectif sans marquant :

Madame Blandin. — *Mais les bouges ? Les bouges-bouges ?*
(H. Lavedan, *Viveurs*, Acte I, p. 72).

Il est évident que Mme Blandin, désire par là distinguer les bouges qui sont de véritables bouges, des bouges cent pour cent, des bouges moins authentiquement bouges.

C'est par le même procédé qu'on appellera une pomme *pomme-pomme* pour la distinguer d'une *pomme de terre*. C'est ce que Gougenheim a très heureusement proposé d'appeler la **répétition distinctive**¹.

3. — C'est par un procédé analogue qu'un substantif peut être renforcé par son propre pluriel transféré en adjectif. Ce procédé est extrêmement ancien et remonte à l'hébreu, où la translation de substantif pluriel en adjectif se faisait sans marquant. Cet ensemble servait à exprimer la notion par excellence et par conséquent le superlatif absolu : hébr. *godheš haqqadhāšīm* « la sainteté des saintetés » c'est-à-dire « le très saint », d'où l'expression « le saint des saints ». On a de même en hébreu : *šīr haššīrīm* « le cantique des cantiques » c'est-à-dire le cantique par excellence. Le procédé est courant dans les langues sémitiques² : éthiopien *neguš negešti* « le roi des rois », c'est-à-dire le « négus ».

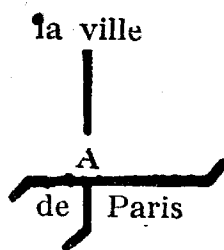
4. — De l'hébreu, le procédé a passé dans la langue classique, et il se retrouve en français : *le roi des rois*, titre désignant dans l'antiquité les rois de Perse et dans l'histoire moderne les rois de France. Nous disons encore *la reine des reines*. *Le Solfège des solfèges* désignera un livre de solfège considéré par son auteur comme le livre de solfège par excellence.

5. — Une variante de ce même procédé a fait fortune dans le style de la publicité : *la reine des montres et la montre des reines, le roi des tabacs et le tabac des rois*.

6. — Le substantif ainsi transféré en adjectif n'a la plupart du temps qu'une valeur de renforcement, puisqu'il n'ajoute sémantiquement rien au substantif transférend. C'est pourquoi on pourrait baptiser la catégorie de l'adjectif que crée cette translation du terme de **quiddité**, que nous avons déjà adopté pour l'adverbe de type analogue (cf. chap. 37, § 35).

7. — Les adjectifs de quiddité se bornent ainsi souvent à indiquer en quoi consiste le contenu du substantif auquel ils sont subordonnés. Ils n'ont donc pas de valeur sémantique mais seulement une valeur structurale.

8. — Dans un certain nombre de langues, et en particulier en français, les substantifs peuvent être transférés en adjectifs de quiddité au moyen d'une préposition : fr. *la ville de Paris* (cf. St. 313), *le pays de France, un amour d'enfant, un fripon d'enfant* (La Fontaine, *Fables*, IX, 2) (v. chap. 69, § 16).



Stemma 313

1. V. Gougenheim, « La répétition distinctive », *Le Français moderne*, III, p. 345.

2. [Voir C. Brockelmann, *Grundriss der Vergleichenden Grammatik der semitischen Sprachen*, Berlin, 1913, t. II, p. 256.]

9. — C'est donc par une erreur imputable à une paresse d'esprit des grammairiens que les grammaires enseignent que la préposition *de* est **explétive** dans une expression comme *la ville de Paris*. Aussi bien nous avons déjà vu (chap. 27, §§ 10-11) ce qu'il y avait lieu de penser du mot explétif et pour quelle raison il devrait être barré de la terminologie grammaticale.

10. — Le substantif régissant le substantif transféré en adjectif de quiddité peut être affectivement indifférent : (*ville, pays, etc.*). Mais il a souvent une valeur affective marquée. Celle-ci est parfois hypocoristique (*amour, bijou, etc.*) fr. *un amour de petit chapeau, ce magicien de Jacques* (A. Lichtenberger, *Petite Madame*, p. 278).

11. — Mais le plus souvent la valeur affective de telles expressions est nettement péjorative (*fripon, etc.*) : *cet assassin de Wardes* (A. Dumas, *Le Vicomte de Bragelonne*, Comment il est bon d'avoir deux cordes à son arc), *La Grèce est un traître de pays* (E. About, *le Roi des montagnes*, IV, vers la fin), *coquin de sort !*

12. — Les allusions peu flatteuses à l'ineptie et à la bestialité de la gent animale sont particulièrement fréquentes : *cet âne de Durand, ce cochon de Morin* (titre d'un conte de Guy de Maupassant).

13. — Aussi la tournure prend-elle facilement une valeur péjorative, même quand le substantif régissant n'a par lui-même aucun sens péjoratif : *sa pipelette de mère* (A. Lichtenberger, *Petite Madame*, p. 175), *leur concierge de maman* (Robert de Beauplan, *Petite Illustration*, 1^{er} juin 1935), *mon économiste de frère* (entendu en 1940), *ton curé d'oncle* (entendu en 1935), *son pharmacien de père* (*Notre vieux Lycée*, Bulletin de l'Association des Anciens Elèves au Lycée Corneille de Rouen, 64, p. 299), *ses deux vieilles filles de sœurs* (Duhamel, *Le notaire du Havre*, VII, p. 116).

14. — Le substantif régissant peut être un substantif personnel.

Sagnarelle. — *Est-ce là la malade ?*

Géronte. — *Oui, je n'ai qu'elle de fille.*

(Molière, *Le Médecin malgré lui*, II, 4).

Nous étions onze enfants dans la famille, moi seule de fille,

(*Sept frères tués au front*, Paris-Soir, 20-XII, 1936).

15. — Le substantif transféré en adjectif de quiddité par le translatif *de* peut n'être pas exprimé, quand il est représenté par l'adjectif général *en* qui y renvoie anaphoriquement comme à tout groupe syntaxique introduit par la préposition *de* (chap. 60, § 10).

Blandin.. — *Ah ! en voilà une vie.*

(Henri Lavedan, *Viveurs*, Acte II, p. 159).

Claudine — *En voilà un mufle !*

(Henri Lavedan, *Viveurs*, Acte II, p. 141).

16. — L'adjectif de quiddité existe en italien et en espagnol comme en français : ital. *quel lazzarone di Giovanni*, « ce voyou de Jean », esp. *este picaro de Juan* (?) « ce fripon de Jean ».

17. — De l'italien, la tournure a passé en serbo-croate et on la trouve dans le ragusain du XVI^e siècle *ovaj vil od gospod* « cette nymphe de dames » (cf. Vaillant, *Zlatarić*, § 485).

18. — Cette tournure provient d'ailleurs du latin où la translation du substantif en adjectif de quiddité est marquée, tout au moins dans le style familier, par l'emploi du génitif dit **explicatif**¹ : *deliciae pueri* « un amour d'enfant », *scelus pueri* « un vaurien d'enfant », *monstrum mulieris* « un monstre de femme », *id lucri* « ce gain », m.-à-m. « cela de gain », *nihil novi* « rien de neuf »².

19. — Le même tour est signalé en irlandais par M. L. Sjoestedt Jonval : *dochtúir mná* « une femme docteur », m.-à-m. « un docteur de femme »³.

20. — Mais dans la plupart des langues, les substantifs ne peuvent être transférés en adjectif de quiddité et on se borne en ce cas à le mettre en apposition. C'est le cas en latin : *urbs Roma* « la ville de Rome ». On a de même en allemand *die Stadt Paris* « La ville de Paris ».

CHAPITRE 196. — Translation inversée substantivale et adjectivale (A > O)

(O > A)

1. — Il y a translation inversée lorsqu'un adjectif transféré en substantif régit un substantif transféré en adjectif de quiddité (cf. chap. 195) : fr. *un imbécile de marmiton* (v. Stemma 314), cf. chapitre 164, §§ 8-10.

2. — On notera que la translation inversée fournit au français le moyen de mettre en relief un adjectif que d'autres langues, en particulier les langues à accent d'intensité, mettent en relief par cet accent. En français, où l'accent est final et d'ailleurs peu marqué, on accentue normalement l'adjectif, qui est en principe postposé au substantif sur la chaîne parlée. S'agit-il de le mettre en évidence, il est contraire au génie de la langue de renforcer l'intensité de son accent, mais les francophones se sont inconsciemment rendu compte au cours des âges qu'il est commode de suppléer à cette insuffisance grâce au subterfuge de la translation inversée. Celle-ci, en effet, tout en laissant l'accent de l'adjectif en fin de groupe, donne quand même à l'adjectif (transféré en substantif) plus d'importance, puisqu'elle le place avant le substantif transféré en adjectif.

3. — Aussi ce procédé connaît-il en français une très grande faveur : *Le bleu de Prusse* (cf. chap. 38, § 8), *ce petit malin de Lulli* (Jules Chancel, *Petit marmiton grand mucisien*, Paris, Delagrave, 1938, p. 80), *ce raille*

1. Cf. Riemann et Ernout, *Syntaxe latine*, § 49 et remarque.

2. Riemann et Goelzer, *Grammaire latine complète*, p. 290.

3. J. Vendryès, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, tome 40, Comptes rendus, p. 113.

de Jacques (A. Lichtenberger, *Petite Madame*, p. 233), *cet imbécile de Durand, ces imbéciles heureux d'actionnaires* (Vendredi, 1^{er} janvier 1937), *cet idiot de Dupont, un cher stupide de petit mari* (A. Lichtenberger, *Petite Madame*, p. 87), *ce brutal de Jacques* (A. Lichtenberger, *Petite Madame*, p. 279).

4. — Le substantif transféré en adjectif est souvent annoncé, renforcé ou remplacé par l'adjectif général *en* qui y renvoie anaphoriquement : *Coupeau, très blagueur, en lança une bonne* (Zola, *L'Assommoir*, chap. III, p. 91). L'adjectif *en* tient lieu ici d'un groupe syntaxique introduit par la préposition *de* (v. chap. 60, § 10) et l'on complète inconsciemment par quelque chose comme *une bonne, de blague*.

5. — Le substantif transféré en adjectif subordonné peut être un substantif personnel. C'est le cas dans l'expression *pauvre de moi!* qui semble être surtout répandue dans le français du midi et en particulier dans les parlers qui ont une affinité plus ou moins directe avec l'aire linguistique espagnole (cf. chap. 75, § 7). Tel auteur la met avec fréquence insolite dans la bouche d'une bonne grand-mère d'origine espagnole (cf. présent travail, p. 186, note 1).

6. — Il est fréquent que le régissant soit l'article indéfini *un* transféré en substantif : *un des jeunes, un des vieux, un de mes amis*.

7. — Dans ce cas, comme dans celui du § 4, le substantif transféré en adjectif est souvent annoncé anaphoriquement par l'adjectif général *en* : *Mais il y en avait un, alors, de cœur qui m'aimait pour tous* (Lamartine, *Geneviève*, CXXX), *Moi, dit Attilio — j'en ai un, d'oncle, un frère à ma mère* (Louis Bertrand, *L'invasion*, II, 1, p. 137), *Tu n'en connais pas un, d'avocat?* (*ibid*, III, 4, p. 307), *j'en ai une, de cave, une vraie* (Martin du Gard, *Les Thibault*, VIII, 2, p. 37).

8. — L'adjectif *seul*, qui contient implicitement le sens de *un* peut figurer dans les mêmes conditions dans les translations inversées *il est tout seul* (A > O) *de charpentier* (O > A).

9. — Les adjectifs numéraux peuvent être transférés dans les mêmes conditions que l'article indéfini *un* : *j'en ai eu deux, trois, peut-être bien quatre, de mères* (Lamartine, *Geneviève*, CXXXVII).

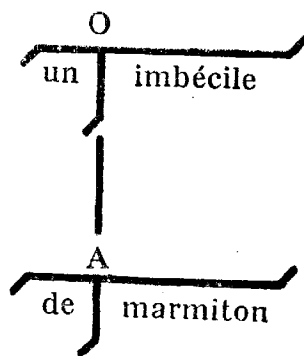
10. — Le *un* transféré en substantif figurant dans une translation inversée peut, en outre, régir l'adjectif général *autre* : *en voilà un autre, pourtant, de triomphe* (Lamartine, *Geneviève* CXXX).

11. — La translation inversée peut avoir comme régissant un pronom possessif, c'est-à-dire un adjectif d'appartenance transféré en substantif (v. chap. 178, § 5). Cette tournure n'a pas encore acquis droit de cité dans la langue littéraire, mais elle est courante dans la langue familière. Soit, par exemple, la conjoncture suivante : Un spectateur a déposé au vestiaire du théâtre son chapeau, qui est tout neuf. A la sortie, un filou, profitant de la confusion, cherche à s'approprier le couvre-chef. Le spectateur lésé, s'en aperçoit à temps. Sa réaction normale sera de se précipiter sur le filou en s'écriant : *C'est le mien, de chapeau!* En pareil cas, le germanophone aurait employé l'accent d'insistance : *es ist mein Hut!*

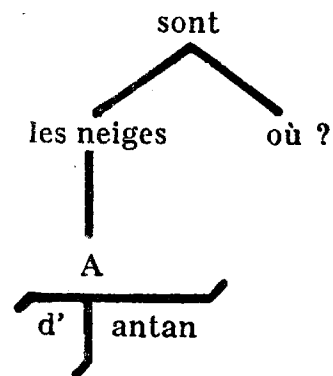
12. — Bien que considérée comme incorrecte cette tournure peut se lire chez les auteurs soucieux de reproduire la langue familière : *demande donc à ton père s'il se gênera pour enlever le sien, de veston* (Jean Sarment, *Le voyage à Biarritz*, Petite Illustration, 7-XI-1936, p. 4).

13. — La translation inversée substantivale et adjectivale n'est pas spéciale en français. On la trouve également en italien, en espagnol, en anglais : ital. *quell' imbecille di Giovanni*, esp. *este imbecil de Juan* « cet imbécile de Jean », angl. *his brute of brother* « son brute de frère ».

14. — Le procédé n'est pas nouveau. On le trouve déjà en latin : *multum auri* « beaucoup d'or ». Le terme régissant de cette tournure est l'adjectif *multus* transféré en substantif neutre *multum*, tandis que le terme subordonné en est le substantif *aurum* transféré en adjectif de quiddité par l'emploi du génitif *auri*.



Stemma 314



Stemma 315

CHAPITRE 197. — Translation de l'adverbe en adjectif (E > A).

1. — Bien qu'elle ne soit pas particulièrement fréquente, la translation de l'adverbe en adjectif est loin d'être inconnue en français. Le marquant de cette translation est en principe le translatif *de* :

Mais où sont les neiges d'antan ? (v. Stemma 315)

(Villon, *Le grand Testament*).

La mode d'aujourd'hui ; les modes d'hier et de demain ; un verre de trop

2. — Mais cette translation peut également se faire sans marquant : il est courant de dire *c'est un homme bien, c'est un monsieur très bien* (v. chap. 74, § 9), *je me sens mal, un vin extra*, et en style familier et négligé : *c'est sur du papier comment ?*

3. — L'adverbe transféré en adjectif par translation sans marquant se trouve quelquefois précéder le substantif dont il devient le subordonné et former avec lui des composés biradicaux : *l'avant-scène, l'arrière-saison, une arrière-boutique*.

4. — La translation sans marquant de l'adverbe en adjectif n'est pas inconnue du latin : *omnis circa regio* « toute la contrée environnante », *duo simul bella* « deux guerres simultanées », *deorum saepe proesentiae*

(Cicéron, *De natura deorum*, II, 66, 166) « de fréquentes apparitions de dieux »¹, *rusticanus uir, sed plane uir* (Cicéron, *Les Tusculanes*, II, 22, 53) « un homme de la campagne, mais un homme dans toute la force du mot ».

5. — C'est par une translation de même nature qu'il y a lieu d'expliquer l'origine de l'adjectif indéclinable lat. *nequam* : *homo nequam* « un vaurien ».

6. — La translation sans marquant de l'adverbe en adjectif est courante en grec : ἡ ἄνω πόλις « la ville haute », οἱ κάτω θεοί « les dieux des enfers », οἱ πάλαι ἄνθρωποι « les hommes d'autrefois, les anciens », ἀπὸ τοῦ πάνυ ἀρχαίου « depuis la haute antiquité ».

7. — En allemand, on trouve également des translations d'adverbes en adjectifs sans marquant : *Herr so und so* « Monsieur un tel ».

8. — Les adverbes de temps et de lieu donnent par translation un suffixe de dérivation, all. *-ig* : *morg-ig* « de demain », *gestrig* « d'hier ».

9. — En russe le suffixe de dérivation est *-ний* = *здесь-ний* « d'ici », *тамш-ний* « de là-bas ».

CHAPITRE 198. — Le participe.

1. — La translation du verbe en adjectif peut avoir lieu sans marquant : fr. *la gent trotte-menu* (La Fontaine, *Fables*, III, 18, Le Chat et un vieux Rat).

2. — Mais la façon la plus usuelle de procéder à cette translation est d'utiliser comme marquant l'emploi du participe. De même que le verbe transféré en substantif donne l'infinitif (cf. chap. 180, § 1), de même le verbe transféré en adjectif donne le participe.

3. — Verbe par le transférendo dont il procède et adjectif par le transféré auquel il aboutit, le participe présente donc à la fois des caractères verbaux et des caractères adjectivaux.

4. — Il participe donc à la fois de la catégorie du verbe et de celle de l'adjectif. C'est pour cette raison que les grammairiens grecs lui ont donné le nom de μετοχικόν, dérivé du verbe μετέχω « je participe », qui a été traduit par les grammairiens latins en *participium*.

5. — Les grammairiens grecs, qui étaient de subtils analystes de la syntaxe, avaient donc dès l'abord reconnu la double nature du participe. Et, de ce point de vue, on ne peut que souscrire à l'appellation que cette constatation leur a suggérée.

6. — Le terme choisi par eux serait même parfait, s'il n'avait malheureusement l'inconvénient de pouvoir s'appliquer à tout aussi juste titre

1. Cf. Riemann et Goelzer, *Grammaire latine complète*, pp. 76 et 231.

au résultat de toute autre translation, comme, par exemple, l'infinitif (cf. chap. 180), le gérondif (cf. chap. 224, §§ 10 sqq.), le pronom (cf. chap. 178, §§ 2 et 3), etc.

7. — Le participe n'est pas un verbe. Ceci apparaît en particulier à la façon dont il réagit à la notion de diathèse.

8. — Certes, il arrive que le participe existe nettement à la diathèse active comme à la diathèse passive. Tel est le cas en russe, où le passif s'oppose à l'actif aussi bien au participe concomitant qu'au participe antérieur.

	Actif	Passif
	—	—
{	Concomitant : несущий « portant »	несом(ый) « étant porté »
	Antérieur : несший « ayant porté »	несен(ый) « porté »

9. — La plupart des langues tendent d'ailleurs à limiter la diathèse active au participe concomitant et la diathèse passive au participe antérieur : c'est, en particulier, le cas en français où le participe concomitant (dit présent) est actif (*portant*), tandis que le participe antérieur (dit passé) est passif (*porté*).

10. — Mais là aussi la notion de diathèse est beaucoup plus hésitante dans le participe que dans le verbe (cf. chap. 102, §§ 10, 13 et 14) : fr. *une couleur voyante, une rue passante*.

11. — De même le participe n'a plus du verbe la faculté d'être compatible avec la catégorie du mode ou celle du temps. En face des passés futurs (conditionnels) fr. *je serais, je ferais* et des futurs *je serai, je ferai*, il n'existe pas de participe conditionnel ou futur, bien que ces formes soient morphologiquement possibles : **serant, *ferant*.

12. — Toutefois, le grec conserve la faculté de concevoir le participe au **mode** conjectural et de construire le participe avec la particule conjecturale *ἄν*, tout comme l'infinitif et sans doute pour la même raison (cf. chap. 186, § 31) : οἶδά σε τοῦτ' ἄν ποιήσαντα εἰ ἐδύνω « je sais que tu l'aurais fait si tu l'avais pu ».

13. — De même le grec conserve la faculté de concevoir le participe aux différents **temps**. C'est ainsi qu'il connaît un participe futur : οὐδ' ὁ κωλύσων παρῆν (Sophocle) « il n'y avait là personne pour nous empêcher ».

14. — Du verbe, le participe n'a plus non plus la faculté de réagir à la notion de personne. C'est pourquoi on le range, de même que l'infinitif, parmi les modes **impersonnels** (cf. chap. 188, § 1).

15. — Aussi le prime actant du participe est-il normalement le substantif auquel il est subordonné :

*N'est-ce point à vos yeux un spectacle assez doux
Que la veuve d'Hector pleurant à vos genoux ?
(Racine, Andromaque, III, 4).*

Il est évident que le prime actant de *pleurant* est *la veuve d'Hector*.

16. — Les sujets parlants négligent d'ailleurs souvent cette particularité, surtout quand ils écrivent, et en particulier dans le style journalistique, ce qui entraîne inmanquablement des ambiguïtés parfois réjouissantes : *grièvement blessé, le médecin fit transporter le sexagénaire à l'hôpital*. Il semble ressortir de cette rédaction que le prime actant de *blessé* est *le médecin*, et que c'est par conséquent lui qui a été blessé.

17. — Mais du verbe dont il procède, le participe conserve la faculté d'être le régissant de subordonnés actants et circonstants (v. chap. 180, § 4).

18. — Ainsi le participe régit le second actant *la mythologie* dans *un livre racontant la mythologie aux enfants*.

19. — Le participe régit un circonstant, l'adverbe *subitement*, dans *Changeant subitement les drapeaux en haillons*
(V. Hugo, *Les Châtiments* : L'expiation).

(cf. aussi Moufflet, *Contre le Massacre de la langue française*, I (1930), p. 244).

20. — Le circonstant régi est un adjectif transféré en adverbe par translation sans marquant (cf. chap. 205, § 16) dans

Légère et court vêtue...,
(La Fontaine, *Fables*, VII, 10, La Laitière et le Pot au lait).

21. — Inversement de l'adjectif qu'il devient, le participe acquiert la faculté d'assumer le rôle d'épithète (cf. chap. 63, § 5), d'attribut (cf. chap. 66 et 68) ou d'apposition (cf. chap. 70).

22. — Le participe assume le rôle d'épithète dans fr. *un livre racontant la mythologie aux enfants*,

Ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille
(La Fontaine, *Fables*, III, 18, Le Chat et le vieux Rat).

Mieux vaut goujat debout qu'empereur enterré
(La Fontaine, *Contes et Nouvelles* : La Matrone d'Ephèse).

Ventre affamé n'a point d'oreilles
(La Fontaine, *Fables*, IX, 17, Le Milan et le Rossignol).

23. — Le participe assume le rôle d'attribut du prime actant dans de nombreuses expressions idiomatiques très aimées du grec : ἀδικεῖ Σωκράτης καινὰ δαιμόνια εισφέρειν « Socrate est coupable d'introduire de nouvelles divinités », m.-à-m. « Socrate est coupable introduisant de nouvelles divinités » ; ἐτύγγανε τυφλὸς ὢν « il se trouvait être aveugle », m.-à-m. « il se trouvait étant aveugle », δῆλος ἦν ὑμῖν ἐπιβουλεύων « il était évident qu'il conspirait contre vous », m.-à-m. « il était évident conspirant contre vous » ; ἔλαθεν ἐλθὼν « il vint sans qu'on s'en aperçût », m.-à-m. « il demeura caché venant » ; ἐπαύσατο μαχόμενος « il cessa de combattre », m.-à-m. « il cessa combattant » ; οἶδα πένης ὢν « je sais que je suis pauvre », m.-à-m. « je sais étant pauvre » ; φανερὸς εἶ προσιῶν « on voit que tu viens », m.-à-m. « tu es visible venant ».

24. — Le participe assume le rôle d'attribut du second actant dans le latin : *uidi eum ingredientem* « je le vis entrer », m.-à-m. « je le vis entrant » ; *audiui eum canentem* « je l'entendis chanter », m.-à-m. « je

l'entendis chantant » et dans le grec : ἀποφαίνω τοῦτον ψευδόμενον « je démontre qu'il ment », m.-à-m. « je le démontre mentant » ; ὁρῶ σε προσιόντα « je te vois venir », m.-à-m. « je te vois venant » ; αἰσθάνομαι αὐτὸν ὑμῖν ἐπιβουλεύοντα « je m'aperçois qu'il conspire contre vous », m.-à-m. « je m'aperçois de lui conspirant contre vous ».

25. — Le participe assume le rôle d'apposition dans :

*Un moment elle est gaie, un moment sérieuse,
Riant, pleurant, jasant, se taisant tour à tour.*
(Destouches).

26. — En bref les connexions inférieures du participe sont celles du verbe, tandis que ses connexions supérieures sont celles de l'adjectif.

27. — Il y a translation du premier degré I > A lorsqu'un mot-phrase est, généralement sans marquant, transféré en adjectif : *J'étais une idiote à l'instant de vous prêcher le bonheur honnête et ran-plan-plan* (H. Lavedan, *Viveurs*, IV).

CHAPITRE 199. — La proposition participe.

1. — Lorsqu'un verbe est transféré en adjectif par l'emploi du participe, le nœud qu'il constitue reçoit le nom de proposition participe : *(un livre) racontant la mythologie aux enfants*.

2. — Comme la proposition infinitive, à laquelle il répond sur le plan adjectival, la proposition participe repose sur une translation du premier degré (cf. chap. 182, § 2).

3. — C'est ainsi, que, par la translation du premier degré réalisée au moyen du participe, la proposition indépendante *(ce livre) raconte agréablement la mythologie aux enfants* est susceptible d'être transférée en la proposition participe *(un livre) racontant agréablement la mythologie aux enfants*.

4. — La proposition participe épithète est très fréquente dans la prose allemande. Le participe, tout en conservant toutes ses connexions inférieures, y suit les mêmes règles d'accord que l'adjectif épithète : *ein heute Abend im Stadttheater in Gegenwart verschiedener berühmter Musiker stattfindender Konzert* « un concert qui a lieu ce soir au théâtre municipal en présence de différents musiciens célèbres » ; *ein jeden Abend zu seinen Eltern nach Hause zurückkehrender Gymnasiast* « un lycéen qui retourne tous les soirs à la maison chez ses parents ».

5. — L'usage du participe pour transférer une indépendante en proposition participe est courante en turc : *beni gören adam* « l'homme qui me voit », m.-à-m. « l'homme me voyant ».

6. — Aussi l'emploi du participe *olan* « étant », du verbe substantif *olmak* « être », est-il courant en turc pour transférer une phrase nominale indépendante en adjectif : *evi olan bir adam* « un homme qui possède une maison » m.-à-m. « un homme sa maison étant », *evi büyük olan bir adam* « un homme dont la maison est grande » m.-à-m. « un homme

sa maison étant grande », *yüzü kara olan bir adam* « un homme dont la figure est noire » m.-à-m. « un homme sa figure étant noire », et au négatif *saçı sarı olmayan bir adam* « un homme dont la chevelure n'est pas blonde » m.-à-m. « un homme sa chevelure n'étant pas blonde », *çocuğu güzel olmayan bir karı* « une femme dont l'enfant n'est pas joli » m.-à-m. « une femme son enfant n'étant pas joli ».

7. — Le plus souvent d'ailleurs, le participe positif *olan* du verbe substantif n'est pas exprimé en turc et au lieu de dire *yüzü kara olan bir adam* « un homme dont la figure est noire », m.-à-m. « un homme sa figure étant noire », on dit communément *yüzü kara bir adam* m.-à-m. « un homme sa figure noire », de même *saçı sarı (olan) bir adam* « un homme dont la chevelure est blonde ».

Ces propositions participes sans participe exprimé font songer aux propositions infinitives sans infinitif exprimé (cf. chap. 182, § 20).

8. — En particulier, avec le nom verbal en *-ecek (-acak)*, le participe *olan* n'est généralement pas exprimé à l'anontif : *yarın beni görecek (olan) adam* « l'homme qui me verra demain ».

9. — Le substantif régissant peut ne pas être exprimé non plus, auquel cas l'adjectif épithète est nécessairement transféré en substantif (cf. chap. 177, §§ 4 et 5) : *başı bozuk* « (un homme) dont la tête est gâtée », m.-à-m. « (un homme) sa tête gâtée » c.-à-d. « une tête brûlée, un soldat irrégulier, un *bachi-bouzouk* ».

10. — Si, pour transférer une proposition en adjectif, le turc fait un usage courant de la proposition participe qui est une translation du premier degré, ce n'est pas qu'il ignore la translation du second degré. Il n'est pas impossible de dire en turc *bir adam ki evi var* « un homme qui possède une maison » mot à mot « un homme que sa maison est », etc., cf. chap. 250, § 16).

11. — Mais c'est là une tournure d'importation étrangère en turc et le turc lui préfère toujours, dès qu'il le peut, la translation du premier degré au moyen du participe ou du nom verbal.

12. — En basque, la translation du verbe en adjectif est la même que celle du substantif en adjectif, ce qui vient confirmer ce que nous avons dit ci-dessus sur l'indistinction du verbe et du substantif (cf. chap. 188, §§ 25, 27 et 29).

13. — Cette translation est assurée dans les deux cas par le suffixe translatif de génitif indéfini *-en*, qui, ajouté au verbe substantif à un **mode personnel**, forme ce que Gèze¹ appelle la **forme pronominale** et Lafitte² le **mode conjonctif**.

14. — Et c'est ainsi qu'en basque, de même que l'on dit : *Pierres-en lana* « le travail de Pierre », on dit de la même façon *egin du-en lana* « le travail qu'il a fait » m.-à-m. « le travail de il l'a fait ».

1. *Éléments de grammaire basque*, p. 129.

2. *Grammaire basque*, p. 394.

CHAPITRE 200. — Evolution du participe.

1. — La nature double du participe est inhérente à la notion même de ce nucléus. Aussi n'est-il pas surprenant qu'on la rencontre aussi haut qu'on peut remonter dans l'histoire du participe.

2. — E. Benvéniste a montré que les plus anciennes formes de participes en **(e/o)nt-* et d'adjectifs verbaux en **(e/o)nd-* de l'indo-européen reposent sur une base verbale substantivée par l'adjonction d'un suffixe nominal **-en-*¹.

3. — Mais, en même temps, il a reconnu que la conception la plus ancienne du participe en indo-européen, était plus indécise, moins nette, « moins strictement délimitée » qu'elle ne l'est dans le participe de la plupart des langues indo-européennes².

4. — A date moderne la comparaison de la valeur des différents participes nous montre qu'il s'agit, comme pour l'infinitif (cf. chap. 181, § 1), d'un nucléus en pleine évolution. C'est ainsi qu'en français le participe concomitant (dit présent) présente un stade d'évolution moins avancé que le participe antérieur (dit passé).

5. — En effet, tandis que le participe concomitant conserve du verbe son indifférence à l'égard des catégories nominales du genre et du nombre et reste invariable, le participe antérieur a déjà acquis la faculté adjectivale de s'accorder en genre et en nombre avec le substantif auquel il est subordonné :

Participe concomitant (présent) invariable.	Participe antérieur (passé) variable.
<i>une causeuse charmant ses auditeurs, des paysans moissonnant leurs champs, des partisans convainquant les néophytes.</i>	<i>une auditrice charmée par l'orateur, Heureux les épis mûrs et les blés moissonnés (Péguy, Eve.), des partisans convaincues.</i>

6. — De même que l'infinitif évolué donne naissance au substantif verbal (cf. chap. 181, § 7), de même le participe évolué donne naissance à l'adjectif verbal.

7. — Dans l'adjectif verbal comme dans le substantif verbal, les caractéristiques verbales tendent à s'effacer et sont en voie de disparition, tandis que les caractéristiques nominales adjectivales y apparaissent de plus en plus nettement.

8. — En français, l'adjectif verbal présente un stade de translation encore plus évolué que celui du participe antérieur.

1. *Origine de la formation des noms en indo-européen*, pp. 128, 144 et 177.

2. *Ibid.*, 126.

9. — Comme le participe antérieur, il s'oppose au participe concomitant en ce qu'il s'accorde en genre et en nombre avec le substantif auquel il est subordonné (cf. chap. 158, § 5).

*une rue passant par
le centre de la ville,
une causeuse charmant ses
auditeurs,
j'ai rencontré la garde montant
prendre son poste.*

une rue passante.

*une femme (causeuse) charmante,
la garde montante remplacera la
la garde descendante.
(Meilhac et Halévy, Livret de
Carmen, I).*

10. — Mais, en outre, il s'oppose à la fois au participe concomitant et au participe antérieur par deux caractéristiques qui l'éloignent du verbe et le rapprochent de l'adjectif.

11. — Les participes restent des formes verbales par leur orthographe, tandis que l'adjectif verbal admet fréquemment une forme d'orthographe différente et généralement plus simple (cf. chap. 158, § 6).

*un raisonnement convainquant les
auditeurs,
une drogue provoquant des nausées,
une fumée suffoquant les pompiers,
un homme vaquant à ses occupa-
tions,
un courtisan intrigant pour obtenir
une faveur,
deux arguments différant l'un de
l'autre,
la semaine précédant l'examen.*

*un raisonnement convaincant,
une toilette provocante,
une chaleur suffocante,
un emploi vacant,
un courtisan très intrigant,
deux arguments très différents,
la semaine immédiatement précé-
dente.*

12. — Les connexions inférieures du participe continuent à être celles d'un verbe, tandis que les connexions inférieures de l'adjectif verbal deviennent celles d'un adjectif.

13. — C'est ainsi que le participe reste susceptible de régir un actant, tandis que l'adjectif verbal perd cette faculté et ne peut régir qu'un adverbe (cf. chap. 158, § 4).

Participe

*une femme attachant le collier de
son chien,
une rue passant par le centre de
la ville,
une causeuse charmant ses audi-
teurs,
j'ai rencontré la garde montant
prendre son poste,

un accusé convaincu de fraude.*

Adjectif verbal

*une femme très attachante,
une rue très passante,
une causeuse charmante,
La garde montante remplacera la
garde descendante.
(Meilhac et Halévy, Livret de
Carmen, I).
une spirite absolument convaincue.*

14. — La même distinction existe en latin où le participe concomitant reste susceptible de régir un second actant à l'accusatif, tandis que le même devenu adjectif ne peut plus régir qu'un substantif transféré en adverbe par l'emploi du génitif translatif.

Participe	Adjectif
<i>miles patiens frigus</i> « un soldat qui est en train de souffrir du froid, qui est exposé au froid ».	<i>miles patiens frigoris</i> « un soldat qui sait « à l'occasion » supporter le froid ».

15. — Mais l'adjectif verbal, continue à présenter par ailleurs les connexions supérieures de l'adjectif acquises par le participe (cf. chap. 198, §§ 21-25).

16. — Au terme de son évolution, et dans la mesure où les sujets parlant ont perdu la conscience de son lien originel avec le verbe, le participe suit un processus en tout point comparable à celui de l'infinitif devenant nom d'action (cf. chap. 181, § 8) et finit par ne plus se distinguer en rien d'un adjectif ordinaire.

17. — Et c'est pourquoi les adjectifs en *-ant*, procédant d'anciens participes concomitants actifs, et en *-é, -u, etc.*, procédant d'anciens participes antérieurs passifs, sont si nombreux en français : *savant, puissant, charmant, attrayant, prévoyant, poignant, bienveillant, malveillant* (< *veillant*, ancienne forme de *voulant*), *méchant* (< *meschéant*, participe concomitant du vieux verbe *méchoir* « mal tomber ») ; *éveillé, résigné, varié, étoffé, aîné* (< *aîné* « né avant »), *puîné* (< *puis-né*) ; *fourbu* (participe antérieur du vieux verbe *fourboire*), *absolu, tortu* (ancien participe antérieur du verbe *tordre*) ; cf. aussi *du pain rassis*.

18. — Il arrive couramment que l'adjectif soit de forme différente et généralement plus archaïque que le participe, qui représente une forme plus moderne et à translation moins évoluée :

Adjectif	Participe
<i>bienveillant</i> <i>savant</i> <i>vaillant</i>	<i>voulant</i> <i>sachant</i> <i>valant</i>

19. — Il arrive même que la perspective historique permette de voir, antérieurement à la forme du participe, **deux formes d'adjectif**, dont la plus ancienne est la conservation de la forme de participe latin (mot *savant*) :

Adjectif français (forme savante, participe latin).	Adjectif français (forme populaire)	Participe français
<i>im-potent</i> <i>dé-cadent</i>	<i>puissant</i> <i>mé-chant</i>	<i>pouvant</i> <i>é-chéant</i>

20. — La perspective historique permet quelquefois de voir que ce qui est devenu un adjectif en latin et en français était encore une sorte de participe en indo-européen : i. e. * *plé-no-s* « rempli » lat. *pl. nus* > fr. *plein* (cf. chap. 74, § 16).

21. — C'est ainsi que le passage d'un verbe dans une langue laisse souvent dans son sillage tout un résidu de dérivés nominaux.

22. — Quand la translation du verbe en adjectif a cessé d'être vivante, il en reste des traces figées sous forme de suffixes de dérivation adjectivale. C'est ainsi que le suffixe fr. *-able* / *-ible* conserve généralement jusqu'aujourd'hui dans sa signification les notions verbales de **pouvoir** et de diathèse **passive**.

maniable « qui peut être manié ».

prévisible « qui peut être prévu ».

23. — En ce cas, ils peuvent être glosés par l'adjectif *susceptible* régissant l'infinitif de diathèse passive.

susceptible d'être manié, susceptible d'être prévu.

CHAPITRE 201. — Translation du substantif en adverbe (O > E) par préposition ou postposition.

1. — La translation du substantif en adverbe est un phénomène extrêmement fréquent dans les langues.

2. — En français, elle s'effectue le plus souvent, comme celle du substantif en adjectif (v. chap. 192, § 2), au moyen d'une préposition, qui peut d'ailleurs être la même que pour la translation du substantif en adjectif : *j'arrive de Paris* comme le *livre de Pierre*. Les locutions adverbiales de ce type sont donc, en réalité, composées d'une préposition (*de*) et d'un substantif (*Paris*).

3. — Les substantifs ainsi transférés en adverbes peuvent jouer le rôle de phrases adverbiales. C'est le cas de l'expression *du diable* (cf. chap. 77, § 9).

4. — Les prépositions peuvent transférer les substantifs en adverbe de **lieu** : *sur la table, Alfred habite à Montpellier* (v. St. 316), *de Paris à la mer, vous passerez par Tarascon, à la maison, dans ma chambre, chez le boulanger, devant la Préfecture, derrière la caserne.*

5. — Les prépositions peuvent également transférer les substantifs en adverbe de **temps** : fr. *Pierre se lève à huit heures, de grand matin, il travaille pendant la classe du soir, par un beau jour de printemps, en plein été,*

Avant l'affaire

Le roi, l'âne, ou moi, nous mourrons.

(La Fontaine, *Fables*, VI, XIX).

avant l'heure, après coup, depuis sa plus tendre enfance. Joseph arriva dès les chats (G. Duhamel, *Le jardin des Bêtes sauvages*, p. 194).

6. — L'adverbe auquel aboutit la translation avec marquant peut aussi être un adverbe de **manière** ; à cœur ouvert, à rebours, au petit bonheur, de grand cœur, un monsieur très bien de sa personne (cf. chap. 197, § 2).

Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre,

(La Fontaine, *Fables*, IX, II).

en auto, agir en homme de bien, avec plaisir, sans joie, par plaisanterie.

7. — Des substantifs transférés en adverbes de manière, il y a lieu de rapprocher ceux dont la translation sert à marquer une **cause** ou un **but** ; à dessein, dans le dessein de.

8. — On rapprochera également des translations adverbiales les expressions dans lesquelles on construit avec une préposition certains verbes, en particulier les verbes à un actant, et certains adjectifs : *penser à quelqu'un, songer à quelque chose, se souvenir de quelque chose*, c'est en quelque sorte la manière dont on pense, dont on songe, dont on se souvient ; *s'amuser de quelque chose avec quelqu'un* c'est préciser les conditions dans lesquelles on s'amuse ; *être fidèle à son serment, prêt au départ, étranger à une conspiration*, c'est en quelque sorte indiquer la façon dont on est fidèle, prêt, étranger.

9. — On rangera encore sous la même rubrique l'emploi de *on dirait* avec un substantif précédé du translatif *de* : *On dirait d'un fou*, c'est en quelque sorte la manière dont on exprime sa pensée à l'égard d'une personne d'allures bizarres.

10. — Les transférés résultant d'une translation O > E dont le translatif est une préposition peuvent être des adverbes résultatifs (cf. chap. 37, § 40 sqq., 130 et 171, § 3) qui indiquent les circonstances et les conditions auxquelles a abouti l'action exprimée par le verbe *er hat sich um den Verstand getrunken* « la boisson lui a fait perdre la raison (il a laissé sa raison au fond de la bouteille) », *wir haben ihn unter den Tisch getrunken* « nous l'avons tant fait boire qu'il a roulé sous la table », m.-à-m. « nous l'avons bu sous la table », *ein schöneres Wiegenlied, Mutter, hat mich noch nie in den Schlaf gesungen* « jamais, maman, je ne m'étais endormi bercé par plus belle chanson », m.-à-m. « jamais, mère, une plus belle berceuse ne m'avait chanté dans le sommeil¹ » (cf. chap. 37, § 41), *er soll heute nach London* « il doit partir aujourd'hui pour Londres » (cf. chap. 37, § 43).

11. — Dans la plupart des langues de l'Europe il existe ainsi des **prépositions**, dont la principale utilité est de transférer les substantifs en ces différentes espèces d'adverbes : it. *sotto la tavola* « sous la table », esp. *sobre las olas* « sur les ondes », angl. *on the table* « sur la table », bret. *war an dôl* « sur la table ».

12. — La translation par préposition se rencontre dans certaines familles de langues même hors d'Europe : samoan *i lea mea* « dans ce lieu ».

1. A. Malblanc, *Pour une stylistique comparée du français et de l'allemand*, p. 31.

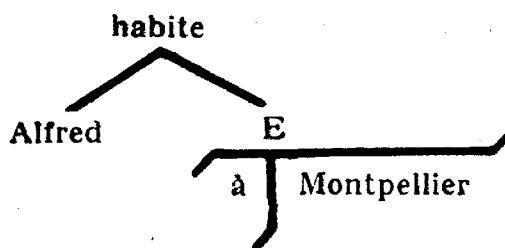
13. — Le translatif, au lieu d'être préposé, peut être postposé. Au lieu de dire qu'on a affaire à une préposition on dit alors qu'on a affaire à une **postposition**. Les postpositions sont en général rares dans nos langues d'Europe, qui sont plutôt des langues à prépositions. Mais elles sont loin d'y être totalement inconnues. On en rencontre même en français : *quelques jours après, vingt ans après*.

14. — Bien qu'exceptionnelles les postpositions ne sont inconnues ni en latin ni en grec : lat. *fili gratia* « pour l'amour de son fils », *honoris causa* « en vue de l'honneur », gr. τῆς ὕβρεως ἐνεκα « à cause de cet outrage ». On a de même en russe : Христа ради « pour l'amour du Christ ».

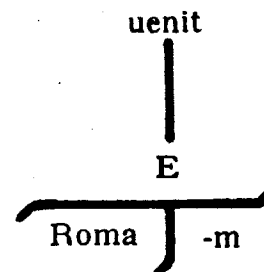
15. — Pour transférer les substantifs en adverbess, l'usage de postpositions est, au contraire, la norme dans un grand nombre de langues, en particulier dans les langues ouralo-altaïques, en groenlandais, en géorgien, en basque, etc. : turc *el ile* « avec la main », *el-im-de* « dans ma main », *oda-da* « dans la chambre », tat. *soras-ble* « avec appétit », hongr. *a szobá-ban* « dans la chambre », *nyár-on* « en été », *a gyermekkel* « avec l'enfant », finn. *kirkon kohdalla* « à côté de l'église », *viikon perästä* « une semaine après », *lasten kanssa* « avec les enfants », zyr. *pir-vile* « à un festin », vot. *bazar-je* « au marché », tchér. *temle-dene* « avec appétit », tchouv. *tuta-pa* « avec appétit », groenl. *nuna-me* « dans le pays », *nuna-kut* « sur le pays », géorg. *klas-ši* « dans la classe », basque *hiri-an* « en ville », *negu-an* « en hiver », *atsegin-ekin* « avec plaisir ».

16. — Dans les langues à prépositions, il arrive que l'adverbe auquel aboutit la translation du substantif soit renforcé par un véritable adverbe qui en précise le sens. Le cas se produit couramment en allemand : *zum Fenster hinaus* « par la fenêtre », *von Kind auf* « depuis l'enfance », cf. lat. *a puero*, chap. 202, § 9, all. *von nun an* « à partir de maintenant », c'est-à-dire « dorénavant » ; on se gardera de prendre ces adverbess postposés pour des postpositions.

17. — Il arrive qu'à la longue les locutions adverbialess s'agglutinent. Elles aboutissent ainsi orthographiquement à de véritables adverbess, dont l'étymologie est transparente : fr. *partout, debout, autour de, afin de*, etc., russe : *наизусть* « par cœur ».



Stemma 316



Stemma 317

18. — Il y a lieu de noter que la locution adverbialess slovène *po koncu* « debout » présente exactement la même translation que l'adverbe français agglutiné *debout*. A l'agglutination près, les deux langues ont eu recours, de façon tout à fait indépendante, au même procédé et au même substantif fr. *bout*, slov. *konec*. Il y a là une rencontre qui montre bien l'universalité du phénomène de la translation et l'affinité typologique de deux idiomes par ailleurs entièrement distincts.

19. — Quant aux postpositions, elles sont le plus souvent agglutinées au substantif qu'elles suivent. En latin, c'est le cas pour la seule postposition fréquente, qui est *cum* employé comme translatif d'un substantif personnel : *mecum* « avec moi », *uobiscum* « avec vous » (cf. chap. 161, § 7).

CHAPITRE 202. — Translation du substantif en adverbe (O > E) au moyen d'un cas translatif.

1. — Les langues à cas opèrent la translation du substantif en adverbe de lieu en mettant ce substantif à un des cas obliques de la déclinaison (jamais au nominatif, cf. chap. 162, § 9).

2. — L'**accusatif** transfère le substantif en adverbe

- a) de lieu (translocal, cf. chap. 37, § 13 et 131, § 12) : lat. *uenit Romam* « il est venu à Rome » (V. St. 317), *eo rus* « je vais à la campagne », *domum concessit* « il est allé à la maison ».
- b) de lieu (distance) gr. ἡ πόλις ἀπέχει σταδίους ἑβδομήκοντα « la ville est à soixante-dix stades de distance », lat. *castra hostium ab urbe nostra decem milia passuum absunt* « le camp ennemi est éloigné de notre ville de dix mille pas » ;
- c) de temps (durée) gr. πολὺν χρόνον ἀπεδήμησεν « il fut absent pendant un long espace de temps », lat. *tres annos regnavit* « il régna (pendant) trois ans », all. *den ganzen Tag*, rus. целый день « toute la journée » ;
- d) de manière : gr. τὰ πάντα κρατεῖν « l'emporter complètement ». Le grec transfère ainsi souvent des noms en adverbes en les mettant simplement à l'accusatif pluriel ;
- e) de relation : gr. πόδας ὠκὺς Ἀχιλλεύς m.-à-m. « Achille léger quant à ses pieds », c'est-à-dire en bon français « Achille aux pieds légers », lat. *uicem meam* « pour mon compte » ;
- d) de quantité : lat. *eos aliquid usus ac disciplina subleuabant* « l'expérience et la discipline les aidaient quelque peu », all. *es ist etwas zu gross* « c'est un peu trop grand ».

3. — Le **génitif** transfère le substantif en adverbe

- a) de temps : gr. νυκτός « de nuit », ἡμεράς « de jour », θέρους « en été », all. *Tags* « de jour », *Winters* « en hiver » ;
- b) de manière : gr. αὐτὸν εἶχε τῆς χειρός « il le tenait par la main », τὸν λύκον εἶλε τῶν ὠτῶν « il prit le loup par les oreilles », all. *guten Kaufs* « à bon marché » ;
- c) de cause : gr. θαυμάζειν τινὰ τῆς σοφίας « admirer quelqu'un pour sa sagesse », ἀνὴρ θαυμαστός τῆς σοφίας « un homme admirable pour sa sagesse », τοῦ σκοποῦ στοχάζεσθαι, τυγχάνειν « viser, atteindre le but » ;

d) de prix : gr. μισθοῦ τι πράττειν « faire une chose pour de l'argent ».

4. — Le **locatif** transfère le substantif en adverbe de lieu (intra-local (v. chap. 37, § 13) : lat. *habitat Romae* « il habite à Rome », *Carthagini* « à Carthage », *domi militiaeque* « à la maison et à l'armée », c'est-à-dire « à l'intérieur comme à l'extérieur », *humi* « par terre », let. *istabā* « dans la chambre ».

5. — Le **datif** transfère le substantif en adverbe

a) de temps : gr. τῷ τετάρτῳ ἔτει « dans la quatrième année » ;

b) comitatif : gr. ἀπῆλθε ταῖς ὀκτῶ ναυσί « il s'éloigna avec les huit navires ».

c) d'instrument : gr. αὐτὸν ἀπέκτεινε τῷ ξίφει « il le tua de son épée ».

d) de cause : gr. ὀργῇ τὸν ἐχθρὸν ἔπαισε « il frappa son ennemi par colère ».

e) de manière : gr. βίᾳ « de force », κοινῇ « en commun », λάθρᾳ « en secret ».

f) de quantité : gr. δέκα ἔτεσιν μετὰ ταῦτα « dix ans après cela ».

6. — L'**ablatif** transfère le substantif en adverbe

a) de lieu (origine) lat. *domo uenit* « il vient de la maison », *rure redeo* « je reviens de la campagne » ;

b) de lieu (parcours) : lat. *porta Nomentanā profectus est* « il partit par la porte Nomentane » ;

c) de temps (époque) lat. *aestate* « en été », *hieme* « en hiver », *horā octauā* « à huit heures », *occasu solis* « au coucher du soleil » ;

d) de temps (durée) : lat. *oppidum decem diebus expugnauit* « il prit la ville en dix jours » ;

e) de manière : lat. *ordine* « en ordre », *ratione* « avec méthode », *jure* « à bon droit », *agmine* « en ordre de marche », *pedibus* « à pied », *magna voce* « à haute voix », *teneo lupum auribus* « je tiens le loup par les oreilles » ; la translation du substantif entraîne naturellement celle de son attribut : *me auctore* « grâce à mon initiative » ;

f) de cause : lat. *fame interiit* « il mourut de faim ».

Dans les deux cas précédents, si l'épithète subordonnée au substantif est un participe, l'ensemble donne lieu à une tournure très aimée du latin et connue en grammaire latine sous le nom d'ablatif absolu, *sic est locutus partibus factis leo* (Phèdre, *Fables*, I, 6) « les parts ayant été faites, le lion parla ainsi », *urbe capta hostis profectus est* « après avoir pris la ville, l'ennemi s'en alla » ;

g) d'instrument : grec χρῆσθαι τοῖς ὅπλοις « se servir de ses armes », lat. *ferire aliquem gladio* « frapper quelqu'un au moyen d'une épée », *haec domus saxo quadrato aedificata est* « cette maison a été bâtie en pierre de taille » ;

h) de quantité : lat. *uiginti annis post* « vingt ans après ».

7. — L'**instrument** transfère le substantif en adverbe

- a) de lieu (parcours) : rus. морем « par mer » ;
- b) de temps : rus. утром « le matin », вечером « le soir », днём « de jour », ночью « de nuit », летом « en été », зимою « en hiver » ;
- c) de manière : rus. шагом « au pas » ;
- d) d'instrument : rus. пишу пером « j'écris avec une plume », рукою « avec la main » ;
- e) de quantité : rus. двумя годами моложе « de deux ans plus jeune ».

8. — Dans les langues à cas, l'usage des cas peut se combiner avec celui d'une préposition ou d'une postposition. Il s'agit alors d'une translation atténuée (cf. chap. 168, § 8), partagée qu'est la valeur translative entre les deux procédés.

9. — C'est le cas en latin : *ambulat in horto* « il se promène dans le jardin », *ante portam* « devant la porte », *in urbe* « dans la ville », *intra muros* « dans l'enceinte des murs », *trans Rhenum* « au-delà du Rhin », *post cenam* « après le dîner », *per totum diem* « pendant toute la journée », *post tres dies* « dans trois jours », *in tam multis annis* « dans l'espace de tant d'années », *a puero, a pueris* « depuis l'enfance », *per uim* « par la violence », *pro patria* « pour la patrie », *aderat cum gladio* « il était présent avec une épée » (sens dit comitatif).

10. — Il en était de même en grec : ἀμφὶ πῦρ « autour du feu », κατὰ τῶν πετρῶν « du haut des rochers », ἐν εἰρήνῃ « en temps de paix », μετὰ τὸν θάνατον « après la mort ».

11. — De ce point de vue la typologie de l'allemand est la même que celle du grec et du latin : *auf dem Tisch* « sur la table », *in dem Garten* « dans le jardin », *mit meinem Vater* « avec mon père ».

12. — Les langues slaves, par là très européennes, font également usage avec les cas de prépositions pour transférer les substantifs en adverbess ; rus. на столе « sur la table », перед домом « devant la maison », под Москвою « auprès de Moscou », после обеда « après le déjeuner », с братом « avec son frère ».

13. — Lorsque le translatif est un **cas**, tous les mots en connexion avec le mot transféré suivent le même sort et se mettent par conséquent au même cas ; all. *auf einem steilen, schwierigen, sandigen Wege* (cf. chap. 8, § 11).

14. — Lorsqu'au contraire le translatif est une préposition, il est mis en facteur commun et porte alors à lui seul sur l'ensemble des subordonnés : *sur un chemin montant, sablonneux, malaisé*. (La Fontaine, *Fables*, VII, 9, Le coche et la mouche) (cf. chap. 8, § 11 et stemma 14).

CHAPITRE 203. — Translation du substantif en adverbe (O > E) sans marquant.

1. — Très souvent, au moins dans les langues sans cas¹, la translation du substantif en adverbe se produit sans marquant.

2. — Le procédé se rencontre quelle que soit l'espèce d'adverbe auquel aboutit le transférende.

3. — En français, la translation sans marquant peut par exemple aboutir à un adverbe de **temps** : *je partirai vendredi* ; ou de **durée** : *la traversée dura trois heures*.

4. — La même translation sans marquant peut également aboutir à un adverbe de **manière** : *il est malpoli de parler la bouche pleine ; avancer pas à pas ; boire goutte à goutte ; vivre au jour le jour ; le condamné s'avançait la corde au cou ; le cheval était en liberté, la bride sur le cou*.

5. — C'est en particulier le cas, en ce qui concerne le substantif transféré en adverbe de manière indiquant la chose dont on parle : *parler musique, parler affaires, parler argent*.

6. — On peut également transférer sans marquant un substantif en un adjectif de manière subordonné à un adjectif de couleur, auquel il est postposé, *vert bouteille, bleu horizon*.

7. — En allemand, on trouve le substantif complément d'agent du verbe passif transféré sans marquant en adverbe de **cause** (agent) subordonné au participe passé de ce verbe, qu'il précède et avec lequel il forme un composé : *mondbeglänzt* « éclairé par la lune ».

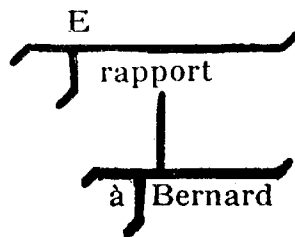
8. — Enfin en anglais, on trouve le substantif transféré en adverbe de quantité subordonné à un adjectif, qu'il précède, et avec lequel il forme un composé : *my eleven-year-old son* « mon fils âgé de douze ans ».

CHAPITRE 204. — La transvaluation.

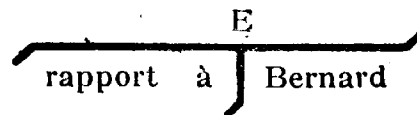
1. — La translation peut exceptionnellement fonctionner à faux et, au lieu de transférer un mot plein d'une catégorie dans une autre, transférer abusivement un mot plein en mot vide ou inversement. A la suite de cette translation le translatif, mot vide, permutant avec le transférende ou avec le transféré mots pleins, est alors, non plus l'**instrument**, mais l'**objet** de la translation.

1. Car dans les langues à cas toute translation entraîne obligatoirement l'emploi d'un cas oblique, c'est-à-dire autre que le nominatif (cf. chap. 162, § 9).

2. — Lorsque le substantif transféré en adverbe par translation sans marquant régit lui-même un autre substantif transféré, il arrive qu'à la longue il soit pris, non plus pour le transférende transféré par cette translation sans marquant, mais pour le translatif de cet autre substantif. Soit, par exemple, la tournure populaire *rapport à Bernard*, le sentiment linguistique, à la suite de cette évolution, cesse de l'interpréter selon le stemma 318, pour l'interpréter selon le stemma 319. C'est ainsi que s'explique l'origine de locutions prépositionnelles aujourd'hui parfaitement correctes, telles que *grâce à : grâce à Dieu*.



Stemma 318



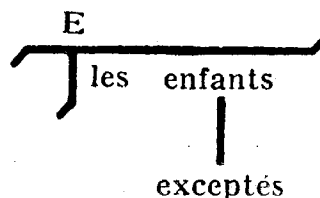
Stemma 319

3. — La locution prépositionnelle populaire *crainte de* s'explique de la même façon que *rapport à* :

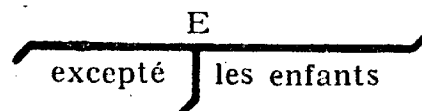
*Crainte pourtant de sinistre aventure,
Allons chez nous achever l'entretien*
(Molière, *Amphitryon*, 1-2).

4. — Lorsque le substantif transféré en adverbe par translation sans marquant régit lui-même un adjectif (généralement un participe), il arrive qu'à la longue cet adjectif ou participe soit pris pour le translatif du substantif. De postposition, ce nouveau translatif a alors tendance en français à devenir préposition, conformément à la typologie du français. Soit, par exemple, fr. *excepté(s) les enfants*, le sentiment linguistique, à la suite de cette évolution, a cessé d'interpréter cette expression d'après le stemma 320, pour l'interpréter selon le stemma 321.

Du même type relèvent *hormis les vieillards, passé huit heures, pendant l'été, durant la saison*.



Stemma 320



Stemma 321

5. — Il arrive, bien que la chose soit rare, que la transformation du participe subordonné en translatif s'accompagne à l'origine d'une fausse coupe morphologique : C'est ainsi que s'explique l'étymologie de l'allemand *während* « pendant », qui ne date que du XVIII^e siècle : la translation au moyen du génitif *während des Krieges* « pendant la guerre » est devenue, par fausse coupe morphologique, une translation avec préposition *während des Krieges*.

6. — Au fur et à mesure que le participe se fige en translatif, il passe dans la catégorie des mots pleins et variables à celles des mots vides et invariables et cesse de s'accorder avec le substantif. Cette évolution est facile à suivre à travers l'histoire de la langue :

hormis (= *hors mis*), attesté depuis le XIII^e siècle, est toujours invariable).

excepté { attesté depuis { s'accorde avec le substantif jusqu'au
le XIV^e siècle { XVI^e siècle, invariable ensuite.

passé (moderne) { s'accorde avec le substantif s'il le suit,
invariable s'il le précède.

7. — C'est ainsi que s'explique l'origine de tournures telles que : *avoir les larmes plein les yeux, de l'argent plein les poches, en avoir plein la bouche,*

Salomon. — ... *je commence à en avoir plein le dos de Germaine* (Henri Lavedan, *Viveurs*, II, p. 179). *Retour d'un voyage en Corse, il est venu nous faire visite. Garde aussi les chemins battus, crainte des loups* (Charles Nodier, *Trésor des fèves et fleur des pois*, p. 132), sans oublier les tournures populaires : *je viens vous voir, rapport à Bernard et histoire de rire et de s'amuser.*

8. — Charles Bally donne à ce passage de la valeur de O (substantif) à celle de t (préposition) le nom de **transvaluation**¹.

9. — C'est par une transvaluation de ce genre, mais de sens inverse, puisque c'est cette fois un mot vide qui devient mot plein, qu'une préposition (t) peut être transférée en adverbe (E). Le translatif le plus fréquent de cette translation en français est *de*, mais le français connaît aussi d'autres procédés.

Prépositions	Adverbes
<i>dans</i>	<i>dedans</i>
<i>hors</i>	<i>dehors</i>
<i>sous</i>	<i>dessous</i>
<i>sur</i>	<i>dessus</i>
<i>avant</i>	<i>auparavant</i>

Le peuple dira même, tout au moins dans certaines régions de France, *de sans*, distinguant, ainsi l'adverbe de la préposition :

<i>sans</i>		<i>de sans</i>
-------------	--	----------------

Par exemple : *je n'ai pas trouvé mon chapeau, alors je suis venu de sans.*

1. *Linguistique générale et linguistique française*, 1932, §§ 209 et 236. [Dans sa seconde édition complètement refondue, Ch. Bally a préféré au terme *transvaluation* l'expression *permutation des valeurs* ; mais il ne modifie pas son analyse du fait linguistique et le verbe *transvaluer* ainsi que le substantif *transvaluation* apparaissent encore plusieurs fois au cours de son exposé comme dans l'index. Cf. 3^e éd., semblable à la deuxième, publiée chez Francke, à Berne, en 1950 : § 324, 2 et p. 220, 221... etc...]

CHAPITRE 205. — Translation de l'adjectif en adverbe (A > E).

1. — La translation de l'adjectif en adverbe est un phénomène très commun dans la plupart des langues. Presque toujours l'adjectif transféré est un adjectif qualificatif et le transféré un adverbe de manière. Les adverbes de manière pourraient donc, à tout aussi juste titre, être dénommés **adverbes qualificatifs**.

2. — En français le translatif est le suffixe *-ment* : *courageuse-ment*, *sage-ment*. Au membre de phrase nominale, *une lecture distincte et une écriture lisible* répond, dans l'ordre du procès (v. chap. 32, § 4), la phrase verbale *il lit distinctement et écrit lisiblement* (v. chap. 32, § 19 et ch. 121, § 8).

3. — La plupart des langues néo-latines assurent la translation de l'adjectif qualificatif en adverbe de manière, au moyen d'un suffixe *-mente* dont la parenté avec celui du français saute aux yeux : it. esp. *viva-mente* « vivement », it. *dolce-mente*, esp. *dulce-mente* « doucement », port. *justamente* « justement ».

4. — Cette parenté tient à l'origine commune de ces formations et à leur étymologie latine ; un adverbe comme fr. *bonnement*, esp. *buena-mente* procède de l'expression lat. *bona mente* « d'un esprit bon » (v. chap. 174, § 24).

5. — Cette étymologie nous fournit déjà une indication précieuse sur la genèse du suffixe *-ment*. Il s'agit d'une ancienne forme fléchie *mente* « d'un esprit », ablatif du substantif latin autonome *mens* « l'esprit ». C'est donc un mot plein devenu mot vide en s'agglutinant.

6. — Le même procédé se rencontre dans un certain nombre de langues, en particulier dans l'anglais qui spécialise sous la forme *-ly* au sens de suffixe assurant la translation de l'adjectif qualificatif en adverbe, l'ancien substantif autonome du germanique * *līkas* « corps » d'où sort en allemand le suffixe d'adjectif *-lich*, angl. *real-ly* « réellement ».

7. — Par un procédé analogue, les langues ouralo-altaïques affectent un suffixe casuel à la translation de l'adjectif qualificatif en adverbe de manière :

- hongr. *nagy* « grand » ; *nagy-on* « grandement »,
- hongr. *rossz* « mauvais » ; *rossz-ul* « mal »,
- hongr. *jó* « bon » ; *jó-l* « bien »,
- hongr. *beszél ön magyarul ?* « parlez-vous hongrois ? »
- finnois : *puhutte suomea* « vous parlez finnois »,
- turc : *türk-çe söylemiseniz ?* « parlez-vous turc ? ».

8. — Le même procédé est employé par le géorgien, qui affecte à la formation des adverbes de manière le suffixe casuel *-ad* (*a*) : *mdidari* « riche », *mdidar-ad* « richement ».

9. — C'est également au moyen d'un suffixe que le japonais transfère ses adjectifs en adverbes de manière :

- yoroshii* « bon », *yoroshi-ku* « bien »,
- samui* « froid », *samu-ku* « froidement ».

10. — Enfin on trouve le même procédé en basque : *segur* « sûr », *segur-ki* « sûrement ».

11. — Lorsque le suffixe s'agglutine, il fournit une forme casuelle. C'est le cas dans un grand nombre de langues indo-européennes, où le cas adverbial est un ancien cas qui n'a néanmoins pas été complètement intégré au paradigme de la déclinaison.

12. — En latin, la terminaison est le plus souvent *-e*, *-o* ou *-ter* :

lat. *firmus* « ferme », *firm-ē* « fermement ».

lat. *subitus* « soudain », *subit-ō* « soudain (-ement) ».

lat. *fortis* « courageux », *forti-ter* « courageusement ».

13. — Le grec fait normalement appel pour former ses adverbes de manière à la désinence *-ως* d'un ancien cas adverbial :

δίκαιος « juste », *δικαί-ως* « justement ».

σοφός « sage », *σοφ-ώς* « sagement ».

14. — On a de même en lette une désinence adverbiale en *-i* *labs* « bon », *lab-i* « bien ».

15. — Dans un grand nombre de langues, la translation de l'adjectif qualificatif en adverbe de manière se fait sans marquant.

16. — Ce procédé est largement mis à contribution par le français, qui en tire un grand nombre d'expressions savoureuses de très bonne langue : *parler haut*, *parler bas*, *crier fort*, *chanter faux*, *parler franc*, *sonner creux*, *flirter doux*, *taper dur*, *battre froid*, *aller droit*, *boire chaud*, *boire frais*, *boire sec*, *voir clair*, *tourner rond*, *la gent trotte-menu*. C'est notamment par un adjectif transféré ainsi sans marquant en adverbe que le français indique la langue dans laquelle on s'exprime : *parler français*.

17. — On trouve également en français des expressions fort savoureuses où l'adjectif qualificatif transféré sans marquant en adverbe de manière est subordonné à un adjectif : un *œuf frais pondu*, *être fin prêt*, *arriver bon premier*, sans oublier la tournure si sympathique des Suisses, *il fait bon chaud*.

18. — La translation sans marquant est normale en roumain :
el cântă rău « il chante mal ».

19. — C'est également le procédé normal en breton où *mad* signifie à la fois comme adjectif « bon » et comme adverbe « bien ».

20. — L'allemand peut transférer tout adjectif en adverbe sans l'aide d'aucun marquant : *er schreibt gut* « il écrit bien ».

21. — L'adjectif ainsi transféré en adverbe de manière par translation sans marquant peut être subordonné à un adjectif qualificatif et former un composé : *weissgrau* « gris-blanc », *grüngelb* « jaune-vert », *gelbrot* « rouge-jaune » c'est-à-dire « fauve ».

22. — Enfin l'adverbe obtenu par translation sans marquant à partir d'un adjectif qualificatif peut être un adverbe résultatif : *sich satt essen* « manger jusqu'à satiété, se rassasier », *sich krank arbeiten*

« se rendre malade à force de travailler », *sich tot lachen* « se mourir de rire », *blank putzen* « rendre brillant en frottant » c'est-à-dire « astiquer », *er hat sich die Augen rot geweint* « il a les yeux rouges d'avoir pleuré », *die Achse ist warm gelaufen* « l'essieu a chauffé »¹ (v. chap. 37, § 47).

23. — Tout comme l'allemand, le hollandais peut transférer un adjectif en adverbe sans marquant : *hij schrijft goed* « il écrit bien ».

24. — Pour transférer un adjectif en adverbe de manière, le danois procède également sans marquant. Mais l'adjectif transféré est à la forme du genre commun : *han svarede rigtigt* « il répondit exactement ».

25. — De même, le russe procède sans marquant. Mais l'adjectif transféré en adverbe de manière est à la forme courte du neutre : он говорит хорошо « il parle bien ».

CHAPITRE 206. — Translation du verbe en adverbe. Le gérondif.

1. — La translation du verbe en adverbe (I > E) existe dans le gérondif, qui est un verbe transféré en adverbe de manière.

2. — Nombre de langues aboutissent au gérondif par translation simple. C'est, par exemple, le cas en latin, en italien et en russe.

3. — Le latin marque le gérondif par la terminaison *-ndo* : *legendo doctus euasit* « il est devenu savant en lisant ».

4. — L'italien a conservé la terminaison du latin : *Alfredo parla mangiando* « Alfred parle en mangeant ».

5. — Le russe marque le gérondif par la terminaison *-я (-а), -ючи (-ючи)* : я сидел читая « j'étais assis en lisant ».

6. — La sécution de tous ces gérondifs est **concomitante**. Le russe possède en outre un gérondif antérieur synthétique dont le marquant est la terminaison *-в(-вши)* написав письмо, я пошёл на почту « ayant écrit la lettre, j'allai à la poste ».

7. — Le français ne possède pas de gérondif formé par translation simple. Il est obligé de recourir à la translation double (cf. chap. 224, §§ 11 sqq.).

8. — Il arrive que la translation du verbe en adverbe soit réalisée sans intervention du gérondif, par simple emploi d'un translatif (préposition) avec le verbe transférendo à un mode personnel : fr. *manger à bouche que veux-tu, crier à tue-tête, jouer à qui perd gagne*.

9. — Le transférendo peut être un mot-phrase *tirer à hue et à diable*.

1. Cf. A. Malblanc, *Pour une stylistique comparée du français et de l'allemand*, p. 31.

CHAPITRE 207. — La translation simple verbale.

1. — La translation simple verbale ne se présente guère que comme translation désubstantivale ($O > I$) et surtout comme translation déadjectivale ($A > I$) et $E > I$.

2. — Un substantif est transféré en verbe quand il prend la valeur d'un mot-phrase : fr. *serviteur!* (mot-phrase de politesse), fr. *bonne chance!* all. *Viel Glück* «bonne chance!» (souhais), lat. *me infelicem!* «malheureux que je suis» (mot-phrase émotif, cf. ci-dessus chap. 46, § 19, 2^o).

3. — La translation de l'adjectif en verbe est celle que l'on rencontre dans la phrase à verbe *être* (cf. chap. 67).

4. — La grammaire traditionnelle, dont le péché mignon est de faire, en général, peu de cas de la syntaxe, range assez inconsidérément les phrases de ce type parmi les phrases nominales.

5. — Ceci peut être vrai pour la phrase attributive telle qu'on la rencontre dans un grand nombre de langues et en particulier en latin : *domus noua* (cf. chap. 66, §§ 2-8).

6. — Mais c'est se payer de mots que de confondre la phrase à verbe *être* avec la phrase attributive pure (cf. chap. 67, § 1) et de qualifier de nominale une phrase dont le nœud structural est notoirement un verbe : *la maison est neuve*.

7. — En réalité le verbe substantif assume ici un rôle de translatif (cf. chap. 170, §§ 3, 5 et 7). C'est un translatif variable (cf. chap. 30, § 11 et 170, § 3, 2^o).

8. — Il sert à transférer l'adjectif *neuve* (A) en verbe *est neuve*. Il en fait un adjectif-verbe (cf. chap. 66, §§ 7 et 8).

9. — Le nucléus *est neuve* est donc un nucléus dissocié, puisqu'il comporte deux éléments (cf. chap. 23, § 14).

10. — Dans ce nucléus la fonction structurale est assurée par l'auxiliaire *est*, la fonction sémantique par l'adjectif auxilié *neuve* (cf. chap. 67, §§ 1, 3 et 6).

11. — On ne rencontre guère d'exemple d'adverbe transféré en verbe. Mais on peut rencontrer des adverbes transférés en mots-phrases. C'est le cas en allemand, où un adverbe peut prendre la valeur d'un impératif : *Fort mit euch!* (Storn, *der Schimmelreiter*, p. 166) «débarrassez-moi le plancher!».

CHAPITRE 208. — **Les translations simples sous-catégoriques**
(A > A) et (E > E).

1. — Certaines translations, au lieu d'avoir une catégorie de départ et une catégorie d'arrivée différentes, se bornent à transférer un élément d'une sous-catégorie (cf. chap. 37-37 et 167, § 2) dans une sous-catégorie différente au sein de la même catégorie. Nous réserverons à ces translations le nom de **translations sous-catégoriques**.

2. — Il en résulte que dans les translations de sous-catégorie, la catégorie de départ est la même que celle d'arrivée.

3. — Inversement lorsque dans une translation, la catégorie de départ est la même que celle d'arrivée, il ne peut s'agir que d'une translation de sous-catégorie.

4. — Les translations simples sous-catégoriques les plus usuelles sont celle de l'adjectif (A > A) et celle de l'adverbe (E > E).

5. — La translation sous-catégorique de l'adjectif la plus fréquente est celle des noms de nombres. Elle consiste à transférer ceux-ci de la sous-catégorie des adjectifs numéraux cardinaux à celles des adjectifs numéraux ordinaux.

6. — Dans la plupart des langues, cette translation est marquée par l'emploi d'un suffixe : fr. *-ième*, all. *-te*, angl. *-th*.

7. — Le suffixe *-ième* est courant en français pour transférer un adjectif numéral cardinal en adjectif numéral ordinal : *deux-ième*, *trois-ième*, *quatr-ième*. On ajoute même familièrement le suffixe *-ième* ou symbole N, qui désigne en mathématiques un grand nombre : *je vous le dis pour la N-ième* (lire : *en-nième*) *fois*.

8. — On a de même en allemand, avec le suffixe *-te* : *Friedrich II* (lire : *der Zwei-te*) « Frédéric II ». *Karl V* (lire : *der Fünf-te*) « Charles-Quint ».

9. — Et on a en anglais, avec le suffixe *-th* : *George V* (lire : *the fif-th*) « Georges V ».

10. — Sans marquant, la même translation est en général assez rare. Mais elle est de rigueur en français (à partir de *deux* seulement), quand elle indique le numéro d'ordre des souverains ou assimilés, des années, des quantèmes du mois, des pages : *Louis XIV* (lire : *quatorze*), *Napoléon II* (lire : *deux*), *le pape Léon XIII* (lire : *treize*), *l'an IX* (lire : *neuf*), *demain 6* (lire : *six*) *juillet*, *page 6* (lire : *six*).

11. — La translation sous-catégorique de l'adverbe n'est pas rare. Elle fait passer un adverbe d'une catégorie dans une autre au moyen de translatifs de sous-catégorie.

12. — C'est ainsi que l'on dira fr. *je vous attends depuis hier*, *envoyez-moi ce livre avant demain*.

13. — Les adverbes *hier*, *demain*, peuvent donc être transférés par les prépositions que sont *depuis*, *avant*, *pour*.

14. — La variété des translations de sous-catégorie qui sont permises à l'intérieur de la catégorie de l'adverbe révèle une grande souplesse de cette espèce de translation.

15. — L'étude des possibilités indéfinies qu'offre ce type de translation n'est pas faite. On est en droit de le regretter, car elle serait certainement pleine d'enseignements sur la structure interne de la catégorie de l'adverbe.

LIVRE C :
TRANSLATION DU PREMIER DEGRÉ
TRANSLATION MULTIPLE

CHAPITRE 209. — **La translation double.**

1. — Nous avons vu (chap. 165, § 3) qu'il y a translation double, lorsqu'un même nucléus contient deux translations successives.

2. — On peut donc définir la translation double comme un ensemble intranucléaire dans lequel le transféré d'une première translation est en même temps le transférend de d'une seconde translation.

3. — Les translations doubles résultent par conséquent de la mise bout à bout de deux translations simples appartenant à l'un des types examinés ci-dessus.

4. — C'est ainsi qu'une translation double de type $A > O > E$ comporte à la fois une translation simple de type $A > O$ et une translation simple de type $O > E$.

5. — Soit, par exemple, l'expression française (*trancher*) dans le *vif* ($A > O > E$), elle comporte d'abord une translation d'adjectif en substantif ($A > O$), et ensuite une translation du substantif en adverbe ($O > E$).

6. — Chacune de ces translations appartient bien, en effet, à l'un des types que nous avons étudiés précédemment.

7. — La translation $A > O$ de l'adjectif *vif* en substantif *le vif* au moyen de l'article défini est exactement du type que nous avons étudié ci-dessus au chapitre 177, §§ 5 et suivants, et qui fournit des transférés comme *l'oral*.

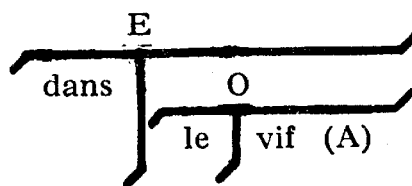
8. — D'autre part, la translation $O > E$ du substantif en adverbe au moyen d'une préposition est exactement du type que nous avons étudié ci-dessus au chapitre 201, §§ 4 et suivants, et qui fournit des transférés comme *dans ma chambre*.

9. — La représentation graphique de la translation double peut se faire de deux façons, selon que l'on désire en donner une image linéaire ou une image structurale (cf. chap. 155, § 6).

10. — S'il s'agit d'en donner une image linéaire, nous nous bornerons à adopter le signe $>$ et à mettre bout à bout, dans l'ordre où elles se produisent, les deux translations $A > O$ et $O > E$, en n'écrivant qu'une seule fois l'élément commun O qui est à la fois le transféré de la première translation $A > O$ et le transférendé de la deuxième translation $O > E$, ce qui donne la formule $A > O > E$.

11. — Si nous désirons, au contraire, donner de la double translation une image structurale susceptible d'être intégrée dans le stemma (v. chap. 156 et suivants) nous ferons figurer dans celui-ci le sigle T pour chacune des deux translations, en veillant à ce que l'élément commun O apparaisse à la fois à sa place de transféré de la première translation et à sa place de transférendé de la deuxième translation.

12. — On sera ainsi souvent amené à faire un T d'autant plus grand que la translation est plus récente et inversement d'autant plus petit que la translation est plus ancienne (v. Stemma 322).



Stemma 322

13. — Cette nécessité n'a aucun inconvénient, bien au contraire, puisque plus le premier transférendé est ancien, figé, purement étymologique et près de sa mort, plus le T qui en indique la translation est de petites dimensions.

14. — On notera que, dans la représentation linéaire, l'ordre dans lequel les translations se sont produites est celui dans lequel elles figurent de gauche à droite, mais que, dans la représentation stemmatique, cet ordre est celui dans lequel elles figurent de bas en haut et de droite à gauche. Il importe de noter soigneusement la chose, afin de pouvoir établir sans erreur la concordance des représentations linéaires et des représentations stemmatiques.

15. — On remarquera que, dans la représentation stemmatique, nous avons fait figurer les deux T dans le même cercle de nucléus, puisqu'une translation double est par définition un ensemble de deux translations successives qui ont lieu à l'intérieur d'un même nucléus (v. ci-dessus § 1).

16. — De même que les nucléus contenant une translation sont divisés par la barre horizontale du sigle T en deux zones et constituent des nucléus mixtes que l'on peut représenter par un cercle de nucléus

présentant une division bipartite (cf. chap. 157, § 14), de même on peut représenter les nucléus contenant une translation double par des cercles de nucléus présentant une division tripartite (cf. chap. 224, § 11 et stemma 329).

CHAPITRE 210. — Classification des translations doubles.

1. — La classification des faits de translation double s'inspirera naturellement des principes exposés au chapitre 176 pour la classification des faits de translation en général. C'est ainsi que nous fonderons cette classification sur les translatifs qui sont les marquants de la translation et dont nous examinerons successivement.

1° la présence ou l'absence,

2° la nature.

2. — Chacune des deux translations d'une translation double est susceptible d'être marquée ou non. Cette distinction est susceptible de fournir un bon point de départ en vue de la classification des translations doubles. On y distinguera en effet :

1° les translations doubles à double marquant,

2° les translations doubles à première translation sans marquant,

3° les translations doubles à seconde translation sans marquant,

4° les translations doubles sans aucun marquant.

3. — Mais il importe pour pouvoir distinguer, dans le paragraphe précédent, le cas deuxième du cas troisième, d'être bien au clair sur ce que nous appelons exactement la première et la seconde translation.

4. — De ce point de vue, il y a lieu de faire la remarque préjudicielle suivante. Si les translations ont pour marquant un translatif postposé (postposition, suffixe), l'ordre dans lequel elles se suivent sur la chaîne parlée, va dans le sens de la chaîne parlée. Si, au contraire, elles ont pour marquant un translatif préposé (préposition, préfixe), l'ordre dans lequel elles se suivent sur la chaîne parlée va en sens inverse de la chaîne parlée (v. chap. 5, fin, et chap. 155, §§ 10 sqq.).

Ordre des translatifs :

Premier translatif	Deuxième translatif	Deuxième translatif	Premier translatif
<i>oda- da -</i>	<i>ki</i>	<i>qui</i>	<i>est dans la chambre</i>

Ecriture de gauche à droite (écriture latine)

Sens de la →

Ecriture de droite à gauche (écriture arabe)

chaîne ←

5. — Nous subdiviserons les divisions ainsi obtenues d'après la catégorie des éléments qui interviennent dans la translation.

6. — Les trois catégories intéressées, celle de départ, celle d'aboutissement, et la catégorie intermédiaire peuvent être différentes. Dans cette hypothèse les translations doubles de type $E > A > O$, $A > E > O$, $E > O > A$, $O > E > A$, $A > O > E$ et $O > A > E$ épuisent les possibilités de variétés.

7. — Mais il peut aussi arriver que la catégorie de départ soit la même que la catégorie d'arrivée, la catégorie intermédiaire étant seule différente.

8. — Dans ce cas la deuxième translation est forcément de formule inverse de la première et nous avons affaire à une **translation réversible** (cf. chap. 165, §§ 8 et 9).

9. — D'autre part, deux ou même trois des transférendes peuvent appartenir à la même catégorie.

10. — Dans ce cas, nous avons affaire à une ou à deux translations sous-catégoriques.

11. — Enfin il y a lieu de faire, parmi les translatifs qui opèrent ces différentes translations, une place spéciale à ceux qui, dans une translation double, n'opèrent jamais que la seconde translation à l'exclusion de la première.

12. — Ces translatifs, ayant par définition toujours pour transférendes un élément déjà transféré, n'ont donc jamais à opérer la translation que sur un élément qui en a déjà subi une première. La translation qu'ils opèrent est ainsi toujours une retranslation. C'est pourquoi nous les appellerons des **retranslatifs**.

CHAPITRE 211. — **Translation double de formule $O > A > O$ à double marquant.**

1. — On a la translation de formule $O > A > O$ lorsqu'un substantif transféré en adjectif est ensuite transféré de nouveau en substantif. Le transférendes de la première translation étant de même catégorie que le transféré de la seconde, les translations répondant à cette formule sont des translations réversives (cf. chap. 165, §§ 8 et 9 chap. 210, § 8).

2. — La translation réversible de formule $O > A > O$ est commune à un grand nombre de langues. Seul le marquant de chacune des deux translations diffère d'une langue à l'autre.

3. — Soit, par exemple, en français le mot une *dinde* (c'est-à-dire étymologiquement *une poule d'Inde*) il est le résultat d'une double translation dont la première est marquée par la préposition *d'* qui transfère le substantif *Inde* en adjectif, et la seconde par l'article indéfini *une* qui transfère l'adjectif en substantif (v. Stemma 323).

4. — Soit maintenant l'expression allemande *ein dreissiger Jahre* « un homme dans la trentaine », les deux translations successives y sont, comme dans l'exemple français du § 3, marquées toutes les deux. Mais, tandis que la deuxième, celle de l'adjectif en substantif, y est marquée dans les deux langues par un translatif qui est l'article, la première, celle du substantif en adjectif, y est marquée en allemand au moyen d'un cas translatif, le génitif, à la différence du français où elle est marquée par un translatif autonome qui est la préposition *de*.

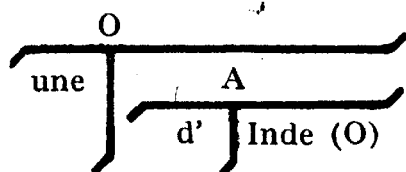
5. — La même translation à double marquant se rencontre en grec : τὰ τῶν φίλων « les biens des amis ». On part du substantif φίλος « ami », dont la translation en adjectif relatif est marquée par l'emploi du génitif et la translation de ce nouvel adjectif en substantif est marquée par l'article.

6. — La translation réversible du type $O > A > O$ avec double marquant se trouve également dans le turc : *babanîñki* « celui du père », *benimki* « le mien ». Dans chacun de ces mots, la première translation, celle du substantif en adjectif est marquée par le suffixe du génitif, qui est *-niñ-* pour le substantif *bâba* « père » et *-im-* pour le substantif personnel *ben* « je, moi », tandis que la deuxième translation, celle de l'adjectif en substantif, est marquée par le même suffixe *-ki*.

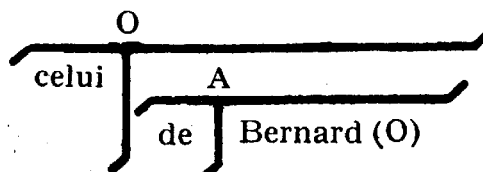
7. — Le basque présente ici exactement la même typologie que le turc, et l'on y rencontre également une translation réversible, avec double marquant : *aita-ren-a* « celui du père », *alhorre-etako-a* « celui qui est aux champs ». Dans chacun de ces mots, la première translation, celle du substantif en adjectif, est marquée par le suffixe du génitif possessif *-aren* ou par le suffixe du génitif locatif *-tako*, tandis que la deuxième translation, celle de l'adjectif en substantif, est marquée par e même suffixe, qui n'est autre que l'article postposé *-a*.

8. — Le transféré de la deuxième translation d'une translation double peut avoir une valeur **anaphorique** et se référer à un nucléus précédemment exprimé : esp. *el libro de Pedro y el de mi padre* « le livre de Pierre et celui de mon père », angl. *my father's book and Peter's one* « Le livre de mon père et celui de Pierre. »

9. — Dans nombre de langues, la deuxième des translations de la translation double peut être marquée de la même façon que si c'était une translation unique. Tel est le cas dans les exemples espagnol et anglais qui viennent d'être donnés.



Stemma 323



Stemma 324

10. — Mais certaines langues, en particulier le français, connaissent un translatif particulier, dont la caractéristique est qu'il sert uniquement à marquer la translation d'un élément qui a déjà été transféré. Il s'agit donc d'un **retranslatif** (cf. chap. 210, § 12). C'est pourquoi le retrans-

latif *celui* doit être suivi du translatif du premier degré (préposition) *de* ou du translatif du second degré qu'est le pronom relatif (cf. § 16 et chap. 246, § 4).

11. — En français le retranslatif usuel est *celui*, fém. *celle*, plur. *ceux*, fém. *celles* : *le livre d'Alfred et celui de Bernard* (v. Stemma 324), *la brochure d'Alfred et celle de Bernard*, *les livres d'Alfred et ceux de Bernard*, *les brochures d'Alfred et celles de Bernard*.

12. — Une des conséquences de la valeur translative substantivale de *celui* et de ses équivalents étrangers, c'est la tendance qu'ont ces mots à prendre l'article, qui est le translatif substantival (cf. chap. 34, § 18, chap. 41, § 21, chap. 177, §§ 2, 3 et chap. 178, § 5). La chose est manifeste en breton, où *hini* prend toujours l'article *an hini ru* « le rouge » (chap. 177, § 20). Et elle apparaît même en français dans le parler populaire et les patois, en particulier en Normandie : *La ferme de Pierre Bénédicte ? ... C'est la troisième après la celle à Porée* (Maupas-sant, *Contes*, L'abandonné).

13. — L'emploi du retranslatif *celui* est limité à quelques cas bien définis.

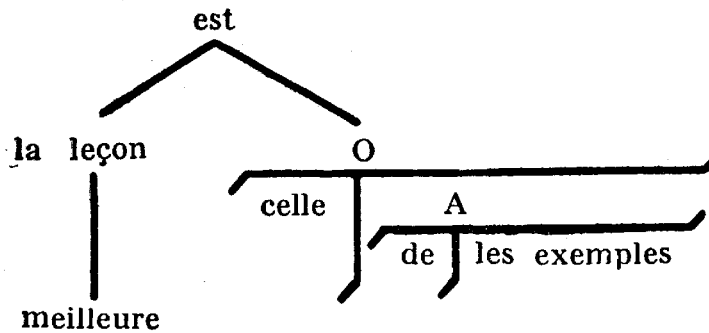
14. — On ne saurait donc le confondre avec un simple translatif. Il est parfaitement possible de dire *un livre d'Alfred et un de Bernard* en employant l'article indéfini *un* comme translatif, comme pour la translation d'un adjectif qualificatif : *un livre noir et un rouge*. Mais ce qui distingue le retranslatif *celui* du translatif *un*, c'est que, si le translatif *un* peut s'employer comme marquant d'une translation simple (*un rouge*) aussi bien que comme deuxième translatif d'une translation double (*un de Bernard*), par contre le retranslatif *celui*, qui est parfaitement correct pour marquer la deuxième translation d'une translation double (*celui de Bernard*) ne saurait servir comme marquant d'une translation simple : il serait incorrect d'employer pour transférer un adjectif qualificatif ordinaire et de dire, par exemple * *le livre noir et celui rouge*.

15. — A la différence du translatif *un*, le retranslatif *celui* est donc réservé à la translation des nœuds qui ont été préalablement transférés en adjectifs, ce qui apparaît clairement dans le stemma 324.

16. — Le translatif *celui* s'emploie d'ailleurs non seulement comme retranslatif d'une translation étale (*celui de Bernard*) mais aussi, ainsi que nous le verrons plus loin comme retranslatif d'une translation descendante (*celui que vous m'avez donné*).

17. — A plus forte raison ne faut-il pas confondre *celui*, qui n'est qu'un (re)translatif, avec *celui-ci* ou *celui-là* qui est un adjectif démonstratif. *Celui* est par lui-même vague et indéterminé. Seules les particules *ci* et *là* en déterminent le sens précis. C'est le même rôle qui est imparti au substantif transféré en adverbe d'appartenance *d'Alfred* dans l'expression *celui d'Alfred*.

18. — Le français fait un usage abondant du retranslatif anaphorique : *la meilleure leçon est celle des exemples* (la Harpe) cf. St. 325, *toutes les petites tables groupées autour de celle d'honneur...* (Henri Lavedan, *Avant l'oubli*, I, p. 24).



Stemma 325

19. — Le retranslatif anaphorique du français est un instrument spécial typique, et caractéristique de notre langue. Aussi constitue-t-il, pour nombre d'étrangers qui n'en ont point l'équivalent dans leur langue, une des difficultés les plus irréductibles de la langue française, d'autant plus que la vraie nature de ce mot n'a pas encore été analysée méthodiquement et que le mécanisme structural des phrases dans lesquelles on l'emploie est, en général, très inexactement exposé dans les grammaires.

20. — Néanmoins, toutes les langues étrangères n'ignorent pas le retranslatif anaphorique, et on le trouve en particulier en italien et en allemand : it. *quello di mio padre* « celui de mon père », all. *dasjenige Peters* « celui de Pierre »).

CHAPITRE 212. — Translation double de formule $O > A > O$ à première translation sans marquant.

1. — La translation double de formule $O > A > O$ à deuxième translation seule marquée est celle que nous rencontrons dans le groupe fr. *un pur sang*.

2. — Afin de bien pénétrer l'économie interne de ce groupe, il convient de le soumettre à une analyse structurale minutieuse.

3. — Le substantif *sang* désigne d'abord le liquide rouge qui circule dans nos veines et dans nos artères. Comme tel, il a pour subordonné l'adjectif qualificatif *pur*, qui lui sert d'épithète.

4. — Ce groupe peut alors être transféré par translation sans marquant en adjectif qualificatif et s'appliquer à un cheval, de race non mêlée à une autre race, d'où l'expression *un cheval pur sang*, dont le substantif régissant *sang* est transféré en adjectif par translation sans marquant.

5. — On obtient ensuite, par ellipse du substantif *cheval*, et avec translation sans marquant du nouvel adjectif *pur sang* en substantif, un nouveau substantif qui désigne un cheval qui a pour qualité d'être de sang non mêlé : *un pur sang*.

6. — Ainsi le substantif qui a été d'abord transféré en adjectif est ensuite retransféré en substantif par translation réversible. L'expression part d'un substantif pour aboutir, après translation double, également à un substantif.

7. — Les phénomènes de translation réversible de ce type sont assez fréquents en français : *un sang-mêlé*, *un menton bleu* (acteur), *un pied bot*, *un Peau-rouge*, *les gueules cassées*. *Il courait...*, *content de ramener ensuite sans perte ces vaillantes « jambes de bois »* c'est-à-dire « invalides à jambes de bois ». (Roger Baschet, *Le général Daumesnil*, p. 142), *une conduite intérieure*.

8. — On notera que les deux substantifs, séparés syntaxiquement par la translation double et inversée, le sont aussi pour le sens par l'évolution sémantique, qui s'est faite parallèlement à la translation. Dans le cas de *pur sang*, le premier substantif désigne le liquide qui coule dans nos veines et dans nos artères et le second, après translation double et réversible, un cheval d'un type particulier.

9. — Le deuxième substantif peut être de même genre que le premier : *un pur sang*, *un sang-mêlé*, *un menton bleu*.

10. — Mais la translation réversible peut s'accompagner d'un changement de genre, celui du nouveau substantif étant un fait **indépendant** de celui de premier, *un Peau-rouge* désigne au masculin un homme d'une certaine race, tandis que *une peau rouge* désigne une membrane recouvrant notre corps.

11. — C'est ainsi que l'on a avec la translation s'accompagnant d'un passage du genre féminin au genre masculin, *le Languedoc*, c'est-à-dire le pays où se parle la langue d'oc, et *un crème*, c'est-à-dire un « café crème », *un vapeur*, c'est-à-dire « un bateau mû par la vapeur », *un trompette*, c'est-à-dire « un soldat jouant de la trompette ». Il existe dans une grande ville de France un bar-tabac qui s'appelle *le Salambô*.

12. — Inversement la translation réversible s'accompagne d'un passage du genre masculin au genre féminin dans *la batiste*, toile dont le premier fabricant fut Baptiste Chambray, qui vivait à Cambrai au XIII^e siècle, *Elles sont une demi-douzaine de houdans...* (Paul Hervieu, *Le petit Duc*, Poules, p. 248), c'est-à-dire « de poules de la race de Houdan ».

13. — Après translation réversible de formule $O > A > O$, comme après translation simple (v. chap. 177, § 6), les substantifs auxquels aboutit la translation substantivo-adjectivale, constituent des **séries** de substantifs de genre identique à celui du substantif qui a subi l'ellipse. Parmi les principales séries ainsi formées, nous noterons en particulier :

14. — Au masculin :

les **noms d'hommes** : *un Peau-rouge*.

les **noms de pays** : *le Languedoc*.

les **noms de vins** : *du champagne*, *du bourgogne*, *un côtes du Rhône*.

les **fromages** : *un brie*, *du gruyère*, *un Petit-Suisse*, *un Hollande*, *un double-crème*, *un chèvre* (témoin cette légende lue en 1945 sur une carte postale humoristique représentant un marchand de fromage qui dit : *y sont aux pommes, mes chèvres, Madame*).

les **noms de camions** : *un Berliet*, *un cinq-tonnes*.

les **noms de navires** : *le Normandie, le Jeanne d'Arc, un vapeur...*
donnons à notre navire aérien un nom qui lui porte bonheur ! qu'il
soit baptisé le Victoria ! (J. Verne, *Cinq semaines en ballon*, XI.)
 les **noms d'instruments de musique** (piano, violon) : un *Pleyel,*
 un *Stradivarius.*

15. — Au féminin :

les **noms de voitures** (automobiles) : *une limousine, une Renault,*
une Peugeot, une Citroën, une quarante chevaux (cf. chap. 177,
 § 10).

les **noms de petits navires** (barques, péniches) : *la Marie-Jeanne.*

les **noms de fêtes** : *la Saint Jean, la Noël, la Toussaint.*

16. — En français, les translations doubles à deuxième translation seule marquée se confondent souvent dans la pratique avec les translations doubles sans marquant, car le marquant de la deuxième translation est l'article, qui, aussi bien que le rôle de translatif, peut jouer celui de simple indice, auquel cas son emploi est facultatif, lié qu'il est aux règles syntaxiques de l'emploi de l'article en général. C'est ainsi que le substantif doublement transféré *un pur sang* peut être employé sans article s'il est en apposition : *pur sang authentique, ce cheval doit gagner la course.*

17. — En breton, on a des exemples de translation double à deuxième translation seule marquée dans les expressions : *hini Per, hini Ber* « celui, celle de Pierre », *re Vari* « ceux, celles de Marie ».

CHAPITRE 213. — Les noms de navires.

1. — Le genre des noms de navires a d'ailleurs donné lieu à des discussions passionnées au cours desquelles grammairiens et marins ont rivalisé d'ingéniosité en exposant leur point de vue.

(Cf. notamment les arguments ingénieux invoqués par A. Dauzat, « A propos des noms de navire », dans sa chronique du *Monde* du 29 novembre 1950. Ils ne me paraissent pas emporter la conviction contre le point de vue exposé ci-après).

2. — C'est un fait qu'en français, depuis qu'il n'y a plus de galères, de galiotes, de caravelles, de caraques, de corvettes ni de frégates, tous les substantifs désignant de gros navires sont du masculin : *un bateau, un navire, un vaisseau, un paquebot, un cargo, etc.*, c'est pourquoi on dit *un cuirassé, un sous-marin*, et non pas *une cuirassée, une sous-marine.*

3. — Parmi les membres de la flotte marchande comme de la flotte militaire, les avis sont partagés. Les équipages, fidèles au sentiment populaire, font les gros navires masculins et n'hésitent pas à dire *le Jeanne d'Arc.*

4. — Au contraire, les officiers qui les commandent, plus délicats et plus portés à des raffinements subtils, font prévaloir sur les tendances profondes de la langue leurs opinions philosophiques et leurs préférences sentimentales. Ils disent *la Jeanne d'Arc*, parce qu'ils pensent à l'âme du bateau, à sa personnalité morale, au symbole qu'il évoque et aux

chers souvenirs qu'il rappelle. Il y a pour eux identification entre la personne du navire, dont ils parlent et la personne de Jeanne d'Arc. Dire *la Jeanne d'Arc*, c'est pour eux un peu une profession de foi, par laquelle ils soulignent en quelque sorte la **présence réelle** de Jeanne d'Arc à bord du vaisseau, sentiment très noble, mais dans lequel l'esprit plus fruste et plus terre à terre de leurs équipages a peine à les suivre.

5. — Ce n'en est pas moins eux qui l'ont emporté, parce que la hiérarchie militaire donne toujours raison par principe aux plus hauts gradés. C'est à la suite d'une décision du ministère de la marine que *la Jeanne d'Arc* et consorts ont été déclarées de genre féminin. Mais ceci n'implique nullement que cette décision soit conforme au génie de la langue française, auquel le peuple est parfois plus fidèle que l'élite.

6. — Au milieu de cette confusion, nombre de journalistes prudents ont adopté le principe de ne pas avoir d'avis, et de désigner les navires sans article : *Jeanne d'Arc, Normandie*. Attitude prudente, sinon glorieuse.

7. — Ce qui s'applique aux gros navires ne s'applique pas aux petits, pour lesquels subsistent des noms féminins. On dit *la Marie-Jeanne*, parce que c'est *une barque*. *La Belle-Nivernaise* d'Alphonse Daudet était *une péniche*.

8. — En italien, où le substantif sujet à l'ellipse peut être un masculin ou un féminin, on trouve les deux genres. On dit *il principessa Elena* « la Princesse Hélène », parce que le substantif de départ est masculin (*il vascello* « le vaisseau »). Et qui se serait avisé de confondre le genre du vaisseau avec celui de la princesse eût risqué de déclencher un incident diplomatique. Vérité en deçà des monts, erreur au-delà. Mais on dit *la corazzata*, parce que le substantif de départ est féminin (*la nave* « le navire ») ; et il en résulte que tous les cuirassés sont du féminin : *la Dante Alighieri* « la Dante Alighieri ».

9. — La conception du genre des navires est d'un type très différent en anglais, où tout se passe comme si le marin avait pour son navire une sorte d'amour conjugal, comme d'ailleurs le mécanicien pour sa locomotive. Aussi l'anglais, qui ne connaît pas de distinction de genre pour les choses, fait-il une exception pour les navires et pour les machines qui sont au féminin.

10. — En allemand les noms des gros vaisseaux de guerre sont en principe au masculin comme en français : *der Lützow* « le Lützow ». Mais on trouve parfois le féminin pour les cuirassés, peut être sous l'influence de l'italien : *die Deutschland* « l'Allemagne ».

CHAPITRE 214. — Translation $O > A > O$ inversée

$$O > A > O$$

$$O > A$$

1. — Une translation double réversible de formule $O > A > O$ peut figurer dans le régissant d'une translation inversée du type : *un imbécile de marmiton* (v. ci-dessus chap. 196).

2. — A première vue, il semble bien que la translation que présente le régissant de *un drôle de corps* soit de tout point identique à celle du régissant de *un imbécile de marmiton*, et que le mot *drôle* y soit un adjectif transféré en substantif par translation de formule $A > O$ tout comme 'adjectif *imbécile*.

3. — Cependant, à y regarder de près, une raison majeure interdit d'adopter cette hypothèse séduisante. C'est l'étymologie du mot *drôle*.

4. — En effet, quoique *drôle* soit donné par les dictionnaires aussi bien comme adjectif que comme substantif et qu'il soit même senti plutôt comme adjectif que comme substantif par la plupart des francophones actuels, ce n'en est pas moins un substantif à l'origine et il ne peut être senti comme adjectif qu'à la suite d'une translation, fût-ce une translation actuellement morte ou figée.

5. — En fait, le mot a encore conservé, dans nombre de parlers français, sons sens ancien de « plaisant coquin », d'où « enfant »¹ et il a tout l'air d'avoir été emprunté au moyen néerlandais *drolle* « petit bonhomme, lutin ».

6. — Or tous ces mots sont des substantifs. Etymologiquement, on ne saurait donc considérer *drôle* comme un adjectif.

7. — D'une façon générale, le même raisonnement vaut chaque fois que l'on peut démontrer que le terme régissant était à l'origine un substantif, ce que l'on peut, en général, établir aisément en consultant un dictionnaire étymologique : *un fou de chauffard, cette folle d'Adrienne* (A. Lichtenberger, *Petite Madame*, p. 57), *ce fourbe de Paul* (A. Lichtenberger, *Petite Madame*, p. 223) ; angl. *that fool of a waiter* « cet imbécile de garçon ».

8. — Mais si les faits interdisent de voir dans *drôle* un adjectif et contraignent par conséquent à y voir un substantif, s'ensuit-il forcément qu'il faille postuler une translation réversible de formule $O > A > O$ pour rendre compte de la catégorie substantive du régissant ? Et n'est-il pas plus simple d'admettre qu'il s'agit tout simplement d'un ancien substantif sans aucune translation comme dans *la ville de Paris, cet âne de Durand* (cf. chap. 195, §§ 8 et 12), si bien que, le terme régissant n'étant pas transféré, il ne s'agit nullement d'une translation réversible.

9. — Cette deuxième hypothèse n'est pas plus satisfaisante que celle qui a été formulée ci-dessus au § 3, car trois arguments militent en faveur de la translation réversible $O > A > O$ du régissant.

10. — 1° En premier lieu, c'est que le régissant est sujet à changer de genre, et qu'il prend souvent le genre du subordonné. On dit *un drôle de corps*, mais *une drôle d'idée, quel drôle de temps!* mais *une drôle de situation*, sans oublier *la drôle de guerre*.

11. — De même avec le substantif *bête*, qui est normalement féminin, on peut opposer *cette grande bête de Russie* (A. Lichtenberger, *Petite Madame*, p. 177) au masculin *c'est seulement au déjeuner de midi qu'elle a osé raconter à Jacques ce bête de rêve* (A. Lichtenberger, *Petite Madame*, p. 55).

1. [C'est le cas aussi en languedocien : voir l'article de l'abbé DE SAUVAGES, *Dictionnaire Languedocien-français*, nouvelle éd., Nismes, 1785, p. 249. Le mot ne s'emploie guère comme adjectif en cette langue.]

12. — Or, nous avons vu (chap. 210, § 10) que la translation double réversible était susceptible d'entraîner un changement de genre. Le changement de genre qui intervient ici semble donc être le signe distinctif auquel on peut reconnaître qu'il s'agit d'une translation double inversée.

13. — 2^o Un autre des arguments qui plaident pour la translation réversible $O > A > O$, c'est que le transférendé est sujet à des traitements syntaxiques qui ne sont concevables qu'avec l'adjectif et qui ne peuvent par conséquent s'expliquer que dans la mesure où le transférendé peut ou a pu être senti comme adjectif, ce qui oblige à postuler le stade A de la translation réversible.

14. — Ces traitements syntaxiques sont avant tout le superlatif, catégorie éminemment adjectivale, et qui n'a pu être attribuée au substantif que dans la mesure où il était conçu comme adjectif.

Le plus âne des trois n'est pas celui qu'on pense.

(La Fontaine, *Fables*, III, 1, v. 37).

15. — Mentionnons également que, dans les tournures qui nous intéressent, le régissant est souvent précédé des adverbes *si* et *très* qui ne peuvent être subordonnés qu'à un adjectif : *une si drôle d'idée, une très drôle d'idée*.

16. — 3^o Enfin un dernier argument plaide en faveur de la translation double. C'est que, sous les apparences sémantiques du substantif, le sens qui l'emporte réellement est très souvent celui de l'adjectif en lequel ce substantif est transféré.

Un saint homme de chat, bien fourré, gros et gras.

(La Fontaine, *Fables*, VII, 16).

ce brave homme de singe (Bathild Bouniol, *Quand les pommiers sont en fleurs*, 1861, Aventures d'un hanneton, p. 95), *ce brave garçon de chien* (Barrès, *L'ennemi des lois*, p. 113). Il est évident que le sens des substantifs *homme* et *garçon*, s'efface complètement derrière celui des adjectifs *saint* et *brave*, puisque ni un *chat*, ni un *singe* n'ont droit à l'appellation d'homme, ni un *chien* à celle de *garçon*.

17. — En conclusion, la translation du régissant de *un imbécile de marmiton* et de celle du régissant de *un drôle de corps* sont donc de type nettement différent, puisque la première est une translation simple de formule $A > O$, tandis que la seconde est une translation réversible de formule $O > A > O$.

CHAPITRE 215. — Translation double de formule $O > A > O$ à deuxième translation sans marquant.

1. — Les translations doubles dont la première translation est seule marquée sont assez rares dans les langues.

2. — C'est que l'absence du marquant de la deuxième translation est assez dure. Elle nécessite, même pour le sens linguistique de ceux dont la langue présente ce phénomène, un certain effort d'abstraction.

3. — C'est le cas pour le grec : *γράφεσθαι τινα δωροδοκίας* « accuser quelqu'un de vénalité ». Dans cette expression, le substantif *δωροδοκία* est transféré par l'emploi du génitif en adjectif subordonné au substantif *δίκη* ou *γραφή* « procès », lequel peut être exprimé, mais aussi ne pas l'être, auquel cas le génitif *δωροδοκίας* est transféré en substantif enrichi anaphoriquement du sens de *δίκη* ou de *γραφή* mais sans marquant.

4. — De même le latin dit : *Scipionis orationes meliores sunt quam Laelii*. « Les discours de Scipion valent mieux que ceux de Lélius ». Dans cet exemple, le substantif *Laelii* est transféré par l'emploi du génitif en adjectif subordonné au substantif *orationes* répété, lequel pourrait être exprimé, ce qui constituerait une négligence de style, puisqu'alors il y aurait répétition, mais en fait ne l'est pas ici, ce qui fait que le génitif *Laelii* est transféré en substantif enrichi anaphoriquement du sens de *orationes*, mais sans marquant.

5. — Une expression plus dure encore est celle qui a été entendue par H. L. Mencken en anglais d'Amérique : *that umbrella is the young lady I go with's* « ce parapluie est celui de la jeune dame avec laquelle je sors »¹.

Ce qui rend cette phrase insolite, c'est que la marque du génitif 's, au lieu d'être postposée au seul substantif *lady*, s'entend comme postposée à l'ensemble du nœud substantival formé par *lady* et la proposition relative *I go with* qui lui est subordonnée. A cette différence près, la structure de cette phrase est exactement de même type que celle des phrases grecque et latine qui précèdent. Le nœud substantival transféré en adjectif par l'emploi du génitif est retransféré en substantif par une translation sans marquant.

6. — La dureté de ce type de translation, qui est due à l'absence de retranslatif, suffirait à rendre compte de l'utilité de ce mot dans les langues qui le possèdent, et qui lui doivent une grande aisance d'expression.

7. — C'est un cas particulier que celui de l'article partitif français dans *du* (= *de le*) *vin*, *de la bière*. La préposition *de* y joue le rôle de translatif et marque la seconde translation $O > A$, mais l'article *le*, *la* y joue le rôle de simple indice et non de translatif. La deuxième translation n'est pas marquée. C'est pourquoi cette tournure paraît au prime abord si choquante aux étrangers qui n'en ont pas l'habitude.

CHAPITRE 216. — Translation double substantivale à dernière translation substantivale $A > O$

1. — De même que les translations doubles de formule $O > A > O$, examinées dans les chapitres précédents (v. chap. 211 à 215) procèdent de l'une des translations simples de formule $O > A$ étudiées aux cha-

1. Cf. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 1922, p. XXII.

pitres 192 à 195, dont l'élément transféré est lui-même transféré en substantif par l'adjonction de l'article, qui provoque une deuxième translation simple de formule $A > O$, de même on peut théoriquement tirer une translation double de chacune de ces translations simples (v. chap. 211, § 3).

2. — Nous examinerons dans le présent chapitre les translations doubles dont la première translation est de formule $A > A$ ou $E > A$.

3. — C'est le cas de la translation double de formule $A > A > O$, qui procède de la translation sous-catégorique de formule $A > A$ (v. ci-dessus chap. 208, § 5), coiffé de la translation substantivale $A > O$ (v. chap. 177, § 4). Cette première translation sous-catégorique peut être marquée : fr. *un douzième provisoire*, ou sans marquant : fr. *le 6* (lire : *six*) *juillet*.

4. — C'est en vertu de cette même translation que le jargon théâtral dit *le quatre* pour désigner le « quatrième acte » ou « acte IV » d'une pièce, et que, par exemple, le régisseur pourra lancer aux acteurs l'appel d'usage : *en scène pour le quatre !*

5. — Dans les deux exemples précédents, la deuxième translation, celle d'adjectif en substantif $A > O$ est seule marquée. La première, à savoir la translation sous-catégorique $A > A$ d'adjectif numéral cardinal en adjectif numéral ordinal n'a pas de marquant.

6. — De même, l'adjonction de la translation substantivale $A > O$ à la translation simple de type $E > A$ (v. chap. 197) donnera la translation double de formule $E > A > O$ (cf. chap. 179, § 1).

7. — On rencontre cette translation double avec double marquant dans le grec οἱ παλαιοί « les anciens ». Il y a lieu de partir ici de l'adverbe πάλαι « autrefois ». Une première translation figée est incluse dans la dérivation et marquée par le suffixe -ιος de l'adjectif παλαιός. Quant à la deuxième translation, celle d'adjectif en substantif, elle a pour translatif l'article.

8. — La première translation est sans marquant dans le français familier et négligé *nous sommes le combien aujourd'hui ?*¹. L'article *le* sert en effet à transférer *combien* d'adjectif en substantif, mais aucun marquant n'est là pour indiquer que l'adverbe *combien* a été préalablement transféré en adjectif (v. chap. 197, § 2). On rend compte de la même façon de fr. *un ci-devant*, et du très négligé *j'en ai du pour*.

9. — La même tournure se rencontre en grec dans la translation de formule $E > A > O$ οἱ πάλαι « les anciens », où, seule, la seconde translation est marquée par l'article, tandis que la première est sans marquant (cf. chap. 197, § 6).

10. — C'est, au contraire, la deuxième translation qui est sans marquant dans l'expression fr. *c'est de trop : c'est déjà de trop* (Henri Lavedan, *Viveurs*, Acte III, p. 197). Quant à la première, celle de l'adverbe en adjectif, elle a pour translatif la préposition *de* (cf. chap. 197, § 1).

1. Cf. A. Moufflet, *Contre le massacre de la langue française*, 1930, p. 47.

CHAPITRE 217. — La translation double I > A > O.

1. — L'adjonction de la translation substantivale A > O à la translation simple de type I > A (cf. chap. 198, 199 et 200) donne la translation double de formule I > A > O.

2. — Les transférés relevant de ce type seront donc par définition des participes (I > A) transférés en substantifs.

3. — Ces substantifs procédant de participes peuvent être des noms d'agent (cf. chap. 174, § 9) à translation doublement marquée. La première translation est marquée par l'emploi du participe, la seconde par l'emploi de l'article (défini ou indéfini, cf. chap. 177, § 2).

4. — Le participe constituant la première translation peut être un participe concomitant dans un grand nombre de langues.

5. — C'est ainsi qu'il est courant en français d'employer comme substantif un participe concomitant substantivé par l'article : *le commandant, un étudiant, un commerçant, les vivants, les ressortissants étrangers, un brillant, un tournant, un délinquant, un pliant* (siège), *un dépliant* (prospectus).

6. — Le substantif *restaurant* est de ce type. Toutefois il ne s'agissait pas à l'origine, comme on le croit généralement à tort, d'un « local qui restaure », mais bien d'un « bouillon qui restaure ». Ce n'est que postérieurement et à la suite d'une métonymie (le contenu pour le contenant) qu'on a désigné le local où l'on servait le *restaurant* par le nom du bouillon qu'on y servait. Une métonymie de même type avait déjà affecté le mot *café* à la fin du XVII^e siècle, et le mot *bouillon* lui-même devait subir un sort analogue au XIX^e siècle : *un bouillon Duval*.

7. — Les substantifs en *-ant* procédant de participes reposent en général sur des translations (I > A) de type très évolué et présentent par conséquent volontiers des variantes de forme et d'orthographe plus ou moins archaïques (cf. chap. 200) : *un fabricant, un intrigant, un enfant* (< lat. *infans* « qui ne parle pas »), *le surveillant, un agent, un précédent, un différend*.

*Celui qui met un frein à la fureur des flots
Sait aussi des méchants arrêter les complots*

(Racine, *Athalie*, I, 1).

8. — Le procédé, très expressif, est resté très vivace en argot (cf. chap. 177) : *un grim pant* (un pantalon), *une toquante* (une montre).

9. — C'est aussi pourquoi ces mêmes dérivés ne sont plus guère sensibles à la notion de diathèse : cf. fr. *le plaignant*, qui procède de la translation du verbe récessif *se plaindre*.

10. — Le grec fait un usage courant du participe concomitant transféré en substantif par l'article *ὁ νῦν λέγων* « l'orateur qui parle

en ce moment », εἰσὶν οἱ λέγοντες « il y a des gens qui disent », οἱ τὸν δῆμον κολακεύοντες « ceux qui flattent le peuple, les flatteurs du peuple » οἱ ἐπ' ἐμπορίαν παρόντες « ceux qui sont ici pour faire du commerce ».

11. — Le français *ozone* est de même type grec, puisque c'est une création savante reposant sur gr. : ὄζων, participe concomitant du verbe, ὄζω « j'exhale une odeur ».

12. — Quoique moins fréquent en latin, peut-être parce que l'absence d'article empêche de donner un marquant à la deuxième translation, le même phénomène n'y est cependant pas inconnu : *pārentes* « les parents » (participe concomitant de *pārio* « j'enfante ».), *pārentes* « les sujets » (participe concomitant de *pāreo* « j'obéis »).

13. — Le procédé remonte à l'indo-européen : * *wē-nt-os* (lat. *uentus*, fr. *vent*, all. *Wind*) « le vent », m.-à-m. « le soufflant », participe concomitant de la racine * *wē-* « souffler », * *d-e/ons* (lat. *dens*, fr. *dent*, gr. ὀδούς, all. *zahn*) « dent », m.-à-m. « la mangeante », participe concomitant de la racine * *éd-* « manger ».

14. — Le phénomène n'est pas courant en allemand où il ne concerne guère que des translations figées de mots germaniques ou d'emprunts latins.

Mots germaniques : *der Heiland* « le Sauveur » (ancien participe concomitant de *heilen* « guérir »), *der Weigand* « le combattant » (ancien participe concomitant resté archaïque du verbe v.-h.-a. *wīgan* « combattre »), *der Freund* « l'ami » (ancien participe concomitant de germ. * *frijōn* « aimer »), *der Feind* « l'ennemi » (< m.-h.-a. *fī(e)nt*, participe concomitant de m.-h.-a. *fīen* « haïr »).

Emprunts latins : *der Agent* « l'agent », *der Patient* « le malade », *der Student* « l'étudiant », *der Assistant* « l'assistant », *der Konkurrent* « le concurrent », *der Kontinent* « le continent ».

15. — L'emploi du participe antérieur transféré en substantif au moyen de l'article n'est pas moins fréquent que celui du participe concomitant : fr. *un gradé, l'accusé, l'inculpé, un avoué, un agréé, un agrégé, un délégué, un lettré, un déclassé, un nouveau-né, un attaché, un blessé, un chargé d'affaires, un fondé de pouvoir, un effronté, je suis votre obligé, un chassé-croisé, un décolleté* (vêtement), *un abrégé* (livre), *un résumé, un laissé pour compte, courir comme un dératé, Il a..... des livres de toute espèce. Il y en a de non reliés et de reliés, et même de dorés sur la tranche* (J. H. Fabre, *La Science de l'oncle Paul*, p. 5), *la fiancée, la mariée, une pensée, l'assemblée, la fumée, une fricassée, une fusée, des allées et venues, un reçu, un tissu, un fichu, une tortue ; l'écrit* (examen, cf. l'oral chap. 177, § 5), *un point* (< participe antérieur substantivé du verbe *poindre*), *un pourpoint* (< participe antérieur substantivé du verbe *pourpoindre* ou composé de *point*), *un benêt* (< lat. *benedictus*, participe antérieur de *benedicere* « bénir »), *un commis, un sursis, l'envers* (< lat. *inuersus*, participe antérieur de *inuertere* « renversé »).

16. — Le transférend de cette translation double peut être le terme inférieur d'une translation inversée substantivale et adjectivale (v. ci-dessus chap. 215, § 7) : *J'en ai (du fin et) du bien râpé* (*J'ai du bon tabac, chanson populaire*).

17. — Enfin le transférend de cette translation double peut être un mot-phrase (cf. ci-dessus, chap. 45) ; *cette sapristi de grippe*.

18. — Le participe antérieur transféré en substantif par l'article est également courant en grec : Πεισίστρατος ὁ τυραννεύσας Ἀθηναίων « Pisistrate, tyran d'Athènes », m.-à-m. « Pisistrate, le ayant été tyran des Athéniens ».

19. — L'usage du translatif *celui* (cf. chap. 210, § 12 et 211, § 11) pour la retranslation du participe est assez flottant en français. Il ne peut se justifier que dans la mesure où le participe est réellement senti comme participe, c'est-à-dire comme verbe transféré en adjectif. Mais il ne se justifie pas quand le participe est déjà senti comme un véritable adjectif, puisque, la première translation n'étant plus sentie, la deuxième ne peut être sentie comme retranslation.

20. — Sur la légitimité de la retranslation du participe au moyen du translatif *celui*, les avis des grammairiens sont partagés.

21. — Les puristes la contestent catégoriquement. D'après Bescherelle, elle est considérée comme vicieuse par Maugard, Domergue, Girault, Duvivier, Noël et Chapsal. C'est également l'opinion de Littré et de nos jours de Moufflet¹ et de l'Académie Française². Il est indiscutable que cette tournure a toujours quelque chose de plus ou moins choquant, et les écrivains soucieux d'un style châtié l'ont toujours évitée.

22. — Néanmoins, elle est ancienne et elle a été pratiquée par d'aussi grands écrivains que Racine, Montesquieu et Voltaire. Elle est défendue par les grammairiens d'avant-garde : Bescherelle, Ferdinand Brunot, Damourette et Pichon³.

23. — Forts de l'indulgente tolérance de ces grammairiens, les usagers de la langue tendent de plus en plus à employer le translatif *celui* comme retranslatif du participe, non seulement dans le français quotidien et négligé, mais encore dans le style journalistique et administratif.

24. — C'est ainsi, qu'en 1936-1937, on pouvait lire à l'intérieur des taxis de Paris, après la transformation de leur compteur, une petite affiche libellée comme suit : *le compteur de cette voiture étant transformé, la somme à payer est celle marquée au voyant*.

25. — De même la constitution du 19 avril 1946 approuvée par le référendum du 5 mai 1946 contient deux fois la tournure en question : *le Conseil de l'Union française donne son avis dans le même délai que celui prévu pour les débats de l'Assemblée Nationale (Art. 73), il nomme à tous les emplois civils et militaires, sauf ceux prévus par les articles 77 et 96 (Art. 78)*.

1. André Moufflet, *Contre le massacre de la langue française*, pp. 141 et 280, et *Encore le massacre de la langue française*, Paris, 1935, p. 109.

2. *Grammaire de l'Académie Française*, p. 54.

3. Damourette et Pichon, *Des mots à la pensée. Essai de Grammaire de la Langue Française*, II, p. 179, sqq.

26. — A côté des cas précédents où le substantif transféré est un nom d'agent, il convient de ne pas oublier ceux où il est un nom abstrait (cf. chap. 174, § 6).

27. — C'est le cas des dérivés résultant de la translation figée révélée par le suffixe de dérivation fr. *-ance* (*-ence*). Ce suffixe dans la formation duquel on reconnaît l'élément formatif du participe concomitant *-ant* (*-ent*), est à la fois le marquant de la première translation ($I > A$) qui aboutit à ce participe et celui de la seconde translation ($A > O$) : *tolérance, souffrance, croissance, naissance, convalescence, adolescence, patience*.

28. — Comme les précédents (cf. § 19), ces dérivés reposent en général sur des translations ($I > A$) de type très évolué et par conséquent de forme et d'orthographe volontiers archaïques : *bienveillance, vaillance, puissance, une croyance, une vacance d'emploi, omni-potence, dé-cadence*.

29. — Ils gardent souvent, de leur origine archaïque et participiale et de la translation $I > A > O$ dont ils procèdent, une douceur et un parfum poétique que n'ont pas les noms d'action procédant du même transférendo par une translation directe $I > O$ plus brutale :

$I > A > O$	$I > O$
Combien j'ai douce souvenance	Dante, pourquoi dis-tu qu'il n'est
Du joli lieu de ma naissance.	pire misère
(Châteaubriand, <i>Les Aventures du</i>	Qu'un souvenir heureux dans les
dernier Abencérage)	jours de douleur
L'amour essentiel à notre pénitence	(Alfred de Musset, <i>Souvenir</i>).
Doit être l'heureux fruit de notre	Dieu fit du repentir la vertu des
repentance.	mortels.
(Boileau).	(Voltaire, <i>Olympie</i> , II, 2).

30. — Il convient d'ajouter que le parfum poétique des dérivés en *-ance* de la première colonne est également dû à ce qu'il procède de deux verbes d'états qui se sont d'abord employés à la voix impersonnelle. On a dit *il me souvient de mon enfance, il me repent de cette faute*, avant de dire, *je me souviens de mon enfance, je me repens de cette faute*.

31. — La transformation du circonstant en prime actant qui en résulte autorise à dire que les dérivés en *-ance* de la première colonne procèdent de la tournure impersonnelle et que *la souvenance, la repentance*, correspondent à *il me souvient, il me repent*, tandis que les infinitifs en *-ir* substantivés de la seconde procèdent de la tournure personnelle plus active et que *le souvenir, le repentir* correspondent à *je me souviens, je me repens*.

CHAPITRE 218. — **Translation double à seconde translation E > O.**

1. — L'adjonction de la translation substantivale E > O (v. chap. 179) à la translation simple de type O > E (v. chap. 201, § 5) donne la translation double réversible de type O > E > O.

2. — Cette translation se rencontre abondamment en français avec double marquant, la translation du substantif en adverbe ayant pour translatif une préposition et la translation réversible de l'adverbe en substantif ayant pour translatif l'article.

3. — La préposition qui sert de translatif de la première translation s'écrit sans trait d'union dans : *un coq à l'âne, un in pace, le pour et le contre, l'entre deux guerres, un moins de trente ans. Elle* (l'image de la petite princesse) *se confondait aussi avec la fièvre parce que l'un et l'autre en avait éprouvé la lassitude, l'inappétence, l'à bout de ressource* (Barrès, *L'ennemi des Lois*, p. 90).

4. — Au contraire l'agglutination est graphiquement marquée par un trait d'union dans *l'après-midi, un avant-propos, un à-côté, un vis-à-vis, l'entre-deux-mers*.

5. — Enfin l'agglutination est complète et enregistrée par la graphie en un seul mot dans *l'aplomb, un acompte, un acoup, un aparté, l'endroit, l'entremets*.

6. — On peut aussi rencontrer une translation double de ce type avec première translation seule marquée. On dira, par exemple, bien que la tournure ne soit pas d'un français très châtié, *De cinq à six me paraît être le meilleur moment*.

7. — On peut enfin rencontrer une translation double de ce type sans aucun marquant. C'est le cas de fr. *beaucoup* (d'eau) où ni la translation étymologique du substantif (*beau*) *coup* en adverbe, ni celle de *beaucoup* en substantif ne présentent de marquant.

8. — C'est également ce type O > E > O qu'il y a lieu de voir dans le *de quoi* de la formule de politesse *il n'y a pas de quoi*, maintenant stéréotypée comme en réponse à merci : La première translation O > E, qui donne l'adverbe subordonné à la notion verbale contenue dans le mot-phrase *merci*, est marquée par le translatif *de*, la seconde E > O, que suppose le substantif postulé comme actant subordonné à *il y a*, n'est pas marquée.

9. — Le même cas se présente pour la translation de formule A > E > O dans *peu*. Il s'agit étymologiquement de l'adjectif latin populaire *pauci* « peu nombreux », transféré en adverbe de quantité par l'emploi de la forme neutre (comme chap. 205, § 23). L'adverbe français qui en sort est *peu*, qui est transféré en substantif dans les expressions du type *peu d'eau*.

10. — Enfin, une des translations de la translation double peut être une transvaluation (v. chap. 204). C'est le cas de la première translation de *le dedans, le dehors, le dessus, le dessous*, dont la deuxième translation a pour marquant l'article.

CHAPITRE 219. — Translation double à seconde translation O > A.

1. — Le premier type de translation qui se présente ici est la translation réversible de formule $A > O > A$.

2. — Cette translation double peut être doublement marquée, la première ($A > O$) par l'article ayant valeur de translatif (cf. chap. 177, §§ 2 et 3), la deuxième ($O > A$) par la préposition *de* (cf. chap. 192, § 2), étant bien entendu que conformément au chapitre 210, § 5, la deuxième précède la première sur la chaîne parlée et qu'on a par conséquent la séquence *d'un, de la et du* (= *de le*).

Salomon. — *Et c'est moi qui ferai Actéon!... un Actéon..., d'un moderne!* (Henri Lavedan, *Viveurs*, Acte I p. 38), *le jeu de la Belle*. Cette tournure constitue souvent un néologisme du style précieux du début du XVIII^e siècle : *la quintessence du joli* (Marivaux).

3. — C'est également par cette structure syntaxique que s'explique l'expression idiomatique *en voici d'une autre, en voilà d'une autre* :

Mlle Marie. — *En voici d'une autre* (Genevray, *l'Institutrice*, scène 2, *Magasin d'Education et de Récréation*, 1881, II, p. 23). *C'en était bien d'autre, à présent* (Henri de Régner, *la Flambée*, chap. XXIII).

Le genre féminin de l'article indéfini *une* montre que l'ellipse à la suite de laquelle l'adjectif a été transféré en substantif doit concerner un substantif féminin tel que, par exemple, *nature* ou *espèce*.

4. — La même translation double $A > O > A$ se rencontre en anglais dans l'expression *a friend of mine* « un de mes amis », m.-à-m. « un ami des miens ». Mais, si la deuxième translation est ici marquée comme dans les expressions françaises de même formule syntaxique par une préposition, angl. *of* « de », par contre la première translation, au lieu d'être marquée par l'article comme en français, est marquée par l'emploi du pronom possessif *mine* au lieu de l'adjectif possessif *my* (cf. chap. 178, § 5).

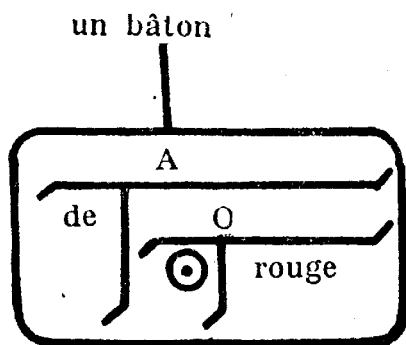
5. — La deuxième translation est marquée, tandis que la première ne l'est pas, dans une foule d'expressions françaises telles que : *un bâton de rouge* (cf. stemma 326), *quelqu'un d'autre, il n'y a que lui de riche et d'indépendant sur la terre* (Charles Nodier, *le Génie Bonhomme*, p. 299), *les fonds que j'avais de disponibles en ce moment* (Jules Verne, *Mathias Sandorf*, première partie, chap. 3).

6. — En latin une translation double réversible $A > O > A$ dont la deuxième translation $O > A$ est marquée par le génitif du (pronom) relatif est généralement annulée et remplacée par le simple (pronom)

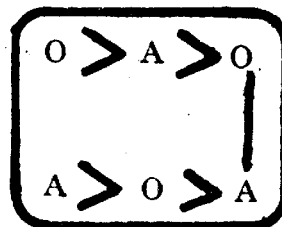
relatif non réfléchi A : *Quo in numero* (au lieu de *quorum in numero*) *tu certe fuisses* (Cicéron, *Ad familiares*, VII, 6, 2) « vous auriez sans doute été au nombre de ces gens là ».

7. — On peut trouver la translation réversible de type $A > O > A$ avec première translation sans marquant au terme subordonné d'une translation inversée (v. chap. 196) : *un imbécile d'individu*. Le mot *individu* provient par translation étymologique de l'adjectif latin *indivuiduus* « indivisible » transféré en substantif en latin scolastique *indivuiduum* « ce qui est indivisible », d'où « être particulier », retransféré lui-même en adjectif par la préposition *de* en français.

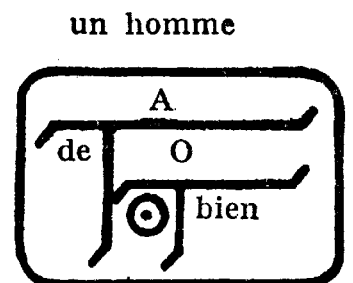
8. — Si le terme régissant de la translation inversée comporte lui-même une translation inversée de formule $O > A > O$ (v. chap. 214), on peut même avoir une translation inversée doublement réversible : *un drôle d'individu*, *un fou d'amoureux* (v. Stemma symbolique 327).



Stemma 326



Stemma 327



Stemma 328

9. — Enfin on a la translation réversible de formule $A > O > A$ avec deuxième translation sans marquant dans l'emploi du pronom relatif *lequel* en valeur d'« adjectif relatif » (cf. ci-dessous chap. 249, § 14). La première translation de l'adjectif relatif *quel* en substantif est marquée par l'article (cf. chap. 178, §§ 2-5), tandis que la deuxième translation est sans marquant. Mais cet emploi de *lequel* en valeur d'adjectif, en contradiction avec le translatif *le*, est réservé au « style comique et judiciaire » (Bescherelle, *Dictionnaire national*, s. v. *lequel*, p. 356).

*Lequel Hiérome, après plusieurs rébellions,
Aurait atteint, frappé, moi sergent, à la joue
Et fait tomber d'un coup mon chapeau dans la boue.*

(Racine, *Les Plaideurs*, II, 4).

10. — Parmi les translations doubles à seconde translation $O > A$, on ne trouve guère à côté de la translation réversible $A > O > A$ que la translation double $E > O > A$.

11. — La translation $E > O > A$ se rencontre dans l'expression française *un homme de bien* (cf. Stemma 328). La première translation contenue dans cette expression, celle de l'adverbe *bien* en substantif, se fait sans marquant, mais ce n'en est pas moins la même que celle que nous avons signalée avec marquant au chapitre 179, § 3. Quant à la deuxième translation, celle de substantif en adjectif qualificatif, elle est marquée normalement par la préposition *de* (cf. 192, § 2).

CHAPITRE 220. — La translation double de formule $O > E > A$.

1. — La translation double de formule $O > E > A$ est constituée par une translation simple de formule $O > E$ coiffée par une translation simple de formule $E > A$.

2. — La translation de formule $O > E > A$ est souvent marquée par un double translatif, ainsi en français où chacun des translatifs est une préposition : *Du côté de chez Swann* (titre d'un roman de Marcel Proust). Dans cette expression, la première translation est marquée par la préposition *chez* (cf. chap. 201, § 5) et la deuxième, par la même préposition *de* qu'au paragraphe précédent (cf. chap. 192, § 2).

3. — En turc, langue qui présente des postpositions au lieu de prépositions, la translation double $O > E > A$ est marquée par deux translatifs postposés : *el-im-de-ki* « qui est dans ma main ». Un premier translatif postposé *-de* transfère le substantif *el-* « main » contenu dans *el-im* « ma main » en adverbe de lieu *el-im-de* « dans ma main » (v. chap. 201, § 15). Puis un deuxième translatif *-ki* transfère l'adverbe de lieu ainsi obtenu en adjectif, qui est exprimé en français par une proposition relative, c'est-à-dire adjective. Et l'on aboutit à des tournures comme *el-im-de-ki kitap* « le livre qui est dans ma main ».

4. — Nous avons également en pareil cas une translation marquée dans l'adjectif russe : *под-москов-ный* « des environs de Moscou ». Le substantif *Москва* « Moscou » est d'abord transféré en adverbe de lieu au moyen de la préposition *под* « près de » et de l'instrumental : *под Москвою* « aux environs de Moscou » (v. chap. 202, § 12). Puis une deuxième translation dont le marquant est le suffixe adjectival *-ный* transfère ensuite cette locution adverbiale en adjectif. Ce procédé de dérivation adjectivale, qui englobe la préposition figée, est extrêmement fréquent en russe : *на-стол-ьный*, « de table, par exemple, настольная » « livre de chevet » (cf. chap. 192, § 8).

5. — La même translation double est fréquente en français avec deuxième translation sans translatif : *la grève sur le tas, un jour sans viande*. En effet si, dans ces exemples, la première translation, celle de substantif en adverbe est marquée par une préposition comme *sur, dans* (cf. chap. 201, §§ 4 sqq), par contre aucun translatif ne marque que la locution adverbiale *sur le tas, sans viande*, est transférée en adjectif.

6. — Il arrive en pareil cas que la préposition suffit pour amorcer la translation, et que le transféré ne soit pas énoncé (cf. chap. 192, § 4) : *il y a un bon public pour* (*Paris-Soir*, 2, III, 1937), sans compter *les jours avec* et *les jours sans* des périodes de restrictions de la dernière guerre, le substantif non énoncé étant *l'alcool*, qui n'était autorisé dans les débits de boissons que certains jours de la semaine.

7. — La première translation peut être marquée par un cas : lat. *puer egregia indole* « un enfant d'un excellent naturel ». L'ablatif transfère ici le substantif *indoles* « le naturel », y compris l'adjectif *egregius* « excellent » dont il est le régissant, en adjectif qualificatif.

8. — A la translation double $O > A > A$ le latin préfère d'ailleurs, en ce cas, peut-être sous l'influence du grec, la translation simple et directe $O > A$ dont le translatif est le génitif (v. chap. 192, § 6) : *puer egregiae indolis* « un enfant d'un excellent naturel ».

9. — La première translation est marquée par le datif dans lat. *homo frugi* « un homme vertueux ». Mais comme le singulier de ce mot était devenu rare et que la deuxième translation n'était ici marquée par rien, *frugi* a fini par faire figure d'adjectif indéclinable.

10. — En grec, avec les noms de certains dèmes attiques, la première translation est parfois marquée par le datif de lieu sans préposition : ἡ Μαραθῶνι μάχη, à côté du plus usuel ἡ ἐν Μαραθῶνι μάχη « la bataille de Marathon ».

11. — En allemand, en latin, en grec et dans la plupart des langues à cas, le cas qui marque la première translation peut être combiné avec une préposition (cf. chap. 202, §§ 8, sqq.).

12. — C'est ainsi qu'on dira en allemand : *die Schlacht vor Reims* « la bataille de Reims ».

13. — En pareil cas le français préfère à la translation double $O > E > A$, plus conforme au génie de l'allemand, parce que plus concrète, une translation simple $O > A$ plus abstraite *Die Schlacht vor Reims* m.-à-m. « la bataille devant Reims » c'est-à-dire en bon français *la bataille de Reims*; *der Einfall in Marocco* : *l'invasion du Maroc*; *der Schlüssel zu einem Schrank* « la clé d'une armoire »; *die Liebe zum Ruhm* « l'amour de la gloire » (comparez aussi ci-dessus § 8).

14. — Le grec, comme l'allemand, peut marquer la première translation par un cas renforcé d'une préposition : ὁ πρὸς ἡμᾶς πόλεμος « la guerre contre nous », οἱ ἀμφὶ Ἀστυάγην θεραπευταί « les serviteurs qui entouraient Astyage », ὁ περὶ τῆς ψυχῆς ἀγών « la lutte pour la vie », ἡ παρ'ἐμὲ εἴσοδος « l'accès auprès de moi », ἡ ἐπὶ Βαβυλῶνος ὁδὸς « la route de Babylone », ἡ ἐν Λεύκτροις μάχη « la bataille de Leuctres ».

15. — Il en est de même en latin : *uas ex auro* « un vase d'or », *pietas aduersus deos* « la piété envers les dieux », *heres ex asse* « l'héritier d'un as par as (laissé par le défunt)¹ » c'est-à-dire « le légataire universel ». Il y a lieu de noter en particulier les substantifs transférés en adjectifs qualificatifs indiquant les fonctions des esclaves, *seruus a pedibus* « esclave pour ce qui est des pieds », c'est-à-dire « chargé des courses », *seruus a bibliotheca* « esclave pour ce qui est de la bibliothèque » c'est-à-dire bibliothécaire, *seruus a ualetudinario* « esclave pour ce qui est d'un malade » c'est-à-dire « infirmier », *libertus ab epistulis* « affranchi pour ce qui est des lettres », c'est-à-dire « secrétaire », *libertus a rationibus* « affranchi pour ce qui est des comptes » c'est-à-dire « comptable ».

16. — Enfin on peut trouver en français, avec une ellipse d'ailleurs dépourvue d'élégance, la translation double $O > E > A$ sans aucun marquant : *une moyenne de 68 francs par tonne départ mine* (*Le cri de Paris*, XVII, IV, 1936) ; *bœuf mode*.

1. [*Syntaxe latine* par O. Riemann et A. Ernout, Paris, nouveau tirage, 1940, p. 194, n. 1.]

CHAPITRE 221. — Translation double de formule I > O > A.

1. — La translation double de formule I > O > A est une translation simple de type I > O coiffée d'une translation simple de type O > A.

2. — Elle est donc constituée par un infinitif ou par un nom verbal (I > O) transféré en adjectif (O > A) par un translatif.

3. — L'infinitif ainsi adjectivé est normalement le subordonné d'un substantif : fr. *la manière d'être, la façon de se comporter, le plus sûr moyen de ne pas se tromper*.

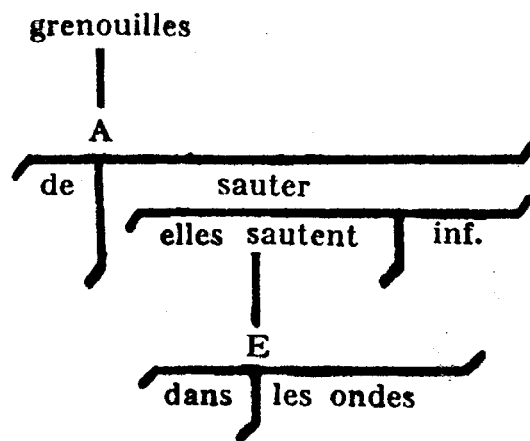
4. — Le substantif régissant peut être le nœud central d'une phrase substantivale (cf. chap. 73, en particulier § 17, et le stemma 329). Ce tour est très aimé en français, parce qu'il est très vivant :

*Grenouilles aussitôt de sauter dans les ondes ;
Grenouilles de rentrer en leurs grottes profondes.*

(La Fontaine, *Fables*, II, 14, Le lièvre et les grenouilles).

*Et les grenouilles de se plaindre
Et Jupin de leur dire*

(La Fontaine, *Fables*, III, 4, Les grenouilles qui demandent un Roi).



Stemma 329

5. — La même translation a été utilisée en provençal par Mistral *e mi dos furo de s'esquiha* (Frédéric Mistral, *Nouvelle prose d'almanach*, p. 278) « et mes deux souris de s'échapper ».

6. — En turc, la translation du substantif verbal (I > O) en adjectif (O > A) se fait sans marquant. C'est ainsi que *ol-duk*, substantif verbal de *ol-mak* « être », peut s'employer adjectivement.

7. — Le turc utilise principalement cette particularité pour la seconde translation (O > A) des translations doubles de formule I > O > A, qui lui permettent de transférer par translation du premier degré une proposition indépendante en proposition subordonnée adjectivale.

8. — Le turc manie ce procédé de telle façon qu'il peut rendre par là les types les plus variés de propositions subordonnées adjectives : *okumakta olduğumuz kitap* « le livre que vous étiez en train de lire » ; *gördüğüm adam* « l'homme que j'ai vu », *sevdiğimiz kız* « la jeune fille que nous avons aimée », *yazmış olduğum mektup* « la lettre que j'avais écrite ».

9. — On a de même avec le substantif verbal futur transféré en adjectif : turc *satacağım at* « le cheval que je vais vendre », *verecek olduğun para* « l'argent que tu étais sur le point de donner ».

10. — La même translation permet au turc de rendre par une translation du premier degré les propositions subordonnées, pour lesquelles une langue comme le français est obligée de faire appel à une translation de second degré à anaphorique transféré (cf. chap. 248, second degré) : *babası olduğum çocuk* « l'enfant dont je suis le père », *gittiğim şehir* « la ville dans laquelle j'allais ».

CHAPITRE 222. — Translations doubles de formule

A > O > E ou E > O > E.

1. — La seconde translation des translations doubles de formule A > O > E ou E > O > E est la translation simple O > E qui a été étudiée ci-dessus (v. chap. 201 à 203).

2. — Cette seconde translation vient coiffer une première translation, qui peut être de formule A > O ou de formule E > O.

3. — Dans le premier cas, nous avons affaire à une translation double de formule A > O > E.

4. — Le plus souvent cette translation double est doublement marquée.

5. — C'est ainsi qu'en français on opère la première translation, celle de l'adjectif en substantif, au moyen de l'article (cf. chap. 177, § 2), et la deuxième translation, celle du substantif en adverbe, au moyen d'une préposition (v. chap. 201, § 6). On obtient ainsi des expressions de type à *le* = *au*, à *la*, plus un substantif.

6. — En français, le substantif en question est volontiers un substantif féminin désignant une manière de se comporter et relevant de la série des féminins signalée chapitre 177, § 8, avec toutefois cette particularité qu'il n'est jamais employé après une première translation seule et qu'il est toujours l'objet d'une seconde translation adverbiale : à *la* *ronde*, à *la* *légère*, *fler* à *l'anglaise*.

7. — Il arrive même que le transférendé soit un adjectif numéral cardinal : à *la* *six-quatre-deux*, c'est-à-dire « sans soin, négligemment ».

8. — En grec, on peut opérer la deuxième translation, celle du substantif en adverbe, au moyen d'un cas. C'est ainsi que dans l'expression τῆ ὑστεραία « le lendemain », tandis que la première translation est marquée comme en français par l'article, la deuxième l'est par l'emploi du datif.

9. — Il arrive que la première translation soit sans marquant : fr. *s'inscrire en faux, être habillé en noir, laisser en blanc*. En effet si la deuxième translation est ici marquée par la préposition *en* (cf. chap. 201, § 6), par contre la translation de l'adjectif *faux* en substantif n'est indiquée par rien.

10. — C'est de ce type qu'il faut rapprocher les adjectifs transférés par double translation en adverbes de quantité s'employant avec le comparatif en grec : πολὺ μείζων, πολλῶ μείζων « beaucoup plus grand ». Dans la premier de ces exemples, la deuxième translation est marquée par l'accusatif, dans le second de ces exemples, par le datif.

11. — Dans la translation double réversible de type $E > O > E$, la première translation peut être marquée par l'article, qui transfère l'adverbe en substantif (cf. chap. 179, § 3), et la deuxième par une préposition qui transfère le substantif ainsi obtenu en adverbe (cf. chap. 201, § 4) : fr. *aller de l'avant, il va à l'encontre de tout ce qu'on fait*.

12. — Il arrive parfois que la première translation ne soit pas marquée. Ainsi, dans l'expression fr. *sans trop*, rien n'indique que l'adverbe *trop* est transféré en substantif (cf. chap. 179, § 2) avant que ce substantif ne soit lui-même transféré en adverbe, par la préposition *sans* (cf. chap. 201, §§ 4 sqq.).

13. — Il peut arriver que ce soit la deuxième translation qui soit sans marquant. Tel est le cas du grec τὸ νῦν « en ce moment », dont la première translation, celle d'adverbe en substantif, est marquée par l'article τὸ (v. chap. 179, § 7), tandis que la translation de ce substantif en adverbe n'est marquée par aucun translatif (cf. chap. 202, § 5).

CHAPITRE 223. — Translation double de formule $I > O > E$.

1. — La translation double de formule $I > O > E$ consiste en une translation simple de formule $I > O$ coiffée d'une translation simple de formule $O > E$.

2. — Elle comporte donc en principe un infinitif ou substantif verbal ($I > O$) transféré en adverbe.

3. — Lorsque la première translation est marquée par l'emploi de l'infinitif, la seconde l'est généralement par un translatif.

4. — Ce translatif est souvent une préposition en français, ce qui prouve que l'infinitif $I > O$ est traité exactement comme un substantif O (cf. chap. 201, § 2) : *Albert vient de partir* ;

Grand roi, cesse de vaincre ou je cesse d'écrire
(Boileau, *Epîtres*, VIII) ;

je vous défends de sortir ; je vous conseille d'attendre ; Bernard cherche à comprendre ; Ah ! bien ! vous commencez à comprendre, je crois (A. Dumas, *Le Vicomte de Bragelonne*, La Société de M. Baisemeaux) ; *avoir quelque chose à faire ; deux augures ne pouvaient se regarder sans rire ; Il faut manger pour vivre et non pas vivre pour manger* (Molière, *l'Avare*, III, I) ; *Et conter pour conter me semble peu d'affaire* (La Fontaine, *Fables*, VI-1, Le Pâtre et le Lion) ; *Mon gentilhomme, donnez s'il vous plaît, aux garçons quelque chose pour boire* (Molière, *Le Bourgeois Gentilhomme*, II, 5) ; *après boire*.

5. — Telle est l'origine de la structure de l'expression figée *c'est-à-dire* qui est restée plus vivante dans l'interrogation correspondante *qu'est-ce-à-dire ?*

6. — La preuve que la seconde translation est bien de type $O > E$, c'est que, lorsque l'infinitif est traduit dans une langue étrangère par un nom d'action ($I > O$ figé), cette deuxième translation subsiste seule : *Er entschloss sich zur Unterhandlung*¹ « il se décida à traiter ».

7. — L'infinitif transféré en adverbe reste impersonnel (v. chap. 188, § 1). C'est pourquoi son prime actant est obligatoirement celui du verbe régissant l'adverbe.

8. — Cette nécessité logique donne lieu, comme celle que nous avons signalée ci-dessus, à de nombreuses incorrections : *le Gave était rejeté au loin, dans un lit nouveau, pour établir de larges approches...*, (Zola, *Lourdes*, p. 243). C'était donc le Gave qui avait établi de larges approches ! *La vie de chacun était trop précieuse pour la risquer imprudemment* (J. Verne, *Le Capitaine Hattéras*, II, 11, p. 322). C'était donc la vie qui risquait la vie ! *En hiver, les kayaks sont retournés sur les échafauds pour les mettre à l'abri de l'appétit des chiens et des ours blancs* (Musée de l'homme, 2^e étage, Eskimo d'Angmagssalik, Paris, 1945).

9. — La même structure se rencontre en russe dans l'expression *от нечего делать* « par désœuvrement » m.-à-m. « du (fait de) ne rien faire », où l'infinitif ($I > O$) *делать* est transféré en adverbe par la préposition *от* « de ».

10. — La même structure se rencontrait en grec : *ὡς ἔπος εἰπεῖν* « pour ainsi dire ».

11. — En grec, le translatif préposé à l'infinitif pouvait être une conjonction de subordination : *ὕμιν ἐρῶ πρὶν ἀπιέναι* « je vous le dirai avant de partir », *οὕτως εὐσεβῆς ἦν Σωκράτης ὥστε μηδὲν ἄνευ θεῶν γνώμης ποιεῖν* « Socrate était pieux au point de ne rien faire sans l'avis des dieux ».

12. — Dans les langues comme le turc, le translatif de l'infinitif est normalement postposé.

13. — C'est une postposition dans *anlaşmak için sevişmek lâzımdır* « pour se comprendre il faut s'aimer ».

14. — C'est un suffixe dans *köpek havlanmaktan vazgeçti* « le chien cessa d'aboyer », *Selma hiç düşünmeden dedi* « Selma dit sans réfléchir ».

1. A. Malblanc, *Pour une stylistique comparée du français et de l'allemand*, p. 98. Noter les autres exemples dont il est fait état à cet endroit.

15. — La translation de l'infinitif en adverbe peut être opérée par un cas translatif de la déclinaison : *çocuk ağlamağa basladı* « l'enfant commença à pleurer », *iskemlenin üzerine çıkmağa mecbur olur* « il est forcé de monter sur la chaise », *bu balı yemeğe kıyamıyorum* « je n'ose pas manger ce miel ».

16. — En pareil cas, le grec prépose volontiers l'article à l'infinitif transférende (cf. chap. 190, § 3) *εἰς τὸ νικῆσαι* « en vue de remporter la victoire ».

17. — Seul, d'ailleurs, l'emploi de l'article permet au grec de marquer la seconde translation au moyen d'un cas translatif.

18. — Ce cas peut être le génitif *τοῦ πάντων περιγενέσθαι ἐστοχάζετο* « il visait à surpasser tout le monde », *πολλάκις τὰ ἀληθῆ λεκτέον, τοῦ μή τινα ἀγνοεῖν* « il faut dire souvent la vérité pour que personne ne l'ignore » m.-à-m. « pour le personne (l')ignorer ».

19. — Ce cas peut aussi être le datif *τῷ πονεῖν συνεχῶς ἐκράτησαν οἱ Ῥωμαῖοι*. « les Romains devinrent les maîtres en travaillant sans cesse », m.-à-m. « par le travailler sans cesse ».

20. — On a de même en allemand, avec la première translation marquée par l'infinitif précédé de l'article et la seconde par le datif de cet article : *er ist über dem Lesen eingeschlafen* « il s'est endormi en lisant ».

21. — Quand la translation I > O est très avancée et qu'on a affaire à un véritable substantif, l'infinitif français est précédé de l'article : *avant le déjeuner*. La première translation de cette phrase est plus évoluée que celle de *avant de déjeuner*.

22. — La première translation n'est marquée que par l'emploi de l'article dans *à l'emporte-pièce* (cf. aussi chap. 206, § 8), *à la va comme je te pousse*, *à la regardez-moi ça*.

23. — Dans un certain nombre d'expressions françaises très idiomatiques, la première translation n'est pas marquée du tout, tandis que la seconde l'est par le translatif *à* (ou plus rarement *de*) : *à brûle-pour-point*, *à rebrousse-poil*, *à tire-larigot*, *à tue-tête*, *à cloche-pied*, *d'arrache-pied*.

24. — La seconde translation sans marquant est exceptionnelle en français : *révérence parler*.

25. — Mais elle existe dans nombre de langues, en particulier en latin et en grec : lat. *asinus iubetur uocem premere* « on ordonne à l'âne de baisser la voix », gr. *τὸ ἐπ' ἐμοὶ εἶναι* « autant qu'il dépend de moi », *ἐπειθε τὸν δῆμον στρατεύεσθαι* « il persuada au peuple de faire campagne », *παρεσκευάζοντο τὴν νῆσον πολιορκῆσαι* « ils se préparèrent à faire le siège de l'île », *τοὺς ἰππέας παρέσχοντο συστρατεύειν* « ils fournirent les cavaliers pour faire campagne avec l'armée ».

26. — Les deux translations sont figées dans les composés allemands où l'infinitif devenu substantif est transféré sans marquant en adverbe de cause (cf. chap. 203, § 7), ou de manière : *lebensfroh* « heureux de vivre, joyeux », *lebenstreu* « pris sur le vif » m.-à-m. « fidèle à la vie ».

27. — L'infinitif transféré en adverbe peut être le subordonné d'un adjectif (cf. chap. 77, § 1) :

Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage
(La Fontaine, *Fables*, I, 10, Le Loup et l'Agneau) ;

un travail facile à exécuter ; ils regardaient de belles dindes luisantes et dodues..., et grasses à faire craquer leur peau ; gr. : καλὸς ὄρα̃ν « beau à voir », δεινὸς λέγειν « habile à parler », ἐτοι̃μος ἦν μάχεσθαι « il était prêt à combattre ».

28. — Il arrive même que l'infinitif transféré en adverbe n'ait aucun régissant et constitue une phrase adverbiale : fr. *au revoir !* all. *auf Wiedersehen !* « au revoir ! », gr. μικροῦ δεῖν « peu s'en faut », ἐμοὶ δοκεῖν « ce me semble ».

29. — Le **supin** latin est un substantif verbal à thème en *-u-* (4^e déclinaison) qui est toujours transféré en adverbe.

1^o Soit en adverbe de lieu (translocal, cf. chap. 37, § 13), auquel cas il est à l'accusatif (cf. chap. 202, § 2, a) : *uenio lusum* « je viens jouer », *uenit narratum eam rem* « il est venu raconter cette affaire » ;

2^o Soit en adverbe de manière ou de cause, auquel cas il est à l'ablatif (cf. chap. 202, § 6, e et f) : *facilis amatu* « facile à aimer » *res iucunda auditu* « une chose agréable à entendre ».

30. — La translation du substantif verbal en adverbe au moyen d'une postposition, ce qui est une translation du premier degré, est le procédé dont use le plus communément le turc pour transférer une proposition indépendante en proposition subordonnée circonstancielle : *dostum geldik-te* « lorsque mon ami vint » m.-à-m. « dans le mon ami venir », *verdik-ten sonra* « après qu'il eût donné » m.-à-m. « après le donner », *bir şey bilmediğim cihet-le yazamadım* « je ne pouvais pas écrire parce que je ne savais rien » m.-à-m. « avec côté de mon ne rien savoir ».

31. — Il en est de même en basque, où on utilise alors le nom verbal (infinitif nominal en *-te*)¹ transféré en adverbe par l'emploi de l'inessif² : *erraitte-an* « en disant » m.-à-m. « dans le dire ».

32. — En basque, l'indistinction du verbe et du substantif (cf. chap. 188, §§ 25 et 27-29) permet même d'opérer la première translation (I > O), par l'emploi d'un mode personnel, le complétif. La seconde translation peut être assurée :

1^o soit par une postposition : *gure aitak goaitatu zuen gu atera arte* « notre père attendit (jusqu'à ce que nous sortions) » ;

2^o soit par un suffixe : *hor dela-rik* « quand il est là » *hor dela-kotz* « parce qu'il est là ».

1. Lafitte, *Grammaire basque*, p. 200.
2. *Ibid.*, p. 216.

CHAPITRE 224. — Translation double à seconde translation
de formule $A > E$ ou $E > E$.

1. — La translation double à seconde translation $A > E$ peut avoir pour première translation $O > A$ ou $I > A$.

2. — Le régissant des subordonnés résultant de la translation double de formule $O > A > E$ est souvent un adjectif.

3. — La deuxième translation, celle d'adjectif en adverbe ($A > E$, cf. chap. 205), n'est généralement pas marquée. Au contraire, la première translation est généralement marquée.

4. — En français, le translatif marquant cette première translation est en principe une préposition, qui transfère le substantif en adjectif : *un seau plein d'eau, un homme avide de gloire, un citoyen utile à l'Etat, un homme semblable à un enfant*.

5. — En latin, le translatif est un cas, par exemple, le génitif, le datif ou l'ablatif : *plenus uini* « plein de vin », *cupidus gloriae* « avide de gloire », *memor iniuriae* « qui se souvient d'une injustice » ; *utilis ciuitati* « utile à l'Etat », *nec pluribus impar* (devise de Louis XIV) « (soleil) non inégal à plusieurs » ; *diues agris* « riche en terres », *matre orbis* « privé de sa mère ».

6. — Il en est de même en grec, où le cas translatif est généralement le génitif ou le datif : *πλήρης οίνου* « plein de vin », *κενός οίνου* « vide de vin », *ἄξιος πολλῆς τιμῆς* « digne d'un grand prix », *ἐπιστήμων σοφίας* « savant dans une science » ; *ὅμοιος τῷ πατρί* « semblable à son père », *ὠφέλιμος τῇ πόλει* « utile à la cité ».

7. — Le régissant peut être un participe plus ou moins évolué : fr. *un enfant privé de dessert*, lat. *miles patiens frigoris* « un soldat qui sait à l'occasion supporter le froid » (cf. chap. 199, § 14).

8. — Le régissant peut aussi être un verbe : *Sa sacrée Majesté le hasard décide de tout*.

L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux
(Lamartine, *Premières Méditations poétiques*, II, L'Homme).

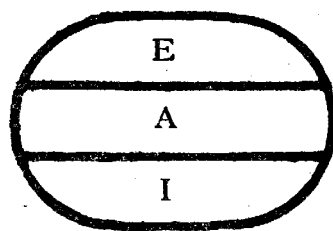
Nul ne peut se vanter de se passer de l'homme
(Sully Prudhomme, *Les Epreuves*, Un Songe).

lat. *damnare aliquem proditiōnis* « condamner quelqu'un pour trahison, gr. *μετέχω τῆς πολιτείας* « j'ai part à la cité, je suis citoyen », *μέτεστι μοι τῆς ἐκείνου δυνάμεως* « j'ai part à son pouvoir », *ἄρχομαι τῆς ὁδοῦ* « je commence ma route » c'est-à-dire « je me mets en route ».

9. — La translation double de formule $I > A > E$ comporte un participe ($I > A$) transféré en adverbe ($A > E$).

10. — La seconde translation, celle de participe en adverbe, est normalement marquée en français, lorsque cet adverbe est un adverbe de **manière** (cf. chap. 210, § 1).

11. — Le marquant est alors la préposition *en* comme pour l'adjectif (cf. chap. 222, § 9), ce qui est naturel, puisque le participe est un verbe transféré en adjectif (cf. chap. 198, § 2), (v. St. 330) : *en chantant*.



Stemma 330

12. — On donne communément] au syntagme ainsi obtenu par translation double le nom de **gérondif** comme s'il était obtenu par translation simple (v. chap. 206).

13. — Du point de vue phonétique, la forme en *-ant* (*aimant*) peut aussi bien continuer étymologiquement le gérondif latin en *-(a)ndo* (*amando*) que le participe concomitant en *-ant* (*em*) (*amantem*). Du point de vue historique, les deux étymologies possibles sont soutenables. Mais, du point de vue statique, il est certain que les francophones actuels sentent le gérondif comme un emploi dérivé du participe antérieur.

14. — L'importance du gérondif par translation double tient à ce que c'est généralement à lui que les langues qui ne possèdent pas la translation simple $I > E$, font appel pour y suppléer.

15. — Le gérondif est un syntagme abondamment représenté en français : *c'est en forgeant qu'on devient forgeron*.

..... *il nous faut en riant instruire la jeunesse.*

(Molière, *L'Ecole des Maris*, I, 2).

Nous l'avons, en dormant, Madame, échappé belle

(Molière, *Les Femmes savantes*, IV, 3).

La victoire en chantant nous ouvre la carrière

(M. J. Chénier, *Le Chant du Départ*).

16. — Ce qui prouve que le gérondif est bien une translation adverbiale déverbale, c'est qu'il a pour symétrique sémantique négatif une translation également adverbiale et déverbale : le contraire de *en riant* ($I > A > E$) est *sans rire* ($I > O > E$) (cf. chap. 223, § 4).

17. — Etant un verbe transféré par translation double en adverbe ($I > A > E$), le gérondif peut correspondre à un substantif transféré en adverbe par translation simple ($O > E$) d'autres langues : all. *Beim Eintritt in dasselbe sahen sie alle Schrecknisse des Krieges*¹. « En y entrant, ils virent toutes les horreurs de la guerre ».

18. — Le gérondif peut aussi correspondre à un verbe transféré en substantif (infinitif) et retransféré en adverbe ($I > O > E$) : all. *Wir werden beim Fortgehen bezahlen*² « nous paierons en partant » (cf. aussi $I >> E$ chap. 254, § 14).

1. A. Malblanc, *Stylistique comparée du français et de l'allemand*, p. 98.

2. A. Malblanc, *Ibid.*

19. — Le gérondif est essentiellement concomitant et n'est pas susceptible d'être formé à partir du participe antérieur.

20. — Le gérondif est toujours invariable en français, son appartenance à la catégorie de l'adjectif n'étant qu'un avatar passager, dont la durée est trop brève pour que la variabilité en genre et en nombre de l'adjectif l'emporte sur l'invariabilité du verbe dont il procède, et de l'adverbe auquel il aboutit.

21. — Comme l'infinitif transféré, le participe transféré (et par conséquent le gérondif) reste impersonnel. C'est pourquoi son prime actant est obligatoirement celui du verbe régissant l'adverbe (cf. chap. 223, § 7). Ainsi, dans le dernier exemple du § 15 *victoire* est le prime actant de *en chantant*.

22. — Mais, comme pour l'infinitif transféré en adverbe (cf. chap. 223, § 8), les sujets parlants, et non les moindres, usent à ce sujet d'une très grande liberté vis-à-vis du gérondif :

*C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire auteur
Pense de l'art des vers atteindre la hauteur :
S'il ne sent point du ciel l'influence secrète,
Si son astre en naissant ne l'a formé poète.....*

(Boileau, *L'Art poétique*, I).

Bien entendu, ce n'est pas l'astre qui naît, mais le poète ! *Certains piliers... n'avaient été sauvés qu'en y passant, en temps utile, des fers.* (A. Maurois, *Rouen dévasté*, Revue de Paris, juin 1948, p. 5). Bien entendu, ce ne sont pas les piliers qui se passent des fers. Ces références portent à être indulgent pour l'avis suivant, relevé dans un café : *Pour faciliter le service, notre aimable clientèle est priée de payer en servant.*

23. — La seconde translation est sans marquant si l'adverbe auquel elle aboutit n'est pas un adverbe de manière. C'est le cas dans les exemples suivants, où cet adverbe est un adverbe de cause :

*La cigale, ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort dépourvue
Quand la bise fut venue.*

(La Fontaine, *Fables*, I, 1, La Cigale et la Fourmi).

*Un riche laboureur, sentant sa fin prochaine,
Fit venir ses enfants, leur parla sans témoins.*

(La Fontaine, *Fables*, V, 9, Le Laboureur et ses Enfants).

Nourri dans le sérail, j'en connais les détours

(Racine, *Bajazet*, IV, 7).

24. — La translation double $I > A > E$ doublement marquée est courante en latin sous la forme de l'**ablatif absolu** : *urbe capta, hostis profectus est* « la ville ayant été prise, l'ennemi s'en alla ». La translation $I > A$ est marquée par l'emploi du participe antérieur, la translation $A > E$ par l'emploi de l'ablatif.

25. — La même tournure se trouve également en grec, à cette seule différence près que la translation $A > E$, au lieu d'être marquée par l'ablatif, l'est par le génitif. C'est un **génitif absolu** : gr. θανόντος τοῦ Περικλέους m.-à-m. « Périclès étant mort », c'est-à-dire « après la mort de Périclès ».

26. — La translation double $I > A > E$ doublement marquée se rencontre dans l'adverbe grec τυχόν « par hasard », dont la première translation ($I > A$) est marquée par le participe et la seconde ($A > E$) par l'emploi de l'accusatif neutre.

27. — En allemand, la seconde translation $A > E$ n'est pas plus marquée pour le participe que quand le transférendé est un simple adjectif (cf. chap. 205, § 20) : *er kam singend* « il vint en chantant », *zerstreut schauen* « regarder d'un œil distrait », *versteckt reden* « parler à mots couverts », *es kommt ein Vogel geflogen* « un oiseau vient en volant », *das Kind kommt gelaufen* « l'enfant vient en courant », *das kommt erwünscht* « cela tombe bien, cela tombe à pic », m.-à-m. « cela vient de manière désirée ».

28. — Enfin la seconde translation n'est marquée dans aucun des éléments de l'expression fr. *donnant donnant*. Les deux fois la translation $I > A$ du verbe en adjectif est marquée par le participe, mais aucune marque n'indique dans aucun des deux éléments que l'adjectif ainsi obtenu est transféré en adverbe de manière exprimant dans quelles circonstances de réciprocité les deux dons sont consentis.

29. — En basque, l'indistinction du verbe et du substantif permet d'opérer la première translation $I > A$ par l'emploi d'un mode personnel, le **conjonctif**, qui n'est autre que le génitif indéfini de la forme personnelle (cf. chap. 198, §§ 12 et 14).

30. — Quant à la seconde translation $A > E$, elle est assurée par surdéclinaison¹, au moyen d'un suffixe de la déclinaison du conjonctif². Ce suffixe est, par exemple celui de l'inessif dans *jin den-ean* « quand il est arrivé » et celui du génitif-locatif dans *jin den-eko* « sitôt qu'il est arrivé »³.

31. — La translation double à seconde translation sous-catégorique $E > E$ peut avoir pour première translation $O > E$ (cf. chap. 201) ou $E > E$ (cf. chap. 208).

32. — Dans la translation double de formule $O > E > E$, la deuxième translation est une translation sous-catégorique, puisqu'il s'agit de transférer un adverbe en adverbe (cf. chap. 208, §§ 11-13), mais le translatif est le même que pour la première translation et c'est ainsi que l'on peut avoir en français deux prépositions de suite, ce qui n'est pas toujours d'un style irréprochable : *Ça remonte à pendant la guerre* (Céline, *Mort à crédit*, p. 18), *boire jusqu'à plus soif*.

1. Gèze, *Grammaire basque*, p. 60 ; Lafitte, *Grammaire basque*, p. 399.

2. *Ibid.*, p. 391.

3. *Ibid.*, p. 458.

33. — Dans la translation double de formule $E > E > E$, les deux translations sont sous-catégoriques : fr. *j'en ai besoin pour avant demain* (style sans élégance).

34. — La première translation peut être figée, la deuxième seule étant vivante : *je suis arrivé depuis avant-hier, tâchez d'être prêt pour après-demain.*

CHAPITRE 225. — Translation double à seconde translation verbale.

1. — Les translations doubles, dont la seconde translation est verbale, sont souvent des translations réversives, c'est-à-dire que leur première translation est déverbale. Elles répondent alors aux formules $I > O > I$ et $I > A > I$.

2. — Dans ces formules, le premier I représente le verbe auxilié qui est soumis à la translation nominale et est ainsi transféré en un substantif, l'infinitif ($I > O$), ou en un adjectif, le participe ($I > A$).

3. — Le second I , au contraire, représente la forme verbale périphrastique à laquelle aboutit la translation double après intervention du translatif de la seconde translation, lequel est le verbe auxiliaire.

4. — Le type $I > O > I$ sera donc celui des verbes périphrastiques, dont l'auxilié est à l'infinitif, le type $I > A > I$ celui des verbes périphrastiques dont l'auxilié est au participe¹.

5. — La translation réversive de formule $I > O > I$ est constituée par un infinitif ($I > O$, cf. chap. 180, § 1) transféré en verbe par un verbe auxiliaire ($O > I$, cf. chap. 207).

6. — La translation double de formule $I > O > I$ est fréquente dans un grand nombre de langues, fr. *Albert va bientôt partir*, angl. *I do not understand* « je ne comprends pas », all. *Albrecht wird bald abfahren* « Albert va bientôt partir ».

7. — Quand la translation est devenue figée par agglutination de l'auxiliaire à l'auxilié, la forme verbale périphrastique devient une forme verbale simple. C'est ainsi que le futur simple *partira* n'est que l'agglutination de l'ancien futur périphrastique *partir-a*.

8. — Les formes périphrastiques sont donc des formes jeunes, et elles deviennent par agglutination des formes simples, qui sont des formes nouvelles, au fur et à mesure qu'elles prennent de l'âge, jusqu'au jour où elles sont supplantées par de nouvelles formes jeunes plus vivaces.

1. Voir Lucien Tesnière, *Théorie Structurale des temps composés*, Mélanges Bally, Genève, 1939.

9. — La première de ces évolutions est un processus **morphologique**, la seconde un processus **syntactique**. Et c'est pourquoi l'évolution linguistique que constitue leur ensemble est quelque chose de complexe et de discontinu.

10. — La translation réversible de formule $I > A > I$ est constituée par un participe ($I > A$, cf. chap. 198, § 2) transféré en verbe par un verbe auxiliaire ($A > I$, cf. chap. 207).

11. — Il en résulte qu'un syntagme tel que fr. *est parti* ($I > A > I$) est, par sa seconde translation, rigoureusement homologue du syntagme fr. *est grand* : *Albert est parti*, *Albert est grand*.

12. — La translation de type $I > A > I$ est peut-être encore plus fréquente dans les langues que la translation $I > O > I$: fr. *Albert est parti*, it. *sono andato* « je suis allé », all. *Albrecht ist abgefahren* « Albert est parti », rus. буду говорить « je parlerai ».

13. — Il arrive qu'un succédané du verbe substantif puisse tenir le rôle de translatif de celui-ci : c'est ainsi qu'en allemand on peut parfois utiliser le verbe *heissen* « s'appeler » dans les mêmes emplois syntaxiques que le verbe *sein* « être » : *das heisst gelogen* « cela s'appelle mentir » mot à mot « cela s'appelle menti ».

14. — Dans la mesure où la seconde translation, celle d'adjectif en verbe ($A > I$), se réalise, le participe tend à perdre la faculté de réagir aux notions de genre et de nombre qu'il est susceptible d'avoir acquises de son caractère adjectival transitoire et à revenir à l'invariabilité qu'il présentait antérieurement à sa première translation ($I > A$).

15. — C'est ainsi qu'en français le participe transféré en verbe au moyen du verbe auxiliaire *être* conserve de sa nature adjectivale transitoire la particularité de s'accorder en genre et en nombre avec son prime actant : *Alberte est venue* comme *Alberte est grande*.

16. — Il en est de même en latin, en grec et dans les langues slaves : lat. *deleta est Carthago* « Carthage a été détruite » ; gr. λελυμένος εἶην « puissé-je avoir été délié », λελυμένη εἶην « puissé-je avoir été déliée » ; serbe *Ivan je pisao pismo* « Jean a écrit une lettre », *Marija je pisala pismo* « Marie a écrit une lettre » (cf. ch. 253, §§ 6, 7).

17. — La même chose vaut en russe, bien que le verbe substantif ne soit pas exprimé : Иван писал письмо « Jean a écrit une lettre », Мария писала письмо « Marie a écrit une lettre » ; pol. *Jan pisal list* « Jean a écrit une lettre » *Marija pisala list* « Marie a écrit une lettre ».

18. — De cette forme périphrastique de l'anontif à auxiliaire non exprimé, le polonais a tiré par analogie, à l'autoontif et à l'antiontif, des formes simples agglutinées : (cf. § 7), *pisalem* fém. *pisalam*, « j'ai écrit » ; *pisales*, fém. *pisalas*, « tu as écrit », *pisaliśmy*, fém. *pisalyśmy* « nous avons écrit », *pisaliście*, fém. *pisalyście* « vous avez écrit ».

19. — Mais en allemand, où l'adjectif attribut est invariable, il en est de même du participe transféré en verbe, puisqu'il s'agit alors d'une phrase du type attributif, la phrase à verbe *être* (cf. chap. 207, § 5) : *Albrecht ist abgefahren* « Albert est parti ».

20. — La translation du participe antérieur, qui est passif, au moyen du verbe auxiliaire *être* ne saurait donner que des verbes d'état. C'est pourquoi, lorsqu'il s'agit d'exprimer un verbe d'action, il est nécessaire de marquer d'une façon ou d'une autre le caractère actif du verbe transféré.

21. — A cet effet, nombre de langues font alors usage de l'auxiliaire translatif *avoir* : fr. *Albert a écrit une lettre*, all. *Albrecht hat einen Brief geschrieben*, angl. *Albert has written a letter* « Albert a écrit une lettre ».

22. — Si, lorsqu'il est passif, le participe antérieur s'accorde avec le prime actant (§§ 15-17), inversement, lorsqu'il est actif, ce ne peut être qu'avec le second actant qu'il s'accorde, quand toutefois il retient cette particularité adjectivale de l'accord (cf. § 27), ce qui, en vieux français, arrive même dans la proposition indépendante : *Li Emperere out sa raisum fenie* (*Chanson de Roland*, 193) « L'Empereur eut fini sa harangue », *Cruisiées ad ses blanches mains* (*Chanson de Roland*, 2.249) « Elle a croisé ses blanches mains ».

Cet accord survit jusqu'au XVII^e siècle :

Chaque goutte épargnée à ma gloire flétrie.
(Corneille).

23. — Le français moderne n'a conservé l'accord du participe antérieur transféré en verbe par le verbe auxiliaire *avoir* que si le second actant précède ce participe, ce qui n'est guère le cas que si le second actant est un indic personnel ou un pronom relatif (cf. subordonnées relatives, chap. 252) : *Je l'ai écrite, cette lettre*.

24. — Il convient d'ailleurs de noter que l'accord n'est sensible phonétiquement qu'après une consonne. Après voyelle, il n'a plus qu'une valeur purement graphique, au moins dans le français de Paris : *Je l'ai lue, cette lettre*. Ceci vaut, bien entendu, non seulement quand le participe est employé avec l'auxiliaire *avoir*, mais aussi quand il est employé avec l'auxiliaire *être* (§ 15) : *Alberte est venue* (prononcé comme *venu*).

25. — Dans certaines régions, en particulier en Normandie, le phénomène est un peu différent, les caractéristiques *-e* et *-s* du féminin et du pluriel n'étant tombées qu'en laissant leur trace sous forme d'allongement compensatoire, de sorte que la voyelle finale est brève au masculin singulier, longue au féminin et au pluriel.

26. — L'auteur du présent ouvrage, qui a acquis son français dans les villes de Rouen et d'Elbeuf, peut attester que l'invariabilité des participes terminés en voyelle est chez lui le résultat d'une acquisition consciente et très tardive (1926-33 ans).

Il avait bien noté, dès sa prise de contact avec le français de Paris comme étudiant (1912-19 ans), la brièveté de la voyelle finale des participes féminins et pluriels, mais il l'attribuait à quelque lointain provincialisme et la sentait comme une grave incorrection. Encore aujourd'hui, son sens de la langue tend à lui faire prononcer longue la voyelle finale des participes féminins et pluriels, et il cède à cette tendance dès qu'il ne s'observe pas : *il est venu* [ũ], *elle est venue* [ū], *ils sont venus* [ū].

27. — C'est en partie au caractère transitoire du participe (v. § 14) que cette conservation doit la complication des règles auxquelles elle est soumise et qui sont les trop fameuses **règles d'accord des participes**, tristement célèbres par leur réputation diabolique.

28. — Les langues slaves, au lieu de marquer le caractère actif du verbe transféré dans la seconde translation par l'emploi de l'auxiliaire *avoir* (cf. § 21), le marquent dans la première en faisant usage, non d'un participe antérieur **passif**, mais du **prétérit** en *-l*, qui est un participe antérieur **actif** : rus. Иван писал письмо « Jean a écrit une lettre », mot-à-mot « Jean (est) ayant écrit une lettre ».

29. — Il arrive parfois, contrairement à ce qui se produit le plus souvent (cf. § 1), que les translations doubles dont la seconde translation est verbale ne soient pas des translations réversives. C'est le cas de la translation $E > A > I$ qui est courante en allemand : *der Wein ist aus* « le vin est bu », *alles ist aus* « tout est fini », *der Teufel ist los* « le diable est déchaîné », *sie ist noch nicht zurück* « elle n'est pas encore de retour », *meine Ruh' ist hin* (Goethe ; *Faust*, la chambre de Marguerite) « c'en est fait de ma tranquillité », *die Tür ist zu* « la porte est fermée », *sie ist fort* « elle est partie »¹.

30. — Dans ce type, la première translation ($E > A$) est la translation sans marquant de l'adverbe résultatif (cf. chap. 37, § 41) *aus* en adjectif attribut, et la seconde ($A > I$) celle de l'adjectif attribut ainsi obtenu en verbe, marquée par le translatif qu'est le verbe auxiliaire (cf. chap. 170, § 7) *ist*.

CHAPITRE 226. — Translation elliptique nucléaire.

1. — Nous avons déjà vu à plusieurs reprises (cf. chap. 219, § 6 et 220, §§ 8 et 13) que la translation double était susceptible d'être l'objet d'une ellipse d'un de ses termes intérieurs.

2. — Cette ellipse a pour effet de ramener une translation donnée à une nouvelle translation plus brève et qui en est comme le résumé.

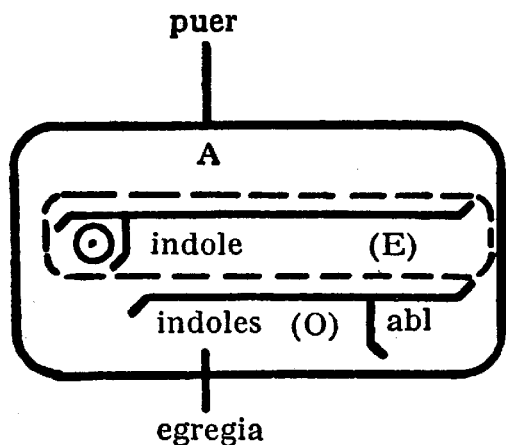
3. — Elle est tout à fait comparable à ce qu'est en phonétique le phénomène bien connu de l'haplologie : gr. * ἀμφι-φορεύς « vase que l'on porte des deux côtés » réduit à ἀμφορεύς « amphore, vase à deux anses ».

4. — C'est un phénomène similaire que l'on observe en écriture sous le nom d'haplographie, faute de copie qui consiste à n'écrire qu'une fois deux lettres, deux syllabes ou deux mots qui ont le même son ou des sons très voisins.

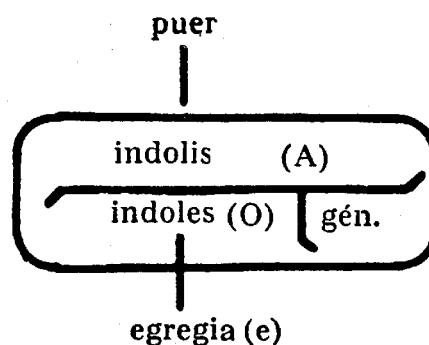
1. Cf. A. Malblanc, *Pour une stylistique comparée du français et de l'allemand*, p. 18.

5. — C'est au fond le même phénomène que celui par lequel, en syntaxe, le terme médian des tricomposés est sujet à ellipse *öl-baum-zweig* « rameau d'olivier » réduit à *öl-zweig*¹.

6. — Ces différents phénomènes reposent sur un même fondement psychologique. Il s'agit d'une tendance profonde dont il n'est par conséquent nullement étonnant de constater également une manifestation dans la translation, de sorte que l'on peut dire que la translation elliptique n'est au fond qu'une sorte d'**haplogologie syntaxique**.



Stemma 331



Stemma 332

7. — Soit l'expression latine *puer egregia indole* « un enfant d'un excellent naturel », nous avons vu ci-dessus (cf. chap. 220, § 7) qu'elle comporte une translation double de formule $O > E > A$ (cf. Stemma 331).

8. — Nous avons vu également (cf. chap. 220, § 8) qu'à cette translation double, le latin préfère la translation simple de formule $O > A$: *puer egregiae indolis* (cf. Stemma 332).

9. — La substitution de la translation de formule $O > A$ à celle de formule $O > E > A$ nous fournit un premier exemple de translation elliptique.

10. — L'ellipse porte sur le terme médian E (entouré dans le stemma 331 par une ligne de petits traits), lequel disparaît complètement du nucléus.

11. — C'est au fond la même évolution que l'on observe dans le passage du latin au français, et à la suite de laquelle les prépositions concrètes ont tendance à devenir des prépositions abstraites en français.

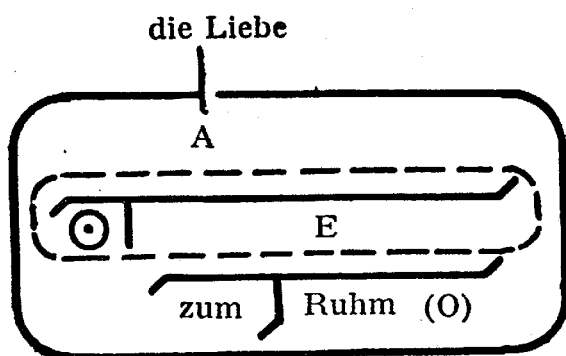
12. — La préposition lat. *de*, qui a valeur de translatif dans la translation de formule $O > E$, laquelle intervient dans la translation double $O > E > A$, dont la deuxième translation est sans marquant, prend dans la préposition fr. *de* la valeur de translatif de la translation directe abrégée de formule $O > A$. L'ellipse de stade adverbe E permet à la préposition française de prendre une valeur plus abstraite.

1. Cf. Lucien Tesnière, « Caribrod et la gare d'Orsay », *Mélanges Miletich*, Sofia, 1933, p. 91, avec indication de la bibliographie antérieure ; « Le Ban de la Roche, Note de toponomastique », *La Vie en Alsace*, Août 1935, pp. 184-186 ; « Les tricomposés elliptiques et le nom de l'Alsace », *Mélanges* 1945, V, *Études linguistiques*, Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, 1947, pp. 47-88.

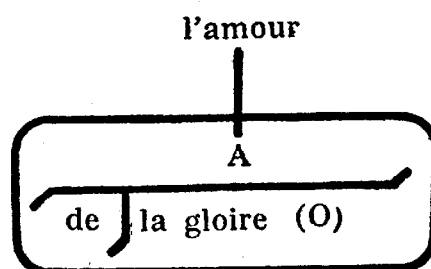
13. — C'est ainsi que la préposition *de*, qui ne pouvait être en latin que le translatif de la translation $O > E$ (lat. *deiecit se de muro* « il se jeta du haut du mur ») a pu devenir en français le translatif de la translation $O > A$ (fr. *le pied du mur*).

14. — Soit maintenant l'expression allemande *die Liebe zum Ruhm*, nous avons vu (cf. chap. 220, § 13) qu'elle comporte également une translation double de formule $O > E > A$ (cf. St. 333).

15. — Mais à cette translation double, à laquelle le stade adverbe (E) conserve un certain caractère concret, le français préfère (cf. chap. 220, § 13) la translation simple $O > A$ qui est plus abstraite : *l'amour de la gloire* (cf. St. 334).



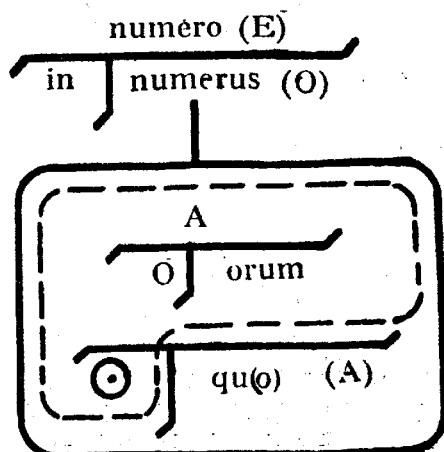
Stemma 333



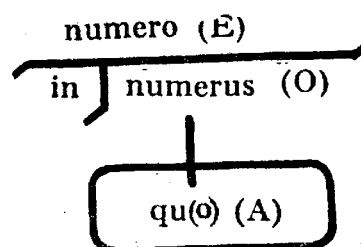
Stemma 334

16. — La substitution de la formule abrégée $O > A$ à la formule plus complexe $O > E > A$ est encore une manifestation analogue de l'ellipse de la translation.

17. — L'ellipse est encore plus nette lorsque la translation réversible $A > O > A$ est purement et simplement annulée et remplacée par le simple nucléus A. Nous avons vu (cf. chap. 219, § 6) que c'est ce qui arrive en latin, lorsque la deuxième translation d'une translation de ce type est marquée par le génitif du pronom relatif. Une phrase comme *quorum in numero tu certe fuisses* (Cicéron, *Ad familiares*, VII, 6, 2, cf. St. 335) est alors simplifiée en *quo in numero tu certe fuisses* (cf. Stemma 336), « vous auriez sans doute été au nombre de ces gens là ».



Stemma 335



Stemma 336

18. — Les ellipses que nous venons de voir ont pour effet de ramener les translations doubles à des translations simples (cf. §§ 7-16) ou de les éliminer complètement (§ 17).

19. — Les translations jouent par définition exclusivement à l'intérieur du nucléus (cf. chap. 157, § 13 et 226, § 10). Aussi les ellipses qui les affectent peuvent-elles être qualifiées de **nucléaires**.

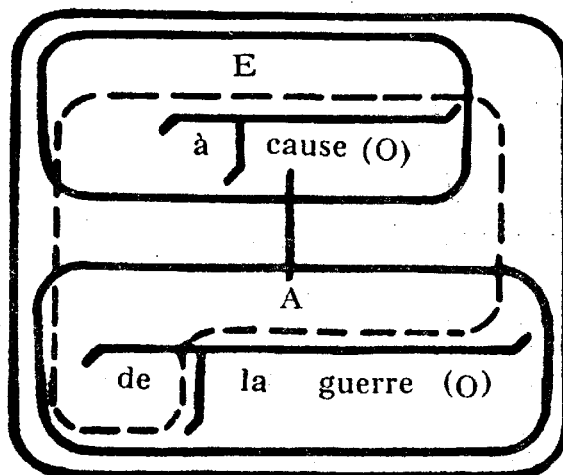
20. — L'ellipse des translations a pour effet de créer de nouvelles translations plus brèves (cf. § 2), qui tendent à se substituer aux translations doubles originelles.

21. — La translation elliptique est ainsi un des facteurs essentiels du progrès du langage, qui se réalise peu à peu par la création d'un système de translations, de plus en plus complexe, de plus en plus riche et de plus en plus nuancé.

CHAPITRE 227. — Translation elliptique connexionnelle.

1. — A la différence des ellipses nucléaires, qui n'intéressent que les translations et par conséquent le nucléus à l'intérieur desquelles elles jouent, les ellipses connexionnelles intéressent également les rapports des nucléus entre eux, c'est-à-dire les connexions qui les unissent.

2. — Soit la phrase fr. *ce commerçant a tout perdu à cause de la guerre*, la locution adverbiale *à cause de la guerre* peut s'analyser en deux éléments nucléaires, l'un régissant (*à cause*) et l'autre subordonné (*de la guerre*) cf. Stemma 337).



Stemma 337

3. — Mais cette analyse n'a qu'une valeur étymologique et n'est plus sentie par les sujets parlants, pour lesquels il n'y a plus qu'une unique translation dont le transféré est *la guerre* et le translatif *à cause de*.

4. — Ceci suppose, d'une part, que les deux nucléus se sont fondus en un seul, et que par conséquent la connexion qui les unissait a disparu.

5. — Il faut, d'autre part, que les deux translatifs des deux nucléus originels se soient agglutinés en un seul translatif et que ce nouveau translatif ait en outre enrobé le substantif transféré du nucléus régissant.

6. — L'ellipse qui a joué peut donc être qualifiée de connexionnelle, puisqu'elle intéresse, outre les deux nucléus qu'elle a fondus en un seul, la connexion qu'elle a fait disparaître entre eux.

7. — L'ellipse connexionnelle ne se borne donc pas à ramener **une translation double** à une translation simple à l'intérieur d'un nucléus, elle ramène **deux translations** simples à une seule translation simple en faisant fusionner deux nucléus.

8. — C'est ainsi qu'il arrive fréquemment dans les langues que de nouvelles prépositions donnent naissance, en s'agglutinant un substantif, à des prépositions ou locutions prépositionnelles plus jeunes. Ces dernières se reconnaissent en général facilement à ce qu'elles contiennent encore la translation $O > A$, nécessitée dans le nucléus subordonné originel par la connexion avec le substantif du nucléus régissant originel.

9. — C'est pourquoi on trouve, en français par exemple, tant de locutions prépositionnelles se terminant par le translatif *de* : *faute de*, *à cause de*, *à force de*, *à bout de*, *à condition de*, *à l'aide de*, *au milieu de*; *de peur de*; *en face de*, *en dépit de*; *en raison de*; etc.

10. — C'est également ce qui rend compte des prépositions gouvernant le génitif dans les langues à cas : lat. *salutis suae causa* « en vue de son salut », *fili gratia* « pour l'amour de son fils »; gr. *δίχην* « à la façon de », *ἐναντίον* « en face de », *χάριν* « pour l'amour de », *λάθρα* « en cachette »; all. *wegen* « à cause de »; rus. *около* « à côté de », *вместо* « au lieu de ».

11. — Il arrive que l'ellipse de la translation soit à la fois connexionnelle et nucléaire et qu'elle affecte le substantif transféré de la translation régissante originelle.

12. — C'est ainsi que s'explique la tournure latine *habitat ad Castoris* « il habite près du temple de Castor ». L'ellipse porte ici sur le substantif *aedes* « temple » et l'expression n'est intelligible qu'à condition de rétablir **habitat ad aedem Castoris* (cf. St. 338 et chap. 215, § 3).

13. — C'est également par une ellipse de ce genre que s'expliquent les expressions grecques, que nous avons signalées ci-dessus (v. chap. 215, § 3) *γράφεσθαι τινα* (* *δίχην*) *δωροδοκίας* « accuser quelqu'un de vénalité ».

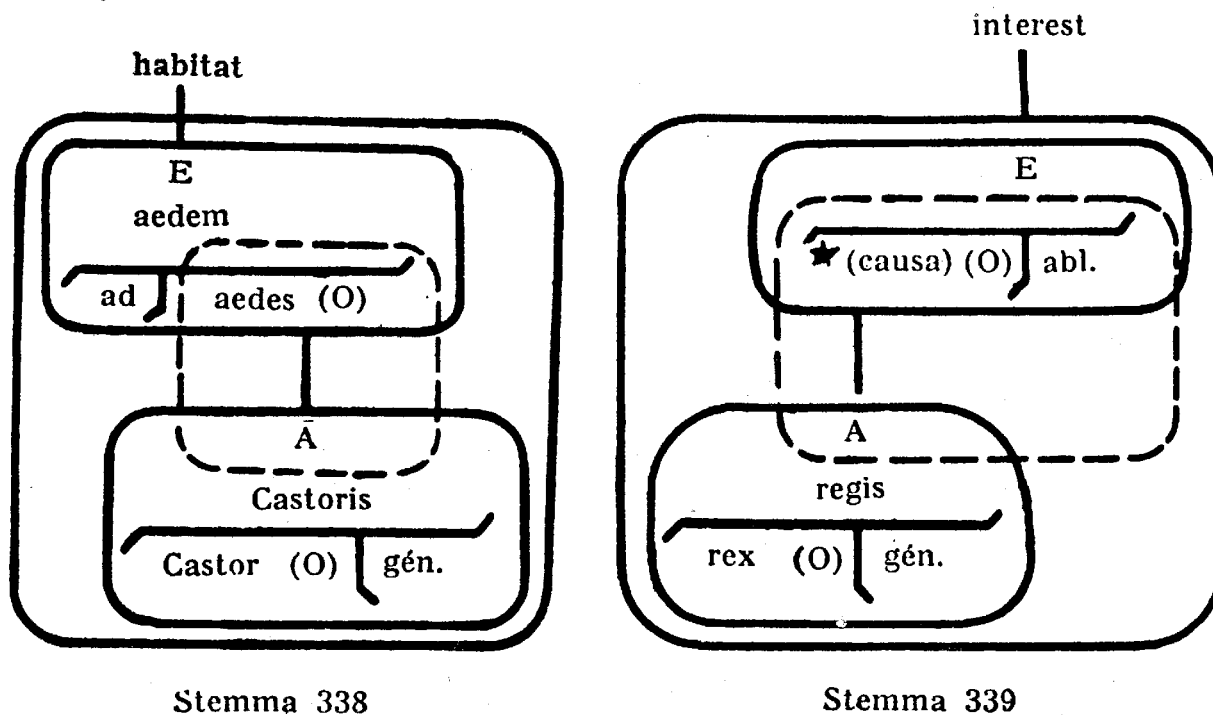
14. — C'est une ellipse analogue que l'on rencontre dans les expressions anglaises du type *I am going to the grocer's* « je vais chez l'épicier ». Le substantif qui a disparu par ellipse était ici vraisemblablement *shop* : * *the grocer-s shop*.

15. — C'est également par une ellipse de ce type que semblent s'expliquer les constructions latines *interest regis* « il importe au roi », *interest mea* « il m'importe ».

16. — Il est évident que, pour bien comprendre le sens de ces expressions, il faut mettre le substantif transféré en adjectif par l'emploi du

génitif *regis* « du roi » (O > A) sur le même plan que l'adjectif possessif *mea* « mon », qui comporte la même translation, puisqu'il est dérivé de *mei* « de moi », génitif du substantif personnel *ego* « je, moi » (cf. chap. 194, § 9).

17. — Le génitif *regis* « du roi » n'enseigne rien sur le substantif auquel il est subordonné et qui a disparu par ellipse. Mais l'accord de l'adjectif *mea*, qui postule pour ce substantif, qui l'a entraîné, le même cas translatif, nous enseigne qu'il était à l'ablatif, et qu'il répondait par conséquent à la translation O > E, qui en faisait le circonstant de *interest*.



18. — D'autre part, l'accord en genre de *mea* nous enseigne que ce substantif était du féminin.

19. — Il est certes délicat de restituer d'après ces maigres indices quel a pu être le substantif frappé par l'ellipse. Mais plusieurs bons esprits se sont rencontrés pour admettre que ce pourrait bien être soit *res* soit plus probablement *causa* : * *interest (causa) mea*, m.-à-m. « il importe à ma cause », * *interest (causa) regis*, m.-à-m. « il importe à la cause du roi » (cf. Stemma 339).

20. — C'est ce qu'enseignait Gaffiot et ce qu'incline à croire André Desmouliez, assistant à la Faculté des Lettres de Montpellier.

21. — Ce qui tend à prouver que le substantif qui a subi l'ellipse est bien *causa*, c'est que les deux constructions possibles de *interest* se trouvent être les mêmes que celles de *causa* : *interest regis* « cela importe au roi » et *interest mea* « cela m'importe », comme *regis causa* « dans l'intérêt du roi » et *mea causa* « dans mon intérêt », *uestra reique publicae causa* (Cicéron, *In Verrem*, 5, 173) « dans votre intérêt et dans celui de l'Etat ».

22. — Toutefois, il y a lieu de noter que l'ellipse du substantif a pour effet de provoquer la translation en substantif de l'adjectif qu'il régit (cf. chap. 177, §§ 4-6).

23. — Il en résulte que la disparition de la connexion est compensée par la création d'une nouvelle translation et que, si le nombre de nucléus diminue, par contre celui des translations intranucléaires augmente en conséquence.

24. — C'est ainsi que, dans l'exemple précédent, la fusion d'un nucléus subordonné $O > A$ et d'un nucléus régissant $O > E$, qui contenaient chacun une translation simple, a pour effet de créer une translation triple du type $O > A > O > E$ dans le nucléus unique qui en résulte.

CHAPITRE 228. — Translation triple.

1. — De même qu'on obtient une translation double en mettant bout à bout deux translations simples, on obtient une translation triple en mettant bout à bout une translation double et une translation simple ou inversement.

2. — Le nombre de variétés possibles des translations doubles est plus élevé que celui des translations simples. En effet, en mettant bout à bout deux translations simples, on multiplie le nombre des variétés de l'une par celui de l'autre.

3. — Pour la même raison, le nombre des variétés possibles des translations triples est plus élevé que celui des translations doubles, et ainsi de suite, chaque nouveau facteur de la translation multipliée entraînant, au moins théoriquement, une nouvelle multiplication du nombre des variétés possibles de la translation précédente par le nombre des variétés possibles de la translation simple.

4. — De telle sorte que le nombre des variétés possibles des translations multiples est d'autant plus élevé que ces translations comportent davantage de termes.

5. — Il est vrai que les translations multiples sont d'autant plus rares que le nombre des termes qu'elles comportent est plus élevé.

6. — Il n'en est pas moins vrai qu'à partir de la translation double et surtout de la translation triple, le nombre des variétés possibles de types de translations augmente dans des proportions considérables.

7. — Il ne saurait donc être question de faire un dénombrement complet de tous les types possibles de translation multiple, afin de pouvoir en étudier l'économie.

8. — L'impossibilité d'un tel dessein s'accroît du fait que nous envisageons ici les faits de translation sans fixer de limites au nombre des langues envisagées, sinon la possibilité de l'information linguistique, laquelle connaît des bornes d'autant plus étroites que les mêmes faits de translation sont malheureusement présentés en général dans les grammaires des différentes langues en ordre dispersé et avec les terminologies les plus diverses (v. chap. 151, § 4).

9. — Aussi bien le dénombrement de toutes les translations possibles dans toutes les langues accessibles serait-il un projet aussi vain et inutile qu'ambitieux.

10. — Vain parce qu'on ne saurait jamais atteindre toutes les langues et que celles qui se sont maintenant éteintes à la surface du globe sans laisser de traces échapperont forcément toujours à notre investigation, laquelle ne saurait par conséquent jamais être complète.

11. — Inutile, parce que la question essentielle n'est pas de faire un dénombrement complet de toutes les translations possibles, mais de montrer par l'analyse de faits de translations les plus divers possibles l'économie du mécanisme et son fonctionnement.

12. — Même le dénombrement complet de toutes les variétés de translations possibles dans une seule langue supposerait des années d'investigation et de classement, l'auteur d'un pareil travail eût-il pour objet sa langue maternelle.

13. — Bien plus utile serait pour un tel chercheur l'étude des principes de la translation dans sa propre langue et du système des marquants qu'elle utilise et dont le nombre limité de types conditionne à son tour le nombre des variétés de translation possibles dans cette langue.

14. — Le jour où ce travail serait fait et bien fait pour un certain nombre de langues autant que possible bien distinctes, il deviendrait possible, en comparant entre elles ces sources, de faire une synthèse de la translation.

15. — Ce jour est malheureusement fort éloigné encore, et il le restera aussi longtemps que les grammairiens des différentes langues s'obstineront à en présenter le mécanisme syntaxique et l'économie selon leur système particulier et avec leur terminologie particulière.

16. — De ce point de vue, on pourrait dire que la difficulté d'édifier une syntaxe générale réside moins dans la diversité des langues que dans la différence des doctrines grammaticales dans l'esprit desquelles on en aborde l'étude.

17. — C'est pourquoi, si nous nous sommes efforcés précédemment de tendre vers un dénombrement aussi complet que possible des faits de translation, et nous avons pleinement conscience de l'imperfection de notre tentative, nous nous bornerons, à partir de la translation triple, à présenter, toujours dans l'ordre adopté précédemment, mais sans même viser à être complet, les translations les plus diverses, en nous attachant seulement à en dégager sous leurs multiples variétés les principes essentiels, qui sont toujours les mêmes, et à analyser le détail de leur mécanisme de façon à en permettre la compréhension intégrale de la façon la plus poussée possible.

CHAPITRE 229. — Translation triple à dernier transféré O.

1. — Nous examinerons successivement dans les chapitres suivants les différents types de translations triples.

2. — Dans chaque type nous classerons les faits d'après les marquants de chacune des translations. Pour abrégé l'exposé, nous indiquerons l'ensemble des trois translations par les chiffres 1, 2 et 3, en mettant entre parenthèses celles qui se font sans marquant. La formule ainsi obtenue est ce que nous appellerons la **marque**.

3. — Type I > A > O > O

Marque 1, 2, 3.

Ce type est représenté par fr. *à tout venant*

Nuit et jour, à tout venant

Je chantais, ne vous déplaise

(La Fontaine, *Fables*, I, 1, La Cigale et la Fourmi).

1 (I > A). — Translation marquée par l'emploi du participe *venant*.

2 (A > O). — Translation marquée par l'emploi du déterminatif *tout*.

3 (O > O). — Translation sous-catégorique marquée par la préposition *à*.

4. — Dans les langues à cas, c'est un cas (le datif) au lieu d'une préposition qui marque la troisième translation, gr. ἠγανάκτει τοῖς φάσκουσιν εἶναι Ἀθηναίους « il s'irritait contre ceux qui disaient être Athéniens ».

1 (I > A). — Translation marquée par l'emploi du participe φάσκουσιν.

2 (A > O). — Translation marquée par l'emploi de l'article τοῖς.

3 (O > O). — Translation sous-catégorique marquée par l'emploi du datif τοῖς φάσκουσιν.

De même type : gr. ἀπέστειλαν τὸν τοῦς ὄρκους δεζόμενον « ils envoyèrent quelqu'un pour recevoir les serments » mot à mot « ils envoyèrent le devant recevoir les serments ».

5. — Type A > O > A > O

Marque 1, 2, 3.

Ce type est représenté par fr. *La mort de Socrate est celle d'un sage* (J.-J. Rousseau).

1 (A > O). — Translation marquée par l'article *un*.

2 (O > A). — Translation réversive marquée par la préposition *d'*.

3 (A > O). — Translation réversive marquée par le retranslatif *celle*.

De même type : fr. *il faut être plus sévère pour ses propres fautes que pour celles des autres... il y a, dans sa chambre,... des livres de toute espèce*.

Il y en a de grands et de petits (J.-H. Fabre, *La Science de l'oncle Paul*, p. 5), *un des jeunes*.

6. — Marque (1), 2, 3.

Fr. *En voilà un de robuste, je l'espère* (J.-H. Fabre, *La Science de l'oncle Paul*, p. 27).

1 (A > O). — Translation non marquée de l'adjectif robuste en substantif.

2 (O > A). — Translation du substantif ainsi obtenu en adjectif au moyen de la préposition *de*.

3 (A > O). — Translation réversible de l'adjectif ainsi obtenu en substantif au moyen de l'article indéfini *un*.

De même : *en voilà une de singulière* (*ibid.*, p. 214). *Hein ! on ne peut pas dire, en voilà une de phthisique !* (Zola, *Lourdes*, p. 84). *J'en ai un de joli*,

7. — Marque 1, 2, (3).

Ce type est représenté par fr. *J'en ai du fin (et du bien râpé)* (*J'ai du bon tabac*, chanson populaire), (cf. chap. 233, § 2).

1 (A > O). — Translation de l'adjectif *fin* en substantif marquée par l'article défini *le* contenu dans l'article contracté *du* (cf. chap. 215, § 7).

2 (O > A). — Translation du substantif ainsi obtenu en adjectif, marquée par la préposition *de* contenue dans l'article contracté *du*.

3 (A > O). — Translation sans marquant (article partitif) de l'adjectif ainsi obtenu en substantif.

8. — Marque (1), 2, (3).

Ce type est représenté par lat. : *me tuae litterae nunquam in tantam spem adduxerunt quantam aliorum* « tes lettres ne m'ont pas fait concevoir autant d'espérance que m'en donnaient celles des autres ».

1 (A > O). — Translation non marquée.

2 (O > A). — Translation marquée par la désinence *-orum* du génitif *aliorum*.

3 (A > O). — Translation non marquée.

9. — Type I > O > A > O

Marque 1, 2, (3).

fr. *Il est bon de parler et meilleur de se taire*.

1 (I > O). — Translation marquée par l'emploi de l'infinitif.

2 (O > A). — Translation du substantif en adjectif marquée par la préposition *de*.

3 (A > O). — Translation non marquée de l'adjectif ainsi obtenu en substantif.

De même type : *De parler, ça m'aide à travailler* (Jean-Jacques Bernard, *Nationale* 6, p. 13).

Rien ne sert de courir ; il faut partir à point.

(La Fontaine, *Fables*, VI, 10, Le Lièvre et la Tortue).

Passe encore de bâtir ; mais planter à cet âge !
(La Fontaine, *Fables*, XI, 8, Le Vieillard et les trois jeunes hommes).

10. — Dans la translation de ce type, le translatif de la seconde translation $O > A$ peut être renforcé par le translatif *que* : fr. *c'est un plaisir que de causer avec vous*.

11. — Type $O > E > A > O$

Marque 1, 2, 3.

Fr. *Solitude pour solitude, j'aime mieux celle d'avant le mariage que celle d'après* (H. Lavedan, *Viveurs*, Acte III, p. 200).

1 ($O > E$). — Translation du substantif *mariage* en adverbe marquée par la préposition *avant*.

2 ($E > A$). — Translation marquée par la préposition *d'*.

3 ($A > O$). — Translation marquée par le retranslatif *celle*.

12. — Marque 1, 2 (3).

Rus. *набережная* « le quai ».

1 ($O > E$). — Translation du substantif *берег* « la rive » en adverbe de lieu par la préposition *на* : *на берегу* « sur la rive ».

2 ($E > A$). — Translation du groupe adverbial précédent en adjectif au moyen du suffixe d'adjectif *ный*, au féminin *ная* (cf. chap. 000, § 11).

3 ($A > O$). — Translation de l'adjectif précédent en substantif non marquée.

13. — Marque 1 (2), 3.

Fr. *une sans soupapes* (cf. chap. 177, § 10).

1 ($O > E$). — Translation du substantif *soupapes* en adverbe marquée par la préposition *sans*.

2 ($E > A$). — Translation du groupe adverbial *sans soupapes* en adjectif non marquée.

3 ($A > O$). — Translation de l'adjectif ainsi obtenu en substantif marquée par l'article *une*.

De même type : fr. *un sans cœur, un sans-culottes, un sans le sou, un en-cas* « ombrelle assez grande pour pouvoir au besoin abriter de la pluie » ou « repas tout préparé pouvant être servi en cas de besoin », *un enjeu, l'entraîn, l'embonpoint, une averse, j'en ai un comme ça* (P.-J. Stahl, *Les histoires de mon parrain*, p. 169), *un à la manière de* ; avec marquant de la troisième translation au pluriel : *je vous enverrai des cartes postales, des en noir et des en couleur. C'est une des plus curieuses manifestations de la pudeur démocratique. Les honnêtes femmes en ont des comme ça* (*Midi Libre*, 27 XI, 1948) ; avec retranslatif : *la loi de 1881, celle actuellement en vigueur* (*Le Journal*, 12, V, 1937).

14. — La première translation peut être marquée par un cas renforcé par une préposition : gr. *τὰ πρὸς πόλεμον* « ce qui a rapport à la guerre », *τὰ ὑπὸ γῆς ἅπαντα* « toutes les choses sous terre », *οἱ περὶ Σωκράτην* « les disciples de Socrate », *οἱ ἀμφὶ τὸν Κύρον* « les gens de Cyrus ».

15. — La première translation peut être marquée étymologiquement en français par un emprunt à un cas latin : *un omnibus*.

16. — La première translation peut être remplacée par une transvaluation (cf. chap. 204, § 8) : *un ultra*.

CHAPITRE 230. — Translation triple à dernier transféré A.

1. — Type O > A > O > A

Marque 1, 2, 3.

Ce type est représenté par le basque : *gizon-aren-aren* « de celui de l'homme ».

1 (O > A). — Translation du substantif *gizon* « homme » en adjectif au moyen du suffixe *-aren* du génitif possessif : *gizon-aren* « de l'homme ».

2 (A > O). — Translation de l'adjectif ainsi obtenu en substantif au moyen de l'article *-a* : *gizon-aren-a* « celui de l'homme ».

3 (O > A). — Translation du nouveau substantif ainsi obtenu en adjectif au moyen du même suffixe du génitif possessif que ci-dessus : *gizon-aren-aren* « de celui de l'homme ».

2. — Marque 1, (2), 3.

Fr. : *une lettre de d'Artagnan* (A. Dumas, *Le Vicomte de Bragelonne*, Suite d'orage).

1 (O > A). — Translation du substantif *Artagnan*, nom de lieu, en adjectif au moyen de la préposition *d'* : *d'Artagnan*.

2 (A > O). — Translation non marquée de l'adjectif ainsi obtenu en substantif *d'Artagnan*, nom de personne.

3 (O > A). — Translation du nouveau substantif ainsi obtenu en adjectif au moyen de la préposition *de* comme ci-dessus : *de d'Artagnan*.

De même : *lieutenant de de Bracy* (*Ivanhoë*, XXXII, traduction de la Collection Nelson), *la mère de de Maucroix* (A. Dumas fils, *Le Demi-Monde*, I, 3), *le père de de Maucroix* (*ibid.*, III, 5). Nombreux exemples dans A. Dumas père : *la sortie de d'Artagnan* (*Le Vicomte de Bragelonne*, où Porthos est convaincu sans avoir compris), *au cou de de Winter* (*Vingt ans après*, II, 14), *le régiment de de Winter* (*ibid.*), *le cheval de de Winter* (*ibid.*), *La voix de de Winter* (*ibid.*). *Ce mouvement le rapprocha de de Wardes* (*Le Vicomte de Bragelonne*, un coup d'épée dans l'eau), *l'épée de de Wardes* (*ibid.*), *le chapeau de de Wardes* (*ibid.*, le combat), *cet assassin de de Wardes* (*ibid.*, comment il est bon d'avoir deux cordes à son arc), *le retour de de Wardes* (*ibid.*, Montalais et Malicorne, et comment de Wardes fut reçu à la cour), *à l'égard de de Wardes* (*ibid.*, le terrain de Dieu), *le sort de de Guiche* (*ibid.*, le bain).

3. — Dans les deux exemples précédents la translation $O > A$ est marquée les deux fois par le même translatif, le suffixe *-(r)en* en basque et la préposition *de (d')* en français. Cette répétition a pour effet de favoriser la translation elliptique par laquelle la formule $O > A > O > A$ est abrégée en $O > A$ (cf. chap. 227) : fr. *prêt à obéir à un signe de Guiche ou de Bragelonne* (A. Dumas, *le Vicomte de Bragelonne*, les tentes). Tous les slavisants connaissent la loi qui régit les déplacements d'accent du slave, et qui a été trouvée par de Saussure, sous le nom de *loi de Saussure*.

4. — Lorsque la première translation a un marquant différent de la troisième et qu'il n'y a par conséquent pas répétition, il ne peut guère y avoir de translation elliptique : fr. *une attitude de Parisienne*.

1 ($O > A$). — Translation du substantif *Paris*, nom de lieu, en adjectif au moyen du suffixe de dérivation *-ienne*.

2 ($A > O$). — Translation non marquée, mais enregistrée dans l'orthographe par la majuscule, de l'adjectif ainsi obtenu en substantif *Parisienne*, désignant une personne.

2 ($O > A$). — Translation du nouveau substantif ainsi obtenu en adjectif au moyen de la préposition *de*, différente du translatif de la première translation.

5. — Marque (1), (2), 3.

C'est ici que vient se ranger la translation erronée par laquelle les Français comprennent le plus souvent l'épithète de nature gr. $\rho\omicron\delta\omicron\delta\acute{\alpha}\text{-}\kappa\tau\upsilon\lambda\omicron\varsigma$ comme « aux doigts roses » (cf. chap. 175, § 10).

1 ($O > A$). — Translation non marquée du substantif *rose* en adjectif de couleur (v. chap. 193).

2 ($A > O$). — Translation non marquée de l'adjectif précédent en substantif.

3 ($O > A$). — Translation du substantif précédent en adjectif relatif (v. chap. 194) au moyen de la préposition *de*.

6. — Type $I > A > O > A$

Marque 1, 2, 3.

Fr. *Les galons de commandant*.

1 ($I > A$). — Translation marquée par l'emploi du participe *commandant*.

2 ($A > O$). — Translation marquée par l'emploi de l'article défini le contenu dans l'article contracté *du = de le*.

3 ($O > A$). — Translation marquée par l'emploi de la préposition *de* contenue dans l'article contracté *du = de le*.

De même : *Je vous ai trouvé d'un allant... !* (Denys Amiel, *Ma liberté*, Acte I, p. 20), *Un Actéon d'un réussi, d'un moderne !* (Henri Lavedan, *Viveurs*, Acte I), p. 38.

7. —

Marque 1, (2), 3.

Ce type se rencontre chaque fois que l'article marquant la seconde translation fait défaut, parce qu'il s'agit de tournures où il n'y a pas lieu de l'employer. Fr. : *les galons de commandant, un cochon de payant, sa petite bête d'apprentie* (Zola, *L'Assommoir*, chap. V, vers le début), *Voici douze jours d'accomplis* (Paul Hervieu, *Peints par eux-mêmes*, XVI), *Voilà encore un député socialiste d'élu. Et une malheureuse concierge de plus d'assassinée* (A. Lichtenberger, *Petite Madame*, p. 175), *Total, trois de revenus le jour même sur dix dépayés* (J.-H. Fabre, *Nouveaux souvenirs entomologiques*, Les Chalicodomes).

8. — C'est également le type que l'on rencontre en latin, parce que l'article n'existe pas dans cette langue : *speciem pugnantis praeberere* « avoir l'air de combattre » m.-à-m. « présenter l'aspect d'un combattant ».

1 (I > A). — Translation marquée par l'emploi du participe.

2 (A > O). — Translation non marquée.

3 (O > A). — Translation marquée par le génitif.

De même : *magna est admiratio copiose sapienterque dicentis* (Cicéron, *De officiis*, II, 14, 48) « on admire beaucoup un orateur abondant et sage », *suis incommodis grauius angere non amicum sed se ipsum amantis est* (Cicéron, *De amicitia*, 3, 10). « Nous affecter vivement de nos propres ennuis, cela révèle non de l'affection pour nos amis, mais de l'égoïsme », m.-à-m. « est le fait de quelqu'un aimant non (son) ami, mais soi-même ».

9. — En latin, la première translation (I > A) peut être marquée par l'emploi de l'adjectif verbal en *-ndus*, dont la forme, substantivée par la seconde translation (A > O), est à la base du gérondif que l'on obtient par la troisième translation (O > A) : *cupidus uidendi* « désireux de voir » (cf. chap. 231, § 9).

10. —

Type O > E > O > A

Marque 1, (2), 3.

Fr. : *la période d'après guerre*.

1 (O > E). — Translation du substantif *guerre* en adverbe au moyen de la préposition *après*.

2 (E > O). — Translation non marquée de l'adverbe ainsi obtenu en substantif *l'après guerre*.

2 (O > A). — Translation du nouveau substantif ainsi obtenu en adjectif au moyen de la préposition *d'*.

De même : *avoir l'esprit d'à propos*.

11. —

Type A > O > E > A

Marque (1), 2, (3).

Fr. *Etes-vous à même de faire cela ?*

1 (A > O). — Translation non marquée de l'adjectif *même* en substantif.

2 (O > E). — Translation du substantif ainsi obtenu en adverbe au moyen de la préposition *à*.

3 (E > A). — Translation non marquée de l'adverbe ainsi obtenu en adjectif.

12. — Type I > O > E > A

Marque 1, 2, 3.

C'est ici qu'il y a lieu de ranger le participe d'obligation allemand : *Eine zu betrachtende Tatsache* « un fait qui est à considérer ».

1 (I > O). — Translation du verbe en substantif, marquée par l'emploi de l'infinitif *betrachten*.

2 (O > E). — Translation marquée par l'emploi de la préposition *zu*.

3 (E > A). — Translation marquée par l'emploi du participe *betrachtend*.

13. — Type I > O > E > A.

Marque 1, 2, (3).

Fr. *un jour à venir*.

1 (I > O). — Translation du verbe en substantif marquée par l'emploi de l'infinitif.

2 (O > E). — Translation du substantif ainsi obtenu en adverbe au moyen de la préposition *à*.

3 (E > A). — Translation non marquée de l'adverbe ainsi obtenu en adjectif.

De même : *un pain à cacheter, un vent à décorner les bœufs, une chasse à courre*.

14. — En français, la première translation, au lieu d'être marquée par l'emploi de l'infinitif, peut l'être par l'emploi de l'article (cf. chap. 223, § 22). *Quelques interventions à la tribune, bien placées, courtes, mais là, à l'emporte pièce* (*La femme de César*, *La Petite Illustration*, 8 janvier, 1938).

CHAPITRE 231. — Translation triple à dernier transféré E.

1. — Type O > A > O > E

Marque (1), 2, 3.

Ce type ne diffère du type *à la légère*, qui a été étudié ci-dessus sous la formule A > O > E (v. chap. 222, § 6), qu'en ceci que l'adjectif initial est remplacé par un substantif transféré en adjectif : fr. *apprêter un plat à la maître d'hôtel* :

1 (O > A). — Translation non marquée du substantif en adjectif.

2 (A > O). — Translation de l'adjectif ainsi obtenu en substantif au moyen de l'article *la* : *la maître d'hôtel*.

3 (O > E). — Translation du nouveau substantif ainsi obtenu en adverbe au moyen de la préposition *à* : *à la maître d'hôtel*.

L'article ainsi utilisé étant par définition au féminin (cf. chap. 222, § 6) réagit quelquefois sur le genre du substantif à *la hussarde*.

2. — Type A > A > O > E

Marque (1), 2, (3).

Ce type se rencontre en français lorsque le résultat d'une translation A > A > O (cf. chap. 216, § 3) est lui-même transféré en adverbe : fr. *nous partirons le six*.

1 (A > A). — Translation sous - catégorique non marquée (cf. chap. 208, § 10).

2 (A > O). — Translation marquée par l'article (cf. chap. 216, § 3).

3 (O > E). — Translation non marquée (cf. chap. 203, § 3).

3. — Type E > A > O > E

Marque (1), 2, 3.

Ce type ne diffère du type étudié ci-dessus sous la formule E > A > O (v. chap. 216, § 9) qu'en ceci que le substantif final est transféré lui-même en adverbe : gr. ὑπέρ τῶν πρόσθεν τοξεύειν « lancer des flèches par dessus ceux qui sont devant ».

1 (E > A). — Translation non marquée de l'adverbe : πρόσθεν en adjectif.

2 (A > O). — Translation de l'adjectif ainsi obtenu en substantif au moyen de l'article τῶν.

3 (O > E). — Translation du substantif ainsi obtenu en adverbe au moyen de la préposition ὑπέρ.

4. — Marque 1, (2), 3.

Lat. *a priori*.

1 (E > A). — Translation figée de l'adverbe * *pri*-en adjectif comparatif au moyen du suffixe de dérivation *-*us*.

2 (A > O). — Translation non marquée de l'adjectif comparatif ainsi obtenu en substantif.

3 (O > E). — Translation du substantif ainsi obtenu en adverbe au moyen de l'ablatif renforcé par la préposition *a*.

De même : *a posteriori*, *a fortiori*.

5. — Noter que si la première translation est figée en latin, elles le sont toutes les trois en français. Il arrive que l'on orthographie en français avec un accent grave à, ce qui donne l'impression que la troisième translation est encore vivante. Mais c'est là une impression fautive, puisque, dans la majorité des cas, la préposition française à provient de la préposition latine *ad*, tandis que dans les expressions du type *a priori* le latin *a* est une variante de la préposition *ab*.

6. — Type I > A > O > E

Marque 1, 2, 3.

Fr. *Jouer au plus vite arrivé.*

1 (I > A). — Translation marquée par le participe.

2 (A > O). — Translation marquée par l'article défini *le* contenu dans l'article contracté *au*.

3 (O > E). — Translation marquée par la préposition *à* contenue dans l'article contracté *au*.

De même : *au vu et au su de quelqu'un, à l'insu de quelqu'un* ; avec participe emprunté à l'italien : *à l'improviste* ; avec participe à translation figée emprunté au latin : *à l'envers*.

En grec, la troisième translation est marquée par le génitif renforcé par la préposition *ἐκ* dans : *ἐκ τῶν παρόντων* « d'après la situation présente ».

7. — Marque 1, (2), 3.

Fr. *à tort et à travers.*

1 (I > A). — Translation figée marquée par le participe.

2 (A > O). — Translation non marquée.

3 (O > E). — Translation marquée par la préposition *à*.

8. — La même translation double se rencontre en latin, sauf que la troisième translation, est marquée par l'emploi du datif adverbial : *in universum aestimanti* « à tout prendre ».

9. — La première translation (I > A) peut être marquée en latin par l'emploi de l'adjectif verbal en *-ndus*, dont la forme substantivée par la seconde translation (A > O) est à la base du **gérondif**, que l'on obtient par la troisième translation (O > E). Au total le gérondif est le résultat d'une translation double I > A > O retransférée en adjectif (O > A, cf. chap. 230, § 9) ou en adverbe (O > E) : lat. *fabricando fit faber* « c'est en forgeant qu'on devient forgeron », m.-à-m. « c'est en œuvrant qu'est fait l'ouvrier ».

1 (I > A). — Translation marquée par l'adjectif verbal en *-ndus*

2 (A > O). — Translation non marquée.

3 (O > E). — Translation marquée par l'emploi de l'ablatif.

De même : *legendo doctus euasit* « en lisant, il est devenu savant », *aptus agendo* « propre à agir ».

10. — L'ablatif marquant la troisième translation peut être renforcé par une préposition : *uoluptatem ponit in discendo* « il place son plaisir dans l'étude ».

11. — La troisième translation (O > E) peut être marquée par l'accusatif renforcé par une préposition : lat. *ad dicendum aggressus est* « il se mit à parler ».

- 1 (I > A). — Translation marquée par l'adjectif verbal en *-ndus*.
 2 (A > O). — Translation non marquée.
 3 (O > E). — Translation marquée par l'accusatif renforcé de la préposition *ad*.

De même : *natus ad agendum* « né pour agir ».

12. — Type I > A > O > E

Marque 1, (2), (3).

Le cas se présente en latin, où il est d'ailleurs rare : *opus est facto* « on a besoin d'agir », m.-à-m. « on a besoin de ce fait qu'on ait agi » (cf. la note d'Ernout dans la *Syntaxe latine* de Riemann et Ernout, 1935, § 260, remarque I, p. 525).

- 1 (I > A). — Translation marquée par le participe.
 2 (A > O). — Translation non marquée.
 3 (O > E). — Translation non marquée.

13. — Type t > E > O > E

Marque 1, 2, 3.

Fr. *au-dessous de la table* (avec translation elliptique connexionnelle) (cf. chap. 227, §§ 2-8).

- 1 (t > E). — Transvaluation de la préposition *sous* en adverbe au moyen de la préposition *de*.
 2 (E > O). — Translation de l'adverbe ainsi obtenu en substantif au moyen de l'article défini *le* contenu dans l'article contracté *au*.
 3 (O > E). — Translation réversive du substantif ainsi obtenu en adverbe au moyen de la préposition *à* contenue dans l'article contracté *au*.

De même : *Au-dessus de la mêlée* (titre d'un ouvrage de Romain Rolland).

14. — Type A > O > A > E

Marque (1), 2, 3.

Fr. *Cette fois, Jacques est fâché pour de bon* (A. Lichtenberger, *Petite Madame*, p. 280).

- 1 (A > O). — Translation non marquée de l'adjectif *bon* en substantif.
 2 (O > A). — Translation du substantif ainsi obtenu en adjectif au moyen de la préposition *de* (cf. chap. 215, § 7).
 3 (A > E). — Translation de l'adjectif ainsi obtenu en adverbe au moyen de la préposition *pour*.

De même : fr. *pour de vrai*.

15. — Type A > O > E > E

Marque (1), 2, 3.

Fr. *On dirait un vieux labyrinthe inachevé, et d'où on pourrait sortir par partout.* (Vendredi, I, 1, 1937.)

- 1 (A > O). — Translation figée non marquée de l'adjectif *tout* en substantif.
- 2 (O > E). — Translation figée du substantif ainsi obtenu en adverbe au moyen de la préposition *par*.
- 3 (E > E). — Translation sous-catégorique de l'adverbe de lieu *partout* en adverbe de lieu indiquant le passage *par partout* au moyen de la préposition *par*.

16. — Type O > A > I > E

Marque (1), (2), 3.

C'est le type qui se rencontre en latin lorsqu'une phrase nominale, c'est-à-dire une proposition régie par le verbe substantif non exprimé, est transférée en adverbe : *Caesare consule* « César étant consul », c'est-à-dire « sous le Consulat de César ».

- 1 (O > A). — Translation non marquée du substantif en adjectif.
- 2 (A > I). — Translation de l'adjectif en verbe non marquée, le verbe substantif n'étant pas exprimé.
- 3 (I > E). — Translation du nucléus ainsi obtenu en adverbe au moyen de l'ablatif.

17. — Type I > A > I > E

Marque 1, (2), 3.

C'est le type connu en latin sous le nom d'**ablatif absolu**. Le transférend de la dernière translation I > E y est un participe (I > A) déjà transféré sans marquant en verbe : *sic est locutus partibus factis leo* (Phèdre, I) « les parts ayant été faites, le lion parla ainsi ».

- 1 (I > A). — Translation du verbe en adjectif marquée par l'emploi du participe.
- 2 (A > I). — Translation réversible non marquée de l'ablatif ainsi obtenu en verbe.
- 3 (I > E). — Translation du verbe non exprimé ainsi obtenu au moyen de l'ablatif.

L'ablatif a pour effet de transférer le verbe en n'importe quelle sous-catégorie d'adverbe : *eo profecto* circonstant de temps « lorsqu'il est parti », de cause « parce qu'il est parti », de cause conditionnée « s'il est parti », de concession « quoiqu'il soit parti », etc. De même au présent : *eo proficiscente* « lorsqu'il part, parce qu'il part, s'il part, quoiqu'il parte, etc. ». La première translation est figée dans l'adjectif *inuitus* qui semble bien provenir d'un ancien participe antérieur du verbe *vouloir* (cf. *uis* « tu veux ») : *Caesare inuito* « César y étant opposé », c'est-à-dire « malgré César ».

18. — La même tournure, héritage probable de l'indo-européen, existe également en grec, mais la troisième translation, au lieu d'y être marquée par l'ablatif, y est marquée par le génitif. C'est ce qu'on appelle le **génitif absolu** : θανάτου τοῦ Περικλέους « après la mort de Périclès ».

CHAPITRE 232. — Translations triples à dernier transféré I.

1. — Les translations triples à dernier transféré I sont en général des translations dont la dernière translation est $A > I$.

2. — Type $A > O > A > I$

Marque 1, 2, 3.

Il s'agit de la translation double $A > O > A$ (cf. chap. 219, § 2) coiffée d'une translation verbale ; *c'est du propre*.

- 1 ($A > O$). — Translation de l'adjectif *propre* en substantif marquée par l'article *le* contenu dans l'article contracté *du*.
- 2 ($O > A$). — Translation du substantif ainsi obtenu en adjectif marquée par la préposition *de* contenue dans l'article contracté *du*.
- 3 ($A > I$). — Translation de l'adjectif ainsi obtenu en verbe au moyen de l'auxiliaire *être*.

De même : *Ah ! c'est du joli* (Henri Lavedan, *Viveurs*, Acte II, p. 159).

3. — Marque (1), (2), 3.

Fr. *Il est très vieux beau*.

- 1 ($A > O$). — Translation sans marquant de l'adjectif *beau* en substantif.
- 2 ($O > A$). — Translation récessive non marquée du substantif ainsi obtenu en adjectif.
- 3 ($A > I$). — Translation de l'adjectif ainsi obtenu en verbe au moyen du verbe auxiliaire *être* (cf. chap. 207, §§ 3 et 6).

4. — Marque (1), (2), (3).

Lat. *triste lupus stabulis*.

- 1 ($A > O$). — Translation non marquée de l'adjectif en substantif neutre.
- 2 ($O > A$). — Translation inversée non marquée du substantif ainsi obtenu en adjectif attribut.
- 3 ($A > I$). — Translation non marquée de l'adjectif ainsi obtenu en verbe (cf. chap. 207, § 5).

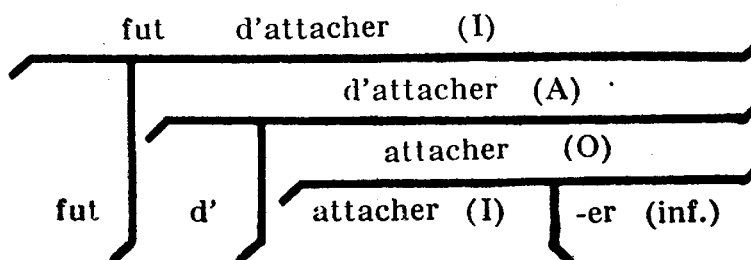
De même : gr. τίμιον ἀρετή « la vertu chose précieuse », πονηρὸν ὁ συκοφάντης « le sycophante est un être mauvais ».

5. — Type I > A > A > I

Marque 1, 2, 3.

Fr. *La difficulté fut d'attacher le grelot* (La Fontaine, *Fables*, II, 2, Conseil tenu par les Rats) (cf. Stemma 340).

- 1 (I > O). — Translation du verbe en substantif marquée par l'infinitif.
- 2 (O > A). — Translation de l'infinitif en adjectif au moyen de la préposition *de*.
- 3 (A > I). — Translation de l'adjectif ainsi obtenu en verbe au moyen de l'auxiliaire *fut* (cf. chap. 207, § 6).



Stemma 340

6. — Type O > E > A > I

Marque 1, (2), 3.

Fr. *Ce n'est point de ma faute*.

- 1 (O > E). — Translation du substantif en adverbe au moyen de la préposition *de* (cf. chap. 201, § 7).
- 2 (E > A). — Translation sans marquant de l'adverbe ainsi obtenu en adjectif.
- 3 (A > I). — Translation de l'adjectif ainsi obtenu en verbe au moyen de l'auxiliaire *est* (cf. chap. 207, § 6).

7. — Marque (1), (2), 3.

Fr. *Aujourd'hui nous sommes vendredi*.

- 1 (O > E). — Translation sans marquant du substantif *vendredi* en adverbe de temps (cf. chap. 203, § 3).
- 2 (E > A). — Translation sans marquant de l'adverbe ainsi obtenu en adjectif.
- 3 (A > I). — Translation de l'adjectif ainsi obtenu en verbe au moyen de l'auxiliaire *sommes* (cf. chap. 207, § 6).

CHAPITRE 233. — **Translations quadruples à dernier transféré O.**

1. — Type $O > A > O > A > O$

Marque 1, (2), 3, 4.

Ce type de translation réversible double est le même que celui qui a été étudié ci-dessus sous la formule $O > A > O > A$ (cf. chap. 230, § 2), à cette seule différence près que l'adjectif transféré final est lui-même transféré en substantif : fr. *quatre ou six yeux tout aussi ardents que ceux de de Guiche* (A. Dumas, *Le vicomte de Bragelonne*, la Nuit).

- 1 ($O > A$). — Translation du substantif *Guiche*, nom de lieu, en adjectif au moyen de la préposition *de* : *de Guiche*.
- 2 ($A > O$). — Translation non marquée de l'adjectif ainsi obtenu en substantif *de Guiche* nom de personne.
- 3 ($O > A$). — Translation du nouveau substantif ainsi obtenu en adjectif au moyen de la préposition *de* comme ci-dessus : *de de Guiche*.
- 4 ($A > O$). — Translation du nouvel adjectif ainsi obtenu en substantif au moyen de retranslatif *ceux* : *ceux de de Guiche*.

2. — Type $I > A > O > A > O$

Marque 1, 2, 3, (4).

C'est le même type que celui qui a été étudié ci-dessus (v. chap. 229, § 7), à cette seule différence près que le transférend, au lieu d'être un adjectif A, est un participe $I > A$: fr. *j'en ai [du fin et] du bien râpé (j'ai du bon tabac, chanson populaire)*.

- 1 ($I > A$). — Translation du verbe en adjectif au moyen du participe.
- 2 ($A > O$). — Translation du participe *râpé* en substantif marquée par l'article défini *le* contenu dans l'article contracté *du*.
- 3 ($O > A$). — Translation réversible du substantif ainsi obtenu en adjectif marquée par la préposition *de* contenue dans l'article contracté *du*.
- 4 ($A > O$). — Translation réversible sans marquant (article partitif) de l'adjectif ainsi obtenu en substantif.

3. — Type $A > I > O > A > O$

Marque 1, 2, 3, (4).

Fr. *Mais d'être borgne n'empêche pas d'être clairvoyant* (Gaston Picard, *Revue Bleue*, 1933, p. 21).

- 1 ($A > I$). — Translation de l'adjectif en verbe au moyen du verbe auxiliaire *être*.

- 2 (I > O). — Translation du verbe ainsi obtenu en substantif au moyen de l'infinitif.
- 3 (O > A). — Translation du substantif ainsi obtenu en adjectif au moyen de la préposition *de*.
- 4 (A > O). — Translation réversible non marquée de l'adjectif ainsi obtenu en verbe.

4. — Type A > O > E > A > O

Marque (1), 2, (3), 4.

Fr. *un atout*.

- 1 (A > O). — Translation non marquée de l'adjectif *tout* en substantif.
- 2 (O > E). — Translation du substantif ainsi obtenu en adverbe au moyen de la préposition *à* : *à tout*.
- 3 (E > A). — Translation non marquée de l'adverbe ainsi obtenu en adjectif.
- 4 (A > O). — Translation de l'adjectif ainsi obtenu en substantif, avec agglutination de la préposition *à* l'adjectif transféré en substantif, au moyen de l'article indéfini *un*.

De même : *un entre-deux de dentelle*.

5. — Type I > O > E > A > O

Marque 1, 2, (3), 4.

Fr. *un pourboire* (Le stade I > O > E *pour boire* est attesté dans Molière, cf. chap. 223, § 4).

- 1 (I > O). — Translation marquée par l'emploi de l'infinitif.
- 2 (O > E). — Translation marquée par la préposition *pour*.
- 3 (E > A). — Translation non marquée de l'adverbe ainsi obtenu en adjectif.
- 4 (A > O). — Translation marquée par l'emploi de l'article.

De même : *une affaire, l'avenir* (Stade I > O > E > A) *à venir* cf. chap. 230, § 13).

La troisième transvaluation n'est marquée que dans la mesure où la syntaxe française exige l'emploi de l'article devant le substantif : *vous aurez affaire à moi*.

6. — Type t > E > E > A > O

Marque 1, 2, (3), 4.

Fr. *un pardessus*.

- 1 (t > E). — Translation de la préposition *sur* (*sus*) en adverbe au moyen de la préposition *de* : *dessus* (cf. ci-dessus chap. 204, § 8).
- 2 (E > E). — Translation sous-catégorique de l'adverbe *dessus* en adverbe de sous-catégorie différente *par dessus* au moyen de la préposition *par*.

- 3 (E > A). — Translation non marquée de l'adverbe ainsi obtenu en adjectif.
- 4 (A > O). — Translation de l'adjectif obtenu en substantif, avec agglutination de la préposition *par* à l'adverbe obtenu par transvaluation *dessus*, au moyen de l'article indéfini *un*.

CHAPITRE 234. — **Translations quadruples à dernier transféré A.**

1. — Type A > O > A > O > A

Marque (1), 2, 3, 4.

Fr. *mon soulier de droite... déjerré... il ne manquait pas un clou à la semelle du de gauche.* (Marcel Aymé, *La jument verte*, p. 294.)

- 1 (A > O). — Translation non marquée de l'adjectif *gauche* en substantif.
- 2 (O > A). — Translation du substantif ainsi obtenu en adjectif au moyen de la préposition *de*.
- 3 (A > O). — Translation du nouvel adjectif ainsi obtenu en substantif au moyen de l'article défini *le* contenu dans l'article contracté *du*.
- 4 (O > A). — Translation du nouveau substantif ainsi obtenu en adjectif au moyen de la préposition *de* contenue dans l'article contracté *du*.

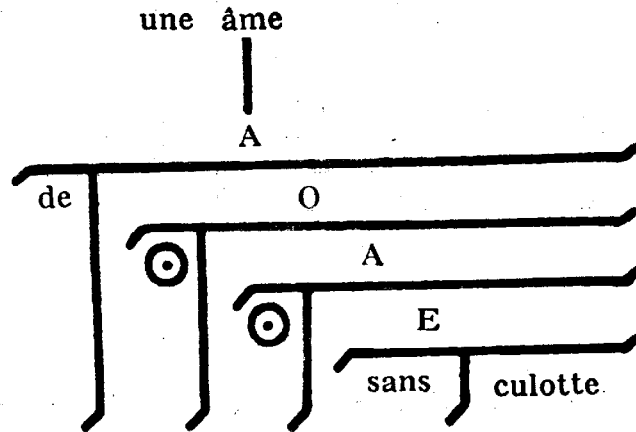
Cette translation réversible double est évidemment très osée et offusquera à bon droit les puristes. L'auteur eût obtenu le même sens plus correctement en faisant usage du retranslatif *celui* : *la semelle de celui de gauche*. Notons que cette expression pourrait être à la base d'une translation quintuple et qu'il serait possible d'opposer à la semelle du soulier de droite *celle du de gauche*. Si nous ne faisons pas état d'un tel groupement, c'est que nous ne l'avons pas rencontré.

2. — Type O > E > A > O > A

Marque 1, (2), (3), 4.

Fr. *une âme de sans-culotte* (cf. Stemma 341).

- 1 (O > E). — Translation du substantif *culotte* en adverbe au moyen de la préposition *sans*.
- 2 (E > A). — Translation non marquée de l'adverbe ainsi obtenu en adjectif.
- 3 (A > O). — Translation non marquée de l'adjectif ainsi obtenu en substantif.
- 4 (O > A). — Translation du substantif ainsi obtenu en adjectif au moyen de la préposition *de*.



Stemma 341

3. — Type I > A > I > O > A

Marque 1, 2, 3, 4.

Fr. (*Quelle guigne*)... *d'être arrêtés* (J.-J. Bernard, *Nationale* 6, p. 8).

1 (I > A). — Translation du verbe en adjectif au moyen du participe.

2 (A > I). — Translation réversible du participe en verbe au moyen du verbe auxiliaire *être* (cf. chap. 225, § 10).

3 (I > O). — Translation du verbe ainsi obtenu en substantif au moyen de l'infinitif.

4 (O > A). — Translation du substantif ainsi obtenu en adjectif au moyen de la préposition *de*.

De même : all. (*Das Bedauern der Karthager*) *nachgegeben zu haben* « le regret qu'eurent les Carthaginois d'avoir cédé ».

4. — Type O > A > O > E > A

Marque 1, 2, 3, (4).

Fr. *des aubergines à la parisienne*.

1 (O > A). — Translation du substantif *Paris* en adjectif au moyen du suffixe de dérivation fém. *-ienne*.

2 (A > O). — Translation de l'adjectif ainsi obtenu en substantif désignant la façon dont sont accommodées les aubergines, au moyen de l'article défini, *la*.

3 (O > E). — Translation du substantif ainsi obtenu en adverbe de manière au moyen de la préposition *à*.

4 (E > A). — Translation non marquée de l'adverbe de manière ainsi obtenu en adjectif.

De même : *un jardin à la française* ou *à l'anglaise*, et un grand nombre d'expressions d'art culinaire : *aubergines à la languedocienne*, *artichauts à l'italienne*, *anguilles à la tartare*, *anguilles à la bourgeoise*.

5. — Marque (1), 2, 3, (4).

Fr. *une bouchée à la reine*.

- 1 (O > A). — Translation non marquée du substantif *reine* en adjectif.
- 2 (A > O). — Translation de l'adjectif ainsi obtenu en substantif désignant la façon dont sont accommodés les mets au moyen de l'article défini *la*.
- 3 (O > E). — Translation du substantif ainsi obtenu en adverbe de manière au moyen de la préposition *à*.
- 4 (E > A). — Translation non marquée de l'adverbe de manière ainsi obtenu en adjectif.

6. — Marque 1, 2, (3), (4).

Fr. *un caneton rouennaise*.

- 1 (O > A). — Translation du substantif *Rouen* en adjectif au moyen du suffixe de dérivation *-ais*.
- 2 (A > O). — Translation de l'adjectif ainsi obtenu en substantif féminin désignant la façon dont est accommodé le caneton au moyen de la terminaison féminine *-e* de *rouennaise*.
- 3 (O > E). — Translation non marquée du substantif ainsi obtenu en adverbe de manière.
- 4 (E > A). — Translation non marquée de l'adverbe de manière ainsi obtenu en adjectif.

7. — Type E > A > O > E > A

Marque 1, (2), 3, (4).

Ce type est le même que celui que nous avons étudié ci-dessus (v. chap. 231, § 4) sous la formule E > A > O > E, à cette seule différence près que l'adverbe final est transféré en adjectif.

Fr. *un raisonnement a priori*.

- 1 (E > A). — Translation figée de l'adverbe **pri-* en adjectif comparatif au moyen du suffixe de dérivation **-us*.
- 2 (A > O). — Translation non marquée de l'adjectif comparatif ainsi obtenu en substantif.
- 3 (O > E). — Translation du substantif ainsi obtenu en adverbe au moyen de l'ablatif latin renforcé par la préposition *a*.
- 4 (E > A). — Translation non marquée de l'adverbe ainsi obtenu en adjectif avec emprunt par le français de la forme latine précédente.

8. — Type I > A > O > E > A

Marque 1, (2), 3, (4).

Lat. *ex alticinctis unus atriensibus* (Phèdre, *Fables*, II, 5) « un des esclaves de l'atrium au vêtement retroussé ».

- 1 (I > A). — Translation du verbe en adjectif au moyen du participe *cinctus*.
- 2 (A > O). — Translation non marquée de l'adjectif ainsi obtenu en substantif.
- 3 (O > E). — Translation du substantif ainsi obtenu en adverbe au moyen de l'ablatif renforcé par la préposition *ex*.
- 4 (E > A). — Translation non marquée de l'adverbe ainsi obtenu en adjectif.

CHAPITRE 235. — **Translations quadruples à dernier transféré
E ou I.**

1. — Type $t > E > O > E > E$

Marque 1, (2), 3, 4.

Fr. *Regarder quelqu'un par en-dessous*.

- 1 (t > E). — Transvaluation de la préposition *sous* en adverbe de lieu au moyen du translatif *de*.
- 2 (E > O). — Translation non marquée de l'adverbe ainsi obtenu en substantif.
- 3 (O > E). — Translation réversible du substantif ainsi obtenu en adverbe au moyen de la préposition *en* : *en-dessous*.
- 4 (E > E). — Translation sous-catégorique de l'adverbe en adverbe d'une autre sorte au moyen de la préposition *par*.

2. — Type $I > A > O > A > E$

Marque 1, 2, 3, 4.

Il s'agit de la translation triple $I > A > O > A$ que nous avons déjà examinée (cf. chap. 230, § 6), coiffée d'une translation verbale :

(*Et les tuyautés) sont d'un suivi* (Zola, *L'Assommoir*, chap. VI).

- 1 (I > A). — Translation marquée par l'emploi du participe *suivi*.
- 2 (A > O). — Translation marquée par l'emploi de l'article indéfini *un*.
- 3 (O > A). — Translation réversible marquée par l'emploi de la préposition *de*.
- 4 (A > I). — Translation marquée par l'emploi du verbe auxiliaire *être*.

De même : gr. οὐδ'ὁ κωλύσων παρῆν (Sophocle) « il n'y avait là personne pour m'en empêcher ».

CHAPITRE 236. — Les translations quintuples.

1. — Type $E > A > O > E > A > O$

Marque, 1, (2), 3, (4), 5.

Ce type est le même que celui que nous avons étudié ci-dessus (v. chap. 234, § 7) sous la formule $E > A > O > E > A$, à cette seule différence près que l'adjectif final est transféré lui-même en substantif. Cet ensemble a pour effet de faire figurer deux fois dans la même formule la séquence translative $E > A > O$: fr. *l'a priori est un mode de raisonnement dangereux*.

- 1 ($E > A$). — Comme ci-dessus, chapitre 234, § 7.
- 2 ($A > O$). — Non marquée comme ci-dessus, chapitre 234, § 7.
- 3 ($O > E$). — Comme ci-dessus, chapitre 234, § 7.
- 4 ($E > A$). — Non marquée comme ci-dessus, chapitre 234, § 7.
- 5 ($A > O$). — Translation de l'adjectif ainsi obtenu en substantif au moyen de l'article défini *l'*.

2. — Type $I > A > O > E > A > O$

Marque 1, (2), 3, (4), 5.

Fr. *l'embonpoint*.

- 1 ($I > A$). — Translation figée étymologique du verbe latin *pungo* « je pique » en adjectif au moyen du participe *punctus* « piqué ».
- 2 ($A > O$). — Translation non marquée de l'adjectif ainsi obtenu en substantif neutre lat. *punctum* « piqure, point ».
- 3 ($O > E$). — Translation du substantif ainsi obtenu, devenu en français *point*, en adverbe au moyen de la préposition *en*.
- 4 ($E > A$). — Translation non marquée de la locution adverbiale ainsi obtenue *en (bon) point* en adjectif.
- 5 ($A > O$). — Translation de l'adjectif ainsi obtenu en substantif au moyen de l'article *le*.

3. — Type $I > A > O > E > O > E$

Marque 1, (2), 3, 4, 5.

Ce type est représenté par fr. *à l'endroit*, qui, malgré les apparences, n'est pas de même type que *à l'envers* (cf. chap. 231, § 6).

- 1 ($I > A$). — Translation figée étymologique du verbe latin *dirigo* en adjectif au moyen du participe *directus*.
- 2 ($A > O$). — Translation non marquée de l'adjectif fr. *droit*, issu de lat. *directus*, en substantif.

- 3 (O > E). — Translation du substantif ainsi obtenu en adverbe au moyen de la préposition *en*.
- 4 (E > O). — Translation réversible de l'adverbe ainsi obtenu en substantif au moyen de l'article *l'*.
- 5 (O > E). — Translation réversible du substantif ainsi obtenu en adverbe au moyen de la préposition *à*.

4. — Type I > A > O > A > I > I

Marque 1, 2, 3, 4, 5.

Fr. : (*Mademoiselle*) *va être* (à la fois d'un comme il faut et) d'un *troublant*.

(Henri Lavedan, *Viveurs*, Acte I p. 29).

- 1 (I > A). — Translation du premier degré du verbe *il trouble* en adjectif au moyen du participe concomitant en *-ant* : *troublant*.
- 2 (A > O). — Translation du premier degré de l'adjectif ainsi obtenu en substantif marquée par l'article indéfini *un* : *un troublant*.
- 3 (O > A). — Translation réversible du premier degré du substantif ainsi obtenu en adjectif marquée par le translatif (préposition) *de* : *d'un troublant*.
- 4 (A > I). — Translation du premier degré de l'adjectif ainsi obtenu en verbe marquée par le verbe *est* : *est d'un troublant*.
- 5 (I > I). — Translation sous-catégorique du premier degré du verbe ainsi obtenu en son propre futur marquée par l'auxiliaire *va* : *va être d'un troublant*.

CHAPITRE 237. — Les translations sextuples.

1. — Type E > A > O > E > A > O > E

Marque 1, (2), 3, (4), 5, 6.

Ce type est le même que celui étudié au chapitre précédent, à cette seule différence près que le substantif final est transféré lui-même en adverbe. Le cycle E > A > O > E se trouve donc reproduit deux fois dans la formule :

fr. *vivre dans l'a priori*.

- 1 (E > A). — Translation figée de l'adverbe **pri-* en adjectif comparatif au moyen du suffixe de dérivation **-us*.
- 2 (A > O). — Translation non marquée de l'adjectif comparatif ainsi obtenu en substantif.
- 3 (O > E). — Translation du substantif ainsi obtenu en adverbe au moyen de l'ablatif latin renforcé par la préposition *a*.

- 4 (E > A). — Translation non marquée de l'adverbe ainsi obtenu en adjectif avec emprunt par le français de la forme latine précédente.
- 5 (A > O). — Translation de l'adjectif ainsi obtenu en substantif au moyen de l'article défini *l'*.
- 6 (O > E). — Translation du substantif ainsi obtenu en adverbe au moyen de la préposition *dans*.

2. — Type O > A > O > A > O > E > A

Marque (1), 2, (3), 4, 5, (6).

La translation réversible O > A > O se trouve comme on le voit répétée deux fois dans la formule ; fr. *asperges à la Pompadour*.

- 1 (O > A). — Translation non marquée du substantif *Pompadour*, nom de lieu, en adjectif.
- 2 (A > O). — Translation réversible marquée de l'adjectif ainsi obtenu en substantif *Pompadour*, nom de personne.
- 3 (O > A). — Translation non marquée du substantif ainsi obtenu en adjectif.
- 4 (A > O). — Translation de l'adjectif ainsi obtenu en substantif exprimant la manière dont sont accommodées les asperges.
- 5 (O > E). — Translation du substantif ainsi obtenu en adverbe de manière au moyen de la préposition *à*.
- 6 (E > A). — Translation non marquée de l'adverbe ainsi obtenu en adjectif.

CHAPITRE 238. — Les translations septuples.

1. — Type I > O > E > A > O > I > A > O

Marque 1, 2, (3), (4), 5, 6, 7.

Fr. (*faire*) *l'affairé*.

- 1 (I > O). — Translation du verbe en substantif au moyen de l'infinitif *faire*.
- 2 (O > E). — Translation du substantif ainsi obtenu en adverbe au moyen de la préposition *à* (cf. chap. 223, § 4).
- 3 (E > A). — Translation non marquée de l'adverbe ainsi obtenu en adjectif (cf. chap. 230, § 13).
- 4 (A > O). — Translation non marquée (sauf pour l'orthographe) de l'adjectif ainsi obtenu en substantif *affaire* (cf. chap. 233, § 5).
- 5 (O > I). — Translation du substantif ainsi obtenu en verbe par dérivation au moyen du suffixe *-er* : *affairer*.

- 6 (I > A). — Translation du verbe ainsi obtenu en adjectif au moyen du participe : *affairé*.
- 7 (A > Ö). — Translation de l'adjectif ainsi obtenu en substantif au moyen de l'article défini *le*.

2. — Type E > A > O > E > O > A > O > A

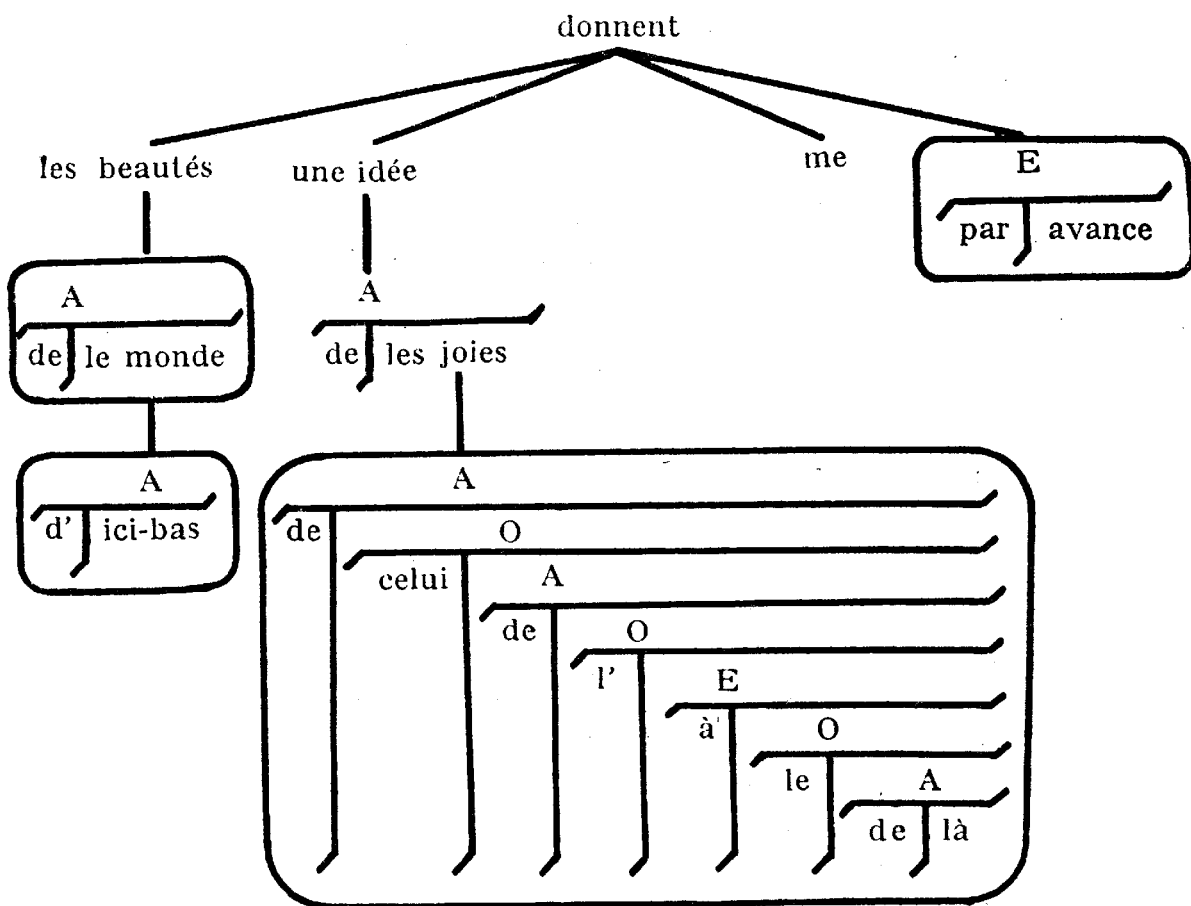
Marque 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7.

Fr. *Les beautés du monde d'ici-bas me donnent par avance une idée des joies de celui de l'au-delà.*

- 1 (E > A). — Translation de l'adverbe *là* en adjectif au moyen de la préposition *de*.
- 2 (A > O). — Translation de l'adjectif ainsi obtenu en substantif au moyen de l'article défini *le* contenu dans l'article contracté *au*.
- 3 (O > E). — Translation du substantif ainsi obtenu en adverbe au moyen de la préposition *à* contenue dans l'article contracté *au*.
- 4 (E > O). — Translation réversible de l'adverbe ainsi obtenu en substantif au moyen de l'article défini *l'*.
- 5 (O > A). — Translation du substantif ainsi obtenu en adjectif au moyen de la préposition *de*.
- 6 (A > O). — Translation réversible de l'adjectif ainsi obtenu en substantif au moyen du retranslatif *celui*.
- 7 (O > A). — Translation réversible du substantif ainsi obtenu en adjectif subordonné au substantif *joies*, au moyen de la préposition *de*.

3. — Bien que ne comportant pas moins de sept translations, cette translation multiple s'opère à l'intérieur d'un seul nucléus (v. Stem. 342).

4. — Le nombre des éléments d'une translation multiple est théoriquement illimité, mais pratiquement nous n'en avons jamais rencontré de plus de sept éléments, ce qui ne veut pas dire qu'il ne puisse en exister de telles.



Stemma 342

LIVRE D. :
TRANSLATION DU SECOND DEGRÉ
TRANSLATION SIMPLE

CHAPITRE 239. — La translation du second degré.

1. — Nous avons déjà vu (v. chap. 164, §§ 14 et 15) que la translation secondaire était constituée par un nœud verbal changeant d'étage syntaxique et réduit par là au rôle de simple élément subordonné d'un nœud hiérarchiquement supérieur, bien que conservant par ailleurs toutes ses connexions inférieures. Tout en restant le centre de la proposition subordonnée, le verbe n'est plus ainsi qu'un élément de la proposition principale.

2. — Et nous avons montré (cf. chap. 164, § 16) que la grammaire traditionnelle avait implicitement reconnu ce caractère en donnant à la translation secondaire le nom de **subordination**.

3. — C'est également la raison pour laquelle elle a qualifié de **subjonctif** (lat. *subiunctivus*, gr. ὑποτακτικὴ ἔγκλισις) « mode subordonné », un mode dont l'emploi est fréquent dans les propositions subordonnées, et dont le rôle est effectivement parfois, sinon toujours, de marquer la subordination, tout au moins dans certains emplois et dans certaines langues comme en particulier le latin et l'allemand.

4. — Destinée à suppléer la translation du premier degré, la translation secondaire devient nécessaire lorsque le vieillissement de la translation primaire (et la substantivation de l'infinitif, par exemple, avec la perte des caractéristiques verbales qui s'ensuit) empêche celle-ci de fonctionner à plein.

5. — La translation secondaire est donc une translation **jeune** par rapport à la translation primaire qui est plus **vieille**.

6. — Il ne s'agit pas bien entendu ici d'un âge absolu, mais seulement d'un âge relatif, et c'est d'ailleurs dans ce sens qu'il faut au fond entendre la distinction que fait en morphologie la grammaire traditionnelle entre les formations primaires et les formations secondaires.

7. — Le rapport entre la translation secondaire et la translation primaire est ainsi entièrement comparable à celui des temps composés aux temps simples. Nous nous sommes en effet efforcés de montrer¹ que les temps composés étaient des formations morphologiques secondaires plus jeunes que les temps simples, qui sont des temps vieux.

8. — De même que les temps composés sont des temps analytiques, de même, et pour la même raison, les translations secondaires sont des translations **analytiques**, c'est-à-dire qu'elles sont marquées par un mot indépendant du verbe et qui ne lui est pas agglutiné.

9. — C'est ainsi que par exemple l'adjectif verbal (ancien participe, translation primaire) *brillant* est exprimé synthétiquement en un seul mot, tandis que la même translation quand elle est secondaire est exprimée analytiquement par deux éléments morphologiques indépendants : *qui brille, un objet brillant est un objet qui brille*.

10. — L'avantage de ce procédé est que la translation n'altère en rien les propriétés du transférend, lesquelles sont conservées intégralement dans le transféré, puisque le translatif en reste complètement indépendant.

11. — C'est ainsi qu'un nœud verbal transféré en substantif par translation secondaire conserve intactes toutes ses caractéristiques verbales, tandis que celles-ci sont sujettes à disparaître lors de la translation primaire au moyen de l'infinitif, en particulier la diathèse (cf. chap. 185, § 7), le mode (cf. chap. 186, § 6), le temps (cf. chap. 187, § 1) et surtout la personne (cf. chap. 188, § 1).

12. — Soit par exemple une proposition indépendante : *Alfred frappe Bernard*, elle subsiste intégralement et en bloc et son verbe garde toutes ses caractéristiques verbales si on le transfère en substantif par l'emploi du translatif *que* : *je crois qu'Alfred frappe Bernard*.

13. — Grâce à l'indépendance du translatif, la translation secondaire permet ainsi au verbe d'acquérir éventuellement les caractéristiques des autres catégories grammaticales (substantif, adjectif, adverbe) sans le condamner pour cela comme dans la translation primaire, à perdre ses caractéristiques verbales.

14. — Le signe linéaire de la translation (> ou <, cf. chap. 155, §§ 1 et 3) et son sigle stemmatique ($\overline{\top}$ ou $\overline{\text{T}}$, cf. *ibid.*, §§ 7 et 11-12) sont valables pour la translation secondaire comme pour la translation primaire.

15. — Toutefois, quand il y a lieu de souligner qu'il s'agit d'une translation secondaire et non d'une translation primaire, il peut être commode de préciser la chose. Il suffira pour cela de doubler le trait qui sépare le transférend du transféré : \gg , \ll , et $\overline{\overline{\top}}$, $\overline{\overline{\text{T}}}$.

16. — Le verbe étant susceptible d'être transféré par translation secondaire dans les mêmes catégories que par la translation primaire, nous distinguerons dans la translation secondaire les types I \gg O, I \gg A et I \gg E, le type I \gg I étant par définition exclu, puisque le verbe ne saurait être transféré en lui-même.

1. Cf. Lucien Tesnière, « Théorie structurale des temps composés », *Mélanges Bally*, Genève, 1939, pp. 153 sqq., notamment pp. 180-181.

17. — La valeur d'élément (substantif, adjectif, ou adverbe) de la proposition régissante qui est celle des propositions subordonnées est en général très fortement sentie par les meilleurs maîtres de l'enseignement primaire, dont le constant souci est de faire sentir cette analogie de fonction à leurs élèves.

CHAPITRE 240. — La corrélation.

1. — La connexion qui unit la proposition régissante à la proposition subordonnée est quelquefois indiquée morphologiquement par des marquants qui se répondent de l'un à l'autre. On dit alors que ces marquants sont en **corrélation** l'un avec l'autre.

2. — Dans la proposition régissante, la subordonnée est alors annoncée par un mot qui la préfigure en en résumant la nature. Ce mot est dit **antécédent**.

3. — La proposition subordonnée n'est que le développement de l'antécédent et elle a pour marquant un translatif dont la forme est souvent symétrique de celle de l'antécédent et qu'on appelle le **subséquent**. Ce translatif est obligatoirement placé sur la chaîne parlée en tête (ou, si c'est un élément postposé, en queue) de la proposition qu'il transfère.

4. — L'antécédent et le subséquent se correspondent avec une symétrie à laquelle certains grammairiens donnent le nom de **balancement**, et à la faveur de laquelle chacun d'eux suppose et appelle l'autre. Ils forment ainsi un couple. On dit que ce sont des **corrélatifs**.

5. — Les corrélatifs se répondent deux à deux, l'antécédent figurant dans la proposition régissante et le subséquent dans la proposition subordonnée.

6. — Les paires de corrélatifs sont particulièrement abondantes dans certains types de langues, en particulier dans les langues indo-européennes :

Français	: <i>tel</i>	<i>quel</i>
Latin	: <i>talis</i> « tel » <i>tantus</i> « si grand » <i>tam</i> « tellement » <i>tot</i> « autant » <i>tum</i> « alors » <i>totiens</i> « autant de fois »	<i>qualis</i> « quel » <i>quantus</i> « que » <i>quam</i> « que ». <i>quot</i> « que ». <i>cum</i> « que ». <i>quotiens</i> « que ».
Grec	: οὕτως « tellement » τότε « alors » τοσοῦτον « autant »	ὡς « que ». ὅτε « quand ». ὅπόσον « que ».
Anglais	: <i>there</i> « là » <i>then</i> « alors »	<i>where</i> « où ». <i>when</i> « quand ».

7. — Le rapport entre la translation secondaire et la translation primaire est ainsi entièrement comparable à celui des temps composés aux temps simples. Nous nous sommes en effet efforcés de montrer¹ que les temps composés étaient des formations morphologiques secondaires plus jeunes que les temps simples, qui sont des temps vieux.

8. — De même que les temps composés sont des temps analytiques, de même, et pour la même raison, les translations secondaires sont des translations **analytiques**, c'est-à-dire qu'elles sont marquées par un mot indépendant du verbe et qui ne lui est pas agglutiné.

9. — C'est ainsi que par exemple l'adjectif verbal (ancien participe, translation primaire) *brillant* est exprimé synthétiquement en un seul mot, tandis que la même translation quand elle est secondaire est exprimée analytiquement par deux éléments morphologiques indépendants : *qui brille, un objet brillant est un objet qui brille*.

10. — L'avantage de ce procédé est que la translation n'altère en rien les propriétés du transférendé, lesquelles sont conservées intégralement dans le transféré, puisque le translatif en reste complètement indépendant.

11. — C'est ainsi qu'un nœud verbal transféré en substantif par translation secondaire conserve intactes toutes ses caractéristiques verbales, tandis que celles-ci sont sujettes à disparaître lors de la translation primaire au moyen de l'infinitif, en particulier la diathèse (cf. chap. 185, § 7), le mode (cf. chap. 186, § 6), le temps (cf. chap. 187, § 1) et surtout la personne (cf. chap. 188, § 1).

12. — Soit par exemple une proposition indépendante : *Alfred frappe Bernard*, elle subsiste intégralement et en bloc et son verbe garde toutes ses caractéristiques verbales si on le transfère en substantif par l'emploi du translatif *que* : *je crois qu'Alfred frappe Bernard*.

13. — Grâce à l'indépendance du translatif, la translation secondaire permet ainsi au verbe d'acquérir éventuellement les caractéristiques des autres catégories grammaticales (substantif, adjectif, adverbe) sans le condamner pour cela comme dans la translation primaire, à perdre ses caractéristiques verbales.

14. — Le signe linéaire de la translation (> ou <, cf. chap. 155, §§ 1 et 3) et son sigle stemmatique (∇ ou ∇ , cf. *ibid.*, §§ 7 et 11-12) sont valables pour la translation secondaire comme pour la translation primaire.

15. — Toutefois, quand il y a lieu de souligner qu'il s'agit d'une translation secondaire et non d'une translation primaire, il peut être commode de préciser la chose. Il suffira pour cela de doubler le trait qui sépare le transférendé du transféré : \gg , \ll , et ∇ , ∇ .

16. — Le verbe étant susceptible d'être transféré par translation secondaire dans les mêmes catégories que par la translation primaire, nous distinguerons dans la translation secondaire les types $I \gg O$, $I \gg A$ et $I \gg E$, le type $I \gg I$ étant par définition exclu, puisque le verbe ne saurait être transféré en lui-même.

1. Cf. Lucien Tesnière, « Théorie structurale des temps composés », *Mélanges Bally*, Genève, 1939, pp. 153 sqq., notamment pp. 180-181.

17. — La valeur d'élément (substantif, adjectif, ou adverbe) de la proposition régissante qui est celle des propositions subordonnées est en général très fortement sentie par les meilleurs maîtres de l'enseignement primaire, dont le constant souci est de faire sentir cette analogie de fonction à leurs élèves.

CHAPITRE 240. — La corrélation.

1. — La connexion qui unit la proposition régissante à la proposition subordonnée est quelquefois indiquée morphologiquement par des marquants qui se répondent de l'un à l'autre. On dit alors que ces marquants sont en **corrélation** l'un avec l'autre.

2. — Dans la proposition régissante, la subordonnée est alors annoncée par un mot qui la préfigure en en résumant la nature. Ce mot est dit **antécédent**.

3. — La proposition subordonnée n'est que le développement de l'antécédent et elle a pour marquant un translatif dont la forme est souvent symétrique de celle de l'antécédent et qu'on appelle le **subséquent**. Ce translatif est obligatoirement placé sur la chaîne parlée en tête (ou, si c'est un élément postposé, en queue) de la proposition qu'il transfère.

4. — L'antécédent et le subséquent se correspondent avec une symétrie à laquelle certains grammairiens donnent le nom de **balancement**, et à la faveur de laquelle chacun d'eux suppose et appelle l'autre. Ils forment ainsi un couple. On dit que ce sont des **corrélatifs**.

5. — Les corrélatifs se répondent deux à deux, l'antécédent figurant dans la proposition régissante et le subséquent dans la proposition subordonnée.

6. — Les paires de corrélatifs sont particulièrement abondantes dans certains types de langues, en particulier dans les langues indo-européennes :

Français	: <i>tel</i>	<i>quel</i>
Latin	: <i>talis</i> « tel » <i>tantus</i> « si grand » <i>tam</i> « tellement » <i>tot</i> « autant » <i>tum</i> « alors » <i>totiens</i> « autant de fois »	<i>qualis</i> « quel » <i>quantus</i> « que » <i>quam</i> « que ». <i>quot</i> « que ». <i>cum</i> « que ». <i>quotiens</i> « que ».
Grec	: οὕτως « tellement » τότε « alors » τοσοῦτον « autant »	ὥς « que ». ὅτε « quand ». ὅπόσον « que ».
Anglais	: <i>there</i> « là » <i>then</i> « alors »	<i>where</i> « où ». <i>when</i> « quand ».

Allemand :	<i>der</i> « celui »	<i>wer</i> « qui ».
	<i>da</i> « là »	<i>wo</i> « où ».
Russe :	такой « tel »	какой « quel ».
	так « ainsi »	как « comme ».
	тогда « alors »	когда « quand ».
	столько « tellement »	сколько « combien ».

CHAPITRE 241. — La translation I \gg O.

1. — Cette translation secondaire verbale est une de celles qu'il est le plus facile de reconnaître. Il s'agit du cas où une proposition indépendante, dont le centre est un verbe (1), se trouve transférée en substantif subordonné au verbe d'une proposition régissante, dont elle devient ainsi un simple élément.

2. — Soit la proposition indépendante *Alfred a raison*, je peux la transférer, au moyen du translatif *que* en substantif *qu'Alfred a raison* susceptible de jouer le rôle de second actant d'une proposition indépendante, *je crois : je crois qu'Alfred a raison*. Les deux propositions indépendantes sont ainsi mises en connexion l'une avec l'autre, l'une devenant la **proposition régissante** et l'autre la **proposition subordonnée**.

3. — Un mot-phrase affirmatif (*oui*) ou négatif (*non*) peut être transféré en substantif par le translatif du deuxième degré *que* : *Je crois que oui, je suis sûr que non, j'espère que si*.

4. — En pareil cas l'italien emploie le translatif du premier degré *di* : *dico di sì, dico di no*. Il en est de même en languedocien : *vous dise pas de non* « je ne vous dis pas non » (Lamouche, *Grammaire languedocienne*, p. 117).

5. — Il y a translation du deuxième degré I \gg O lorsqu'une phrase a pour régissant un mot-phrase incomplet (v. chap. 46, § 5) (*voici, voilà*) ou une locution adverbiale transférée en mot-phrase : *voici qu'on vient, voilà qu'il pleut ; Avec ça que l'ouvrier, échiné, sans le sou, méprisé par les bourgeois, avait tant de sujets de gaieté* (Zola, *L'Assommoir*, VII).

6. — La proposition subordonnée joue le rôle d'un second actant, c'est-à-dire de ce que la terminologie traditionnelle appelle un **complément d'objet**. La même terminologie, réservant d'autre part le terme de complétive à toute proposition subordonnée qui joue le rôle de complément, se trouve logiquement amenée à désigner la proposition *qu'Alfred a raison* comme une proposition subordonnée **complétive**.

7. — Mais il se trouve que la proposition *qu'Alfred a raison* peut aussi jouer dans la principale le rôle de prime actant, c'est-à-dire de ce que la terminologie traditionnelle appelle un sujet : *il est sûr qu'Alfred a raison*. La grammaire traditionnelle n'a pu méconnaître que, dans un cas comme dans l'autre, la subordonnée était de même nature, et elle a étendu en conséquence l'emploi du terme de complétive.

8. — C'est ainsi qu'elle a été amenée à dire que, dans la phrase : *il est sûr qu'Alfred a raison*, la proposition *qu'Alfred a raison* est une **complétive sujet**, ce qui est proprement une contradiction, puisque dans la même terminologie le sujet est précisément l'opposé du complément.

9. — Cette contradiction disparaît si l'on veut bien considérer que, comme nous avons essayé de le montrer plus haut (cf. chap. 51, § 13), **le sujet est un complément comme les autres.**

10. — L'identité ainsi formulée est purement structurale. Elle repose sur la constatation, que, prime actant ou second actant, il s'agit toujours d'un actant (cf. chap. 48, § 6) donc d'un substantif (O) subordonné immédiat du verbe (cf. chap. 48, § 10).

11. — Aussi éviterons-nous, dans cette étude structurale, de faire ressortir l'opposition sémantique entre le prime actant et le second actant pour mettre l'accent sur l'identité structurale, des deux subordonnés, en ne retenant que le caractère d'actant qui leur est commun. Et c'est pourquoi nous appellerons les propositions subordonnées résultant d'une translation I \gg O des subordonnées **actanciennes**.

12. — Cette terminologie a un double avantage. En premier lieu elle nous permet d'éviter le terme de complétive sujet avec la fâcheuse contradiction qu'il comporte.

13. — Et en second lieu elle vient s'intégrer tout naturellement dans le système terminologique que nous avons adopté pour les propositions subordonnées, en opposant la proposition **actancielle** (I \gg O) à la proposition **circonstancielle** (I \gg E cf. ci-dessous chap. 254), terme traditionnel déjà reçu, comme nous avons déjà les **actants** et **circonstants** (cf. chap. 48, § 2 sqq).

14. — La proposition actancielle est ainsi un nœud verbal transféré en actant par une translation secondaire, la proposition circonstancielle un nœud verbal transféré en circonstant par une translation secondaire.

15. — Les possibilités de la translation substantivale secondaire sont les mêmes que celle de la translation substantivale primaire. Par exemple elle est susceptible de rendre le verbe capable de jouer, tout comme l'infinitif (cf. chap. 184, § 7) le rôle d'actant. De même que *réussir* (translation primaire) dans *Alfred espère réussir, qu'il réussira* (translation secondaire) est, dans *Alfred espère qu'il réussira*, l'équivalent sémantique d'un véritable substantif *la réussite* dans *Alfred espère la réussite*.

16. — Le caractère substantif du verbe transféré en substantif par translation secondaire ressort à l'évidence de ce qu'il peut éventuellement être joncté avec un véritable substantif. La chose est généralement interdite du point de vue du style, en particulier en français, mais elle peut se rencontrer dans l'allemand, qui est souvent moins à cheval que le français sur les questions de logique dans le style : *Was soll ich mir sonst wünschen, als die ewige Seligkeit und dass wir zwei, solange wir leben, gesund dabei bleiben?...* (Grimm, Märchen, *Der Arme und der Reiche*, p. 33), « Que souhaiter de plus que la félicité éternelle et (le bonheur) de demeurer tous deux en bonne santé aussi longtemps que nous vivons ?... »

17. — Aussi bien l'identité ressort-elle en pleine lumière de ce que le translatif de la translation nominale du verbe *dass* n'est autre en allemand que l'article neutre lui-même (*das*), avec une différence purement orthographique, dont l'usage ne s'est d'ailleurs établi qu'à partir du XVI^e siècle ¹.

18. — Non moins suggestif est le procédé espagnol qui consiste à faire précéder de l'article la translation d'une proposition en substantif (I \gg O) : esp. *no impide el que no se pueda vivir sin comer* « cela n'empêche pas que l'on ne peut vivre sans manger ».

19. — Le caractère substantival de la proposition subordonnée actancielle a été bien vu par Bally : « La conjonction *que* introduit une proposition transposée en substantif et *que* peut ainsi passer pour une forme d'article ² » et « En français *tu réussiras* a un signe externe de transposition dans *je crois que tu réussiras* ³ ».

CHAPITRE 242. — Le marquant de la translation I \gg O.

1. — La façon la plus simple de connecter un nœud verbal à un autre est la simple parataxe, qui peut établir ainsi une véritable connexion sémantique sans marquant.

2. — C'est le procédé couramment employé dans nombre de langues pour connecter des propositions indépendantes à des verbes déclaratifs : il dit : « *Ils sont trop verts et bons pour des goujats* »,

Le sage dit selon les gens :
Vive le roi ! vive la ligue !

(La Fontaine, *Fables*, II, 5, La Chauve-souris et les deux Belettes).

3. — Mais il ne s'agit là que d'une **connexion** purement **sémantique**. Certes le deuxième nœud verbal joue le rôle de second actant du premier. Mais les deux propositions restent l'une comme l'autre indépendantes. Il n'y a pas entre elles de connexion structurale. On se borne, dans l'écriture, à mettre deux points après la première, et à mettre la seconde entre guillemets : On dit alors que celle-ci est au **style direct**.

4. — Il arrive souvent que la première proposition soit énoncée au milieu de la seconde. On dit alors qu'elle est **incise**. Dans l'incise, le substantif ou l'indice verbal prime actant est énoncé après le verbe : *C'est vrai, dit Alfred*.

1. Cf. H. Paul, *Deutsches Wörterbuch*, s. v. *dass* 1, page 1041.

2. Bally, *Linguistique générale et linguistique française*, 1^{re} éd., § 70, p. 65. [Dans sa 3^e édition refondue, Berne, 1950, (conforme à la 2^e, 1944), Bally a abandonné cette rédaction, mais on trouvera les mêmes idées exposées au § 188, p. 120.]

3. *Ibid.*, § 153, p. 135. [cf. 3^e éd., § 297, p. 184 et § 183, p. 117. *Que* rentre dans la catégorie des *transpositeurs*, tandis que la proposition à transférer prend le nom de *transponend*. Il est curieux de comparer cette terminologie avec celle de L. Tesnière qui paraît avoir totalement ignoré la 2^e édition de Bally.]

Tu la troubles ! reprit cette bête cruelle.

(La Fontaine, *Fables*, I, 10, Le Loup et l'Agneau).

5. — Dans l'écriture, on met l'incise entre deux virgules, et il n'est pas nécessaire de mettre la subordonnée entre guillemets.

Ils sont trop verts, dit-il, et bons pour des goujats.

(La Fontaine, *Fables*, III, 11, Le Renard et les Raisins).

6. — Les incises, servant essentiellement à rapporter les paroles de quelqu'un, sont d'un usage fort courant. En français outre *dit-il*, on trouve une foule de succédanés de cette expression : *fit-il, reprit-il, continua-t-il, observa-t-il, protesta-t-il, risqua-t-il, insinua-t-il, suggéra-t-il, répondit-il, rétorqua-t-il*, et même *rit-il*. Sans compter une foule d'expressions de même type : *Alfred est, paraît-il, très intelligent. Vous avez, ce me semble, attendu trop longtemps.*

Un tiens vaut, ce dit-on, mieux que deux tu l'auras.

(La Fontaine, *Fables*, V, 3, Le Petit Poisson et le Pêcheur).

7. — On note chez les écrivains et surtout chez les journalistes un constant effort pour renouveler et grossir le stock toujours insuffisant des succédanés de *dit-il*. En cet emploi, on trouve même *rit-il*, qui est du style de roman-feuilleton. On a pu relever jusqu'à *expira-t-il* dans un journal relatant la pendaison de Seyss-Inquart et ses dernières paroles : « *Je crois à l'Allemagne, expira-t-il* » (*Midi-Libre*, 17-X-1946).

8. — Mais pour qu'il y ait véritablement translation et subordination de la proposition transférée, il ne suffit pas qu'il y ait connexion sémantique, il faut aussi qu'il y ait **connexion structurale**, auquel cas on dit que la proposition subordonnée est au **style indirect**.

9. — Dans nombre de langues, la translation I » O se fait sans marquant, et la subordonnée ne se distingue morphologiquement en rien d'une proposition coordonnée au style direct : Bantou : *ba woni i lele* « elles voient (qu') il dort ».

10. — L'absence de marquant ne se rencontre pas seulement dans les langues exotiques et plus ou moins primitives. Elle est courante dans nombre de langues européennes : all. *ich glaube er kommt* « je crois qu'il vient », angl. *I believe he comes* « je crois qu'il vient », *no wonder Ruskin was fascinated by the place* (prof. B... (1934), dans Lafourcade, *Recueil de textes de traduction*, Grenoble, Arthaud, s.d. (1941 ?) « rien d'étonnant à ce que Ruskin ait été fasciné par cet endroit ».

11. — Mais le procédé de beaucoup le plus répandu dans nombre de langues consiste à marquer la translation I » O par un translatif :

Fr. : *que* : *Et moi je vous soutiens que mes vers sont fort bons.*

(Molière, *Le Misanthrope*, I, 2).

Gr. : *ὅτι* : *λέγω ὅτι καλόν ἐστὶν ἀρετῆ* « je dis que la vertu est une belle chose ».

ὡς : *λέγει ὡς ἔξει*

« il dit qu'il viendra ».

- | | | |
|-------|--|----------------------------|
| All. | : <i>dass</i> : <i>ich glaube, dass er spricht</i>
(cf. chap. 241, § 17). | } « je crois qu'il parle » |
| Angl. | : <i>that</i> : <i>I believe that he speaks</i> | |
| Rus. | : что : я думаю что он говорит | |
| Serbe | : <i>da</i> : <i>ja mislim da govori</i> | |
| Tch. | : <i>že</i> : <i>ja myslim že miuvi</i> | |
- Letton : *ka* : *viņi stāsta, ka nepazīstuoť dārza augļus* « ils rapportent que l'on ne connaissait pas les fruits de verger ».
- Tzigane : *heu* : *auke pende jo roma he gadže, heu man hale ando veš o rua* « et les paysans ont dit que les loups m'ont dévoré dans les forêts ? »
- Hongrois : *hogy* : *abban bizonyos vagyok, hogy el fog jönni* « je suis certain qu'il viendra ».
- Turc : *ki* : *iyi bil ki gevezeler hiç bir zaman temiz iş yapamazlar* « sache bien que les bavards ne font jamais rien de propre ». Mais il semble bien que cette tournure soit importée en turc des langues d'Europe, et le turc leur préfère la translation primaire qui est la translation proprement turque (cf. chap. 188, § 23). On rencontre un translatif analogue en italien, espagnol, roumain, lette, sanskrit, arménien et géorgien.

12. — La personne de prime actant de la proposition subordonnée est bien entendu fonction du style indirect des paroles rapportées par la proposition subordonnée. Il y a cependant lieu de noter que le grec peut laisser ces paroles au style direct bien qu'elles soient contenues dans la proposition subordonnée : λέγει βασιλεύς ὅτι ὑμῖν οὐκ εἶμι πολέμιος « le Grand-Roi dit qu'il n'est pas votre ennemi », m.-à-m. : « Le Grand-Roi dit que je ne suis pas votre ennemi ». Tout se passe alors comme si le translatif ὅτι « que » remplissait exactement le même office que les deux points dans le style direct « le Grand-Roi dit : je ne suis pas votre ennemi ».

13. — Lorsque le transféré O de la translation I \gg O est le complément du comparatif (cf. ci-dessous chap. 265, §§ 2 à 6), le translatif du premier degré du complément du comparatif se trouve précéder immédiatement sur la chaîne parlée le translatif du deuxième degré de la translation I \gg O.

14. — Cette séquence n'entraîne aucune difficulté dans les langues où ces deux translatifs sont de forme différente. C'est le cas par exemple en allemand, où le premier (deuxième sur la chaîne parlée) est *dass* et le second (premier sur la chaîne parlée) *als*. La séquence *als dass* n'a ainsi rien que de très normal : *Ich möchte lieber dass er stirbt, als dass er so leidet*, mot à mot : « j'aimerais mieux qu'il meure que qu'il souffre ainsi ».

15. — Mais il n'en est pas de même en français, où les deux translatifs, bien qu'étant l'un du premier et l'autre du second degré, et marquant une translation essentiellement différente, n'en ont pas moins la même forme *que*, ce qui entraîne une dittologie *que que* qui est disgracieuse.

16. — Le français essaie de tourner la difficulté en s'arrangeant pour remplacer la translation du second degré à translatif *que* par une translation du premier degré (infinitif) *de*, ce qui amène la séquence *que de*, qui n'a rien de choquant : *j'aime mieux qu'il meure que de le voir souffrir ainsi*.

17. — Si le sujet parlant n'a pas assez d'habileté verbale pour réussir ce tour de passe-passe, il ne lui reste que la ressource de recourir à une translation elliptique en réduisant les deux *que* à un seul : *Rien ne paraît plus normal que les cadavres des malheureux condamnés viennent aujourd'hui échouer sur les côtes de Vendée (L'Intransigeant, 10-11-1937), j'aime mieux... y en vouloir que ce soye lui qui m'en veuille (Henri Lavedan, Avant l'oubli, II, p. 47)*.

18. — Nous avons vu (cf. chap. 182, § 5) que, avec les verbes déclaratifs, le latin ignorait la translation secondaire et faisait usage de la proposition infinitive qui est une translation primaire.

19. — Toutefois cette tendance n'est pas absolue, et la translation secondaire I >> O n'est pas complètement inconnue du latin. Quand on la rencontre, la subordonnée est généralement de sécution **postérieure** à celle de la régissante, (cf. § 26). Le translatif est alors *ut spero fore ut ueniat* « j'espère qu'il viendra », *fac ut sciam quando sis uenturus* « fais-moi savoir quand tu viendras », *prope erat ut oppido potiretur* « il allait prendre la ville », m.-à-m. « il était près qu'il prenne la ville », *si nihil haberet animus hominis nisi ut appeteret aut fugeret* (Cicéron, *Les Tusculanes*, I, 24, 56) « si l'âme humaine n'avait d'autres sentiments que le désir ou l'aversion ».

20. — C'est à ce type qu'il y a lieu de rattacher l'emploi de lat. *quod* au sens de « ce fait que » : lat. *praetereo quod eam sibi domum delegit* (Cicéron, *Pro Cluentio*) « je passe sous silence ce fait qu'il s'est choisi cette demeure ».

21. — En latin, le translatif peut être le subjonctif, au moins dans le style familier : *sine abeam* m.-à-m. « laisse que je parte » familier pour *sine me abire* « laisse-moi partir ».

22. — Au contraire les langues qui n'ont pas de translation primaire I > O (infinitif), comme par exemple le bulgare (cf. chap. 180, § 17) ou le grec moderne, sont obligées de recourir à la translation secondaire ; bulg. аз мога да чакам « je peux attendre » m.-à-m. « je peux que j'attends », gr. mod. νομίζω πῶς εἶμαι « je crois être » m.-à-m. « je crois que je suis ».

23. — La tendance à l'absence d'infinitif et à la prédominance de la translation secondaire qui en résulte se rencontre également en roumain, en serbe et en albanais : roum. : *vreau să cănt pălăria mea* « je veux chercher mon chapeau » m.-à-m. « je veux que je cherche mon chapeau » ; en serbe oriental également la translation du premier degré I > O tend à sortir de l'usage : *smem pitati* « je me permets de demander » est littéraire tandis que le langage courant tend à employer la translation secondaire *smem da pitam* m.-à-m. « je me permets que je demande ¹ ».

1. Meillet et Vaillant, *Grammaire de la langue serbo-croate*, § 205.

24. — Il existe ainsi dans les Balkans toute une zone où l'infinif déficent est suppléé par la translation secondaire I \gg O. Il est remarquable que les langues qui sont touchées par cette tendance appartiennent à des rameaux différents de la famille indo-européenne : rameau slave (bulgare et à un moindre degré serbe oriental), rameau grec, rameau albanais et rameau latin (roumain). Le linguiste et slavisant slovène Miklosich supposait que cette tournure était due au substrat de l'ancienne langue des Daces.

25. — La même particularité se retrouve sur des points du globe, fort éloignés des Balkans, en bengali par exemple.

26. — Avec les verbes régissants qui comportent outre leur valeur déclarative, une nuance modale affective, de crainte, de désir, d'ordre, de défense, de permission, d'obligation, etc... le français fait usage du même translatif *que* :

Je veux qu'on me distingue

(Molière, *Le Misanthrope*, I, 1).

Je consens qu'une femme ait des clartés de tout

(Molière, *Les Femmes savantes*, I, 3).

27. — Mais nombre d'autres langues usent en ce cas d'un translatif différent. C'est le cas du latin, qui connaît alors une translation secondaire (cf. ci-dessus, § 19). Le translatif latin est alors une des conjonctions *ut*, *ne*, *quin quominus*, etc... *nobis imperat ut loquamur* « il nous ordonne de parler », *timeo ne ueniat* « j'ai peur qu'il ne vienne », *interdictum erat Pythagoreis ne fabis uescerentur* « il était défendu aux Pythagoriciens de manger des fèves », *impedit ualetudo ne exeam* « l'état de ma santé empêche que je sorte », *orat... ne patiatu ciuitatem... ab amicitia populi Romani deficere* (César, *De bello Gallico*, VII, 39), « il (Eporedorix) le (César) prie de ne pas permettre que l'état (des Héduens)... renonce à l'amitié du peuple romain », *nihil obstat quin exeamus* ou bien *nihil obstat quominus exeamus* « rien n'empêche que nous sortions ».

28. — De même le grec emploie le translatif μή avec les verbes régissants exprimant la notion de crainte : *δέδοικα μή ήμαρτήκαμεν* « Je crains que nous n'ayons fait une faute ».

29. — Le russe emploie le translatif чтобы avec les verbes régissants exprimant une volonté (désir) : *я желаю чтобы он спал* « je désire qu'il dorme ». Ce translatif a été emprunté sous la même forme par le tchérimisse, le votiak et le tatar.

30. — Enfin le lette emploie le translatif ja (accentué) lorsque le verbe régissant exprime une idée d'obligation : *man ir já-dara tuo pat* « je dois en faire autant » m.-à-m. « à moi est qu'il fasse la même chose ».

31. — Il arrive quelquefois que le prime actant de la proposition subordonnée apparaisse par anticipation comme second actant de la proposition régissante. Le fait se rencontre notamment en grec et en français : gr. *λέγει Φίλιππον ότι τέθνηκε* « il dit que Philippe est mort », m.-à-m. « il dit Philippe qu'il est mort », fr. *nous allons voir le dénommé X..., ce qu'il sait faire* (entendu en 1936).

Crois-tu, cette pauvre maman, qu'elle est dure à la détente (Denys et Monique Amiel, *Famille*, Petite Illustration, 1, I, 1938, II, 4).

CHAPITRE 243. — **L'interrogation indirecte connexionnelle.**

1. — Le cas où le nœud verbal transféré en actant par translation du second degré ($I \gg O$) est interrogatif soulève un certain nombre de questions et mérite de ce fait un examen particulier.

2. — De même qu'on baptise communément de style ou discours indirect le style qui rapporte les paroles de quelqu'un avec translation secondaire, c'est-à-dire sous forme de proposition subordonnée, de même on désigne communément sous le nom d'**interrogation indirecte** une interrogation avec translation secondaire, c'est-à-dire une interrogation formulée sous forme de proposition subordonnée :

Interrogation directe : *Alfred frappe-t-il Bernard ?*

Interrogation indirecte : *Je te demande si Alfred frappe Bernard.*

3. — La question contenue dans l'interrogation directe comporte en principe un centre verbal et constitue une proposition indépendante.

4. — Dans l'interrogation indirecte, ce nœud verbal indépendant devient le second actant du verbe d'une indépendante : *je te demande*, qui devient ainsi régissante.

5. — Inversement la proposition indépendante interrogative qui contient la question devient subordonnée. L'interrogation indirecte est donc en réalité une **interrogation subordonnée**. C'est la variété interrogative de la subordonnée actancielle.

6. — Si la subordonnée qui contient les questions implique toujours une interrogation, il n'est d'ailleurs pas nécessaire que la régissante exprime explicitement l'idée d'interrogation, il suffit qu'elle contienne cette idée implicitement. Ainsi, à côté de la phrase, *je demande si Alfred frappe Bernard*, où l'interrogation est explicite, on emploie la même tournure syntaxique dans *j'ignore si Alfred frappe Bernard*.

7. — Il importe donc de déterminer par l'examen structural des différentes langues comment est marquée en ce cas la subordination, c'est-à-dire en quoi l'interrogation indirecte diffère de l'interrogation directe.

8. — Nous avons vu (cf. chap. 83 et 84), que le marquant de l'interrogation directe était bien différent selon qu'il s'agit d'une interrogation nucléaire ou d'une interrogation connexionnelle. L'interrogation nucléaire et l'interrogation connexionnelle répondant à deux types syntaxiques différents (cf. chap. 83, § 7), cette distinction ne doit pas plus être négligée dans l'investigation des marquants de l'interrogation indirecte que dans celle des marquants de l'interrogation directe.

9. — L'interrogation connexionnelle indirecte peut ne différer en rien de l'interrogation connexionnelle directe. C'est en particulier le cas en russe : *Придёт ли Иван ?* « Jean viendra-t-il ? », *я не знаю, придёт ли Иван* « je ne sais pas si Jean viendra ».

10. — Il en est de même dans la plupart des langues slaves : serb. *da li ga vidiš*, courant pour le plus livresque *vidiš li ga* « le vois-tu », *ja pitam da li ga vidiš*, « je te demande si tu le vois » ; tch. *zdali ho znáš*, plus populaire que le livresque *znáš-li ho* « le connais-tu », *ptám se tě, zdali ho znáš* « je te demande si tu le connais ».

11. — Il en est de même en breton : *hag ét e'ch eo ma c'hoar da Baris ?* « est-ce que ma sœur est allée à Paris ? » *n'ouzon ket hag ét e'ch eo ma c'hoar da Baris* « je ne sais pas si ma sœur est allée à Paris ».

12. — Il en est ainsi dans un assez grand nombre de langues. D'autres au contraire ont pour l'interrogation indirecte un **marquant** tout différent de celui de l'interrogation directe.

13. — Ainsi en anglais, tandis que le marquant de l'interrogation directe est l'emploi d'un auxiliaire (par exemple *to do*), celui de l'interrogation indirecte est l'emploi du translatif (*whether* ou *if*) : *Do you speak English?* « parlez-vous anglais ? », *I ask you, if (whether) you speak English* « je vous demande si vous parlez anglais », *do you know if he is at home ?* « savez-vous s'il est chez lui ? »

14. — En allemand, le translatif de l'interrogation indirecte est *ob*. Et en outre, *ob* étant un subordonnant, le verbe occupe la dernière place, tandis qu'il occupe la première place dans l'interrogation directe¹ : *Sprechen Sie deutsch?* « parlez-vous allemand ? », *ich frage Sie, ob Sie deutsch sprechen* « je vous demande si vous parlez allemand ».

15. — Le français (comme en général les langues néo-latines) emploie également pour l'interrogation indirecte un marquant tout différent de celui de l'interrogation directe. C'est le même translatif que pour la translation I > E de la proposition indépendante en subordonnée causale conditionnelle (cf. chap. 258, § 16) : *parlez-vous français ?* (interrogation marquée par l'inversion du substantif personnel et du verbe) ou *est-ce que vous parlez français ?* (translatif préposé *est-ce que*, issu de la même inversion *est-ce* dont le *ce* est développé dans la proposition subordonnée introduite par *que*)/*je vous demande si vous parlez français*.

16. — Cette amphilogie du marquant *si*, qui sert en français à deux fins syntaxiques bien différentes, conduit souvent les francophones à employer improprement dans les langues étrangères le marquant de la translation conditionnelle (all. *wenn*, lat. *si*) au lieu de celui de l'interrogation indirecte (all. *ob*, lat. *num*) all. * *Ich frage Sie wenn Sie deutsch sprechen* au lieu de *Ich frage Sie ob Sie deutsch sprechen* « je vous demande si vous parlez allemand ».

17. — La même amphilogie se rencontre en grec où la conjonction *ei* « si » sert à la fois de marquant au conditionnel et à l'interrogation indirecte *ἀπορώ ei φεύγει* « je me demande s'il fuit ». Cette rencontre du grec et du français doit évidemment reposer sur une tendance structurale profonde dont il y aurait intérêt à reconnaître et à dégager la nature.

1. Cf. Lucien Tesnière, « Une survivance pédagogique : l'inversion et le rejet dans la construction de la phrase allemande », *Les Langues Modernes*, mars-avril 1947, pp. A, 141 sqq.

18. — Enfin en latin, le marquant de l'interrogation indirecte est l'emploi du subjonctif : *aegrotatne pater tuus ?* « ton père est-il malade ? » ou, si la réponse prévue est négative : *num aegrotat pater tuus ?* « est-ce que (par hasard) ton père est malade ? » *quaero aegrotetne pater tuus* « je te demande si ton père est malade », *quaero num aegrotet pater tuus* « je te demande si (par hasard) ton père est malade ».

19. — En cas d'interrogation disjonctive (cf. chap. 139, § 5), le marquant du premier terme de la disjonction est *utrum*, le second *an* : lat. *quaero utrum aeger sis an ualeas* « je te demande si tu es malade ou si tu te portes bien ».

20. — Si le deuxième terme de la disjonction est le mot-phrase négatif *nec*, le marquant du deuxième terme de l'interrogation disjonctive est l'interrogatif *-ne*, qui lui est postposé ; *quaero utrum aeger sis necne* « je te demande si tu es malade ou non ».

CHAPITRE 244. — L'interrogation indirecte nucléaire.

1. — Dans l'ensemble, les différences entre les marquants de l'interrogation directe et ceux de l'interrogation indirecte sont les mêmes pour l'interrogation nucléaire que pour l'interrogation connexionnelle.

2. — Mais comme ces marquants ne sont pas les mêmes, il est indispensable de reprendre l'examen structural de la différence de marquant entre l'interrogation directe et la proposition interrogative indirecte dans les différentes langues.

3. — A la différence de l'interrogation connexionnelle, l'interrogation comporte obligatoirement un **mot interrogatif** (cf. chap. 79, § 10) exprimant la question comprise dans le nucléus, mot qui n'a par conséquent pas sa raison d'être dans les interrogations connexionnelles.

4. — Le mot interrogatif de l'interrogation nucléaire se retrouve aussi bien dans l'interrogation nucléaire directe que dans l'interrogation nucléaire indirecte.

5. — Si donc n'intervient aucune autre différence destinée à marquer l'opposition de l'interrogation indirecte et de l'interrogation directe, l'interrogation nucléaire indirecte ne diffère en rien de l'interrogation nucléaire directe.

6. — C'est le cas en russe et dans les langues slaves comme pour l'interrogation connexionnelle (cf. chap. 242, § 9 sqq) : rus. кто придёт « qui viendra », я не знаю кто придёт « je ne sais pas qui viendra », serb. ko ti je to kazao « qui t'a dit cela », ne znam, ko ti je to kazao « je ne sais pas qui t'a dit cela », tchèque kdo přišel « qui est venu », nevím, kdo přišel « je ne sais pas qui est venu ».

7. — C'est également le cas en breton : *piou a zo deut ?* « qui est venu ? », *n' ouzon ket piou a zo deut* « je ne sais pas qui est venu ».

8 — L'identité de l'interrogation nucléaire indirecte avec l'interrogation nucléaire directe se rencontre dans un très grand nombre de langues.

9. — Dans d'autres langues au contraire, la différence de structure de l'interrogation directe et de l'interrogation indirecte entraîne une différence entre ces deux types d'interrogation, malgré l'identité du mot interrogatif.

10. — C'est en particulier le cas en français, où l'inversion du substantif personnel et du verbe, qui est de rigueur dans l'interrogation directe, comme pour l'interrogation connexionnelle, ne vaut pas pour l'interrogation indirecte : *qui êtes-vous ?* / *je vous demande qui vous êtes*, cf. aussi *Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es*.

11. — En outre, le marquant de l'interrogation nucléaire directe *que* (pronom interrogatif) fait place dans l'interrogation indirecte au marquant *ce que* (pronom relatif) qui indique en réalité une translation du second degré de type I \gg A > O (cf. chap. 269 § 2).

12. — L'anglais connaît la même inversion que le français (cf. § 10) pour l'interrogation nucléaire directe, mais non pour l'interrogation nucléaire indirecte : *who are you ?* « qui êtes-vous ? ». / *I ask you, who you are* « je vous demande qui vous êtes ».

13. — L'allemand connaît ici la même différence entre la place du verbe dans l'interrogation directe et l'interrogation indirecte que pour l'interrogation connexionnelle (cf. chap. 243, § 14). Et il se trouve ainsi présenter, bien que pour une tout autre raison¹, le même ordre des mots que dans la phrase française et anglaise : *wer sind Sie ?* « qui êtes-vous ? », *ich frage Sie, wer Sie sind* « je vous demande qui vous êtes ».

14. — En latin, ce qui distingue l'interrogation nucléaire indirecte de l'interrogation nucléaire directe, c'est que, comme pour l'interrogation connexionnelle, l'interrogation indirecte a comme marquant l'emploi du subjonctif (cf. chap. 243, § 18) : *quis uenit* « qui est venu ? » / *quaero quis uenerit* « je demande qui est venu ».

15. — A la différence du latin, le grec n'a pas l'optatif (équivalent du subjonctif de subordination latin) comme marquant de l'interrogation indirecte. L'optatif est seulement possible si le nœud verbal régissant est au passé : οὐκ ᾔδειν τίς εἶη οὗτος ὁ ἀνὴρ « je ne savais pas quel était cet homme ». Mais normalement le grec met l'interrogation indirecte à l'indicatif : οὐκ ᾔδειν τίς ἐστὶν οὗτος ὁ ἀνὴρ ou quelquefois οὐκ ᾔδειν τίς ἦν οὗτος ὁ ἀνὴρ « je ne savais pas quel était cet homme ». Au présent, au contraire le grec ne connaît aucune différence de marquant entre l'interrogation indirecte et l'interrogation directe : τίς ἐστὶν οὗτος ὁ ἀνὴρ ; « quel est cet homme ? » οὐκ οἶδα τίς ἐστὶν οὗτος ὁ ἀνὴρ « je ne sais pas quel est cet homme ».

1. Lucien Tesnière, « Une survivance pédagogique : l'inversion et le rejet dans la phrase allemande », *Les langues Modernes*, mars-avril 1947, p. A, 25

CHAPITRE 245. — La translation I » A.

1. — Lorsque la translation du second degré est le type I » A, la proposition subordonnée est transférée en adjectif.

2. — Soit par exemple la phrase : *les livres que vous avez sont précieux*, il est évident que la subordonnée *que vous avez* est une épithète qui sert à caractériser *les livres* au même titre que l'adjectif épithète *rare* dans *les livres rares sont précieux*.

3. — La subordonnée transférée peut être un mot-phrase incomplet (cf. ci-dessus chap. 46, § 5) fr. *voici, voilà : le livre que voici, l'homme que voilà*.

4. — C'est pourquoi nous donnerons à une proposition indépendante transférée en adjectif épithète le nom de **subordonnée adjectiv**e.

5. — On distingue, quant au sens, deux espèces de subordonnées adjectives, suivant qu'elles sont indispensables ou non au sens de la régissante. Nous appellerons les premières subordonnées adjectives **essentielles** et les secondes subordonnées adjectives **accessoires**.

6. — Les subordonnées adjectives essentielles expriment un sens qui est indispensable au sens de la proposition régissante, et que, par conséquent, on ne saurait supprimer sans donner à celle-ci une signification tout à fait différente. Soit la phrase *les enfants qui travaillent mal doivent être punis*, il est évident que, si l'on néglige la subordonnée adjectiv e essentielle *qui travaillent mal*, on obtient une proposition indépendante, *les enfants doivent être punis* dont le sens est tout différent, puisqu'elle signifie que tous les enfants doivent être punis qu'ils travaillent mal ou bien.

7. — Les propositions subordonnées adjectives essentielles sont en général connues sous le nom de **déterminatives**, qui a l'inconvénient d'être un terme trop large, puisque par définition toute subordonnée **détermine** son régissant (cf. chap. 21, § 9).

8. — La proposition subordonnée adjectiv e essentielle ne doit pas en principe être séparée de sa régissante par une virgule (ou par deux virgules), ce qui ne pourrait avoir pour effet que d'en atténuer l'importance : *l'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu* (La Rochefoucauld, *Maximes*).

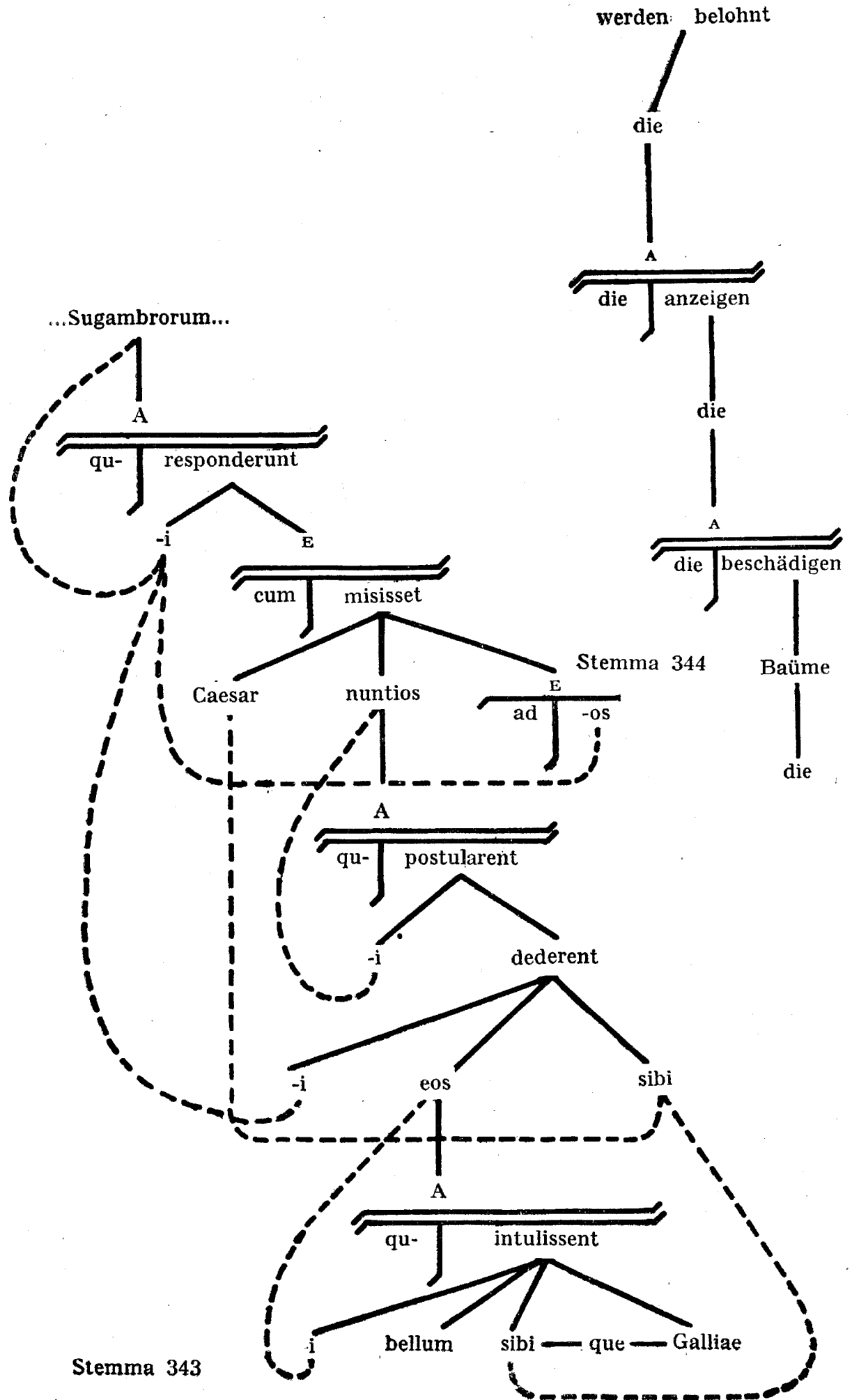
*Adieu donc. Fi du plaisir
Que la crainte peut corrompre !*

(La Fontaine, *Fables*, I, 9, Le Rat de Ville et le Rat des Champs).

Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris,

(La Fontaine, *Fables*, I, 18, Le Renard et la Cigogne).

9. — En particulier les propositions adjectives subordonnées à un substantif qui constitue le titre d'une œuvre (cf. chap. 73, § 18) sont toujours des propositions adjectives essentielles. Dans *La terre qui meurt* de R. Bazin, on ne saurait en effet supprimer la subordonnée adjectiv e



qui meurt sans altérer profondément la signification du titre, dont l'extension, restreinte par *qui meurt*, se trouverait considérablement élargie par cette suppression, tandis que sa compréhension serait réduite d'autant et ramenée à la mesure de celle de *La Terre* de Zola.

10. — A la différence des essentielles, les subordonnées adjectives accessoires expriment un sens qui n'est pas indispensable à celui de la proposition régissante. Soit la phrase : *les enfants, qui sont jeunes, doivent être protégés*, la subordonnée adjectivale accessoire peut être supprimée sans que le sens de la régissante en soit gravement altéré, puisque *les enfants doivent être protégés* dans tous les cas.

11. — Les propositions subordonnées adjectives accessoires sont en général connues sous le nom d'**explicatives** ; qui n'est pas tout à fait exact, puisque la notion circonstancielle que comporte accessoirement la subordonnée adjectivale (cf. chap. 247, § 3 sqq.) peut être non une circonstance **causale** (cf. chap. 247, § 4), mais une notion circonstancielle tout autre que causale : finale (cf. chap. 247, § 6), concessive (cf. chap. 247, § 7).

12. — La proposition subordonnée adjectivale accessoire a avantage à être séparée de sa régissante par une virgule (ou par deux virgules), qui jouent en quelque sorte le rôle de petites parenthèses, et qui soulignent bien que la subordonnée est en dehors du nucléus sémantique de la régissante : *cet enfant, qui est votre neveu, est blond*.

13. — Au point de vue structural, il y a lieu de noter que la translation **en cascade** (cf. chap. 164, § 4) se rencontre aussi bien avec la translation primaire (type O $>$ A, cf. chap. 164, § 6 et stemma 294) qu'avec la translation secondaire (I \gg A) : lat. ... *Sugambrorum... Ad quos cum Caesar nuntios misisset, qui postulerent eos, qui sibi Galliaeque bellum intulissent, sibi dederent, responderunt...* (César, *De bello Gallico*, IV, 16, 3) « César leur (aux Sicambres) ayant envoyé des députés chargés d'exiger qu'ils lui livrassent ceux qui l'avaient attaqué, lui et la Gaule, ils répondirent... » (cf. stemma 343), all. *die, die die, die die Bäume beschädigen, anzeigen, werden belohnt* (avis au public dont le libellé volontairement plaisant est prêté à la direction d'un jardin public) « ceux qui dénonceront ceux qui abîmeront les arbres, seront récompensés » (cf. stemma 344).

CHAPITRE 246. — Le marquant de la translation I \gg A.

1. — La translation déverbale de type I \gg A la plus simple est celle qui se fait sans marquant. C'est alors la simple parataxe qui indique la nature et le rôle de la subordonnée.

2. — La translation I \gg A sans marquant se rencontre dans un assez grand nombre de langues :

Arabe : *Kānat wāhida lā taḥbal*^u, m.-à-m. « était une, ne pas elle conçoit » c'est-à-dire « il y avait une femme qui ne concevait pas ».

Bantou : *in-zoka i tu bona*, m.-à-m. « le serpent nous le voyons » c'est-à-dire « le serpent que nous voyons ».

Chinois : *Yu šien-šeng, tšiu xo šüe-šeng, šuo*, m.-à-m. « il y a un professeur, alors à élève dire », c'est-à-dire « il y avait un professeur qui dit à son élève ».

3. — La parataxe se rencontre également dans certaines langues européennes :

Anglais : *the man I saw yesterday*, m.-à-m. « l'homme j'ai vu hier », c'est-à-dire « l'homme que j'ai vu hier ».

La même tournure existe dans certains cas en breton :

Breton : *ar re ho kwel*, m.-à-m. « ceux vous voient » c'est-à-dire « ceux qui vous voient ».

4. — Mais la plupart des langues préfèrent user d'un marquant qui est connu dans nos langues d'Europe sous le nom de **pronom relatif**.

5. — C'est à cette circonstance que les propositions adjectives doivent l'appellation de **propositions relatives**, que leur donne la grammaire traditionnelle, qui a pour principe de négliger la syntaxe pour ne retenir que la morphologie.

6. — Aussi est-il bon, avant d'aller plus loin de soumettre le pronom relatif à une analyse serrée.

7. — La première chose qui frappe, c'est qu'alors que les autres translatifs qui marquent la proposition subordonnée, *que* (cf. chap. 242, § 11) pour la subordonnée actancielle, *quand* et *si* (cf. chap. 254, § 5) pour les subordonnées circonstancielles, sont des mots invariables, le pronom relatif est un mot **variable** : fr. *qui, que, quoi, dont ; lequel, laquelle, lesquels* ; lat. *qui, quae, quod*.

8. — D'autre part, quand on s'efforce de mettre une proposition relative en stemma, on s'aperçoit vite qu'on est amené à y faire figurer le pronom relatif en deux endroits,

1° comme translatif sous le sigle \top ,

2° comme actant subordonné au verbe de la proposition transférende, et par conséquent en connexion avec ce verbe.

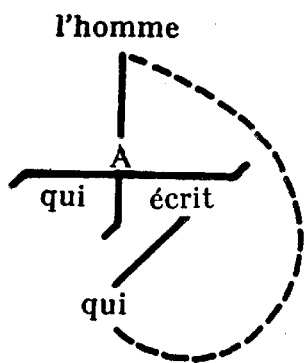
9. — Soit par exemple le membre de phrase fr. : *l'homme qui écrit, qui* a autant de droit à figurer comme translatif de la proposition transférende dont le verbe est *écrit*, puisque c'est lui qui transfère cette proposition en adjectif subordonné à *l'homme*, que comme prime actant de ce même verbe *écrit*, puisqu'il représente par anaphore le mot *homme* et est en cette qualité le prime actant de *écrit* (cf. stemma 345).

10. — Or il est de toute évidence que le stemma, s'il veut être l'image fidèle de la phrase dont il a pour mission de donner la représentation graphique, ne saurait représenter deux fois un mot qui ne figure qu'une fois dans la phrase en question.

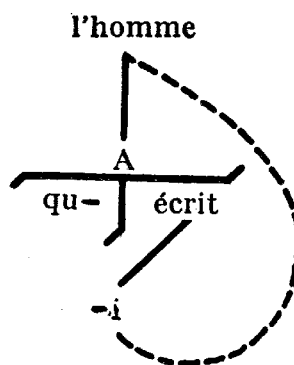
11. — C'est donc que le pronom relatif est un mot de **nature double**, composé de deux éléments syntaxiques fondus ensemble, que l'analyse syntaxique révèle comme syntaxiquement distincts. Chacun de ces éléments syntaxiques occupe dans le stemma une des deux places entre lesquelles on est amené à hésiter pour l'ensemble du mot fusionné.

12. — L'élément qui occupe l'intérieur du signe Υ , de l'autre côté du verbe transféré, est l'élément **translatif** proprement dit, celui qui confère à la subordonnée la valeur d'**adjectif**, qui opère la translation I \gg A et auquel on peut prêter le même caractère invariable qu'aux autres translatifs secondaires I \gg O et I \gg E (cf. chap. 43, § 12).

13. — Quant à l'élément subordonné au verbe de la proposition transférée, si on le ramène à ses caractéristiques syntaxiques essentielles, il ne diffère en rien d'un **substantif personnel**. Comme le substantif personnel, c'est un **anaphorique** ou plutôt c'est sa qualité d'anaphorique qui en fait un substantif, puisqu'il est en connexion anaphorique avec un substantif (*l'homme*). C'est par l'effet de cette anaphore que, comme tout substantif personnel, il est amené à s'accorder en genre et en nombre avec son antécédent. Et c'est lui qui représente dans le pronom relatif l'élément variable.



Stemma 345



Stemma 346

14. — Nous inspirant de la terminologie reçue qui distingue les morphèmes et les sémantèmes (cf. chap. 23, § 10), nous réserverons le nom de **transférème** à l'élément du pronom relatif auquel incombe la fonction translative et le nom d'**anaphorème** à celui auquel incombe la fonction anaphorique. Les **transférèmes** sont donc des morphèmes et les **anaphorèmes** des anaphoriques, c'est-à-dire des morphèmes lorsqu'ils sont isolés dans le dictionnaire, mais des sémantèmes dès qu'ils entrent dans la structure d'une phrase et donnent lieu à un stemma (cf. chap. 43, § 2).

15. — Il est évidemment à peu près impraticable de dissocier ces deux éléments. Toutefois, si l'on veut s'y essayer pour tenter de matérialiser dans le stemma la fonction de chacun d'eux, on peut dire que, quand leur fusion est aussi étroite que dans fr. *qui* dans l'exemple qui nous intéresse, le transférème est *qu-* tandis que l'anaphorème est *-i*.

16. — On peut alors tenter de reprendre le stemma précédent sous une forme nouvelle, où le pronom *qui* n'apparaît, comme il est correct, qu'une seule fois, mais en deux morceaux $qu + i = qui$ (cf. stemma 346).

17. — Cette analyse conduit à entrevoir que le pronom relatif personnel des langues indo-européennes est sans doute le résultat d'une agglutination préhistorique entre un élément **translatif** invariable et un élément **anaphorique** variable.

18. — L'examen des formes les plus anciennes que nous révèlent les langues indo-européennes où l'on trouve le pronom personnel ne nous fournit évidemment pas une preuve historique impossible à administrer par la méthode historique.

19. — Mais il est frappant de constater que ces formes ne s'opposent nullement à l'hypothèse que suggère l'analyse syntaxique, puisqu'elles portent les unes et les autres des traces évidentes d'un ancien translatif et d'un ancien anaphorique : lat * *que* + *is* / pronom relatif *qui*, dont le pronom interrogatif *quis* peut conserver une variante plus ancienne, neut. * *que* + *id* / pronom relatif *quod*, dont le pronom interrogatif *quid* peut conserver une variante plus ancienne, gr. '(< i.-e. *y-*) + *-os* pronom relatif. ὅς ; skr. *y* + *ah*, neut. *-ad* (en composition) / cf. pronom démonstratif *sáh*, neut. *-tát*, pronom relatif *yah* « qui », neut. thème *yad*.

20. — A supposer que ces formes gardent la trace d'une lointaine agglutination, elles ont de toute façon été soumises depuis, c'est-à-dire à une époque pré-indo-européenne, à des réfections considérables, qui rendent illusoire l'espoir de les faire concorder exactement. Ces difficultés n'ont pu aller qu'en s'accroissant dans les langues indo-européennes modernes comme le français.

A l'origine ces réfections ont pu être favorisées par la confusion résultant de ce que le nominatif était peut-être un ancien ergatif (cf. chap. 52, § 8 et Vaillant, *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*, 37, 1936, p. 104).

CHAPITRE 247. — L'élément translatif du pronom personnel.

1. — L'élément translatif et par conséquent invariable du pronom personnel apparaît quelquefois de façon prédominante dans les propositions adjectives.

2. — C'est ainsi qu'on rencontre quelquefois en anglais la conjonction *as* au lieu du pronom relatif *who* : *It was you as first made mention of her to me* (Dickens, *David Copperfield*, III, p. 237) « C'est vous qui le premier m'avez fait mention d'elle ». L'élément translatif a complètement éliminé ici l'élément anaphorique, qui n'a pas de marquant.

3. — C'est également par l'élément translatif du pronom personnel et par la sous-catégorie de la translation qu'il implique que s'explique la nuance circonstancielle que comportent souvent les subordinées adjectives.

4. — Cette nuance circonstancielle peut être **causale** : fr. : *Les enfants, qui sont jeunes, doivent être protégés*, c'est-à-dire « Les enfants doivent être protégés, parce qu'ils sont jeunes », lat.

*Ingrata es... ore quae nostro caput
Incolume abstuleris et mercedem postules.*

(Phèdre, *Fables*, I, 9, Le Loup et la Grue).

« tu es une ingrante, toi qui as pu retirer de ma gueule ta tête saine et sauve, et qui (après cela) viens me demander un salaire » c'est-à-dire « tu es une ingrante, puisque tu as pu retirer de ma gueule ta tête saine et sauve et que (après cela), tu viens me demander un salaire », *Spero, quae tua est prudentia, fore ut me non in discrimen adducas* « J'espère, eu égard à ta sagesse, que tu ne me compromettas pas ».

5. — La nuance causale peut être de plus conditionnelle et par surcroît hypothétique (cf. chap. 259, §§ 1 sqq.). C'est le cas avec le **relatif prégnant** sur lequel J. Vendryes a attiré récemment l'attention des linguistes ¹.

*Ce vieux chêne a des marques saintes ;
Sans doute qui le couperait (c'est-à-dire « si quelqu'un le coupait »),
Le sang chaud en découlerait,
Et l'arbre pousserait des plaintes*

(Tristan l'Hermitte, *Promenoir de deux amants*).

6. — Cette nuance circonstancielle est une nuance **finale** dans : lat. *Athenienses legatos miserunt, qui Apollinem consulerent*, « Les Athéniens envoyèrent des députés chargés de consulter Apollon ».

7. — Cette nuance circonstancielle est une nuance **concessive** dans fr. *Les grands, qui les dédaignaient, les révèrent* (La Bruyère, *Les Caractères*, IX) c'est-à-dire « Les grands les révèrent (les citoyens qui ont étudié le gouvernement), bien qu'ils les aient dédaignés (auparavant) », lat. *Egomet, qui sero ac leuiter Graecas litteras attigissem, tamen... complures Athenis² dies sum commoratus* (Cicéron, *De Oratore*, I, 18, 82) « Moi qui n'avais touché que tard et très peu aux lettres grecques, je suis demeuré néanmoins plusieurs jours à Athènes ».

8. — Enfin cette nuance circonstancielle est parfois à tel point atténuée que le translatif est réduit au rôle de simple jonctif et que la translation ne se distingue plus d'une simple jonction. Le pronom relatif est alors ce que l'on appelle le **relatif de liaison**.

9. — Le relatif de liaison est très affectionné de la phrase latine, à laquelle il communique un liant syntaxique factice en lui donnant l'apparence fictive d'une période organisée faisant un abondant usage de l'hypotaxe alors qu'il n'use au fond que de la parataxe : lat. *quod ubi audiuit ... m.-à-m.* « Ce que lorsqu'il entendit... » c'est-à-dire « lorsqu'il entendit cela... ».

10. — C'est également un relatif de liaison que l'on a en français dans les tournures comme *je l'ai vu qui courait* qui ne se distingue guère pour le sens de *je l'ai vu et il courait*.

11. — C'est pourquoi on enseigne souvent que, pratiquement, le relatif du début d'une phrase est souvent en latin l'équivalent d'un jonctif (*atque*) suivi d'un pronom démonstratif (*id*) ; *quod = atque id*.

12. — Prôner cet artifice revient au fond à reconnaître dans le relatif les deux éléments dont nous avons essayé ci-dessus (cf. chap. 246,

1. J. Vendryes, « Sur un emploi du relatif : le relatif prégnant », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 444-I, pp. 21 sqq., 1948.

2. [Cette fin de phrase a été légèrement modifiée pour faire court].

§§ 11-13) d'établir la présence syntaxique : l'élément translatif (réduit au rôle d'élément jonctif) et l'élément anaphorique (pronom démonstratif jouant le rôle de substantif personnel).

13. — Enfin c'est ce même élément translatif atténué que nous trouvons quelquefois comme premier élément des phrases exprimant le point de comparaison après les mots exprimant l'identité. C'est le cas en latin : *iisdem libris utor quibus tu* « je me sers des mêmes livres que toi ». Le même tour est possible aussi avec *ac*.

14. — De même, après les mots exprimant l'identité ou la différence, l'élément translatif est parfois réduit au rôle de simple jonctif en grec et en latin : gr. τὴν αὐτὴν πατρίδα ἔχει καὶ ἐγώ « il a la même patrie que moi », m.-à-m. « il a la même patrie et moi », lat. *longe alius est atque erat* « il est tout autre qu'il n'était », m.-à-m. « il est tout autre et il était ».

CHAPITRE 248. — L'élément anaphorique du pronom personnel.

1. — Dans les propositions subordonnées adjectives, c'est parfois l'élément anaphorique et par conséquent variable du pronom personnel qui apparaît sous forme prédominante.

2. — C'est lui en particulier qui fait que le pronom personnel est l'actant subordonné du verbe de la proposition adjectivale.

3. — Cet actant peut être le prime actant, auquel cas il se met au nominatif dans les langues à cas :

Fr. : *le livre qui est sur la table.*

Lat. : *ad Hypanim fluvium, qui in Pontum influit, Aristoteles ait bestiolas quasdam nasci quae unum diem vivant* « Aux bords de l'Hypanis, fleuve qui se jette dans le Pont, Aristote prétend qu'il y a des insectes qui ne vivent qu'un jour ».

Gr. : οὗτος ὁ ἡγεμών, ὃς τὴν πατρίδα στέργει « Ce général, qui aime sa patrie ».

Angl. : *Sancho Panza blessed the man who invented sleep* « Sancho Pança bénit l'homme qui a inventé le sommeil ».

All. : *Das Buch, welches auf dem Tische liegt* « Le livre qui est sur la table ».

Russ. : человек который вас любит « l'homme qui vous aime ».

Slov. : *človek kteri je prišel* « l'homme qui est venu ».

Tzigane : *musi mange te rodav, so man tatiarla* « Il me faut en trouver une, qui me chauffe ».

Hongr. : *azt a munkást várom, aki tegnap itt járt* « j'attends l'ouvrier qui était ici hier ».

Géorgien : *is šlida t'avis bolos, romelic' brcqinavda mzeded* « Il (le paon) étalait sa queue qui brillait au soleil ».

4. — L'actant subordonné au verbe de la proposition adjective peut aussi être le second actant, auquel cas il se met à l'accusatif dans les langues à cas : fr. *le livre que vous voyez*, lat. *animal, quem uocamus hominem* (Cicéron, *De Legibus*, I, 22) « l'animal que nous appelons homme », gr. ὁ ἀδελφὸς ὃν στέργω « le frère que j'aime », angl. *a mother I love* (Byron) « une mère que j'aime », all. *der Brief, welchen ich lese* « la lettre que je lis », russ. человек которого вы видите « l'homme que vous voyez », turc : *hoca Nasreddin efendinin bir kizusu var imiş, ki gāyet ile besler imiş*. « Maître Nasreddin avait un agneau, qu'il avait élevé avec soin ».

5. — On notera qu'en français le pronom relatif à double valeur translative (I ≫ A) et anaphorique a la même forme *que* que le translatif I ≫ O qui n'a que valeur translative (cf. chap. 242, § 11) : *le livre que vous voyez* (I ≫ A) (cf. ci-dessus § 4) / *je sais que vous voyez ce livre* (I ≫ O). On se gardera avec soin des confusions que cette homonymie est susceptible d'entraîner entre deux translatifs dont la fonction est essentiellement différente.

6. — Enfin l'actant subordonné au verbe de la proposition subordonnée adjective peut être un tiers actant, auquel cas il se met au datif dans les langues à cas, ou est précédé (ou suivi) du translatif marquant le tiers actant dans les langues où le tiers actant est ainsi marqué : fr. *l'homme à qui je parle*, lat. *neminem praetermisit cui non eadem dixerit*, « Il n'omit personne, à qui il ne dit la même chose », c'est-à-dire « Il ne manqua pas de faire le même récit à tout le monde », gr. οὗτος ὁ ἡγεμὼν ᾧ πείθονται οἱ στρατιῶται m.-à-m. « ce général à qui obéissent les soldats ».

7. — Si deux subordonnées adjectives se suivent, le latin et le grec ne répètent généralement pas le pronom relatif actant et celui-ci vaut pour les deux propositions : lat. *hic miles, qui patriam amat et fortiter pugnat* « Ce soldat, qui aime sa patrie et (qui) combat bravement », gr. οὗτος ὁ στρατιώτης, ὃς τὴν πατρίδα στέργει καὶ γενναίως μάχεται (même sens).

8. — Mais si le pronom relatif représente dans les deux subordonnées un actant différent, seul son élément translatif vaut pour les deux propositions, et il faut répéter son élément anaphorique. On utilise à cet effet le pronom démonstratif qui est le substantif personnel exprimant cet élément anaphorique, lat. *hic dux, qui patriam amat, eique parent milites*, m.-à-m. « Ce général qui aime sa patrie et à lui obéissent les soldats », c'est-à-dire « Ce général, qui aime sa patrie et à qui obéissent les soldats », gr. οὗτος ὁ ἡγεμὼν, ὃς τὴν πατρίδα στέργει, καὶ αὐτῷ πείθονται οἱ στρατιῶται (même sens).

9. — L'actant subordonné au verbe de la proposition adjective peut être transféré en circonstant (au moyen d'une préposition ou postposition par exemple) : fr. *l'homme avec qui je cause*, lat. *homo, quocum loquor* (même sens), gr. οἱ ἄνθρωποι μεθ' ὧν οἴκω « les gens avec qui j'habite », angl. *the merchants with whom I had travelled* (S. Johnson) « les marchands avec lesquels j'avais voyagé », all. *der Mann, mit welchem ich spreche* « l'homme avec qui je parle », russ. человек с которым я говорю (même sens que l'allemand).

10. — On aura noté qu'en latin, où le translatif est obligatoirement en postposition avec le substantif personnel locutif et allocutif (*mecum*, *tecum*), l'élément anaphorique du pronom relatif a pour effet de faire préférer également par celui-ci la postposition (*quocum*) à la préposition (*cum quo*).

11. — En pareil cas l'anglais postpose volontiers le translatif à l'ensemble de la proposition subordonnée : *The people whom I speak with* « Les gens avec qui je parle » (cf. *the man I saw yesterday's house* « l'homme dont j'ai vu hier la maison »).

12. — Non seulement l'élément anaphorique du pronom personnel peut être, comme actant ou circonstant, le subordonné direct, c'est-à-dire immédiat, du verbe de la proposition subordonnée adjectivale, comme c'est le cas dans les exemples précédents, mais il peut en être le subordonné médiat. C'est le cas lorsqu'il est lui-même transféré en adjectif par translation $O > A$ et qu'il a pour régissant un substantif actant ou circonstant subordonné lui-même au verbe de la proposition subordonnée adjectivale.

13. — Le pronom personnel dont l'élément anaphorique est un substantif transféré en adjectif existe dans de nombreuses langues, où le marquant est, selon la typologie de la langue envisagée, soit un translatif préposé ou postposé, soit, dans les langues à cas, le cas translatif qu'est le génitif. L'adjectif auquel on aboutit peut dans ce cas être un adjectif de rapport personnel (adjectif possessif, cf. chap. 35, §§ 18-21).

14. — Pour cet adjectif, on trouve en français la forme synthétique *dont* et la forme analytique qui la concurrence *de qui* :

*Il faut plaindre le sort du prince infortuné
Dont le cœur endurci n'a jamais pardonné.*
(M.-J. Chénier)

*Ceux de qui la conduite offre le plus à rire
Sont toujours, sur autrui, les premiers à médire.*
(Molière, *Le Tartuffe*, I, 1).

15. — Si le pronom relatif est l'adjectif *quel* transféré en substantif au moyen de l'article *le* (cf. chap. 178, § 5), c'est-à-dire *lequel*, sa forme retransférée en adjectif est toujours analytique : *duquel*, *de laquelle*, *desquelles*. Le nucléus de l'élément anaphorique du pronom relatif contient alors une translation double récessive de formule $A > O > A$, dont la première translation $A > O$ est marquée par l'article défini *le*, et la seconde $O > A$, par la préposition *de*, ces deux marquants pouvant éventuellement se fondre dans un article contracté du type de *du* : *Les paysans attachés à la glèbe étaient la propriété de leurs seigneurs, au pouvoir desquels rien ne pouvait les arracher* (J.-J. Rousseau).

16. — On notera qu'en français le pronom transféré *dont* doit être obligatoirement placé en tête de la subordonnée adjectivale, ce qui empêche souvent de le subordonner à un substantif transféré en tiers actant ou en circonstant au moyen d'une préposition. C'est ainsi qu'on ne saurait dire : * *L'homme au frère dont j'ai donné ce livre*, ou * *l'homme en compagnie dont je suis sorti*. En ce cas, il faut obligatoirement faire appel au pronom analytique *de qui* ou au pronom retransféré

de type *duquel* : *L'homme au frère de qui (ou duquel) j'ai donné ce livre, l'homme en compagnie de qui (ou duquel) je suis sorti* ¹.

17. — En latin la forme du pronom relatif *qui* transféré en adjectif par le génitif est *cuius* : *Athenienses ducem elegerunt, cuius ductu bellum gesserunt* « Les Athéniens choisirent un général, sous la conduite duquel ils firent la guerre ».

18. — Une forme équivalente existe dans nombre de langues : gr. *ἄνθρωπος, οὗ δόμον ὁρᾷς* « l'homme dont tu vois la maison », angl. *the man whose house you see* (même sens), all. *der Mann, dessen Haus du siehst* (même sens).

19. — Le russe possède une forme synthétique de pronom relatif transféré en adjectif, *чей* « de qui », qui est par conséquent le relatif correspondant à l'adjectif possessif de type *мой* « mon » (cf. chap. 35, § 19), *человек, чей дом вы видите* « l'homme dont vous voyez la maison ». Cette forme peut être également transférée en adjectif par l'emploi du génitif et être ainsi subordonnée à un substantif lui-même transféré par l'emploi du génitif en adjectif subordonné à un autre substantif contenu dans la proposition adjective. L'absence d'un tel relatif synthétique en français oblige à exprimer analytiquement par la proposition *de* tant la translation du pronom relatif que celle du substantif auquel il est subordonné, et à employer par conséquent deux fois le translatif *de* : rus. *человек, чьего дома крышу вы видите* fr. *l'homme de la maison de qui (ou duquel) vous voyez le toit*.

20. — Un pronom relatif synthétique transféré en adjectif du même type qu'en russe existe également dans la plupart des langues slaves : serb. *priroda čijim se čudesima divimo* « la nature dont nous admirons les merveilles », m.-à-m. « la nature des merveilles de laquelle nous nous étonnons ».

21. — En général, plus la subordination du relatif au verbe régissant la subordonnée adjective est médiate, moins la phrase est aisée : *un pays envahi trois fois en soixante-dix ans et dont un sixième de la population est sinistrée*. (*France-Libre*, 11, X, 1948).

22. — L'adjectif en lequel est transféré l'élément anaphorique du pronom personnel peut être, comme dans les exemples qui viennent d'être donnés, un adjectif de rapport personnel, mais ce peut être aussi un adjectif attributif de qualité (adjectif qualificatif) général (cf. chap. 35, §§ 14-15).

23. — En ce cas, il est très courant en latin, où il se présente sous la forme de l'adjectif relatif *qualis*, dont l'antécédent corrélatif est *talis* : *amo te talem, qualis es* « je t'aime tel que tu es ».

24. — En français, le relatif subséquent de cette corrélation est généralement réduit à son élément translatif : *Je t'aime tel que tu es*.

1. Sur la difficulté de manier le relatif oblique *dont* cf. A. Moufflet, *Encore le massacre de la langue française*, II, 1935, pp. 111-112.

CHAPITRE 249. — Accord de l'élément anaphorique.

1. — En raison de l'élément anaphorique qu'il contient, le pronom relatif est un mot variable et il s'accorde avec le substantif avec lequel il est en connexion anaphorique.

2. — Cet accord peut se faire en personne. C'est le cas en allemand où, à l'autoantif et à l'antiantif, il y a alors lieu de spécifier la personne en faisant suivre le pronom relatif de l'indice personnel : *ich, der ich spreche* « moi qui parle », m.-à-m. « moi qui je parle », *Vater unser der du bist im Himmel* « Notre père, qui es au ciel », m.-à-m. « Notre père, qui tu es au ciel ».

3. — Faute de cette précision, le relatif est considéré comme étant à l'anontif singulier et le verbe aussi : *ich, der spricht* « moi qui parle »,
Mich, die neben dir so klein sich fühlt

(Schiller, *La Pucelle d'Orléans*).

m.-à-m. « moi, qui se sent si petite auprès de toi ».

Sie, die im ganzen Rat der Weiber bestochene Richter sitzen hat
(Schiller, *Don Carlos*).

m.-à-m. « Vous, qui a des juges corrompus dans tout le conseil des femmes ».

4. — Mais le plus souvent l'accord ne se fait qu'en genre et en nombre : lat. *epistula, quam accepi* « la lettre que j'ai reçue ». Le pronom relatif *quam* est féminin singulier parce qu'il est en connexion anaphorique avec son antécédent *epistula* qui est lui-même au féminin singulier.

5. — En principe il n'y a pas lieu d'envisager l'accord en cas du relatif avec son antécédent, le cas du relatif étant déterminé par sa fonction propre dans la subordonnée, et cette fonction n'a rien à voir avec celle de l'antécédent dans la régissante.

6. — Mais il arrive que, par une sorte d'hyperesthésie abusive du sentiment de l'accord, certaines langues admettent cet accord, qui ne se justifie par aucune considération proprement grammaticale. Cet accord abusif est connu sous le nom d'**attraction**.

7. — L'attraction est un phénomène courant en grec. Après un antécédent au génitif ou au datif, le relatif second actant, au lieu de se mettre à l'accusatif, se met alors au même cas que l'antécédent : τῶν ἀγαθῶν ἄξιός, ᾧν (au lieu de ᾧ) ἔχει « digne des biens qu'il a » ; ταῖς ἑορταῖς παρῶν, αἷς (au lieu de αἷς) ἄγομεν « présent aux fêtes que nous célébrons ».

8. — Le même phénomène d'attraction se rencontre en latin. Mais à la différence du grec, il y est fort rare et peu correct. G. Cuendet remarque même¹ qu'il y est si exceptionnel que l'exemple qu'on en cite est toujours le même : *notante iudice quo* (au lieu de *quem*) *nostri*

1. G. Cuendet, « Sur l'expression de la particule relative », *Mélanges Bally*, p. 94.

populo (Horace, *Satires*, I, 6, 14-15) « le peuple, juge que tu connais, le marquant (d'ignominie) »¹.

9. — Par contre l'attraction peut s'exercer en latin en remontant jusque sur le substantif antécédent, à condition que celui-ci suive le relatif sur la chaîne parlée et qu'il soit repris par un démonstratif en connexion avec lui, mais qui, lui, n'est pas sujet à l'attraction. C'est ainsi qu'au lieu de lat. *litterae* (sans attraction) *quas scripsisti me delectauerunt* « la lettre que tu m'as écrite m'a charmé » on peut dire lat. *quas scripsisti litteras* (avec attraction), *eae* (sans attraction) *me delectauerunt*.

10. — En dehors du grec, l'attraction ne se rencontre guère que dans les vieilles langues germaniques, got. *bi waldufnja þammei* (au lieu de *þatei*) *frauja fragaf mis* (Epître aux Corinthiens, II, 13) « Selon la puissance que le Seigneur m'a donnée », v. h. all. *thaz iz liuhte allen then* (au lieu de *thie*) *in huse sint* (Tatien, 25, 2) « pour qu'il brille pour tous ceux qui sont dans la maison »².

11. — La tendance générale au vieillissement et à la perte de la flexion s'exerce sur l'élément anaphorique comme sur toute manifestation de la flexion.

12. — Cette tendance a pour effet de ramener l'élément anaphorique d'une multiplicité de formes fléchies à une forme unique non fléchie, qui ne se distingue morphologiquement en rien du translatif invariable.

13. — On peut suivre ce développement en anglais et l'on relève en vieil anglais : *fēt drigde mid þære līnvæde þe hē was mid begyrt* (Jean, 13, 5). « il essuya les pieds (de ses disciples) avec le linge avec quoi (= dont) il était ceint »³.

14. — Cette tendance amène le scandinave à faire usage de particules invariables comme *er*, *sem* (*som*), qui sont par ailleurs aujourd'hui de véritables conjonctions : v. nor. : *konungr gaf Høkone swerþ, þat er hiopten vōro ór gulle* (*Heimskringla*) « le roi donna à Haakon une épée, que (= dont) les quillons étaient en or »⁴, suéd. *Vem var den flickan, som du slog ?* « qui était la jeune fille que tu as frappée ? »

15. — Enfin c'est peut-être aussi à cette même tendance qu'il faut rapporter en français les tournures du type *imbécile que* (et non **qui je suis*⁵, *l'homme que je suis* (cf. chap. 75, § 7).

1. [Noter cependant d'autres exemples dans RIEMANN et ERNOUT, *Syntaxe latine*, nouveau tirage, 1940, § 16 et Horace, *Satires* publiées par PAUL LEJAY, Paris, Hachette, 1911, p. 178, note 15 et p. 244, note 54. Pour ce dernier, ce ne serait pas une véritable attraction mais un tour provenant d'une ellipse due à la langue familière : *notante iudice quo iudice notari nosti.*]

2. G. Cuendet, *Ibid.*

3. G. Cuendet, *Ibid.*, p. 96.

4. G. Cuendet, *Ibid.*, p. 97.

5. H. Lavedan, *Viveurs*, IV, p. 287.

CHAPITRE 250. — Disjonction de l'élément translatif et de l'élément anaphorique.

1. — Dans un grand nombre de langues, l'élément translatif et l'élément anaphorique sont complètement disjoints et représentés réellement chacun par un mot différent, le premier (le translatif) étant invariable, et le second (l'anaphorique) étant variable.

2. — Ce procédé ne se trouve pas seulement dans les langues non indo-européennes, qui n'ont pas réalisé préhistoriquement l'agglutination de ces deux éléments, dont nous avons été amenés, par l'analyse structurale, à postuler l'hypothèse ci-dessus (cf. chap. 246, § 17).

3. — On la rencontre également comme forme populaire ou d'origine populaire dans les langues indo-européennes où la forme agglutinée, vieillie, a tendu ou tend à céder la place à une forme plus vivante et plus expressive.

4. — Le rapport historique entre la forme agglutinée ancienne et la forme disjointe qui la remplace est donc de tout point analogue à celui que nous avons déjà eu l'occasion d'admettre ci-dessus (cf. chap. 239, §§ 6 et 7) à propos de certaines formes primaires et secondaires.

5. — Pas plus que dans ces formes morphologiques, la tournure syntaxique secondaire ne continue la tournure primaire. Elle se substitue à elle et la remplace. Par une sorte d'intuition linguistique fatale, les sujets parlants se trouvent amenés à faire appel au même procédé structural, le seul possible, parce que c'est le seul qui soit conforme à la structure de notre esprit de sujets parlants et à la forme intérieure du langage qui en résulte et qui régit la syntaxe structurale.

6. — C'est ainsi qu'au lieu du relatif, qui est seul correct, en français, le français populaire emploiera volontiers le translatif invariable *que*, tandis que l'anaphorique sera exprimé par un indice.

7. — Si le pronom relatif est un **actant**, l'indice personnel exprimant sa composante anaphorique sera variable.

8. — Avec le prime actant on aura : *C'est moi que je suis la providence* (Pierre Chainé, *L'Heure H*, p. 20) au lieu du correct *C'est moi qui suis la providence*.

9. — Avec le second actant on aura *l'homme que je le vois*, au lieu du correct : *l'homme que je vois*.

10. — Avec le tiers actant on aura : *l'homme que je lui ai parlé*, au lieu du correct : *l'homme à qui j'ai parlé*.

11. — Si le relatif est un **circonstant**, l'indice exprimant sa composante anaphorique sera un indice circonstanciel : *Le village que tu en viens*, au lieu du correct : *le village dont tu viens*.

12. — Le circonstant peut être obtenu par translation d'un substantif au moyen d'une préposition : *l'ami que tu vas chez lui*, au lieu du correct : *l'ami chez qui tu vas*.

13. — Enfin si le relatif est transféré en **adjectif** de relation personnelle par l'emploi du génitif, sa composante anaphorique sera exprimée par l'adjectif procédant du génitif du substantif personnel, c'est-à-dire par l'adjectif possessif : *l'homme que j'ai vu son chapeau*, au lieu du correct : *l'homme dont j'ai vu le chapeau* ¹.

14. — Ce phénomène a été étudié en général par G. Cuendet ² et, spécialement pour l'iranien, par E. Benvéniste ³. Nous indiquerons ci-après, par leur nom entre parenthèses, les exemples et informations dont nous sommes redevables à leurs articles.

15. — Parmi les langues non indo-européennes, la tournure en question est obligatoire en sémitique (Benvéniste, p. 72).

16. — Elle existe également en turc : *adam ki saçı sarıdır*, m.-à-m. « un homme que sa chevelure est blonde (= dont la chevelure est blonde) », bien que le turc préfère en ce cas la translation du premier degré au moyen du participe (cf. chap. 199, § 5 et sq.).

17. — La même tournure est extrêmement répandue dans les langues indo-européennes.

18. — Alors qu'elle n'est en français qu'une incorrection, elle est la seule vivante avec le tiers actant ou le circonstant dans les parlers d'Oc (provençal, languedocien) :

prov. :

*Sian tout d'ami galoi et libre
Que la Prouvènço nous fait gau*
(Mistral, *Cant di Felibre*).

m.-à-m. « nous sommes tous des amis gais et libres *que* la Provence nous fait joie (= à qui là Provence fait joie) », (Cuendet, p. 95).

*... Dieu me counvido
A comparèisse au tribunau
Que sis arèst soun eternau*
(Mistral, *Nerte*, I, I Lou Laroun).

m.-à-m. « Dieu m'invite à comparaître au tribunal que ses arrêts sont éternels (= dont les arrêts sont éternels) ».

Languedocien : *l'ome que n'en parle* (Lamouche, *Grammaire languedocienne*, 1942, p. 62) m.-à-m. « *l'homme que j'en parle* (= dont je parle) », *un homes que los Angles lo tenian* = un homme que les Anglais le tenaient, Dans *Vida e Miracles de Santa Flor*, p. 128 de Suzanne Kravtchenko-Dobelmann, *Syntaxe du dialecte de Cahors au moyen-âge*, Annales du Midi, Tome 64, N° 18, Avril 1952.

1. *C'est la jeune fille que sa mère nous a si bien reçus*, (Moufflet, *Contre le massacre de la langue française*, I, 1930, p. 237); *La femme que je connais son mari* (A. Moufflet, *Encore le massacre de la langue française*, II, 1935, p. 113); *Il y a des dentistes que leurs doigts sentent le tabac* (*ibid.*, p. 142).

2. Georges Cuendet, « Sur l'expression de la particule relative », *Mélanges Bally*, Genève, 1939, pp. 93-100.

3. E. Benvéniste, « Un emploi du relatif dans l'Avesta », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 44, 1948, pp. 72-73.

19. — Cette tournure, familière aux parlers d'Oc, transparaît à chaque instant sous forme de substrat dans le français des Languedociens du peuple. Entendu à Montpellier vers 1945 : *L'autre jour, j'ai vu votre fils, qu'il était beau* (= « qui était beau »).

20. — Elle n'est pas moins fréquente en italien populaire : *la bambina che le hai dato il pane* (Cuendet p. 96) m.-à-m. « la fillette que tu lui as donné le pain (= à qui tu as donné le pain) ».

21. — Mais l'espagnol en a plutôt réduit le rôle : *la fuente que beben todos d'ella* (Cuendet, p. 96) m.-à-m. « la fontaine que nous buvons tous d'elle (= dont nous buvons tous) ».

22. — Le roumain l'a connue mais semble l'éviter aujourd'hui (Cuendet, p. 96). Ce qui n'empêche pas qu'on dit assez couramment dans cette langue *cartea pe care l'am vandut ?* m.-à-m. « le livre que je l'ai vendu (= que j'ai vendu) ».

23. — La même tournure se rencontre dans la plupart des langues celtiques : bret. *an den a gomzan anean a zo bras* m.-à-m. « l'homme que je parle de lui (= dont je parle) est grand », gallois : *Teithi Hen a oresgynnwys mor y kyuoeth* (Cuendet, p. 97) m.-à-m. « Teithi Hen que a englouti la mer son royaume (= dont la mer a englouti le royaume) », irlandais moyen *in fer is a scéal sin* (Cuendet, p. 97), m.-à-m. « l'homme qu'est son histoire ceci (= l'homme dont voici l'histoire) ».

24. — En moyen haut allemand, la tournure existe également :

*ich hān einen man,
daz elliu disiu rīche zuo sinen handen solden stān.
(Nibelungenlied, str. 815)*

« j'ai un époux qui mériterait d'avoir en son pouvoir tous les royaumes » m.-à-m. « que tous ces royaumes devraient être entre ses mains ».

25. — En allemand moderne, cette même tournure n'est qu'un régionalisme, qui s'entend par exemple en Silésie autrichienne. *Der Mann, was ich ihm hab' Geld geliehen*¹ m.-à-m. « l'homme que je lui ai prêté de l'argent », c'est-à-dire « à qui j'ai prêté de l'argent ».

26. — L'anaphorique *sa-* précède le translatif *-ei* dans le gotique *sa-ei : attā þeins saei saihwiþ in fulhsnja*² m.-à-m. « ton père qu'il voit (= qui voit) dans le secret ».

27. — On trouve la disjonction entre le relatif et l'anaphorique en slave : tchèque *ten druh, co k němu chodíš* (Cuendet, p. 98) m.-à-m. « l'ami que tu vas chez lui (= chez qui tu vas), slovène (courant) *človek, ki sem ga videl* m.-à-m. « l'homme que je l'ai vu (= que j'ai vu) ».

28. — La même tournure existe en grec moderne : τὸ παιδί πὸς εἶδα τῆ μητέρα του (Benvéniste, p. 72) « l'enfant que j'ai vu sa mère (= dont j'ai vu la mère) ».

29. — En iranien, cette tournure est attestée en persan : *mard ki ūrā pūl dādām* (Benvéniste, p. 72) « l'homme que je lui ai (= à qui j'ai) donné de l'argent ». On croyait cette expression contemporaine du

1. Bach, *Geschichte der deutschen Sprache*, p. 108.

2. Mossé, *Manuel de la langue gotique*, p. 180.

moyen perse : *hān kas kē yut hač avē...* (Benvéniste, p. 72) « cet homme que sans lui (= sans lequel)... ». Mais tout récemment (1948), E. Benvéniste a montré qu'il fallait en reporter les débuts plus haut, puisqu'on la trouve dans la portion récente de l'Avesta : *aighāzemō ... yač ahmi spānasča harasča parairiθinti* « de cette terre que dans elle (= dans laquelle) des chiens et des hommes sont morts ».

30. — Enfin elle existe en albanais, et Christoforidis écrit dans la traduction des Evangiles en dialecte tosque : *ky ësht ay që unë thashë për atë se* (Cuendet, p. 98) « c'est celui que de lui (= de qui) je disais... ».

31. — Benvéniste a bien vu (p. 73) que l'innovation dont il parlait consistait à « dissocier l'emploi du relatif et la fonction casuelle ».

32. — Dès 1939 Cuendet (p. 100) signalait, en termes quelque peu différents, l'intérêt universel qu'il y avait à dissocier le pronom relatif en ses deux éléments : un subordonnant et un anaphorique ».

33. — A la différence de la terminologie près, l'un et l'autre ont donc été amenés à reconnaître dans les faits la dissociation (cf. chap. 246, § 15) à laquelle nous a conduits l'analyse structurale entre l'élément translatif (cf. chap. 246, § 12) et l'élément anaphorique (cf. chap. 246, § 13) du pronom relatif.

CHAPITRE 251

Disjonction syntaxique du pronom relatif agglutiné.

1. — Si morphologiquement nous constatons la disjonction du transfère et de l'anaphore dans les langues non indo-européennes (cf. ci-dessus chap. 250, §§ 2 et 15-16) et dans les langues européennes évoluées (*Ibid.*, §§ 3 et 17 sqq.), nous constatons, syntaxiquement, la même disjonction dans le pronom relatif agglutiné (cf. ci-dessus, chap. 246, §§ 17 sqq.).

2. — C'est-à-dire que, lorsque l'on rencontre un tel pronom dans une phrase, il est impossible de construire rationnellement le stemma de cette phrase et par conséquent de se rendre compte de sa structure et de comprendre consciemment cette structure, sans assigner à chacun des deux éléments du pronom relatif (le transfère et l'anaphore) une place différente dans le stemma (cf. ci-dessus chap. 246, §§ 15 et 16).

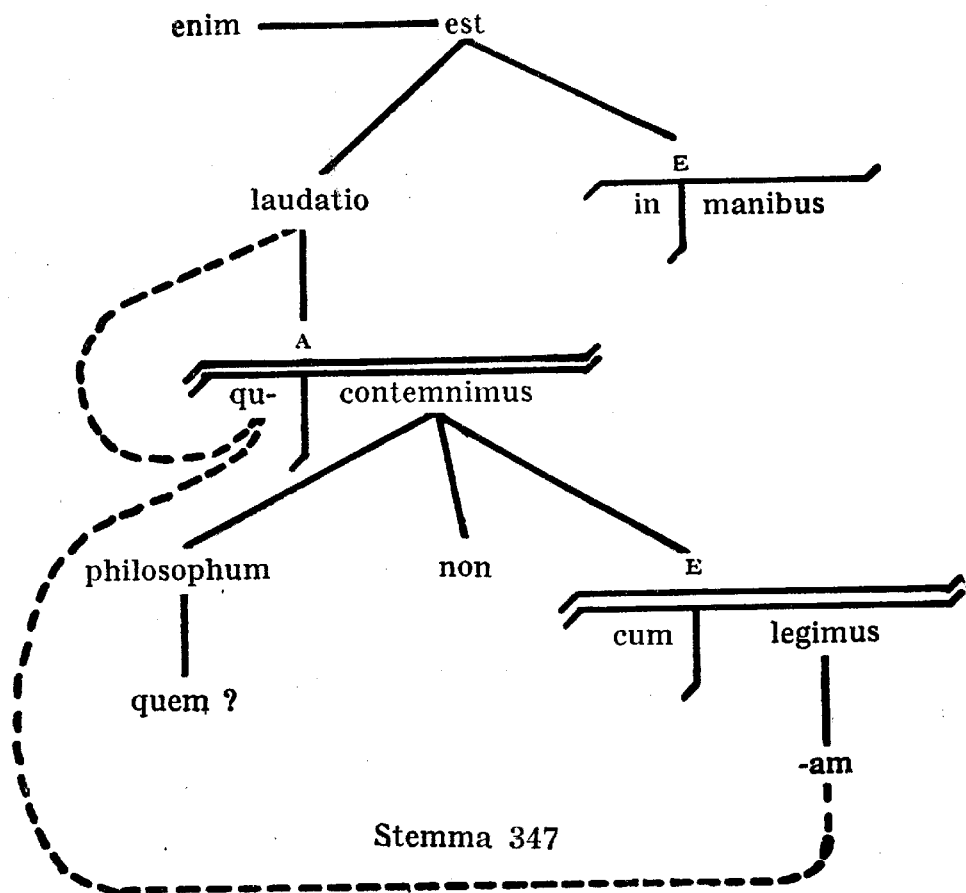
3. — Si, dans l'exemple donné ci-dessus (chap. 246, § 16), ces deux places sont différentes, elles n'en sont pas moins dans la même proposition. Mais ce n'est pas toujours le cas.

4. — En latin, en particulier, il peut arriver que l'anaphore ne soit pas dans la même proposition que le transfère.

5. — C'est le cas lorsqu'une proposition subordonnée relative est en même temps régissante d'une autre subordonnée et que celle-ci la précède sur la chaîne parlée.

6. — Les trois subordonnées qui constituent cet ensemble structural, la régissante régissante, la subordonnée régissante qui en dépend, et la subordonnée subordonnée qui dépend de cette dernière, se suivent sur la chaîne parlée dans l'ordre linéaire (cf. ci-dessus chap. 5, § 8) suivant : 1° régissante régissante, 2° subordonnée subordonnée, 3° subordonnée régissante.

7. — C'est le cas par exemple dans la phrase lat. *Est enim in manibus laudatio, quam cum legimus, quem philosophum non contemnimus ?* (Cicéron, *Cato Major*, 4, 12) « Tous ont en effet en mains son éloge funèbre : à sa lecture, quel philosophe échappe à notre mépris ? » m.-à-m. « Tous ont en effet en mains son éloge funèbre, que, quand nous le lisons, est-il un philosophe que nous ne tenions en mépris ? » (St. 347).!



8. — Le schéma 348 fait apparaître le rapport de l'ordre linéaire à l'ordre structural (cf. ci-dessus chap. 4, § 1).

R. r. ¹	{	<i>Est enim in</i>	
		<i>manibus laudatio,</i>	
S. r. ²	{		<i>qu-</i>
			<i>quem philosophum</i>
			<i>non contemnimus</i>
S. s. ³			<i>-am cum legimus,</i>
			schéma 348

1. Régissante régissante.
2. Subordonnée régissante.
3. Subordonnée subordonnée,

9. — Le transférème *qu-* du pronom relatif *quam* qui introduit la subordonnée subordonnée *quam cum legimus* se trouve ainsi en position favorable pour pouvoir entrer facilement en connexion anaphorique avec l'antécédent *laudatio* qui est contenu dans la régissante régissante *Est enim in manibus laudatio*, puisque ce transférème *qu-* constitue le début du mot qui suit immédiatement cette régissante régissante sur la chaîne parlée.

10. — D'autre part le transférème *qu-*, bien que placé sur la chaîne parlée au début de la subordonnée subordonnée *quam cum legimus*, fait en réalité partie de la subordonnée régissante *quem philosophum non contemnimus ?*, tandis que son élément anaphorique *-am* fait partie de la subordonnée subordonnée, de telle sorte que les deux éléments du pronom relatif *qu-am*, par lequel débute la subordonnée subordonnée sur la chaîne parlée, appartiennent en fait syntaxiquement à deux propositions différentes, l'élément translatif *qu-* à la subordonnée régissante et l'élément anaphorique *-am* à la subordonnée subordonnée.

11. — Cette position au début de la subordonnée subordonnée de l'élément translatif contenu syntaxiquement dans la subordonnée régissante ne fait aucune difficulté si l'on considère que tout élément contenu dans une subordonnée fait *ipso facto* partie de la régissante dont celle-ci dépend (cf. chap. 3, § 4 à 6).

12. — Il n'en est pas moins vrai que cette structure, si elle est parfaitement correcte en latin, donne des phrases souvent difficiles à traduire dans les langues où la dissociation syntaxique du pronom relatif agglutiné n'existe pas ou n'existe plus, comme par exemple en français, où la tournure mot à mot qui en résulte (cf. ci-dessus § 7) « nous semble aujourd'hui absolument barbare »¹.

13. — Dans les ensembles syntaxiques qui viennent d'être décrits, la subordonnée régissante est par définition toujours une proposition relative puisqu'elle est introduite par un pronom relatif (*qu-am*) dont l'élément translatif *qu-* lui appartient directement et dont l'élément anaphorique *-am* lui appartient aussi, mais indirectement, par l'intermédiaire de la subordonnée subordonnée qui le contient et qu'elle régit.

14. — Ce pronom relatif peut se charger d'une nuance circonstancielle (cf. ci-dessus chap. 247, § 3).

15. — C'est ainsi que la subordonnée régissante peut être **consécutif** : lat. *Uestrane urbs electa est ad quam cum adirent ex Italia crucem civis Romani uiderent ?* (Cicéron, *Les Verrines*, II, 4, 26). « Votre ville a-t-elle été choisie pour qu'en y entrant, à leur arrivée d'Italie, les voyageurs y voient la croix d'un citoyen Romain ? ».

16. — Cette nuance circonstancielle peut également être **finale** : lat. *Noli... aduersum eos me uelle ducere cum quibus ne contra te arma ferrem Italiam reliqui* (Corn. Nepos, *Atticus*, 4, 2) m.-à-m. « Ne cherche pas à m'entraîner dans la guerre que tu fais à ces hommes que j'ai quitté l'Italie pour ne pas porter les armes contre toi avec eux », *nec Alpes aliae sunt, quas dum superant comparari noua possint praesidia*

1. Cf. Riemann et Ernout, *Syntaxe Latine*, § 18.

(Tite-Live, 21, 41, 15) m.-à-m. « Il n'y a point de nouvelles Alpes dont le passage laisserait le temps de lever des troupes fraîches » m.-à-m. « il n'y a point d'autres Alpes pour que l'on puisse préparer de nouvelles forces pendant qu'elles (les armées de secours) les traversent ».

17. — Bien entendu le verbe de la subordonnée régissante relative à nuance consécutive ou finale se met au subjonctif (voir les exemples donnés ci-dessus, §§ 15 et 16) comme celui de la proposition consécutive (cf. ci-dessous chap. 261, § 5) et celui de la proposition finale (cf. ci-dessous chap. 262, § 22).

18. — Alors que la subordonnée régissante est toujours une subordonnée relative, quelle que soit la nuance sémantique circonstancielle dont elle se charge, la subordonnée subordonnée peut au contraire être de différentes natures, et c'est principalement de là que provient la diversité des manifestations de la disjonction sémantique du pronom relatif agglutiné. Nous allons maintenant passer en revue les principales variétés de ces différentes manifestations.

19. — Si la subordonnée subordonnée est, comme la subordonnée régissante, une proposition relative, on a deux pronoms relatifs de suite, dont les éléments anaphoriques appartiennent tous deux syntaxiquement à la subordonnée subordonnée, mais dont l'élément translatif du second seul lui appartient syntaxiquement, tandis que celui du premier appartient syntaxiquement à la subordonnée régissante. La proposition relative subordonnée subordonnée peut elle-même être transférée en substantive (I \gg A > O) comme dans l'exemple suivant : lat. *Est enim... non satis politus in artibus, quas qui tenent eruditi appellantur* (Cicéron, *De finibus*, 1, 26) « Il est en effet insuffisamment pourvu des connaissances dont la possession vaut aux hommes le nom de savants », m.-à-m. « il est en effet insuffisamment pourvu des connaissances que ceux qui les possèdent sont appelés savants ».

20. — Mais le plus souvent la subordonnée subordonnée est une circonstancielle. C'est une **temporelle** dans l'exemple que nous avons pris ci-dessus (§ 7) pour illustrer notre démonstration et dans celui auquel nous avons déjà fait appel ci-dessus au chap. 245, § 13 (haut du stemma 343).

21. — La subordonnée subordonnée est **suppositionnelle** (cf. ci-dessous chap. 259, § 4) dans lat. *nolo... hunc... existimare ea me suasisse Pompeio quibus ille si paruisset... hic* (César) ... *tantas opes quantas nunc habet non haberet* (Cicéron, *Ad familiares*, 6, 6, 5) « Je ne veux pas le voir s'imaginer que j'ai donné à Pompée des conseils propres, s'il les avait suivis, à priver l'état des moyens dont il dispose aujourd'hui », m.-à-m. « je ne veux pas qu'il pense que j'ai donné à Pompée des conseils que, s'il les avait suivis, il n'aurait pas tant de moyens qu'il en a aujourd'hui », *Uos ... uadenti Hasdrubali ad Alpes Italiamque (qui si se cum fratre coniunxisset, nullum iam nomen esset populi Romani)... obstitistis* (Tite-Live, 26, 41, 13) m.-à-m. « Vous, vous avez barré la route à Hasdrubal marchant sur les Alpes et sur l'Italie (que, s'il avait opéré sa jonction avec son frère, le nom même du peuple romain n'existerait plus aujourd'hui) ».

22. — La disjonction syntaxique du pronom relatif, impossible en français actuel et pour cette raison souvent difficile à traduire, existait encore en français du XVII^e siècle, sans doute sous l'influence de la

formation savante latine des écrivains de cette époque : *Il y a partout la difficulté à laquelle si on succombe, on périt.* (Bossuet, 2^e Avertissement, tome XV, p. 254, éd. Lachat).

CHAPITRE 252. — L'antécédent de la proposition relative.

1. — Comme tout adjectif épithète, la subordonnée adjectivale a pour régissant un substantif. Le substantif régissant une proposition subordonnée adjectivale est appelé **antécédent** de cette subordonnée.

2. — A vrai dire, ce n'est pas un antécédent structural, au sens que nous avons donné au mot antécédent ci-dessus (cf. chap. 240, § 2), c'est-à-dire un antécédent de l'élément translatif du pronom personnel, mais un antécédent de son élément anaphorique.

3. — Toutefois en raison de la double nature du pronom personnel, ce terme peut être conservé à condition que l'on précise en cas de besoin qu'il s'agit de l'**antécédent anaphorique**.

4. — Aussi bien ce nom se justifie-t-il par le fait que, translatif ou anaphorique, l'antécédent est le même mot et que, sur la chaîne parlée, il précède en principe la proposition subordonnée :

les livres / que vous avez / sont précieux
(antécédent) / (subordonnée adjectivale) /

5. — Quand l'antécédent est un substantif personnel (O) il peut arriver qu'il ne soit marqué que par l'adjectif possessif qui en est dérivé par translation $O > A$: lat. *uostra consilia accusantur, qui mihi summum honorem imposuistis* (Salluste, *Jugurtha*, 85, 28) « ils critiquent la décision par laquelle vous m'avez confié la plus grande des dignités ». L'antécédent de la proposition adjectivale introduite par le pronom relatif *qui* est ici le substantif personnel, *uos*, qui est le transférend de l'adjectif possessif *uostra*.

6. — L'anaphore qui joint le pronom relatif à son antécédent a pour effet de tendre à les rapprocher le plus possible l'un de l'autre sur la chaîne parlée, c'est-à-dire à les mettre en séquence linéaire. En fait, l'antécédent précède pratiquement toujours le pronom relatif sur la chaîne parlée : *l'homme qui vient, l'homme que je vois, l'homme à qui je parle, l'homme dont je parle.*

7. — Toutefois on peut trouver des exemples de rupture de cette séquence. C'est ce que l'on appelle le **relatif différé**. La disjonction de cette séquence se rencontre ou dans le style soutenu, ou dans le style relâché.

1. Bescherelle, *Dictionnaire National*, II, S. V. *qui*.

8. — Dans le style soutenu et en particulier en vers, elle a été employée par les meilleurs auteurs :

Phenix même en répond, qui l'a conduit exprès.

(Racine).

George Sand ne s'y trompa point, qui avait du génie (Emile Faguet, *Introduction aux « Mariages de Paris »* d'Edmond About, in fine). L'Abbé d'Olivet était sans doute un peu sévère quand il blâmait ce tour que l'Abbé Desfontaines admettait en vers¹. On est moins sévère de nos jours : *ma femme cependant m'aidait, dont le mouvement le plus naturel est toujours le meilleur* (André Gide, *La Symphonie Pastorale*, 1^{er} cahier, 10 février). Voir cependant la désapprobation de A. Dauzat dans son article du *Monde* du 8-11-1950.

9. — Dans le style relâché, il s'agit généralement d'une gaucherie qui entraîne souvent des quiproquos réjouissants sur la personne de l'antécédent. *Elle a acheté un caleçon à son mari, qu'elle a payé très cher.* (Entendu par l'auteur vers 1944). Les almanachs humoristiques foisonnent d'exemples comme : *J'ai offert un ravissant petit chat à ma femme, qui a les oreilles noires.*

10. — La tendance à rapprocher le plus possible le pronom relatif de son antécédent s'étend parfois à toute la subordonnée adjectivale. C'est par exemple ce qui arrive dans l'anglais d'avant garde, qui inclut volontiers le nœud formé par la subordonnée adjectivale dans le groupe constitué par son antécédent, lorsque celui-ci est transféré en adjectif par l'emploi du génitif saxon. F. Mossé a proposé¹ de donner le nom de **génitif global** à cette tournure, qui tend à gagner du terrain en anglais : *the man I saw yesterday's hat* au lieu de *the hat of the man I saw yesterday* « le chapeau de l'homme que j'ai vu hier » sur le modèle de *the man's hat* « le chapeau de l'homme ».

11. — Dans tous les exemples précédents, le relatif tire de son lien anaphorique avec son antécédent qui est forcément un substantif, sa propre valeur de substantif.

12. — Mais la chose peut ne pas avoir lieu, auquel cas le relatif reste un adjectif. Ce n'est plus alors à proprement parler un pronom relatif, mais un adjectif relatif.

13. — En français l'adjectif relatif est *lequel* malgré la translation de l'adjectif *quel* en substantif au moyen de l'article *le* (cf. chap. 43, § 16).

14. — En latin et en grec la forme de l'adjectif relatif est la même que celle du pronom relatif : lat. *aduentum tuum cognoui, qui nuntius mihi gratissimus fuit*; « j'ai appris ton arrivée, nouvelle qui m'a été très agréable », m.-à-m. « ..., laquelle nouvelle m'a été très agréable », *Caesari nuntiauerunt puluerem maiorem, quam consuetudo ferret, in ea parte uideri, quam in partem legio iter fecisset* (César, *De bello Gallico*, IV, 32, 1) « Ils annoncèrent à César que l'on voyait davantage de poussière que ne le comportait le cours ordinaire des choses dans la direction, vers laquelle (direction) la légion avait fait chemin », gr. Ἀθῆναι, ἣ πόλις ἐστὶν ἐν τῇ Ἀττικῇ « Athènes, laquelle (ville) se trouve en Attique ».

1. Cf. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 44, II, p. 121.

CHAPITRE 253. — L'accord du participe.

1. — Nous avons vu (v. chap. 225, § 14) que le participe antérieur retransféré en verbe au moyen d'un auxiliaire (I > A > I) était sollicité par deux tendances. Comme verbe (I), il tend à être insensible aux catégories nominales du genre et du nombre. Mais son passage dans la catégorie de l'adjectif (A) a pu l'amener à s'accorder en genre et en nombre.
2. — En fait la question se pose en français, où l'accord du participe pose divers problèmes, auxquels essayent tant bien que mal de répondre les règles compliquées à souhait de l'accord du participe.
3. — Pour les envisager avec toute la largeur de vue nécessaire, il y a lieu de comparer le mécanisme français avec celui des autres langues susceptibles de présenter le même phénomène.
4. — Ceci nous amène à nous poser la question préjudicielle de savoir quels sont les problèmes qui se posent et quelles sont les conditions qui doivent être remplies pour qu'ils se posent.
5. — Tout d'abord, ils ne peuvent se poser que dans les temps composés, puisque ce sont les seuls où le participe antérieur se trouve retransféré en verbe au moyen d'un auxiliaire (I > A > I).
6. — Si l'auxiliaire est le verbe *être* la condition se trouve réalisée dans un certain nombre de langues indo-européennes, en particulier en latin, en grec et dans les langues slaves (cf. chap. 225, §§ 16-18).
7. — Mais si l'auxiliaire est *avoir*, l'horizon linguistique est plus restreint. Il exclut en particulier le slave, qui n'utilise pas cet auxiliaire pour former ses temps composés (cf. chap. 225, § 16).
8. — D'autre part il faut que le participe antérieur soit variable, ce qui exclut a priori l'anglais et le breton, où, comme tout adjectif, il est invariable.
9. — Enfin il faut qu'il soit variable non seulement quand il est épithète, mais aussi quand il est attribut, puisque le participe antérieur joue dans les temps composés le rôle d'attribut. Or en allemand, si l'adjectif épithète est variable, il n'en est pas de même de l'adjectif attribut. L'allemand se trouve donc également exclu du nombre des langues susceptibles de développer un accord du participe antérieur dans les temps composés formés avec l'auxiliaire *avoir*.
10. — Tout compte fait, exclues les langues slaves et germaniques, il ne reste guère que les langues romanes qui soient susceptibles de nous fournir un point de comparaison avec le français. La base de comparaison possible est donc singulièrement étroite.
11. — La tendance originelle est d'accorder en toute occasion le participe antérieur dont l'auxiliaire est *avoir* avec le deuxième actant subordonné à ce verbe. C'est ce que faisait le bas latin : *habeo cognitam amicitiam*, m.-à-m. « j'ai connue l'amitié ».

12. — Dans le cas de la proposition adjectivale, l'accord a un fondement syntaxique profond. Puisque cette proposition équivaut à un adjectif (cf. chap. 245, §§ 1-2) et que, comme telle, elle détermine ou qualifie l'antécédent, il est normal qu'elle s'accorde au même titre que l'adjectif. Il faut alors considérer que c'est l'ensemble de la proposition qui prend la marque de l'accord :

<i>Le livre</i> QUE J'AI ÉCRIT	comme <i>un</i> PETIT <i>livre</i>
<i>La lettre</i> QUE J'AI ÉCRITE	comme <i>une</i> PETITE <i>lettre</i>
<i>Les livres</i> QUE J'AI ÉCRITS	comme <i>de</i> PETITS <i>livres</i>
<i>Les lettres</i> QUE J'AI ÉCRITES	comme <i>de</i> PETITES <i>lettres</i>

13. — Mais cette tendance ne l'a pas emporté partout, et la tendance verbale à l'invariabilité totale est réalisée dans les parlers d'Oc, en espagnol, en portugais et en roumain : languedoc, *las flours que m'aviàs demandat*¹ « les fleurs que vous m'aviez demandées », esp. *los libros que he comprado* « les livres que j'ai achetés » (cf. *yo los he comprado* « je les ai achetés »), port. *as mercadorias que tinha comprado* « les marchandises que j'ai achetées », roum. *cartea pe care l'am vandut* « le livre que j'ai vendu ».

14. — En italien, la règle est de faire l'accord quand le participe suit l'antécédent qui est le deuxième actant du temps composé : *le lettere che ho scritte* « les lettres que j'ai écrites », *le ho scritte* « je les ai écrites ».

15. — Cette règle se défend en raison. En effet, autant il est logique d'accorder le participe avec le second actant qui le précède, autant il serait illogique d'en exiger l'accord avec un second actant non encore énoncé, donc inconnu au moment où il y aurait lieu de faire l'accord.

16. — Le français a longuement hésité et tergiversé. La tendance à l'invariabilité du participe antérieur avec l'auxiliaire *avoir* y est ancienne. Elle était bien près d'y triompher à la fin du XII^e siècle, quand une réaction se produisit, probablement sous l'influence des grammairiens².

17. — L'évolution ainsi stoppée, on s'arrêta à mi-chemin de l'invariabilité, et Marot emprunta au XV^e siècle l'usage italien d'accorder le participe antérieur avec le deuxième actant quand celui-ci le précède sur la chaîne parlée : *je l'ai vue*.

18. — Cet usage mit longtemps à s'établir, et ce n'est guère qu'à la fin du XVIII^e siècle qu'il triompha.

19. — On notera qu'il vaut forcément pour la proposition relative, puisque le pronom relatif se place par définition en tête de la proposition relative (cf. chap. 252, § 4).

20. — L'usage établi ainsi depuis la fin du XVIII^e siècle est d'ailleurs plein de difficultés et les règles qui le régissent sont le plus souvent conventionnelles et arbitraires³.

21. — C'est ainsi qu'elles amènent à faire une distinction entre *la femme que j'ai vue peindre* (cf. St. 349) et *la femme que j'ai vu peindre* (cf. St. 350), suivant que la femme peint ou qu'on la peint ; de même

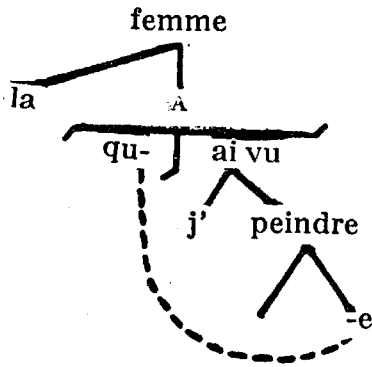
1. Lamouche, *Grammaire Languedocienne*, p. 72.

2. Brunot, *Grammaire historique de l'ancien français*, 1899, p. 524.

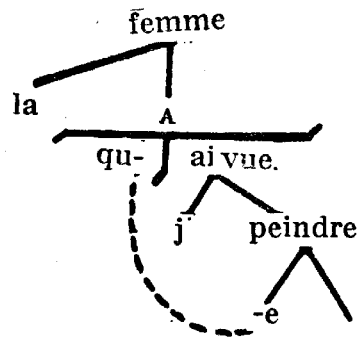
3. Brunot, *Ibid.*, p. 526.

on a : *les blés que nous avons vu semer sont déjà en grange, mais ceux que nous avons vus germer ne sont pas encore coupés.*

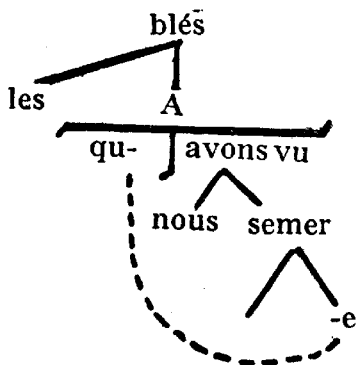
22. — Ces distinctions sont d'une subtilité telle que les meilleurs esprits s'y embrouillent. La mise en stemma peut rendre ici d'utiles services. C'est ainsi que la différence des exemples du § 21 peut être graphiquement enregistrée par la représentation stemmatique (cf. stemmas 349, 350, 351 et 352).



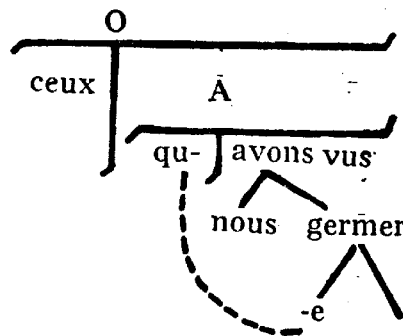
Stemma 350



Stemma 349



Stemma 351



Stemma 352

23. — Ces subtilités, auxquelles on attachait autrefois une grande importance, n'intéressent plus personne, pas même les grammairiens, qui en ont aujourd'hui reconnu la futilité et sont les premiers à recommander à ce sujet une large tolérance.

24. — Aussi bien l'usage actuel est-il purement livresque, et aujourd'hui l'accord préconisé par la grammaire ne se fait plus même dans la langue parlée courante des personnes cultivées. On dit sans sourciller : *la lettre que j'ai écrit*¹. La règle est morte de complications. Au-dessous d'elle, le participe antérieur français a déjà atteint le même état d'invariabilité qu'en provençal, en espagnol, en portugais et en roumain.

1. Gougenheim, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 1944, II, p. 104.

CHAPITRE 254. — La translation I \gg E.

1. — Par cette translation, une proposition indépendante se trouve transférée en circonstant du verbe d'une autre proposition indépendante, qui devient ainsi sa régissante. De son côté la proposition transférée en circonstant devient subordonnée de cette régissante, et comme elle remplit le rôle de circonstant, nous lui conserverons son appellation traditionnelle de **proposition circonstancielle**.

2. — Le circonstant étant normalement un adverbe, la proposition subordonnée circonstancielle sera, dans la régissante qui la régit, l'équivalent d'un adverbe. Ainsi, s'il se trouve, que *vous êtes arrivé hier*, la phrase *je vous ai reçu quand vous êtes arrivé* est l'équivalent de *je vous ai reçu hier*.

3. — C'est pourquoi, d'une langue à l'autre, il peut arriver que la proposition circonstancielle (I \gg E) équivaille à un substantif transféré en adverbe par translation du premier degré (I $>$ E) : all. *als sie am n. chsten Morgen aufgestanden war, sah sie den Schreiber auf dem Platz m.-à-m.* « lorsque le lendemain matin elle fut levée, elle aperçut le clerc sur la place » (I \gg E), fr. « le lendemain, à son réveil, elle aperçut le clerc sur la place »¹ (I $>$ E).

4. — Le translatif est alors la conjonction de subordination *quand*, sans laquelle la subordonnée serait une indépendante. C'est le translatif *quand* qui transfère l'indépendante *vous êtes arrivé* en subordonnée circonstancielle *quand vous êtes arrivé*.

5. — En français, la translation simple de type I \gg E peut être réalisée par des translatifs uniques du type de *quand* (*quand vous voudrez*), *où* (*où vous voudrez*), *comme* (*comme vous voudrez*), *si* (*si vous voulez*). Mais ces translatifs simples sont rares.

6. — C'est cependant le cas lorsque le mot-phrase affirmatif (fr. *oui*) ou négatif (fr. *non*) est transféré en proposition conditionnante au moyen du translatif *si* : fr. *Pouvez-vous venir me voir demain ? Si oui, je vous attendrai à neuf heures. Sinon, je disposerai de ma journée.*

7. — C'est également le cas lorsqu'un mot-phrase est le régissant d'une subordonnée substantivale : fr. *j'évite cet homme, non que je le craigne, mais...* (cf. ci-dessous chap. 256, § 14).

8. — Mais le plus souvent, le français remplace la translation simple I \gg E par une translation double réalisée au moyen de translatifs doubles composés de deux translatifs : *alors que*, *depuis que*, *tandis que*, *pendant que*, *cependant que*, *avant que*, *après que*, *dès que*, *pour que*, *bien que*.

9. — Le premier translatif qui est le dernier sur la chaîne parlée (cf. chap. 209, § 14) est invariablement le même : *que*. Or ce translatif est celui de la translation du second degré I \gg O.

1. Malblanc, *Pour une stylistique comparée du français et de l'allemand*, p. 106.

10. — C'est donc que la proposition indépendante transférente est d'abord transférée en substantif.

11. — Quant au second translatif (qui est le premier sur la chaîne parlée), il est différent pour chaque translation, et c'est en principe un translatif du premier degré ordinaire, c'est-à-dire une préposition : fr. *depuis, avant, après, dès, pour*.

12. — C'est donc que le substantif O auquel aboutit la (première) translation du second degré I \gg O est lui-même transféré en adverbe par une translation du premier degré O > E. Il y a donc une retranslation et la translation double est de formule I \gg O > E.

13. — Soit en effet la préposition indépendante *vous arriverez* : si elle est transférée en substantif par translation du second degré au moyen du translatif *que* (*j'espère / que vous arriverez, comme, j'espère la réussite*, cf. chap. 241, § 15), il est tout naturel que ce substantif puisse à son tour être transféré en adverbe par translation du premier degré au moyen d'un translatif du premier degré : *j'irai vous voir dès / que vous arriverez, comme j'irai vous voir dès / votre arrivée*.

14. — Ce procédé, qui permet de remplacer la translation simple I \gg E par la translation double I \gg O > E, est très répandu en français. Il se rencontre aussi dans plusieurs langues étrangères.

15. — En cas de translation double I \gg O > E, il est fréquent que la subordonnée substantive soit préfigurée par un antécédent qui la résume et l'annonce (cf. chap. 240, § 2). En français, cet antécédent est souvent le substantif démonstratif neutre *ce* : *attends, jusqu'à ce que je revienne*.

16. — Il arrive que l'antécédent soit agglutiné avec le second translatif (celui qui vient le premier sur la chaîne parlée en français), et que cette agglutination soit enregistrée par l'orthographe : fr. *je l'aime, parce que c'est un honnête homme*.

17. — Il en est de même en russe : я его люблю потому что он честный человек (même sens), cf. aussi rus. с тем чтобы « afin de ».

18. — Souvent aussi, l'antécédent peut être un substantif en rapport avec le sens de la subordonnée qu'il annonce : *de sorte que, à condition que, à moins que* ; avec agglutination : *afin que*.

19. — En cas de jonction entre des translations obtenues par ce procédé, il suffit de répéter le premier translatif *que*, et il est inutile de répéter le second : c'est-à-dire la préposition : *j'irai vous voir dès que vous arriverez, que vous aurez une chambre à l'hôtel et que vous y serez bien installé, comme j'espère que vous arriverez, que vous aurez une chambre à l'hôtel et que vous y serez bien installé*.

20. — Cette tendance à la translation double (I \gg O > E) est si profonde en français que les sujets parlant français en ont indirectement le sentiment même avec les translatsifs simples de type I \gg E.

21. — C'est ainsi que, en cas de jonction ces translatsifs, bien que simples sont traités comme s'ils étaient doubles, et qu'ils ne sont pas répétés intégralement, mais seulement sous la forme du translatif I \gg O qui est *que*. Ainsi on aura, avec le translatif simple *quand*, la phrase

jonctée : *j'irai vous voir quand vous arriverez, que vous aurez une chambre à l'hôtel et que vous y serez bien installé.*

22. — Avec le translatif simple *si*, on aura même un changement de mode : *j'irai vous voir si vous arrivez, que vous ayez une chambre à l'hôtel et que vous y soyez bien installé.*

CHAPITRE 255. — Circonstanciennes de temps et de lieu.

1. — Nous avons vu (cf. ci-dessus chap. 37, v. en particulier le tableau du § 52) que la catégorie de l'adverbe comportait un certain nombre de sous-catégories : localisation (adverbes de temps, adverbes de lieu), relation (adverbes de but, adverbes de cause, adverbes de manière).

2. — Nous retrouverons les mêmes sous-catégories dans les propositions circonstanciennes : circonstanciennes de temps ou temporelles, circonstanciennes de lieu ou locales, circonstanciennes de but ou propositions finales, circonstanciennes de cause ou propositions causales, circonstanciennes de manière.

3. — Dans les propositions temporelles ou propositions circonstanciennes de temps beaucoup de langues distinguent les sous-catégories de l'aspect, de la sécution et du temps.

4. — L'**aspect** est la catégorie du degré d'achèvement du procès et par conséquent celui de la durée de ses différentes phrases.

5. — L'aspect **terminatif** est celui de l'action qui, après avoir duré un certain temps, cesse pour faire place à une autre action ou à l'absence d'action : fr. *attends, jusqu'à ce que je revienne*. L'attente dure un certain temps et cessera de durer lors du retour de la personne attendue.

6. — Si le français fait usage ici d'une translation double : $I \gg O > E$, par contre le latin emploie une translation simple $I \gg E$ dont le marquant est le translatif *dum* : *expecta, dum redeam* « attends jusqu'à ce que je revienne ». On a, avec une nuance d'aspect légèrement différente : lat. *Donec eris felix, multos erabis unnamicos* (Ovide) « tant que tu seras heureux, tu compteras beaucoup d'amis ». Les amis disparaîtront du jour où tu ne seras plus heureux.

7. — Inversement l'aspect **inchoatif** est celui de l'action qui commence après une autre action ou après une absence d'action et qui se poursuit ensuite pendant une durée indéfinie : *depuis que vous êtes arrivé, il fait beau*. Le beau temps n'est envisagé qu'à partir du moment où l'intéressé est arrivé.

8. — Enfin l'aspect **imperfectif** ou **duratif** combine les deux précédents en ce que l'action est envisagée comme ayant déjà duré un certain temps lorsqu'intervient une autre action, et comme devant continuer pendant une durée indéfinie après cette autre action : *veuillez m'attendre deux minutes, dans la cuisine, pendant que je vais faire une course*. Le séjour de l'intéressé dans la cuisine a commencé avant la course et se poursuivra après. De même, *Alfred lisait tandis que j'écrivais*.

9. — A la différence de l'aspect, la **sécution** est la catégorie du **temps relatif** c'est-à-dire du temps daté relativement à un autre temps. La sécution peut ainsi être concomitante, postérieure ou antérieure.

10. — La sécution **concomitante** est fréquente dans la plupart des langues, où elle est marquée par des translatifs. Souvent ceux-ci sont préposés :

Fr. *quand* : *Quand le moment viendra d'aller trouver les morts, J'aurai vécu sans soins, et mourrai sans remords.*
(La Fontaine, *Fables*, XI, 4, Le Songe d'un habitant du Mogol).

Vous le verrez quand il viendra.

Ital. *quando* : *Lo vedrete quando verrà* (même sens, de même pour les langues suivantes, sauf indication contraire).

Lat. *quando* : *eum uidebis, quando ueniet ; cum* (et l'indicatif) *eum uidebis, cum ueniet.*

Grec *ὅτε* : *αὐτὸν ὄψει ὅτε ἤξει.*

All. *wenn* : *Sie werden ihn sehen, wenn er kommt* (au passé sémelfactif *als* : *als er kam, war er schon krank*) « lorsqu'il arriva, il était déjà malade ».

Angl. *when* : *you will see him when he comes.*

Rus. *когда* : *вы его увидите, когда он придёт.*

Tzigane *koma* : *koma marel o manus* « lorsque meurt l'homme ».

Arabe *lāmmā* : *lāmmā balagat min al-'umri 'ašar sinin* « lorsqu'elle atteignit l'âge de dix ans ».

Hongr. *mikor* : *mindnyájan aludtunk, mikor a tűz kiütött* « Nous dormions tous quand le feu éclata ».

Soubiya *ha* : *ha ba i bona* « lorsqu'elles le virent ».

Samoan *'a* : *'a se tasata 'ua fela 'ula'i* « lorsqu'un homme fait preuve de duplicité ».

De même en breton, en basque et dans de nombreuses langues.

11. — On remarquera la possibilité de l'équivalence d'une langue à l'autre de la translation du second degré du verbe en adverbe (de temps) I \gg E avec la translation double du premier degré (I $>$ A $>$ E) à translation I $>$ A seule marquée : all. *Als ich in Paris war, machte ich die Bekanntschaft* ¹... « Etant à Paris, je fis la connaissance de.... », *als er wieder zu ihnen kam, wurde er wie ein Prinz verhätschelt* ² « Rentré chez eux, il fut gâté comme un prince ».

12. — Dans d'autres langues les translatifs sont postposés. Eskimo : *Kimek sinika-me* « lorsque le chien dormait ».

1. Malblanc, *Pour une stylistique comparée du français et de l'allemand*, p. 98.

2. Malblanc, *Ibid.*, p. 106.

Turc : *arkadaşını gördüğü zaman* « lorsqu'il vit ses compagnons ».

Tchouvache : *puneke kene te* « lorsqu'ils allèrent dans la salle ».

13. — La sécution **postérieure** exprime une action qui est postérieure à une autre par rapport à laquelle est évalué le temps auquel elle a eu lieu : fr.

On cherche ce qu'il dit après qu'il a parlé.

(Molière, *Les Femmes savantes*, II, 7).

Trissotin a l'esprit tellement alambiqué, que l'on en est encore à se demander ce qu'il a voulu dire après qu'il a fini de parler. La compréhension que l'on cherche en vain est postérieure à son discours.

14. — La sécution postérieure est marquée dans la plupart des langues par un translatif :

angl. *after* : *after he had died* « après qu'il fut mort ».

all. *nachdem* : *nachdem er gestorben war* (même sens).

15. — Inversement la sécution **antérieure** exprime une action qui est antérieure à une autre par rapport à laquelle est évalué le temps auquel elle a eu lieu : fr. *avant que le coq chante, tu me renieras trois fois* (Mathieu, XXVI, 34 et 75). Le temps du reniement de saint Pierre est daté par rapport à celui du chant du coq, auquel il est antérieur.

16. — Comme la sécution postérieure, la sécution antérieure est marquée dans la plupart des langues par un translatif :

Gr. *πρὶν* : *οὐ πρότερον ἐπαύσαντο πρὶν πάντα ἀπέκτειναν* « Ils ne cessèrent pas, avant d'avoir tout tué ».

Lat. *antequam* (ou *priusquam*) : *tempestas minatur, antequam surgat* « la tempête menace, avant qu'elle ne s'élève ».

Angl. *before* : *you must read this book, before your father returns* « Il faut que vous lisiez ce livre avant que votre père ne rentre ».

All. *bevor* : *Sie müssen dieses Buch lesen, bevor ihr Vater zurückkommt* (même sens).

17. — En latin, le translatif *priusquam* « avant que » comporte deux éléments qui ne forment pas nécessairement un seul mot et peuvent très bien être séparés l'un de l'autre sur la chaîne parlée : lat. *prius periere quam quod petierant contingerent* (Phèdre, I, 20, 5-6) « ils périrent avant d'avoir pu atteindre l'objet de leur convoitise ».

18. — La sécution postérieure et la sécution antérieure sont exprimées en français par des translatsifs doubles I \gg O $>$ E, dont la translation du second degré I \gg O est coiffée d'une translation du premier degré O $>$ E. Le marquant de la translation du second degré I \gg O est le translatif *que*, celui de la translation du premier degré O $>$ E est une préposition, *après* ou *avant* selon le cas.

19. — Il arrive qu'en français la translation primaire ne soit pas marquée lorsqu'il s'agit d'une sécution antérieure :

Il m'a dit qu'il ne faut jamais

Vendre la peau de l'ours qu'on ne l'ait mis par terre.

(La Fontaine, *Fables*, V, 20, L'ours et les deux compagnons).

20. — Les propositions circonstanciennes de temps proprement dites sont en général marquées en français par un adverbe de temps doublé du translatif *que* : *Maintenant que l'hiver est terminé, nous allons avoir beau temps. Aujourd'hui qu'il fait beau, nous allons pouvoir aller nous promener.*

21. — L'adverbe de temps peut être le résultat de la translation $O > E$ d'un substantif : fr. *Les choses commencèrent un après-midi de grand soleil qu'Honoré fauchait sur la plaine* (Marcel Aymé, *La jument verte*, p. 41).

22. — Dans les expressions comme les précédentes, d'autres langues placent sur la chaîne parlée le translatif avant le substantif transféré en adverbe, all. : *als er eines Abends uns besuchte* « un soir qu'il nous rendait visite ».

23. — Les adverbes de temps de toutes sous-catégories sont susceptibles d'être ainsi doublés en français du translatif *que* : *je m'y perdrais là-dedans, même avec une boussole, s'écrie Lucienne. Déjà que je n'ai pas le sens de l'orientation* (Achard, *Vers un monde nouveau*, p. 172) ; *depuis ce matin que nous sommes ici.*

24. — Quant aux propositions locales ou circonstanciennes de lieu, elles sont moins usuelles que les temporelles. Elles sont marquées par les translatifs :

Fr. *où* : *restez où vous êtes.*

Lat. *ubi* : *mane ubi es* (même sens, de même pour les langues suivantes).

Gr. *οὗ* : *μὲνε οὗ εἶ.*

All. *wo* : *bleibe, wo du bist.*

Angl. *where* : *remain where you are.*

Rus. *где* : *останьте где вы.*

25. — Dans beaucoup de langues, les translatifs circonstanciels de lieu peuvent servir pour la circonstancielle de temps : lat. *haec ubi dixit, profectus est* « lorsqu'il eut dit cela, il partit ».

En latin, le translatif circonstanciel de lieu peut aussi servir pour la circonstancielle de cause ou même pour une proposition actancielle. Ainsi, dans les vers suivants de Properce, la causale formant protase est reprise, dans la régissante formant apodose, par *hinc* « de là » qui prend le sens de « c'est pourquoi » :

*Seu, quia uicta suis umeris haec arma ferebant,
Hinc Feretri dicta est ara superba Iouis.*

(Properce, *Elégies*, IV - 10 fin).

« Ou bien, comme les vainqueurs portaient ces armes sur leurs épaules, de là (pour cette raison) on a donné le nom de Férétrien au Jupiter de ce superbe sanctuaire ». *Ego omnibus unde (= a quibus) petitur hoc consilii dederim* (Cicéron, *Epistulae ad Familiares*, VII, 11, 1) « pour moi, je me permettrais de donner ce conseil à tous ceux dont (= de qui) on réclame justice (c'est-à-dire : ceux qui sont poursuivis en justice). »

26. — En français, l'emploi du translatif de lieu est obligatoire pour la circonstancielle de temps si l'idée temporelle est exprimée par un adverbe (ou mot transféré en adverbe) antécédent : *vous viendrez quand je vous le dirai*, mais *vous viendrez le jour où je vous le dirai*.

27. — Cette permutation des catégories entre elles supposant qu'elles sont conçues avec un certain degré d'abstraction, il est naturel qu'elle ne soit guère usuelle dans les langues à tendance concrète, comme par exemple l'allemand et le russe, qui répugnent autant à l'adopter que le français à y renoncer : all. *der Tag als Sie gekommen sind*, fr. *le jour où vous êtes venu*.

CHAPITRE 256. — Les propositions causales.

1. — De même que nous avons distingué (cf. chap. 37, § 52 et ci-dessus chap. 255, § 1) des adverbes de relation, nous serons amenés à distinguer dans les propositions circonstancielle des propositions **circonstancielle de relation**.

2. — Parmi celles-ci, nous distinguerons les propositions causales, qui sont transférées en adverbe de cause, les propositions finales, qui sont transférées en adverbe de but, et les propositions modales, qui sont transférées en adverbe de manière.

3. — En français, le translatif le plus usuel pour transférer une proposition indépendante en subordonnée causale est *parce que* : *si l'on me presse de dire pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne se peut exprimer qu'en répondant « Parce que c'était lui, parce que c'était moi »* (Montaigne).

4. — Il arrive souvent en français qu'un interlocuteur à court d'arguments se borne à exprimer le translatif *parce que* sans exprimer la proposition transférente. On devine la faible valeur probante de telles propositions causales, qui ne sont au fond que des affirmations déguisées : *Mais comment se fait-il que tout le monde dise que c'est toi qui l'as guéri?... — Parce que. Pour une raison que je t'expliquerai plus tard et qui d'ailleurs n'a pas d'intérêt* (Jean Martet, *La partie de boules*, IV, p. 103).

5. — On voit que le français ne procède pas directement à la translation simple $I \gg E$, (cf. chap. 254, § 5), mais recourt à la translation triple $I \gg A > O > E$, puisqu'il emploie le translatif *parce que* (cf. chap. 270, § 10). Il en est de même en russe, où le translatif est *потому что* (cf. chap. 254, § 17).

6. — En grec le translatif de la translation secondaire n'est pas exprimé, puisque la conjonction a la forme *διό(περ)*. C'est la même chose qu'on observe dans le russe familier. *я его люблю, потому он честный человек* « je l'aime parce que c'est un honnête homme ».

7. — Il en est de même en anglais, où l'antécédent est d'ailleurs un substantif différent (cf. chap. 254, § 17) auquel est agglutinée la préposition qui lui sert de translatif primaire, ce qui donne le translatif *because* en un mot : *he could not come, because he was ill* « il n'a pas pu venir parce qu'il était malade ».

8. — En italien, le translatif secondaire *che* est exprimé, mais c'est l'antécédent qui ne l'est pas, de sorte que ce translatif secondaire est directement précédé par le translatif primaire *per*, ce qui donne l'ensemble écrit en un mot *perché* : *ti parlo così, perchéti voglio bene* « je te parle ainsi parce que je te veux du bien ».

9. — C'est sans doute à l'instar de l'italien que l'on utilise dans le français régional du Midi le translatif *pourquoi*, qui en français correct, donne à la subordonnée causale l'apparence de l'interrogation nucléaire à laquelle elle est au contraire la réponse : *je me repose, pourquoi je suis fatigué*.

10. — La même tournure s'entend dans l'allemand des gens habitués à s'exprimer en yiddisch ; ils emploient comme translatif l'interrogatif *warum*, et disent *ich ruhe aus, warum ich bin müde* « je me repose parce que je suis fatigué ».

11. — Enfin il arrive fréquemment en italien que le translatif secondaire *che* soit seul exprimé : *sbrigati, che ho fretta* « dépêche-toi parce que je suis pressé ».

12. — C'est sans doute ici encore à l'instar de l'italien¹ qu'il arrive que le français régional du Midi réduise le translatif des propositions causales à son élément proprement translatif et que l'antécédent transféré *parce* qui l'annonce normalement ne soit pas exprimé. On entend couramment dans le Midi de la France des phrases telles que : *ne vous penchez pas, qu'il y a des voitures*.

13. — Au contraire beaucoup de langues connaissent pour la proposition causale une translation simple et un translatif unique :

Lat. *quod* ou *quia* : *laudaris, quod bonus es* « on te loue, parce que tu es bon » ; *ego primam tollo, quia nominor leo* « je prends la première (part), parce que je m'appelle lion ».

All. *weil* : *ich kann dich nicht begleiten, weil ich hier bleiben muss* « je ne peux pas t'accompagner, parce qu'il faut que je reste ici ».

Hongr. *mert* : *Nem utazhatom el, mert beteg vagyok* « je ne peux pas partir, parce que je suis malade ».

14. — En français, mais cette fois en français correct, le translatif causal *parce que* est réduit au translatif proprement dit *que* lorsqu'il vient après le mot-phrase négatif *non* : *j'évite cet homme, non que je le craigne, mais...*

15. — Le translatif causal est également réduit à la conjonction *que* lorsqu'il y a jonction disjonctive exprimée par le jonctif *soit* : *Un jour, soit que les tremblements de terre ... eussent rompu la digue en un endroit, soit qu'une veine de rocher plus molle que les autres eût donné passage au courant, toute la masse liquide s'était jetée hors de son lit* (E. About, *Le roi des Montagnes*, IV in fine).

1. [C'est certainement le substrat languedocien qui entraîne de pareils tours syntaxiques chez les sujets parlants. Le translatif *que* a couramment dans cette langue valeur causale : *es anat se passejà que fasiè beu* « il est allé se promener parce qu'il faisait beau ». De même le *pourquoi* du § 9 traduit *perchè* «parce que».]

16. — Dans tous les exemples précédents, seule, la forme du translatif de la proposition causale varie. Mais la nature du circonstant de cause est la même.

17. — Nous allons voir maintenant des espèces de subordonnées causales qui présentent, par rapport avec la causale type que nous avons étudiée ci-dessus, des variétés de sens et qui en sont par conséquent des variantes sémantiques.

18. — Tandis que la causale pure met l'accent sur la circonstance de cause qui **explique** le procès exprimé par la proposition régissante, la **causale consécutive** laisse en même temps entendre que cette circonstance de cause **entraîne** ce procès comme conséquence et que celle-ci est par conséquent attendue. C'est pourquoi la causale consécutive a tendance à précéder sa régissante.

19. — En français, le translatif de la proposition causale consécutive est *comme* : *comme je m'ennuyais, je suis sorti*. Le français fait également appel pour exprimer le translatif de la proposition causale consécutive à des locutions conjonctives figées telles que *vu que*, *attendu que*, *étant donné que* :

*J'eus un maître autrefois que je regrette fort
Et que je ne sers plus, attendu qu'il est mort.*

(Destouches).

Si ces locutions conjonctives sont figées, c'est que la translation primaire, à laquelle est soumis le résultat de la translation secondaire, est en réalité une translation (cf. chap. 204, § 6). On notera que dans *attendu que*, le translatif transvalué indique expressément de par son sens premier que la conséquence de la cause est « attendue » (cf. ci-dessus, § 16).

20. — En latin le translatif de la proposition causale consécutive est la conjonction *cum* accompagnée du subjonctif : *cum id cupias, proficiscar* « comme tu le désires, je partirai ».

21. — Le translatif de la proposition causale consécutive est préposé dans un grand nombre de langues :

Gr. : *ὡς* : *ὡς βούλει ἄπειμι* « comme tu le désires, je partirai ».

All. : *da* : *da du es wünschest, werde ich fortgehen* (même sens).

Hongr. : *mivel* : *mivel engedetlen voltál, megbüntettelek* « comme tu as été désobéissant, je t'ai puni ».

Chinois : *yin-wei* : *yin-wei tšie-li tung-tšia mei sung* « comme le chef de famille ne lui avait pas encore envoyé son cadeau de fête ».

22. — Enfin dans la proposition **causale coercitive**, non seulement la cause est donnée comme entraînant la conséquence exprimée par la proposition régissante, mais celle-ci est donnée comme étant la conséquence inéluctable de celle-là :

Fr. : *puisque* : *puisque tu le désires, je partirai*.

Lat. : *quoniam* : *quoniam id cupis, proficiscar* (même sens). Le translatif lat. *quoniam* dit bien ce qu'il veut dire, puisqu'il remonte étymologiquement à l'agglutination des deux mots *cum* et *iam*, dont le pre-

mier est le translatif de la causale consécutive et dont le second exprime la rigueur logique qui différencie la causale coercitive de la causale consécutive.

CHAPITRE 257. — Les phrases conditionnelles.

1. — Si la cause exprimée dans une proposition causale est donnée comme une condition en dehors de laquelle le procès exprimé par la régissante ne se réalisera pas, la subordonnée est dite conditionnelle.

2. — Dans la phrase, *Alfred ira se promener parce qu'il fait beau*, la subordonnée dit seulement que le beau temps est la cause qui explique la promenade. Mais la réalité de cette cause n'est pas mise en question. La subordonnée est simplement **causale**.

3. — Dans la phrase : *Albert ira se promener s'il fait beau*, au contraire, s'il est vrai que la cause qui explique la promenade est également le beau temps, par contre la réalité de cette cause est mise en question. Alfred ignore si elle se réalisera, s'il fera beau ou non. Dans l'affirmative, il ira se promener, mais non dans la négative. La cause qui explique la promenade est donc une condition et la subordonnée est **conditionnelle**.

4. — Joseph Wilbois a soumis ces deux notions de cause et de condition à l'analyse suivante : « Le mot cause confond deux idées différentes, la cause proprement dite et la simple condition. La cause proprement dite est celle qui contient en elle la totalité de son effet : ainsi le choc est la cause qui brise le verre, le froid est la cause qui congèle l'eau, etc. La condition n'est que la chiquenaude qui déclenche la cause véritable : le piano est la condition pour que j'entende un pianiste, la guerre est la condition pour qu'un général se révèle, mais ni le piano, ni la guerre ne sont les causes du talent de l'artiste, du coup d'œil du chef. Pour produire l'effet, la cause est suffisante, la condition n'est que nécessaire ¹ ».

5. — D'après Wilbois, la cause est donc quelque chose de plus que la condition. C'est qu'il parle en logicien. En grammaire, les choses se présentent tout différemment. Le concept grammatical le plus simple est celui de cause, et c'est à partir de lui que se conçoit celui de condition. Par rapport à la simple cause, la condition est donc une restriction, c'est-à-dire une complication puisqu'elle comporte une idée de plus. Il en est de même en mathématiques où 12-6 est une notion numérale moins élevée mais plus complexe que 12.

6. — C'est pourquoi dans les différentes langues, la conditionnelle est en général sujette à des complications plus grandes et fait appel à des moyens d'expression plus compliqués que la simple causale.

1. Wilbois, *Devoir et durée*, Paris, Alcan 1912.

7. — La notion de conditionnelle est donc essentiellement une notion syntaxique, puisque c'est le contenu pensé qui détermine le choix des moyens d'expression, c'est-à-dire des marquants morphologiques qui l'expriment.

8. — Le conditionnel n'est donc pas une notion morphologique, et ce n'est que par un fâcheux abus qu'on est arrivé à se servir de ce terme pour désigner, sous l'appellation fallacieuse de mode, un ensemble de deux paradigmes temporels du français.

9. — Ces paradigmes temporels groupés abusivement sous le nom de mode conditionnel sont en réalité un passé postérieur (passé-futur) et un passé postérieur antérieur (passé-futur antérieur) du mode indicatif : *Alfred pensait qu'il ferait beau, Alfred pensait qu'il aurait fait beau.*

10. — Il est exact que ces paradigmes de l'indicatif servent quelquefois (mais pas toujours) de marquants de la régissante des conditionnels hypothétiques (cf. chap. 259). Mais elles ne servent en principe jamais à exprimer une proposition conditionnelle proprement dite.

11. — On ne dira jamais assez qu'il n'y a pas de **mode conditionnel** en français et quel mal peut faire à la saine conception grammaticale du français la fausse notion de ce prétendu mode dont les limites d'emploi ne concordent d'ailleurs pas avec celles de l'expression de la condition, puisqu'il ne l'exprime qu'exceptionnellement et qu'il sert par contre couramment à exprimer tout autre chose.

12. — La notion de mode conditionnel est particulièrement pernicieuse pour les étrangers (cf. chap. 259, § 13), qu'elle empêche irrémédiablement d'apercevoir la structure réelle du système des temps en français et sa belle architecture ¹.

13. — L'emploi abusif du terme conditionnel en morphologie n'est d'ailleurs qu'un exemple entre cent autres de ces larcins terminologiques néfastes par lesquels la morphologie s'est lentement constituée une terminologie en frustrant la syntaxe des termes qui lui reviennent de droit et en s'enrichissant ainsi à son détriment (cf. chap. 15, § 11 ; 51, § 10 n. 1 ; 97, § 4, n. 1).

14. — Mais si le français ne connaît pas de **mode conditionnel** (notion morphologique), cela ne signifie nullement qu'il ne connaisse pas de **phrase conditionnelle** (notion syntaxique).

15. — Nous disons phrase conditionnelle et non proposition conditionnelle car il ne s'agit pas de proposition, mais bien de phrase, constituée par des propositions qui sont au nombre de deux au moins. L'une de ces propositions seule exprime la condition, l'autre se borne à la subir.

16. — Or la plupart des grammairiens se contentent de décrire les particularités de la phrase conditionnelle, sans prendre l'élémentaire précaution de préciser à laquelle des deux propositions ils font allusion.

¹ Cf. Lucien Tesnière, « L'emploi des temps en français », *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, Strasbourg, 1927, N° hors série, Cours de vacances, pp. 39 sqq.

17. — Cette fâcheuse ambiguïté rend difficilement compréhensibles la plupart des exposés des grammaires où il est question de la phrase conditionnelle. C'est ainsi que les étrangers ne trouvent généralement pas, dans les grammaires françaises qu'ils ont entre les mains, les clartés qui leur seraient si nécessaires sur une question particulièrement délicate.

18. — Soit, par exemple, la phrase *s'il faisait beau, j'irais me promener*, comment pourraient-ils s'y reconnaître si le grammairien ne précise pas la nature des deux propositions, alors que c'est la première qui exprime la condition (exprimée à l'indicatif), tandis que c'est la seconde, qui n'exprime aucune condition, qui contient le mode dit conditionnel.

19. — Il convient donc de distinguer soigneusement les deux propositions que comporte la phrase conditionnelle. On aura avantage pour cela à reprendre les deux termes utilisés par la rhétorique classique pour l'étude des périodes en général : **protase** et **apodose**, (cf. chap. 274, §§ 6 sqq.).

20. — Dans l'exemple cité ci-dessus *s'il faisait beau* est la protase et *j'irais me promener* l'apodose.

21. — On constatera que c'est la proposition subordonnée qui constitue la protase, tandis que la proposition régissante constitue l'apodose.

22. — Il est dès lors facile de préciser que la condition est exprimée par la protase (subordonnée), tandis que c'est l'apodose (régissante) qui contient le mode dit à tort conditionnel, bien qu'il n'exprime aucune condition.

23. — Aussi appellerons-nous la première de ces propositions (protase, subordonnée) **conditionnante**, parce qu'elle pose la condition, et la seconde (apodose, régissante) **conditionnée**, parce qu'elle supporte la condition. Quant au terme générique de **conditionnelle**, qui a le défaut de ne pas préciser si la condition est posée ou subie, nous le réserverons aux phrases ou périodes constituées par l'ensemble de la conditionnante et de la conditionnée.

24. — Cette question préjudicielle de terminologie indispensable une fois réglée, il nous est possible de nous engager dans l'examen des marquants de chacune de ces propositions avec quelque chance d'exprimer nos constatations sous une forme compréhensible.

CHAPITRE 258. — La proposition conditionnante.

1. — La proposition conditionnante est une subordonnée circonstancielle dont le circonstant est une condition. Dans la phrase, *s'il fait beau, j'irai me promener*, la proposition, *s'il fait beau* est une conditionnante.

2. — La conditionnante est en principe une proposition complète, mais il peut arriver que cette proposition soit représentée par un mot-phrase : *si oui, sinon*. C'est alors le mot-phrase qui est transféré en adverbe de condition et le symbole de la translation est le suivant : ? (cf. chap. 45, § 19) \gg E.

3. — La subordonnée conditionnante est en principe une protase dont l'apodose est une régissante conditionnée : *s'il fait beau* (protase), *j'irai me promener* (apodose).

4. — Le verbe de la proposition conditionnante est en principe au mode indicatif.

5. — Quant au temps et à la sécution possibles de ce verbe, ils sont seulement limités par le sens, qui exige que, en raison de la condition qu'elle exprime, la protase ne soit pas postérieure à l'apodose, puisque la condition ne peut par définition être postérieure à la conséquence qu'elle comporte.

6. — C'est ainsi que, par exemple, si la conditionnée est au futur, rien n'empêche la conditionnante d'être au présent : *si vous êtes d'accord* (présent), *j'irai vous voir demain* (futur).

7. — Rien n'empêche non plus que la conditionnante et la conditionnée soient l'une et l'autre au même temps grammatical, à condition que celui-ci exprime dans la conditionnante une circonstance qui se situe dans une subdivision du même temps chronologiquement antérieure à celle du procès exprimé par la conditionnée : fr. *s'il fait beau cet après-midi* (sens futur), *j'irai me promener* (futur postérieur au précédent) ; *si vous connaissez la question* (présent), *vous devez comprendre combien elle est délicate* (présent postérieur au précédent).

8. — Mais il est évident qu'une phrase telle que *s'il fait beau demain, je vais me promener aujourd'hui* ; où le temps de la conditionnante (sens futur) est postérieur à celui de la conditionnée (présent) est impossible, parce que l'idée qu'elle exprime est illogique, absurde et partant inconcevable.

9. — Ce qui est vrai pour le temps est à plus forte raison vrai pour la sécution, qui, dans la conditionnante, ne doit pas être postérieure à celle de la conditionnée.

10. — C'est ainsi qu'il est possible de dire *si vous avez lu cette lettre* (présent antérieur), *vous savez de quoi il est question* (présent) ou même *si vous avez visité Paris* (présent antérieur), *vous avez certainement vu la Tour Eiffel* (présent antérieur aussi, mais postérieur au précédent).

11. — Par contre il est impossible de dire *si vous êtes d'accord* (présent) *vous êtes venu me voir hier* (présent antérieur), qui serait absurde et contraire au bon sens.

12. — En français, lorsque le procès exprimé par la conditionnante se situe dans le futur, il est exprimé par la forme verbale du présent : *s'il fait beau cet après-midi, j'irai me promener*.

13. — Il en est de même en anglais et en allemand ; angl. *if the weather is fine this afternoon, I shall have a walk*, all. *wenn das Wetter heute nachmittag schön ist, werde ich spazieren gehen* (même sens qu'au § 12).

14. — Aussi la forme temporelle du futur ne se rencontre-t-elle en principe jamais dans la conditionnée. Il faut toutefois faire une exception, admise à la rigueur et qui se rencontre très rarement, dans le cas où *si* n'est pas le marquant de la condition qui est par définition aléatoire, mais signifie « s'il est vrai que », « s'il arrive que » et exprime

ainsi une réalité : *Ne vous étonnez pas, dit-il, si pendant le souper Trüchen quittera souvent la table* (A. Dumas, *Le Vicomte de Bragelonne*, p. 2762, La campagne de Planchet.).

Le Reich est ainsi entré dans le jeu... Si la situation internationale n'en sera pas améliorée, on peut du moins espérer que la solidarité franco-britannique... s'en trouvera finalement raffermie (*Dernières Nouvelles de Strasbourg*, 12-I-1936).

15. — En dehors du français et du germanique la plupart des langues admettent le futur dans la proposition conditionnante : lat. *id perseguar, si potero* (Cicéron, *De re publica*), « je poursuivrai, si je peux (m.-à-m. si je pourrai) » ; it. *se farà bello, sortirò* « s'il fait (m.-à-m. fera) beau, je sortirai », rus. *если у вас время будет, то придите завтра ко мне* « si vous avez (m.-à-m. aurez) le temps, venez me voir demain ».

16. — Dans la plupart des langues européennes, le marquant de la proposition conditionnante est un translatif préposé :

Fr. : *si vous êtes d'accord, nous pouvons aller nous promener.*

It. : *se : se non es vero, e bene trovato* « si ce n'est pas vrai, c'est bien trouvé ».

Lat. : *si : si uis pacem, para bellum* « si tu veux la paix, prépare la guerre ».

Gr. : *ει : ει τὸ δέον πράξεις, δίκαια ἀκούσει* « si tu fais ce que tu dois, tu seras appelée juste ».

Angl. : *if : if you don't care to go, we can stay* « si vous ne tenez pas à y aller, nous pouvons rester ».

All. : *wenn : wenn Sie wollen, können wir spazieren gehen* « si vous voulez, nous pouvons aller nous promener ».

Rus. : *если : если эта книга вам нравится, то можете её читать* « si ce livre vous plaît, vous pouvez le lire ».

17. — Mais dans les langues à **postpositions**, comme le turc, le marquant de la proposition conditionnante est un translatif postposé, par exemple *-sa* en turc : *On ikiden dört çikarsa kaç kalır ?* « si l'on ôte quatre de douze, combien reste-t-il ? »

18. — Dans certaines langues, la translation de la proposition indépendante en subordonnée conditionnante peut être marquée par la position du prime actant après le verbe : all. *Soll ich mit dir das Zimmer teilen, Pudel, so lass das Heulen* (Goethe, *Faust*, I, 3^e tableau) « Si tu veux que je partage la chambre avec toi, caniche, cesse de hurler ».

19. — La même construction n'est pas inconnue du français : *avait-il envie de dormir dans le jour, il se secouait pour se réveiller, afin de mieux dormir la nuit suivante. Avait-il peur, il chantait pour donner peur à ceux qui la lui avaient donnée. Avait-il envie de s'amuser, il retardait jusqu'à ce qu'il eût fini son travail...* (George Sand, *Gribouille*, p. 4) c'est-à-dire « s'il avait envie de dormir dans le jour,... etc... ».

20. — Il s'agit évidemment là originellement du marquant de l'interrogation devenu par la suite celui de la translation en subordonnée

conditionnante. C'est de toute évidence à la suite d'une évolution semblable qu'en russe le verbe « être » suivi du marquant de l'interrogation *ли* (cf. chap. 84, § 12) est devenu le translatif de la subordonnée conditionnante : *естьли > если* « si » (cf. § 16).

21. — En français, quand deux conditionnantes dont le translatif est *si* sont jonctées, la translation simple $I \gg E$ qu'il marque est décomposée syntaxiquement en une translation double $I \gg O > E$, dont seule la seconde composante (la première sur la chaîne parlée) *que* (marquant de la translation $I \gg O$) a besoin d'être répétée dans la proposition jonctée, dans laquelle elle entraîne d'ailleurs le mode subjonctif du verbe (cf. chap. 241, § 16) : *s'il fait beau et que vous ayez le temps, nous pouvons aller nous promener*.

22. — Dans les langues où la translation en conditionnante peut être marquée par la position du prime actant après le verbe, cette construction n'a pas besoin d'être répétée dans la deuxième des deux conditionnantes jonctées : vieux suédois : *farr annær broþer köpfærþum ok annar hemœ i asku sitær, baþer aghu þer iammykit af arvi* « si l'un des frères va en voyage comme marchand et que l'autre reste à la maison (m.-à-m. dans les cendres), ils auront tous les deux la même part de l'héritage ¹ ».

23. — Enfin la conditionnante peut ne pas avoir de marquant. Son rapport syntaxique avec la conditionnée résulte alors de la simple parataxe : lat. *Negat quis, nego : ait, aio* (Térence, *L'Eunuque*, 251) « si quelqu'un dit non, je dis non, si quelqu'un dit oui, je dis oui », rus. *захочешь, пойду* « si tu veux, j'irai » (cf. chap. 133, § 23).

24. — On peut rapprocher de ces tournures le français :

Point d'argent, point de Suisse, et ma porte était close
(Racine, *Plaideurs*, I, 1).

25. — En russe, surtout dans la langue populaire, que la translation soit marquée ou non, le verbe de la conditionnante et celui de la conditionnée peuvent être mis l'un et l'autre à l'infinitif : *если ему верить, то мы все дураки* « à l'en croire (m.-à-m. si à lui croire), nous sommes tous des imbéciles », *волков бояться, в лес не ходить* « quand on a peur des loups, il ne faut pas aller dans la forêt » m.-à-m. « avoir peur des loups, ne pas aller dans la forêt ».

26. — Dans nombre de langues, la conditionnante est rappelée en résumé au début de la conditionnée (cf. chap. 240, § 2) : all. *so : wenn Sie wollen, so können wir spazieren gehen* « si, vous voulez, nous pouvons aller nous promener », russ. *то : если эта книга вам нравится, то можете её читать* « si ce livre vous plaît, vous pouvez le lire ».

27. — Les nuances de la condition étant de types extrêmement divers, il en résulte un assez grand nombre de variétés de la proposition conditionnante qui les exprime.

1. Cf. A. Sommerfelt, « C. R. de Akerlund, Fornnordiska ordføljdstudier, Lund, 1935 », dans le *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 36, 1935, fasc. 3, p. 86.

28. — Nous appellerons **conditionnantes restreintes** celles qui limitent la condition à certaines clauses. Dans nombre de langues cette restriction est marquée par l'adjonction d'un adverbe restrictif au translatif de la conditionnante, fr. *si seulement*, all. *wenn nur* : fr. *j'irai vous voir, si seulement il fait beau*. On a parfois recours à un translatif différent, fr. *pourvu que*, angl. *provided that* : fr. *j'irai vous voir, pourvu qu'il fasse beau*,

Petit poisson deviendra grand

Pourvu que Dieu lui prête vie

(La Fontaine, *Fables*, V, 3, Le petit Poisson et le Pêcheur).

lat. *dum* : *oderint dum metuant* (cité par Cicéron, *De Officiis*, 1, 28)
« qu'ils haïssent, pourvu qu'ils craignent ».

29. — Nous appellerons **conditionnante minimum** une conditionnelle restreinte à des clauses réduites au minimum. En français, la locution translative est dans ce cas *pour peu que* : *j'irai vous voir, pour peu qu'il fasse beau*.

30. — Nous appellerons **conditionnantes restrictives**, celles qui limitent expressément les cas où la condition est appelée à jouer, c'est-à-dire à conditionner la conditionnée. Dans beaucoup de langues cette restriction est marquée comme pour la conditionnante restreinte (cf. § 28) par l'adjonction d'un adverbe restrictif au translatif de la conditionnante. Mais cet adverbe est en principe placé, par rapport à ce restrictif translatif, dans l'ordre inverse que pour la conditionnante restreinte. Au lieu de fr. *si seulement*, all. *wenn nur*, la locution translative est donc fr. *seulement si*, all. *nur wenn* : fr. *j'irai vous voir seulement s'il fait beau*.

31. — Nous appellerons **conditionnantes amplificatives** celles qui étendent les cas où la condition est appelée à jouer. Elles constituent donc l'opposé des conditionnantes restrictives (cf. § 30). De même la locution translative qui les marque est constituée par l'adjonction au translatif de la conditionnante d'un adverbe non restrictif, mais au contraire amplificatif : *même si* au lieu de *seulement si*. En français, on fait aussi quelquefois appel en ce cas à la locution translative *quitte à* qui se construit avec l'infinitif : *Tente la chance, quitte à échouer*.

CHAPITRE 259. — La phrase hypothétique.

1. — De même que la conditionnelle est un cas particulier de la causale, de même l'hypothétique est un cas particulier de la conditionnelle.

2. — La phrase est hypothétique lorsque la condition exprimée dans la protase est elle-même le fait d'une hypothèse.

3. — Dans la phrase hypothétique, la conditionnante (protase) exprime une supposition et la conditionnée (apodose) la conjecture que l'on fonde sur cette supposition.

4. — C'est pourquoi nous appellerons la première **suppositionnelle** et la seconde **conjecturale**.

5. — Il est si vrai que la conditionnante hypothétique (suppositionnelle) exprime une supposition que le français populaire emploie volontiers comme translatif de la suppositionnelle la locution conjonctive *une supposition que* au lieu de la conjonction *si* : *une supposition que je sois riche je ferais de beaux voyages*, c'est-à-dire « si j'étais riche, etc... ».

6. — Les grammairiens ont continué de distinguer deux espèces de suppositionnelles selon que la supposition qui y est exprimée est réalisable ou non. Si elle est réalisable, la suppositionnelle reçoit le nom de **potentiel**. Si la supposition est contraire à la réalité actuelle, la suppositionnelle reçoit le nom d'**irréel**.

7. — Dans certaines langues les phrases hypothétiques sont marquées par le mode subjonctif par opposition au mode indicatif qui se rencontre dans les phrases simplement conditionnelles. C'est ainsi qu'en face de l'indicatif de la phrase conditionnelle *felix ero, si amicum habebō* « je serai heureux, si j'ai un ami », le latin emploie le subjonctif dans les phrases hypothétiques : futur : *felix sim, si amicum habeam* « je serais heureux, si (plus tard) j'avais un ami », présent : *felix essem, si amicum haberem* « je serais heureux si (maintenant) j'avais un ami », passé : *felix fuisset, si amicum habuisset*, « j'aurais été heureux, si j'avais eu un ami ».

8. — Le latin peut aussi marquer la suppositionnelle par le translatif *ut* suivi du mode subjonctif. Le sens de la suppositionnelle ne peut alors être irréel et est toujours potentiel

ut desint vires, tamen est laudanda voluntas

(Ovide, *Ex Ponto Epistulae*, 3, 4, 79) « A supposer que les forces manquent, l'intention n'en est pas moins louable ».

9. — L'allemand emploie également le subjonctif pour marquer les hypothétiques par opposition à l'indicatif des conditionnelles, les marquants possibles de la protase subordonnée restant par ailleurs les mêmes (v. chap. 258, §§ 16-18) : *wenn Sie wollten, könnten wir spazieren gehen* « si vous vouliez, nous pourrions aller nous promener ».

10. — Dans les phrases hypothétiques le grec marque le potentiel par le mode optatif et l'irréel par le mode indicatif, la suppositionnelle étant en outre marquée par le translatif préposé et la conjecturale par le translatif *ἄν* : *εἰ ἔλθοις, χαίρομαι ἄν* « si tu venais, je serais bien heureux » ; *εἰ οἱ ἄνθρωποι ἀγαθοὶ ἦσαν, ἡῦδαιμόνουν ἄν* « si les hommes étaient bons, ils seraient heureux ».

11. — Dans nombre de langues, on utilise la **forme du passé** du verbe comme marquant, non du sens passé mais du sens hypothétique de la phrase conditionnelle. La chose est particulièrement frappante en français où avec le sens futur le verbe est à la forme du **présent** dans la conditionnante et à celle de l'imparfait **passé présent** dans la suppositionnelle, tandis qu'il est à celle du **futur** dans la conditionnée et à celle du **passé futur** (appelé improprement conditionnel (cf. chap. 257, § 8 sqq.) dans la conjecturale : *s'il fait beau, j'irai me promener* (conditionnelle), *s'il faisait beau, j'irais me promener* (hypothétique, cf. aussi :

*Si Peau d'âne m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême.*
(La Fontaine, *Fables*, VIII, 4, Le Pouvoir des Fables).

12. — Il suffit souvent en français d'exprimer la suppositionnelle, la conjecturale qu'elle appelle se devinant d'elle-même : *Si j'étais roi ; Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait* (Proverbe).

13. — L'emploi, comme dans la conjecturale, du passé futur (conditionnel) dans la suppositionnelle déjà marquée par le translatif *si* est en français une incorrection dénotant le parler le plus vulgaire : fr. * *Si ce serait facile, ce serait déjà fait*, au lieu du correct : *Si c'était facile, ce serait déjà fait*.

Cette incorrection est une de celles qui trahit le plus fréquemment les non-francophones. Elle a été remarquée par A. Daudet : *Si j'aurais des actionnaires, si je réunirais des fonds*, prêtés à M. de Sieboldt, savant bavaïois (*Contes du Lundi*, l'Empereur aveugle, I), *Si j'oserais demander à Mossié de vouloir bien signer son nom*, dit la Suisse qui est femme de chambre de l'hôtel du Rigi-Kulm (*Tartarin sur les Alpes*, I, in fine).

14. — Ce n'est pas à dire que le passé futur ne puisse pas suivre le translatif *si* en français. Mais en pareil cas, la conjecturale marquée par le passé présent est indépendante de la conditionnante marquée par le translatif *si*. Ce type de phrase est d'ailleurs rare en français, où il est dépourvu d'élégance : *Si, faute de vent, le Repton aurait eu grand'peine à rejoindre le Saint-Enoch, il pouvait envoyer ses embarcations* (J. Verne, *Le Serpent de mer*, XI, p. 185).

15. — Comme marquant du sens hypothétique de la phrase, l'anglais fait comme le français usage de la forme du passé du verbe. Au lieu de l'auxiliaire du futur (*shall, will*), il emploie le passé de cet auxiliaire, (*should, would*), ce qui donne un passé futur : *we should be happy, if you came* « nous serions heureux, si vous veniez », *should I swing for it* « dussè-je être pendu ».

16. — Il en est de même en allemand, où l'hypothétique est marquée par la forme du passé du subjonctif : *wenn er käme, wäre ich froh* « s'il venait, je serais content », *sollte uns der Feind angreifen* « si l'ennemi venait à nous attaquer ». En particulier dans les suppositionnelles, au lieu de l'auxiliaire du futur (*ich werde*), on emploie le passé du subjonctif de cette forme (*ich würde*) : *wenn das Wetter schön wäre, würde ich spazieren gehen* « s'il faisait beau, j'irais me promener ».

17. — De même, en russe, le verbe de toute hypothétique (suppositionnelle ou conjecturale) est toujours au prétérit : *если бы у меня было время, то я бы пришёл к вам* « si j'avais le temps, j'irais vous voir ».

18. — Dans toutes les langues, où la forme du passé du verbe est utilisée pour servir de marquant au sens hypothétique de la phrase (cf. ci-dessus, § 11), on ne saurait évidemment en faire usage pour servir de marquant au temps passé, qui se trouve ainsi privé de son marquant naturel. Dans ce cas, au lieu d'avoir recours à la forme du temps, indisponible, on utilise celle de la sécution, en faisant appel, au lieu du temps passé, à la sécution antérieure, ce qui, dans les phrases conditionnelles et hypothétiques, se trouve revenir au même : fr. *s'il avait fait beau, j'aurais été me promener* (cf. ci-dessus, § 11). De même, avec la très vulgaire incorrection signalée ci-dessus (cf. § 13), on a la charge humoristique bien connue * *Si j'aurais su que tu aurais venu, je m'aurais en allé*, au lieu du correct : *Si j'avais su que tu serais venu, je m'en serais allé*.

19. — En latin, le temps de l'hypothétique est marqué à la fois par la sécutio et par le temps. Si l'hypothétique est au futur on met le verbe au futur de l'infectum : *felix sim, si amicum habeam* « je serais heureux si (plus tard) j'avais un ami » ; si elle est au présent, on met le verbe au passé de l'infectum (imparfait) : *felix essem, si amicum haberem* « je serais heureux si (maintenant) j'avais un ami » ; enfin si elle est au passé on met le verbe au passé du perfectum (plus-que-parfait) : *felix fuisset, si amicum habuisset* « j'aurais été heureux si j'avais eu un ami ».

20. — En russe, il n'est pas possible de marquer une différence de temps dans l'hypothétique, et la phrase *если бы у меня было время, то я бы пришёл к вам* (cf. § 17) peut tout aussi bien signifier « si j'avais eu le temps, j'aurais été vous voir » (passé) que « si j'avais le temps, j'irais vous voir » (présent et futur).

21. — Dans certaines langues, la conjecturale est marquée par un translatif spécial qui la distingue de la conditionnée.

22. — En grec ce marquant est *ἄν* : *εἰ ἔλθοις, χαίρομι ἄν* « si tu venais, je serais bien heureux » (potentiel), *εἰ ἦλθες, ἐχάρην ἄν* « si tu étais venu, j'aurais été bien heureux ».

23. — En russe, ce marquant est *бы* qui est de rigueur non seulement dans la conjecturale, mais aussi dans la suppositionnelle : *если бы у меня было время, то я бы пришёл к вам* « si j'avais le temps, j'irais vous voir » (cf. §§ 17 et 20).

24. — Il peut arriver que la suppositive ne soit pas marquée et que son sens hypothétique résulte du seul contexte : fr. *Un degré de plus, il aurait été exorciste et investi du pouvoir de chasser les démons !* (Ed. About, *Le Roi des Montagnes*, IV).

25. — L'hypothétique peut se combiner avec la comparative lorsque la notion qui sert de point de comparaison est elle-même le fait d'une hypothèse. On a alors affaire à une **comparative hypothétique**.

26. — Le translatif de la comparative hypothétique est en français *comme si* : *Alfred hurle comme si on l'égorgeait*.

27. — Le latin connaît pour la comparative hypothétique plusieurs translatifs : *quasi, tamquam, velut si* : *timent eum, quasi crudelis sit* « ils le craignent comme s'il était cruel. »

28. — En russe, la comparative hypothétique est marquée par la locution translative *как будто бы*, qui est souvent amputée d'un de ses trois éléments (*как будто, будто бы, как бы*) ou même de deux (*будто*) : *он смеётся, будто бы не понял* « il rit comme s'il ne comprenait pas ».

CHAPITRE 260. — La proposition concessive.

1. — Tandis que la proposition causale est celle qui exprime la cause qui entraîne l'effet exprimé par la proposition régissante, la proposition **concessive** est celle qui exprime la cause qui devrait entraîner l'effet contraire.

Proposition causale : *Alfred est généreux, parce qu'il est riche.*

Proposition concessive : *Alfred est généreux, bien qu'il soit pauvre.*

2. — De ce point de vue, la proposition concessive peut être considérée comme le **contraire** de la proposition causale.

3. — C'est pourquoi, dans l'ensemble logique formé par la proposition causale et la régissante qu'elle entraîne, il suffit, outre le changement de translatif, de **retourner** le sens d'une (et d'une seule) de ces deux propositions pour transformer la causale en concessive.

4. — Soit par exemple l'ensemble *Alfred est généreux, parce qu'il est riche* : il suffit, outre le changement de translatif, de mettre au **négatif** une des deux propositions pour transformer la seconde de causale en concessive.

a) Concessive résultant du renversement sémantique de la régissante : *Alfred n'est pas généreux, bien qu'il soit riche* ou *Alfred est mesquin, bien qu'il soit riche.*

b) Concessive résultant du renversement sémantique de la subordonnée causale : *Alfred est généreux, bien qu'il ne soit pas riche*, ou *Alfred est généreux, bien qu'il soit pauvre.*

5. — Mais bien entendu si l'on retourne en le mettant au négatif le sens des deux propositions, la régissante et la causale qui l'entraîne, le rapport sémantique entre les deux reste causal : *Il n'est pas généreux, parce qu'il n'est pas riche* ou *Il est mesquin parce qu'il est pauvre.*

6. — Le translatif usuel de la proposition concessive est en français *quoique* (ou *bien que*) : *Alfred est généreux, quoiqu'il soit pauvre* ou *bien qu'il soit pauvre.*

7. — Tandis que la causale se met en français à l'indicatif, la concessive se met au subjonctif, sans doute parce qu'elle est le contraire de la causale.

8. — On trouve fréquemment aussi en français, avec valeur de translatif de la subordonnée concessive, le translatif *si* au sens de « s'il est vrai que ». Mais en ce cas la concessive se met à l'indicatif : *Je me résolus d'aller si lentement, et d'user de tant de circonspection en toutes choses, que, si je n'avançais que fort peu, je me garderais, au moins, de tomber.* (Descartes, *Discours de la Méthode*, II).

9. — La notion de la subordonnée concessive est également volontiers exprimée en français par l'expression *avoir beau* (avec l'indicatif) :

On avait beau heurter et m'ôter son chapeau,

On n'entrait pas chez nous sans graisser le marteau.

(Racine, *Les Plaideurs*, I, 2).

10. — En latin, le translatif est *cum* (et secondairement *quamvis* et *licet*) avec le subjonctif, ou *quanquam*, *etsi*, *tametsi* avec l'indicatif : *cum sis callidus, tamen deceptus es* ; *quanquam es callidus, tamen deceptus es* « quoique tu sois habile, tu as pourtant été trompé ».

11. — Dans les langues germaniques, les propositions concessives sont également marquées par des translatsifs préposés : angl. *though Alfred is poor, he is very generous*, all. *obschon Alfred arm ist, ist er dennoch sehr freigebig* « bien qu'il soit pauvre, Alfred est très généreux ».

12. — En russe, le translatif de la proposition concessive est *хотя* : *хотя он бедный, он очень щедрый* « bien qu'il soit pauvre, il est très généreux ». On remarquera que ce translatif, qui n'est autre que le participe présent du verbe rus. *хотеть* « vouloir », est à rapprocher du latin *quamvis*. La genèse de ce translatif, qui fait intervenir en russe comme en latin la notion de « vouloir », doit sans doute procéder de la même démarche psychologique dans les deux cas.

13. — On notera également le voisinage sémantique du translatif de la proposition concessive avec celui des conditionnantes amplificatives *même si* (cf. chap. 258, § 31 et ci-dessus § 8) : gr. *καίπερ, και ει, και εαν, καν*, lat. *etsi* ; gr. *ει και, εαν και*, all. *obschon, obgleich*, slov. *dasiravno*, tous ces translatifs ayant également le sens de « quoique ».

CHAPITRE 261. — La proposition consécutive.

1. — Tandis que la proposition causale est celle qui exprime la cause qui entraîne l'effet exprimé par la proposition régissante, la proposition **consécutive** est celle qui exprime la **conséquence**, c'est-à-dire l'effet produit par la cause exprimée dans la proposition régissante.

2. — Comme la proposition concessive, mais d'un autre point de vue (cf. chap. 260, § 2), la proposition consécutive est donc, elle aussi, le **contraire** de la proposition causale, puisque la conséquence est en bonne logique le contraire de la cause.

3. — La proposition consécutive est ainsi une proposition circonstancielle de conséquence, c'est-à-dire une proposition transférée en adverbe de conséquence.

4. — Le translatif de la proposition consécutive est en français *de sorte que*, avec les variantes à peu près synonymes *de manière que*, *de façon que*, *si bien que*, locutions translatives qui se construisent toutes avec l'indicatif : *Il pleuvait à verse de telle sorte que nous fûmes obligés de nous mettre à l'abri*.

5. — En latin, le translatif de la proposition consécutive est *ut* (introduit dès la proposition régissante soit par l'adverbe de manière *ita*, soit, s'il s'agit du degré d'une qualité, par l'adverbe de quantité *tam*). A la différence du français, la proposition consécutive se met toujours au subjonctif : *ita sunt territi, ut nemo resistere auderet* « ils furent tellement effrayés, que personne n'osa résister », *tam sagax est hic homo, ut decipi non possit* « cet homme est si sagace, qu'il ne peut être trompé »

6. — La nuance consécutive est quelquefois rendue par le simple pronom relatif (v. chap. ci-dessus, chap. 247, § 3). A l'élément jonctif (*et, atque*) mis en évidence par l'artifice signalé ci-dessus (v. chap. 247, §§ 11 et 12) et qui permet de décomposer le pronom relatif *qui* en *et + is*, il y a alors lieu de substituer un élément véritablement translatif de valeur atténuée comme *ut* (cf. ci-dessus chap. 247, § 8) et de décomposer sémantiquement le pronom relatif *qui* en *ut + is* : *domus est, quae*

nulli mearum uillarum cedat « c'est une maison telle qu'elle ne le cède à aucune de mes villas » (cf. aussi l'exemple cité ci-dessus au chap. 251, § 19).

7. — En grec, le translatif de la proposition consécutive est *ὥστε* (volontiers introduit dans la proposition régissante par l'adverbe de manière *οὕτως*). La proposition consécutive se met soit à l'infinitif, soit à l'indicatif : *οὕτως εὐσεβῆς ἦν Σωκράτης ὥστε οὐδὲν ἄνευ θεῶν γνώμης ἐποίει* « Socrate était si pieux, qu'il ne faisait rien sans l'avis des dieux ».

8. — En allemand, le translatif de la proposition consécutive est *dass* suivi de l'indicatif et éventuellement précédé comme antécédent par l'adverbe de manière *so* ou le substantif transféré en adverbe par le génitif *der Art* : *Alfred war so müde, dass er nicht weiter gehen konnte* « Alfred était si fatigué qu'il ne put pas aller plus loin ».

9. — En russe, le translatif de la proposition consécutive est *что* suivi de l'infinitif et éventuellement précédé comme antécédent par l'adverbe de manière *так* : *он мне не писал, так что я не знаю когда он придёт* « Il ne m'a pas écrit, de sorte que j'ignore quand il arrivera ».

10. — Somme toute, l'expression de la proposition consécutive est de typologie identique dans la plupart des langues de l'Europe. Seul, le latin s'y singularise en faisant usage, à la différence des autres langues, du mode subjonctif.

CHAPITRE 262. — La proposition finale.

1. — La proposition **finale** diffère de la proposition consécutive en ce que la conséquence de la cause exprimée par la proposition régissante, au lieu d'être fortuite, est intentionnelle et voulue ¹.

2. — La proposition finale est donc, au même titre que la proposition consécutive, le **contraire** de la proposition causale. C'est peut-être pourquoi, en français, elle se met au subjonctif, alors que la proposition causale se met à l'indicatif.

3. — La conséquence intentionnelle et voulue n'étant autre chose que le **but**, la proposition finale est donc une proposition transférée en adverbe de but. Le circonstant qu'elle exprime est le but de l'action exprimée par la proposition régissante, c'est-à-dire l'intention de son prime actant.

4. — Le translatif le plus usuel de la proposition finale est en français *afin que* : *vous réchauffez le serpent qui pique, afin qu'il pique plus sûrement* (Fléchier).

5. — L'**antécédent** transféré *afin* peut n'être pas exprimé si la proposition régissante exprime une volonté marquée par l'emploi de l'impératif. Le translatif se trouve alors réduit à son élément proprement translatif *que* : *approchez, que je vous voie; ôte-toi de là, que je m'y mette*.

1. Cf. F. Brunot, *La pensée et le langage*, p. 843.

6. — L'antécédent figé dans le translatif du second degré *afin* est le substantif *fin*, dont a été tiré le nom de la proposition finale.

7. — Il s'agit bien entendu en l'occasion du substantif *fin* employé au sens de « but », tel qu'on le rencontre encore dans des expressions telles que *la fin justifie les moyens, à ces fins*.

8. — Mais ce sens du mot *fin* n'est plus son sens le plus usuel en français actuel, où la *fin* est avant tout sentie comme l'opposé du « commencement ». Au sens de « but », le mot *fin* est quelque peu vieilli et ne s'emploie plus que dans une langue soignée.

9. — Aussi n'est-il pas étonnant qu'il ait également vieilli sous sa forme figée dans l'antécédent agglutiné *afin*, où il est fortement concurrencé par des substantifs plus jeunes, comme par exemple *intention* et surtout *but*.

10. — Ainsi s'explique l'insistance à pénétrer dans la bonne langue du mot *but* dans la locution translatif de la proposition finale, *dans le but de* qui se heurte à la résistance désespérée des puristes, dont le principal argument est que l'on *vis*e un but, mais que l'on ne se trouve pas *dedans* et que par conséquent c'est une impropriété de dire *dans un but*.

11. — En dépit de la justesse théorique de cet argument, on constate en fait une tendance du mot *but* à l'emporter dans toutes les locutions finales.

12. — C'est le cas dans le mot interrogatif nucléaire final, dont la seule forme réellement vivante est *dans quel but ?* (ou beaucoup moins usuellement *dans quel dessein ?*), tandis que *à quelle fin ?*, seul correct, est franchement démodé.

13. — Cette tendance n'est pas récente et on trouve déjà la locution interrogative nucléaire *dans quel but ?* employée fréquemment dans Alexandre Dumas père : *Elle va en Angleterre, répondit Athos. — Et dans quel but ? — Dans le but de faire assassiner Milord Buckingham.* (A. Dumas, *Les trois Mousquetaires*, II, chap. 10, cf. *ibid.*, II chap. 13).

14. — La vitalité de cette locution se mesure à sa fréquence, qui semble s'être constamment accrue chez Alexandre Dumas : *Et dans quel but cette visite ? (Vingt ans après, I, chap. 45, cf. aussi ibid., II, 12, Le Vicomte de Bragelonne, Remember, où l'auteur est forcé, malgré lui, de faire un peu d'histoire, Ce que n'avaient prévu ni naïade ni dryade, Fin de l'histoire d'une naïade et d'une dryade, Comment il est bon d'avoir deux cordes à son arc, Le labyrinthe, Visite domiciliaire, Ce qui se passait au Louvre pendant le souper de la Bastille, Le prisonnier, Conseils d'ami).*

15. — L'emploi de cette locution interrogative nucléaire a pour conséquence le développement de la locution conjonctive *dans le but de* : *Le compère allait se dénoncer lui-même pour qu'on l'embastillât. Et dans quel but, monsieur ? Dans le but de revenir manger de ma cuisine à trois livres* (A. Dumas, *Le Vicomte de Bragelonne, Les petits comptes de Monsieur Baisemeaux de Montlezin*) ; *l'enquête ouverte sur ces mêmes faits en 1853 dans le but d'assurer l'exécution de legs stipulés par l'Empereur* (Maupassant, *Contes, Une page d'histoire inédite*).

16. — De nos jours, en dépit de la résistance désespérée des puristes, la locution *dans le but ?* se rencontre sous la plume des écrivains les plus réputés : *La lettre avait été communiquée d'urgence à la presse par Poincaré lui-même. Dans quel but ?* (Roger Martin du Gard, *Les Thibault*, Été 1914, III, 64, p. 143 et cf. *ibid.*, p. 149).

17. — En raison de sa structure et du substantif figé qu'elle contient, la locution conjonctive *afin que* a d'ailleurs pour effet d'entraîner une translation du premier degré *afin de* avec emploi de l'infinitif.

18. — Le translatif du second degré *afin que* se trouve ainsi concurrencé victorieusement par un translatif qui appelle une translation du premier degré.

19. — La proposition finale voisinant par ailleurs sémantiquement avec la proposition modale, il est fréquent qu'elle admette comme translatif une locution translative contenant le substantif *manière* (ou *façon*) comme *de manière que* : *Soignez bien votre malade, de manière qu'il guérisse.*

20. — Les locutions translatives *de manière que*, *de façon que* manifestent une déplorable propension à s'alourdir, sous l'influence des locutions *de manière à*, *de façon à*, en *de manière à ce que*, *de façon à ce que*, dont le *à ce* est superfétatoire et sévèrement condamné à juste titre par tous les grammairiens¹, ce qui ne l'empêche pas de se répandre de plus en plus. Mais le moyen de lutter efficacement contre cette abominable négligence, quand les académiciens, dont la mission est de défendre le bien dire, sont les premiers à s'en rendre coupables : *Il s'engage à tout arranger de façon à ce que dans quinze jours, dès mon retour de Paris, nous n'ayons plus l'une et l'autre qu'à signer.* (Pierre Benoît, *Alberte*, p. 127); *Monseigneur ! murmura le chevalier à l'oreille de Monsieur, de façon à ce que tout le monde remarquât bien qu'il se modérait...* (A. Dumas, *Le Vicomte de Bragelonne*, Monsieur est jaloux de Guiche); *Arrangez-vous de façon à ce que si, par hasard, il (le roi) vous adressait la parole, il ne vous prenne point la bouche pleine* (*Ibid.*, Le souper du roi); *Mais vous n'avez donc pas appelé de façon à ce qu'il entendît* (*Ibid.*, L'Ombre de M. Fouquet); *Elle les avait placés de manière à ce qu'ils pussent voir le développement superbe du couvert* (Zola, *L'Assommoir*, VII).

21. — Dans la plupart des langues, au moins des langues européennes, les subordinées finales sont marquées par les translatifs préposés.

Lat. *ut* : *hanc uestem tibi do, ut induas* « je te donne cet habit pour que tu le mettes ».

ne (au négatif) : *hoc tibi dico, ne ignores* « je te dis ceci, pour que tu ne l'ignore pas ».

Gr. *ἵνα* : *τοῦτο τὸ ἱμάτιον σοὶ δίδωμι, ἵνα ἐνδύῃς* « je te donne cet habit pour que tu le mettes ».

All. *damit* : *ich gebe dir dieses Kleid, damit du es anziehst.*

22. — On aura remarqué qu'en latin et en grec le verbe de la proposition finale se met, comme en français (cf. ci-dessus § 2), au subjonctif.

1. André Moufflet, *Contre le massacre de la langue française*, s. d. (1930), p. 133, *Encore le massacre de la langue française*, 1935, p. 228.

23. — En latin, le sens final est quelquefois rendu, comme le sens consécutif (ch. ci-dessus, chap. 261, § 6), par le simple pronom relatif et l'emploi du subjonctif : *Legatos Romam, qui auxilium ab senatu peterent, miserunt* « ils envoyèrent à Rome des ambassadeurs pour demander du secours au Sénat ».

CHAPITRE 263. — La proposition modale.

1. — Les propositions modales sont celles qui sont transférées en adverbes de *manière*.

2. — C'est pourquoi on les appelle couramment **circonstanciennes de manière**.

3. — Le terme de **modales**, que nous adoptons ici, n'est qu'un pis aller. Car en français courant l'adjectif **modal** ne signifie pas normalement « ce qui se rapporte à la manière », mais plutôt « ce qui se rapporte au mode », et le substantif **mode** a en grammaire française une signification toute différente de celle de **manière**. L'adjectif **modal** ne peut signifier « qui se rapporte à la manière » que dans le français savant, en relation avec le latin *modus* « manière ». Mais comme il est malaisé de trouver en français un adjectif correspondant sans équivoque possible au substantif **manière**, et qu'il est d'autre part commode de pouvoir désigner la « proposition circonstancielle de manière » autrement que par cette longue périphrase nous prendrons notre parti de cette ambiguïté difficilement évitable, en nous bornant, pour toute excuse, à la signaler à l'attention du lecteur.

4. — La proposition modale, c'est-à-dire la proposition transférée en adverbe de manière par une translation du second degré, est rare, tout au moins dans nos langues d'Europe.

5. — Cependant on en trouve des exemples. C'est en particulier le cas pour la modale négative en latin *Nemo fit doctus, quin multum laboret* « Personne ne devient savant sans travailler beaucoup ».

6. — En français, on trouve la proposition modale exprimée par le subjonctif dans les expressions comme *advienne que pourra* ou, avec deux subjonctifs, le second par attraction, *coûte que coûte, vaille que vaille*. La glose ordinaire de cette dernière expression par « tant bien que mal, à tout hasard » montre qu'il s'agit bien là d'une translation en adverbe de manière.

7. — Il arrive, dans le français parlé d'avant-garde, que la notion verbale soit complètement incorporée dans le substantif et que la proposition se réduise en fait au type de : *Brouillard ou pas brouillard, je prendrai la mer à midi*.

8. — Cette tournure est très aimée par l'anglais, qui réduit volontiers les phrases à l'essentiel : *fog or no fog* (*Shipbuilders*, p. 68) « brouillard ou pas brouillard ».

9. — Mais la translation du second degré n'est pas usuelle dans ce cas en français, et l'on recourt alors normalement à la translation du premier degré double $I > A > E$ qu'est le gérondif (cf. chap. 224, § 14).

10. — Dans ce cas la translation $I \gg E$ n'est souvent qu'une translation elliptique (cf. ci-dessus chapitres 226 et 227) qui se compose d'un ensemble plus complexe de deux translations simples.

11. — Soit par exemple la phrase fr. *Quand je parlais en vacances, mon voisin me gardait ma maison, moyennant quoi je lui abandonnais toute la récolte de fruits de mon jardin*, la translation du second degré $I \gg E$ marquée par la locution conjonctive *moyennant quoi* peut se décomposer en :

1° ($I \gg A$) une translation du second degré de la proposition indépendante *je lui abandonnais toute la récolte de fruits de mon jardin* en adjectif marquée par l'élément translatif *qu-* contenu dans le pronom relatif *quoi*.

2° ($A > E$) une translation (exactement une transvaluation, cf. ci-dessus chap. 204) du premier degré de l'adjectif ainsi obtenu en adverbe au moyen du translatif *moyennant*.

12. — Soit maintenant la phrase fr. *Décidez-vous à partir, auquel cas je me mettrai aussi en route*, la translation du second degré $I \gg E$ marquée par le translatif (locution conjonctive) *auquel cas* peut se décomposer en :

1° ($I \gg A$) une translation du second degré marquée par l'élément translatif *qu-* contenu dans le pronom relatif *auquel*. Cet A dépend d'un O (*cas*) qui subit.

2° ($O > E$) une translation du premier degré marquée par le translatif (préposition) *à* qui est contenu dans l'article contracté contenu lui-même dans le pronom relatif *auquel*.

Le transféré A de la première translation est donc en connexion avec le transférend O de la seconde, et cette connexion est incluse dans la translation elliptique $I \gg E$.

13. — La manière dont une chose est faite peut être exprimée par comparaison avec une autre. La proposition modale est alors une **proposition comparative**.

14. — En français le translatif de la proposition comparative est *comme* : *J'aurais pu la tuer comme on assomme un chien qui désobéit* (Maupassant, *Contes*, Allouma, II); *Il parlait comme coule une fontaine* (*Ibid.*, Duchoux); *Ces gens-là mentent comme ils respirent*; *Comme on fait son lit on se couche* (Proverbe).

15. — C'est également de ce type que se rapprochent, en français, les phrases subordonnées par translation du second degré dont le translatif est *selon que* :

*Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les jugements de Cour vous feront blanc ou noir.*
(La Fontaine, *Fables*, VII, 1, Les animaux malades de la Peste).

16. — Il en est de même des phrases subordonnées dont le translatif est à *force de*, nuance pour l'expression de laquelle l'italien emploie quelquefois l'impératif répété :

It. : *Gira, gira, finalmente capitò in una viuzza* « à force de rôder (m.-à-m. tourne, tourne), il arriva dans une ruelle » (A. Pézard, *Grammaire italienne*, p. 214).

17. — La proposition comparative est assez commune dans les langues. On la trouve par exemple en allemand, où elle est introduite par le translatif *wie* : *Die dänischen Könige, die im elften Jahrhundert über England herrschten, fühlten sich keineswegs als Fremde, wie z. B. Knut seine Gesetze in altenglischer Sprache abfassen liess.* (Karl Luick, *Historische Grammatik der englischen Sprache*, I, p. 19).

CHAPITRE 264. — La proposition quantitative.

1. — La proposition quantitative est une proposition transférée en adverbe de quantité (cf. chap. 37, § 49).

2. — La proposition quantitative est généralement introduite par une locution translative souvent constituée par un **adverbe de quantité** et par un translatif usuel comme le français *que*.

3. — Le translatif de la proposition quantitative est par exemple en français une locution translative du type de *autant que, tellement que* : *Je travaillerai autant que vous voudrez ; Il se retournait tellement que sa femme s'en inquiéta* (Brillat-Savarin).

4. — En latin, le translatif de la proposition quantitative est *quantum* : *quantum in me erit* « autant que je pourrai ».

5. — En grec, le translatif de la proposition quantitative est ὅσον ou ὡς : ὅσον γέ μ'εἰδέναι « pour autant que je sache », ὡς εἰκόσα « autant qu'on peut conjecturer ».

6. — En anglais, la locution qui sert de translatif à la proposition quantitative est du type *as much as ; for as much as I know* « pour autant que je sache », *as far as I can judge* « pour autant que j'en puisse juger ».

7. — En allemand, on utilise la locution *so viel* comme translatif de la proposition quantitative : *so viel als möglich* « autant que possible ».

8. — En russe, le translatif de la proposition quantitative est le même que l'interrogatif nucléaire de quantité сколько : тсы скажи напрямик сколько за ней движимого и недвижимого (Gogol, *Le Mariage*, I, 13) « Dis-moi carrément à combien se monte sa fortune en meubles et en immeubles, сколько можно судить « autant qu'on en puisse juger », сколько я знаю « pour autant que je sache », sans oublier l'expression courante сколько угодно « tant que vous voudrez ».

9. — On notera que les propositions quantitatives résultant d'une translation ne peuvent guère résulter que d'une **translation du second degré**. On n'en voit guère qui résultent d'une translation du premier degré.

CHAPITRE 265. — Les propositions indéterminatives généralisées.

1. — La proposition **indéterminative généralisée** est un type de concessive qui comporte, non une concession fonctionnelle, comme la proposition concessive (cf. chap. 260), mais une **concession catégorique** portant sur un seul des éléments constitutifs de cette proposition.

2. — Il existe donc autant de types d'indéterminatives généralisées qu'il peut exister de types de phrases et que celles-ci peuvent mettre en jeu de catégories diverses.

3. — Le **translatif** de l'indéterminative généralisée est en général, dans les différentes langues, une **locution translative** constituée par deux éléments dont l'un indique l'**indétermination** et l'autre la **généralisation**.

4. — L'élément translatif indiquant l'indétermination est en général le relatif qui est (ou approximativement) de même forme que l'interrogatif de même catégorie, fr. *qui (que vous soyez)*, lat. *qui(cumque)*, gr. (ὅς)τις (ποτέ), angl. *who (ever)...*, *who (so-ever)...*, all. *wer (auch immer)...* rus. кто ни toutes ces locutions ayant le même sens qu'en français : angl. *whoever calls must be introduced at once* « il faut faire entrer immédiatement quiconque se présentera ».

5. — L'élément translatif indiquant la généralisation est le mot désignant l'universel dans la catégorie du temps en grec, en anglais et en allemand : gr. (ὅστις) ποτέ, angl. *(who so) ever*, all. *(wer auch) immer* (cf. aussi fr. *quiconque* < (**qui qu'*) *onque(s)*, éventuellement renforcé par un adverbe de manière, *so* en anglais, *auch* en allemand).

6. — En latin, la généralisation est marquée par l'agglutination au relatif, qui exprime l'indétermination, d'un élément qui comporte le jonctif adjonctif *-que* : *quicumque*.

7. — En français, le marquant de la généralisation est le relatif usuel *que*. Comme l'élément **indéterminatif** a la forme de l'interrogatif (cf. ci-dessus § 4) et que celui-ci commence souvent par le thème d'interrogatif *qu-*, il en résulte que la locution translative des indéterminatives généralisées présente souvent la répétition de l'élément *qu-*. De ces deux *qu-*, le premier marque l'indétermination, le second la généralisation : *qui que vous soyez*, *quoi que vous fassiez*, *quelle que soit votre intention*. Ce procédé rappelle le redoublement du latin *quisquis*. Ce double *qu-* du français, s'il n'est pas toujours très euphonique, a l'avantage d'être caractéristique. Aussi en arrive-t-il quelquefois à être répété

non deux, mais trois fois : ¹ *quelque* ² *riche* ³ *que vous soyez*.

8. — En russe, la généralisation est marquée par l'emploi de la particule négative *ни* : кто бы то ни было « qui que ce soit ».

9. — Ces divers procédés permettent aux différentes langues d'exprimer la concession catégorique des indéterminatives généralisées dans les catégories les plus diverses.

10. — L'indéterminative généralisée peut appartenir à la catégorie du substantif : *qui que tu sois, accueille-moi sous ton toit*.

11. — Le français utilise également le translatif *quiconque* :

*Quiconque a beaucoup vu
Peut avoir beaucoup retenu*

(La Fontaine, *Fables*, 1, 8, L'Hirondelle et les Petits oiseaux).

Il y a alors translation elliptique, la translation double $I \gg A > O$ étant ramenée à $I \gg O$.

12. — Au lieu de *quiconque*, beaucoup d'étrangers trouvent commode d'employer en français la locution traduite de leur langue **chacun qui* : **chacun qui a beaucoup vu...* Cette locution, sans être absolument intelligible pour un Français, constitue néanmoins une grave incorrection. C'est une de ces fautes que ne font jamais les Français, et qui trahit infailliblement le non francophone. Aussi les étrangers sont-ils ravis quand on leur apprend que rien n'est plus simple que d'employer correctement *quiconque*, qu'ils évitent généralement avec soin parce que les grammairiens ont réussi à leur représenter son emploi comme un épouvantail. En fait, il suffit de formuler la phrase à exprimer avec l'incorrect *chacun qui*, puis de lui substituer **mécaniquement** *quiconque* sans rien changer par ailleurs à la construction de la phrase.

13. — Le translatif latin de l'indéterminée généralisée transférée en substantif est *quicumque* ou *quisquis* : *quicumque es* ou *quisquis es* « qui que vous soyez ».

14. — Quand il est second ou tiers actant, le translatif de l'indéterminée généralisée prend la marque de cet actant dans les langues où celui-ci a une marque spéciale : angl. *he took his hat off to whomsoever he met* « il saluait tous ceux qu'il rencontrait, quels qu'ils fussent ».

15. — Si le substantif désigne non une personne, mais une chose, l'élément indéterminatif de la locution translative a la forme de l'interrogatif que l'on emploie pour les choses, fr. *quoi que* :

*Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
Est toujours, quoi qu'on fasse, un méchant écrivain.*

(Boileau, *Art Poétique*, I, 161-162).

Quoi que vous disiez, ma décision est prise, angl. *whatever : whatever he asks, he is sure to get* « quoi qu'il demande, il est sûr de l'obtenir », all. *was er auch immer sagen mag,...* « quoi qu'il dise,...

16. — Le français peut aussi faire appel au translatif *malgré* construit avec le subjonctif : *malgré que j'en eusse* (c'est-à-dire étymologiquement (*quelque*) *mauvais gré que j'en eusse*, cf. chap. 42, § 17), *il me fallut bien sourire* (G. Duhamel, *Le jardin des bêtes sauvages*).

17. — On se gardera bien entendu de confondre en français le translatif de la proposition indéterminative généralisée désignant des choses *quoi que* (en deux mots) avec le translatif de la proposition concessive *quoique* (en un mot, cf. chap. 260) : *j'irai voir Alfred, quoique je ne le connaisse pas*.

18. — Dans la catégorie de l'adjectif, l'indéterminative généralisée est marquée en français par le translatif *quelque* (en un mot) s'il s'agit d'un adjectif épithète, par le translatif *quel que* (en deux mots) s'il s'agit d'un adjectif attribut : *Quelques décisions que vous preniez, vous vous en repentirez ; quelle que soit ton opinion, tu m'approuveras.*

19. — En latin, le translatif de l'indéterminative généralisée adjective est *quicumque* : *quaecumque fortuna erat, patiebatur*, « quel que fût son sort, il le supportait ».

20. — S'il s'agit d'un adjectif de qualité, le latin emploie le translatif *qualiscumque*, s'il s'agit d'un adjectif de quantité, le translatif *quantuscumque* : *illud quod est, qualecumque est, probat* (Cicéron, *Brutus*, 193) « ce qui se présente, quelle qu'en soit la qualité, il l'approuve » ; *totum hoc, quantumcumque est..., totum est ... tuum* (Cicéron, *Pro Marcello*, 2, 7) « toute cette gloire, quelque grande qu'elle soit, est tout entière à toi ».

21. — En allemand, la locution translative des indéterminées transférées en adjectif qualificatif est *was es auch immer für ein*, qui correspond à l'adjectif interrogatif *was für ein* : *was er auch immer für Gründe haben mag* « quelles que soient ses raisons ».

22. — La locution translative qui introduit l'indéterminative généralisée transférée en adverbe de temps est rare dans les langues. On s'arrange en général pour lui substituer le translatif de l'indéterminée généralisée adjective (cf. ci-dessus, § 17) : *quel que soit le moment où l'on va chez lui, il est toujours sorti*. Cependant on trouve couramment en cet emploi le translatif *когда ни* en russe : *когда ни зайдёшь к нему он всегда пьян* « quel que soit le moment où l'on va chez lui, il est toujours ivre ».

23. — En anglais, la locution translative des indéterminées généralisées adjectives *which(so)ever*, qui répond à la formule donnée ci-dessus (cf. §§ 4 et 5), est souvent supplantée par la locution translative des déterminatives généralisées substantives désignant une chose *whatever* : *whatever news you get, let us know at once* « quelles que soient les nouvelles que vous recevrez, communiquez-les-nous immédiatement », *for any reason whatever* « pour quelque raison que ce soit ».

24. — Les locutions translatives qui introduisent l'indéterminative généralisée transférée en adverbe de lieu sont en français du type *où que ? où que tu ailles, je te suivrai ; d'où que tu viennes, dis-le moi*.

25. — Dans les langues étrangères, les translatsifs des indéterminatives généralisées de lieu sont de type :

Grec : *όπόθεν δήποτε* « de quelque lieu que ».

Angl. : *wherever* « où que » : *wherever you go, let me go with you* « où que vous alliez, laissez-moi aller avec vous ».

All. : *wo auch immer* « où que » : *wo ich ihn auch immer treffen kann* « en quelque endroit que je le trouve ».

Rus. : *откуда ни (отколе ни)* : *отколе ни возьмись, на встречу моська им* (Krylov, *Fables*, l'Éléphant et le Carlin) « sortant d'on ne sait où, un carlin vint à leur rencontre ».

26. — Les locutions translatives qui introduisent l'indéterminative généralisée transférée en adverbe de manière sont du type fr. *comment que*¹ : « *comment que tu t'y prendras, tu auras du mal à réussir* ».

27. — Dans les langues étrangères, la locution translative correspondante est en allemand *wie auch immer* et en russe как ни : rus. как ни торопись, не успеешь « tu auras beau te dépêcher, tu n'y arriveras pas. »

28. — Les locutions translatives qui introduisent l'indéterminative généralisée transférée en adverbe de quantité sont en général assez peu représentées dans les langues. Cependant on trouve assez couramment en russe сколько ни « combien que » : сколько ни думай, лучше хлеба-соли не придумаешь « combien que l'on se creuse la tête, on n'imaginerait pas meilleure hospitalité ».

29. — S'il s'agit d'un adverbe de quantité subordonné à un adjectif, la locution translative est en français *quelque... que, pour que* : *quelque riches que soient vos parents, leur fortune n'est pas inépuisable ; ...scènes... que l'historien souhaiterait de rapporter dans l'ordre, avec toute la précision et la concision souhaitable, pour difficile que ce soit* (G. Duhamel, *La Nuit de la Saint-Jean*, p. 263).

30. — Dans la plupart des langues, même en latin, l'indéterminative généralisée se met à l'indicatif : lat. *quaecumque fortuna erat patiebatur* (cf. ci-dessus, § 19). Seul, le français la met en principe au subjonctif comme la proposition concessive (cf. chap. 260, § 7) : *qui que vous soyez; quoi que vous fassiez; quelle que soit votre intention; quelque riche que vous soyez*. Toutefois le translatif *quiconque* se construit avec l'indicatif, comme le latin *quicumque*.

31. — Le russe peut aussi quelquefois mettre les indéterminatives généralisées à l'impératif, qui représente étymologiquement l'ancien optatif indo-européen : откуда ни возьмись « sortant d'on ne sait où ».

CHAPITRE 266. — Le structural et le sémantique dans la proposition subordonnée.

1. — La subordination a essentiellement une valeur structurale, tandis qu'elle n'a qu'une valeur sémantique secondaire. L'essentiel est qu'il y ait, structurellement, une connexion, mais le sens de cette connexion, c'est-à-dire sa valeur sémantique, est tout-à-fait accessoire. La valeur sémantique de la connexion demeure pratiquement la même si les rapports structuraux de la régissante et de la subordonnée sont inversés.

1. [Locution que déjà Littré dit « vieillie » (*Dictionnaire*, t. I, p. 683, 1^{re} colonne, bas de la page). Il ne cite qu'un exemple emprunté à P. L. Courier.]

2. — C'est ainsi qu'on dit indifféremment au point de vue du sens *il me dit qu'il fait beau* ou *il fait beau qu'il me dit*. Seule, la première structure est correcte en français, tandis que la seconde est familière et négligée. Mais toutes deux reviennent sémantiquement au même.

3. — C'est une preuve de plus de l'indépendance du sémantique et du structural que nous avons déjà mise en lumière (cf. chap. 20, § 17) et de leur importance hiérarchique inverse (cf. chap. 21, § 8).

4. — Les faits de ce genre se rencontrent plus souvent qu'on ne l'imagine en français, non seulement dans la langue populaire et très négligée, mais jusque dans le style familier : *Ça ramène. « Ton pot ! » qu'ils lui jetaient* (Céline, *Mort à crédit*, p. 21). *Donne-moi mon chapeau ! — Mais non... — Mon chapeau, que je te dis !* (Marcel Aymé, *La jument verte*, p. 190). *En achetant mes souliers neufs... trotteront-ils sur le pavé de Paris ? que je me disais* (Mme Chéron de la Bruyère, *L'Épée du Donjon*, Hachette, 1903, Bibliothèque Rose, p. 142). *Marco, que je lui ai fait alors, cherche M. Gail* (M. Génin, *Marco et Tonino*, IX, Magasin d'Éducation et de Récréation, 1881, I, p. 273).

Outre !... que vous me feriez dire (A. Daudet, *Tartarin sur les Alpes*, IV, en note 1).

5. — C'est à partir de cette façon de dire que s'est développé l'usage, de plus en plus fréquent dans le français familier, d'interrompre le rapport que l'on vous fait des paroles d'un tiers par un *qu'il dit* sceptique, véritable adverbe de doute qui laisse entendre que les paroles rapportées ne doivent pas être prises pour paroles d'Évangile : *Alfred s'est conduit courageusement ! — Qu'il dit !*

6. — En anglais, il arrive fréquemment qu'aucun marquant n'indique la subordination d'une des deux propositions à l'autre. En ce cas on peut hésiter pour savoir laquelle est sentie comme régissante : *Two-Thirds of Army Officers Once Were GIs, Report Says* « Les deux tiers des officiers de l'armée sont d'anciens soldats, dit un rapport »... Dans ce tour, qui est très fréquent dans le style journalistique anglais, en particulier dans les titres d'articles, il est délicat de déterminer le sens de la connexion, c'est-à-dire quelle est la régissante et quelle est la subordonnée. Tout ce qui est certain, c'est qu'il y a connexion entre les deux propositions, car s'il s'agissait de deux propositions indépendantes, la seconde serait de type incise et l'indice verbal prime actant serait énoncé après le verbe (cf. ci-dessus, § 4) : *Two-Thirds of Army Officers Once Were GIs, Says Report*.

7. — L'interversibilité structurale de la régissante et de la subordonnée vaut non seulement pour les subordonnées actancielles, mais pour les subordonnées circonstancielles. C'est ainsi qu'avec les subordonnées circonstancielles de temps on pourra aussi bien dire en français *il nous fallut repartir, alors que nous étions à peine arrivés* et *nous étions à peine arrivés, qu'il nous fallut repartir*. De même on dira aussi bien *je savais tout cela, dès que notre séance fut levée* et *notre séance n'était pas plutôt levée, que je savais tout cela*.

8. — De même, avec les subordonnées hypothétiques, on dira aussi bien *je ne serais pas autrement surpris, s'il apparaissait à la dernière minute* que *il apparaîtrait à la dernière minute, que je n'en serais pas autrement surpris* (J. Verne, *Le Tour du Monde en 80 jours*, XXXVI).

9. — L'indépendance du sémantique et du structural et le rapport inverse de leur importance (cf. ci-dessus, chap. 3 et chap. 21, § 8), permettent au français d'utiliser la subordonnée adjectivale essentielle pour un usage tout-à-fait original, qui est d'appeler l'attention sur l'antécédent de celle-ci. Par ce procédé, le français met sur cet antécédent un **accent d'insistance** syntaxique que les langues dotées d'un **accent d'intensité** phonétique marquent au moyen de cet accent (lequel est généralement noté dans l'écriture imprimée par l'espacement des caractères) : fr. *c'est mon père qui l'a dit*, cf. all. *mein Vater hat gesagt*,

C'est lui qui m'a ravi l'amitié de mon père.

(Racine.)

10. — L'importance hiérarchique inverse du sémantique et du structural offre au sujet parlant la ressource de cacher insidieusement dans les ultimes replis d'une proposition subordonnée, où elles semblent vouloir passer structurellement inaperçues, les pointes auxquelles il attache au fond sémantiquement le plus d'importance. La proposition adjectivale qui contient une pointe d'**ironie subordonnée** est toujours une subordonnée adjectivale accessoire, car si c'était une subordonnée adjectivale essentielle, la pointe ironique n'y trouverait pas une cachette assez dissimulée ; et l'astuce consiste précisément à présenter sous un jour accessoire une idée qui ne l'est pas ¹.

11. — Aussi l'ironie subordonnée est-elle sémantiquement d'autant plus féroce qu'elle se cache sous des dehors structuraux plus anodins. Elle frise souvent l'impertinence. Telle cette pointe glissée dans un de ses rapports par un de nos diplomates les plus spirituels : *Le colonel N..., dont l'esprit naturellement rigide n'a pas été assoupli par le métier militaire, m'assurait hier que...*

12. — L'ironie subordonnée est un des procédés favoris d'Edmond About, un des écrivains les plus pétris d'esprit de la littérature française : *ce diable d'homme, qui devait me couper le cou à la fin du mois, m'inspirait quasiment du respect* (E. About, *Le Roi des Montagnes*, IV, p. 129) ; *ma figure lui avait plu dès le premier coup d'œil. Je lui rappelais un frère cadet qu'il avait perdu en cour d'assises* (*Ibid.*, VI, p. 219).

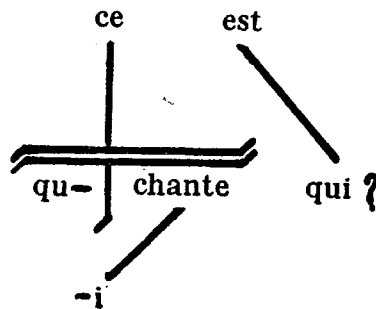
13. — Anatole France et Abel Hermant font également volontiers usage de l'ironie subordonnée : *Les Romains aimaient la guerre, dit M. Goubin, qui évitait soigneusement les paradoxes* (A. France, *Sur la Pierre Blanche*, p. 368, dans *Œuvres complètes*, t. XIII, Calmann-Lévy, 1948). *M. de la Guilhardière, qui n'aime pas les vaincus, n'hésita pas à exprimer des sentiments russophiles* (Abel Hermant, *Les Grands Bourgeois*, I).

1. Aussi ne saurions-nous être pleinement d'accord avec A. Moufflet, qui, sans aller au fond des choses et se laissant abuser par une apparence qui n'est qu'un leurre, écrit, d'une formule un peu trop dépourvue de nuances à notre avis, que « la proposition principale est généralement l'expression de l'idée principale », *Contre le massacre de la langue française*, I, 1930, p. 239.

CHAPITRE 267. — Progrès de la subordonnée.

1. — L'indépendance du structural et du sémantique et leur importance hiérarchique inverse ont pour effet de favoriser les progrès de la proposition subordonnée aux dépens de la proposition régissante.

2. — Elles permettent en particulier au français de renouveler son stock d'interrogatifs primaires au moyen d'un système secondaire d'interrogatifs renforcés reposant étymologiquement sur une subordination qui n'est plus guère sentie aujourd'hui (cf. chap. 84, § 16), de telle sorte qu'ils peuvent, par translation elliptique connexionnelle (cf. chap. 227), servir de marquants d'une interrogation directe exactement comme les interrogatifs primaires (cf. St. 353).



Stemma 353

3. — Ces interrogatifs secondaires ne sont autres que les **interrogatifs renforcés** que nous avons déjà rencontrés à propos de l'interrogation (cf. chap. 81 et chap. 84, §. 16), mais dont la nature profonde nous échappait forcément tant que nous n'avions pas abordé l'étude de la translation.

4. — Le mécanisme, au moins étymologique, d'où procède leur structure consiste en effet à exprimer la phrase interrogative sous forme d'une proposition subordonnée dont l'antécédent, maintenant figé, est inclus dans la translation elliptique connexionnelle.

5. — Cet antécédent est le pronom démonstratif *ce*, qui est prime actant d'une phrase à verbe *être* (cf. chap. 67, et chap. 207, § 3), dont le verbe est lui-même figé et inclus dans la translation elliptique connexionnelle.

6. — Soit l'interrogation directe connexionnelle *Alfred est-il venu ?* (cf. chap. 84, § 9), où le marquant de l'interrogation est l'inversion du verbe et de l'indice anontif prime actant, cet indice de type primaire peut être remplacé par l'indice secondaire *est-ce que* : *est-ce qu'Alfred est venu ?* (cf. chap. 84, § 16).

7. — Dans cette expression, la proposition transférende est la proposition indépendante *Alfred est venu*, dont le translatif *que* assure

la translation en subordonnée actancielle du verbe *est*, contenu dans la régissante interrogative *est-ce*, où l'interrogation est marquée par l'inversion du verbe avec l'indice prime actant (cf. chap. 84, § 9).

8. — Mais l'analyse de cette structure est purement étymologique. En fait, la proposition régissante *est-ce* et le translatif *que* sont fondus, par translation elliptique connexionnelle en un seul mot interrogatif figé et inanalysé par les sujets parlants *est-ce que* [eske] (cf. chap. 84, § 18).

9. — Le même interrogatif figé *est-ce que* sert à former des interrogatifs secondaires nucléaires.

10. — C'est ainsi que les mots interrogatifs primaires circonstants *où ?*, *quand ?*, *comment ?*, sont fortement concurrencés en français parlé courant par les groupes de mots interrogatifs secondaires *où est-ce que ?*, *quand est-ce que ?*, *comment est-ce que ?* : français châtié *où allez-vous ?*, *quand viendrez-vous ?*, *comment allez-vous ?* français parlé *où est-ce que vous allez ?* *quand est-ce que vous viendrez ?*, *comment est-ce que vous allez ?* (cf. chap. 81, § 5) et avec ellipse de *est-ce* en français populaire : *Où que tu l'as mise, ma belle œuvre ?* (Céline, *Mort à Crédit*, p. 18).

11. — Tandis que, dans le cas précédent, le subordonnant est l'élément translatif pur et par conséquent invariable *que*, les mots interrogatifs secondaires actants sont formés étymologiquement au moyen d'une proposition transférée de type I > A subordonnée à ces actants et dont le marquant est le pronom relatif à valeur double, à la fois translative et connexionnelle, et par conséquent variable : *qui chante ?* *qui est-ce qui chante ?* ; *qui voyez-vous ?* *qui est-ce que vous voyez ?* ; *à qui donnez-vous ce livre ?* *à qui est-ce que vous donnez ce livre ?*

12. — Nous avons déjà vu (cf. chap. 81, § 9 sqq.) l'enrichissement que donne au français l'utilisation par l'interrogatif composé des ressources conjuguées de l'interrogatif primaire et du pronom relatif (cf. chap. 81, § 7 sqq.).

13. — Il résulte de ce qui vient d'être exposé que, sous l'effet d'un désir d'insistance (cf. chap. 266, § 9), les propositions indépendantes ont tendance à devenir des propositions subordonnées. Puis, ce procédé s'étant usé à la longue, on a pu en arriver à exprimer toutes les propositions indépendantes comme des subordonnées et à les commencer toutes par *que*. Au lieu de dire *je suis*, on serait ainsi amené à dire *moi que je suis* ou simplement *que je suis*.

14. — La chose est très nette en bas-breton, où les indépendantes les plus banales, se construisent normalement comme des subordonnées : *me a zo* « je suis », mot-à-mot « moi que je suis », *me a lavar* « je parle », *Per a garan* « j'aime Pierre », mot-à-mot « Pierre que je l'aime ».

15. — Nombre de patois français paraissent reposer sur un substrat où cette façon de s'exprimer était courante. Ces patois semblent avoir ainsi adopté, ou plutôt conservé, la façon de construire la phrase du substrat, qui transparait ainsi sous un vêtement néo-latin. Ce phénomène est frappant dans les patois de type gascon ou béarnais, où il a eu pour effet de substituer aux indices personnels *je*, *tu*, *il*, etc., la conjonction *que* qui s'est chargée de la valeur de ces indices : gascon *que souy* « je suis », probablement compris à l'origine comme « *(moi) que

(je) suis » ; béarnais *que souy* (même sens) ; *lou baylet ques lhebat* « le serviteur se leva », probablement compris à l'origine comme « *le serviteur qu('il) se leva ».

16. — C'est sans doute également ainsi qu'il faut concevoir la genèse du translatif conditionnel *que si* « si » et peut-être aussi de son prototype latin *quod si* : *Que si le ciel daigne favoriser mes vœux, rien ne manquera à votre félicité* (cf. Bescherelle, *Dictionnaire National*, s. v. *si*).

17. — Enfin la mise en subordonnant grâce à *que* d'un adverbe contenu dans une subordonnée a pour effet d'enrichir la gamme de nos **translatifs** de nuances nouvelles. C'est ainsi qu'est né dans le français populaire et d'avant-garde le nouveau translatif *même que*, qui ne dit rien d'essentiellement différent du simple adverbe *même* employé dans la subordonnée : *Comment !... tu ne reconnaissais pas le cadeau que tu m'avais payé à ma fête, même que tu m'as donné une grande pièce blanche et qu'on t'en a rendu deux petites*, même sens que « tu as même donné une grande pièce blanche... » (Murger, *Le Sabot Rouge*, X) ; ... *il s'entêtait à allumer leur fourneau sur le carré, même que, le samedi d'auparavant, mademoiselle Remanjou... était descendue à temps pour empêcher le petit Linguerlot d'avoir le corps tout brûlé* (Zola, *L'Assommoir*, II), même sens que « le samedi d'auparavant, mademoiselle Remanjou était même descendue à temps pour empêcher... ».

LIVRE E :
TRANSLATION DU SECOND DEGRÉ
TRANSLATION MULTIPLE

CHAPITRE 268. — **La translation multiple.**

1. — La translation du second degré peut, comme celle du premier degré, faire partie d'une translation multiple.

2. — Toutefois, il y a lieu de remarquer qu'une translation multiple ne peut jamais comporter plus d'une translation du second degré.

3. — Cela se conçoit aisément, si l'on songe que la translation du second degré comporte par définition un changement d'étage syntaxique (cf. ci-dessus chap. 164, §§ 14 et 15 et chap. 239, § 1) et que le nombre des changements d'étage ne saurait se multiplier indéfiniment sans compromettre la cohésion de l'édifice syntaxique dont l'économie risquerait de devenir trop complexe pour que la phrase reste intelligible.

4. — Le plus souvent, l'unique translation du second degré d'une translation multiple est la première (la dernière sur la chaîne parlée en français et dans les langues de même structure).

5. — La chose s'explique facilement. C'est que la translation du second degré, étant de type secondaire, est en général par définition postérieure aux translations du premier degré, qui sont de type primaire. Plus récente qu'elles, donc plus forte, il est normal qu'elle occupe la place la plus en vue sur la chaîne parlée.

6. — Mais il arrive que l'unique translation du second degré d'une translation multiple soit la seconde, la troisième, ou même la dernière. Nous en trouverons des exemples à la translation triple (cf. chap. 270, §§ 3, 4, 5 et 7) et à la translation quadruple (cf. chap. 271, § 2).

7. — Nous allons examiner les translations multiples contenant une translation du second degré, en adoptant le même principe de classement que pour celles qui n'en contenaient pas (cf. ci-dessus chap. 229, § 2).

CHAPITRE 269. — La translation double.

1. — Type I \gg A > O. — Marque 1, 2

Fr. *Celui qui met un frein à la fureur des flots
Sait aussi des méchants arrêter les complots.*
(Racine, *Athalie*, I, 1).

1 (I \gg A). — Translation du second degré de la proposition indépendante *met un frein à la fureur des flots* en adjectif marquée par le translatif *qui*.

2 (A > O). — Translation du premier degré de l'adjectif ainsi obtenu en substantif marquée par le retranslatif *celui*.

De même : *Ceux de qui la conduite offre le plus à rire,
Sont toujours, sur autrui, les premiers à médire.*
(Molière, *Le Tartuffe*, I, 1).

*Le vent redouble ses efforts
Et fait si bien qu'il déracine
Celui de qui la tête au ciel était voisine
Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts.*
(La Fontaine, *Fables*, I, 22, Le Chêne et le Roseau).

2. — Type I \gg A > O. — Marque 1, 2

Fr. : *J'approuve ce que vous faites*. Ce type est pour les choses ce que le type *Celui qui met un frein à la fureur des flots* (cf. ci-dessus, § 1) est pour les personnes.

1 (I \gg A). — Translation du second degré de la proposition indépendante fr. *vous faites* en adjectif marquée par l'élément translatif *qu-* contenu dans le pronom relatif *que*.

2 (A > O). — Translation du premier degré de l'adjectif ainsi obtenu en substantif marquée par le retranslatif *ce*.

De même : *Ce qu'on donne aux méchants, — toujours on le regrette.*
(La Fontaine, *Fables*, II, 7, La Lice et sa Compagne).

*Et chacun croit fort aisément
Ce qu'il craint et ce qu'il désire.*
(La Fontaine, *Fables*, XI, 6, Le Loup et le Renard).

*Je regarde ce que je perds
Et ne vois point ce qui me reste.*
(Molière, *Psyché*, II, 1).

Lat. : *a quo id accepimus, quo ceteris opitulari possemus*
(Cicéron, *Pro Archia*, I.)

« Celui de qui nous tenons les moyens de secourir autrui ».

3. — Type I \gg A > O. — Marque 1.

Lat. : *qui uenit*.

1 (I \gg A). — Translation du second degré de la proposition indépendante *uenit* en adjectif marquée par le translatif *qui*.

2 (A > O). — Translation du premier degré non marquée de l'adjectif ainsi obtenu en substantif.

La grammaire traditionnelle enseigne en ce cas que l'antécédent est sous-entendu. Mais c'est fausser la réalité que de faire ainsi état de façon déguisée d'un mot qui n'est pas dans la phrase. Nous avons déjà dit (cf. ci-dessus chap. 27, § 10) ce qu'il y a lieu de penser des **mots sous-entendus**. De même : *qui post eos fuerunt* (Cicéron, *De finibus*, III, 17, 57) « leurs successeurs » ; *Zeno et qui ab eo sunt* (Cicéron, *De finibus*, IV, 3, 7) « Zénon et ses sectateurs » ; *Aristoteles, deinde eum qui secuti sunt* (Cicéron, *Les Tusculanes*, II, 3, 9) « Aristote puis ses successeurs ».

4. — A l'imitation du latin le français emploie quelquefois une proposition introduite par *qui* transférée en substantif :

Qui veut voyager loin ménage sa monture.

(Racine, *Les Plaideurs*, I, 1).

Le substantif résultant d'une translation double I \gg A > O peut être prime actant d'un verbe qui subit la translation I > E (cf. ci-dessus chap. 206, § 8) : *jouer à qui perd gagne, rivaliser à qui courra le plus vite*.

5. — Type I \gg A > O. — Marque 1.

Lat. : *sunt qui id sciunt*, « il y a des gens qui savent cela » exactement : « tels qu'ils savent cela ».

1 (I \gg A). — Translation du deuxième degré de la proposition indépendante *id sciunt* en adjectif marquée par le translatif *qui* avec nuance consécutive (cf. ci-dessus chap. 261, § 6) marquée par le subjonctif.

2 (A > O). — Translation du premier degré non marquée de l'adjectif ainsi obtenu en substantif.

6.— Type I \gg E > O. — Marque 1.

Fr. : (*Je vous demande*) *où vous allez*.

1 (I \gg E). — Translation du second degré de la proposition interrogative indépendante *où allez-vous ?* (interrogation directe, marquée par l'inversion) en adverbe (interrogation indirecte, c'est-à-dire subordonnée) marquée par la suppression de cette marque.

2 (E > O). — Translation du premier degré non marquée de l'adverbe ainsi obtenu en substantif.

7. — Le passage par translation de l'interrogation directe : (*je vous demande* : *où allez-vous ?* à l'interrogation indirecte (*je vous demande* : *où vous allez ?*) a pour conséquence celui de *où* de la valeur d'interrogatif (dans la proposition indépendante) à celle de relatif (dans la proposition subordonnée). Il est dès lors facile de comprendre la raison profonde pour laquelle le relatif présente dans beaucoup de langues la même forme que l'interrogatif : c'est qu'il en procède.

8. — La translation I \gg E > O peut avoir pour équivalent la translation elliptique I \gg O qui en résume le contenu. Ce n'est au fond rien d'autre que constate Malblanc lorsqu'il observe que le français « ramasse

fréquemment en un substantif toute une proposition allemande »¹.
All. : *Lehren, wie man vorsichtig sein muss.* — Fr. : *enseigner la prudence.*

9. — Ce qui vient d'être dit pour la traduction française d'un texte allemand vaut également pour celle d'un texte latin : *Firmissimum hoc adferri uidetur cur deos esse credamus* (Cicéron, *Les Tusculanes*, I, 13, 30) « Voici, ce me semble, la plus forte des preuves qu'on peut donner de l'existence des dieux »².

10. — Comme marquant de la même notion, l'italien emploie volontiers l'impératif répété : *Ponza, ponza, non fu buono di scriver la lettera* « Il eut beau faire effort (m.-à-m. fais effort, fais effort), il n'arriva pas à écrire sa lettre » (A. Pézard, *Grammaire italienne*, p. 214).

11. — Lorsque la translation elliptique I \gg O résume la translation double I \gg E > O, il peut arriver, comme dans la translation ordinaire I \gg O, que le prime actant de la proposition subordonnée apparaisse par anticipation comme second actant de la proposition régissante (cf. ci-dessus chap. 242, § 31). C'est ainsi qu'on rencontrera *nam sanguinem, bilem, pituitam, ossa, neruos, uenas ... uideor posse dicere unde concreta et quo modo facta sint* (Cicéron, *Les Tusculanes*, I, 24, 56) au lieu de *nam sanguis, bilis, pituita, ossa, etc... unde concreta et quo modo facta sint ... uideor posse dicere* « En effet, je crois pouvoir dire d'où se forment et de quelle manière ont été faits le sang, la bile, la pituite, les os, les nerfs, les veines »³.

12. — Type I \gg O > A. — Marque 1, 2.

Esp. : *con la diferencia de que en el otoño los dias son los que van acortándose, al paso que crecen las noches* « avec la différence qu'en automne les jours sont ceux qui vont en s'abrégeant, tandis que les nuits croissent ».

1 (I \gg O). — Translation du second degré de la proposition indépendante *en el otoño...acortándose* en substantif marquée par le translatif *que*.

2 (O > A). — Translation du premier degré du substantif ainsi obtenu en adjectif marquée par le translatif (préposition) *de* : *de que en el otoño...*

13. — Type I \gg E > A. — Marque 1, 2.

Fr. (parlé familier) *des souvenirs de quand j'étais enfant.*

1 (I \gg E). — Translation du second degré de la proposition indépendante *j'étais enfant* en adverbe marquée par le translatif *quand* : *quand j'étais enfant.*

2 (E > A). — Translation du premier degré de l'adverbe ainsi obtenu en adjectif marquée par le translatif (préposition) *de* : *de quand j'étais enfant.*

1. Malblanc, *Stylistique comparée du français et de l'allemand*, pp. 87 sqq. On y trouvera une abondante moisson d'exemples.

2. Cf. Riemann et Goelzer, *Grammaire latine complète*, 1912, p. 55. On y trouvera plusieurs autres exemples.

3. Riemann et Ernout, *Syntaxe latine*, 1935, p. 317.

14. — Type I \gg E > A. — Marque 1.

Fr. : *La ville où vous allez.*

1 (I \gg E). — Translation du second degré de la proposition indépendante *vous allez* en adverbe marquée par le translatif *où* : *où vous allez.*

2 (E \gg A). — Translation du premier degré non marquée de l'adverbe ainsi obtenu en adjectif.

15. — Type I \gg E > A. — Marque 1.

Fr. : *Une femme très comme il faut.*

1 (I \gg E). — Translation du second degré de la proposition indépendante *il faut* en proposition subordonnée comparative (cf. ci-dessus chap. 263, § 13) marquée par le translatif *comme* (cf. ci-dessus, chap. 263, § 14) : *comme il faut.*

2 (E > A). — Translation du premier degré non marquée de l'adverbe ainsi obtenu en adjectif.

16. — Type I \gg O > E. — Marque 1, 2.

Fr. : *Avant que le coq chante, tu me renieras trois fois* (cf. ci-dessus, chap. 255, § 15).

1 (I \gg O). — Translation du second degré de la proposition indépendante *le coq chante* en proposition subordonnée substantivale au moyen du translatif *que* : *que le coq chante.*

2 (O > E). — Translation du premier degré du substantif ainsi obtenu en adverbe au moyen du translatif (préposition) *avant* : *avant que le coq chante.*

17. — Ce type de translation double (cf. ci-dessus chap. 255, § 18) marquée par un translatif double (dont les deux éléments se suivent sur la chaîne parlée dans l'ordre : préposition + conjonction *que*) est commun en français. C'est pourquoi la plupart des conjonctions de subordination, qui ne sont autres que des translatifs du second degré, sont en réalité des locutions conjonctives composées d'une préposition suivie de la conjonction de subordination *que* : *parce que, tandis que, alors que, depuis que, tant que, dès que, avant que, après que, à moins que* (cf. chap. 254, § 18), *sans que, pourvu que* (cf. ci-dessus chap. 258, § 28), etc.

18. — Type I \gg O > E. — Marque 1, 2.

All. : *Nachdem er gestorben war* « après qu'il fut mort » (cf. chap. 255, § 14).

1 (I \gg O). — Translation du second degré de la proposition indépendante *er war gestorben* en substantif marquée par l'article *das* contenu dans *nachdem* (cf. chap. 255, § 14 et H. Paul *Deutsches Wörterbuch*, s. v. *dass* 13, page 106).

2 (O > E). — Translation du substantif ainsi obtenu en adverbe de temps marquée par le translatif (préposition) *nach* et le datif contenu dans *nachdem*.

19. — Le translatif allemand *nachdem* se rencontre également avec le sens de « selon que », par exemple après le translatif « selon »

et ellipse de la proposition principale avec suspension du transféré.
— All. : *je nachdem* « cela dépend » (cf. fr. *c'est selon*).

20. — Le datif *dem* de l'article *das*, lequel est devenu le translatif *dass* (cf. chap. 241, § 17), se trouve également dans *indem*, *seitdem* und *trotzdem* : all. *Man verwöhnt die Kinder indem man immer ihren Willen tut* « on gâte les enfants en faisant toutes leurs volontés » ; *Indem uns der Arme dankte, so konnte er kaum seine Tränen zurückhalten* (Malblanc, *loc. cit.*, p. 98) « le pauvre pouvait à peine retenir ses larmes en nous remerciant ».

21. — L'exemple précédent montre que la translation double du second degré allemande à translatif *indem* (I \gg O > E) équivaut pratiquement à la translation double du premier degré que constitue le gérondif français (I > A > E, cf. chap. 224, §§ 11 et 12), ce qui se comprend aisément, puisque dans les deux cas la translation part du même transféré I pour aboutir au même transféré E.

CHAPITRE 270. — La translation triple.

1. — Type I \gg A > O > O. — Marque 1, 2, 3.

Fr. : *Malheur à ceux qui remuent le fond d'une nation* (Rivarol).

1 (I \gg A). — Translation du second degré du verbe *remuent* en adjectif *qui remuent* marquée par l'élément translatif *qu-* contenu dans le pronom relatif *qui*.

2 (A > O). — Translation du premier degré de l'adjectif ainsi obtenu en substantif marquée par le retranslatif *ceux* : *ceux qui remuent*.

3 (O > O). — Translation sous-catégorique du substantif ainsi obtenu en tiers actant marquée par le translatif (préposition) *à* : *à ceux qui remuent*.

2. — Type I \gg A > O > O. — Marque 1, 2, 3.

Basque : *dunak* « ceux qui ont » cf. *Eskualdunak* « les Basques », pour *eskuara dunak* « ceux qui ont la langue basque » (*eskual* est la forme prise par *eskuara* « langue basque » en composition).

1 (I \gg A). — Translation du verbe *du* « il a » en adjectif *dun* marquée par le suffixe relatif *-n*.

2 (A > O). — Translation de l'adjectif précédent en substantif marquée par l'article postposé *-a* : *duna*.

3 (O > O). — Translation sous-catégorique du substantif singulier précédent en substantif pluriel marquée par la substitution de *-ak*, nominatif pluriel de l'article, à *-a* : *dunak*.

3. — Type I > I \gg A > O. — Marque 1, 2, 3.

Fr. : *Celui qui est venu*.

1 (I > I). — Translation sous-catégorique du premier degré du verbe *vient* en son présent antérieur *est venu* marquée par l'auxiliaire *est*.

2 (I ≧ A). — Translation du second degré du verbe *est venu* en adjectif marquée par l'élément translatif *qu-* contenu dans le translatif *qui*.

3 (A > O). — Translation du premier degré de l'adjectif ainsi obtenu en substantif marquée par le retranslatif *celui*.

4. — Type I > I ≧ A > O. — Marque 1, 2, 3.

Fr. : *Quiconque a beaucoup vu*.

(La Fontaine, cf. ci-dessus, chap. 265, § 11).

1 (I > I). — Translation sous-catégorique du verbe *voit* en son présent antérieur *a vu* marquée par l'auxiliaire *a*.

2 (I ≧ A). — Translation du deuxième degré du verbe *a vu* en adjectif marquée par le translatif elliptique *quiconque* (cf chap. 265, § 11).

3 (A > O). — Translation du premier degré de l'adjectif précédent en substantif marquée par le même translatif.

5. — Type I > I ≧ A > O. — Marque 1, 2.

Esp. : *Quien no ha visto (a Sevilla, no ha visto a maravilla)*. « Qui n'a pas vu Séville n'a pas vu une merveille ».

1 (I > I). — Translation sous-catégorique du premier degré du verbe *ve* « il voit » en son présent antérieur *ha visto* marquée par l'auxiliaire *ha*.

2 (I ≧ A). — Translation du second degré du verbe ainsi obtenu en adjectif marquée par le translatif *quien*.

3 (A > O). — Translation du premier degré non marquée de l'adjectif précédent *quien ha visto* en substantif.

6. — Type I ≧ A > O > A. — Marque 1, 2, 3.

Fr. : (*l'harmonie la plus douce est le son de la voix*) *de celle que l'on aime*. (La Bruyère).

1 (I ≧ A). — Translation du second degré du verbe *aime* en adjectif *que (l'on) aime* marquée par l'élément translatif *qu-* contenu dans le pronom relatif *que*.

2 (A > O). — Translation du premier degré de l'adjectif ainsi obtenu en substantif marquée par le retranslatif *celle* : *celle que l'on aime*.

3 (O > A). — Translation du premier degré du substantif ainsi obtenu en adjectif subordonné au substantif *voix* marquée par le translatif (préposition) *de* : *de celle que l'on aime*.

7. — Type I > A > I ≧ A. — Marque 1, 2, 3.

Fr. : *Un enfant qui est intelligent*.

1 (I > A). — Translation étymologique du verbe latin *intelligit* « il comprend » en adjectif marquée par le participe concomitant en *-ens* : *intelligens* « comprenant », figé dans fr. *intelligent*.

2 (A > I). — Translation de l'adjectif *intelligent* en verbe marquée par le verbe auxiliaire fr. *est* : *est intelligent*.

3 (I ≧ A). — Translation du second degré du verbe ainsi obtenu en adjectif au moyen de l'élément translatif *qu-* contenu dans le pronom relatif *qui* : *qui est intelligent*.

8. — Il est clair que cette longue translation n'aboutit pas à un résultat sémantiquement différent de la translation simple I > A, puisque les effets des translations A > I (marquée par l'auxiliaire translatif *est*) et I ≧ A (marquée par le translatif *qui*), étant contraires, ne peuvent que se neutraliser. C'est pourquoi on dit généralement tout simplement *un enfant intelligent*.

9. — Type I ≧ A > O > E. — Marque 1, 2, 3.

Fr. : *Vois par ce que je suis ce qu'autrefois je fus.*

(Delille, *Enéide*, V).

1 (I ≧ A). — Translation du second degré de la proposition indépendante *je suis* en adjectif marquée par l'élément translatif *qu-* contenu dans le pronom relatif *que* : *que je suis*.

2 (A > O). — Translation du premier degré de l'adjectif ainsi obtenu en substantif, marquée par le retranslatif *ce* : *ce que je suis*.

3 (O > E). — Translation du premier degré du substantif ainsi obtenu en adverbe de manière, marquée par le translatif (préposition) *par* : *par ce que je suis*.

De même : fr. *en ce qui me concerne*.

10. — La translation d'une proposition indépendante en proposition causale opérée par le translatif *parce que* (cf. chap. 256, § 3) n'est autre qu'une forme sémantiquement elliptique (I ≧ E) de la translation I ≧ A > O > E (cf. chap. 270, § 9).

11. — La différence qu'il y a entre la translation causale I ≧ E et la translation triple analysée ci-dessus au § 9 est tellement bien sentie par les Français qui ont vraiment le sentiment de leur langue, qu'ils ont senti le besoin de la marquer par l'orthographe, laquelle distingue *par ce que* (I ≧ A > O > E) en trois mots (cf. chap. 270, § 9) de *parce que* (I ≧ E) causal en deux mots (cf. chap. 256, §§ 3 à 5). Le nombre de mots marqués par l'orthographe est inspiré par celui des termes de la translation.

12. — Type I ≧ A > O > E. — Marque 1, 3.

Gr. : ἐξ οὗ γέγονα « depuis que j'existe ».

1 (I ≧ A). — Translation du second degré du verbe γέγονα « j'ai été créé », « je suis » en adjectif, marquée par l'élément translatif contenu dans le pronom relatif ὅς (οὗ) γέγονα.

2 (A > O). — Translation du premier degré sans marquant de l'adjectif ainsi obtenu en substantif masculin exprimant le temps (gr. χρόνος).

3 (O > E). — Translation du premier degré du substantif ainsi obtenu en adverbe de temps (durée), marquée par le génitif renforcé par le translatif (préposition) ἔξ « depuis » : ἔξ οὗ γέγονα.

De même : gr. ἀφ' οὗ « depuis que », gr. ἐν ᾧ « depuis le (temps) où », gr. ἐφ' οἷς « à quelles (conditions) » : οἱ παρὰ Λακεδαιμονίων ἤκοντες ἔλεγον ἐφ' οἷς ἔτοιμοι εἶεν τὴν εἰρήνην ποιεῖσθαι Λακεδαιμόνιοι (Lysias) « les envoyés des Spartiates dirent à quelles conditions ceux-ci étaient prêts à conclure la paix ».

13. — Type I ≫ A > I > A. — Marque 1, 2, 3.

Lat. : *hoc ad id quod propositum est non est necessarium* (Cicéron, *Orator*, 20, 68) « ce n'est pas nécessaire à mon dessein ».

1 (I ≫ A). — Translation du second degré du verbe *proponit* en adjectif, marquée par le participe antérieur passif *propositum*.

2 (A > I). — Translation du premier degré de l'adjectif ainsi obtenu en verbe, marquée par le verbe *est* : *est propositum*.

3 (I > A). — Translation du premier degré réversible du verbe ainsi obtenu en adjectif, marquée par l'élément translatif *qu-* contenu dans le pronom relatif *quod*.

CHAPITRE 271. — La translation quadruple quintuple et sextuple.

Translation quadruple.

1. — Type I ≫ A > O > A > O. — Marque 1, 2, 3.

Ce type est représenté par fr. *J'en ai (du fin et) du bien râpé. (J'ai du bon tabac, chanson populaire, cf. chap. 229, § 7).*

1 (I ≫ A). — Translation du second degré du verbe *je râpe* en adjectif, marquée par le participe antérieur *râpé*.

2 (A > O). — Translation du premier degré de l'adjectif ainsi obtenu en substantif, marquée par l'article défini *le* contenu dans l'article contracté *du* : *le bien râpé*.

3 (O > A). — Translation du substantif ainsi obtenu en adjectif, marquée par le translatif (préposition) *de* contenu dans l'article contracté *du* : *du bien râpé*.

4 (A > O). — Translation sans marquant (article partitif, cf. chap. 229, § 7) de l'adjectif ainsi obtenu en substantif.

2. — Type E > A > I ≫ A > O. — Marque 2, 3.

Fr. : *(Le vrai Chrétien doit savoir pardonner à ses ennemis et) qui plus est (les aimer).*

1 (E > A). — Translation du premier degré non marquée de l'adverbe *plus* en adjectif.

2 (A > I). — Translation du premier degré de l'adjectif ainsi obtenu en verbe, marquée par le verbe *est* : *plus est*.

3 (I ≧ A). — Translation du second degré du verbe ainsi obtenu en adjectif, marquée par l'élément translatif *qu-* contenu dans le pronom relatif *qui* : *qui plus est*.

4 (A > O). — Translation du premier degré non marquée de l'adjectif ainsi obtenu en substantif en connexion anaphorique avec *pardonner*.

3. — Type I ≧ A > O > A > E. — Marque 1, 2, 3, 4.

Fr. : *Apprenez que tout flatteur
Vit aux dépens de celui qui l'écoute*
(La Fontaine, *Fables*, I, 2, Le Corbeau et le Renard).

1 (I ≧ A). — Translation du second degré du verbe *écoute* en adjectif, marquée par l'élément translatif *qu-* contenu dans le pronom relatif *qui* : *qui (l') écoute*.

2 (A > O). — Translation du premier degré de l'adjectif ainsi obtenu en substantif, marquée par le retranslatif *celui* : *celui qui l'écoute*.

3 (O > A). — Translation réversible du premier degré du substantif ainsi obtenu en adjectif, marquée par le translatif (préposition) *de* : *de celui qui l'écoute*.

4 (A > E). — Translation du premier degré de l'adjectif ainsi obtenu en adverbe, marquée par la locution prépositive obtenue par translation elliptique : *aux dépens de*.

Translation quintuple.

4. — Type I > I ≧ A > O > A > E. — Marque 1, 2, 3, 4, 5.

Fr. : *Aux dépens de celui qui l'a écouté.*

1 (I > I). — Translation sous-catégorique du premier degré du verbe *écoute* en son propre présent antérieur, marquée par le verbe auxiliaire *a* : *a écouté*.

2 (I ≧ A). — Translation du second degré du verbe ainsi obtenu *a écouté* en adjectif, marquée par l'élément translatif *qu-* contenu dans le pronom *qui* : *qui (l') a écouté*.

3 (A > O). — Translation du premier degré de l'adjectif ainsi obtenu en substantif, marquée par le retranslatif *celui* : *celui qui l'a écouté*.

4 (O > A). — Translation réversible du premier degré du substantif ainsi obtenu en adjectif, marquée par le translatif (préposition) *de* : *de celui qui l'a écouté*.

5 (A > E). — Translation du premier degré de l'adjectif ainsi obtenu en adverbe, marquée par la locution prépositive obtenue par translation elliptique *aux dépens de*.

Translation sextupule.

5. — Type I \gg E > A > O > A > I > I. — Marque 1, (2), 3, 4, 5, 6.

Fr. : (Mademoiselle) *va être (à la fois) d'un comme il faut (et d'un [troublant.]*

(Henri Lavedan, *Viveurs*, acte IV, p. 29).

1 (I \gg E). — Translation du deuxième degré du verbe *il faut* en adverbe, marquée par le translatif *comme* : *comme il faut*.

2 (E > A). — Translation du premier degré sans marquant de l'adverbe ainsi obtenu en adjectif (cf. chap. 197, § 2).

3 (A > O). — Translation du premier degré de l'adjectif ainsi obtenu en substantif, marquée par l'article indéfini *un* : *un comme il faut*.

4 (O > A). — Translation réversible du premier degré du substantif ainsi obtenu en adjectif, marquée par le translatif (préposition) *de* : *d'un comme il faut*.

5 (A > I). — Translation du premier degré de l'adjectif ainsi obtenu en verbe, marquée par le verbe *est* : *est d'un comme il faut*.

6 (I > I). — Translation sous-catégorique du premier degré du verbe ainsi obtenu en son propre futur, marquée par l'auxiliaire *va* : *va être d'un comme il faut*.

6. — Nous n'avons pas rencontré de translations multiples contenant une translation du second degré se composant de plus de six éléments, mais cela ne veut pas dire qu'il ne puisse pas en exister (cf. chap. 238, § 4).

LIVRE F : APPLICATIONS

CHAPITRE 272. — Le stemma intégral.

1. — Si nous faisons usage de toutes les possibilités que la stemmatisation d'une phrase peut nous offrir pour en représenter graphiquement l'infinie complication structurale, nous aboutissons à un stemma d'une complexité telle que nous n'y avons pratiquement à peu près jamais recouru au cours de cet ouvrage.
2. — Mais à côté des stemmas partiels et fragmentaires que nous avons utilisés pour faire comprendre telle ou telle partie de la syntaxe structurale, il est possible, au moins théoriquement, de concevoir un stemma intégral faisant état de tous les éléments structuraux rencontrés dans une phrase, ou tout au moins de se rapprocher de cet idéal.
3. — L'intégralité d'un tel stemma peut être envisagée du point de vue qualitatif et du point de vue quantitatif.
4. — **Qualitativement**, le stemma intégral serait celui qui serait en mesure de rendre compte de toutes les particularités structurales de la phrase, aussi bien en ce qui concerne la phrase simple ne comportant que des faits de connexion, que celle qui se complique de faits de jonction ou de translation.
5. — Pratiquement nous n'avons guère eu l'occasion de présenter de stemmas de cette nature, le souci de la clarté de notre exposé nous ayant au contraire toujours fait une loi de ne pas compliquer le fait à faire comprendre de faits superfétatoires.
6. — Aussi bien eût-il été de mauvaise méthode d'exposition de faire état de faits de jonction ou de translation dans la première partie, qui ne traite que de la phrase simple, ou de surcharger l'exposé de chacun des deux types de complication de celle-ci, la jonction (voir 2e partie) et la translation (voir 3e partie), de faits de l'autre type.
7. — Mais cela ne signifie pas que ces complications n'existent pas. Elles sont au contraire la règle et, si l'exposé théorique de la syntaxe structurale doit s'efforcer de ne pas mêler ces faits d'ordre différent, la réalité nous les présente en fait neuf fois sur dix dans le plus complet désordre.

8. — C'est ainsi que les faits de translation sont soumis au principe de la jonction dans la même mesure que les faits de connexion simple. On en verra de nombreux exemples dans les quelques phrases dont nous donnerons ci-après le stemma intégral (cf. chap. 135, § 9).

9. — **Quantitativement** nous nous en sommes toujours tenus à une seule phrase.

10. — Mais en réalité le langage ne se présente pas à nous comme une succession de phrases isolées. La normale est au contraire le plus souvent une suite de phrases qui expriment en principe des idées agencées entre elles de façon à former un tout organisé en vue d'exprimer, soit oralement, soit par écrit, une pensée plus ou moins complexe.

11. — Dans le langage courant les interventions orales peuvent être brèves. Mais il n'est pas donné à tout le monde d'être aussi laconique que Cambronne et tout orateur sait la difficulté qu'il y a à exprimer en termes concis une pensée tant soit peu complexe. Le stemma intégral d'une interminable conversation ou d'un long discours comporte celui de toutes les phrases qui les composent.

12. — De même les œuvres écrites peuvent être de toutes les longueurs ; si un quatrain est bref, il n'en est pas de même d'un poème épique en douze chants. Une pièce de théâtre en cinq actes comporte nécessairement un assez grand nombre de phrases. Le stemma intégral d'une œuvre de ce genre comporte celui de toutes les phrases qui la constituent.

13. — Aussi se trouve-t-on vite arrêté dans la pratique par les dimensions que prend forcément un stemma intégral. C'est pourquoi nous nous bornons ci-après au stemma intégral de quelques pièces très courtes (fables, épigrammes).

14. — Dès qu'un stemma intégral est constitué par plusieurs phrases relatant un procès à plus d'un actant, il est à peu près fatal qu'il comporte des pointillés anaphoriques dont le jeu plus ou moins complexe montre la structure du morceau envisagé et en fait apparaître l'économie.

15. — C'est ainsi que dans « La Cigale et la Fourmi » (La Fontaine, *Fables*, I, 1) le pointillé d'anaphore de la cigale, qui commence au premier mot de la fable (cf. chap. 42, § 16), se complique vite de celui de la fourmi, l'autre personnage de la scène, qui domine à la fin de la fable. Au milieu les deux pointillés s'entrecroisent à plaisir (cf. stemma 354) ⁽¹⁾ :

*La cigale, ayant chanté
 Tout l'été,
 Se trouva fort dépourvue
 Quand la bise fut venue :
 Pas un seul petit morceau
 De mouche ou de vermisseau.
 Elle alla crier famine
 Chez la fourmi sa voisine ;
 La priant de lui prêter*

1. Le lecteur trouvera les stemmas 354, 355, 356, 357, 358, 360, 361, 363, 364, 365, 366 groupés à la fin du chapitre 275 (ci-après pp. 638 à 653).

*Quelques grains pour subsister
 Jusqu'à la saison nouvelle.
 « Je vous paierai, lui dit-elle,
 Avant l'ôût, foi d'animal,
 Intérêt et principal. »
 La fourmi n'est pas prêteuse :
 C'est là son moindre défaut.
 « Que faisiez-vous au temps chaud ? »
 Dit-elle à cette emprunteuse.
 — « Nuit et jour à tout venant
 Je chantais, ne vous déplaise ».
 — « Vous chantiez ? j'en suis fort aise ;
 Eh bien ! dansez maintenant. »*

16. — Dans « *Le vase brisé* » de Sully Prudhomme, le jeu des pointillés d'anaphore est plus subtil. C'est d'abord celle du vase brisé, qui est à peu près l'unique personnage jusqu'au moment où le poète lui substitue insensiblement et avec une grande habileté celle du cœur brisé dont le vase brisé est le symbole (cf. stemma 355) :

*Le vase où meurt cette verveine
 D'un coup d'éventail fut fêlé ;
 Le coup dut l'effleurer à peine,
 Aucun bruit ne l'a révélé.*

*Mais la légère meurtrissure,
 Mordant le cristal chaque jour,
 D'une marche invisible et sûre
 En a fait lentement le tour.*

*Son eau fraîche a fui goutte à goutte,
 Le suc des fleurs s'est épuisé,
 Personne encore ne s'en doute,
 N'y touchez pas, il est brisé.*

*Souvent aussi la main qu'on aime,
 Effleurant le cœur, le meurtrit ;
 Puis le cœur se fend de lui-même,
 La fleur de son amour périt.*

*Toujours intact aux yeux du monde,
 Il sent croître et pleurer tout bas
 Sa blessure fine et profonde ;
 Il est brisé, n'y touchez pas.*

17. — Aussi bien le stemma intégral d'un discours ou d'une œuvre écrite, s'il peut être une curiosité, n'a-t-il en fait guère d'intérêt pratique. C'est pourquoi on a rarement à faire appel au stemma intégral dans l'usage courant.

18. — De même que le microscope serait, si on voulait en faire usage à tout propos et obtenir de tous les faits de la vie journalière un fort grossissement, aussi inutile et encombrant qu'il est précieux pour étudier de près des éléments strictement limités, de même le véritable rôle du stemma est de permettre de se rendre compte en détail de la

structure de la phrase et non des grands ensembles qu'elle permet de constituer. Bref, ce serait un contre-sens total d'utiliser comme télescope ce qui est essentiellement un microscope.

CHAPITRE 273. — Utilisation du stemma pour l'étude de style.

1. — Qu'il soit intégral ou non, le stemma a l'avantage de permettre de se rendre compte explicitement des caractéristiques de style contenues implicitement dans un passage donné et que les gens ayant le sentiment correct et délicat des finesses de leur langue maternelle sentent instinctivement.

2. — Il permet ainsi de préciser la nature exacte des ressources que la structure syntaxique d'une langue donnée met à la disposition des écrivains et des procédés stylistiques dont le judicieux emploi peut enrichir leur art.

3. — C'est ainsi que le français et plusieurs autres langues peuvent tirer des effets variés et des procédés de style très expressifs de l'usage de la translation inversée (cf. chap. 196).

4. — L'indépendance du structural et du sémantique (cf. chap. 20, § 17) est également à la base d'effets ayant une valeur stylistique dont le stemma permet de mettre en lumière le mécanisme structural.

5. — Nous avons déjà vu (cf. chap. 266, §§ 2 sqq.) qu'elle peut conduire à des moyens d'expression opposés appartenant à des niveaux de langues allant de la correction la plus rigoureuse jusqu'au vulgarisme le plus fâcheux (cf. *ibid.*, §§ 3 et 4).

6. — C'est elle également qui permet d'éclairer le mécanisme d'un effet de style aussi raffiné que l'ironie subordonnée (cf. chap. 266, § 10), dont quelques-uns de nos meilleurs écrivains ont su tirer de si heureux effets (cf. chap. 266, §§ 11 et 12).

7. — Enfin, c'est elle qui a permis au français de renouveler son jeu d'interrogatifs primaires par un jeu d'interrogatifs secondaires (cf. chapitres 81, § 1 et 267) de style moins soigné mais en revanche plus populaire, plus expressif, d'un maniement très facile (cf. chap. 81, §§ 2, 3, 4 et 5), et constituant un progrès indéniable pour la langue parce qu'il présente l'inappréciable avantage d'être plus clair et de ne laisser aucune place à l'amphibologie (cf. chap. 81, §§ 6 sqq.).

8. — Outre le mécanisme des particularités de détail le stemma permet de voir clairement l'ordonnance générale de la phrase.

9. — De ce point de vue, on peut distinguer deux types principaux de phrase, la phrase rhétorique et la phrase courte. Les deux chapitres suivants seront consacrés à chacun de ces deux types de phrase.

CHAPITRE 274. — La phrase rhétorique.

1. — La phrase rhétorique est en général celle des langues primitives.
2. — Elle procède de la mise en œuvre consciente des artifices de style dont l'efficacité oratoire a été le plus tôt mise en évidence par les maîtres de la parole.
3. — Les simples et les primitifs ayant un goût inné et une admiration naïve pour les phrases compliquées dont ils sont incapables naturellement, la phrase rhétorique est de dimensions volontiers assez étendues.
4. — La phrase ainsi travaillée aboutit à la période, qui est la première forme artistique que les Grecs et les Latins lui ont donnée.
5. — La période classique présente, à l'image des monuments, une architecture dont il est aisé de reconnaître la structure fondamentale au moyen des stemmas.
6. — Cette architecture est essentiellement constituée par l'opposition de deux parties qui se répondent plus ou moins symétriquement et que les maîtres de la rhétorique classique distinguent par les noms d'origine grecque de **protase** (c'est-à-dire étymologiquement « mise en avant ») et d'**apodose** (c'est-à-dire étymologiquement « restitution »), qui se suivent sur la chaîne parlée.
7. — Nous avons déjà vu à propos de la phrase conditionnelle (cf. chap. 257, §§ 19 sqq.) l'avantage qu'il y a à reprendre cette terminologie excellente qui, victime du discrédit immérité dont souffrent beaucoup de disciplines classiques, est malheureusement tombée en désuétude.
8. — Comme c'est le cas en particulier dans les phrases conditionnelles, la protase est généralement une proposition subordonnée et l'apodose la proposition principale qui la régit.
9. — C'est ce qui se produit dans les deux périodes classiques, l'une grecque, l'autre latine, que nous citons ci-après à titre d'exemples.
10. — Dans la période grecque la protase va jusqu'à τοῦ ἀλιέως et l'apodose commence à οὕτω και σὺ :

Ἴθι δὴ και σὺ ἐμοί, ὥσπερ ἐγὼ σοι ἐξέλεξα και ἐξ Ὀδυσσείας και ἐξ Ἰλιάδος, ὅποια τοῦ μάντεώς ἐστι, και ὅποια τοῦ ἱατροῦ και ὅποια τοῦ ἀλιέως, οὕτω και σὺ ἐμοί ἐκλεξον, ἐπειδὴ και ἐμπειρότερος εἶ ἐμοῦ τῶν Ὀμήρου, ὅποια τοῦ ῥαψωδοῦ ἐστι, ὧ Ἴων, και τῆς τέχνης τῆς ῥαψωδικῆς, ἃ τῷ ῥαψωδῷ προσήκει και σκοπεῖσθαι και διακρίνειν παρὰ τοὺς ἄλλους ἀνθρώπους.

« Voyons maintenant, à ton tour, de même que j'ai, moi, choisi à ton intention, et dans l'Odyssée et dans l'Iliade, ce qui est le fait du devin, le fait du médecin, le fait du pêcheur, toi aussi de même, choisis à mon intention, puisque aussi bien tu es plus versé que moi dans les œuvres d'Homère, ce qui est le fait du rhapsode, Ion, et de l'art rhapsodique, ce qu'il revient au rhapsode de considérer et de juger, de préférence aux autres hommes ».

(Platon, *Ion*, 539 d-e. cf. stemma 356)

11. — On voit par cet exemple grec, comme le montre le stemma 356, qui en matérialise l'économie structurale, qu'il s'agit d'une phrase d'architecture savante et bien ordonnée, dont les cheminements complexes à travers des exprimendes finement nuancés entraînent inévitablement la relative longueur.

12. — Dans la période latine suivante la protase va jusqu'à *studiis* et l'apodose commence à *deducebatur* :

« *Ergo apud maiores nostros iuuenis ille, qui foro et eloquentiae parabatur, imbutus iam domestica disciplina, refertus honestis studiis deducebatur a patre uel a propinquis ad eum oratorem, qui principem in ciuitate locum obtinebat* ».

(Tacite, *Dialogue des Orateurs*, 34, cf. stemma 357.)

13. — Dans l'histoire du français, la Renaissance et le retour aux modèles de l'antiquité classique qu'elle a amené explique la faveur dont jouit la période de type gréco-latin parmi les écrivains de l'époque classique.

14. — La période triomphe dans l'art oratoire de Bossuet, auquel nous empruntons l'exemple suivant, où la séparation entre la protase et l'apodose est marquée dans la ponctuation par un point et virgule :

« *De même qu'on voit un grand fleuve qui retient encore, coulant dans la plaine, cette force violente et impétueuse qu'il avait acquise aux montagnes d'où il tire son origine ; ainsi cette vertu céleste, qui est contenue dans les écrits de saint Paul, même dans cette simplicité de style, conserve toute la vigueur qu'elle apporte du ciel, d'où elle descend* ».

(Bossuet, *Panégyrique de saint Paul*, cf. stemma 358.)

CHAPITRE 275. — La phrase courte.

1. — La période de type gréco-latin, naturellement longue et facilement lourde, convenait mal au goût français. La phrase du vieux français était au contraire plus simple, plus nerveuse et par conséquent plus courte. Ce n'est que sous l'influence classique de la Renaissance que le français a appris le maniement, toujours difficile, de la période savante.

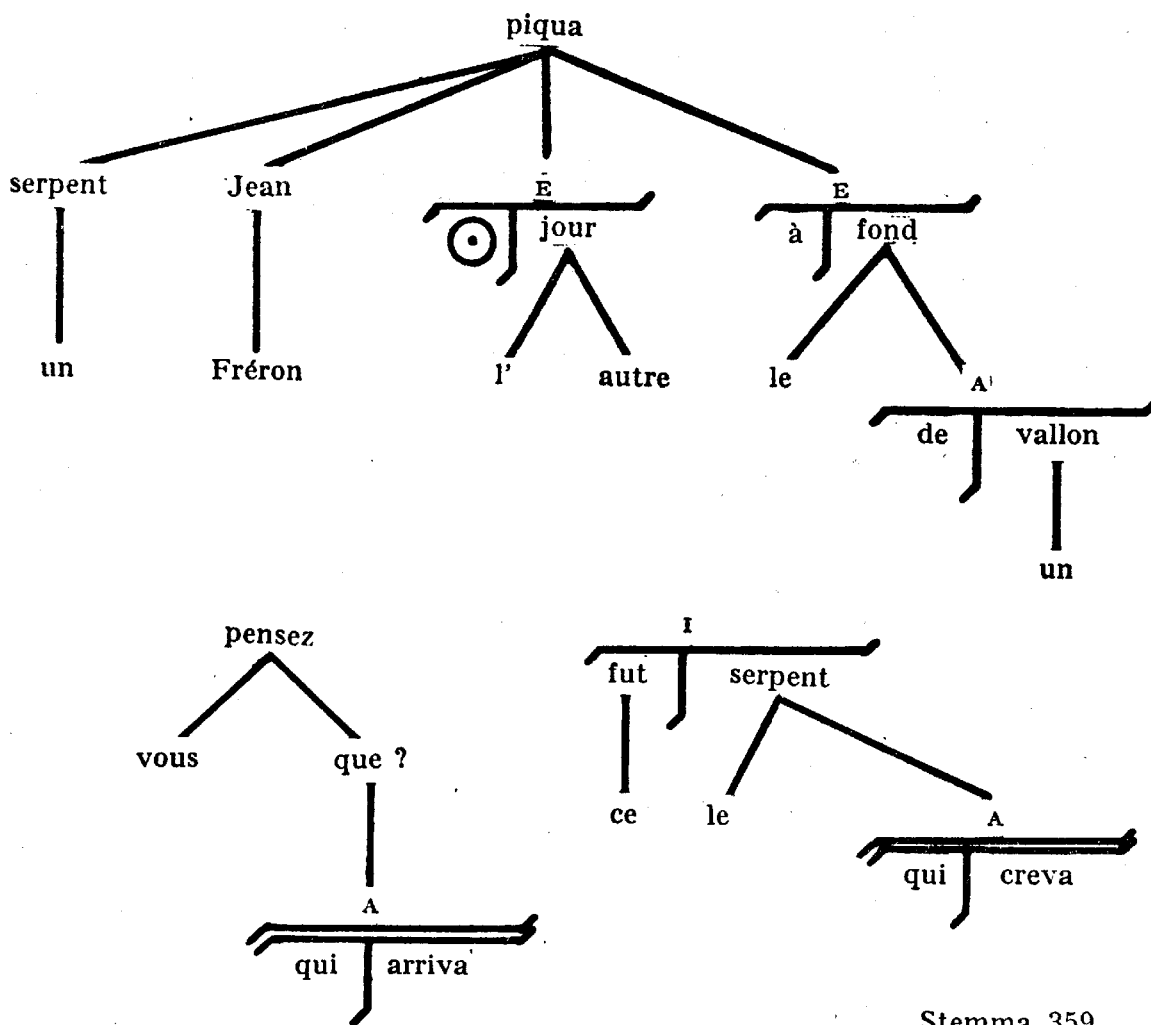
2. — D'autre part la phrase longue devait fatalement se heurter chez les écrivains médiocres aux écueils qui guettent la période, à savoir le style ampoulé, boursoufflé, apprêté et même affecté. Aussi le français devait-il se fatiguer rapidement de la période, à l'école de laquelle il s'était trouvé soumis, mais qui lui était au fond étrangère, et tendre à lui préférer, par un goût plus ou moins atavique, la phrase simple et sans apprêt dont le vieux français avait déjà trouvé le secret par une inclination naturelle.

3. — Ce fut l'œuvre linguistique du XVIII^e siècle et en particulier d'un esprit puissamment analytique comme Voltaire, dont le style spirituel et incisif contribua largement à faire triompher la phrase courte et à saper les positions solides conquises par la période classique.

4. — Comme exemple de phrase courte, nous citerons la célèbre épigramme de Voltaire :

*L'autre jour, au fond d'un vallon,
Un serpent piqua Jean Fréron.
Que pensez-vous qu'il arriva ?
Ce fut le serpent qui creva.*

(cf. stemma 359).



Stemma 359

5. — Mais si le Français est arrivé à trouver la phrase courte qui répond si bien à son génie, ce n'est pas sans de longs tâtonnements, dus sans doute à la variété des dispositions innées de ses divers écrivains.

6. — La phrase de Corneille se coulait d'instinct dans le moule de la phrase gréco-latine. Elle était facilement longue. Aussi les stemmas qu'elle fournit sont-ils naturellement étoffés. C'est le cas dans la première des stances de Polyeucte, dont les deux derniers octosyllabes reproduisent le mouvement classique d'une protase suivie d'une apodose :

*Source délicieuse, en misères féconde,
Que voulez-vous de moi, flatteuses voluptés ?
Honteux attachements de la chair et du monde,
Que ne me quittez-vous, quand je vous ai quittés ?
Allez, honneurs, plaisirs, qui me livrez la guerre,
Toute votre félicité
Sujette à l'instabilité,*

*En moins de rien tombe par terre ;
Et comme elle a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité.*

(*Polyeucte*, IV, 2, cf. Stemma 360).

7. — La même remarque vaut pour la première des stances du *Cid* :

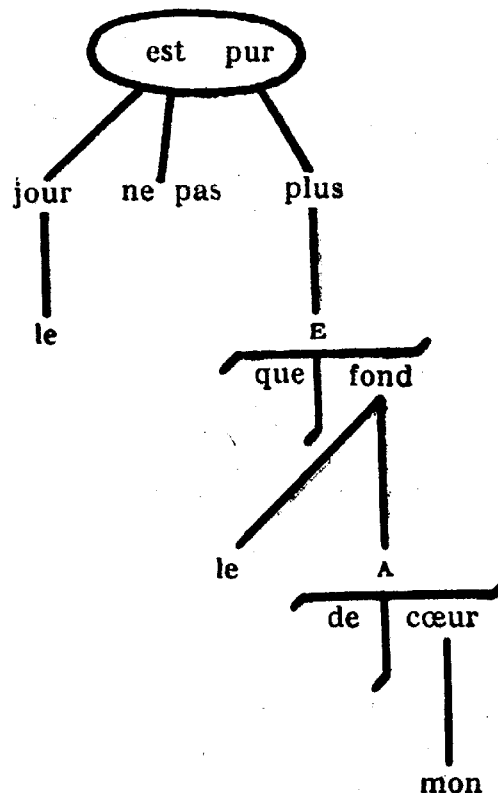
*Percé jusques au fond du cœur
D'une atteinte imprévue aussi bien que mortelle,
Misérable vengeur d'une juste querelle,
Et malheureux objet d'une injuste rigueur,
Je demeure immobile, et mon âme abattue
Cède au coup qui me tue.
Si près de voir mon feu récompensé,
O Dieu, l'étrange peine !
En cet affront mon père est l'offensé,
Et l'offenseur le père de Chimène !*

(*Le Cid*, I, 6, cf. stemma 361).

8. — La phrase de Racine au contraire est naturellement brève, comme les mots qu'il préfère sont naturellement des monosyllabes. On connaît son fameux vers monosyllabique de *Phèdre*, qui loge treize mots dans douze pieds :

« *Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur* ».

(Racine, *Phèdre*, IV, 2 ; cf. stemma 362).



Stemma 362

9. — Aussi, tandis que Corneille a toujours tendance à s'emberlificoter dans des phrases longues et sonores, mais souvent alambiquées, Racine souffre plutôt du défaut contraire. Il n'arrive à allonger ses phrases et à leur donner l'allure de période qu'en les jonctant et en en répétant les termes pour permettre à son souffle poétique de reprendre

son élan. Ce style, que l'on pourrait appeler **poussif**, est particulièrement net au commencement des poèmes, quand l'inspiration du poète n'est pas encore échauffée. Le début d'*Athalie* en fournit un bel exemple :

*Oui, je viens dans son temple adorer l'Eternel,
Je viens, selon l'usage antique et solennel,
Célébrer avec vous la fameuse journée
Où sur le mont Sina la loi nous fut donnée.*

(*Athalie*, I, 1 ; cf. stemma 363).

10. — Mais si le démarrage de la phrase de Racine est visiblement difficile et s'il n'arrive pas d'emblée à la belle tirade classique, cela ne l'empêche nullement d'atteindre les plus belles envolées poétiques dès qu'il a pris son essor :

*Promettez sur ce livre, et devant ces témoins,
Que Dieu fera toujours le premier de vos soins ;
Que, sévère aux méchants, et des bons le refuge,
Entre le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge,
Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,
Comme eux vous fûtes pauvre, et comme eux orphelin.*

(*Athalie*, IV, 3, cf. stemma 364).

11. — L'art avec lequel on peut arriver sans effort apparent à étoffer une phrase naturellement courte a été porté à son apogée par Victor Hugo, à qui la poésie française est redevable de quelques-unes de ses plus belles envolées lyriques :

*Tout reposait dans Ur et dans Jérimadeth ;
Les astres émaillaient le ciel profond et sombre ;
Le croissant fin et clair parmi ces fleurs de l'ombre
Brillait à l'Occident, et Ruth se demandait,*

*Immobile, ouvrant l'œil à moitié sous ses voiles,
Quel dieu, quel moissonneur de l'éternel été
Avait, en s'en allant, négligemment jeté
Cette faucille d'or dans le champ des étoiles.*

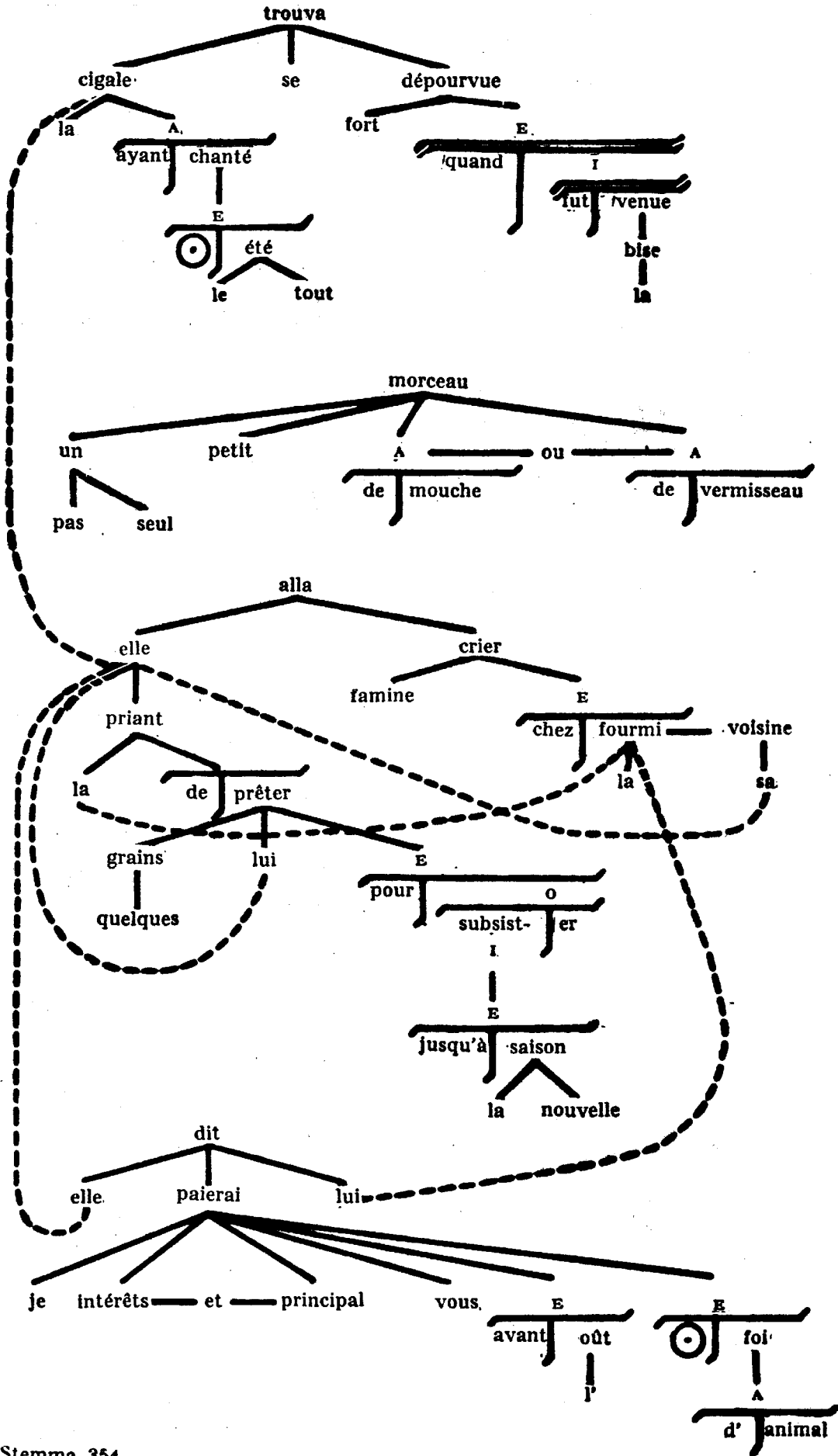
(*Booz endormi*, cf. stemma 365).

12. — Le degré de perfection auquel peut atteindre, même en prose, le travail artistique, est magnifiquement illustré par l'aisance du style d'Anatole France, qui est un modèle. Bien que sa phrase soit naturellement brève, elle n'a plus rien d'étriqué et ne souffre d'aucune exigüité apparente :

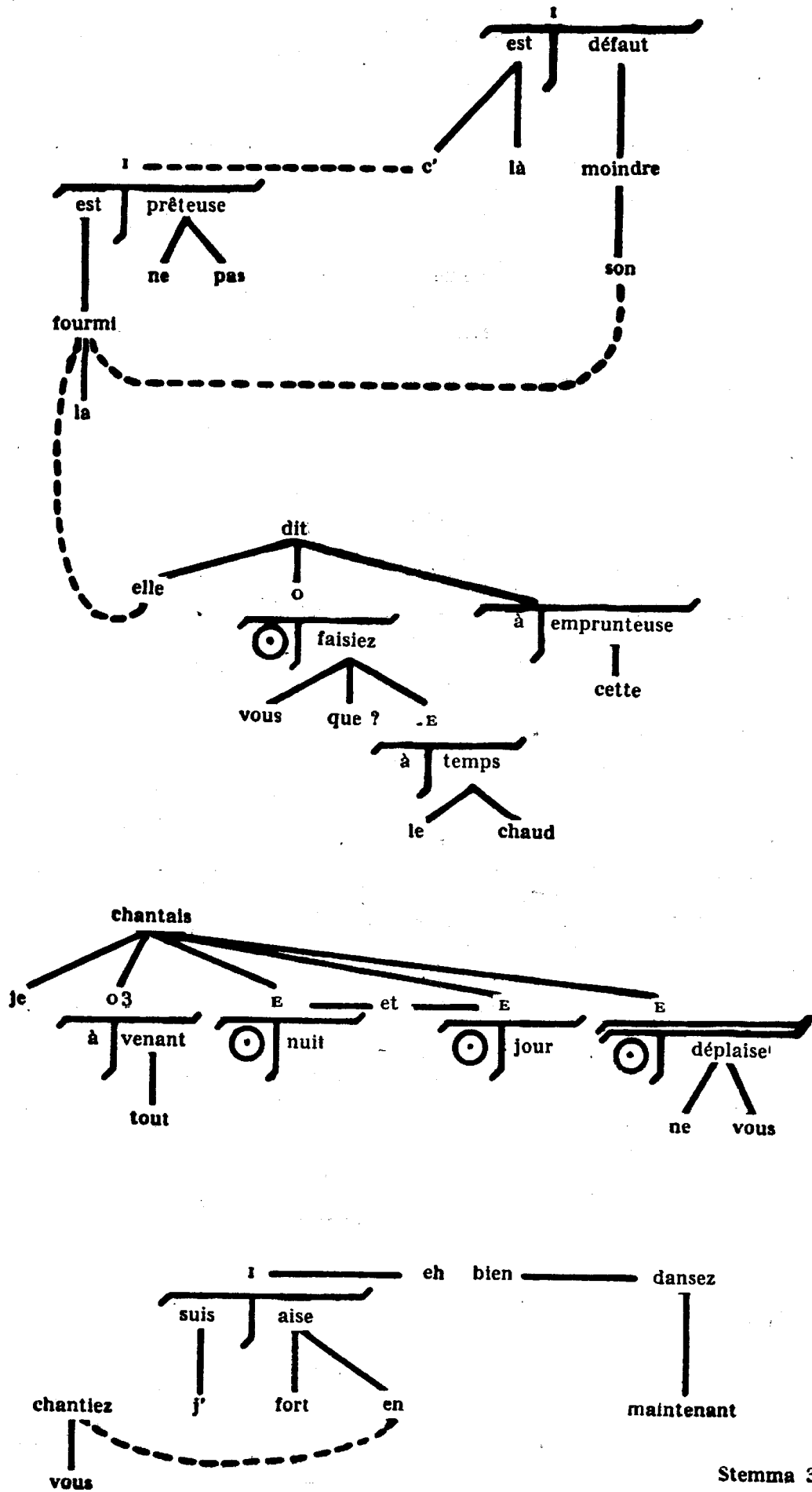
« *J'aime à regarder de ma fenêtre la Seine et ses quais par ces matins d'un gris tendre qui donnent aux choses une douceur infinie. J'ai contemplé le ciel d'azur qui répand sur la baie de Naples sa sérénité lumineuse. Mais notre ciel de Paris est plus animé, plus bienveillant et plus spirituel. Il sourit, menace, caresse, s'attriste et s'égaie comme un regard humain* ».

(*Le crime de Sylvestre Bonnard*, IV, 4 juin, cf. stemma 366).

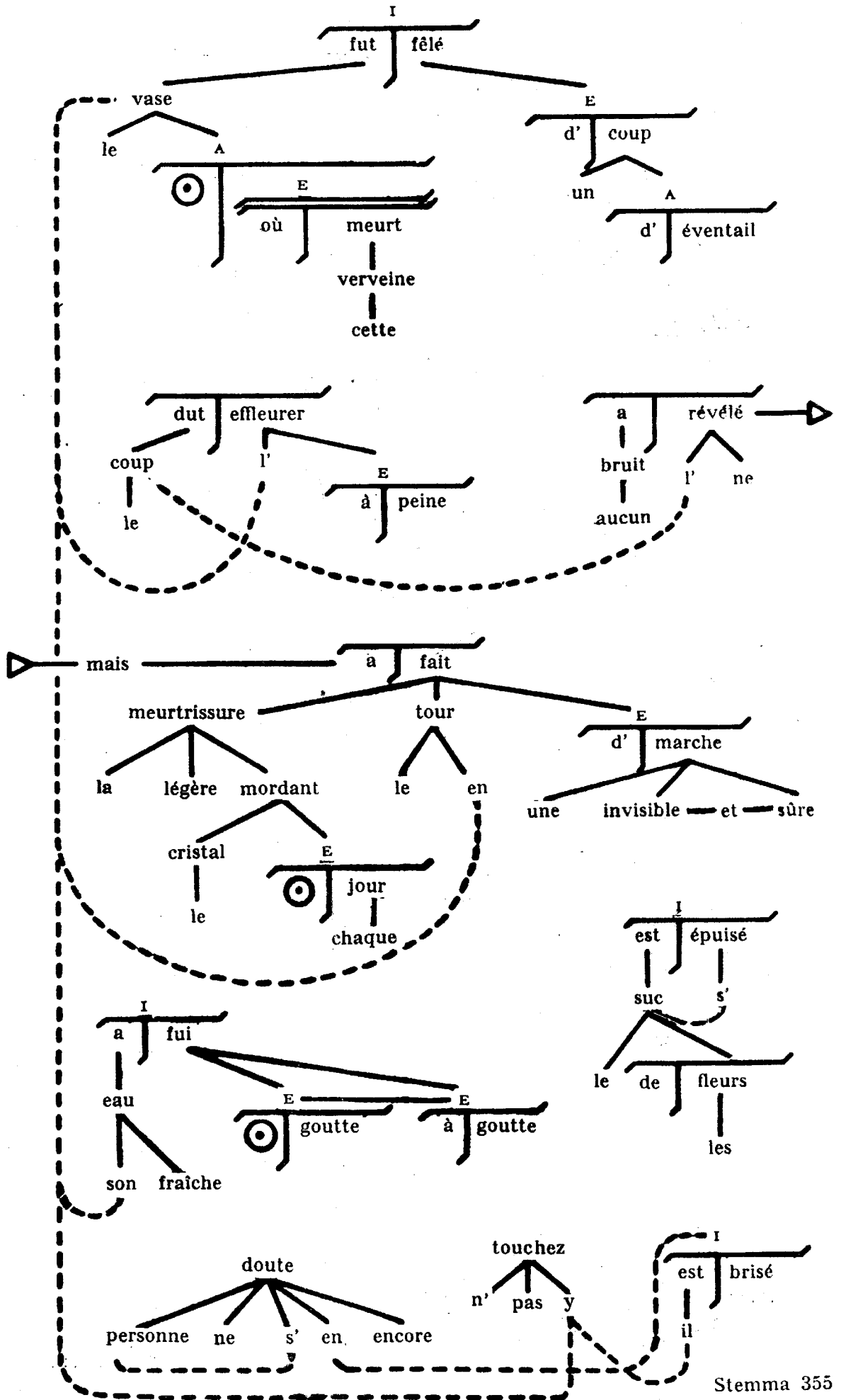
13. — Ces quelques exemples montrent de quelle utilité peut être le stemma pour l'étude scientifique du style et quelles précisions et quels progrès son emploi systématisé peut donner le droit d'espérer aux théoriciens de l'esthétique de la phrase.



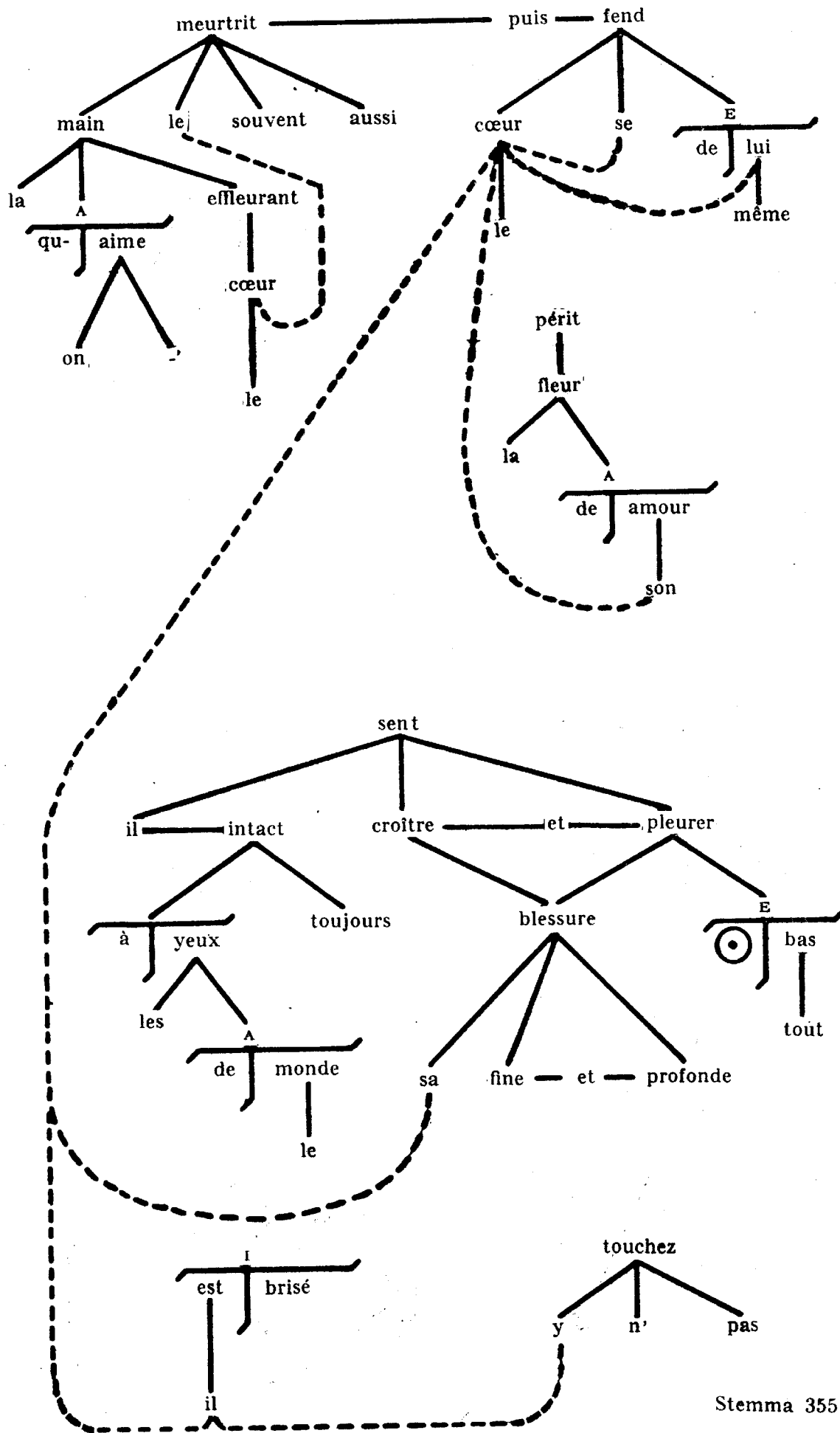
Stemma 354



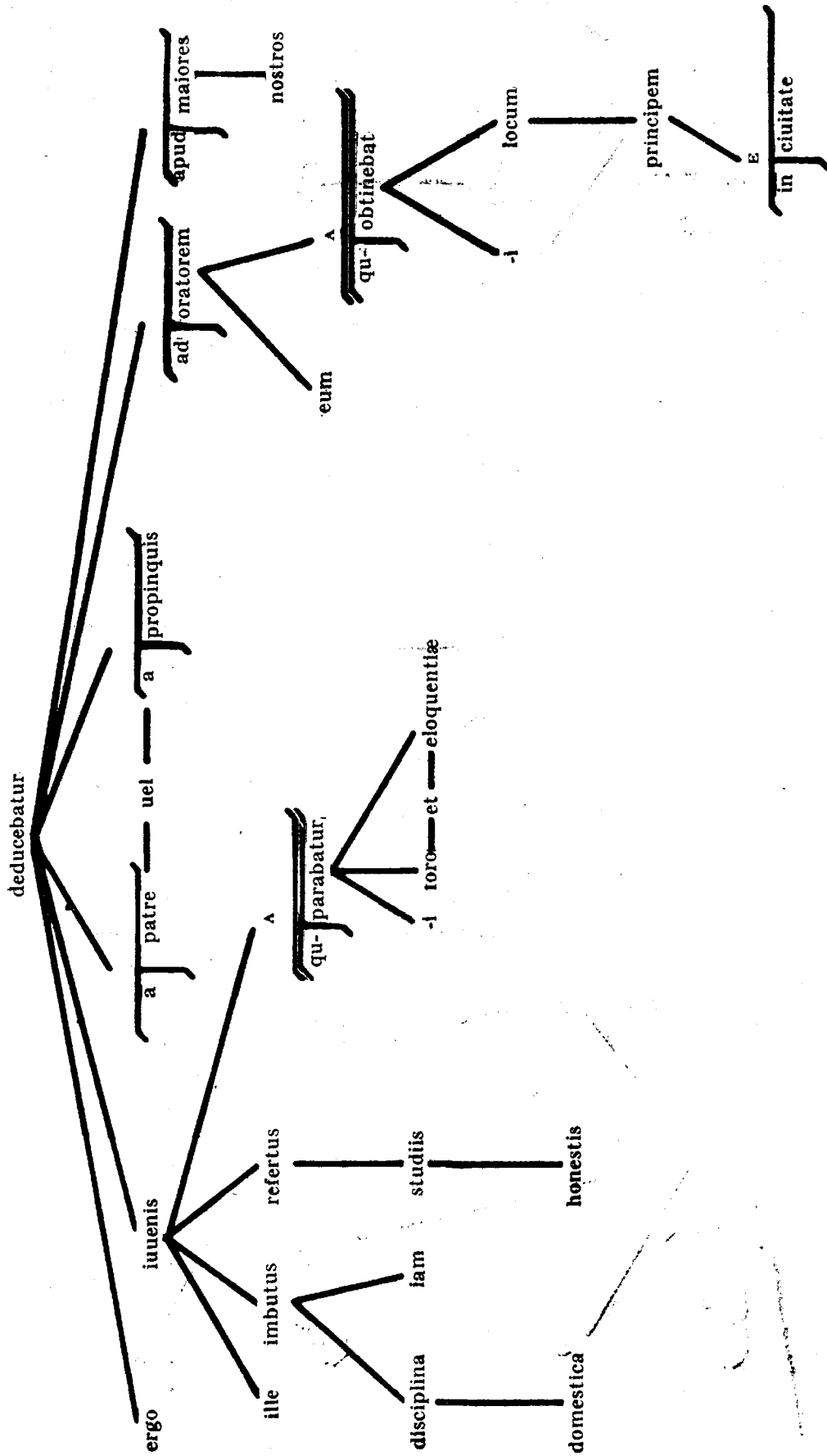
Stemma 354

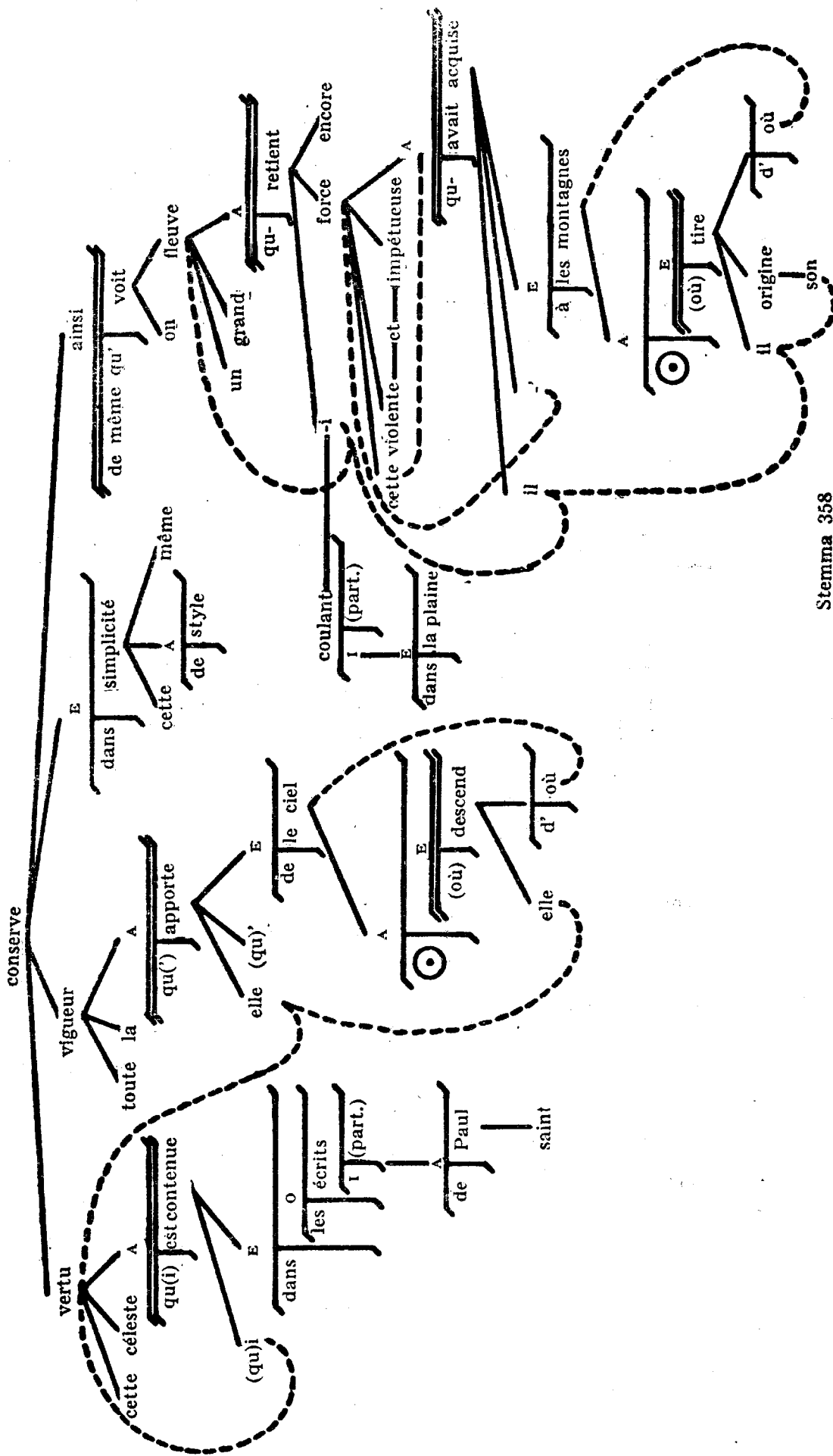


Stemma 355

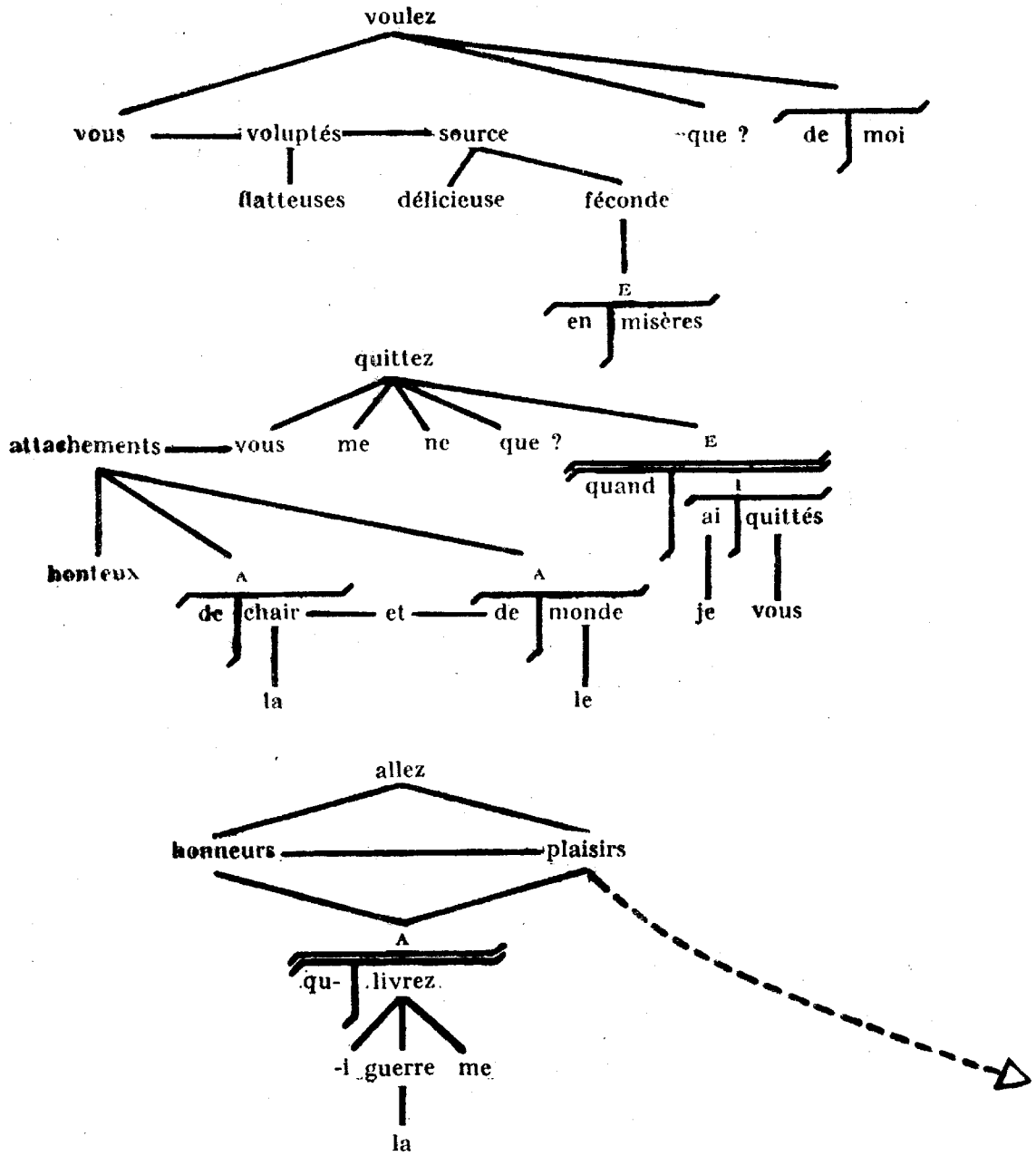


Stemma 355

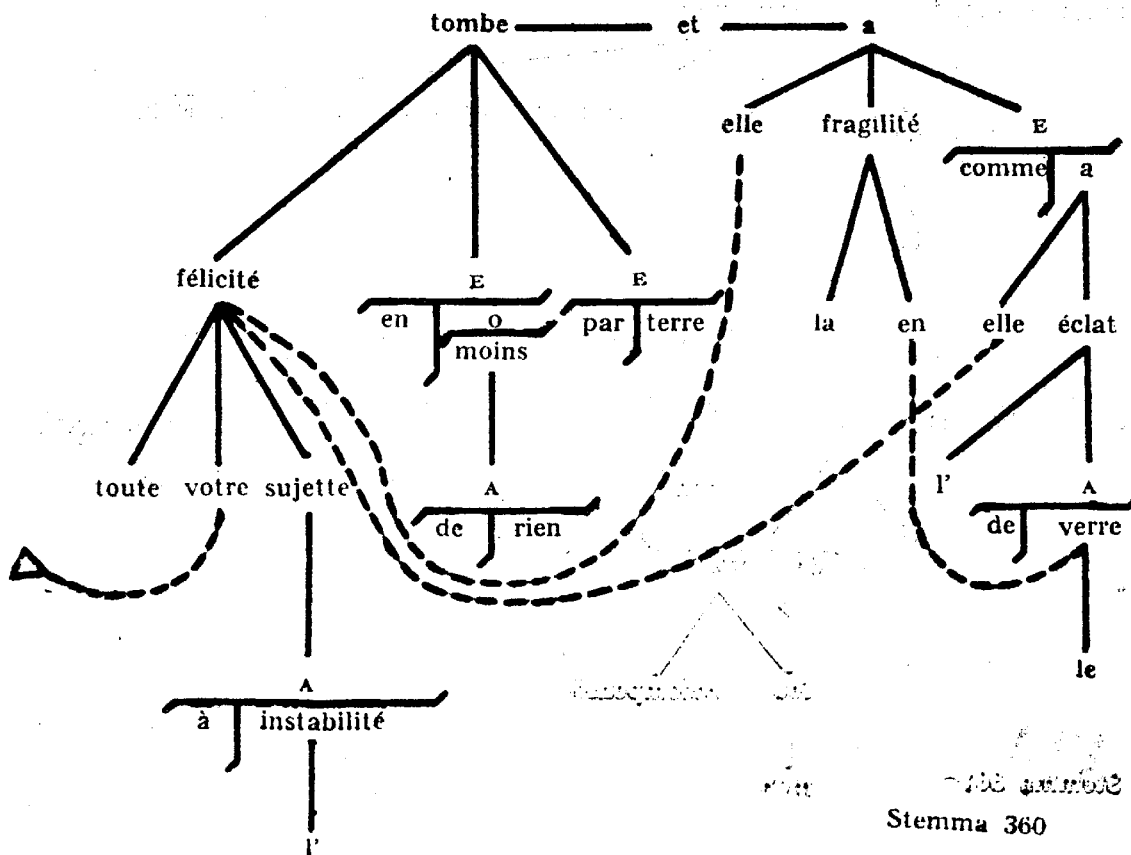


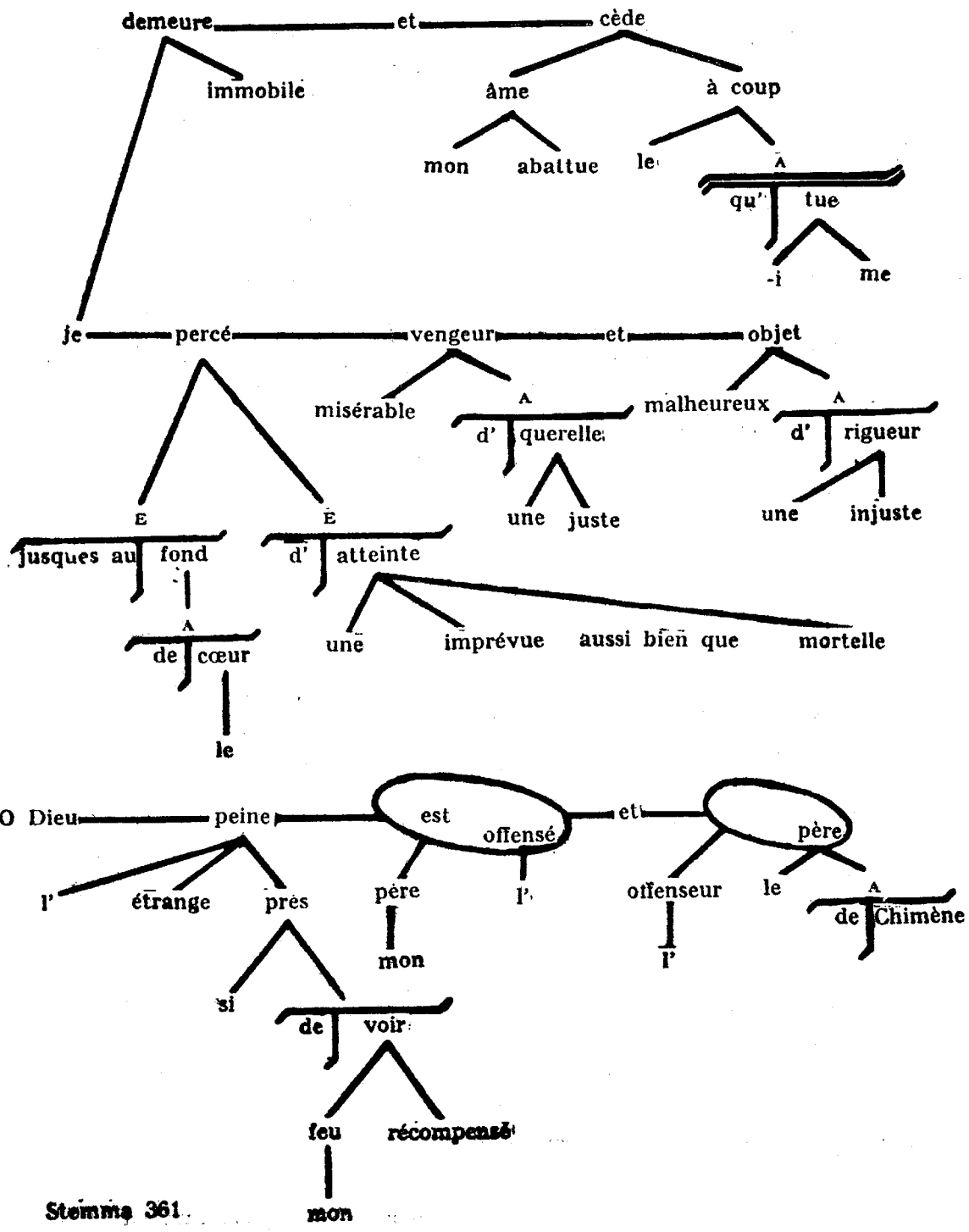


Stemma 358

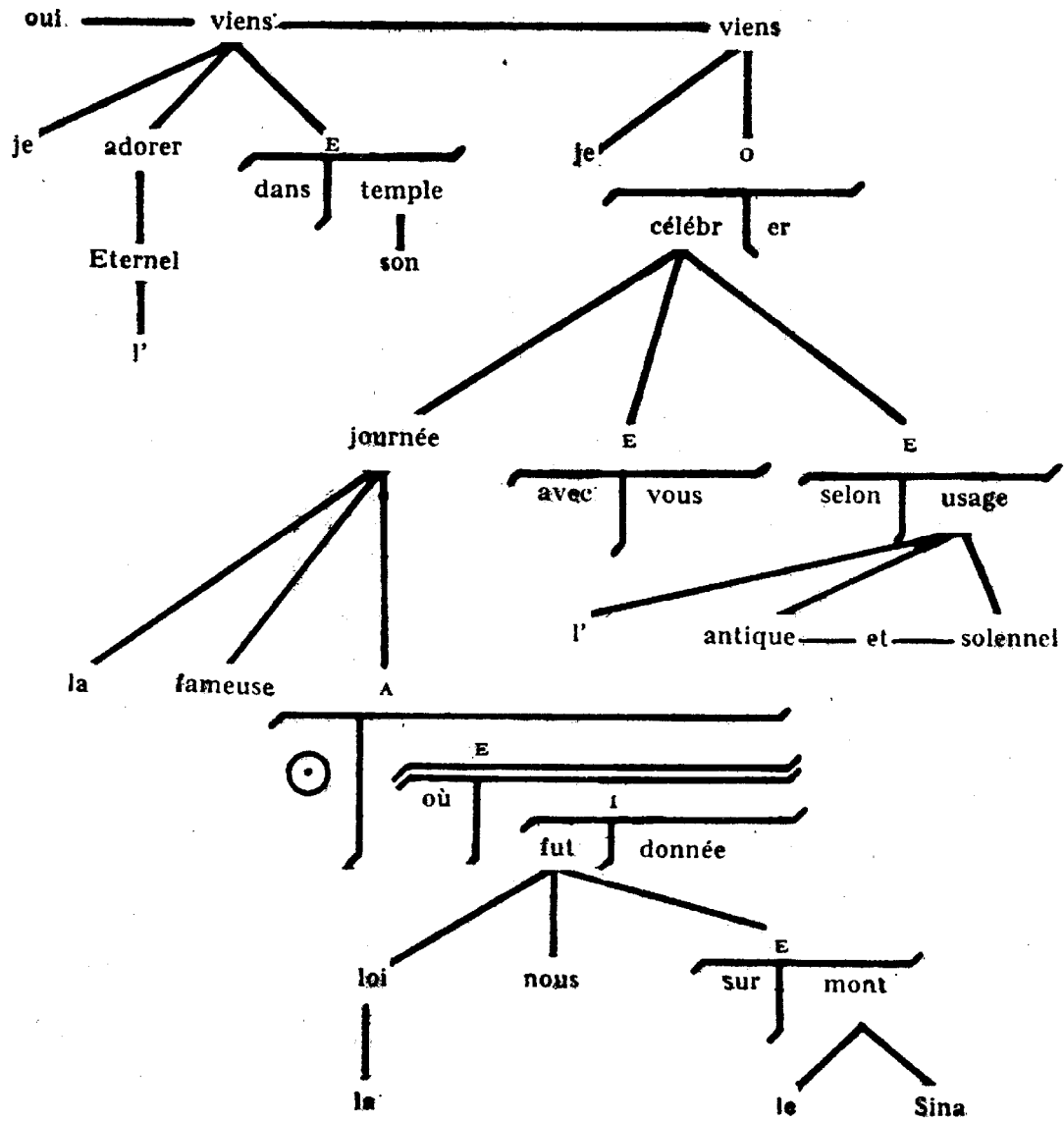


Stemma 360

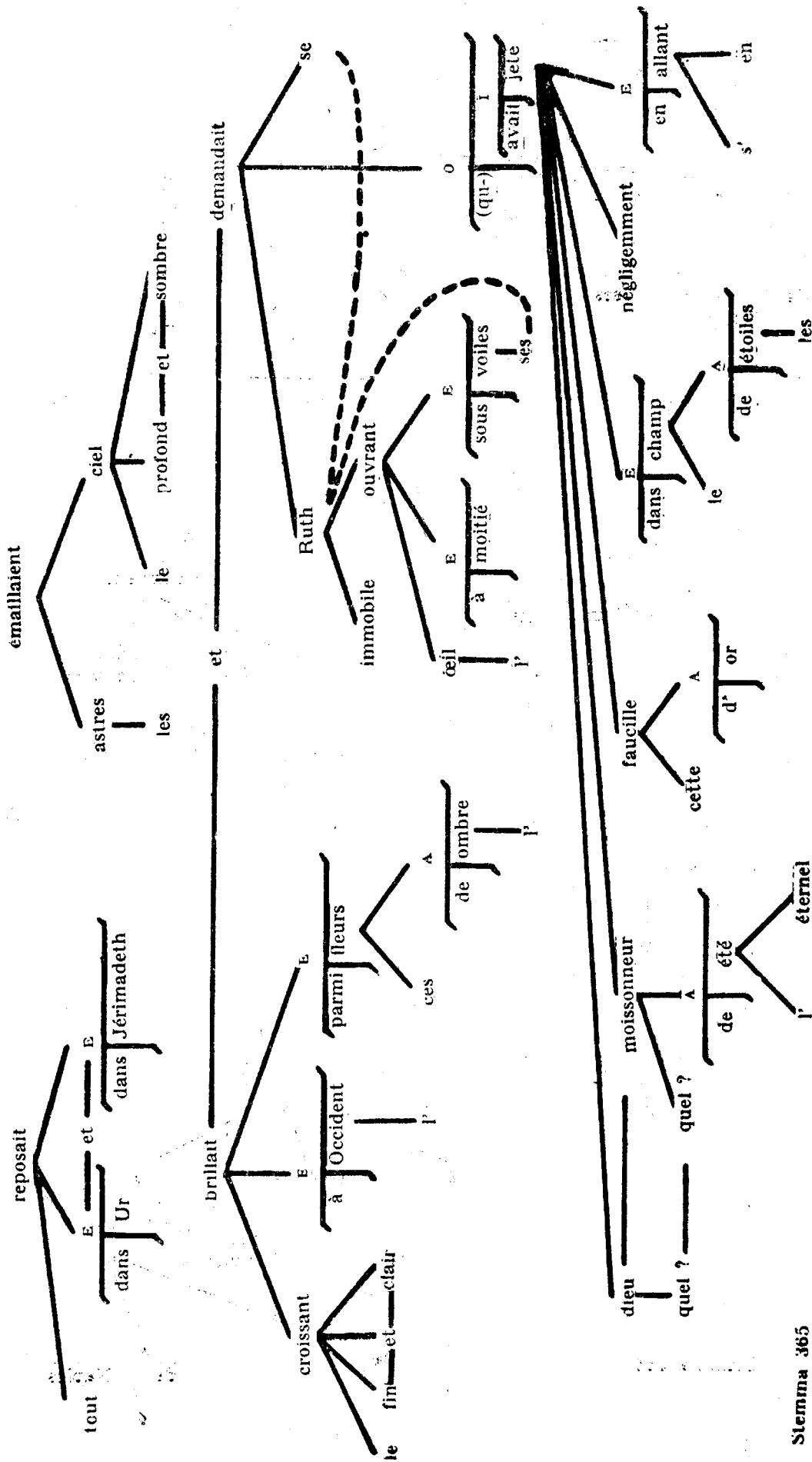




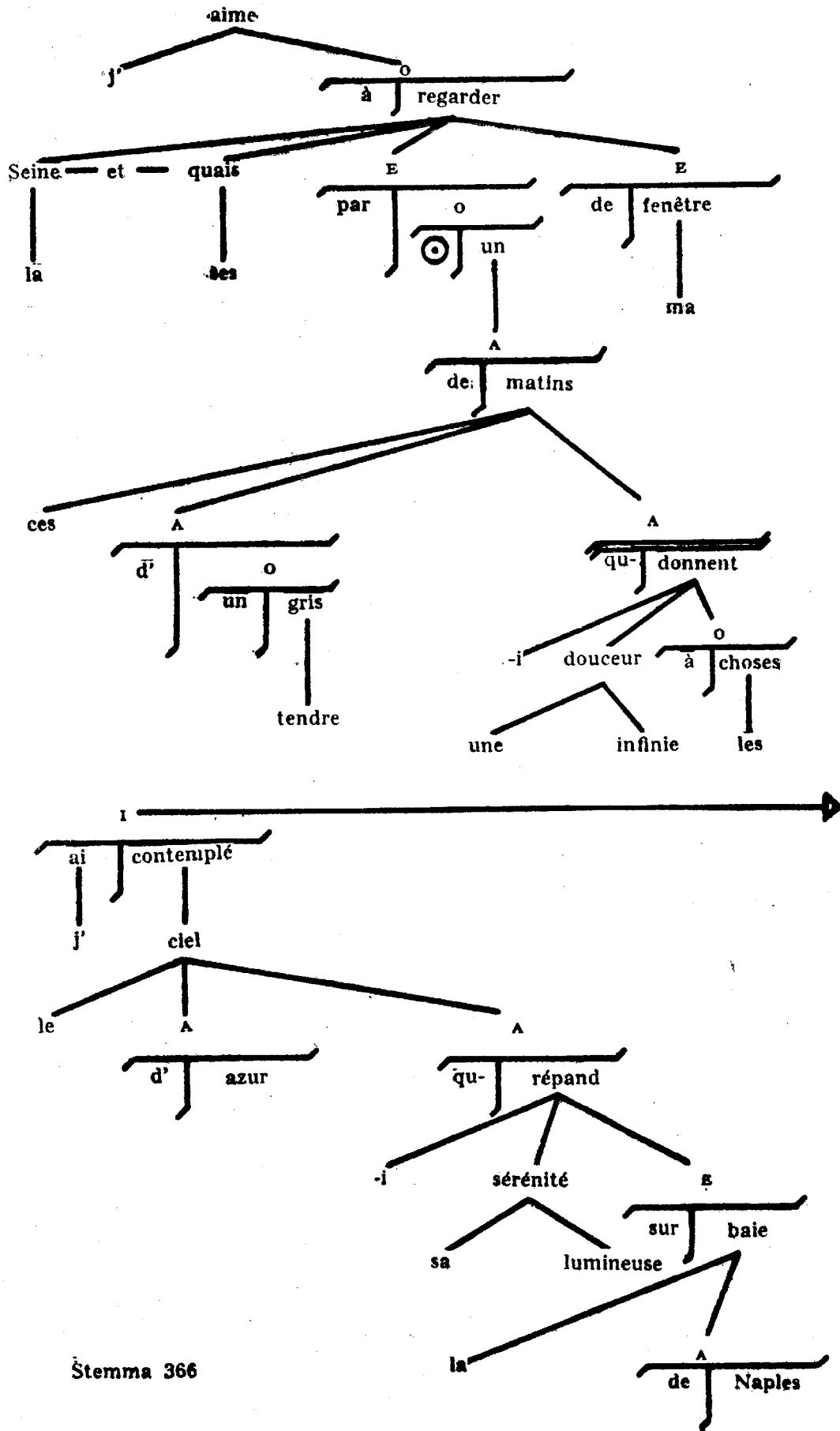
Steinm 361.



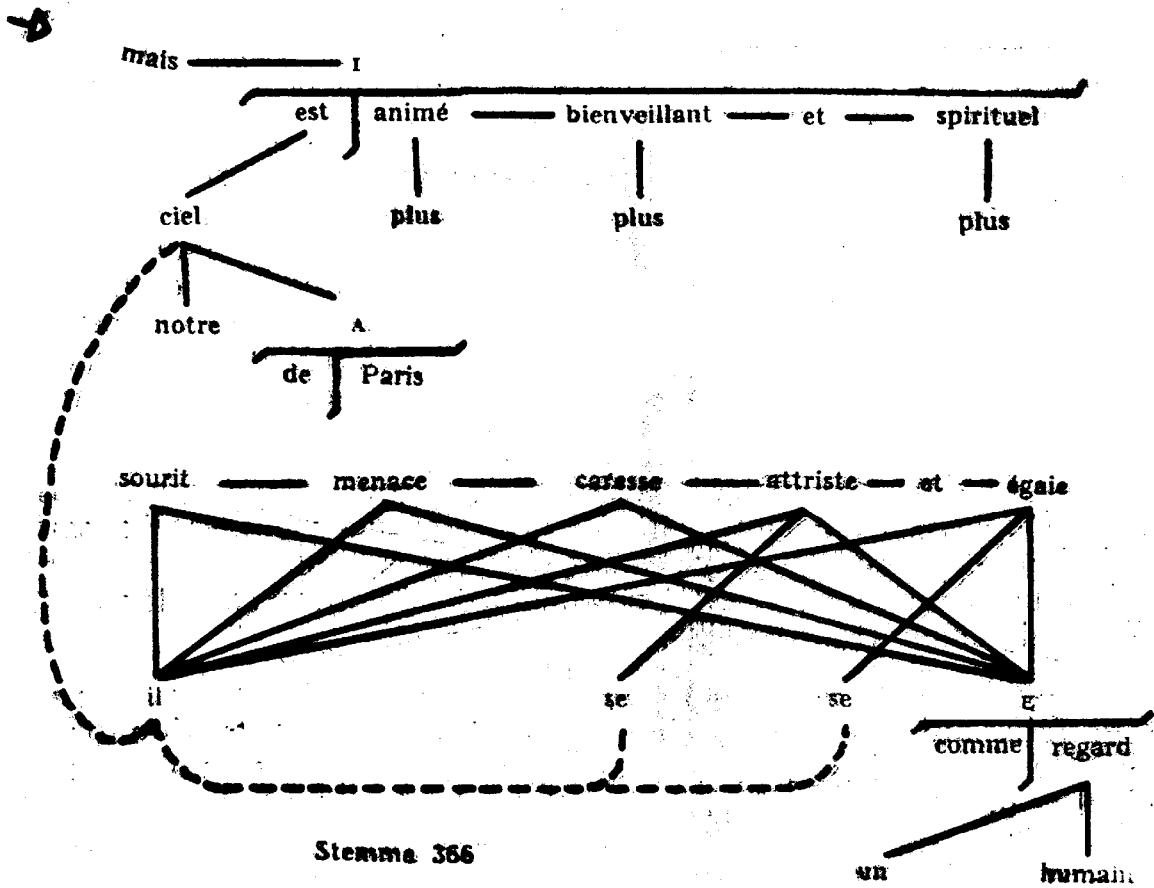
Stemma 363



Stemma 365



Stemma 366



CHAPITRE 276. — Indications pédagogiques.

1. — L'expérience a montré que la doctrine enseignée ci-dessus était plus facilement accessible aux enfants et aux élèves n'ayant encore reçu aucune formation qu'à ceux qui ont déjà reçu l'enseignement traditionnel.

2. — Ces derniers, n'oubliant pas ce qu'ils savent déjà, ne peuvent faire autrement que de superposer les nouvelles notions aux notions déjà acquises. Ils ne peuvent donc bénéficier pleinement des avantages de simplification que présente cette doctrine. Et elle leur impose, au moins au début, un petit surcroît d'effort, d'ailleurs bien vite compensé par une vision plus nette et une compréhension plus profonde du mécanisme de la phrase.

3. — Cela n'est pas seulement vrai des enfants et des élèves, mais plus encore des adultes et des maîtres. Plus un esprit s'est habitué à la grammaire traditionnelle, plus il a de peine à se défaire de son emprise et à quitter l'ornière, si défectueuse soit-elle. C'est un phénomène tout naturel, et qui fait que les résistances aux nouveautés préconisées doivent être attendues plutôt du côté des maîtres que de celui des élèves.

4. — Il ne faut d'ailleurs pas perdre de vue que, sur les points où la doctrine ci-dessus exposée prend le contre-pied de la doctrine traditionnelle, les modifications qu'elle apporte, pour justifiées qu'elles soient en saine raison, n'en font pas moins figure d'hérésies par rapport à l'enseignement traditionnel et officiel. Or il serait dangereux d'oublier que les élèves se préparent souvent à des examens et à des concours où la doctrine officielle est seule admise.

5. — Les considérations qui précèdent suffisent à montrer avec quelle prudence, quelle souplesse et quel doigté la doctrine ci-dessus exposée doit être utilisée. Chaque maître sera le mieux placé pour juger des circonstances particulières dans lesquelles il se trouvera et de la mesure dans laquelle il peut y utiliser la nouvelle doctrine. Les expériences pratiques qui ont déjà été réalisées dans des classes de l'enseignement primaire de la région de Montpellier montrent que cette mesure est assez large.

6. — Ce qui vient d'être dit vaut surtout pour la nouvelle terminologie proposée. Ramenant à l'unité des faits nombreux et d'apparence disparate, dont elle est précisément destinée à faire ressortir l'identité profonde, elle a, en elle-même, pour effet de simplifier considérablement la terminologie traditionnelle.

7. — Mais tant que cette terminologie subsistera, les élèves ne pourront faire autrement que d'apprendre les deux, et la simplification apportée se soldera pratiquement par une légère augmentation du nombre des termes à retenir.

8. — On notera cependant que, en général, les deux terminologies ne se contredisent pas. De telle sorte que, sur beaucoup de points, les

maîtres pourront être amenés à conserver, au moins pendant un certain temps, la terminologie traditionnelle avec ceux de leurs élèves qui y sont déjà habitués.

9. — Les élèves y perdront l'avantage de saisir rapidement l'ensemble du mécanisme de la phrase, mais ils y gagneront de ne pas se trouver dépaysés d'emblée dans une terminologie entièrement nouvelle pour eux.

10. — Les maîtres habiles sauront les faire glisser insensiblement de l'une dans l'autre, sans oublier jamais que seule la nomenclature officielle a droit de cité aux examens, où l'autre ne serait probablement même pas comprise (cf. ci-dessus, § 4).

11. — L'expérience a montré que le **panachage** entre les deux terminologies, quand il s'impose, ne présente pas de gros inconvénients et est parfaitement réalisable.

12. — On notera également que certains termes un peu savants peuvent être remplacés avantageusement pour les tout petits par des termes plus à portée de leur esprit. C'est ainsi que, dans une classe de cours élémentaire où la méthode de représentation graphique par les stemmas a été expérimentée, la maîtresse, pédagogue avertie, n'employait pas le mot « stemma », mais invitait les enfants à « dessiner la phrase ».

13. — La doctrine proposée, et surtout la méthode de représentation graphique qui en est le corollaire inséparable, ont pour but essentiel de saisir la phrase dans toute sa variété et dans toute sa complexité vivante. La **classe** qui s'inspirera de cette doctrine et de cette méthode devra donc avant tout rester **vivante**.

14. — Certes la nécessité d'une certaine unité a amené à codifier dans quelque mesure les procédés de représentation stématique. Mais on n'oubliera jamais que le stemma est un **moyen** de compréhension, non un **but** en lui-même.

15. — Tout en veillant à écarter les disparates inutiles, on aura donc grand soin de lui laisser toute sa souplesse et toute son aptitude à se modeler sur l'infinie variété de la phrase, et on se gardera surtout de le laisser s'ossifier sous des formes rigides qui auraient tôt fait de rendre l'enseignement stérile. Il ne faut jamais perdre de vue que sa seule raison d'être est de faire saisir clairement la structure et l'articulation de la phrase. De ce point de vue, un tracé nouveau et aberrant, mais intelligent et montrant que l'élève a bien compris l'architecture de la phrase qui lui est proposée, présente, même s'il n'est pas entièrement orthodoxe, plus de valeur éducative que l'application mécanique et inintelligente d'une formule graphique apprise par cœur. Le stemma doit, avant tout, rester **intelligent**.

16. — D'autre part, la classe doit être **active**. C'est dire que le stemma ne doit pas y être imposé aux enfants comme une vérité dogmatique. Il faut, au contraire, les amener à le trouver eux-mêmes. A cet effet, on envoie l'un d'eux au tableau, on lui fait écrire la phrase linéaire, et on l'amène à réfléchir sur cette phrase et à en déduire le stemma approprié, en s'attachant à ne rien lui prescrire qu'il n'ait auparavant trouvé par lui-même.

17. — C'est à cette condition seulement que le stemma deviendra pour lui un **mode d'expression grammaticale** personnel et vivant. Par ailleurs, cette pratique a l'avantage de bien montrer sur le tableau noir l'opposition entre l'ordre linéaire, représenté par la phrase écrite au début, et l'ordre structural, représenté par le stemma.

18. — Pour appliquer le même procédé à une classe entière, il y a lieu d'utiliser l'**ardoise** scolaire. Une des maîtresses ayant dirigé une expérience pédagogique sur la méthode de représentation graphique par les stemmas a, dans son rapport, attiré l'attention sur les avantages pratiques de cette manière à faire. Tandis que l'élève interrogé opère au tableau, les autres doivent construire le stemma sur leur ardoise. A un signal donné, ils lèvent tous leur ardoise et la montrent au maître. D'un seul coup d'œil, celui-ci a tout de suite vu si l'ensemble de la classe a saisi et quels sont ceux qui n'ont pas compris.

19. — Une autre remarque qui a été faite est que, si les enfants sont toujours impatients de construire des stemmas, leur attention finit toutefois par se relâcher si les stemmas sont tous de même forme, c'est-à-dire s'il s'agit de stemmas symboliques identiques.

20. — Les maîtres veilleront donc à introduire dans les phrases qu'ils soumettront à la sagacité des élèves de petites **variantes** qui, sans voiler les faits essentiels qu'ils se proposent de faire comprendre, auront pour effet d'entretenir l'intérêt des élèves et de maintenir leur esprit en éveil.

21. — Les variantes de cette nature auront en outre l'avantage de couper l'herbe sous les pieds des paresseux qui seraient portés à se fier à l'absolue uniformité des stemmas pour se dispenser de réfléchir.

22. — Ainsi conçu, le stemma peut être non seulement un moyen d'intelligence de la structure grammaticale, mais aussi un moyen de contrôle rapide et efficace. L'élève qui aura rendu compte **stemmatiquement** d'une façon satisfaisante d'une phrase un tant soit peu complexe aura par là administré une preuve qu'il l'a réellement comprise, infiniment plus probante que le verbiage pédant et trop souvent vide que mettent à sa disposition les moyens classiques de l'analyse grammaticale et de l'analyse logique. On imaginerait fort bien que ces deux instruments de torture puissent être remplacés aux examens par une simple **analyse stemmatique** (cf. ch. 3, § 13) qui répondrait bien mieux que ces procédés barbares à l'office que l'on attend d'eux.

23. — Il est facile également d'imaginer les services incommensurables que la méthode stemmatique pourrait rendre en lexicographie. Au lieu d'ordonner les faits de vocabulaire dans un ordre plus ou moins alphabétique, combien les dictionnaires gagneraient en clarté et seraient plus faciles à consulter avec quelque chance d'y trouver ce qu'on y cherche (et l'on sait combien le succès est rare en cette matière!), s'ils exposaient la matière en ordre stemmatique (cf. ch. 122, §§ 9 et 10). Il serait par exemple facile d'admettre une fois pour toutes auquel des deux nucléus devraient par définition être toujours classées les expressions comportant à la fois un régissant et un subordonné. Soit l'expression *avoir le droit*, y a-t-il lieu de la chercher sous le régissant *avoir* ou sous le subordonné *droit*? Si on en convenait une bonne fois, on éviterait de longues recherches aux deux endroits. Bien entendu, le prin-

cipe une fois admis devrait être généralisé et valoir par exemple également pour les expressions comportant un substantif et l'adjectif qui lui est subordonné : *bon droit*.

24. — Il semble qu'il y aurait intérêt à classer toutes ces expressions au subordonné, car, les subordonnés étant plus variés, la matière à ordonner serait par là-même répartie entre des articles plus nombreux, de sorte que chacun de ces articles serait ainsi moins long et que l'ensemble y gagnerait en brièveté. De même que *avoir le droit* devrait être cherché sous *droit*, *bon droit* devrait figurer à l'article *bon*, (cf. ch. 122, §§ 9 et 10).

25. — La **méthode d'exposition** de la doctrine préconisée sera constituée essentiellement par l'ordre dans lequel les faits seront présentés.

26. — Il va de soi que l'**ordre théorique**, logique et fondé en raison, qui a été adopté dans les pages qui précèdent, ne saurait convenir pour un **enseignement pratique à des enfants**.

27. — Certes, le principe à respecter en bonne pédagogie devant être celui de la **complexité croissante**, il y a lieu de commencer par les phrases et les stemmas les plus simples.

28. — Mais à partir d'un certain moment, il est possible de développer le schème acquis dans différentes directions. Il serait alors maladroit d'épuiser une de ces directions avant de passer aux autres, comme dans l'exposé théorique ci-dessus.

29. — Pratiquement, il y a lieu de pousser à la fois et petit à petit dans toutes les directions, en passant constamment de l'une à l'autre, de façon à arrondir insensiblement le cercle des faits plus compliqués qui viennent se ranger autour du schème central simple. En un mot, on commencera par établir une phrase simple, puis on fera la **boule de neige**.

30. — A cet effet, le maître n'aura, pour préparer sa classe, qu'à ordonner dans l'ordre de complexité croissante les stemmas symboliques qui seront l'**armature** de son cours. Avec un peu d'habitude, il pourra ensuite se fier à son imagination et improvisera dans le feu de la classe autant d'exemples qu'il sera nécessaire pour que la notion enseignée soit bien saisie.

31. — Aussi bien le maître sera-t-il souvent amené à modifier son plan au fur et à mesure des péripéties de la classe et des tribulations de la phrase d'où il sera parti. Il se rendra vite compte que son enseignement sera d'autant plus profitable qu'il saura mieux suivre les fluctuations et les remous de l'esprit de ses élèves, et que son rôle est de les canaliser, non de les paralyser.

32. — De ce point de vue, il devra méditer la formule : « Le maître propose, l'élève dispose ». Tout en maintenant bien entendu son autorité et sa haute direction, il aura parfois avantage à suivre le plan que lui soufflera l'**intérêt manifesté par les élèves**, intérêt qu'il est parfois si difficile de provoquer qu'il ne faut pas manquer d'en profiter quand il s'établit de lui-même.

33. — Pratiquement, le maître verra qu'il aura rarement à évoquer lui-même les problèmes. Il n'aura qu'à attendre qu'ils se posent à l'esprit des élèves, et à saisir alors l'occasion de leur fournir la réponse désirée. Il veillera seulement à reporter à plus tard les questions dont la réponse ne saurait être saisie par les élèves au point où ils en sont.

CHAPITRE 277. — Programme d'étude de la syntaxe structurale

1. — La syntaxe structurale englobe toute la grammaire. Ce serait donc une erreur pédagogique que de vouloir l'enseigner d'un coup aux élèves. Il faut, comme pour la grammaire traditionnelle, procéder par **petites doses**, et s'assurer qu'une notion est parfaitement comprise et solidement acquise avant de passer à la suivante.

2. — D'où la nécessité d'un programme portant l'indication de l'ordre le mieux adapté à l'acquisition des principes de la syntaxe structurale dans l'enseignement. On trouvera ci-après une esquisse de programme indiquant une **progression-type** régulière ¹.

3. — La matière à enseigner a été répartie entre **six degrés** successifs. Un tableau préliminaire (cf. ci-dessous, § 6) fournit la concordance de ces degrés avec les classes des écoles primaires, des lycées, et des Centres de Formation Professionnelle.

4. — On notera toutefois que, depuis que le Diplôme d'Etudes Primaires Préparatoires a pour effet d'écrémer les écoles primaires au profit des établissements secondaires après le cours moyen, les classes du second cycle qui remplacent l'ancien cours supérieur sont, dans le primaire, très sensiblement plus en arrière que les classes correspondantes du secondaire. Il y a lieu de tenir compte de ce décalage pour apprécier sainement les possibilités limitées de l'enseignement grammatical dans le second cycle. Les questions prévues y seront abordées avec beaucoup de circonspection. Les plus difficiles pourront être carrément laissées de côté.

5. — Enfin nous n'indiquons, pour chaque degré, que les nouvelles questions à traiter. Il est bien évident que cela ne dispense nullement les maîtres de revenir, et souvent, sur les notions antérieures, afin d'en contrôler l'acquisition et d'en entretenir la connaissance.

1. Ce programme a été établi grâce à l'aimable concours de plusieurs maitres de l'enseignement primaire et primaire supérieur : Mademoiselle Paravisol, ancien professeur à l'École Normale d'Institutrices de Montpellier, Mademoiselle Touret, professeur à l'Institut de Formation Professionnelle d'Institutrices de Montpellier, Mademoiselle Champsaur, ancienne institutrice à l'École Annexe de l'École Normale d'Institutrices de Montpellier, et Monsieur Hortala, instituteur à l'École d'Application de Montpellier. Qu'ils soient remerciés ici de leurs précieux conseils, qui, puisés dans une profonde connaissance des enfants et dans une grande compétence pédagogique, et remarquablement concordants dans l'ensemble, ont servi de base à l'élaboration du programme ci-après.

6. — **Tableau de concordance des classes.**

Etablissements d'enseignement primaire	Etablis- sements d'ensei- gnement secondaire	Centres de Formation Profes- sionnelle	Age des enfants	Degré
Cours élémentaire : 1 ^{re} année 2 ^e année Cours moyen : 1 ^{re} année 2 ^e année	Dixième Neuvième Huitième Septième	Première année	7 à 8 ans 8 à 9 ans 9 à 10 ans 10 à 11 ans	Premier Deuxième Troisième Quatrième
Diplôme d'Études Primaires Préparatoires (D.E.P.P.) Second cycle (Ancien cours supérieur) 1 ^{re} année 2 ^e année	Sixième Cinquième	Deuxième année	11 à 12 ans 12 à 14 ans	Cinquième Sixième
Certificat d'Études (C.E.)				

PROGRAMME7. — **Premier degré.**

Stemma :

Phrase à un actant, à deux actants, à trois actants.
Adjectif épithète.8. — **Deuxième degré.**

Circonstant :

Nucléus. — Nucléus jumelé. — Temps composés. — Adjectif attribut.
Jonctions avec jonctif. — Jonctifs. — Triangle. — Losange.

9. — Troisième degré.

Connexion :

Adverbe subordonné de l'adjectif.

Espèces de mots. — Mots pleins et mots vides. — Quadrilatère de base.

Symboles. — Stemma symbolique.

Jonction sans jonctif.

┘ de translation. — Quelques translations du premier degré simples très faciles des types $O > A$ et $O > E$.

10. — Quatrième degré.

Valence et actants. — Voix active, passive, réfléchie et réciproque. Mots-phrases.

Phrase à deux actants avec inversion linéaire.

Verbe sans actants.

Apposition. — Apostrophe.

Plexus.

Translation avec translatif. — Transférende, transféré, translatif.

Translation du premier degré simple des types $A > O$, $I > O$ et $I > A$: pronom, infinitif, participe.

Translation du deuxième degré simple de type $I \gg O$: complétives.

Translation de type $I \gg E$ (temporelle avec « quand » seulement).

Translation de type $I \gg A$. — Antécédent. — Accord du participe.

11. — Cinquième degré.

Anaphore et anaphoriques.

Mots-phrases.

Phrases comparatives. — Phrases bifides.

Translation $I > A$ et $I > E$: adjectif verbal et gérondif.

Translation atténuée : article, indice personnel.

Translation figée : dérivation et composition.

Translation sans translatif.

Translation du deuxième degré. — Classification des subordonnées.

Translation de type $I \gg A$. — Le relatif. — Sa nature complexe. — Déterminatives et explicatives.

Translation de type $I \gg E$ (subordonnée conditionnelle avec « si » seulement).

12. — Sixième degré.

Incises.

Interrogation et négation nucléaires et connexionnelles.

Bifidité double. — Affectation réservée.

Translation du premier degré complexe : inversée, double, multiple.

Translation du deuxième degré simple de type $I \gg O$. — Style direct et indirect. — Interrogation directe et indirecte.

Translation du deuxième degré multiple.

Translation des mots-phrases.

Variation du nombre des actants. — Voix factitive. — Voix récessive. — Verbes essentiellement ou accidentellement réfléchis.

CHAPITRE 278. — Conclusion.

1. — Arrivé au terme de cet ouvrage, l'auteur éprouve quelque angoisse en considérant rétrospectivement l'antinomie qui existe entre les **proportions volumineuses** qu'a pris son livre, et l'**exiguïté** de la matière traitée.

2. — N'est-ce pas en effet une dérision, après avoir convié le lecteur à lire ce que l'auteur ne saurait honnêtement intituler que des **éléments** de syntaxe structurale, de lui imposer la lecture d'un volume comprenant sept cents pages et environ trois cents chapitres?

3. — Rien n'est cependant plus conforme à la réalité que cette décevante constatation. L'auteur est le premier à le reconnaître.

4. — Il est malheureusement vrai que malgré la longueur de son ouvrage, l'exposé des faits, sur lesquels est fondée la doctrine structurale qu'il a voulu dégager de ceux-ci, est lamentablement incomplet.

5. — Si l'auteur voulait invoquer une excuse envers le lecteur, il la chercherait dans l'**ampleur** même du sujet auquel il a eu la témérité de s'attaquer.

6. — Tout d'abord, aucune langue n'a été exclue en principe de cet exposé. Et si toutes n'ont pu être scrutées avec la minutie qu'eût souhaitée l'auteur, ce n'est pas parce qu'elles ne lui ont pas paru a priori présenter autant d'intérêt que les autres, mais parce que son information n'a pu, malgré tous les efforts d'une existence entière, embrasser la prodigieuse diversité du matériel linguistique dont il eût souhaité faire état. Il est évident que les faits syntaxiques examinés ne représentent qu'une minime partie de ceux qui doivent se présenter dans l'ensemble des langues du monde.

7. — Aussi bien ne saurait-on, si linguiste que l'on soit, être spécialiste de chacune des langues dont on peut être amené à faire état au cours d'une étude de linguistique générale.

8. — L'auteur prie donc le lecteur de bien vouloir lui accorder toute son indulgence pour les données ou les faits qui ne manqueront pas, malgré tout le soin qu'il a apporté à son travail, de se révéler inexacts ou imprécis à l'examen du spécialiste.

9. — C'est qu'il y a quelque peu antinomie de principe entre le linguiste spécialiste et le linguiste général. Le linguiste général fera œuvre d'autant plus utile qu'il réussira à embrasser le plus grand nombre de langues. Mais il est fatal que, plus ce nombre est grand, moins il lui soit resté de loisir pour se spécialiser dans chacune des langues étudiées. Le lecteur voudra bien considérer que tout ce que l'œuvre peut gagner en raison de l'étendue de l'horizon du linguiste, elle le perdra forcément dans le détail de sa spécialisation.

10. — D'autre part, l'auteur n'a voulu connaître en principe aucune limitation des faits de syntaxe structurale et il s'est loyalement efforcé de les englober dans son exposé, quelle que soit leur nature et le système syntaxique de la langue à laquelle ils sont empruntés.

11. — Or s'il a dû à son grand regret constater l'impossibilité matérielle qu'il y a à dominer la structure des plusieurs milliers d'idiomes qui sont parlés sur notre planète et dont il n'a réussi à connaître suffisamment, pour l'objet qu'il se propose, qu'une infime minorité, à plus forte raison est-il contraint d'avouer humblement l'incapacité dans laquelle il a été d'examiner d'une façon exhaustive les faits de syntaxe structurale qui lui étaient présentés ne fût-ce que par une seule langue.

12. — Aussi souhaite-t-il ardemment de trouver parmi ses lecteurs des successeurs soucieux de continuer son œuvre et de mener à bien l'ambitieux projet que la limite des forces humaines ne lui a pas permis de réaliser pleinement.

13. — Il forme le vœu qu'il se trouve parmi ses continuateurs quelque Pic de la Mirandole capable de discuter avec pertinence en syntaxe « *de omni re scibili et de quibusdam aliis* ».

14. — Mais à défaut de cet oiseau rare dont la complication et la diversité des données actuelles de la linguistique comme de toute science ne permettent guère d'espérer l'éclosion pour des hommes modernes auxquels le dur contact de la réalité a appris à être moins présomptueux que leurs ancêtres de la Renaissance, il est permis d'espérer que la typologie structurale réussira à se constituer grâce aux efforts conjugués des meilleurs esprits linguistiques.

15. — Dans la mesure où l'auteur a réussi à apporter sa modeste pierre au futur édifice de la syntaxe structurale, qu'il lui soit permis de léguer aux successeurs qu'il espère avoir dans la voie dans laquelle il s'est lui-même engagé, quelques recommandations qu'il considère comme essentielles.

16. — Comme tout savant mesurant, sur le déclin de son existence, l'évolution qu'il a parcourue depuis sa jeunesse, il lui est souvent arrivé de dire ou de penser : « si j'avais su, quand j'ai commencé la linguistique, ce que je sais maintenant ! » Qu'il lui soit permis d'indiquer à ses continuateurs éventuels l'apodose appelée par cette mélancolique protase. Il sera heureux si cette apodose peut constituer à leur profit un précieux conseil.

17. — L'auteur doit d'ailleurs dire qu'il ne regrette pas également toutes les directions dans lesquelles il s'est trouvé engagé. En particulier il conserve un souvenir reconnaissant à ceux de ses maîtres en linguistique qui, faisant alors comme il le fait aujourd'hui leur examen de conscience linguistique, en ont tiré à son profit l'enseignement suivant : « Pratiquez réellement les langues dont vous parlez et ayez en une connaissance qui ne soit pas seulement livresque. Parlez les langues étrangères ! » L'auteur a cru devoir suivre cet excellent conseil en donnant une large place dans son acquisition des langues étrangères à la méthode directe, qu'il s'est même efforcé d'utiliser dans la mesure du possible pour son étude des langues anciennes ¹.

18. — Mais il est des ambitions linguistiques que les nécessités de sa carrière universitaire ne lui ont pas permis de réaliser et dont il croit devoir tirer une recommandation instante à ses successeurs éventuels.

1. Cf. Lucien Tesnière : *Pour prononcer le grec et le latin*, Paris, Didier, 1941.

19. — Les limitations auxquelles se heurte tôt ou tard le syntacticien de syntaxe générale sont dues en grande partie à ce que les linguistes susceptibles d'arriver à cette vue générale de la syntaxe sont dans une beaucoup trop forte proportion des spécialistes d'une seule langue et en général d'une langue indo-européenne. « *Timeo hominem unius linguae* ».

20. — Leur horizon linguistique et particulièrement syntaxique se trouve ainsi rétréci dès l'abord d'une façon qui est grosse d'inconvénients. L'horizon linguistique du linguiste qui n'étudie que le français se trouve, à quelques très rares exceptions près, confiné au seul français, dont cet horizon limité ne lui fournit souvent même pas les moyens de comprendre la réelle originalité syntaxique du français. Le romaniste est trop souvent arrêté par un rideau de fer linguistique dès qu'il franchit les limites du monde roman et latin. Le germaniste ne sort guère davantage du monde germanique où il reste confiné. L'indo-européanisant lui-même, féru d'indo-européen, a trop tendance à ne voir, dans toutes les langues indo-européennes avec lesquelles il opère, que la minorité des faits qui peuvent être attribués à l'indo-européen, et il laisse trop délibérément de côté tous les faits qui relèvent d'une évolution vers une typologie non indo-européenne.

21. — On ne saurait trop recommander aux jeunes linguistes désireux de faire de la syntaxe générale de ne pas manquer une occasion d'élargir leur horizon linguistique, et d'ouvrir par là, dès l'abord, leur esprit syntaxique en donnant, chaque fois qu'ils en ont l'occasion, toute leur attention aux faits de syntaxe de type « allogène ».

22. — L'auteur, qui a eu lui-même cette constante préoccupation, ne saurait assez dire ce qu'il doit en formation syntaxique à des langues de typologie aussi aberrante par rapport à ce que l'on est accoutumé de voir en linguistique orthodoxe que le sont le bas-breton et le copte. Ces deux langues, pour ne citer qu'elles, lui ont permis des observations syntaxiques infiniment plus fécondes que les langues slaves, au milieu desquelles sa carrière universitaire l'a appelé à évoluer, mais auxquelles il n'a jamais trouvé un grand intérêt syntaxique, parce qu'elles ne sont le plus souvent qu'une réplique médiocrement intéressante, du point de vue de la syntaxe, de la typologie indo-européenne.

23. — Parmi les langues vers lesquelles il a toujours été attiré **syntactiquement** et qui sont toujours restées pour lui une terre promise dans laquelle il ne lui a jamais été donné de pénétrer aussi avant qu'il l'eût souhaité, l'auteur recommandera à ses éventuels continuateurs l'étude de langues d'une typologie aussi différente de celles que l'on enseigne communément en France, telles que le basque et le géorgien, auxquelles il y aurait sans doute lieu d'ajouter les langues caucasiques et les langues des Peaux-Rouges d'Amérique.

24. — Le syntacticien qui aborderait dès sa jeunesse l'étude du basque par exemple, et qui parviendrait à acquérir la connaissance pratique de cette langue, à s'adapter à la typologie basque, si différente de celle du français, à penser ainsi réellement en basque, y gagnerait la possibilité de confronter à chaque instant la typologie du français et celle d'une langue très ancienne et que l'on est en droit de présumer comme étant un des derniers représentants à notre époque d'une typologie qui est peut-être fondée sur une mentalité « prélogique », c'est-à-dire sur une

façon de penser et de structurer la phrase qui a été remplacée aujourd'hui par une mentalité et par une typologie totalement différentes.

25. — On voit immédiatement tous les avantages qu'il y aurait pour le syntacticien capable d'opérer en même temps sur les deux typologies, et d'en instituer la comparaison directe.

26. — C'est le bonheur que, pour terminer, l'auteur souhaite à ses continuateurs. Il regrette de n'avoir pu y parvenir pleinement lui-même en raison des exigences de sa carrière universitaire et des obligations professionnelles auxquelles il a été soumis, et qui ne lui ont pas laissé le loisir de se consacrer entièrement à la syntaxe. Il s'en excuse auprès de ses lecteurs sur la brièveté de l'existence humaine. « *Ars longa, vita brevis* ».

PETIT LEXIQUE DE SYNTAXE STRUCTURALE

En plus du manuscrit des *Eléments* le Professeur Tesnière avait laissé un important fichier (environ 5.000 fiches) s'y rapportant, et reprenant notamment tous les exemples cités.

En attendant que sa vérification puisse être complétée nous croyons utile de terminer ce volume par un « Lexique » renfermant les principaux termes auquel l'auteur a donné un sens particulier dans les *Eléments* comme dans son *Esquisse d'une Syntaxe structurale* (Paris 1953).

En raison du nombre des chapitres, et du caractère très méthodique de l'exposé, la lecture attentive de la « Table des Matières » fournit les éléments d'un véritable Index. C'est pourquoi nous n'avons pas repris dans le présent « Lexique » les éléments de la terminologie — grammaticale ou linguistique — traditionnelle en tant que rubriques (adverbes, mots, pronoms, etc...). On les y trouvera seulement pour renvoyer à des notices « structurales ».

Règles suivies dans le « Lexique » :

1. Les chiffres renvoient aux pages du présent volume.
2. Les mots définis (placés en rubriques) sont imprimés en caractères *italiques*, et les pages où on trouvera leur définition en CHIFFRES GRAS. Les *chiffres en italique* renvoient aux chapitres — ou aux groupes de chapitres — qui traitent de la notion définie.
3. En plus des *définitions* le présent « Lexique » signale les caractères les plus importants soulignés par l'auteur à propos des notions définies.

Représentations symboliques utilisées dans les *Eléments* (voir p. 64).

o = Substantif

i = Verbe

A = Adjectif

E = Adverbe

Actants (subordonnés du verbe qui, à un titre quelconque, participent à l'action) : **102**.

- leur nombre et leurs espèces : 105-115.
- parfois difficiles à distinguer des *circonstants* : 127-129.

actantielles (propositions) = subordonnées résultant d'une translation (double) $I \gg 0$: **547**.

Adjectifs :

- *généraux* [tel, mon] et *particuliers* : 68-71.
- *attributifs* = de *qualité* [rouge] et de *quantité* [deux] : 68-71.
- *de rapport* = *personnels* [mon] et *circonstanciels* [ce...ci] : 68-71.

Agglutination (processus de soudure de deux mots) : **27**.

- dans les mots composés, les temps composés et les verbes en conjonction préverbale : 27-28.
- processus opposé à *l'autonomie* : 28.
- et classification des langues : 31.
- a pour effet de transformer les *prépositions* en préfixes et les *postpositions* en suffixes (ou désinences) : 378-380.

anacatadidymes (phrases) = doublement *bifides* : 349-351.

anadidymes (phrases) = *bifides* par leur fin : **347**.

Anaphore (double connexion sémantique, dont une s'ajoute à la connexion structurale) : **85**, 85-91.

anaphoriques (mots auxquels aboutissent les deux connexions de l'*anaphore*) : **89** — substantifs, adjectifs, verbes, adverbes : 85-91.
Élément anaphorique de pronom personnel : 564-567.

- et projection d'*actants* et de *circonstants* : 172-176.
- caractère des *anaphoriques* dans la translation $I \gg A$: **561**.
- disjonction de l'élément *anaphorique* et de l'élément *translatif* : 570-573.

anontif (3^e personne du verbe) : **117**.

antiontif (2^e personne du verbe) : **117**.

Autonomie (caractère des mots opposé à l'*agglutination*) : **28**.

- et caractère *constitutif* des mots : 56.

autoontif : (1^{re} personne du verbe) : **117**.

avalents (verbes) = sans actants, dits « impersonnels » : 239-240.

bifides (phrases) = *catadidymes*, *anadidymes*, *anacatadidymes* et à *comparaison* : 346-354.

catadidymes (phrases) = *bifides* par leur début : **347**.

catégorique (contenu) = base de classification des « mots pleins », *particuliers* et *généraux* : 61.

- concerne notamment la distinction « substance/procès » : 61.

Circonstants (subordonnés du verbe qui indiquent les circonstances de l'action : temps, lieu, manière, etc...) **102**.

— leur ordre et leur position (par rapport aux *actants*) : 127-129.
*circonstanciell*es (propositions) = résultant de la translation I \gg E :
 547, 582.

composites (méthode des *mots*) consiste à utiliser l'indication sémantique des éléments pleins (d'un verbe par ex.) pour définir la fonction des éléments vides (durée, répétition, habitude...) : 91-94.

Connexion : **11**.

- par rapport à la phrase et à la préposition : 11.
- par rapport à fonction : 39.

connexionnel : caractère de l'interrogation : 203-215 ; de la négation : 218-221 ; de certains *forclusifs* : 227.

constitutif (caractère des mots susceptibles de former *nœud*) : **56**.

- opposé à *subsidaire* : 56.
- caractère corrélatif de l'*autonomie* : 56.

Diathèse (sens dans lequel l'action exprimée par un verbe s'exerce d'un *actant* vers un autre) : **242**.

- active, passive, réfléchi, réciproque : 242-251.
- *causative* [« factitive » en allemand] consiste à augmenter d'une unité le nombre des actants d'un verbe : 260-272.
- *récessive* (diminue d'une unité le nombre des actants) : 272.

discordantiel (*indice* « ne ») comme élément de négation ; utilisé aussi après comparatif d'inégalité et les verbes exprimant une crainte, une précaution ou un empêchement : 224-227.

divalents (verbes) = à deux actants, dits « transitifs » : 242-243.

Exprimende (sens de l'*exprimé*) : **35**.

Fonction(s) :

- *nodale* et *subordonnées* : 39.
- *nodale* et *sémantique* du *nucléus* : 46.
- *structurale* du *nucléus dissocié* (= *morphème*) : 47.
- *sémantique* du *nucléus dissocié* (= *sémantème*) : 47.
- et catégories (grammaticales) : 49-50.
- *jonctive*, *translative* et *indicative* des « mots vides » : 80-85.

Forclusifs (indices de négation) : 227-231.

- *nucléaires* = mots généraux, négatifs [rien, personne, jamais..]
- *connexionnels* = [pas, point, etc...].

Genre (distinction du) :

- dans les *substantifs personnels* et le verbe : 120-122.

Indices (substantivaux et verbaux) :

- leur fonction générale : 84-85, 395-397.
- personnels sujets et régimes : 131-137.
- agglutinés au verbe dont ils dépendent (pronoms affixes) : 136.
- équivalents des désinences verbales : 137-143.
- exprimant le rapport de l'action au locuteur : 143.

Jonctifs (« mots vides » ayant pour fonction, d'unir entre eux les « mots pleins » ou les nœuds qu'ils forment) : **80**, 81-82.

— de mots et de phrases (*antinomiques* et *dialectiques*) : 332-336.

— *adjonctifs* [et, ni] et *disjonctifs* [ou] : 332.

Jonction : consiste à ajouter entre eux des nœuds de même nature : **323**.

— distinguée de la composition : 329-330.

— *partielle* (phrases *bifides*) : 346-354.

— *anaphorique* = de nature sémantique (*incises*) : 355-356.

— *double* (celle d'un même nucléus à deux régissants indépendants) : 354-358.

Langues (classification des) :

— *centripètes* et *centrifuges* (ordre *accusé* ou *mitigé*) : 23. Classification *typologique* : 32-33 (et carte à la fin du volume).

— leur communauté d'origine ou de structure : 29.

— isolantes, agglutinantes et flexionnelles : 30-31.

— polysynthétiques : 31.

Marquants (morphologiques) : **36** ; leur *nature*, leur *ordre* et leur *adhérence* : 36 ; leur absence dans certains faits de syntaxe : 36-37 ; leur rapport avec les « mots pleins » et les « mots vides » : 54.

— *jonctifs* et *translatifs* : 80.

— *analytiques* et *synthétiques* de la *diathèse causative* : 266-270.

modales (propositions) = transférées en adverbess de manière : **263**.

monovalents (verbes) = à un actant, dits « intransitifs » : 240-241.

Mots-phrases (ou Phrasillons) : 94-99.

— analysables sémantiquement, mais non structuralement : 95.

— *anaphoriques* : 97.

— *logiques* et *affectifs* (classification) : 97-99.

« Mots pleins » : substantifs, adjectifs, verbes, adverbess : 61-79.

« Mots vides » : conjonctions (coordination et subordination), pronoms relatifs, prépositions, articles, verbes auxiliaires, préverbes vides, terminaisons grammaticales, indices personnels verbaux : 80-85.

Nœud [structural] = ensemble constitué par le régissant et son — ou ses — subordonné(s) : **14**, etc...

— *central* (commandant tous les subordonnés de la phrase) : **15**.

— *verbal* : 15, 100-144.

— *substantival* : 15, 100, 144-181.

— *adjectival* : 15, 101, 181-186.

— *adverbial* : 15, 101, 186-190.

Nombre (distinction du) :

— dans les *substantifs personnels* et le verbe : 122-125.

nominales (phrase) = phrase attributive où les substantifs dépendent des adjectifs-verbes : 156.

— distinguée de la *phrase substantivale* : 177-181.

nucléaire (mono-, bi-, multinucléaire)

- caractère de l'interrogation : 192-203 ; de la négation : 217-218.
- caractère de certains *forclusifs* : 227.

Nucléus (Nœud structural et éléments dont le nœud est le support matériel... éléments sémantiques) : 45.

- et racine : 45-46.
- *dissocié* (fonction structurale et fonction sémantique assurées par des mots distincts) : 47 ; dans la phrase à verbe « être » : 160.
- *mixte* (division bipartite) dans la *translation* : 372.

Personnes (distinction des) :

- dans les verbes par *agglutination* d'un *substantif ancien actant* 137-141.
- *second actant* postposé dans la « conjugaison objective » : 141-143.
- absente dans les pronoms et adjectifs personnels de certaines langues (« réfléchi » commun) : 247-248.

Postposition (position du *translatif* après la *transférènde*) : 377.

Préposition (position du *translatif* avant la *transférènde*) : 377.

Pronom (*adjectif* employé en fonction de *substantif*, cad. *transféré* du *substantif*) : 66.

quantitatives (propositions) = transférées en adverbes de quantité : 608.

Régissant (terme supérieur de la *connexion*) : 13

- forme le *nœud* avec un — ou plusieurs — *subordonné(s)* : 13.

sémantique (adj.) ...opposé à *structural*

- critérium de distinction des « mots pleins » et « mots vides » : 58
- caractère de la *connexion* et de la *jonction* représentées par l'*anaphore* : 85-91, 355-356.

Stemma (ensemble des traits de *connexion*) : 15.

- et *ordre structural* : 16.
- *réel* et *virtuel* : 64-65.
- *abrégé* et *développé* : 160.

Structure.

- ordre structural* (celui des *connexions*) : 16.
- et *ordre linéaire* (*chaîne parlée*) : 18, 19-20.
- des langues (*centripètes* et *centrifuges*) : 22-24.

Structure et fonctions : 39-40.

- et sens ; plan *structural* et plan sémantique : 40-48.

Indépendance du *structural* et du *sémantique* dans la *translation* : 366, 612.

Subordonné (terme inférieur de la *connexion*) : 13 ; ne peut dépendre que d'un seul *régissant* : 14 ; détermine le *régissant* dans l'incidence sémantique : 43.

Subsidaire (caractère des mots opposés aux *constitutifs*) : 56.

Substantifs

- *généraux* (sans parallélisme avec aucun *adjectif*) : interrogatifs [qui ?, quoi ?], négatifs [personne, rien], personnels [moi], indéterminés [quelqu'un] : **67**.
- *particuliers* = propres et communs : **67**.

Transféré (mot qui a subi la *translation*) : **367**.

Transféréme = élément du pronom relatif auquel incombe la fonction translativie : **561**.

Transférénde = (mot tel qu'il se présente avant d'avoir subi la *translation*) : **367**.

Translatifs (« mots vides » ayant pour fonction de transformer la catégorie des « mots pleins ») **80, 82-83**.

- *marquants* morphologiques ÉVENTUELS de la *translation* : **367**.
- du *premier degré* = prépositions : 386-387.
- du *deuxième degré* = conjonctions de subordination : 386-387.

Translation = consiste à transférer un « mot plein » d'une *catégorie grammaticale* dans une autre : **364**.

- du *premier degré* = entre éléments de même « étage » syntaxique : **386**.
- du *deuxième degré* = lorsqu'un *nœud régissant* est transféré en une espèce de mot jouant un rôle de *subordonné* dans un autre *nœud régissant* hiérarchiquement supérieur : **386**.
- *formelle* (sans effet sur l'état syntaxique de transférénde) : 388-389.

trivalents = verbes à trois *actants*, pouvant comporter deux passifs : 255-258.

Valence (ou Voix) = nombre d'*actants* qu'un verbe est susceptible de régir : **238**. Verbes *avalents*, *monovalents*, *divalents*, *trivalents* : 239-258.

ADDENDA ET CORRIGENDA

- p. 136, § 20. Les différences de transcription que l'on constate dans ce paragraphe, viennent de ce que cette phrase ne nous a été conservée que dans une transcription en lettres grecques (Mtth., 27, 46 = Mc., 15, 34). Il n'était pas utile au propos de L. Tesnière que l'original araméen ait été transcrit après restitution. A ce sujet, voir, entre autres : Lagrange, *Evangile selon St-Marc*, Paris 1911, p. 405.
- p. 391, § 18. Les Hébreux suivaient en cela la coutume de l'Ancien Orient. En Mésopotamie, par exemple, une œuvre prenait pour titre les premiers mots par lesquels elle commençait. Le poème babylonien de la création s'appelait *Enuma eliš*, litt. : « quand en haut ». On voit combien le procédé était étendu.

ERRATA DES STEMMAS

25	16	lire <i>wajjibhrā' 'ēlōhīm 'ēt hā' ādhām</i>
25	17	lire <i>Kaya</i> et non <i>kaja</i> .
54	29	lire <i>ēu</i> et non <i>ēu</i> — <i>tšhin</i> et non <i>tšhin</i> .
70	52	lire <i>yeñ</i> et non <i>yek</i> .
72	60	lire <i>tameṭ</i> et non <i>tamet</i>
72	61	— —
113	104	lire <i>bārā'</i> et non <i>bara'</i> — <i>ššamaīm</i> et non <i>ššamaim</i>
113	109	lire <i>отча</i> et non <i>отса</i> .
156	150	lire <i>kiv</i> et non <i>kiv</i>
—	151	— —
—	154	lire <i>μέτρον</i> et non <i>μέτρον</i>
317	242	lire <i>spectator</i> et non <i>spectater</i>
635	359	lire <i>il</i> au-dessus de <i>arriva</i> .
642	356	Rétablir esprits et accents, qui sont tombés dans le stemma, d'après la phrase complète, donnée dans l'ordre linéaire, p. 633.

ERRATA

Pages	Lignes	Lire	au lieu de
VIII	5	introspective	introspectve
XII	dernière	665 et 64.	665 et 59.
XIX	6	chante	chaute
—	17	wajjibrā' ...hā'ādām	wajjibrā' ...hā'ādām
XX	avant-dernière	Antoine tombe	Antoine tombent
XXI	n° 104	ha-ššamaīm	ha-ššama m
XXII	n° 149	avez vue hier	avez eue hier
—	n° 171	projection actan - cielle	représentation actan- cielle
XXV	n° 321	p. 466	p. 475
—	n° 322	p. 475	p. 476
XXVII	avant-dernière	additions	additons
21	11 de la fin	<i>condere gentem</i>	<i>conder gentem</i>
24	6 de la fin	obligé de sacrifier	obligé de sactifier
30	11	typologique	typlogique
31	§ 10, l. 2	typologique le	typologique, le
35	§ 11, l. 3	donnée, confisquant	donnée confisquant
48	§ 3, l. 2	appelées	appelés
51	§ 8, l. 2	purement passive	purement massive
—	§ 8, l. 4	uniquement	dniquement
59	§ 11, l. 1	Tels	Tel.
85	§ 2, l. 1-2	(v. St. 66) le mot	(v. St. 6)6 e mot
—	§ 2, l. 3	père dont	ère dont
92	§ 8, l. 9	répét- . Ce n'est	répét-dur-. Ce n'est
—	§ 10, l. 4	doit pouvoir se met- tre	diot pouvoir e mettre
96	l. 5	Marcel	Marchel
—	§ 17, l. 8	ЪАК	ВАК
97	§ 9, l. 1	S'ils se prêtent mal	S'ils prêtent mal
98	§ 19, l. 3	marquée	marqués
105	§ 20, l. 1	donner	donnar
113	stemma 104	'et ... we'et	'eth ... we'eth
—	stemma 107	o'' o'	o' o''
114	§ 17, l. 2	l'instrumental	l'instrumentalf
—	§ 18, l. 1	pré-	pré,
—	§ 18, l. 2	ablatif	ablati-
116	l. 4	tu (2 ^e personne)	u (2 ^e personne)
150	note, l. 6	différence	di érence
153	note, l. 3	Handvoort	andvoort
219	§ 5, l. 7	<i>visto a ... visto a</i>	<i>vistoa ... vistoa</i>
—	§ 7, l. 8	vous ne pas	you do not
235	§ 20, l. 4	la négation anapho- rique HET porte sur	la négation anapho- rique porte HET sur
246	§ 1, l. 1	la diathèse réfléchie	la réfléchie
268	§ 8, l. 3	un causatif <i>legen</i>	un causatif <i>lägen</i>
284	§ 3, l. 3	dont il fait grand usage	dont elle fait grand usage
287	§ 11, l. 3	d'un prime actant	d'une prime actant
306	§ 1, l. 4	dont est fait le procés	dont est fait, le pro- cés
—	§ 1, l. 5	il aboutit (cf.	il aboutit ¹ ? (cf.

ERRATA (suite)

308	§ 6, l. 1	dans sa cage	sans sa cage
352	§ 8, l. 1	déterminer	péterminer
377	§ 2, l. 5	transférende « de » de laquelle	transférende « de » la- quelle
380	§ 3, l. 6	laquelle on invite	laquelle il invite
382	§ 8, dernière ligne	infinitif. » (V. la	infinitif (v. la...
387	§ 4, l. 1	transféré	tansféré
394	§ 12, l. 1	néo-latines	latines
399	§ 16, l. 6	auxiliaire du passif.	auxiliaire du passé.
405	dernière ligne	<i>falsifier</i>	<i>falcifier</i>
412	§ 8, l. 12	c'est-à-dire « salon » ;	c'est-à-dire ;
418	§ 10, l. 4	à le citer	à la citer
419	§ 15, l. 2	du parfait	de l'imparfait
434	stemma 309	(nom.) (nom.)	(nom) (nom)
435	§ 30, l. 4	<i>partirnos</i>	<i>partirmos</i>
443	§ 6, l. 7	ЧЬГОСЫНА	ЧЬГО СЫНА
446	§ 3, l. 3	translation du subs-	translation de subs-
448	§ 20, l. 2	adjectifs... à les	adjectif... à le
462	§ 3, l. 2	ἡμέρας	ἡμεράς
467	§ 6, l. 2	passe de la catégorie... à celle	passe dans la catégo- rie... à celles
476	§ 2, l. 3-4	translations	transations
477	§ 5, l. 1	divisions	divisons
479	§ 14, l. 11	de l'employer	d'employer
481	§ 10, l. 3	de celui du premier	de celui de premier
487	§ 3, l. 3	coiffée	coiffé
495	§ 4, l. 9	« de table », par exemple	« de table, par exemple
504	§ 13, l. 7	concomitant	antérieur
509	§ 23, l. 4	indic	indice
511	§ 12, l. 5	L'ellipse du stade	L'ellipse de stade
517	§ 15, l. 4	terminologie	teminologie
518	§ 4, l. 10	ἀπέστειλαν	ἀπέστειλαν
520	§ 12, l. 7	chap. 220, § 4	chap. 000, § 11
529	§ 3, l. 5	réversive	récessive
531	§ 1, dernière l.	au moyen du retrans- latif	au moyen de retrans- latif
536	§ 2, l. 1	I > A > O > A > I	I > A > O > A > E
554	§ 16 et 17, l. 1	amphibologie	amphilologie
555	§ 3, l. 1-2	l'interrogation nu- cléaire comporte	l'interrogation com- porte
556	§ 15, l. 6	ἦδειν	ἦδειν
573	l. 4	<i>aiñhāzemō</i>	<i>aiñhāzemō</i>
584	§ 6, l. 5	<i>multos numerabis</i> <i>amicos</i>	<i>multos erabis unma- nicos</i>
589	l. 4	<i>perché ti</i>	<i>perchiéti</i>
590	§ 21, l. 7	<i>tšie-li</i>	<i>tšie-li</i>
592	l. 1	La notion de condi- tionnel	La notion de condi- tionnelle
614	l. 9	<i>mein Vater hat es</i> <i>gesagt</i>	<i>mein Vater hates ge- sagt</i>